REVUE SUISSE

NEUVIÈME ANNÉE

REVUE SUISSE

NEUVIÈME ANNÉE.

NEUCHATEL, IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH.

REVUE SUISSE

ET

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

TOME NEUVIÈME.

IXme Année. — IVme de la Chronique.

NEUCHATEL

AU BUREAU DE LA REVUE SUISSE

RUE DU TEMPLE-NEUF

A LAUSANNE, CHEZ GEORGES BRIDEL, LIBRAIRE.

—

1846

LIBRARY
MAY 3 1973
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
24
R46
t.9

LE VAL D'ILLIÉ.

I. — Le rayon de miel.

Ce n'était pas le pont du Trient et son champ de mort, à côté duquel le Rhône gronde solitaire, que nous allions visiter, ni le Valais, long, tranquille, ennuyeux [1]. On se figure qu'une révolution, fût-elle déjà parfaitement oubliée, laisse pourtant après elle quelque chose d'autre sur les grands chemins que la poussière. Il n'en est rien. Ses affaires faites, la révolution est rentrée dans ses tanières : ses héros confectionnent du fromage sur les monts, ou dorment sur le foin pour se désennuyer après la victoire; si toutefois les triomphateurs ont retrouvé du pain chez eux et peuvent songer à autre chose qu'au souci d'en chercher. L'idée d'aller contempler dans leurs chalets ces guerriers en jaquettes rousses ne me souriait guère; ma curiosité, si par hazard il m'en venait sur ce point, pouvait d'ailleurs se satisfaire plus bas et plus près. A côté de cette *Dent du Midi* dont l'arête, si vive et si pure, a plusieurs fois fixé l'inquiet regard d'Obermann établi à ses pieds [2], s'ouvre la gorge transversale du Val d'Illié [3]. C'est de là que sont descendus une partie de ces hommes qui, postés au Trient, ont battu les Bas-Valaisans leurs voisins, français comme eux, pour le compte du Haut-Valais allemand. N'y a-t-il pas, dans ce trait, de quoi donner

[1] Le pont du Trient, torrent qui se jette dans le Rhône entre Saint-Maurice et Martigny, fut, au printemps de 1844, le théâtre d'un combat qui acheva la déroute de la Jeune Suisse en Valais.

[2] *Obermann*, par M. de Senancour. La scène est dans les alpes vaudoises et valaisannes.

[3] On écrit ordinairement Val d'Illiez, mais on prononce Illié.

envie de voir chez elle cette petite peuplade de rudes et entêtés compagnons? Et cependant, si j'en avais une, ce n'était point cette raison-là qui me conduisait dans leur charmante et obscure vallée.

Pour s'y rendre, au lieu de suivre jusqu'à extinction de patience, entre deux murailles de roches brûlantes et quarante lieues durant, la grande route d'Italie qui traverse le Valais, on la quitte à peu près dès l'entrée, à droite, et l'on commence à grimper, pour ainsi dire, par dessus la petite ville de Monthey, derrière le toit de la maison la plus reculée. Une de ces tristes créatures dont le pays n'offre encore que trop d'échantillons, un crétin était là assis sur un seuil, au soleil; les cheveux gris de ce vieillard m'ont fait plus de pitié que ceux d'un autre homme : — Quoi! me disais-je : eux aussi! l'idiot comme celui qui pense? quoi! la vie pour tous si pareille.....

On s'arrête aussi devant le corps debout, mais en quelque sorte sans intelligence et sans âme, d'un noble manoir que personne ne comprend plus, j'allais dire n'habite plus, bien qu'on y loge encore. Misérablement reblanchi à la chaux, cet édifice donne sur une grande cour entr'ouverte, où paissent des porcs et des poules; il est découpé avec élégance par de hautes fenêtres cintrées, ouvrant sur des galeries intérieures, dont on voit les colonnettes. Le badigeonnage a cependant respecté le portrait à fresque d'une dame, en costume antique, qui regarde depuis des siècles par une croisée entrebaillée, peinte au coin de la muraille. C'est la seule figure humaine qui semble animer et posséder le manoir. Un chien, assis sur les créneaux, veille sur l'enceinte déserte. Sentinelle pacifique, il a les yeux fixés sur la grande route et sur les passans, du même air que s'il était la lettre gothique qui, dans un parchemin oublié, attend patiemment l'historien et n'a plus rien à démêler sur la terre qu'avec lui.

Il faut bien des méditations de toutes sortes pour charmer la rudesse de la première montée, dans cette déchirure de la chaîne des Alpes qu'on appelle le Val d'Illié. Mais quand la pensée s'arrête, un peu brisée et distraite, la nature extérieure se charge de renouer dans l'imagination le charme des songeries éparses. Voici la région des châtaigniers; forêts fraîches et dentelées sous lesquelles foisonne la mousse; vraie retraite de l'idylle, patrie des douces fantaisies, des oiseaux et de l'écureuil. Qu'il est joli, dans sa robe

noire sur le ciel bleu, perché sur le feuillage d'un vert lustré, celui qui vient de m'apparaître, comme autrefois un de ses ancêtres à notre bon ami Sylvestre Malessert [1]. Sa queue dressée en panache, son charmant petit corps svelte le disputent de grâce aérienne aux fins branchages qu'il choisit tour à tour pour théâtre de ses jeux. L'œil le saisit à peine quand, d'un rameau à l'autre, il s'élance, plus légèrement merveilleux que s'il avait des ailes, et faisant ainsi le tour du bocage où il s'enivre de sa pétulante activité. Au dessous de lui paît nonchalamment une belle grande vache, tout occupée de ses brins d'herbe; elle ne tourne pas même la tête pour nous voir passer, tandis que l'écureuil, toujours plus coquet, danse de branche en branche avec un essor qui redouble de prestesse hardie et de capricieuse souplesse.

Les animaux avaient beau égayer le paysage, et la pittoresque nature se passer admirablement du concours de l'homme pour se réjouir dans toute sa grandeur, ce silence, cette absence humaine me donnait un certain malaise. J'avais mon crétin sur le cœur : après deux heures de marche lente, rêveuse, charmée, j'y songeais encore. J'appelais de mes vœux un visage mortel quelconque. Je me tournai même, pour le dire, vers mon compagnon, qui sourit. — Pensez-vous, m'écriai-je à demi courroucé, que je vous prenne pour une rencontre! — Eh bien! répliqua-t-il, que dites-vous de celle-ci? Un paysan venait à nous, portant gaillardement une hottée d'herbages; mais quelque chose de singulier dans l'ensemble de sa mise et de sa personne attirait et déroutait en même temps notre attention. Cet homme, tout bien considéré, se trouva être une femme. Elle avait un grand pantalon de toile bleue, assujetti à son corsage sans manches, qui laissait passer une chemise flottante autour des bras. De longues tresses se rattachaient sous un chapeau de paille, de forme équivoque, entouré d'un ruban noir. Le teint brun, la haute taille, la force et les habitudes de cet échantillon du beau sexe dans le Val d'Illié me donnèrent infiniment peu de goût pour la civilisation future qui, dit-on, égalisera les deux moitiés du genre humain, dans leurs droits et dans leurs occupations. Nous avions sous les yeux la réalisation grossière, mais réelle et parlante, des nouveaux systèmes sociaux qui changent le rôle soi-

[1] Le lecteur, curieux de connaître cette aventure, la trouvera dans la *Revue Suisse*, tome VIII, page 275.

disant arriéré de la femme; et vraiment, eussions-nous été saint-simoniens, fourriéristes, et même excentriques en ce sens au dernier point, nous étions forcés de trouver cela fort laid. George Sand a beau être charmante, nous préserve le ciel de ses sœurs!

Quel dommage pourtant! combien une douce petite Valaisanne, souriante sous son chapeau plat, eût été assortie avec l'accortise des rampes vertes, des beaux ombrages, et du gai soleil qui s'y glissait. Dans cet aimable pays, partout des siéges au bord du chemin, où le pélerin s'oublie, se ranime et regarde. Partout aussi des maisons dans les vergers, des maisons de sapin bruni, à balcon découpé, gracieuses et harmonieuses d'effet; soit qu'elles fussent retirées à l'ombre de leurs noyers, soit qu'elles se montrassent deux ou trois ensemble sur l'escarpement d'une pente, avec une petite chapelle pour garde avancée dans ce poste périlleux. La beauté rustique, l'abondance, la propreté, le travail, se retrouvent à chaque pas; pourvu toutefois qu'on soit préservé des rencontres de femmes en pantalon bleu. Nous en voyons un grand nombre qui, les pieds enfouis dans la terre fraîchement remuée, soignent leurs potagers ou leurs champs. Tout ceci explique peut-être mais ne justifie pas les pantalons. La richesse annuelle s'acquiert là par de longs et durs labeurs. Le sol, très-incliné, veut le bras de l'homme et non le sillon du bœuf. C'est à peine si deux grands paniers, fixés sur un mulet, viennent de temps en temps remplacer le chariot et soulager le dos des paysans qui transportent eux-mêmes récoltes et provisions.

Un désir impétueux de vie cachée monte dans l'âme à l'aspect de ces demeures partout semées dans le paysage comme des fleurs sur les gazons. Même autour du clocher protecteur, elles conservent leur air affable et isolé. Elles donnent l'illusion du chez-soi le mieux fermé et pourtant le plus agréablement entouré de voisinage et de bienveillance. Chacune d'elles s'est posée à sa guise, sans souci d'aucune autre, au nord ou au midi, présentant un angle à la paroi prochaine, et cachant soigneusement sa porte à son flanc le moins apparent. Ces portes, ces fenêtres, ne se regardent ni ne regardent le chemin. Un petit jardin est là, pour recueillir encore mieux et embaumer la solitude. Le dahlia citadin, présomptueux et vermeil, s'étale auprès de la fleur des pois, de la marjolaine et du souci. Oh! qu'on serait bien là, « oubliant, oublié! »

Je regrette pourtant, au fronton de ces logis rustiques, les

pieuses sentences des livres saints gravées en grosses lettres sur les maisons de bois des montagnes voisines, des montagnes vaudoises. Quelle plus belle enseigne pour la demeure d'un mortel! En revanche, quelques croix assez mélancoliques, sont plantées çà et là le long des sentiers. Devant une image de la Vierge, en plâtre blanc tout modeste, se penchait, touchante offrande de pauvre jeune fille, une grappe d'alises bien rouges et gonflées de toute leur sauvage maturité.

Ainsi nous cheminions, assez silencieux, et ne réussissant guère à faire causer longtemps les rares passans que nous arrêtions dans ces chemins si frais, si hospitaliers qu'ils faisaient ressortir encore la réserve, mêlée de défiance et de dignité, des montagnards qu'on y rencontre. L'un d'eux, que je félicitais d'habiter ce superbe et tranquille pays, me répondit en partant : — « Oui, c'est beau pour ceux qui n'ont pas été dans les villes. » Etait-ce une épigramme, un compliment? Je vous le demande.

Il se trompait pourtant. Nul citadin, si bourgeois qu'il fût, n'eût pu retenir un cri d'admiration lorsque tout-à-coup un grand rideau de nuage, qui voilait l'autre pente de la vallée, se déchira et disparut en lambeaux sur l'aile du vent. Le flanc de la Dent du Midi était vis-à-vis de nous. Hardiment déchiquetés, quatre énormes créneaux de granit s'élançaient d'entre leurs glaciers pour se dessiner sur l'horizon du ciel, aigus et à pic comme des flèches. La neige et l'azur et le roc vif mélangeaient leurs contrastes dans un tableau où l'hiver étincelait de tous les feux du soleil. Au-dessous descendaient de toutes parts, le long des flancs presque perpendiculaires de la montagne, de petites cascades plus coulantes encore que bondissantes, et qui avaient l'air de s'endormir dans leur mouvement léger et silencieux.

A une demi-lieue cependant de l'endroit où nous étions, le cirque audacieux qui fermait la vallée s'arrondissait brusquement, et la coupait comme avec une gigantesque et verte muraille. Irions-nous-y toucher? Je n'en voyais pas la nécessité; et même une raison très-forte s'ajoutait au charme de la belle vue pour nous arrêter : nous avions une faim dévorante. Au moment où j'en faisais à mon compagnon l'humiliant aveu, ses yeux étaient fixés, avec une ténacité où je crus découvrir de l'intention, sur un rustique et beau rucher, propre et bourdonnant devant une maison. Sur le seuil, des enfans nous regardaient immobiles, à côté de leurs abeilles qui

tourbillonnaient à grand bruit. Si la maison semblait se cacher, n'ouvrir vers nous que des jours sombres, le rucher, en revanche, brillait sous le soleil d'une appétissante et éclatante netteté. Toutes les excentricités du goût, chez les voyageurs, étant admises, sinon comprises, par ceux dont le bonheur enviable s'est enfermé sous un seul toit et devant le même horizon, nous n'eûmes pas trop de peine à obtenir qu'on enlevât pour nous, à la laborieuse république, un beau rayon, tout chaud, tout parfumé. Le pain bis, les œufs et le reste de ce qui composa notre repas champêtre, ne vaut pas l'honneur d'être nommé, et se peut retrouver partout. Mais le miel aromatique des fleurs de la montagne, extrait du rucher au moment même de le savourer !... croyez-moi, allez au Val d'Illié pour savoir ce qu'il vaut. Peut-être bien vous enivrera-t-il un peu comme nous et, dans ce repas primitif, oublierez-vous à votre tour le grand souci, le grand rêve des temps modernes : aller au fond de tout. Vous reviendrez alors sans vous mettre en peine de trouver la définition savante d'une peuplade que vous avez étudiée pendant un jour, chemin faisant. Et pour rassurer votre conscience littéraire, voyageuse et pittoresque, vous vous souviendrez à quel point la réalité se moque par derrière des peintures idéales ou imaginaires, et des peintres par dessus le marché.

. . . . . .

— Pourtant, me dit mon compagnon de voyage au bout d'un moment de silence et comme nous redescendions la vallée, pourtant j'eus autrefois, ici même, une petite aventure qui vaut presque un rayon de miel, je vous jure, bien qu'à votre avis, je ne sois partisan d'aucune république autant que de celles d'Hymette ou d'Hybla.

— Comment ! m'écriai-je, vous êtes déjà venu au Val d'Illié, et vous ne m'en avez rien dit ?

— N'est-il pas défendu, reprit-il, même en vers de tout dire ? Si jamais vous racontez notre petite expédition d'aujourd'hui, bien simple assurément et, pour vous du moins, très-ordinaire, direz-vous tout cependant ? si vous l'écriviez jamais, diriez-vous seulement au lecteur qui vous êtes ?...

— Non, certes : qu'aurait-il affaire de le savoir ?

— Mettez-vous à sa place : il ne saurait donc ni d'où vous venez, ni qui vous êtes, à peine si vous êtes jeune, nullement si vous êtes un homme ou une femme ; or, pour peu que le lecteur soit.... une lectrice, vous avouerez....

— Voilà qui est parfait, répondis-je en riant de bon cœur : je vais parier que vous n'en savez rien vous-même. Depuis notre rencontre de ce matin, vous n'avez plus foi aux idées reçues : vos montagnardes en pantalon bleu vous ont jeté dans le scepticisme le plus absolu. Ainsi vous étiez déjà venu dans leur contrée natale ? Que vous ne me l'ayez pas dit, à la bonne heure ! mais que vous m'ayez laissé vous y conduire comme à quelque chose de nouveau, je ne le comprends pas et.....

— Et?... répéta-t-il d'un air assez inquiet qui, sans me désarmer complétement, ne laissa pas de me faire plaisir.

— Et pourtant... je vous le pardonne, répondis-je, en ayant soin d'ajouter : Puisque, d'ailleurs, je ne puis pas faire autrement.

— Il voulut là-dessus m'adresser un petit compliment de bonne amitié, prétendant, le traître ! qu'il lui semblait n'être jamais venu au Val d'Illié avant moi.

— Voyons toujours, lui dis-je, cette aventure que vous y avez eue, et qui vaut bien un rayon de miel, selon vous.

— Je n'en fus guère que le témoin, reprit-il d'un air assez naturel, et il se mit aussitôt à m'en faire le récit en ces termes :

« Nous étions trois : d'abord, le docteur Samuel, excellent homme, la science et la bonté mêmes, mais qui ne sait lire que dans les livres de sa bibliothèque ou dans celui de la nature, dont il est un des plus habiles à soulever les pesans feuillets de glace ou de rocher, et il en trouvait ici quelques-uns d'assez beaux : mais, pour un autre livre aux feuillets encore plus bizarrement repliés, il n'en sait pas le premier mot, la première lettre, il n'en soupçonne pas la langue, et se figure tout le monde indifférent, inoffensif et innocent comme lui. Dussiez-vous me contredire, je vous avouerai que, pour un homme et pour un savant, je l'aime assez, non seulement comme cela, mais même pour cela : l'esprit va si rarement sans méchanceté et l'amour sans égoïsme, qu'il y a du plaisir à rencontrer parfois, au risque de quelque mésaventure, un homme simplement, peut-être même maladroitement bon, et qui ne pèche que par ignorance. Autant en pensait Maurice, notre compagnon de voyage, avant que le docteur Samuel lui vînt jouer sans le vouloir un mauvais tour. Vous avez vu Maurice. Il avait alors la passion des voyages, des glaciers, des montagnes ; il en était amoureux, mais en général, et il y avait encore plus d'amour que de montagnes dans son fait. Maintenant que vous connaissez les personnages du drame..... »

— Excepté le troisième, lui dis-je, car je vois bien que je ne le connais guère : Mais passons, puisque je vous ai fait grâce.

— « Il n'est pas besoin, reprit-il docilement, que je vous décrive le lieu de la scène, car c'était sur ce même chemin et non loin de l'endroit où nous nous trouvons. Le soir approchait, mais un soir tout lumière. De larges rayons blancs faisaient au loin comme des trouées lumineuses dans l'obscurité des bois. Les glaciers perdaient leur pâleur, les cîmes quittaient leur air sombre, pour se draper de pourpre ou se couronner d'une flamme rose, qui, tremblant un moment sur leurs fronts chauves, ne s'en échappait que pour aller s'éteindre dans l'éther ; et tout cet éclat, au lieu d'attrister la vallée à laquelle le jour faisait ainsi ses adieux, lui donnait au contraire quelque chose de plus doux, j'ai presque dit : de plus tendre, je ne sais quoi enfin qui allait davantage au cœur. Comme nous étions à nous extasier sur la beauté de ce moment et que le docteur Samuel en déduisait les meilleurs pronostics sur le temps qu'il ferait le lendemain, nous arrivâmes près d'une de ces jolies maisons que vous avez admirées : j'aurais pu vous la montrer ce matin en montant, mais le fait est qu'alors je n'y ai pas pensé ; ainsi.... »

— Il ne vous manquerait plus, interrompis-je, que de dire : *ergò*. Est-ce qu'*ainsi* a jamais prouvé quelque chose ? et sont-ce là les mots en usage dans ce troisième livre que n'avait jamais lu le docteur ?

— « Devant cette maison, poursuivit-il, il y avait deux des plus belles jeunes filles que j'aie vues de ma vie... »

— *Ainsi...* ne pus-je m'empêcher de dire à mon tour.

— « Elles étaient du pays, reprit-il encore sans se fâcher ; mais ne vous figurez rien de pareil à notre bergère en veste et en pantalon ; oubliez-la complétement, je vous prie, pour vous représenter ces deux belles créatures. C'était jour de fête. Elles étaient dans tous leurs atours : robes étoffées, couleurs éclatantes, chemise à gorgerette d'un blanc de neige, rubans de velours noir ; tout cela relevait à merveille leur beauté rustique et pourtant distinguée, un peu forte, mais sans rudesse, malgré une taille et des proportions dont une petite maîtresse aurait feint d'être effrayée. La douceur même n'y manquait pas, je vous jure, avec une certaine naïveté digne et fine à la fois, qui est assez dans le caractère de ces montagnards, race à part et remarquable au physique comme au moral. Bref, quand nous arrivâmes près d'elles, il n'y eut que le doc-

teur, je l'avoue, qui défilât sans broncher, ne s'apercevant pas que deux paires de grands yeux rians et tranquilles nous attendaient au passage. Assises sur un petit banc de gazon plus élevé que la route et nous tournant le dos, elles étaient masquées par une haie qui se prolongeait derrière la maison du côté de la montagne; nous n'avions donc pu les voir d'avance, mais elles, elles nous entendaient venir. Leurs petites mains (car elles étaient petites malgré tout, vous-même si difficile sur cet article n'auriez pu le nier) étaient posées en croix sur leurs genoux légèrement relevés; cette attitude découvrait à demi leurs beaux bras, dorés vers le poignet, mais qui reprenaient une blancheur de lys à mesure qu'ils se dérobaient sous la manche. Elles nous attendaient ainsi sous les armes, derrière la haie, comme à la frontière de leur empire. Quand nous arrivâmes à cette espèce de défilé, car elles dominaient le chemin de l'esplanade où elles étaient assises, le docteur passa, dis-je, sans sourciller, les saluant d'un air affable, ni plus ni moins que si c'eussent été deux vieilles, et continuant d'avoir le cou tendu vers les cîmes, où il était sans doute en conversation antédiluvienne avec les mastodontes et les palæotheriums. Pour Maurice et pour moi, nous nous tournâmes et retournâmes, admirant effrontément, mais non pas résolument, nos deux belles. Celles-ci, à mesure que nous arrivions à les regarder mieux en face, abaissaient nonchalamment et comme de degrés en degrés leurs longues et soyeuses paupières sur leurs grands yeux, sans que cette ombre ôtât rien à leur beauté de son éclat épanoui; elle semblait au contraire la laisser mieux voir : tout cela avec un air de candeur et de défi dans lequel on lisait plutôt le sentiment ingénu de leur victoire qu'une intention de coquetterie. Maurice aurait souhaité que le sol se trouvât soudain transformé, comme dans les contes arabes, en une roche d'aimant où se seraient cloués ses souliers ferrés de voyageur alpestre, et il va sans dire qu'il ne les aurait pas détachés pour s'enfuir nus pieds du péril. Quant à moi, si je fis quelque vœu de ce genre, si je souhaitai, par exemple, les sandales de plomb de certain personnage de Dante, je puis bien en convenir, puisque ce n'était de ma part que pure curiosité, comme la suite vous le prouvera, j'espère, de la manière la plus péremptoire. Nous faisions donc tous nos efforts pour ne pas avancer, mettant à peine un pied devant l'autre, et contemplant toujours les deux jeunes filles qui, ma foi! nous regardaient bien aussi. Mais le maudit docteur avait une longue paire de

jambes, maigres, dures, légères, comme je n'en ai vu qu'à lui : elles dévoraient le chemin avec une rapidité impitoyable et valaient des ailes. Force nous fut donc de nous remettre sérieusement en marche, juste au moment où nos deux belles montagnardes devant qui, en vérité, nous posions depuis assez longtemps pour être traités par elles comme de vieilles connaissances, allaient nous sourire de malice ou de pitié.

C'était fini ; je n'y pensais plus ; le docteur et moi nous étions engagés dans une superbe dissertation sur le mouvement des glaciers et la formation des montagnes ; Maurice, résigné, suivait en silence, lorsqu'il s'écria tout-à-coup :

— Je n'ai plus mon sac ! Qu'est-il devenu ?

En effet. Mais un sac ne vous tombe pas des épaules sans qu'on s'en aperçoive. Où l'avait-il donc détaché pour la dernière fois ? où avait-il oublié de le reprendre ? Etait-ce avant ou depuis notre rencontre des belles montagnardes ? Je méditais profondément sur ce point important, lorsque le bon docteur vint à mon secours, ou plutôt à celui de Maurice. Récapitulant les faits, sans se douter, comme beaucoup de ses confrères, qu'ils n'étaient pas tous venus à sa connaissance, il conclut, d'induction en induction : que, lui, le docteur Samuel, s'étant arrêté auprès d'une source, à peu de distance en arrière, pour s'y désaltérer et pour nous donner le temps de regagner sur lui le terrain que nous avions perdu (ici, le docteur eut un mouvement de satisfaction visible, mais sans méchanceté ni intention humiliante, à la pensée de ses bonnes vieilles jambes qui avaient vaincu les nôtres); il conclut, dis-je, que s'étant arrêté auprès de cette fontaine, Maurice devait en avoir fait autant de son côté ; qu'il y aurait ôté son sac pour boire plus commodément ; que le sac était toujours là sans doute à nous attendre, bellement étendu sur le gazon, à moins qu'un passant ne l'eût ramassé ; qu'il fallait donc aller le chercher au plus vîte, puisque ce sac, comme celui du plus jeune de la troupe, contenait nos meilleures provisions de voyage. Le docteur s'était attribué une sorte d'autorité sur Maurice ; le père de celui-ci le lui avait recommandé au moment du départ. Or, il arrivait trop évidemment à mettre dans tout son jour, comme sentence finale, l'impossibilité de laisser en arrière un objet aussi essentiel que ce malheureux sac, pour que Maurice ne comprît pas dès l'entrée ce qu'il avait à faire. Il partit donc sans murmure et sans même attendre, l'ayant devinée,

toute la conclusion du docteur, qui n'en continua pas moins de la développer ainsi pour moi seul :

— Ce pauvre Maurice, il est terriblement étourdi ! Et puis il n'est guère bon marcheur. J'étais (moi) toujours obligé de l'attendre. Pour lui (le docteur), un vieux pélerin tout cassé, il n'en avait pas toujours la patience : ses jambes ne pouvaient s'empêcher de courir leur train, quittes à s'arrêter un moment tout à fait pour ne pas prendre trop d'avance sur nous. Mais Maurice veut s'arrêter à chaque source que l'on rencontre, quoique de boire tant d'eau fraîche, fût-elle aussi pure que le cristal, ne fasse qu'exciter la transpiration et débiliter toujours plus. Il aime aussi à jouer, continua le docteur, à batifoler avec l'onde, à tremper ses mains dans l'écume des torrens. Il aura voulu en faire autant à cette fontaine... — Et qui sait ? dis-je à mon tour, le sac aura peut-être roulé dedans, sans que nous nous en soyons aperçus.— Croyez-vous ? s'écria le docteur effrayé, à qui cette pensée fit faire un sursaut, comme à un vieux chamois un coup de carabine qui réveille soudain la solitude des rochers. — Je ne crois rien docteur, mais *tout est dans l'ordre des choses possibles.* — Oui, c'est ce que je me dis souvent. — Et ce que je ne fais que répéter après vous, docteur. — Mais savez-vous que cette fontaine, ou plutôt ce ruisseau, se perd à deux pas dans un gouffre ? -- J'allais vous le rappeler, docteur. — Et ce sac est toute notre ressource ! Voyons un peu ce qui va nous manquer si nous ne le retrouvons pas (et il se mit à compter sur ses doigts) : Notre carte, monsieur. — Notre volaille froide, docteur. — Mes instrumens, monsieur. — Nos deux saucissons, docteur. — Mes notes, monsieur, pour nous diriger dans notre voyage. — Nos œufs durs, docteur, pour notre déjeûner, demain matin, au sommet de la montagne. — Diantre monsieur ! — Diable, docteur ! -- Diable ! à qui le dites-vous ? n'étiez-vous pas toujours en arrière avec lui, monsieur ? — Aussi pourquoi toujours nous devancer ? eh ! palsambleu, docteur ! — Du calme, monsieur ! — De la résignation, docteur !

Il tira sa montre : — Voilà, dit-il, plus d'un quart-d'heure qu'il est parti, et il n'y a guères que cinq minutes jusque là. Si nous allions à sa rencontre, monsieur. — Allons, docteur.

Nous n'avions pas fait deux cents pas que nous trouvâmes le sac étendu bien et beau sur le bord du chemin, où il n'avait nullement la mine d'avoir été déposé avec les précautions convenables. Il

conservait même des traces d'une chute assez lourde, et je conjecturai à part moi qu'il devait certainement être tombé de son haut, c'est-à-dire s'être subitement détaché des épaules qui le portaient; je me rappelai alors très-distinctement qu'en effet, passé les belles montagnardes, passé même la fontaine, mes yeux s'étaient dirigés par hasard sur le sac de Maurice, et que je l'avais vu bien et dûment à son poste. Le docteur fut le premier qui l'aperçût, là où il gîsait maintenant. Il était d'ailleurs si visible, malgré l'obscurité qui s'approchait, que notre compagnon me le montra de tout loin. — Le voilà! s'écria-t-il, triomphant. — Qui? Maurice? répondis-je. — Non; son sac : c'est tout comme. Me voyant hocher la tête : Monsieur, ajouta le docteur, craignez-vous quelque chose pour cet enfant? — Mais oui, pour cet *enfant*, je crains assez quelque chose, docteur. — L'obscurité, qui commence, lui aura fait dépasser le but sans le voir. — Le but? — Oui, le sac. — Ah! le sac!... Mais à vous docteur, l'obscurité ne joue pas de ces tours, il paraît; car vous n'avez eu que la peine d'ouvrir les yeux pour tomber juste sur ce que vous cherchiez. — Ce Maurice, vous dis-je, est si étourdi! et puis il courait sans doute : je ne serais même pas surpris qu'il n'eût touché le sac en passant, croyant ne heurter que contre une pierre, et j'appuie ma conjecture à cet égard sur ce fait que le sac est taché de terre et tout bosselé. — Qu'il lui ait lancé un coup de pied en passant, c'est dans l'ordre des choses possibles, docteur : mais sauriez-vous me dire où ses pieds le portent à présent? — Il aura voulu pousser jusqu'à la fontaine. — Nous commençons à l'apercevoir, docteur, et Maurice ne s'y montre point. — Vous m'effrayez, car qui sait où il s'arrêtera maintenant, monsieur? — Je vous le demande, docteur. En attendant, tâchons de le rattraper, et, pour cela, il n'est qu'un moyen, c'est de prendre à travers champs, afin de le devancer.

A ces mots, j'entraînai le docteur, fort perplexe, le long d'une haie dont j'avais cru comprendre la ligne directrice, malgré les nombreux détours qu'elle faisait dans les prés. Lorsque j'en fus certain et que je revis de loin la maisonnette et la petite esplanade de gazon sur le bord de la route : — Les gens du pays, dis-je à mon compagnon, sont méfians comme tous les montagnards; notre course détournée a, d'ailleurs, quelque chose d'assez étrange à cette heure : ainsi, promettez-moi, docteur, quoi qu'il arrive, de ne souffler mot, et, comme cet endroit-ci est habité, courbez un peu votre haute taille.... encore! encore! bon, là, suivez-moi.

Nous contournâmes ainsi la maison avec la haie, qui redescendait maintenant vers la route. Sérieusement inquiet, le pétulant docteur était subjugué. Il se laissait conduire. J'aurais pu le mener en laisse, et je vis le moment où il allait marcher quatre à quatre, le sac de Maurice et le sien sur le dos. Je me contentai de le laisser à moitié dans cette position, pendant que j'écartais doucement le feuillage en lui disant : — Chut! Il crut que c'était l'ennemi et me laissa regarder tout à mon aise.

L'ennemi présentait un charmant coup d'œil et faisait on ne peut mieux tableau. Nos deux belles montagnardes étaient toujours assises à la même place, seulement Maurice était à genoux devant elles : à genoux, mais nullement dans une attitude dramatique et avec la pose obligée ; à genoux sur ses deux genoux comme un gracieux espiègle, ou comme un écolier malin à qui l'on a déjà pardonné. Il me conta par la suite qu'ayant paru tout d'un coup sur l'esplanade, avant que les jeunes filles eussent même pu faire mine de se fâcher, il s'était trouvé dans cette position presque sans y penser ; que les ayant vu se sourire entre elles à sa brusque arrivée, il s'était bien vite senti à son aise ; qu'il n'avait point songé à se jeter à genoux dans les règles, ni à leur faire aucune scène de roman, qui les eût peut-être effrayées ; mais qu'au lieu de s'asseoir à leurs côtés comme elles semblaient l'y inviter, il s'était ainsi mis devant elles tout bonnement, pour les mieux voir et pour mieux leur parler ; qu'au reste il ne savait en vérité pas au juste comment cela s'était fait. Que s'étaient-ils dit à eux trois pour commencer ? Maurice ne s'en souvenait pas davantage, et peut-être que pour commencer ils ne s'étaient rien dit, ce qui est le plus facile et souvent aussi le meilleur commencement. Enfin, il avait l'air le plus ingénuement et le plus familièrement établi auprès d'elles. Il prenait leurs mains tour à tour, et elles les lui abandonnaient comme des sœurs à un frère ; mais elles le regardaient beaucoup, et je crus voir qu'elles étaient émues si elles n'étaient pas effarouchées. Il prit encore leurs petites mains dans les siennes, cette fois une main de chacune d'elles en même temps, les joignit, les serra sur son cœur, et voulut les porter à ses lèvres. Comme il me tournait le dos, je ne pus voir s'il y réussit, et je n'ai jamais pu le lui faire dire ; mais, au même instant, les jeunes filles se levèrent, sans avoir aucunement l'air embarrassées cependant, et regardant toujours Maurice avec cette curiosité innocente qui ajoutait un attrait

si naïf à leur éclatante et virginale beauté. Vous le connaissez : Maurice est un fort bel homme ; alors, c'était un des plus remarquables types d'adolescent que j'aie jamais vus : gracieux, noble, élancé : eh bien ! quand elles furent debout, elles me parurent presque aussi grandes que lui ; avec cela, légères et sveltes, le cou dégagé, les cheveux abondans et fins, et une fraîcheur, une transparence de teint qui n'étaient à comparer qu'à l'air pur et au lys des montagnes. Il se mit entre elles deux ; mais comme, en se levant, elles s'étaient un peu séparées, elles avaient tout autant l'air de l'avoir pris au milieu d'elles que lui de s'y être placé. Comment cela se fit : à mon tour je ne pourrais vous le dire ; mais je vis leurs bras de neige, à toutes deux, pendre nonchalamment sur le sien. Ils firent ainsi quelques tours dans le petit verger ; la lune commençait à paraître et, de ses rayons obliques, les suivait doucement sous les arbres, où ils finissaient, tout au fond, par disparaître un moment dans l'obscurité. Après quelques instans, elles dégagèrent leurs bras, mais si doucement, que Maurice m'avoua n'avoir jamais été si délicieusement ému de sa vie. Du reste, ils ne s'étaient presque rien dit, ou se parlaient si bas que je ne les entendais point. Mais, à ce moment, Maurice qui avait peut-être fait servir à deux fins son petit stratagème, à les aborder et à nous quitter, Maurice se mit à dire, assez haut, et d'un accent passionné : — Oh ! que ne suis-je votre frère, que n'êtes-vous mes sœurs, mes deux sœurs bien-aimées, que ne puis-je vivre ici pour toujours dans votre bienheureuse vallée, car cette fois il n'est que trop vrai que j'y aurai perdu ce que je ne retrouverai jamais !

— Eh non ! vous vous trompez, ne dites pas cela, cher Maurice, car si vous l'avez perdu, moi je l'ai retrouvé, et le voilà ! le voilà ! s'écria triomphalement le docteur qui, à la voix de notre ami, s'était redressé soudain de toute sa longueur décharnée et tendait, par dessus la haie, le malencontreux sac au pauvre Maurice déconcerté. Le bon docteur ajouta même en façon de commentaire à mon adresse : — Notre ami était bien capable de vouloir vous faire payer la peur que vous nous avez causée, et de vous laisser vous lamenter encore quelque temps au sujet de votre sac ; vous l'auriez bien vainement demandé à ces dames ou à toute autre personne, puisque c'est moi qui l'avais. Oui, sans moi, notre ami vous jouait un bon tour ; mais je ne suis pas méchant, moi, vous en conviendrez.

Et il ne l'était point, en effet. Je ne pus me retenir cependant de lui donner un grand coup de poing sur le dos, que je mis sur le compte d'une des gaules de la haie : c'est tout ce que je pus faire en faveur de Maurice ; le preste docteur ne m'avait pas laissé le temps de lui mettre le poing sur la bouche ; je l'y aurais appuyé de bon cœur ; mais il s'élança au travers de la haie, et je n'eus plus qu'à passer après lui.

Les jeunes filles furent les premières à se remettre. Voyant le docteur uniquement occupé de replacer le sac sur le dos de Maurice, elles éclatèrent bientôt d'un rire si franc qu'il me gagna : ce fut ma petite part d'intimité avec ces deux belles créatures. A nous quatre, nous reprîmes ainsi quelque belle humeur, et je voulus venir au secours de notre ami.

— Il se fait tard, n'y aurait-il point, demandai-je, quelque maison dans le voisinage où nous pussions passer la nuit ?

L'une des deux sœurs, la cadette je pense, en tout cas la moins grande, la moins belle aussi peut-être, mais la plus blanche et la plus riante, bref, ce fut celle-là qui répondit :

— Il n'y a que notre maison, dit-elle sans avoir l'air de s'adresser précisément à personne : les villages sont assez éloignés ; mais mon père et ma mère qui sont partis ce matin pour la montagne reviendront ce soir.

— Merci, merci, ma brave demoiselle, interrompit le docteur : je ne doute pas que vos parens ne fussent assez bons pour nous arranger quelque part un gîte, soit dans la maison, soit dans ce petit bâtiment séparé que voilà ; je suis même certain qu'on y serait très-bien couché, fût-ce sur du foin, et que j'y dormirais comme dans mon lit. Ce ne serait pas la première fois, car je suis un vieux coureur de montagnes. Mais la lune nous éclaire, nous pouvons faire encore une ou deux lieues, et il le faut absolument : sans cela, nous aurions demain une trop forte journée ; je dois ménager mes bonnes jambes, sans parler, ajouta-t-il avec son sourire de satisfaction intime, sans parler de celles de ces messieurs.

A ces mots, il sauta lestement de l'esplanade : j'avais fait ce que j'avais pu ; je le suivis.

(La fin à un prochain numéro.)

CHARLES AUTIGNY.

QUELQUES MOTS

SUR

M. AUGUSTE JAQUET.

La révolution vaudoise du 14 février avait déjà enlevé à la vie politique M. Auguste Jaquet, ancien président du Conseil d'Etat du canton de Vaud : un coup parti de plus haut, ou, du moins, plus directement d'en haut, l'a enlevé, le 11 octobre dernier, à la vie de ce monde. Nous venons bien tard enregistrer dans la *Revue Suisse* cet événement douloureux ; mais quelque rapidement que se renouvelle, sous nos yeux, la figure de ce monde, ni le souvenir de M. Jaquet, ni le sentiment de sa perte ne sont encore affaiblis à tel point que nous puissions étonner personne en consacrant aujourd'hui quelques lignes à cette honorable mémoire.

M. Auguste Jaquet était né à Paris en 1802. Fils unique, et appelé à jouir d'une position indépendante, il fit ce que ne font pas toujours ceux à qui semble réservé un avenir plus sévère : il travailla comme s'il avait eu sa fortune à faire et son pain à gagner. Dès ses premières années il fut accoutumé à considérer le travail comme le devoir de tout homme et la vie comme une affaire sérieuse. Le besoin d'être en règle, d'être dans l'ordre, fruit de son éducation peut-être, était si bien d'accord avec sa nature qu'on eût pu croire qu'il lui était inné. Sa vie intérieure n'était pas moins que sa vie extérieure un objet, pour lui, de surveillance et de discipline. Les journaux qu'il a laissés font connaître avec quel soin, dès sa première jeunesse, il s'étudiait lui-même, avec quelle loyale sévérité il se demandait compte de l'état de son âme et du cours

de ses pensées ; et nous avons compris que ce désir ardent et soutenu d'être irrépréhensible au dedans ainsi qu'au dehors l'ait prédisposé de longue main à recevoir les enseignemens de l'Evangile, qui suppose ce désir ou qui le fait naître.

Après des études consciencieuses, faites en Allemagne et à Paris, M. Jaquet, de retour dans sa patrie, en étudia soigneusement les intérêts et se prépara d'une manière directe aux travaux de l'administration. Sans chercher les regards (rien n'était plus éloigné de son caractère), il ne tarda pas à les fixer ; sa précoce aptitude aux affaires et le talent de la parole l'avaient indiqué aux suffrages de ses concitoyens, à une époque de rénovation qui, bien que révolutionnaire à son début, n'avait rien de révolutionnaire dans ses tendances et dans son esprit. Membre du Grand Conseil en 1831, il entra en 1832 au Conseil d'Etat; personne, avant lui, n'avait été appelé aussi jeune à faire partie de ce corps. Auguste Jaquet n'avait rien de jeune que l'ardeur, la facilité, l'espérance. Tout le reste, chez lui, appartenait à l'homme fait.

Le nouveau conseiller d'Etat méritait au plus haut degré ce titre d'homme positif dont on affecte aujourd'hui de faire tant de cas, et dont néanmoins on est si prodigue. En toutes choses, il s'enquérait soigneusement des faits ; les constater, les bien connaître, les mesurer exactement était un besoin de son esprit, et surtout de sa conscience. C'est par loyauté qu'il était infatigable dans l'investigation, et qu'il ne se prononçait sur aucune question que lorsqu'il se croyait suffisamment informé. L'économie politique avait été l'un des principaux objets de ses recherches, et peu d'hommes, dans les conseils dont il faisait partie, possédaient sur cette matière des renseignemens aussi sûrs et des connaissances aussi étendues : c'est de quoi ses adversaires eux-mêmes convenaient sans difficulté ; mais cette étude, où l'avait moins engagé la curiosité que l'amour du bien public, était loin d'absorber toutes ses pensées. Toutes les sciences relatives au gouvernement et à l'administration l'intéressaient à proportion de la dignité de leur objet ou dans la mesure de leur importance pratique. Libre de l'emploi de son temps, il eût peut-être préféré à toute autre étude celle des sciences morales. Témoin, comme nous l'avons été, de l'attention sérieuse qu'il donnait aux questions ecclésiastiques, religieuses et pédagogiques, et confident de quelques-uns des travaux où l'engagèrent les questions de cet ordre, il nous est permis de le compter au nombre de

ces esprits bien faits, de ces intelligences complètes, pour qui la vie est un tout, l'homme une unité, et qui ne savent ni dédaigner, ni omettre, ni considérer isolément aucun des intérêts ni aucun des élémens dont se compose la vie humaine.

C'est dire en même temps que cet esprit si positif ne voyait dans l'étude des faits qu'un moyen de s'élever aux idées. Cet homme de pratique, ennemi des systèmes, ne l'était pas de la théorie; il avait même d'autant plus de courage et de liberté dans la pensée, qu'avant de résumer, de généraliser, il avait observé longtemps : mais cette liberté et ce courage avaient pour principe une admirable candeur. Il pouvait tenir à son opinion, avoir peine à s'isoler de son point de vue, après s'y être lentement, laborieusement enraciné; mais personne n'avait moins de peur de la vérité, ni ne reculait moins que lui devant les conclusions distinctement aperçues de prémisses librement acceptées; l'idée de les répudier ou de les éluder ne lui fût jamais venue; et si son nom se trouve officiellement attaché avec d'autres à des mesures politiques où la conséquence et le respect du droit fédéral n'ont pas obtenu un hommage complet, ce que nous connaissons de lui nous permet d'affirmer que ses inspirations personnelles l'eussent éloigné des chemins tortueux où le radicalisme entraînait, sans qu'ils sussent comment, les gouvernemens les plus modérés et les hommes d'état les plus sages. Les principes ont besoin du secours des événemens, et ce secours ne leur a pas manqué.

Cet administrateur austère, qui cherchait patiemment la vérité à travers des monceaux de chiffres, aimait vivement la littérature et les arts, dont il faisait, au sein de sa famille, et d'un petit cercle d'amis, le charme de ses rares loisirs. On se souvient qu'il présida, en 1842, la réunion de la Société helvétique de musique au chef-lieu du canton de Vaud : un mois plus tard, il présida, à Lausanne aussi, la Société suisse d'utilité publique. Ce double honneur était décerné encore moins à sa position éminente dans l'état qu'à la distinction connue de son esprit et à cette libéralité d'intelligence, qui l'associait d'une manière cordiale à toutes les applications, à tous les développemens des facultés humaines.

Il faut dire aussi qu'il était naturellement appelé à de telles fonctions par ce même talent de parole qui servait si bien, dans les assemblées politiques, ses opinions et son patriotisme. Ce n'est pas qu'une élocution aisée, claire, abondante et surtout naturelle soit

rare dans la patrie de M. Jaquet; mais l'extrême et toujours élégante facilité de sa diction eût été partout remarquée. Son éloquence était celle d'un homme d'état et d'un homme du monde, nette, positive, directe, sans emphase, sans apprêt, mais uniquement composée d'élémens purs et choisis, et révélant, par l'ingénieuse variété des tours et des nuances, cette culture que ne donnèrent jamais ni la société sans les lettres, ni les lettres sans la société. Il est pourtant des temps et des lieux où cette élégance, bien qu'unie au plus parfait naturel, éveille les préventions et la défiance; combien de gens d'ailleurs pour qui l'éloquence n'est autre chose qu'une parole audacieuse et indisciplinée, « le corps qui parle au corps », la passion provoquant la passion! mais, à l'honneur de l'auditoire habituel d'Auguste Jaquet, sa parole, réglée par la raison et par les bienséances, était accueillie et goûtée; et si quelque chose eût donné prise ou prétexte à la critique, c'eût été l'excès même de sa facilité, et non l'inaltérable pureté de son langage.

On pardonnait moins à M. Jaquet une certaine froideur dans les manières, une certaine brusquerie dans le ton, qui donnaient beau jeu aux hommes de parti pour révoquer en doute la libéralité de ses sentiments et de ses opinions, et pour attacher à son nom l'épithète d'*aristocrate* avec celle de *doctrinaire*. Toute sa vie prenait sa défense; mais dans les jours qui précèdent ou qui suivent les révolutions, qu'est-ce que toute une vie? toute une vie consacrée au bien vaut-elle une poignée de main donnée à propos? Trop pur d'intention pour se croire soupçonné, Auguste Jaquet resta ce que la nature l'avait fait. Ce défaut de la cuirasse était le seul; partout ailleurs il était invulnérable : le glaive n'hésita pas longtemps. Aujourd'hui encore, pour combien de gens, au canton de Vaud, l'homme d'état le plus sincèrement libéral ne passe-t-il pas pour avoir été un aristocrate et un ennemi de l'égalité? On prétend que la tombe a ses immunités, et qu'on est juste envers les morts; mais la foule (car je ne parle pas de ceux qui ont connu Auguste Jaquet) le traite à peu près comme s'il vivait encore.

Pour la haine, comme pour l'amour, toute idée, tout système a besoin d'un type visible et revêt un nom personnel. Auguste Jaquet, pour un grand nombre d'individus, était le nom propre, la personnification d'un parti, je dis mal, d'une école, à laquelle, pendant quinze ans, le pays parut avoir confié ses destinées. La devise de cette école était la liberté dans l'ordre et la civilisation

par les lumières. Ses chefs se croyaient suivis d'un peuple entier : quand ils se retournèrent, ils ne virent personne. L'*école* avait négligé de se faire *parti* ; ce rôle abandonné fut recueilli par d'autres; un parti, cultivant des idées ou des instincts plus populaires, se forma au cœur même de la population, grossit, serra ses rangs ; et à la première occasion (car, les temps étant mûrs, une occasion en vaut une autre), le parti détrôna l'école.

On a douté que M. Jaquet connût très-bien *les hommes* ; mais pour *l'homme* c'est autre chose ; il le connaissait à fond. De là son dédain pour la popularité, à qui son incorruptible droiture n'a jamais fait le sacrifice d'un geste ni l'aumône d'un mot. D'ailleurs les sentiments vrais s'étalent peu; ils se contiennent bien plutôt et s'enveloppent de réserve. M. Jaquet, dont l'âme n'était pas seulement bienveillante, mais essentiellement affectueuse, traduisait ses sentiments en actions, rarement en paroles. A le voir, vous eussiez pu croire quelquefois qu'il était faiblement atteint de ce qui vous touchait; mais, au bout de plusieurs jours, de plusieurs semaines, un fait inattendu venait vous révéler qu'il vous avait bien écouté, bien compris, qu'il avait fait de votre affaire la sienne, et que, sans mot dire, il vous avait servi. De toutes les *démonstrations* dont le monde est si avide, celle-ci sans doute est la meilleure; mais c'est peu qu'on nous serve, si l'on ne nous caresse, et M. Jaquet se contentait de servir. Mais il le faisait si souvent et si volontiers qu'il y a beaucoup de gens pour dire (s'ils ne l'ont pas oublié) ce qu'il y avait de solide et de profond dans sa bonté. Quant à ceux qui ont joui de son intimité, ils attesteront avec émotion qu'il n'y eut jamais d'ami plus fidèle.

Auguste Jaquet aimait sa patrie comme, dans cet âge de cosmopolitisme, quelques-uns savent l'aimer encore; et à mesure qu'il fut plus utile à son pays (admirable loi de notre nature!) il l'aima davantage. Comme tous les cœurs nobles et les esprits élevés, il aimait la liberté. Il l'eût aimée sans y croire, mais il croyait en elle. Ce n'est pas à la légère que nous lui rendons ce témoignage ; un sincère amour de la liberté ne fut jamais chose vulgaire ; aujourd'hui même, on en peut dire ce que Lafontaine a dit des véritables amis : « Rien n'est plus commun que le nom, rien n'est plus rare que la chose; » et il me semble que rendre cette justice à M. Jaquet, c'est le ranger dans une classe d'êtres en quelque sorte exceptionnels. Oui, Auguste Jaquet aimait la liberté comme peu

d'hommes l'ont aimée; il y croyait comme peu d'hommes y croient. Il l'aimait, il y croyait en chrétien; car il était chrétien. La semence de la vérité évangélique, répandue de bonne heure dans ce cœur simple et dans cet esprit droit, y avait jeté de profondes racines. Il avait beaucoup examiné, beaucoup prié, peu discouru; sa foi était bien à lui; elle était réfléchie comme celle d'un homme, naïve comme celle d'un enfant. Sans rien étaler, sans rien dissimuler, il avait fini par faire dire de lui « qu'il était aussi de ces gens-là. » C'était pourtant moins « son langage » que sa vie qui le faisait connaître; sa foi se trahissait par ses œuvres comme une fleur par ses parfums. On a pu savoir pendant sa vie, on a mieux connu depuis sa mort avec quel respect attentif il méditait les Ecritures, avec quel soin pieux il en recueillait les paroles pour les appliquer à sa position et les imposer à sa vie. Une prière est presque la dernière parole qu'il ait prononcée, et l'extase de l'adoration a brillé dans son dernier regard.

Auguste Jaquet aimait toutes les libertés, mais celle-là surtout à la destruction de laquelle nous voyons aujourd'hui concourir tant d'efforts. Nous l'avons assez connu pour pouvoir assurer que ce noble cœur eût été brisé de voir ce que nous avons vu. Six semaines de plus de cette vie terrestre eussent été pour lui six semaines d'une amère douleur. Il est mort le jour même qu'il avait fixé pour son retour au pays, auquel, sans exception des mauvais jours, il avait consacré son existence. Le même journal qui annonça sa mort renfermait un dernier témoignage de son patriotisme et de sa bonté : c'est un article consacré à la défense de quelques employés, à qui une mesure sévère venait de retrancher une partie des avantages de leurs places.

Il est des douleurs trop intimes pour n'être pas sacrées : respectons-les par notre silence. Mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'il n'est pas un cœur honnête, pas un ami du pays, à qui la mort de M. Jaquet n'ait causé un douloureux regret. On dit beaucoup aujourd'hui qu'il n'y a plus d'hommes nécessaires; mais la vertu, le talent, le savoir, seront toujours nécessaires; et celui qui emporte avec lui dans le tombeau tout cela, et des années de travail et de consciencieux services, ne sera pas sans doute si aisément remplacé; il était *nécessaire,* du moins à ses amis, et il est juste qu'ils le pleurent.

A. Vinet.

DE QUELQUES
HISTORIENS SUISSES CONTEMPORAINS.

Une feuille renommée, qui s'est rendue souvent l'organe des attaques auxquelles, depuis un certain nombre d'années, la nationalité suisse est exposée du côté de l'Allemagne, la *Gazette universelle d'Augsbourg*, reconnaissait elle-même, naguère encore, dans l'activité qui préside en Suisse aux recherches et aux travaux historiques, une protestation concluante contre l'hostilité systématique avec laquelle certains publicistes allemands semblent vouloir refuser à notre pays, au profit du grand corps germanique, le droit et la possibilité d'une existence nationale indépendante. Assurément cette forme de défense serait l'une des plus dignes et des plus respectables qui soit à l'usage d'un peuple; mais le mouvement qui se manifeste actuellement en Suisse dans les études historiques, tient à des causes plus générales et plus profondes. Nous n'avons pas à les examiner ici; la plupart d'entre elles sans doute sont présentes à l'esprit de nos lecteurs; il nous suffit de rappeler en passant que les recherches sur le passé de notre patrie se développent parallèlement dans la Suisse française et dans la Suisse allemande : or, il ne viendra certainement à l'esprit de personne de prêter, à la *Société d'histoire de la Suisse romane*, des inquiétudes à l'endroit des prétentions qui se trahissent çà et là dans les chaires académiques et dans les journaux de l'Allemagne, ou les préoccupations jalouses d'une nationalité menacée. Toutefois il ne peut être sans intérêt de connaître le jugement porté par un journal aussi distingué sur quelques-uns des récens travaux qui ont pour objet les

plus importantes périodes de l'histoire helvétique. Aujourd'hui c'est sur deux historiens appartenant à la Suisse allemande que nous avons à dire quelques mots après la Gazette d'Augsbourg : il pourra plus tard être question de ceux qui nous touchent de plus près.

En choisissant pour thème l'histoire des campagnes de Charles-le-Hardi, M. de Rodt, le premier des écrivains dont nous avons à parler, s'est acquis la reconnaissance de tous les amis de notre histoire nationale. Le procès qui s'est ouvert assez récemment autour des grands noms de Charles de Bourgogne et de Nicolas de Diesbach, n'est point encore suffisamment instruit. Après les lettres si sagaces de M. de Gingins, qui ont ébranlé chez plusieurs la foi à la tradition nationale sur la guerre de 1475, et jeté quelques ombres sur le brillant récit de Jean de Muller, on devait désirer d'entendre une voix sortie du camp opposé : il appartenait à un patricien bernois de plaider la cause de Berne, comme il avait appartenu au savant descendant de l'un de ces chevaliers, tombés pour la défense héroïque de leur pays, de plaider la cause du comte de Romont et de la patrie de Vaud, victime de l'ambition de ses voisins allemands, ou tout au moins de la politique cauteleuse de Louis XI. Quel sujet plus attachant d'ailleurs que la chute de ce duché de Bourgogne, qui aurait pu devenir entre la France et l'Allemagne ce qu'a dû être la Pologne entre l'Allemagne et la colossale puissance du nord? Et quel intérêt n'offrira pas toujours le tableau de cette époque où l'acteur principal fut Charles-le-Hardi, l'une des figures les plus poétiques et les plus populaires assurément du moyen-âge à son déclin!

Charles, dans cette lutte où nous sommes si accoutumés à le croire l'agresseur, ne peut plus guères maintenant, aux yeux sévères de l'histoire, apparaître que dans une position de légitime défense. L'ardeur conquérante des Suisses les pousse sur l'Alsace et la Franche-Comté, et Louis XI, avec son habileté consommée, se sert d'eux, sans qu'ils s'en doutent, pour parvenir à un but auquel sa vie tout entière a été consacrée. Louis XI est le protagoniste toujours actif, mais invisible, de ce grand drame : lui seul sait ce qu'il veut, et peu lui importent les moyens qu'il emploie pour arriver au terme de ses efforts. Il hait le duc de Bourgogne d'une haine inspirée à la fois par son ambition et par l'antipathie naturelle qui devait exister entre le caractère généreux d'un prince chevaleresque, et celui d'un roi qui subordonnait tout à sa politique. On le voit manœuvrer avec les puissans de son époque (parfois même avec ses ennemis) comme avec les pièces

d'un échiquier; la victoire ne pouvait lui manquer : c'était l'intelligence froide et égoïste aux prises avec la force désordonnée et guerrière, la politique moderne en lutte avec la pensée du moyen-âge. Le duc de Bourgogne nous inspire un intérêt compatissant ; sous les traits un peu rudes de cette héroïque figure, on devine la noblesse de l'âme. L'irrésistible vaillance des Suisses est peut-être dans cette guerre, la seule chose que nous puissions admirer en eux sans arrière pensée; quant à l'empereur Frédéric IV, avec son avide duplicité, et Sigismond d'Autriche, avec sa prodigalité ruineuse et son étourderie princière, ce sont des personnages secondaires auxquels, dans ce grand débat, l'attention s'arrête à peine.

Du reste, si l'habileté de Louis XI l'élève au-dessus de ses alliés comme de ses adversaires, on peut dire que l'habileté de Berne l'élève aussi au-dessus de ses confédérés. Si quelques-uns de ses hommes d'état agirent dans le sens de la France, ce ne fut pas seulement parce qu'ils étaient aveuglés par l'or et les insidieuses promesses de Louis XI, mais parce qu'ils voulaient agrandir la position politique de leur patrie. Parmi eux, c'est peut-être à l'avoyer Nicolas de Diesbach, tombé dans la campagne de 1475, que la Suisse est surtout redevable d'avoir été élevée au rang d'une puissance européenne. C'est lui qui fut l'artisan principal du traité avec la France; la politique de cet homme d'état habile, élevé à la cour de Louis XI, devait l'emporter sur la probité loyale du noble Boubenberg, qui eut à supporter l'humiliation de se voir éloigné du conseil de la république, jusqu'au moment où tout fut consommé. Les patriciens de Berne furent de dignes adversaires du chevaleresque duc de Bourgogne; leur héroïsme est à la hauteur de leur ambition.

Le premier volume de l'ouvrage de M. de Rodt, le seul qui ait paru jusqu'ici, ne raconte que les préludes de la lutte. Puisé entièrement aux sources originales, et dans les manuscrits contemporains, il se fait remarquer par le caractère de vérité et de vie de la narration. Nous rendons particulièrement le lecteur attentif au fragment où se trouve dépeint le train de cour et la vie militaire de Charles, ainsi qu'au récit du procès du gouverneur bourguignon, Pierre de Hagenbach, dans lequel les Suisses, en dépit des formes solennelles d'une procédure publique et orale, commirent un véritable meurtre juridique [1].

[1] On sait que le tribunal exceptionnel (cour maléfique) devant lequel fut traduit le malheureux gouverneur du Ferettois, était composé en bonne

Le dernier rejeton d'une souche patricienne déjà honorablement connue dès les guerres de Bourgogne (Hans Tillier était préposé à l'artillerie, au siége de Grandson), M. le landamman Antoine de Tillier a présenté, dans son *Histoire de la république helvétique*, le tableau d'une époque bien courte, mais pleine d'importance pour les destinées de la Suisse. L'enfance de l'écrivain s'est passée au milieu des tempêtes politiques qui amenèrent la ruine de l'ancienne Helvétie : à peine âgé de dix ans, il assistait à la chute déplorable du ruineux édifice élevé à la place de la fédération des treize cantons. L'ouvrage de M. de Tillier offre ainsi le résultat des impressions de la jeunesse de son auteur, complétées par les renseignemens des contemporains mêmes des évènemens, et par les expériences de la maturité de l'homme d'état.

Que l'organisation politique de la vieille Suisse ne fût plus tenable, cela ressort de la manière la plus concluante du spectacle même de sa ruine. La force de résistance opposée par elle aux attaques du dehors, fut si faible, qu'il est à peine permis de mettre en doute que sa vitalité ne fût alors très-près d'être entièrement épuisée. L'état intérieur de chaque canton était aussi précaire, que le lien fédéral entre eux était lui-même relâché. Les cantons où la primitive constitution démocratique s'était maintenue, se trouvaient à peu de chose près au même degré de culture, qu'aux jours où ils avaient conquis sur l'empire leur indépendance; dans les autres, les villes régnaient avec plus ou moins d'arbitraire sur le peuple des campagnes, réduit à la condition de sujet. Démocraties, bourgeoisies privilégiées, aristocraties, tout cela formait l'agglomération multiforme de la confédération helvétique. En dehors des petites démocraties catholiques, la constitution des autres cantons sanctionnait une foule de monopoles et de priviléges de toute espèce qui pesaient d'autant plus lourdement sur les classes sujettes, que le souvenir de l'égalité primitive ne s'était point évanoui du milieu d'elles. L'exécution capitale d'une sorcière dans le canton de Glaris, en 1782, et la mise à prix de la tête d'un écrivain qui avait réclamé contre ce jugement barbare, témoignent de l'état social d'une portion de la Suisse dans un siècle qui a eu la prétention de s'appeler le siècle de la philosophie. Comparé à celui des petits oligarques d'au-

partie de juges dévoués à la faction anti-bourguignonne. Dans la même journée, l'infortuné Hagenbach fut appliqué à la torture, jugé, condamné, et décapité aux flambeaux, sur les remparts de Brisach, au milieu d'un immense concours de peuple. (Voyez *Lettres sur la guerre des Suisses*, par M. le baron de Gingins Lasarraz).

tres cantons, le gouvernement du patriciat bernois avait un caractère grandiose, et les classes exclues du pouvoir jouissaient ici d'une somme remarquable de bien-être matériel; mais d'étonnans abus n'en étaient pas moins sanctionnés par un usage imprescriptible, et la bourgeoisie tenue en tutèle ne supportait qu'avec humeur cette situation secondaire. L'intelligence n'était nullement un titre à la considération: dans les pays aristocratiques elle était tenue pour dangereuse, dans les démocraties pour inutile.

« Ainsi, selon l'expression du sage Rengger, les constitutions cantonales, dans leurs deux formes extrêmes, avaient laissé la Suisse, environnée comme elle l'était des nations les plus civilisées, à un degré médiocre de culture, et depuis assez longtemps nous n'étions plus même au niveau de ces peuples que, dans l'orgueil de nos illusions républicaines, nous nommions les esclaves des rois. Il était réservé à l'époque révolutionnaire de trahir toute notre faiblesse : dans cette période où les hommes les plus distingués de tous les partis s'essayèrent tour-à-tour à la direction des affaires, il ne s'en trouva pas un seul qui fût capable de maîtriser les événemens, ou seulement de lutter avec eux. Dans nos institutions antérieures, on avait abandonné à la combinaison et à de prudens calculs, une foule de choses qui ne peuvent être que l'œuvre du temps : on ne s'aperçut que trop tard de l'erreur commise, alors que des situations nouvelles réclamaient des moyens inaccoutumés, et qu'il ne suffisait plus, pour diriger le navire, de l'abandonner au cours régulier du fleuve.»

Avec tout cela, le peuple, dans l'ancienne Suisse, se sentait en général heureux. Les gouvernans étaient économes, les impôts modérés; on n'avait point de courtisans, peu d'employés et pas de soldats à nourrir; la justice, sans être une justice-modèle, était au moins populaire, et, dans la plupart des cas, s'exerçait d'une manière sommaire; les avocats et les scribes n'avaient pas obstrué toutes les avenues du corps social. Le service militaire étranger offrait une sorte de dérivatif pour le surplus de la population et pour les hommes corrompus : celui qui restait au pays avait du pain, et s'il savait se faire bien venir des maîtres, il pouvait obtenir quelque petit emploi qui, dans son village, l'entourait de considération.

Aussi, lorsque les Français apportèrent en Suisse, à la pointe de leurs baïonnettes, *la liberté* et *l'égalité*, il arriva qu'un fort petit nombre se réjouirent de ce présent, que beaucoup le repoussèrent avec horreur, et que la majorité ne toléra qu'à contre cœur ces nou-

veautés *imposées* par l'étranger. Lorsque, le 12 avril 1798, Bodmer ouvrit à Aarau la réunion des députés de dix cantons, Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Léman, Lucerne, Oberland, Schaffhausen, Soleure et Zurich, il put à bon droit comparer la confusion et le désordre que présentait cette assemblée avec la dissolution générale de la patrie Suisse. Hélas! cette confusion était aussi la juste image de celle qui devait régner pendant toute la durée de la république helvétique. Une vacillation perpétuelle, une lutte stérile pour arriver à l'indépendance, en s'appuyant tantôt sur un parti, tantôt sur l'autre, caractérisent cette période de cinq années, pendant laquelle on vit le gouvernement helvétique, semblable à un pauvre heimathlose, se réfugier tour-à-tour d'Aarau à Lucerne, et de Berne à Lausanne, avec tout son appareil de directeurs, de représentans, de sénateurs, de comités, de conseils, de commissions, de chanceliers et de faiseurs de phrases de toute espèce, et épuiser ses forces dans quatre refontes de la constitution, correspondant trop fidèlement aux rénovations politiques de la France contemporaine. A l'aide des Français il avait été fort aisé de détruire : la reconstruction était plus difficile, et l'organisme de la république helvétique, résultat lui-même de la puissance étrangère, manquait de toute force génératrice. Auprès de la grande majorité du peuple, ce régime ne fut jamais populaire, autant à cause de sa faiblesse qu'à cause de la tache primitive de son origine. Son caractère étranger, l'avidité de ses patrons et de ses protecteurs français, les nominations nouvelles, les traitemens considérables que ces pères de la patrie se décernaient généreusement à eux-mêmes, la manie des discours, des publications et des décrets, les angoisses de la guerre enfin, tout cela lui attira des haines, des railleries et des mépris que purent seules réduire au silence les baïonnettes françaises. A la gloire héroïque de la Vendée suisse, on n'eut pas à opposer comme la France les trophées des armes républicaines. Des idées pour la plupart empruntées, un patriotisme costumé à la française, un enthousiasme véhémentement soupçonné d'avoir pour principe des motifs intéressés, ne pouvaient certes contrebalancer l'attachement aux noms anciens, à de vieilles habitudes et à des préjugés invétérés. Il ne servit à rien d'inviter les poètes et les compositeurs officiels à célébrer l'inauguration de la liberté nouvelle : le peuple préféra chanter des couplets ironiques et des fescennes railleurs.

Les talens isolés, quelque remarquables qu'ils fussent, ne purent suffire à effacer ce caractère d'impuissance du gouvernement helvé-

tique. Plusieurs de ses membres avaient joué autrefois, dans les cours des princes, des rôles importans : ainsi La Harpe à Pétersbourg, Glaire à Varsovie, Secretan dans les Pays-Bas; d'autres avaient acquis de la réputation dans le monde des affaires ou de la science; quelques-uns montrèrent plus tard, dans des temps moins agités, une véritable vocation d'hommes d'état; — tous échouèrent dans leurs tentatives de retenir le rocher de Sisyphe de la république helvétique.

Il ne saurait être question de suivre ici le cours des événemens pendant la période qui s'étend d'avril 1798 à mars 1803. Comme partout dans les révolutions, il y avait, en Suisse, trois partis : les partisans du passé (fédéralistes, aristocrates, anciens fédéralistes), les novateurs (patriotes, centralistes, unitaires), et les modérés (nouveaux-fédéralistes, fédéralistes-républicains). — Tour-à-tour on les vit se succéder au pouvoir, jusqu'à ce que l'agitation, excitée et nourrie par les Français, fût montée à un tel degré que rien ne sembla pouvoir la conjurer, si ce n'est la parole souveraine d'un maître. Ce maître ce fut le premier consul, — cette parole ce fut l'acte de médiation. Les négociations qui amenèrent ce résultat firent éclater la pénétration de génie, et l'admirable intelligence avec lesquelles Napoléon comprenait l'état et les intérêts de la Suisse, en même temps que la politique intéressée qui présida, au profit de la France, à sa souveraine intervention.

C'est cette période, si riche en contrastes et si fertile en enseignemens historiques, dont M. de Tillier a présenté le tableau dans un livre remarquable, où il se montre parfaitement qualifié pour traiter un sujet des plus difficiles, et qui réveille à chaque pas les questions mêmes de notre temps, aussi bien que les énigmes de l'avenir.

Ch. B.

POÉSIE.

PETIT OISEAU.

L'hiver sur la pâle nature
Etend son manteau de frimats.
Petit oiseau craint la froidure
Et va chercher plus doux climats.
Sur le rameau couvert de neige,
Son nid tremble au souffle des vents....

Petit oiseau, Dieu te protège!
Mais reviens à nous au printems!

Quand tu chantais dans le bocage,
Tes accents instruisaient le cœur.
Dans ton simple et joyeux langage
Tu nous disais le Créateur.
Mais tu veux passer la montagne....
Bien loin tu vas porter tes chants!

Petit oiseau, Dieu t'accompagne!
Mais reviens à nous au printems!

Au captif maudissant sa chaîne
Vole, annoncer la liberté!
Va lui dire: « Il est pour ta peine
Un port béni, l'Éternité.
Là, plus de maux, plus d'esclavage
Pour la victime des méchans! »

Petit oiseau, Dieu t'encourage.....
Mais reviens à nous au printems!

Si tu vois rouler sur la terre
Au milieu du sang et des pleurs,
Le char lugubre de la guerre
Et son cortége de malheurs;
Aux pauvres peuples qu'il déchire,
Crie: « Aimez-vous, il en est tems! »

Petit oiseau, que Dieu t'inspire.....
Mais reviens à nous au printems!

Fx. C.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

JANVIER.

Ce n'est pas seulement en Suisse que le jour de l'an a mêlé des couleurs sombres à celles dont il se pare ordinairement : il l'a fait aussi à Paris, où il déploie tant d'efforts, tant d'invention et de luxe pour satisfaire les yeux, du moins, s'il ne peut satisfaire le cœur. Hélas! oui, ici comme ailleurs, l'année qui finit et l'année qui commence se sont saluées avec beaucoup moins d'appareil et d'en-train, peut-être aussi avec moins d'espoir que de coutume. Le mauvais temps, d'abord, était une raison générale de ne pas sortir et de ne pas courir les magasins, qui redoublent alors de somptuosité, d'élégance et d'amorces pour les promeneurs; la mauvaise fortune en était une autre pour bien des personnes qui n'étaient ainsi pas trop fâchées d'avoir la première raison pour se consoler de la seconde, ou pour la dissimuler. Ce n'étaient, de toutes parts, que plaintes des marchands sur la stagnation du commerce, sur le petit nombre des acheteurs. La crise financière a causé plus d'une grande ruine, publique ou secrète, et une foule de petites, car les pauvres même, saisis de la fièvre de l'agiotage comme les riches, avaient fait passer leur léger pécule de la caisse d'épargne à la Bourse, où ils l'ont vu s'envoler tout à coup sur les ailes vaporeuses des chemins de fer; enfin, ceux qui n'avaient pas perdu leur argent ne l'avaient cependant plus disponible, des capitaux énormes ayant été transformés en actions et retirés par là subitement de la circulation habituelle. Quoiqu'on y aille à présent avec plus de retenue, sinon avec plus de prudence et de sécurité, la fièvre dure encore; on

tâche de se rendre compte du mal, de sa nature et de sa marche, afin de détourner une crise plus grande; mais on l'observe plutôt qu'on n'en est maître, il n'est pas guéri. Des actions qui avaient monté rapidement jusqu'à trois et quatre cents francs au dessus du pair, ont fléchi non moins vite jusqu'à ne plus dépasser celui-ci que d'une centaine de francs; la crise passée, elles ont remonté sensiblement, surtout depuis la reconstitution du ministère anglais; mais des personnes fort au courant s'attendent à ce qu'elles redescendront même au pair, pour remonter définitivement alors avec solidité. Et tout ceci encore subordonné aux événemens graves, s'il venait à en surgir. C'est le cas de dire : Heureux ceux qui, n'ayant point tant d'argent, n'ont au moins pas tant de souci de ce côté ! Si ne voilà pas un beau prêche, nous renonçons à faire des sermons; aussi bien n'est-ce pas notre métier. Mais il manquerait quelque chose à notre chronique si nous ne disions pas ce qui s'est passé lors de l'adjudication des derniers chemins de fer : on verra à quel point tout ceci agite encore le public; cette scène a été un des principaux incidens du mois passé.

La cour et les abords du ministère étaient obstrués, envahis par la foule, qui s'y était portée pour savoir plus vite le résultat. La seule compagnie qui se présentait ayant demandé d'abord un maximum de jouissance un peu au dessus de celui auquel le ministre s'était arrêté, l'adjudication fut ajournée au milieu d'une agitation incroyable, dont un journal retraçait ainsi le tableau :

« Chacun s'est précipité, et la foule brisant la porte-croisée du vestibule dont on avait eu l'imprudence de n'ouvrir qu'un battant, s'est élancée vers la rue; les uns ont enfourché des chevaux de main que l'on tenait prêts; le plus grand nombre sont partis en voiture, les moins pressés à pied.

» Les sergents de ville placés aux abords, ont eu beaucoup de peine à mettre de l'ordre dans le défilé. Il ne s'agissait pas ici de faire entendre raison à de pacifiques dilettanti sortant du Théâtre-Italien ou de l'Opéra; c'était à la Bourse qu'on courait et chacun voulait arriver le premier. Aussi quelle nouvelle contrariété lorsqu'arrivés aux guichets des Tuileries, il a fallu défiler au pas, selon l'ordonnance.

» Mais déjà la nouvelle était connue. On a calculé, d'après des montres bien réglées, observées à la fois au ministère et à la Bourse, que cette nouvelle y était arrivée en trois minutes, et la distance est de près d'une demi-lieue. Comment ce miracle s'est-il opéré? On a parlé de signes télégraphiques convenus; on a dit que des hommes, apostés à distance, s'étaient relayés. Nous ne discutons pas sur les moyens, nous constatons le fait.

» C'était du reste un spectacle curieux que celui qu'offrait le perron de la Bourse, à partir de trois heures moins un quart, heure à laquelle on espérait connaître le résultat. Plus de quatre mille personnes étaient étagées sur les marches, toutes l'œil fixé du même côté; toutes discutant sur un même sujet, toutes animées d'un même sentiment : l'amour du gain.

» Cependant à la première annonce qu'il n'y a pas d'adjudication pour Lyon, les groupes commencent à se former, on discute la situa-

tion créée par cet incident; que va-t-il advenir de ces éventualités, de ces promesses, de ces primes qu'on se disputait avec ardeur il n'y a qu'un moment?

» On a à peine eu le temps d'émettre vingt avis contradictoires, que l'on apprend que la compagnie Colbert soumissionne Creil à trente-six ans. Le chemin échapperait-il à M. de Rothschild? sur ces doutes, on descend de 740 fr. à 720 francs; presque aussitôt, on apprend que M. de Rothschild est adjudicataire, mais il a été forcé d'abaisser son chiffre à vingt-cinq ans. Nouvelle baisse : le Nord descend à 700 fr.; cependant on le relève à 705, 710; on le donne de nouveau à 705, et lorsque la cloche sonne, il est à 715 fr.

» La foule cependant est longtemps à se séparer : on discute sur ce résultat qui trompe tant d'espérances; on s'inquiète surtout de ce qui va advenir du chemin de Lyon.

» Il y a eu un moment où tous les alentours de la Bourse étaient tellement encombrés de voitures de toute espèce que la circulation y était devenue impossible. »

— La littérature ne s'est pas non plus évertuée beaucoup pour cette fin d'année. Aucun ouvrage marquant n'a paru depuis des mois et des mois, et il n'y a guère eu que d'assez vieilles nouveautés pour étrennes. Les théâtres même ont vécu de reprises plus encore que de pièces nouvelles. Mlle Rachel a essayé de ressusciter, par le rôle d'Electre, l'*Oreste* de Voltaire. On a applaudi la tragédienne; mais quant au vieux poète (Voltaire déjà vieux!), de toutes parts on est tombé sur lui à bras raccourci. On est resté froid à ses sentences philosophiques qui faisaient tressaillir nos pères; on a conspué ses alexandrins mal rimés. Ainsi s'en vont les gloires du monde, même la gloire littéraire, celle qu'on poursuit peut-être avec le plus d'acharnement, et qui semblerait devoir être la mieux assurée, puisqu'elle a pour gardiens naturels ceux qui se croient les suprêmes dispensateurs de l'immortalité! — M. Charles Magnin, lui pourtant, dans la *Revue des Deux Mondes*, a parlé de la tragédie de Voltaire d'une manière moins leste, avec plus de critique, de retenue et de justesse; il en relève les mérites, différens de ceux des autres tragiques; mais il n'en dissimule pas non plus les côtés vieillis, les défauts qui ne plaisent plus à notre âge; il signale aussi la ride au front ricaneur du poète. Son jugement contient, en outre, sur les divers genres de déclamation théâtrale, des observations d'un inté.êt général, au point de vue de l'histoire de l'art.

« On a, dit-il, aujourd'hui quelque peine à comprendre que Voltaire, cet espr t si juste, ait pu croire, de bonne foi, que, pour avoir écarté de sa pièce les fades épisodes si malencontreusement jetés par Crébillon dans ce sujet terrible et les avoir remplacés par d'autres combinaisons d'une sentimentalité uu peu vulgaire, plus digne peut-être de Diderot que de Sophocle, il avait fait d'*Oreste* une œuvre vraiment grecque, ayant le ton, la marche, la simplicité puissante d'un drame antique. Cette naïve conviction éclate partout, dans ses préfaces, dans ses dissertations, dans sa correspondance; elle lui inspira, au milieu même de la première représention, ce cri délirant : « Applaudissez, Athé-

niens ! c'est du Sophocle tout pur ! » La vérité pourtant, quoi qu'en disent Mlle Clairon et la Harpe, qui s'extasient à qui mieux mieux sur le parfum d'antiquité répandu dans tout l'ouvrage et sur la magie des couleurs locales, lesquelles nous transportent au milieu de la Grèce (ce qui prouve, par parenthèse, que ce n'est pas l'école nouvelle qui a inventé les couleurs locales), la vérité, dis-je, est que l'*Oreste* de Voltaire est une pièce toute française par les mœurs, par les sentimens, par les croyances. Pensez-vous, par exemple, qu'il soit bien conforme au génie grec d'appeler Agamemnom

Ce père vertueux, ce roi de tant de rois ?

L'usage continuel du mot *nature*, dont le dernier siècle a tant abusé, paraît aussi être assez peu dans l'esprit de l'antiquité :

Je chassai de mon cœur la nature outragée ;
Je tremble au nom d'un fils ; la nature est vengée.
— Il veut, pour signaler son pouvoir oublié,
N'armer que la nature et la seule amitié.....

Et bien d'autres.

» Je ne reconnais pas non plus, je l'avoue, un sentiment fort juste des croyances helléniques dans les idées mi-parties de Providence et de fatalité et même de religion naturelle, qui dominent toute la tragédie d'*Oreste*. Ces vers, entre autres :

Qui pourraient de ces dieux encenser les autels,
S'ils voyaient sans pitié les malheurs des mortels...., etc.

rappellent-ils les âges héroïques de la Grèce ou les salons de Mme Geoffrin ? Enfin, ce qui est une modification beaucoup plus profonde, Voltaire a radicalement changé les caractères traditionnels de ses personnages, et adouci tous ces types si prononcés, consacrés par les légendes antiques. L'altière et inflexible Clytemnestre se laisse attendrir par ses enfans, et cède à l'influence des soumissions et des larmes ; Electre, par contre-coup, devient accessible à l'affection et au respect filial. Certes, je ne blâme pas Voltaire d'avoir amolli tous ces caractères d'une férocité pour nous peut-être intolérable ; je fais seulement observer qu'en *humanisant* ainsi ces instrumens aveugles de la fatalité antique, il est sorti entièrement des données et des conditions de la tragédie ancienne. Cependant il n'en semble pas moins convaincu qu'*Oreste* est une pièce grecque de tous points. En 1776, bien des années après les illusions des premières représentations, il écrivait à M. d'Argental : « J'apprends qu'on va jouer *Oreste ;* je crois qu'il réussirait si nous étions à Athènes, mais j'ai peur que *des déclamations grecques* ne plaisent pas à Paris. » Avec le temps, comme on voit, Voltaire avait reconnu dans *Oreste* quelque peu de déclamation ; mais c'était une raison pour lui de l'en croire d'autant plus grec : « M. le comte de Lauraguais (lettre à M. d'Argental) me dédie son *Oreste*. Il est encore plus grec, encore plus déclamateur que le mien. » Etrange éloge, car c'en est un ; singulière appréciation du génie grec, moins singulière pourtant que l'assertion que La Harpe n'a pas craint d'émettre dans le *Lycée :* « Voltaire, dit-il au commencement de l'analyse d'*Oreste*, ne pouvait faire plus d'honneur à Sophocle qu'en l'imitant, ni s'en faire plus à lui-même qu'en le surpassant. » Vraiment,

cela est trop fort; on se sent prêt à se fâcher : retournons plutôt a Voltaire, qui écrit si gaiement à *ses anges* : « Je me suis fait faire une paire de sabots; mais, si vous faites jouer *Oreste*, je les troquerai contre des cothurnes. » — A la bonne heure!

» D'ailleurs, comme on le pense bien, notre principal grief contre la tragédie d'*Oreste* n'est nullement qu'elle ne soit pas assez grecque. *Andromaque*, *Iphigénie, Phèdre*, qui le sont bien davantage, sont pourtant encore des pièces à demi françaises et devaient l'être, quoi qu'en ait dit M. de Schlegel; car, après tout, elles étaient composées pour Paris et non pour Athènes. Le vice radical de la pièce n'est même pas l'exagération et l'abus d'une rhétorique monotone. Le vrai défaut qui, malgré le talent de Mlle Clairon et, j'en ai peur, malgré celui de Mlle Rachel, empêchera *Oreste* de garder fermement sa place à côté des chefs-d'œuvre, c'est la froideur où il nous laisse, malgré des beautés incontestables et des situations pathétiques très-habilement ménagées, trop habilement ménagées même. En effet, dans cette pièce, les précautions, les préparations abondent et affaiblissent beaucoup trop les deux ressorts par qui se produisent, au théâtre, les plus vives émotions, l'attente et l'imprévu. Oh! plût à Dieu qu'il ne manquât à la tragédie d'*Oreste* que la couleur locale et les sentimens antiques! Mlle Rachel y suppléerait. Il est impossible d'être plus simple, plus noble, plus véritablement citoyenne de Mycène et d'Argos; il est impossible de conserver plus de dignité dans l'affliction, plus de décence dans la colère, plus de fierté dans la soumission; il est impossible d'être plus désespérée et plus pathétique quand elle inonde de pleurs l'urne de son père, plus belle de joie quand elle retrouve ce frère et le presse dans ses bras. On conçoit que, malgré les nombreuses imperfections de la pièce, Mlle Rachel ait tenu à prendre possession de ce beau rôle d'Electre et à lutter contre les souvenirs d'art et d'énergie suprêmes qu'y a laissés Mlle Clairon.

» Celle-ci, artiste d'un sens profond, a consigné dans ses *Mémoires*, sous forme de conseils, de justes et très-fines observations sur ce rôle difficile. « Electre, dit-elle, a plus de trente ans; il y en a quinze que le malheur et la douleur l'accablent. Je veux lire sur votre visage la profondeur des maux qui durent depuis long-temps, je veux reconnaître la trace des larmes qu'ils ont coûtées; mais n'oubliez point qu'à la longue la source des pleurs se tarit : leur abondance constate le malheur récent, et, par des gradations insensibles, il faut marquer la distance du moment actuel au premier moment. Electre ne doit point verser de pleurs dans les deux premiers actes : ce qu'elle dit indique qu'elle voudrait, qu'elle aurait besoin d'en répandre; mais ce soulagement calmerait l'impétuosité de son caractère et par conséquent l'affaiblirait. » A ces réflexions d'une haute justesse, Mlle Clairon ajoute une recette toute mécanique pour exciter ou simuler des pleurs, procédé fort douloureux, et dont, pour ma part, je ne conseille l'emploi à personne. Puis elle reprend : « La scène de l'urne exige l'abondance des larmes; c'est un malheur nouveau, c'est le complément de tous, il force toutes les barrières; mais tirez-les du fond de votre âme, et que, sans cris, sans efforts, elles soient le plus déchirantes possibles. » Enfin elle termine cette judicieuse étude par les paroles suivantes : « Ressouvenez-vous surtout que la véritable grandeur a la simplicité pour base; qu'un grand caractère, de grands projets, demandent l'ac-

cord le plus imposant dans la physionomie, les inflexions, la démarche et les mouvemens.» — Si j'ai cité cet excellent conseil, c'est qu'il me semble que Mlle Rachel, depuis le premier jour de ses débuts, en est le glorieux et vivant commentaire.

» Puisque Mlle Clairon vient de nous remettre en pensée la scène de l'urne, nous exprimerons ici nos regrets de ce que Voltaire a cru devoir la mutiler et supprimer cette admirable plainte que Sophocle a placée dans la bouche d'Electre, ce chant funèbre, cette *ménie* immortelle, célèbre dans toute l'antiquité. Il est juste pourtant de dire que Voltaire a plusieurs fois déploré d'avoir, par excès de timidité, perdu (ce sont ses expressions) l'endroit le plus pathétique de la pièce. Il paraît que Mlle Clairon y suppléait de son mieux par un jeu de théâtre un peu compliqué, que M. de La Harpe nous fait connaître. Mlle Rachel a été plus simple; ce qui ne l'a pas empêchée d'être fort touchante.

» Pour les personnes qui prennent un intérêt sérieux à l'art théâtral, c'était un événement et un grave sujet d'observation que cette sorte de début de Mlle Rachel dans le répertoire de Voltaire. Il était intéressant de voir comment l'habile tragédienne parviendrait à modifier son système de déclamation si parfait quand il s'agit d'interpréter Racine et Corneille, et l'accommoderait au mode fort différent de la poésie de Voltaire. En effet, les meilleures pièces de cet écrivain présentent bien rarement le vers solide et nerveux de Corneille, ce vers d'airain qui semble sortir du masque antique. Ce ne sont pas non plus les nuances si délicates et toujours si justes du vers de Racine, dont Mlle Rachel réussit merveilleusement à faire vibrer les moindres notes. La manière de Voltaire, admirable de naturel, est habituellement plus négligée, plus diffuse, ou, si l'on veut, plus cursive; son vers a moins de plénitude et de nuances passionnées; sauf quelques traits de force et quelques cris de l'âme, c'est surtout par le mouvement heureux et vif de sa période qu'il émeut et entraîne l'auditeur. Chez lui, la passion court et atteint le but tout d'une haleine : si l'on appuie trop sur les détails, on ralentit le rhythme, on le brise ou on l'alourdit. Aussi, voyez avec quel soin Voltaire recommande à ses acteurs un débit précipité, rapide, entrecoupé de poses et d'éclats. Parmi les nombreux conseils qu'il adresse à Mlle Clairon, précisément sur le rôle d'Electre, précieux commentaires qu'on peut lire dans sa *Correspondance*, il la conjure « de *parler* quelques endroits sans déclamer, mais surtout de *presser, de débrider, d'avaler les détails*, pour éviter d'être uniforme dans les récits douloureux. » Ce genre de déclamation rapide, entremêlée de silences et de cris (car Voltaire ne haïssait pas les cris, et il demande, pour certains passages, une voix *surhumaine* à son Electre); ce genre de déclamation, dis-je, fit école à la fin du XVIIIe siècle. Je me rappelle avoir entendu l'abbé Delille réciter des vers de cette manière agile, avec une volubilité finement accentuée, dont on n'a plus la moindre idée de nos jours. C'étaient vraiment des paroles ailées, comme celles qu'Homère prête à ses héros et à ses déesses. Talma revient à un débit plus grave, plus solennel, plus fortement accentué, mais par cela même plus lent et quelquefois même un peu lourd, comme ne cessait de lui reprocher Geoffroy, qui ne put jamais s'y accoutumer, et qui se trouvait en cela, sans s'en apercevoir, favoriser le parti de Voltaire. En effet, la déclamation appuyée et savante de Talma était, comme celle de Mlle Rachel, très-propre à faire valoir les déli-

catesses infinies de Racine et les contours précis du vers de Corneille; elle ne pouvait, au contraire, que ralentir l'heureux mouvement de la période de Voltaire, et elle risquait, qui pis est, de porter l'attention sur les endroits faibles et négligés qui devaient se perdre dans le torrent. Aussi Talma s'est-il montré rarement avec avantage dans les ouvrages de Voltaire, et n'a-t-il vraiment excellé que dans le rôle d'Œdipe.

» Mlle Rachel sera plus heureuse : elle a fait valoir, par un débit à la fois vif et accentué, presque toutes les beautés et dissimulé presque toutes les fautes du poète. Quant à la pièce en général, elle gagnerait à être jouée plus vivement. Voltaire (s'il y assistait) crierait de sa loge aux acteurs ce qu'il écrivait si énergiquement à Mlle Clairon : « Débridez, avalez les détails ! Il ne faut se négliger sur rien, et ce que je vous dis là n'est pas un rien ! » Non, certes, ce n'est pas un rien que de bien saisir et bien observer le mouvement dans lequel doit être exécuté un morceau ou un ouvrage. Tel veut être pressé, tel autre ralenti.»

En ne comptant que les ouvrages nouveaux, les treize principaux théâtres de Paris ont donné, dans le cours de l'année 1845, 4 Tragédies, 4 Ballets divertissemens, 11 Opéras, 20 Comédies, 30 Drames et 200 Vaudevilles: en tout 269 pièces de 200 Auteurs et 10 Compositeurs. Mais sur tout ce monde pleurant, riant, larmoyant, grimaçant, chantant et dansant, combien de pièces qui n'auront vu qu'une année, sans parler de celles qui n'ont vu qu'un jour ! Combien aussi n'ont été courues que pour la magie des décors et du spectacle, comme la *Biche-au-bois*, qui a eu plus de deux cents représentations, ou pour la magie du jeu des acteurs, comme *Virginie*, à cause de Mlle Rachel, *Marie-Jeanne, la Femme du peuple*, à cause de Mme Dorval, et tant d'autres où l'on va voir Arnal, Bouffé, Frédérick Lemaître, non pas le personnage ou la création littéraire, mais l'acteur ! C'est même souvent en vue de tel ou tel acteur populaire, et spécialement, uniquement pour lui, que les auteurs font leurs pièces, comme on vient d'en composer une, au Cirque-Olympique, pour deux éléphans, dont la trompe intelligente est la cheville ouvrière d'une révolution dans l'Inde et dénoue le nœud du drame au moment solennel. Les acteurs deviennent ainsi ces caractères tout tracés d'avance, ces types de rôles tout faits dont nous parlions dans notre précédente livraison [1], ces mannequins dramatiques que l'auteur imite au lieu de leur donner quelque chose à représenter. La pièce réussit, mais en réalité ce sont les acteurs qui l'ont faite, comme le véritable auteur d'un opéra, c'est le musicien, et non pas le faiseur du libretto; eux seuls y ont mis l'accent et la note : si on en ôtait leurs gestes, leur son de voix, leur jeu, leur mine, leurs regards, leurs pleurs, leurs sourires, leur manteau, leur habit, que serait-ce que le peu qui resterait ! Ils ont ainsi des momens admirables d'un effet surprenant, mais il est rare qu'ils

[1] Décembre, 1845, tome VIII, page 78[illegible].

aient ce qu'un bon ouvrage pourrait seul leur donner, des caractères soutenus. Le talent du mime envahit ainsi sur celui du comédien. Il est juste de dire que la faute en est aussi au public, qui recherche de plus en plus les spectacles uniquement faits pour les yeux, et beaucoup moins ceux qui s'adressent avant tout à l'esprit et au cœur. Ce goût pour les spectacles matériels, qui rendent tous les autres insipides, une fois qu'on s'y est habitué, devint celui du monde ancien dans sa décadence. Notre époque semble vouloir y céder à son tour. Nous n'en sommes pas encore aux jeux du cirque et aux combats de gladiateurs, car notre civilisation, tant qu'elle n'aura pas répudié son élément chrétien, restera toujours plus humaine et plus spiritualiste que celle de l'antiquité. Mais, par exemple, la danse et les effets scéniques, ne sont-ils pas peut-être aujourd'hui le genre de spectacle à la fois le plus populaire et le plus à la mode, qui pique le plus généralement la curiosité? c'est par là que se soutient encore l'Opéra, où l'on va moins pour la musique, fort en décadence, il est vrai, à ce théâtre, que pour les ballets. Puis la musique elle-même, le grand art de notre époque, la musique, certes, a une puissance d'émotion, vague, mais rêveuse, universelle et profonde, qui semble tenir à la fois de la terre et du ciel; cependant elle a aussi un côté matériel, sensuel, qui est peut-être ce qu'on en aime le plus : la voix, la force et le genre du timbre, la perfection technique, une note rare que peu de gosiers sont capables de faire vibrer, voilà souvent, semble-t-il, ce qui transporte surtout la foule des dilettanti. Une preuve encore à l'appui de ce que nous avançons ici, c'est le discrédit de fait, sinon de renommée, c'est l'abandon où tombent de jour en jour les auteurs classiques, les ouvrages du premier ordre. Ils sont mieux étudiés, mieux jugés, avec plus de savoir et de critique, comme nous le disions naguère[1], mais ils sont moins généralement lus, moins goûtés, moins sentis; leurs noms sont encore populaires, leurs œuvres ne le sont plus; on s'accoutume à les voir dans le passé, ils ne vivent plus avec nous, dans toutes les mémoires; ils ne forment plus la nourriture habituelle de l'esprit. Cela tient sans doute à ce qu'étant d'une tout autre époque, ils ne répondent plus, par leurs côtés accessoires, à ce qui agite ou intéresse la nôtre; mais c'est aussi par leurs grands côtés, par leurs beautés achevées et profondes, qu'ils sont aujourd'hui moins appréciés, moins accessibles, qu'ils trouvent aujourd'hui moins d'écho. Quelle qu'en soit la cause, le fait, du moins, est certain, général, il se reproduit ailleurs. En Allemagne aussi, on déserte les pièces de Schiller et de Goëthe pour se porter en foule aux traductions (et quelles traductions!) des drames et des vaudevilles français de notre temps. En France, acteurs et public se plaisent mieux aux ouvrages secondaires : l'acteur y

[1] *Revue Suisse*, chronique du mois de septembre 1845, tom. VIII, pag. 562.

est plus uniquement lui, et le public les sent mieux à sa portée. On a beaucoup parlé d'une réaction classique, et l'on citait surtout comme preuve le succès de Mlle Rachel avec les pièces de Corneille et de Racine; mais c'est bien moins les vieux tragiques que la jeune tragédienne qu'on va voir. On a traduit et représenté Sophocle, on a essayé des pastiches de la muse latine, mais ce sont des romantiques qui l'ont fait, et qui ont bien dû rire du tour dans leur barbe; le public, d'ailleurs, n'y a été pris qu'autant qu'il voulait : il cherchait du nouveau, voilà tout. La révolution romantique est peut-être manquée, mais elle n'en est pas moins victorieuse, comme l'est essentiellement toute révolution, c'est-à-dire en détruisant irrévocablement le passé, quitte à ne pas le remplacer toujours par quelque chose de meilleur et de définitif: Voilà ce qu'elle a fait, voilà surtout son œuvre jusqu'à présent; mais cette œuvre est accomplie sans retour.

— Rien de marquant, en fait de livres nouveaux, disions-nous tout-à-l'heure. Il est pourtant sourdement question de deux ouvrages qui, assurément, feraient sensation même en dehors du monde littéraire. On dit, d'abord, que le rédacteur en chef de *l'Epoque*, M. Granier de Cassagnac, fort lié avec Victor Hugo, a de ce dernier un roman-feuilleton; il le tiendrait mystérieusement en réserve comme une bombe destinée à éclater tout-à-coup au milieu du public récalcitrant, et à y faire une large trouée d'abonnés. — On dit aussi, et plus bas encore, que M. Guizot travaille à une histoire de la révolution française; on croit savoir même qu'il en a déjà une partie en portefeuille. M. Guizot a une si grande activité et des habitudes si régulières que, même dans les plus fortes crises de sa vie politique, il n'a jamais cessé un seul jour, assurent des personnes qui vivent dans son intimité, de donner des leçons à ses enfans et de faire ainsi lui-même une partie de leur éducation. On voit qu'il a su trouver aussi du temps pour se livrer à des travaux qui, d'ordinaire, semblent réclamer le loisir et la tranquillité de la retraite. Il sera, certes, curieux de voir le rival de M. Thiers traiter le sujet qui a fait la popularité littéraire de ce dernier. Même après M. Thiers, même après l'*Histoire parlementaire* de M. Buchez, même après la publication de tant de mémoires, de souvenirs, de documens, on conçoit qu'il est possible d'être non seulement neuf, mais tout autre que ses devanciers, dans l'histoire du grand événement des temps modernes. Si le passé commence à l'envelopper de ses ombres, il y ouvre aussi de nouvelles perspectives; comme ces larges rayons que le soleil, à moitié déjà dans la nuit, projette au loin sur les montagnes, en dessinent mieux les formes, en redressent, en colorent les pics décharnés, et y révèlent tout à coup des abîmes qui disparaissaient sous un voile de lumière au milieu de l'éclat du jour. Dans un tel sujet, il suffit aussi du seul point de vue et des jugemens de l'historien pour tout changer. On a surtout envisagé jusqu'ici la révolution française au

point de vue révolutionnaire lui-même ; il reste à y appliquer celui de M. Guizot, comme homme politique, celui du parti conservateur. Puis, dans une sphère plus élevée, l'historien philosophe y peut montrer autre chose encore que l'enchaînement rigoureux des faits, savoir un grand spectacle moral et providentiel, qui a eu ses nécessités sans doute, mais dont ressortent aussi de hautes et graves leçons. Enfin, il y a le point de vue purement historique, dans lequel on laisserait parler essentiellement les choses : ce point de vue ne serait pas le moins nouveau, car non seulement il n'existe aucune histoire absolument impartiale de la révolution française, puisqu'il n'y en a peut-être de telle sur aucun sujet, mais en outre, dans tous les récits qu'on a faits jusqu'ici de ce grand drame, on sent plus ou moins le souffle même des partis actuels, des partis contemporains. M. Guizot excelle à résumer, à généraliser les faits sans les dépouiller, pour cela, de leur réalité matérielle et pratique ; mais ce procédé même le force à tirer des conclusions, qui, sur la révolution française, ne sauraient manquer de rencontrer bien des contradicteurs. Quoi qu'il en soit, et de quelque manière que l'historien de la révolution d'Angleterre envisage celle de son pays, il se piquera sans doute de déployer dans le tableau de cette dernière, toutes les ressources d'un talent que l'habitude de la tribune et des luttes politiques a si remarquablement fait grandir.

— Le différend entre M. Quinet et M. de Salvandy (voir notre dernière *Chronique*) n'était qu'une escarmouche en comparaison de la bataille qui a suivi quelques jours après, lorsque le ministre est venu tout à coup modifier la composition et les attributions du Conseil de l'Université, ou plutôt les ramener à leur état rigoureusement légal. La loi qu'il a invoquée remonte, il est vrai, à l'Empire, mais elle n'a pas été abrogée et c'est sur elle, en effet, que repose l'institution. Les changemens apportés à celle-ci l'avaient été par le gouvernement (de la Restauration) : aussi, quoiqu'ils eussent duré assez longtemps pour avoir la force d'un usage, ils n'avaient pas celle d'une loi, et le pouvoir s'est cru en droit de les détruire ; il en est résulté un grand tumulte et une grande colère parmi les intéressés. Nous ne pouvons pas entrer dans les détails, mais voici le point sensible de la question. L'état de choses que le ministre a renversé, état réellement provisoire, quoiqu'il ait duré trente ans, donnait au Conseil et à ses membres influens une sorte d'omnipotence universitaire, et il ne faut pas oublier qu'en France, l'Université c'est le corps et l'âme de l'enseignement public dans toute l'étendue du royaume ; or, cette omnipotence, le ministre responsable la veut maintenant pour lui. Il s'agissait donc, entre M. de Salvandy et ses adversaires, d'une position formidable que ceux-ci voulaient garder et que le ministre voulait reprendre. M. Cousin, le principal attaqué, a mis en mouvement toute l'armée du *Constitutionnel* et du *Siècle ;* la *Presse*, en revanche, s'est déchaînée

contre lui : elle lui a reproché avec violence d'avoir imposé à l'instruction publique, non seulement ses élèves et ses amis, mais ses doctrines, sa philosophie, à lui, M. Cousin. L'autre camp, celui de ce dernier, demande à son tour si, avec un système qui rapporte tout au ministre, on n'aura pas nécessairement des choix politiques où la science et l'aptitude à l'enseignement ne seront plus les premiers titres, mais bien les services que l'on peut rendre et qu'il faudra rendre en effet. Cette vive querelle, dont l'intérêt s'est augmenté du nom des personnes mises en scène et presque sur la sellette, de ceux de MM. Cousin, Dubois (de l'ancien *Globe*), Saint-Marc Girardin, ne se terminera, dit-on, définitivement que devant les Chambres, par une loi nouvelle qui réglera l'objet même du différend. Il y a certainement quelque chose à faire, et sous ces questions personnelles il s'en cache de plus graves, celle surtout de la liberté d'enseignement à laquelle se rattachent non seulement des partis politiques, mais des partis sociaux et religieux.

M. Cousin est à la veille de publier l'ensemble de ses cours, revus et développés éloquemment dans la manière des beaux fragmens que nous avons cités [1].

— M. Philarète Chasles a publié, dans la *Revue des Deux Mondes*, un portrait historique de Burke, le célèbre orateur anglais, d'après la correspondance de ce dernier. Ce morceau contient plusieurs détails curieux, non seulement sur Burke lui-même, sur son caractère, son éducation, sa position, sa politique et son rôle, généralement mal saisi, mais, en outre, au second plan, sur plusieurs personnages célèbres de son pays et de son temps, Pitt, Fox, Shéridan, Hastings, le poète Crabbe que Burke sut comprendre et qu'il sauva du désespoir. C'est cette petite galerie historique que nous allons surtout essayer de découper dans l'article de M. Chasles :

« La correspondance particulière de Burke, imprimée cinquante ans après sa mort, ne renferme ni anecdotes sur lui, ni détails fins et nouveaux sur la société de son temps. Elle n'en est pas moins précieuse. Ceux qui jusqu'à présent n'ont pas bien compris la situation de Burke en Angleterre, et la singulière part qu'il a eue, entre 1770 et 1795, au mouvement des affaires de l'Europe, trouveront ici la complète explication des obscurités de son caractère et des points énigmatiques de sa vie. L'hostilité de ce roturier contre la révolution française, l'attachement de cet Irlandais pour l'Angleterre, l'impuissance de ce grand écrivain politique à devenir chef de parti, l'admiration qu'inspirait à tous un orateur que personne n'écoutait, le feu qu'il a jeté dans certaines ames, sans grouper les intérêts ou trancher les questions, la divergence des opinions à son égard, — anomalies extraordinaires que l'Angleterre du XVIIIe siècle pouvait seule développer, — sembleront, à

[1] *Revue Suisse* de 1845, livraison d'octobre, ou tom. VIII, pag. 634 et suivantes.

qui étudiera ces quatre volumes, les faits naturels d'une position exceptionnelle et d'un caractère unique.

« Il est vrai que ce résultat exige une lecture attentive et courageuse; les deux mille et quelques pages qu'il faut dévorer n'offrent ni passion, ni variété, ni incidens, rien de ce qui sollicite et satisfait la curiosité vulgaire. Les situations ont changé, le point de vue n'est plus le même, l'émotion s'est refroidie ou portée ailleurs, la fureur de Burke contre les révolutionnaires ne trouve plus d'écho; par l'enroulement compassé de ses draperies, par les belles broderies de son style et la majesté éclatante de ses fleurs, n'étant jamais familier, même dans ses lettres intimes, il rappelle un peu trop la lourde manière de M. Thomas et de M. Necker. La sympathie n'ose pas naître, une existence si gravement respectueuse envers elle-même vous glace. On lui voudrait plus de naïveté, de caprice, de simplicité, de naturel, sauf à perdre un peu de l'éloquence, du sérieux et de la vertu qui jamais ne le quittent.

» Sous ces derniers rapports, il a peu d'égaux; la lecture de ses lettres, découvrant le fonds de sa vie privée, augmente la vénération et l'estime pour cet homme rare. Sans fortune et sans nom, d'une probité rigide et scrupuleuse, d'une sévérité de mœurs qui rend le succès plus difficile, amoureux de l'étude qui condamne à la retraite, nul n'a pesé d'un plus grand poids dans l'estime publique. Pitt, longtemps maître de l'état, Fox, chef de l'opposition, n'ont point éclipsé le philosophe. Sa voix a été une autorité, son opinion une puissance, seul il a constitué son propre parti. Les diverses armées se sont plutôt appropriées les vues de Burke qu'il ne s'est livré à elles. En avouant ses erreurs politiques, nées d'un double excès de grandeur morale et de fécondité intellectuelle, nous ne le jugerons pas comme un chef de parti; il s'est isolé, héros religieux et grand-prêtre d'une moralité politique souvent inapplicable aux intérêts du monde.

» Edmond Burke (né à Dublin en 1728 ou 27), Français-Normand d'origine, Irlandais de naissance, catholique par ses alliances et ses parentés, était surtout quaker par l'éducation, les penchans et les amitiés de sa jeunesse.....

» Mis en pension par son père chez Abraham Stackleton, excellent quaker, Edmond y reçut une éducation religieuse et mystique, dont l'impression ne s'effaça plus. Au moment où il quitta Ballitore et l'école d'Abraham, pour faire à Dublin ses études classiques, Edmond Burke, tout imprégné de sentimens austères et tendres, ne savait pas même l'anglais. Destiné à être l'un des plus brillans écrivains de son pays, il entasse alors dans ce qu'il écrit les barbarismes et les idiotismes irlandais.....

.... » On a dit de Pitt, dans ce recueil même, que les opinions accréditées à son égard en France, sont les plus fausses du monde; cela est vrai de Burke comme de Pitt. Il est surprenant que nul biographe, pas même M. Prior, n'ait compris l'unité parfaite à laquelle la carrière de Burke a été soumise. L'aristocratie whig de 1688, tel est l'idéal de sa politique; Rockingham en est le symbole: il l'adopte en 1765, et il ne s'en départira plus; il n'est et ne sera ni whig comme Chatham, ni révolutionnaire comme Wilkes, ni tory comme North, encore moins jacobite comme Hume, ou monarchiste comme M. de Maistre..... Assurer le pouvoir aux mains des grandes familles whigs, appaiser doucement les mécontentemens des colonies américaines et les conserver,

repousser la démocratie avec force et le favoritisme tory avec dédain : tel était le programme du cabinet Rockingham, contenu, comme on le voit, dans les limites de cette modération philosophique et de cette sagesse élevée dont Burke devait être l'apôtre éloquent et fanatique.

.... » Lord Brougham a très bien caractérisé l'éloquence de Burke : « Luxueuse dans son abondance et prodigue de toutes ses ressources, » éclatant à la fois en ironie, en invectives, en métaphores, en allégo- » ries, en allusions, en fables, en paraboles, en anathèmes, mais quel- » quefois plus sonore et plus étourdissante que réelle, et laissant » debout, au milieu de tant de bruit et de fumée, la forteresse de » l'ennemi. »

» Tel est le caractère de Burke, de son éloquence et de sa vie ; il a toujours l'éclat, jamais le succès. La voix de Burke, déjà glorieuse en Angleterre, ne réussit pas à faire vivre plus de six mois le cabinet de Rockingham, cette administration si modérée et si honnête, qui tomba en 1766 sous le coup des intérêts coalisés. Georges III et les commerçans anglais trouvaient Rockingham trop favorable aux rebelles des colonies. North lui succéda. En vain essaya-t-il de conquérir l'éloquent ami de son prédécesseur ; fidèle à Rockingham dans sa chute, Burke alla se ranger avec lui sous la bannière de l'opposition.....

» On voit quelle est la position prise par Burke. Il ne la quittera plus. Champion des grandes familles whigs et non du trône, de la liberté pondérée par l'aristocratie et non du peuple, il pourra, selon l'occasion et la nécessité, faire pencher la balance de son éloquence vers les intérêts populaires ou vers la prérogative ; mais c'est au centre même de la constitution de Guillaume III, de la révolution accomplie par les seigneurs, et dans le sein des principes de 1688, essentiellement aristocratiques, qu'il puise sa force. Il y voit l'idéal de toute politique, le règne des sagacités, des capacités et des races. La consécration du passé le lui rend vénérable ; il en aime la stabilité et la gravité ; la reconnaissance l'y attache. Il ne s'aperçoit pas que les années qui s'écoulent marchent contre ces mêmes doctrines, que bientôt les whigs de 1688 seront impuissans à sauver l'Etat.

» A trente-quatre milles de Londres, dans une des provinces les plus pittoresques et les plus accidentées de l'Angleterre, dans le Buckinghamshire, non loin du château de Windsor, se trouvait une petite ferme que le poète Waller avait habitée, et où il avait écrit les plus tendres et les plus mélodieux de ses vers. A quelque distance s'élevait une maison de briques d'un goût d'architecture simple et sévère, vaste cependant, et d'une distribution commode ; six cents acres de bois, de pâturages et de terres labourables composaient ce domaine, que l'on appelait les Grégories, et qui, sans atteindre les proportions d'une terre seigneuriale, réunissait les avantages d'une propriété de rapport et d'un domaine d'agrément. Le marquis de Rockingham en fit l'acquisition, et offrit ce cadeau à son défenseur, à son athlète, au fidèle Burke. Ce dernier y passa le reste de sa vie en quaker et en paysan plutôt qu'en homme de lettres ; on le voyait, dès le lever du soleil, les lunettes sur le nez, et de l'air d'un pédagogue de village, parcourir ses futaies, faire aménager ses bois, tracer les sillons, visiter les étables, construire des serres et cultiver le froment, l'avoine et les pommes de terre. Il consultait souvent sur ses procédés d'agriculture le célèbre agronome Arthur Young,

et un jour il lui écrivit au milieu des plus vives préoccupations de la politique et du procès d'Hastings : « J'ai tué un bien gros porc, » que j'ai engraissé de pommes de terre. Il est magnifique. » — On affirme que l'auteur des *Considérations sur la Révolution française* était un agriculteur assez habile.

» La carrière politique de Burke comprend trois grandes phases : d'abord, sa lutte contre le ministère de lord North pour l'Amérique (de 1770 à 1782) ; ensuite, celle contre Hastings pour les rajahs de l'Inde (de 1783 à 1792) ; enfin, celle contre la révolution française pour l'aristocratie (de 1790 à 1797, année où la nouvelle république devenait définitivement militaire et conquérante et qui fut aussi l'année de la mort de Burke). Sur chacune de ces trois époques, le critique français entre dans plusieurs détails, dont nous allons encore détacher ceux qui vont à notre but.

» Ces deux incidens gigantesques, la révolte des Etats-Unis et le procès d'Hastings, sont aujourd'hui tombés en cendres ; il n'en reste que l'éloquence de Burke, mais quelle éloquence ! Le premier jour où Warren Hastings, sous les voûtes de Westminster, entendit Burke ouvrir l'accusation, il écrivit à l'un de ses amis : « Pendant la pre- » mière demi-heure, je restai stupéfait, bouche béante, et l'œil fixé » sur l'orateur, me demandant si je n'étais pas un monstre ; je croyais » rêver. Enfin, je descendis au fond de ma conscience, et je me trouvai » absous. » La conscience de l'homme politique et celle du casuiste ont bien des replis et des détours.

» Warren Hastings, fils d'un obscur ecclésiastique protestant et longtemps pauvre commis de la compagnie des Indes, versé dans les langues orientales, qu'il avait apprises seul, homme d'exécution, de résultat et de succès, remarquable par la force du caractère, la suite des plans et une extrême finesse, avait servi la compagnie des Indes par des crimes ; c'était servir l'Angleterre. Qu'est-ce donc que cette compagnie, sinon l'instrument principal de la conquête et du commerce anglais ? et l'Angleterre sans commerce, que peut-elle être ? Rien. Ecartons donc tous les sophismes. Oui, Hastings était l'homme de l'Angleterre, et il l'était trop ; l'Angleterre a eu honte de cet agent trop dévoué, de ce bourreau trop sanguinaire, de ce financier trop habile à l'enrichir. Burke a élevé la voix en faveur de l'humanité blessée ; il y était sollicité non seulement par le sentiment de l'équité, mais par des antécédens assez peu connus et des rancunes de famille, légitimes d'ailleurs et honorables. William Burke, son cousin, avait été fort maltraité par Hastings....

» Ce fut Burke qui anima tous ses amis au combat dont le résultat devait être la chute du ministère nouveau, on l'espérait du moins. On n'y réussit pas. Le procès d'Hastings fut un long spectacle, et voilà tout. L'Angleterre y assista sans l'approuver complètement. Burke, Fox, Sheridan, toute l'opposition, en dirigeant contre ce spoliateur leurs forces réunies, encourageaient-ils donc l'Angleterre à l'ingratitude ? Non ; Hastings mis en cause n'offre pas un exemple de l'ingratitude des nations, mais de leurs remords. La vieillesse de cet homme n'a pas été aussi misérable qu'on l'affirme, et, pour un agent parti de si bas, arrivé si haut, ce n'est pas une petite destinée de conquérir des royaumes, de lutter contre Burke, et d'avoir encore, après sept ans de procès, de l'influence et des partisans. L'Angleterre qui s'est

effrayée de lui, en avait certes le droit; il avait enrichi sa patrie, mais à quel prix? Elle devait le lui demander. Hastings était l'instrument sanglant de l'Angleterre. En face de lui, comme ce roi de Shakespeare en face de l'homme qui a interprété son geste et tué l'ennemi du monarque, elle se trouvait à la fois honteuse et satisfaite. « Ah! je le vou- » lais! qui te l'avait dit? Qui te l'avait demandé? Qui t'avait permis » d'interpréter mes désirs et de lire dans ma pensée? L'ordre du » meurtre, le signal, te l'ai-je donné? C'est donc ainsi qu'il t'a plu de » traduire un coup-d'œil, un clignement, un pli de mon front! Mal- » heureux rois! malheureux peuples! d'avoir près de vous des inter- » prètes si habiles! »

.... » L'Angleterre ébranlée, les âmes émues, la morale vengée, l'Europe retentissante, le plus obstiné labeur, la plus haute éloquence, ne renversèrent ni Hastings, acquitté solennellement, ni ses défenseurs, debout et insolens sur les millions que l'Inde dépeuplée leur avait fournis. Le hasardeux et magnanime Fox était devenu chef de l'opposition, qu'il faisait agir et mouvoir à son gré. Le jeune William Pitt tenait le pouvoir; il avait paisiblement éludé le danger, en livrant Hastings, « s'il était coupable », à la vindicte des lois. A sa moralité sévère, Burke gagnait l'estime et la gloire : c'était tout. Les hommes ont trop de faiblesses, nous ne voulons pas dire trop de vices, pour se laisser aisément mener par tant de vertu. Le quaker des communes put s'en apercevoir. Ses commettans de Bristol lui devinrent un beau jour infidèles, parce qu'il avait préféré l'équité à leurs intérêts..... Disons-le bien vite, en passant et sans tirer à conséquence, et tâchons que les dépravés ou les habiles ne profitent pas trop de l'aveu : moraliste, orateur, écrivain supérieur, Burke fut beaucoup dans son époque; homme d'état, il ne fut rien.

... » Il y avait certes un peu de lassitude et de découragement dans l'âme de Burke, lorsque la révolution française s'annonça. Il avait marché de désappointement en désappointement; le whighisme de 1688 perdait à chaque pas du terrain; ses succès d'orateur n'avaient ni maintenu le pouvoir dans les mains de ses amis, ni foudroyé Hastings, qui, amnistié par ses juges, nommé par le roi membre de son conseil, allait s'ensevelir avec une pension du trésor dans son château de Worcestershire. Et maintenant l'utopie républicaine lève la tête en France; elle menace de détruire et d'effacer de l'Europe ces grandes familles, ou, comme il le disait lui-même dès 1760, « ces grands chênes pro- » tecteurs, dont l'ombre couvre le sol et l'embellit en le fertilisant. » L'Angleterre ne manquait pas d'élémens démocratiques. Allait-elle suivre l'exemple de la France? Tout était-il perdu à jamais? Devait-il renoncer à toutes ses espérances, et condamner, comme des chimères, les théories de sa vie entière?

» Lord Brougham dit avec justesse que la haine de Burke contre la révolution fut une frénésie. Dans le quatrième volume de cette correspondance, on la voit s'élever par degrés jusqu'aux derniers paroxismes. En vain, Francis, homme d'esprit et de portée, dans une lutte des plus remarquables, lui indique-t-il les vieilles plaies de la France et lui démontre-t-il que ce « mesnage mal réglé », comme le disait un prévôt des marchands de 1666, ne pouvait finir autrement..... Burke s'irrite de voir que la révolution de 1688 est à jamais dépassée, que c'est à la féodalité surtout que l'on s'attaque, que la démocratie pure,

déjà installée en Amérique, s'établit en France, et donne l'exemple à l'Angleterre. Son accent devient furieux jusqu'à la rage, comme celui d'un homme blessé dans sa passion. Aussi, lorsque ses amis et ses collègues de l'opposition, les whigs de nuances diverses, tendirent la main à la révolution française, à cette grande ruine qui menaçait, selon lui, d'écraser l'Angleterre et d'ensevelir l'institution de 1688, quelle fut sa terreur! Il résolut de briser avec tous ceux qu'il avait aimés, avec Francis, avec Fox, avec Sheridan, s'ils ne renonçaient à l'instant même à leur alliance avec l'ennemi public.

» Le 9 février 1790 fut pour la chambre des communes un jour mémorable : on venait d'apprendre la révolte républicaine des gardes-françaises. Il y avait là un homme assez débraillé, dont le gilet jaune fané, l'habit bleu orné de boutons de métal, la chemise attachée négligemment, annonçaient qu'il sortait de la taverne, et qu'on l'attendait au jeu. Cet homme se nommait Fox ; son nom remuait l'Angleterre et l'Amérique. Sa tête puissante et sympathique, aux traits mâles et arrondis, empreints d'une énergique bonté, aux yeux pleins d'éclairs ou de larmes, couronnés d'épais sourcils, menaçans comme ceux de Jupiter, enfin une vraie tête de tribun, se levait-elle au milieu du parlement, l'assemblée tressaillait ; le murmure, les imprécations, les acclamations suivaient ses paroles. Près de lui, un petit personnage, souvent endormi, l'œil aviné, étendu sur son banc, élégant et négligé dans son costume, s'éveillait de temps à autre pour lancer une épigramme ; ses amis le tiraient par la basque pour l'empêcher de compromettre leur parti ; il ne se souciait pas de leur colère, et continuait, au milieu des rires, des rappels à l'ordre et des applaudissemens ; puis il se rendormait ou allait boire. C'était Sheridan. Ce soir-là il ne dormait pas ; la France se chargeait de tenir l'Europe éveillée. Il avait les yeux constamment fixés sur un personnage d'une physionomie lourde et singulière, portant une petite perruque ronde et de petites lunettes rondes, semblable à un pasteur campagnard de l'église anglicane. Ordinairement, quand celui-ci tirait de sa poche un volumineux rouleau de papiers, la plupart des membres sortaient bruyamment pour aller dîner, en disant : « C'est Burke qui fait son discours. » On aimait beaucoup mieux le lire que l'entendre ; il n'avait ni majesté, ni grâce ; la monotonie aiguë de sa voix blessait l'oreille. Les résumés profonds, les résultats complets, les ardentes hyperboles, étaient sa propriété particulière. Ce jour-là, aucun rouleau n'était dans sa main, et il regardait fixement Pitt, le jeune ministre, mince et svelte, au front proéminent, à l'œil clair et limpide, aux traits aiguisés, à la physionomie d'acier, exprimant la sagacité, le dédain, le calcul, la persévérance. Son sang-froid et son habileté avaient forgé l'éloquence propre à son combat, une éloquence polie, solide, brillante, impénétrable. Sans essayer d'émouvoir, il affectait la simplicité, faisait parler l'utilité, invoquait l'intérêt, dissipait les doutes, réfutait les faits, présentait des preuves, et, lorsqu'il avait amené les esprits dans la sphère de la pure logique, au-delà des passions irritées, il lançait ses flèches, appelait à son aide la dialectique, enlaçait l'ennemi, raillait, s'armait de sarcasme, et devenait à son tour impétueux et inexorable.

» Tout le monde faisait silence. Que deviendra le ministère? comment l'opposition se dessinera-t-elle en face de la révolution française? Fox se montra digne de son rôle de tribun. Il loua la révolte comme

une vengeance de la liberté. L'indignation bouillonnait chez Burke. Il se leva : « Vous prenez l'apparence de la vertu pour la vertu, l'image » de la liberté pour la liberté, l'ombre pour le corps, les pratiques » pour la foi ! Vous vous livrez aux intrigues, vous vous abandonnez » aux sycophantes ; vous êtes dupes et n'êtes pas naïfs ! » — Ensuite, essayant d'imposer silence à son émotion, il continua plus calme :

« Les communes ont entendu ce qu'un des honorables membres de » l'opposition a ôsé dire en faveur des troupes révoltées. C'est un grand » danger que de telles opinions prononcées par un tel orateur, armé » d'une autorité si haute. Pour moi, je voudrais que ma voix éveillât » en faveur des sentimens contraires toutes les généreuses sympathies » de mes concitoyens. Oui, c'est avec enthousiasme que je contemple » une révolution comme celle de 1688, pleine de respect pour tous les » droits, pure de sang, libre de crimes. Dès que vous me montrerez la » violence, la rapacité, la cruauté, la perfidie, mes regards se détour- » neront avec horreur. Le despotisme m'est odieux ; en France comme » ici, je l'abhorre. Il y a un despotisme plus hideux que celui des mo- » narques, le despotisme d'une populace sanguinaire, spoliatrice et » féroce, chargée de tous les vices de la république, et n'ayant pas » une de ses vertus. Non, non, cet exemple, ne l'imitons pas ; détes- » tons-le. »

» Son regard, sombre et triste, s'était appuyé sur Fox, qui comprit l'adieu touchant et les égards de cet homme sincère, et qui lui répondit avec la même mesure :

« J'ai toujours eu la vénération la plus profonde pour le jugement de » mon honorable ami. Ses paroles m'ont tenu lieu d'une instruction » plus profonde que tous les livres. C'est lui qui m'a enseigné l'amour » de notre constitution, c'est à lui que je dois toutes mes connaissances » politiques, ou du moins ce qu'elles ont de profond et d'utile. Le dis- » cours qu'il vient de prononcer, essor merveilleux d'éloquence, l'une » des plus belles preuves de talent qu'on ait données en cette chambre, » excite mon admiration et ne m'offre qu'un ou deux raisonnemens que » je voulusse combattre. Cependant, quant à l'ensemble du sujet qui » nous occupe, mes opinions ne peuvent varier. »

» Tant de ménagemens mutuels déplurent à Sheridan et le blessèrent ; plusieurs fois il avait rencontré sur le chemin de ses étourderies et de ses vices la tenue austère de Burke et sa moralité. Il ranima la discussion, en fit une querelle, et jeta l'invective à la tête de Burke :

« C'est un déserteur qui fuit notre bannière. Chargé de nos secrets, » maître de tous les plans formés par les amis de l'Angleterre, il tourne » le dos à la liberté qu'il a prétendu servir, et l'attaque dans son sanc- » tuaire. Calomniateur de cette liberté, il se met en avant sans provo- » cation, sans prétexte, et livre la guerre à ceux qui se dévouent aux » intérêts les plus chers du genre humain. »

» Burke ne daigna pas même le regarder, et sans engager de nouveau la discussion :

« Le fantôme d'une amitié d'autrefois aurait dû inspirer assez de res- » pect pour que l'on nous épargnât ce langage. J'y suis accoutumé » d'ailleurs ; c'est celui des clubs vulgaires et des sociétés où l'hono- » rable membre a eu le malheur de s'égarer. A l'approbation dange- » reuse, aux funestes applaudissemens de ses amis nouveaux, il sacrifie

» ses amis anciens, et ne voit pas que ce qu'il gagne ne vaut point le » prix dont il le paie. Dorénavant notre route politique est entièrement » distincte.

» J'épuiserai mon dernier souffle et la dernière goutte de mon sang » pour la constitution de l'Angleterre; s'il le faut, je renoncerai à mes » plus tendres amitiés; j'irai m'asseoir parmi mes adversaires les plus » acharnés plutôt que de laisser ce poison des opinions nouvelles pé- » nétrer dans ma patrie. »

» Burke était sincère, et sa troisième lutte, plus violente et plus effrénée que les deux autres, sa lutte corps à corps avec la révolution française, fut plus amère encore et plus malheureuse.....

» Pitt ne partageait point les colères de Burke, qui s'indignait de tant de froideur. Les hommes d'expédient et de succès sont froids; ils soumettent au calcul les chances qu'il s'agit pour eux de dominer. Tel était Robert Walpole, tel aussi le second Pitt, le plus grand ministre dont l'Angleterre puisse se vanter. Celui-là n'avait point de colères; il les excitait partout, et ne les éprouvait jamais. On ne le vit s'émouvoir ni contre Hastings, qu'il abandonna quand il vit le pouvoir compromis par les actes du proconsul anglais, ni contre les jacobins les plus fervens; il avait trop de calme et d'élévation dans la pensée pour ne pas comprendre la justification naturelle offerte aux excès même de la révolution française. Dès le premier moment, cet homme pénétrant avait découvert ce qu'elle avait de grand et d'inévitable. D'après un aveu singulier, que rapportent les mémoires de sa nièce lady Stanhope, Payne, Godwin, Priesley, ne lui inspiraient ni dégoût, ni dédain, ni fureur; seulement, il les combattait : il les combattait pour le salut de l'institution anglaise qu'il avait reçu en dépôt. « Payne n'est pas un » sot, disait-il à sa nièce, et il a peut-être raison; mais, si je faisais ce » qu'il veut, j'aurais demain trois mille bandits sur les bras, et Londres » serait incendié. » — *Il a peut-être raison!* c'est tout l'homme pratique. Qu'il ait raison ou non, sauvons l'état. Burke ne le sauvait pas et pouvait le compromettre.....

» Dans la vie privée, Burke était un modèle de bonté, de générosité, de vertus sévères et douces, et d'enthousiasme pour le bien..... L'on peut juger maintenant, d'après la correspondance posthume et secrète qui vient d'être publiée, de sa persévérance invincible, de sa moralité austère, de l'enthousiasme religieux et de la vertu désintéressée dont il ne s'écarta pas. Tantôt les Irlandais catholiques lui envoient 22,000 francs comme marque de reconnaissance pour les services rendus par lui à leur communion et à leur pays; il les leur renvoie en les priant d'employer cette somme à fonder des écoles pour les jeunes catholiques irlandais, qui apprendront ainsi à servir leur patrie ou à la sauver. Tantôt un de ses vieux amis, qui sait que Burke n'est pas riche, le prie d'accepter un legs considérable, comme preuve d'admiration et de sympathie; Burke le remercie par une lettre, chef-d'œuvre de grâce et de bon goût dans le refus. Devenu *paymaster*, trésorier de la guerre sous le second ministère Rockingham, et maître d'émolumens qui eussent suffi à trois fortunes comme celle à laquelle sa situation et son rang pouvaient prétendre, il porte la hache dans ces émolumens même, commence par son propre sacrifice, se dépouille de 200,000 francs de revenu annuel, et fraie ainsi la voie à ce grand bill de réforme économique trois fois

présenté par lui, trois fois rejeté par les fonctionnaires et les salariés qu'il appauvrissait au profit du trésor. Un soir, il est troublé dans son cabinet par une grande lueur qui vient tomber sur sa table et par des hurlemens qui retentissent au dehors : c'est l'émeute de lord Gordon, une tourbe enragée qui vient de brûler la maison d'un ministre, et qui menace de brûler celles de tous les membres du cabinet ou défenseurs du ministère. Burke descend dans la rue, se mêle aux groupes populaires, y reconnait bien moins de haine que de turbulence oisive, comme il arrive toujours; il se met à causer, dit qu'il est Edmond Burke, le membre des communes, l'ami de Rockingham, se livre à ces gens qui ont des torches à la main et des couteaux à la ceinture, discute avec eux, combat leurs griefs, et rentre chez lui, parfaitement tranquille, pour consoler et calmer sa femme, qui mettait déjà de côté ce qu'elle avait de précieux, et regardait sa maison comme détruite. Ce tissu de faits généreux et nobles sert de fond, dans la vie de Burke, à une éloquence splendide et à des labeurs persévérans. Je ne crois pas que cet élève des quakers ait négligé une occasion de bienfaisance. Un soir que la séance du parlement s'était prolongée fort tard, il trouva chez lui en rentrant un rouleau de papier et une lettre; le rouleau contenait le manuscrit d'un poème bizarre, et la lettre venait d'un apothicaire ruiné. Burke, avec cette conscience qu'il portait dans tout, examina les vers et la prose, et, devinant un écrivain original et un esprit distingué, fit venir cet homme, et le pria de lui raconter son histoire. Notre poète avait, deux jours auparavant, fermé sa boutique, et traversé Londres sans un écu dans sa poche, ne sachant trop s'il n'en finirait pas avec la vie, dont il n'avait point à se louer; la nuit tombée, il s'était trouvé sur le pont de Westminster, non loin de la grande chapelle de Saint-Etienne et de la chambre des communes. Comme il prêtait l'oreille au cri lointain des vendeurs de journaux et au bruit sombre des vagues qui se poussaient sous les arches funèbres, où tant de cadavres de suicidés ont roulé, il s'approcha du parapet. C'était une imagination triste et amère qui se plaisait à de tels spectacles que celle du promeneur nocturne; il avait dans sa poche un poème satirique sur les mœurs des classes qu'il avait pratiquées et connues. Dans cet instant, le nom d'Edmond Burke, l'honneur de l'Angleterre, hurlé par un crieur, vint frapper son oreille, et l'idée de recourir à cet homme célèbre naquit dans son esprit. Il se hâta de porter son manuscrit chez Burke avec une lettre fort simple. Recommandé par ce dernier au duc de Ruttland, pourvu d'une petite pension, et plus tard d'un petit bénéfice, quand il se fut consacré à la vie ecclésiastique, Crabbe, c'était son nom, fut sauvé par Burke, devint l'ami de Walter Scott, et put développer un talent que la célébrité couronna bientôt.

» Il n'y a pas de vile faiblesse, encore moins d'infidélité politique, chez Burke, et la correspondance que nous avons sous les yeux le prouve assez. Que d'accens de franchise! quelle vérité sévère! Lorsque le docteur Schlosser, dont l'histoire est tissue de graves erreurs, affirme que Burke « a mutilé volontairement sa gloire pour gagner » la faveur des privilégiés et des *incorrigibles* », l'historien allemand dit exactement le contraire de la vérité. Burke n'a rien gagné à sa lutte inutile contre la révolution française; il y a perdu. Renfermé dans sa retraite, et dévoré d'une douleur sombre que la mort de

son fils bien-aimé changea en désespoir, il est descendu lentement au tombeau sans qu'un rayon de joie l'échauffât dans sa solitude..... Le philosophe allemand dit que lord Rockingham était un « jockey », et qu'il s'était chargé du « pot-au-feu de Burke. » Rockingham montait à cheval comme tous les gentlemen, et il avait donné à Burke une maison, pour que celui-ci eût l'indépendance nécessaire à la vie politique.

» Inaugurée par dix lettres de Burke à un jeune quaker, la correspondance se termine par l'exhortation éloquente d'une quakeresse à Burke mourant; ces deux limites du recueil sont bien plus significatives que l'on ne pense.... Les premières affections de Burke, le premier pli de son âme, le premier jet de son esprit, ont été dominés et tempérés par cette rigidité prudente et cette ardeur contenue, dirigée vers l'idéal, dont jamais le condisciple de Shackleton ne se dépouille. De là cette anomalie d'une sévérité qui paraît pédantesque et d'une immobilité en contraste avec le mouvement actif de la politique; quelque chose de peu vivant et de lourd dans l'éclat même de l'éloquence; de là aussi cette diplomatie mêlée de ferveur et cette économie régularisatrice des intérêts publics; de là ces vertus simples et fermes qui le protégèrent si efficacement; de là aussi ce sérieux exalté d'une éloquence excessive comme son âme. Plus monarchique que les rois, plus irlandais que les irlandais, il gourmandera l'empereur d'Autriche trop lent à prendre les armes pour les trônes; les plus ardens chevaliers de l'armée de Condé ne le seront pas assez pour lui; Fox et Sheridan poursuivront Hastings avec trop de froideur; à peine Grattan, patriote virulent, défendra-t-il les catholiques d'Irlande avec une vivacité et une énergie suffisantes. « Il est enragé, dit l'aimable Romilly dans une de ses lettres adressées à M. Dumont de Genève; il est *enragé*, ce Burke. » Comme Spinosa, qui trouvait Dieu en tout, ivre qu'il était, dit Novalis, de l'idée divine, Burke, énivré de l'utopie de 1688, devint le Cicéron d'un autre Verrès nommé Hastings, et le Pierre-l'Ermite d'une nouvelle croisade contre la république française. Homme du passé, parce que le passé a la consécration de Dieu, il n'a pas réfléchi que Dieu aussi veut l'avenir, qu'il transforme nécessairement le monde et règle les évolutions orageuses et nécessaires de nos destinées. »

— Le même critique, remontant plus haut dans le XVIIIe siècle, vient de retracer aussi, d'après de nouvelles lettres du comte de Chesterfield, les principaux traits de la vie de celui qui lui apparaît un peu comme le Talleyrand anglais de son époque. Il en cite des morceaux remarquables, surtout les portraits de Bolingbroke et de Robert Walpole, que nous allons reproduire avec le jugement final du critique sur Chesterfield lui-même.

«.... C'est alors qu'apparaît la profonde stérilité de cette vie, toute de vanité et d'égoïsme. A soixante-trois ans, il écrivait : « Je souffre *d'être;* je suis, dans tous les sens, isolé, et j'ai vidé toutes mes cruches. Je puis quitter ce théâtre sans regretter personne et sans être regretté. » Il écrivait cela à son meilleur ami, à Dayrolles, tant les idées sérieuses, les buts graves et les passions vraies sont nécessaires à la vie. Le jeu lui était resté comme agitation dernière; mais il devint

sourd, et ne put tenir sa place ni dans le monde brillant ni au lansquenet. Il se réfugia dans ses serres-chaudes, où il régnait à son gré, maître de la température et dirigeant les magnifiques produits qu'il obtenait. Le factice lui convint toujours, et il était là dans sa gloire. C'est dans cette solitude de Blackheath qu'il a écrit d'excellentes pages, dont plusieurs, publiées pour la première fois par lord Mahon, sont d'un vif intérêt, et méritent d'être citées : tels sont les portraits de Bolingbroke, d'Arbuthnot, de Pope et des principaux personnages de son temps : nous citerons celui de Bolingbroke :

« Lord Bolingbroke, dit-il, ne peut être peint que des couleurs les plus violentes et les plus vivement contrastées. Ses vertus et ses vices, sa raison et ses passions, ne se fondaient pas en teintes adoucies. — C'étaient des tons brusqués de l'effet le plus saillant, du contraste le plus soudain. — Ici les ombres les plus noires, là les lumières les plus brillantes, et d'une opposition d'autant plus frappante, qu'elles étaient plus rapprochées. L'impétuosité, l'excès et presque l'extravagance caractérisaient, non-seulement ses passions, mais encore ses sens. Sa jeunesse fut marquée par tout le tumulte et les orages des plaisirs ; il se livrait avec orgueil et sans réserve à la volupté, dédaigneux de tout décorum. Souvent sa riche imagination s'échauffait et s'engourdissait avec ses sens, en célébrant et presque en déifiant la courtisane d'une soirée ; pour lui, le plaisir de la table n'avait de bornes que les dégoûtantes orgies de bacchanales extravagantes. Chez lui, ces passions ne connaissaient jamais d'autre frein que l'empire d'une passion plus forte, l'ambition ; celles-là minèrent sa santé et sa réputation ; l'autre détruisit et sa fortune et sa renommée. Jeune encore, il se mêla de politique, et il s'y distingua. Sa pénétration était presque intuitive, et il embellissait de l'éloquence la plus brillante tous les sujets sur lesquels il parlait ou écrivait. Ce n'était pas une éloquence étudiée, élaborée, c'était une diction heureuse, coulant facilement, qui peut-être d'abord fut le résultat de ses observations, mais qui, par l'habitude, lui était devenue si naturelle, que même ses conversations les plus familières, écrites et livrées à l'impression, n'auraient eu besoin de corrections, ni pour la méthode, ni pour l'ordre des idées, ni pour le style. Il avait des sentimens nobles et généreux, plutôt que des principes fixes et réfléchis du cœur et des devoirs de l'amitié ; ces sentimens étaient plus violens que durables, et passaient souvent tout à coup d'un extrême à l'autre à l'égard de la même personne. Il recevait les attentions ordinaires de la politesse comme des obligations, et les payait avec usure ; il s'offensait aussi avec passion des futiles inadvertances de la nature humaine, et les payait également avec usure. La simple différence d'opinion sur un sujet philosophique l'irritait, et prouvait au moins qu'il n'avait pas de philosophie pratique.

» Malgré la dissipation de sa jeunesse et l'agitation tumultueuse de son âge mûr, il possédait un fonds immense de connaissances variées et presque universelles, et, grâces à la vivacité, à la clarté de son intelligence, à la plus heureuse mémoire dont homme fut jamais doué, il les avait toujours à sa disposition. C'était sa petite monnaie, et il n'avait jamais besoin de puiser dans un livre quand il lui en fallait une forte somme. Il excellait surtout dans l'histoire, comme le prouvent ses ouvrages sur ce sujet. Les intérêts relatifs, politiques et commerciaux, de tous les pays de l'Europe, et surtout du sien, lui étaient plus familiers peut-être qu'à tout autre homme ; mais ses ennemis, de tous les partis et de toutes les dénominations, se plaisent à dire quelle fut sa constance à défendre ces intérêts.

» Pendant son long exil en France, il s'appliqua à l'étude avec l'ardeur qui le caractérisait ; c'est là qu'il conçut et exécuta en partie le plan de son grand ouvrage philosophique. Les bornes ordinaires des connaissances humaines étaient trop étroites pour son imagination brûlante et ambitieuse : il voulait s'élancer *extra flammantia mœnia mundi*, et parcourir les régions inexplorées et inexplorables de la métaphysique, qui ouvre un champ sans bornes aux excursions d'une imagination effrénée, champ dans lequel des conjectures sans fin tiennent lieu de découvertes possibles et en usurpent trop souvent le nom et l'autorité.

» Il était bien fait de corps ; ses manières, sa tournure et sa parole étaient engageantes ; il avait toute la dignité et l'urbanité qu'un homme de qualité puisse ou doive posséder, et qu'un si petit nombre, du moins en ce pays-ci, possède réellement.

» Il faisait profession de déisme, croyait à une Providence universelle, et doutait de l'immortalité de l'âme ; cependant il ne la niait pas positivement, comme on l'a généralement supposé.

» Il est mort d'une horrible et cruelle maladie, un cancer à la face, et il l'a supportée avec courage. Je le vis pour la dernière fois huit jours avant sa mort ; il me fit son dernier adieu avec tendresse, et me dit : « Dieu, qui » m'a placé ici-bas, fera de moi ce qu'il voudra après ma mort ; il sait mieux » que moi ce qu'il doit faire. Puisse-t-il vous bénir ! »

» De ce personnage extraordinaire, chez lequel le bien et le mal se sont heurtés continuellement, tout ce que nous pouvons dire, c'est : « Pauvre nature humaine ! »

» Le portrait de Pope est bien moins remarquable. Citons celui de Robert Walpole, du vieil ennemi :

« Dans la vie privée, il était bienveillant, gai et sociable ; ses manières étaient communes, sa morale relâchée. Son esprit était bas et grossier, et il lui donnait trop de liberté pour un homme de son rang, ce qui est toujours incompatible avec la dignité. Comme ministre, il était capable, mais il manquait d'une certaine élévation d'esprit sans laquelle on ne peut faire de grandes actions ni en bien ni en mal. Prodigue et intéressé, il soumettait son ambition à sa convoitise et à son désir d'acquérir une grande fortune. Il tenait plus du Mazarin que du Richelieu. Il faisait des actions basses, des choses petites, indignes, par amour de l'argent, et n'aurait jamais rien fait de grand par amour de la gloire.

. . . . . .

« Une grosse franchise, qui avait l'air de partir du cœur et ressemblait souvent à la rudesse, faisait croire aux gens qu'il les initiait à ses secrets ; on prenait l'impolitesse de ses manières pour de la sincérité. Quand il rencontrait, ce qui était, hélas ! bien rare, des personnes insensibles aux tentations de l'argent, il avait recours à un artifice encore pire : il riait de toute idée de vertus publiques et d'amour de la patrie, il les tournait en ridicule et les appelait « élans chimériques et pédantesques ; » en même temps il déclarait qu'il n'était pas un « saint, ni un Spartiate, ni un réformateur. » Souvent il demandait à des jeunes gens à leur entrée dans le monde, lorsque leur cœur honnête était encore pur : « Eh bien ! allez-vous être un antique Romain ? un patriote ? Vous vous déferez bientôt de ces idées-là, et vous deviendrez plus sage. » Par ces propos, il faisait plus de tort à la morale publique qu'aux libertés de son pays, auxquelles je suis persuadé que dans son cœur il n'avait pas envie de porter atteinte.

« Il était facilement la dupe des femmes ; il répandait sur elles ses profusions, et quelquefois d'une manière indécente. Extrêmement sensible à la flatterie, même à la plus grossière et la plus sotte que lui adressaient parfois les plus grossiers adeptes de cette vile profession, il passait la plupart de ses heures de loisir ou de relâchement dans la compagnie d'hommes tarés dont la mauvaise réputation déteignait sur la sienne. Beaucoup de gens l'aimaient, mais personne ne l'estimait ; sa gaieté familière et sa raillerie peu ménagée lui ôtaient toute dignité. Il n'était pas vindicatif et pardonnait facilement à ceux qui l'avaient le plus grièvement offensé. Son humeur enjouée, son bon cœur et sa bienfaisance, comme père, comme époux, comme maître et comme ami, lui valurent l'attachement le plus réel de tous ceux qui entraient dans le cercle de ses relations intimes.

« L'histoire ne placera pas son nom parmi ceux des hommes les meilleurs ni des meilleurs ministres ; on doit encore moins le classer parmi les plus mauvais. »

» Chesterfield, si délicatement faux, s'est cru parfaitement impartial en écrivant ce portrait ; tant notre vanité a de ruses pour nous séduire; Walpole moins prétentieux et moins coquet, n'était pas plus immoral que Chesterfield. Dans l'appréciation des hommes comme dans le style, Chesterfield atteint la netteté, non la profondeur. La science sociale, celle des apparences et des formes, l'empêche toujours de scruter les caractères ; il ne voit pas dans Bolingbroke l'agitateur, dans Chatham le patriote, dans Walpole le consolidateur de la dynastie hanovrienne. Il s'aperçoit seulement qu'ils ont de l'esprit ou de la grâce, du talent ou de l'intrigue, sans se rendre un compte exact du but vers lequel ils tendent et du résultat qu'ils ont accompli. Au fond, rien ne l'intéresse ou ne le touche excepté lui-même. Il pense avec Hobbes et Mandeville, avec Helvétius et La Rochefoucauld, « que l'égoïsme est universel, que l'homme est né méchant, qu'il hait l'homme, et que, s'il recherche la société, ce n'est pas par sympathie, mais pour lui-même et pour lui seul. » Le sillon de cette triste philosophie, dont Chesterfield est le plus gracieux écolier, remonte jusqu'à Hobbes et descend jusqu'à nous. Un certain Mac-Mahon, écrivain peu connu, mais curieux à étudier, est celui qui l'a poussé à ses dernières limites. Dans son *Essai sur la dépravation de la nature humaine*, il établit, chapitre 1er, que l'homme est en hostilité naturelle et nécessaire contre tout ce qui existe ; 2° que, si chaque père le pouvait, il tuerait son fils; 3° que, si chaque fils le pouvait, il tuerait son père ; 4° que, si chaque roi le pouvait, il tuerait tout son peuple ! Cette caricature sérieuse de la philosophie de Hobbes la réduit à l'absurde, et en démontre la fausseté. Chesterfield, trop spirituel pour tomber dans de telles conséquences, mais convaincu du peu de sérieux de la vie humaine, adorait l'apparence ; pour lui, il n'y avait aucune réalité ; il lui fallait le semblant, la forme, l'image. Il admettait la politesse comme voile de l'égoïsme, comme une gaze jetée sur un objet hideux.

Aussi les lettres et les œuvres mêlées de Chesterfield produisent-elles une impression singulière et double. On a horreur de cette âme sèche dès qu'on l'aperçoit ; on est ravi de cette grâce exquise dont elle se pare. Cette frivolité stérile repousse ; cette élégance piquante séduit. Sous une surface qui étincelle, la nudité de l'égoïsme se montre ; il ne croit pas à la réalité, n'estime pas les solides vertus, et n'a point de foi dans les créations du génie. « Homère m'ennuie souvent,

dit-il, et, quand il se met à bailler, je dors d'un sommeil de plomb. Milton, avec ses diables, ne me cause pas grand plaisir; je lui trouve un trop grand luxe de théologie. Je vous fais ces aveux bien bas, et je vous prie de ne le dire à personne; j'aurais sur les bras les pédans et les dévots.» Il pourrait faire grâce à Shakspeare, qui assurément n'est ni pédant ni dévôt; mais, pour lui, toutes ces grandes têtes, qui dépassent la porte du boudoir, n'existent pas. Il ne cite ni Dante, ni même Montaigne, confond la gaîté puissante de Molière avec l'*humour*, ne reconnaît que Fontenelle, Voltaire et Crébillon fils, le premier comme philosophe, le second comme historien et le dernier comme moraliste; estime *Micromégas* au-dessous de *Tanzaï et Néardané*, professe de l'estime pour Voisenon, vante Etheredge, dont les comédies ne valent pas celles de notre Boursault, et, avec son délicat esprit, reste emprisonné dans le cercle de Fontenelle et de Saint-Evremond; il y mêle quelques nuances, et ce ne sont pas les meilleures, empruntées aux petits abbés graveleux et à M. de Boufflers. Il a aussi ses calembours qui ne sont pas sans grâce, ses aimables « polissonneries (le mot est de lui), » ses chansons à la Collé, mais bien moins franches, et ses *concetti* devenus célèbres, que Dorat ou le marquis de Pézay auraient pu revendiquer. C'est lui qui, dans son *épître écrite en automne*, prie une dame de se mettre prudemment en garde contre la rosée, — la rosée, s'écrie-t-il,

> . . . . . Cette larme versée
> Par la nature en deuil qui pleure le soleil!

Il dit à la même dame :

> Dès que vous vous levez, demandez votre robe;
> Des heures du matin redoutez la fraicheur,
> Car votre sein déjà n'a que trop de froideur!

Ce qui n'empêche pas que cet homme qui méprise Térence et estime Voisenon ne soit père de quelques-unes des meilleures épigrammes de son temps. Le chevalier Robinson, aussi niais d'esprit que fluet et long de corps, lui demandait des vers sur sa personne, et y mettait une insistance fatigante; Chesterfield le satisfit au moyen d'un distique plus piquant que poli :

> Mes vers! n'imitez pas celui que nous chantons!
> Soyez spirituels, et ne soyez pas longs.

C'est lui qui disait d'un mariage contracté entre la fille d'une duchesse célèbre par ses intrigues et le fils illégitime d'un lord : « La fille de personne épouse le fils de tout le monde. » Il livra une guerre de bons mots poussée jusqu'à l'acharnement, à Robert Walpole et à George II. Quand ce dernier, à Dettingen, eut payé de sa personne, les Anglais en furent ravis, et, comme on observait devant Chesterfield que sa majesté s'était fort bien conduite, il reprit : « Oui, mais sa majesté n'a rien *conduit*.» Les femmes le craignaient autant que les hommes. «Imaginez-vous, lui dit la célèbre miss Chudleigh, ce que l'on a répandu sur mon compte? On m'attribue deux jumeaux. — Je ne crois jamais que la moitié de ce qu'on dit. »

— Un écrivain cher à la Suisse française et très-particulièrement connu des lecteurs de la *Revue*, vient de publier sous le titre de *Bluettes et boutades*, un charmant volume auquel M. Louis Reybaud s'est chargé de servir d'introducteur au milieu du public distrait et dédaigneux de Paris. Certainement, si comme nous avons lieu de le croire, cet envoi de la province parvient à son adresse, cela sera dû plus encore à la valeur même de l'ouvrage, qu'aux lignes chaleureuses qui lui servent de préface ; mais tous ceux qui connaissent Paris comprendront que M. Petit-Senn n'ait pas oublié la vieille amitié qui l'unit à M. Louis Reybaud, et si le léger navire de l'auteur des *Bluettes et boutades* flotte sous le pavillon du spirituel biographe de *Jérôme Paturot*, personne n'aura le droit de dire qu'ici le pavillon couvre la marchandise. — Nous autres Suisses, du reste, connaissions déjà la plupart des morceaux que renferme ce volume : ce sont les gaies esquisses du *Fantasque* que M. Petit-Senn a rassemblées ici, cette espèce de galerie de portraits de famille qui, nous le craignons, aura fait au peintre quelques-unes de ces bonnes inimitiés de province, de ces inimitiés intimes dont il a oublié de nous livrer une étude, et que nous prenons la liberté de recommander à ses pinceaux. Nous nous sommes demandé plus d'une fois en parcourant son recueil, si le caractère genevois, assez fortement empreint sur ces charmans croquis, ne leur nuirait point auprès d'un public neutre et désintéressé : nous trompons-nous en pensant qu'au contraire on aimera à faire connaissance avec ces figures dont le dessin est si naïf, si vrai et si fin tout ensemble ? D'ailleurs, il faut le reconnaître, la vérité locale dont paraît s'être surtout préoccupé l'écrivain dans ses études de types et de caractères, ne lui a point fait sacrifier cette vérité humaine et universelle, qui est comme le fond lumineux sur lequel doivent se détacher, pour ressortir davantage, les traits individuels, les habitudes particulières, la *physionomie* enfin, qu'il nous semble avoir si bien saisie chez ses compatriotes. C'est en restant fidèles à cette condition de l'art que tous les vrais peintres de genre ont dû leurs succès, et cet équilibre heureux que nous croyons rencontrer dans les esquisses morales de M. Petit-Senn, entre l'étude qu'il semble avoir faite de son voisin de rue et de quartier, et l'étude de l'homme universel avec les caractères généraux qu'on lui retrouve dans tous les temps et sous toutes les zônes, dans les livres comme dans la vie, nous paraît devoir assurer à son livre, en dehors de Genève, un favorable accueil. Après avoir vu si souvent la province ou l'étranger étudiés au point de vue de Paris, les Parisiens ne seront-ils pas charmés de voir une fois la province ou l'étranger étudiés pour eux-mêmes, et par eux-mêmes ? Pour nous du moins qui ne sommes ni parisien, ni genevois, nous pouvons assurer que nous n'avons pu nous empêcher de saluer M. Plongeon, M. Dinenville et M. Grimpion, comme de vieilles connaissances, et les allures particulières qu'ils doivent aux habitudes de leur ville

natale ne nous ont que mieux fait saisir celles des types similaires dont nous jouissons dans notre voisinage. — La partie la plus neuve du recueil que nous avons sous les yeux, ce sont les boutades, les réflexions et les pensées qui en forment le début. Nous avons appris à connaître ici M. Petit-Senn sous un jour nouveau, et si nous ne trompons pas, son talent l'appelle vers cette forme aphoristique de la pensée, si difficile cependant, et où le succès est si rare. Plusieurs des pensées de son recueil semblent le résultat de cette expérience du cœur et de la vie qui manque à tant de recueils de maximes, et qui est cependant la condition première de ce genre littéraire. Il en est d'autres où la rapidité pénétrante d'un aperçu moral, lutte d'une manière fort heureuse avec la rapidité de l'expression. Quelques-unes sont empreintes d'un caractère mordant et presque amer, qui contraste avec le ton général de l'écrivain. Beaucoup sont ingénieuses bien plutôt que profondes, et l'on pourrait reprocher à M. Petit-Senn d'avoir oublié quelquefois que le choc des mots n'est pas le choc des idées, et au lieu de s'élever dans la pure sphère de la pensée, d'être descendu dans des régions voisines du calembourg, si le titre qu'il a donné à son recueil ne nous apprenait pas qu'il a voulu se réserver une entière liberté de mouvemens et d'allures. Les citations suivantes justifieront sans doute, aux yeux de nos lecteurs, le jugement que nous venons de porter, et suffiront à faire connaître les traits essentiels de la manière du spirituel écrivain :

— On rend si peu de services aujourd'hui qu'il n'y aura plus d'ingrats demain.

— Il n'est qu'une chose qui vaille dans le ciel ce qu'elle coûte sur la terre : la vertu.

— Les maux qui empêchent de vivre sont plus affreux que ceux qui font mourir.

— La bénédiction d'un pauvre nous vaut plus dans le ciel que la protection d'un riche ne nous sert sur la terre.

— L'amour-propre est le plus délicat et le plus vivace de nos défauts ; un rien le blesse, mais rien ne le tue.

— Si les vérités de l'Evangile étaient mathématiquement démontrées, la foi serait profanée, comme une promesse de l'amitié par un contrat juridique.

— A la mort de bien des gens l'on serait tenté de plaindre davantage le monde où ils vont que celui qu'ils laissent.

— Il est un mal dont à la longue les médecins nous guérissent toujours ; c'est de notre crédulité à leur égard.

Il n'y a que les gens qui prêtent au ridicule qui soient certains d'être remboursés.

— Pour qui jouit seul le plaisir boite.

— Le remords est l'ombre du crime, il grandit comme elle à la chute des jours.

— Lorsqu'un ami prodigue vous demande de l'argent à emprunter, voyez lequel des deux vous voulez perdre.

— On donne plus vite au riche qu'on ne prête au pauvre.

— Il est des affairés sans motifs réels, qui se lèvent en sursaut à quatre heures pour planter un clou à midi.

— Un bon mot transplanté ne reprend guère ; l'à-propos est son terrain favori.

— L'imprudent réfléchit à ce qu'il a dit ; le sage à ce qu'il va dire.

— La retraite nous épargne plus d'ennuis que le monde ne nous donne de plaisir.

Nous ne saurions mieux terminer ces citations qu'en les complétant par quelques pensées inédites encore, et que M. Petit-Senn a bien voulu mettre à notre disposition :

— Nous nous honorons de l'estime des grands, mais celle des petits nous honore.

— Il est des êtres propres à tout sauf à ce qu'ils font, et qui ne se trouvent déplacés qu'à leur place.

— Vieux, nous n'ajoutons souvent à notre sagesse que la force ôtée à nos désirs.

— Les plaisirs de chaque âge sont comme les bâtons d'une échelle, on n'atteint les uns qu'en foulant aux pieds les autres.

— L'expérience, comme l'étoile polaire, ne guide l'homme que le soir et se lève quand il va se coucher.

— Ainsi que le premier homme, l'enfance trouve un paradis au seuil de la vie.

— La brochure que vient de publier M. Vinet sous le titre de *Considérations présentées à MM. les ministres démissionnaires par un ministre démissionnaire*, a été lue avec l'empressement qui accueille toutes les productions de cet écrivain, et que doublait encore, dans la circonstance actuelle, l'intérêt qui s'attache à la position prise par celui qui parle, comme par ceux auxquels il s'adresse. On savait d'avance assurément le dernier mot de l'auteur de l'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses;* mais la situation actuelle de l'Eglise vaudoise faisait désirer de lui voir rompre un silence qu'il n'avait gardé jusqu'ici que par un scrupule qui a été compris de tous. — Il ne saurait être dans nos intentions d'examiner ici les principes posés par M. Vinet dans son dernier écrit, mais nous ne pouvons résister au désir d'en détacher une page, qui donnera à ceux de nos lecteurs qui ne le connaîtraient point encore, une idée de la forme pleine de mouvement et de vie de cet appel si pressant adressé par lui au clergé de son pays. Si, dans un débat aussi grave, on pouvait se préoccuper de l'intérêt littéraire, nous avouons qu'il nous eût été difficile de ne pas céder quelquefois à la tentation de ne plus voir que l'écrivain, là où c'est seulement l'homme entraîné par une conviction profonde et presque passionnée qui s'exprime : mais au fait, n'est-ce pas à cette condition, et à cette condition seulement que l'on est un grand écrivain ? — Trouvant dans les conditions particulières de notre époque un avertissement grave donné à l'Eglise chrétienne, de chercher dans la liberté cette impulsion et ce mouvement de conquête qui lui ont assuré ses plus grandes et ses plus pures victoires, et lui montrant dans les moyens employés contre elle par ses ennemis actuels,

une sorte de modèle d'organisation qu'elle est pour ainsi dire forcée d'adopter elle-même, si elle veut lutter à armes égales, M. Vinet s'écrie :

»A l'incrédulité négative et sardonique a succédé une incrédulité qui croit, un athéisme fervent, un matérialisme enthousiaste. L'impiété, de nos jours, est une religion. Lasse de démolir, elle bâtit; rassasiée de dissoudre, elle organise. Ses adeptes forment une église; ils ont des rites et des sacremens. Leur constitution, forte et sévère, est une théocratie. Ils prêchent, ils prophétisent, et, thaumaturges en espérance, ils nous promettent des miracles. Ils exercent sous vos yeux, parmi vos troupeaux, un prosélytisme ardent, et, ne craignons pas de le dire, un prosélytisme dévoué. Il est vrai qu'ils n'ont pas de paroisses, leurs paroisses sont partout; ni un clergé, chez eux tout le monde est clergé; ni des doyens, mais des apôtres. Tous leurs prédicateurs sont des missionnaires : en un mot, oh! quelle douleur dans ce rapprochement! leur zèle farouche et funeste est l'effroyable parodie ou plutôt la contre-épreuve redoutablement fidèle des plus beaux temps de l'Eglise.

Jamais le mal ne fut si audacieux; car, chose horrible! il est convaincu. Il se fait fort de n'être avoué ni protégé par aucun pouvoir : il se fait fort de n'avoir aucune apparence à sauver ni aucune pensée à dissimuler; il se fait fort de tous les mauvais penchans qu'il érige en principes, et de toutes les misères auxquelles il promet un terme et une vengeance. Il se fait fort enfin de son dévouement, dont il est difficile de dire quel est l'objet, ou le mobile, ou la récompense; mais qui n'en est pas moins réel ni moins contagieux.

Sortez de l'enceinte de cette religion : vous trouvez d'autres religions encore : la religion du gain, exaltée par les découvertes de la science; la religion de la science, plus enivrée d'elle-même qu'elle ne le fut jamais; la religion des arts, se faisant un paradis de ses brillantes créations; la religion du panthéisme, également hostile à la personnalité de l'homme et la personnalité de Dieu. Mais que parlé-je de religion? Un nombre innombrable d'individus, dont vos regards, tous les jours, peuvent rencontrer les regards, ne professent pas même ces religions-là : ils n'en ont aucune; ils les bravent toutes; ils disent : «Rompons ces liens et jetons loin de nous ces cordes;» ou même ils ne daignent pas le dire : ils n'ont pas à rompre des liens que leurs mains n'ont jamais portés. A mesure que la foi chrétienne est devenue plus précise, l'incrédulité est devenue plus ouverte; le réveil lui a donné conscience d'elle-même; ses sectateurs ont pu se compter, et leur nombre les a enorgueillis. C'est très-haut maintenant, et quelquefois de très-haut, qu'ils parlent à la multitude. Vos chaires ont à se hausser pour dominer leurs tribunes.»

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ULRICH VON HUTTEN, poème en dix-sept chants, par *A.-E. Fröhlich*. — Zurich, chez Meyer et Zeller. — Neuchâtel, chez Gerster. — Prix 7 fr. 50.

— La Suisse allemande lit en ce moment, avec le plus vif intérêt, un ouvrage qui vient de se produire dans son sein, un poème en dix-sept chants, ayant pour sujet *Ulrich de Hutten*. L'auteur, M. Fröhlich d'Arau, s'est déjà fait connaître fort avantageusement par son poème satyrique *der deutsche Michel*, et surtout par son poème historique sur *Ulrich Zwingli*.

Ces deux publications nous semblent avoir admirablement préludé à celle que nous annonçons. Ulrich de Hutten, moine, chevalier, aventurier, vécut dans un temps, dans un milieu qui sont bien loin de nous. Il fallait, pour le comprendre, revivre dans les mêmes circonstances; cela ne se pouvait faire sans de longues et consciencieuses recherches historiques; la tâche était difficile, mais l'auteur de *Zwingli* ne pouvait que l'accomplir avec bonheur. La mission de Hutten était de rectifier les idées de son temps, d'en réformer les abus, avant tout de les attaquer avec les armes de la satyre; or qui pouvait mieux s'identifier avec un tel but que le spirituel et caustique auteur du *Deutschen Michel?*

Il y a progrès marquant dans le *Hutten*. M. Frœhlich n'avait point encore montré une verve aussi entraînante, une poésie aussi vraie Il faut en effet remarquer avec un critique, que le sujet de *Zwingli* auquel seul le *Hutten* peut être comparé en quelques points, était généralement peu poétique : ce n'était que par des tours de force qu'on pouvait tailler, pour un poème, deux sermons, deux disputes et bien des détails du même genre. Il en est tout autrement de Hutten : poète, artiste, et qui plus est, libre chevalier allemand; jamais héros ne prêta plus à la poésie. Puis ce héros se laisse chanter sur tous les tons, parce qu'il a traversé toutes les situations, et que rien n'est plus divers que sa personne et ses actes.

La volonté inintelligente de ses parents le renferme jeune encore dans un cloître. Avide de liberté et d'aventures, il s'enfuit, se jette sur la scène du monde avec toute l'impétuosité de son caractère. D'immenses événements se préparaient alors ou s'accomplissaient : il veut tout voir, et si possible être partout acteur. On le rencontre à Vienne et à Cologne, sur le Rhin et sur le Tibre sur les Alpes et aux bords de la Baltique, et toujours il est actif. Il n'est pas d'homme célèbre de ce temps-là auquel il ne se fasse connaître. Il entre en rapports avec Luther, avec Zwingli, avec Erasme, avec OEcolampade, même avec les grands et les princes, avec Léon X et Charles-Quint.

On peut juger par là quelle est l'abondance de la mine poétique que M. Fröhlich avait à exploiter, mais après lu son poème, on sera forcé de convenir qu'un talent hors de ligne pouvait seul répondre à l'attente que le sujet avait fait concevoir, et qu'une des premières places est désormais assurée à notre auteur parmi nos poètes nationaux. M.

LES PERCE-NEIGE, poésies par J. Petit-Senn. — Un beau volume 8°, avec une gravure. Genève chez Ch. Gruaz, éditeur, Neuchâtel, chez Gerster, libraire, prix 3 fr.

Souvent déjà la presse périodique a fait à juste titre l'éloge des productions poétiques de M. *Petit-Senn;* on peut dire qu'il est peut-être de tous les poètes de la Suisse française le plus généralement goûté et le mieux connu; si bien que l'accueil flatteur fait à ses premiers vers, il y a déjà nombre d'années, s'est maintenu et lui est encore plus assuré que jamais. Il serait superflu de revenir aujourd'hui sur les qualités poétiques qui ont valu d'aussi légitimes suffrages à l'auteur de la *Miliciade* et des *Perce-neige*. Chacun sait, et les lecteurs de la *Revue* mieux que d'autres, combien sa lyre est riche en cordes variées et harmonieuses; combien il sait revêtir son idée du langage le plus propre à la faire ressortir avec avantage : il manie tous les rythmes avec facilité et avec bonheur, et réussit également bien, qu'il écrive un apologue ou une élégie, une romance ou une épître. Le nouveau recueil de M. Petit-Senn ne le cède en rien sous tous ces rapports à ses précédentes productions; seulement on y sent mieux la nouvelle tendance que nous tenons surtout à

signaler : la muse du poète, en effet, sans avoir perdu pour cela aucun de ses charmes, s'est élevée à des chants plus sévères et plus religieux ; on reconnait en le lisant, que l'auteur a souffert, qu'il est encore sous l'aiguillon d'une longue maladie et des langueurs de la vieillesse, mais on voit en même temps qu'il a su trouver dans la foi chrétienne des consolations véritables, et que le murmure est étranger à ses lèvres ; aussi son âme est-elle calme, ses yeux sont-ils souvent tournés vers le ciel, et trouve-t-il encore assez de joies dans la vie et assez de chants dans son cœur pour rendre à la poésie, cette enchanteresse, le même culte pur qu'il lui avait voué dès le temps heureux de sa jeunesse.

La plupart des pièces réunies sous le titre de *Perce-neige*, portent le cachet de cet état d'âme dont nous venons de parler ; quelques-unes rappellent jusqu'à un certain point ses premières productions où se glissait parfois un trait de satyre. La place nous manque pour de nombreuses citations. Qu'on nous permette cependant de reproduire un gracieux apologue, *l'Abeille*, pièce que l'auteur nous avait d'ailleurs confiée, et qui n'a pu paraître à temps dans cette *Revue* :

L'ABEILLE, apologue.

Certaine abeille désolée
De la longueur de nos hivers,
En février prit sa volée
Rêvant des gazons déjà verts.

Par un soleil terne séduite,
Trompée à sa tiède pâleur,
Elle crut parvenir bien vite
De sa ruche au sein d'une fleur.

La voilà seule qui bourdonne,
Sur l'herbe jaune du vallon ;
Dans des prés que Flore abandonne
Au souffle amer de l'aquilon.

Mais c'est en vain que l'étourdie,
De son aile rasant le sol,
Cherche, déjà toute engourdie,
Un parfum pour guider son vol.

En vain elle va dans la plaine
A tous les lieux accoutumés,
Qui de thym et de marjolaine
L'an dernier furent embaumés.

Puis la nuit survint claire et froide ;
De l'abeille ce fut l'écueil :
Le vent la roula morte et roide
Au sillon qui fut son cercueil.

Et l'on vit ses brillantes ailes
Seules dans les airs voltiger,
Quand la saison des fleurs nouvelles
Blanchit les arbres du verger.

—

Dans la candeur de sa pensée,
Ainsi l'homme, tendre et rêveur,
Demande à la terre glacée
Un cœur qui s'entr'ouvre à son cœur.

Mais ces parfums de poésie,
Ces fleurs dont l'âme eût fait son miel,
On les cherche dans cette vie
On ne doit les trouver qu'au ciel.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

ABÉLARD,

A PROPOS DE L'OUVRAGE DE M. DE RÉMUSAT [1].

Notre siècle, qui n'est pas aussi érudit qu'il en a la prétention, mais qui est certainement fort curieux, s'est avisé un beau jour, malgré l'anathème des encyclopédistes, d'étudier la scolastique et de découvrir (après Leibnitz) qu'il y avait « beaucoup d'or dans ce fumier ». On a trouvé que s'il n'y avait pas lieu de s'engouer, il n'y avait pas lieu non plus d'effacer quatre siècles de l'histoire de la philosophie; et que, si Scot, Abélard et Roscelin n'ont pas mérité l'enthousiasme de leurs contemporains, ils n'ont pas mérité davantage l'oubli ou le nom de barbares. C'est une chose triste, et qui indique beaucoup de faiblesse chez l'homme, qu'il ne puisse rien faire de grand sans être injuste, ni s'élever sans rabaisser ses devanciers, ni se faire un nom sans effacer celui des autres, ni être justement orgueilleux sans y joindre l'insolence et la vanité. La crainte des représailles devrait au moins nous retenir, et l'amour de la gloire nous enseigner le respect du passé. La scolastique a occupé et remué l'Europe pendant plusieurs siècles; elle a été la forme de la pensée de tous ces hommes laborieux et éminens du moyen-âge; malgré cela elle était tombée depuis dans un tel oubli, que le nom d'Abélard était seul demeuré populaire, et qu'il ne devait sa popularité qu'à des aventures romanesques et à des malheurs inouis.

Depuis quelques années, il s'est fait, en Allemagne et en France, des efforts suivis et intelligens pour pénétrer dans les doctrines scolasti-

[1] *Abélard et sa philosophie*, par Ch. de Rémusat, Paris, 1845, 2 vol. in-8°. — Voyez *Chronique de la Revue Suisse*, livraison de juin 1845, ou tome VIII, page 362.

ques, pour retrouver des idées sous leurs formules décriées, et pour combler enfin un vide important dans l'histoire de la pensée humaine. Schlosser, Fessler, Moriz Carriere, l'abbé Ratisbonne, Neander, ont publié des monographies des personnages principaux de cette époque, ou des travaux plus généraux sur la philosophie scolastique. M. Cousin n'a pas dédaigné d'attacher son nom à la publication de quelques-uns des ouvrages d'Abélard, qu'il a fait précéder d'une introduction importante sur la scolastique; et M. de Rémusat vient de donner, sur la vie et sur la philosophie d'Abélard, un ouvrage étendu, érudit et attrayant, qui comblera définitivement, nous le croyons, la lacune dont nous avons parlé. Nous doutons cependant que la forme choisie par M. de Rémusat soit la meilleure possible. Nous croyons qu'on lira beaucoup le premier livre de son ouvrage, mais fort peu les deux autres. N'aurait-il pas mieux valu mêler l'histoire des idées et du temps à la biographie, et faire traverser ainsi, à l'aide de la vie agitée et dramatique de l'homme, les doctrines souvent obscures et oiseuses du philosophe? N'aurait-on pas pu faire pour Abélard ce que M. Neander a fait pour saint Bernard? M. de Rémusat semble l'avoir d'abord pensé, et même avoir travaillé d'abord dans ce sens; car, dans le premier livre, sont traitées sommairement les questions les plus importantes qui agitèrent le XIIe siècle. Quelques développemens n'auraient-ils pas suffi pour faire de cette première partie un livre parfait? Du reste, c'est un doute beaucoup plus qu'un blâme que nous exprimons, et nous sommes trop heureux d'avoir trouvé dans l'ouvrage de M. de Rémusat, un livre sérieux et vraiment philosophique, bien pensé et bien écrit, pour songer à nous plaindre.

L'étude de la scolastique présente des difficultés qui s'opposeront longtemps encore à ce qu'elle soit parfaitement connue. Elle ne représente pas un corps de doctrine, elle se classe difficilement dans un système de philosophie historique, elle n'a point de chef, (Abélard est plutôt son météore que son chef). Mais elle arrive cependant, par des sentiers longs et embrouillés, et en partant d'Aristote qu'elle ne connaît pas, à une question vraiment centrale et intéressante, la question des Universaux, dont les applications au dogme, alors tant débattu, de la Trinité, fit l'extrême popularité.

Pierre Abélard [1] naquit dans un château des environs de Clisson,

[1] L'ouvrage de M. de Rémusat étant désormais l'autorité principale et comme le livre classique sur la matière, nous lui emprunterons, ainsi qu'à l'important travail de Neander, les détails biographiques et les citations nécessaires pour appuyer notre manière de comprendre Abélard.

en 1079; mais son penchant l'emporta sur l'usage du temps, et il abandonna à son cadet son droit d'ainesse, pour s'adonner à l'étude de la Dialectique, de la Rhétorique et de la Grammaire. Encore très jeune et plein de confiance, il voyagea, cherchant de ville en ville des maîtres et des adversaires pour s'exercer dans l'art du raisonnement. La philosophie enseignée alors dans les écoles, se bornait à des fragmens de la logique d'Aristote, conservés par les Alexandrins, lesquels y avaient, du reste, joint des commentaires qui en étouffaient le sens, et qu'on n'en sépara que bien longtemps après. Roscelin venait d'être exilé. On ne sait ni où ni quand Abélard l'entendit, mais il paraît certain que ce fut avant de venir à Paris. Roscelin, malgré sa défaite, avait gagné une grande réputation dans sa dispute avec Anselme. Il fut peut-être l'inventeur du nominalisme; appuyé sur Aristote, pendant que ses adversaires s'étayaient de la tradition platonicienne, il défendit sa doctrine avec audace et subtilité. Il disait que les universaux n'étaient que des groupes, conceptions de l'esprit; que les individus existent seuls; que les idées de genres et d'espèces, qui n'existent point en dehors des individus dont ils sont composés, les idées de qualités qui ne peuvent, sans disparaître, être retranchées des sujets qu'elles modifient, n'avaient aucune sorte d'existence. Anselme avait soutenu avec éloquence et avec l'autorité que lui donnait son immense réputation, la réalité des Universaux, c'est-à-dire que les espèces et les genres, en d'autres termes, que les idées abstraites et les noms communs, ont une existence essentielle.

C'est au fort de cette dispute qu'Abélard arriva à Paris. Il devait être très-jeune; quelques auteurs donnent la date de 1100, d'autres placent son arrivée avant cette époque. Quoi qu'il en soit, il entendit Philippe de Champeaux, qui professait à l'école du Cloître ou de Notre-Dame, et qui rassemblait autour de lui des auditeurs de l'Europe entière. C'est à lui qu'on fait généralement remonter cette école de Paris si célèbre pendant le moyen-âge; c'est lui qui passe pour y avoir, le premier, enseigné la théologie, parce qu'il y appliqua, le premier, les lois de la dialectique et les formules scolastiques. Abélard suivit ses leçons, et l'auditeur eut bientôt gagné l'affection du maître; il étonnait les écoliers «par sa mémoire surprenante, par son instruction précoce, par sa rare subtilité, par le don de la parole que rehaussait en lui la singulière beauté de la figure.» Mais à l'admiration succéda bientôt la défiance; il argumenta plusieurs fois avec un tel succès, provoquant son propre maître, que Philippe devina en lui un

rival dangereux. Pour lui, dans ce temps-là, la haine ne l'occupait guère plus que l'admiration; il poursuivait ses études, apprenait les mathématiques, science suspecte et qui sentait déjà l'hérésie. Du reste, il n'y réussit jamais, et il est probable qu'il revenait de préférence à la dialectique et à la grammaire, peut-être aux langues anciennes, quoiqu'il ne soit pas certain qu'il ait su le grec et l'hébreu. On peut croire que, bien souvent, fatigué de chiffres et de formules, il se figura ce cloître de Notre-Dame plein d'écoliers, et qu'il se vit lui-même dans cette chaire fameuse, soulevant les bravos; car, dès cette époque, l'idée de devenir maître à son tour semble avoir germé dans son esprit. Il songea à s'établir à Melun, et, vers 1102, malgré les efforts de Philippe de Champeaux qui sentait le danger, protégé par les ennemis de son ancien maître et par sa jeunesse (le premier des protecteurs), il y ouvrit son école. Sa réputation augmentait de jour en jour; il se rapprocha de Paris pour être plus à portée de suivre les mouvemens de Philippe. Ce dernier, âgé déjà, n'espérant pas pouvoir lui résister et ne voulant pas paraître vaincu, se retira, laissant sa chaire à un grammairien qui s'amusait à expliquer Priscien.

Abélard avait établi son école sur la montagne Sainte-Geneviève, aux portes de Paris, dans ce lieu qui est demeuré propice à la liberté de penser. Il pressait les réalistes d'argumens qui frappaient la foule par leur netteté: « Si le genre, disait-il, est l'essence de l'individu, si, notamment, l'humanité est une essence tout entière en chaque homme et que l'individualité soit un pur accident, il s'ensuit que cette essence entière est en même temps intégralement dans un homme et dans un autre, et que lorsque Platon est à Rome, et Socrate à Athènes, elle est tout entière avec Platon à Rome et dans Athènes avec Socrate. Semblablement, l'homme universel étant l'essence de l'individu est l'individu même, et, par conséquent, il emporte partout l'individu avec lui; de sorte que lorsque Platon est à Rome, Socrate y est aussi, et que Socrate étant à Athènes Platon y est avec lui et en lui. » Philippe de Champeaux, pressé par ces argumens, fut obligé de rentrer dans la lice; il rouvrit son école à Saint Victor, mais ne retrouva pas le succès. Il n'avait plus l'audace nécessaire pour soutenir une doctrine extrême, il fit des concessions à son puissant adversaire, et dès lors il fut perdu. Nous le retrouvons à quelque temps de là évêque de Châlons; il ne renonça pas pour cela à combattre son heureux rival, car il paraît que ce fut lui qui le fit connaître à saint Bernard.

Abélard ne ménageait, du reste, pas plus les nominalistes que Phi-

lippe. Il leur disait : « S'il n'existe que des individus, les noms généraux seront eux-mêmes des noms d'individus, les individualités seront identiques aux généralités, et c'en sera fait de toute différence essentielle entre les individus et les genres, entre les parties et les touts. Lui-même enseignait sous le nom de Conceptualisme, que les noms généraux expriment les collections, formées par l'esprit, d'individus rapprochés par des caractères communs, ces réunions étant considérées comme des unités. Les Universaux sont, d'après lui, les expressions des *Conceptions* fondées sur les réalités. Cette théorie, équivoque et légère, plut par sa nouveauté; elle avait d'ailleurs assez de fond pour résister aux attaques découragées de Philippe, et bientôt Abélard (ou maître Pierre, comme on l'appelait déjà) fut partout vainqueur. Rien ne résistait à la force de sa dialectique, à la véhémence de sa critique, et même à ses sarcasmes. Il mêlait à ses discussions (suivant l'usage du temps) de piquantes citations des auteurs latins, qu'il parait avoir bien connus, et recherchait chez eux les traces de la philosophie grecque dont on n'avait alors presqu'aucun monument original. On ne connaissait guère la philosophie grecque que par Boëce et par Porphyre, par Cicéron et par Priscien, enfin par un traité des Catégories attribué à saint Augustin. — Il ne manquait à Abélard, pour avoir parcouru le cycle des sciences connues au moyen-âge, qu'une connaissance spéciale de la théologie; il résolut donc de se faire encore une fois écolier et d'aller entendre Anselme, qui professait à Laon, et qui jouissait d'une grande réputation. Mais il arriva à Anselme ce qui était arrivé à Philippe : l'élève ne tarda pas à attaquer et à vaincre le maître. Abélard dit lui-même : «*Non multis diebus in umbra ejus otiosus jacui.*» Il revint bientôt à Paris règner sans partage.

La Cité, le Paris du moyen-âge commençait à ne plus pouvoir contenir sa population et une ville nouvelle s'étendait sur les deux rives de la Seine. Ce n'était guère encore cependant qu'une ceinture de monastères entourés de préaux et d'avenues d'arbres, avec une église et quelques maisons groupées, qui devinrent plus tard des centres de quartiers. Le clergé régulier et la science étaient restés dans la Cité autour de l'église massive que Notre-Dame a remplacée. C'est par ces places irrégulières, par ces rues étroites, tortueuses et déjà vieilles alors, qu'entouré de disciples, maître Pierre passait chaque jour pour aller donner son cours. Il avait un maintien grave et presque sévère qui n'effaçait pas la grâce naturelle et n'excluait pas une certaine recherche

dans la mise; ses manières orgueilleuses ou populaires dénotaient l'homme qui a l'habitude de dominer, mais qui a besoin des suffrages; la foule s'ouvrait devant lui, il s'avançait sans timidité, il méritait des hommages qui ne l'étonnaient pas. L'étrange et haute position de ces dictateurs spirituels du moyen-âge semblait avoir été faite pour lui.

Il paraît que les passions de la jeunesse n'avaient pas eu de prise sur cet esprit préoccupé et sévère. L'amour de la science, protectrice des mœurs, l'avait pris dès l'enfance et porté jusqu'à la maturité. Il avait cependant tout ce qu'il faut pour plaire, beauté, éloquence, réputation; aussi dit-on que les femmes avaient coutume d'écarter les rideaux de leurs petites fenêtres, ou de descendre devant leurs portes, lorsqu'il devait passer. Lui-même a dit plus tard qu'avec son nom, sa figure, sa jeunesse, il ne devait craindre aucun refus, quelle que fût celle qu'il daignât aimer, et Héloïse, encore enivrée de son souvenir, lui écrivait bien des années après: «Vous aviez surtout deux choses qui pouvaient soudain vous gagner le cœur de toutes les femmes, c'était la grâce avec laquelle vous récitiez et celle avec laquelle vous chantiez.» Abélard commença à aimer Héloïse vers l'année 1120. De cette époque datent ses malheurs, à moins que l'immortalité ne soit quelque chose!

Nous sommes toujours étonnés que ces rêveurs et ces philosophes si avisés et si profonds lorsqu'il s'agit de la vaine poussière des morts ou des énigmes de l'avenir, n'aient pas songé davantage à étudier leur propre nature et à chercher ce qui pourrait leur donner le bonheur. Ils ne sont pas faits pour jouir de l'amour; ils portent en eux une inquiétude et un besoin de perfection qui le leur fait empoisonner, quoiqu'ils sachent l'inspirer et qu'ils le ressentent profondément. Ils ont bien plus besoin de l'amitié que de l'amour: l'amitié contient dans sa notion même quelque chose de fini; elle indique un sentiment qui s'arrête sans jalousie devant des devoirs ou d'autres sentimens, qui a, pour ainsi dire, des bornes, bornes inhérentes à sa nature et qui ne constituent pas une infériorité; elle ramène par des transitions faciles, des sphères où il ne faut pas toujours vivre, au milieu du monde réel; elle mêle à tout une émotion douce et contenue. Elle sait, d'ailleurs, exciter aussi le courage et le dévouement, et, rendant heureux, elle rend meilleur. Dans tous les cas, lorsqu'on s'abandonne à l'amour, il faudrait le faire avec candeur et comme entraîné, et non pas avec une préméditation qui lui enlève sa vertu en lui laissant ses dangers.

On n'a pas de détails authentiques sur les commencemens de l'amour

de maître Pierre pour Héloïse ; aussi tous les temps et tous les goûts, même les plus mauvais, ont-ils brodé à l'envi cette histoire. Il est probable que docte, jeune et passionnée, Héloïse était disposée à accepter l'amour d'Abélard. L'admiration est chez les femmes le *vestibule* de l'amour, et Abélard avait la double séduction du génie et de la beauté. Ce besoin d'admirer ce qu'elles aiment et d'aimer ce qu'elles admirent, vient du goût naturel qu'ont les femmes pour la grandeur. Elles aiment « à s'appuyer au bras des héros. » Ces héros sont quelquefois des Faust, des Abélard et bien pire, mais qu'importe.... Ce qui importe c'est d'aimer. Qui...? cela importe moins. Le bonheur et le malheur se partagent les élus et les victimes, sans que nous puissions facilement distinguer les causes de la félicité des uns et de l'infortune des autres. Bien des personnes pensent que cet amour de la grandeur, loin d'être une qualité, doit au contraire être reproché aux femmes comme un de leurs pires défauts ; que cet amour de la grandeur est encore de l'amour du clinquant ; que ce qu'elles aiment ce n'est pas le fond, mais ses résultats, les honneurs, la richesse, l'éclat toujours. Nous répondrons que c'est une triste manie que de tout décrier et salir, et que le bien se mêle de tant de manières au mal, qu'il est aussi dangereux de tout attaquer que difficile de tout défendre.

Du côté d'Abélard, tout porte à croire qu'il y eut, pour ainsi dire, préméditation, projet formé d'avance et froidement mûri. On a sujet de s'étonner qu'arrivé à l'âge mûr sans avoir été distrait pendant sa jeunesse par les passions de l'amour, il se soit jeté de propos délibéré dans un ordre de sentimens qui ont le plus souvent brisé ou affaibli le génie et donné plus de soucis que de plaisirs. Mais il faut remarquer que l'âpre curiosité des esprits tels que celui d'Abélard ne se paye pas des résultats obtenus ni du bonheur présent, et que leur inquiétude les porte toujours à mépriser ce qu'ils possédent et à désirer l'inconnu. Ils donnent volontiers un bonheur certain pour l'espérance d'un sentiment nouveau, rêvant toujours plus que ce que la réalité comporte. Le choix d'Abélard se porta donc sur Héloïse, la femme la plus réputée de son temps pour son savoir et pour sa beauté. Il s'introduisit chez son oncle, le chanoine Fulbert, et sa réputation le mettant à l'abri des soupçons, il entreprit cette séduction qui est restée célèbre à cause de l'éminence des acteurs, et parce qu'elle fut la première source des malheurs d'Abélard. Vraiment, si l'on ne savait combien est invincible cette curiosité insatiable de tout ressentir et de tout voir

qui possède ces esprits malheureux jusqu'à les pousser à des crimes qui leur font largement expier la gloire; si l'homme n'était fait d'une telle manière, qu'en mêlant toujours le bien au mal il empêche qu'on puisse jamais l'admirer sans réserve ni le détester; si on ne sentait, malgré tout, battre un cœur d'homme sous ce fatras de passion factice et de froide curiosité; si enfin (qu'on nous pardonne!) cette faute ne nous avait révélé Héloïse, dont l'histoire est sans contredit l'un des plus beaux monumens du cœur humain, on maudirait Abélard, et l'amour qui a jeté de l'éclat sur le philosophe ne lui mériterait que l'oubli.

Par quel chemin le philosophe arriva-t-il au cœur de l'enfant? On donnerait bien des drames sanglans et des récits de batailles pour le savoir? Et cependant, ce premier mouvement de curiosité et d'irrésistible attrait passé, nous savons bon gré à Abélard de n'avoir pas fait de son expérience un autre art d'aimer. D'ailleurs l'histoire d'Abélard ne diffère probablement pas beaucoup des autres histoires d'amour. Ils travaillaient dans une même petite chambre, à la lueur discrète et favorable d'une même lampe; la fenêtre donnait peut-être sur la Seine, et, dans ce temps-là, les étoiles descendaient encore s'y mirer. Que les paroles d'Abélard étaient sans doute éloquentes! Combien les silences qui les interrompaient étaient sans ennui! Combien cette disposition sympathique, qui précède l'amour, ajoute de charmes touchans et gracieux à la femme, combien de mâle beauté à un amant timide encore et déjà vainqueur! Bientôt, sans doute, ce furent les prières, les hardiesses, le triomphe, bientôt aussi la honte, les plaisirs empoisonnés de remords, et plus encore (faut-il le dire?), du côté d'Abélard, les embarras d'une position inextricable; puis les reproches de Fulbert, le mécontentement des écoliers qui se plaignent de la négligence de leur maître et qui accusent son fatal amour; enfin la grossesse d'Héloïse qu'elle annonce triomphante à son amant. Abélard emmena Héloïse chez sa sœur, à Clisson, où elle mit au monde un fils qu'ils nommèrent Pierre Astrolabe, lequel, par une destinée singulière (si les documens trouvés par M. Cousin sont exacts), mourut en 1162 abbé de Hauterive dans le canton de Fribourg.

C'est à cette époque qu'eut lieu une dispute peut-être sans exemple: Abélard voulant épouser Héloïse, poussé peut-être par les regrets, certainement par l'espérance d'apaiser Fulbert et de pouvoir, en tenant son mariage secret, poursuivre ses vues ambitieuses; Héloïse refusant avec fermeté, préférant la honte à la douleur de devenir

une entrave à la fortune de son amant: « Quelle gloire aurait-elle à ternir la gloire d'Abélard par un hymen qui les humilierait tous les deux? Que ne lui ferait pas le monde auquel elle allait enlever sa lumière? De quelle malédiction de l'Eglise, de quels regrets des philosophes ce mariage serait suivi! Quelle honte et quelle calamité qu'un homme créé pour tous se consacrât à une seule femme! Elle le détestait ce mariage qui serait un opprobre et une ruine. L'apôtre n'en a-t-il pas signalé tous les ennuis, toutes les gênes, toutes les sollicitudes, lorsqu'il dit: « Vous êtes sans femme, ne cherchez point de femme, » et qu'il ajoute : « Je veux que vous viviez sans tourment d'esprit. » Si l'on récuse les saints en de telles matières, qu'on écoute les sages. On sait ce que saint Jérôme dit de Théophraste, que l'expérience avait amené à conclure contre le mariage des philosophes, et ce que répondit Cicéron à Hirtius qui lui conseillait de se remarier: « Je ne puis m'occuper également à la fois d'une femme et de la philosophie. » Abélard, d'ailleurs, ne devait-il pas se rappeler sa manière de vivre? Comment mêler des écoliers à des servantes, des écritures à des berceaux, des livres et des plumes à des fuseaux et à des quenouilles? Quel esprit plongé dans les méditations sacrées ou philosophiques pourrait supporter les cris des enfans, les chants monotones des nourrices qui les apaisent, tout le bruit d'un ménage nombreux? Cela est bon pour les riches dont les maisons sont des palais.... Elle lui rappelle que dans tous les temps, il y a eu des hommes éminens qui s'isolaient du public par la paix et la régularité de la vie.... Si des laïques ont ainsi vécu, que doit faire un chrétien, un clerc, un chanoine, et comment l'excuser de préférer à ses saints devoirs de misérables plaisirs et de se plonger sans retour dans l'abîme? Ou s'il prend si peu de soucis de la prérogative ecclésiastique, qu'il sauve du moins la dignité de philosophe, qu'il se rappelle que Socrate fut marié et comment il expia sa faute. » Elle ajoutait ces paroles pleines d'ardeur, de tendresse et de sophismes: « Qu'il serait beaucoup plus doux pour elle, et pour lui plus honorable, qu'elle fût appelée sa maîtresse que son épouse, et qu'elle le retînt par la grâce au lieu de l'enchaîner par la contrainte! Leurs joies seraient plus vives tant qu'elles seraient plus rares. Pour elle, elle n'a jamais en lui rien aimé que lui-même. Elle pense ce que dans Eschine *la philosophe* Aspasie dit à Xénophon. Il n'est rang, titre ni gloire qu'elle préférât au sort qu'elle tient de lui. Le titre d'épouse est plus saint, le nom de sa maîtresse, de l'esclave de ses plaisirs est plus doux; il a plus de prix pour elle que le rang

d'une impératrice quand Auguste en personne le lui aurait offert. Où est la femme dont la fortune égale la sienne? L'amour d'Abélard vaut mieux que l'empire du monde. »

L'amour d'Héloïse est un exemple frappant d'un fait que la société n'a jamais admis, qu'elle n'admet d'aucune manière, bien plus, qu'elle flétrit, et justement; mais qui est cependant, dans ce cas, le commencement et, pour ainsi dire, le prétexte d'un développement tellement pur, qu'il ne peut en aucune manière être assimilé au désordre, et que l'on voudrait, malgré les taches de cette vie tumultueuse, écrire erreur à la place de faute. Que l'on constate combien toute la conduite d'Héloïse fut différente de celle des femmes auxquelles elle ressemble par son oubli des lois de la vie. Elle annonce avec joie à son amant qu'il est père, elle refuse de l'épouser, et enfin son amour a survécu à la passion.

Abélard ne réussit, en épousant Héloïse, qu'à irriter Fulbert, qui d'ailleurs, pour effacer sa honte, se hâta de divulguer le mariage de sa nièce. La maison n'était plus tenable, et Abélard fit recevoir sa femme dans un couvent, près d'Argenteuil, où il allait la voir quelquefois. C'est pendant l'absence d'Héloïse que Fulbert, désespéré, poussé par des rapports irritans, forma le projet de l'attentat inoui qui a valu à Abélard une pitié égale à sa renommée. Couvert de honte et n'osant plus se montrer parmi les hommes, il se retira à l'abbaye de Saint-Denys; mais une jalousie désespérée augmentait ses tourmens. Avant de sortir du monde, il voulut en séparer pour jamais Héloïse; elle prit le voile en prononçant les paroles célèbres de Lucain : « O grand homme, ô mon époux, toi dont mon lit n'était pas digne; voilà donc le droit qu'avait la fortune sur une si noble tête! Pourquoi, par quelle impiété t'ai-je épousé, si je devais te rendre misérable? Accepte aujourd'hui la peine que je subis, mais que je subis volontairement. »

A Saint-Denis, à Saint-Médard, à Saint-Gildas en Bretagne, parmi des hommes grossiers dont le commerce, espérait-il, devait lui rendre du calme en lui faisant oublier les subtilités de son propre esprit, partout Abélard porta ce mélange d'audace, d'arrogance et de faiblesse qui empêche de discerner, à travers ses défauts et ses vertus, le fond de son caractère, et de séparer, dans les accusations qui ont été portées contre lui, les calomnies des justes reproches. Condamné par le synode de Soissons à brûler le texte de ses leçons qu'il avait reprises, son *Introduction à la Théologie*, espèce de théodicée chrétienne, traité de l'unité et de la trinité divines, qu'il essaie, suivant l'idée fixe

du temps, de soumettre à une explication dialectique, il avait demandé à être jugé, il ne sut pas même forcer le synode à l'entendre. Son séjour dans la solitude du Paraclet paraît avoir apporté quelque soulagement à ses inquiétudes. Il y retrouva des élèves, le désert se peupla, et il oubliait les accusations de ses ennemis, les doutes de son esprit aventureux, en construisant un monument symbolique à la Trinité, qu'on l'accusait de nier et qui faisait alors le sujet de ses leçons. On trouve, dans quelques mots sur la fondation du Paraclet et sur la donation qu'il en fit à Héloïse, un calme et une onction qui ne lui étaient pas habituels. « Et Dieu le sait, elles se sont dans une année plus enrichies, je pense, en biens terrestres, que je ne l'aurais fait en cent ans si j'avais continué d'habiter au Paraclet; car si leur sexe est plus faible, la pauvreté des femmes est plus touchante, et plus facilement elle émeut les cœurs, et leur vertu est plus agréable à Dieu et aux hommes. Puis, Dieu accorde aux yeux de tous une si visible grâce à cette femme, ma sœur, qui était à leur tête, que les évêques l'aimaient comme leur fille, les abbés comme une sœur, les laïques comme une mère; et tous également ils admiraient sa piété, sa prudence, et en toute chose une incomparable douceur de patience. Plus il était rare qu'elle se laissât voir, toujours enfermée dans sa chambre pour s'y livrer avec plus de pureté à la méditation sainte et à la prière, plus on venait du dehors avec ardeur, implorer sa présence et les conseils d'un entretien plus spirituel. »

Nous ne connaissons bien la vie d'Abélard que jusque là où il nous mène lui-même dans son *Historia Calamitatum*, qu'il écrivit à Saint-Gildas, au milieu des paysages mélancoliques de la Bretagne, et qui l'a fait placer entre saint Augustin et Rousseau. Nous avouons ne pas comprendre qu'on puisse établir une comparaison sérieuse entre Abélard, le sec et froid dialecticien, et saint Augustin, tendre, humble et convaincu. Quant à Rousseau, la comparaison est encore moins possible; il est sans contredit bien plus grand qu'Abélard, et pour Héloïse, elle ne souffre aucune comparaison. Cette lettre cependant, écrite dans la solitude et sous le poids de grands malheurs, a pris quelque chose de sérieux et d'intime qu'on ne retrouve pas dans les autres écrits d'Abélard. La vanité de la gloire, la petite durée du bonheur, la rapidité des jours heureux, la lenteur des jours mauvais, y sont appréciés sans détour et sans colère. Mais le principal mérite de cette lettre est, sans doute, d'avoir donné lieu à cette correspondance, à ces reproches tendres, passionnés, à l'expression de cet amour qui ne s'est ni éteint

ni ralenti, à l'humble et fier aveu qu'Héloïse fait des mouvemens de son cœur, au spectacle étrange de cet esprit vrai qui se montre sans voiles: « Mes passions m'oppriment d'autant plus que ma nature est plus faible. Ils me disent chaste ceux qui n'ont pas découvert que je suis hypocrite. Ils confondent la pureté de la chair avec la vertu, quoique la vertu soit de l'âme et non du corps. J'ai quelque mérite devant les hommes, je n'en ai point devant Dieu; il sonde les reins et les cœurs, et il voit ce qui est caché.... C'est aussi un certain don de la grâce divine, sinon de faire le bien, au moins de s'abstenir du mal. Mais qu'importe ce premier pas, si le second ne le suit, selon qu'il est écrit: « Eloigne-toi du mal et fais le bien. » Et encore l'un et l'autre précepte est-il vainement accompli s'il ne l'est par l'amour de Dieu. Or, dans toutes les situations de ma vie, Dieu le sait, je crains encore plus de t'offenser que d'offenser Dieu; c'est à toi que je désire plaire plutôt qu'à lui. C'est ton ordre et non l'amour divin qui m'a fait prendre cet habit. Vois donc quelle malheureuse et lamentable vie je mène. Longtemps ma dissimulation t'a trompé comme beaucoup d'autres.... Cesse, je t'en conjure, de présumer ainsi de moi, et ne renonce pas à m'aider en priant pour moi. Ne me juge pas guérie et ne me retire pas le bienfait du remède.... Cesse donc tes louanges..., le cœur de l'homme est mauvais et impénétrable. Qui le connaîtra? L'homme a des voies qui paraissent droites, et finalement elles conduisent à la mort. Aussi est-il téméraire de le juger. » Abélard répond froidement, pédantesquement, il discute, il raisonne. On voudrait en vain prendre tout cela pour de la piété et pour de la résignation. Abélard serait-il peut-être un des premiers modèles de ce christianisme maussade qui a tellement horreur des sentimens naturels qu'il se défend jusqu'à la pitié? Comme si les larmes avaient été jamais défendues aux malheureux! On cherche en vain, dans sa réponse, une parole émue, un mot sentant le cœur pour apaiser cette femme incomparable. Cette froideur s'appelait-elle déjà alors résignation, et les personnes dont les affections causent le bonheur ou l'infortune sont-elles des exceptions dans tous les temps?

Abélard ne put pas parvenir à achever tranquille une aussi misérable vie. Malgré sa soumission de Soissons, ses protestations d'orthodoxie et la retraite dans laquelle il vivait, l'inquiète vigilance de saint Bernard le traduisit devant une de ces assemblées ecclésiastiques, terreur des penseurs au moyen-âge, et qui n'ont pas empêché la vérité, sous le nom d'hérésie, de trouer en main endroit le manteau de l'Eglise.

Cependant Abélard tomba sous l'ascendant de la religion inexorable de saint Bernard. Traduit devant le concile de Sens, il se laissa condamner sans ouvrir la bouche. Fut-ce impuissance, humilité, résignation? Craignit-il, en faisant entendre, pour sa défense, cette parole magique, de réveiller ses ennemis et de s'en attirer de nouveaux? De même que le bonheur rend insolent, le malheur rend timide à l'excès; et Abélard, n'osant pas se défendre avez vigoureusement pour vaincre, se tenait dans l'inaction, espérant sans doute que la destinée l'oublierait. Il n'y avait décidément pas dans cet homme l'étoffe d'un réformateur. Ces velléités d'agiter et de rénover sont condamnables lorsqu'elles ne sont pas fondées sur des convictions claires et profondes, sur un courage éprouvé, et lorsqu'elles ne doivent mettre dans l'opinion qu'un trouble pire que l'erreur. La conduite d'Abélard n'a fait que fournir une arme à ceux qui accusent les *ambitieux d'esprit* d'aimer mieux la gloire éphémère que procurent les paradoxes et les nouveautés, que la gloire plus modeste que peut donner la propagation des idées établies et sensées. Il ne racheta *le crime d'avoir osé*, ni par le sérieux des opinions, ni par la sûreté du caractère, ni par la tristesse qu'on doit éprouver lorsqu'on est forcé de toucher aux choses depuis longtemps vénérées. Théologien et philosophe, il manqua à l'Eglise, en ne la réformant pas, il trahit la philosophie par l'incertitude et la faiblesse de sa conduite et de ses opinions; «fils de Pélage, père de Descartes,» comme on l'a dit, mais fils craintif et père indigne, son nom ne mérite pas d'être rapproché de ceux de ces grands hommes. Je doute même que la philosophie positive lui doive beaucoup de gré de ses travaux; sa théorie des conceptions est ridicule, et il n'a pas su voir, derrière le Réalisme et à travers les formules bizarres du moyen-âge, la grande ombre de Platon. Sa gloire est d'avoir été préoccupé, comme les autres théologiens de son époque, quoiqu'à un moindre degré que la plupart d'entre eux, du problême, jusqu'ici sans solution, de l'explication rationnelle du christianisme. L'esprit philosophique lui doit beaucoup, puisqu'il a tenu tout son siècle en haleine. Agitateur des esprits, il contribua puissamment à exciter les efforts et les recherches qui ont amené la renaissance. Sa parole fut le levain des idées qui ne germent guère dans les masses que par l'éloquence. Sur le tout il demeure l'un des plus brillans apôtres de la liberté de penser.

Abélard termina, le 21 avril 1142, âgé de 63 ans, une vie digne d'envie et de pitié. Il avait passé ses dernières années à Cluny, où Pierre le Vénérable l'avait recueilli. Celui-ci, à qui Abélard avait inspiré

de l'amitié et de l'admiration, disait de lui : « C'était le Socrate, l'Aristote, le Platon de la Gaule et de l'Occident : parmi les logiciens, s'il eut des rivaux il n'eut point de maître ; savant, éloquent, subtil, pénétrant, c'était le prince des études ; il surmontait tout par la force de la raison, et ne fut jamais si grand que lorsqu'il passa à la philosophie véritable, celle du Christ. » L'abbé de Cluny disait encore à Héloïse, en lui apprenant la fatale nouvelle : « Ainsi, chère et vénérable sœur en Dieu, celui avec qui vous vous êtes, après votre liaison charnelle, unie par le lien meilleur et plus fort du divin amour, celui avec lequel et sous lequel vous avez servi le Seigneur, celui-là, dis-je, le Seigneur, au lieu de vous ou comme un autre vous-même, le réchauffe dans son sein, et au jour de sa venue, quand retentira la voix de l'archange et la trompette de Dieu descendant du ciel, il le garde pour vous le rendre par sa grâce. » Il ajoutait : « Plût à Dieu que Cluny eût pu te posséder ! Plût à Dieu que tu fusses enfermée dans notre douce captivité de Marigny, avec les servantes du Seigneur, qui aspirent à la liberté céleste..... Mais Dieu qui ne nous a point fait cette grâce nous a du moins accordé cette faveur à l'égard de celui qui a été à toi, de celui qu'il faut souvent et toujours nommer avec honneur, de celui qui fut le serviteur et le philosophe du Christ ; » et après avoir raconté quelle avait été, dans les dernières années, sa vie humble, studieuse, chrétienne : « Ainsi finit le docteur Pierre, ainsi celui qui était connu de l'univers pour les merveilles de sa science et de son enseignement, a passé, comme j'en ai la ferme espérance, dans le sein de son divin maître. » Il paraît qu'Héloïse ne répondit pas à cette lettre, du moins sa réponse ne nous est pas restée. Sa pensée ne pouvait quitter Abélard : l'entraîna-t-il avec lui vers le ciel après l'avoir si longtemps retenue et égarée sur la terre ? Pourquoi refuserait-on de croire que cet amour qui l'avait tant troublée, lui fit enfin trouver cette confiance religieuse qui n'exclut pas la douleur ? Elle ne se fit remarquer, pendant les longues années qu'elle vécut encore, que par sa piété, son humilité, sa douceur, par les vertus qui conviennent aux femmes. En souvenir de sa science extraordinaire, le jour de la Pentecôte, on célébra pendant longtemps au Paraclet l'office en langue grecque. C'est là tout l'hommage qu'on rendit à l'ancienne Héloïse. De la nouvelle il était dit, sur le calendrier nécrologique du couvent : « Héloïse, mère et première abbesse de céans, de doctrine et religion très-resplendissante. »

CHARLES CLÉMENT.

LE VAL D'ILLIÉ.

II [1]. Les œufs durs.

Mon brusque mouvement de retraite avait, d'ailleurs, l'avantage de laisser à Maurice sa position à l'arrière-garde. Comment il en profita, dans le court instant que je lui ménageais ainsi pour faire ses adieux, il ne me l'a pas dit, et je ne l'ai pas vu, non! je ne l'ai pas vu, même avec ce regard rétrograde, ce regard de derrière la tête que, sans tourner les yeux, la curiosité parvient à lancer quelquefois. Dans ma compatissante bonhomie, j'avais rejoint tout d'un trait notre docteur ingambe, je l'avais même devancé, pour provoquer sa marche accélérée; mais, comme je croyais Maurice à deux pas de nous seulement, je l'entendis pousser un cri à fendre du haut en bas les rochers : nous accourûmes; en voulant sauter de l'esplanade sur le chemin, soit la préoccupation, soit l'obscurité, bref, il avait glissé sur le rebord du fossé et, roulant à moitié dans l'herbe qui en tapissait le fond, il nous dit froidement quand nous arrivâmes :

— Mon bras droit me fait bien mal; certainement j'ai ce bras foulé ou démis.

— Mais, malheureux! s'écria le docteur, comment n'avez-vous pas vu ce fossé?

— Je ne sais, mais je ne l'ai pas vu, répondit Maurice.

— Ce n'est pourtant rien que ce fossé, reprenait notre compagnon. Il n'y avait qu'à sauter sur le chemin, tenez! comme cela.

[1] Voyez la livraison de janvier 1846, page 5 de ce volume.

Et le bon docteur, regrimpant d'un trait l'esplanade, ressauta merveilleusement bien sur la route, comme un léger ballon bondissant, qui danse toujours, alors même qu'on ne le pousse plus. — Voilà comme cela se fait, mon ami, dit-il, encore à moitié en l'air.

— Mon bras! répétait languissamment Maurice.

— Vouloir passer les montagnes et ne savoir pas même franchir un fossé! reprenait le docteur.

— Mon bras! oh! mon bras! disait toujours Maurice, se tenant à son refrain.

— Maudit fossé! mais c'est que vraiment ce n'est rien! répéta notre vieux guide, en se tournant vers moi.

Ainsi interpellé, je pus enfin rentrer dans mon rôle de médiateur, et je dis, en prenant le bras de notre ami, qui le laissa lourdement tomber dans ma main :

— Oui, je crois qu'il y a quelque chose de dérangé dans ce bras : ses mouvemens ne sont plus libres.

— Il faut le frotter d'eau-de-vie, dit le docteur : il doit y en avoir un flacon dans le sac.

Pendant qu'il y faisait des perquisitions dans ce but, qu'il fouillait et refouillait en tout sens ce petit chaos de provisions de voyage sans parvenir, dans sa précipitation, à mettre la main sur ce qu'il cherchait, Maurice, m'entraînant bien autant que je le conduisais, se retrouva sur l'esplanade et devant la maison. Les jeunes filles n'avaient guère eu que le temps de monter sur la galerie et d'en redescendre, pour accourir aussi de leur côté. Elles m'aidèrent à soutenir mon ami, qui devint alors plus faible encore et plus dolent : aussi fut-ce presque dans nos bras à tous trois qu'il se laissa déposer sur le banc.

— Ah! qu'on est bien ici! s'écria-t-il, en s'y asseyant. Et levant les yeux sur les deux sœurs avec un sourire : — Qu'on est bien ici! dit-il encore : en vérité, je crois que je suis déjà presque guéri.

— Oui, oui, ce n'est rien, n'est-ce pas, mon enfant? demanda le docteur qui, nous ayant suivis, se mit en devoir de tâter et d'examiner le bras de Maurice.

— Oh! mon bras! mon bras! s'écria aussitôt celui-ci, avec un redoublement de voix souffrante : mon bras! mon bras! docteur, vous me faites mourir! vous l'avez pris sans ménagement, docteur,

et pour cette fois le voilà démis. Soutenez-le, mon ami, ajouta-t-il en se tournant vers moi. Et en même temps il le laissa tomber dans les mains de l'une des jeunes filles.

Il ferma les yeux. Le docteur effrayé crut qu'il allait s'évanouir. Se contentant alors d'une foule d'exclamations sans suite, dans lesquelles il était seul à s'interroger et à se répondre, il nous aida à transporter le malade dans l'intérieur de la maison. La chambre où les jeunes filles nous firent entrer avait deux lits, dont l'un, plus petit et plus bas, se tirait de dessous le lit ordinaire : c'est, comme vous savez, une ancienne mode encore en usage parmi les montagnards, qui gardent plus longtemps les mœurs de nos pères et ne peuvent pas, d'ailleurs, avoir un nombreux mobilier ni de vastes appartemens. Du reste, comme tout l'ameublement, le petit lit était très propre; les draps, l'oreiller, d'une blancheur de neige. Nous y plaçâmes Maurice avec les précautions convenables. Ses yeux restaient encore fermés; mais il tenait toujours la main de la moins grande des deux sœurs, qui, obligée pourtant de se baisser, finit par s'agenouiller tout à fait devant le petit lit, mais avec tant de simplicité, de naturel et de grâce, soutenant le bras de Maurice avec tant de douceur..... »

— Que vous aussi, m'écriai-je, auriez voulu avoir, pour le moins, le bras cassé.

— Oui, précisément cela! reprit mon compagnon de voyage au Val d'Illié : c'était à vous de le dire et de me rappeler cette fantaisie, puisque vous savez bien qui me l'a fait oublier.

Après ce nouveau coup de traître, mon compagnon continua ainsi son récit :

« L'autre sœur, la plus grande, moins riante et moins blanche, mais plus régulièrement belle, se tenait debout, les yeux baissés, mais baissés sur Maurice, qu'elle considérait avec un mélange d'inquiétude, de rêverie et de curiosité. Le docteur allait et venait, tout effaré, de la chambre à la cuisine attenante. Enfin, il s'écria tout à coup :

— Des fleurs de lys! n'avez-vous pas de fleurs de lys?

La plus jeune des deux sœurs, celle qui était agenouillée, se leva aussitôt et, me remettant le bras de Maurice (mais ce fut l'autre jeune fille qui le reçut), elle courut au jardin. Elle en revint sur l'heure avec une gerbe de lys, dont la blancheur virginale égalait à peine la sienne.

— Mais il y faut de l'huile et de l'eau-de-vie, dit le docteur, grand amateur des simples et des recettes de bonne femme.

Les jeunes filles dirent que leur mère avait, en effet, de ces lys ainsi préparés, mais qu'elle les tenait dans une armoire fermée.

— J'ai trouvé notre eau-de-vie, reprit le docteur : mais de l'huile, de l'huile un peu fine, mes chères demoiselles, ne pourriez-vous pas m'en procurer ?

Et en même temps il furetait déjà dans le buffet. — Victoire! s'écria-t-il : voici de l'huile, et de la meilleure vraiment. Mais il faut la faire chauffer.

— Oui, dit Maurice, peu à peu revenu à lui : faites-la chauffer, bien chaud, bien chaud; je crois que cela me soulagera.

Pendant que le bon docteur, accroupi dans l'âtre, s'essoufflait à y ranimer les charbons expirans, Maurice, souriant d'un sourire qui, à l'instant, passa de son visage sur celui des jeunes filles, et même sur le mien, Maurice s'était levé sur son séant, et, tendant son bras : — Mettez-moi toujours ces lys, mes bons amis, nous dit-il : j'ai le bras qui me brûle, et ils sont si purs, si blancs, si frais, qu'il me semble que cela me fera du bien.

Je voulus donc découvrir ce pauvre bras, relever la manche : impossible; ôter l'habit : Maurice poussa un cri de douleur. Je suis si maladroit! Les jeunes filles s'y prirent apparemment beaucoup mieux : elles y mirent du moins tant de douceur, de légèreté, de lenteur, de naïve gentillesse et de précautions charmantes, qu'elles parvinrent à dégager la partie malade, sans (je dois l'avouer à ma honte) sans que Maurice proférât la moindre plainte; pas une impatience, pas un gémissement. Bien plus, il les regardait faire et semblait même prendre plaisir à les voir s'acquitter si aisément, si gracieusement, de ce qui m'avait d'abord paru le comble de la difficulté. Quand elles eurent fini, qu'il eut le bras à découvert et la manche de sa chemise soigneusement retroussée jusqu'au coude, elles prirent chacune une touffe de lys et, les effeuillant à mesure, elles se mirent à poser, l'une après l'autre, une feuille sur le poignet endolori, puis, en suivant, de manière à couvrir ainsi d'une couche de fleurs l'avant-bras. Mais elles ne parvenaient jamais à le garnir tout entier, à n'y laisser aucun jour, aucune place vide; car, d'abord, il y avait quelques feuilles qui tombaient, ensuite, quand elles croyaient avoir réussi et pensaient être au bout, Maurice, prenant une feuille, puis une autre, les posait à son tour sur

le bras des deux sœurs, qui le laissaient faire sans mot dire et souriaient avec lui de la comparaison : en effet, elle était tout à leur avantage, et nos deux belles pouvaient bien ne point s'en fâcher. Mais, leur ouvrage étant ainsi incessamment défait par Maurice, cette jolie toile fleurie dont elles voulaient envelopper le poignet du malade avait le destin de celle de Pénélope, elle était toujours à recommencer. Malheureusement Ulysse revint, c'est-à-dire le docteur qui, débouchant de la cuisine une casserole à la main, appliqua le contenu tout brûlant sur le bras de Maurice et lui fit pousser cette fois des cris et des exclamations fort bien articulées; mais l'*artificieux Ulysse*, ne perdant pas la tête, entortilla prestement le tout avec son mouchoir, et conseilla à notre ami de tâcher de dormir.

— Mais où? dit ce dernier, d'un ton à la fois résigné et boudeur.

— Eh! sur ce lit, je pense, si l'on vous permet d'y rester : nous deux qui ne sommes pas malades, nous serons très bien sur le foin.

— Jamais je ne pourrai dormir sur ce lit, dit Maurice : il est trop petit, je ne puis pas m'y tourner; voyez! je ne sais comment placer mon bras; il pend sur le bord, et il s'engourdira toujours plus.

Les jeunes montagnardes et moi sentîmes si bien la justesse de l'observation, que force fut au docteur de s'y rendre aussi.

— Ce lit est pourtant fort bon, reprit-il par un dernier reste d'attachement à son idée : voyez, tâtez un peu comme il est tendre et bien fait; et, s'il est étroit, il n'a point le pire défaut de tous, celui de n'être pas assez long. Et Maurice, aidé de nous trois, ayant commencé à se lever, le docteur, pour tâcher de lui faire envie, se glissa sur le lit à sa place, s'y coucha, s'y étendit fort à l'aise, n'éprouvant évidemment nul obstacle à y dérouler ses jambes dans toute leur incomparable longueur.

— Eh bien! ce lit sera pour vous, dit la plus jeune des deux sœurs; et puisque monsieur Maurice n'y serait pas bien, nous allons lui faire (et à vous aussi, n'est-ce pas? ajouta-t-elle en se tournant vers moi) un bon et large lit sur le foin. Tout en disant cela d'un air charmant de maîtresse de maison, de maison avenante et rustique, elle ouvrit une armoire, y prit des draps, des couvertures, tout ce qu'il fallait, et, nous faisant signe, à Maurice, à sa sœur et à moi, de la suivre, elle nous conduisit à un petit bâtiment séparé, qui servait de grange ou de fenil : il était situé sur l'esplanade même, à quelques pas en avant du corps de logis.

Si Maurice avait le bras foulé, il n'en était pas de même de ses jambes, car il ne fit qu'un saut jusque-là. Quand il fut dans la grange, où se trouvait un grand tas de foin, tout rempli de ces mille petites fleurs sans apparence qui font pourtant aux prairies un parfum si pénétrant et si fin, il se récria de plaisir, se jeta, se roula sur cet épais monceau d'herbe odorante, puis, chantant et dansant dans la place libre, il déclara qu'il serait le plus heureux des hommes de dormir ici. Cependant, les deux sœurs égalisaient le foin menu et léger, ou l'amoncelaient vers le mur pour nous préserver du contact de la paroi et nous faire un moelleux oreiller; sur cette couche alpestre, elles étendirent de grands draps éblouissans et bien secs où l'on respirait encore comme une bonne odeur de soleil, puis de belles couvertures, à larges raies rouges, dont leur mère faisait son orgueil. C'était plaisir de les voir se baisser, se relever, pencher et redresser leurs tailles flexibles, aller et venir autour de ces lits improvisés, se tendre les coins des couvertures et des draps pour les déplier, les unir avec le dos de la main, les fixer au bas en les engageant sous le foin, et les replier un peu au chevet; enfin, le tout fut achevé le plus gracieusement du monde et en un clin-d'œil : c'étaient deux lits parfaits. Maurice aurait eu fort envie de les traiter comme les feuilles de lys, de les déranger à mesure; mais c'eût été trop abuser de l'hospitalité et de la patience de nos jeunes hôtesses. Elles, pourtant, hésitaient et, considérant leur œuvre, y trouvaient toujours quelque chose à redire : elles aplanissaient une onde, elles effaçaient un pli....

— Mais voilà qui est au mieux! dit le docteur, avançant tout à coup dans la grange sa petite tête, grisonnante et ridée, déjà en équipage de nuit : vous dormirez, en effet, très bien ici; mais dépêchez-vous! car je vous appelle avant le jour; il fait clair de lune; nous regagnerons ainsi le temps perdu.

— Mais ces messieurs doivent avoir faim, dit timidement la plus grande des deux sœurs. — Nous avons des œufs, du beurre, du café et du lait, ajouta l'autre à l'instant.

— Oui, je ne serais pas fâché.... dit effrontément Maurice.

— Comment! malheureux! s'écria le docteur : oubliez-vous donc que nous avons amplement soupé au village voisin? Et votre bras? vous n'y pensez pas non plus! La diète, mon cher, la diète et mes fleurs de lys à l'eau de vie! et vous verrez que dans quelques heures vous ne sentirez plus rien.

— Je le crois, j'en suis même sûr, reprit Maurice : cependant....

— Non, non, mon ami : j'ai promis à votre père de vous ramener sain et sauf. D'ailleurs, il se fait tard ; il y a plus d'une grande heure qu'il est nuit.

— Nos parens ne reviendront guère avant minuit, observèrent encore les jeunes filles, et nous ne voulons pas nous coucher avant leur retour.

— Minuit ! s'exclama de nouveau le docteur rétif : il faut, mes bonnes demoiselles, qu'à deux heures du matin nous soyons partis. Ainsi, à mon grand regret, nous n'aurons probablement pas l'honneur de voir vos parens. Leur lit, je pense, est celui qui est au-dessus du mien ; mais dites-leur de ne pas craindre de me déranger ; je dormirai tout d'un somme jusqu'au moment où je croirai devoir m'éveiller. S'ils reviennent seulement alors, je les remercierai moi-même ; sinon, veuillez le faire pour moi et leur expliquer ce qui est arrivé.

Il n'y avait plus moyen de répondre à l'entêté docteur. Il s'en alla donc avec les jeunes filles, en nous souhaitant une bonne nuit.

— Croyez-vous que vous pourrez dormir ? nous dirent encore les deux aimables sœurs, en se retournant une dernière fois vers nous à l'entrée de la porte, dont un large rayon de lune traversait le seuil.

— Non ! répondit franchement Maurice, qui, les voyant décidément parties et ne les entendant plus rire sur l'esplanade, se jeta furieux, tout habillé, sur son lit.

Il y avait bien une heure qu'il ne disait mot, et j'étais étonné que ce fût lui au lieu de moi qui dormît, lorsque, soudain, il se mit à chanter à plein gosier une chanson que je lui avais apprise en chemin, et qui plaisait à son imagination de jeune homme dont le cœur, encore dans le vague, est pourtant déjà éveillé. Laissez-moi vous la répéter, bien que je ne sois plus tout-à-fait ce qu'était Maurice, ce qui ne veut pas dire.... mais enfin écoutez-la : elle est nécessaire à la suite de mon récit :

Dormez-vous, fleurs de la colline ?
Vos yeux bleus vont-ils se pencher ?
Dormez-vous, fontaine argentine,
Dans la mousse, au pied du rocher ?

Dormez-vous, papillon dont l'aile,
En passant, jette une étincelle?
Faut-il parler bas?
Dormez-vous? — Non, je ne dors pas.

Dormez-vous, dans les hautes herbes,
Alouette et grillon jaseurs?
Dormez-vous, sur les pins superbes,
Vieux milans, éperviers chasseurs?
Dormez-vous, aquilons sauvages,
Laissez-vous dormir les nuages?
Faut-il parler bas?
Dormez-vous? — Non, je ne dors pas.

Dormez-vous, étoiles heureuses,
Tout dort-il dans vos palais d'or?
Dormez-vous, ombres vaporeuses,
Comme nous rêvez-vous encor?
Et malgré ma chanson nouvelle,
Vous aussi, dormez-vous, ma belle?
Faut-il parler bas?
Dormez-vous? — Non, je ne dors pas.

Dormez-vous, doux yeux de gazelle?
Dans mon cœur il n'est donc plus jour.
Sous vos cils, comme sous son aile
Dort l'oiseau, dormez-vous d'amour?
Dormez-vous, ou, si je hasarde
Un coup d'œil, faites-vous la garde,
Vous moquant tout bas?
Dormez-vous? — Non, je ne dors pas.

Quand Maurice eut achevé sa romance, comme il s'apprêtait, je crois, à recommencer de plus belle, nous entendîmes tout-à-coup une voix pure essayer le refrain et, s'assurant peu-à-peu, le retrouver avec une justesse d'oreille qui me prouva, à moi, le sentiment inné de la musique chez les montagnards. Pour Maurice, cela lui prouva autre chose; car, se levant aussitôt, il m'embrassa tendrement, et me dit:

— Je vous conjure, mon ami, d'aller un peu à la découverte, et de tâcher de savoir d'où vient cette voix. Si je ne le sais pas, je ne pourrai m'endormir de la nuit. Ayez donc pitié de mon insomnie, et veuillez contenter ma curiosité. J'irais bien moi-même,

mais le docteur a tellement l'œil sur moi, que je crains, si je bouge, que même en dormant cet œil ne me voie et ne nous joue encore quelque mauvais tour.

Je me levai donc avec résignation; je poussai la porte aussi doucement que possible et, me coulant le long de la paroi de troncs de mélèze équarris qui formaient tout le mur du fenil, je me trouvai tout-à-coup, au tournant de l'un des angles de ce mur de bois, je me trouvai, dis-je,.... en face des deux belles. Elles venaient de descendre de la galerie, et furent sur le point de s'y réfugier de nouveau, sans songer qu'elles risquaient, dans leur précipitation, de faire du bruit; mais je leur dis : — Chut! *dormez-vous?*

— *Non, je ne dors pas*, répondit à demi voix, et comme si elle me rendait le mot du guet, la plus petite des deux sœurs.

— Eh bien! il ne dort pas non plus.

— Que si! nous l'avons entendu.

— Chanter?

— Oui, et de la belle façon : comme mon père, quand il revient, bien fatigué, de chasser le chamois.

— Ah!... vous voulez dire le docteur.

— Sans doute; la galerie où nous sommes montées pour voir revenir nos parens, est juste au-dessus de son lit.

— Alors, il ne faut pas y retourner; vous finiriez par le réveiller, et puisqu'il dort.... c'est la preuve qu'il avait besoin de dormir.

— C'est vrai! dirent-elles : à son âge, il doit être fort las; laissons-le reposer en paix. Mais vous aussi....

— Et vous de même....

— Nos parens nous ont dit de les attendre jusqu'à leur retour.

— Précisément. Mon ami craint que vous ne nous trouviez bien peu honnêtes de ne pas passer la soirée à les attendre avec vous. Voilà ce qui l'empêche de dormir.

— Eh bien! si vous voulez : dirent-elles naïvement. Portons ce banc devant la grange; votre ami pourra causer avec nous trois, tout en restant couché sur le foin. Est-il toujours souffrant?

— Toujours : puisqu'il chante, pour se distraire de son mal.

— Cela soulage, en effet, de chanter, dit l'aînée, avec un sourire qui ne ressemblait plus à celui de sa sœur.

Qnand nous arrivâmes, Maurice voulut se lever. Nous le lui défendîmes, en invoquant le nom redouté du docteur. Il se rendit à la fin, mais à condition que nous nous arrangerions sur le

banc, devant la porte, de manière à ce que nous pussions jouir, nous, de la vue des montagnes, et lui, de la nôtre : je vous laisse à penser si ma pauvre figure entrait pour beaucoup dans le tableau qu'il réclamait en compensation de celui dont il demeurerait privé. Quoi qu'il en soit de ce point qui n'est pas de nature à vous intéresser, ainsi fut dit, ainsi fut fait; et Maurice, nous écoutant jaser, Maurice, dis-je, était là, nous souriant dans l'ombre, comme un jeune chamois, tapi dans son gite, regarde ses frères plus en avant et plus à découvert sur le rocher. Mais, au bout d'un moment : — J'étouffe ici, s'écria-t-il : j'ai encore un peu de fièvre; le grand air me fera du bien. Se levant aussitôt sans notre permission, il se montra décidé à se tenir vers la porte. Les jeunes filles obtinrent du moins qu'il s'assît sur le seuil. — Là; comme cela! lui dit l'aînée, en se penchant et lui arrangeant de la main, avec le foin épars dans la grange, une espèce de coussin et d'appui. Se rasseyant alors, elle se mit à considérer en silence les montagnes éclairées par la lune, qui donnait en plein sur les glaciers. Sa sœur était à l'un des bouts du petit banc, moi à l'autre, celui qui touchait presque l'angle de la porte où Maurice était blotti. Comme il y avait un peu d'intervalle entre moi et les jeunes filles, ce dernier les voyait ainsi, pour le moins de profil, quoiqu'elles ne fussent pas tournées vers lui. La cadette pouvait plus naturellement le regarder en face : elle n'avait pour cela, et elle ne s'en fit pas faute, qu'à pencher et coucher un peu sa jolie tête sur les belles épaules de sa sœur. Celle-ci, plus rêveuse, tenait toujours ses grands yeux fixés sur les cîmes argentées que nous avions devant nous; ou si, parfois, elle les abaissait involontairement, elle avait soin de les diriger aussitôt sur l'esplanade de gazon qui s'étendait à nos pieds. Maurice était devenu silencieux comme elle, trouvant apparemment que la meilleure manière de s'entretenir et de se bien voir n'est pas toujours de se parler ni de se regarder beaucoup.

— Ma sœur, que cherches-tu donc tant là haut? dit la plus jeune des deux montagnardes : je gage que tu penses à ce qui y est arrivé l'autre année. Je n'aime guère à me rappeler cette histoire, mais toi qui, dis-tu, y penses souvent, tu devrais la raconter à ces messieurs, ou plutôt nous chanter tout d'un temps la complainte qu'en a faite l'ami de notre jeune curé. Il a une bien belle voix, notre jeune curé! C'est dommage qu'il soit si triste, quoiqu'il ne manque pourtant pas de livres pour se désennuyer.

— Tu es folle, ma sœur, répondit celle qui se voyait ainsi brusquement interpellée; mais, ajouta-t-elle, on dit qu'il y a une chose plus laide encore que de mal chanter, c'est de se faire prier.

Là dessus elle commença, sans plus de façons, une espèce de ballade, sur un air doux mais fortement accentué. Comme les paroles en sont très-simples et qu'on répète certains vers, nous avons fini, entre Maurice et moi, par nous les rappeler presque textuellement. Les voici à peu de chose près : le jeune curé avait sans doute donné à son ami des détails sur le caractère de l'héroïne, détails dont celui-ci paraît avoir profité :

LE VOILE DE NEIGE.

Elle s'en va dans les montagnes,
La belle aux yeux bleus,
Elle va seule, sans compagnes
Et sans amoureux.

Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige,
Et long cortége!
A la noce! dansons,
Bergères, garçons!
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera!

Sur la porte : « Mère, dit-elle,
« Je ne sais pourquoi
« Je suis triste et je me querelle
« Toujours avec moi. »
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera!

« Comme un brouillard ce mal me gagne :
« Je n'ai rien pourtant.
« Mal et brouillard, sur la montagne,
« S'en iront au vent. »
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera!

Elle s'en va ; sans crainte aucune
Passe les grands bois,
Et le torrent et son eau brune,
A la forte voix.
Oh ! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera !

Elle a franchi l'onde si fière,
Sur le pont tremblant,
Ou bien sautant de pierre en pierre,
Comme un chevreau blanc.
Oh ! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera !

Elle s'en va ; gravit la pente
Et le sentier vert
Qui tourne, retourne et serpente
Dans le haut désert.
Oh ! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera !

Elle s'en va, plus apaisée,
A l'air matinal,
Posant dans l'herbe et la rosée
Son pied virginal.
Oh ! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera !

Elle s'en va tout d'une haleine,
Souriant de voir,
Lorsque le vent y prend bien peine,
Son cou sans mouchoir !
Oh ! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera !

Elle s'en va ; sa chevelure,
Autour de son sein,
Roule et voltige à l'aventure,
Comme un jeune essaim.
Oh ! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera !

Personne, là, qui la regarde,
Qu'un papillon bleu,

Qui vient près d'elle, se hasarde,
Et lui dit adieu.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera!

Elle s'en va, comme une fée
Qui fuit au matin,
Un peu triste, un peu décoiffée,
Vers un mont lointain.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera!

Sur la crête du pâturage,
Debout, elle voit,
Sous elle, au fond, tout le village,
Nomme chaque toit.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera!

« Oh! dit-elle, foulant, légère,
Le dernier gazon :
» Aurai-je aussi, comme ma mère,
» Un jour, ma maison? »
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera!

» Je serais bien douce, bien tendre;
» Mais lui, chaque soir,
» Reviendrait, sans me faire attendre,
» Près de moi s'asseoir. »
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera!

» Je me tiendrai sur notre porte,
» Et vite, à propos,
» Je rangerai tout ce qu'il porte,
« La hache, la faux. »
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

» Il a soif, la chaleur l'accable;
» Mais, quand il paraît,
» Dans notre chambre et sur la table,
» Voilà, tout est prêt. »

Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

» Nous sommes deux, je lui répète
» Nos chansons d'amour;
» Deux dans notre nid d'alouette,
» Trois peut-être un jour.»
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

» Mais qui m'aime ainsi, comme j'aime?
» Je ne le sais pas.
» Je ne pourrais dire moi-même
» Aucun nom, tout bas.»
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

» Seule avec moi je me querelle,
» Toujours m'attristant.
» Nul ne me dit que je suis belle;
» Je le suis pourtant.»
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Ainsi, de montagne en montagne,
La belle aux yeux bleus
S'en allait seule, sans compagne
Et sans amoureux.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Elle s'avance au bord des cîmes,
Le long du glacier.
Soudain tressaillent les abîmes...:
On entend crier.
O qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Mais le cri meurt, et l'avalanche,
Lion rugissant,
Lion à la crinière blanche,
L'emporte en passant.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Ils sont venus avec des pelles,
Des pics, des marteaux.
Neiges d'hiver, neiges nouvelles
Ouvrent leurs tombeaux.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Une heure passe, et puis une heure,
Puis une autre, hélas!
Sa mère est là qui prie et pleure,
Et se tord les bras.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Enfin, enfin, voici la terre,
Une main qui sort...
Mais votre fille, ô pauvre mère!
Votre fille.... dort.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Elle dormait pâle, étendue,
La main sur son cœur,
Sa tête blonde, soutenue
Par la mousse en fleur.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Blanche, à l'air frais de la colline
Le sein découvert,
On aurait dit une aubépine
Que reprend l'hiver.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Quand ils la mirent dans la tombe,
Dur et froid coucher,
Moins blanc, le flocon glisse et tombe
Le long du rocher.
Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera?

Puis s'en revint le noir cortége,
L'œil triste, à pas lent.

Elle, l'hiver, dort sous la neige :
C'est son voile blanc.
Oh ! qui me donnera, donnera
Voile de neige
Et long cortége !
A la noce ! dansons,
Bergères, garçons !
Oh ! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera !

Oui, n'est-ce pas que voilà une triste histoire ? dit la cadette des jeunes filles : et c'est pour cela que Florence en parle volontiers, car elle est un peu triste, ma sœur, quoiqu'elle n'en convienne jamais. Pour moi, je suis gaie ; s'il me prenait fantaisie de pleurer par hasard, je crois que je me mettrais plutôt à danser toute seule pour m'en empêcher.

L'ainée, en finissant sa complainte, n'avait pu retenir un soupir, et je surpris sous sa paupière une humide étincelle, comme dans une fleur qui se ferme une goutte de rosée, brillant au rayon de minuit.

— Je danse ! je danse ! s'écria sa sœur, en se levant : car je vois que tu aurais bonne envie de nous faire pleurer avec toi. Et ces messieurs qui se moqueront de nous, demain, quand ils auront passé la montagne ! il est vrai que nous nous moquerons d'eux aussi, et pour plus d'une raison !

Se levant là dessus elle accompagna ce brusque défi de deux ou trois tours de valse sur la pelouse, et de quelques mots d'un refrain narquois, vif et léger.

— Tu as raison, Catherine, dit la belle rêveuse au bout d'un moment : il ne faut pas être triste pour une fois qu'on se rencontre et quand on ne se reverra jamais. C'est bien dommage, ajouta-t-elle en se tournant vers Maurice, et lui aidant à écarter son bras que, pour être plus à l'aise, il avait étendu en travers du petit banc, juste à égale distance de ma belle voisine et de moi, — c'est bien dommage que vous vous soyez fait mal ! vous pourriez danser avec ma sœur ; si vous saviez comme elle danse bien !

— Avec elle et avec vous ! s'écria Maurice, en sautant sur ses deux pieds, plus leste et plus dispos qu'un jeune chevreuil qui écarte la ramée au premier rayon du soleil.

— Vraiment ? dirent-elles à la fois, s'amusant de nouveau, en

vraies chevrettes de montagne, de toutes ces petites expériences de folâtrerie avec deux étrangers, deux inconnus, comme nous l'étions.

— Vraiment ! répondit Maurice avec un profond accent de sincérité : ce qui me força de dire aussi : Vraiment ! de mon côté.

Et par ma foi ! nous nous mîmes à danser tous les quatre au clair de lune comme Oberon et les fées, c'est-à-dire les deux jeunes filles et Maurice, car pour moi, j'étais là plutôt comme un nain curieux et revêche, que les fées ont pris dans leur ronde et qu'elles font pirouetter en passant. La plus jeune des deux belles montagnardes marquait la mesure en chantant un vieil air de danse où elle mettait de temps en temps des paroles, à peu près comme celles-ci :

Oh ! le nigaud ! le nigaud ! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde !
Oh ! le nigaud ! le nigaud ! le nigaud
Qui toujours regarde
Le fil de l'eau !

Oh ! le nigaud ! le nigaud ! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde !
Oh ! le nigaud ! le nigaud ! le nigaud
Qui toujours regarde
Mon écheveau !

Oh ! le nigaud ! le nigaud ! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde !
Oh ! le nigaud ! le nigaud ! le nigaud
Qui toujours regarde
Si c'est trop tôt !

— Trop tôt ! trop tôt ! dit soudain une voix. Nous nous retournâmes, et nous vîmes le docteur qui s'avançait vers nous, la tête emmitoufflée d'un grand mouchoir quadrillé, et encore à moitié endormi. Trop tôt ! répétait-il d'un air effaré ; vous voulez dire : trop tard ! car le soleil va sans doute se lever, on y voit déjà clair comme en plein midi.

Je vous laisse à penser si le nain, le sylphe et les fées s'arrêtèrent tout court et passablement stupéfaits, à l'arrivée du vieux magicien, leur ennemi. Le bruit l'avait réveillé et, sortant à la hâte, craignant réellement d'être resté trop longtemps au lit, il arrivait presque au milieu de nous sans que nous l'eussions aperçu.

L'air est très piquant, docteur! lui dis-je : nous nous donnions un peu de mouvement pour nous réchauffer.

— Oui, oui, répondit-il : l'air du matin; nous aurons une belle journée.

— Maudit docteur! murmura Maurice, qui goûtait bien mieux notre belle nuit.

— Ah! et votre bras? s'écria encore le docteur, qui reprenait peu à peu ses idées : votre bras, mon cher Maurice? Ce n'était donc rien! je vous l'avait bien dit.

— Que ne s'est-il cassé le sien! dis-je à l'oreille de Maurice, vous l'auriez, n'est-ce pas? soigné un mois ici de bon cœur.

— Partons! conclut bientôt le mentor : je vais rassembler nos effets.

Maurice s'approcha des deux sœurs. Il prit la main de l'ainée et la porta à ses lèvres. Il voulait en faire autant avec la cadette :

— Quand vous reviendrez! lui dit celle-ci, en retirant sa main. Mais à quoi bon? ajouta-t-elle aussitôt : vous ne reviendrez jamais. Et elle la lui tendit en riant. Il la prit, la serra sans mot dire, ce qui m'autorisa à en faire autant pour ma part.

Comme le docteur revenait, son bâton de montagne en main et tout équipé, les parens des jeunes filles arrivèrent : elles leur dirent en deux mots l'accident survenu à Maurice. Ils voulurent nous retenir, ils mirent leur maison et leurs soins à notre disposition. Mais le docteur coupa net ce dernier fil qu'on nous tendait du rivage. Nos montres ne savaient ce qu'elles disaient, c'était certainement beaucoup plus de minuit, soutenait-il : d'ailleurs, Maurice était bien, son bras parfaitement remis, comme il en avait pu juger par ses yeux tout à l'heure; puisque nous étions debout, il fallait en profiter, regagner le temps perdu, et partir au plus vite. Le père voulut à toute force nous faire goûter de son meilleur vin. Nous rentrâmes ainsi un moment dans la cuisine, où il nous versa le coup de l'étrier. C'était un grand et bel homme, maigre, mais bien découplé, à l'œil vif, à l'air jovial et digne; assez riche pour cette vallée; de plus, à son loisir, bon chasseur de chamois.

Il paraissait encore dans la force de l'âge; ses cheveux noirs et bouclés, comme ils le sont souvent chez cette race qui se prétend issue de soldats romains, commençaient pourtant à laisser tomber sur son cou quelques mèches d'argent. Il nous apprit que, venant de faire un héritage, il irait prochainement s'établir plus à l'écart dans la montagne, au centre de sa nouvelle propriété.

— Eh quoi! lui dis-je, vous quitteriez cette jolie maison?

— L'autre la vaut bien, répliqua-t-il : et puis, ajouta-t-il avec une certaine fierté mâle et rude d'homme primitif, j'aime assez à vivre seul, afin de vivre à ma guise, car, voyez-vous! au village, on est encore plus esclave du qu'en dira-t-on que dans les villes. Mes filles seront un peu plus loin des amoureux, continua-t-il en riant; mais bah! ceux qui seront dignes de les avoir sauront bien venir les chercher là haut; et si elles ne se marient pas, eh bien! elles ne sont pas si malheureuses avec nous : n'est-ce pas? dit-il, en se tournant vers elles, et les regardant avec tendresse.

— Oh! pour moi, répondit la cadette, je ne sais pas encore avec qui, mais comptez, pour sûr, mon père, que je me marie.

— C'est la plus folle et la plus sage des deux; et celle qui m'inquiète le moins, fit-il en la couvant d'un œil paternel.

— J'aime beaucoup la montagne, dit simplement l'ainée des deux sœurs.

Ces mots, jetés avec ou sans intention, furent comme son adieu à Maurice; car le docteur frémissait d'impatience, et c'est presque en nous saluant qu'elle les avait prononcés. Toute la famille nous accompagna jusqu'à l'entrée du chemin. Le docteur, parvenu cette fois au comble de la défiance sur l'aptitude de notre ami pour les excursions alpestres, l'avait pris par le bras pour descendre avec lui de la petite esplanade sur la route, et deux heures durant il ne le quitta point, le soutenant, l'avertissant, lui montrant les mauvais pas et la manière de s'en tirer; si bien que le pauvre Maurice, à la fin, dut prendre le parti de courir de rage, pour se débarasser au moins de l'impitoyable docteur en le devançant. Nous finîmes pourtant par le rejoindre; mais, de toute la matinée, il ne nous adressa pas la parole, même à moi.

A midi, nous étions au sommet de l'un des cols par où l'on passe du Val d'Illié dans la vallée de Sixt, la vallée aux mille cascades : un vrai passage de contrebandiers; c'est l'un de ceux qu'ils choisissent, en effet. On est obligé de s'y couler le long des rochers,

tantôt le visage appliqué contre ceux-ci et tournant le dos au précipice, tantôt entre deux parois resserrées, une fois même dans une passe si étroite, qu'un homme de taille médiocre ne peut s'y glisser de front, et que le moindre ventru aurait beau vouloir s'effacer, il serait obligé de battre en retraite. Quant au col lui-même, où l'on arrive en traversant un glacier, c'est une brèche ou entaillure, assez bien nommée *la Goletta*, mot qui paraît signifier la petite bouche, la petite *gueule;* jolie petite bouche, en effet, à travers laquelle on découvre tout-à-coup... la formidable rangée des aiguilles du Mont-Blanc. Nous étions assis là dans cette embrasure de fenêtre d'une des mille tourelles du château des montagnes, déjeûnant, après une montée fatigante, avec nos œufs durs. En voyage, chacun sa part stricte, comme on sait; pas même le pain à discrétion. Le docteur avait posé l'un de ses œufs à côté de lui, dans un petit pli du rocher. C'était le dernier qui lui restât. Comme il se tournait pour considérer une cime, sur le nom de laquelle il n'était pas d'accord avec moi, voilà cet œuf qui se met à rouler, à danser .... : fut-ce le bâton de Maurice ou la longue basque de l'habit du docteur qui lui communiqua ce désir dangereux? je ne sais; mais il est certain qu'il ne fit qu'un saut de son coquetier de granit dans l'abîme. Le docteur, toujours assis et même à demi couché comme nous, allongeait le cou sur le bord, regardant fixement son pauvre œuf qui caracolait au-dessous sur la neige; il ne pouvait en croire ses yeux, et se courbait, se penchait, comme pour le rappeler dans sa fuite, lorsque je vis Maurice se lever tout-à-coup, saisir violemment le pied du docteur .... — Docteur! s'écria-t-il avec un son de voix qui me fit frémir : docteur! .... vous allez tomber, et tenez! ajouta-t-il doucement, voilà ma part du banquet : je n'ai plus d'appétit depuis ce matin.

— Ce cher Maurice ! il a du bon, cet enfant : me dit à demi voix notre compagnon, en acceptant ce qu'on lui offrait.

Ce fut dès-lors seulement que Maurice recommença de sourire; et même à la descente, le docteur ayant glissé sur une vaste pente de neige, y traça un si long et si comique sillage, s'efforçant en vain de jeter l'ancre avec ses jambes et ses bras, que Maurice en rit un moment tout à fait. Mais, alors même, son franc rire de jeune homme était triste, et le croiriez-vous? est-ce une illusion de ma part? je le trouve encore triste aujourd'hui. Il avait vu un instant le pays des fées, d'où l'on ne revient jamais tel qu'on y est entré. »

— Et depuis il n'a jamais cherché à retrouver vos belles montagnardes, dis-je à mon ami, quand il eut terminé son récit.

— Je ne le pense pas, me répondit-il : sans doute, il se sera dit qu'on ne fait jamais deux fois *le songe d'une nuit d'été*.

— Qui lui aura suggéré cette sage réflexion? demandai-je en riant.

— Pensez-vous, me répliqua-t-il, que ce soit le docteur?

— A propos, nous devons être bientôt devant la petite esplanade.

— Nous l'avons dépassée depuis longtemps.

— Et vous ne me l'avez pas montrée!

— A quoi bon? tout y était changé, et j'ai eu peine à la reconnaître en passant.

— Et voilà donc, ajoutai-je encore, le rayon de miel de votre ami Maurice.

— Oui, et le pauvre enfant n'a guère eu le temps de le savourer.

— Avouez que le vôtre était au moins plus réel.

Il sourit; et, me disant qu'il ne se plaignait point trop de sa part de miel dans la vie, il me fit encore un petit compliment sur notre bonne amitié.

CHARLES AUTIGNY.

VARIÉTÉS.

ANNIVERSAIRE DE PESTALOZZI.

Le 12 janvier 1846 a vu célébrer dans la plupart des cantons de la Suisse, l'anniversaire séculaire de la naissance du rénovateur de l'instruction populaire, du père des pauvres et des orphelins, de Pestalozzi. — A Zurich, sa ville natale, M. le professeur Hottinger a ouvert la fête par un discours commémoratif prononcé devant un fort nombreux auditoire : elle s'est noblement terminée par un acte tout-à-fait conforme à la pensée de Pestalozzi, c'est-à-dire une souscription au profit des établissemens de bienfaisance. — A Birr, non loin de Brugg, où Pestalozzi commença sa carrière dévouée par le sacrifice de sa fortune en faveur de l'éducation de pauvres enfans réduits à la mendicité, se réunirent ce jour-là quatre mille personnes, appartenant à des confessions religieuses ou politiques différentes, dans le but d'ériger à sa mémoire un double monument : la simple pierre qui doit recouvrir les restes mortels de Pestalozzi trop longtemps abandonnés à l'incurie et à l'oubli, et qui porte cette inscription :

Ici repose
Henri Pestalozzi,
né à Zurich le 12 janvier 1746,
mort à Brugg, le 17 février 1827,
sauveur des pauvres au Neuhof,

à Stanz père des orphelins,
à Burgdorf et Munchenbuchsee,
fondateur de la nouvelle école populaire,
à Yverdun, précepteur de l'humanité;
homme, chrétien, citoyen,
tout pour les autres, rien pour lui-même;
Béni soit son nom!
L'Argovie reconnaissante, 1846.

Et à coté de ce monument immobile, une institution vivante destinée à perpétuer l'œuvre de Pestalozzi, nous voulons dire *l'école agricole des pauvres*, où doivent se former essentiellement des instituteurs des pauvres, et dont l'établissement est dû à la munificence de la Suisse et de l'étranger. — A Burgdorf une réunion de quatre cents personnes, professeurs, conseillers de l'instruction publique, ecclésiastiques, instituteurs de toutes les classes, amis des écoles, célébrèrent dignement l'anniversaire de celui qui avait commencé là son œuvre de régénérateur de l'instruction populaire. De beaux chants y succédèrent à de chaleureux discours : on y entendit tour à tour les directeurs des séminaires de Hindelbank et de Munchenbuchsee, MM. les professeurs Henne et Zyro, des orateurs protestants et des orateurs catholiques confondre leurs voix, pour prononcer l'éloge de Pestalozzi. — La ville de Bâle ne pouvait rester étrangère à cette fête de l'instruction publique qui, après les discours de M. Heussler et du professeur Hagenbach, se termina comme à Zurich par de généreuses souscriptions en faveur des institutions de bienfaisance. — A Weinfeld, où se réunirent tous les pédagogues du pays de Thurgovie, à St. Gall, dans l'Apenzell, à Glaris et dans les Grisons, eurent lieu de semblables fêtes. Nos lecteurs savent qu'elles n'ont pas manqué, même dans la Suisse française, et nous avons sous les yeux un poëme latin, publié à Yverdon par un des instituteurs du collége de cette ville, en l'honneur de ce pieux anniversaire. Partout enfin où Pestalozzi a laissé des traces de son passage, (si ce n'est peut-être à Stanz où cependant plus d'un des orphelins auxquels un jour il tint lieu de son père massacré, a dû songer à lui avec un cœur reconnaissant), partout on a salué avec un souvenir ému l'anniversaire de la naissance du bienfaisant Pestalozzi.

Avant lui nous ne pensons pas qu'une démonstration aussi générale ait eu lieu en Suisse, en l'honneur d'aucun de ses enfants. Et ce n'est pas dans les limites de la patrie que ce sont renfermés ces hommages. A Berlin, Kalisch et Diesterweg ont élevé leur voix bien connue en l'honneur de Pestalozzi, au milieu d'une nombreuse réunion de ses admirateurs; à Königsberg, à Jena, à Dresde, à Leipzig, à Magdeburg, à Cologne, à Carlsruhe on a fêté le 12 janvier. — Un homme qui n'a marqué ni dans l'histoire, ni dans la science, qui, de toutes les illustrations, ne peut pas même revendiquer celle de l'écrivain (car il n'occupe parmi nos écrivains nationaux qu'une place très-inférieure à Haller ou à Jean Muller, et de ses nombreux écrits, un seul, *Léonhard et Gertrude*, a peut-être encore des lecteurs), un tel homme méritait-il une commémoration aussi chaleureuse et aussi universelle? Oui, car il a saisi quelques-unes de ces lois éternelles de la culture de l'homme, entrevues déjà aux temps de Pythagore, de Socrate et de Platon; il a cherché à ramener vers la nature l'éducation abandonnée à la routine et au préjugé; il a observé dans l'âme de l'enfant les germes endormis encore de la virilité; préoccupé nuit et jour de la même pensée, les obstacles n'ont pu vaincre son dévouement, l'indifférence et la sécheresse des hommes n'ont pu tarir la source toujours jaillissante de son amour de l'humanité; et, suivant les pas de Jésus-Christ son divin maître, dont il avait rarement le nom sur les lèvres, mais auquel appartenait la foi de son cœur, il s'est tourné vers les pauvres, les enfants, les petits et les malheureux, non pas seulement pour subvenir à leurs besoins corporels, mais pour contribuer à l'affranchissement moral de toutes leurs misères: « Allez de Memel à Genève, et des montagnes du Tyrol aux plaines du Holstein, a dit l'un des hommes auxquels appartenait le mieux le droit de le juger, partout vous rencontrerez l'esprit de Pestalozzi, et là où il est absent, vous trouverez sans doute l'éducation et l'école en souffrance, dans les amphithéâtres des villes, comme dans la petite école de village suspendue à la paroi rapide des Alpes. »

Cependant, de tout ce qu'on a fait pour glorifier sa mémoire, le monument vivant qu'on vient de lui ériger, l'institution pédagogique qui porte son nom, est ce qu'il y a de plus digne de Pestalozzi, car elle honore les contemporains en même temps que celui qui n'est plus. Une institution semblable, destinée à offrir comme le modèle d'une digue à opposer aux flots envahissants du pau-

périsme, est surtout utile dans le temps actuel, et avec les institutions politiques qui régissent la Suisse. La tâche de notre époque est de rendre le peuple au moyen de l'indépendance morale véritablement digne de l'indépendance politique, et de conjurer les dangers qu'autrement cette dernière ne manquerait pas d'avoir pour lui; il s'agit de substituer au demi-savoir, à la suffisance que donnent les notions superficielles et les demi-lumières, au désir immodéré de s'élever et de sortir de sa place, la modération, l'ordre et le contentement de la position marquée par Dieu lui-même. C'est dans ce sens qu'a toujours agi Pestalozzi, et c'est là qu'il se rencontre avec le christianisme appliqué à l'éducation de l'homme. « A l'heure qu'il est, s'écriait naguères un spirituel humoriste, les démons déchaînés de la pensée font trembler Satan lui-même. » Nous pensons qu'après Dieu, il n'y a pas de meilleures armes contre ces redoutables ennemis que celles d'une éducation nationale de plus en plus pénétrée du principe de Pestalozzi : développer harmoniquement les facultés de l'enfance en mettant l'instruction tout entière au service de son éducation religieuse et morale.

B. A.

POÉSIE.

LIEDER.

I.

ὡς ἄνθος χόρτου.

Le soleil se levait à peine,
L'air était frais et le ciel pur,
Le vent chassait de son haleine
Un nuage d'or dans l'azur.

Elle traversait la prairie,
Jeune et brillante de fraîcheur,
Et, dans sa douce rêverie,
Effeuillait, pensive, une fleur.

Dans le jour survint un orage;
Le soleil reparut plus beau,
Et le mois suivant, mon voyage
Me ramena vers un tombeau.

II.

La nuit sereine et transparente
Règne en sa douce majesté;
Sur le lac, dont le flot s'argente,
La lune répand sa clarté.

D'une flûte mélodieuse
Les longs soupirs, dans le lointain,
Prêtent leur voix tendre et pieuse
Aux hymnes dont mon cœur est plein.

Un charme m'enivre et m'oppresse,
Regret, espoir mystérieux,
Et d'une ineffable tristesse
Les larmes montent à mes yeux.

III.

La vallée est profonde,
Le ciel est noir,
Là-bas le torrent gronde;
Voici le soir.

Le sentier, dans sa pente
Sans art tracé,
Au bord du roc serpente
Presque effacé!

Nulle douce lumière,
Perçant la nuit,
Au seuil d'une chaumière
Ne me conduit.

L'obscurité redouble
Sous les grands bois,
Mon faible cœur se trouble;
Mais une voix

Murmure à mon oreille:
Un œil ouvert
Sur toi plein d'amour veille
Dans le désert.

FRÉD. C.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

FÉVRIER.

Le commencement de la session des Chambres françaises a été très-animé sur plusieurs points, où l'on peut voir dans une sorte de demi-jour officiel, mais assez vif, la situation politique et morale de la France. Et d'abord l'affaire du conseil d'Etât. L'année dernière, la Chambre des Députés vota une loi qui en limitait les membres; elle décidait de plus qu'il n'y aurait qu'une élection sur deux, jusqu'à ce que ce corps fût entré dans les nouvelles limites qui lui étaient fixées. Aussitôt après la promulgation de la loi, M. Martin, sans même, dit-on, consulter le conseil, fit une fournée de maîtres des requêtes, appuyant sa mesure il est impossible de savoir sur quoi. On peut voir tout ce détail dans les journaux. Vertement attaqué par M. Barrot, il s'en est tiré avec beaucoup d'habileté d'avocat, en chantant sur tous les tons : Si péché il y a, c'est péché d'ignorance, et à l'aide d'une majorité qui paraît résolue à aller jusqu'au bout de la législature. Puis, à l'improviste, sont venues de vives attaques, sur un point très-sensible et que tout le monde sent si bien qu'on ne s'attendait pas, semble-t-il, à ce que personne eût la bonhomie ou le mauvais goût d'en parler : la corruption électorale. Il est presque passé en proverbe que c'est là le mal nécessaire et aussi le salut, le remède périlleux, mais non pas héroïque du système représentatif; il en serait ainsi de ce dernier comme de certains malades qui ne se soutiennent que par le poison, lequel les fait vivre, mais de quelle vie! et en attendant que tout de bon il les tue. Aussi l'Opposition elle-même aura-t-elle trouvé M. de Gasparin bien naïf de venir envisager ce triste sujet au point de vue rigoureux de la morale. Il faut voir avec quelle légèreté dédai-

gneuse et quelle ironie superbe les journaux ont rendu compte de toute cette discussion, à moins qu'ils n'eussent un intérêt de parti à y mettre un air de sérieux. Le passage suivant de la *Presse*, entre bien d'autres qu'on pourrait relever dans ce journal comme dans celui des Débats et ailleurs, est caractéristique en ce genre, à plus d'un égard: « On a remarqué, dit-elle, que M. le baron de Ladoucette, se conduisant en véritable héros des temps antiques, avait vôté contre une » violation de la loi qui avait profité à M. son fils; tout autre moins » austère se fût abstenu; nul doute que pour se montrer digne d'un » tel père, le fils ne donne demain sa démission d'auditeur au conseil » d'Etat, s'il ne l'a déjà donnée ce soir. Autrement, que faudrait-il » penser de cette contradiction? » — La bataille s'est portée ensuite, avec une vivacité croissante, sur l'affaire du Conseil royal de l'Université dont nous avons déjà dit un mot dans notre précédent numéro [1]. Ici, les questions de personnes qui avaient d'abord envenimé le débat, ont disparu devant celle qui en fait le fond très-sérieux, très-délicat, très-grave, question à la fois nationale et générale comme la plupart de celles qui préoccupent la France, savoir la question de l'unité, d'une part, et de l'autre, de la liberté d'enseignement. Ce qui en augmente encore l'intérêt et la difficulté, c'est que, dans les deux camps en présence, on tient bien moins à ce qu'on a ou voudrait avoir qu'à l'ôter ou ne pas l'accorder à ses adversaires; on songe bien moins à sa position à soi qu'à celle de l'ennemi et aux avantages qu'il peut en tirer. Chacun le sent en effet : ceux qui réclament avec le plus d'ardeur la liberté dans l'enseignement ne le font pas en vue de la liberté de la pensée, de la liberté moderne; celle-ci, au contraire, peut sembler intéressée à ce qu'on n'ébranle pas les institutions qui garantissent l'unité et la force de celui-là. Cette question a ainsi une portée immense, une portée philosophique, sociale et religieuse; elle se rattache à tout ce qu'il y a de plus passionné de nos jours dans le mouvement des esprits; elle peut prêter à leurs soulèvemens les plus dangereux, « aux *passions perverses*, aux *passions factieuses*, qui cherchent à s'en emparer et à l'exploiter,» comme l'a fait entendre M. Guizot. Enfin, par l'incessante querelle du parti clérical et du parti universitaire, par les mesures prises contre les Jésuites en France, cette affaire du Conseil royal présentait aussi un côté de politique intérieure, dont le gouvernement a été évidemment le plus préoccupé. C'est une question de paix nationale, de paix religieuse! a dit encore M. Guizot à la fin de son discours. Vous l'avouez donc! c'est une concession au parti-prêtre, c'est un pas rétrograde, se sont écriés aussitôt tous les organes de l'Opposition; c'est pour vous faire pardonner la mesure que la raison et la loi vous commandaient contre les Jésuites que vous avez dissout l'ancien Conseil royal, et, sous prétexte de pa-

[1] Voyez page 44 de ce volume.

cifier, vous n'aurez fait, en dernière analyse, que sacrifier la liberté de l'enseignement à ceux qui ne la veulent que pour l'entraver.

La discussion, ouverte à la Chambre des Pairs d'une façon très-brillante par M. Villemain et par M. Cousin, a pris un caractère encore plus marqué dans l'autre Chambre, qui possède la vraie tribune nationale. Ici, d'ailleurs, elle empruntait un nouvel intérêt de la rivalité politique et de la rivalité d'éloquence des deux principaux combattans. On disait M. Thiers décidé à attaquer l'œuvre de M. de Salvandy, à traiter le sujet à fond, décidé même, croyait-on savoir, à en faire pour cette session son principal cheval de bataille, et M. Guizot est venu soutenir la mesure de son collègue, sinon le suivre dans tous ses argumens. Ainsi la joûte a été digne du débat et retentissante. Les principaux champions se sont rendus de mutuels hommages, chacun en ayant soin, cependant, d'appuyer assez sur le talent de son adversaire pour en faire sentir les points faibles et les montrer déjà pliant sous le doigt. M. de Salvandy, quand M. Thiers allait se lever pour lui répondre, l'a en quelque sorte introduit à la tribune en le désignant par ces mots : « *l'éminent contradicteur* qui vient de s'annoncer.» M. Thiers a dit à son tour que ce n'était pas de l'homme, que ce n'était pas du ministre qu'il se défiait, mais qu'il se défiait de ses intentions, de ses principes, de ses idées, des opinions qu'il avait soutenues, de tout ce qui, en un mot, faisait qu'il voyait, lui, dans la mesure de M. de Salvandy, *une grande malice cachée sous une imprudence.* « L'honorable M. Thiers, a dit de son côté M. Guizot, l'ho-
» norable M. Thiers vous l'a montré hier avec cette netteté si prompte,
» avec cette clarté naturelle et vive qui donne toujours tant d'attrait
» et souvent tant de force à ses paroles....» (*souvent tant de force*, c'est-à-dire donc pas toujours). Dès le lendemain, sans plus attendre, le *Constitutionnel*, organe de M. Thiers, se hâtait de répliquer : «On
» ne saurait contester à M. Guizot un beau talent d'orateur, personne
» surtout ne sait avec plus d'habileté couvrir de raisons spécieuses une
» fausse manœuvre, et suppléer par l'éclat de la parole à l'absence de
» la logique.» Il n'est pas possible, on le voit, de savoir mieux donner d'une main et reprendre de l'autre; c'est ce qui s'appelle exceller à diminuer en louant.

M. Thiers a fait l'histoire du Conseil royal; il l'a défendu comme essentiel à l'Université qui, dans la sphère de l'enseignement, représente et garantit l'unité, cette force et cette grandeur de la France; il a soutenu, contrairement aux motifs de l'ordonnance qui est venue le modifier, que son existence précédente n'avait rien d'illégal et qu'il avait été attaqué injustement; enfin, il a fait voir les dangers, l'impossibilité qu'il y aurait, selon lui, à ce que des questions délicates de police d'école, de certificats d'études, de nominations ou de démêlés dans l'enseignement fussent soumises à un corps différemment organisé, surtout à un corps nombreux tel que celui institué par M. de Salvandy.

M. Guizot a refait en partie le discours de M. Thiers, comme on dit qu'il refait l'Histoire de la Révolution française[1]. Mettant de côté la question de légalité, qui lui paraît vidée, il a rendu hommage au Conseil royal, il l'a justifié, et cela à la grande stupéfaction, au grand malaise de M. de Salvandy pendant la séance même, s'il fallait en croire les journaux de l'Opposition. La *Presse* qui avait chaudement pris parti pour le ministre de l'instruction publique, nie qu'il y ait eu un tel dissentiment entre lui et son collègue, mais elle ne peut s'empêcher de s'écrier avec humeur que, dans ce cas, « le grand discours de M. Guizot ne serait plus qu'une *magnifique sottise.* » Prenant ensuite la question au fond, M. Guizot a fait aussi l'histoire de l'Université, mais à un point de vue différent de celui de M. Thiers, à un point de vue moins exclusivement politique et moins unitaire. A côté de l'idée de l'unité de la France et du maintien, du développement des institutions acquises à cette dernière par la Révolution, l'Empire, la Restauration et 1830, il a fait intervenir dans le débat la question morale de la liberté privée, de la liberté des familles, de la liberté d'enseignement. Enfin, comme nous l'avons déjà dit, il a terminé par des considérations sur la paix intérieure, considérations présentées à demi mot, mais de nature à faire impression sur la Chambre et dont M. Thiers, dans la séance même, puis bientôt toute la presse après lui, se sont emparés pour les commenter chacun dans son sens. L'éloquence de M. Thiers, claire, vive, positive et brillante, tout mouvement et tout feu, admirable surtout de netteté dans les détails techniques et pratiques, perd nécessairement à la lecture quelque chose de sa merveilleuse vivacité; obligée de se condenser, elle se refroidit. Celle de M. Guizot, qui résume les faits par grandes masses plutôt qu'il ne les déroule et les analyse, a des qualités au contraire, la fermeté, la hauteur, qui, loin de l'écho de la tribune, gardent mieux leur effet[2]. Le discours sur le Conseil royal est, d'ailleurs, un des

[1] Voir notre précédente *Chronique*, page 43 de ce volume.

[2] Nous trouvons dans *l'Espérance*, journal protestant qui se publie à Paris et qui ne s'occupe pas exclusivement d'intérêts religieux, le parallèle suivant entre les deux principaux orateurs de la Chambre des Députés. Ce morceau, vivement écrit, a un intérêt littéraire; nous le donnons ici en note à nos lecteurs :

» Au seul point de vue du talent, M. Guizot a sur M. Thiers de grands et incontestables avantages : des vues plus étendues, plus profondes, et, s'il nous est permis de le dire, plus morales; un cœur plus haut, plus fier, devant l'adversaire; une parole plus pure, plus ferme, plus impérieuse, plus véhémente; un bel organe, une attitude noble, un geste expressif et imposant; M. Guizot est un orateur, un habile et puissant orateur; il a du grand orateur la pose, la figure, la voix, la hardiesse, l'élévation et la facilité. M. Thiers n'a pas toutes ces qualités, ou s'il les possède c'est à un moindre degré; mais en échange, il a de précieux et brillants avantages : une rare connaissance des affaires, une verve inépuisable, une facilité sans égale, un

plus beaux de M. Guizot, il n'y a qu'une voix là dessus. Nous voulons en citer quelques fragmens; mais d'abord détachons aussi les parties les plus remarquables et les plus générales de celui de M. Thiers.

« Comme M. de Salvandy, a dit ce dernier, je suis partisan très-sincère et très-décidé des institutions de la Révolution et de l'Empire, mais modifiées par le temps et adaptées aux besoins de notre temps et aux principes du gouvernement représentatif.

» Ces belles institutions ont trois époques : la Révolution qui les a imaginées, Napoléon qui les a organisées à un point de vue d'unité trop absolue peut-être, la Restauration et la révolution de 1830, qui ont employé trente années à les modifier et à les approprier au régime représentatif.

» Ce n'est pas à telle ou telle époque de leur histoire passée que je les veux, c'est aujourd'hui telles que le temps les a faites. Comme M. de Salvandy j'admire Napoléon; mais il y a un législateur supérieur, c'est beaucoup dire, à Napoléon : c'est le temps, et, dans ma conviction, le temps a mieux fait que Napoléon lui-même.

» Ces institutions, la Chambre s'en souviendra, je l'espère, j'ai voué en quelque sorte ma vie à les défendre. Toutes les fois que ces belles institutions qui constituent l'unité française ont été en péril, je me suis senti ému, j'ai volé à leur secours.

» L'unité, c'est non seulement la gloire, c'est la force de notre pays.

» Je vous l'ai dit à une autre époque, en Angleterre, il y a des Anglais, des Irlandais, des Ecossais; en Autriche, il y a des Italiens, des Bohèmes, des Hongrois; en France, avant 1789, il y avait des Français et des Vendéens; aujourd'hui il n'y a plus que des Français; c'est notre gloire, notre puissance, notre force.

» Croyez-vous que cette puissance morale de l'unité on puisse à volonté la créer? Non, il faut pour cela un ensemble d'institutions. Vous devez à la révolution l'unité législative représentée dans la capitale par la grande institution de la Cour de cassation; l'unité administrative représentée par le conseil d'Etat; l'unité de l'enseignement représentée

entrain que rien ne dérange, un esprit d'à-propos inimitable, un tact étonnant pour trouver, pour toucher, pour faire frémir la fibre populaire; il a je ne sais quoi de naïf, de simple, de bon enfant, en même temps que de fin et de spirituel qui séduit amis, ennemis, tout le monde; c'est un grand mérite que de ne rien dire d'inutile; c'en est un plus rare peut-être que de dire mille choses inutiles sans ennuyer personne; M. Thiers dit en trois heures ce que M. Guizot dirait en une heure; mais il le dit avec tant d'agrément, que, malgré ses répétitions, ses incorrections, ses longueurs qui n'en sont pas, il tient la chambre suspendue à ses lèvres, il la fait rire quand il veut, crier quand il veut, se taire quand il veut, et quand le petit homme descend de la tribune, la chambre sort comme d'une espèce de fascination. M. Thiers n'est pas orateur, peut-être est-il mieux que cela; avec une pauvre voix et un mauvais geste, il touche, il remue, il séduit : que voulez-vous de plus? M. Guizot commande l'admiration; M. Thiers excite l'enthousiasme; M. Guizot s'adresse aux principes, M. Thiers aux sentiments; M. Guizot donne des convictions, M. Thiers produit des entraînements; M. Guizot est plus homme d'Etat, M. Thiers est plus homme du peuple; M. Guizot est fait pour les hommes d'élite, M. Thiers pour tout le monde.

par l'Université. Si vous touchez à quelqu'une de ces grandes institutions, prenez-y garde, vous pouvez non seulement altérer le caractère du pays, mais encore sa force, sa puissance, sa grandeur. J'ai toujours senti cela, et je ne l'ai jamais senti à un plus haut degré que lorsque je suis venu défendre à cette tribune l'Université. J'avais alors le sentiment que je défendais une partie de notre puissance, du caractère, de la grandeur du pays, de son génie véritable.

. . . . . .

» Le conseil royal devait être peu nombreux, parce que c'était un véritable conseil de gouvernement. Permettez-moi de parcourir en peu de mots ses principales attributions, et vous allez voir la portée de mes paroles.

» Personne sans doute n'a pu croire que quelques mille professeurs de mathématiques, de sciences physiques, de philosophie, pussent être désignés par un seul personnage. Eh bien! peut-on discuter sur la nomination d'un professeur, d'un recteur ou d'un proviseur, c'est-à-dire sur sa moralité, sur l'étendue de son savoir, peut-on discuter cela dans un conseil de trente membres? Non. Quand on discute des questions de personnes, on est conseil de gouvernement, et c'est là ce qui fait que la Restauration a voulu que le conseil royal fût un corps peu nombreux.

» Qu'il s'agisse, par exemple, d'une querelle (je prends les faits réels qui se sont passés dans l'Université, il n'y a pas longtemps.) Il s'agit d'une querelle dogmatique entre un professeur de philosophie et un évêque, comment faut-il la résoudre? avec prudence, sans éclat, sans bruit. Comprenez-vous un conseil de trente membres auxquels on défère une question aussi délicate? Messieurs, c'est impossible.

..... » Devant un conseil de gouvernement, j'appelle un conseil de gouvernement celui qui est composé de huit ou dix membres, la question est traitée comme elle doit l'être par ses motifs sérieux. On se dit la vérité les uns aux autres; mais si vous avez un conseil de trente membres, voyez-vous ce que devient une question pareille, qui touche à un intérêt de parti, discutée en présence de cette publicité? (Interruption prolongée.)

Plusieurs voix: Mais en ce cas la plus grande publicité est désirable.

M. Thiers. Je sais bien par les rumeurs diverses qui s'élèvent de ces bancs, que je touche ici à la partie vive et délicate de la question [1]; mais quelques signes d'incrédulité que je puisse rencontrer sur certains visages, je demeure convaincu qu'au tribunal des gens sensés et prudens....

M. Dupin: Et politiques. (Mouvemens divers.)

M. Thiers: Et politiques. (Très bien!)

M. de La Rochejaquelein: Et peu libéraux.

M. Thiers: La réponse ne serait pas douteuse.

[1] Aussi la *Gazette de France* profite-t-elle de cela pour s'écrier : « Le libéral M. Thiers s'est démasqué complètement hier. Il a montré l'esprit tyrannique qui l'anime.... Il a manifesté la crainte qu'un conseil de l'Université trop nombreux ne pût pas, avec assez de secret, immoler les droits des professeurs et des élèves, comme si nous étions à Venise sous le conseil des Dix. — Voilà la politique du chef de l'opposition dite libérale! M. Guizot vaut mieux. »

» Sur toutes ces choses-là, le conseil royal, savez-vous ce qu'il faisait? il résistait avec tenacité, je le reconnais, comme doivent résister les corps, avec suite, avec prudence et sans bruit.

» On l'a appelé oppresseur. Cela devait être. Est-ce qu'il aurait rempli ses fonctions s'il avait réussi à plaire à tous ceux qui sont venus l'attaquer à cette tribune? La meilleure preuve qu'il les a bien remplies dans le sens national, dans le sens de l'institution universitaire, dans le sens de la grande éducation nationale, ce sont toutes les attaques dont il a été l'objet depuis quelques années.

» Ici, c'est la cause du gouvernement et de la Révolution que je défends en même temps.

» Savez-vous ce qui adviendra? Au lieu d'un corps qui résistait prudemment, silencieusement, parce qu'il était peu nombreux, vous avez maintenant un corps nombreux dans lequel la plupart des attributions que je viens de citer sont impossibles.....

... » Voici ma conclusion de tout ceci : c'est que, au lieu d'une institution sérieuse, forte, prudente, concentrée, silencieuse, vous avez une institution nombreuse qui ne peut pas faire les choses importantes et les plus importantes, qui fera mal les autres et injustement les dernières.

» Et puis, si ce corps vous résiste, et, je n'en doute pas, il vous résistera (car le nouveau conseil renferme les hommes les plus indépendans, les plus honorables); s'il résiste, je sais bien comment on traite le nombre. Vous pouvez changer tous les ans les listes, si vous rencontrez de la résistance, et déjà vous en rencontrez. Vous êtes encore au lendemain de vos ordonnances, et vous êtes obligés, par cela même, d'être impartiaux, de subir tout le monde. Mais dans un an, dans deux ans on dira : « Il faut enfin que l'administration marche; » et alors vous changerez les listes... et on saura bien créer une majorité dévouée au ministre. Je ne réclame ni n'exagère rien; je dis qu'au lieu d'un corps résistant, on a tout simplement l'arbitraire ministériel.....

» Comment! c'est au moment où la cause de l'Université se trouvait personnifiée dans le conseil royal, où les membres du conseil royal, parce qu'ils représentaient cette grande cause, étaient l'objet de toutes les attaques, c'est ce moment que vous choisissez pour venir dire au conseil royal qu'il a été illégal, insuffisant, qu'il a été oppressif, etc. Ce n'est pas ce moment qu'il fallait choisir. Il n'y avait rien d'urgent. Comment! cela existe depuis trente ans, les ministres l'ont toléré jusqu'à présent, et tout à coup il y a urgence. Où voulez-vous que je la voie?... Non, il n'y avait pas d'urgence, ce n'est pas le vrai motif....

.... » Je sais bien que vous vous êtes fait dans l'Université des approbateurs. Ils ne m'imposent pas, ces approbateurs. Messieurs, l'Université est pauvre, elle est très pauvre. M. de Salvandy est bienveillant, il est magnifique; vous pouvez en juger à son budjet. M. de Salvandy a prodigué les récompenses à l'Université; il a bien fait : aujourd'hui il y ajoute des augmentations d'appointemens énormes, il a créé des places de tous genres; il a raison : la classe lettrée est pauvre, il faut venir à son secours; mais, dans sa reconnaissance, l'Université ne distingue pas entre le ministre magnifique et le ministre qui, sans s'en douter, est peut-être l'instrument d'une arrière-pensée. L'Université, si elle vous approuve, se trompe. Elle reconnaîtra plus tard que vous

lui avez rendu un mauvais service, celui de la diviser, alors qu'elle aurait tant besoin d'union et de concorde.

» Et savez-vous où est le plus grand danger à mes yeux? Savez-vous ce qui me rend votre ordonnance si suspecte? Ce sont les éloges mêmes que vous avez obtenus. Il est évident que lorsque tous les hommes qui se sont attachés à défendre l'Université ont été l'objet d'attaques amères, et que vous recevez des éloges, il faut qu'il y ait de bonnes raisons pour cela.... Comment se fait-il, dites-moi, qu'après nous avoir vus associés dans ce vote (contre le mot *flétri*), il y ait un parti qui aujourd'hui distingue si bien entre nous, qui attaque l'un avec tant de persévérance, qui loue l'autre avec une persévérance égale? C'est que les partis ont leur instinct. Ils savent ce que je fais, ce que je veux; ils savent ce que vous voulez peut-être. J'ai tort de dire cela, je vous calomnie; ils savent où vous marchez, peut-être sans le vouloir. Et, pour tout dire en un mot, la Chambre me permettra le mot, savez-vous ce que je vois là dedans? Une grande malice cachée sous une imprudence. »

M. Guizot. — « On a beaucoup loué la pensée fondamentale du créateur de l'Université? à mon avis pas trop, plutôt pas assez. On n'est pas assez frappé de l'originalité, de la justesse, de la grandeur de l'idée de Napoléon quand il a créé l'Université. Au milieu des erreurs et des préventions de son temps, Napoléon a compris que l'instruction publique ne pouvait pas, ne devait pas être livrée à l'industrie privée, qu'elle ne pouvait pas non plus être dirigée par une simple administration, par une administration ordinaire, comme les domaines et les finances de l'Etat; qu'il y avait là des nécessités morales qui exigeaient une tout autre organisation.

» Pour donner aux hommes chargés de l'enseigement, à ces existences si modestes, si faibles et si dispersées, pour leur donner la considération, la dignité, la confiance en elles-mêmes dont elles ont besoin pour remplir leur devoir et pour se sentir fières et satisfaites dans l'obscurité de leur condition, il faut qu'elles soient toutes liées à un grand corps qui leur communique sa force et les couvre de sa grandeur, qui soit à la fois leur honneur et leur bouclier.

» Avoir compris cette pensée, après tout ce qui s'était dit dans le dix-huitième siècle, après tout ce qui s'était fait dans la révolution, cela fait le plus grand honneur au génie et à la raison de l'Empereur Napoléon.

» Non-seulement il comprit l'indispensable nécessité d'un grand corps en pareille matière, mais il vit bien en quoi ce corps devait différer des anciennes corporations religieuses qui avaient rendu tant de services. Les corporations religieuses avaient deux vices : elles étaient étrangères à la société et étrangères au gouvernement; elles n'avaient rien ou peu de chose en commun avec la société au milieu de laquelle elles étaient placées, point d'intérêts semblables, aucune participation à la vie sociale; c'était la suite du célibat, du défaut de propriétés individuelles, d'une foule de causes que je n'ai pas besoin de rappeler. Elles étaient en même temps étrangères au gouvernement qui ne les dirigeait point, qui ne les gouvernait point, qui n'exerçait sur elles, ou plutôt pour elles, qu'une protection indirecte. Napoléon comprit donc bien que le corps dont l'instruction avait besoin devait être laïque, c'est-à-dire uni à tous les intérêts de la société, partageant la vie sociale, les intérêts sociaux, les intérêts de famille, de

propriété, confondu, sauf sa mission spéciale, avec le reste des citoyens.

» Il comprit en même temps que ce corps devait appartenir au gouvernement, tenir de lui ses pouvoirs, être dirigé, inspecté, contrôlé, renouvelé par lui. En empruntant ainsi au passé l'idée des corporations vouées à l'enseignement, il sut les adapter à la grande et nouvelle société française. Je répète, avec une profonde conviction, mon hommage à la grandeur, à la justesse de cette pensée.

» La grandeur et la justesse de l'esprit ne furent pas moins remarquables quant au gouvernement même du corps ainsi créé, que quant à sa création même. Napoléon ne voulut point laisser sortir de ses mains le gouvernement du corps chargé de l'instruction publique; il le retint pour l'Etat; et comme, à cette époque, l'Etat, c'était lui, il le retint pour lui, pour lui seul, et le grand-maître ne fut que le délégué et le représentant de l'Empereur au sein du corps universitaire.

» L'Empereur ne tomba point dans l'erreur des anciens temps, des anciens régimes, qui, au moment où ils avaient admis et autorisé les corporations vouées à l'instruction publique, les avaient laissé échapper de leurs mains, et n'avaient retenu sur elles presque aucune autorité. Les corporations anciennes, vouées à l'instruction publique, gouvernaient seules leur œuvre, et se gouvernaient elles-mêmes.

» C'est de là, c'est de cette cause que sont nés, avec le temps, la plupart des abus qui s'y sont introduits, les luttes qui se sont établies entre elles, leurs rivalités ingouvernables, l'impuissance où l'Etat s'est trouvé de les régler, de les faire vivre en paix; impuissance qui a abouti en 1789 à la triste nécessité de les détruire. Napoléon ne fit rien de semblable. »

» Voilà les beaux côtés, voilà les grands mérites. Après cela, le corps nouveau, l'Université, participa aux vices, je ne veux pas dire seulement aux défauts, je dis aux vices du régime au sein duquel il était né, aux vices du gouvernement absolu. Les inconvéniens, les dangers contre lesquels nous luttons aujourd'hui, et que nous avons tant de peine à surmonter, ont en grande partie ici leur origine; il y avait excès de despotisme dans la manière dont l'Université était conçue et instituée; il y avait excès, car tous les droits en matière d'instruction publique, n'appartiennent pas à l'Etat; il y en a qui sont, je ne veux pas dire supérieurs aux siens, mais antérieurs et qui coexistent avec les siens. Les premiers sont les droits des familles; les enfans appartiennent aux familles avant d'appartenir à l'Etat.

» L'Etat a le droit de distribuer l'enseignement, de le diriger dans ses propres établissemens, de le surveiller partout; il n'a pas, au fond, le droit de l'imposer arbitrairement et exclusivement à toutes les familles, sans leur consentement et contre leur vœu.

» Le régime de l'Université n'admettait pas ces droits primitifs et inviolables des familles.

» Il n'admettait pas non plus, du moins à un degré suffisant, un autre ordre de droits, et je me sers à dessein de ce mot : les droits des croyances religieuses.

» Napoléon a très-bien compris la puissance et la grandeur de la religion; elle lui doit immensément dans ce pays-ci et ailleurs; il n'a pas également compris sa dignité et sa liberté. Il ne comprit pas toujours assez que les croyances religieuses et les hommes chargés de les maintenir dans la société ont le droit de les transmettre de génération en

génération, par l'enseignement, telles qu'ils les ont reçues de leurs pères. Et ce n'est pas là un privilége de la religion catholique, cela s'applique à toutes les croyances religieuses et à toutes les sociétés religieuses; le pouvoir civil doit laisser le soin de cette transmission des croyances entre les mains du corps et des hommes qui ont le dépôt des croyances. Napoléon, dans l'organisation de l'Université, ne tint jamais, à mon avis, assez de compte ni des droits des familles ni des droits des croyances religieuses. Le principe de la liberté, pour l'appeler par son nom, n'avait pas, dans l'organisation de l'Université impériale, la place qui lui appartient.

» Un autre point, un autre principe, presque également important dans les sociétés modernes, dans les gouvernemens modernes, le principe de la responsabilité, n'y trouvait pas non plus sa place. Il n'y avait dans l'organisation de l'Université impériale (et je ne m'étonne pas, car c'était l'ensemble du système), il n'y avait de responsabilité que vis-à-vis de l'empereur.

» Voilà, à mon sens, les deux vices qui se joignaient dans la création impériale aux admirables mérites que j'ai mis en lumière.

» Ne croyez pas que ces vices fussent sans effet..... Les hommes qui ont vécu à cette époque peuvent se le rappeler; on se plaignait amèrement alors et partout du despotisme universitaire, de l'oubli des droits de la famille, de l'oubli des droits des croyances religieuses, du régime exclusif qui, dans le sein de l'Université et en dehors, avait été le résultat des principes de cette grande institution. Tout le monde se plaignait.

. . . . . .

» Toutes les grandes créations de la Révolution et de l'Empire, toutes les grandes institutions qui sont sorties de ces temps et qui sont réellement conformes au génie, aux intérêts, aux besoins ne notre société, toutes ces grandes institutions, dis-je, quelque éloignées qu'elles aient été à leur origine des principes et des vœux de la liberté, peuvent les admettre.

» Oui, Messieurs, elles peuvent les admettre; la liberté peut entrer dans ces grandes machines créées par l'Empire pour la défense et pour la restauration du pouvoir. Vous l'avez vu : vous en avez fait l'épreuve.

» La même chose peut se faire pour la grande institution de l'Université.

» Pour fortifier réellement le pouvoir aujourd'hui, il y a, dans une certaine mesure, nécessité absolue de faire à la liberté sa part et de la fonder. C'est un trop grand fardeau, dans un gouvernement comme le nôtre, avec le régime au milieu duquel nous vivons, en présence de ces bancs, au pied de cette tribune, au milieu de nos discussions, c'est un trop grand fardeau que le pouvoir absolu et le monopole, quelles que soient les mains qui les portent.

» Il n'y a pas de responsabilité, pas de force qui puisse y suffire; il faut, dans son intérêt, que le pouvoir, que le gouvernement soit déchargé d'une partie de ce fardeau, que la société, dans une certaine mesure, se suffise à elle-même, fasse ses affaires elle-même, qu'il y ait mille choses dont on ne puisse pas s'en prendre au pouvoir qui la gouverne.

.... « Voilà l'œuvre que le gouvernement de juillet a, le premier, et seul entre tous nos gouvernemens tenté d'accomplir. Elle est possible,

elle est utile; mais elle est difficile; très-difficile. Et j'ai peur que beaucoup des hommes qui désirent son accomplissement ne se rendent pas un compte suffisant de ces difficultés.

« Je ne ferai allusion qu'à un seul fait qui est venu se jeter au milieu de notre travail commencé pour l'accomplissement de cette œuvre.

» Après bien des années, je ne dirai pas d'intimité, mais de tranquillité et de paix, vous avez vu en 1841, si je ne me trompe, éclater une lutte, une lutte déplorable entre non pas le corps tout entier, mais une partie du corps qui représente les croyances religieuses et le corps qui est chargé par l'Etat de l'enseignement public; vous avez vu la lutte éclater entre deux portions de ces deux corps, l'un se prévalant des droits de familles et de la liberté de conscience l'autre se prévalant des droits de l'Etat et de la liberté de la pensée qui est la conquête des sociétés modernes. Voilà le vrai caractère de cette lutte, lutte déplorable, pleine d'inconvéniens et de dangers pour la société tout entière, non seulement parce qu'il est déplorable de voir les grandes forces morales, les grandes influences morales de la société aux prises ainsi les unes contre les autres, mais aussi parce que les passions perverses, les passions factieuses viennent à l'instant se jeter au travers de cette lutte, s'en emparer et l'exploiter.

» Messieurs, il est du devoir du gouvernement, comme de l'intérêt de la société tout entière, quand une lutte pareille éclate, d'y mettre un terme le plus tôt possible; il est du devoir du gouvernement non pas d'entrer dans la lutte, mais de s'élever au-dessus de la lutte, de la dominer et de la pacifier : c'est là la vraie tâche du gouvernement. Sa tâche n'est pas d'élever l'une de ses grandes forces morales au-dessus de l'autre, de sacrifier l'une à l'autre; sa tâche n'est pas de donner à l'Université la victoire sur le clergé ou au clergé la victoire sur l'Université; non, sa tâche, c'est de s'élever au-dessus des deux, de les dominer, de les pacifier.

. . . . . .

» C'est là le sens vrai et intime des ordonnances du 7 décembre. Elles n'ont point été rendues dans l'intention d'éluder les promesses de la Charte et la liberté de l'enseignement : elles n'ont point été rendues dans l'intention d'affaiblir l'Université et les droits de l'Etat en matière d'enseignement. Pas le moins du monde.

» C'est un acte de conduite politique, c'est un acte de prudence politique, dans le long débat qui s'est engagé depuis 1820, et qui se continue entre les deux forces, entre les deux influences dont je vous parlais tout à l'heure.

» Messieurs, le gouvernement du Roi est fermement résolu à trois choses. Le gouvernement est fermement résolu à exécuter sincèrement les promesses de la Charte.

» Il est fermement résolu à maintenir les droits de l'Etat sur l'enseignement public.

» Il est fermement résolu aussi à maintenir la paix religieuse en présence de la liberté religieuse et de la liberté de la pensée, dont la coexistence fait l'honneur de notre société.

» Le gouvernement du Roi ne souffrira pas que la liberté religieuse soit atteinte, ni que la liberté de la pensée soit atteinte, ni que la paix religieuse soit troublée.

» Vous voulez la liberté, vous voulez aussi la paix, la paix intérieure. Tenez pour certain qu'il n'y a que la politique que je viens d'indiquer,

et dont les ordonnances du 7 décembre ont été un acte partiel, qu'il n'y a que cette politique qui puisse vous donner en même temps la liberté et la paix. Hors de là, vous aurez la lutte, la lutte continue et de plus en plus aigre, envenimée, entre les grandes influences morales de la société. Est-ce là ce que vous voulez.

.... » Je n'ai pas de doute sur le résultat de la lutte, si elle s'était engagée. Je sais bien de quel côté étaient le droit et en même temps la force, je n'ai pas d'inquiétude sur le sort de la société nouvelle, de ses institutions, de ses principes, de ses besoins. Mais quelque sûre qu'eût été la victoire, la lutte était déplorable; le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire, le pouvoir administratif, se lançant à la poursuite de quelques maisons, de quelques hommes, eût-ce été là un spectacle grand, noble et utile à donner à notre pays et au monde!... Nous ne l'avons pas voulu.

» Qu'a fait le gouvernement, il a retiré la question de l'arène des partis, il l'a placée dans la région des gouvernemens. Et voici quel a été notre but.

» Le gouvernement a donc fait ceci: il s'est proposé pour but d'amener la dissolution de la congrégation en France, sans porter aucune atteinte aux droits individuels, aux libertés individuelles dont tout Français, quel qu'il soit, jouit et doit jouir sur notre territoire, sans faire appel à des lois nouvelles, à des restrictions des libertés individuelles.

» Voilà le but que le gouvernement du Roi s'est proposé. Voici les moyens qu'il a voulu employer : aucun moyen coercitif, aucun moyen irritant, les seules influences morales, libres; faire bien connaître quels sont en France les sentimens, les principes, les besoins de notre société; les faire connaître là où il faut qu'ils soient connus, là où on ne les connaît pas, enfin faire voir les choses de la France telles qu'elles sont, et par là amener le pouvoir spirituel à exercer à son tour l'influence qui lui appartient pour atteindre le but que nous nous proposions et que j'indiquais tout à l'heure.

» Je vous ai dit le but, je vous ai dit la marche; voici les résultats: le principe de la dispersion de la Société par elle-même a été admis.

» M. Odillon Barrot : Par qui?

» M. Guizot : Par le gouvernement romain. Nous ne sommes pas ici pour répondre à des questions, nous sommes ici pour exposer des faits dans la mesure qui convient au succès de la politique que nous suivons.

» Le fait s'accomplit par le concours des influences libres que je viens d'indiquer. Il s'accomplit avec des difficultés, avec des lenteurs, je le reconnais; il y a partout de la raison et de la déraison, de la règle et de l'anarchie, de la soumission et de la résistance; aucune Société grande ou petite, société politique ou congrégation religieuse, n'est exempte de ces difficultés là; il faut les vaincre partout quand on les rencontre; pour les vaincre, il faut deux choses: beaucoup de sagesse et pas mal de temps. La sagesse, nous faisons tout ce qui dépend de nous pour en mettre; le temps, nous le prendrons, nous le prendrons tant qu'il le faudra. Poursuivons notre but; ne le perdons jamais de vue; nous savons quelles sont les armes que nous avons derrière nous et qu'il serait en notre pouvoir d'employer, si nous le voulions, si nous le croyions sage, ce que nous ne croyons pas; mais enfin nous les avons. Forts de cette situation, forts de ces armes dont nous

ne nous servons pas, mais que nous avons, forts du temps que nous saurons prendre, nous atteindrons le but; nous l'atteindrons par les moyens que j'ai indiqués à la Chambre. Et ce sera le résultat de la politique dont je retraçais tout à l'heure les caractères généraux, la seule, je le répète, qui puisse fonder et maintenir dans ce pays-ci les deux choses que vous voulez également, la liberté religieuse et la paix religieuse.

..... » M. Thiers. — Le conseil royal, dit-on, avait excité des méfiances; c'est sur ce point seul que j'ai voulu en finissant attirer l'attention de la Chambre. Le conseil royal avait excité des méfiances, on a cru devoir le dissoudre.

» Je n'ajoute rien à ces paroles, l'évidence pour moi est complète, le temps jugera.

» J'espère que si ces conséquences, que je ne désire pas, que je redoute profondément, se réalisaient, la Chambre n'oubliera pas quel a été le vrai motif, que je viens de déclarer à cette tribune, de la dissolution de l'ancien conseil royal.

» M. le ministre des affaires étangères, de sa place: J'accepte avec confiance ce renvoi à l'avenir que vient de demander l'honorable préopinant. (Sensation prolongée.)

» Si, en effet, le résultat de la politique que le gouvernement du Roi a suivie, si ce résultat, dans l'avenir, est d'affaiblir l'Etat, d'affaiblir l'Université, de les faire subjuguer par la force rivale à laquelle l'honorable membre vient de faire allusion, j'ai tort, le gouvernement du Roi a eu tort. Si au contraire le résultat de cette politique est d'abaisser, d'éloigner, d'atténuer la lutte qui s'est élevée, pour rendre à l'Etat, à l'Université elle-même, qui n'est pas, quoi qu'on en dise, le conseil royal, quelque considération que je porte au conseil royal; si au contraire, dis-je, cette politique a pour résultat de pacifier la lutte et de fortifier l'Etat, en respectant les croyances religieuses et le corps qui les représente, le gouvernement du Roi aura eu raison, et je me féliciterai de la part que j'ai prise dans sa conduite.

» J'accepte avec confiance le renvoi à l'avenir.

» M. Dupin : Et moi aussi, j'accepte (sensation), j'accepterai ce renvoi à l'avenir, sans accorder toutefois qu'on a fait dans le présent ce qui pouvait contribuer le plus à assurer les chances d'un bon avenir.

» C'est quelque chose que d'assurer la paix, de faire beaucoup pour la paix; mais à la condition qu'on n'oubliera pas la force que donnent les lois, qu'on ne prendra pas de la faiblesse pour de l'habileté.

» M. le ministre des affaires étrangères: D'accord.

Le *Journal des Débats*, ministériel, mais universitaire et dont l'un des principaux rédacteurs, M. Saint-Marc-Girardin, était du Conseil royal, donne de grands éloges littéraires au discours de M. Guizot. Sur le fond, il termine par cette réflexion : « L'ancien Conseil est détruit, mais il est justifié.... Il nous en coûte profondément de le dire; mais dans cette question spéciale nous croyons que M. Guizot s'est trompé. Quand on n'avait rien à reprocher à l'ancien Conseil que les calomnies même dont il avait été l'objet, nous ne comprenons pas qu'on l'ait dissous. Aura-t-on la paix, du moins? nous en doutons extrêmement. L'ancien Conseil n'existe plus, mais l'Université subsiste, quoique

ébranlée. Une trêve, on pourra l'avoir. La paix, on ne l'aura pas. » — La lutte, en effet, est trop profonde, en France comme partout, pour croire que la guerre soit si aisément terminée.

— *Le principe de la dispersion de la société* (de Jésus) *par elle-même a été admis*, a dit M. Guizot. Les journaux de l'Opposition soutiennent avoir entendu : « Le principe de *la* DISSOLUTION *de la société* a été admis, » ce qui se lie mieux, il faut en convenir, à l'interruption de M. Odilon-Barrot: « Par qui? » et à la réponse de M. Guizot: « Par le gouvernement romain; » car la version officielle, telle qu'elle se trouve dans le *Moniteur* et dans les journaux qui l'ont reproduite, savoir : « Le principe de la dispersion de la société *par elle-même...*, » cette version, disons-nous, ne suppose pas la question de M. Odilon-Barrot. Le *Constitutionnel* fait là dessus les réflexions suivantes : « Au lieu de la dissolution de la société, c'est-à-dire de son anéantissement en France, il ne s'agit plus que de sa dispersion, c'est-à-dire de la division des couvens en petits groupes, la société conservant toujours sur le sol de notre pays son nom, son organisation et sa force. Les maisons de l'ordre sont moins peuplées, mais elles sont plus nombreuses; le corps, par sa dispersion même, est plus étroitement confondu avec le clergé séculier. » Mais voici l'*Univers* qui fait bien une autre chicane et une révélation à laquelle on ne s'attendait guère :

« M. Guizot, dit l'*Univers*, s'est félicité d'avoir terminé, ou d'être en voie de terminer cette difficile affaire sans violence, et simplement par des influences de gouvernement. Cela est vrai; mais quelles sont ces influences, *quel est le gouvernement qui a secondé le gouvernement français?* M. Guizot donne à entendre que c'est la cour de Rome; il ne le dit pas, s'il le disait, *il faudrait lui adresser un démenti*. Contentons-nous d'éclaircir le mystère en déclarant que ce gouvernement auquel le gouvernement doit son succès n'est autre que le *gouvernement de la société de Jésus;* que cette influence qui a si bien servi M. Rossi est *l'influence du P. Roothan;* et plaignons l'homme de mérite qui a fait un si beau discours, d'avoir pensé qu'il y devait être *inexact et ingrat*. M. Guizot ne croit pas assez à son talent et à son influence. S'il avait osé proclamer les droits du chrétien et du citoyen..... les mêmes approbations qui ont accueilli plusieurs de ses pensées, l'auraient immédiatement récompensé d'oser être pleinement libéral et pleinement homme de bien. »

— Parmi les morceaux les plus applaudis des discours de M. Thiers et de M. Guizot, il en est que nous avons dû omettre dans nos citations, parce qu'ils ne tenaient pas essentiellement à l'ensemble et aux grandes lignes, que nous avons surtout cherché à indiquer. Reprenons du moins, ici à part, les deux passages suivans; ils figureront ainsi, dans notre *exposition* mensuelle, ces petits tableaux que l'on intercalle par fois, pour plus de variété, entre les grandes pages et qui, d'égale dimension, mais divers de ton et de sujet, se font pendant

par le contraste même. L'un est une anecdote piquante, citée par M. Thiers :

« Vous vous rappelez tous, a-t-il dit, tous les contemporains se rappellent un mot familier et spirituel de Louis XVIII, mot qu'on me permettra de répéter, parce qu'il peint très bien l'état des esprits. Louis XVIII, quand on lui proposait une mesure, disait : *L'autre*, comment faisait-il? (Rire général.) Cette question-là, Louis XVIII la posait notamment à l'Université, et il demandait à cet égard comment faisait *l'autre*. »

Le second passage est un beau trait oratoire de M. Guizot rendant hommage à M. Royer-Collard, qui ne demandait pas comment faisait l'*autre*, mais qui, sous la Restauration, défendit et sauva l'Université menacée par la réaction anti-nationale de ce temps-là. Les lecteurs de la *Revue Suisse* trouveront aussi dans ce morceau la confirmation de ce que nous avons dit, il y a quelques mois, sur la réconciliation de M. Guizot et de M. Royer-Collard [1].

» Que la Chambre me permette de le dire; c'est une grande joie, une joie vraie et profonde pour moi que, dans les dernières années de la vie de cet homme si honorable et si honoré, les liens d'amitié, d'intimité, qui avaient existé entre lui et moi, et que nos orages politiques avaient un moment troublés et relâchés, que ces liens se soient reformés, resserrés, que nous nous soyons séparés comme je pouvais le désirer, en amis, et que je puisse aujourd'hui venir lui rendre, comme en parlant d'un ami, l'hommage que je lui dois, l'hommage, j'ose le dire, qui lui est dû par tous. (Ici M. le ministre s'exprime avec une émotion visible.) Et j'ai la confiance que, du sein de la sérénité dont elle jouit, cette âme immortelle approuve ce que je me permets de penser et de dire sur son dessein et sur son œuvre pendant son séjour au milieu de nous. »

— La popularité est toujours *la grande impudique*, comme l'appelle un poète. La voilà, la femme folle, qui se moque de Timon, l'un de ses amans qui semblait le plus résolu à tout lui sacrifier, de Timon, dont même pour nos radicaux suisses les plus anti-littéraires les plus niveleurs de toute espèce de supériorité, elle avait fait un grand homme, une idole. Une cause criminelle, qui intéresse aussi l'histoire de la littérature contemporaine, était portée il y a quelques semaines devant la cour d'assises de la Seine. Un commis de l'éditeur Pagnerre, M. Victor Bouton, avait publié deux brochures intitulées : l'une *Boulet rouge*, l'autre *Fac-simile*, dirigées toutes deux contre M. Cormenin depuis son dernier ouvrage *Feu! Feu!*, et dans lesquelles celui qui se faisait ainsi son antagoniste citait des lettres confidentielles de l'auteur de *Timon*. Ces lettres, M. Pagnerre, appuyé du témoignage de M. de Cormenin, déclarait qu'elles lui étaient adressées, qu'elles étaient sa propriété, et accusait son commis de les avoir volées. Ce dernier soutenait qu'ayant une position exceptionnelle et de confiance dans la maison

[1] Livraison d'octobre, 1845, ou tome VIII, page 628 et 629.

de son patron, que, chargé, par exemple, de revoir les épreuves et de copier les manuscrits de M. de Cormenin, il avait reçu une de ces lettres adressée à lui nommément, et quant aux autres fragmens inédits cités dans ses brochures, qu'il les avait vu traînés parmi les papiers sans importance et les avait ramassés comme des autographes d'un homme célèbre. La défense, à la suite de laquelle le prévenu a été acquitté, contient des particularités, des révélations curieuses ; en voici quelques échantillons :

Plusieurs questions se présentent :
Bouton est-il un escroc ou un cerveau brûlé?
Est-ce un fanatique ou un voleur?
Comment a-t-il pris ces lettres?
Dans quel but en a-t-il fait usage?

Si, en effet, il a obéi à un sentiment de vil mercantilisme, à un sentiment vénal et mercenaire, je le crois capable de tout ; il est coupable du crime dont on l'accuse. Mais s'il n'a fait qu'obéir à une exaltation politique, s'il a voulu sa venger, venger ceux qu'il appelle ses frères ; s'il n'y a entre la possession des lettres et l'usage qu'il en fait plus tard aucun rapport, sa conduite m'est expliquée. Cela prouvé, j'aurai prouvé que Bouton n'avait pas l'âme vile et le cœur rampant d'un voleur.

Bouton a fait toutes ses classes au collége Charlemagne. Avant de se croire un homme politique, il se croyait un poète ; il versifiait beaucoup. J'ai sous les yeux une épître à Bocage, dans laquelle je vous trouverais des vers dignes de vous être lus. Il a reçu les encouragemens d'hommes illustres. Il conserve des lettres de plusieurs d'entre eux ; il en a une de Châteaubriand, une de Victor Hugo, une de Lamennais, une de Lamartine ; je veux vous en lire une seule.

M. de Châteaubriand lui écrivait à Sainte-Pélagie, où il était en prison, les lignes qui suivent :

« Si les inspirations généreuses, Monsieur, font les beaux vers, les vôtres sont fort beaux. Vous vous attendrissez sur le courage malheureux, à quelque opinion qu'il appartienne ; vous méprisez le succès et vous avez raison, le succès n'est que l'accident de la fortune. Je voudrais, Monsieur pouvoir vous être utile sous *votre ciel de pierre*. Mais si je suis libre sous nom ciel de nuages, je ne suis guère plus riche que vous, par la raison que j'ai prêté des sermens que je m'obstine à tenir. Au reste, nous marchons à une révolution sociale qui nous engloutira tous : comme chrétien ma résignation est de ce monde, mon espérance de l'autre.

« Paris, 19 septembre. Signé : CHATEAUBRIAND. »

Après les prétentions littéraires vinrent malheureusement les prétentions politiques. Bouton a toujours eu la manie de passer pour un grand personnage politique. La classe de philosophie du collége Charlemagne n'a pu être pour lui une école de sagesse. A peine au sortir du collége il se jeta dans les hasards d'un de ces procès en détention d'armes et de munitions de guerre qui n'ont jamais été fatales qu'à leurs détenteurs, et il vit son ambition presque consulaire se briser sur les bancs de la police correctionnelle. Je plaidai dans cette affaire pour un autre prévenu. Je me rappelle parfaitement l'attitude de Bouton. Il semblait croire que l'univers entier avait les yeux fixés sur lui.

Vous voyez que son premier début politique ne fut pas heureux. Le second ne l'est pas davantage.

Bouton, après sa mise en liberté, entra chez M. Pagnerre sous les auspices de M. Beaune. Il y corrigeait les épreuves, surveillait les éditions de luxe. Ce n'était pas un correcteur vulgaire. Il avait particulièrement pour mission de corriger les épreuves de M. de Cormenin. M. de Cormenin écrit très mal... Je veux dire qu'il a une mauvaise main. (Sourires.) Il envoyait à M. Pagnerre des lettres d'une nature assez étrange, dans lesquelles des axiomes de philosophie, des réflexions sociales prenaient place au milieu de commissions d'assez peu d'intérêt et d'autres choses sans importance. Bouton vous a expliqué de quelle manière ces lettres et ces fragmens étaient venus en sa possession; il vous a donné a cet égard une explication simple, plausible, probable : si les lettres ont été prises dans un carton, mais il va en faire usage, lui qui est dans la misère, qui meurt de faim ! Eh bien! il les garde pendant quatorze mois, et ce n'est que dans les circonstances qu'il vous a lui-même rappelées qu'il en fait usage.

Feu! Feu! venait de paraître !

A cette lecture, dit le défenseur, Cormenin fut jugé dans l'esprit de Bouton, c'est-à-dire condamné. Alors il prit corps à corps son ancien général, et résolut de ne lui laisser ni repos ni trêve.

Sa première pensée fut de l'empêcher d'entrer à l'Académie.

Bouton, le typographe ordinaire de M. Cormenin, connaissait parfaitement le *Livre des Orateurs :* il jeta les yeux sur les dernières éditions et fut excessivement surpris de voir qu'elles ne ressemblaient pas, à beaucoup d'égards, aux premières. Le portrait de M. Guizot, par exemple, était beaucoup plus favorable à cet homme d'Etat. M. Guizot, disait M. Cormenin dans sa première édition, *n'est point éloquent.*

Mais dans les dernières éditions on lit :

« M. Guizot n'est point ce qu'on appelle éloquent dans le sens des mouvemens, de la passion, de la véhémence oratoire.

« Il l'a été pourtant une fois, lorsque, ravi d'admiration pour les constitutionnels de 1789, il s'écriait :

« Je ne doute pas que, dans leur séjour inconnu, ces nobles âmes qui ont voulu tant de bien à l'humanité ne ressentent une joie profonde, en nous voyant éviter aujourd'hui les écueils contre lesquels sont venus se briser tant de leurs belles espérances. »

« M. Guizot n'a pas été moins éloquent lorsque, dans la coalition, il luttait avec une impétueuse énergie contre les murmures, les cris et les trépignemens des centres. A mesure que grondait l'orage, il s'attachait, il se cramponnait au marbre de la tribune; de moment en moment il pâlissait, pâlissait de colère, son œil dardait des éclairs et des foudres, et, environné d'ennemis, il leur donnait des coups de bec d'aigle à leur arracher la chair et les yeux. »

Et un peu plus loin :

« Que les contemporains de M. Guizot, qui veulent le refouler dans le passé et qui lui jettent la pierre de l'absolutisme, descendent eux-mêmes dans leur conscience et qu'ils nous disent ce qu'ils pensaient, en matière de gouvernement, il y a vingt-six années! Faite à pleine vérité, ce serait une confession curieuse. Tel radical d'aujourd'hui, tel républicain nageait

dans le grand courant du despotisme, alors que M. Guizot méditait, professait et pratiquait la liberté. Il nous en eût remontré à tous, parce qu'il en savait plus long que nous. »

Puis il passa à M. Thiers. Dans la première édition, le portrait de M. Thiers était fort peu flatté, *au physique* surtout.... Cela peut se dire, car il n'y a rien de blessant pour un homme dans la critique de sa figure.

Ici Me Hello lit le portrait de M. Thiers. Mais, dans la dernière édition, dit-il, tout est changé. M. Thiers est *embelli*, *il a un front large et intelligent*, *des yeux vifs*, *un sourire fin et pénétrant*. Au moral, la transformation est la même qu'au physique.

Pour M. de Lamartine, lors de la première édition, « il ne parlait ni anglais ni français. — Son style mou et fluent se dandinait sur l'une et l'autre jambe. — Il était flatté, enorgueilli, gâté. »

Toutes ces critiques avaient disparu dans les dernières éditions.

Un éclair traversa l'esprit de Bouton.

« Tous ces messieurs sont académiciens, et M. de Cormenin veut entrer à l'Académie. »

Le défenseur lit ici des lettres fort curieuses de M. Pagnerre concernant la canditature de M. de Cormenin. Il écrit à ce dernier :

« Ceux qui voteront pour vous sont bien certainement MM. Guizot, Molé, Pasquier, Villemain, Cousin, Salvandy, Sainte-Aulaire, Barante.

« Ceux qui voteront *peut-être*, MM. Dupin, Thiers, Mignet, Pongerville, Dupaty, Baour-Lormian, Lamartine, Châteaubriand, Tocqueville, Etienne, Tissot, Gay, Jouy. »

Suit enfin la liste des incertains.

La pensée que la canditature de M. de Cormenin avait influencé peut-être ses idées politiques transporta de colère Bouton. Mais ce qui mit le comble à son exaspération, ce fut la lecture des lettres de M. de Cormenin lui-même, de ces malheureuses lettres qu'il avait oubliées et même qu'il n'avait pas lues entières autrefois.

Bouton avait une haine invétérée pour l'aristocratie, et voilà qu'il lit, écrit de la main de M. de Cormenin, l'éloge de l'aristocratie.

Le défenseur lit une lettre de M. de Cormenin commençant ainsi : « L'aristocratie est une supériorité naturelle et sociale.... » Et cette pensée est développée avec une énergie étrange de la part d'un orateur démocrate.

Bouton aimait beaucoup la presse et les journaux, et le voilà qui lit que les journaux sont un principe de démoralisation des masses. — Il a voué un culte à la mémoire de Carrel, et il lit que si Carrel a conservé sa pureté démocratique, c'est que probablement on ne lui a pas offert la place de préfet de Rouen.

Ah ! vous êtes ingrat, M. Cormenin ! vous qui prenez pour épigraphe de vos lettres sur la liste civile cette citation de Carrel : « M. de Cormenin est le plus fécond, le plus varié, le plus piquant et le plus populaire des écrivains politiques de notre temps ! » Et vos principes sur la régence et le jury ! et votre opinion sur ce pauvre Hégésippe Moreau, le poète populaire mort de faim sur un grabat d'hôpital et que vous accusez d'être mort d'ivrognerie, lui dont le dernier soupir fut mélodieux comme le chant du cygne ; et votre jugement déplorable sur Joubert et Hoche, qui seraient devenus, dites-vous, des courtisans si la mort leur en avait laissé de temps.

Me Hello, après avoir ainsi lu et jugé toutes ces lettres piquantes et curieuses et que nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de reproduire, et après avoir parlé de l'effet qu'elles ont produit sur son client, continue en ces termes :

Je vous ai dit, s'écrie Me Hello, quel avait été sur Bouton l'effet de ces lettres; j'ai interprété ses passions, ses ressentimens !

Je ne dis pas qu'il ait eu raison de donner à sa pensée cette manifestation énergique à l'excès, mais est-il bien sûr qu'il soit le seul à penser de même? M. de Cormenin, dans l'écrit que je vous ai lu tout à l'heure, ne nous a-t-il pas déclaré que sa popularité s'en allait? Ah! je crois bien plutôt que Bouton est le type et l'incarnation vivante de cette mobilité d'impressions populaires dont on a tant parlé dans tous les pays et dans tous les siècles.

On a dit de l'affection des peuples qu'elle ressemblait à la vague orageuse des mers et qu'elle tournait plus vite que les vents dans l'espace; il semble, en effet, qu'ils se plaisent à précipiter aujourd'hui dans les abîmes celui qu'ils élevaient hier sur les pavois. Mais êtes-vous bien sûr qu'on n'a pas colomnié les peuples? Etes-vous bien sûr qu'ils aient changé toujours et que l'objet de leurs adorations n'ait changé jamais?

Ce n'est pas que je leur en fasse un crime ; s'il y a des hommes qui regardent une opinion comme un point de vue qui change selon l'endroit où l'on se place, il y en a aussi dont les changemens sont réfléchis, méritoires et pleins de courage civil, le plus rare de tous les courages ! Encore une fois, je suis loin de les accuser; mais il ne faut pas non plus reprocher au peuple de ne pas les suivre dans ces voies nouvelles et de ne pas leur décerner les mêmes hommages quand leurs principes ont changé !

Je vous ai prouvé, Messieurs les jurés, dans le cours de cette longue plaidoirie, que ce prétendu vol n'en était pas un, que Bouton avait gardé innocemment les lettres, et qu'il ne les aurait pas prises s'il n'avait autant admiré M. de Cormenin. Je vous ai prouvé encore que l'usage qu'il en avait fait était un acte de fanatisme politique, et non l'œuvre d'une honteuse spéculation.

— En même temps que la politique avait son tournoi, comme nous l'avons raconté, la littérature avait aussi le sien, à propos de la réception de M. de Vigny à l'Académie française, où les discours deviennent de moins en moins académiques, et partant de plus en plus significatifs. L'assemblée était nombreuse et brillante; on n'y remarquait que l'absence de M. Victor Hugo, qui semble avoir disparu de la scène depuis quelque temps. M. de Vigny a rappelé la part qu'il avait prise à la révolution romantique, dont il fut l'un des premiers promoteurs, dans celle de ses phases, du moins, qui se termina par la victoire générale de 1830. Il a défendu, maintenu, préconisé les principes de cette révolution; mais il n'en a pas moins rendu justice à son prédécesseur, M. Etienne, bien que ce dernier appartînt à ce qu'on est convenu d'appeler la littérature de l'Empire, dont les romantiques proprement dits ont directement triomphé; seulement, il l'a fait avec une sorte d'exagération et d'emphase, quoique sans ironie. M. de Vi-

gny, principalement dans ses dernières œuvres, cherche en tout le tableau philosophique et l'idée; c'est la pente de son esprit, c'en est quelquefois l'affectation, l'habitude prise, on pourrait presque dire la marotte, ou du moins la tentation favorite: il y a trop cédé en faisant la biographie et l'éloge d'un homme dont le talent ni la vie, avant tout spirituels et pratiques, ne se prêtaient bien à ce genre de considérations, et qu'il faussait ou dépréciait même en voulant à toute force les porter à cette hauteur historique. M. de Vigny n'aime point Napoléon; on se souvient comment il le traite dans un de ses romans, la *Canne de jonc*, où il le met en scène avec Pie VII. Or, la censure impériale ayant arrêté les représentations d'une pièce de M. Etienne, d'ailleurs très bien avec l'Empire, et l'auteur ayant eu le bon goût, à la chûte de celui-ci, de ne pas remettre sa pièce au théâtre comme l'en sollicitaient les ennemis de Napoléon, M. de Vigny a fait de tout cela quelque chose d'héroïque et de grand qui n'était certainement point dans la simple réalité [1]. M. Molé, en sa qualité de Directeur de l'Académie, était chargé de répondre à M. de Vigny. Fidèle aux traditions impériales et classiques qui lui sont chères et dans lesquelles il a été élevé, M. Molé a profité de la circonstance pour les défendre; il l'a fait, non pas indirectement ou par quelques mots jetés en passant, mais le plus ouvertement, le plus imperturbablement, quoique le plus spirituellement du monde, et sur le terrain même de M. de Vigny, en lui disant en face, sans doute avec beaucoup de politesse, d'éloges même et de grâce, mais sans rien déguiser, sans rien ménager: Vous avez fait cela, vous avez compris ainsi, mais ce n'est pas cela, ce n'est pas ainsi, vous vous êtes trompé! Il l'a suivi pied à pied avec ce refrain, très finement et très fermement varié, dans tout son discours, dans tous ses ouvrages: *Stello*, *Chatterton*, la *Canne de jonc*, le *Cachet rouge*, *Cinq-Mars* même et le Richelieu de M. de Vigny, tout y a passé. « Le nouvel élu, dit le *Siècle*, a entendu non pas un éloge, non pas un discours, mais une *vive mercuriale*. » M. Molé n'avait rien publié depuis 1806, où parurent de lui des *Essais de morale et de politique* qui ont eu deux éditions. C'était donc en quelque sorte sa rentrée littéraire. Il passe pour un des hommes qui ont le mieux su conserver et allier aux idées de son époque l'urbanité, la finesse, le tour spirituel et aisé de l'ancienne société française; et son discours en fait preuve par l'élégante sévérité de sa forme, même avec un fond si peu ménagé. Aussi, l'attente était grande: elle a été surpassée. Si justes,

[1] « M. Etienne, dit le *Journal des Débats*, qui l'a compté parmi ses principaux collaborateurs, était un homme de beaucoup d'esprit, d'un grand et véritable talent comme journaliste, un de nos meilleurs poètes comiques; à ces qualités ajoutez un caractère heureux, sincère et vrai. Mais M. de Vigny, ne se contentant pas de ces vertus qui sont modestes, je le veux bien, mais qui sont rares, M. de Vigny en fait un homme qui a presque été persécuté sous l'empire, un mélange de Caton et de Sheridan. »

pourtant, que soient souvent les réflexions de M. Molé prises en détail, l'ensemble l'est-il au même degré? Ce qui eût été vrai, utilement sévère, comme tableau général, l'est-il autant comme critique des œuvres d'un seul, critique faite et adressée en public à celui même qu'elle concerne? Ce n'est pas à nous d'en juger. Nous sommes trop étrangers au débat, nous n'en avons qu'un écho trop lointain, pour en pouvoir bien apprécier les raisons, la portée, l'effet local. Contentons-nous de dire que ce discours a fait événement, qu'il a été loué, blamé, attaqué et défendu avec une égale vivacité des deux parts, et citons-en les passages les plus saillans, les plus vifs, c'est-à-dire le discours à peu près en entier, nous sommes sûrs d'avance d'avoir pour cela l'assentiment de tous nos lecteurs.

«Vous, Monsieur, vous n'avez pu connaître ces hommes qui vous ont devancé de si loin. Vous avez même peu connu M. Etienne. Vous n'avez pu jouir comme nous de cette égalité d'humeur, de cette politesse bienveillante et nuancée, de ces entretiens si instructifs où se retrouvaient cette fine raillerie, ce langage si flexible, si élégant, si concis et si pur, que vous venez d'apprécier avec tant de justesse dans son théâtre et dans sa polémique. Son esprit s'était évidemment formé aux leçons de Voltaire et des meilleurs écrivains du dix-huitième siècle; et pour parler comme on parle maintenant, j'ajouterai qu'il était exclusivement de leur école. Je ne voudrais pas vous enlever une illusion agréable; mais, malgré l'accueil plein d'obligeance que vous a fait M. Etienne, et la justice qu'il s'est plu à vous rendre, il a été fidèle jusqu'à la fin aux mêmes traditions littéraires. Il était, en un mot, de ceux qui s'abreuvent, au moins timidement, à ces sources régénératrices dont vous vous applaudissiez tout à l'heure d'avoir ouvert les écluses avec l'aide de vos amis.

«Je ne saurais non plus passer sous silence cette représentation de *l'Intrigante*, à laquelle vous avez attaché une importance qu'elle ne comportait pas, et qui vous a fait donner à M. Etienne des éloges qu'il n'aurait certainement point acceptés. M. Etienne et moi nous n'avons pas connu *ces familles françaises se dérobant par la fuite à des firmans qui envoyaient, comme récompense, une jeune esclave à un janissaire.* Il a pu constater et déplorer comme moi, a cette époque, les abus de la puissance lorsqu'il y en a eu; et aussi, et plus encore, qu'il se trouvât des pères et des mères à qui l'ambition ou le soin de leur fortune faisait marier leurs filles selon le gré présumé du maître plutôt que selon leur penchant. Mais jamais il n'y a eu parmi nous alors ni jeunes esclaves, ni janissaires; jamais M. Etienne n'aurait reconnu sous ce nom les soldats ou les généraux de Marengo, d'Austerlitz et d'Jéna. Chacun, Monsieur, a le devoir de défendre son temps contre la réaction des partis, ou l'exagération à laquelle les écrivains les plus distingués d'ailleurs se laissent quelquefois entraîner.

....«Heureusement, vous l'avez remarqué, M. Etienne ne perdit aucune de ses places. Lorsqu'en 1814 il refusa de livrer sa pièce à ceux qui voulaient s'en servir contre le prisonnier de l'Europe à l'île d'Elbe, il crut rester fidèle, et non, comme vous l'avez dit, se montrer

généreux. Permettez-moi de défendre encore sa mémoire d'un reproche que tous ceux qui l'ont connu repousseront avec moi. Il exerça, dites-vous, contre la Restauration *une vengeance lente et sûre, celle d'une opposition qui dura seize années.* M. Etienne ne songea jamais à se venger. L'opposition qu'il fit au gouvernement de la Restauration prenait sa source dans ses opinions véritables. J'ai le droit de le dire, puisque cette opposition ne fut jamais la mienne, et qu'il m'attaqua même quelquefois dans ses lettres sur Paris, étincelantes de talent et de verve, et qui eurent tant d'action sur les esprits.

.... « En admettant dans son sein toutes les écoles et leurs représentans les plus honorables, l'Académie a laissé au temps, qui fait justice de tous les engouemens, et dont on ne peut calculer les retours, à prononcer entre elles. Vous l'avez louée vous-même de ne pas se *laisser entraîner par les applaudissemens et les transports publics.* Il y a en effet, entre les écrivains et le public d'une époque, d'indéfinissables rapports. Les premiers affectés, comme le second, subissant les mêmes influences, respirant, pour ainsi parler, le même air, échauffés du même soleil, provoquent, sans s'en rendre compte, des applaudissemens qui n'attendaient que l'occasion pour éclater. Le public, charmé de se sentir aidé à descendre en lui-même, à y chercher je ne sais quelle satiété, ou quels désirs de nouveauté qu'il n'osait encore se proférer, flatté de voir élever à la hauteur d'une théorie ce qu'il ressentait confusément et timidement, éclate en transports, en satisfactions vives, et prodigue, comme les rois, ses faveurs à ceux qui le reflètent et justifient jusqu'à ses faiblesses. C'est ainsi que se forment toutes les écoles, que se succèdent toutes les poétiques; chacune à son tour saluée à sa naissance par les mêmes transports. C'est ainsi que les écrivains qui suivirent le siècle d'Auguste, ceux même de la décadence des lettres latines, furent aussi applaudis de leur temps que Virgile et Horace, Tite-Live et Ciceron l'avaient été de leurs contemporains.... Serait-ce une infirmité infligée par la main de la Providence à notre espèce, de ne pouvoir nous maintenir longtemps dans la possession la plus complète et le sentiment le plus pur du beau dans les lettres et dans les arts; et ne devons-nous atteindre le faîte que pour aussitôt en descendre! Tout n'est pas su, tout n'est pas dit sur ces grandes questions. Ceux qui viendront après nous y répandront de nouvelles lumières. Je reconnais avec vous l'essor que prirent à la fois, après la chute de l'Empire, plusieurs jeunes écrivains, parmi lesquels, Monsieur, vous venez de nous marquer votre place, et dont quelques-uns sont rangés aujourd'hui parmi ceux dont la France et l'Académie se font gloire. Mais qu'il me soit permis de compléter le tableau en réparant une omission sans doute involontaire. Longtemps auparavant, quinze années en arrière, un homme avait apparu: il venait venger le christianisme des dédains et des outrages du dix-huitième siècle. Admirateur passionné de Racine et de Molière, de la langue de Pascal, de La Bruyère, de Bossuet et de Fénelon, il ne parlait que la sienne. Ce que le passé avait eu d'exclusif et de trop restreint, il le rejetait; à la place du culte des règles il avait mis celui du beau. Son style semblait s'éclairer à la fois des splendeurs du passé et des vives clartés d'un nouvel avenir. Cet homme, ce grand écrivain, Monsieur, vous l'avez déjà nommé, il s'appelle Châteaubriand. Il avait fait tomber les barrières: on en profita pour s'élancer, non sur ses traces, mais dans

des espaces où, à côté des beautés naturelles qu'on y cherchait, pouvait se rencontrer le mirage qui trompe le voyageur dans les solitudes de l'Orient. — On dirait, Monsieur, que vous l'avez compris; car au lieu de vous livrer exclusivement à votre imagination si riche et si féconde, vous avez presque toujours emprunté à l'histoire du passé ou à l'histoire contemporaine les faits et les caractères dont vous avez su tirer des compositions qui vous sont propres, et ont tout le mérite de l'originalité.

» C'est ce que vous appelez, si je ne me trompe, *la vérité dans l'art*, paroles qui renferment tout un système, et dont vous avez fait l'exposition dans un petit traité. *Cette vérité dans l'art*, si j'ai su la comprendre, n'est autre chose que ce que nous appelons, nous simples lecteurs, le roman historique dans sa plus grande extension. J'ai peu de goût, il faut bien que je le confesse, pour ces atteintes si profondes portées à la vérité, et par conséquent à la moralité de l'histoire; mais je m'empresse de l'ajouter, le roman historique peut les éviter. Rien ne captive davantage, n'intéresse plus vivement que l'effort du talent ou du génie s'appliquant à faire revivre le passé et à placer tout le drame de la vie humaine au milieu d'institutions et de mœurs qui ont cessé d'exister. N'est-ce pas là ce que Walter Scott a fait, Monsieur, surtout dans l'un de ses plus beaux ouvrages, *les Puritains?* Tel n'a pas été votre dessein dans *Cinq-Mars*. C'est l'histoire elle-même arrangée avec art, mais arrangée en roman. Tous les faits y sont empruntés à nos annales, et il en est bien peu auxquels votre imagination, si fertile et si brillante, ait laissé toute leur identité. Quant à vos personnages, ils sont assurément les plus considérables de l'époque. Si vous vous étiez contenté de faire revivre pour le besoin du drame, le père Joseph, mort quatre ans auparavant, de prendre pour votre héros Cinq-Mars, ce favori de vingt-deux ans, présomptueux et vain, rival étourdi autant que téméraire de Richelieu, et qui, pour se débarrasser du premier ministre, voulait livrer la France aux étrangers, je vous demanderais seulement si ce n'est pas étendre un peu loin le programme ou les droits de *la vérité dans l'art!* Mais réduire à de telles proportions l'un des plus grands hommes d'Etat des temps modernes, un ministre dont l'immense ambition n'eut jamais d'autre but que la puissance et l'élévation de la France, dont l'œuvre immortelle fut de nous doter de l'unité nationale, tout en constituant l'autorité royale sur des bases inébranlables; qui oublia trop sans doute que la clémence est souvent le meilleur conseiller des Rois, comme la bonté est toujours l'habileté de leur justice, mais qui, en détruisant toutes ces grandes existences rivales du Trône, fit le premier de l'espace pour les petits, et travailla pour les desseins de la Providence, déjà écrits au-dessus de sa tête dans des régions inaccessibles à ses regards. De pareils hommes, Monsieur, appartiennent à la vérité plus qu'à l'art. Les mêler à des fictions, les plier à des combinaisons ingénieuses et romanesques, c'est risquer de les amoindrir sans les peindre. Vous trouverez naturel, sans doute, qu'au sein de cette compagnie dont il a été l'illustre fondateur, il s'élève une voix pour rappeler la gloire et défendre au besoin la mémoire du cardinal de Richelieu.

« Il est un autre personnage que vous avez représenté, fait parler, agir dans l'un de vos plus intéressans ouvrages, votre *Canne de jonc*, et envers lequel vous me reconnaîtrez, j'en suis sûr, le devoir de com-

battre, non les justes reproches que la postérité peut lui adresser, mais le dénigrement et la rancune des partis.

« Je défierais, je vous le jure, quiconque aurait approché de l'Empereur, fut-ce son plus mortel ennemi, de ne pas éprouver un peu de ce que j'ai ressenti en lisant cette scène, cette prétendue conversation à Fontainebleau entre lui et le vénérable Pie VII. — Au surplus, je vais au-devant de votre réponse ; *la Canne de jonc* n'est qu'une création, un jeu de votre imagination. Vous n'avez pas entendu la donner pour autre chose. Vous n'aimez, je le sais, ni n'estimez l'admiration. Vous faites dire à votre capitaine Renaud : « Je déteste l'admiration, « elle est un sentiment corrompu et corrupteur. » De là vient sans doute que votre esprit proteste si souvent contre les plus grandes renommées de notre histoire, et se complaît à rabaisser ceux devant lesquels les générations se sont inclinées. — Je vais vous livrer tout le secret peut-être de la dissidence qui, à mon grand regret, se rencontre, sur quelques points, entre vous et moi. J'aime à admirer avec passion ; pour moi, c'est la vie élevée à sa plus haute puissance. C'est par l'admiration que la créature remonte à son créateur, que l'homme se console de ne pas égaler ce qui le surpasse. Elle le porte à imiter tout ce que sans elle peut-être il n'aurait su qu'envier ; enfin si, comme vous l'en accusez, elle entraîne à sa suite quelques illusions, la faute en est à sa généreuse nature, c'est que l'admiration, c'est l'amour et le culte de toute ce que Dieu a fait de plus beau, de meilleur et de plus grand.

. . . . . .

« J'arrive maintenant à l'application la plus illimitée du système de la vérité dans l'art. C'est dans votre livre de *Stello* que je la rencontre. Votre docteur noir, pour distraire son malade, lui raconte les scènes les plus terribles des prisons et des échafauds de 1794 : « C'est une » doctrine qui m'est particulière, lui dit-il, qu'il n'y a ni héros ni mons- » tres. » Dès lors vous ne deviez pas choisir le docteur pour historien d'un pareil temps, car les victimes ont été héroïques, et le nom de monstres est le seul pour désigner leurs bourreaux. — Je les ai connues ces victimes, et il ne m'a manqué qu'une ou deux années pour prendre rang parmi elles à côté de mon père. C'est en leur nom comme au nom de leurs enfans que je viens repousser de toutes les forces de mon âme et de mes souvenirs tout mélange impie de leur mémoire infortunée à de frivoles scènes de coquetterie et d'amour, et plus encore à des récits où les mères de famille les plus respectées, où les hommes les plus respectables se livrent à des jeux hideux, et dont le moindre effet serait d'enlever à leur mort toute sa dignité, à leur malheur tout son prestige. J'ai connu, honoré, Monsieur, ceux qui sont cités par le docteur, et, vous serez heureux de l'apprendre, il s'est incroyablement trompé. Il existe encore quelques-uns de ces détenus que le 9 thermidor trouva vivans à Saint-Lazare, et qui vous le confirmeraient au besoin, avec plus d'émotion et d'autorité que moi.

« Vous êtes placé trop haut dans l'estime de tous ceux qui vous connaissent, et, souffrez que je l'ajoute, dans la mienne, pour que je m'excuse ici de la chaleur avec laquelle je m'exprime. Je viens de lire vos ouvrages, et l'intérêt que vous avez su y répandre n'a pu empêcher mes souvenirs de se réveiller en foule, mes vives impressions de se faire jour. Que vous importent d'ailleurs les impressions d'un lecteur solitaire, si vous vous reportez à vos constants succès ? Il y a au surplus, dans *Stello* même, de quoi les expliquer ; n'est-ce pas là que

vous avez placé cette déchirante histoire de Chatterton, qui vous a fourni le sujet d'un drame que ses spectateurs si nombreux ne sauraient oublier ? Vous avez voulu rendre sensible, par les émotions du théâtre, cette idée qu'il y a des êtres autour desquels il se crée une sorte de nécessité de mourir, soit que leur organisation trop faible, trop fine et trop délicate, ne puisse supporter les froissemens et les mécomptes de chaque journée, soit qu'un concours de circonstances accablantes leur fasse de l'existence un trop pesant fardeau ; idée, j'ai besoin de le dire, qui blesserait mes plus chères et mes plus profondes convictions. Si Chatterton, si ce jeune homme de dix-huit ans m'eût laissé lire au plus profond de lui-même, ne croyez pas que je me fusse borné, comme le lord-maire ou lord Talbot, à lui ouvrir ma bourse : non ; son âme souffrait plus que son corps, c'est elle qu'il fallait arracher au poison dont elle se nourrissait, au charme énervant et corrupteur de ses vagues et mélancoliques rêveries ; il fallait lui montrer sur la terre cette vie pratique dans laquelle nous marchons tous, et au-dessus de sa tête quelque chose de plus élevé, de plus poétique que sa propre poésie ; lui dire que l'amour et la foi retiennent également le faible tenté de fuir dans le tombeau. Son cœur si noble, sa jeunesse si pure se serait bientôt rappelé que celui de qui nous tenons le souffle de vie a seul le droit de nous le retirer un jour, et qu'il ne nous refuse jamais à la fois le soulagement de nos misères et le courage de les supporter. Quoi qu'il en soit, Monsieur, les deux caractères de Chatterton et de Ketty Bell sont une création pleine d'art et de charme qui vous appartient entièrement. Rien ne leur ressemble, pas même ce qui les rappelle, comme Gilbert, Werther, René lui-même, et toute cette famille, hélas ! si attachante d'âmes et d'esprits malades qui remontent jusqu'à J. J. Rousseau. Au delà du dix-huitième siècle on ne retrouve plus leur trace. Ils appartiennent, croyez-moi, à des générations amollies, à une civilisation énervée, où l'homme s'absorbant en lui-même et s'apitoyant sur sa propre destinée, s'isole de ses semblables, et concentre toute son existence dans un stérile et plaintif orgueil.

« Mais j'oublie trop, je le crains, la fatigue de cette assemblée ; le temps me manque pour nommer tous vos écrits ; je le regrette, car il n'en est aucun qui n'ait reçu du public un accueil favorable. Je ne saurais cependant omettre les traductions du *Maure* et du *Marchand de Venise*, où vous avez montré que le génie de Shakspeare peut sans trop de dommages être traduit en français. Dans l'avant-propos et la lettre qui les précèdent, vous avez prodigué à Racine et aux écrivains de son école de dédaigneuses rigueurs. Le moment n'est-il pas venu de mettre un terme à ces disputes ? A quoi serviraient-elles désormais ? Que ceux qui regrettent ces règles respectées de nos pères, les observent encore, qu'ils restent plus délicats que leur temps sur l'illusion de la scène et les conditions de la vraisemblance, c'est leur droit..... Que d'autres diffèrent autant qu'ils le voudront d'un passé qu'ils se sentent la force de mépriser ; mais que l'orgueil d'innover sache se préserver au moins de la tentation d'imiter. On n'est original qu'à son insu. Le moindre effort pour le paraître empêche nécessairement de le devenir. Il n'y a de nouveauté, d'originalité inépuisable que dans le naturel, que dans l'homme tel qu'il est. Je voudrais, je l'avouerai, voir adopter le programme du classique, moins les entraves ; du romantique, moins le factice, l'affectation et l'enflure..... Chaque époque, Monsieur, a sa littérature, qui est l'expression de ses mœurs, de ses

passions, de ses goûts. Mais entre les ouvrages dont elle brille, il faut en distinguer de deux natures : les uns, d'un mérite relatif, appropriés au plus grand nombre des lecteurs, obtiennent de bruyans applaudissemens ; c'est le triomphe contemporain : les autres, puisés aux sources des éternelles vérités et de ce beau dont l'homme a seul le sentiment sur la terre, reçoivent d'abord un accueil moins éclatant, et attendent le jugement de cette élite de notre espèce dont la voix répétée de siècle en siècle, depuis Homère, s'appelle la renommée, s'appelle la gloire, et redit à l'avenir les noms qui ne périssent pas. »

Il est de fait qu'à la séance même ce discours a été fort applaudi. Après M. de Vigny, qui avait été long et solennel, — *séraphique*, disait quelqu'un en sortant, — qui avait, en un mot, comme un pontife qui ne voit que son Dieu, compromis la poésie à force de vouloir la placer sur l'autel, on était heureux en entendant M. Molé retrouver des notes justes et simples. Un ami de M. de Vigny, ancien romantique et ancien académicien, ne put s'empêcher de s'écrier après la séance : « Mon amitié a souffert, mais ma justice est satisfaite. » Toutefois, il est certain aussi que, dans le public, ce discours a causé une suprise mêlée d'irritation chez plusieurs, chez quelques-uns d'une sorte d'embarras [1]. On le voit à la manière dont les journaux qui lui donnent le plus d'éloges appuient ou glissent sur certains points dans lesquels ils ne sont pas sûrs d'un accord général d'impressions. Pour nous, nous n'avons voulu que mettre nos lecteurs en état d'en juger par eux-mêmes : ils ont maintenant la pièce principale du procès sous les yeux.

— Avant la réception de M. de Vigny, c'est l'ambassade de Maroc qui avait été, à Paris, l'évènement du jour. Voici, à ce sujet, une assez vive anecdote, qui prouve qu'il y a un point sur lequel les femmes n'entendent pas raillerie, et c'est, pour le nommer...., c'est leur toilette : comment M. Thiers a-t-il fait de ne pas se le rappeler?

La majorité décisive qu'a trouvée le ministère dès le commencement de la session met M. Thiers de fort mauvaise humeur. Il s'ensuit souvent, de cette disposition, des fougues méridionales qui réjouissent beaucoup ses adversaires. Un jour, à propos de cette ambassade de Maroc qui défrayait en ce moment la curiosité parisienne, M. Thiers rappelait la fameuse mystification de la vieillesse de Louis XIV, le soi-disant envoyé de Siam, en ajoutant que tous les Marocains ne venaient pas plus du Maroc que tous les cachemires ne venaient de l'Inde. Il s'adressait à une dame qui portait un schall Ternaux et qui lui répartit à l'instant : « Ni tous les magots, de la Chine. »

On pourrait recueillir bien d'autres anecdotes sur le séjour des envoyés africains à Paris, celle-ci encore, par exemple. L'un des minis-

[1] L'auteur des *Barricades*, M. Vitet, nouvellement élu à l'académie, disait en riant : « Ma foi, si M. de Molé veut me traiter comme il a traité M. de Vigny, je refuserai d'être reçu ! »

tres leur donnait une fête et, voulant leur faire entendre de bonne musique, il avait réuni pour cela plusieurs artistes de l'un et l'autre sexe, les élèves du Conservatoire. A la vue de toutes ces dames parmi lesquelles il y en avait de jolies, l'un des Marocains se serait imaginé, dit-on, et aurait exprimé tout haut cette pensée burlesque, que c'était là sans doute le harem du visir.

Maintenant ils vont partir. On croit qu'ils se sont assez ennuyés, et encore ne sait-on sur cela que ce qu'en veulent bien dire les interprètes. « Je les ai vus l'autre jour, nous écrit un de nos amis, en ce moment à Paris : ils ont l'air de vieilles femmes barbues et assoupies. Il paraît que notre architecture en particulier ne leur fait aucun effet : ils ont vu des montagnes et des falaises, et ils ne peuvent absolument pas se figurer que les œuvres des hommes soient quelque chose. Il est certain qu'il faut une éducation toute spéciale pour comprendre la *grandeur* des monumens; ce mot même de grandeur, appliqué ainsi, est un jeu de mots, ou au moins a deux sens; il faut être accoutumé à mettre la grandeur dans l'excellence des proportions et dans la réalisation d'une idée pour avoir seulement la pensée de regarder nos édifices : jamais un sauvage ne ferait la moindre attention à ce bras prodigieux d'Hercule tenant une orange. Hors de l'œuvre de Dieu, ils ne remarquent rien. Je ne les ai vus avoir l'air de prendre de l'intérêt, mais un intérêt très vif, qu'aux fleurs qui étaient dans les salons. Le reste du temps ils demeuraient assis (n'ayant pas l'habitude de se tenir autrement qu'assis ou à cheval, la station droite leur est devenue impossible), et n'avaient pas même l'air de voir qu'on les regardait. Ils ne se posent jamais et ils ont toujours des poses belles et originales. Ils ne remarquent même pas notre luxe, nos bijoux etc., parce qu'ils sont d'une partie de l'Orient où tout cela est fort méprisé; ils sont très pieux, ne boivent jamais de vin, et monogames, enfin le contraire des Turcs. L'ambassade est accompagnée d'un guerrier célèbre, du chef des douanes et de celui de l'instruction publique. Presque tout le monde sait lire et écrire au Maroc. On récite le Coran, mais sans le comprendre, au moins souvent, parce qu'il est dans la langue ancienne. Un des truchemans me disait qu'une des choses les plus honteuses de la conquête était de n'avoir pas replacé l'instruction publique en Algérie, et de bien loin! sur le pied où elle était. Du reste, il n'y a pas de littérature populaire en arabe, et on ne sait pas trop ce qu'ils lisent. A Alger, les enfans apprennent le français fort bien et vite; pour les adultes, il n'y faut pas penser. »

— Ainsi l'Orient lui-même commence à nous visiter; mais, longtemps encore, nous irons bien plus chez lui qu'il ne viendra chez nous. Les voyages en Orient sont devenus si à la mode en Angleterre que, depuis une dixaine d'années ils ont fourni la matière de plusieurs centaines de volumes destinés à les raconter. Suivant un de ces voya-

geurs, humoriste il est vrai, et qui a intitulé son livre *Eothen*, ce qui veut dire « des pays de l'aurore » voici une des plaisanteries favorites des dames de Constantinople, et le singulier genre de bonnes fortunes que peuvent rêver les touristes dans la capitale des sultans :

« Vous êtes engagé, dit-il, dans une étroite allée tortueuse, sombre, encaissée entre deux grandes murailles blanches, et tout à coup vous rencontrez une de ces masses de mousseline et de cachemire qui représentent une dame à la promenade. A ses trousses marchent les esclaves de son service, et vous la voyez se dépétrer de son mieux, se traîner gauchement, rouler, avancer, sous le fardeau des draperies incommodes qui la surchargent. Avec ses grosses bottes et ses deux paires de pantoufles, elle se traîne, plus semblable à un cercueil qu'à une sultane. La femme se trahit cependant ; une certaine conscience de pouvoir et de beauté se fait jour sous la lourde et ridicule armure ; vous n'apercevez que deux bouts de doigts roses et deux trous lumineux et noirs qui vous éblouissent. Elle regarde, se retourne, regarde encore, observe, cherche s'il y a là quelque musulman qui l'épie ; puis tout à coup, soulevant ce jupon solide qu'elle porte sur la figure, le *yachmak*, elle apparaît dans sa splendeur, dans l'éclatant orgueil de ses deux lèvres serrées et de ses sourcils arqués et fins comme le premier arc de la lune naissante. Vous êtes frappé, étonné, vous devenez pâle, c'est la grande marque de l'émotion. Elle le voit, et elle sourit ; ses doigts roses s'avancent vers vous ; ils vous touchent, vous vous sentez troublé jusqu'au fond de l'ame ; bientôt ses lèvres majestueuses s'entr'ouvrent, et elle s'écrie : « *Youmourdjak!* — Chrétien, j'ai la peste ! et je te la donne ! » Cela dit, elle disparaît en riant, son grand œil noir attaché sur vous, qui restez immobile et éperdu. Pourvu que vous soyez poltron ou seulement timide, vous êtes perdu. Vous restez sous le coup de cette fascination épouvantable ; la fièvre vous gagne, la fièvre vous saisit, vous vous enfermez dans votre cabinet le plus caché, vous ne voulez voir personne ; le médecin vous apporte ses drogues, le crieur des morts fait retentir dans la rue votre glas funèbre, et huit jours après vous expirez, l'œil noir de la musulmane toujours fixé sur vous. C'est comme cela qu'elle entend la plaisanterie. Quant à moi, qui ne prétendais pas mourir encore, je me mis à éclater de rire, ce qui déconcerta un peu la dame ; elle releva son *yachmak* d'un air de colère, et continua majestueusement le tangage et le roulis de sa démarche. Ses femmes, qui d'adord avaient ri de la facétieuse idée de leur maîtresse, retombèrent dans un triste silence ; elles étaient toutes désolées de n'avoir pu mystifier un chrétien. «

— De Constantinople et de l'Orient où l'humeur un peu vagabonde de notre Chronique nous avait jetés, nous allons revenir dans notre Occident par Athènes, avec le *Diogène* de M. Félix Pyat, le même qui a si mal mené Jules Janin [1].

Lorsqu'on voit cette comédie de *Diogène*, qui a fait un certain bruit et rempli les loges désertes du second Théâtre français, on se sent victime d'une mystification fort désagréable. Quelques vérités assez net-

[1] Voyez la *Revue Suisse*, livraison de janvier, février et août 1844, ou t. VII, p. 63, 125, et 508

tement formulées sur la société humaine, quelques tableaux assez heureux de cette société grecque qui plane comme un songe dans nos impressions de jeunesse, en voilà assez pour faire entrevoir une œuvre sérieusement littéraire; et cependant cette œuvre n'existe pas dans la pièce de M. Pyat. Son succès doit être inexplicable pour ceux qui n'y voient point un symptôme de la maladie sociale de notre temps, lequel applaudit avec un entraînement aveugle toutes les plaintes, toutes les accusations, même outrées, contre le monde actuel, sans s'inquiéter si cette critique amère ne va point jusqu'à attaquer les bases mêmes de la condition de l'homme sur la terre. Une comédie sociale pourrait être le poème de notre époque, un poème aussi grand pour nous, et aussi populaire, que la *Divine Comédie* le fut pour l'Italie du moyen-âge; mais *Diogène*, malgré la prétention que laissent voir les trous du manteau philosophique, *Diogène* est une conception sans caractère, sans vérité, toute plaquée de grandes choses, de grands noms, de grands reproches à la vie, de grandes idées, de grands mots, mais dont le fond est misérable, la fable mal digérée, l'action faiblement soutenue et les individualités manquées. Dans le plus bel accès de son indignation cynique, qui n'est guère autre chose, en général, que de l'humeur, Diogène devient subitement amoureux d'Aspasie et, dès lors, il tombe dans tous les lieux-communs d'un amant transi. L'auteur n'a pas même soupçonné que Diogène, à supposer qu'il pût aimer, devait le faire autrement qu'Alcibiade ou qu'un jeune premier de tragédie. Aussi ne se peut-il rien de plus faux que tout le développement de cette seconde situation de la pièce, rien de plus absurde et de plus risible que les émotions pathétiques de la courtisane et du philosophe. Quand elle vient à lui et que, pour la recevoir, il sort de son tonneau; quand ils débitent là les plus beaux sentimens du monde, on est entièrement d'avis qu'elle n'avait rien à lui dire qui fût dans la situation, sinon qu'elle venait de commander un second tonneau. — M. Félix Pyat, en prison, comme on sait, depuis son procès avec M. J. Janin, a obtenu la permission de surveiller les répétitions et d'assister à la première représentation de sa comédie. Très certainement, malgré quelques tableaux heureux, elle n'a pu réussir que par le plaisir qu'elle cause au public comme un acte d'accusation en forme contre notre état social. Cette attaque a beau consister surtout en bons mots, en exagérations, en colères où l'on sent beaucoup d'aigres personnalités, elle n'en chatouille pas moins toutes les ambitions déçues, toutes les envies, et même les instincts généreux trop souvent froissés par le spectacle des choses réelles, dans notre temps.

— « Les journaux et les gens de théâtre, nous écrit encore un de nos amis, s'occupent beaucoup de la nouvelle tragédie de M. Ponsard, *Agnès de Méranie* [1]; quelques-uns en l'accusant d'ingratitude, di-

[1] Un ami de M. Ponsard, M. Alexis Muston, ancien élève de l'académie de Lausanne,

saient qu'il avait passé avec armes et bagage au Théâtre-Français. Il n'en est rien. Je ne sais pas s'il a fait un contrat avec l'Odéon, mais il est positif que sa pièce y a été lue, que beaucoup de personnes l'ont entendue, que *Lucrèce*, suivant elles, n'est qu'une lune auprès de ce soleil; enfin, beaucoup de superbes choses dont il ne faut pas croire un mot, mais dont il semblerait résulter cependant qu'à la pièce de l'écolier qui s'essaie va succéder celle du poète qui ne gardera que son beau vers, etc. etc. Nous verrons cela cet hiver; il est impossible qu'on retarde davantage; voilà trois ans. On dit d'une manière assez positive que les répétitions sont commencées, ce qui me semble bien difficile avec la troupe qu'a Bocage dans ce moment (Bocage, le nouveau directeur de l'Odéon). — Du reste, ce dernier trouvera moyen de s'enrichir avec son système; il n'a pas de décorations, pas d'acteurs, presque pas de gaz, et personne : ça lui est bien égal, il a la subvention. Il fait si peu de frais que les représentations du dimanche couvrent tout, et que la subvention lui reste tout entière. — Augiez, l'auteur de cette gracieuse petite comédie *la Ciguë*[1], prépare une nouvelle pièce pour les Français. — Vous aurez sans doute vu combien on a parlé du privilége qui aurait été accordé, selon les uns, refusé, selon d'autres, à Alexandre Dumas. La vérité est qu'un privilége de théâtre pour le drame, ou au moins pour le drame principalement, lui a été accordé, il y a déjà quelque temps, mais que l'entrée en jouissance a été jusqu'à présent retardée, parce qu'on ne voudrait laisser ouvrir la nouvelle salle, qu'après qu'on aurait fermé trois des petits théâtres, dont le privilége expire ou doit bientôt expirer. Ce théâtre n'exploiterait que le drame et probablement guère que le drame-Dumas, car il ne serait pas possible à Dumas d'entrer dans l'association des auteurs dramatiques puisqu'elle défend aux directeurs-auteurs de faire jouer sur leur théâtre plus d'un certain nombre d'actes, lequel est fixé par un contrat. — Victor Hugo a, dit-on, traité avec la Porte-Saint-Martin pour un drame de *Mazarin*, et pour un autre dont le titre est : *Une aventure de don César*. Mais ce sont des on-dit. Ce qui est plus certain, c'est qu'on va y donner *Le roi s'amuse*, ce sera un événement. Il y a ainsi encore plus de nouveautés au théâtre qu'autre part, mais on le voit, toutes ces nouveautés n'en sont pas. »

— Michelet vient de publier encore un livre, *Le Peuple*, dans le genre de ses derniers écrits. Il y a de belles choses, et il y en a d'étranges, de singulières, de bizarres, il y en a même de naïves à force d'avoir été *pourpensées*. « C'est tout Michelet, un peu teint, à ce qu'il

maintenant pasteur en France, et poète lui-même, nous citait le vers suivant d'*Agnès de Méranie*; Philippe-Auguste dit, en faisant allusion au surnom héroïque de Richard, son rival :

Et je suis cœur de roi s'il est cœur de lion.

[1] Voir notre *Chronique* de juin 1844, *Revue Suisse*, tome VII, page 384.

me semble, de quelques idées de Miçkiéwiez,» nous disait une parisienne, aussi instruite qu'aimable et qui lit beaucoup, mais qui ne fait point de livres. Elle ajoutait : « Ces théoriciens qui disent, comme lui, que l'homme nait *bon*, et qui cependant se présentent pour guérir son *mal*, me font rire malgré leur sérieux. Pauvres *guérisseurs* pour de si grandes plaies ! Je ne sais si ce livre fait quelque effet; je pense que les jeunes gens et les ouvriers en sont avides ; mais les gens du monde vous diront : Personne ne s'occupe de ça.»

— L'auteur d'*Obermann*, M. de Senancour est mort, le mois dernier, à Saint-Cloud. Malgré la monotonie propre à ce genre d'ouvrages dont tout l'intérêt consiste en descriptions et en analyses passionnées; malgré le vice, malgré le danger de l'idée fondamentale, laquelle, au reste, n'était point la pensée dernière et définitive de l'auteur, *Obermann* n'en est pas moins un livre remarquable par le style et par la puissance d'une imagination triste et grandiose, qui est venue répondre à une disposition de notre temps. Ses défauts même ont quelque chose de franc qui l'a fait longtemps oublier du grand nombre, repousser nettement par les penseurs sévères comme Vinet[1], mais qui, joint à des qualités incontestables, lui a valu aussi la sympathie profonde d'âmes agitées et souffrantes du même mal que celui qu'il dépeint : George Sand, entre autres, à son début du moins, semble l'avoir beaucoup pratiqué[2]. On pourrait même dire qu'Obermann est un type : c'est un Réné plus froid, mais non moins tempêtueux; un René de la montagne, des hauteurs solitaires[3], mais un René non moins pensif, non moins éperdu devant lui-même et devant le désert, — le désert des glaciers, des «neiges *perdurables*,» et le désert de son cœur. Obermann enfin, comme Saint-Preux, appartient aussi à la Suisse, car c'est notre nature qui l'a inspiré. M. de Senancour, très-jeune, au sortir du collége, et ne voulant pas céder au désir qu'avait son père de lui voir au moins passer quelques années dans le séminaire de Saint-Sulpice, quitta Paris, presque en fugitif, mais avec l'agrément de sa mère, et arriva sur les bords de notre lac,

[1] Dans son *Cours de littérature française*, donné à l'Académie de Lausanne et, jusqu'ici, seulement autographié.

[2] George Sand dit, en effet, dans la préface d'une nouvelle édition d'Obermann : « Ses adeptes s'attachèrent à lui avec force et lui gardèrent leur enthousiasme, comme un trésor apporté par eux seuls, à l'offrande duquel ils dédaignaient d'associer la foule. Ces âmes malades, parentes de la sienne, portèrent une irritabilité chaleureuse dans l'admiration de ses grandeurs et dans la négation de ses défauts. Nous avons été de ceux-là, alors que plus jeunes, et dévorés d'une plus énergique souffrance, nous étions fiers de comprendre Obermann, *et près de haïr tous ceux dont le cœur lui était fermé.* »

[3] Il y a même quelque chose de cela dans son nom : *Obermann*, homme d'en haut homme des hauteurs.

dont la vue l'impressionna vivement. C'était en 1789. Il passa plusieurs mois au pied des Alpes, près de Saint-Maurice[1]. Il s'établit ensuite dans le canton de Fribourg, où l'année suivante, à peine âgé de vingt ans, il se maria avec une personne de la classe patricienne. Il rentra en France en 1803. La révolution française et la révolution helvétique lui avaient enlevé toute autre ressource que celle de son talent. *Obermann*, son meilleur ouvrage, publié en 1804, passa alors presque inaperçu. Ce n'est que depuis 1830 qu'il fit réellement son apparirition dans la littérature de notre siècle : une notice de M. Sainte-Beuve fixa décidément l'attention sur lui.

Le même critique, si ingénieux et si attentif à retrouver les gloires perdues, vient, dans un charmant article sur *Aïssé*, de nous rendre la figure et l'histoire aussi exacte que possible de cette belle Circassienne qui, achetée comme esclave à Constantinople par un diplomate français libertin, puis élevée au milieu des mœurs de la Régence, sut du moins conserver un cœur sensible et honnête, résister aux avances du Régent, et n'éprouver (pour le chevalier d'Aydie) qu'un attachement vrai, s'il était illégitime. Cette touchante histoire est racontée avec beaucoup de charme par M. Sainte-Beuve, et en même temps épurée de ses faux bruits. Elle se rattache aussi à la Suisse française, qui a été, on le voit, la patrie de cœur ou la patrie réelle de bien des existences romanesques. Les lettres d'Aïssé, qui nous donnent une idée si aimable de celle qui les a écrites et, à travers ses épanchemens intimes, plus d'un jour curieux sur la société de son temps, ces lettres sont adressées à Mme Calandrini de Genève. M. Sainte-Beuve éclaircit très-bien ce détail.

« Une sorte de langueur passionnée la minait en silence. C'est alors que, dans l'été de 1726, Mme de Calandrini vint de Genève passer quelques mois à Paris, et se lia d'amitié avec elle. Cette dame qui par son mariage, tenait à l'une des premières familles de Genève, était française et parisienne, fille de M. Pellissazy, trésorier général de la marine; elle avait eu l'honneur d'être célébrée, dans son enfance, par le poète galant Pavillon. Une sœur de Mme Calandrini avait épousé le vicomte de Saint-John, père de lord Bolingbroke, qu'il avait eu d'un premier lit : de là l'étroite liaison des Calandrini avec les Bolingbroke, les Villetti et les Ferriol[2]. Genève ainsi tenait son coin chez les tories et dans la Régence. Mme de Calandrini était à la fois une femme aimable et une personne vertueuse; elle s'attacha à l'intéressante Aïssé, gagna sa confiance, reçut son secret, et lui donna des conseils qui peuvent paraître sévères, et qu'Aïssé ne trouvait que justes. »

Une douzaine d'années auparavant, et pendant la grande guerre civile de 1712, un homme qui porte encore un nom illustre dans la littérature française, Jean-Baptiste Rousseau, était aussi, en Suisse

[1] Voir notre dernière livraison, page 5 de ce volume.
[2] C'est M. de Ferriol qui avait amené Aïssé en France.

même où l'avait poussé l'exil, en relation et en correspondance avec des personnes du pays, surtout avec M. Du Lignon, gentilhomme provençal réfugié à Lausanne. Une partie de cette correspondance a été publiée, mais sans les lettres les plus secrètes et les plus intéressantes. M. le professeur Gaullieur, à qui l'on doit les lettres de Benjamin Constant à Mme de Charrière placées à la suite de la nouvelle édition de *Caliste*, vient de retrouver, à Lausanne, la collection entière de celles de Jean-Baptiste Rousseau. Au milieu de détails qui n'ont plus le même intérêt pour nous que pour les contemporains, elles contiennent des particularités curieuses, entre autres sur les fameux couplets qui amenèrent l'exil du poète.

Ainsi notre coin de terre a déjà été un port pour bien des naufragés illustres, mais qui le virent, comme de nos jours, agité aussi par ses propres tempêtes.

Le jugement qui suit, porté récemment par un littérateur allemand, sur un des écrivains les plus brillants de la littérature française actuelle, ne saurait être indifférent pour nos lecteurs. George Sand, à l'heure qu'il est, ne jouit plus de cette popularité qui l'entourait il y a peu d'années, mais n'en reste pas moins, par l'indépendance de sa pensée et la fraîcheur de ses conceptions, bien au-dessus de ceux de ses rivaux qui ont usurpé, dans les derniers temps, les premières places dans le domaine de l'art, et qui s'y sont établis d'une façon si bruyante. La manière originale en laquelle elle est appréciée dans les lignes suivantes, ne peut que paraître piquante à ceux qui sont accoutumés à la méthode moins philosophique de la critique française: nous craignons seulement que le cadre un peu étroit dans lequel l'écrivain étranger fait rentrer les différentes évolutions intellectuelles de la carrière littéraire de George Sand, ne suffise pas à embrasser toutes les portions de ce talent si prodigieusement souple et si ferme tout ensemble. La spontanéité et la fantaisie ont tenu plus de place dans le développement des idées de l'auteur de *Valentine* et *d'André*, que ne le laisse soupçonner le critique allemand, ou plutôt qu'il ne lui convenait de le laisser pressentir, au point de vue particulier où il s'est placé. Mais laissons-le parler lui-même :

« La carrière littéraire de George Sand se partage jusqu'ici en trois époques différentes. Nous la voyons dans la première apparaître indépendante et libre, comme l'auteur de *Lélia:* ici, son but unique est l'émancipation de la femme. Dans la seconde période nous la trouvons soumise à des influences venues de quelques hommes appartenant à la portion radicale de la chambre des députés, ou de certains écrivains dont les tendances philosophiques et sociales correspondaient aux siennes propres; M. Michel de Bourges apparaît ici comme le génie inspirateur de George Sand; l'écrivain prêche la démocratie souve-

raine de l'extrême gauche. Bientôt cette politique du *National* ne suffit plus à son âme ardente; tout cela lui paraît vieilli et elle se livre à deux influences, bien différentes entre elles, qui semblent dominer dans les écrits de sa troisième période; elle cherche à combiner les idées de M. de Lamennais sur une religion de l'avenir, avec le semi-panthéisme de M. Pierre Leroux, ainsi qu'avec ses propres vues à elle-même, empruntées d'une part à Fourier et de l'autre à Saint-Simon. Aujourd'hui enfin, nous la voyons dans sa marche aventureuse, laisser loin derrière elle le terrain parcouru jusqu'ici, se rallier au républicanisme de Babeuf que prêche M. Louis Blanc, confondre dans le plus bizarre assemblage les choses les plus hétérogènes et dont sans doute elle n'a point une idée complètement juste et distincte, un communisme terre-à-terre avec un enthousiasme idéal, la rêverie allemande avec les froides tendances de la nouvelle école hegélienne. Dans George Sand, on le voit, c'est d'abord la jeune fille qui s'est fait entendre; puis la femme indépendante et libre; enfin l'androgyne soumise aux influences les plus diverses. Mais ce qui n'appartient qu'à elle et reflète la pure image de son génie individuel, c'est son extraordinaire talent de style, la magie de ses descriptions, la délicatesse de ses sentiments et de son noble langage féminins, et l'indépendance de son âme tournée naturellement vers l'enthousiasme, vers la religion, vers la pureté morale, tout cela gâté malheureusement par tout un bagage d'opinions empruntées, de systèmes et de théories sans vrai point d'appui dans sa propre intelligence; c'est enfin une sorte d'ivresse intellectuelle qui lui fait confondre la vérité et la poésie, et croire qu'il est possible d'organiser, dans le délire du rêve, un nouveau monde de la pensée et de la société humaine, au lieu de procéder dans cette création d'après les données d'une intelligence profonde de l'humanité et de la nature. Dans l'auteur d'*Indiana*, nous voyons une amazone antique, transformée dans Lélia en une sorte de prophétesse bachique, en une sainte thyade, en une ménade emportée par le dieu. Il est possible qu'il y ait dans le génie de George Sand une tendance naturelle vers cette sorte d'ivresse qui, quand elle s'égare dans le domaine de la politique, peut donner lieu assez facilement à des caricatures qui rappellent la *Lysistrata* d'Aristophanes; mais cet enthousiasme est en bonne partie aussi factice que celui de la Corinne de Mme de Staël, qui est pour le moins autant un résultat de la combinaison et de la pensée, qu'un pur produit de la nature. Dans cette Lélia qui fit perdre un jour la tête à M. Lerminier, se rencontrent des traits qui attestent la collaboration d'une plume masculine, et nous le disons à l'honneur de madame Dudevant, car il y a dans cet ouvrage des choses que n'eût jamais pu écrire une femme de sentimens aussi délicats et aussi purs, que ceux qu'elle a si souvent exprimés. Abstraction faite de ces éléments de la nature antique et de cette combinaison factice d'idées que nous venons d'indiquer, la liberté nouvelle

réalisée pour les femmes par George Sand dans les mariages de ses héroïnes, n'est autre chose qu'une chimère révolutionnaire et poétique à la fois, résultat du rêve tout autant que de la doctrine, et destinée à représenter le mariage chrétien avec son sacrement mystique, et le mariage civil en tant que base de la famille, comme un double monstre dont sont victimes les femmes, pauvres Andromèdes que l'église et l'état sacrifient à l'époux, qui n'est autre chose lui-même qu'une espèce de Léviathan dont la gueule dévorante engloutit les créations féminines de George Sand. Celles-ci portent quelquefois, à la vérité, des éclairs dans leurs mains comme Jupiter englouti dans le gouffre de Typhon; comme lui elles échappent parfois au monstre dompté et vaincu à son tour.

» Cependant George Sand se fatigua bientôt elle-même de cette lutte contre le mariage chrétien et le mariage social; elle en reconnut le caractère étroit et l'antagonisme avec tout développement historique de l'humanité. Elle s'aperçut que ce n'était pas en plaisant à quelques femmes, qu'elle parviendrait à produire une impression durable; que son influence resterait limitée à quelques poètes, à quelques artistes, à quelques jeunes gens; que sa sentimentalité ne rencontrait pas d'écho dans la nation, — et elle y renonça. Quels que soient les élémens poétiques ou systématiques, l'enthousiasme vrai ou faux qui se mêlent à cette lutte contre l'institution de la famille, ce n'est pas autre chose qu'une dégradation de la femme, comme ça l'a été déjà dans l'antiquité, ou dans certaines sectes désordonnées du moyen-âge, — chez les grandes dames de la cour sous Louis XIV et Louis XV, comme dans les grossières pensées du communisme et du Fouriérisme; quelque brillant que soit le voile, il ne recouvre qu'une triste nudité; le citoyen, comme l'homme du peuple, s'en éloignent avec dégoût. C'est donc vers la religion de l'avenir que se tourne George Sand dans sa troisième période. Prêtresse d'un christianisme transformé dans lequel l'art doit purifier la chair et l'enthousiasme devenir le mobile des vertus politiques, tandis que l'ancien christianisme est dépouillé de toute la portion mystérieuse de son contenu, George Sand changée en Krüdener de la démagogie religieuse, ne se trouve pas ici sur un terrain plus solide que sur celui où elle avait tenté la rénovation de la condition des femmes. La base de cette religion nouvelle qu'elle prêche n'est pas autre chose que le déisme de Jean-Jacques, et cette phase, la France l'a dès longtemps traversée. La forme en est nouvelle sans doute, bien qu'empruntée aux écrits de Lamennais, sans que le romancier ait pu s'approprier en même temps la forte connexion de pensée qui distingue ce puissant écrivain; ça et là apparaissent les conceptions embrouillées et confuses de M. Pierre Leroux, où s'entremêlent bizarrement le panthéisme et le communisme. Le langage extatique de l'écrivain est fait pour conquérir des admirateurs et des disciples; la jeunesse aime les images; mais la réalité manque à cette fausse poésie

qui ne saurait avoir d'influence pratique sur le monde et sur la vie. Les créations chimériques de George Sand ne deviendront jamais des hommes. Les Neo-hegeliens allemands conçoivent avec plus de vigueur la religion de l'avenir. Pour eux elle n'est autre chose qu'un matérialisme grossier dans lequel peuvent s'assouvir à cœur joie les robustes appétits des adeptes. Mais qu'un jeune homme de cette école, après avoir fait cet apprentissage de sensualité (s'il n'y a pas laissé pour toujours sa santé, son âme ou sa vie), entre dans l'existence réelle, et il oubliera bientôt les leçons de M. Edgar Bauer, — plus vite peut-être encore les religieuses fantaisies de George Sand. — Ainsi, après avoir traversé comme un rêve rapide le républicanisme guerrier du *National*, ainsi que le républicanisme avocassier de M. Michel de Bourges, qu'elle trouva bientôt l'un et l'autre trop peu poétiques et trop peu aventureux au gré de son imagination hardie, elle s'est rejetée vers le communisme et les rêves de Fourier poétiquement transformés dans son âme; elle a fait l'apothéose des années viriles de la jeunesse à l'image de laquelle elle voudrait renouveler la société pour y ramener le génie, l'indépendance, et la liberté: le Fouriérisme vulgaire répugnait à sa délicatesse de femme et d'artiste; on s'aperçoit qu'elle eût craint les exhalaisons bourgeoises des cuisines du phalanstère. Ses derniers romans sont tout peuplés de jeunes ouvriers et de jeunes étudians à la longue chevelure flottante, parlant l'idéal langage de l'art, poursuivant les rêves d'or de l'avenir dans la société de jeunes patriciennes qui renoncent à l'orgueil et aux vanités de leur rang pour jouir de l'égalité démocratique avec cette jeunesse indépendante et fière, dont elles sont les muses et les prêtresses. Qu'importent ici à George Sand la vérité et la nature? Plus les situations sont invraisemblables, plus les caractères sont impossibles, et plus aussi elle semble se complaire dans le monde idéal de ses créations, véritable contre-pied de la réalité. Et cependant en dépit de toutes ces erreurs, dans les moments où elle oublie ses préoccupations prêcheuses et ses tendances démagogiques, quand elle s'abandonne (comme dans *Jeanne*), à tout ce qu'il y a de noble et de délicat dans sa nature, quelle fleur admirable de langage, quel inimitable génie! Seule, entre les femmes de lettres de nos jours, elle possède le naturel et le sentiment de la beauté: puisse-t-elle, renonçant à cet enthousiasme creux et vide auquel elle s'abandonne, revenir à Dieu, à la nature, à l'homme réel, et se séparer pour toujours de ces systèmes dont elle ne comprend pas le premier mot! »

Critique littéraire.

ROSETTE, *noblesse et bourgeoisie*, par Mme Marie de l'Epinay. Un vol. in 8°, Paris, 1844.

Il faut espérer que nous serons enfin guéris de notre avidité de *mystères* des repaires et des cachots *de Paris*, au moyen de l'*homœopathie*, c'est-à-dire à force de *satiété*; et comme cette cure nous rendra sans doute un peu moins croyans devant les Saintes de *la Cité*, un peu plus froids pour les habitans de *la Force*, il sera peut-être aussi permis à la critique de s'occuper comme autrefois des tableaux de mœurs, dont les héros et les héroïnes ont le prosaïque défaut d'appartenir à la société honnête, et de ne point demeurer derrière des fenêtres grillées.

Au reste, il est très-possible que plus d'un des romans qui viennent de paraître à Paris soit tout aussi digne (ou même plus digne) d'une mention honorable que celui dont je vais parler; mais, c'est que, pour ma part, je ne lis plus que fort peu de romans, et que parmi le petit nombre que je viens de lire, celui-là m'a impressionné tout particulièrement, à cause de la peinture fidèle qu'il nous donne des mœurs françaises, sans que cette peinture soit le moins du monde forcée : je le recommande donc à tous les lecteurs, ou du moins à toutes les lectrices, dont la *vie de famille* du *maître d'école*, de la *Chouette* et de *Tortillard* n'a pas encore émoussé les nerfs au point de les rendre tout-à-fait insensibles aux scènes de famille à l'ancienne mode bourgeoise.

En effet cette histoire, dont l'héroïne *Rosette* est aussi une fille illégitime et orpheline, quoiqu'elle ne soit pas *Goualeuse* princière, ne nous montre que la vie de la petite bourgeoisie, dans deux générations de la famille d'un « ex-épicier » à Orléans; mais cela ne nous empêche pas de retrouver, chez elle aussi, sous les allures monotones de cette vie d'intérieur, tous les malheurs cachés et toutes les souffrances muettes qu'évoquent toujours et partout les passions humaines, ces puissances éternelles dont on ne saurait jamais comprimer l'action même sur les existences les plus modestes. Dans ce récit cependant tout cela se noue et se dénoue sans la moindre recherche, d'une manière toute naturelle, comme nous le voyons tous les jours dans la vie réelle autour de nous, de sorte que c'est plaisir de poursuivre le fil de cette narration; on peut dire en vérité que ce tableau si simple nous *repose* de la *galvanisation* que nous inflige le roman feuilleton à la mode du jour.

Je n'aime pas à dérober à mon lecteur le charme de la surprise; je ne parle donc point de l'intrigue qui peint (comme je viens de le dire), d'une manière très-simple, mais très-dramatique, les rapports souvent bienfaisans, souvent funestes, qui existent entre les différentes classes de la société; mais, ce que je ne saurais passer sous silence, c'est cet esprit d'observation (si particulier au tact féminin) avec lequel l'auteur a tracé les caractères, tels que nous les rencontrons à tout moment dans la réalité; puis cette exactitude, dans la description des accessoires, qui tourne fort heureusement les écueils de l'*intermi-*

nabilité des catalogues et des inventaires de Sir Walter Scott et de M. de Balzac. On *vit* avec les habitans de l'étroite enceinte du cloître St.-Croix, au cul-de-sac St.-Etienne, où l'auteur nous introduit; on gémit sous le régime sévère de Mme Martine Bernard et de son cerbère plus sévère, la vieille servante Guéziton; on voudrait prêter secours, pour arroser les pauvres fleurs languissantes du jardinet sombre et renfermé de leur triste maison, afin de conserver son unique récréation à ce pauvre père Bernard, languissant comme ces fleurs, sous la domination absolue de sa redoutable épouse! Ce petit livre trouvera-t-il un lecteur qui ne connaisse dans son voisinage quelque couple comme ce ménage Bernard, quelque dragon domestique subalterne ressemblant à cette servante acariâtre; quelque démon mal appris, tel que p'tit Ber, le rejeton tardif de cette triste union, lutin tyrannisant toute la famille, parce qu'il est le tyran de sa tyrannique mère? Tous ces personnages et les cent petites tracasseries journalières, par lesquelles ils changent en un perpétuel enfer l'existence de ce pauvre père de famille, sont décrits avec une finesse qui rappelle Tœpfer et Zschokke, ainsi que les bons romans anglais de l'ancien temps. Les phases de cet astre consolateur qui se lève pour ce martyr du mariage à l'arrivée de sa nièce *Rosette*, puisqu'il lui est enfin permis d'*aimer* un être de son espèce, les petites faiblesses, auxquelles cette charmante fille l'entraîne avec toute la ruse innée des filles d'Eve, les innocentes conspirations de tous les deux contre leurs bourreaux communs, tout cela est raconté avec une vérité et une grâce qui font de cet opuscule un tableau de genre digne de la meilleure école flamande.

Et pourtant ce livre s'élève jusqu'à la hauteur de la véritable poésie, par l'art avec lequel l'auteur a placé cette famille, qui ne fait que végéter, pour ainsi dire, dans son humble retraite, sous la protection d'un ange gardien, en la personne de l'abbé Bernard, frère du maître du logis; car, comme il tient, par sa position, le milieu entre les deux rangs de la société que cet histoire met en conflit, c'est cet abbé qui y représente le principe conciliateur, en ramenant toujours les égarés et les coupables dans cette voie paisible de l'abnégation et du devoir, dans laquelle seule se trouve ici bas le vrai bonheur et le vrai contentement.

J'avoue que j'ai été enchanté de la figure douce et touchante de ce prêtre, qui, sans exaltation, sans exagération, nous offre tout-à-fait l'idéal qu'on aime tant à se former du vrai serviteur de la religion, surtout dans notre triste temps du mensonge, où nous voyons (dans la vie, comme dans la poésie), d'une part de si regrettables abus portés dans cette sainte mission, de l'autre part un cynisme vraiment révoltant, introduit dans la prétendue lutte contre ces abus. Cette noble image m'a fait d'autant plus de bien, qu'elle produit par sa vérité et par son naturel tout l'effet d'un portrait ressemblant. La guérison que ce digne ecclésiastique, homme doublement sacré pour sa nièce Rosette, opère sur elle, dans les combats que se livrent dans son cœur une passion de jeune fille et un sacrifice immense demandé à sa reconnaissance, cette guérison est combinée avec une rare habileté. Il y a même dans ce magnifique caractère de prêtre quelques petits traits qui touchent au sublime, comme, par exemple, le moment pathétique des recherches au sujet de trois francs disparus de la caisse de Mme Bernard;... encore un de ces petits mystères, que je ne trahirai pas au lecteur.

La seconde nouvelle que contient le volume dont je parle, *Cécile ou la femme du poète*, n'est pas composée avec moins de fini. Cependant il s'y est glissé un peu de charge et d'exagération; c'est pourquoi elle ne laisse pas une impression aussi satisfaisante que *Rosette*. Mais, il faut dire aussi que cela tient au sujet. C'est un tableau vivant de la vie *parisienne*, telle qu'elle *est*; de cette vie de perfidie, d'intrigue, d'égoïsme, d'ambition et de lucre, pour laquelle il n'y a rien de sacré, rien de bien *que ce qui peut nous servir à nos fins*:... dernière conséquence de la religion du jour, du *fait accompli!*... religion monstrueuse d'un siècle égaré!..... Ce poète, abandonnant la muse divine, pour courir après de l'argent et après une vie politique, cet homme supérieur et néanmoins si aveuglé par la vanité, qu'il ne sait pas deviner l'amour pur et modeste d'une noble femme, et qu'il se fait le jouet d'une coquette vulgaire, tout cela est dessiné d'après nature; mais tout cela conduit à un dénouement très-peu gracieux et très-peu consolant.

D'après le remarquable talent dans la conduite des péripéties, dans la peinture des caractères, et surtout dans le dialogue, que dénotent ces nouvelles, je supposerais à l'auteur une vocation décidée pour le théâtre, auquel, en effet, il a déjà fourni un essai fort heureux.

C'est à juste titre de reconnaissance que l'auteur a dédié son livre à sa mère, Mme la comtesse de Bradi, connue, elle-même, comme auteur aimable et sans prétention.

HENRI PARIS.

— La *Revue Suisse* a déjà fait mention dans son n° de juin 1845 de la *Jeanne d'Arc* de M. Haldy, tragédie qui avait été reçue à l'Odéon par la précédente direction de ce théâtre. Nous apprenons que l'auteur est à la veille de publier son drame, suivant en cela l'exemple que lui a donné son compatriote et son rival, l'auteur de *Winkelried* et de la *Mission de Jeanne d'Arc*. Le drame de M. J. Haldy est peut-être, de tous ceux inspirés dans ces derniers temps par le même sujet, celui qui possède le plus les vraies qualités théatrales et qui supporterait le mieux la mise en scène. Quoi qu'il en soit, on nous saura gré de citer ici deux scènes inédites du 3e acte qui se laissent facilement détacher du reste de l'ouvrage.

SCÈNE VIII.

MONTGOMÉRY, seul.

Où fuir? de tous côtés le péril m'environne.
Là le cruel Talbot, qui jamais ne pardonne
A ceux qui n'oseraient tenir tête au démon;
Plus loin.... ah! je frémis de prononcer son nom,
Cette fille d'enfer, dont le seul regard tue;
Comment échapperai-je à sa perçante vue?
Nulle part je ne vois sur cet affreux rocher
Ni grotte ni taillis qui me puisse cacher.
Forêts de mon pays! ô bords de la Saverne!
Vous m'offririez du moins quelque sûre caverne,
Sinon des champs plantés de myrte et de lauriers,
Fertiles seulement des os de nos guerriers.

Combien j'ai de regrets d'avoir quitté ma mère !
Et toi, douce Fanny, que tu vas rendre amère
La mort qui me menace en cet horrible lieu !
(Apercevant Jeanne dans l'éloignement.)
Malheur ! malheur à moi ! la fille sort du feu
Comme du lac on voit s'élever la syrène ;
Son œil pétrifiant me cherche et se promène.
Dieu ! le voilà fixé ! c'est mon arrêt de mort ;
Rien ne peut me soustraire à mon funeste sort ;
Mais quoi ! n'a-t-elle donc que l'aspect d'une femme ?
Un corps aussi parfait serait-il privé d'âme ?
Approchons humblement ; essayons à genoux
En brisant mon orgueil de fléchir son courroux.

(Il jette ses armes et veut aller au devant de Jeanne, qui vient rapidement à lui.)

SCÈNE IX.

MONTGOMÉRY. JEANNE.

JEANNE.

Tu ne reverras plus les bords de l'Angleterre ;
Fais ta paix avec Dieu, rends ton corps à la terre.

MONTGOMÉRY.

Epargne un ennemi que tu vois désarmé,
Qui t'implore à genoux ; mon père bien aimé
Possède de beaux champs, des monts et des villages ;
Il vendra ses troupeaux et ses gras pâturages
Pour racheter son fils, son fils qu'il aime tant.

JEANNE.

Trompeur est ton espoir, le sépulcre t'attend.
Quand déjà tu serais sous la mâchoire horrible
Du crocodile affreux ; quand la griffe terrible
Du tigre du désert se cloûrait sur ton corps ;
Quand du puissant devin les tortueux efforts
Auraient pressé tes chairs, ton cœur à l'espérance
Pourrait encor s'ouvrir ; mais la voix de la France
Me rendrait même sourde aux cris de l'amitié ;
Juge donc si tu dois attendre ma pitié !

MONTGOMÉRY.

Ta bonté trahira ta menace cruelle ;
La larme du pardon dans ton œil étincelle ;
Mon cœur a confiance en ta noble beauté ;
Tu veux cacher en vain ta sensibilité,
Je la vois soulever l'armure qui l'oppresse ;
Par pitié, jeune fille, épargne ma jeunesse.

JEANNE.

Oui, mon sein se soulève, il frémit indigné
Que tu sois si longtemps par mon bras épargné.
Prends tes armes et meurs.

MONTGOMÉRY.

Grâce, je t'en conjure
Par le Dieu qui dispute au néant la nature.

Dans le château voisin de mon riant manoir,
J'ai laissé douce amie, en proie au désespoir
De m'avoir vu partir; hélas! que serait-elle
Quand de ma triste mort lui viendrait la nouvelle!
Oh! non, tu ne veux pas lui faire un si grand mal;
Car elle a tes beaux yeux et ton sein virginal.
Si tu ne connais pas ce qui retient une âme,
Et lui fait redouter de voir couper sa trame,
Tu le sauras bientôt; mais quel affreux malheur
Si l'amour rencontrait le remords dans ton cœur!

JEANNE.

La France est mon amour; mon remords c'est ta vie.
Pour relever mon roi la vierge m'a choisie;
J'obéis en aveugle à son ordre divin,
Ton mauvais sort t'a mis à travers mon chemin,
Tu dois périr.

MONTGOMÉRY.

Du moins les parens que tu laisses
Ne t'auront pas en vain prodigué leurs caresses;
Tu les aimes sans doute, eh bien! par leur amour
Qui depuis ton départ trouve si long le jour,
A ma mère rends-moi.

JEANNE.

Malheureux! de ta mère
M'oses-tu bien parler? j'entends la plainte amère
De celles dont les fils sont couchés au tombeau;
Des amantes pour qui le nuptial flambeau
A jamais fut éteint par vos mains homicides,
De pillage et de sang barbarement avides.

MONTGOMÉRY.

Mourir jeune est, hélas! déjà bien douloureux;
Mais mourir loin des siens est cent fois plus affreux;
Sur un sol étranger!

JEANNE.

Où rien ne vous appelle
Que votre ambition et la rage cruelle
Qui vous pousse à fouler l'espoir de nos moissons;
A brûler les lieux saints et nos chaudes maisons,
Jusqu'à ce que vaincus par d'affreuses misères,
Nous vendions le pays qu'ont affranchi nos frères,
Et que, pliant le cou sous votre joug d'acier,
A vos lords orgueilleux nous tenions l'étrier.
Mais bientôt vous n'aurez pas le moindre village;
La fosse ou les corbeaux sont votre seul partage:
Le ciel l'a résolu; pourquoi t'en indigner?
A mourir jeune aussi je dois me résigner.
(Montgoméry ramasse ses armes.)
La Vierge, qui m'arma pour délivrer la France,
Au bout de mon triomphe a cloué la souffrance;
Quand j'aurai mis le sceptre en la main de Valois
De mon sort rigoureux je subirai les lois;

Je ne reverrai plus nos chaumières paisibles,
Ni mes tendres agneaux, à ma voix, si sensibles.
Avec courage, ami, suivons notre destin;
Si tu meurs aujourd'hui, c'est à mon tour demain.

MONTGOMÉRY.

Puisque ta vie est courte, aussi bien que la nôtre,
Essayons si la mort peut prendre l'un pour l'autre.

(Il attaque avec impétuosité, et s'enferre à la bannière qu'elle lui oppose).

Mélanges.

UNE MÉDAILLE ROMAINE.

Il y a quelque temps que me promenant dans la campagne sur les bords du *Foron*, petit ruisseau qui sépare le canton de Genève de la Savoye, je fus appelé par deux hommes occupés dans un champ à en extraire du gravier. Ces bonnes gens voulaient me montrer un squelette qu'ils venaient de trouver en creusant le terrain à une profondeur de cinq pieds. Bien que cette trouvaille ne fût point très-réjouissante, sa rareté fit que je m'en approchai pour l'examiner. C'était effectivement la dépouille osseuse d'un homme dont la taille colossale devait avoir été au moins de six pieds. à en juger par la place qu'il occupait et la grande dimension des *femurs* et des *tibias*, lesquels étaient noircis et à demi consumés; le crâne seul était assez bien conservé et d'une remarquable épaisseur. J'engageai ces ouvriers à chercher s'ils ne trouveraient point dans le gravier avoisinant des pièces de monnaie, et je continuai ma route, rêvant à quelle époque pouvait remonter cette sépulture qui avait été faite sans bière, sans vêtemens, sans rien qui annonçât qu'on eût entouré le mort même d'un linceul. Toutefois la profondeur à laquelle il avait été trouvé ôtait toute idée d'assassinat.

Quelques jours après, les mêmes travailleurs m'appelèrent encore pour me remettre une pièce de monnaie en cuivre qu'ils avaient trouvée dans le même lieu que le cadavre. Je la leur payai et me mis à la considérer attentivement. Elle représentait une tête d'un profil parfaitement pur et saillant, des lettres étaient à l'entour; le revers était moins en relief. Toutefois, de retour au logis, armé d'une loupe et de patience, je parvins à la déchiffrer en entier, et satisfait de me perspicacité, je me décidai à profiter de cette occasion pour faire mon début dans la *numismatique* et *l'archéologie*, sciences qui reposent les nerfs, n'ébranlent pas le cerveau, et qui sous un rapport hygiénique me convenaient à merveille. Donc, après avoir examiné, bouquiné, et m'être couvert d'une noble poussière émanée des in-quarto les plus

dodus et les plus vermoulus de ma bibliothèque, je me mis à même de présenter aux lecteurs de la *Revue Suisse* ce petit travail, dont, attendu mon peu d'expérience et ma tendre jeunesse dans l'art de l'antiquaire, je me sens presque un peu fier.

Magnence tyran.

D. N. Magnentius aug. — Tête de Magnence, dans le champ la lettre A.

Magnence (Flavius Magnentius) tyran né en Germanie, capitaine des gardes de l'empereur Constant, d'accord avec Marcellin et Chreste le fait tuer après s'être déclaré empereur à Autun, le 18 janvier 350; il était savant, éloquent, dur, cruel, adonné à la magie; excellent parent à ce qu'il paraît; il nomma Césars ses frères Decentius et Desiderius; puis il marcha contre Constance frère de l'empereur tué, et fut battu à Mursia sur la Drâve en Illyrie, le 28 septembre 351. En qualité de bon parent et pour ne pas être inquiet sur le sort de sa famille, il la fit massacrer à Lyon et se tua lui-même après elle, le 10 août 353.

La médaille porte :

X. Victoriae DD. NN. (c'est-à-dire victoires de nos chefs).

Aug. et Caes. — Deux Victoires debout soutenant un bouclier sur lequel on lit : vot. v. mult. x (c'est-à-dire *votis quinquennalibus, multis decennalibus*).

— A l'exergue AQ. P. (c'est-à-dire *Aquileiæ percussa*) frappée à Aquilée[1]; dans le champ sous le bouclier entre les deux Victoires les lettres A. C., soit *Auguste César*.

Voilà l'explication de la médaille; mais comme il convient que l'érudition serve à quelque chose de positif pour la mettre toujours plus en honneur, j'ajouterai que ce revers est fort rare dans les médailles de Magnence, car Mionnet en cite un semblable d'une médaille en argent du même tyran, et l'évalue trente francs.

Le cadavre trouvé était-il celui d'un soldat de l'usurpateur, qui après la fin tragique de son chef vint mourir lui-même sur les bords du Foron et y fut enterré? je l'ignore; mais la chose me paraît probable, et la pièce de monnaie trouvée près du soldat de Magnence était sans doute l'obole tumulaire offerte à Caron et qu'on avait la coutume de placer dans la bouche du mort.

J. Petitsenn.

(1) Aquileja, Aquilée, ou Aglar fut une ville d'Illyrie (royaume) : elle était située sur la rivière d'Anfora; fondée par les Macédoniens, cette grande et célèbre cité fut détruite en 452 par les Huns, cent ans après la mort de Magnence.

(Note de l'auteur.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

COURS D'ALGÈBRE ÉLÉMENTAIRE, par Frédéric Chavannes, instituteur pour les Mathématiques au Collége cantonal. Lausanne, Georges Bridel, 1846. 1 vol. 12° de XII et 346 pages.

Un nouveau Cours d'Algèbre élémentaire n'est-il pas superflu au milieu des nombreux ouvrages que nous possédons sur cette partie? C'est là une question toute naturelle, et à laquelle nous eussions été tenté de répondre affirmativement avant d'avoir parcouru le dernier travail que M. Chavannes vient de livrer au public, et qui est loin de ressembler à cette foule de compilations composées, à coups de ciseaux, de matières incohérentes.

En réduisant son champ de travail à l'ensemble des théories qui d'ordinaire font l'objet du cours d'études des jeunes gens pour lesquels les mathématiques ne deviennent pas une spécialité, M. Chavannes a apporté dans l'exposition de sa matière cet esprit philosophique qui le distingue éminemment, et qui lui fait apercevoir d'un coup d'œil la place que ces théories occupent dans l'ensemble, et le degré d'importance de chacune d'elles.

Pour ce qui tient aux détails, l'auteur n'a éludé aucune des difficultés qui se présentent à l'entrée de la science; il les aborde de front et n'abandonne le terrain qu'après avoir exposé au complet toutes les faces d'une question; aussi son ouvrage, tout restreint qu'il puisse paraître au premier abord, est-il tout aussi propre que d'autres ouvrages plus étendus, à développer chez les élèves l'esprit méthodique, l'un des buts principaux que doivent atteindre des études générales bien coordonnées.

Sous le point de vue de la science algébrique proprement dite, les connaisseurs pourront s'assurer que l'ouvrage que nous analysons renferme des considérations qui appartiennent en propre à l'auteur. Ce qui tient en particulier à la partie épineuse des quantités négatives, les considérations générales dont l'auteur accompagne l'exposition de la théorie des équations et de leur résolution, le choix heureux de ses problèmes et le parti qu'il en a tiré pour l'application des règles générales, offriront à d'autres qu'à des commençans d'utiles directions dans l'enseignement de la science qui fait l'objet de ce traité, pour lequel les instituteurs doivent à l'auteur de sincères remerciemens.

A. Voruz, ministre
et maître de mathém. à l'école normale du canton de Vaud.

LA DÉMISSION DU CLERGÉ VAUDOIS, en 1559 et en 1845. — Par *Henri Martin*, licencié en théologie. — Lausanne, chez MM. les libraires.

Voici une brochure d'un petit nombre de pages, mais pleine de faits et d'idées, présentés dans un langage précis et chaleureux. En retraçant les

différentes phases par lesquelles l'Eglise vaudoise a passé depuis la réformation, et les luttes qu'elle soutint contre l'autorité civile, l'auteur nous montre que la démission des pasteurs vaudois en 1845 n'est pas un acte nouveau et sans antécédent, mais que déjà, en 1559, après de longs débats et une résistance énergique contre le gouvernement de Berne, le réformateur Viret et bon nombre de pasteurs se virent contraints de fuir en exil. «Dès-lors, dit M. Martin, et jusqu'à nos jours, le clergé vaudois n'a guère marché que de concessions en protestations et de protestations en concessions..... Dès-lors l'église vaudoise ne fit plus qu'un avec le gouvernement de Berne. Plus de synodes ; les Classes s'assemblaient le même jour de manière à ne pouvoir se communiquer leurs décisions ; on divisait le clergé, pour mieux l'asservir ; il eut encore, à Dieu ne plaise que nous le niions, une influence bénie. Berne d'ailleurs offrait certaines garanties. C'était un Etat nécessairement protestant ; on avait la Confession helvétique, à laquelle le baillif lui-même prêtait serment de fidélité ; mais tout cela ne changea rien à la position, qui était dès l'origine fausse. Notre Eglise fut un agent de la politique de Berne, un dicastère civil.....» L'auteur termine en appelant de tous ses vœux la liberte de l'Eglise, pour laquelle l'ancien clergé vaudois avait tant combattu.

LA QUESTION ECCLÉSIASTIQUE DU CANTON DE VAUD, expliquée authentiquement dans une correspondance officielle publiée par *H. Berthoud*, suffragant démissionnaire. — Lausanne, chez G. Bridel.

En livrant à l'impression la correspondance qu'il a soutenue avec le Conseil d'Etat, sur la question ecclésiastique, l'auteur de l'opuscule que nous annonçons ici a surtout en vue d'éclairer ses paroissiens sur les motifs qui ont engagé les pasteurs à sortir de l'Eglise nationale. Dans les lettres qu'il adresse au Conseil d'Etat en réponse à celles qu'il en reçoit, l'auteur fait preuve de logique et d'une foi éclairée. Il parle avec la liberté d'un vrai chrétien, et montre un attachement profond pour son Eglise. Puisse sa voix être entendue de ceux à qui elle s'adresse!

L'HOMME RICHE ET LE PAUVRE LAZARE, suivi de la DÉDICACE DU CLOCHER et LE CLOCHER DE LA CROIX DE DRESDE. Histoire pour les enfans et les amis de l'enfance, par GUSTAVE NIERITZ. Traduit de l'allemand, sur la troisième édition. 1845. — Lausanne, librairie de Georges Bridel, éditeur. Prix : 10 batz.

Trois histoires, simples, touchantes, et qui peignent bien la vie de famille allemande, se suivent ici, sans se ressembler le moins du monde. La première, plus fortement empreinte de religion que les autres, met en opposition et même en contact un pauvre homme du nom de Lazare, qui souffre et meurt, mais dans la piété, avec un riche baron son maître, dur et égoïste. — Une aventure, heureusement empruntée de la carrière d'un régent de village, fournit le sujet du second récit, auquel nous ne reprocherions qu'un dénouement un peu romanesque, s'il faut absolument lui repro-

cher quelque chose. — *Le Clocher de la croix de Dresde*, épisode de la guerre de sept ans, nous paraît encore meilleur, par la naïveté vraie des personnages. Il y a là un vieil oncle et un petit garçon, habitans du clocher pendant le siége et le bombardement de la ville, qui sont de simples héros vraiment tout-à-fait intéressans.

HISTOIRE DE LA FAMILLE FAIRCHILD, traduit de l'anglais de Mme *Sherwood*. — Deuxième partie. — Paris, chez Delay. — Lausanne chez Georges Bridel. — Neuchâtel chez J. P. Michaud. — Prix : 2 fr.

Le volume que nous annonçons, comprenant la suite et la fin de l'ouvrage de Mme Sherwood dont la *Revue* a annoncé il y a deux ans la première partie, continue agréablement et complète ce simple tableau d'une famille dont l'esprit chrétien pénètre et vivifie l'éducation entière. Aucun évènement extraordinaire, rien de bien original ni même de bien saillant dans ces récits destinés à avertir et à corriger les plus jeunes membres de la famille : mais on y trouve, ce qui vaut mieux, une narration suffisamment animée, intéressante par la simplicité même de la mise en scène, toujours (trop habituellement peut-être) dirigée en vue de l'inévitable leçon morale ; une connaissance assez approfondie des défauts ordinaires au jeune âge et de leurs correctifs ; enfin, en manière d'épisodes, de courts récits où se meuvent de nouveaux acteurs et qui offrent matière à des enseignements nouveaux. C'est au succès obtenu par le premier volume de la *Famille Fairchild* que nous devons cette seconde communication faite par le traducteur au public religieux français. Nous lui promettons sans crainte tous les lecteurs qui ont accueilli son précédent travail. P. P.

LE PORTEUR DE CHAISES ET SON FILS JAMES. Anecdote écossaise. — Traduit de l'anglais sur la seconde édition. — Lausanne, chez Georges Bridel.

Triste, douloureuse, mais utile lecture. L'influence de l'exemple paternel sur le caractère et la vie de l'enfant, quoi de plus incontestable ? Mais lorsque cet exemple est déplorable, que l'enfant poussé par la puissance fatale de l'imitation tombe, de degrés en degrés, dans les dernières profondeurs du crime, quoi de plus saisissant et de mieux fait pour donner matière à de sérieuses réflexions ! Elles ne peuvent manquer de suivre la lecture du court mais frappant récit que nous annonçons dans ces lignes.

ERRATA.

Page 104 du présent cahier rétablissez l'épigraphe comme suit :

ὡς ἄνθος χόρτου.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

PENSÉES

EXTRAITES DES OUVRAGES DE JEAN DE MULLER.

D'APRÈS

Johann von Mullers Worte der Wahrheit an alle Eidgenossen.

Herausgegeben von J. H. Gelzer. Zuric, 1832.

Jean de Muller a entremêlé à ses récits historiques, en particulier à son *Histoire de la Suisse*, plusieurs observations générales, telles que les faits qu'il avait à raconter, sa profonde connaissance des hommes et son amour pour la patrie les lui suggéraient. Il serait inutile d'en faire l'éloge. Nous dirons seulement que les pensées du grand historien de la Suisse sont appropriées plus ou moins à tous les temps; quelques-unes paraissent être nées dans les circonstances de nos jours, tant elles s'appliquent à notre position et aux mouvements dont nous sommes les témoins. M. Gelzer, maintenant professeur d'histoire à Berlin, a senti cela il y a déjà treize ans ; c'est ce qui l'a engagé à publier le petit recueil dont nous offrons maintenant quelques extraits à l'attention de nos lecteurs.

Puisse la vérité trouver un accès favorable et produire quelque effet salutaire!

Nos ancêtres ne désiraient que de vivre paisiblement en liberté. Voulons-nous plus? Cette maxime est notre politique, son innocence est notre sûreté, sa justice notre orgueil, sa nécessité l'inculque dans les cœurs.

—

Chaque nation, quel que soit son amour de la justice et de la paix, peut être, au moment où elle s'y attend le moins, appelée à montrer à l'Europe ce qu'elle est. Qu'est-ce qu'il arrivera si elle est dans un état d'assoupissement?

Est-il permis à un état qui, sans vertu extraordinaire, ne se serait pas formé, de s'oublier lui-même?

—

Les formes sont ce qu'en fait l'esprit qui les anime. Il nous convient d'insister sur l'esprit; c'est l'esprit qu'il s'agit de nourrir, de restaurer, de cultiver. C'est de là que dépend la conservation de notre patrie.

—

Quand on est plongé dans un profond sommeil, on ne peut être réveillé que par un fort appel; il vaut mieux que cet appel nous arrive de la part d'un citoyen bienveillant que par les batteries ennemies, quand il est trop tard.

—

Quelques peuples ont été surpris par d'autres au milieu du tumulte des scissions intérieures; d'autres ont été énervés par les jouissances et le repos; quelques-uns sont restés barbares au milieu de peuples fort avancés dans la civilisation; d'autres avaient tant d'esprit qu'ils ont perdu le bon sens, et des spéculations creuses les ont privés des plus belles espérances de la vie? Tant de peuples se précipitent devant nos yeux dans un abîme! qui peut compter ceux qui ont déjà péri? Il en résulte cette grande leçon, que tout a son temps et sa place dans ce monde. O ma patrie! ne veuille pas être plus ni moins qu'il ne t'est donné d'être dans le temps présent et dans ta position actuelle.

—

L'appui et le plus beau fruit de notre liberté, c'est qu'il nous est permis d'être vrais.

—

Ce qui est sur la carte de géographie, ce n'est pas là ce qui est petit ou grand : tout dépend de l'esprit.

—

Les états prospéreront, quand chacun de leurs serviteurs sera, à sa place, entièrement ce qu'il doit être, et quand chacun jugera les autres d'après leur position.

—

Dans des républiques, où il règne une grande fermentation dans les idées, un changement subit et total de régime devient tellement dangereux, que les citoyens les plus probes et les plus éclairés préfèrent inspirer un nouvel esprit aux anciennes formes.

Les plus grands événements surgissent souvent de causes inattendues, afin que les peuples apprennent à reconnaître que la balance de leurs destinées n'est pas tenue par une main mortelle.

—

Un peuple innocent est facilement séduit par des chefs astucieux au moyen de paroles qui ont une apparence honnête.

—

Il arrive souvent que des peuples qui croient se gouverner eux-mêmes, sont en réalité dominés par des chefs de parti, qui, à leur tour, sont en toutes choses sous l'empire de leurs passions. Quand ils sont irrités par la résistance qu'ils rencontrent, ou bien encouragés par les concessions qu'on leur fait, ils peuvent préparer la ruine des meilleures confédérations.

—

Sans amour de la patrie, la politique d'un peuple libre est un vain nom.

—

Les formes des constitutions républicaines sont bonnes ou mauvaises moins par elles-mêmes que par les mœurs des citoyens.

—

Les hommes font rarement tout le mal qu'ils peuvent faire; cependant cela arrive parfois.

—

Les vieux Suisses des montagnes resteront toujours les pères de la confédération. Pour des fils bien nés, une plus grande mesure de force n'est nullement un motif pour oublier le respect dû à l'âge plus débile de ceux à qui ils doivent la vie.

—

Un peuple qui veut l'équité n'entravera personne dans l'exercice de ses droits; ce n'est pas ain si qu'agissent les hypocrites qui ne pensent qu'à leur propre intérêt et qui se couvrent du masque de la liberté, pour fonder plus impunément leur pouvoir despotique.

—

Qu'on ne soit entièrement pas ce qu'on ne peut plus être; mais qu'on apprenne à être de bon cœur ce qu'on doit être dans le temps présent.

La fidélité des confédérés dans leurs rapports réciproques est le meilleur rempart, sans lequel nos tours et nos murs nous serviront dans les moments de danger à peu de chose.

—

Il est des circonstances et des époques où les constitutions des États ont besoin d'être modifiées. Il y a eu un temps où les peuplades suisses étaient mûres pour la liberté, tout comme il en peut venir un où elles n'en seront plus dignes.

—

Pour avoir une durée permanente, la liberté doit savoir s'imposer des limites.

—

Celui qui est le plus puissant doit se permettre le moins.

—

Le salut d'un pays ne dépend jamais de la violation de la justice. De bonnes lois donnent de la force, mais souvent les apparences trompent.

—

La révolte a besoin des choses les plus sacrées pour tromper l'esprit du peuple.

—

Aucune tyrannie n'est plus dure que celle qui est exercée au nom du peuple et du salut public. Un préservatif contre cette tyrannie est l'étude de l'histoire ; elle nous fournit le signalement des séducteurs du peuple : par là on peut facilement les reconnaître et les discerner.

—

Peu d'hommes sont entièrement ce qu'ils doivent être dans chaque moment.

—

Il faut bien qu'il y ait une différence entre une constitution libre et une constitution républicaine, quand celle-ci ne permet pas à chacun de servir Dieu à sa manière.

—

Il est de la plus haute importance que dès ses jeunes années le citoyen s'exerce à mettre l'histoire, l'expérience et le bon sens au dessus de belles phrases dénuées de sens.

Quoiqu'on ait encore peu dévoilé le mystère et la nature des plus grandes révolutions, on peut pourtant y reconnaître une direction providentielle. Le plan sur lequel elles sont fondées, est inconnu; leur marche et leurs progrès le sont de même. Ce qui est évident c'est que le salut et la puissance des États et des individus sont l'ouvrage d'une volonté ferme, d'une grande activité et d'un jugement sage; tandis que la faiblesse, la timidité et tout ce qui entrave le libre développement des facultés de l'homme, précipitent dans le malheur et les États et les individus.

—

Je ne connais dans ce monde rien de plus abominable que la destruction de l'ordre établi par la fureur de la populace, que la profanation des choses sacrées par les insultes des démagogues.

—

Il est certain que quiconque aime sa patrie, ne l'abandonne pas quand elle est malade.

—

On peut être content de peu; nos ancêtres l'ont été. Il y a une liberté sans souveraineté; tous la possèdent qui ne demandent pas beaucoup et qui, avec intelligence, courage et de bons amis, opposent de la résistance aux abus du pouvoir.

—

Une erreur assez répandue et fort grave est de croire qu'il ne doit rien y avoir de fixe, qu'il faut continuellement progresser et que le progrès doit consister à avoir aussi peu de croyance religieuse que possible, et à ne plus vouloir obéir. Le systême du progrès me paraît être en partie une fiction; mon but serait d'assurer au peuple un bonheur paisible; et je crois que le christianisme, tant méconnu de nos jours, n'en connaît pas d'autre.

—

La destruction de l'esprit cantonal n'est pas une chose si bonne qu'on croit; je tiens beaucoup à l'individualité. La phraséologie cosmopolitique est du vent; que chacun remplisse entièrement sa place. Il ne faut pas se soucier de la différence de grandeur qui existe entre les différents cantons; vis-à-vis des puissances étrangères tous sont également petits.

On ne peut pas assez se défier des théories abstraites. La situation de la Suisse est tellement particulière que la plupart de ces théories ne sauraient lui convenir. Il est vrai que pour des temps de crise et de grands dangers une diète permanente est nécessaire; mais je n'en entrevois pas la nécessité pour les temps ordinaires, et pour ces temps-là je ne la trouve pas même sans danger.

—

L'œuvre des passions se détruit elle-même, mais celui qui persévère jusqu'à la fin, saura profiter de toutes choses pour le bien.

—

Les sceptres se brisent, les armes se rouillent, le bras des héros se consume; ce qui repose dans l'esprit est seul éternel.

—

Des peuples sont tombés pour ne plus se relever, parce que leur esprit s'était éteint.

—

En tout lieu la liberté a été anéantie quand le peuple n'en a plus été digne par l'effet de la déchéance de la religion, du relâchement des mœurs et de l'oubli de l'amour de la patrie.

—

La meilleure arme contre des imbéciles et des coquins qui abusent de la publicité, c'est la publicité même.

—

Jamais un individu, jamais un peuple n'ose croire que la fin est venue. La perte des biens terrestres peut être réparée; le temps offre des consolations pour des maux d'une autre nature; un seul mal est sans remède, — quand l'homme désespère de lui-même.

—

Voici en quoi consiste l'utilité de l'histoire; elle chasse la peur, la fille de l'ignorance; elle donne du courage et de l'intelligence, en ce qu'elle montre les dangers et fournit les moyens pour les combattre.

—

La paresse humaine a besoin, pour toutes les grandes choses, de l'aiguillon de l'adversité. Plus la résistance est opiniâtre, plus l'esprit, une fois éveillé, se fortifie et lutte avec vigueur.

Un parti qui n'est pas contenu par un grand homme, est semblable à une voûte sans pierre angulaire; elle s'écroule à la moindre secousse.

—

Se préparer contre les attaques est le meilleur moyen d'en être préservé.

—

Le nom donné à une constitution n'est pas une chose indifférente; aux noms s'attachent des idées, et les idées influent sur les principes de l'administration.

—

La voix des hommes probes est ordinairement douce, mais la postérité s'en fait l'écho; et il est probable que les voleurs de la liberté d'un peuple seront un jour rangés au nombre des autres voleurs.

—

La liberté est, comme la vie, pleine d'agitation; le repos vient avec l'esclavage, tout comme avec la mort.

—

Toute puissance est faible qui n'a pas sa racine dans les cœurs de ceux qui lui sont soumis.

—

Sans de grandes calamités publiques un peuple corrompu ne sera jamais véritablement rendu meilleur.

—

L'État que le mérite et la vertu font trembler, est incapable et indigne d'être indépendant.

—

Le malheur de Rome a commencé lorsque chaque parti a recherché son propre intérêt sans penser au bien de l'Etat.

—

Il faut des cures extraordinaires pour guérir les maladies d'un peuple corrompu.

—

Il n'y a rien de plus utile pour instruire la jeunesse et pour diriger les gouvernants que l'exposition de l'histoire du peuple dans toutes ses périodes.

Aussitôt qu'une république cède à la violence dans des choses qui sont justes, elle sera en peu de temps contrainte de subir la loi de l'étranger.

—

La liberté perfectionne toutes choses; les peuples où elle reste sans effet, n'en sont pas dignes.

—

Sans obéissance et ordre la liberté est impossible et aboutit à la ruine du peuple.

—

La liberté ne peut demeurer là où chacun prend sa personne et son parti pour le tout, et où la patrie n'est qu'un prétexte.

—

Chaque constitution dont les forces ont besoin d'être restaurées, en trouve les moyens le plus sûrement dans la nature même du principe sur lequel la constitution est fondée.

—

On parle beaucoup trop de la puissance de la bonne fortune; elle est pour ceux qui savent profiter des circonstances.

—

Les penseurs abstraits se transportent trop rarement de leurs régions idéales dans le monde ici-bas.

—

Les bonnes lois sont celles qui ne supposent point un idéal, mais plutôt ce qui a déjà existé, ce qui existe actuellement, et ce qui peut encore prendre naissance.

—

Le gouvernement doit faire lui-même des innovations, s'il est convaincu que ce sont de véritables améliorations; pour se permettre d'innover il faut avant tout qu'il éclaire le peuple; mais il est dangereux de favoriser les innovations demandées par les chefs de parti. Qui peut savoir où ils s'arrêteront?

—

Les véritables amis de la patrie ne permettent pas qu'on viole les lois en leur faveur.

Une armée peut être battue, un trésor peut être épuisé ou pillé; aucune puissance au monde ne peut résister à la destinée ; — un peuple intelligent et sage a souvent trouvé en soi-même les remèdes les plus inattendus.

—

Aussi longtemps que la vertu et l'amour de la patrie seront respectés, la petite nation suisse ne sera pas indigne d'occuper la plume d'un historien, et ses citoyens n'auront pas lieu de le craindre.

—

La période de l'équilibre des différentes classes de la société a été celle de la grandeur des républiques.

—

Quiconque ne peut pas se vaincre lui-même n'est pas né pour être libre.

LA CRISE ECCLÉSIASTIQUE

DANS LE

CANTON DE VAUD.

I.

Il y a un an, la révolution de février a interrompu, pour l'Eglise comme pour le pays, le cours d'une prospérité que l'on pouvait estimer réelle et qui s'annonçait comme croissante. Si, parmi les pasteurs, il y avait des hommes qui voyaient uniquement dans leur saint ministère une position avantageuse, acquise par quelques travaux et par une longue patience, c'était une très-faible minorité. Le plus grand nombre était animé d'un esprit évangélique et s'efforçait de glorifier Dieu par la prédication de la vérité et par le soin des âmes. Toutefois, cette partie du clergé, quoique étroitement unie, se distribuait en diverses nuances, relativement aux doctrines sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Les uns, et c'était le plus grand nombre, étaient très-décidément et très-cordialement nationaux; ils étaient, par conviction et par sympathie, les partisans déclarés de l'union de la société civile et de la société religieuse. D'autres, sans trouver dans la Bible ni dans la nature des choses une doctrine déterminée sur les rapports entre ces deux sociétés, remplissaient, sans répugnance et sans arrière pensée, bien plus, avec reconnaissance envers Dieu, les fonctions de leur office au sein d'un établissement national qui accordait à leur ministère toutes les facilités désirables, loin d'en altérer la nature ou d'en gêner l'activité. D'autres, enfin, effrayés de certaines dispositions renfermées dans la loi ecclésiastique du 14 décembre 1839, n'acceptaient qu'avec une certaine défiance la position qui en résultait pour les conducteurs de l'Eglise. Toutefois, comme rien n'avait été

fait par le gouvernement qui fût hostile à la piété, qu'au contraire, ils voyaient tous les rouages de la nouvelle organisation mis en mouvement par une main bienveillante et dans une pensée libérale, ils ne trouvaient aucune raison actuelle de se joindre à ceux des pasteurs et des ministres qui étaient sortis de l'église nationale, en vue des éventualités créées par la nouvelle loi.

Effectivement, lorsque le Grand-Conseil, pour accomplir un mandat imposé par la constitution de 1831, dut, en 1839, substituer aux *Ordonnances* de Berne une loi organique, qui assît l'église vaudoise sur des bases en harmonie avec toutes nos institutions, des préoccupations fâcheuses avaient empêché nos hommes d'Etat d'accorder à l'Eglise, comme corps, toute la liberté et la spontanéité d'action désirables. La doctrine était, par l'abolition de la confession de foi helvétique, mise à la merci des autorités politiques. Une défiance jalouse avait placé entre les mains de l'Etat toute la puissance d'action. Les corps ecclésiastiques, la Commission, les Classes, le Synode, n'avaient, dans leurs délibérations les plus solennelles, que de simples préavis à donner, auxquels l'autorité politique n'était, sauf une exception, involontaire peut-être, jamais assujettie. Ces défauts étaient graves, sans doute, et suffisants pour justifier les hommes qui, à cette époque, se retirèrent de l'église établie. Toutefois, en supposant un gouvernement libéral et éclairé, ami de l'Eglise et attentif aux manifestations de ses conducteurs, l'institution pouvait encore porter d'heureux fruits. On pouvait même trouver qu'une institution qui refusait à l'Eglise l'autorité, pour laisser une large part à l'influence provenant de la force de la vérité et du respect inspiré par un caractère irréprochable, donnait à l'établissement religieux une position en harmonie avec son origine et son but. Dans cette position subordonnée, puisant son crédit dans des sources exclusivement de l'ordre moral, l'Eglise pouvait étendre en paix son action salutaire, sans inspirer ni défiance ni jalousie et sans éprouver les tentations dangereuses qui naissent du pouvoir. Ces espérances semblaient se réaliser de jour en jour davantage durant une période de cinq ans. Le clergé avait pris une vie propre, qu'il cherchait de diverses manières à communiquer à l'Eglise, mais toujours par des voies d'influence et de persuasion. Des conférences particulières unissaient dans une communauté de pensées et d'action les pasteurs dont les paroisses étaient voisines. Une conférence générale, ayant ses séances régulières deux fois par an, apportait les mêmes avantages à l'Eglise entière. Des pensées d'amélioration pour

le culte, pour la vie religieuse des paroisses, surgissaient de toutes parts et étaient en voie d'exécution. Tout semblait annoncer ainsi pour l'église vaudoise un avenir de prospérité paisible, lorsque la révolution éclata.

Les autorités établies par la constitution de 1831 étaient renversées; le gouvernement provisoire nommé par l'assemblée populaire du 14 février s'installait, lorsque l'on fit décréter par l'assemblée populaire convoquée le 15, sous la Halle aux blés, que tous les fonctionnaires, de quelque rang et de quelque espèce qu'ils fussent, qui n'auraient pas déclaré dans cinq jours adhérer aux résolutions prises dans cette assemblée et dans celle de la veille, seraient considérés comme démissonnaires [1]. Une question s'éleva en conséquence; les pasteurs sont-ils tenus à faire leur acte d'adhésion? Elle ne fut pas immédiatement résolue. Tant que le gouvernement eut quelque doute sur le succès de cette mesure hardie, les pasteurs purent croire qu'ils pourraient, en dehors de la révolution, continuer à s'occuper paisiblement d'une œuvre étrangère aux intérêts de ce monde. Bientôt les adhésions des fonctionnaires de tous les ordres arrivèrent en foule; de toutes parts l'exemple donné par le Tribunal d'appel fut suivi, et le gouvernement provisoire se sentit irrévocablement assis sur les fauteuils du Château. Alors les exigences s'accrurent avec le succès; on déclara que les pasteurs étaient tenus d'adhérer comme tous les fonctionnaires. L'on avait été puissamment encouragé à prendre cette décision par les adhésions de quelques-uns d'entre eux, qui avaient envoyé d'eux-mêmes un acte qu'on ne leur avait pas encore positivement demandé. Quoique le *Nouvelliste* eût eu le soin de donner une formule d'adhésion pure, simple et absolue, un grand nombre de pasteurs furent loin de s'y conformer. Ils envoyèrent en place d'adhésion, un acte de soumission au gouvernement nouveau, avec la réserve expresse qu'ils n'entendaient pas adhérer [2]. Toutes ces déclarations ont

[1] Second acte souverain, art. 1.

[2] Formule signée en commun par neuf pasteurs : « Messieurs, comme le Maître dont nous sommes les ministres nous prescrit la soumission aux autorités qui existent, nous déclarons nous soumettre franchement au Gouvernement provisoire. — Toutefois, le respect que nous devons à la sainteté du serment que nous avons prêté à la Constitution ne nous permet pas d'adhérer aux résolutions des assemblées populaires des 14 et 15 courant. — Notre attachement à nos paroisses et le désir d'éviter, autant qu'il est en nous, des embarras aux autorités, nous font un devoir de continuer les

été prises pour bonnes. Les obtenir était déjà une immense victoire. Non seulement l'état politique de la nouvelle autorité suprême était par là consolidé, mais encore, ce qui était un point capital, comme la suite le fera comprendre, les pasteurs s'étaient, par le fait, reconnus fonctionnaires de l'Etat. Pour obtenir des actes semblables de la part de tous les pasteurs, les délais furent prorogés et l'on écrivit à ceux qui avaient gardé le silence. Enfin et pour consommer l'œuvre, pour achever de mettre l'Eglise, dans la personne de ses ministres, sous la domination du pouvoir politique, il fallut avoir une victime. Le dernier acte de soumission, bien qu'il ne différât pas essentiellement d'un grand nombre d'autres, fut déclaré insuffisant, et son auteur, M. Marquis pasteur à Montreux, fut destitué, ou, si l'on veut, *déclaré démissionnaire* [1]. En vain le bureau de la classe de Lausanne et Vevey, en vain une cinquantaine de pasteurs et de ministres, adressèrent-ils à l'autorité les réclamations les plus pressantes et les mieux motivées. Le Conseil d'Etat, qui, dans l'intervalle, avait succédé au gouvernement provisoire, fut inexorable. Il s'était jugé compétent pour décider si la lettre de M. Marquis, datée du 14 mars, était suffisante ou non; ce qui ne l'empêcha pas de déclarer qu'une démission communiquée par une lettre de son vice-président, en date du 20 mars, était un acte du gouvernement provisoire dont l'existence avait cessé le 7, et de décliner toute compétence pour revenir sur cette décision. On n'avait demandé aucun acte d'adhésion aux ministres impositionnaires remplissant les fonctions de suffragants. Deux d'entre eux, MM. Jordan, à Lutry, et Monneron, à Perroy, furent néanmoins cassés pour

fonctions qui nous ont été confiées, et cela jusqu'à ce qu'il en ait été ordonné autrement. »

Recevez, etc (*Courrier suisse* du 25 avril 1845.)

[1] Voici les termes de la lettre adressée le 14 mars par M. Marquis au préfet de Vevey.

..... « Je ne puis m'associer, ainsi que votre première communication, du moins, paraissait m'y inviter, aux résolutions des assemblées populaires des 14 et 15 février, ni adhérer au principe de la révolution que ces deux journées ont vu consommer, révolution que je ne regarde pas seulement comme un évènement grave, mais comme un vrai malheur. Cette réserve faite, je puis bien, après avoir enseigné comme pasteur le devoir de la soumission aux puissances supérieures, vous prier, M. le préfet, de faire savoir au gouvernement actuel, né de la révolution de février, que je le reconnais et que je suis prêt à entrer en relation avec lui pour tout ce qui concerne la charge pastorale qui m'a été confiée. »

Agréez, etc.

défaut d'adhésion. Deux membres de la Commission ecclésiastique, MM. Vulliemin et Ed. Chavannes donnèrent leur démission, pour ne pas participer à cet acte arbitraire de l'autorité.

Pendant que ces choses se passaient, et dès le jour même de la révolution, le Canton de Vaud avait été le théâtre d'une suite d'actes plus graves encore et d'un intérêt plus général. La liberté religieuse, qui paraissait avoir pénétré dans nos mœurs et dont la pénible conquête avait été le fruit de dix années[1] de souffrances, de foi, de courage et de dévouement, la liberté religieuse était de nouveau bannie du sol de la patrie vaudoise.

A Lausanne, dans la nuit du 15 au 16 février, la chapelle des dissidents connus sous le nom de *Plymouthistes* avait été envahie, les meubles brisés, les objets de quelque valeur pillés et vendus ; et dès-lors le culte public et régulier de cette communauté chrétienne était devenu impossible. Dans le courant du mois de mars, des scènes de désordre dirigées soit contre les oratoires nationaux, soit contre des assemblées dissidentes, soit contre le domicile de particuliers soupçonnés de donner asile chez eux à des réunions d'édification, eurent lieu à Aigle, à Morges, à Lausanne, dans cette dernière ville, en particulier, le jour même de Pâques, ailleurs encore, et se prolongèrent pendant le mois suivant. A Lausanne, l'Oratoire resta fermé dès le milieu de février, et le comité qui le dirigeait crut devoir attendre de meilleurs jours avant de rendre aux fidèles un moyen d'édification auquel ils étaient dès longtemps affectionnés. Nous n'entrerons dans quelque détail qu'au sujet d'un seul acte de violence et de fanatisme irréligieux ; nous serons ainsi dispensés de nous étendre sur une multitude d'autres faits de même nature, et nous serons en même temps conduits à mettre sous les yeux du lecteur quelques traits significatifs.

Le dimanche, 6 avril, un paisible agriculteur d'Aran, hameau situé au-dessus de Cully, Jean-Louis Parisod, dissident, avait eu dans sa demeure une réunion religieuse. Il avait passé la soirée chez lui avec quelques voisins, lorsqu'il fut assailli par une troupe de gens furieux. Les contrevents sont brisés à coups de pierres. La horde dévastatrice s'introduit dans le domicile, détruit le mobilier et soumet les personnes présentes aux plus indignes traitements. Le fils de la maison est traîné par terre et foulé aux pieds. Sa sœur, une jeune fille, reçoit un coup de bâton dans l'estomac, et le père, qui s'efforce mais en vain de pro-

[1] De 1824 à 1834.

téger ses enfants, maltraités chez lui, sous ses yeux, est accablé de coups [1]. Une plainte a été adressée le 7 par la victime au juge d'instruction. Le 11 une réunion de fonctionnaires de divers ordres, et parmi lesquels on comptait le préfet du district et le pasteur national de la paroisse, se forme officieusement, et emploie une séance de plusieurs heures à engager Parisod à retirer sa dénonciation. Prières, exhortations, insinuations, avertissements, conseils, sous toutes les formes, sont adressés sans relâche à un homme moulu de coups, et en obtiennent, à force d'instances, la promesse qu'il fera ses réflexions jusqu'au lendemain. D'un autre côté, Parisod reçoit par l'intermédiaire du préfet, copie d'une lettre du vice-président du Conseil d'Etat et se résout à se désister de sa plainte. Voici cette copie :

(Copie) Lausanne le 9 avril.

Le président du Conseil d'Etat du canton de Vaud au Préfet du district de Lavaux.

Monsieur

En réponse à votre lettre d'hier au Département de Justice et Police, je suis chargé de vous inviter à faire connaître aux séparatistes :

Qu'ils sont invités amiablement à s'abstenir de leurs réunions qui troublent l'ordre public.

C'est dans l'intérêt de l'ordre que cette invitation leur est adressée, mais c'est aussi dans leur propre intérêt. — Vous les préviendrez que s'ils s'obstinent à continuer ces réunions, objet de la réprobation de la grande majorité du peuple, c'est à leurs périls et risques, attendu que le culte de l'Eglise nationale est le seul garanti par l'Etat; que l'Etat ne doit aucune protection à ces assemblées, et qu'il doit encore moins user de mesures préventives en leur faveur.

Recevez, etc.

Le Vice-Président: (signé) L. Blanchenay.

Pour copie conforme, l'atteste à Cully le 11 avril 1845,

Le préfet du district de Lavaux : Mercanton.

Il faut tout dire; cette copie attestée conforme, ne l'était pas entièrement; la lettre du vice-président du Conseil d'Etat renfermait un second paragraphe que le préfet de Lavaux ne crut pas devoir communiquer à Parisod. En voici la teneur :

Vous engagerez les citoyens par tous les moyens en votre pouvoir, à s'abstenir d'actes illégaux à l'égard de ces fanatiques, vu que s'il survenait des désordres réprimés par nos lois, la justice devrait avoir son cours.

Vous engagerez aussi les citoyens influents de la contrée à vouloir bien coopérer à cette mesure de pacification.

Parisod se désiste le 12, moyennant une indemnité consacrée à la réparation des dommages, et, lorsque le 14 le juge se transporta à

[1] *Courrier suisse* du 11 avril.

Cully pour mettre en règle ce désistement « toute la population virile » des localités voisines d'Aran, et d'Aran même, arriva militairement » à l'audience avec tambour et trompette pour manifester ainsi son » antipathie contre le méthodisme » [1].

Ici les réflexions se présentent en foule. Il nous est impossible d'accueillir toutes les idées qui voudraient se faire jour à la fois et envahir notre papier. Aussi, laissant de côté tout ce qui concerne les procédés plus ou moins irréguliers dont Parisod a été l'objet, nous nous arrêterons seulement aux principes émis dans la lettre du vice-président du Conseil d'Etat, et à la législation relative à la liberté religieuse dont le germe se dessine déjà nettement. Il résulte des termes mêmes de ce document, que la nation vaudoise se compose de deux classes d'hommes, les citoyens et les fanatiques, et que ces derniers sont en dehors de toutes les immunités constitutionnelles. S'ils veulent, dans le sanctuaire domestique, rendre à Dieu un culte inoffensif, c'est à leurs périls et risques; ils seront considérés comme les auteurs des désordres dont ils seront les victimes et rendus responsables des mauvais traitements qu'ils auront subis. Il en résulte encore que la constitution qui établit et garantit l'église nationale, l'établit, aux yeux de l'autorité, à l'exclusion de toute autre communion chrétienne; que l'église nationale a seule le droit d'exister; que non seulement elle est établie, mais parce qu'elle est établie elle est intolérante, et non seulement intolérante mais encore persécutrice. Enfin cette doctrine n'est point une théorie en l'air; la théorie n'est exposée dans ce document, qu'en conséquence d'une pratique complète de tous les points essentiels [2].

Pendant que la liberté religieuse était refusée aux chrétiens dissidents, les troubles relatifs aux oratoires d'Aigle et de Morges, la crainte qui tenait fermé l'oratoire de Lausanne, entravaient la liberté du ministère évangélique dans le sein même de l'église nationale.

Lorsque, sous l'interdiction prononcée par la trop célèbre loi du 20 mai 1834, malgré les procès et les bannissements, les églises dissidentes s'organisaient, se ramifiaient et traversaient une période de prospérité croissante, les personnes qui, tout en restant attachées à l'église nationale participaient au renouvellement de la piété, éprou-

[1] Lettre du juge d'instruction au *Courrier suisse*. Voyez le numéro du 25 avril.

[2] Parisod et les personnes qui se réunissent chez lui, viennent, le 1er mars courant, d'être les victimes d'actes de même nature au moins aussi graves.

vèrent aussi le besoin de se grouper autour de leurs pasteurs, et de recevoir de leur bouche, dans des entretiens familiers et dans un culte libre de toute forme régulière, des secours spirituels plus abondans et plus directement appropriés. Un procès intenté à l'un des pasteurs nationaux à l'occasion d'une réunion religieuse fut jugé en sa faveur [1]. Appuyés sur cette jurisprudence, des pasteurs et des ministres établirent des assemblées de cette nature dans des salles préparées exprès et qui prirent le nom d'oratoires. Fondés dans un but direct d'édification, les oratoires furent un des plus puissants boulevards de l'église établie contre l'envahissement de la dissidence. Ils répondaient à un besoin nouveau, qui, jusqu'alors, n'avait pu être satisfait que dans les assemblées tenues par des personnes séparées de l'église nationale. D'autres causes contribuèrent à disposer en faveur des oratoires une partie de la population. Le culte, qui s'y célébrait ordinairement le soir dans des salles chauffées, offrait un asile à bien des indigents qui n'auraient pas été aussi confortablement chez eux. D'un autre côté la nécessité d'une mise plus soignée imposée par la majesté du temple et par le plein jour du culte public, n'était plus aussi sensible quand il s'agissait d'assemblées particulières occupant les heures de la soirée. On voyait s'y rendre pour édifier et consoler leurs âmes, des pauvres que la honte de produire leurs humbles vêtements écartaient du culte du matin. Enfin, ces assemblées, fidèles à leur institution primitive, ne s'écartèrent jamais de l'édification directe et de la prédication des grandes doctrines de l'Evangile; elles se gardèrent soigneusement de toute controverse. Aussi, pendant les dix belles années de liberté religieuse dont Dieu nous a gratifiés, tandis que les églises dissidentes, agitées par mille questions variées, se divisaient, se transformaient, et tombaient dans une véritable décomposition, on voyait les oratoires obligés d'élargir leurs murailles pour donner de la place à la foule croissante des auditeurs qui s'y pressaient. On pouvait remarquer, à la fréquentation de plus en plus nombreuse et régulière du culte officiel dans les lieux où l'on voyait fleurir les oratoires, la connexion réelle qui existait entre ce culte auxiliaire et les assemblées légales de l'église établie. Ce seul fait est une réponse décisive à l'accusation si

[1] Il s'agit ici du procès intenté à M. V. Mellet, alors pasteur à Rougemont, pour avoir lu la Bible et prié Dieu avec ses anciens paroissiens de Gressy, auxquels il avait fait une visite. M. Mellet ne fut pas seulement renvoyé de la plainte, des dépends lui furent en outre adjugés.

souvent reproduite contre les oratoires, d'être une dissidence cachée et d'être par cela même hostiles à l'établissement national.

Autant cet état de choses réjouissait le cœur des amis d'une église nationale vivante et vraiment chrétienne, autant il devait déplaire à ceux qui voyaient dans l'église établie un « moyen de contenir le sentiment religieux dans de sages limites »[1]. Aussi, malgré leur caractère national, les oratoires furent-ils assaillis, aussi furent-ils, avec les assemblées dissidentes et plus que les assemblées dissidentes, l'objet de l'attention toute particulière de l'autorité.

Le clergé réuni, le 6 mai, à Vevey, en conférence générale, ne put rester indifférent à ce qui se passait dans le canton. Une pétition, résultat d'une décision unanime, fut présentée, pour être signée, à tous les ecclésiastiques nationaux, et fut expédiée au Grand-Conseil Constituant, accompagnée de 207 signatures. Le nombre total des ecclésiastiques vaudois résidant dans le pays s'élevait à environ 250. La liberté religieuse était réclamée dans ce document, non seulement au nom de la justice, de l'égalité et dans l'intérêt de l'ordre, mais principalement et surtout au nom du christianisme, du protestantisme et de la prospérité de l'église nationale. Les pétitionnaires insistaient sur ce dernier chef, en montrant que l'honneur et l'existence même de l'église nationale tenaient à la liberté religieuse accordée aux dissidens. Ils terminaient leur adresse par ces paroles :

« Quoique il arrive, nous vous supplions, Messieurs, que notre église ne puisse jamais être accusée d'avoir pris part à la persécution, ou d'en avoir tiré profit; et nous déclarons, au nom de l'église nationale, pour autant que nous pouvons nous considérer comme ses représentans, que la persécution, bien loin de lui profiter, la ruinerait; nous protestons en faveur de la liberté.

Mais en la demandant pour ceux qui sont séparés de notre église, qu'il nous soit permis, Messieurs, de la réclamer pour notre église elle-même. L'Eglise, pour prospérer à besoin de liberté. Si l'église nationale est asservie, si le ministère des pasteurs est gêné et rendu impuissant, le Christianisme ne périclitera point sans doute, car il ne peut périr, et nulle puissance ne peut en arrêter les triomphes; mais notre église s'affaiblira et finira par succomber. Comment résisterait-elle avec succès aux efforts de ses adversaires, dissidens et catholiques romains, quand ceux-ci seraient libres, comme nous le demandons, conformément aux principes de la justice, et que l'église nationale serait liée; quand les ministres séparés de l'église auraient une entière liberté d'action par des réunions publiques et particulières, tandis que, notre ministère étant entravé, nous n'aurions que des moyens limités de défense? Ce serait porter un grand coup à l'église nationale que de

[1] Pétitions contre la liberté religieuse, *Courrier suisse* du 25 mai.

restreindre la liberté de ses pasteurs dans l'exercice de leurs fonctions. Nous ajoutons, revenant ici sur une idée générale déjà énoncée, que la liberté est nécessaire à la conscience, et que si les hommes religieux ne la trouvent pas dans l'église nationale, ils la chercheront ailleurs. Ainsi tout ce qui est vivant l'abandonnera peu-à-peu, et elle tombera comme un corps privé de la force spirituelle qui le fait mouvoir et agir.

Fondés sur les considérations que nous venons de vous présenter, nous vous demandons instamment, Messieurs, d'insérer dans la constitution un article exprès, qui consacre le principe de la liberté religieuse, et qui le fasse de telle sorte que cette liberté soit assurée également dans le sein de l'église nationale et au dehors, pour ceux qui s'associent au culte dont l'État fait les frais, et pour ceux qui n'en étant pas satisfaits, sentent le besoin d'en avoir un autre. »

Pendant que cette pétition se signait et que l'on en préparait l'envoi au Grand-Conseil, les pasteurs recevaient du Conseil d'Etat la circulaire suivante :

(Circulaire). Lausanne, le 15 mai 1845.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud à MM. les pasteurs de l'Eglise nationale.

Messieurs,

Vous n'ignorez pas que des réunions religieuses tenues en dehors de l'Eglise nationale, des Eglises catholiques garanties par la Constitution et des chapelles de ce culte autorisées par la loi, ont été et sont encore, dans quelques parties du Canton, l'occasion de manifestations populaires contre les méthodistes. Il importe de faire cesser un pareil état de choses qui est une source de désordres et qui peut compromettre gravement la tranquillité publique et la liberté religieuse elle-même. Le moyen le plus facile et le plus sûr de mettre fin à ces manifestations et de détourner les conséquences qu'elles peuvent avoir pour l'ordre public et la religion, c'est, dans la disposition actuelle des esprits, de faire cesser la cause des manifestations dont il est question. C'est pourquoi, le Conseil d'Etat, qui apporte toute sa sollicitude à obtenir ce résultat par les voies de la persuasion, croit le moment venu de rappeler à Messieurs les Pasteurs que, comme Ministres de l'Eglise nationale, il est de leur devoir de s'abstenir de diriger ou de favoriser des réunions qui, quelle que soit la piété de ceux qui les fréquentent habituellement, n'en ont pas moins un caractère de dissidence et une tendance à la séparation : telles sont évidemment des assemblées qui, abstraction faite des doctrines dans lesquelles nous n'entrons pas, se tiennent ailleurs que dans les temples de l'Eglise garantie par l'État, et hors des heures que l'autorité a fixées pour le service divin, quelquefois sans la publicité inséparable du culte national.

La participation à de telles réunions ne se concilie donc pas avec votre position dans l'Eglise nationale, surtout pas lorsque les assemblées dont il s'agit deviennent une occasion de troubles. Sans doute la plupart des Pasteurs sont demeurés étrangers à ces réunions, telles que les oratoires, mais les avertissemens renfermés dans la présente circulaire ont dû être portés à la connaissance de tous, afin qu'aucun n'ignore ce que l'autorité attend de lui dans les circonstances actuelles.

Loin de se prêter à des réunions qui ne peuvent qu'entretenir l'irritation, Messieurs les Pasteurs s'efforceront donc de faire prévaloir un esprit de paix et de modération dans leurs paroisses. Ils comprendront la responsabilité morale qui pèse sur eux comme ministres d'une religion qui recommande la charité; leur sagesse et les intérêts bien entendus de l'Eglise au service de laquelle ils sont entrés les guideront sûrement dans leur conduite et leur prédication.

Agréez, etc.

Le Président du Conseil-d'Etat,
H. Druey,
Le Chancelier,
Fornerod.

Avant de relever quelques particularités de cette pièce significative, de cette pièce sur laquelle va reposer la conduite future et la polémique du Conseil d'Etat, nous devons transcrire une lettre non moins remarquable qui parut dans le *Courrier Suisse*[1] à l'occasion de cette circulaire, et qui nous dispensera d'une bonne partie de cette tâche.

Aux Rédacteurs du Courrier Suisse :

Vevey, 19 mai 1845.

Messieurs,

Vous avez très-probablement entendu parler d'une *circulaire* que le Conseil d'Etat, sous date du 15 mai courant, a adressée à *MM. les pasteurs de l'Eglise nationale*[2].

Vous y aurez vu sans doute, comme moi, purement et simplement l'expression d'une idée de la première autorité administrative de notre canton, qui dans sa sollicitude pour la paix du pays a cru entrevoir un moyen d'empêcher des *manifestations populaires contre le méthodisme*. Le Conseil d'Etat nous exprime à cette occasion un désir, nous donne un conseil, mais il ne nous *ordonne* rien. C'est pourquoi aussi il ne fonde sa circulaire sur aucun article de loi.

Nous écouterons donc son avis avec le respect que nous devons à nos magistrats, et nous l'examinerons avec soin; mais si nous n'arrivons pas à la même opinion que lui, nous userons de notre liberté, de la liberté que nous laissent nos lois et que la circulaire du Conseil d'Etat n'a pas la prétention de gêner.

Si, au lieu d'émettre un simple vœu, le Conseil d'Etat nous avait donné un *ordre*, ou nous avait fait une *défense*, dans le sens de la circulaire qui nous occupe, alors notre position comme pasteurs de notre Eglise aurait été tellement modifiée qu'il en serait résulté pour nous et pour nos troupeaux de nouveaux devoirs, mais, encore une fois, la circulaire ne présente point ce caractère impératif.

Il me paraît utile d'empêcher l'opinion publique de s'égarer sur un sujet aussi sérieux, et je serai reconnaissant, Messieurs, si vous voulez bien, dans ce but, donner place à ces lignes dans votre prochain numéro.

Recevez, etc. Miéville, Past.

[1] Numéro du 25 mai.

[2] Les mots en *italique* dans notre copie sont ainsi dans l'original.

Monsieur le pasteur Miéville avait parfaitement raison, la circulaire du Conseil d'Etat donnait un conseil, émettait un vœu et rien autre. Mais M. Miéville devait chercher à «empêcher l'opinion publique de s'égarer sur ce sujet», parce que la circulaire avait une autre apparence et pouvait être prise pour un acte impératif. Cette forme de la lettre de l'autorité était rendue nécessaire par plusieurs circonstances. D'abord la circulaire devenait ainsi plus efficace au moment de son émission; ensuite, il était clair que, si les conclusions de cette pièce se présentaient comme étant obligatoires, elle pouvait, suivant les occurences, rendre dans la suite des services importans. Il était difficile, en l'absence de toute espèce de texte de loi ou de réglement, qu'une simple circulaire pût revêtir cette apparence de force. Un mot, un seul mot habilement glissé dans cette pièce a parfaitement répondu aux exigences de la position. Le Conseil d'Etat *rappelle* à Messieurs les pasteurs qu'il est de leur devoir de s'abstenir de diriger ou de favoriser de semblables réunions. Ainsi, il semble que s'abstenir de diriger ou de favoriser les réunions religieuses est un devoir pour les pasteurs de l'église établie, que ce devoir est reconnu comme tel et accepté par eux; que, si quelques-uns d'entre eux l'ont perdu de vue et s'en sont écartés, il suffit de le leur mettre sous les yeux pour les y faire rentrer. Mais, pour que tout cela soit vrai, il faut que l'obligation légale pour les pasteurs de s'abstenir de diriger ou de favoriser des réunions religieuses, soit péremptoirement établie, que cette obligation ne puisse pas faire le sujet d'un doute ou d'une discussion, il faut un texte de loi positif et formel. Si ce texte n'existe pas, et s'il eut existé, la circulaire l'eût cité sans aucun doute; s'il eût existé, on l'eût en tout cas vu paraître dans des occasions subséquentes où il était encore plus décidément indispensable; si dans les lois ou dans les réglemens ecclésiastiques, il n'y a pas vestige d'une semblable disposition, que signifie ce mot *rappeler?* C'est une expression trompeuse. Du moment que le prétendu devoir mentionné dans cette picèce, est une fiction, il n'y a rien à rappeler, et la circulaire tombe, entraînant avec elle dans sa chute tout ce qui a été construit sur ce fondement ruineux.

Le 20 mai, le Grand Conseil fut appelé à entendre un rapport de M. Tavel sur les pétitions *contre les réunions de méthodistes;* ce rapport excellent dans ses déductions et dans sa teneur, concluait en proposant le renvoi des pétitions au Conseil d'Etat. Ce renvoi pur et simple n'était pas dans le sens du rapport lui-même; le rapport était

dans son entier contraire au vœu des pétitionnaires dont il réfutait les raisons et combattait la demande; le renvoi pur et simple au Conseil d'Etat implique, dans les habitudes du Grand Conseil, une recommandation. M. L. Frossard en fit la remarque et proposa comme amendement cette adjonction: *afin que le Conseil d'Etat examine ce qu'il convient de faire, soit dans l'intérêt de l'ordre public, soit dans celui de la liberté religieuse.* A la votation, le bureau déclare que l'amendement est adopté; M. Bachelard demande l'appel nominal, qui donne pour résultat le rejet de l'amendement par 77 voix contre 46.

Dans la suite de cette mémorable séance, les amis de la liberté religieuse tentèrent en vain de la garantir sous le couvert de la liberté d'association, et c'est même parce que la liberté d'association entraînait comme conséquence la liberté religieuse, que l'article qui devait en assurer la garantie fut retranché du projet de constitution. L'ordre du jour soumettait ensuite aux débats les articles de la constitution de 1831 relatifs à l'Eglise nationale; ils sont admis sans discussion. Ces articles, sous le régime desquels la liberté religieuse s'était établie, et avait duré dix ans, ne sont certainement pas, en eux-mêmes, opposés à cette liberté. Mais, pour ne rien citer d'autre, les affaires d'Aran avaient fait voir combien, dans l'état actuel des choses, ils sont insuffisans. Si les voter en 1831, si, alors, n'y introduire aucune clause restrictive, c'était, comme la suite l'a fait voir, se montrer ami de la liberté religieuse; les conserver intacts en 1845, après le sens que dans des événemens récens on s'était efforcé de leur donner, c'était se montrer ennemi de la même liberté. Mais le 20 mai 1845 devait rappeler encore d'une manière plus douloureuse et plus directe, qu'il était le 21e anniversaire du jour où le Grand Conseil avait voté une loi d'intolérance. En 1824, c'était une secte étrangère à l'église nationale qui avait été frappée; en 1845, l'église nationale elle-même se vit en but aux coups de ceux qui venaient de la garantir dans son intégrité. A la suite de l'art. 12, portant: *Le culte de l'Eglise nationale et celui de l'Eglise catholique, dans les communes énumérées à l'article précédent, continueront d'être seuls à la charge de l'Etat ou des bourses publiques qui ont des obligations à cet égard;* M. le préfet Mercier propose d'ajouter l'alinéa suivant: *Tout salaire provenant de la caisse de l'Etat ou de quelque autre caisse publique sera retranché aux pasteurs qui officieront dans les assemblées religieuses autres que les réunions légalement consacrées au culte de*

l'Eglise nationale.» Cette proposition devint l'objet d'une lutte vive et prolongée; on prouva avec évidence que cela ne pouvait pas être placé dans la constitution. Alors changeant subitement le terrain de la discussion, M. Druey reproduisit la motion, deux fois repoussée, de voter la proposition Mercier, non comme un article de constitution, mais comme base d'une loi à demander au Conseil d'Etat.

L'heure était avancée, les orateurs libéraux avaient parlé plusieurs fois; ils craignaient peut-être de fatiguer l'assemblée et ne reprirent pas la parole. M. Pellis, seul, s'éleva avec énergie contre une marche qui avait pour but de rejeter sur le Grand-Conseil la responsabilité d'une mesure que le Conseil d'Etat est toujours libre de proposer; il montra qu'on s'enlevait ainsi les garanties d'examen que le réglement statue lorsqu'il s'agit d'initiative législative; il montra que l'on confondait à ne plus s'y reconnaître les deux qualités dans lesquelles fonctionne le Grand-Conseil constituant. Il est possible que si M. Pellis eût été soutenu le résultat eût été différent; quoiqu'il en soit, le Conseil d'Etat votant, une majorité, faible à la première épreuve, décida l'adoption de la proposition Mercier, comme mesure législative à demander[1].

Telle est la proposition Mercier; telle fut la réponse faite par le Corps législatif, par l'Autorité protectrice de l'Eglise, au clergé de cette église qui s'unissait pour demander d'une seule voix que l'on n'entravât pas sa liberté. Mais en même temps, on le voit, l'adoption de cette proposition ne faisait que poser les bases d'une loi future. Ce n'était ni une loi, ni un décret; quoique le principe fût posé, il n'était pas immédiatement applicable. Encore un instant, il est vrai, et il peut le devenir.

A l'ouïe de cette nouvelle, le clergé s'émeut, il se réunit spontanément à Lausanne, dans un des auditoires de l'Académie, et là cent quarante pasteurs et ministres adoptent à l'unanimité un mémoire à présenter au Grand-Conseil pour le supplier de ne prendre aucune mesure législative sur cette matière sans avoir suivi les formes prescrites par la loi du 14 décembre 1839. Ce mémoire, suivi de 221 signatures, est envoyé au Grand-Conseil. Il est remis à une commission. Longtemps le rapport de cette commission s'est fait attendre. De graves évènemens, qu'une sérieuse attention accordée aux réclamations des pasteurs aurait prévenus, s'étaient accomplis, lorsque le 30 janvier 1846, le Grand-Conseil a entendu ce rapport, pour passer immédiate-

[1] *Courrier suisse* du 23 mai, 9me colonne.

ment à l'ordre du jour. — Le lundi 26 mai fut pour le clergé une belle et importante journée. Les différentes fractions qui le divisaient, surent ce jour-là se réunir et s'entendre, elles surent imposer silence à des préventions mal fondées, elles surent se faire des concessions mutuelles et s'absorber dans une imposante unanimité. Dans ce jour l'Eglise eut, dans ses conducteurs, le sentiment de sa force et de sa profonde vitalité, et, tout en prévoyant de mauvais jours, elle sut aller au devant d'un avenir orageux avec une entière confiance dans son Chef suprême, dont la présence au milieu d'elle s'était fait sentir à l'heure du danger.

Ce danger, qui s'annonçait dès longtemps, avait, sous la forme de la proposition Mercier, manifesté sa vraie nature et s'était entièrement démasqué. Il était imminent, il menaçait l'église nationale. Celle-ci, dans la pensée des adversaires du christianisme, devait subsister seule sur les ruines des cultes dissidens; mais rester asservie, pétrifiée dans des formes restreintes dont elle ne devait en aucune manière s'écarter. Elle aurait fourni un prétexte pour persécuter toute vie chrétienne qui voudrait se manifester hors de l'église établie; et l'église établie elle-même devait servir de moyen pour étouffer toute vie chrétienne qui chercherait à se développer dans son sein. Le nœud qui devait servir à étrangler ainsi l'Eglise de Jésus-Christ, c'était le salaire de ses ministres. On le savait, la plupart des ministres, bien que dans une position honorable et honorée, ne sont pas riches. Un traitement acheté par des études toujours dispendieuses par leur durée, attendu pendant les longues années d'un noviciat plus que chétivement rétribué, gagné par un travail assidu, varié, et sans relâche, était la seule ressource d'un grand nombre d'entre eux pour vivre et pour élever leurs familles. Ces hommes, incapables de trouver immédiatement d'autres ressources au sein du pays, ces hommes, auxquels leur âge, leurs habitudes, leurs devoirs de famille, ne pouvaient laisser la pensée d'une expatriation toujours douloureuse et difficile, on voulait les tenir par le pain de leur ordinaire et, comme des bêtes farouches, les dompter par la faim. Tel est le but réel mais encore caché de la circulaire du 15 mai, le but réel et patent de la disposition du 20. Ces deux documens se complètent l'un l'autre et s'expliquent l'un par l'autre. Le Conseil d'Etat en convient directement quand il dit « le Grand Conseil en adoptant [1], le 20 mai 1845, la proposition de

[1] Jugement du Conseil d'Etat sur l'affaire des Pasteurs. Si l'on se sou-

M. Mercier, a clairement établi que le devoir des pasteurs et suffragans est tel qu'il est rappelé dans la circulaire du 15 mai.»

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'en voyant ses protecteurs naturels se manifester ouvertement comme ses adversaires, le clergé national se soit mis sur ses gardes, et qu'il ait serré ses rangs.

II.

Comme notre récit doit rester en dehors des évènemens politiques, tant qu'ils ne sont pas indispensables pour l'intelligence des évènemens religieux, nous passons sous silence deux mois et demi qui sont loin d'être calmes, mais où l'agitation s'était portée sur un terrain qui nous est étranger. Le Grand-Conseil constituant vient d'accomplir sa tâche, on doit soumettre aux assemblées primaires du peuple souverain deux questions distinctes : l'acceptation ou le rejet de la constitution nouvelle; le maintien du Grand-Conseil nommé en mars, ou le renouvellement intégral de ce corps. La session est finie, le Grand-Conseil s'est dissous après avoir réglé tout ce qui concerne cette importante opération. Le Conseil d'Etat juge convenable d'ajouter aux dispositions du Grand-Conseil une longue proclamation. Cette pièce discutait les opinions politiques relatives à la double question soumise au peuple, renfermait l'apologie du Conseil d'État, sérieusement compromis par les propositions communistes faites par les plus influens de ses membres au sein du Grand-Conseil constituant. Cette proclamation datée du 29 juillet est « donnée pour être lue en chaire le dimanche 3 août, affichée au pilier public de chaque commune, ainsi qu'à l'entrée de l'édifice où doit se réunir l'assemblée du cercle, le 10 août. » L'ordre de pourvoir à ce que ce document soit lu dès la chaire, est transmis à tous les pasteurs. Cet ordre était illégal. Il était contraire aux dispositions de la loi du 23 mai 1832 sur la promulgation des lois, décrets et arrêtés. On peut croire que c'était une inadvertance de l'autorité exécutive. Plusieurs pasteurs reconnurent immédiatement cette illégalité, et refusèrent d'obtempérer à un ordre que l'on n'avait pas le droit de

vient que ce devoir rappelé le 15 mai n'existait pas encore, on sera tenté de lire la phrase du document avec une légère variante : Le 20 mai 1845 le Grand-Conseil a établi le devoir rappelé dans la circulaire du 15. Au fait, dans la réalité des choses et malgré ses ambages, la phrase officielle ne peut signifier que cela.

leur intimer. Ils étaient environ quarante. Si le nombre de ceux qui se refusèrent à la lecture de la proclamation ne fut pas plus considérable, c'est que la grande majorité des pasteurs avait perdu de vue l'acte législatif qui réglait la matière, en fixant au Conseil d'Etat le mode de ses publications.

De temps immémorial, en effet, sous le régime bernois, comme sous la législation vaudoise depuis 1803, les pasteurs avaient été accoutumés à donner à leur auditoire communication officielle de certains actes du gouvernement. Après la révolution de 1830, dans le courant de 1831, l'abus de ce mode de publication prit un caractère grave. De longues proclamations politiques, soulevant, jusques dans l'enceinte sacrée, des passions contre la voix desquelles les fidèles venaient chercher un refuge, des proclamations dictées par les convenances personnelles des membres d'un gouvernement dont le règne allait finir, avaient soulevé l'indignation publique et causé un véritable scandale. Un des premiers soins du gouvernement nouveau, fut de prévenir, autant qu'il était en lui, la reproduction d'un pareil désordre, et la loi du 23 mai 1832, prit à ce sujet toutes les précautions nécessaires. Elle ne laissait au Conseil d'Etat la disposition de la chaire chrétienne que pour la publication des actes relatifs à la religion. En vigueur depuis treize ans, la loi, par l'observation même qui en était faite, était graduellement tombée dans l'oubli; aucun fait saillant n'en avait rappelé l'existence. Aussi, lorsque, le 30 juillet, la circulaire qui ordonnait la lecture de la proclamation nouvelle parvint aux pasteurs, tous furent douloureusement surpris de cet ordre inattendu; mais si tous furent attentifs dès le premier instant à ce que cette mesure avait de peu convenable, un petit nombre eurent en même temps les yeux ouverts sur son illégalité.

Toutefois, si l'autorité qui avait donné l'ordre, avait tenu à l'observation des lois, il aurait suffi d'un seul avertissement pour l'engager à s'arrêter dans la marche qu'elle avait prise; et, si ce n'est à contremander la lecture en chaire, du moins à ne pas insister auprès des pasteurs qui s'y étaient refusés. Telle ne fut pas sa détermination. Sur le refus des pasteurs, on eut la pensée de faire monter en chaire les agens de l'autorité civile, chargés de procéder à la lecture de la proclamation. Il en résulta dans plusieurs lieux, et notamment à Lausanne, un scandale tel qu'on n'en avait point vu de semblable, depuis le temps de la réformation. La chaire de Jésus-Christ fut changée en tribune politique, et envahie par les agens du pouvoir civil, ou

par de simples volontaires qui s'étaient mis à la disposition de l'autorité. En même temps les fidèles se retirèrent en masse pour attendre, hors de l'enceinte du temple, qu'elle fût rendue à sa destination véritable, et qu'il leur fût loisible d'entendre cet Evangile qu'ils étaient venus exclusivement chercher.

La lutte ainsi engagée pouvait néanmoins se terminer entre l'autorité civile et le clergé sans le déchirement qui y a mis fin. Les pasteurs qui avaient refusé de lire la proclamation s'estimaient dans leur droit, le Conseil d'Etat les jugeait en faute; c'était la matière d'un procès disciplinaire, et la loi ecclésiastique y avait pourvu. Mais il fallait suivre la marche tracée, et les simples égards dus aux hommes respectables avec lesquels le Gouvernement était entré en conflit, demandaient qu'il ne portât rien devant le public avant que le différent fût vidé. Une raison plus importante dictait une semblable précaution. D'après la loi ecclésiastique et par la nature du conflit, il se trouvait que le Conseil d'Etat lésé et accusateur, devait en même temps être juge en dernier ressort. On comprend combien une situation si délicate devait exiger de ménagemens. Le premier de ces ménagemens devait être de ne pas laisser le rôle d'accusateur compromettre celui de juge suprême. Le Conseil d'Etat devait, tout en portant la cause devant les corps chargés de la débattre en premier ressort, se réserver les moyens de s'éclairer lui-même, et, en cas de nécessité, de prononcer, comme juge, contre les conclusions de l'accusateur, sans compromettre ni sa dignité ni sa force. Il n'a pas estimé devoir suivre une telle ligne de conduite. Dès le 6 août, il adresse à tous les préfets, et par eux aux municipalités, une circulaire, véritable factum, dans lequel il plaide sa cause, tire ses conclusions, et engage irrévocablement son opinion sur le procès. Il porte ainsi la question devant les municipalités, c'est-à-dire devant les chefs des paroisses confiées aux soins des pasteurs, devant des hommes auprès desquels les serviteurs de Jésus-Christ doivent jouir de toute espèce de confiance, auprès desquels ils doivent souvent exercer l'ascendant d'une autorité morale incontestée, afin que l'institution de l'Eglise nationale puisse porter tous ses fruits. Ces hommes, pris ainsi pour juges, sont instruits de l'affaire par la voix puissante d'un accusateur respecté, auquel ils ont accoutumé d'obéir, et dont ils doivent écouter avec déférence toutes les paroles. Cette accusation est portée sans que les accusés en soient informés; la circulaire n'a été officiellement communiquée à aucun d'entre eux. Quand, par des voies détournées et insuffisantes, ils ont

pu en avoir connaissance, il était trop tard, le coup était porté, on avait vu disparaître les restes du respect, de l'amour, de la confiance dont plusieurs étaient encore entourés. Les préventions les plus fâcheuses ont pris la place des sentimens mérités par les services les plus longs et les plus dévoués; et le ministère de Jésus-Christ, menacé depuis plusieurs mois par tant de moyens divers, est désormais frappé d'impuissance dans un grand nombre de paroisses. D'ailleurs, auprès de qui les accusés plaideront-ils leur cause, où est ce tribunal qui les juge sur la seule parole de leur accusateur? Il n'est nulle part pour les entendre et pour se laisser convaincre par leurs raisons. Il est partout pour les condamner.

Mais il est temps d'en venir à cette circulaire trop justement célèbre. Malgré son étendue, à cause de son importance, nous sommes obligés de la transcrire en entier avec la plus exacte fidélité:

(Circulaire.) Lausanne le 6 août 1845.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, aux préfets; et, par eux, aux municipalités.

Messieurs,

Un fait inouï vient de se passer dans nos temples. Une quarantaine de pasteurs de l'Eglise nationale évangélique réformée, garantie, protégée et salariée par l'Etat, régie par la loi, ont refusé de lire ou faire lire en leur nom, dès la chaire, dimanche 3 août, la Proclamation que le Conseil d'Etat leur avait adressée avec invitation de pourvoir à cette lecture, à l'heure du service divin.

Ce refus a placé le Gouvernement dans la nécessité de faire lire la proclamation par ses délégués, partout où ils ont pu arriver assez tôt. Quelques ministres ont même poussé l'oubli du devoir jusqu'à sortir du temple pendant cette lecture.

Les pasteurs et les suffragants qui ont refusé de lire ou faire lire la proclamation en leur nom dès la chaire, ont, en général, allégué que cette pièce n'ayant rapport, ni à *la religion*, ni à *quelque solennité religieuse*, l'article 12 de la loi du 23 mai 1832, sur la promulgation des lois, décrets, et arrêtés, ne donne pas au Conseil d'Etat le droit d'ordonner la publication de sa proclamation en chaire, et qu'ainsi les les pasteurs ne pouvaient déférer à l'invitation qu'ils ont reçue. Plusieurs ont ajouté que la lecture de cette pièce qui, suivant eux, se rapporte toute entière à des discussions politiques, ne se concilie pas avec leur ministère et les exposait à troubler l'édification de l'assemblée.

A supposer que la loi ait le sens que les pasteurs, qui ont fait refus, lui ont donné pour se justifier, sens qu'elle n'a point comme vous le verrez, leur devoir n'était pas moins de se soumettre, sauf à réclamer ensuite, puisque le Conseil d'Etat est seul responsable de ses ordres et que, comme l'a dit un pasteur qui a lu la proclamation, quoiqu'il ne s'y crût pas obligé par la loi, ce n'est pas aux pasteurs à donner l'exemple de la résistance aux autorités établies.

Mais les pasteurs (et les suffragants) qui ont fait résistance se sont étrangement mépris sur le sens de la loi et sur leurs obligations comme ministres de l'église nationale, ainsi que sur le caractère de la proclamation.

En effet, l'article 12 de la loi du 23 mai 1832, qui porte : *Le Conseil d'Etat pourra ordonner la publication en chaire des actes qui ont rapport à la religion, ou à quelque solennité religieuse*, cet article, disons-nous, n'empêche nullement le Conseil d'Etat de faire lire des proclamations dès la chaire, ainsi que cela a toujours eu lieu.

D'abord cet article n'est pas restrictif. En disant que le Conseil d'Etat pourra ordonner la publication en chaire des actes mentionnés ci-dessus, l'article ne défend pas au Conseil d'Etat de faire publier en chaire d'autres actes. Le législateur ayant nécessairement voulu assurer aux actes du gouvernement la plus grande publicité possible, il ne faut pas considérer les cas énoncés dans la loi comme excluant ceux qui ne sont pas énoncés, mais comme de simples indications. Cela est tellement vrai que la loi qui a précédé celle de 1832, la loi du 31 mai 1803 sur la promulgation des lois, qui ne parlait que des *lois* et des *décrets* du Grand-Conseil comme pouvant être publiés dès la chaire, a été, par la force des choses, appliquée aux *arrêtés* et même aux *proclamations* du Conseil d'Etat, ainsi que le prouvent l'arrêté du 3 juillet 1811 et la notoriété publique. Si, depuis plusieurs années, le gouvernement n'a pas fait usage de ce mode de publication, cela ne signifie pas qu'il ait renoncé à son droit, surtout dans les circonstances extraordinaires où nous nous trouvons.

Ensuite la proclamation du 29 juillet dernier n'est pas étrangère à la religion. Non seulement elle parle de l'Eglise évangélique réformée et de la religion catholique, non seulement elle rappelle que l'enseignement dans les écoles publiques sera conforme aux principes du Christianisme et à ceux de la démocratie ; mais une constitution, embrassant tout ce qui tient à la vie d'un peuple, exerce une grande et inévitable influence sur ce qui concerne la religion, l'église, le culte et la morale. La religion chrétienne a des limites plus étendues que le domaine étroit qu'on a voulu lui assigner, en se retranchant derrière une mesquine interprétation d'un texte de loi dont on a faussé le sens. *Est-il réellement possible d'envisager comme étrangère à la religion une proclamation où le Gouvernement dit qu'il a été unanime pour ordonner une enquête sur les sociétés d'allemands qui passent pour communistes, unanime pour faire expulser du canton l'éditeur d'un journal allemand où l'on professe des doctrines contraires à la religion, à la morale, à l'ordre social, une proclamation où le Conseil d'Etat, repoussant les accusations de communisme et de tendances irreligieuses dirigées contre lui, fait un appel à la religion*[1], à l'âme, à la conscience des citoyens qu'il invite à rentrer dans leur for intérieur et à se placer en la présence de Dieu qui sonde les cœurs et les reins ? La lecture de choses aussi sérieuses, aussi religieuses, serait de nature à troubler l'édification des fidèles ? Il répugnerait à la conscience des pasteurs de lire une pièce qui expose la vérité sur l'état des choses et où l'on repousse des mensonges !

[1] Paroles en *italique* dans la circulaire elle-même.

Non, la plupart des pasteurs ont rempli leur devoir. Ils ont compris que le bien du pays, comme leur caractère de ministres de l'Evangile, leur commandait d'éviter tout ce qui peut irriter les esprits, soulever les passions, compliquer la situation du pays et nuire à sa prospérité!

Ainsi les pasteurs et les suffragants, qui ont résisté à l'autorité, ont méconnu la loi, et, lors même que la proclamation du Conseil d'Etat ne se rapporterait pas à la religion et à quelque solennité religieuse, l'article de la loi du 23 mai 1832 opposé par des ministres n'interdit point à cette autorité le droit de faire lire en chaire ses proclamations et autres actes de ce genre; ce droit repose sur un usage constamment suivi chez nous et qui a sa source dans l'union de l'Eglise et de l'Etat; il découle de ce que l'Eglise est nationale, de ce qu'elle est garantie, protégée et salariée par l'Etat, de ce qu'elle a un caractère constitutionnel et légal.

L'usage dont nous parlons est établi par plusieurs antécédents sous tous les régimes. Certes les proclamations politiques lues dès la chaire n'ont pas manqué sous l'Acte de médiation, quoique la loi de 1803, alors en vigueur ne parlât que des lois et décrets, comme nous l'avons déjà fait observer. Mais nous nous bornerons à rappeler des cas plus récents et qui ont une très grande analogie avec la loi actuelle.

L'adresse du Conseil d'Etat, en date du 10 janvier 1831, dans laquelle il passait en revue la politique et l'administration du gouvernement d'alors, en faisant des exhortations au sujet de l'assemblée constituante qui allait être nommée par le peuple, cette adresse a été lue en chaire, dimanche 16 janvier 1831.

La proclamation du Grand-Conseil au peuple vaudois, du 18 août 1831, annonçant la mise en vigueur de la nouvelle constitution, la composition du nouveau gouvernement, et renfermant diverses exhortations, cette proclamation toute politique a été lue en chaire dans le service ordinaire du dimanche 28 août 1831, et Messieurs les pasteurs ont même été invités, de la part du Grand-Conseil, à diriger leur sermon sur l'objet de la proclamation. Les lois de 1803 sur la promulgation des lois et décrets, alors en vigueur, ne renfermaient rien qui autorisât à ordonner cette lecture et ce sermon. Nouvelle preuve de l'usage, car s'il n'eût pas existé, toutes ces proclamations n'auraient pas été lues en chaire. La loi de 1832 n'a pas plus dérogé à l'usage ancien que ne l'avait fait celle de 1803.

Vous comprendrez par ce qui précède, Messieurs, que le Conseil d'Etat ne pouvait rester spectateur inactif d'une désobéissance aussi éclatante que celle dont un certain nombre de pasteurs et de suffragants de l'Eglise nationale se sont rendus coupables, dimanche 3 août.

Cette conduite des pasteurs et des suffragants, qui ont refusé d'obtempérer à l'invitation que leur a adressée le Conseil d'Etat de pourvoir à la lecture de la proclamation en chaire, n'est en effet pas en harmonie avec le caractère dont ils sont revêtus, celui de ministres de l'Eglise nationale évangélique réformée garantie, salariée et régie par l'Etat. Elle constitue aussi une insubordination déclarée. Ces actes sont réprimés par les articles 129 lettre *b* et 130[1] de la loi ecclésiastique

[1] 129. Les pasteurs, les suffragants et les ministres impositionnaires

du 14 décembre 1839, et leurs auteurs sont, par conséquent, passibles de l'une des peines statuées à l'article 127 [1] de la dite loi. Aussi le Conseil d'Etat a-t-il dénoncé les pasteurs et suffragants dont il s'agit à la Commission ecclésiastique, en l'invitant à diriger contre eux des poursuites conformément aux articles 138 et suivants de la loi qui vient d'être citée. Lorsque la Classe aura jugé, à teneur de l'art. 145 [2] de la loi, son jugement sera transmis au Conseil d'Etat qui prononcera en dernier ressort, soit en maintenant le jugement de la Classe, soit en le changeant, ainsi que l'article 148 [3] lui en donne le pouvoir.

Messieurs, le Conseil d'Etat aurait cru manquer à son devoir en laissant passer inaperçus des actes, qui ont causé un aussi grand scandale. Il ne saurait tolérer qu'on méconnaisse ainsi l'autorité du Gouvernement. Le temps est venu de mettre un frein à des tendances qui ne se répètent que trop depuis un certain nombre d'années. Il faut bien le dire, la résistance apportée par plusieurs pasteurs et suffragants aux ordres de l'autorité civile, n'est qu'une manifestation nouvelle de l'esprit dont s'est montrée animée une partie du clergé et qui ne conduit à rien moins qu'à l'indépendance de l'Eglise nationale, indépendance qui suppose sa séparation de l'Etat, tandis que la Constitution, exprimant la volonté du peuple, maintient l'union de l'Etat et de l'Eglise et subordonne celle-ci au pouvoir civil. C'est le même esprit qui a porté plusieurs ministres à prêcher dans des oratoires en dehors de l'Eglise nationale, et à se récrier lorsqu'ils ont été rappelés à leur devoir tant par le Grand-Conseil que par le Conseil d'Etat. Cet esprit

sont soumis à l'une des peines énumérées dans l'article 127 ci-dessus, lettres *a, b, c* et *d,* dans les cas suivans :

b) Lorsque leur conduite n'est pas en harmonie avec le caractère dont ils sont revêtus, ou qu'ils commettent quelque acte incompatible avec l'exercice du Saint Ministère.

130. Les pasteurs, les suffragants et les ministres impositionnaires, peuvent être destitués pour cause d'insubordination déclarée ou d'immoralité notoire.

[1] 127. Les peines disciplinaires qui peuvent être infligées aux ministres de l'Eglise nationale sont :

a) l'admonition ;

b) la censure en particulier ou en présence du corps ;

c) la perte de rang ;

d) la suspension pendant une année au plus :

e) la destitution.

[2] 145. La classe saisie d'une plainte ou d'une dénonciation, par le renvoi que lui en a fait la commission ecclésiastique, conformément à l'article 143, premier alinéa, entend la personne inculpée dans ses moyens de défense, et prononce ensuite sur le cas. Elle peut appliquer l'une des peines statuées à l'article 127 ; son jugement est motivé, et transmis au Conseil d'Etat, qui prononce en dernier ressort.

[3] Le Conseil d'Etat confirme ou modifie le jugement rendu par la classe ou par la Commission ecclésiastique, soit en maintenant, en augmentant ou en diminuant la peine prononcée, ou en appliquant une autre peine, dans les limites de l'article 127, soit en libérant l'accusé. Il pourvoit ensuite à l'exécution du jugement.

étant inconciliable avec l'existence d'une Eglise nationale garantie, salariée et régie par l'Etat, il importe de faire sentir la puissance de la loi à ceux qui s'en écartent et en méconnaissent l'esprit.

Recevez, etc.

Le Président du Conseil d'Etat,
H. Druey.
Le Chancelier,
C. Fornerod.

A cet appel fait aux passions et aux préjugés du pays, le pays ne tarde pas à répondre. De toutes parts des adresses au Grand-Conseil, maintenu par les votes de la nation, s'élèvent contre la conduite des quarante pasteurs et ministres qui ont refusé la lecture de la proclamation. C'est en vain que des hommes non prévenus prennent leur défense dans des pétitions; leur voix n'est pas écoutée. Le Grand-Conseil ne pouvait pas jeter le poids de son autorité dans aucun des bassins de la balance du procès désormais pendant. Il devait, en renvoyant les pétitions au Conseil d'Etat, se garder d'émettre aucune opinion antérieure à un examen qui d'ailleurs n'entrait pas dans ses attributions. Néanmoins, malgré les justes avertissements de la minorité, il ne craint pas d'ajouter à tous les désavantages des accusés, celui d'un blâme officiel, lorsqu'il déclare qu'il a vu *avec peine* la conduite des quarante pasteurs.

Cependant, ceux-ci, au moment où ils sont traités avec tant sévérité par les autorités du pays et condamnés avec tant de précipitation par leurs concitoyens, ne peuvent se sentir ni se reconnaître coupables. Avec la patience que donne une conscience droite et l'assurance du secours d'en haut, ils laissent en silence s'écouler le torrent des préventions et des passions mauvaises. Ils attendent leur justification officielle de leur jugement légal. Mais ils attendent en vain; les semaines s'écoulent et la convocation des Classes, si directement annoncée par la circulaire du 6 août, n'est pas faite encore; il paraît même possible qu'elle ne se fasse pas du tout. Dans ce cas laisseront-ils sans réponse les doctrines de la circulaire? Ne doivent-ils pas se justifier devant cette opinion publique au tribunal de laquelle ils ont été traduits? Ils le doivent, sans doute, et à la vérité elle-même, et à leur caractère sacré qu'ils doivent conserver intact, et à leur ministère dont tous les fruits sont rendus impossibles, si les préventions qu'on élève contre eux ne sont pas dissipées victorieusement. Ils parlent enfin et donnent à leurs concitoyens les motifs de leur conduite dans une adresse signée par la plupart d'entre eux. Dans cette adresse ils démontrent que c'était leur *droit*, et plus encore leur *devoir* de refuser la lecture qui leur

était demandée. Le devoir ici reposait sur le droit et quant au droit, nous laisserons parler la Consultation suivante annexée à la pièce signée par les pasteurs.

Consultation.

Les avocats soussignés, sur l'exposé des faits suivants :

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a adressé, le 29 juillet 1845, aux citoyens vaudois, une proclamation ayant pour objet (d'après son préambule) « *d'appeler leur attention sur des faits et des considérations de nature à bien faire saisir les deux questions :*

» 1° De l'acceptation ou du rejet de la constitution délibérée le » 19 juillet par le Grand-Conseil.

» 2° Du maintien et du renouvellement du Grand-Conseil et du Con» seil d'Etat. »

Par circulaire du 30 juillet 1845, le président du Conseil d'Etat, en transmettant cette proclamation à Messieurs les pasteurs, les a avisés que le Conseil d'Etat avait décidé qu'il en serait fait lecture en chaire le dimanche 3 août 1845, lors du service ordinaire, et les a invités à pourvoir à l'exécution de cette décision ;

Plusieurs de Messieurs les pasteurs ont refusé d'obtempérer à cette invitation et n'ont pas lu dès la chaire la dite proclamation ;

Consultés sur la question de savoir :

Si ceux de Messieurs les pasteurs qui ont ainsi refusé de lire cette proclamation, ont agi conformément à la loi et dans les limites de leur droit ;

Emettent l'opinion suivante :

Messieurs les pasteurs, en leur qualité de fonctionnaires publics, sont tenus de remplir toutes les fonctions qui leur sont conférées en cette qualité par la loi et qui sont résumées dans les articles 30 et suivants de la loi ecclésiastique du 14 décembre 1839 ; ils sont de plus tenus de se conformer aux ordres et « aux directions qui leur sont données par les autorités supérieures *conformément aux lois et aux réglements.* » (Loi ecclés. art. 31).

D'un autre côté ils ne sont point obligés *en droit* de faire des actes qu'aucune loi et aucun règlement ne met dans les attributions de leur charge et il est non seulement *de leur droit* mais même *de leur devoir* de ne point obéir à des ordres qui leur sont donnés par des autorités supérieures contrairement aux lois.

Toute la question est donc de savoir s'il existe une disposition de loi ou de règlement qui impose aux pasteurs l'obligation de lire dès la chaire une proclamation de la nature de celle ci-dessus mentionnée ou qui donne au Conseil d'Etat le pouvoir de leur imposer une pareille obligation.

Or il est facile de se convaincre que non seulement il n'existe aucune disposition pareille ; mais qu'au contraire, la loi ne permet point ce mode de publication pour des actes de ce genre et en prescrit un autre.

Nous avions autrefois, il est vrai, les ordonnances ecclésiastiques de 1773 qui prescrivaient aux pasteurs « de lire en chaire aux jours du dimanche les mandats et les rescripts qui leur seraient soumis de la part de LL. EE. par leurs baillis et leurs lieutenants. » (Tit. III, § 9.)

Il y avait aussi des lois du 31 mai et du 15 juin 1803, d'après les-

quelles la promulgation des lois devait se faire par publication soit *dès la chaire* soit au son de la caisse. (Loi du 31 mai, art. 3.)

Mais les ordonnances ecclésiastiques ont été expressément abrogées par l'art. 189 de la loi ecclésiastique et les lois du 31 mai et du 15 juin 1803, par l'art. 13 de la loi du 23 mai 1832 sur la promulgation des lois, décrets et arrêtés, ensorte que les dispositions sus-mentionnées ne font plus partie de notre législation.

La loi ecclésiastique du 14 décembre 1839 qui détermine aujourd'hui les fonctions des pasteurs ne range point dans leurs attributions la publication des actes du gouvernement, et, *dans toute la législation actuelle, il n'existe aucune disposition* qui prescrive ou même qui permette de faire publier par eux de tels actes, dès la chaire, que celles de l'art. 12 de la loi du 23 mai 1832. Or cette disposition se rapporte à des actes d'une nature exceptionnelle et qui ne sont point du genre de la proclamation dont il s'agit ici.

La *loi du 23 mai* 1832 sur la promulgation des lois, décrets et arrêtés, énumère (art 5) les *divers modes de promulgation de la loi.*

Ces modes sont : (§ *a*) *l'affiche aux piliers publics* et (§ *b*) *le dépôt à la secretairerie municipale*, et *facultativement* la publication au son de la caisse (§ *c*).

D'après l'art. 10, ces modes de *promulgation* sont applicables aux *décrets*, *arrêtés*, et *autres actes qui émanés du Grand-Conseil et du Conseil d'Etat doivent être promulgués.*

Enfin le § *c* de l'art. 5, dit que la publication au son de la caisse peut avoir lieu pour les *lois*, *décrets et arrêtés*, et pour *les publications du Grand-Conseil*, *du Conseil d'Etat et de ses agents pour les cas relatifs à la sûreté, à l'ordre et à la tranquillité publiques ou tels autres déterminés par le Conseil d'Etat.*

La loi comprend donc tous les modes de *promulgation* et de *publication* qui peuvent être employés et tous les *actes* qui peuvent être promulgués et publiés. A l'art. 12 elle dit que le Conseil d'Etat *pourra* ordonner la publication en chaire des actes *qui ont rapport à la religion* ou à *quelque solennité religieuse.*

C'est donc pour ces actes *seulement* que, *par exception*, le Conseil d'Etat peut ordonner la publication en chaire par les pasteurs.

Il est facile de voir que la proclamation du Conseil d'Etat dont il s'agit, dans l'espèce, n'est point un de ces actes relatifs à la religion. Son préambule en indique suffisamment l'objet, et cet objet n'est que politique, il n'est nullement religieux. Cette proclamation est donc simplement une des publications rentrant dans la catégorie générale qui est mentionnée au § *c* de l'art 5 ou à l'art. 10 de la loi. Sa publication ne pouvait donc *légalement* avoir lieu que par affiche et par dépôt, et au son de la caisse, mais non point par le moyen exceptionnel de la lecture dès la chaire. Dès lors Messieurs les pasteurs ont pu sans manquer à leurs devoirs et en restant dans les limites de leur droit se refuser à en faire lecture, ainsi qu'il leur était commandé.

Pour ôter à cet égard toute espèce de doute, nous allons examiner certaines objections qui ont été faites :

1° La première consiste à dire que la loi de 1832 ne doit pas être interprétée restrictivement, que le législateur ayant eu en vue la plus grande publicité possible *n'a pas entendu restreindre la promulgation aux seuls modes qui y sont énoncés*, que *l'art.* 12 *de cette loi*

est d'ailleurs facultatif et non restrictif et *n'empêche dès lors pas le gouvernement de faire publier tous ses actes dès la chaire.*

Cette objection est sans aucune valeur. Un examen un peu approfondi de la loi montre évidemment que le législateur de 1832 a voulu aller plus loin si possible que la loi de 1803 et comprendre tous les actes, tous les cas et tous les modes de promulgation et de publication qu'il voulait permettre. Les expressions générales dont il s'est servi dans l'art. 5 § *c* et dans l'art. 10, ne laissent aucun doute à cet égard.

Quant à l'art. 12, il est sans doute facultatif, dans le sens qu'il dit que le Conseil d'Etat *pourra* et non qu'il *devra* ordonner la publication dès la chaire; mais il est *restrictif* et tout-à-fait *exceptionnel* dans ce sens qu'il dit que ce sont les *actes qui ont rapport à la religion*, etc. que le Conseil d'Etat pourra faire publier de cette manière; car c'est ici ou jamais le cas d'appliquer la règle d'interprétation : *inclusio unius, exclusio alterius.*

Mais ce qui détruira complètement l'objection et montrera mieux encore le vrai sens de la loi, c'est l'examen de *l'Exposé des motifs* de cette loi de 1832.

On y lit : (page 4).

« Les lois de 1803 et l'usage qui a été suivi pour leur exécution ont » établi les quatre modes de publication ci-après :

» Ou par affiche seulement;

» Ou par affiche et publication en chaire;

» Ou par affiche et publication au son de la caisse;

» Ou par dépôt de trois exemplaires à la secrétairerie de chaque » municipalité, avec un avis qui est affiché et publié en chaire.

» Le premier mode, c'est-à-dire, l'affiche, est celui qui est suivi le » plus généralement, on peut même dire que les trois autres n'en » sont qu'une exception à la règle générale. Il est rare qu'on fasse » publier une loi en chaire, plus rare encore que cette publication ait » lieu au son de la caisse, et quant au dépôt, ce mode a été jusqu'ici » réservé uniquement pour les lois qui, à raison de leur étendue, ne » peuvent être imprimées sous forme de placard.

» Le Conseil d'Etat a examiné ces quatre modes de promulgation. » Il croit devoir proposer d'en écarter deux, celui *de la publication* » *en chaire, sauf une exception* dont on parlera plus bas, et celui de » la publication au son de la caisse.... (Ici les raisons pour exclure les » publications dès la chaire).

» Néanmoins, le Conseil d'Etat voudrait conserver la *publication en* » *chaire* COMME EXCEPTION ET POUR UN SEUL CAS; c'est lorsqu'il s'a- » git d'actes qui ont rapport à la religion ou à quelque solennité reli- » gieuse. Ainsi, on ne saurait comment publier autrement d'une ma- » nière convenable l'arrêté sur le *Jeûne* et l'exhortation dont il est » accompagné. »

Le Grand-Conseil a pleinement admis cette manière de voir, puisqu'il a adopté sur ce point en plein le projet de loi, en n'y faisant que ce seul amendement : de maintenir la publication *au son de la caisse* pour les lois, arrêtés et les *diverses publications* émanant du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Il en résulte donc évidemment que la disposition de l'art. 12 est exceptionnelle et restrictive, et que la publication dès la chaire ne peut être légalement exigée pour des actes *qui n'ont pas rapport à la religion ou à des solennités du culte.*

2° Une autre objection consisterait à prétendre que la proclamation

dont il s'agit peut être rangée dans les actes relatifs à la religion, parce qu'il y est question de l'Eglise Nationale; mais cette objection tombe à néant devant la lecture du préambule de cette proclamation qui en indique clairement l'objet. Cet objet n'est point une chose qui puisse raisonnablement être qualifiée de *relative à la religion*. Dans le sens de l'art. 12, l'objection n'aurait d'ailleurs de valeur qu'autant que la publication dès la chaire se serait bornée à la lecture des quatre lignes qui se trouvent au haut de la seconde page, car sans cela il ne serait pas difficile de se jouer de la loi et de faire publier en chaire contrairement à celle-ci, toute espèce *d'acte*, en y glissant les mots: *Eglise Nationale* ou *culte*, etc.

3° *L'usage* ne saurait absolument pas être invoqué ici contre Messieurs les pasteurs, parce que l'usage ne peut jamais déroger à une loi et qu'il doit toujours tomber devant une loi qui lui est contraire. Si donc il est vrai que des actes du gouvernement, analogues à celui de l'espèce, ont été publiés dès la chaire, cela ne peut tirer à conséquence, parce que cela a eu lieu avant 1832, sous des lois qui *permettaient* ce mode de publication, comme les ordonnances ecclésiastiques, ou même qui l'ordonnaient, comme les lois de 1803, pour des actes autres que ceux relatifs à la religion.

La loi de 1832 est venue justement abroger à la fois *ces lois et ces usages*, ainsi qu'on l'a vu par la partie de l'exposé des motifs que nous avons citée; il y est dit en effet: « Les lois de 1803 et les *usages* » suivis pour leur exécution ont établi les quatre modes de publica- » tion ci-après...; » plus loin il est expliqué qu'on en écartera deux, entre autres *la publication dès la chaire*.

L'usage, s'il a existé jusques et compris 1831, de lire en chaire les actes politiques, a donc été *abrogé* et *aboli* par la loi de 1832, qui seule doit régir toute cette matière de la promulgation et de la publication des divers actes du Grand-Conseil et du Conseil d'Etat.

Ce serait d'ailleurs une grande erreur que de prétendre que la loi de 1832 n'a voulu régler que la *promulgation des lois, décrets et arrêtés*, et abandonner la *publication des autres actes* aux *usages* ou au libre arbitre des autorités dont ils émanent.

Il est vrai que l'intitulé de la loi ne parle que de la *promulgation* des lois décrets et arrêtés; mais on sait que l'intitulé d'une loi, pour lequel on recherche surtout la brièveté, ne peut être opposé à ses dispositions expresses. Or la loi de 1832 renferme des dispositions qui n'ont pas seulement rapport à la promulgation proprement dite, aux lois, décrets et arrêtés; mais aussi à la simple *publication* de tous *les actes gouvernementaux*, tels que *proclamations*, etc; il n'y a pour s'en convaincre qu'à lire l'article 10 de la loi qui parle des *autres actes du gouvernement*, et l'article 5, § *c*, qui mentionne les *simples publications du Grand-Conseil, du Conseil d'Etat et de ses agents*. Et ici, encore, l'exposé des motifs répond victorieusement et montre que la loi a eu en vue *toute espèce de publication de tous actes quelconques*, et qu'elle ne se rapporte pas seulement à la promulgation dans le sens strict des lois, décrets et arrêtés.

On y lit en effet: « Enfin il peut se présenter certains actes qui doi- » vent être publiés, quoiqu'ils ne renferment aucune disposition pro- » prement dite qui soit de nature a être suivie d'une exécution. » (C'est justement le cas dans l'espèce et toutes les fois qu'il s'agit d'une pro-

clamation). « TELLES SONT LES PROCLAMATIONS ÉMANÉES DU GRAND-CON-» SEIL OU DU CONSEIL D'ÉTAT, et telles AUTRES EXHORTATIONS SOIT AVIS ADRES-» SÉS A LA GÉNÉRALITÉ DES CITOYENS. Dans ces cas là qui sans doute sont » rares, l'indication du jour où l'acte deviendra exécutoire doit être re-» tranchée de l'ordre d'impression et de publication » (page 7). Ainsi donc les *proclamations* sont aussi comprises dans la loi et doivent être publiées de la manière qu'elle prescrit. Et il est à remarquer que, pour ces actes là, le projet de loi n'admettait que la publication par affiche et dépôt, et que, par amendement, on a introduit le § *c* de l'article 5, qui ajoute la faculté de la publication au son de la caisse. Il n'y a donc ici aucune espèce de doute possible, la loi de 1832 a voulu régler cet objet de la publication de tous les actes du gouvernement de la manière la plus complète, et n'a laissé aucune place à *l'usage* ou à *l'arbitraire*. Tout usage que l'on pourrait invoquer, tout acte que l'on voudrait prescrire en dehors de ses dispositions, *en matière de publication*, ne serait qu'une violation de la loi.

4° Peut-être prétendra-t-on, enfin, que c'est au Conseil d'Etat seul à examiner si le mode de publication qu'il prescrit est oui ou non conforme à la loi, et que lui seul serait responsable à cet égard d'une violation qu'il aurait ordonnée. Ce serait bien mal connaître l'esprit et même la lettre de nos lois. Notre législation n'admet nulle part l'obéissance passive des fonctionnaires publics; elle n'admet l'obéissance aux autorités supérieures qu'en *tout ce qui est conforme* ou qui *n'est pas contraire aux lois et aux réglements*. Elle rend les fonctionnaires subalternes eux-mêmes responsables des *actes illégaux* qu'ils auraient pu commettre, même en vertu d'un ordre supérieur. C'est dans ce sens qu'est conçu, par exemple, l'article 56 du code pénal : « *L'auteur d'un acte en est responsable. Toute fois il peut*, SUIVANT LES CIRCONSTANCES, ÊTRE LIBÉRÉ DE TOUTE PEINE, *quand il a agi en exécution de l'ordre d'un magistrat ou d'un fonctionnaire* AYANT VOCATION *à lui donner un pareil ordre.*

Cela implique nécessairement qu'un fonctionnaire public est pleinement dans son droit et ne peut être recherché, même disciplinairement, lorsqu'il refuse d'accomplir un acte quelconque qui n'est pas conforme, ou qui est contraire aux lois en vigueur.

En suite des considérations qui précèdent, les avocats soussignés estiment que Messieurs les pasteurs qui ont refusé de lire en chaire la proclamation du 29 juillet 1845, ont agi dans les limites de leur droit, comme fonctionnaires publics.

Ainsi délibéré à Lausanne, le 16 août 1845.

Jn. Mandrot, avocat. — *Louis Pellis*, docteur. — *Chs Renevier* avocat. — *A. Jayet*, avocat. — *S. Secretan*, docteur. — *Alexis de Félice*, docteur. — *Richard*, docteur. — *L. de Miéville*, avocat. — *Ch. Conod*, docteur en droit. — *S. van Muyden*. — *de Cérenville* avocat. — *Edouard Secretan*, professeur. — *Exchaquet*, avocat. — *F. Forel*, avocat. — *H. Fevot*, avocat. — *Jules Mandrot*, avocat. — *H. Jan*, avocat. — *J. Puenzieux*, avocat. — *J. Falconnet*, avocat.

Bien que la consultation soit datée du 16 août, elle ne parut cependant qu'avec la pièce justicative des pasteurs incriminés, c'est-à-dire au commencement de septembre. A cet acte collectif, il faut joindre deux actes individuels. L'un, antérieur d'un certain temps,

c'est la démission donnée par M. Monneron du poste de pasteur à Lausanne. Cette démission, envoyée par lettre datée du 13 août, était accompagnée de motifs. Après avoir indiqué les scrupules qu'avait suscités dans son esprit la loi ecclésiastique de 1839, et exprimé que la liberté de fait dont jouissait le ministère évangélique sous le régime de cette loi, lui permettait d'exercer les fonctions de pasteur dans notre Eglise, le démissionnaire ajoute :

Mais il n'en est plus ainsi maintenant. Déclaré simple fonctionnaire de l'Etat après m'être cru fonctionnaire de l'Eglise, privé ensuite de la liberté d'annoncer l'Evangile ailleurs que dans les temples, et hors des heures déterminées, et récemment enfin invité à porter en chaire des paroles entièrement étrangères à celles qui doivent y être proclamées, je ne puis plus exercer les fonctions du ministère sacré dans un tel état de choses, et je viens résigner entre vos mains, dès aujourd'hui, celles que j'exerce dans la paroisse de Lausanne.

L'autre fait individuel, c'était l'impression et l'envoi à toutes les municipalités d'un écrit intitulé : *Lettre d'un pasteur au Conseil d'Etat, ou défense du pasteur de Vufflens-la-ville contre les accusations de la circulaire du 6 août* 1845. Dans cette lettre, l'auteur, M. F. Vulliet, touche à tous les points déjà discutés dans les pièces qui précèdent; pour cette raison nous transcrirons seulement ce qui concerne le salaire des pasteurs.

On s'est écrié, celui qui est payé ne doit-il pas obéir à celui qui le paie, et n'est-ce pas le gouvernement qui paie les pasteurs? — Est-ce donc le Conseil d'Etat qui paie les pasteurs? Leur traitement sort-il de la bourse de nos neuf conseillers? Assurément non. Mais nos conseillers d'Etat eux-mêmes sont payés, comme les pasteurs, par la bourse publique. Celui qui paie les uns et les autres, c'est la nation. Pour les uns et les autres, il est juste qu'ils obéissent à la volonté de celui qui les paie. Or cette volonté est contenue dans les lois. Qui donc a obéi, ou du Conseil d'Etat qui a commandé contre la loi, ou des pasteurs qui ont refusé de lui obéir par soumission à loi? Qui a été rebelle? On ne peut, sans injustice, accuser de rebellion ceux qui ont obéi à la volonté de celui qui les paie.

Ici, Messieurs, un principe souvent proclamé et répété se présente au prévenu : c'est que, dans notre canton de Vaud, *le peuple est souverain*. Le Conseil d'Etat, comme les pasteurs, comme tous les employés, n'est qu'un serviteur du souverain. Chacun de ces employés a ses devoirs et sa tâche particulière. Aucun d'eux ne peut dire aux autres : Je suis le souverain, obéissez-moi, sinon vous êtes rebelles. La loi, volonté exprimée du souverain, est souveraine au-dessus de tous, et le Conseil d'Etat n'a d'autorité que celle-ci : faire observer la loi par ses co-employés et les empêcher de s'en écarter. L'autorité du Conseil d'Etat finit là où finit la loi. Ce n'est donc que par la loi et d'après la loi qu'il doit gouverner l'Eglise et les pasteurs. Il n'est point le maître de l'Eglise pour la conduire à son gré. Il n'y a par conséquent aucune

rebellion chez ceux qui, prenant la loi pour règle de conduite résistent à l'arbitraire du Conseil d'Etat.....

D'ailleurs, Messieurs, n'est-il pas clair comme le jour que si celui qui est payé doit obéir, il le doit pour les choses pour lesquelles il est payé et non pour d'autres? Ainsi l'instituteur doit obéir, pour tenir l'école, et il ne le devra plus pour aller commander l'exercice; le préfet doit obéir pour ses fonctions de préfet, et il ne le devra plus pour aller diriger le culte. S'il n'en était pas ainsi, il n'y aurait plus ni paix, ni ordre, ni bien public. Où en serions-nous, si chaque fonctionnaire n'avait pas sa tâche déterminée par la loi? S'il dépendait du Conseil d'Etat de sortir chaque employé de son emploi? Où en serions-nous si les garde-forêts étaient chargés de tenir les écoles, et si les inspecteurs de bétail échangeaient, par force, leurs occupations contre celles de professeurs dans notre Académie? il est donc très-sage que la loi fixe à chaque employé sa tâche et son ouvrage. Il est bon et nécessaire que l'employé, pasteur ou autre, soit fidèle à la loi, et rebelle à l'arbitraire. Or vous l'avez vu, Messieurs, telle a été la rebellion du prévenu; il a voulu être pasteur et non crieur public; il a voulu faire l'ouvrage pour lequel il est payé, et non un autre; serait-ce là une rebellion coupable? Et voilà pourtant, Messieurs, à quoi se réduit cette terrible accusation d'indépendance que vous lancez contre les pasteurs. Ils veulent être *indépendants de l'arbitraire, des caprices du Conseil d'Etat,* et demeurer dans leur vocation légale, dans la *dépendance de la loi;* et c'est le Conseil d'Etat qui recherche l'indépendance, qui s'empare de l'indépendance, qui se rend indépendant de la loi.

M. Vulliet terminait sa lettre, datée du 10 septembre en annonçant que, quelle que fût l'issue de la cause, à dater du jour du jugement, il donnerait sa démission de pasteur de la paroisse de Vufflens-la-ville.

Sur ces entrefaites l'oratoire de Lausanne fut enfin ouvert de nouveau. MM. Bridel et Scholl, pasteurs à Lausanne, Descombaz pasteur aux Croisettes, ne se firent aucun scrupule d'y fonctionner. Outre l'édification qu'ils procuraient ainsi aux fidèles réunis dans cette enceinte; ils jugeaient de leur devoir de maintenir, par le fait, l'indépendance de leur ministère, contre les prétentions exorbitantes et extra-légales du Conseil d'Etat.

Pendant quelques semaines rien de nouveau ne se passa dans le canton au sujet des affaires religieuses. Il y eut bien de temps à autre des violences individuelles relativement aux personnes accusées de méthodisme, des violations de domicile et d'autres actes pareils. Mais si ces actes étaient de nature à exciter une véritable douleur dans l'âme des amis de la liberté religieuse, ils ne présentaient aucun caractère spécial qui donnât une forme nouvelle à la lutte engagée et ils n'aggravaient la situation actuelle que par la durée qu'ils lui imprimaient. Tout-à-coup, les Classes furent convoquées pour le 22 octobre. Elles étaient chargées de juger les pasteurs qui

avaient refusé de lire la proclamation du 29 juillet, de plus, la Classe de Lausanne devait juger MM. Bridel, Scholl et Descombaz pour avoir fonctionné dans l'oratoire de cette ville.

La position des accusés était singulièrement défavorable, du moins quant à l'affaire de la proclamation. Ceux qui avaient refusé de lire cette pièce, se trouvant sur le banc des accusés, étaient à-peu-près exclusivement jugés par les pasteurs qui l'avaient lue ou fait lire en leur nom. Ces derniers ne pouvaient absoudre sans se condamner eux-mêmes. Néanmoins, trois Classes, celles de Lausanne, de Payerne et d'Yverdon prononcèrent à l'unanimité l'acquittement des prévenus. Dans la quatrième, celle de Morges, il y eut contre cet acquittement une minorité de deux voix. Ainsi dans tout le clergé solennellement rassemblé le même jour en quatre corps différents et sans communications entre eux, l'accusation portée par le Conseil d'Etat fut repoussée, tout d'un accord; et les deux voix qui manquèrent à l'unanimité absolue semblent n'être là que pour attester la liberté et la spontanéité des suffrages. La classe de Lausanne acquitta aussi les trois pasteurs accusés pour avoir prêché dans l'oratoire.

La classe de Lausanne ayant publié son jugement, nous en extrairons ce qui peut concourir à éclaircir la matière.

D'abord, au sujet du refus de lecture de la proclamation, après avoir prononcé qu'il n'y a pas lieu à faire de distinction entre les accusés, la classe s'exprime ainsi :

Quant à l'accusation *d'insubordination déclarée* : [1]

Considérant que, d'après la constitution du canton de Vaud (art. 9) *c'est la loi qui règle les rapports de l'Etat avec l'Eglise;*

Considérant que *les pasteurs sont tenus de se conformer aux directions qui leur sont données par les autorités supérieures conformément aux lois et aux réglements* (Loi ecclés. art. 31); que, par conséquent, pour que ces directions des autorités supérieures obligent les pasteurs, elles doivent être conformes aux lois et aux réglements; et qu'il n'existait aucune loi qui obligeât les pasteurs à faire la publication que le conseil d'Etat leur demandait;

Vu la loi du 23 mai 1832, qui fixe le mode de publication des actes émanés de l'autorité; et la loi du 14 décembre 1839, art. 30, qui détermine les fonctions des pasteurs;

Considérant enfin qu'en obéissant à la loi, les accusés se sont montrés soumis à ce qui constitue l'autorité suprême dans un pays libre, et qu'ainsi ils ont rendu l'obéissance à qui ils devaient l'obéissance.

Quant à l'accusation *d'avoir tenu une conduite qui n'est pas en harmonie avec leur caractère de ministres de l'Eglise nationale évangélique réformée* [2] ;

[1] Loi ecclésiast. art. 130, § *b*.

[2] Loi ecclésiast. art. 129, § *b*.

Considérant que lors-même qu'il n'y aurait point de loi sur la matière, il serait convenable d'écarter de la chaire chrétienne tout ce qui peut nuire à l'édification qu'on doit venir chercher dans la maison de Dieu, et que la proclamation du 29 juillet, essentiellement politique, tendait par là même à détourner les pensées des grands objets qui devaient alors les occuper;

Considérant que la loi détermine ceux qui ont le droit de monter dans les chaires de nos églises aux heures du culte public et que les pasteurs sont tous naturellement chargés de veiller à l'ordre du culte;

Considérant que les accusés ont voulu maintenir la dignité, la spiritualité et la paix du culte chrétien, en refusant de mêler au service divin des matières d'un ordre essentiellement politique et qui peuvent exciter les passions.

Par ces motifs, la Classe, à l'unanimité, déclare tous les accusés complètement innocents et prononce leur libération.

Voici maintenant la portion du jugement qui concerne l'accusation portée contre trois pasteurs, pour avoir prêché à l'oratoire. Sur le premier chef d'accusation, qui était connu ci-dessus, de s'être rendus coupables d'insubordination déclarée :

Considérant :

1° Que la Constitution statue que *la loi règle les rapports de l'Etat et de l'Eglise;*

2° Que la loi ecclésiastique du 14 décembre 1829, art. 31, déclare que les pasteurs ont à se conformer aux directions qui leur sont données par les autorités supérieures *conformément aux lois et aux règlemens;*

3° Qu'aucune loi, ni aucun règlement n'oblige les pasteurs à s'en tenir uniquement pour l'explication de la Parole de Dieu aux temps et aux lieux du culte public ordinaire.

4° Que l'art. 106 [1] de la loi ecclésiastique n'est pas applicable au cas dont il s'agit;

5° Que le Grand Conseil, en votant la motion de M. Mercier comme principe d'une loi à faire, a implicitement reconnu que les pasteurs ne pouvaient être atteints que par une loi ; que par conséquent l'adoption de cette motion ne peut être considérée comme ayant force de loi;

6° Que la circulaire du Conseil d'Etat, en date du 15 mai 1845, n'étant fondée sur aucune loi, doit être regardée seulement comme un conseil de l'autorité, qui ne peut en aucune façon motiver un jugement;

La Classe déclare à l'unanimité que l'art. 130 de la loi ecclésiastique n'est pas applicable à MM. les pasteurs Bridel, Scholl et Descombaz : par conséquent sur le premier chef d'accusation, la Classe prononce leur entière libération.

[1] Art. 106. Aucune réunion religieuse, hors des heures du culte public, ne peut avoir lieu dans le temple, sans l'autorisation du pasteur et de la municipalité, sauf recours au Conseil d'Etat.

Sur le second chef d'accusation, d'avoir tenu une conduite qui n'est pas en harmonie avec le caractère de ministre de l'Eglise nationale, voici quel est le jugement :

Considérant :

1° Que le caractère de ministres de l'Eglise nationale ne peut être en opposition avec le caractère de ministres de l'Evangile;

2° Que, dans le fait de lire et d'expliquer la Parole de Dieu dans des assemblées particulières tenues hors du temple, il n'y a rien qui soit contraire au caractère de ministres de l'Evangile, ni par conséquent à celui de ministres de l'Eglise nationale évangélique réformée du Canton de Vaud;

3° Que, surtout dans les circonstances actuelles, il peut être dans l'intérêt de l'Eglise nationale que les pasteurs ne restent pas étrangers à la direction des dites assemblées;

La Classe, à l'unanimité, déclare que le § *b* de l'art. 129 de la loi ecclésiastique n'est pas applicable à MM. les pasteurs Bridel, Scholl et Descombaz; par conséquent, sur le deuxième chef d'accusation, la Classe prononce leur entière libération.

Si dans cette affaire le Conseil d'Etat avait voulu simplement gouverner, et non soutenir une lutte et remporter une victoire, il aurait accepté un jugement aussi unanime, aussi clairement, aussi fortement motivé. Ne l'eût-il pas accepté par une déférence morale, il devait le regarder comme définitif d'après l'art. 148 de la loi ecclésiastique. En effet, que dit cet article? *Le Conseil d'Etat confirme ou modifie le jugement rendu par la Classe, ou par la Commission ecclésiastique, soit en maintenant, en augmentant ou en diminuant la peine prononcée, ou en appliquant une autre peine, dans les limites de l'art. 127, soit en libérant l'accusé. Il pourvoit ensuite à l'exécution du jugement.* Il suffit de lire ce texte avec quelque attention pour être convaincu qu'il ne donne pas au Conseil d'Etat le droit de *punir* lorsque la Classe ou la Commission ecclésiastique n'ont pas trouvé qu'il y eut lieu à *punir*[1]. Pour que le Conseil d'Etat puisse confirmer ou modifier le jugement en première instance, en maintenant, en augmentant, ou en diminuant la *peine* prononcée, ou en appliquant une *autre peine*, il faut de toute nécessité qu'une *peine* soit prononcée; il faut aussi que l'accusé ait été condamné pour que le Conseil d'Etat soit dans le cas de le libérer. « La loi ne dit nulle part que là où les Classes ont acquitté, le Conseil a le pouvoir de condamner; pour arriver à ce résultat, on est forcé de conclure de ce que dit la loi pour un cas, à ce qu'elle ne dit pas pour un cas autre, mais

[1] *Courrier suisse*, n° du 21 novembre.

semblable, c'est-à-dire qu'une loi pénale, vraisemblablement douteuse, est appliquée à un accusé, et que s'il est condamné, c'est par analogie. Cette manière de raisonner est excellente en droit civil. Mais les principes sont absolument inverses en droit pénal; or ici la loi est une loi pénale; en cas d'obscurité ou d'insuffisance de la loi pénale, le doute ou la lacune profitent à l'accusé, l'analogie est interdite en droit criminel, et conséquemment l'acquittement par les classes enlève au Conseil d'Etat la compétence pour punir.»[1] Si donc le Conseil d'Etat intervient, ce ne peut être que contre la loi.

Le Conseil d'Etat est intervenu. Par un jugement daté du 3 novembre il a prononcé une peine là où il n'y avait aucune peine à confirmer ou à modifier. Ce jugement, accompagné de ses considérans, occupe huit pages in-quarto serrées. La circulaire du 6 août, que nous avons donnée en entier, nous dispense de transcrire d'un bout à l'autre une pièce aussi longue, et nous permet de n'en donner que l'analyse. Nous citerons textuellement les passages importans.

En ce qui concerne le refus de pourvoir à la lecture de la proclamation, le Conseil d'Etat fonde son jugement : 1° sur l'usage, et à cette occasion il prétend que dans l'art. 12 de la loi de 1832, «le mot *publication* équivaut à celui de promulgation, et le mot *actes* à celui d'actes qui doivent être promulgués.» 2° Il prétend que lors même que la loi de 1832 aurait le sens qu'il lui refuse, la proclamation devait être lue, parce qu'elle *a rapport* à la religion. Ici est reproduite et développée encore l'argumentation de la circulaire du 6 août à ce sujet. 3° L'ordre du Conseil d'Etat en invitant les pasteurs à *pourvoir* à la lecture de la proclamation en chaire, et en leur laissant la latitude de *faire lire* la proclamation, «respectait la position des pasteurs et les déchargeait de toute responsabilité.» 4° Les pasteurs n'ont pas rempli l'obligation « de se conformer aux directions qui leur sont données par les autorités supérieures, conformément aux lois et aux réglemens» (Loi eccl. art. 31). 5° «La lecture en chaire de la proclamation ayant été ordonnée dans des circonstances extraordinaires et exceptionnelles, à une époque où les lois et même la constitution avaient dû être interprétées et appliquées d'une manière large et extensive,» l'interprétation restrictive et négative donnée à l'art. 12 de la loi de 1832 était d'autant moins justifiable que le caractère des ministres de

[1] Rapport de minorité de M. Bory, en Grand Conseil, le 18 novembre 1845. La citation a été un peu resserrée sur la fin.

l'Evangile « leur commandait d'éviter tout ce qui pouvait soulever les passions et compliquer la situation du pays.» En fait, la résistance des ministres a causé du scandale et du trouble, et a été envisagée comme un acte politique hostile à la révolution de février. Cette résistance a eu lieu de la part de fonctionnaires publics dans l'exercice de leur charge. « Le conseil d'Etat a le droit de faire occuper la chaire par les agens pour y lire, à l'heure du service divin, ses proclamations, à défaut du pasteur ou d'une autre personne chargée de lire, ce droit étant inhérent à l'autorité de l'Etat concernant l'Eglise. »

Touchant la présence et l'office des ministres de l'Eglise nationale à l'oratoire, le conseil d'Etat se fonde sur les considérans suivans : 6° Les réunions à l'oratoire à Lausanne constituent un « culte en dehors de l'église nationale et non autorisé par la loi.» 7° Ces réunions ont un « caractère de dissidence et une tendance à la séparation, « ce qui résulte suffisamment de ce que les pasteurs ont dit pour établir qu'elles n'ont pas de tendances séparatistes, savoir : que, « *si l'on supprime les oratoires, les personnes qui y assistent iront* AILLEURS *chercher de l'édification,*» — c'est-à-dire dans des églises dissidentes. 8° « D'après la constitution, les ministres de l'église nationale sont *consacrés suivant les lois et la discipline ecclésiastiques du canton et seuls appelés à déservir les églises établies par la loi :* d'où résulte que, dans l'église nationale du canton de Vaud, les ministres ne tiennent leur caractère de ministres de l'Evangile que de la consécration qu'ils ont obtenue conformément aux lois rendues par les pouvoirs de l'Etat qui sont en même temps les autorités supérieures de l'Eglise.» 9° L'article 104 de la loi ecclésiastique, portant : « *Le nombre des offices actuellement établis dans chaque paroisse est maintenu, sauf les modifications que le Conseil d'Etat pourra y apporter après avoir entendu la Classe et les municipalités de la paroisse*, — indique assez que les pasteurs ne peuvent pas créer de ces offices à volonté ni assister et encore moins fonctionner à des offices publics non établis par la loi ou conformément à ses dispositions.» 10° En prescrivant « *qu'aucune réunion religieuse hors des heures du culte public, ne peut avoir lieu dans le temple, sans autorisation du pasteur et de la municipalité, sauf recours au Conseil d'Etat*, l'art. 106 de la loi ecclésiastique défend à plus forte raison aux pasteurs de l'Eglise nationale d'assister à des réunions religieuses hors des heures du culte public et hors du temple.» 11° Par conséquent la circulaire du 15 mai 1845 « est fondée sur la loi aussi bien que sur le caractère de

l'église nationale.» 12° En adoptant, le 20 mai 1845, la motion de M. Mercier, «le Grand-Conseil a clairement établi que le devoir des pasteurs et des suffragans est tel qu'il se trouve rappelé dans la circulaire du 15 mai, et a ainsi sanctionné l'interprétation donnée à la loi ecclésiastique par le Conseil d'Etat; les objections tirées de la forme ne pouvant détruire le sens des délibérations.» 13° En conséquence les pasteurs qui ont assisté ou officié à l'oratoire de Lausanne ont gravement manqué à leur devoir. 14° Les art. 104 et 106 de la loi ecclésiastique permettant d'augmenter le nombre des offices publics et de tenir des réunions religieuses dans les temples hors des heures du culte public, «la défense faite aux ministres de l'église nationale d'assister aux oratoires et d'y fonctionner ne les prive point de la liberté de distribuer plus abondamment le pain de la Parole dans l'Eglise.» 15° La défense faite par la circulaire du 15 mai aux pasteurs de l'Eglise nationale «ne s'étend point aux services religieux que ces pasteurs sont appelés à faire lors des visites pastorales ou à d'autres occasions, pourvu que ces services n'aient aucun caractère de permanence ou de périodicité, que ce soit un culte de la famille dans son domicile, et nullement le prétexte d'une réunion de dissidens ou un équivalent de ce qui est connu sous le nom d'oratoire.»

Nous omettons les considérans N° 16 à 22, relatifs à la participation des individus aux deux faits, objet du jugement. Se fondant sur les art. 127, 129, lettre *b*); 130 et 148 de la loi ecclésiastique, le Conseil d'Etat prononce :

Une suspension d'un an contre le pasteur *Descombaz*, aux Croisettes.

Une suspension de trois mois contre les pasteurs *Bridel* et *Scholl* à Lausanne, et *Bauty* à Moudon, et contre le suffragant *Pradez* à Yverdon.

Une suspension d'un mois contre les suivans :

A. Dans la Classe de Lausanne et de Vevey : les pasteurs *Chavannes Alex*. à Ollon; *Dapples*, à Pully; *Dumont*, à Oron; *Dumur*, à Savigny; *Grenier*, à Vevey; *Marguerat*, à Morrens; *Miliquet*, à Peney-le-Jorat; *Monnard*, à Montreux; *Monneron*, à Huémoz; *Raccand*, à Ecublens : *Verrey*, à Corsier; et les suffragans *Monastier* fils, à Cheseaux, et *Schleicher*, à Lausanne.

B. Dans la Classe de Morges et de Nyon : les pasteurs *Bolens*, à Vullierens; *Chavannes*, Jules, à Collombier; *Nicati*, William, à Grancy; *Rosier*, à Lonay; *Vulliet*, à Vufflens-la-ville; les suffragans *Chappuis*, à St.-Cergue; *DeBeausobre*, à Bursins; *Durand*, à Begnins.

C. Dans la Classe de Payerne et de Moudon : Les pasteurs *Cérésole*, à Moudon; *Monnerat*, à Payerne; les suffragans *Clément*, à Ressudens; *Guex*, à Denezy.

D. Dans la Classe d'Orbe et d'Yverdon : les pasteurs *Caille*, à Berchier; *Correvon*, à Cronay; *Decoppet*, à Bullet: *Decoppet*, à Pomy; *DelaHarpe*, à Yvonand; *Germond*, à Echallens; *Michaud*, à Gressy; *Recordon*, à Vuarens; *Tachet*, à Suchy et Corcelles; *Testuz*, à Ste-Croix; *Wagnon*, à Pailly et Rueyres; le suffragant *Mercier*, à Poliez-le-Grand.

L'ancien pasteur *Colomb*, à Vevey, est reculé de deux degrés sur le tableau des ministres impositionnaires.

Cette suspension prononcée entraînait la cessation des fonctions et du traitement; elle laissait néanmoins la jouissance des logemens.

Ce jugement commençait à déployer ses effets le 10 novembre.

Le dimanche 9, la plupart des pasteurs suspendus firent leurs adieux à leurs paroisses, dans des temples remplis d'auditeurs émus et recueillis. C'était de véritables adieux, de la part du moins, d'un grand nombre de ceux qui les adressaient. Ils ne devaient plus remonter dans ces chaires accoutumées, et adresser sous ces mêmes voûtes la parole de vie à leurs auditeurs affectionnés. A moins que d'immenses changemens ne s'opèrent, ils n'y remonteront pas.

Une assemblée du clergé se réunit immédiatement le 11 à Lausanne, dans une des salles de l'hôtel-de-ville. Pendant deux journées consécutives, dans une discussion sérieuse, solennelle, entremêlée de prières, les pasteurs recherchent ce qu'il faut faire dans une semblable occurence et devant les prétentions hautement avouées du pouvoir civil. On ne pouvait penser à prendre que l'un ou l'autre de trois partis différens, qui tous trois trouvèrent des apologistes et des représentans dans l'assemblée. Ou s'abstenir de toute démarche, ou s'adresser au Grand-Conseil pour obtenir le redressement des envahissemens illégaux du Conseil d'Etat, ou donner à l'autorité la démission d'un ministère que ses derniers actes rendaient impraticable. Les défenseurs du premier point de vue, frappés du devoir de conserver à leurs paroisses une prédication évangélique qui n'était pas encore directement et complètement interdite, effrayés de la commotion, suite nécessaire de toute démarche énergique, craignant que cette énergie elle-même ne provînt d'un sentiment d'honneur humain et non de l'Esprit de Jésus-Christ, exposèrent avec franchise des motifs qui

furent compris par l'assemblée tout entière, et des sentimens qu'elle partageait. D'autres pensaient qu'avant d'en venir à une rupture avec l'autorité par une démarche décisive, il fallait encore tenter une démarche conciliatrice en s'adressant au Grand-Conseil. Cette manière de voir fut combattue victorieusement. On opposa à l'espérance de réussir par cette voie, et l'adoption de la proposition de M. Mercier, et le silence du Grand-Conseil sur les pétitions des 207 et des 221, et la matière dont cette autorité avait engagé d'avance son opinion sur la matière, en déclarant avoir vu *avec peine* la conduite des pasteurs. On fit comprendre que l'idée que les pasteurs cherchaient à conserver leurs salaires donnerait un faux aspect à toute démarche dans ce sens. Ainsi les partisans de la démission se trouvèrent avoir pour eux les raisons les plus fortes et les plus décisives. Ils n'avaient que trop de motifs à alléguer. Les lois foulées aux pieds à l'égard de leurs personnes et de leur ministère, le Conseil d'Etat attribuant à ses circulaires une force qui n'appartient qu'à la loi, le caractère sacré de leur ministère nié, l'Etat s'érigeant en chef absolu de l'Eglise, tout leur imposait la nécessité de sortir d'une position aussi fausse, et où la suprématie de Jésus-Christ sur son Eglise était entièrement niée par les faits. Ils firent voir que ceux qui n'envisageaient que leur action individuelle au sein de leurs paroisses, subordonnaient l'Eglise à celles-ci, qui cependant ne subsistent que par l'Eglise et ne peuvent prospérer si l'Eglise est en souffrance. Ils protestèrent que s'ils rompaient les liens qui les unissaient à un gouvernement oppressseur de l'Eglise, ce n'était pas pour abandonner celle-ci; mais, au contraire, pour l'affranchir et pour se consacrer à elle avec un dévouement tout nouveau. En somme, il se fit un compromis entre les partisans de la seconde et de la troisième manière de voir, en ce sens que la démission dénoncée immédiatement aux autorités ne devait avoir son effet que le 15 décembre suivant. L'assemblée usa même de son influence morale pour engager les ministres impositionnaires appelés par l'autorité à exercer les fonctions des pasteurs suspendus, à se charger de cet office, puisque le terme de la démission tombait après l'expiration de la peine de la grande majorité de ces derniers. Ainsi la démarche proposée avait quelque chose de moins incisif, ne mettait pas l'Eglise dans l'embarras immédiat, et laissait à l'autorité une voie de conciliation. L'assemblée ne vota pas; chacun prit à la suite de la discussion le parti qu'il jugea le plus convenable; et l'acte de démission fut signé, séance tenante, par 156 pasteurs et ministres. Les jours

suivans 29 signatures vinrent se joindre aux premières; ce qui fit que 185 ecclésiastiques avaient donné leur démission.

Voici l'acte qui fut envoyé au Conseil d'Etat et communiqué au Grand-Conseil.

Au Conseil d'Etat.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil d'Etat.

Par le double jugement que vous avez prononcé le 3 novembre 1845, vous avez, de votre seule autorité, complètement modifié le ministère chrétien dans l'Eglise nationale.

Dans ce jugement, vous avez condamné et puni quarante-deux pasteurs et ministres pour avoir refusé de lire en chaire la proclamation, vraiment politique, du 29 juillet;

Vous les avez condamnés, malgré le texte précis de la loi de 1832 qui ordonnait ce refus,

Vous les avez condamnés, au mépris de la sentence d'absolution des quatre classes.

Par ce jugement vous avez donc déclaré :

Que, contrairement à la constitution qui dit: « La loi règle les rapports de l'Etat et de l'Eglise, » maintenant l'Eglise, au lieu d'être unie à l'Etat, est subordonnée à l'Etat; au lieu d'être régie par les lois, est régie par la volonté arbitraire du Conseil d'Etat;

Que les pasteurs ne sont plus au bénéfice de la loi;

Que, malgré le texte précis des lois, les pasteurs sont obligés de se soumettre à tout ordre de l'autorité exécutive;

Que le magistrat civil a le droit de faire occuper les chaires de nos temples par ses agents, pour y lire, à l'heure du service divin, ses proclamations, — proclamations qui pourraient exposer d'autres doctrines et d'autres intérêts que les doctrines religieuses et les intérêts spirituels.

Nous, les pasteurs et les ministres soussignés, nous, les gardiens du culte et de la religion, nous vous déclarons, Messieurs, que nous ne devons ni ne voulons nous faire les instruments d'une pareille prétention.

Dans ce même jugement du 3 novembre, vous avez condamné et puni trois pasteurs pour avoir prié Dieu et annoncé l'Evangile dans l'oratoire de Lausanne, même pour avoir seulement assisté au culte de cet oratoire;

Vous les avez condamnés, quoiqu'ils n'eussent violé aucune loi;

Vous les avez condamnés, malgré la loi de Dieu qui les absout;

Vous les avez condamnés, au mépris de la sentence d'absolution unanime de la Classe de Lausanne.

Par ce jugement vous avez donc déclaré :

Que les lois ne protègent plus le ministère, puisque vous attribuez force de loi à vos circulaires;

Que la loi de Dieu ne peut plus être la règle suprême du ministère chrétien dans l'Eglise nationale;

Que les pasteurs ne peuvent plus exercer leur ministère par la prédication, qu'aux heures et dans les lieux fixés par l'autorité, et que le pasteur perd ainsi, si l'autorité s'y refuse, le droit de se réunir avec les paroissiens pour prier avec eux et leur expliquer la Parole;

Que, par conséquent, l'autorité civile s'attribue le droit de limiter à son gré le ministère des pasteurs.

Nous les pasteurs et ministres soussignés, nous qui avons reçu ce ministère de Dieu et qui en rendrons compte à Dieu, nous vous déclarons, Messieurs, que nous ne devons, ni ne voulons accepter ces entraves.

En conséquence, Messieurs, et vu les modifications arbitraires que vous avez apportées au ministère chrétien dans l'Eglise nationale, nous vous déclarons que nous résignons, dès ce jour, entre vos mains, pour le quinze décembre prochain, le poste et les fonctions ecclésiastiques officielles que nous exerçons dans l'Eglise nationale. Jusqu'au quinze décembre, ceux d'entre nous qui ne sont pas suspendus continueront d'exercer leurs fonctions. Si nous fixons un délai, c'est uniquement pour ne pas laisser les paroisses en souffrance et l'autorité dans l'embarras.

Par cette démission et par les raisons que nous venons de vous donner, Messieurs, nous protestons devant vous, et nous protesterons hautement devant le pays, que nous nous retirons devant la force des choses et que ce sont vos mesures arbitraires qui nous excluent du service actif de notre Eglise, en tant qu'unie à l'Etat.

Nous déclarons qu'aucun intérêt politique, ni aucune vue personnelle ne nous fait agir.

Nous déclarons en même temps devant vous, Messieurs, et nous le ferons devant le pays, pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur nos intentions, que nous sommes prêts à nous dévouer de nouveau au service de l'Eglise nationale; mais que nous ne le ferons pour des fonctions officielles, que lorsque, par des garanties suffisantes, nous aurons été mis à l'abri de mesures semblables à celles par lesquelles vous avez attenté aux droits et aux libertés de notre Eglise nationale et du ministère chrétien dans cette Eglise.

Recevez, Messieurs, l'assurance de notre respect.

Lausanne le 12 novembre 1845.

Suivent les signatures.

Cet acte, outre qu'il fut adressé au Conseil d'Etat, et communiqué au Grand-Conseil, fut encore accompagné d'une adresse à l'Eglise nationale, et répandu dans tout le pays. Cette adresse avait pour but de faire connaître aux fidèles l'état réel des choses et de faire comprendre la grande mesure prise par les pasteurs démissionnaires. On y lisait:

Chrétiens, Membres de nos chères Paroisses,

Il y a trois-cents ans que le Dieu tout-puissant a réveillé, par la bouche des Réformateurs, la piété de nos bienheureux pères, et que notre Eglise bien-aimée est sortie de la main de Dieu, glorieuse, pure et libre.

Depuis trois-cents ans, le Seigneur y a conservé la même foi.

Depuis trois-cents ans, les pères et les enfants ont trouvé leur salut dans cette Eglise et dans la foi de cette Eglise à un seul Chef et Maître, à un seul Rédempteur, Jésus-Christ.

Si, aux siècles passés, dans la main de Dieu, les magistrats ont été des instruments pour coopérer à la fondation et à la conservation de

notre Eglise nationale, ils n'en sont pas les maîtres; bénis de Dieu jusqu'à être appelés à protéger cette grande et sainte institution, ils ne peuvent pas se l'approprier pour la dominer; elle est et doit être Eglise de Jésus-Christ, une portion de cette grande Eglise que le Seigneur Jésus s'est acquise, qu'il a purifiée par son sang, non pour qu'elle fût la gloire et la force des rois et des magistrats, mais qu'elle fût sa gloire à Lui et la retraite assurée des pauvres et des pêcheurs.

Aussi, quand aujourd'hui nous, les serviteurs de cette Eglise, les défenseurs naturels de sa foi et de ses libertés, nous, les gardiens de son culte, et les sentinelles établies sur la maison de Dieu, quand nous voyons, par une série de mesures illégales, notre Eglise nationale frappée dans sa gloire et dans sa vie, ses droits méconnus, le ministère dans son sein menacé d'asservissement; après avoir vainement, dans une circulaire récente, poussé le cri d'alarme, nous sommes aujourd'hui forcés de prendre la grande détermination de rompre nos relations avec l'Etat, jusqu'à ce que l'oppression ait cessé, et que des garanties de liberté aient été données à l'Eglise.

Nous n'avons pas besoin de justifier cet acte devant vous, chers paroissiens; les mesures par lesquelles on a frappé la sainteté du culte et la liberté du ministère, le justifient et devant vous et devant toutes les églises chrétiennes. Ni la gravité des circonstances, ni la crainte d'être mal compris, ni les sacrifices personnels, n'ont pu nous faire hésiter. Il ne nous était pas permis de faire céder les grands intérêts de l'Eglise et de la Religion devant des considérations humaines, ou devant des accusations, qui, nous le savons, ne peuvent nous atteindre. Nous marchons par la foi; l'avenir n'est pas à nous; il est entre les mains de notre Dieu, du Dieu Tout-puissant et Tout-bon.

Frères-bien aimés, nous vous appelons à sauver avec nous l'Eglise de la Réformation dans notre pays, l'Eglise nationale, l'Eglise de nos pères. Qu'au moment où elle cesse d'être l'*Eglise du Gouvernement*, ce soit pour devenir, d'une manière plus vraie, l'Eglise de la Nation.

III.

Le Conseil d'Etat avait prévu qu'une démission de pasteurs pourrait être la suite des mesures qu'il avait prises. Des propos significatifs tenus en Grand-Conseil, avaient fait comprendre qu'on désirait même ce résultat. La démission déjà donnée par deux pasteurs, avait peut-être encouragé à persévérer jusqu'au bout dans la voie qu'on avait prise, en donnant lieu de croire que cet exemple serait suivi. Mais on ne s'était nullement attendu à une démission aussi nombreuse. Si le nombre des ecclésiastiques démissionnaires restait aussi considérable, ou l'Eglise allait être soustraite à la suprématie de l'Etat, ou le Conseil d'Etat était obligé de revenir en arrière, d'entrer en pourparler, de consentir à une transaction dont le résultat aurait été la rentrée des démissionnaires avec les garanties demandées. Toutefois le

Conseil d'Etat ne s'abandonna pas lui-même, et il déploya la plus grande activité. Le 11 et le 12 novembre, il était resté assemblé en permanence; dès le 12 au soir il prit des mesures. Les pasteurs en rentrant dans leurs paroisses, trouvèrent déjà que la nouvelle de leur démission les avait devancés, et que les populations étaient prévenues contre eux. En même temps que l'adresse des pasteurs était répandue dans le pays, on y voyait affichée, lue en public, et distribuée une proclamation du Conseil d'Etat, en date du 14. Cette proclamation expose de nouveau les principes de l'autorité sur la présence des pasteurs dans les oratoires et sur la lecture du 3 août; puis on y reprend quelques assertions de l'acte de démission que l'autorité discute pied à pied. Nous ne pouvons nous dispenser de transcrire cette partie du plaidoyer officiel.

« *Vous les avez condamnés, malgré le texte précis de la loi de* » 1832, *qui leur ordonne ce refus*, disent les ministres démission- » naires, en parlant de ceux qui ont refusé de lire la proclamation. » Non, la loi de 1832 ne renferme rien qui leur ordonnât ce refus.

« *Vous les avez condamnés*, continuent-ils, *au mépris de la sen-* » *tence d'absolution des quatre classes.* » Non, les quatre classes ne sont point un jury, mais un tribunal disciplinaire de première instance, et, d'après les art. 145 et 148 de la loi ecclésiastique, le Conseil d'Etat, qui prononce en dernier ressort, peut confirmer ou modifier le jugement des classes. Il a d'ailleurs eu égard à leurs jugements, en ce qu'il a appliqué des peines bien moins sévères qu'il ne l'aurait fait s'il les eût méprisés.

Mais ce qui fait toucher du doigt à l'œil quelle fausse idée les ministres démissionnaires se font de leur position et combien ils comprennent mal la constitution et les lois, c'est le passage suivant de leur déclaration du 12 novembre : « *Par ce jugement*, disent les mi- » nistres démissionnaires, vous avez donc déclaré : *Que contraire-* » *ment à la constitution*, qui dit : La loi règle les rapports de l'Etat » avec l'Eglise, » — *maintenant l'Eglise au lieu d'être unie à l'E-* » *tat*, est *subordonnée à l'Etat*, au lieu d'être régie par les lois, est » régie par la volonté arbitraire du Conseil d'Etat. »

La constitution dit tout autre chose.

Sans doute que la constitution dit : « La loi règle les *rapports* de l'Etat avec l'Eglise; » mais ces rapports quels sont-ils? Des rapports d'union, d'abord; de subordination de l'Eglise à l'Etat, ensuite. Loin de détruire l'union, cette subordination en est la condition inévitable, car qui dit *union*, dit subordination de l'un ou de l'autre, parce qu'il doit y avoir un chef de cette union; sans cela, ce ne serait pas une union, mais une division. Ce chef ne peut être que l'Etat ou l'Eglise. Et comme chez nous ce n'est pas l'Eglise qui régit l'Etat, mais bien au contraire celui-ci qui régit celle-là, il est bien clair que l'Eglise est subordonnée à l'Etat, le clergé au gouvernement.

C'est ce qui est positivement établi par la constitution et la loi ecclésiastique. C'est l'Etat et non l'Eglise qui a décrété l'art. 9 de la consti-

tution touchant l'Eglise nationale; celle-ci n'a point été appelée à en délibérer. C'est suivant les *lois* et la discipline ecclésiastiques du canton que les ministres de l'Eglise nationale sont consacrés : or ces *lois* sont l'œuvre de l'Etat, et cette discipline est placée sous son autorité. Les églises ou paroisses sont établies par la *loi*, et les ministres consacrés suivant la *loi* sont seuls appelés à les desservir. La *loi ecclésiastique* du 14 décembre 1839, ainsi que dans toutes les autres lois concernant l'Eglise ont été rendues par le pouvoir législatif de l'Etat et non par l'Eglise. Pour toutes les choses importantes, les Classes et le Synode n'ont que de simples *préavis* à donner au Conseil d'Etat, qui en fait usage suivant qu'il le juge convenable.

Ainsi la subordination de l'Eglise à l'Etat est si peu contraire à la *constitution* et à *l'union* de l'Eglise et de l'Etat que, pour faire cesser cette subordination, il faudrait ou rompre l'union, ou subordonner l'Etat à l'Eglise, le gouvernement au clergé, et, dans les deux cas, violer la constitution.

L'argumentation des ministres démissionnaires croule donc par sa base. Aussi, par le fait du jugement, l'Eglise n'est point régie par la volonté arbitraire du Conseil d'Etat, mais par le Conseil d'Etat, conformément à la constitution et aux lois. Les pasteurs ne sont point obligés de se soumettre à *tout ordre* de l'autorité exécutive, malgré le texte précis des lois, mais bien, comme le porte l'article 31 de la loi ecclésiastique, de se conformer aux directions qui leur sont données par les autorités supérieures, conformément aux lois et aux réglements.

Le Conseil d'Etat n'attribue donc point force de loi à ses circulaires, mais il entend qu'on les respecte, lorsqu'elles sont conformes à la loi et à la volonté expresse du législateur.

Il est vrai que le magistrat civil a le droit de faire occuper les chaires de nos temples par ses agents, pour y lire, à l'heure du service divin, ses proclamations. C'est une conséquence de l'union de l'Etat et de l'Eglise, de la subordination de celle-ci et de ce que la loi a ordonné la publication en chaire, a l'heure du service divin, de pièces qui tiennent à la vie civile, telles que les annonces de mariages. L'expérience du passé prouve que le Conseil d'Etat a été très-sobre de publications en chaire et qu'il n'a jamais cherché à y produire des doctrines hostiles à la religion et à notre Eglise, ou contraires à ses intérêts spirituels.

Nous ne pouvons pas davantage admettre ce que prétendent les ministres démissionnaires quand ils disent : « Que le Conseil d'Etat a » condamné les pasteurs qui ont officié à l'oratoire *malgré la loi de Dieu qui les absout.* » — « Que, par son jugement, le Conseil d'Etat a » déclaré : *Que la loi de Dieu ne peut plus être la loi suprême du* » *ministère chrétien dans l'Eglise nationale.* »

Le Conseil d'Etat respecte la loi de Dieu autant que les auteurs de la déclaration du 12 novembre; mais, comme ils ne sont pas infaillibles, leur dire ne saurait suffire pour prouver que le Conseil d'Etat a violé cette loi.

Ce n'est pas de la loi de Dieu, mais de celle des hommes dont il s'agit. Comme toutes les autres églises, l'Eglise nationale du canton de Vaud a deux caractères bien distincts : le caractère divin, qui ne relève d'aucune autorité terrestre et qui a pour sanctuaire la conscience de chaque chrétien, laïque aussi bien qu'ecclésiastique; le

caractère humain qui fait de l'Eglise une institution organisée et régie par les lois d'une autorité quelconque, ecclésiastique ou civile, unie à l'Etat ou séparée de lui. C'est par ce dernier caractère que les églises sont différentes les unes des autres et que chacune a les lois et la discipline qui lui sont propres. Aucune Eglise quelconque ne peut permettre que ses ministres fonctionnent dans les temples d'une autre Eglise, surtout lorsque cette autre Eglise est hostile à celle à laquelle ces ministres appartiennent. Or, il est de notoriété publique que les oratoires et les autres réunions religieuses en dehors de l'Eglise nationale ont une tendance méthodiste qui répugne profondément à cette Eglise; une tendance à la séparation destructive de l'union de l'Etat et de l'Eglise voulue par la constitution. Indépendamment d'autres considérations, le ministère des pasteurs de l'Eglise nationale ne peut que souffrir de cette position équivoque.

Mais, *dans l'Eglise nationale,* après le jugement comme avant, la loi de Dieu est bien la règle suprême du ministère chrétien. Les ministres de l'Eglise nationale ne continuent-ils pas à avoir pour règle de foi *la Parole de Dieu* qu'ils doivent prêcher dans sa pureté et dans son intégrité! telle qu'elle est contenue dans *dans l'Ecriture Sainte?* Le Conseil d'Etat a-t-il entravé leur prédication dans les temples de notre Eglise? Leur a-t-il imposé quelque doctrine, quelque confession de foi? A-t-il apporté le moindre changement à notre version de la Bible, au catéchisme, à la liturgie, à quelqu'un des livres adoptés pour le culte ou pour l'enseignement public de la religion? A-t-il changé quoi que ce soit aux formes du culte public? Les pasteurs sont-ils entravés dans la célébration de ce culte, dans l'instruction religieuse de la jeunesse, les visites pastorales, le soin des pauvres, la direction spirituelle et la consolation de ceux qui réclament leur ministère? Le Conseil d'Etat les gêne-t-il d'une manière ou d'une autre dans l'exercice de cette partie essentielle de leurs fonctions? Non, ils jouissent d'une entière liberté à ces divers égards, sous l'égide des lois et des réglements ecclésiastiques. Le Conseil d'Etat *n'empêche nullement le pasteur de se réunir avec ses paroissiens pour prier avec eux et pour leur expliquer la Parole,* pourvu, bien entendu, que ce service demeure dans les limites du culte domestique et ne soit pas le prétexte d'une réunion de dissidents ou un équivalent de ce qui est connu sous le nom d'oratoire. (Voir le 15e considérant de notre jugement.)

Les ministres démissionnaires ne sont donc pas dans la vérité, lorsqu'ils motivent leur retraite sur ce que le jugement du Conseil d'Etat aurait, suivant eux, complètement et arbitrairement modifié le ministère chrétien dans l'Eglise nationale, attenté aux droits et aux libertés de cette Eglise. Ce jugement et ses considérants consacrent ce qui a été de règle dans notre Eglise dès son origine, dès la réformation, sous toutes nos constitutions, savoir l'union de l'Etat et de l'Eglise, et la subordination de celle-ci au premier.

La prétention des ministres démissionnaires, au contraire, ne conduirait à rien moins qu'à rompre cette union et à placer l'Etat dans la dépendance de l'Eglise, à une véritable révolution ecclésiastique et même politique.

Ces ministres déclarent sans doute qu'aucun intérêt politique ne les fait agir. Nous nous garderons de suspecter leurs intentions; mais ne voient-ils pas que leur conférence générale, qui n'a aucun caractère légal comme réunion du clergé, sert de point d'appui et de levier à

des intérêts politiques, comme leur refus de lire la proclamation a coïncidé avec l'activité qu'ont déployée les adversaires du nouvel ordre de choses. Ne comprennent-ils pas qu'ils risquent de jeter le pays dans l'agitation politique, et qu'admettre leurs prétentions serait un bouleversement constitutionnel et politique? Une détermination dictée par le besoin impérieux de la conscience, est toute spontanée, toute individuelle; elle n'a pas besoin d'être concertée; elle évite tout ce qui peut lui imprimer le caractère d'une coalition, et même d'une contrainte morale exercée par quelques chefs.

Les ministres démissionnaires paraissent aussi trop oublier que le clergé n'est pas l'Eglise et moins encore la religion.

Voilà donc des ministres de l'Eglise nationale, se disant gardiens du culte et de la religion, qui l'abandonnent, car résigner les fonctions ecclésiastiques officielles qu'ils exercent dans cette église, c'est l'abandonner.

La force des choses ne les y oblige point, comme ils le disent; ce ne sont point, ainsi qu'ils le prétendent, les mesures arbitraires du Conseil d'Etat qui les excluent du service actif de notre Eglise, en tant qu'unie à l'Etat. Non, car ces mesures ne sont point arbitraires, et un jugement de discipline ne saurait justifier le parti qu'ils ont pris. Plus d'humilité chrétienne n'aurait point nui à la dignité de leur ministère. En présence de la liberté de prédication et d'action pastorale dont les ministres de l'Eglise nationale jouissent dans nos temples, ce sont les démissionnaires eux-mêmes qui s'excluent de leur plein gré.

C'est donc sur ces ministres seuls que pèsera toute la responsabilité de leur retraite et de ses conséquences.

Si le culte public est en souffrance, ils en seront la cause unique et volontaire, car les conditions qu'ils mettent à la reprise de leurs fonctions officielles dans l'Eglise nationale ne sauraient être acceptées sans détruire le caractère de cette Eglise.

Le Conseil d'Etat, qui tient à la religion, ne négligera rien pour que le culte public dans notre Eglise n'éprouve pas d'interruption. En même temps, il saura prendre les mesures les plus énergiques pour maintenir l'union constitutionnelle de l'Eglise et de l'Etat.

Dans ce double but et pour pouvoir aviser à ce que commanderont les circonstances, il demandera au Grand-Conseil qui va s'assembler les pouvoirs qui lui sont nécessaires.

Plein de confiance dans le patriotisme et le discernement des citoyens, le Conseil d'Etat compte sur leur concours, ainsi que sur celui du Grand-Conseil et des ministres qui ont compris leur mission évangélique pour le maintien de la tranquillité et le prompt rétablissement de l'ordre dans l'Eglise.

Nous ne pouvons nous empêcher ici de faire une réflexion générale sur la logique officielle dans tout ce débat. Il est de principe que dans un pays libre, le magistrat n'a pas d'autre autorité que celle qui lui est spécialement attribuée par la loi; tellement qu'il ne peut donner aucun ordre qui ne soit directement et spécialement fondé sur une disposition législative. D'un autre côté, le citoyen, au contraire, peut dans ses actes se permettre absolument tout ce que la loi ne défend

pas. Comme fonctionnaire, le pasteur ne peut se soustraire à aucun office établi par la loi, mais quand il s'agit des services religieux en dehors des offices légaux, le ministre n'agit plus comme ministre, mais dans la sphère de liberté qui lui appartient comme citoyen. Il est libre de prier Dieu avec ceux qui se réunissent à lui dans ce but, comme il est libre de faire avec ses amis une partie de cartes ou de les inviter à souper. Pour ces choses là il n'est pas nécessaire que la loi autorise, il suffit qu'elle ne défende pas.

Or, dans toute sa polémique, le Conseil d'Etat renverse ces deux principes. Quand il s'agit de la lecture de la proclamation et de la loi de 1832, le Conseil d'Etat ne recherche pas si la loi lui permet de donner l'ordre de lire une proclamation en chaire, mais si cela lui est interdit, ce qui est contre le premier principe. Quand il s'agit des oratoires et des cultes dissidents, il ne recherche pas si la loi les défend, mais il veut que de tels services religieux soient autorisés par la loi. Ce qui est contre le second principe. Tout cela mérite d'être soigneusement remarqué.

Bientôt le Grand-Conseil s'assemble, pour sa session d'hiver. La question de l'Eglise y est portée toute brûlante par le Conseil d'Etat, qui demande des pleins-pouvoirs nécessaires pour obvier à la « perturbation jetée dans l'Eglise » par la démission des pasteurs. La majorité du Grand-Conseil, le public des tribunes, avaient été disposés d'avance par la proclamation du 14 novembre et par les déclamations du *Nouvelliste* contre les ministres démissionnaires. Jamais la dignité du Corps législatif, si remarquable jadis, trop souvent oubliée depuis la révolution, n'avait été aussi déplorablement méconnue que dans cette circonstance. Les rires ironiques, les exclamations et les murmures, jusqu'à des sifflets, interrompaient et couvraient la voix des orateurs qui s'efforçaient de rendre hommage à la vérité et de mettre dans son vrai jour la démarche des ministres de Jésus-Christ. Des applaudissements sauvages, contraires à la dignité de la représentation nationale, comme au réglement du Grand-Conseil, appuyaient, soit du haut de la tribune, soit du sein même de l'assemblée, les orateurs qui parlaient dans le sens des passions du moment. L'assemblée refusa même d'entendre le rapport de la commission chargée d'examiner le mémoire des 221. C'était cependant le moment, ou jamais, d'écouter ce que les pasteurs avaient à dire sur leur ministère et sur les conditions nécessaires pour l'exercer avec fruit. Mais ce n'était pas de cela qu'il s'agissait. On voulait en finir. Aussi tous les efforts d'une minorité coura-

geuse échouèrent, tous les amendements proposés furent rejetés, toutes les raisons, exposées avec fermeté, franchise et modération, ne firent que blanchir contre le parti pris d'avance de donner en tout raison au Conseil d'Etat, et de remettre, pour écraser l'Eglise, entre les mains de l'autorité exécutive, les pouvoirs les plus exorbitants, sans délai, sans controle suffisant et sans limites déterminées. Voici le décret qui sortit de ces délibérations et qui n'en porte que trop l'empreinte.

Le Grand-Conseil du canton de Vaud,

Vu le projet de décret présenté par le Conseil d'Etat,

Considérant qu'en résignant entre les mains du Conseil d'Etat le poste qu'ils occupent et les fonctions ecclésiastiques *officielles* qu'ils exercent dans l'Eglise nationale, un grand nombre de pasteurs et d'autres ministres du culte ont jeté la perturbation dans l'Eglise et même menacé son union et sa subordination constitutionnelles à l'Etat;

Voulant nantir le Conseil d'Etat de tous les pouvoirs dont il peut avoir besoin pour maintenir l'Eglise nationale évangélique réformée dans son intégrité, pourvoir aux besoins religieux de ses membres et faire respecter l'autorité du Gouvernement;

Après avoir déclaré l'urgence;

Décrète :

Article Ier. Le Conseil d'Etat est autorisé à déroger temporairement, pour autant qu'il le jugera nécessaire, à la loi ecclésiastique du 14 décembre 1839, ainsi qu'aux autres lois, résolutions, décrets et réglements touchant l'Eglise et ses ministres; toutefois sans rien changer à la doctrine de l'Eglise, non plus qu'aux formes du culte public et aux livres adoptés pour le culte ou pour l'enseignement public de la religion.

Le Conseil d'Etat est également autorisé à déroger :

1° Aux diverses lois relatives à l'instruction publique;

2° Aux lois touchant les actes de l'état civil et la tenue des régistres de ces actes.

Art. 2. Le Conseil d'Etat est investi de pleins-pouvoirs touchant les oratoires et les autres assemblées religieuses en dehors de l'Eglise nationale.

Art. 3. Le Conseil d'Etat fera rapport au Grand-Conseil des mesures qu'il aura ordonnées en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Art. 4. Les pouvoirs qui sont accordés au Conseil d'Etat par le présent décrêt expireront de plein droit le 31 mai 1846.

Art. 5. Le Conseil d'Etat est chargé de la publication et de l'exécution du présent décret.

Le premier usage que fit le Conseil d'Etat de ces pouvoirs étendus fut d'adresser une circulaire aux ministres démissionnaires, pour leur offrir une occasion de rentrer dans le giron de l'église officielle. Cette démarche n'était qu'un leurre. La facilité de rentrer n'était pas honorable pour ceux à qui elle était accordée, car quelques-uns de leurs

frères en étaient exclus; elle n'était pas réelle, car le Conseil d'Etat n'accordait pas même l'apparence d'une concession; elle n'était pas sûre, car les ministres qui en profiteraient devaient se livrer sans réserve à l'arbitraire de l'autorité, enfin elle n'était pas loyale, car deux jours seulement étaient accordés pour prendre une détermination. Du reste, un ou deux démissionnaires avaient même déjà prévenu les avances du Conseil d'Etat et retiré une démission qu'ils avaient évidemment donnée à la légère. Mais écoutons le langage de l'autorité.

(Circulaire) Lausanne, le 20/21 novembre 1845.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud,
A la plupart des pasteurs et des autres ministres de l'Eglise nationale qui ont donné leur démission,

Messieurs,

Vous recevrez ci-joint le décret du 19 novembre 1845, par lequel le Grand-Conseil a investi le Conseil d'Etat de pouvoirs extraordinaires touchant l'Eglise nationale et les matières qui s'y rattachent.

Le premier usage que le Conseil d'Etat aime à faire de ces pouvoirs, c'est de vous offrir, Messieurs, une occasion honorable de rentrer dans l'Eglise nationale et de contribuer à y rétablir la tranquillité et la paix.

Le Conseil d'Etat se plaît à présumer qu'en résignant le poste que vous occupez et les fonctions *officielles* que vous exercez dans l'Eglise nationale, vous avez plus ou moins cédé à l'entraînement des circonstances ou à la préoccupation qu'a fait naître le point de vue erroné sous lequel les actes du Conseil d'Etat ont été envisagés par une partie des ministres et du public: que vous n'aurez pas prévu toutes les conséquences de votre détermination, entr'autres, l'envahissement des sectes et de la dissidence, les troubles dans l'Eglise nationale, qui peuvent en être la suite.

Qui n'est pas sujet à l'erreur? Les meilleures intentions y conduisent souvent, surtout lorsque le temps a manqué à la réflexion.

Un des respectables pasteurs qui ont déjà retiré leur démission l'a dit sans détour: « Je crois plus chrétien de reconnaître sur le champ mon erreur que d'y persévérer. » Par cette conduite tout évangélique, il a ajouté à l'estime et à la considération dont il est justement entouré, et, par conséquent, rendu son ministère plus efficace.

Nous ne voyons pas ce qui pourrait vous empêcher, Messieurs, de suivre un si bel exemple. Le témoignage de votre conscience dissipera aisément la crainte des faux jugements et d'autres considérations de cette nature.

Quant aux appréhensions que vous avez exprimées touchant le ministère chrétien dans l'Eglise nationale, elles doivent disparaître devant un examen plus approfondi de notre jugement du 3 novembre et de ses considérans. Notre proclamation du 14 de ce mois et la circulaire ci-jointe que nous adressons aux pasteurs et aux autres ministres de l'Eglise nationale qui n'ont pas donné leur démission, vous convaincront, Messieurs, que ce jugement et ces considérans ne renferment rien que de conforme à la loi ecclésiastique du 14 décembre 1839, qui a réglé les principaux rapports de l'Etat et de l'Eglise. Il

n'aura pas d'autre règle de conduite à l'avenir, et il ne songe pas le moins du monde à restreindre la liberté dont les ministres du culte jouissent dans l'Eglise constitutionnelle, tant en ce qui concerne la prédication que leurs autres fonctions pastorales.

Ces considérations vous prouveront combien est sincère notre désir de vous voir rentrer dans l'Eglise nationale et mettre fin aux divisions dont elle serait menacée, si vous persistiez dans votre démission. Vous pourrez travailler d'une manière plus utile au bien du pays, en conservant votre poste ou votre position officielle dans l'Eglise nationale, qu'en vous en séparant.

Si, contre attente, vous ne répondiez pas à notre bienveillant appel, la responsabilité des conséquences de ce refus pèserait tout entière sur ceux qui auraient méconnu nos intentions pacificatrices.

C'est pourquoi nous attendrons votre résolution définitive deux jours pleins à dater de celui où vous aurez reçu cette circulaire, chacun de vous en ce qui le concerne; la brièveté du temps qui nous reste pour aviser, cas échéant, aux besoins religieux des paroisses, ne nous permettant pas de vous accorder un plus long délai. D'ailleurs ce délai suffit pour une détermination libre et mûre.

Si à l'expiration de ces deux jours, à dater de la réception de la présente circulaire, vous ne nous avez pas expédié la déclaration individuelle, pure et simple, sans conditions ni réserves : *que vous retirez la démission de votre poste et de vos fonctions officielles dans l'Eglise nationale donnée par vous ou en votre nom le* 12 *novembre* 1845 *ou l'un des jours suivans*, nous devrons accepter la démission de ceux d'entre vous qui auront gardé le silence ou apporté des conditions et réserves au retrait de leur démission; ils seront considérés comme ayant déclaré renoncer à la qualité de ministres de l'Eglise nationale, et, à ce titre, rayés du tableau des pasteurs, s'ils ont cette qualité, et, dans tous les cas, ils seront rayés du tableau des ministres impositionnaires, en vertu de l'article 133 de la loi ecclésiastique.

Nous nous plaisons à espérer que nous ne serons pas dans cette nécessité; qu'au contraire, vous concourrez avec nous au maintien et à la prospérité de l'Eglise nationale évangélique réformée. Votre sollicitude pour les âmes qui vous ont été confiées, votre attachement à vos paroisses et à l'Eglise en général, vous engageront sûrement à saisir sans hésiter le moyen qui vous est offert de demeurer au service de cette Eglise.

Le Conseil d'Etat doit cependant vous expliquer qu'il se réserve de placer dans d'autres postes que ceux qu'ils occupent actuellement, les pasteurs et suffragans qui retireraient leur démission, mais qui, par l'effet de circonstances survenues depuis le 3 novembre ne pourraient plus exercer utilement leur ministère dans la paroisse où ils sont aujourd'hui.

Le Conseil d'Etat pourra aussi se trouver dans la nécessité de faire temporairement changer de poste aux pasteurs et aux suffragans qui retireront leur démission, si cette mesure est indispensable pour assurer une répartition des ministres du culte qui permette de satisfaire aux besoins religieux de toutes les paroisses.

Le Conseil d'Etat entend aussi que les pasteurs et les ministres de l'Eglise nationale s'abstiendront soigneusement de porter la politique dans les chaires ou d'y faire des allusions qui puissent y avoir trait.

La présente circulaire est adressée au plus grand nombre des pas-

teurs et des autres ministres démissionnaires. Vous comprendrez aisément que l'appel qui vous est fait ne saurait concerner les pasteurs et les ministres qui ont été plus particulièrement actifs dans les conférences du 11 et du 12 novembre, ou qui, par des actes postérieurs au jugement du 3 de ce mois se sont placés dans une situation exceptionnelle.

Les pasteurs et les autres ministres que cette circulaire concerne spécialement, la recevront chacun par la poste directement à son adresse.

Recevez, Messieurs, nos salutations chrétiennes et l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil d'Etat, H. Druey.
Le chancelier, C. Fornerod.

En même temps, le Conseil d'Etat s'adresse par une circulaire aux pasteurs et aux ministres qui n'ont pas donné leur démission. Aujourd'hui le ton et la manière d'être envers les pasteurs restés sous la domination de l'Etat ont complétement changé. Leur salaire ne leur est plus maintenant jeté à la tête, et lorsque l'apparence, du moins, pouvait justifier jusqu'à un certain point un langage qu'on avait hautement tenu jusqu'alors, on le voit tout-à-coup cesser; il est remplacé par des louanges de toute espèce. Plusieurs des pasteurs non démissionnaires, sans doute, ont, dans la ligne de conduite qu'ils ont choisie, obéi à la voix de leur conscience, et ont ainsi fait preuve d'indépendance et de courage moral. Mais était-ce suffisant pour justifier de la part de l'autorité une palinodie aussi complète; et ne reconnait-on pas dans les expressions qu'elle adopte des paroles imposées par la nécessité du moment plutôt que des paroles inspirées par la sincérité? Combien le ton de la circulaire suivante est éloigné du ton qu'on avait pris au 6 aout!

(Circulaire). Lausanne le 20/21 novembre 1845.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud,
aux pasteurs et aux ministres de l'Eglise nationale
qui n'ont pas donné leur démission,

Messieurs,

En vous transmettant le décret du 19 de ce mois, par lequel le Grand-Conseil a investi le Conseil d'Etat de pouvoirs extraordinaires touchant l'Eglise nationale et les matières qui s'y rattachent, nous nous sentons pressés de vous exprimer notre pleine et entière satisfaction, notre sincère reconnaissance, de ce que, dans les circonstances graves et difficiles où l'Eglise s'est trouvée, vous êtes demeurés à votre poste, et avez conservé les fonctions officielles dont vous êtes revêtus dans l'Eglise.

Cette détermination de votre part a puissamment contribué et contribuera encore à préserver notre Eglise des dangers dont elle a été menacée et dont elle pourrait l'être encore.

Messieurs, vous avez fait preuve d'autant de courage, d'indépendance et de dévouement que de véritable prudence pastorale, en résistant à l'entraînement auquel vous avez été exposés, et en ne vous laissant pas arrêter, dans l'accomplissement de votre devoir, par la fausse honte de paraître sacrifier à des intérêts temporels! Vous avez pu le voir par les manifestations du pays: on vous a généralement rendu justice, et on sait que vous n'avez obéi qu'à votre conscience.

En demeurant dans l'Eglise nationale, vous avez compris que, si le Conseil d'Etat a dû maintenir les droits de l'Etat en matière ecclésiastique, dans les considérans et le dispositif de son jugement du 3 novembre, et les actes qui l'ont précédé comme ceux qui l'ont suivi, jugement et actes que le Grand-Conseil a approuvés, le gouvernement n'a nullement modifié le caractère chrétien dans l'Eglise nationale, ni porté atteinte aux droits et aux libertés de cette Eglise; car notre Eglise et son ministère demeurent ce qu'ils ont été depuis la réformation jusqu'à nos jours. Si le ministère chrétien dans notre Eglise a été, pendant plus de trois siècles, dans l'obligation légale de lire les actes du gouvernement en chaire, et de s'abstenir de fonctionner dans des réunions en dehors de l'Eglise constituée ou d'assister à ces réunions, on ne comprend pas comment il pourrait être modifié ou altéré par des ordres de la même nature donnés dans les circonstances extraordinaires où le pays s'est trouvé.

Vous savez, Messieurs, par votre expérience de tous les jours, que, dans l'Eglise natonale du canton de Vaud, les ministres du culte jouissent, sous l'égide des lois et des réglemens ecclésiastiques, de la plus entière liberté de prêcher la Parole de Dieu dans nos temples, et qu'ils exercent leurs autres fonctions pastorales sans aucune entrave du gouvernement, ainsi que nous l'avons fait ressortir dans notre proclamation du 14 de ce mois.

C'est donc s'abuser que de croire que le Conseil d'Etat nourrit des dispositions hostiles à la religion et à l'exercice du St.-Ministère dans notre Eglise.

Soyez persuadés, Messieurs, que le Conseil d'Etat fera tout ce qui dépendra de lui pour maintenir dans son intégrité constitutionnelle l'Eglise nationale évangélique réformée, à laquelle le peuple vaudois est sincèrement attaché. Il compte sur votre concours, comme vous pouvez être assurés de son appui dans l'exercice de vos augustes fonctions.

Avec vos efforts, Messieurs, avec ceux des bons citoyens et les notres, l'état normal ne tardera sûrement pas à être rétabli dans l'Eglise, car nous aimons à penser que ceux des pasteurs et des autres ministres démissionnaires auxquels nous adressons l'appel dont nous vous transmettons ci-joint copie, saisiront avec empressement l'occasion que nous leur fournissons de rentrer honorablement dans l'Eglise nationale.

Recevez, Messieurs, nos salutations chrétiennes et l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil d'Etat, H. Druey,
Le Chancelier, C. Fornerod.

Cette dernière circulaire fut aussi communiquée à ceux des ministres démissionnaires qui avaient reçu la précédente. Plusieurs paragraphes

étaient à leur adresse. On espérait par ces protestations de bonne volonté, toutes démenties qu'elles étaient par les faits, endormir leur vigilance. On voulait leur faire perdre de vue l'Etat réel de la question, réveiller tous les sentimens respectables et douloureux qui les avaient tenus en suspens devant l'acte de démission, et les amener ainsi à une rétraction, sans céder un seul point des exigences, cause première de toute la lutte. Bien plus, les ministres qui auraient la faiblesse de céder à des invitations pareilles, devaient par là consacrer toutes ces exigences, les reconnaître comme justes, légitimes, comme la règle, de tout temps avouée, de leurs rapports avec l'Etat. Ils devaient ainsi rendre complète la victoire du Conseil d'Etat et sa domination sur l'Eglise. En outre, une rétractation, après les circulaires du Conseil d'Etat, renfermait nécessairement l'aveu d'une conduite irréfléchie et d'une résistance illégale contre les actes légitimes du pouvoir. Elle impliquait la promesse d'une obéissance passive, puis qu'avec la méthode employée dans les considérans du jugement du 3 novembre, il n'était aucun ordre de l'autorité qui ne pût devenir obligatoire. Cette rétractation supposait encore, de la part de ceux qui avaient été favorisés de l'envoi de la circulaire, qu'ils s'étaient laissé conduire par quelques chefs, sur lesquels on se hâtait, pour faire sa paix et contre toute espèce de vérité, de rejeter l'odieux d'une démarche qui avait soulevé toutes les passions du parti dominant. Voilà la signification véritable d'une rétractation aux yeux de quiconque aura lu avec attention le récit et les pièces qui précèdent. Cette signification ne pouvait pas être éludée, car la rétractation devait être pure et simple pour pouvoir être admise par l'Autorité.

Il y eut près d'une quarantaine de pasteurs et de ministres qui retirèrent leur démission. Les circulaires avaient été appuyées auprès de plusieurs d'entre eux par des démarches de leurs paroissiens, démarches spontanées en plusieurs endroits, en d'autres évidemment concertées. Il y eut des adresses signées par des hommes qui n'avaient jusqu'alors jamais fréquenté l'Eglise, et qui demandaient à leur pasteur de ne pas les priver de ses instructions auxquelles ils étaient habitués, disaient-ils. On fit écrire des lettres par les enfans des écoles. Ces démonstrations réussirent auprès de plusieurs.

A Payerne, M. Monnerat, qui avait voulu donner à ses paroissiens rassemblés à l'issue du sermon, l'explication de sa conduite et les raisons de sa démission, n'avait pas reçu du Conseil d'Etat la circulaire qui permettait de se rétracter. Une pétition de la paroisse, en faveur

du pasteur, obtint pour résultat l'envoi de la circulaire à celui-ci, avec l'avis aux paroissiens que c'était au pasteur à faire le reste. Dans une position aussi délicate, M. Monnerat ne crut pas pouvoir refuser l'envoi de sa rétractation. Il voulait ainsi correspondre aux démarches de sa paroisse pour le conserver au milieu d'elle. Peu de jours après, M. Monnerat devait, en vertu des pleins-pouvoirs, se transporter à Morges pour être pasteur de cette ville. Il envoya pour la seconde fois une démission bien définitive.

Pendant ce temps, les pasteurs et leurs troupeaux n'étaient pas restés inactifs. La partie intelligente et pieuse de l'église nationale avait suivi avec un intérêt marqué toutes les phases de la lutte où les ministres étaient engagés, et avait cherché à les aider par des pétitions inutilement adressées au Grand-Conseil dans toutes les occasions importantes. Cette portion de l'église nationale ne leur fit pas défaut dans ce moment solennel. De nouvelles pétitions furent adressées au Grand-Conseil pour le moment de la discussion sur les pleins pouvoirs. Des femmes même ne craignirent pas d'élever leurs voix au milieu des passions tumultueuses de l'assemblée législative, pour réclamer en faveur de leurs pasteurs. Des adresses aux conducteurs spirituels furent signées en plusieurs lieux par les paroissiens, qui témoignaient à leurs conducteurs spirituels leur affection respectueuse et leur inviolable attachement. Lorsque la démission fut donnée, lorsque l'on vit que les Conseils de la nation ne reviendraient pas, en faveur de la liberté et de la dignité de l'Eglise, sur les mesures qui avaient été prises contre elle; des comités de secours s'organisèrent pour venir à l'aide de tant de chefs de famille qui se voyaient subitement, à l'entrée de l'hiver, privés des ressources nécessaires à leur subsistance. L'on recueillit avec promptitude de quoi pourvoir aux premiers besoins. A côté de cela, un comité central fut formé pour être la tête du corps des pasteurs démissionnaires; il fut composé de pasteurs et de laïques, il eut pour attribution d'aviser aux besoins du moment. On commençait à parler d'une église nationale libre et à chercher les moyens de l'organiser. Bientôt à Vevey, un pasteur suspendu et démissionnaire prêcha à un auditoire nombreux dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. On cherchait à Lausanne à établir un culte semblable. Le Conseil d'Etat vit bien que, pour avoir dans le pays une église officielle qui eût quelque apparence et qui pût se maintenir tant bien que mal, il devait éviter pour elle la concurrence formidable d'une église libre et spontanément sortie du sein de l'ancienne église nationale, conti-

nuant ses traditions pour les doctrines et les formes du culte, mais portant en soi la sève d'une jeunesse renouvelée et la vie de la foi. Il prit des mesures en conséquence; les pleins-pouvoirs lui en fournissaient tous les moyens.

On sut à Lausanne que le dimanche, 30 novembre, l'oratoire serait attaqué. Plusieurs personnes de divers partis politiques, mais amis de l'ordre, se rendirent sur les abords de ce lieu de réunion, et protégèrent efficacément la sortie des auditeurs contre une troupe d'assaillans. Cela ne se fit pas sans un échange de coups et une rixe dans laquelle les amis de l'ordre eurent le dessus. Le lendemain des bandes se rendirent devant le domicile de M. le pasteur Bridel, pour attaquer une réunion religieuse imaginaire. On parvint à les en éloigner, et elles se dissipèrent sans aucune voie de fait. L'évènement l'avait donc prouvé avec la dernière évidence, la force était du côté de l'ordre, de la liberté; le gouvernement n'avait qu'à vouloir, qu'à désirer simplement, il n'avait qu'à laisser faire, et la liberté religieuse reprenait dans le pays son règne paisible, momentanément interrompu. Il n'en a pas été ainsi; à la suite de troubles qui ne correspondaient que trop à la direction de toutes choses depuis le mois de février, le Conseil d'Etat prit l'arrêté suivant :

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud,

Vu les faits dont l'oratoire et autres réunions religieuses, à Lausanne, ont été l'occasion;

Considérant que, si des réunions religieuses en dehors de l'Eglise nationale non autorisées par la loi devaient continuer, l'ordre public serait gravement compromis;

Considérant que, dans l'état actuel des esprits, il est dans l'intérêt bien entendu de la liberté religieuse elle-même, aussi bien que de l'Eglise nationale et du maintien de l'ordre public, de suspendre les réunions religieuses en dehors de l'Eglise nationale qui sont l'occasion de troubles dont les conséquences pour le pays pourraient devenir incalculables;

Faisant usage des pouvoirs extraordinaires dont il est investi par le décret du 19 novembre 1845;

Arrête :

Art. 1. Les assemblées à l'oratoire et les autres réunions religieuses en dehors de l'Eglise établie, non autorisées par la loi sont, dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, interdites à Lausanne.

Art. 2. En cas de désobéissance ou de résistance à la défense faite par l'art. Ier du présent arrêté, les réunions qui y sont mentionnées seront dissoutes. En cas de besoin, il sera fait emploi de la force, et les personnes qui auront résisté aux ordres de l'autorité seront traduites devant les tribunaux pour être punies conformément au Code pénal.

Art. 3. Le Conseil d'Etat prendra des mesures semblables dans les autres parties du pays où elles pourront devenir nécessaires.

Art. 4. Le préfet du district de Lausanne et la municipalité de cette ville sont chargés de pourvoir à l'exécution du présent arrêté.

Donné sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 2 décembre 1845 pour être imprimé, publié et affiché.

Le président du Conseil d'Etat, H. Druey.
Le chancelier, C. Fornerod.

Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur l'ensemble de cette pièce, vrai pendant de la lettre du vice-président du Conseil d'Etat sur les affaires d'Aran. Nous ferons observer seulement le caractère spécial de l'art. 3. Cet article n'ordonne rien, ne défend rien; ce n'est pas un article d'arrêté, c'est une phrase de proclamation. Mais cette phrase n'a pas été glissée dans cet acte sans un but déterminé. Elle apprend à tous les citoyens du canton, que si quelque part, quelqu'un d'entre eux se prend de mauvais vouloir contre quelque assemblée religieuse de son voisinage, il n'aura qu'à commettre quelque désordre à cette occasion. Aussitôt la liberté de prier Dieu en commun en dehors des temples et des heures fixées par la loi sera enlevée à une partie du pays. L'intolérance légale fera le tour du canton; elle l'envahira tout entier. Cela ne tient qu'au caprice de quelques ivrognes ou à la passion irréligieuse de quelque incrédule déclaré [1]. D'un autre côté défense fut faite à la municipalité de Vevey de prêter aucun lieu de réunion aux assemblées du culte célébré par les ministres démissionnaires. Cette défense fut étendue à toutes les municipalités. A Yvonand, on avait offert un logement dans la maison commune au pasteur démissionnaire de la paroisse. On voulut, en dehors de toute loi, en dehors même des pleins-pouvoirs, interdire à la municipalité de faire cet usage d'une propriété communale.

En même temps, les délais fixés par la circulaire du 20/21 novembre et renouvelés par une circulaire du 29, étant expirés, le président du Conseil d'Etat expédie à tous les démissionnaires persévérants l'acte de leur radiation du tableau des ministres impositionnaires. Cette radiation datait du 5 et non du 15 décembre, comme le portait l'acte de démission.

Ensuite comme il fallait pourvoir aux besoins de l'église officielle, à la tenue des régistres de l'Etat civil, en un mot à toutes les fonctions précédemment remplies par les pasteurs qui les avaient résignées, le

[1] A cette heure la liberté religieuse est suspendue en vertu des pleins pouvoirs à Lausanne, à Montreux, à Orbe. Elle est suspendue de fait à Montricher.

Conseil d'Etat prend coup sur coup les arrêtés nécessaires. Le plus important d'entre eux, en date du 5 décembre, fixe provisoirement le nombre des paroisses nouvelles, formées par la réunion de deux ou trois anciennes; diminue dans chacune le nombre des offices religieux, ce qui ne laisse pas d'augmenter le travail des pasteurs; statue le traitement et les indemnités accordées à ceux-ci, ensuite de leurs déplacements et de l'accroissement de leurs fonctions, etc. Cet arrêté est accompagné d'une circulaire fort gracieuse, expliquant et développant les facilités accordées par l'arrêté. Elle se termine par ces mots:

Nous espérons qu'avec le secours d'En-haut, votre attachement à la religion, votre amour pour vos paroissiens, et votre dévouement à l'Eglise nationale évangélique réformée, aidés de notre concours, feront tourner à la gloire de Dieu, à l'avancement de son règne et à la prospérité de la patrie les épreuves que, dans son infinie sagesse, la Providence a départies à l'Eglise de notre pays.

Il faut cependant le dire, les ministres qui ont cru devoir ou pouvoir rester attachés à l'Eglise officielle, ne se sont pas ainsi laissé garotter sans faire au moins quelque tentative et sans exprimer quelques vœux en faveur de ceux qu'ils venaient d'abandonner. Sept pasteurs ou suffragants, parmi lesquels les six premiers avaient retiré leur démission et le septième ne l'avait pas donnée, MM. *Rodolphe Mellet* pasteur à Thierrens, *Miliquet* pasteur à Peney, *Berguer* pasteur à St.-Cierges, *Wuilleumier* pasteur à Chesalles, *Guex* suffragant à Denezy, *Fontanaz*, suffragant à Moudon et *Vautier* suffragant aux Croisettes, avaient, avant d'avoir connaissance de l'arrêté du 2 décembre, adressé une pétition dans ce sens au Conseil d'Etat. Ils demandaient que la circulaire du 20/21 novembre fût envoyée à tous les démissionnaires sans exception. Ils réclamaient des garanties en faveur de l'Eglise officielle. Ils ajoutaient:

Cependant, si le nombre des pasteurs et ministres démissionnaires continue d'être aussi considérable qu'il paraît l'être jusqu'à ce jour, nous vous demanderions respectueusement de vouloir bien examiner, avec tout le soin possible, si le moment ne serait pas venu où le Conseil d'Etat du canton de Vaud devrait lui-même proposer au Grand-Conseil d'aviser aux moyens constitutionnels de décréter, pour une époque plus ou moins éloignée, l'établissement d'une église plus ou moins indépendante et nationale dans notre canton. Ce serait, peut-être, là le seul moyen d'éviter pour notre patrie une secousse fâcheuse. En attendant l'époque de l'établissement décrété d'une église indépendante et nationale, les pasteurs démissionnaires pourraient exercer le saint ministère dans le pays, et, de concert avec nous, préparer les paroisses au changement décrété par le Grand-Conseil.

Enfin, Messieurs, aurions-nous besoin de vous exprimer l'horreur que nous cause toute espèce de persécution, tout ce qui peut entraver, pour *peu que ce soit*, la liberté religieuse, qui est le droit de tout chrétien? Nous vous supplions donc d'employer toutes les mesures les plus énergiques pour qu'un tel droit soit maintenu à tous nos concitoyens et à tous les habitants du pays.

Ces demandes n'obtinrent qu'une série de refus, enveloppés dans des formes obligeantes et assez longuement motivés. La réponse fut transmise par une lettre du président du Conseil d'Etat dont nous transcrivons ce qui concerne la formation d'une église indépendante et la liberté religieuse.

En ce qui concerne la question de savoir si le moment est venu de proposer au Grand-Conseil d'aviser aux moyens constitutionnels de décréter, pour une époque plus ou moins éloignée, l'établissement d'une église indépendante et nationale dans notre canton, le Conseil d'Etat croit assez bien connaître la volonté de l'immense majorité du peuple vaudois pour être assuré que, loin d'être bien accueillie, cette proposition ne ferait que compliquer la situation et frapper les coups les plus dangereux à l'église nationale évangélique réformée.

Enfin, le Conseil d'Etat peut vous assurer qu'il est fort éloigné de vouloir persécuter qui que ce soit en matière religieuse, ou autrement. Il verrait avec plaisir que la liberté religieuse la plus entière pût fleurir dans le canton de Vaud, liberté qui devrait être accordée à toutes les opinions religieuses sans distinction, pour être juste. Mais la liberté religieuse n'est pas plus absolue que les autres libertés de l'homme; les intérêts de la société et ceux de la liberté religieuse elle-même lui imposent d'inévitables limites; cela s'est vu dans tous les pays, dans tous les temps, sous tous les régimes; la liberté illimitée n'existe pas plus dans les églises dites libres et indépendantes, que dans les églises subordonnées à l'Etat: à moins de laisser faire chacun à sa tête, ce qui amènerait une anarchie complète, et, par contre-coup le plus affreux despotisme; il y aura toujours une organisation, des autorités, des hommes qui seront appelés à faire des lois, donner des prescriptions ou des ordres.

Le plus ou le moins de liberté religieuse dans un pays dépend du genre et du degré de civilisation, de l'état des esprits, de la nature des opinions religieuses, en présence de l'esprit plus ou moins tolérant ou intolérant de ceux mêmes qui prétendent à la liberté religieuse, de leur prudence, de leur charité et d'une foule d'autres circonstances.

C'est ainsi que l'arrêté que le Conseil d'Etat a dû prendre le 2 décembre courant, pour interdire momentanément à Lausanne les réunions à l'oratoire et les autres assemblées religieuses en dehors de l'église nationale et non autorisées par la loi, n'est point rendu en haine de la liberté religieuse ou d'une opinion quelconque, ni dans aucun esprit d'intolérance et moins encore de persécution; mais les scènes dont l'oratoire et les assemblées dont il s'agit ont été l'occasion à Lausanne, le 30 novembre et le 1er décembre, étaient d'une nature tellement alarmante pour ceux qui ont pu les apprécier, que le Conseil d'Etat a cru qu'il valait beaucoup mieux, dans l'intérêt de

la religion, de l'ordre et de la liberté religieuse elle-même, interdire momentanément des assemblées qui sont une cause d'irritation dans le pays, que de laisser naître des conflits et éclater des troubles dont les conséquences pouvaient devenir incalculables; les passions qui se déchaînent dans de pareilles commotions sont loin de profiter à la religion et à la morale. Si les oratoires et autres assemblées de ce genre sont momentanément interdits à Lausanne (et ailleurs si la nécessité l'ordonne), *nos temples* demeureront toujours ouverts à tout le monde, et ceux à qui le culte public ne suffit pas auront le *culte domestique* ou de famille.

Comme certains orateurs du Grand-Conseil valaisan, M. le président du Conseil d'Etat compte pour rien les répugnances de ceux auxquels le culte officiel ne convient pas. Cette réponse appelait une réplique; elle ne se fit pas attendre. Nous la donnerons en entier.

Thierrens, 9 décembre 1845.

Monsieur le président
Et Messieurs les membres du Conseil d'Etat,

Nous venons vous remercier de la promptitude avec laquelle vous avez bien voulu répondre à notre lettre du 3 décembre courant.

Depuis ce jour, Messieurs, notre position a été complètement modifiée par votre arrêté du 2 de ce mois, reçu par nous le 6, concernant l'oratoire de Lausanne et en général les réunions religieuses dans le pays, comme aussi par la nouvelle circonscription des paroisses.

Il nous est impossible, Messieurs, d'accepter la nouvelle tâche qui nous est imposée.

D'abord, ayant retiré notre démission pour répondre aux sollicitations de nos paroisses, nous ne saurions faire ailleurs des fonctions pastorales que nous ne pourrions remplir qu'en privant nos paroisses d'une partie des fonctions qu'elles nous ont demandées.

Puis, en entrant dans le champ de travail que nos frères ont quitté, nous paraîtrions condamner une démarche qu'ils ont faite sous l'empire d'une profonde conviction.

Et, pour ce qui regarde notre manière d'agir, si plus tard nous avons cru devoir retirer notre démission, c'est que nos prévisions avaient été déçues, que les circonstances avaient changé, et que vos circulaires nous avaient donné des espérances qui paraissent maintenant évanouies.

Aujourd'hui, Messieurs, nous ne reculerions point devant les travaux et les fatigues d'un ministère doublé et triplé, si nous pouvions croire, en nous dévouant ainsi, d'être vraiment utiles à l'Eglise nationale évangélique réformée, et nous n'hésiterions pas de nous charger d'un fardeau qui n'est cependant pas en rapport avec la mesure de nos forces.

Mais, Messieurs, un examen attentif du tableau qui fixe la nouvelle circonscription ecclésiastique vous convaincra aisément que notre Eglise ne saurait subsister longtemps sur ce pied, et qu'elle s'avance infailliblement vers une ruine totale, du moins quant à sa forme actuelle. Nous avons même la certitude que ce projet de circonscription, quoique provisoire, va amener de nouvelles démissions de pasteurs et ministres de notre Eglise.

Dieu nous est témoin, Messieurs, et vous nous en rendrez aussi témoignage, que nous avons fait tout ce qui a dépendu de nous pour retarder ou empêcher la chute d'un établissement auquel nous voulions consacrer notre vie. Nous avons la consolation d'avoir supporté dans ce but les jugemens sévères de nos collègues, et les reproches amers de ceux qui n'ont pas compris les motifs de notre démarche.

Maintenant, Messieurs, il n'est plus à nos yeux qu'un moyen de sauver l'Eglise nationale de notre pays, c'est de lui accorder *les garanties* sans lesquelles elle ne peut ni vivre ni prospérer. Loin de nous toute pensée de domination! Celui qui sonde les cœurs ne voit dans les nôtres qu'un ardent amour pour notre pays, que le désir sincère de lui être utiles, en remplissant en paix nos humbles fonctions.

Si vous ne pensiez pas, Messieurs, pouvoir accorder les garanties qui vous sont instamment demandées par tous les pasteurs, alors, cédant à l'impossibilité dans laquelle nous nous trouverions de continuer notre œuvre, nous vous prierons d'accepter notre retraite, que nous regarderions comme nécessaire et forcée. Jamais, vous le comprenez, Messieurs, jamais nous ne pourrions consentir à paraître donner les mains à la persécution de nos concitoyens et de nos frères, en faveur de notre ministère et d'une Eglise qui ne pourrait subsister qu'à ces conditions.

Veuillez, Monsieur le président et Messieurs, accueillir favorablement nos observations, persuadés que nous sommes contraints de vous les présenter dans l'intérêt de l'Eglise et de l'Etat, et veuillez agréer en même temps nos vœux ardens pour vos personnes et pour vos importans travaux.

Leresche, pasteur à Dompierre. *Caille,* pasteur à Berchier, *Miliquet,* pasteur à Peney, *Wuilleumier,* pasteur à Chesalles. *Guex,* suffragant à Denezy. Rodolphe *Mellet,* pasteur à Thierrens. *Berguer,* pasteur à St.-Cierge.

Cette lettre, à côté de graves et importantes vérités qu'elle exprime avec franchise et avec énergie, avait un défaut capital et qui en rendait l'effet irrémédiablement nul. C'est d'annoncer la retraite conditionnelle des signataires. Ils devaient ne rien dire à ce sujet, ou donner leur démission. Dans l'état des choses, après des déclarations positives et réitérées, ils ne pouvaient attendre du Conseil d'Etat aucune garantie ni promesse de garantie quelconque. Ensuite, ceux qui ont signé cette lettre, l'ont malheureusement désavouée par leur conduite subséquente. Ils n'ont point obtenu de garanties, et ils sont restés dans l'église officielle, ils y sont restés malgré les actes d'une intolérance croissante, plusieurs y sont restés enfin, en acceptant le soin d'une paroisse doublée.

Grâces aux rétractations, le Conseil d'Etat est désormais et pour un temps déterminé dans la volonté de Dieu, maître de la situation. Il connaît ses hommes, il sait ce qu'il peut oser. Il a assez de monde à sa disposition pour faire marcher, tant bien que mal, un simulacre d'Eglise. Pourvu que les cloches sonnent toujours à-peu-près partout chaque dimanche; que les cloches sonnent tour-à-tour partout dans

le pays; pourvu qu'il y ait des gens à qui l'on puisse s'adresser pour les baptêmes, les mariages, les affaires des pauvres, il n'en faut pas davantage pour le moment. Les démissionnaires ont mis tous les ménagemens imaginables pour dénouer les liens et pour que les conséquences de leur démarche fussent autant que possible atténuées par un arrangement à l'amiable. Telle est la raison du renvoi au 15 décembre pour le jour où la démission devait avoir son effet. Le Conseil d'Etat n'accepte aucun de ces ménagemens; il en a usé dans les premiers momens; maintenant il n'en veut plus. M. Chappuis, professeur de théologie dogmatique, absent le 12 novembre, se joint à la démarche de ses frères par une lettre du 3 décembre. Pour ne pas laisser les étudians en souffrance, il offre en même temps à l'Etat d'achever à l'académie les cours dont il est chargé pour le semestre commencé. Il reçoit l'ordre de cesser immédiatement ses leçons. Les démissionnaires sortent de toutes parts de leurs demeures. Ils cherchent, ils trouvent des asiles, grâce au zèle généreux qui les prévient. D'autres hommes les remplacent dans une partie des cures. Les autres cures se ferment. La révolution religieuse est consommée.

Ici se termine la tâche que nous nous étions imposée en commençant ce récit. L'Eglise nationale vaudoise n'existe plus. Cet édifice trois fois séculaire s'est écroulé sous les coups de ceux qui venaient d'en garantir la durée et l'intégrité. Bien que la doctrine ait été écartée du sujet direct du conflit que nous venons de retracer, c'est réellement la doctrine qui est en cause et qui est le véritable objet du débat. La doctrine des églises réformées de la Suisse telle qu'elle est exposée dans la confession de foi helvétique, avait été, en 1839, l'objet de vives attaques. On avait, à la suite de discussions qui n'ont pu être oubliées, ôté à l'église vaudoise ce symbole de la foi de ses fondateurs, de la foi de ses conducteurs actuels. Toutefois le clergé en était resté l'expression vivante. Les hommes qui voulaient bannir la doctrine évangélique du sol de notre canton n'avaient rien fait en abolissant la confession de foi helvétique, tant que cette doctrine était celle des pasteurs, qu'elle était prêchée par eux librement et dans les temples et hors des temples et que la chaire chrétienne était sous la protection des lois. Pour agir à coup sûr, il fallait, avant d'en venir à la doctrine, abattre tous les boulevards qui la garantissaient. Tel est le sens de la crise qui vient d'être retracée et telle en a été l'issue. Par la circulaire du 15 mai et la disposition du 20, on interdisait aux pasteurs la prédication de la doctrine de leur église, hors des lieux et des moments offi-

ciels. Par la proclamation du 3 août on prenait, à l'occasion du premier objet venu, mais on prenait réellement possession de la chaire. Enfin par le jugement du 3 novembre on poussait les pasteurs attachés à la doctrine évangélique à donner leur démission. Bien que tous les pasteurs évangéliques n'aient pas pris cette détermination extrême, la démission a surpassé toutes les espérances. L'Eglise nationale y a péri. N'importe, sur ses débris, est né des pleins-pouvoirs un simulacre d'Eglise, dont l'inanité même ne sert que mieux le but vers lequel tendent tous les efforts précédents. Par l'acceptation du jugement du 3 novembre, par la rétractation aux conditions imposées par la circulaire du 20/21, les pasteurs de l'église officielle se sont laissé dépouiller de toute espèce de moyen de défense, si le moment vient pour eux de se prononcer en faveur de l'éternelle vérité. Ce moment viendra; ce n'est pas pour nous un objet de doute, mais il ne nous appartient pas d'anticiper sur l'avenir.

Toutefois, la cause de Dieu, dans le canton de Vaud, n'est pas sans défenseurs. Ce n'est pas pour l'abandonner que tant de pasteurs et de ministres ont renoncé à leur position officielle, suivis d'un nombre considérable de fidèles qui ont compris la signification des événements et accompli leur devoir à ce sujet. Leur réunion ne forme pas une église organisée sans doute; ils auront, pour atteindre un avenir meilleur, à surmonter bien des obstacles, peut-être à vaincre des dangers. De grands devoirs sont imposés à leur foi, à leur courage, à leur persévérance. Ils seront appelés à montrer une fermeté prudente, une hardiesse pleine de circonspection, en même temps qu'ils devront repousser loin d'eux toute crainte et toute timidité. Mais s'ils n'appartiennent pour le moment présent à aucune église particulière, peu importe, ils appartiennent bien certainement à l'Eglise universelle. L'Eglise de Dieu, l'Epouse de Jésus-Christ, de tous les lieux où elle est répandue, les a reconnus pour siens avec un cri de sympathie et de cordiale affection. Quelque sombres que soient les jours qui s'avancent, quels que soient les orages que le mauvais vouloir de certains hommes, les engagements politiques de tels autres, la faiblesse et l'aveuglement d'autres encore, amoncellent devant leurs pas, ils peuvent lever les yeux au ciel, pleins de confiance dans leur guide fidèle et leur immortel défenseur. L'avenir leur appartient. Ils ont tout quitté pour Jésus-Christ. Jésus-Christ leur tiendra ses promesses. Le temps finit toujours par se déclarer en faveur de ceux qui marchent avec Dieu.

Fréd. C.

POÉSIE.

Pourquoi, jadis puissante, heureuse, respectée,
Fière de mille enfants qui jouaient sur son sein,
La patrie aujourd'hui gémit-elle attristée,
Veuve et ne sachant plus à qui tendre la main?

Pourquoi voit-on l'effroi resserrer la chaumière,
Le trouble s'installer au pavillon du chef?
Pourquoi Caïn encore immole-t-il son frère,
Et pourquoi Siméon veut-il vendre Joseph?

Empruntant le meeting à des mœurs étrangères,
Ne se fiant qu'à lui pour terminer ses maux,
Du lit qui le contient franchissant les barrières,
Pourquoi partout le peuple ameute-t-il ses flots?

Pourquoi, jadis l'objet d'un culte héréditaire,
Le prêtre n'obtient-il que froideur et dédain?
Pourquoi le temple saint reste-t-il solitaire?
Pourquoi l'airain sacré s'agite-t-il en vain?

Pourquoi, pourquoi la foi, colombe aux pieds de rose,
Ne trouve-t-elle plus de cœurs où se poser?
Pourquoi voyons-nous Dieu banni de toute chose,
A sa place, insensé, le mortel s'imposer?

C'est que, portant la main à l'arche qui chancelle,
Le pouvoir égaré veut imiter Osa;
C'est que la tyrannie, à sa ruse fidèle,
Cherche à river des fers en criant : hosannah!

C'est qu'au lieu d'apprêter le fin linge et le baume
Pour panser de ses mains les blessés des deux camps,
Ne se souvenant plus qu'ailleurs est son royaume,
Le prêtre s'est rangé parmi les combattants;

C'est que, donnant au peuple un déplorable exemple,
Du doute les docteurs ont frayé le chemin,
Que le pharisien debout seul prie au temple,
Et qu'au seuil, à genoux, manque le publicain.

C'est qu'au lieu d'évoquer l'ombre du grand ermite
Dont la bouche sauva la patrie en danger,
Plus d'un sénat écoute un oracle hypocrite
Qu'inspire à son profit maint Pyrrhus étranger.

C'est qu'enfin, oubliant le Dieu dont la colonne
Eclaira nos aïeux cherchant la liberté,
Environnés de rois il nous faut Babylone
Pour revenir à lui dans la captivité!

N. Glasson.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

MARS.

A Paris, — *dans ce Paris plein d'or et de misère*, comme dit le poète, mais qui est pourtant plus que cela encore, plus qu'un immense amas de richesses et de corruption, qui est le centre et le cœur de la vie moderne, le point où l'on en sent le mieux le battement sourd et profond, en même temps que les pulsations les plus diverses et les plus éloignées, — à Paris il ne se passe guère de mois, de semaines où quelque chose ne fasse, comme on dit, événement : événement pour Paris, et un peu pour le monde civilisé. Je ne parle pas seulement de ces faits importans en eux-mêmes dont la commotion électrique parcourt en un instant toute la chaîne du système européen, et qui, bien ou mal compris, ne sont nulle part jugés plus froidement, plus impitoyablement qu'à Paris, si impitoyablement d'ordinaire, que la plupart disparaissent dans ce grand creuset sans y laisser de trace : mais je parle de ce qui arrive à Paris, de ce qui occupe Paris de lui-même et dont il occupe plus ou moins longtemps, plus ou moins gravement, l'Europe avec lui. Quelquefois, cependant, ces *événemens* sont par trop parisiens pour intéresser ou pour être bien compris ailleurs ; car cette vaste capitale a aussi son côté de petite ville, de ville de province en plus d'un sens : elle a ses amusemens, ses divertissemens, ses goûts, ses plaisirs, ses commérages qui lui sont propres, dont ses habitans sont seuls en état de s'entretenir avec connaissance de cause, et auxquels un bon bourgeois de Paris est capable de s'intéresser plus qu'à tout autre sujet.

Or, c'est précisement le cas dans cette quinzaine et ce qui nous met, nous chroniqueurs, dans un mortel embarras : comment avouer à nos lecteurs qu'après le discours de M. Molé, après ceux de MM. Thiers et Guizot, après le triomphe du ministère dans la Chambre, triomphe si marqué qu'il ne reste plus qu'à se demander si, ne pouvant désormais aller plus haut, il pourra s'empêcher de descendre, comment avouer, disons-nous, que l'événement capital qui a suivi, ce sont les derniers jours, les dernières folies du carnaval : les parades, les mascarades, les élucubrations burlesques des débardeurs et des balochards, la promenade du bœuf gras, nommé cette année Dagobert en l'honneur d'Eugène Sue, la fameuse *descente de la Courtille*, et les bals-monstres de l'Opéra, de plus en plus nombreux, furieux, échevelés et débraillés, à mesure qu'ils approchaient de leur fin? — Le bal de l'Opéra! Quelles images riantes s'éveillent à ces mots pour nous autres provinciaux! nous nous représentons aussitôt tout ce que le goût, l'élégance, l'esprit et la grâce peuvent inventer de plus séduisant, de plus ingénieux. Hélas! il n'en est rien, du moins aujourd'hui, et les Parisiens vous diront eux-mêmes, que c'est une cohue effrénée, assourdissante et tuante, où il faut veiller sur sa bourse et sa montre, marcher pas à pas en relevant grotesquement sur ses bras les basques de son habit, et ne savoir trop parfois comment se frayer un passage à travers les flots houleux de huit mille personnes qui se pressent, se heurtent, se renversent et, de tout cela, ne rient et ne s'amusent qu'à demi. « Le bal de l'Opéra, nous écrit un de nos amis qui a eu la curiosité de voir ce spectacle, unique dans son genre : c'est magnifique et effroyable; c'est un monde que nous ne connaissons pas, le ciel en soit loué! on se fait une idée bien fausse en se figurant cela attrayant ou poétique; c'est justement le contraire! » Ainsi le bal de l'Opéra ne vaut pas les *coraules* du comte de Gruyère, dont nous parlent les vieilles traditions de nos montagnes, ces rondes gigantesques qui s'ouvraient sur le préau de l'antique manoir et, grossissant, s'animant à mesure, attirant peu à peu toute la population dans leur chaine ou *coquille* aux replis sinueux, remontaient ainsi la vallée en chantant et dansant, et ne se terminant qu'à son sommet, au pied des blanches cimes, dans quelque haut élysée des alpes fleuries. Qu'on vienne, après cela, nous parler de la salle de l'Opéra et de la descente de la Courtille, montagne pour rire d'où, en effet, descend une rue qui peut passer pour assez roide et malaisée à Paris, mais qui paraîtrait tout unie à Lausanne, à Berne ou à Neuchâtel! La procession de masques qui y passe et qui termine le carnaval, est pourtant célèbre : elle a lieu de bon matin, et dure jusqu'à huit heures; à ce moment précis la ville rentre, comme par enchantement, sous l'empire exclusif des sergens de police, désormais maîtres absolus du sort des infortunés *titis* qui ne sont pas domiciliés assez tôt.

— L'*Epoque*[1], renchérissant sur elle-même et sur ses innombrables affiches aux dimensions colossales, a imaginé de s'en faire une en action et de jouer, elle aussi, du tambourin dans le carnaval. Une longue suite de masques représentant les principaux personnages d'un des romans publiés par ce journal et portant des drapeaux avec la devise obligée : LISEZ L'EPOQUE, est venue parader tout-à-coup sur les boulevards, à la grande surprise plus qu'aux applaudissemens des spectateurs. Les lutins et les diables du *Charivari* n'ont pas vu de bon œil cet empiétement du géant sur leurs terres; aussi sont-ils continuellement à ses trousses depuis une semaine; le *journal complet, universel,* montrant qu'il pouvait prendre en effet tous les tons, leur a répondu d'un style encore plus charivarique que le leur; mais le véritable *Charivari* ne s'est point décontenancé, il s'est vite emparé du ton sérieux imprudemment abandonné par le journal conservateur et a fait à l'*Epoque* un beau prêche :

O grande puissance
De l'orviétan !

Tout cela veut-il dire que l'*Epoque* prend de la consistance? Le *Charivari* constate au moins qu'à force de se donner du mouvement elle fait une sorte de bruit.

— Le parti conservateur dont ce journal n'est qu'un organe secondaire, mais un des plus prononcés, s'est montré dans la Chambre, appuyé sur une majorité croissante; mais l'est-il au même point dans le pays et dans l'opinion? Puis, le voilà aux prises avec une question grave, qui se pose de plus en plus pour la France, qui passionne tout le monde et sur laquelle il est lui-même secrètement divisé : la question de la liberté de l'enseignement, comme on la formule dans sa portée la plus générale, c'est-à-dire au fond, personne ne s'y trompe, la question des jésuites, de l'ultramontanisme et, on pourrait ajouter, du catholicisme, qui va se confondant toujours davantage avec ce dernier[2]. Or, les jésuites, ou leurs principes, ont beau gagner du terrain

[1] Voir notre *Chronique* d'octobre et de décembre 1845, *Revue Suisse*, t. VIII, p. 646 et 777.

[2] Les lecteurs de la *Revue Suisse* se rappelleront qu'elle a déjà attiré leur attention sur ce point, il y a quelques années. Voir entre autres notre *Chronique* de juin 1843, t. VI, p. 437 — 440. Maintenant il n'y a plus de doute possible. M. Lenormant, membre de l'Institut, le même qui, ensuite de démonstrations des étudians contre son cours en Sorbonne où il suppléait M. Guizot, vient de donner sa démission, a publié en 1845 un livre sur les *Associations religieuses dans le catholicisme;* on y lit, entre autres, ce passage, cité par *le Semeur* : « Qu'ils sachent, ceux qui n'envisagent qu'avec terreur le principe de l'obéissance des Jésuites à leur Général, qu'ils sachent que, depuis dix ans, grâce aux paquebots à vapeur, grâce au bon marché et à la facilité des voyages, grâce enfin à l'industrie, qui se ne doutait guère

dans le clergé et dans certaines populations, ils n'en continuent pas moins à inspirer une antipathie, une défiance générale, que rien ne sera jamais capable de vaincre et qui, suivant l'occasion, pourrait très vivement s'exprimer. Si le ministère, si même le système actuel de la France a un point vulnérable, c'est assurément celui-là; s'il y a quelque chance d'y soulever l'opinion et la nation lassées [2], c'est par cette anse comme en Suisse, qu'on y réussirait. Le peuple français est, de tous les peuples, celui dans l'esprit duquel les idées, les tendances, les doutes et, si l'on veut même, les préjugés modernes ont le plus pénétré : c'est dire qu'il a une horreur instinctive, juste ou exagérée, des Jésuites et de toute espèce de domination cléricale : cela peut être plus ou moins dissipé en apparence dans sa légèreté naturelle, endormi, contenu par la fatigue qui suit de grands efforts ou par les intérêts matériels, mais cela n'en reste pas moins au fond de sa nature, dans tout son être, cela est chez lui dans le sang, rien ne pourra l'en ôter. Un de nos compatriotes se trouvant dernièrement dans une des principales et des plus catholiques villes de France, fut frappé d'entendre une femme du peuple dire à un homme de sa classe avec lequel elle était en altercation, lui dire pour suprême injure : *curé!* non pas jésuite, cela ne l'eût point surpris, mais curé. Ainsi le nom même du simple pasteur, du pasteur populaire, dans l'église romaine, était pour cette femme, et sans doute pour bien d'autres, l'apostrophe la plus véhémente, la plus outrageante qu'elle pût imaginer. Quelque temps après notre observateur se trouvait en compagnie avec un député du centre, membre de la Chambre depuis nombre d'années, et il l'entendit déclarer très sérieusement que, si le ministère cédait aux Jésuites, il voterait à regret, mais qu'il voterait néanmoins contre le ministère, avec lequel jusqu'à présent il avait toujours voté. La question cléricale est donc aussi pour la France, dans toutes les classes, et dans le sein du parti conservateur lui-même, une épine dangereuse, moins facile à extraire qu'à envenimer.

En attendant, la Chambre et l'opinion sont maintenant saisies des ques-

du service qu'elle était destinée à rendre à la religion, des prêtres français vont annuellement à Rome prendre le mot d'ordre auprès de ce chef étranger qu'on redoute; qu'il n'y a peut-être pas un curé à trente lieues de distance du Rhône et de la Méditerrannée, c'est-à-dire dans un grand tiers de la France, qui n'ait été s'inspirer au centre de l'ultramontanisme; que des centaines de prêtres français, et en général les plus distingués dans notre jeune clergé, ont étudié la théologie et pris leurs grades dans les écoles romaines, et que, par ces communications illimitées, les derniers vestiges de l'esprit de défiance contre Rome ont peut-être déjà disparu du clergé français.... Si un péril doit venir de la cour de Rome, il est inutile de se préoccuper des ordres, le clergé séculier est certainement plus redoutable. »

[2] Voir notre *Chronique* de décembre 1845, *Revue Suisse*, t. VIII, p. 771, 774.

tions de réforme et de corruption électorales, corruption qui, nous l'avons déjà dit, est le point gangréné du système représentatif. Dernièrement M. de Gasparin a encore entretenu la Chambre de ce triste sujet, à propos de sa motion relative aux conditions d'admission et d'avancement dans les emplois publics; il l'a fait avec autant de convenance et d'esprit que de courage, en sorte qu'il a eu un véritable succès oratoire, après lequel le ministère ne s'est pas opposé à la prise en considération de sa proposition. Voici les traits les plus vifs de son discours: ils confirment et précisent sur certains points particuliers nos précédentes études de la situation politique et morale de la France :

... « Il y a des personnes qui disent : Nous ne voulons pas de votre remède, parce que nous ne sommes pas malades. Que répondre à cela? Il y a des gens qui ne prévoient rien, qui ne redoutent rien. Pour eux tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes parlementaires. (On rit.) On a la majorité aujourd'hui, par conséquent il n'y a plus à se préoccuper de rien; il n'y a plus de nuages à l'horizon, il n'y a plus de questions politiques, plus de questions sociales. Que répondre, je le répète, à de pareils adversaires?

« D'autres personnes s'offensent singulièrement du mot de corruption. Fi donc ! quel vilain mot!

« Messieurs, le mot n'est pas plus laid que la chose. (On rit.) J'ai remarqué que les oreilles ne sont jamais plus susceptibles et plus délicates que quand la conscience commence à l'être moins (très bien!), et qu'on est d'autant plus chatouilleux sur les mots qu'on est plus large sur les choses. (Très bien! très bien!)

« J'admets donc le mot faute d'autre, mais je le définis dans son application. Est-ce que je lance une accusation contre le gouvernement? En aucune manière.

Quelques voix : Qui accusez-vous ?

M. de Gasparin. Qui j'accuse? mais c'est vous, c'est moi, c'est nous tous, c'est la nature humaine ... Je le dis avec franchise devant les ministres : ils ont fait un peu plus de mal que ceux qui les ont précédés; ils en auront fait un peu moins que ceux qui leur succéderont. (Rires divers.)

« Je ne fais point leur procès, je ne fais pas non plus le procès de mon temps ou de mon pays; je sais très bien quelles ont été les douleurs et les dégradations des autres temps et des autres régimes, je le sais; j'ai autant que d'autres le légitime orgueil des progrès accomplis. Mais cependant, Messieurs, permettez que j'ajoute une restriction. Nos institutions représentatives, que personne n'aime mieux que moi, peuvent devenir les plus corruptibles de toutes.

Voix nombreuses : C'est vrai !

M. de Gasparin. Montesquieu a dit que l'Angleterre périrait par la corruption de son pouvoir législatif; prenons garde, Messieurs, que la prédiction ne se justifie quant à nous. Qu'il n'y ait point de garanties, et vous aurez une effroyable corruption. Déjà il est des arrondissemens, j'en connais, vous en connaissez tous, qui sont gangrenés jusqu'à la moelle. Il y a scandale, il y a danger. Il y a des localités où de longtemps on ne pourra faire pénétrer une pensée politique, une lutte politique, et autre chose qu'un marché!

.... « Ce qui m'effraie le plus, je vais vous le dire : c'est que le vice tend à se transformer en vertu. Le vice qui conserve son nom n'est qu'à moitié dangereux. Est-ce que cet électeur qui, avant de donner son suffrage, tâche de placer son fils ou son neveu, est un malhonnête homme? Pas le moins du monde. C'est un homme qui croit sérieusement que le temps des théories est passé, que celui des intérêts est venu. Est-ce que ce candidat qui va partout quêtant des voix pour la députation, qui promet à droite et à gauche, est un malhonnête homme ? Nullement. Il se dit que c'est à présent le seul moyen d'entrer à la Chambre, qu'il se conforme aux mœurs de son époque, que, s'il n'est pas nommé, sa place ici sera prise par quelque autre qui ne le vaudra pas. (On rit.) Enfin, ce député, qui, à peine élu, travaille à sa réélection, qui obtient une faveur le matin et qui vote avec indépendance le soir, est-il un malhonnête homme? Pas du tout. C'est un homme qui pense que les intérêts généraux se composent d'intérêts locaux et que les intérêts locaux se composent d'intérêts individuels. (Rires d'adhésion.)

« Voilà le danger, c'est là qu'il est. Quand on arrive à ces sophismes on est sous le coup du mot que j'ai dit et qu'on n'aime pas à entendre » .....

Le *Semeur* achève de faire connaître l'immoralité de la situation, en la résumant froidement par quelques mots, que nous transcrivons encore :

« M. de Gasparin appartient sans doute à un parti ; mais il appartient plus encore à lui-même : il appartient à ses convictions et à cette cause du bien pour laquelle il est si rare qu'on se passionne. On sait avec quelle franchise il a combattu en toute occasion la corruption politique, c'est elle qu'il poursuit de nouveau aujourd'hui au moyen de sa proposition. Ne pouvant espérer qu'il soit interdit de longtemps aux députés d'employer leur crédit auprès des ministres pour rendre des services personnels, il a comnencé par se l'interdire à lui-même. Sa proposition, en réglant les conditions d'admission aux emplois et celles d'avancement, reduirait de beaucoup ce que les ministres peuvent accorder à la faveur ; elle tend ainsi au même but. Lier les mains à ceux qu'on sollicite, est un sûr moyen de diminuer le nombre des solliciteurs.

» Mais le veut-on sérieusement ? La question est triste à faire, et notre réponse sera plus triste encore. Non, personne, à peu près, en France, ne désire voir cesser cet échange de services entre les ministres et les députés, les députés et les électeurs, qui vicie chez nous le gouvernement parlementaire, et le transforme, par l'abus qu'on en fait, en une grande immoralité. Tout le monde spécule sur le besoin que ces trois sortes d'hommes ont les uns des autres ; loin de gémir de la plaie sociale qui résulte de ces rapports faussés, chacun ne songe qu'à les exploiter pour soi ou pour les siens. M. de Gasparin a nommé cela de son vrai nom en l'appelant corruption ; corruption, c'est le mot, et il faut prononcer le mot souvent, pour qu'on apprenne, si c'est possible, a avoir horreur de la chose. Avec nos mœurs abaissées, plus de pensée politique de longtemps ; car la politique, non celle des habiles sans doute, mais celle qui rend les

réformes et les progrès possibles en les faisant vouloir aux masses, c'est de la morale encore.

» M. de Gasparin s'est interdit, avons-nous dit, de servir, comme député, les intérêts individuels. Il a donné par là un grand exemple; personne n'ignore qu'il n'a pu le donner sans entourer sa réélection de difficultés d'un tout nouveau genre. Il aura contre lui, non-seulement tous ceux qui ne partagent pas ses opinions politiques, mais tous ceux aussi, et c'est le grand nombre dans la plupart des colléges, qui entendent envoyer à la Chambre, sous le nom de législateur, ce qui ressemble le moins à un législateur : un solliciteur. S'exposer sciemment, volontairement, à une telle conséquence, certes, c'est avoir le véritable courage moral. »

— *Les Mémoires touchant la vie et les écrits* de Mme de Sévigné, par le baron de Walckenaër, ont fourni à un critique du *Journal des Débats*, M. F^s^ Barrière, le sujet d'un article où l'on trouve quelques détails que les nombreux admirateurs de Mme de Sévigné nous sauront gré de leur donner, dussent-ils les désappointer un peu, comme, par exemple, la description à notre point de vue moderne du site et du château des *Rochers*. Les autres anecdotes citées ensuite, celle, surtout, si étrange, plus qu'étrange! concernant Mme de Grignan avant son mariage, surprendront bien des personnes peut-être, mais non pas ceux des lecteurs du charmant écrivain, qui, malgré l'esprit, la grâce et l'attrait toujours nouveau de ses lettres immortelles, ne peuvent s'empêcher cependant d'y trouver matière à de tristes réflexions sur les mœurs de la haute société du grand siècle; ces traits n'étonneront pas davantage ceux de nos lecteurs qui, sous des récits en apparence tout individuels, savent démêler dans cette correspondance une sorte de causerie continue et secrète, faite à demi-voix, sur les événemens politiques et l'histoire générale du temps. A ce dernier égard on pourrait dire que les lettres de Mme de Sévigné, si adroitement, si finement indiscrètes, sont dans un tout autre genre de penser et d'écrire, comme une sorte d'introduction mystérieuse aux mémoires si franchement, si durement accusateurs du duc de Saint-Simon.

« De la ville de Vitré en Bretagne, au château des Rochers que Mme de Sévigné a rendu si célèbre, la route est pavée en larges pierres qui attestent la puissance des anciens seigneurs. A droite et à gauche, la vue se trouve coupée par des cultures nombreuses que séparent des fossés, des murs en terre, ou des haies d'épines, et d'où s'élèvent, avec une végétation vigoureuse, des bouquets de hêtres, de chênes et de châtaigners. De rochers, soit près, soit loin, pas d'apparence; ce qui laisse en doute sur le véritable sens du nom que porte ce domaine.

« L'aspect en est triste et sombre. On monte au château, qui déjà comptait trois siècles quand Mme de Sévigné l'habitait, par un escalier en limaçon renfermé dans une tour. Cette féodale demeure a, pour défense, deux autres tours qui sont couronnées de figures grossière-

ment sculptées. L'œil ne découvre, du château, que des landes stériles, des genêts sauvages, ou des champs mal cultivés. Les habitans même aujourd'hui, ne semblent pas plus riches que le sol. Ils sont de petite stature, portent leurs cheveux longs et flottans, et couvrent leurs épaules d'une peau de chèvre ou de brebis. Leurs bestiaux partagent avec eux une chétive cabane, qui, sans autre séparation qu'une claire-voie, sert tout à la fois d'étable et d'habitation : hommes, femmes, enfans, couchent par étages, les uns au-dessous des autres, dans de grandes armoires à tiroirs, tandis qu'en face d'eux, des vaches curieuses, des moutons bélant passent leur tête à travers le treillis mitoyen. Voilà ce que sont encore aujourd'hui ces lieux. Triste demeure, dit avec raison M. Walckenaër, pour une jeune et jolie femme, habituée aux riants bosquets de Livry, au pompeux séjour de Versailles.

« C'est pourtant aux Rochers que Mme de Sévigné passa près du tiers de sa vie; c'est de la solitude des Rochers et de leurs souvenirs que se nourrit sa tendresse maternelle : c'est des Rochers que sont venues jusqu'à nous ces lettres où, sans le savoir, elle immortalise ses bois, ses longues allées, ses parterres, sa *prairie*, ses *foins* et son mail, qu'elle prend soin d'embellir dans l'espérance d'y revoir son gendre, le comte de Grignan, adroit à tous les exercices; c'est à propos de ce mail enfin qu'elle écrit à sa fille ces lignes dont les tours si vifs rendent des impressions si soudaines, et dont le désordre est si touchant : « Vous dites donc que M. de Grignan m'embrasse. Vous perdez le respect, mon pauvre Grignan. Viens donc un peu dans mon mail, je t'en conjure; il y fait si beau; j'ai tant envie de vous voir jouer : vous avez si bonne grâce, vous faites de si beaux coups! Vous êtes bien cruel de me refuser une promenade d'une heure seulement! Et vous, ma petite, venez, nous causerons ..... Oh! mon Dieu! j'ai bien envie de pleurer. »

« Je dois, au sujet même de ces charmantes citations qu'on rencontre dans les *Mémoires*, faire une remarque. M. Walckenaër a voulu que tout le siècle de Louis XIV, non seulement mœurs, littérature, amusement, théâtre, mais politique, guerre, administration, finance, entrassent de gré ou de force dans la vie de Mme de Sévigné. C'est là l'écueil, c'est là l'erreur de la Biographie; elle croit, en haussant le piédestal, grandir la statue, et la rapetisse au contraire. On ne peut dire tout ce que, dans la préoccupation de cette idée, l'auteur a mis en œuvre de recherches, de connaissances, d'art, de soins, de lectures et de talent, pour peindre un long règne, une grande époque dans une femme. L'histoire, les lettres et les femmes s'en montreront éternellement reconnaissantes; mais une entreprise moins difficile, je pense, eût été de retrouver, au contraire, toute l'histoire de Louis XIV dans la correspondance de Mme de Sévigné. Oh! l'éloquente, l'intéressante, la piquante, la naïve histoire! Je dis naïve et piquante, car dans le secret de l'intimité, quoique elle-même ne croie pas trop de son temps au secret des lettres, elle laisse échapper des traits d'une vérité satirique qu'on ne retrouverait dans aucun historien, et moins qu'en tout autre dans Voltaire, qui se fit le flatteur du grand siècle apparemment pour fronder le sien.

« Mme de Sévigné ne fronde ni ne flatte, elle raconte. Mais quels tableaux des événemens! Quels portraits des hommes! qu'on sait bien, après l'avoir lue (et que de fois ne l'ai-je pas relue!), qu'on sait bien à

quoi s'en tenir sur les classes marquantes de la société du temps, princes, princesses, prélats, grands seigneurs, magistrats, guerriers, femmes d'un haut rang, courtisans, et même un peu courtisanes! Voulez-vous bien connaître les mœurs du clergé? Lisez ce qu'elle écrit de l'abbé Têtu et de l'abesse de Fontevraud, de l'archevêque de Paris du Harlay, et de Mme de Champvalon; lisez cette petite histoire de la lettre 776e: « M. de Rennes, qui a repassé par ici *(aux Rochers)* en reve-» nant de Lavardin, ma conté qu'au sacre de Mme de Chelles *(sœur de » Mme de Coulanges)*, les tentures de la couronne, les pierreries au so-» leil du Saint-Sacrement, la musique exquise, les odeurs et la quan-» tité d'évêques qui officiaient surprirent tellement une manière de » provinciale qui était là, qu'elle s'écria tout haut: N'est-ce pas ici le » paradis? — Oh! non, Madame, dit quelqu'un, il n'y aurait pas tant » d'évêques! »

« Désirez-vous savoir comment le militaire remplissait ses devoirs de chef? lisez: « M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de No-» garet: « Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais état. — » Monsieur, *dit-il*, je ne le savais pas. — Il faut le savoir, *dit M. de » Louvois;* l'avez-vous vue? — Non, Monsieur, *dit Nogaret.* — Il fau-» drait l'avoir vue, Monsieur. — Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il » faudrait l'avoir donné. Il faut prendre un parti, Monsieur, ou se dé-» clarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand on est offi-» cier. » Par ces seuls mots, jugez de la discipline, jugez de l'ordre et de la tenue des corps!

« Mme de Sévigné peint d'un mot, mais ce mot reste. Elle dit des Parlemens, ces gardiens si sévères des droits du peuple: « On croit » que notre Parlement reviendra à Rennes, et sans doute celui de » Guienne à Bordeaux; on négocie, on marchande: *argent fait tout!* » Elle dit au sujet des couvens: « Oh! ma fille, gardez Pauline auprès » de vous; ne croyez pas qu'un couvent puisse redresser l'éducation, » *ni sur le sujet de la religion que nos sœurs ne savent guère*, ni sur » les autres choses. Vous ferez bien mieux à Grignan, quand vous » aurez le temps de vous y appliquer. » Parle-t-elle des courtisans? Quelle idée en allons-nous prendre? Ce n'est point ou figuré, c'est à la lettre que le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, et chargé de quatre-vingts ans, « servait son maître *à ge-» noux*, avec cette *disposition* que les gens de son âge n'ont jamais! » (Lettre 923e) *Disposition* veut dire ici de l'air le plus dispos, et sans doute aussi plus le souple. Et plût à Dieu que cette souplesse ne passât point des manières aux sentimens! Voyez ce qu'elle dit, ailleurs: « Villarceaux, en parlant au Roi d'une charge pour son fils, prit *habi-» lement* occasion de lui dire qu'il y avait des gens qui se mêlaient de » dire à sa nièce que S. M. avait quelque dessein pour elle; que si » cela était, il la suppliait de se servir de lui; que *l'affaire* serait » mieux dans ses mains qu'en celles des autres, et qu'il s'y emploie-» rait avec succès. Le Roi se mit à rire et dit: « *Villarceaux, nous » sommes trop vieux, vous et moi, pour attaquer des demoiselles » de seize ans.* » A la bonne heure! Voilà un gentilhomme qui n'aurait pas voulu s'en fier à d'autres du déshonneur de sa famille!

» Hélas? faut-il le dire? on eut de pareilles pensées pour Mlle de Sévigné elle-même, avant qu'elle devînt comtesse de Grignan. Sincère narrateur, M. Walckenaër en convient, et l'orgueilleuse bassesse de

Bussy fondait sur cette pensée le vil espoir de son rappel. C'était à l'époque où, dans l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, Mlle de Sévigné prenait part à tous les divertissemens de la cour. Que M. Walckenaër connaît et peint bien cette époque, ses goûts, ses modes, ses amusemens, ses habitudes!..... « J'ai salué le roi comme vous me l'avez appris, dit Mme de Sévigné à sa fille en lui faisant le tableau d'un cercle, il m'a rendu mon salut comme *si j'avais été jeune et belle.* » C'est qu'en effet la politesse est là dans ce qu'elle a de plus gracieux et de plus comme il faut. L'homme galant, l'homme ambitieux, le flatteur saluent la beauté, la jeunesse, le rang, l'opulence. L'homme poli salue le sexe. Qu'on soit femme, il suffit; sa tête se découvre, son front s'incline; vieilles ou jeunes, laides ou jolies, humbles ou superbes, ont droit à ces égards; et cette courtoisie, qui, sans acception de personnes rend hommage à toutes, est le plus sûr indice d'une élégante éducation. Ce gracieux respect n'est plus guère de mise aujourd'hui. A qui s'en prendre? Quand les femmes se font hommes, elles perdent leurs droits aux hommages de ceux dont elles prennent le ton, les habitudes et le cigare.

» Sous Louis XIV, bon nombre d'hommes, au contraire, se faisaient femmes. La licence habituelle des travestissemens provoquait ou caractérisait le désordre des mœurs; il éclatait dans les plus hauts rangs. En publiant, il y a quinze ans, les Mémoires *inédits* de Brienne, je fus forcé de traduire en latin certains passages du livre. L'abbé de Choisy n'a pas craint de conter aussi, mais en français, les jeux galans de sa vie scandaleuse, sous les habits, sous le nom de *la comtesse de Barres.* Un page de Mademoiselle, qui avait le teint frais, les traits fins, la taille féminine, prenait plaisir à s'habiller et à se promener en femme. Un riche bourgeois, dit M. Walckenaër, en devint sérieusement épris..... Enfin, chose horrible! on vit, en carême, des masques déguisés en capucin, et ces faux frères étaient tous hommes ou femmes de la cour. Là! là! ces temps religieux et monarchiques par excellence en prenaient, comme on voit, fort à leur aise, et je ne vois pas trop ce que duchesses déguisées en capucins auraient pu reprocher, plus tard, à des danseuses de l'Opéra, travesties en déesses de la Raison. »

Ainsi chaque siècle, même le plus poli, a aussi son abîme de corruption. Au dix-septième, en France, comme en Italie au seizième, la haute société était en avant de son temps par un genre de pensée et d'action plus libre, plus dégagé, plus raffiné et, pour ainsi dire, plus moderne, par une culture plus avancée, en un mot, du mal comme du bien dont se compose ce qu'on appelle la civilisation. Que sera-ce, après cela, si nous descendons à l'époque suivante, à celle de la Régence, même avant l'explosion de ses saturnales! Un autre auteur féminin, classique aussi quoique moins célèbre que Mme de Sévigné, a laissé de curieux et spirituels mémoires sur ce temps. C'est Mme de Staal-Delaunay, qui par son nom du moins appartient un peu à la Suisse. On sait que la place qu'elle occupait auprès de la duchesse du Maine lui fit voir de près, même au point de l'y compromettre, la fameuse conspiration de cette princesse qui, enivrée des

hommages de sa petite cour de Sceaux, se crut de force à lutter d'intrigues et de jeu politique avec des hommes comme Dubois et le Régent : conspiration étourdie, mais qui n'en mit pas moins toute l'Europe en émoi. Les *Mémoires de Mme de Staal* ouvrent la collection des mémoires sur le dix-huitième siècle que publient en ce moment les frères Didot [1]. Le critique des *Débats* que nous avons cité tout à l'heure a été chargé de diriger cette publication ; il a placé, en tête de l'ouvrage de Mme de Staal, une notice historique dont voici quelques traits :

« La duchesse du Maine eut pour père Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé. Henri-Jules, que la cour appela *M. le Prince*, eût pu devenir un héros comme son père, n'était qu'avec beaucoup de courage, de sang-froid, de grandeur d'âme, il n'avait point le goût de la guerre. « Jamais, dit Saint-Simon, « l'on ne vit tant de talens inutiles, » ni tant de génie sans usage. » Tout en lui se sentait d'une illustre origine. Il était noble dans ses goûts, magnifique dans ses libéralités, tendre avec délicatesse, galant avec mystère, mais aussi souvent avec audace ... C'est à lui qu'une bourgeoise spirituelle et sage dit un jour : « Monseigneur, Votre Altesse a la bonté d'être trop insolente. » Son esprit resta toujours ingénieux et vif, mais sa raison s'affaiblit avec l'age. Un de ses aïeux se croyait oiseau et montrait ses ailes ; Henri-Jules se crut chien de chasse : dans ses instans de trouble, il poursuivait de ses aboiemens imités le cerf ou le chevreuil absent. Même à Versailles, tout ce que l'imposante grandeur du Roi obtenait de lui pendant ses accès, c'est qu'il ne fit qu'un mouvement muet des mâchoires, comme un chien qui japerait sans voix.

« Plus tard (autre folie), le voilà convaincu qu'il est mort. Raisonnant alors fort sensément, il en conclut que lui, défunt, ne doit plus manger. Un sot l'eût contredit. — « Oui, Monseigneur, vous êtes mort » et bien mort, lui dit son médecin, homme d'esprit : qui peut le sa- » voir mieux que moi ? Mais il y a des morts qui mangent, j'en con- » nais. Votre Altesse aurait tort de ne point dîner avec eux. » Ramené par l'autorité de l'exemple, le prince consent. Il ne fallut que trouver alors de bons vivans qui revinssent de l'autre monde pour s'asseoir, dans celui-ci, autour d'une table excellente. L'ingénieux docteur assistait aux repas de ces trépassés : leurs entretiens étaient souvent étranges, et le docteur en faisait des récits qu'il appelait ses *Dialogues des Morts*.

« Or Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, fille du mort vivant, passa pour tenir de son père en beaucoup de choses. Comme sa sœur ainée qui épousa le duc de Vendôme, elle était fort petite : en sorte que Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV, et qui avait épousé leur frère le duc de Bourbon, les appelait, jalouse de leur naissance, *les poupées du sang*. Poupée soit, à cause de la taille ; mais quant à la duchesse du Maine, poupée du moins fort jolie. Elle était blonde, elle avait des yeux charmans, la physionomie la plus vive animait ses

[1] *Bibliothèque des Mémoires pendant le dix-huitième siècle*. 12 vol. Le premier a paru ou va paraître ; il renferme les mémoires de Mme de Staal et ceux du marquis d'Argenson. — La collection s'arrêtera en 1795.

traits, et toute sa petite personne était remplie de grâces. Son esprit n'offrait pas moins d'attrait. On verra ce qu'en disent de flatteur les Mémoires de Mme de Staal qui parurent pour la première fois en 1755. Dans un portrait resté fort longtemps inédit, et que La Harpe publia seulement de 1801, Mme de Staal, apparemment libre de toute contrainte, mêle à ses éloges des traits moins favorables. « Sa plaisanterie, » dit-elle en parlant de la duchesse, est noble, fine et légère; sa mé- » moire est prodigieuse; elle parle avec éloquence, mais avec trop de » véhémence et de prolixité. On n'a point de conversation avec elle, » elle ne se soucie pas d'être entendue, il lui suffit d'être écoutée. » Aussi n'a-t-elle aucune connaissance de l'esprit, des talens, des dé- » fauts et des ridicules de ceux qui l'entourent. »

. . . . . .

..... « L'héroïne de Sceaux arrêtée, exilée, ne montra pas plus de force et de constance dans le malheur qu'elle n'avait mis de prudence dans ses plans. Dans l'impatience de revenir au fond de ses bosquets, elle livra ses secrets, et, ce qui était cent fois pire, ses amis! Il semble qu'elle eût pris à tâche de justifier ces traits sévères du portrait longtemps inédit dont j'ai parlé. « Mme la duchesse de Maine est faite pour « faire dire d'elle, sans blesser la vérité, beaucoup de bien et beau- « coup de mal : elle a de la hauteur sans fierté, le goût de la dépense « sans générosité, de la religion sans piété, une grande opinion d'elle- « même sans mépris pour les autres, beaucoup de connaissances sans « beaucoup de savoir, et tous les empressemens de l'amitié sans en « avoir les sentimens. »

« Il est juste de mêler la louange la plus méritée à ces reproches. Le duc du Maine mourut des suites affreuses d'un cancer au visage. Tant que dura sa longue et douloureuse maladie, la duchesse lui prodigua les soins de l'affectation la plus courageuse et la plus tendre. Elle ne mourut elle-même que longtemps après, en 1753, agée de soixante-dix-sept ans.

« Fille d'un peintre et né en 1693, Mme de Staal-Delaunay avait précédé de trois ans la duchesse du Maine au tombeau. Avant de mourir, le duc, qui était colonel-général des gardes-suisses, chercha dans ce corps un officier « qui voulût épouser une femme sans naissance, ni « biens, ni jeunesse. A peine, ajoute Mlle Delaunay dans ses Mémoires, « les treize cantons pouvaient-ils suffire à cette découverte. » Elle se fit pourtant, et le baron de Staal, qu'on fit maréchal de camp, donna sa main, son nom, son rang à Mlle Delaunay. Devenue *dame* alors de la duchesse, de *suivante* qu'elle avait été d'abord, elle vit, non pas meilleure compagnie, mais plus grand monde. Elle porta dans sa société nouvelle ce langage aimable, ces tours vifs, imprévus, délicats et fins qui font de ses Mémoires un des plus spirituels et des plus attachans tableaux de l'époque.

« Qu'ajouterais-je à cette peinture? Parlerais-je des mœurs? .... Ces mœurs, Mme de Staal-Dalaunay les peint moins qu'elle ne les indique. Ne trouva-t-elle pas des gens qui offrirent de lui donner un riche appartement, avec revenus, laquais et voitures, sous la seule condition de recevoir une fois chez elle, chaque semaine, deux hôtes mystérieux. Elle n'accepta point et fit bien : elle avait refusé mieux. On la pressait un jour d'accepter une somme considérable : « Vous pourrez » avoir, lui disait-on, des meubles, des ajustemens, des bijoux. »

C'est alors qu'elle répondit ce mot rempli de délicatesse et de goût : « Je suis parée de ce qui me manque. »

— Le somnambulisme, le magnétisme qui était un mystère pour l'antiquité payenne, mais un mystère très-pratiqué, fit tout-à-coup invasion en plein dix-huitième siècle, vint ajouter un nouveau trait, bien étrange, bien inattendu, au curieux tableau de cet âge, et se poser en face de son incrédulité comme pour lui porter un défi; mais il ne la corrigea pas, car il n'était qu'une autre manière de glorifier la liberté, la puissance de l'homme, et de l'inviter à oublier Dieu. D'ailleurs, on l'a toujours vu: le monde sensible est si peu capable de nous satisfaire, il y a en nous un tel besoin, une telle soif du monde invisible, celui-ci est tellement dans notre nature, nous le portons tellement en nous, qu'à toutes les époques, avec plus ou moins de terreur ou d'audace, le scepticisme a toujours poussé à ce qu'on appelle du mot vague de superstition; ce mot, au surplus, a, étymologiquement, un sens très-simple, puisqu'il veut dire seulement ce qui est d'une sphère *supérieure*, ce qui est *au-dessus* de ce qui se passe ordinairement. Il ne faut donc pas s'étonner si, en ce moment, le magnétisme a beaucoup d'adeptes à Paris. Il y est presque devenu une industrie, et l'on a le magnétisme chez soi, dans son salon, à tant la séance. Peut-être sera-ce un jour une manière de donner une soirée d'un genre nouveau à ses connaissances et à ses amis; avec le *lion* à la mode ou l'artiste célèbre, on aura le magnétiseur en renom:

Molière avec Tartufe y doit jouer son rôle;
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.

Une des premières actrices de ce temps, Mme Albert, fut tellement frappée d'un spectacle de cette espèce, qu'elle voulut le reproduire sur la scène, essayer d'imiter l'expression et les poses de la jeune somnambule qui le lui avait donné; on lui arrangea donc une pièce dans ce but, pièce qui fut jouée en effet sur l'un des théâtres de la capitale, mais qui ne réussit pas, car ici l'illusion est en concurrence avec une réalité trop puissante; l'art peut bien imiter la nature à s'y méprendre, mais non pas le surnaturel. Bref, l'attention est parfois vivement excitée sur ces facultés singulières et occultes qui sommeilleraient en nous; aussi, tout dernièrement, le bruit s'étant répandu qu'il venait d'arriver à Paris une jeune fille, non plus simplement somnambule, mais physiquement électrique, dont le seul contact repoussait et faisait voler à distance, ou brisait en éclats, des objets fort lourds, des meubles, des chaises, des tables, l'Académie des sciences, sur la proposition de M. Arago, nomma une commission pour examiner le fait. Déjà tous les journaux avaient enrégistré cette nouvelle extraordinaire, et le public était dans l'attente; mais, la commission assemblée, des phénomènes annoncés les uns parurent louches, les

autres ne se reproduisirent pas, sans cependant, semble-t-il, qu'une supercherie positive ait pu être prouvée. Un journal qui y avait cru comme les autres, rappelait à ce sujet les séances de Mesmer et les conclusions de la commission scientifique nommée aussi dans le temps pour faire un rapport sur ces séances et les effets étranges qui s'y produisaient; ces conclusions, tout en niant l'existence d'un nouvel agent physique, appelé fluide magnétique, semblent se rapprocher plutôt de l'idée qu'on se fait aujourd'hui du magnétisme, savoir celle d'un état dont la volonté et certaine force morale, qu'on l'appelle imagination ou comme on voudra, sont le ressort mystérieux.

« Vers 1774, disait cette feuille, en rappelant des détails curieux sur le mesmérisme, un moment si célèbre et maintenant oublié, vers 1774, le père Hell, jésuite, professeur d'astronomie à Vienne, s'occupant d'expériences sur l'électricité naturelle, parvint à se guérir d'un rhumatisme aigre et à délivrer une dame d'une cardialgie chronique invétérée, par le magnétisme des aimans. Il raconta ces faits à Mesmer qui, frappé de la nouveauté et de la singularité de pareils résultats, fut persuadé qu'ils s'adapteraient parfaitement à une thèse qu'il avait émise sous le titre : *De l'Influence des planètes sur le corps humain.* Mesmer s'empressa de répéter les expériences de Hell et fonda même à Vienne une maison de santé pour guérir une foule de maladies à l'aide de lames et d'anneaux magnétiques. N'ayant point réussi dans son pays, Mesmer prit le parti de venir à Paris où il obtint le plus brillant succès et acquit une grande fortune.

» Mesmer choisit pour opérer ses prodiges, lisons-nous dans un article de *l'Encyclopédie,* une maison agréable avec un jardin charmant. Ses aides magnétiseurs étaient de jeunes hommes, beaux et robustes comme des Hercules. Cette maison devint le rendez-vous journalier de la plus brillante société.

» Les élégantes, que l'oisiveté, la mollesse, la satiété des plaisirs avaient remplies de vapeurs et de maux de nerfs; les hommes de luxe, énervés de jouissances, blasés de plaisirs, vieillis et affaiblis par la vie indolente de la société de cette époque, venaient en foule réclamer de douces émotions ou des sensations nouvelles, comme au temple d'Epidaure. On approchait de cette maison charmante avec une imagination ébranlée par la curiosité et le désir. Les femmes, toujours les plus ardentes et les plus enthousiastes, éprouvaient d'abord des bâillemens, des pandiculations, des spasmes nerveux, des crises enfin, par ces attouchemens multipliés, prolongés durant plusieurs heures, en présence d'hommes, et ces émotions des unes se transmettaient bientôt aux autres comme une sorte de contagion.

» C'était alors que, tout-à-coup, apparaissait Mesmer, vêtu d'un habit de soie lilas ou de toute autre couleur agréable, tenant en main une baguette, la promenant avec autorité, avec une gravité magique. Il semblait gouverner les mouvemens, la vie des individus en crise; des femmes haletantes menaçaient de suffocation; il fallait les délasser; d'autres battaient les murailles et se roulaient à terre, comme serrées à la gorge, sentaient circuler des vapeurs froides et brûlantes dans toute l'économie, suivant la direction tracée par la baguette toute-puissante.

» Une sorte de désordre, résultant de ces assemblées magnétiques, effraya certaines personnes prudes ou sages, comme on voudra. On parla au roi, qui nomma une commission, composée, entre autres, de Bailly, de Franklin, de Bory, de Lavoisier..... « Ayant démon-
» tré, disaient les commissaires dans leur rapport, ayant démontré,
» par des expériences décisives, que l'imagination sans magnétisme
» produit des convulsions, que le magnétisme sans imagination ne
» produit rien, ils ont conclu d'une voix unanime sur la question de
» l'existence et de l'utilité du magnétisme, que rien ne prouve l'exis-
» tence du fluide magnétique animal, que ce fluide sans existence est
» par conséquent sans utilité, que les violens effets que l'on observe
» au traitement public appartiennent à l'attouchement, à l'imagination
» mise en action, et à cette imagination machinale qui nous porte mal-
» gré nous à répéter ce qui frappe nos sens. »

... » Une polémique violente succéda à la publication du rapport et à la fermeture de la maison de Mesmer. Les membres de l'Académie qui faisaient partie de la commission publièrent, quelque temps après, un écrit remarquable, où ils avouèrent que s'ils n'avaient pas constaté l'existence d'un fluide magnétique particulier, ils avaient appris « d'une manière démonstrative et évidente, que l'homme peut agir
» sur l'homme, à tout moment et presque à sa volonté, en frappant
» son imagination; c'est que les gestes et les signes les plus simples
» peuvent avoir les plus puissans effets; c'est que l'action que l'homme
» a sur l'imagination peut être réduite en art, et conduite par une
» méthode sur des sujets qui ont la foi..... L'homme a le pouvoir d'a-
» gir sur son semblable, d'ébranler le système de ses nerfs, et de lui
» imprimer des convulsions; mais cette action ne peut être regardée
» comme physique; nous ne voyons pas qu'elle dépende d'un fluide
» communiqué; elle est entièrement morale; c'est celle de l'imagina-
» tion sur l'imagination. Action presque toujours dangereuse, que l'on
» peut observer en philosophe et qu'il n'est bon de connaître que pour
» en prévenir les effets. »

Ainsi le mesmérisme, ou le magnétisme au dix-huitième siècle, répondait au caractère matériel, sensualiste, mais enthousiaste de la nature, qui était celui de ce temps; au lieu que le magnétisme, dans ses manifestations présentes, répond à la curiosité plus intellectuelle, mais plus froide, à l'instinct plus spiritualiste, mais non pas pour cela plus moral, qui est celui de notre époque comparée à l'époque précédente: on lui adresse des questions, on lui pose des problèmes, on ne lui demande pas, comme autrefois, des impressions et des jouissances, ceci reviendra peut-être un jour.

— Il est, au surplus, un magnétisme bien plus puissant que celui de Mesmer et des magnétiseurs modernes; c'est le magnétisme de l'argent; la Bourse exerce une attraction bien autre et tourne bien plus de cervelles que ne le firent jamais les jardins enchantés du thaumaturge allemand, ni son *baquet*, ni sa baguette. La poésie elle-même, ne pouvant sans doute faire mieux avec les actions, les coupons et les primes, se met du moins à les traduire en langage des dieux. Ecoutez

plutôt cette vive tirade de M. Camille Doucet dans sa comédie de la *Chasse aux fripons* qui vient d'être représentée avec quelque succès au Théâtre Français :

« Puisque ce faquin-là qui n'est qu'un imbécile,
A fait fortune, il faut que ce soit très-facile....
S'il pleut des millions, je ne vois pas pourquoi
L'averse tomberait sur lui plus que sur moi !
Conclusion ! je veux être millionnaire !
Pour moi d'abord, et puis pour mon fils, en bon père...
Quatre et demi pour cent ! c'est le moyen légal
De mourir, comme un sot, de faim à l'hôpital ;
Pour tripler, décupler, centupler sa fortune,
Il ne faut que sortir de la route commune,
J'en sors !... je veux jouer bravement le grand jeu...
Quarante mille francs, à pair ou non, morbleu !
Quarante mille francs sur la hausse ou la baisse !
Quarante mille francs sur l'Espagne ou la Grèce !
Quarante mille francs sur tout ce qu'on voudra !
Celui qui les prendra le premier, les aura !...
Du reste, ou je me trompe ou je suis près de faire
Ce matin à Corbeil une excellente affaire...
Un grand spéculateur très en vogue aujourd'hui,
Monsieur de Saint-Laurent daigne être mon appui ;
Monsieur de Saint-Laurent, spéculateur immense,
Prince de l'industrie et roi de la finance,
Inventeur immortel de la société
Contre l'extinction de la mendicité !..
Grâce à lui, ma fortune est désormais certaine ;
Il veut bien accepter quelque argent qui me gêne !
Je fais sonner alors à son intention
Tous les grands mots du jour, primes, Strasbourg, Lyon !
Actions !... actions de toutes les espèces !...
Promesses d'actions !.. promesses de promesses !... »

— « A l'Odéon, nous écrit un de nos amis, d'humeur un peu sévère et belligérante, mais assez juste au fond, à l'Odéon, *Agnès de Méranie*, la nouvelle tragédie de Ponsard [1], passera, dit-on, vers le 15 avril ; il n'y faut guère compter, je pense, avant la fin du mois. Les répétitions donnent beaucoup d'espérance. Mme Dorval a fini par être engagée pour le rôle principal. Elle sera à-peu-près seule avec Bocage, mais deux acteurs de ce mérite, secondés par une troupe qui a besoin de se faire un nom, suffisent certainement, si la pièce est bonne et qu'elle se soutienne un peu par elle-même. Quant à ce pauvre Théâtre Français, il s'en va. On commence à s'en apercevoir dans le public et à murmurer. On se consolait de n'avoir que des doublures pour la tragédie, parce qu'enfin on avait Rachel. Mais depuis qu'on n'a plus même

[1] Voir la livraison précédente, page 136 de ce volume.

la petite pièce pour faire passer *l'austère plaisir* de la grande, depuis qu'on n'a plus de Célimène, on gronde. C'est que ce n'est pas seulement Célimène qui manque, mais les femmes, toutes les femmes : à la lettre il n'y en a plus une capable de jouer décemment un rôle de Molière. J'ai assisté mercredi à un spectacle affligeant. Après le Voltaire, le Soumet : vraiment, plutôt que de tant descendre, on ferait mieux, comme l'Odéon, de remonter à Rotrou, ou même d'ouvrir les portes à Victor Hugo. J'aimerais mieux voir Mlle Rachel dans dona Sol; on pourrait au moins la siffler si on ne l'applaudissait pas, elle ne s'exposerait pas, comme avant-hier, à un accueil froid et mérité. On reprenait cette pièce pâle, flasque, la *Jeanne d'Arc* de Soumet. Il n'y a rien, rien ! pas même pour Rachel qui pourtant sait trouver, pas même de ces mots qui abondent dans les pièces médiocres, dans *Virginie* par exemple, et dans d'autres que Talma a rendues célèbres un instant. La fatigue de ce parterre fanatique de Rachel était évidente; l'actrice a pourtant fait beaucoup d'efforts. On ne peut l'accuser que d'avoir manqué d'esprit en choisissant un pareil rôle. Jusqu'à présent, cependant, le discernement et ce qu'il faut de jugement littéraire pour le théâtre ne lui avaient certes pas manqué.

» Une reprise beaucoup plus importante et qui a réussi est celle de *Lucia de Lammermoor* par Duprez. Je sais que vous avez une petite passion contre la musique de Donizetti et je ne veux pas vous en dire trop de bien : cependant je doute que Donizetti soit jamais parvenu avec son esprit (il n'a guère que cela) à de pareils effets. Il est possible que les parties tendres ou gracieuses ne soient pas supérieures à ces mêmes parties dans d'autres de ses opéras; mais elles y sont enchaînées, à leur place, et complètement originales, sinon d'inspiration, du moins de mélodie. Puis, les parties dramatiques le sont, et c'est beaucoup. Ecoutez! tout le monde n'est pas Rossini, et on ne fait pas tous les jours des *Guillaumes Tells*. Et dans *Lucia* ce dernier morceau, ce dernier acte, ce monologue d'une heure, qu'on entend sans fatigue et avec des émotions que, pour mon compte, le théâtre ne me donne que rarement et jamais par lui-même, c'est de la vraie et grande musique : si vous aviez entendu Duprez, vous seriez vaincu. Car c'est une résurrection, je vous assure. Non pas, vous comprenez, qu'il ait retrouvé sa voix d'il y a quinze ans, ni même celle d'un ténor quelconque de second ordre et de vingt ans; mais enfin il chante, ce sont bien des notes, puis il a retrouvé ses pianos, ses clairs-obscurs, toutes ces choses charmantes. Cela, avec son récitatif sans pareil, ce geste, ces sanglots dans la voix, toutes ces qualités dont nous connaissions quelque chose, je dis quelque chose, car on ne peut pas se figurer combien tout cela a pris de vie et de puissance, tout cet organisme semble s'être rempli d'un jeune sang. Vous savez que Duprez a débuté dans ce rôle, en le créant, il y a bien douze ou quatorze ans, en Italie. Il paraît que sa résurrection d'aujourd'hui est due au souvenir de

ces premiers succès. Je vous assure qu'il avait l'air bien heureux et que tous les spectateurs l'étaient aussi; car c'était un spectacle douloureux de voir un si grand artiste trahi non pas par son génie, mais par les grossiers moyens de se faire comprendre, exposé aux risées et à l'ignominie, et s'épuisant à lutter contre ce grain de sable. Il se peut aussi que ce soit cette musique italienne qui l'ait réveillé : pensez ce que ce doit être, pour Duprez, que d'être obligé de chanter la musique d'Halévy ou d'Auber! — Les *Italiens* se désorganisent assez: on dit qu'ils ne peuvent plus jouer que *Norma* et *la Somnambule.* »

Les *Italiens* ont pourtant donné le *Mariage secret* de Cimarosa, et c'a été aussi une des nouveautés de la saison que cet ancien opéra, dont il y a ça et là comme un souvenir inspirateur dans le chef-d'œuvre de Rossini, dans ce collier de perles musicales qu'on appelle *le Barbier*. Le *Mariage secret* est un ouvrage ravissant: des mélodies d'oiseaux dans les bois, une gaîté de bon aloi, un en-train dont il y a peu d'exemple. Lablache y danse un bolero fantastique avec des roulades de vrai rossignol. Lablache est sourd. — « Quel malheur! » s'écrie-t-il en français; puis, en italien: — « Un jeune homme si charmant, si bien fait! *Sordo come una compana!* »

— La réception de M. de Vigny à l'Académie [1] a longuement fait jaser tout Paris. Le discours si solennel du récipiendaire avait mis *deux points sur les i* dans le discours malin de M. Molé; puis, après avoir ri et applaudi, le public a fait de la morale et lavé sa conscience en rejetant tout sur M. Molé. Mille tripots ont suivi.

— Lamennais vient de publier une traduction des Evangiles avec des notes de son plus beau style.

— M. Vinet, dans le *Semeur*, nous donne de remarquables articles sur Béranger, pour lequel le temps de la critique purement littéraire commence à venir. Ce n'est pas que M. Vinet songe le moins du monde à faire descendre le grand chansonnier de la place élevée et tout à part qu'il occupe dans la poésie contemporaine; il la précise et la dégage au contraire; mais il relève aussi, avec sa justesse accoutumée, le côté par lequel le style de Béranger, d'ailleurs si étonnemment correct, appartient à l'art et à la manière de son temps, à l'école moderne. On n'a jamais mieux exprimé, ce nous semble, le genre de défaut qui se trouve même dans les productions les plus achevées de cette école, jamais mieux caractérisé et jugé le *style lapidaire,* comme l'appelle M. Vinet, qu'il ne le fait dans les lignes suivantes:

« Dans l'art d'enchaîner tous ces petits tableaux, tous ces drames en miniature, magnifique parure où l'assortissement et la liaison des

[1] Voir la précédente livraison, page 125 de ce volume.

pierreries n'importent pas moins que leur éclat, Béranger laisse loin derrière lui les plus habiles joailliers.

» Son vers fortement scandé, élastique, vibrant, souvent mélodieux, ne met pas en œuvre tout ce qu'il y a de plus savant et de plus délicat dans la musique du poète. Son genre, son style, l'esprit même de ses compositions se refusent à un plus grand développement des richesses de l'harmonie comme à une prodigalité. Il n'évite pas toujours la rudesse; sa phrase, trop souvent, se crispe en se contractant à l'excès, et le rhythme, victime d'une sorte de lapidation, disparaît sous une grêle serrée de mots durs et lourds. L'accident est rare pourtant; et ce qui l'est encore davantage, ou plutôt ce qui est inouï chez Béranger, c'est la moindre atteinte aux lois du langage. En pureté, en correction soutenue, aucun poète moderne ne peut se flatter de l'emporter sur lui. Il semble avoir pensé que la perfection était une des conditions du genre qu'il a cultivé, qu'il a même inventé. Perfection laborieuse, et qui, trop souvent peut-être, dénonce le travail, mais ni assez souvent, ni assez fortement, pour cesser de paraître admirable. Sous ce rapport, l'influence de Béranger est bien plus grande qu'on ne le pense. Il est pour beaucoup dans ce mérite de précision sévère et de justesse expressive qu'on a loué chez d'autres. Quoiqu'on l'aie beaucoup imité, dans ce qui tient de plus près au sentiment et à la pensée, il est peut-être inimitable. Mais dans la forme, dans l'expression surtout, et dans le tour bien souvent, il a réduit la muse à des règles dont la rigueur était toute nouvelle. Je ne sais à qui, parmi les modernes, si ce n'est à M. de Lamartine, il n'a pas fait porter le joug qu'il s'était imposé lui-même. Tout n'est pas à louer peut-être dans ce nouvel art d'écrire qui fait du style poétique une sorte de gravure en pierres fines, un précieux travail où l'œil nu ne suffit plus, où le microscope est nécessaire. Dans notre sentiment, la méthode de Racine et de La Fontaine est plus vraie, et leur phrase (pour nous taire sur le reste) est la phrase de la poésie. Les vers modernes donneront plus à dire aux curieux, aux gourmets littéraires; mais la candeur est le premier charme des écrits poétiques, et qui oserait dire que les productions les plus admirées de notre époque ont, à l'ordinaire, le charme de la candeur? Le dix-septième siècle l'a possédé; il faudra peut-être, pour le rendre à notre littérature, des siècles de barbarie, tout un nouveau moyen-âge. »

— On n'a pas été peut-être trop fâché à Paris, dans les régions gouvernementales, des derniers succès des Anglais dans l'Inde, de ces batailles sanglantes, de ces victoires qui n'en sont pas : c'est toujours une manière de répondre à ceux qui se plaignent qu'on ne sait pas coloniser. Il paraît qu'au moment des élections l'opposition des adversaires du ministère portera principalement sur le dernier discours de M. Guizot, sur la loi de l'instruction secondaire ajournée, enfin sur la conduite du pouvoir vis-à-vis du clergé. « Je ne sais, nous écrit-on de Paris, si le gouvernement n'a pas fait une faute de s'engager dans une pareille affaire avec M. de Salvandy pour ministre. Qu'ils y prennent garde! le clergé est une bien grande puissance, c'est vrai; qu'on cherche à le neutraliser, c'est bien; mais se l'attacher, non : les prê-

tres les vendront.— Les nouvelles de Pologne, qui avaient d'abord assez peu ému, ont finit par causer une émotion générale dans la presse et dans le public. »

Les nouvelles de Pologne! Nous disions en commençant que rien n'avait fait événement ce mois-ci. Voilà maintenant, quelle qu'en soit l'issue, voilà pour toute l'Europe un assez grand événement!

Ceux de nos lecteurs qui se seront arrêtés au jugement original sur George Sand que nous avons dernièrement emprunté à un littérateur allemand (V. *Revue Suisse* p. 139.), trouveront certainement ici avec plaisir la caractéristique de quelques-uns des romanciers les plus brillants du temps actuel, que nous traduisons du même auteur. Il dit très haut, parce qu'il écrit en Allemagne, ce qu'à Paris on ne dit qu'assez bas ou tout au moins ce qu'on ne dit guères que dans un petit nombre de journaux ou de revues littéraires assez heureux pour avoir leur franc-parler : l'indépendance de la presse n'est pas assurément même chose que la liberté de la presse. — Quoi qu'il en soit nous sommes charmé de pouvoir invoquer, en faveur de nos propres idées, l'autorité du spirituel écrivain que nous allons, pour la seconde fois, laisser parler à notre place :

Si, lorsqu'on s'occupe des écrits de George Sand, c'est avec des œuvres de *génie* que l'on a affaire, il n'est plus question que de *talent* quand on passe à l'appréciation des romans d'Eugène Sue. Chez la première, au travers des opinions empruntées et de ces fragmens mal digérés de doctrines diverses, qui déparent ses productions, il est aisé de découvrir une belle et noble nature de femme : les écrits d'Eugène Sue, au contraire, peuvent être comparés à de tristes marécages et à d'arides bruyères, où, semblables au feu-follet, les clartés trompeuses du talent égarent le lecteur inattentif. George Sand agit avec entraînement sur les natures artistiques, séduit et trompe les jeunes gens et les jeunes femmes, toutes les âmes tournées vers la noblesse et l'élévation morales, mais qui s'abandonnent avec irréflexion à de fascinatrices chimères; Eugène Sue enthousiasme le commis-voyageur, ravit la grisette, arrache des larmes aux portiers sensibles : c'est l'écrivain classique des habitués de tavernes et du cabinet de lecture. George Sand prêche, parce que son âme est naturellement sérieuse; ce n'est que pour rire et par caprice que Sue s'est fait l'apôtre du St.-Simonisme et le bienfaiteur des classes ouvrières. Son idéal était autrefois une espèce de Lovelace, à l'âme aussi laide que son visage était beau, égoïste et froid comme glace, un Lucifer dans les serres duquel venaient se jeter à l'envi les jeunes femmes de l'aristocratie : alors Eu-

gène Sue était le favori des nobles dames du faubourg St.-Germain. Aujourd'hui qu'il peint avec amour, et il faut le dire, avec talent, la grisette légère et loyale à la fois, il est devenu le favori de la grisette, qui arrose de larmes brûlantes les pages de ses romans, ou bien rit aux éclats à ses joyeux récits. A l'origine on l'a vu, dans ses romans maritimes, s'attacher à la peinture des gens de mer, dont la rudesse est relevée par l'héroïsme, et s'illumine par moments des saillies de l'esprit; il se complaisait alors dans la description de scènes et de caractères bizarres, et il y portait une sorte de baroque génie; plus tard, dans son Létorrières, il a voulu appliquer cette méthode à Louis XIV, dont il n'a fait autre chose qu'un homme égoïste et grossier, parce que *ses digestions étaient difficiles*. C'est d'une étude aussi profonde du cœur humain qu'est sorti dès lors tout ce qu'Eugène Sue, dans le *Juif errant,* met sur le compte des cardinaux, des nonces des évêques et tout particulièrement des Jésuites; c'est ainsi qu'il est devenu l'oracle de la moitié de l'Europe qui ne jure plus que par lui. Du reste, dans ses écrits, nulle trace d'une pensée de composition et d'ensemble, et bien moins encore d'une pensée d'art. Dans ses productions les plus faibles, Georde Sand a toujours un but d'instruction, une fin doctrinale, ce qui, à la vérité, est en soi tout-à-fait peu poétique, puisque l'art doit instruire par le symbole et non par la prédication; mais enfin elle a un but, quelque fâcheux qu'il puisse être. M. Sue, au contraire, n'en a point; le communisme lui est tombé sous la main, comme un moyen facile de pêcher à la nasse cette masse immense des lecteurs de nos jours, dans laquelle les idées communistes fermentent sourdement; sa doctrine n'est point incorporée à son œuvre; de temps à autre il l'expose de la manière la plus sèche et la plus prosaïque, et oublie complètement alors cette vivacité et cette passion qu'il est impossible de ne pas rencontrer quelquefois dans la peinture de ses situations ou de ses caractères. Pas une pensée belle et profonde, partout la grimace au lieu de l'attendrissement et du véritable sérieux de l'âme, — et cependant tout cela doit être écrit pour le peuple, pour le fortifier et le consoler! Oui, c'est écrit pour le peuple, comme les anciens romans de M. Sue étaient écrits pour les salons! Il s'agit toujours de chatouiller les sens, d'exciter les passions grossières, que ce soit sous le frac ou sous la blouse qu'elles fermentent. Ici la vertu ne doit servir qu'à donner un plus haut goût aux descriptions du vice; quelque chose de corrompu apparaît toujours à travers les tirades de morale; les orgies, les bacchanales, les scènes bestiales, semblables à celle du notaire dans les Mystères de Paris, tout cela est relevé par des principes moraux et des recettes d'amélioration sociale, de façon à soulever le cœur; comme s'il possédait l'opulent pinceau de Rubens, l'écrivain se plonge à cœur joie dans ces peintures sensuelles d'un monde équivoque et corrompu. Aretin était obscène, Crébillon fils ne l'était pas moins, — mais ni l'un ni l'autre

n'avait imaginé de faire de la vertu le manteau d'une sensualité libertine. Rassasiez-vous jusqu'au dégoût, lecteurs européens, de ces lascives peintures, puisqu'elles répondent si bien aux secrets instincts de vos âmes !

La nature a donné à Balzac un grand et remarquable talent; il écrit mal, mais on sent que c'est lui-même qui a gâté son style par l'affectation, et qu'il n'eût tenu qu'à lui de bien écrire; si l'on peut dire que George Sand possède une plume d'or, on peut dire qu'entre la plume de Balzac et celle d'Eugène Sue, il y a la différence du cuivre au plomb. De même que Sand trahit son véritable génie dans son amour pour la nature, dans le charme délicat et tendre, dans les mille enchantemens du cœur dont elle sait orner les situations les plus simples, Balzac porte dans la peinture de la vie intime un pinceau habile, il dissèque avec art les fibres déliées du cœur, il est capable de produire un attendrissement sympathique. Mais si George Sand s'est gâtée en se jetant dans des utopies religieuses et politiques, Balzac a payé de son talent la prétention malheureuse d'amuser les cercles de l'aristocratie, prétention qu'il partageait autrefois avec Eugène Sue. Quelque divers que soit leur talent, l'esprit qui les inspirait alors était certainement le même. Des duchesses vaporeuses et de poétiques somnambules, de jeunes comtes et marquis qui voudraient bien succéder aux roués de la régence ou de Louis XV, tel était leur monde de prédilection, celui auquel avant tout il s'agissait de plaire; c'est là qu'ils rencontraient leur idéal. L'exagération, l'absence de naturel et de véritable connaissance du cœur humain déparaient ces productions empruntées à la chronique des salons, reflet peu fidèle de la surface du monde brillant dont Balzac s'était institué l'historien et le peintre. Mais comme une large part était faite à la flatterie dans ces tableaux de la *high life* parisienne, et que d'ailleurs l'excitant sensuel n'y était jamais oublié (et c'est là la chose essentielle pour la grande masse des lecteurs de romans), — le succès fut long et bruyant. Aujourd'hui Balzac s'est épuisé à force d'écrire; on le voit se traîner dans de vulgaires peintures et d'interminables compositions où manque tout ce qui autrefois lui avait mérité de prendre place pour un instant parmi les premiers écrivains du jour; son imagination s'est refroidie; l'auteur du Père Goriot n'est plus qu'un volcan éteint; Charles de Bernard a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de celui qu'on appelait, il y a quelques années, *le plus fécond de nos romanciers*.

La nouvelle littérature romancière a trouvé dans Alexandre Dumas son Atlas; décidément, l'auteur de Monte-Cristo est devenu le Kotzebue de la France. C'est le vide, la frivolité, le néant intellectuel personnifiés. Mais il peint des situations; il a de la tournure; il ressemble à ces hommes de l'ancien régime que l'on rencontrait à Barèges ou à Spa, d'un ton distingué, les joues fardées et les doigts couverts de brillans, que l'on prenait pour de grands personnages, jusqu'à ce que

l'on eût découvert que tous ces beaux dehors ne cachaient que des aventuriers. Alexandre Dumas réunit dans sa personne toute une phalange d'écrivains dont il peut être considéré comme l'étendart; il se multiplie pour vendre son esprit, et personne mieux que lui ne sait combien il trompe ses acquéreurs. Sa boutique littéraire offre de livrer, bon an mal an, trente à quarante volumes.... Ne craignez-vous point la banqueroute, M. le boutiquier?

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ALTFRANZOESISCHE LIEDER UND LEICHE, aus Handschriften zu Bern und Neuenburg. Mit grammatischen und litterarhistorischen Abhandlungen, von Wilhelm Wackernagel.

CHANSONS ET LAIS EN LANGUE ROMANE, d'après deux manuscrits de Berne et de Neuchâtel; avec un supplément grmmatical et littéraire. Par Wilhelm Wackernagel. — *Bâle*. Librairie Schweighauser. 1846. — 253 pages, grand in-8°.

M. le professeur Wackernagel, dont les profondes connaissances philologiques sont appréciées en Allemagne et même en France (voir la Revue des deux Mondes), avait jusqu'ici dirigé de préférence ses études vers les anciens documens, au moyen desquels les savans de son pays ont reconstruit leur langue et leur littérature, telle qu'elle existait au moyen âge. Sa vaste chrestomathie témoigne surtout des patientes et difficiles recherches qu'il a faites à cet égard. M. Wackernagel est un poète distingué; mais quand il compulse un manuscrit, il met de coté sa poésie, ou, pour mieux dire, les recherches qu'il fait sont pour lui l'objet d'un culte poétique qui le soutient, l'anime, et lui fait braver toutes les difficultés devant lesquelles reculerait tout autre poète, sans parler de beaucoup de savans de profession. Aussi a-t-il comme un sixième sens pour découvrir de précieux manuscrits; on dirait que ceux-ci viennent à sa rencontre, comme assurés d'être parfaitement compris.

C'est ce qui lui est arrivé avec le manuscrit de Berne, d'où il a extrait 52 poésies françaises du moyen-âge. Ce manuscrit, entièrement écrit de la même main et fort lisible, date du 13e siècle, et est inscrit sous le numéro 389. Il renferme 519 morceaux divers, dont 280 composés par 106 poètes nommés; un nombre plus considérable de poésies sont anonymes. De ces 106 poètes, 42 ne sont pas même indiqués dans le catalogue de M. de la Borde, Les morceaux extraits par M. W. sont en grande partie inédits ou présentent d'importantes variations de fond ou de forme; ils appartiennent à plus de 30 auteurs différens, parmi lesquels se trouvent les meilleurs lyriques du moyen âge. Le manuscrit de Neuchâtel est beaucoup moins important : il est du 15e siècle, et est écrit sur papier : M. W. en a peu fait usage.

Le savant éditeur s'est attaché particulièrement à reproduire avec une scrupuleuse fidélité l'orthographe et toute la disposition extérieure du manuscrit de Berne : la lecture en est sans doute rendue plus difficile, mais la valeur intrinséque du livre en est augmentée. Ce qui relève en outre singulièrement la publication de M. W., ce sont les observations nombreuses et en partie nouvelles qu'il a faites sur la langue romane, tant sous le point de vue grammatical, que sous celui de la place qu'il faut accorder à la littéra-

ture lyrique des Trouvères, considérée en elle-même ou dans ses rapports avec la Provence et l'Allemagne. Pour entrer dans d'ultérieurs développemens sur ce travail intéressant et érudit, il faudrait beaucoup plus de place que nous ne pouvons en disposer. Il suffit d'ailleurs qu'une publication de cette nature soit annoncée pour qu'elle trouve son public; public restreint sans doute, mais assuré et fidèle. C'est donc aux érudits et aux amateurs de l'ancienne littérature française que nous recommandons en toute confiance ce volume. C. F. G.

LA BESSARABIE ANCIENNE ET MODERNE. Ouvrage historique, géographique et statistique, par M. Bugnion, ministre. Lausanne, chez G. Bridel, libraire, et à Chabag, chez l'auteur. — Prix, 15 batz.

Bien que le courant de l'émigration suisse, tourné tout entier maintenant vers l'Amérique du Nord, ne se dirige plus comme il y a un certain nombre d'années vers les rivages de la mer Noire, l'ouvrage que vient de publier sur la Bessarabie M. Bugnion n'en offre pas moins un fort réel intérêt. Un long séjour dans le pays, de fréquents voyages et des relations étendues ont mis à sa disposition tous les renseignemens nécessaires pour tracer du pays un tableau aussi vrai que complet : il paraît d'ailleurs personnellement doué des qualités sans lesquelles ces circonstances favorables ne sont que d'une assez médiocre utilité, quand il s'agit de faire connaître à fond un pays aussi distant de nos mœurs et de nos habitudes, qu'il l'est du point de la terre où nous habitons. Nous regrettons seulement que la forme adoptée par l'écrivain pour son ouvrage, lui ait fait sacrifier le mouvement d'un narration et d'une description animée, à la méthode assez sèche d'une espèce de dictionnaire géographique et statistique, où il est très facile sans doute de trouver les détails que l'on désire, mais dont la lecture n'est pas sans quelque difficulté. Son travail s'est trouvé ainsi peut-être plus complet, plus instructif et plus utile, mais est un peu dépouillé de ce genre de charme et d'intérêt qui est devenu presque un besoin pour les lecteurs de nos jours. Et cependant ceux qui ne se laisseront pas rebuter par la forme un peu sévère du livre que nous annonçons y trouveront des passages et même des chapitres tout entiers fort remarquables. Lisez, par exemple, vers la fin de la section historique qui nous amène depuis les récits naïfs d'Hérodote jusqu'à l'administration du comte de Woronzow, la description du siége d'Ismaël, en 1789, dont un grand poète a fait naguère un tableau si éclatant et si sombre à la fois. Le récit de M. Bugnion a bien aussi son genre de grandeur au milieu de sa simplicité.

L'étendue des matériaux qui composent ce N° ne nous laisse plus de place pour l'examen de bon nombre d'ouvrages nouveaux qui nous sont parvenus. Ils formeront la matière du prochain Bulletin bibliographique.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

SOUVENIRS DU RHIN.

FRAGMENTS D'UN JOURNAL DE VOYAGE.

TRAJET DE BALE A NIMÈGUE.

Il y a quelques années qu'il se faisait un service régulier de bateaux à vapeur entre Bâle et Mayence. Les Aigles du Haut-Rhin descendaient en une journée le fleuve de l'une à l'autre de ces villes. Je fus un des derniers voyageurs qui profitèrent de ce moyen de transport. Il offrait des avantages aux passagers qui descendaient le fleuve; mais pour le remonter il fallait s'exposer aux inconvénients d'une marche lente et quelquefois malheureuse. Dès que le chemin de fer de l'Alsace fut ouvert, les voyageurs quittèrent généralement à Strasbourg les bateaux de la compagnie bâloise pour prendre la voie ferrée, et bientôt la navigation du Haut-Rhin ne put plus se soutenir. Les quelques pages que je détache de mon journal appartiennent donc à une époque qui est déjà de l'histoire ancienne; mais, je ne sais pourquoi, c'est sous l'empire des préoccupations actuelles que certains souvenirs de mon voyage du Rhin me sont apparus dans leur vrai jour et m'ont offert un nouvel intérêt.

Nous partîmes de Bâle au lever de soleil, et rapidement emportés par la double vitesse des roues écumantes et du courant du fleuve, bientôt nous vîmes s'ouvrir devant nous la longue plaine du Rhin.

Le tillac de notre petit navire ne présentait pas un aspect fort animé : les passagers, peu nombreux, étaient pour la plupart alsaciens ou bâlois, négociants, gens d'un certain âge et d'une certaine corpulence. La conversation, d'abord assez vive et accompagnée de grands éclats de voix, roulait sur les douanes et les chemins de fer; elle ne tarda pas à languir; les intervalles de silence devinrent d'une longueur incommensurable.

Les deux extrémités du bateau étaient occupées par des Anglais : les uns, constamment dignes, graves et taciturnes; les autres, tantôt paresseusement assis autour de deux voitures armoiriées et de quelques chevaux, tantôt debout, marchant à pas pressés et exhalant à grand bruit, avec un air d'importance, leur impatience et leur mauvaise humeur. C'étaient les gens du duc de N*** qui, revenant d'Italie, envoyait en avant son majordome italien, deux ou trois femmes de chambre et ses palefreniers. En face de la valetaille aristocratique, un pauvre fileur alsacien, monté sur des ballots au pied de la cheminée, se tenait appuyé contre celle-ci pour se réchauffer. Un pantalon râpé et rapiécé, une mauvaise redingote croisée sur sa poitrine, paraissaient être les uniques pièces qui couvrissent son corps amaigri. C'est ainsi qu'il resta presque jusqu'à Strasbourg, immobile, les mains dans ses poches, sa haute taille courbée en avant, un chapeau déformé abaissé sur ses yeux, le regard terne, fixe, révélant, comme tous les traits de sa figure, l'affreux hébétement de l'extrême misère.

Voilà donc, me disais-je, voilà ce qu'on pourrait appeler, dans le langage d'une certaine école, la vivante personnification des deux termes du problème social.

Fatal problème, qui de siècle en siècle attend sa solution! Faut-il en croire les modernes prophètes qui l'annoncent comme possible, comme prochaine? Où sont, généreux apôtres de l'humanité, où sont les nouveaux évangiles que vous lui apportez? Les voici! tendez les mains, vous tous qui vous plaignez de la vie : Fourier vous offre sa Théorie des quatre mouvements; Cabet vous présente son *Voyage en Icarie;* Eugène Sue, les *Mystères de Paris;* Georges Sand, les *Compagnons du tour de France...* Lisez, et formez une coalition secrète, immense; minez de tous côtés la société européenne, afin qu'un jour l'ancien édifice s'écroule jusqu'en ses fondements et que sur ses ruines vous inauguriez l'ère de l'universelle harmonie!

Le problème social! Eh! bien, oui, puissent s'opérer de nos jours, au plus vite, les réformes sociales capables d'améliorer le sort de tant de milliers d'êtres plongés dans les horreurs de la misère! Puisse le siècle qui a proclamé l'abolition de l'esclavage des noirs ajouter à cette gloire l'affranchissement des serfs de notre civilisation industrielle! Mais que serait-il résulté de l'abolition de l'esclavage des noirs, si ceux-ci n'avaient appris à connaître dans la Bible l'usage qu'ils devaient faire de la liberté?

Le problème social! comme s'il ne s'agissait que de cela! comme si les paroles de Celui qui n'eut pas un lieu où reposer sa tête, devaient passer un jour, ne plus trouver leur application! — Pauvres fictions, folles théories de nos écrivains humanitaires, que vous êtes froides, superficielles et insuffisantes, à côté de ces paraboles, de ces enseignements, de cette charité divine qui fond la glace de l'égoïsme, qui vivifie et réjouit le cœur desséché par la souffrance!

Aujourd'hui, chose étrange! Lazare et le mauvais riche lisent des romans, les mêmes romans-feuilletons. La même soif de jouissances, la même tourbe de passions agitant le cœur de l'un et de l'autre, nos auteurs à la mode spéculent sur ce même fonds misérable. Le pauvre dévore ces pages qui lui prêchent non seulement l'égalité de droits, mais l'égalité de jouissances; et, sous les haillons, son cœur se gonfle de haine et de convoitise. Le mauvais riche feuillette ces pages, où, à côté de doctrines qu'il méprise, il aime à rencontrer des tableaux qui réveillent en lui le souvenir de ses grossières délices. C'est ainsi que deux classes de la société, l'une menaçante, l'autre insouciante, s'avancent, tête baissée, vers un avenir orageux, vers une catastrophe imminente. C'est ainsi que l'on voyait avant la Révolution, les classes de la société les plus intéressées à la conjurer, applaudir aux efforts des hommes qui la préparaient.

Mais ni ceux qui travaillent à ces grands bouleversements, ni ceux qui y concourent indirectement, ne savent bien ce qu'ils font. L'homme n'est pas le maître d'arranger le monde à sa fantaisie. Bon gré, mal gré, il n'est que l'instrument d'une volonté supérieure, qui sait tirer le bien de l'excès même du mal. Quiconque la comprend et la sert, cette volonté suprême, est toujours prêt à tout événement; rien ne l'étonne, ni ne l'effraie. Sous quelque aspect menaçant que le présent lui apparaisse, il peut répéter avec confiance cette parole d'un de ses frères: « Il y a plaisir d'être dans

un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point. »

Combien de fois ces pensées et d'autres semblables se présentèrent à mon esprit durant les longues journées de notre navigation! Le Rhin, cette grande route liquide de l'ancien monde civilisé, était autrefois surnommé la grande route des prêtres; maintenant c'est la route des peuples. L'édifice théocratique du moyen-âge achève de tomber en ruine: sans doute ce n'est pas pour le relever, mais serait-ce pour se remettre d'une autre manière sous tutelle, que les principales nations de l'Europe s'envoient les unes aux autres tant de milliers de négociateurs et de colporteurs de leur activité matérielle et morale? Quoi qu'il en soit, c'est dans le spectacle de ce grand mouvement de voyageurs venus de contrées différentes, que consiste principalement l'attrait d'un trajet tel que celui de Bâle à Rotterdam, si toutefois l'on ne quitte pas le bateau pour visiter les beautés naturelles ou les villes de la rive. Comme je me proposais de voir les unes et les autres à mon retour de Hollande, je ne m'arrêtai nulle part en descendant le Rhin, et je ne jouis des contrées que nous traversions qu'autant que me le permit la rapidité de notre course.

En règle générale, les touristes n'ouvrent les yeux que de Mayence à Cologne. Il est convenu que le reste ne vaut pas la peine d'être examiné. La plaine du Rhin de Bâle à Mayence entre autres ne mérite d'attirer les regards de personne. Rien de plus monotone! dit-on; et cela est vrai jusqu'à un certain point. Mais avec ces quelques mots l'on n'a pas encore tout dit. Je les excuse dans la bouche du voyageur, qui au bout de sa première journée se trouve avoir fait, tout d'une traite, ses quatre-vingts lieues environ. Je pense même qu'il n'est guère possible à l'étranger qu'emporte un bateau à vapeur, de se faire une juste idée de ce que les bords du Rhin badois ou alsacien peuvent offrir d'aliment à l'imagination.

Les marécages ont leur poésie, pleine de tristesse et de mystère; ici le Rhin y ajoute le spectacle majestueux et quelquefois effrayant de sa masse d'eau puissante et impétueuse. Mais c'est de la nacelle du pêcheur qu'il faudrait le contempler; c'est dans une frêle embarcation qu'il faudrait s'abandonner aux ondes rapides ou lutter contre le courant, gagner une anse sablonneuse entourée d'une

forêt de roseaux, s'amarrer à la digue d'osier que la première crue du fleuve méprisera, passer d'île en île, longer les bancs de sable, aborder pour un instant sur un promontoire rongé par les flots et contempler enfin la vaste étendue des marécages : là, les roseaux empanachés, les joncs frémissants, les branches flexibles des saules, le triste feuillage des aunes et des bouleaux ; ici, une plaine tourbeuse, quelques huttes désertes, un mystérieux sentier; et partout, le mouvement des ondes fuyant par mille canaux ou présentant l'aspect d'un lac qu'on dirait voir s'écouler. Quelle scène! et pourtant elle n'est pas encore complète. J'y pourrais peindre deux pêcheurs que nous vîmes occupés, sur le bras principal du fleuve, à tirer dans leur nacelle un énorme poisson dont ils pouvaient à peine se rendre maîtres. Tout entiers à la lutte, ils ne songeaient qu'à s'assurer de leur prise; le bateau, penché sur le côté, était abandonné au caprice des ondes; une rame, un chapeau, flottaient, entraînés par le courant... La rapidité de notre course nous empêcha d'en voir davantage.

Ou bien, qu'on se figure, au travers du marais, les doux circuits d'une paisible rivière : ses eaux limpides ont longtemps bouillonné dans les vallées de la Forêt-Noire; maintenant elles n'éveillent plus aucun écho; elles se sont creusé un lit profond dans le mol terrain de la plaine ; elles s'y attardent et ne semblent s'approcher qu'à regret du fleuve qui va les entraîner. Un long radeau glisse lentement sur leur miroir ; les flotteurs insouciants se reposent... Mais un commandement soudain retentit : chaque homme est à son poste; bientôt la tête du radeau s'avance hardiment dans le Rhin ; elle se courbe et s'allonge à mesure qu'elle suit le fil de l'eau, et l'on voit enfin comme un serpent gigantesque qui semble se plaire à nager sur la limite où se touchent, sans se confondre, l'onde pure de la rivière et les flots limoneux du fleuve.

Je connais peu de spectacles plus attrayants dans le cours d'un voyage, que la vie des hommes placés par leur profession en contact immédiat avec la nature. Qui ne se plait à observer, sinon à décrire, les travaux de l'agriculteur, du bûcheron, du chasseur, du matelot? Combien de fois, quand une scène pareille à celles que j'ai esquissées se présentait à ma vue, j'ai regretté de ne pouvoir m'arrêter un instant; et déjà le bateau m'avait entraîné bien loin, que je me surprenais occupé à peindre en imagination comme un tableau de genre dont je retrouve encore le vivant souvenir.

Cependant à mesure que nous avancions vers le nord, le mouvement des voyageurs augmentait, et, en proportion, l'intérêt de la traversée.

A la hauteur de Carlsrouhe nous reçûmes à bord un noble italien, proscrit depuis nombre d'années pour avoir trempé dans une conspiration républicaine. Hélas! l'ex-carbonaro n'était pas un Silvio, ni un Oroboni : il avait désespéré des rêves de sa jeunesse. Aux émotions du révolutionnaire avaient succédé celles du spéculateur. D'abord la fortune lui sourit. Il fit de bonnes affaires à la Bourse de Londres et à celle d'Amsterdam. Malheureusement cela ne lui suffit pas : dans ce moment il venait de Bade où il avait laissé quelques milliers d'écus sur les tapis de la trop fameuse banque Benazet et Cie. Cette circonstance lui faisait trouver un charme particulier dans la contemplation des vertes ondes du fleuve.

Un officier de Strasbourg nous accompagna jusqu'à Cologne. Malgré le manuel de géographie qu'on lui avait fait apprendre à l'école militaire, il n'eut que trop de raison de se convaincre que le Rhin ne formait pas sur toute la frontière orientale de la France la limite de ce belliqueux royaume. C'était, au milieu de l'équipage, un des rares représentants de ces haines nationales qui disparaissent peu à peu devant l'esprit du siècle.

Plus loin, des sujets du duc de Nassau trouvèrent bon de me prédire la dissolution prochaine de la Confédération suisse, sans se douter que la Confédération germanique était tout aussi malade que sa sœur républicaine. Il n'y a pas de constitution politique qui entoure l'homme d'un voile plus épais de préjugés et d'illusions que la constitution monarchique. La supériorité de la forme de gouvernement démocratique, ce n'est pas précisément qu'elle rende plus qu'une autre l'Etat heureux et prospère; mais elle est singulièrement propre à mettre les hommes dans le vrai, à les faire voir tels qu'ils sont, et si ce n'est pas souvent réjouissant, c'est d'autant plus instructif.

Un soir je fus témoin d'une querelle assez vulgaire entre des étudiants de Bonn et des Philistins et des Knoten, c'est-à-dire des bourgeois et des ouvriers. J'avais emporté de l'université une impression pénible de la morgue des étudiants allemands à l'égard des classes illettrées. Je crus remarquer cette fois que les sentiments de cette petite aristocratie de la science commençaient à s'humaniser et que, de part et d'autre, l'orgueil et l'esprit de servi-

lisme faisaient place insensiblement à des rapports fondés sur une appréciation imparfaite encore mais généreuse de la dignité humaine. A quelque distance, un missionnaire allemand, entouré d'un petit cercle d'auditeurs, répondait aux questions qu'on lui adressait sur les instituts de Barmen et de Bâle. Enfin nous eûmes tour à tour dans notre société deux ministres de l'Eglise libre d'Ecosse et des prêtres du diocèse de Cologne, des frères moraves de Neuwied et de ces réformateurs de nouvelle espèce, sans croyances positives, mais catholiques ou protestants quand même, qui devaient se ranger plus tard sous la bannière de Ronge ou des amis de la lumière. Et je serais encore loin d'avoir terminé l'énumération des personnages caractéristiques qui composèrent successivement notre petit monde flottant. L'un des derniers fut un planteur américain, qui se hâtait de retourner dans ses forêts en secouant la poussière de ses pieds contre la vieille Europe, qu'il appelait tout simplement un immense hôpital.

Nous franchîmes en dix-sept heures la distance de Mayence à Dusseldorf. Je fis une station d'une journée dans cette dernière ville pour y voir une exposition de tableaux de la société artistique du Rhin, et je regagnai le temps perdu en profitant d'un bateau qui devait marcher toute la nuit.

Le soleil venait de se coucher lorsque la cloche du navire appela les passagers à bord. Arrivé l'un des derniers, je vis avec surprise le tillac chargé d'une foule épaisse d'hommes, de femmes et d'enfants. Tout ce qu'il y avait de voyageurs bien mis, touristes ou négociants, s'était porté sur le pont des premières places; l'autre pont, à l'avant du navire était encombré de paysans, westphaliens pour la plupart, qui émigraient avec leurs familles dans l'Amérique du Nord. Quand la nuit fut venue, le bateau à vapeur offrit un spectacle difficile à décrire. Les salons de l'arrière, éclairés de lampes, étaient garnis, sur les côtés, de dames qui achevaient de s'installer sur les sophas et les pliants pour y passer la nuit. Une certaine coquetterie de bon ton présidait au choix des attitudes et à la toilette nocturne des belles dormeuses. Les tables

étaient occupées par quelques messieurs, dont les uns jouaient silencieusement aux échecs, ou feuilletaient des Guides du voyageur, tandis que les autres cherchaient un point d'appui qui leur permît de reposer tant bien que mal. Les plus jeunes et même quelques gentlemen d'un âge mûr avaient pris le parti de faire nuit blanche. Ils étaient montés sur le pont, et là, les cartes à la main, le cigare à la bouche, ils venaient de s'attabler en riant et en causant; devant eux, des flacons de liqueurs devaient leur aider à braver et l'air piquant du soir, et le sommeil, et la longueur de la nuit. Cependant quelques-uns seulement tinrent bon : au point du jour je trouvai le reste endormi sur les bancs, sur le plancher et jusqu'aux pieds du pilote, où ils s'étaient roulés.

J'avais essayé de pénétrer dans la cahute des émigrants; mais le bruit des conversations, les cris des petits enfants, la cohue que formait cette foule de gens debout, couchés, assis, juchés sur les tables; la fumée des pipes, qui voilait la pâle clarté de quelques rares chandelles; enfin l'odeur très-compliquée qui vous saisissait dès le seuil de la salle, tout cela me fit remonter au plus vite à l'air frais du fleuve et de la nuit. Un instant je pus me croire seul sur l'avant du navire, car je ne voyais que les masses confuses formées par les ballots de marchandises, les effets des voyageurs et les cages des chevaux; mais je ne tardai pas à heurter du pied un dormeur, qui poussa quelques sons inarticulés, sans interrompre son sommeil. Je m'aperçus que je devais marcher avec la plus grande précaution dans l'étroit passage réservé aux promeneurs, si je ne voulais troubler le repos d'une quantité de gens blottis derrière les bagages. Je finis par monter sur un tas de ballots, au haut duquel je m'installai et d'où mon regard embrassait presque toute la longueur du bateau. Là, malgré le bruit mesuré des machines et le murmure des eaux du fleuve, je résistai bravement au sommeil. Je contemplais le ciel tout parsemé d'étoiles; je suivais des yeux les formes capricieuses de la fumée du bateau et les étincelles qui s'envolaient de la cheminée; je prêtais l'oreille aux sons confus qui me parvenaient de la table des joueurs, et je me plaisais à surprendre, autour de moi, quelques paroles échappées en rêve aux personnes qui dormaient à mes pieds.

La rencontre d'un bateau à vapeur qui remontait le fleuve fut un événement pour tout ce qu'il y avait sur le pont de gens éveillés. Le bruit des roues l'annonça de fort loin; l'on vit ensuite une

masse mystérieuse qui s'avançait en mugissant, une lumière rougeâtre au front; quelques paroles de la manœuvre nous parvinrent au passage, et le monstre disparut dans les ténèbres de la nuit. Des dormeurs eurent le sentiment qu'il s'était passé quelque chose: on entendit des soupirs, on vit des gens se lever sur leur séant, regarder autour d'eux, et retomber enfin dans l'ombre et le silence. Mais de nouvelles émotions les attendaient. Voici qu'une petite embarcation, arrivant je ne sais d'où, nous amène une escouade de douaniers prussiens. Notre capitaine les précède, une lanterne à la main. Ils s'avancent et furètent de tous côtés pour découvrir les passagers et les sommer de faire leur déclaration. Je vois encore un bon bourgeois, qui dormait innocemment entre deux ballots, et qui demeurait sourd aux injonctions réitérées du capitaine; je le vois magiquement éclairé par la lanterne qu'on lui mit tout-à-coup sous le nez, se réveiller en sursaut, ouvrir des yeux hagards et se lever tout effrayé de se voir entre deux uniformes. Les douaniers lui parlent: il ne répond pas, il regarde fixement, ne comprend rien. Le capitaine explique, commente le discours des douaniers: la confusion du bonhomme augmente; il sort enfin son portefeuille de sa poche et présente... son passeport! — Et ce ne fut là qu'un épisode de la scène que ces chers douaniers nous firent le plaisir de donner à bord de notre navire. Quand ils eurent fini, le calme se rétablit peu-à-peu; mais le sommeil avait fui sans retour les paupières de la plupart des passagers.

Rien ne le troubla dans la cahute des émigrants. Les douaniers n'avaient fait qu'y jeter un coup d'œil à la dérobée. Le capitaine leur ayant remis une déclaration concernant toute la société, ils se bornèrent probablement à s'assurer qu'il n'y avait pas d'autres passagers dans la salle. Quand j'y descendis, sur le matin, je n'y vis que quatre personnes éveillées : c'étaient les trois chefs de l'émigration, causant à voix basse avec un négociant que ses fréquents voyages en Amérique mettaient en état de leur donner d'utiles directions. Ils discouraient à la clarté de l'unique chandelle qui brillât encore dans la salle. Tout autour d'eux, sur les bancs et sous les bancs, sur les tables et sous les tables, on n'apercevait que des corps étendus à côté les uns des autres et quelquefois les uns par dessus les autres. Mais quand l'air vif du matin pénétra dans la cahute avec les premières clartés de l'aube, paysans et paysannes s'éveillèrent, comme ils en avaient l'habitude, et parce

que l'heure était venue où ils avaient coutume de prendre le sentier de leurs champs. Mais ils n'entendaient plus sur leurs têtes le joyeux salut de l'alouette; ils ne voyaient pas à leurs pieds la brillante rosée du matin! Les uns après les autres, ils montèrent sur le tillac, les mères emportant leurs enfans, les jeunes filles arrangeant leur coiffure. Cependant les bancs, qu'on avait laissés aux plus faibles, à ceux qui avaient le plus besoin de repos, ne se dégarnissaient pas encore. Les chefs de l'émigration n'attendirent pas davantage pour se coucher : deux d'entre eux s'étendirent sous un banc; le plus âgé, et peut-être le plus vigoureux, s'avançant encore au milieu de la salle, adressa quelques paroles à ses alentours, puis se baissant sous une table il disparut.

J'appris que ce vieillard émigrait pour cause de religion. Il appartenait à la secte des vieux luthériens, que l'on persécutait alors dans quelques provinces de la Confédération germanique. Secte singulière! qui ne se distinguait des Eglises nationales que par son attachement invariable à l'ancienne liturgie, à l'ancien recueil de cantiques, aux anciennes formes du culte luthérien.

Les lumières du siècle avaient modifié tout cela : c'était chose plus facile que de dissiper dans les cœurs les ténèbres de l'intolérance. Pourtant la persécution qui frappait les vieux luthériens ne fut pas de longue durée; mais depuis tant de siècles que les peuples de notre continent sont appelés à cette liberté de l'Evangile qui comprend toutes les libertés, qui les résume toutes, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les droits sacrés de la conscience soient encore si fréquemment outragés ou méconnus? Hélas! j'étais bien éloigné de prévoir les événements dont quelques années plus tard je devais être le témoin, dont un pays cher à la liberté devait être le théâtre!....

Sous le ciel pur du matin nous voyions se dérouler à nos regards une contrée verdoyante que protégeaient au bord du fleuve de hautes digues sablonneuses. De riantes habitations semblaient inviter le voyageur à descendre. Bientôt les tours de Nimègue attirèrent nos regards. J'étais près d'atteindre au terme de ma course : avant de visiter les villes de la Hollande, je me proposais de faire un séjour de quelques semaines dans la plus belle de ses provinces.

AIMÉ HUMBERT.

ÉTUDE SUR L'HOMME.

RÉSUMÉ D'UN COURS D'ANTHROPOLOGIE.

(M. Hollard a terminé il y a quelques semaines le cours d'Anthropologie qu'il a donné cet hiver au public de Neuchâtel. La dernière séance a été consacrée à résumer l'ensemble du cours, et nous l'avons choisie pour donner à nos lecteurs une idée générale des questions qui ont été traitées dans cette suite des leçons.)

L'histoire de la science nous montre celle de l'homme progressant sous l'influence de deux systèmes contraires : l'un, qui caractérise les spéculations les plus anciennes en même temps que les plus modernes de la philosophie, absorbe l'homme dans l'univers, et non-seulement l'homme, mais Dieu, effaçant d'un même trait de plume deux personnalités, et élevant la nature à la dignité d'un Dieu primitivement inconnu à lui-même, dont nous serions, non les créatures, mais les manifestations les plus élevées. Ici donc, Dieu, la nature, l'homme, ne sont plus trois êtres distincts, mais trois modes du même être. Infini, et relégué dans l'obscurité plus que mystérieuse de son existence absolue, c'est le Dieu de cette philosophie ; fini, mais inconscient de lui-même, c'est la nature ; fini et personnel, parvenu à se connaître, c'est l'homme.

Telle est l'expression la plus haute du systême de conceptions dont je parle. Sous des formes plus physiques, cette philosophie nous parle d'une nature qui possède en elle-même toutes les ressources de puissance et de combinaison que nous admirons dans l'univers; c'est une matière vivante, et l'homme est une des formes de cette matière; d'un troisième terme, d'un Dieu personnel, d'esprit, de force, il n'en est pas question dans cette formule abaissée du *naturisme*, plus connue sous les noms de *matérialisme* et d'*Epicuréisme*.

Une autre classe de philosophes, qui commence avec Socrate, distingue nettement, d'une part, une personne suprême, intelligente et créatrice, d'autre part, l'univers, son œuvre, puis dans cette œuvre, l'homme. Ce système a aussi ses variantes. Tantôt, avec Aristote, l'organisation du monde est confiée à une force qui pénètre la nature, et qui, d'essai en essai, d'ébauche en ébauche, parcourt tous les degrés de l'organisation, parvient à produire l'homme, et contemple en lui son chef-d'œuvre. Tantôt, au contraire, on nous montre un abîme entre la nature et l'homme. Enfin, quelques philosophes conçoivent tout à la fois les liens intimes qui nous rattachent à la nature et les priviléges qui nous en séparent. La nature se présente à eux comme le piédestal de la grande figure qui la domine, et l'homme comme un être dont l'histoire est à la fois le dernier mot de l'histoire naturelle et le premier d'une science surnaturelle. C'est à cette dernière conception que l'ensemble des faits nous conduit aujourd'hui. Dès l'entrée de notre carrière, l'homme s'est présenté à nous comme la fonction supérieure et le but général d'un grand organisme, créé dans un ordre d'élévation progressive et construit de règnes superposés. Chaque règne emprunte au précédent sa condition fondamentale, la modifie, l'élève à une nouvelle puissance, à un caractère supérieur, par l'intervention d'un élément nouveau. C'est ainsi que le règne humain, que l'homme, véritable microcosme, résume en lui la nature entière, qu'il trouve dans la nature les élémens inférieurs de sa vie, que pour se connaître, comme pour comprendre la na-

ture, il doit s'étudier en celle-ci, puis étudier la nature en lui-même.

L'homme est corps, et la matière qui le compose est fournie par la matière de l'univers. Il est *corps organisé* et *vivant;* comme tel, il imprime à cette matière des combinaisons différentes de celles du règne minéral, et peut étudier les conditions essentielles de toute vie et de toute organisation dans un règne qui se réduit à ces conditions, dans le règne végétal; il est animal, et à ce titre il reproduit les plus hautes données de la vie et de l'organisation des animaux; enfin, il est homme, et ici il se sépare de toutes les autres créatures, il se présente sous des traits qui lui sont propres, en même temps qu'il humanise ceux qu'il emprunte aux existences inférieures à lui.

Ainsi, avant d'étudier l'homme dans ce qui le distingue des autres créatures, nous avons dû le chercher dans les caractères qu'il leur emprunte, et pour mieux voir ces caractères, les chercher eux-mêmes dans les règnes où ils se présentent au premier plan, à découvert. Nous avons demandé au règne végétal la notion de ce qu'il y a de fondamental dans les idées de vie et d'organisation; au règne animal, le caractère propre de l'animalité. Cette double étude préliminaire nous a d'autant mieux introduit à celle de l'humanité, qu'à côté des faits généraux que nous demandions à l'histoire des plantes et des animaux, se présentaient les traits particuliers caractéristiques de ces deux règnes, et qui mesurent leur distance au règne supérieur vers lequel ils tendent l'un et l'autre.

Dans la plante nous avons reconnu que les formes élémentaires de l'organisation étaient les formes creuses, celles de la cellule sous ses divers modes. Ces formes répondent à une vie qui se résume dans la nutrition et dans la reproduction, l'une qui entretient et augmente les organismes particuliers, l'autre qui conserve et multiplie l'espèce. Des courans de matériaux fluidifiés, des échanges avec le monde extérieur, les combinaisons d'une chimie spéciale, un mouvement moléculaire incessant caractérisent

cette première vie, qu'on a nommée la vie végétative. Réduite à se nourrir, à se reproduire, la plante ne saurait être son but à elle-même, elle n'est que fonction dans un empire plus général; elle puise dans le sol une matière brute et la transmet avec le cachet de la vie aux règnes supérieurs. Avec un fond d'organisation très-simple, elle offre une richesse de formes particulières et de produits, qui se réalise dans une longue suite d'espèces groupées très-naturellement en familles par les naturalistes; et par ces espèces si diverses, le règne est présent sous toutes les latitudes et sur toutes les stations du globe qui permettent la vie.

Dans l'animal, la sensation et le mouvement, ajoutés à la nutrition, réclament des formes d'organisation plus variées. A la sensation répond un tissu nouveau, le tissu nerveux, au mouvement, outre le tissu nerveux, un autre élément anatomique, la fibre charnue. La cellule elle-même, l'élément nutritif finit par se perdre dans des formes et des organes creux plus généraux, qui distribuent d'une manière à la fois plus rapide et plus compliquée les courans du fluide nourricier. Nous avons vu que la vie animale, arrivée à son plus haut développement, nous offrait, outre la sensation par laquelle l'animal connaît l'action du monde extérieur sur lui, et le mouvement, par lequel il agit sur ce monde, des instincts, puis des idées, des notions, des actes d'intelligence, d'association d'idées, enfin des affections sympathiques ou antipathiques. L'intelligence apparaît donc chez l'animal, mais ne dépassant pas le cercle des faits particuliers, mais stationnaire dans l'espèce, à moins que l'action éducative de l'homme n'intervienne. Le progrès est ici dans une suite d'espèces différentes, sans lien généalogique. A chaque espèce sa sphère, son caractère psychologique, sa limite, par conséquent à aucune le développement indéfini. Captif au sein d'un cercle infranchissable, tout occupé de ses besoins de conservation, ou de la conservation de ses petits, ne sortant pas des notions immédiates, des idées contingentes, tout ce que l'animal peut faire de plus élevé, c'est de mettre ses affections et ses antipathies, comme son intelligence bornée, au service de

l'homme. La richesse de l'organisation, une plus grande indépendance à l'égard de la nature inférieure, a permis une diversité d'espèces beaucoup plus grande pour le règne animal que pour le végétal. Ces deux règnes sont cosmopolites, mais les espèces ont toutes, même celles qui voyagent, une patrie déterminée, étendue ou restreinte, dont elles ne sortent pas sans l'intervention de l'homme.

Dans l'homme nous retrouvons les plus hautes conditions de l'organisme et de la vie de l'animal, sous le double rapport des fonctions nutritives et des relations avec le monde extérieur. Mais ce n'est encore là que le piédestal d'une vie plus élevée, d'une vie, avons-nous vu, qui dépasse le monde phénoménal, qui s'y appuie pour monter du contingent à l'absolu, du particulier à l'universel, du sentiment affectif au sentiment moral, de la terre au Ciel. L'homme, c'est l'être vivant et animé, entrant en pleine possession de lui-même; il n'est plus sous tutelle, il n'est plus instrument, mais auteur, et dès lors c'est à lui à répondre de lui. Eminemment sociale, sympathique, regardant à la fois le passé et l'avenir, riche de souvenirs, pleine d'espérance, l'humanité a une histoire, une enfance, une jeunesse, un développement spontané. La parole, empreinte fidèle de la pensée traverse l'espace et le temps, multiplie, varie à l'infini les relations individuelles, celles des peuples, et transmet le mouvement social et éducatif de génération en génération. A travers des phases bien diverses et bien des périodes d'obscurité, l'humanité marche à la réalisation de ses destinées terrestres, qui ne sont pas ses dernières destinées.

Ainsi nous avons pu à bon droit considérer l'âme humaine comme une force douée de tous les modes d'activité des forces inférieures, et s'élevant au-dessus de celles-ci de toute la supériorité de la vie morale sur les vies végétale et animale; comme une force qui s'incarne dans un organisme à la fois son œuvre et son théâtre d'activité; comme une force qui déploie une activité progressive, d'abord force d'organisation, force vitale, puis force animale, enfin force rationnelle et morale. Cette conception, qui embrasse

plus complètement et explique mieux que le dualisme de Descartes, l'ensemble des relations du physique et du moral, leur solidarité, leurs diverses phases de développement, nous présente sans exagération la personnalité humaine comme un monde en petit, comme l'œuvre suprême de la création, laquelle se meut autour de ce centre et en subit les perturbations.

Le corps humain, conforme à celui des animaux vertébrés supérieurs, des premiers mammifères, s'en distingue toutefois, par quelques caractères importans, commandés par la dignité de notre nature et l'activité dont ce corps est l'instrument. En cet endroit, nous avons plus spécialement signalé l'équilibre réciproque des sens spéciaux, la perfection du toucher volontaire, la subordination de ces mêmes sens à l'organe de la pensée, d'où résulte la prédominence du crâne qui loge cet organe sur la face qui abrite ceux des sens particuliers; puis la station verticale, qui met deux membres au service de l'intelligence. A propos du cerveau, de ses différences de développement et de ses fonctions, nous avons dit un mot du système célèbre qui a prétendu retrouver dans cet organe général autant d'organes spéciaux que nous possédons d'aptitudes et de facultés; nous avons pu nous convaincre que, tout en posant une question légitime, avouée par la science, celle des rapports de développement de l'organe cérébral et des fonctions qui lui sont dévolues, Gall avait répondu à cette question par une doctrine qui, en tant que doctrine, a contre elle les faits physiologiques et anatomiques, aussi bien que ceux de l'ordre moral.

Passant ensuite de l'homme individu à l'homme règne, nous avons reconnu que le règne humain a aussi sa diversité, et très-prononcée, très-échelonnée. Après un premier coup-d'œil sur cette diversité, nous nous sommes demandé si elle était représentée comme celle des autres règnes organiques par des espèces multiples, ou seulement par les variantes d'une seule et même espèce. Puisqu'il s'agissait d'une question soulevée par les règnes inférieurs, nous avons cherché dans ceux-ci, et surtout dans les animaux supérieurs, les données dont nous avions besoin pour résoudre

le problème. Nous avons vu ce qui distingue entr'elles les espèces animales les plus rapprochées de l'homme; nous avons dit aussi ce qui distingue les simples races, et rapprochant ces faits de ceux de la diversité humaine la plus prononcée, il est devenu évident que l'humanité ne compose qu'une espèce variée par des races, dont les différences et le nombre témoignent seulement combien était souple dans sa première jeunesse cette noble créature, combien elle était bien préparée à son cosmopolitisme, combien les longs jours des patriarches avaient favorisé les effets des nombreuses causes qui ont dû agir sur elle dès l'âge de la dispersion.

Une seconde question restait à résoudre, celle de l'unité ou de la pluralité des berceaux de l'espèce humaine. Les races, quoique simples variétés, sont-elles originaires des pays qu'elles habitent, distinctes dans leur création, ou remontent-elles à un berceau commun, à une première paire? Une revue générale de la population du globe nous a préparés à aborder ce second point en litige: puis examinant les raisons qu'on oppose à l'unité, et celles qui parlent en sa faveur, nous avons vu combien, en nous renfermant dans les renseignemens de la science, en y ajoutant les considérations de la philosophie morale, nous avions de raisons de nous décider pour l'unité, sans parler encore de l'autorité des Livres saints.

En effet, nous voyons aujourd'hui d'une souche commune sortir parfois une grande variété d'individus : une double loi préside à cette descendance, celle de la *diversité* par laquelle les individus issus d'un même sang présentent des caractères différens, et celle de l'*hérédité* qui transmet une portion des différences individuelles de la souche aux rejetons. De la combinaison de ces deux lois résulte l'apparition, sous nos yeux, de variétés permanentes, analogues aux races, et qui semblent nous indiquer l'origine de celles-ci. Il serait peu naturel en effet, peu conforme à l'esprit des sciences naturelles, de recourir à des créations distinctes, alors qu'on entreverrait la possibilité d'une explication plus simple. Les races, il est vrai, présentent entr'elles des différences plus grandes que les variétés dont nous connaissons l'origine; cependant il serait téméraire

d'affirmer que l'humanité, dans ses premiers âges, n'eût pas une plasticité, une souplesse pour revêtir des types divers, qu'elle aurait perdues depuis. Cette plus grande souplesse primitive doit même nécessairement être admise; plus tard, les modifications déjà subies et leur transmission héréditaire, ont, nécessairement aussi, de plus en plus limité les modifications possibles. D'ailleurs, s'il ne nous est pas donné de voir surgir et se propager aujourd'hui par hérédité dans le sein de notre espèce une diversité comparable à celle des races humaines, des faits de cette valeur sont observés chez nos animaux domestiques.

On a cru voir dans la distribution géographique et la localisation des races humaines, comparées au fait analogue dans l'animalité, une preuve de la diversité d'origine; n'a-t-on on pas trop souvent oublié, dans cette discussion, qu'il s'agissait de comparer les espèces animales à l'espèce humaine, et non pas aux races qui en dérivent? Les espèces animales sont localisées, restreintes à des espaces donnés, même les espèces voyageuses. L'homme, au contraire, est cosmopolite: le monde habitable tout entier est le champ dans lequel son activité se déploie : ce sont là les deux faits à comparer. Tandis que la localisation des espèces animales pouvait suffire à la distribution de l'animalité, pour le rôle qu'elle avait à remplir dans les diverses régions du globe, il n'en pouvait être ainsi de l'espèce humaine; il a donc fallu, ou bien que des variétés fussent créées dans les lieux mêmes où elles étaient appelées à se développer, ou bien que, sortant du même berceau, elles fussent portées à des migrations dirigées, non pas au hasard, mais suivant des lois naturelles ou providentielles, de sorte que chaque peuple, chaque division de l'humanité fussent portés dans les lieux où leur développement pouvait se faire sous l'influence de la nature, de la manière la plus harmonique et la plus avantageuse. Or, l'histoire nous montre toutes les peuplades jeunes travaillées d'une puissance occulte qui les entraîne à d'irrésistibles migrations. Il est difficile de ne pas voir dans cette coïncidence une preuve manifeste de l'unité d'origine et de la dispersion subséquente de l'humanité sur la terre.

D'ailleurs les rapports des langues, la communauté des souvenirs historiques, l'écho vivant qu'ont trouvé chez des hommes de toute nation, chez le Nègre, comme chez l'Européen, les doctrines chrétiennes du péché et de la rédemption, qui supposent une communauté d'origine; tout nous montre dans la diversité des races, bien moins une différence d'origine, qu'une dispersion et des destinations temporelles spéciales.

L'homme entretient avec la nature des relations de passivité et d'activité qui le servent toutes, qui concourent à son développement. Il connaît la nature, surprend sa loi, trouve en elle un aliment pour le corps, pour l'esprit, pour le cœur, et elle lui montre son Dieu. Il devient l'âme et la voix de ce temple magnifique au delà duquel le portent ses espérances et ses craintes, au delà duquel il cherche sa loi souveraine.

C'est là le dernier mot de l'histoire de l'homme comme individu et comme espèce : ce dernier mot qui retentit dans toute cette étude, je le livre maintenant à de plus dignes, qui aient autorité et science pour nous dire ce qu'il a de sérieux, d'humiliant et de réjouissant, ce qu'il nous indique de devoirs et d'espérances.

Quant à moi, lorsque mon sujet me quitte, il faut bien que je me résolve à le quitter aussi; mon grand regret c'est qu'arrivé à la fin de mon programme, je me sépare moins des études qui nous ont occupés, que d'un auditoire auquel je dois les précieux encouragements d'une attention intelligente et sympatique, qui excite toute ma reconnaissance. Les heures que j'ai passées dans cette enceinte sont au nombre de celles dont je me souviendrai toujours.

SCIENCES NATURELLES.

L'ARAIGNÉE [1].

On a quelquefois envisagé ces insectes comme pouvant servir et de thermomètres et de baromètres. Voici ce que raconte l'écrivain qui les a le plus long-temps, sinon le mieux observées sous ce rapport. Quatremer Disjonval, ancien membre de l'académie des sciences et général Batave, qui se fit connaître dans la révolte des patriotes Hollandais, mis en prison à Utrecht, lors de l'entrée de l'armée prussienne en Hollande, y demeura plusieurs années, et charma ses ennuis en observant la seule créature vivante qu'il y eût autour de lui, l'*araignée*. En 1797, il publia les résultats de ses observations dans un livre où il prétend établir un rapport constant entre les travaux des araignées et la température à venir, depuis la pluie jusqu'au beau fixe, depuis la gelée

[1] La *Revue Suisse* aurait voulu entretenir plus tôt ses lecteurs de la série de leçons publiques données dernièrement à Neuchâtel par M. le professeur Guillebert; ce retard leur aura pourtant été profitable, puisque nous sommes aujourd'hui en mesure de reproduire en partie l'une de ces leçons. Le professeur s'était proposé, dans son cours, de fixer l'attention de ses auditeurs sur le plan admirable de la création, et spécialement sur quelques-unes des merveilles de la nature; son but principal était de faire ressortir, de chacun des faits et des considérations exposés, de puissants motifs à louer la main créatrice et à l'étudier dans ses œuvres. Nous ne craignons pas de dire que le professeur a rempli, avec talent et bonheur, la tâche qu'il s'était imposée. — Parmi le grand nombre de sujets divers et d'observations intéressantes présentées dans ces séances, il y en a plusieurs qui auraient pu également bien former la matière d'un article de notre Recueil. Les pages que nous publions ont peut-être l'avantage d'aborder un sujet rarement traité, et de renfermer sur la matière nombre d'observations nouvelles. *(Note de la Réd.)*

jusqu'au dégel. Voici ce qu'il raconte comme preuve de la réalité de sa découverte : « Les Français s'approchant de la Hollande pour s'en emparer (dans l'hiver de 94 à 95), il put leur annoncer par la connivence d'un de ses gardiens une froidure qui leur ferait un pont sur les fleuves et les canaux de la Hollande : ce qu'il savait par ses araignées. Il faisait alors un temps humide et pluvieux qui, empêchant de passer les fleuves, décourageait les Français. Il leur fit dire que ses araignées travaillaient avec une telle activité qu'au plus tard dans quinze jours on aurait un froid excessif. En conséquence les Français n'acceptèrent pas une capitulation qu'on leur proposait; et le 29 décembre ils passèrent le Waal gelé. Bientôt après tout annonçait le dégel. Disjonval, toujours d'après ses thermomètres vivans, annonça de son côté qu'avant trois jours le froid deviendrait encore plus intense, et qu'on pourrait passer les canaux sur la glace; ce qui eut lieu en effet. Les Français étant entrés à Utrecht, ouvrirent, le 15 janvier, les portes de la prison où était enfermé Disjonval. Alors commença le dégel. Cent mille Français, en pleine marche entre les canaux et sur les canaux, se trouvaient par cette circonstance dans la position la plus critique. Les généraux tremblaient surtout pour leur artillerie, et parlaient de retraite. Disjonval interrogea derechef ses araignées; en voyant leur grande activité, il promit sur sa tête une température très-froide, et envoya, par le général Vandamme, au général en chef Pichegru une de ses araignées *devineresses*. Pichegru se laissa persuader; au lieu de battre en retraite, il fit avancer promptement ses troupes, et la Hollande fut prise. »

L'observateur qui posséderait à fond la théorie de Disjonval, damerait le pion à tous les astrologues et faiseurs d'almanachs, et laisserait bien loin derrière lui, même les Antoine Soucy et les Nostradamus. Malheureusement la découverte de Disjonval nous paraît mériter confirmation. Nous ne prétendons pas soutenir sans doute qu'il n'y ait absolument rien de fondé dans sa théorie, car nous penchons à croire que dans certains cas les araignées fournissent une indication de beau temps; quand, par exemple, elles agrandissent et raccommodent leur toile; mais aller plus loin, du moins pour le moment, et tant que les observations ne seront pas plus constantes, serait, il nous semble, hasardé et téméraire.

Mais il n'est pas besoin d'envisager les travaux de l'araignée comme pronostics de la température, pour les juger dignes d'être observés avec beaucoup d'intérêt et étudiés avec beaucoup de soin.

Mme de Genlis, dans *Adèle et Théodore*, fait à son élève la description d'une araignée, sans lui dire le nom de l'animal décrit; et l'élève de se récrier! il n'a jamais entendu parler d'un animal semblable, d'un animal si extraordinaire! Il ne se doute pas qu'il l'a vu cent fois, mais il l'a *vu* sans le *regarder* : c'est là le cas de bien des gens.

D'autres insectes, qui ont été plus étudiés, plus admirés que les araignées, méritaient moins de l'être. Elles ont payé les frais de leur laideur, elles ont pour un grand nombre de personnes quelque chose de repoussant, d'autant plus qu'on les croit assez généralement venimeuses; ce qu'elles ne sont pourtant pas, au moins dans nos climats. Loin de nous faire du mal, elles nous rendent de grands services, méconnus : ce sont des *pille-mouches* vivans, en fonction jour et nuit, à qui nous sommes redevables de n'être pas incommodés, dévorés par une multitude de mouches, de Cousins, de Taons, de Tipules, de Psocus ou pous de bois ailés, de petites Phalènes, etc. Après diverses considérations sur les insectes qui attaquent le corps humain, Bernardin de Saint-Pierre ajoute : «Après tout, la nature a mis près de nous d'autres insectes qui les détruisent : ce sont les araignées. Je crois qu'il y en a d'autant d'espèces qu'il y en a de celles des insectes. J'ai ouï dire à un vieil officier, qu'étant fort incommodé des punaises à l'Hôtel des Invalides, il laissa les araignées se multiplier autour de son lit, et qu'elles le délivrèrent de cette vermine.» — «Je serais porté à croire, m'écrivait dernièrement un de mes amis qui étudie aussi les araignées, que toutes les araignées de maison, par cela même qu'elles sont destinées à vivre près de l'homme, lui paient, pour ainsi dire, son hospitalité, en faisant la guerre aux insectes qui l'incommodent. Je n'ai jamais eu l'occasion de mettre des araignées aux prises avec des punaises, mais leur ayant quelquefois présenté des puces, j'ai toujours vu qu'elles les attaquaient sans balancer, comme une proie bien connue, sans montrer cet embarras, cette hésitation que leur inspire la vue d'un insecte tout-à-fait étranger.» Quand à moi, je n'ai pas fait cette seconde expérience; mais plus d'une fois j'ai donné à des araignées des punaises de bois, dont elles ont fait leur proie tout aussi bien que d'une mouche; et l'on peut bien conclure par analogie qu'elles traiteraient de même les autres punaises. Elles prennent en un jour plus de guêpes et d'autres insectes avides qu'il n'en faudrait pour dépouiller les vignes de raisins et les jardins de fruits. Un écrivain (Sander) raconte dans un livre *sur la bonté et la sagesse de Dieu*, qu'un propriétaire voulant, une année, conserver plus belles les grappes d'une treille, tua à réitérées fois les araignées qu'il trouvait sur celles qui se coloraient, et que cette année-là il n'en resta pas une seule intacte à la treille; elles devinrent la proie des insectes. L'année suivante il laissa les araignées suspendre leurs rets à sa treille, dont les grappes furent de toute beauté. Les araignées rendent donc les services de gardes-champêtres, de *garde-vignes*. Les propriétaires de vignes ne se doutent pas du nombre de *gerles* de vendange qu'ils leur doivent. — Les étés très-chauds, le bétail dans les étables serait en quelque sorte mangé par la vermine, si les araignées ne faisaient sentinelle contre l'ennemi, et aux portes et aux fenêtres. Aussi un grand nombre de fermiers se gardent-ils bien

de leur faire la guerre. Dans plusieurs endroits on se garderait d'autant plus de la leur faire, qu'on envisage leurs toiles comme des filets où se prennent les mauvais esprits, superstition qui doit s'expliquer sans doute par l'observation qu'on aura faite, que le bétail était en meilleur état dans les étables où on laissait les araignées tendre leurs toiles que dans les autres. Un observateur est allé jusqu'à dire que les chevaux se trouvent mieux dans une écurie avec peu de fourrage et beaucoup d'araignées, qu'avec beaucoup de fourrage et point d'araignées. L'utilité de ces insectes doit contribuer à nous faire oublier leur laideur, et à nous faire étudier avec intérêt leurs travaux.

Le Fourmi-lion et l'Araignée sont les seuls animaux, à nous connus, qui tendent ou du moins construisent des piéges [4]; et combien les piéges de l'un sont inférieurs à ceux de l'autre! La plupart des personnes à qui l'on demanderait quels sont les insectes qui font les ouvrages les plus remarquables, répondraient : Les abeilles et les fourmis. Eh bien! nous croyons qu'il faudrait mettre sur la même ligne, ou même en première ligne, les araignées, qui ont d'ailleurs le mérite de pouvoir être bien plus facilement observées. Chacun ne peut pas aller dans telle localité chercher des Fourmi-lions; et bien des gens qui en chercheraient, ne sauraient pas les découvrir. Pour pouvoir bien observer les abeilles, il faut des ruches vitrées, que tout le monde ne peut pas se procurer; il faut aussi divers préparatifs, divers arrangemens pour observer des fourmilières, qu'on ne peut trouver quelquefois qu'à une assez grande distance, tandis qu'on trouve les araignées sans même avoir besoin de les chercher, si bien qu'on a donné le nom de *domestique* à l'une de leurs espèces. Elles offrent une particularité qui facilite l'observation : quoiqu'elles aient un grand nombre d'yeux (huit), elles paraissent ne pas très-bien voir, au moins le jour; car on peut apprcher d'elles le doigt ou quelque autre objet sans qu'elles s'enfuient. Elles fileront leur toile en votre présence comme en votre absence. Peut-être même la facilité que l'on a à les observer, a-t-elle contribué à ce qu'elles aient été moins observées qu'elles ne méritaient de l'être. Bien des gens dédaignent ce qui est trop à leur portée.

C'est à l'imitation de Salomon que nous invitons à faire cette étude des araignées. Salomon, qui connaissait si bien toute la nature, depuis l'hysope des murailles jusqu'aux cèdres du Liban, s'exprime ainsi dans le livre des Proverbes : « Quatre sortes d'animaux, malgré leur petitesse, montrent beaucoup d'intelligence: les fourmis, ... les sauterelles, ... les lapins, ... l'araignée, qui saisit sa proie avec les pattes, et qui se trouve même dans le palais des rois. »

[4] D'autres animaux se servent de piéges, par exemple, le Silure (ou Salut) de ses barbillons, la Baudroie de son petit drapeau flottant; mais la construction en est due à la nature et non pas à ces animaux qui s'en servent.

Un écrivain a caractérisé une des espèces d'araignées en lui donnant le nom *d'admirable :* ce nom conviendrait à toutes, pour ainsi dire. Nous nous occuperons ici d'une seule espèce ou d'une seule famille, de celles qu'on appelle vulgairement *araignées de jardin*, quoiqu'elles se trouvent souvent dans les maisons, et *araignées porte-croix*, à cause de la double croix qu'elles ont sur le dos. Elles font des toiles à réseaux réguliers, composées de spirales ou de cercles concentriques, qui sont croisés par des rayons; de là leur nom scientifique *orbitèle*. Leurs toiles ne sont pas horizontales comme celles des araignées domestiques, mais presque verticales; elles varient de grandeur depuis deux pouces jusqu'à deux pieds de diamètre. Plusieurs écrivains appellent ces araignées *tendeuses*,[1] parce qu'elles *tendent* leurs toiles. Elles les tendent quelquefois aux branches de deux arbres assez éloignés, quelquefois même au-dessus d'un ruisseau décidément infranchissable pour elles. Comment peuvent-elles jeter ce pont qui leur est nécessaire? C'est là le problème qui a le plus occupé les observateurs des araignées. Les uns ont dit qu'elles lancent ce fil comme une flèche, ou le font jaillir comme d'une seringue, d'autres qu'il sort de leur corps à l'état de fluide, souvent à l'aide de leurs pattes postérieures, que devenant solide par le contact de l'air, et poussé par le vent, il va s'attacher au moyen de sa colle à des corps plus ou moins éloignés; des troisièmes que les araignées se laissent suspendre à leurs fils jusqu'à ce qu'elles soient emportées par le vent à une distance et vers un endroit convenables. La première explication paraît inadmissible, à cause surtout de la distance à laquelle le fil parvient quelquefois; la troisième est meilleure et s'applique sans doute à plusieurs cas; mais c'est à la seconde qu'il faut sans hésiter donner la préférence : elle a en sa faveur une expérience bien simple, que chacun peut faire. Vous n'avez qu'à prendre entre vos doigts le fil d'une araignée (qui ne soit pas trop grosse), et la secouer, comme on faisait les *ça-ira*, sans la laisser remonter jusqu'aux doigts; à votre grand étonnement elle finira toujours par s'échapper. Vous verrez par quels moyens, si vous avez d'assez bons yeux, et que vous suiviez attentivement son procédé d'évasion. Elle tire de son corps et dévide, non-seulement la prolongation du fil que vous tenez dans vos doigts, mais plusieurs autres fils qui voltigent dans une direction plus ou moins horizontale, jusqu'à ce qu'ils s'attachent à votre vêtement ou ailleurs : c'est par là qu'elle s'échappera [2]. Chacun comprendra aisément pourquoi cette expérience est

[1] *L'araignée-diadème* (Aranea Diadema L.) ou *Epéire-Diadème* fait partie de cette famille. Il y a, selon le baron Walckenaer, auteur du travail le plus complet qu'on ait sur les *aranéides*, cent soixante-six espèces d'*Epéires*.

[2] Peut-être l'électricité de l'air, comme croit l'avoir constaté Murray, contribue-t-elle à soulever et à faire diverger ces fils si fins.

en faveur de la seconde des suppositions par lesquelles on explique comment l'araignée tend le premier fil qui doit soutenir sa toile.

Quoi qu'il en soit de ces explications, ce fil une fois placé, voilà pour l'araignée la plus grande difficulté levée; il lui est bien facile de le doubler, de le tripler, jusqu'à ce qu'il ait la force convenable; et de celui-là elle peut descendre facilement pour placer les autres. Elle commence par le plan de la toile, par les travaux extérieurs, qui sont déjà bien dignes d'intérêt. Elle attache le bout des fils que nous appellerons *cables*, avec une colle qui, meilleure que notre colle-forte, tient très bien à des surfaces très-polies, telles que celle du verre. Quand elle le peut commodément, elle fait faire au fil, à l'endroit du point d'attache, un coude semblable à celui que font, sur les culées des ponts de fil de fer, pour aller s'amarrer plus loin, les grands cables qui doivent soutenir tout l'ouvrage; et pour leur donner plus de solidité encore elle les dédouble avant de les fixer, de sorte qu'épanouis à leur extrémité, sous forme à peu près d'une queue d'aronde, ils tiennent comme une patte. Les fils qui appartiennent au système d'amarrage sont placés irrégulièrement, formant tantôt des triangles, tantôt des hexagones, tantôt d'autres poligones, mais toujours de manière à épargner le plus possible le fil et à assujettir le mieux possible la toile. Elle est placée quelquefois à dix ou quinze pieds au-dessus du sol; si les rayons inférieurs, au lieu de trouver tout près un cable très solide et fortement tendu, auquel ils peuvent s'attacher, étaient obligés de se prolonger jusqu'au sol même, à combien plus de chocs ils seraient exposés! et combien de toises il en faudrait de plus! Les travaux extérieurs achevés, l'araignée tend à l'intérieur un long fil en diagonale qui est comme le diamètre de son cercle futur; elle revient jusqu'au milieu de ce fil, puis retourne par le même chemin vers les travaux extérieurs, en devidant un fil qu'elle tient à quelque distance de celui qui lui sert de pont, et va l'attacher à celui des cables qui fait l'office de *fil suspenseur:* c'est là le premier rayon au moyen duquel elle en fait un second, puis au moyen de celui-ci un troisième, ainsi de suite en commençant toujours par le centre. On peut les comparer aux rayons d'une roue. Après ces rayons l'araignée fait les petits fils circulaires qui sont tout près du centre, et le plus ordinairement au nombre de quatre ou de cinq. Elle les fait en pivotant sur elle-même; sortant de ses filières ils s'attachent d'eux-mêmes aux rayons: elle n'a pas besoin d'y mettre beaucoup de soin. Elle n'en met pas beaucoup non plus à faire ensuite et sans interruption les quatre ou cinq fils beaucoup plus grands, qu'elle place à une grande distance les uns des autres. Elle semble les jeter sur les rayons, tant elle met de promptitude à cette opération, et peu de régularité; c'est qu'ils ne sont que *provisoires* et doivent bientôt disparaître. Ce travail fait, elle s'arrête un assez long moment, sans doute parce qu'elle va en entre-

prendre un tout différent. Elle avait commencé à filer par le centre; maintenant elle va commencer par la circonférence, cela est invariable [1]. Elle attache un nouveau fil presque à l'extrémité d'un rayon; puis au moyen de ce rayon, elle s'approche du dernier fil provisoire auquel elle se soutient avec ses pattes antérieures, et du rayon suivant auquel elle attache son fil qu'elle tire de son corps avec sa patte postérieure gauche (quand elle file à gauche); cette patte lâche aussitôt le fil, et va s'accrocher au rayon suivant qu'elle rapproche et assujettit, de manière à favoriser l'opération de la patte postérieure droite, qui succédant instantanément à la gauche par un quart de conversion du corps, saisit le fil et l'attache, en lui faisant faire un léger coude, sans doute afin que posé il soit d'une longueur convenable. Quelquefois tout cela se fait si vite, et plusieurs des rayons se rapprochent tellement les uns des autres (en partie par le poids du corps de l'animal), qu'il semble que tout aille se mêler; mais nullement: les fils prennent tous leur place régulière, et les mailles faites se montrent ce qu'elles doivent être, quand l'araignée va plus loin en faire d'autres. — Voyez les fuseaux d'une habile dentellière passer les uns à côté des autres et au-dessus les uns des autres avec une rapidité telle que l'œil a peine à en suivre les mouvements et en apparence au hasard, l'ouvrière ayant à peine l'air de regarder son ouvrage. Elle semble ne rien faire qui vaille, et cependant sa dentelle va reproduire fidèlement le dessin le plus régulier. C'est là une image du travail de l'araignée, quand elle fait et pose ses grands fils en spirale. Et il est telles circonstances qui rendent quelquefois son travail encore plus admirable, par exemple quand elle le poursuit avec succès malgré un vent assez fort qui semblerait devoir l'entraver dans tous ses mouvemens et la dérouter dans tous ses calculs.

En approchant ses fils du centre, elle va trouver une grande difficulté : il s'agit de les placer là où il y en a déjà d'autres : les fils provisoires qu'elle rencontre, la gêneraient dans son travail si elle les laissait subsister, et dérangeraient la symétrie de sa toile. Sans aucune hésitation elle les coupe et les avale, tout en continuant à filer. Ils y passent tous, quel qu'en soit le nombre, et fussent-ils à l'endroit même où la symétrie marque la place de ceux qu'elle a à filer. On peut donc comparer ces fils provisoires aux échaffaudages qu'on emploie dans une construction, et que l'on détruit, la construction une fois achevée. C'est là sans doute un fait unique dans l'histoire des animaux. — Quand l'araignée n'a plus de fils provisoires auquels elle peut se soutenir en filant, elle se trouve près des petits fils circulaires qu'elle a posés en premier lieu; ils lui rendent alors le même service que les fils provisoires; ils lui servent de points d'appuis.

[1] Le nombre des grands fils circulaires est à peu près le même que celui des rayons, c'est-à-dire de douze à quarante; quelquefois, de sept à huit jusqu'à soixante ou soixante et dix; je n'en ai jamais compté plus de soixante-huit.

Il lui reste à faire une dernière opération à laquelle elle se met avec une grande vivacité, sentant qu'elle va finir : il lui reste à se ménager une place vide où elle puisse se mettre et se tenir commodément : dans ce but elle s'élance au milieu de sa toile, coupe les plus petits fils et le petit flocon de soie qu'elle y avait mis en la commençant, et qui, très utile d'abord, cesse maintenant de l'être, et mange avec soin tout ce qu'elle coupe [1]. Son fil est son trésor ; c'est quelque chose de trop précieux pour elle, pour qu'elle veuille en rien perdre. Cette opération-là ressemble à celle qui consiste à remettre au pilon de la maculature ou au creuset des morceaux de métal sans usage ; et n'est-ce pas là un second fait unique aussi dans l'histoire des animaux ?

Il arrive assez souvent que l'araignée ayant achevé sa toile, et s'étant placée au centre, se tourne en tirant à elle légèrement et successivement chacun des rayons de sa toile pour s'assurer de la solidité de l'ouvrage [2]. Remarquez que les fils dont la toile se compose, sont de deux espèces très différentes ; les uns gluants (ce sont seulement les grands fils circulaires), et les autres non gluants, ce dont il est facile de se convaincre en appuyant, par exemple, la lame d'un couteau sur un des grands fils circulaires ; il s'attachera à la lame, tandis que, si vous l'appuyez sur tout autre fil de la toile, il ne s'y attachera pas, à moins qu'il ne soit devenu un peu gluant par un contact fortuit avec les autres fils [3]. A l'œil nu, mieux encore avec une loupe, on aperçoit la différence des fils, les uns ressemblant à un collier de perles, les autres au fil que les pêcheurs appellent chez nous *mortalpêche*. On peut enfin avoir une preuve évidente de la différence de ces fils dans le fait que les mouches ne se prennent qu'aux grands fils circulaires, et

[1] Ce sont surtout les araignées de grandeur moyenne qui font ce creux ou trou au milieu de leur toile ; les plus petites et les plus grandes se dispensent assez souvent de le faire.

[2] Suivant plusieurs observateurs aussi dignes de foi que savants, des araignées qui ont demi-ligne de grosseur font des fils qui sont composés chacun de plus de mille fils. Bien plus, suivant Walckenaer, 16 mille millions des fils les plus fins qui s'échappent d'une des papilles des filières des plus petites araignées, ne sont pas, réunis, plus gros qu'un cheveu humain. Nouveau sujet d'admiration ; mais nous ne nous arrêtons pas à des observations scientifiques de ce genre, dans cette leçon que nous tenons à rendre aussi simple que possible, à mettre à la portée de tous nos auditeurs, qui peuvent tous s'assurer par eux-mêmes, s'ils le veulent, de l'exactitude des faits que nous rapportons. C'est ainsi que si nous leur disons que les fils d'une toile de deux pieds de diamètre, ajoutés les uns aux autres, en feraient un d'une centaine de pieds, et qu'on peut cependant les réduire à la grosseur d'une tête d'épingle, il ne tient qu'à eux de vérifier ces deux faits, qui prouvent que l'araignée pourrait en apprendre au tireur d'or.

[3] Il serait possible que les fils visqueux servissent à double fin, qu'ils fussent à la fois gluaux et amorces, que leur gluten commençât par attirer les mouches avant de les prendre.

jamais ou presque jamais aux autres. Nous avons compté jusqu'à mille et quelques cents mouches dans une seule toile, et il n'y en avait pas une qui fût prise soit aux fils extérieurs, soit aux rayons, soit aux petits fils circulaires. Les fils *perlés* sont susceptibles d'une grande extension, comme on peut s'en assurer par l'expérience de la lame de couteau, et aussi en les voyant ondulés par le vent comme une petite voile ou une petite vague ; et ils n'ont point, comme les autres, la solidité d'une petite corde, étant destinés, non pas à soutenir la toile, mais à prendre les mouches qui s'empêtrent d'autant mieux des fils extensibles. Nous en avons vu une très petite, prise dans six fils à la fois.

Si l'araignée venait à se tromper de fil, en travaillant à sa toile, à faire la *chaîne* avec les fils perlés et *la trame* avec les autres, l'ouvrage, (supposé par impossible qu'elle parvînt à le faire), ne subsisterait pas une seconde. Mais elle ne commet jamais une telle erreur, et non plus aucune autre [1]. Quand elle a pour faire sa toile suffisamment de place, elle la fait parfaitement régulière; elle la fait irrégulière, quand elle est gênée par le défaut de place; mais cette irrégularité est peut-être plus admirable encore que la régularité même, étant toujours merveilleusement appropriée à la circonstance. Du côté où l'araignée a moins de place, elle rapproche davantage ses fils les uns des autres et en réduit le nombre. Si une toile est irrégulière, malgré des conditions de place favorables à la régularité, vous pouvez être à peu près sûr qu'elle a été endommagée par la pluie, le vent ou de quelque autre manière [2], ou bien que l'araignée l'a raccommodée; car si elle a la capacité de faire une toile, elle a aussi celle d'en réparer les dommages; il est vrai que la toile réparée n'est jamais comme une toile neuve : elle ne recouvre pas la régularité qu'elle avait auparavant; mais aussi la lingère la plus habile qui fait des reprises à une toile déchirée, parvient-elle à lui donner sa première valeur ?

Quand la toile est trop endommagée pour qu'il vaille la peine de la réparer, l'araignée la détruit, mais pour la rajeunir, si nous pouvons ainsi dire; car elle en utilise tous les fils restants, en les remettant

[1] L'inclinaison qu'elle donne à sa toile, est elle-même très-remarquable ; elle ne fait jamais, ou presque jamais sa toile complètement verticale ou horizontale, mais légèrement inclinée, ce qui facilite beaucoup ses mouvements quand, placée en dessous de la toile comme elle l'est toujours, elle a à se précipiter, suspendue à son fil, du haut de la toile au centre ou du centre à l'extrémité.

[2] Elle l'endommage quelquefois elle-même, en ôtant tout corps étranger qui ne peut lui servir de nourriture. Elle aime mieux qu'il y ait un trou à sa toile que quoi que ce soit qui puisse l'embarrasser. Jetez sur les fils gluants un petit morceau de papier, ou quelque chose de semblable : vous verrez par quelle manœuvre habile et prompte elle saura s'en débarrasser.

dans l'appareil de son estomac. Vous la verrez quelquefois tirer à elle son filet, comme le pêcheur tire le sien au rivage, pour en ôter tout ce qui s'y est attaché de mauvais, et dont elle ne peut faire usage, et recueillir précieusement tout le reste. Puis elle fait une toile toute neuve, très régulière, si régulière qu'un moyen presque infaillible de découvrir son gîte, quand elle n'est pas dans le creux du moyeu de sa roue, c'est d'observer celui des rayons qui est placé irrégulièrement, et qui est à coup sûr le pont par lequel elle va dans sa loge ou dans son charnier placé hors de la toile. Vous prendriez au premier coup-d'œil ce fil pour un rayon, mais il n'en est pas un, car il n'est pas dans le plan de la toile : il fait avec ce plan un angle plus ou moins aigu. Toujours tendu, il sert non-seulement de *passerelle* à l'araignée, mais encore en quelque sorte de cordon de sonnette; elle y tient toujours une de ses pattes, et est avertie par ce moyen de tout ce qui arrive et se passe dans sa toile, de telle sorte que ce fil est comme une prolongation de ses sens, et que, même lorsqu'elle est dans sa loge extérieure, les vers suivants d'un poète lui sont encore applicables :

Sur ses piéges tendus sans cesse vigilante
Dans chacun de ses fils elle paraît vivante.

Ce dont vous aurez tout à l'heure une preuve, si vous jetez une mouche dans sa toile. Mais nous ne voulons pas suivre aujourd'hui l'araignée dans *sa chasse;* nous le ferons une autrefois peut-être.

Nous avons voulu nous borner ici à faire observer et admirer *le piége* construit par l'araignée. Pour mieux apprécier le mérite de cet ouvrage, que nos lecteurs cherchent à l'imiter seulement sur le papier et avec un crayon. Eussent-ils l'habitude du dessin, je les défie de faire sans compas une figure aussi régulière; et même avec un compas, ils n'y parviendront pas aisément, et sans aucun tâtonnement, surtout dans l'intervalle de temps qui suffit à l'araignée pour faire son chef-d'œuvre. Elle peut le faire en vingt minutes, si elle est de petite taille; car il faut plus de temps à celles qui, étant plus grosses et plus pesantes, sont naturellement plus lentes. On pourrait donner un brevet d'artiste habile à qui ferait en vingt minutes un dessin, un simple dessin qui pût soutenir la comparaison avec le travail de l'araignée. On pourrait de même en donner un d'intelligence à qui décrirait sans erreurs et sans omissions les procédés de l'insecte fileur. Dans la description que nous en avons donnée, nous n'avons pas dit la vingtième partie de ce qu'il y avait à dire; et dans le peu que nous en avons dit, est-il bien sûr qu'il ne se trouve aucune erreur? Nous en avons trouvé plus d'une dans les travaux faits sur ce sujet par d'habiles observateurs: c'est une raison de plus pour nous de nous défier, au moins à quelques égards, de notre travail. Si l'on peut dire que la description seule de l'ouvrage de l'araignée suffirait pour prouver une rare intelligence,

que prouve l'ouvrage lui-même?.... Nos lecteurs comprendront aisément que si nous avons tenu à leur faire observer et admirer une toile d'araignée, ce n'était pas seulement comme simple objet de curiosité. Un grand écrivain a fait un livre intitulé la *Bible de la nature*. La nature est en effet aussi *une Bible*; elle est le second livre divin. *Les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se font voir comme à l'œil depuis la création du monde, quand on considère ses ouvrages;* ses plus petits ouvrages comme les plus grands.

Rien n'est grand ni petit pour sa toute puissance.
Il n'est pas moins parfait ni moins prodigieux
Dans l'œil du moucheron que dans l'astre des cieux.

L'araignée qui, après avoir posé des rayons symétriques, décrit en quelques minutes en filant un de ces orbes aussi réguliers que ceux des planètes, doit nous inspirer autant d'admiration que l'immense Saturne qui, éloigné du soleil de trois cent vingt-huit millions de lieues, fait en 29 ans sa révolution autour de cet astre. Sachons voir, derrière la toile de ce petit insecte dédaigné, l'*Artiste suprême* [1], et, dans la parfaite régularité de son ouvrage, le compas de proportion de Celui qu'un ancien a appelé l'*Eternel Géomètre*.

[1] Expression de Bonnet.

A. G.

POÉSIE.

AVRIL ET MAI.

STANCES.

Oh ! jours d'une volupté pure,
Où naissent la feuille et la fleur,
Où l'homme admirant la nature
S'élève à son divin auteur ;

Où, d'attraits nouveaux, recouverte,
La terre, céleste encensoir,
De sa guirlande blanche et verte
Embaume les ombres du soir ;

Lorsque la campagne arrosée
Par l'aurore qui l'enrichit,
Voit sous sa perle de rosée
Chaque brin d'herbe qui fléchit :

Alors que pour plaire à l'oreille
L'oiseau gazouillant dans les bois,
Au chaste amour qui le réveille
Prête le charme de sa voix ;

Quand l'arbuste au verger se penche
Sous son éclatante blancheur,
Quand l'ombre tombant de sa branche
Chaque matin croît en fraîcheur.

L'épi grandit et se balance,
Voilant la trace du sillon,
D'où, vers un ciel d'azur s'élance
Le cri saccadé du grillon.

Au jardin, la brise folâtre
Emporte, en effleurant les lys,
Du sein de leur urne d'albâtre
Les parfums qu'elle a recueillis.

L'amour se ranime et s'épure
Soleil, à ton rayon vainqueur!
Car le printemps de la nature
Est aussi le printemps du cœur.

Beaux jours, pour moi venus encore,
Alors que l'on peut vous goûter,
Quelle voix ne serait sonore
Pour vous peindre et pour vous chanter?

Le crêpe de la maladie
Ne m'obscurcit point vos attraits,
Et les vers que je vous dédie
Sont toujours faciles et vrais.

Durant ton cours, saison prospère,
L'âme au bonheur s'épanouit,
Heureuse des biens qu'elle espère
Et de ceux dont elle jouit.

O mon Dieu, je te remercie!
Si dans mon sein doit revenir
Un souffle encor de poésie,
Je le consacre à te bénir;

Si l'influence salutaire
Du beau printemps que je revois,
En venant rajeunir la terre
Peut aussi rajeunir ma voix.

J. Petitsenn.

A STELLA.

VERS ÉCRITS SUR L'ALBUM DE Mlle ***.

Lucia nimica di ciascun crudele.
DANTE.

Belle étoile du ciel de la Scandinavie,
Que sur nos horizons a fait briller le sort,
On reconnaît en vous une double patrie,
Et vous réunissez dans un charmant accord
L'enfant de nos climats et la fille du Nord.
Sur votre front pensif, empreint de rêverie,
On croirait voir flotter ces doux songes du cœur
Que le soleil du sud fane comme une fleur;
Ces nuages légers de la mélancolie,
Espérances, regrets..... noble et pur idéal
Qui semble réfléchir votre ciel boréal.
Mais on retrouve aussi la première patrie
Dans vos traits couronnés de grâce et de douceur;
Vous parlez comme nous, vous êtes notre sœur;
Sur votre cœur fleurit la rose d'Helvétie;
Dès l'enfance, on le voit, votre œil limpide et pur,
Des lacs de mon pays a reflété l'azur.

Belle étoile du Nord, si votre course errante
Vous reconduit encor jusqu'en un ciel lointain,
Répandez dans sa nuit votre clarté charmante,
Mais revenez briller, étoile du matin,
Sur les bords où le ciel marqua votre destin :
Les nuits de la patrie ont leur douceur secrète.....
Ne disparaissez pas au regard du poète
Qui suit, seul et rêveur, son sentier incertain.

Z.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

AVRIL.

Si malheureuse et si courte qu'ait été la récente insurrection polonaise, elle n'en a pas moins excité un ébranlement général, une sorte de brusque réveil des esprits, en des sens, il est vrai, fort divers. Comme dans une de ces longues séances parlementaires où l'assemblée distraite fait tout à coup silence et se recueille, à quelque révélation inattendue de l'un des orateurs: *Ecoutez! Ecoutez!* a-t-on dit d'un bout de l'Europe à l'autre lorsqu'on apprit inopinément quelle voix se faisait de nouveau entendre à Cracovie. La sympathie fut vive, en Allemagne, en Angleterre et, en France surtout, presque universelle. Cette voix était étouffée depuis bien des jours qu'on voulait y croire encore et que les journaux français en particulier s'efforçaient d'en prolonger l'écho, sans doute pour prolonger l'élan de générosité qui lui avait répondu; mais n'était-ce pas aussi un peu dans le but moins noble d'en tirer avantage sur leur propre terrain pour des questions et des luttes personnelles? Quoi qu'il en soit, on les vit même, avec cette confiance qui ne doute de rien, mais qui montre aussi qu'on ignore et qu'on n'est pas au fait, donner imperturbablement ce spectacle que la presse française a déjà donné quelquefois, savoir celui d'une guerre fantastique avec des corps d'armée qui n'existent pas et des mouvemens stratégiques qui ressemblent aux voyages de romans. Ils manœuvraient dans les Karpathes à-peu-près comme, en 1814, dans nos Alpes, où le *Drapeau blanc* plaçait, de son autorité privée, un

corps de cavalerie au *Plan de Jaman*, sur lequel *plan* il n'a jamais passé d'autre cavalerie légère que celle des chamois. De graves orateurs même vinrent, à la tribune, faire une étude comparée des bruits contradictoires rapportés par les journaux allemands; leurs raisonnemens étaient admirables, leurs conclusions rigoureuses, mais la base en était un on-dit de la veille que celui du lendemain venait démentir. La critique la plus ingénieuse est ainsi souvent jouée par les faits: elle croit les saisir, les réduire, les serrer dans les mailles d'un invincible filet, mais ils lui échappent, elle ne les touche pas même, et c'est le filet tout seul qui remonte et surnage. Deux versions opposées, parties de points différens, ennemis, s'accordent, se complètent: donc, se hâte-t-on de conclure, le fait qu'elles signalent l'une et l'autre est vrai. Non; toutes les deux sont fausses: pourquoi pas? toutes les deux rapportaient le même bruit, l'une dans une intention, l'autre dans une intention contraire; résulte-t-il de là que ce soit plus qu'un bruit vague, incertain, peut-être sans fondement? Mais bien qu'à cet égard la presse et la tribune françaises aient rendu à la cause polonaise un genre de service qui, poussé trop loin, compromet, il est incontestable cependant qu'elles ont été, au fond, l'écho du sentiment national. Il ne l'est pas moins que l'insurrection, acte de folie selon les uns, de folie sublime selon d'autres, a eu non seulement un grand effet moral, un vaste retentissement, mais qu'elle a présenté, dans son étrange explosion et sa courte durée, un fait nouveau, capital, d'où peut lui venir un résultat positif, qui a manqué aux tentatives précédentes, en apparence plus redoutables et mieux combinées.

Ce fait, tout le monde l'a compris, c'est l'attitude que les paysans ont prise dans l'insurrection. Ils y ont joué un rôle terrible, exécrable, mais quelque opinion que l'on se forme sur ce qui les y a poussés, le fait est là: ils se sont tournés contre les nobles, ils ont séparé leur cause de celle de ces derniers. C'est encore un coup de mort pour l'ancienne Pologne, le plus décisif, le plus irrévocable, son véritable coup de grâce; mais c'est peut-être aussi l'apparition lugubre et ensanglantée d'une Pologne nouvelle, d'un nouvel état de choses, du moins, pour les populations polonaises. A Dieu ne plaise que nous prétendions justifier, même à ce prix, des actes de barbarie et de férocité! leurs auteurs en répondent devant Dieu, et ces actes auront pour eux des conséquences personnelles qui les atteindront tôt ou tard. Mais ces actes ont aussi des causes et des conséquences générales, par lesquelles ils rentrent dans le plan général de la Providence qui tire le bien du mal, la méchanceté des hommes la forçant ainsi à les châtier par eux-mêmes pour les sauver. C'est ce côté général des faits que nous avons seul en vue ici, dans ce que nous allons ajouter pour expliquer notre pensée, et pour tâcher d'entrevoir le jour providentiel

que la dernière insurrection polonaise nous semble porter sur le passé comme sur l'avenir d'un peuple infortuné, si durement soumis au jugement de Dieu.

Qu'était l'ancienne Pologne, en réalité? L'un des états les plus libéraux du monde, une république, une démocratie qui, avec quelques formes monarchiques, n'en fut pas moins poussée à l'extrême et qu'aucune démocratie ancienne ou moderne n'a dépassée en ce sens. Non, jamais la souveraineté nationale et individuelle n'a existé nulle part plus entière! La Pologne avait, dans ses diètes et diétines, des espèces de landsguemeindes comme dans nos petits-cantons, et des landsguemeindes de cinquante mille, de cent mille citoyens, rassemblés en un même lieu, à cheval et armés de pied en cap. Elle avait le *veto* populaire, mais non pas seulement celui des tribuns de Rome ou du président des Etats-Unis, le veto d'un magistrat revêtu de cette haute attribution; elle avait le veto individuel, le *liberum veto*, le veto d'un seul qui, en prononçant ces simples mots : *je m'oppose*, arrêtait toute délibération. Il est vrai qu'en prenant ainsi à lui toute la souveraineté nationale, il s'exposait, par cet usage extrême de la liberté, au même sort que les tyrans par l'usage extrême de la puissance absolue : il risquait d'être tué sur la place et devait bien prendre ses mesures pour échapper, par la fuite ou avec le secours de ses partisans, aux conséquences de l'exercice de son droit illimité. Mais enfin ce droit était tel, et il fut plus d'une fois exercé. Bien mieux; la Pologne, outre le veto, avait ce qui est plus encore, elle avait *l'initiative* populaire par l'usage et l'emploi, fréquent à la fin, de ce qu'on appelait les *confédérations* et les diètes *confédérées*. Les votes réunis d'un certain nombre de citoyens, *confédérés* dans ce but (on avait même dit tout cruement d'abord : *révoltés)*, pouvaient prendre un caractère national, engager le pays entier dans une entreprise qui n'avait été ni délibérée, ni proposée devant l'universalité des citoyens, ni même décrétée par la majorité. Les confédérés se séparaient du pouvoir, lui imposaient leurs conditions, lui déclaraient la guerre, traitaient avec lui suivant le sort des armes, et n'étaient nullement regardés comme rebelles pour tout cela, ils n'avaient fait qu'user de leur droit. C'était, en grand, une institution analogue à celle que le canton de Vaud s'est donnée, en petit, par sa nouvelle constitution, d'après laquelle huit mille citoyens peuvent forcer le Grand Conseil à soumettre leur demande, quelle qu'en soit la nature, aux assemblées primaires. Cet usage était né des circonstances, de l'excès comme des exigences de la souveraineté populaire; il y répondait et il pouvait servir à la contrebalancer. On put croire même qu'il en serait, comme on dit, la soupape de sûreté; mais, par le fait, il devint surtout un nouvel instrument d'anarchie entre les mains des partis, puis de l'étranger, et les *confédérations* eurent une action déplorable et mar-

quée dans la ruine, les partages et l'anéantissement final de la république. Tout cela, tous ces droits de la nation et des individus formaient sans doute un ensemble de libertés assez contradictoires; mais quand est-ce que la liberté et le cœur de l'homme dont elle occupe le centre ne le sont pas? La Pologne, disait-on dans une espèce d'adage politique de ce temps-là, la Pologne est gouvernée par la confusion, *Polonia confusione regitur,* sans ajouter même comme on le faisait pour la Suisse, il est vrai sans beaucoup plus de raison, que c'était une confusion divinement inspirée, *Helvetia, confusio divinitùs inspirata;* mais cette confusion venait d'un régime de liberté et de souveraineté nationale comme il n'en exista jamais de plus complet dans le monde.

Seulement ces droits, ces priviléges, cette liberté si pleine et si entière n'appartenaient qu'aux nobles; la masse des populations étaient serves. Mais la noblesse formait à elle seule une véritable, une nombreuse nation, dont les origines remontaient même à une race particulière, et l'établissement, la position dans le pays, à une invasion. Il y avait, dans cette noblesse, des principaux, *proceres*, des magnats, une aristocratie réelle, portant de grands titres, de grands noms et possédant des richesses immenses; c'étaient là les vrais nobles dans l'acception vulgaire du mot; pris dans leur ensemble, les nobles, grands et petits, étaient les hommes libres, les propriétaires, parmi lesquels il y en avait beaucoup qui ne l'étaient que de leur personne, qui vivaient, non dans le servage, mais dans une sorte de dépendance et de domesticité: le véritable équivalent de ce mot de *noble* appliqué à toute la classe qui le portait, était notre mot de *citoyen*; les nobles polonais étaient les citoyens, les membres de la république, comme les seigneurs et les chevaliers du moyen-âge, avant les communes, étaient les seuls citoyens du régime féodal, les seuls membres réels de la société de ce temps. Ces nobles ou ces citoyens avaient des serfs, comme les citoyens de Sparte, d'Athènes ou de Rome avaient des ilotes et des esclaves; mais ils étaient eux seuls la nation politique et ils formaient une république de plus en plus démocratique et populaire, avec un roi ou président électif, qui n'était pas même nécessairement indigène et dont la nation polonaise exposa plus d'une fois la couronne à l'enchère, devant les princes étrangers qui la sollicitaient et se la disputaient.

Or, c'est cette nation-là, cette première nation polonaise, cette république de citoyens nobles qui poussèrent la liberté et la souveraineté populaires jusqu'à la démocratie pure, c'est elle qui est morte et qui, à chaque nouvelle convulsion du sol où elle a régné, s'enfonce toujours un peu plus dans le tombeau. Et il faut le dire franchement: c'est, avant tout, l'excès et l'abus de sa grande liberté qui l'a tuée. La liberté est le plus beau don que le Créateur puisse accorder à sa

créature; car, au lieu de lui dire seulement, comme ce serait son droit : Je t'ai faite, tu es mienne, tu es à moi seul, il lui dit en lui donnant la liberté : Tu es toi, tu es aussi à toi. La liberté est tout l'homme, ôtez la liberté, l'homme n'existe plus. Mais si l'homme se sert de ce beau don à l'encontre de Dieu, au lieu de s'en servir pour s'élever toujours plus vers lui, Dieu n'en restant pas moins la vie et le bien suprêmes, l'homme tombe alors nécessairement dans la mort, dans le mal, et la liberté, qui le faisait vivre, ne fait plus que le faire mourir. De même, plus un homme, plus un peuple est libre et mieux, par conséquent, il est ainsi en mesure de faire le bien, en d'autres termes, de suivre Dieu, de se rapprocher de lui, plus aussi il tombe rapidement, plus sa chute est profonde, irrévocable s'il se détourne de Dieu, en d'autres termes encore, s'il ne se tient pas incessamment par le devoir à toute la hauteur de son droit. Or, sans vouloir ici discuter sur le fond de la nature humaine et son irrésistible pente, sur ce qu'elle est actuellement, sur ce qu'elle a été et sur ce qu'elle pourra devenir si tant est qu'elle soit susceptible de changer ici-bas, c'est un fait constant de l'histoire que la démocratie, ou le régime social dans lequel l'homme est le plus libre, est le plus homme, le plus lui-même, que la démocratie, dis-je, partout où elle s'est établie, a très peu duré, a très vite fait périr les peuples qui la possédaient, et d'autant plus irrémédiablement, d'autant plus vite qu'elle était plus entière. Les états moins libres n'étaient pas sans doute moralement meilleurs; n'ayant pas la liberté, sans laquelle il n'y a pas de vraie morale, ils étaient, si l'on veut, moralement plus mauvais : mais la liberté y étant moins étendue, moins actif aussi y était le poison qu'elle dégage nécessairement lorsque l'homme ne cherche en elle que la satisfaction de sa volonté, quelle qu'elle puisse être. C'est avec la démocratie, on doit le reconnaître, que l'humanité s'est élevée à sa plus grande hauteur, parce qu'elle y a été le plus humaine; c'est avec la démocratie qu'elle a cueilli ses plus belles couronnes; la démocratie a été artiste, guerrière, industrielle et civilisatrice en Grèce, elle l'a été aussi en partie à Florence, elle a été héroïque et chevaleresque en Pologne : aucune des gloires de la civilisation ne lui est restée inaccessible, et, quand elle les a obtenues, elle y a déployé un élan, une vie, elle les a fait briller d'un éclat qui ne se retrouvent pas ailleurs. Mais la corruption et la mort se sont aussi bien plus vite développées avec elle. Athènes, Florence, à l'état vraiment démocratique, ont duré peu, et la démocratique Pologne a vu ses citoyens chevaleresques la précipiter dans un abîme de désordre et de maux d'où leur héroïsme tout seul n'a jamais pu la tirer. C'est qu'ils étaient devenus tellement libres qu'il arriva un moment où ils n'eurent plus la force et la vertu nécessaire pour porter leur liberté; seule elle grandissait, ils ne grandissaient plus avec elle. Ils avaient

toujours, ils ont encore l'heroïsme; mais le vieil héroïsme ne suffisait plus. Il aurait fallu les grands et saints dévouemens, l'abnégation, le sacrifice, le sacrifice en particulier de ces droits, illimités en eux-mêmes, mais auxquels le petit nombre seul participait. Il aurait fallu une vie austère qui retrempât les âmes, au lieu de cette vie désordonnée qui les affaiblissait et les énervait; une vie qui donnât à la Pologne un cœur et un esprit nouveaux, au lieu de lui laisser seulement des bras courageux. Il aurait fallu la foi, au moins la foi du passé au lieu de l'incrédulité voltairienne et de l'imitation étrangère. Lorsqu'on était ainsi en avant de tous les autres peuples par la possession d'une liberté si complète, il aurait fallu en étendre le sol pour l'y affermir, hâter le pas quand on le pouvait, au lieu de vouloir rester stationnaire en soi avec un tel principe de mouvement dans son sein; il aurait fallu, en un mot, devancer, forcer en quelque sorte l'avenir, au lieu de s'épuiser à maintenir un état de choses qui alors déjà n'était plus que du passé, fonder enfin un nouvel édifice, au lieu de conserver des ruines croulantes auxquelles, même depuis sa chute, la Pologne se cramponne trop souvent encore aujourd'hui.

En effet, toutes les tentatives de la Pologne pour ressaisir son indépendance ont été plutôt des essais d'une résurrection impossible que d'une transformation véritable: essais d'un admirable élan, d'une beauté héroïque, dont pour rien au monde nous ne voudrions affaiblir l'impression ni diminuer la valeur, mais dans lesquels, à voir leur esprit général, leurs moyens, leurs résultats, leurs tendances, c'est bien plus l'ancienne Pologne qui se montre que la nouvelle. Qu'il en doive être ainsi, même pour préparer l'avénement de cette dernière, qu'elle ne puisse arriver au jour que par un enfantement douloureux et ensanglanté, on est tristement forcé de le croire; mais c'est aussi revenir à dire avec nous que toutes ces insurrections polonaises, si valeureuses, si grandes, si individuellement dévouées, n'ont pourtant été au fond, dans un point de vue historiquement général et abstrait, que les derniers soupirs d'un passé qui ne peut plus renaître, que les dernières convulsions de cette ancienne Pologne, de cette nation de nobles, de cette démocratie de gentilshommes qui avait grandi par la liberté, et que l'abus, malheureusement trop humain, de la liberté, de la démocratie et de la souveraineté populaire ont tuée.

Mais il y a dans les nations chrétiennes un principe de vie qui tient à l'essence morale du christianisme, qui les transforme, les renouvelle et les ressuscite en quelque sorte avec lui. Il y a aussi, entre elles, un principe de fraternité, de communauté et de solidarité qui concourt également à rouvrir l'avenir à celles d'entre ces nations qui s'affaiblissent dans leur forme première et qui semblent vouloir disparaître. Aussi, voyez le monde chrétien! il s'est toujours développé, étendu sur la face de la terre, il a toujours marché, toujours grandi: voilà

quinze cents ans qu'il existe comme société organisée, et ses principales races n'ont pas encore disparu; elles se sont plus ou moins transformées, mais leur fond persiste, elles ne sont point couchées tout entières dans l'abîme du passé, qui en a englouti tant d'autres, non moins puissantes, non moins vivaces en elles-mêmes, et non moins étonnantes, plus gigantesques peut-être dans leurs œuvres, par lesquelles seulement ces nations ont pu s'immortaliser. Dans le monde chrétien, au contraire, non seulement les œuvres subsistent, mais, si quelques branches sont tombées à terre, les grands rameaux de l'arbre, peuples latins et grecs, peuples germains, peuples slaves, les grands rameaux sont toujours là, et la même sève profonde continue de les nourrir. Cet arbre a traversé de longs hivers, supporté maints orages, vu son sol mille et mille fois bouleversé, et cependant, même comme société politique, le monde chrétien n'est pas près de finir; si grand, si dominant qu'il soit à cette heure sur la terre, il n'est pas même à son apogée. La Pologne fait trop intimement partie de cet ensemble pour que s'il subsiste et se développe, quelle que soit la voie où il lui faille entrer pour cela, elle n'en fasse pas autant avec lui.

D'ailleurs, sous l'ancienne Pologne, sous cette Pologne qui est morte et qui, même en essayant de se relever, ne peut plus que mourir, il y en a une autre, une Pologne nouvelle qui se montre déjà çà et là, tantôt par des efforts, des dévouemens généreux, quoique vagues ou intempestifs, tantôt par la violence, la passion et la haine, tantôt, et principalement, par la nécessité des faits, que les gouvernemens seront toujours plus forcés de reconnaître. Elle s'est révélée surtout, d'une manière inattendue et terrible, dans la dernière insurrection; et c'est là, disions-nous, ce qui donne à ce mouvement, si audacieux, mais si faible en réalité comme révolution, une valeur infiniment plus grande qu'aux précédens. Que les paysans de la Gallicie se soient tournés contre les nobles ou par inimitié de caste, ou exaspérés au moment de l'insurrection par quelques violences des gentilshommes, ou poussés, excités contre eux par le parti du pouvoir, le fait n'en demeure pas moins, avec toutes ses conséquences pour le pouvoir lui-même. Les paysans se sont séparés des nobles, ils ont agi dans leur intérêt à eux, dans leur sens. Les nobles avaient non seulement la propriété territoriale, mais encore certains droits de souveraineté, de justice, d'impôts, de corvées, les droits féodaux en un mot: les paysans, par le rôle qu'ils ont pris dans l'insurrection, s'en sont virtuellement affranchis et demandent à l'être positivement. L'Autriche a un double intérêt à sanctionner et à régulariser cette émancipation, celui de récompenser les paysans qui ont refusé de s'insurger, et celui d'affaiblir les nobles, l'ancienne Pologne toujours remuante. La Prusse avait déjà sagement pris les devans; depuis longtemps déjà il n'existe plus de serfs proprement dits dans le grand-duché de Posen; leur émancipa-

tion s'y était peut-être même faite d'une manière trop brusque et trop prompte, c'est ce que nous expliquait très bien un homme versé dans ces matières difficiles et compliquées; si nous l'avons bien compris, les paysans, dans le grand-duché de Posen, étaient devenus propriétaires fonciers, mais leurs terres étaient grevées de charges et de dîmes qu'ils devaient aux anciens seigneurs; au lieu de se racheter de ce droit, ils firent malheureusement le contraire, ils vendirent leurs terres, ou la part de propriété qu'ils y avaient, aux nobles, qui redevinrent ainsi seuls propriétaires et dont une partie, d'ailleurs, n'ayant qu'une fortune très médiocre, vivaient intimement mêlés aux populations agricoles; les paysans posnaniens se trouvèrent par là libérés de toute dépendance, mais sans terres, même grevées, et n'ayant en place que quelque argent; ils ne surent pas le faire valoir, le dépensèrent inconsidérement, en sorte qu'ils se trouvent actuellement dans un état fort misérable, sans propriétés, sans ressources et sans industrie. Ce sont de véritables prolétaires; mais ils ont ce qui donne une grande importance à cette classe d'hommes, ce qui en fait un embarras et même un danger pour l'Europe moderne, la liberté jointe à la misère; ce sont des prolétaires, ce ne sont plus des serfs. L'Autriche, avertie, et, de plus, n'étant pas dans la position d'octroyer simplement un droit, mais dans celle de reconnaître des faits accomplis et de récompenser des services rendus, l'Autriche dirigera sans doute l'émancipation des paysans galliciens de manière à leur en assurer plus solidement les fruits. Ainsi entourée, la Russie ne sera-t-elle pas forcée de suivre cet exemple, d'autant plus qu'elle y a le même intérêt? Cette nécessité, cet esprit d'affranchissement finiront par pénétrer dans la Pologne proprement dite, où les paysans paraissent aussi avoir montré des dispositions analogues à celles des paysans de la Gallicie. Ainsi se formerait peu à peu, dans toute l'étendue de la race polonaise, une classe moyenne de simples hommes libres, de petits propriétaires, et comme un nouveau sol avec lequel la liberté pourrait se relever et se fortifier sur une base plus large. Nous ne parlons pas ici de tout ce qui peut lui venir en aide d'autres côtés, avec le grand rôle qui paraît réservé à la race slave en général, avec tout ce qui tend à transformer le monde, si plein d'attente et d'avenir aujourd'hui. Nous n'avons voulu qu'essayer d'entrevoir les résultats immédiats de la dernière insurrection, résultats si inattendus, et pour ceux qui l'ont faite et pour ceux contre qui elle était dirigée. Ce ne sont là sans doute que des espérances, mais appuyées pourtant sur des faits, et sur ces nécessités imprévues et logiques au moyen desquelles la Providence se joue de ce qui n'est que projets et conceptions humaines.

— En parlant de la mort de M. Dujarrier, tué en duel par M. de Beauvallon à la suite d'une querelle engendrée dans la débauche et le jeu, nous disions d'Alexandre Dumas qui vit dans ce monde-là, dans ce monde du feuilleton et des coulisses littéraires : « Voilà une scène réelle qu'Alexandre Dumas aurait pu transporter toute faite dans le premier venu de ses drames ou de ses romans [1]. » Une telle vie a de quoi l'inspirer, en effet, dans ce genre où il excelle, mais qui n'est rien moins qu'un genre excellent, dans ce genre d'ouvrages à bride abattue, à perte d'haleine où il a déployé tant d'imagination, d'audace et une fécondité que ce mode de vie excite assurément, qu'il aide peut-être à expliquer. Est-il une de ses pages les plus vives, les plus dégagées de tout scrupule et les plus intriguées qui vaille mieux que les révélations apportées sur cette vie plus qu'aventureuse des gentilshommes de la presse par le récent procès intenté au meurtrier de M. Dujarrier? est-il un de ses romans où, malgré leur prétention historique, il soit plus impossible de distinguer le vrai du faux, indissolublement mêlés, et où l'on soit plus également mal à l'aise vis-à-vis de tous les héros? Ce triste procès, jugé à Rouen, a vivement préoccupé l'attention publique; il a été l'événement littéraire de la dernière quinzaine. Etait-ce M. Dujarrier, était-ce M. de Beauvallon qui avait tort? ce dernier, dont l'avocat de la partie adverse a rappelé des traits de jeunesse, celui, entre autres, du vol d'une montre chez une de ses parentes pour la déposer au mont-de-piété contre 700 francs et aller au bal avec cet argent, Beauvallon, disons-nous, s'est-il comporté dans l'affaire en homme d'honneur? s'était-il exercé, peu d'instants auparavant, avec les pistolets de son beau-frère, M. Granier de Cassagnac, les mêmes qui ont servi au duel? a-t-il longuement visé, avec l'intention positive de tuer Dujarrier? n'est-ce que par un malheureux hasard qu'il lui a logé une balle dans la face, ou était-il sûr de son coup, comme une fois, dans les Antilles, sa patrie, il s'était vanté de l'être et de ne rien craindre alors même qu'il aurait devant lui un bandit embusqué avec sa carabine, parce que, disait-il, je verrais bien au moins un œil à travers le feuillage, et que je ne manquerais pas plus cet œil que l'oiseau qui passe sur nos têtes, et tirant à l'instant, il aurait fait tomber l'oiseau même aux pieds de son interlocuteur? Enfin, pourquoi Dujarrier et Beauvallon se sont-ils battus? était-ce pour une querelle de jeu ou de femmes, de jeu effréné, Beauvallon y ayant gagné une fois treize mille francs d'une soirée, de femmes de théâtre, prenant leur part d'un dîner de garçon à cinquante-cinq francs par tête, et à l'une desquelles, Mademoiselle Liévenne, Dujarrier, qui vivait avec la danseuse espagnole Lola Montès, avait dit à ce dîner, en la tutoyant et mettant la main sur la poche de son gilet, que dans un

[1] Voir notre *Chronique* d'octobre 1845, tom. VIII, page 645.

mois elle serait à lui, qu'on avait toutes les femmes pour de l'argent? était-ce pour une querelle, non pas d'amour-propre, mais d'industrie littéraire, M. Dujarrier, l'un des propriétaires-gérans de la *Presse* et M. Granier de Cassagnac, le fondateur de l'*Epoque*, étant devenus ennemis jurés, le premier faisant poursuivre le second à outrance par les huissiers pour quelque argent qu'il lui devait? était-ce, en un mot, pour une *affaire de boutique* que le duel avait eu lieu, comme M. Dujarrier le faisait entendre en ces termes en se rendant au combat? voilà les questions, et d'autres pareilles, qui ont été posées dans le procès. Même après l'acquittement de M. de Beauvallon, déclaré non coupable et condamné seulement à une indemnité de vingt mille francs envers la famille de la victime, on reste indécis sur plusieurs de ces questions; mais l'important n'est pas de savoir qu'en penser; l'important est qu'elles aient pu, qu'elles aient dû être posées, et elles l'ont été. Quelles hideuses révélations sur la presse et les journalistes! elles complètent celles que nous avons données d'après le pauvre tailleur-poète, Constant Hilbey, dont l'aiguille irritée a vainement essayé de piquer le ballon; il est trop gros pour qu'elle pût le crever [1]. Quelle vie et quelles mœurs intimes que celles qui nous sont décrites dans ce procès! quelle tyrannie occulte sous le manteau des intérêts publics! mais aussi quels terribles retours ce genre de vie prépare parfois à ceux qui s'y sont voués!

Il est remarquable aussi que le procès s'est attaqué seulement, dans ses conclusions, au plus ou moins de loyauté apportée dans le combat, qu'il a laissé tout-à-fait de côté la question même du duel, bien que celui-ci, sans être positivement défendu en France par une loi précise, puisse être poursuivi, et le soit quelquefois, devant les tribunaux en vertu de la disposition du code relative à l'homicide volontaire. Ce qu'il faut noter aussi comme un autre trait au tableau, c'est comment on s'indigne beaucoup, dans certains salons, de ces mœurs de journalistes, qui osent singer les hommes de finance, donner de petits soupers aux actrices et se ruiner au lansquenet: — Des gens de rien! dit-on. Voilà, pour beaucoup de gens du grand monde, toute la haute moralité de la pièce. Mais elle paraît en avoir eu une meilleure pour la généralité du public, sur lequel ce procès a fait un moment une vive sensation. Tous les journaux s'en sont occupés, et plusieurs ont flétri, comme elles le méritent, les tristes mœurs qu'il est venu révéler. Des écrivains en vogue se sont vus tout à coup traduits à la barre de l'opinion publique et placés sur la sellette de manière à y être visiblement mal à l'aise, malgré tout leur aplomb. M. Granier de Cassagnac a voulu réclamer, il a écrit au *National* et cherché à prouver

[1] Voir notre Chronique de novembre 1845, *Revue Suisse*, t. VIII, p. 704 à 724.

qu'il n'avait jamais été le débiteur de M. Dujarrier, mais seulement de la *Presse*, que celui-ci dirigeait. Le *National* lui a répondu par la citation textuelle d'une lettre de M. Dujarrier qui chargeait son homme d'affaires de poursuivre M. Granier sans miséricorde, et lui indiquait tous les coins et recoins où l'on pouvait opérer des saisies et former opposition contre lui, même la caisse des *fonds secrets*. M. Granier terminait sa réclamation par une insinuation personnelle, et assurément de mauvais goût, contre le rédacteur en chef du *National*, M. Armand Marrast, en apprenant au public que M. de Beauvallon, rentrant un soir fort avant dans la nuit, avait ramassé dans la rue un inconnu, *blessé*, qui se trouva être M. Armand Marrast et que le beau-frère de M. Granier, si maltraité par le *National*, avait eu l'obligeance de ramener chez lui. C'était piquer au jeu le *National* qui explique ainsi cet incident d'un nouveau genre et en profite pour redoubler d'indignation :

« M. Armand Marrast avait ignoré jusqu'à ce jour le nom de la personne à laquelle il était redevable de l'acte obligeant que M. Granier rappelle ici avec une intention qui l'est fort peu. Voici la très petite histoire à laquelle M. Granier fait sans doute allusion. Il y a dix-huit mois environ, par un de ces froids rudes du dernier hiver, M. Marrast sortait du bureau du *National* à l'heure d'ordinaire assez avancée de la nuit où il a terminé son travail. Les rues étaient couvertes de verglas, et il régnait un brouillard tellement épais que l'on ne pouvait distinguer un objet à deux pas. En arrivant près de l'église Notre-Dame-de-Lorette, M. Marrast se heurta contre le bord du trottoir, et en tombant il se blessa au genou. Il voulut arrêter alors un cabriolet-milord qui vint à passer et qu'il crut vide. La personne qui était dans cette voiture offrit une place à M. Marrast, en lui disant qu'elle se rendait au numéro 50 de la rue Notre-Dame-de-Lorette : or, comme il était logé lui-même au numéro 52, il crut pouvoir accepter sans trop d'indiscrétion une politesse très convenablement faite d'ailleurs, et pour laquelle il exprima à l'inconnu des remerciements très sincères. M. Marrast, après avoir donné son nom, insista pour avoir celui de cette personne, qu'il aurait voulu aller de nouveau remercier chez elle; mais le jeune homme répondit qu'il n'avait pas même le mérite d'une obligeance qui ne l'avait pas détourné de sa route et ne lui avait point fait faire un pas de plus. C'est aujourd'hui seulement que M. Granier nous révèle le bienfaiteur. Est-ce pour obtenir des remerciements publics après des remerciements privés? Nous les offrirons de très bonne grace, quoique nous ayons les meilleures raisons de croire que le beau-frère de M. Granier ne l'a nullement chargé de cette mission. Est-ce pour insinuer une petite calomnie? Nous pouvons la laisser passer avec indifférence. M. Granier peut calomnier, il ne peut plus nuire.

..... » Est-il vrai que M. Granier n'ait jamais dû un centime à M. Dujarrier?.. On dit que c'était à M. Dujarrier gérant d'un journal. Mais qui a poursuivi M. Granier? qui l'a traîné devant les tribunaux? qui a écrit de faire opposition au ministère des affaires étrangères, chez le délégué des colonies, et à la caisse des fonds secrets? Est-ce Dujarrier

ou un autre? M. Granier a-t-il dû être flatté de ses procédés? Quand un huissier ou un homme d'affaires se rendait auprès du délégué pour retenir de l'argent promis sans doute ou dû à M. Granier, celui-ci devait-il trouver la démarche galante? Et quand le créancier implacable qui paraissait connaître si bien tous les chemins, ordonnait d'aller chez le caissier de M. Guizot, ou chez celui de M. Duchâtel, M. Granier, malgré toute la bonhomie de sa nature et la clémence de son tempéramment, ne devait-il pas conserver quelque rancune contre un homme qui frappait à toutes les portes pour une misérable somme de 1,560 francs? Si cet homme encore eût été un inconnu à M. Granier; quelque usurier abusant des étourderies permises à un gentilhomme! mais M. Dujarrier, un ancien ami, qui savait toutes les habitudes de M. Granier, un habitant du même journal, un défenseur de la même opinion, abuser ainsi de la consanguinité!... Nous croyons que le débiteur est fort bon chrétien; mais, en lisant avec attention ces poursuites et ces oppositions, nous avons grande raison de craindre que les actes du créancier n'aient pu être ni oubliés ni pardonnés. Comme il faut être sincère en tout, nous avouerons même franchement que nous avons trouvé dans les lettres de M. Dujarrier, dans cette hâte à user des huissiers, dans ses recommandations pressantes et répétées, des signes très manifestes d'un acharnement né de l'animosité et fait pour produire la haine.

» On comprendra le sentiment qui nous interdit de faire intervenir ici le nom du beau-frère de M. Granier; nous ne croyons pas l'accuser, mais plutôt l'excuser, en rappelant seulement ce simple fait: que le jeune homme revint de la Guadeloupe en juin 1843, c'est-à-dire quand les poursuites de M. Dujarrier contre son débiteur étaient toutes récentes.

» Il nous serait facile de retrouver des preuves évidentes de l'hostilité qui régnait depuis 1842 entre M. Dujarrier et le journal dont M. Garnier avait la rédaction principale. Mais c'est déjà trop de place donnée à une discussion de ce genre. Nous l'avons abordée avec répugnance; nous n'avons aucun désir de la prolonger, et l'on reconnaîtra sans doute que nous avons apporté la plus grande modération en nous expliquant sur un écrivain qui regretterait l'emploi qu'il fait souvent de son talent, si l'on pouvait être tenté de l'imiter. Qu'il ne parle donc plus de ce qu'il appelle nos injures. En disant nos impressions, sur le procès où son nom a figuré, nous avons affaibli et non exagéré le sentiment du public; et, plus préoccupé des mœurs de notre société et du pouvoir qui encourage et protége la corruption, nous n'avons songé aux individus que pour les laisser à la place qu'ils se sont faite eux-mêmes. Il y a des hommes qui sont au-dessus des injures; il y en a qui sont au dessous: nous avons dit la vérité! la vérité, qui n'est ni une invective ni une vengeance, mais une lumière pour le pays, et pour les coupables un châtiment! »

Là dessus l'*Univers* qui a bien aussi, dans son genre, toutes les allures d'un grand journal, se frotte les mains, avec une assez grosse joie, en disant quelques bonnes vérités à ses confrères, qui pourraient bien le lui rendre et lui dire aussi les siennes, quoiqu'il n'ait pas l'air de s'en douter:

« La presse radicale, qui n'était pas au souper, dit l'*Univers*, se répand en sarcasmes amers contre la presse dynastique. Celle-ci répond qu'à la vérité, ses jeunes rédacteurs se retirent de table un peu tard, mais d'assez bonne heure cependant pour ramasser dans les rues les vétérans *blessés* de la presse radicale, et les reconduire obligeamment à leur austère logis. La presse radicale explique que son vétéran était blessé au genou, par suite du brouillard et du verglas qu'il faisait ce matin-là. Ensuite, elle établit que certains écrivains conservateurs ont parfois le défaut de faire la guerre aux gens à qui ils doivent quinze cents francs.

» La presse de l'opposition s'indigne de son côté. Il est vrai qu'elle n'était pas tout-à-fait au banquet; mais il nous semble que son indignation n'est pas cependant tout-à-fait équitable, et qu'il ne lui est pas permis d'en accabler exclusivement le Ministère.... Il n'est pas généreux d'oublier que si cette presse dynastique a rempli la scène au souper du Palais-Royal, la presse de l'Opposition y payait aussi son écot.... A ce dîner de 55 fr. par tête, qui a commencé le vendredi soir et fini le samedi matin; à ce dîner où le gérant-propriétaire d'un journal conservateur [1], le rédacteur littéraire d'un journal ministériel [2], le chroniqueur d'un journal de l'opposition [3] se trouvaient en compagnie de trois ou quatre femmes de théâtre; à ce dîner où le plus ferme appui, dans la presse, de MM. Thiers et Cousin, fut invité sans injure, et serait venu sans scrupule, si sa vieille expérience n'avait redouté le contact de tant de jeunesse [4]; à ce dîner où l'un des convives, le gérant conservateur, celui que le littérateur ministériel a tué deux jours après, frappant sur son gousset plein d'or, disait à la reine de la fête, en la tutoyant, que dans un mois elle changerait de maître et d'alcove; à ce dîner se trouvait encore un aimable romancier [5], cavalier bien fait, de trente-six ans à peine, dont la plume blasonnée a rendu service à tous les feuilletons. Ce gentilhomme ne représentait-il pas, à lui seul, au moins la partie littéraire de tous les journaux?

» Et si celui-là ne suffit pas, on a entendu devant la Cour M. le marquis de la Pailleterie [6]. Y a-t-il un journal d'une couleur quelconque

[1] M. Dujarrier. (Note de la *Revue Suisse*).

[2] M. de Beauvallon. (Note de la *R. S.*)

[3] M. Ch. de Boignes, l'un des rédacteurs du *Constitutionnel*. (N. de la *R. S.*)

[4] M. Véron, du *Constitutionnel*. (Note de la *R. S.*)

[5] M. Roger de Beauvoir. (Note de la *R. S.*)

[6] M. Alexandre Dumas, appelé comme témoin dans la cause et interrogé par le président sur ses nom et prénoms, répond : — « Alexandre Dumas Davy, marquis de la Pailleterie. — Votre âge? — Quarante et un ans. — Votre profession? — Je dirais auteur dramatique, si je n'étais pas dans la patrie de Corneille. — Il y a des degrés suivant les siècles, » répond le président.

La déposition de M. Alexandre Dumas a été très-longue, très-variée; elle est devenue un moment dramatique, et le grand dramaturge n'aurait pas pu inventer une scène, un tableau de théâtre d'un plus saisissant effet que lorsque, racontant simplement ce qu'il avait vu et entendu, il a dit : « Le matin (du duel), vers les huit heures et demie j'allai chez Dujarrier; il était parti. Par une circonstance fort extraordinaire, il y avait du sang sur le pallier; je demandai ce que c'était; on me donna une explication qui me

où M. le marquis de la Pailleterie, sous le pseudonyme d'*Alexandre Dumas*, n'ait secoué le tourbillon de ses paillettes? n'est-il pas appelé partout, choyé partout, payé partout, partout offert en prime? Nous voudrions savoir quelle est la feuille vertueuse, assez riche pour aspirer à cette précieuse collaboration, qui ne l'a pas sollicitée, et qui n'a pas tiré gloire et profit de l'avoir obtenu? Or, en quoi M. le marquis de la Pailleterie, rédacteur de tous les journaux, s'est-il montré différent, si ce n'est par son âge et par sa qualité de père de famille, de ces écrivains ministériels, dont la désinvolture scandalise les premiers-Paris de l'opposition? On voit, dans les débats, que Lola Montès, qui connaissait Dujarrier depuis quinze jours, et qui depuis quinze jours demeurait chez lui [1], pouvait aller dîner sans façon à l'hôtel de la Pailleterie; elle y était reçue en famille.

» Pour dire notre avis tout franchement, nous trouvons qu'avant de tant reprocher au Ministère les encriers d'où il tire sa polémique, les journaux de l'opposition devraient au moins regarder à ceux où ils puisent leur littérature.

» Les choses, sur ce pied, se trouvant de tout point égales, de quoi se plaignent-ils? et qui donc espèrent-ils tromper par le fier étalage de leurs vertus? Les journaux ministériels fabriquent de la fausse monnaie au rez-de-chaussée, les journaux de l'opposition se contentent d'en fabriquer dans la cave; voilà toute la différence : elle n'est pas notable.

» Si donc on veut rattrapper auprès du public un crédit qui depuis long-temps ne cesse de décroître, c'est peu de s'accuser les uns les autres, il faut se réformer. Reste à savoir si on en a le moyen, et si ce même public, devant qui l'on rougit enfin, mais qu'on a dépravé, voulût-on se réformer, le permettrait. D'une part, il refuse son estime, de l'autre, il exige qu'on l'amuse; il faut rester dans le feuilleton pour vivre, on ne peut remonter à l'honneur qu'en consentant à mourir de faim. Nous doutons fort qu'on s'y résigne.»

— Autre chapitre à l'histoire du journalisme. La *Presse* a eu, ces jours passés, avec la *Démocratie pacifique* une altercation dont l'argent formait aussi le sujet. Le journal socialiste et fourriériste est aux abois; il demande à son public de lui faire une rente de dix mille francs

rassura. Je me retirai, et j'envoyai mon secrétaire, avec mission de m'informer de ce qui arriverait de nouveau. Vers midi, mon secrétaire revint et me dit avec effroi : « Il est mort. » Je savais où étaient les papiers importans de Dujarrier, et je me rendis immédiatement chez lui. Nous étions là plusieurs personnes. Nous étions fort peinés, pleurant fort. Dujarrier était là, ce n'était plus qu'un cadavre. Je voulus avoir des renseignemens, et je me rendis chez Véron où étaient les témoins qui craignaient pour eux les poursuites de la justice. Ils me donnèrent des détails sur les propositions de conciliation par eux faites et rejetées, soit par M. de Beauvallon, soit par les témoins, sur le premier coup de feu tiré par Dujarrier, sur la manière dont il a marché ensuite sans s'effacer, sur le deuxième coup de feu tiré sur lui et sur la manière dont il s'est affaissé *comme un sac.* » (Note de la *R. S.*)

[1] Mlle Lola Montès a hérité d'une partie de la fortune de M. Dujarrier, qui, avant de se rendre au duel, avait fait son testament. (Note de la *R. S.*)

par mois, si l'on ne veut pas le voir réduit à cesser de paraître. La *Presse* publie ce singulier manifeste, où les disciples de Fourrier s'intitulent *les fils aînés de Dieu;* mais la *Presse* le fait, semble-t-il, avec quelque intention secrète et non pas seulement pour le plaisir de se moquer. La *Démocratie* accuse la *Presse* d'avoir vendu la question polonaise à la Russie pour 80,000 francs. Le journal incriminé somme l'autre de fournir ses preuves; des arbitres sont nommés, M. de Gasparin par la *Démocratie*, M. de Tocqueville par la *Presse*. Ils déclarent que le journal accusateur n'ayant pas fourni de fortes présomptions à l'appui de son dire, l'accusation reste sans fondement. La *Presse* triomphe de cette déclaration, et la *Démocratie* a presque l'air d'en faire autant.

— Que devient, dans tout ceci, Jules Janin? Il ne fait pas parler de lui, c'est bon signe; mais il n'en continue pas moins de parler, à tort et à travers, de tout, de tous et de toutes. Il y a quelque temps, c'était d'un M. Drague qui aspire, à ce qu'il paraît, à renverser du trépied de l'improvisation M. Eugène de Pradel. Mais laissons Jules Janin nous conter la chose et nous faire à sa manière la rhétorique de l'improvisation; l'idée est vraiment plaisante, et peut-être, après tout, est-elle quelque chose de mieux :

.... « Au Vaudeville, M. Drague devait improviser, disait l'affiche, des *bouts-rimés*, *des échos*, *des accouplemens de mots*, *l'écho poétique* et la *dictée de César :*

Tel, autrefois César, en même temps,
Dictait à quatre en styles différens.

Ce n'est pas à *quatre*, c'est à *six* que M. Drague dicte ses couplets. Mais hélas! peut-on rien voir de plus lamentable que cet exercice frivole d'un esprit qui ne manque ni d'habileté ni de grâce? Pour ma part, j'en avais la rougeur au front, quand j'ai vu un grand gaillard de six pieds, homme lettré et studieux, qui s'en venait sur ces planches foulées par les grâces parées et quelque peu profanes de la Melpomène en petit coupé, demander à un parterre brutal les rimes les plus baroques et les plus saugrenues qui se puissent rencontrer dans le crâne des liseurs d'almanachs. Plus la rime est redondante, extravagante, odieuse, abominable, et plus ce jeu-là redouble de piquant et d'intérêt. On vous donne *dindon*, *manchon*, et pour rimer richement, on ajoute *porc;* puis *girafe*, puis *Eustache*, et ensuite *œillet*, *cornichon*, que sais-je? Le parterre, qui fait de l'esprit tout haut, et qui s'amuse comme un homme contrefait, rit aux éclats de toutes ces bonnes saillies, pendant que le malheureux improvisateur sue à l'avance sang et eau pour accoupler, tant bien que mal, ces folles rimes à ces petits bouts de vers, qu'il ajuste comme on ajusterait un bâton à une lanterne mal allumée. Pourvu que la rime soit rivée au bout de la ligne scandée, l'esprit humain est content, et le parterre n'en demande pas davantage. Le parterre, en effet, n'est-il pas de moitié dans toutes ces jolies choses? n'est-ce pas lui qui indique ces jolis mots? n'est-il pas

un peu complice de *cornichon* dans un *manchon*, de cette *girafe* dans une *carafe?* Puis, par un tour de force tout nouveau, l'improvisateur remonte l'échelle poétique à rebrousse poil, et alors c'est le *manchon* qui est dans le *cornichon*, et la *carafe* qui est dans la *girafe!* A ce moment les applaudissemens redoublent, l'enthousiasme est à son comble, — *enthousiasme, aigle, vainqueur!* Cependant l'improvisateur, juché au sommet de son trépied, offre son esprit aux entraves. Aussitôt on prend au mot ce pauvre diable, on le lie, on le garrotte, on le baillonne, on l'attache à la sellette, on lui met un carcan et des chaînes de çà, de là, partout. — Puis, leste comme une abeille, cet esprit baillonné se met à danser une polka sur la corde roide du bout-rimé. — Evaporation d'une bouteille d'eau de Selz mal bouchée; vous n'entendez même pas le bruit joyeux... et menteur du bouchon lancé dans les airs.

» L'improvisation ainsi faite, c'est le métier de Bilboquet appliqué à la poésie, mais cette jonglerie de mots, de rimes, de syllabes, de petits vers, de grands vers, me paraît plutôt une fatigue qu'un plaisir. Improviser! dites-vous, le beau miracle! Mais l'improvisation est dans l'air! c'est le talent universel! Vingt-quatre heures aujourd'hui, c'est un siècle! La parole humaine, comme tout le reste, se ressent de cette facilité merveilleuse, l'enfant et sa poupée improvisent la comédie, le rhéteur dans sa chaire, l'orateur à sa tribune, le journaliste à son journal, autant d'improvisateurs que rien n'arrête, que rien ne gêne, et qui seraient gênés, au contraire, s'il leur fallait passer à travers les lentes préparations; par exemple quel plus étrange et plus incroyable improvisateur que l'infatigable romancier menant de front et tout à la fois *Monte-Cristo*, *les Mousquetaires*, *la Dame de Montsoreau*, et quoi encore? Il ne se repose ni la nuit ni le jour; une fois lancé, rien ne l'arrête: il va, il va, il va toujours, menant de front trois ou quatre récits, compliqués à ce point que, pour en suivre un seul, il faut déjà bien de l'attention et bien de l'habitude. Et vous parlez d'improvisation en présence d'un pareil phénomène, vous autres faiseurs de bouts-rimés et de couplets pointus!»

— Les séances de réception se succèdent à de courts intervalles à l'Académie française. Après celle de M. de Vigny dont nous avons rendu compte dans notre numéro de février [1] est venue celle de M. Vitet: on peut penser si l'attente était grande, presque dangereuse pour celui qui s'en trouvait l'objet, si honorablement d'ailleurs, et bien qu'il ne lui manquât rien pour y répondre avec une parfaite convenance. M. Sainte-Beuve, tout en restituant au public la part qui lui revient dans l'éclat qu'avait fait la séance précédente, explique fort bien d'une manière aussi aimable et fine que vraie, comment avec un résultat tout différent la seconde n'a pourtant pas moins réussi:

« Ce n'était pas seulement, dit-il, le souvenir si vif de la dernière séance et de ses piquantes péripéties, qui avait attiré cette fois une affluence plus considérable encore, s'il se peut, sous la coupole désormais trop étroite de l'Institut: le sujet lui-même était bien fait pour

[1] Page 132 de ce volume.

exciter une curiosité si empressée, et il l'a justifiée complétement. A M. Soumet, à un poète des plus féconds et des plus brillans, placé aux confins de l'ancienne et de la moderne école, succédait M. Vitet, l'un des écrivains qui ont le plus contribué comme critiques à l'organisation et au développement des idées nouvelles dans la sphère des arts, un de ceux qui avaient le plus travaillé à mettre en valeur la forme dramatique de l'histoire et à la dégager des voiles de l'antique Melpomène; homme politique des plus distingués, il se trouvait en présence d'un homme d'état chargé de le recevoir sur un terrain purement littéraire. L'illustre président du 15 avril [1] avait ainsi à parler de la question romantique et de Lesueur, et l'auteur des *Barricades* devait aborder ce qui assurément y ressemble le moins, la dernière tragédie de *Clytemnestre*. Ce sont là de ces mélanges agréablement tempérés comme les désire et comme au besoin les combinerait le genre académique, dont le triomphe, pour une bonne part, se compose toujours de la difficulté vaincue. Elle l'a été, cette fois, de la manière la plus heureuse, et d'autant mieux que la solution en a été toute pacifique. C'était là une difficulté de plus dans la disposition d'un public en éveil, qui n'aime rien tant qu'à voir la politesse relevée de malice, et qui s'accoutumerait volontiers à en aller chercher des exemples à l'Académie, *sauf à doubler la dose et à faire l'étonné en sortant.* Mais ce même public, *s'il aime un grain ou deux de malice, goûte encore plus la diversité, et pour lui, l'accord, quand il est juste, peut aussi avoir son piquant.* »

Ainsi M. Vitet s'est tiré victorieusement de cette double épreuve, celle d'être reçu à l'académie, et celle d'y être reçu après la séance de M. de Vigny. Son discours a été juste, sensé, spirituel, aussi bien soutenu que bien distribué et bien enchaîné, digne en un mot, autant que le comportaient le sujet et le cadre, des travaux de critique littéraire ou artistique du même auteur, de cette histoire, entre autres, du peintre français Lesueur dans laquelle M. Vitet a trouvé moyen de faire rentrer en même temps une très-belle et très-profitable étude de la peinture en général, au seizième et au dix-septième siècles. Nous avons particulièrement remarqué dans ce discours une comparaison neuve et frappante entre le génie et l'histoire littéraire du nord et du midi de la France, comparaison qui entrait naturellement dans le sujet, M. Soumet étant né près de Toulouse, à Castelnaudary, et ayant été souvent couronné aux jeux floraux. L'éloge de M. Soumet a aussi fourni au récipiendaire des pages pleines d'intérêt, de vues ingénieuses et fermes sur les travaux de son prédécesseur, particulièrement sur ses travaux épiques, *Jeanne d'Arc* et la *Divine Epopée*, auxquels l'auteur des tragédies de *Saül* et de *Clytemnestre* avait fini par se consacrer tout entier. — Notre *Chronique* étant une collection, non seulement de faits, mais aussi de morceaux de la littérature contemporaine, collection que nous regrettons souvent de ne pouvoir pas étendre davantage, nos lecteurs nous en voudraient si nous ne leur donnions

[1] M. Molé. (Note de la R. S.)

pas au moins une partie du discours de M. Vitet, comme nous l'avons fait pour celui de M. Molé à M. de Vigny. Voici donc les deux fragmens dont nous parlions tout à l'heure :

« On a coutume d'attribuer au soleil de notre France méridionale la vertu de faire éclore les poètes ; mais on oublie que les rayons de ce soleil ne sont guère moins perfides que bienfaisans. Si les chaudes couleurs du ciel, si la sonorité du langage, si le rythme cadencé de l'accent vous inspirent je ne sais quel instinct de poésie, et vous font rimer en naissant, d'un autre côté, enivré de son et de couleur, ne risquez-vous pas souvent d'oublier la pensée, et ces vers qui coulent à flots de votre plume sont-ils toujours autre chose qu'une brillante mélodie? Il fut un temps où toute une moitié de la France se contentait de ce genre de poésie, mais ce temps n'est plus. Des deux langues qui se disputaient alors notre sol, une seule a survécu, celle de nos climats sans soleil. Cette langue, telle que nous l'ont faite quelques génies immortels, telle que vous l'avez réglée et maintenue, Messieurs, est aujourd'hui la seule dont un poète français, en quelque lieu qu'il soit né, ait le droit de faire usage. Or, elle proscrit le bruit, le faux éclat ; elle exige que la pensée soit toujours présente, toujours visible, comme au travers d'un cristal d'autant plus transparent qu'il est plus artistement taillé. N'allez pas supposer que je vienne ici réveiller de vieilles et vaines querelles, en exaltant, l'une aux dépens de l'autre, telle ou telle partie de notre France. Si je vous faisais remarquer que, par un jeu singulier, dirai-je du hasard, tous les hommes qui, depuis deux siècles, ont immortalisé la poésie française, Corneille, Molière, Racine, Despréaux, La Fontaine, Voltaire, sont nés en deça de la Loire, dans la patrie des trouvères, le Midi prenant aussitôt sa revanche, ne me rappellerait-il pas les noms de nos plus grands prosateurs, ne me montrerait-il pas tout d'abord dans vos rangs ces orateurs puissans, ces maîtres de la tribune que, par un incontestable privilége, il semble seul pouvoir produire depuis soixante ans? Ainsi point d'inutile rivalité, à chacun sa part de fortune et de gloire ; mais, qu'on nous permette de le dire, pour qui veut être poète aujourd'hui dans notre langue, ce n'est pas toujours un avantage et c'est quelquefois un danger que d'être né sous le ciel des troubadours. M. Soumet le reconnut, et comprit que les qualités qu'il devait à sa nature risquaient de l'égarer s'il se laissait dominer par elles ; il lutta ; souvent ses efforts triomphèrent ; quelquefois la nature l'emporta. Aussi lorsque tout à l'heure nous le verrons parvenu à la maturité de son beau talent, nous n'entendrons ses admirateurs exprimer que le seul regret de rencontrer trop constamment dans ses vers des trésors qu'on cherche vainement chez tant d'autres poètes, cette forme splendide, ce brillant coloris, ce plein soleil qu'un peu d'ombre et de fraîcheur ne tempère pas assez souvent.

. . . . . .

..... « Ne croyez pas que pour s'être écarté de la scène il eût déserté le culte de la poésie. Si les palmes du théâtre lui paraissaient flétries, s'il renonçait aux publiques ovations, il n'en restait pas moins poète ; il était son public à lui-même ; il conservait sa foi, sa mission, son sacré ministère, et c'était à la poésie épique que ses silencieux efforts allaient désormais aspirer. Depuis longtemps ses études et la nature

même de son talent le portaient vers ces sublimes hauteurs; il entreprit de les gravir, soutenu par le ferme espoir d'attacher à la couronne poétique de la France le seul joyau qui n'y brille pas encore.

» Une ambition moins courageuse se serait peut-être demandé pourquoi la poésie épique avait fait en ce monde de si rares apparitions, et si, dans tous les temps, dans tous les lieux, il appartenait au talent, au génie lui-même de parler son divin langage. Pour produire une épopée, suffit-il qu'il naisse un Homère, et ne faut-il pas d'abord qu'il se rencontre un peuple chez qui la langue soit déjà formée, c'est-à-dire riche et harmonieuse, en même temps que les légendes nationales et les merveilleuses traditions vivent encore dans la croyance de tous, et n'attendent pour éclore sous la forme de poème que le souffle créateur du génie? Tous les peuples n'ont pas eu cette heureuse fortune: il en est dont l'enfance fut bercée au bruit discordant d'idiomes à demi barbares, et qui n'ont commencé à posséder une langue que dans leur âge mûr, c'est-à-dire lorsqu'ils pouvaient peut-être avoir encore des croyances, mais non plus de la crédulité. Que ceux-là se contentent d'exceller dans les chants si variés et si beaux qui sont encore réservés à leur âge; mais qu'ils n'invoquent pas la muse épique, qu'ils n'essaient pas de lui dérober sa trompette divine: jamais ils n'en feraient sortir les sons naïvement sublimes de la véritable épopée.

» Voilà ce que dit la théorie: mais elle a toujours trouvé et trouvera toujours parmi les poètes de zélés contradicteurs. M. Soumet, encore au début de sa carrière, ne pardonnait pas à Mme de Staël d'avoir dit qu'il était trop tard pour faire en France une épopée; et non content de protester contre ses paroles, il formait dès cette époque le généreux dessein de lui répondre par le meilleur des argumens, c'est-à-dire, en faisant lui-même un poème épique.

» Il avait bien choisi son sujet: trouver dans Jeanne d'Arc l'héroïne d'une œuvre sérieuse, d'un poème national, ce ne serait pas une découverte aujourd'hui: mais il y a quarante ans, lorsque la France ignorait encore, ou plutôt avait oublié ce que souffre une nation chez qui l'étranger s'établit en maître, ce qu'elle doit sentir de bonheur à le chasser; lorsque cette vierge de Vaucouleurs, depuis le double affront des vers de Chapelain et des sarcasmes de Voltaire, n'excitait même plus l'enthousiasme des enfans accoutumés à voir leurs pères sourire en prononçant son nom, alors ce n'était pas un vulgaire mérite que de rendre à la sainte fille son auréole et de lui adresser un hymne de reconnaissance au nom de la France délivrée. Certes s'il existe un événement épique, c'est bien cette miraculeuse délivrance! et si le génie de l'épopée avait pu s'éveiller parmi nous, c'est bien dans cette page de nos annales qu'il serait allé puiser l'inspiration! N'offre-t-elle pas la condition première de tout poème épique, l'intervention manifeste d'un pouvoir surhumain dans les affaires de ce monde, ou pour mieux dire, le merveilleux: non pas ce merveilleux de convention, ce mélange d'abstractions et de mythologie qui jette un si glacial ennui dans nos modernes Iliades, mais un merveilleux naturel, vrai, nécessaire, qui naît du sujet lui-même? Ajoutez tant d'héroïques caractères, tant de nobles dévouemens, toutes les passions qu'expriment ces deux vibrantes paroles, amour de la patrie, haine du joug étranger, et vous reconnaîtrez que dans un tel sujet il y a les élémens d'un admirable poème.

» M. Soumet, bien jeune encore, s'en était aperçu : sa vie entière fut consacrée à continuer la pensée du jeune homme : même à son dernier jour, sur son lit de souffrance, il y travaillait encore, comme on s'acquitte de l'accomplissement d'un vœu. Aura-t-il fait mentir les affligeans oracles contre lesquels il avait d'avance protesté? Le poète aura-t-il prouvé qu'il n'était pas venu trop tard? Ce n'est pas à nous de répondre; le droit de prononcer de si graves sentences n'appartient qu'au public; et devant une œuvre à peine exposée à vos regards, l'admiration, aussi bien que la critique, vous semblerait de notre part, téméraire et prématurée.

» Mais le poème de *Jeanne d'Arc* n'est pas la seule création épique que nous ait laissée M. Soumet. Il a pu terminer, il a lui-même mis au jour une autre œuvre, non moins imposante, non moins grandiose, quoique produite par un jet plus rapide de sa pensée, une œuvre que le public a reçue avec une sorte d'étonnement respectueux, tant sont rares de nos jours les monumens édifiés au prix de tels efforts de patience et d'imagination.

» Pourquoi faut-il qu'en fondant sa *Divine Epopée* sur une idée dont la profondeur peut à peine être sondée par un petit nombre d'intelligences, l'auteur se soit volontairement interdit ce succès populaire, universel, auquel le poème épique doit prétendre, et qui en est comme la consécration nécessaire! Loin de nous la pensée d'enchaîner le génie, de lui interdire l'accès des mondes invisibles, et de le condamner à ne jamais choisir un autre théâtre que la terre, d'autres acteurs que les hommes! Les créations immortelles de Dante et de Milton sont là pour nous apprendre que dans nos temps modernes on peut impunément s'écarter du type consacré par Homère. Mais ce n'est pas seulement dans le monde mystérieux de Milton et de Dante que nous conduit l'auteur de la *Divine Epopée ;* il ne s'arrête pas à ces régions de lumière, à ces abîmes de ténèbres où l'œil humain ne peut pénétrer, mais que les traditions sacrées ont rendus pour ainsi dire accessibles à toute imagination, même peu éclairée, pourvu qu'elle soit chrétienne : il s'élance bien au delà, dans le sein même de l'éternité! Quand son poème commence, les temps sont accomplis : le monde a disparu; les prédictions divines ont été réalisées, les bons sont à leur place, les méchans à la leur; mais soudain, dans un élan d'amour et d'espérance qui lui défend de croire à la perpétuité du mal, le poète ajoute à l'Evangile une dernière page, nous conduit sur un nouveau calvaire pour assister aux douleurs d'une seconde Passion, et fait sortir de ce dernier sacrifice expiatoire le salut, non plus du genre humain, mais de l'enfer! La rédemption de l'enfer, voilà le sujet du poème.

« Ce n'est qu'un rêve, s'écrie l'auteur; je ne m'en prosterne pas » moins devant l'autorité du dogme; une fiction n'est pas une hérésie!

» La lyre peut chanter tout ce que l'âme rêve. »

Laissons la théologie répondre à l'erreur du croyant; si cette erreur est profitable à la poésie, l'Académie lui doit ses indulgences : que le poète soit absous au moins dans cette enceinte. Mais, Messieurs, la poésie n'est pas plus libre que la foi de s'égarer où bon lui semble. Sans doute elle peut dans son vol franchir les bornes du possible et s'élancer dans le vaste champ de la fiction, mais c'est à la condition de donner à ses fables les attraits de la vérité, et d'abuser notre raison à force de charmer notre cœur. Non, la lyre ne peut pas chanter tout ce

que l'âme rêve : il faut avant tout que le rêve soit digne d'être chanté. La lyre est soumise à des lois souveraines, les lois de l'harmonie ; ses cordes se détendent quand l'imagination, perdue dans de chimériques espaces, ne lui demande plus que d'incompréhensibles accords.

» Ainsi la poésie elle-même ne peut absoudre ce rêve qui a produit la *Divine Epopée*, mais plus est grand le vice du sujet, plus nous admirons la puissance du poète qui parvient presque à le faire oublier; plus aussi nous regrettons que tant de gracieuses descriptions, tant de majestueuses pensées, tant d'or pur, tant de fines pierreries n'aient pas été fixés sur un plus solide tissu!

» Mais, Messieurs, avons-nous bien le droit de faire entendre ces regrets, ou plutôt est-il équitable d'exiger du talent, que sous tous ses aspects il soit égal à lui-même? Cette prédilection pour les beautés de la forme poussée jusqu'à une sorte d'insouciance pour la solidité du fond, ce n'est pas seulement la *Divine Epopée* qui nous la révèle, nous la retrouvons à des degrés divers dans presque tous les ouvrages de l'auteur. Et n'est-ce pas à cette condition que M. Soumet fut doué de ses rares et puissantes facultés? Où sont les hommes qui obtiennent sans conditions les dons que le ciel leur envoie? Le plus divin de tous les peintres trouva-t-il jamais sur sa palette ces teintes suaves et profondes qui naissaient d'elles-mêmes sous les pinceaux du Corrège? Et quand vos yeux s'arrêtent devant ces magiques tableaux où le génie d'un Rubens fait circuler la vie, restez-vous froid, fermez-vous votre âme au bonheur d'admirer, parce que ces carnations éblouissantes manquent dans leurs contours d'un peu de correction et de noblesse? Savoir aimer le beau dans les œuvres des hommes, c'est savoir accepter d'inévitables imperfections. Chez les coloristes surtout, les qualités ne s'achètent que par des défauts nécessaires; pour rendre un effet lumineux, il faut qu'au besoin ils sachent tout sacrifier; et plus grand est leur talent, plus ils se sentent le droit de faire bon marché et des convenances du sujet et des exigences du dessin. M. Soumet appartient à la famille des coloristes; il ne dessine pas ces figures nues avant de les draper; il n'étudie pas les mouvemens de leurs muscles jusque sous l'épaisseur d'une armure; la poupre du manteau, ses plis larges et majestueux, les rayons qui le colorent, voilà ce que sa nature lui ordonne avant tout d'exprimer; et si parmi ses œuvres il en est une où la sévérité du trait nous a paru s'unir à la richesse du pinceau, c'est qu'il fut un jour où ce pinceau put suivre comme à travers un voile transparent les profils d'un marbre antique sculpté par la main d'Eschyle et de Sophocle.

» Réduit à ses propres forces, c'est toujours le coloriste qui domine : mais, Messieurs, ne l'oublions pas, les qualités saillantes et exclusives sont, dans le domaine des arts, le plus sûr préservatif contre la médiocrité. Quelles que soient les imperfections qu'elles engendrent, ceux qui les possèdent n'en demeurent pas moins des artistes puissans. Tel fut M. Soumet, tel vous l'aura montré, nous l'espérons, l'esquisse que nous venons de tracer devant vous. Nous n'avons circonscrit notre admiration que pour mieux prouver combien elle est sincère: nous aurions cru l'affaiblir et la rendre suspecte en la laissant s'étendre sans mesure et sans discrétion. »

M. Molé a fait aussi l'éloge de M. Soumet. Il a rappelé et récité la célèbre élégie ou idylle la *Pauvre fille*, qui fut pour une si grande

part dans la réputation de M. Soumet, et qui est toujours son titre poétique le plus connu, le plus populaire. A ce sujet, une petite anecdote, rapportée par M. Sainte-Beuve, permet d'apprécier avec plus de familiarité que cela ne pouvait se faire à l'Académie, et peut-être aussi avec plus de vérité, le caractère et le talent de l'auteur de la *Divine Epopée*[1]. « Qu'a-t-on lu l'autre jour, qu'a-t-on récité? demande le critique. L'humble et touchante idylle de 1814. Le poète eût-il été satisfait? Je n'ose en répondre. «Vous louez douze vers pour en tuer douze » mille, » ne put-il s'empêcher de dire un jour à quelqu'un qui revenait devant lui avec complaisance sur cette idylle première; il disait cela avec sourire et grâce, comme il faisait toujours, mais il devait le penser un peu. Que son ombre se résigne pourtant, qu'elle nous pardonne du moins, si ces quelques vers de sa jeunesse sont restés gravés préférablement dans bien des cœurs. » — Quant au discours de M. Molé, il n'a pas eu, il ne pouvait pas avoir le genre d'intérêt de celui qu'il avait adressé deux mois auparavant à M. de Vigny. Mais, outre les observations élevées et fines qu'on devait s'attendre à y trouver, on y a justement admiré à la fin un passage éloquent sur l'alliance des dons de l'esprit et du cœur, alliance non seulement possible, quoique trop rare, mais heureuse même pour le talent et pour l'art.

« C'est, a dit M. Molé, une source abondante d'inspiration que l'honnêteté du cœur, que le désintéressement de la vie. L'artiste ou l'écrivain n'ont, après tout, qu'eux-mêmes à confier à leur pinceau ou à leur plume. On ne puise qu'en soi-même, quoi qu'on fasse, et l'on ne met que son âme ou sa vie sur la toile ou dans ses écrits. En contemplant les œuvres de Lesueur, par exemple, ne sent on pas descendre dans son âme la paix du ciel, dont il était lui-même pénétré? Ne sent-on pas son âme monter avec la sienne vers des régions où les venins et les irritations de la terre n'arrivent pas? C'est que Lesueur tout entier respire dans ses peintures. Pourquoi ne dirions-nous pas aussi de lui qu'il est le *vir bonus dicendi peritus?* Rien de si consolant, de si touchant, que ce concert, cet accord des œuvres et de l'auteur, rien ne fournit plus de lumières à la critique. Toutefois, il faut le reconnaître, et je le dis pour la défense des hommes de notre temps, à force de savoir, nous sentons beaucoup moins, et le domaine de l'émotion, comme celui de la foi, se resserre, se rétrécit tous les jours. A force d'expliquer le bien, il ne cause plus d'enthousiasme; d'analyser et d'expliquer le mal, il ne cause plus d'indignation. Le doute et l'indifférence envahissent les âmes, et l'on s'en console en les appelant douceur de mœurs. Plaignez-vous donc alors du peintre et du poète! Où voulez-vous qu'ils puisent des émotions que vous êtes vous-même réduit à regretter, aute de pouvoir les ressentir? Pardonnez-leur de chercher parfois des effets ailleurs que dans le vrai et dans la nature, lorsque la nature semble pour un moment s'attiédir ou s'effacer. A Dieu ne plaise cependant qu'une telle situation des esprits, si elle existait, dût nous alarmer pour le présent ou sur l'avenir. Ne voyons-

[1] Voir aussi notre *Chronique* d'avril 1845, tom. VIII, page 244.

nous pas autour de nous, et comme au temps de Lesueur, de belles et plus nombreuses individualités, qui, ne relevant que d'elles-mêmes pour ainsi dire, brillent d'un pur et vif éclat, comme les trois peintres, Monsieur, dont vous nous avez rappelé la gloire [1]. N'assistons-nous pas à un travail des intelligences, à une fermentation paisible, quoique ardente, des esprits sincères, et qui prouve que la vie de l'âme, la véritable vie est loin de s'éteindre en nous? Défendons-nous seulement du joug des écoles; plaçons-nous plus que jamais sous la protection de la liberté. Peut-être conservé-je, au déclin de la vie, quelques-unes des illusions de la jeunesse. J'ai tant de confiance dans la puissance de la vérité, dans l'attraction irrésistible et providentielle qu'elle exerce sur notre nature, que je ne doute jamais de son triomphe, dès qu'elle peut librement et impunément élever la voix! Je me plais à vous le dire, Monsieur, il règne dans tous vos ouvrages, qu'ils soient historiques, savans ou littéraires, une simplicité et un bon goût, un sentiment du vrai, sans lesquels on n'acquiert pas de gloire durable dans les lettres ou les arts. Le bon goût, vous le savez mieux que moi, dans les ouvrages d'imagination ou d'esprit, même les plus frivoles, est encore de la vérité; c'est la verité la plus fine, la plus nuancée, dans les convenances les plus fugitives et les plus délicates; c'est le bon goût qui se retrouve dans tous vos écrits, dans votre architecture au moyen-âge en Angleterre, dans votre dissertation toute récente sur Notre Dame de Noyon, et plusieurs autres morceaux du même genre, aussi ingénieux qu'érudits. On le retrouve surtout, et avec un plaisir que le charme du sujet augmente, dans un essai déjà ancien sur les jardins, où ce culte de l'art qui semble dominer tous les autres penchans de votre esprit, vous fait préférer l'art à la nature elle-même, le grandiose architectural à la grâce et à la variété du pittoresque. Vous avez, en un mot, sur les jardins une théorie spirituelle autant qu'élevée, à laquelle je ne saurais opposer, si je ne l'acceptais pas, que le for intérieur du promeneur pensif et solitaire, auquel notre vie, notre civilisation active et compliquée, fait chercher avant tout le reste, le calme, le silence et la fraîcheur.»

Ces derniers mots viennent-ils là seulement parce que M. Vitet s'est occupé, dans ses études si diverses sur les arts, de l'architecture des jardins? Nous y voyons, ce nous semble, une transition plus intime. Le talent vertueux et le sage, n'est-il pas aussi ce promeneur solitaire dont venait de parler l'orateur, (solitaire et pensif sous de beaux ombrages), et ne serait-ce point là ce qui a conduit tout naturellement M. Molé à ce petit tableau d'un effet si calme et si heureux?

— « Le Salon, nous écrit un de nos amis, attire la foule. Il y a beaucoup de belles toiles, mais je n'ai guère regardé jusqu'ici que les Scheffer. Rien, à mon avis, n'égale la beauté du tableau des *Adieux de sainte Monique et de saint Augustin.* Je devine bien les critiques que l'on peut en faire, mais rien n'empêche que ce qui est vrai, d'une vérité profonde et saisissante, que ce qui emeut les meilleures et les

[1] Le Poussin, Champagne et Lesueur. (Note de la *R. S.*)

plus saines cordes de l'ame, ne soit éternellement beau. Augustin et sa mère sont assis au bord de la mer, les mains enlacées, les yeux levés au ciel. Le regard de Monique nage en pleines joies célestes ; ce n'est plus la foi, c'est la vue, c'est la victoire. Augustin regarde aussi le ciel, mais on voit qu'un trajet long et douloureux le sépare encore du port désiré. — Le *Marguerite au sabbat* a aussi une beauté de pensée et d'expression inimitable et impossible à décrire : je parle de ce mérite-là, parce que c'est le seul que je puisse bien apprécier; mais le tableau en a beaucoup d'autres du ressort des connaisseurs. — Il y a aussi quelques gravures admirables de Desnoyers. En fait de sculpture, la *Poésie légère* (très légère) de Pradier offre un modelé et un fini d'exécution remarquables. De pensée c'est un peu l'histoire du renard et du buste, l'esprit est plutôt dans le corps pour M. Pradier. — Notre peintre vaudois Gleyre n'a rien exposé cette année. »

C'est ici que nous devons mettre en place l'article plus étendu d'un autre de nos correspondans, sur l'Exposition de cette année.

Je ne vous ai point parlé, nous écrit un de nos amis de Paris, de l'exposition de tableaux, ouverte trois mois durant, au profit de la caisse de secours des artistes, bien qu'elle fût très intéressante et par son but et par le choix des ouvrages qui la composaient. Son caractère était trop spécial, son cadre trop restreint pour qu'il fût permis à un recueil étranger de s'en occuper. La *Revue Suisse* surtout n'aurait pu le faire sans protester contre la place donnée à notre Léopold Robert : il eût mieux valu l'oublier que de le représenter seulement par l'un de ses premiers ouvrages.

Il n'en est point ainsi de l'exposition annuelle du Louvre. C'est le congrès de l'art moderne. La France généreuse l'ouvre à toutes les gloires, à toutes les nations. Il est vrai que son école y tient le premier rang et n'a rien à craindre des comparaisons : cependant on ne peut trop louer cette hospitalité magnifique vraiment digne d'un grand peuple. — Les Suisses surtout qui en ont tant profité ne peuvent manquer l'occasion d'en exprimer leur reconnaissance. C'est un devoir et c'est un plaisir en même temps. Il est beau de voir le monde de l'intelligence se donner la main par dessus les douanes et les tarifs.

Nous ferons, si vous le voulez bien, deux promenades ensemble. Dans la première vous m'accompagnerez et je vous guiderai dans la seconde. Ainsi vous parcourrez d'abord avec moi rapidement les galeries, cherchant à recueillir seulement une impression générale, saluant les vieilles connaissances et les nouvelles, essayant même de voir, par de là l'horison, ce que cette année nous fait espérer ou craindre pour la prochaine. Pour ceux que l'art proprement dit, comme expression de l'âme, comme tendance de l'esprit ; laisse indifférents, pour ceux qui sont étrangers à tous ces noms aimés des amis de la peinture, je conviens que cette journée sera mortellement ennuyeuse. La suivante

les vengera si je puis. Je ne reculerai pas devant la tâche ingrate et malheureuse de décrire pour eux, d'analyser, de disséquer quelques-uns des meilleurs tableaux de l'exposition. Disséquer c'est le mot : ils n'auront qu'un squelette. Qu'ils se souviennent pour mon excuse qu'aucune parole ne fera jamais sentir le charme d'un rayon du soleil à son lever, la grâce d'une fleur qui fléchit sous la rosée, et qu'une promenade sur les verts côteaux, vaudra toujours cent fois tous les poèmes champêtres.

Un spectacle dans le spectacle, ce sont les physionomies animées des premiers visiteurs. L'inquiétude, la joie, le désappointement, le désespoir se lisent là, dans toutes leurs nuances. C'est qu'alors seulement le *candidat à l'exposition* connaît son sort. — Son œuvre sera-t-elle reçue? première question à laquelle le livret va répondre : s'il dit non, triste, découragé, les bras pendants, vous voyez le malheureux promener au hazard ses pas et ses regards ; rien ne l'intéresse, il *n'est plus de la paroisse*, Michel-Ange paraîtrait sans l'émouvoir. — Si le livret dit oui, reste cette seconde question : suis-je bien placé? Et cet élu, ce demi bien-heureux s'élance à la quête de son tableau. Il faut savoir si le doux enfant de ses labeurs conservera aux yeux de tous ces formes charmantes que sait découvrir le regard paternel, si les larmes trouveront le chemin des cœurs, si le sourire éveillera un sourire.... O déesse de la désillusion, quelle belle journée pour toi! Tu règnes sur les grands et les petits, et Ary Scheffer lui-même est rentré ce soir-là triste dans sa demeure.

Je me suis arrêté à dessein sur ces scènes. Il est impossible sans doute qu'elles ne se reproduisent pas à chaque exposition nouvelle; toutefois il me semble que leur vivacité accuse un mal facile à reconnaître en parcourant le Louvre. — Les artistes travaillent trop pour la *prochaine* exposition; ils ne laissent pas mûrir leur pensée, et ce fruit qui aurait pu devenir excellent, demeure sans goût et sans parfum. On ne peut méconnaître dans l'ensemble de l'exposition une habileté de main très grande, une exécution forte; cependant les toiles qui émeuvent, qui attachent, deviennent de plus en plus rares. Faire suffisamment bien pour n'être pas refusé, c'est tout le but de beaucoup. Ce n'est pas assez; ce n'est rien pour l'art. La question ne serait plus ainsi posée, si chacun grandissant ses forces dans le silence de l'atelier, n'en laissait sortir que des ouvrages où sa pensée et sa main ne pourraient rien ajouter. On ne verrait pas alors 4000 tableaux présentés, mais il y en aurait davantage de bons; et si par hasard ces ouvrages sérieux étaient un instant méconnus par le jury ou par le public, l'auteur au moins, fort de sa conscience et sûr de l'avenir, pourrait s'applaudir tout seul, comme le fit Rossini à la première représentation de l'un de ses chefs-d'œuvres. — On sait que cette méthode est celle de MM. Ingres et Delaroche, et il faut regretter que leurs ouvrages ne

viennent plus de temps en temps, comme ceux de M. Scheffer, opposer l'autorité de leur exemple à ce laisser-aller déplorable qui engloutit tant d'heureuses dispositions.

Le succès, un peu de mode, je le crains, quoi qu'on dise, de quelques coloristes, a jeté toute la foule des imitateurs dans ce chemin dangereux. Je n'ai pas la pensée de nier en aucune façon le mérite de la couleur, mais la forme serait-elle par hasard moins indispensable ? Non, assurément. La couleur varie à l'infini, suivant le jour, suivant l'heure, la saison, le climat, tandis que la forme est rigoureuse; elle peut être noble ou triviale, élégante ou lourde; elle ne peut se dispenser d'être vraie. Des hommes impossibles, des contours fantastiques, des membres disloqués n'intéresseront jamais, quels que soient d'ailleurs l'éclat de leurs costumes, et l'agrément du fond sur lequel ils sont placés.

Je vois peu de sujets historiques traités avec soin. Le miracle de la multiplication des pains est reproduit trois fois: quel dommage pour tant de pauvres que ce ne soit qu'en peinture! La tête du Christ, éternel écueil de l'art, a tenté comme de coutume beaucoup de peintres. Il y a plusieurs vierges consolatrices, peu consolantes pour les amis de la peinture, entr'autres celle de M. Papety, œuvre vulgaire et triste. Hélas! le talent de cet artiste ne serait-il qu'un rêve, comme son premier tableau *(le rêve du bonheur),* qui était une si belle promesse?— Comptez en passant, dans les hauteurs du grand salon, ces cinq ou six martyrs gigantesques destinés à ranimer la foi départementale, et à réchauffer l'amour de la providence ministérielle qui les octroie; réjouissez votre cœur par la contemplation de ces toiles vertueuses où la sagesse est si bien récompensée, le crime si cruellement puni. Puis tâchez de découvrir ces quelques perles égarées dans la foule plus que jamais considérable de tableaux de genre, de portraits, de paysages, d'animaux. La chose n'est pas aisée : le genre animal prend un développement prodigieux. L'œil ne rencontre que chiens, que chats, chevaux, bœufs, ânes, moutons, pingoins, goelands; il y a même un requin; par bonheur il a l'air fort doux. C'est à M. Brascassat, sans contredit, que nous devons cette invasion des quadrupèdes. Pour nous en faire prendre notre parti, il aurait bien dû ne pas nous priver cette année du plaisir d'admirer son inimitable talent.

La Belgique et même l'Allemagne ont fourni des toiles signées par quelques-uns de leurs noms les plus vantés : je doute que la France confirme leur réputation. Tout amour-propre national à part, il est impossible de les classer au-dessus de la *moyenne courante* des expositions : pardonnez-moi cette phrase de commis-voyageur. — La Suisse se fait remarquer par son absence. Calame, Diday, Hornung, Lugardon se sont abstenus. Les seuls noms qu'elle puisse revendiquer sont ceux de MM. Girardet, Grosclaude et Humbert. Celui-ci a exposé deux

tableaux, représentant également des vaches dans un paysage : les animaux sont bien étudiés, il y a de la vérité dans leurs mouvements, les sites sont choisis avec goût; il ne manque à tout cela qu'un peu de lumière et d'effet. — M. Grosclaude n'a exposé que deux portraits, gracieux et fins comme il sait les faire.

Si la Suisse n'est pas représentée par ses peintres, on la retrouve sur beaucoup de toiles : au moins le livret l'assure. Ce petit tumulus rayé par la pluie, c'est la Jungfrau, rien de moins ! Ces lourds côteaux, ces montagnes de carton peint, ces sapins cotonneux, c'est la vallée de Meyringen, c'est le chemin du Grimsel : ô patrie ! ô nature ! — Un M. Siméon Fort a peint une vue des environs de Neuchâtel; toutes mes recherches pour la découvrir ont été infructueuses jusqu'ici. Toutefois, cher ami, vous comprendrez pourquoi je note ce fait en passant.

Je vais essayer maintenant de vous faire *voir* quelques-uns des tableaux de l'exposition. — Voilà la bataille d'Isly par M. Vernet. Ce tableau n'a *que* 30 et quelques pieds de longueur. M. Bugeaud est au centre, tranquille sur son cheval comme en un jour de revue; il vient de prendre le camp ennemi; le général Yusuf lui présente le fameux parasol qui a tant amusé les Parisiens; différents groupes l'entourent : c'est un mourant que l'on emporte, un blessé que le chirurgien vient soigner[1], un aide-de-camp qui arrive au galop. Sur la gauche, des tirailleurs se dirigent en courant vers un point menacé. Tout cela est simple, point de mise en scène, point de recherche d'effet, c'est la pauvre vérité toute nue, un peu nue peut-être, un peu prosaïque : mais comment faire quand les héros sont de pauvres mortels que tout le monde connaît et que chacun veut reconnaître?

Il y a deux frères Scheffer : l'un s'appelle Henri, l'autre Ary. Mais quoi qu'ils soient du même sang, et que leurs noms aient tant de ressemblance, ils diffèrent grandement par le talent. M. Henri est un peintre vulgaire, lourd de forme et de couleur. M. Ary est l'auteur des tableaux que nous allons considérer attentivement. Ce sont des œuvres de patience et de méditation, jamais achevées suivant lui, et qu'il va reprendre après dix ans, dans les musées, pour les retoucher encore. Il en a sept à l'exposition; depuis longtemps le public n'avait été admis à pareille fête. — Deux de ces ouvrages continuent la traduction du drame de Faust : l'un *Faust et Marguerite* au jardin, l'autre *Faust au Sabbat*. Je préfère ce dernier. Faust conduit par Méphistophélès aperçoit l'ombre de Marguerite, debout, pâle, immobile, qui soutient machinalement le cadavre de son pauvre enfant. Cette scène est saisissante : l'expression inanimée, froide et pourtant pleine de désespoir de la jeune femme contraste vivement avec la tête de Faust où se peint énergiquement l'horreur et l'effroi. L'ironie cruelle et joyeuse de Méphistophélès ajoute à l'effet poignant de cette scène désolée. —

La promenade au jardin est un sujet plus doux. Marguerite nonchalamment appuyée sur Faust, s'abandonne aux doux rêves de son cœur, tandis que celui-ci la considère avec une tendresse tout à la fois inquiète et curieuse : au fond toujours cette diabolique figure de Méphistophélès qui jette à la fois tant de tristesse et tant d'intérêt sur cet amour dont on prévoit la fin. — Le sujet du troisième tableau de M. Scheffer est encore emprunté à Gœthe : « Il y eut un jour un en-
» fant bien pieux qui, allant à l'école, rencontra un pauvre vieillard
» auquel il donna son déjeuner. Le vieillard était un ange qui ayant
» repris sa forme véritable doua l'enfant du pouvoir de guérir les ma-
» lades qu'il toucherait. Aussitôt l'enfant courut vers sa mère grande-
» ment malade et la guérit. L'enfant depuis guérit des rois, des em-
» pereurs et fonda un beau couvent. » — Il est difficile de lire cette légende, empruntée au drame de Gœtz, sur l'ouvrage du peintre. La mère par son costume, semble un peu une sœur de charité, et l'ange immobile derrière elle n'indique pas assez le motif de sa présence. A cela près, le tableau est parfait ; l'enfant se jette au cou de sa mère avec une vivacité tendre et enfantine ; on partage la joie de tous les deux lors même qu'on n'en devine pas toutes les raisons. Expression, dessin, modelé, tout est excellent. Il faut revenir sans cesse à cette scène charmante ; c'est sans doute pour qu'on puisse la saluer à l'entrée et au départ, qu'elle est placée près de la porte du salon carré. — Plus loin sont le Christ et les saintes femmes. Le tableau est petit de dimension ; on ne voit que les têtes des personnages, mais toutes sont admirables, et celle du Sauveur me paraît sublime. Il est enveloppé dans son linceul, qu'une des femmes soulève pour permettre à la vierge de voir encore son fils et de l'embrasser une dernière fois. — Voici Saint-Augustin et Sainte-Monique *dévorant l'horizon de l'avenir*. Vous le voyez, cet artiste-penseur ne craint pas les difficultés : il veut nous montrer par l'expression ce que la parole sait à peine faire comprendre. Quel calme, quelle élévation dans ce tableau ! Saint-Augustin est assis près de sa mère, une main dans la sienne, tous deux les yeux élevés, cherchant quelle est « cette vie éternelle que l'œil n'a
» pas vue, que l'oreille n'a pas entendue et où n'atteint pas le cœur
» de l'homme. » — Le cadre coupe les figures à mi-corps ; aucun accessoire inutile ; pour fond la mer et les cieux. On ne peut considérer ces deux figures sans mêler ses pensées aux leurs. Hélas ! en faut-il croire M. Scheffer ? Les meilleurs même doivent-ils être tristes ? Saint-Augustin n'entrevoit le bonheur qu'à travers la souffrance, et jusque dans le regard des anges l'artiste a placé la mélancolie.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les travaux de M. Scheffer sont les plus importants de l'exposition ; on y trouve les efforts sérieux d'un grand esprit ; et si la sobriété excessive de sa couleur, quelquefois, si on osait le dire, les faiblesses relatives de son exécution, permettent

quelques critiques, il n'en est pas moins vrai que par tous les grands côtés de l'art, M. Scheffer se tient aux premiers rangs. Vous pouvez juger aussi quelle heureuse influence il lui sera donné d'exercer sur ces jeunes talents trop disposés à se contenter des premiers traits que leur présente leur imagination, et des accidents heureux de la palette. — M. Lehmann suit la même voie que M. Scheffer, il cherche comme lui le style et l'expression. Ce sont aussi les poètes qui l'ont inspiré cette année. Ses océanides pleurant à l'aspect de Promethée desséché sur la pierre, sont heureusement groupées et d'un bon dessin. Il nous donne encore les *portraits* d'Hamlet et d'Ophélie. Ces poétiques figures de Shakespeare ont été bien comprises par le peintre; elles portent sur leur front pâle le sceau du malheur qui les poursuit.

Que ne puis-je vous montrer, à vous qui les aimiez tant, les murailles de Decamps toutes resplendissantes d'un chaud soleil, les marines de Gudin, parfois si détestables et parfois si excellentes, les paysages mélancoliques de Cabat, l'artiste-moine qui nous revient, quelques autres encore où la nature est bien saisie! Il ne faudrait pas oublier non plus les toiles de Granet, de Winterhalter et de Biard, mais l'heure avance, il nous reste à peine le temps de donner un coup d'œil aux tableaux de nos compatriotes MM. Girardet. — Chacun d'eux en a quatre au salon. Ceux de M. Karl représentent les Indiens Joways dansant aux Tuileries devant le roi; — l'exposition de la tente du chef marocain prise à la bataille d'Isly; — une vue de Brienz et celle d'une mosquée. Tout cela est spirituellement touché et d'une bonne couleur. — M. Edouard Girardet a exposé les *paysans bernois surpris par un ours*, que vous avez vus à Neuchâtel; *la lettre difficile; le défenseur de la couronne*, et *le petit voleur de pommes*. — Ces trois derniers tableaux forment, je le soupçonne, l'Iliade champêtre d'un Pâris oberlandais en herbe. Le voilà d'abord appuyé sur les genoux de sa grand-mère, cherchant sans le trouver, on le devine, le nom de cette lettre hiéroglyphique que le doigt maternel indique si impitoyablement. La position n'est pas glorieuse, mais c'est dans les deux autres chants du poème qu'il faut voir notre personnage. Ici défenseur intrépide de sa blonde Hélène, il repousse vaillamment une chèvre audacieuse qu'affriande la fraîche marguerite tressée sur le front de la petite bergère. Dans le troisième enfin, son rôle est encore plus héroïque : un vieillard dort sur le gazon; il dort comme les riches de ce monde, un œil ouvert sur son trésor, c'est-à-dire sur de belles pommes à demi cachées par les plis du mouchoir qui les renferme. Mon petit chevalier en voudrait bien une, non pour lui, mais pour elle, elle, la petite paysanne qui attend là, tout près, d'un air si inquiet et si mutin.... Hélas! elle ne l'aura pas et je le prévois, pour prix de son dévouement, une grêle de coups va fondre sur l'audacieux..... Tout cela est très fin, très naïf, très vrai. On pourrait désirer seulement plus de lé-

gèreté dans les fonds, et moins de monotonie dans le ton général du tableau.

Nous voilà, cher ami, au bout de notre promenade: j'aurais voulu la prolonger encore, mais dans la Chronique de votre *Revue,* non moins que dans les salles de l'exposition, on se coudoye et chacun doit se faire petit pour céder un peu de place à son voisin. Croyez qu'il m'en a coûté pour passer devant bien des toiles sans les saluer de quelques mots, et appréciez ma déférence pour les habitudes de la Revue Suisse: cela est, n'est-ce pas, de bon augure pour l'avenir?

Paris, ce 31 mars.

La presse, cette puissance sociale introduite si récemment encore dans la vie publique, et qui, en France, compte à peine quarante années d'exercice suivi et régulier, semble être arrivée déjà à cette période de décomposition et de décrépitude qui précède d'ordinaire une dissolution prochaine : *quatriduanum est et jam fœtet,* dirions-nous si un rapprochement pouvait être ici de mise. Le procès qui vient de se juger aux assises de Rouen a permis à ceux qui ne connaissaient encore qu'à la surface le journalisme et les hommes qui l'exploitent, de jeter un coup d'œil dans les profondeurs de ce monde corrompu ; pour ceux qui, à l'œuvre, n'avaient pas connu les ouvriers, il ne saurait plus désormais y avoir d'illusion; et sans être taxé d'un pessimisme chagrin, on peut s'alarmer de l'influence déplorable que ne manquera pas d'avoir sur l'esprit public et le niveau de la moralité générale, la confiscation dans des mains aussi impures, du droit de traiter les intérêts les plus précieux d'un peuple, de régler les idées, et par les choses du goût et de l'imagination de pénétrer peu à peu jusqu'à la conscience. Un double fait que nous ne voulons qu'indiquer ici très rapidement, nous frappe à ce sujet. En même temps que, depuis douze ans, tous les éléments de la force publique ont été fortifiés en France, avec une vigueur, une prudence et une habileté remarquables, que le ressort en a été tendu peut-être comme il ne l'a jamais été depuis les jours de l'Empire, en même temps aussi il y a eu déclin continu dans les forces et dans les influences morales, et à mesure que les bases de la société civile se reffermissaient, une dissolution sourde menaçait d'ébranler celles du monde des idées, et pénétrait peu à peu jusqu'au cœur même du corps social. Une société qui n'a pour se défendre contre ses plus redoutables ennemis qu'une organisation, admirable il est vrai, mais où malheureusement la corruption elle-même est un des moteurs essentiels, dont on calcule et dont on utilise le jeu et les effets avec une précision qui a quelque droit à nous étonner; une société qui n'aura peut-être un jour à opposer aux plus redoutables des Barbares, c'est-à-dire à ceux qui sor-

tiront de son propre sein, d'autres barrières que des murailles et d'autres armes que du canon, n'a guère de motifs pour se tranquilliser beaucoup sur l'avenir. Tout préoccupé qu'on semble l'avoir été depuis un certain nombre d'années, de garanties matérielles, on s'est trop peu préoccupé des garanties morales, les seules qui soient la véritable sauvegarde des institutions : il y a là un mal dont il ne faut pas accuser seulement ce qu'on appelle l'esprit du temps, mais aussi l'égoïsme du pouvoir qui le rend complice des tendances dominantes, et l'empêche de songer à une véritable politique d'avenir. — Le second fait auquel nous voulions rendre attentifs ceux de nos lecteurs qui jusqu'ici ne l'auraient pas remarqué, est le singulier contraste qui existe dans la presse conservatrice (et par là je veux désigner les journaux dynastiques), entre les tendances politiques et les tendances morales. Défendre à tout prix l'ordre politique existant en Europe, voilà le mot d'ordre des feuilles auxquelles je fais allusion : ébranler peu à peu l'ordre social, miner les bases sur lesquelles repose la société actuelle tout entière, voilà le but qu'elles semblent au contraire se proposer en livrant chaque jour à la curiosité d'un million de lecteurs des fictions aussi immorales qu'entraînantes, où toutes les vérités sans lesquelles la société est impossible, sont discutées sur le terrain brûlant de l'imagination, et remises au plus prévenu et au moins impartial des juges, c'est-à-dire à la passion elle-même. Quand nous n'aurions du manque de sérieux de la presse actuelle d'autre preuve que celle-là, il nous serait assurément fort difficile de croire à sa gravité. Le même journal qui nous apporte une apologie cruelle de la féroce Jacquerie des paysans galliciens, ou des exécutions capitales des malheureux insurgés romagnols, nous apporte en même temps un récit imaginaire où, sous le voile transparent de la fiction, on prêche la guerre sainte contre tous les grands pouvoirs de la société, institutions religieuses et morales, le Christianisme, la propriété, et la famille elle-même. N'y a-t-il pas quelque chose de puéril à se passioner pour des questions de personnes ou de partis politiques, comme vous le faites dans le premier-Paris de votre journal, tandis qu'à la base, dans le feuilleton, vous passionnez au contraire contre l'édifice social tout entier cette masse de lecteurs dont vous saturez l'imagination des poisons les plus dangereux? Mais que deviendrait, je vous prie, l'alliance de la gauche et du centre gauche, si les utopies sociales que préconise Eugène Sue dans le feuilleton du journal de M. Thiers, arrivaient enfin à leur application sérieuse? Où en serait la ferveur ministérielle de l'*Epoque*, quand la démocratie absolue, pour ne pas dire le communisme qu'y prêche George Sand, viendrait à se réaliser? Que serait-ce de la longue candidature de M. Molé, ou de l'excellence incomparable du ministère Guizot, si ce que nous avons lu cent fois dans le feuilleton du *Journal des Débats* ou dans celui de la *Presse* (la *Presse*, celui de tous les

journaux peut-être, qui a poussé le plus loin le scandale dont nous parlons), devenait enfin une vérité? Ne sentez-vous pas qu'alors, institutions représentatives, tribune nationale, luttes parlementaires, la presse elle-même, les hommes politiques et les partis d'aujourd'hui, tout aurait disparu dans un commun naufrage, et qu'il ne vous resterait que le sentiment amer d'avoir contribué pour une large part à cette révolution sociale dont vous vous dites les plus grands ennemis, mais dont vous êtes en réalité, par une monstrueuse inconséquence, les promoteurs les plus actifs?

Ce contraste étrange qu'offre la presse conservatrice et qui trahit une plaie morale si profonde, est moins grand peut-être encore que celui qui nous frappe entre la presse tout entière elle-même, et les autres institutions de la France actuelle. Tandis que l'université, cette création habile du génie organisateur de Napoléon, repose sur le monopole, et qu'il est impossible à ceux qui ne sont pas entrés dans sa hiérarchie, de prendre une part quelconque à l'enseignement de la jeunesse, pas plus dans les classes inférieures des Lycées que dans les amphithéatres de la Sorbonne ou du Collége de France; tandis que les ministres ou les missionnaires de l'une des religions de la minorité ne peuvent obtenir de l'autorité la libre jouissance d'une salle pour s'y entretenir pendant quelques instants avec ceux de leurs coréligionnaires qui ne sont point parqués dans l'enceinte des juridictions officielles; tandis que partout le pouvoir inquiet s'entoure de précautions jalouses et multiplie les garanties de toute espèce qu'il exige de ceux qui cherchent d'autres voies que la presse à exercer une action morale quelconque ou à propager une opinion, — il ne demande à la presse elle-même d'autres garanties que de misérables garanties d'argent, et ne protége la société contre le mal qu'elle peut lui faire que par d'impuissans procès dont l'influence est plus que neutralisée par l'impopularité profonde qui s'y attachera toujours. Partout ailleurs pèse sur le pays ce lourd mécanisme dont le grand moteur est à Paris et dont les effets se font sentir jusqu'aux extrémités du royaume; dans la presse seule règne, non pas la vraie liberté, (nous la demandons de tous nos vœux, mais tous ceux qui connaissent le journalisme français savent combien la liberté véritable en est absente), mais le désordre le plus complet. Le journalisme presque tout entier se trouve livré à l'agiotage et à la spéculation; la faculté de monter à cette tribune d'où l'on parle à toutes les classes de la société, en même temps que l'on s'y adresse à toutes les passions de chaque individu (et le feuilleton y a largement pourvu), — cette faculté est abandonnée au premier venu sans qu'il y soit autorisé par d'autres garanties morales que le hasard, la hardiesse, ou la faveur d'un de ces *Condottieri* de la presse qui, selon l'expression de l'un des plus heureux d'entre eux, utilisent un journal pour leurs fins personnelles, comme autrefois on levait

dans le même but une troupe de reitres et de soudards : corps-francs pour corps-francs, je serais assez embarassé de savoir lesquels sont les plus dangereux. Nous trompons-nous en pensant que l'œuvre d'un gouvernement véritablement sage et fort, s'il voulait rester fidèle aux conditions essentielles des institutions d'aujourd'hui, serait d'organiser la presse, puisqu'aussi bien l'esprit français comme l'esprit romain est essentiellement organisateur, et que tout en France, sauf la Presse, est soumis à une discipline aussi habile que sévère? Nous n'entendons pas assurément par là quelque chose qui allât à tuer la liberté comme la ridicule tentative qui vient d'avorter si misérablement en Espagne. Non, c'est dans l'intérêt de la vraie liberté que nous voudrions voir une main aussi intelligente que puissante travailler à ce que nous appelons l'*organisation de la presse*. Aussi longtemps que subsistera le contraste dont nous venons de dire quelques mots, il y aura péril en la demeure, et si une harmonie véritable ne s'établit pas dans les institutions, il ne faudra pas s'étonner de les voir un beau jour subitement transformées. Malheureusement les moyens à employer pour accomplir l'œuvre que nous appelons de nos vœux sont des plus difficiles, et nous serions tout aussi embarassé que personne d'en indiquer un seul. Ce serait-là le secret du génie : il ne faut que la pénétration la plus simple pour voir où est le mal, et sur quelles portions du corps social le remède devrait agir.

Nous nous sommes passablement éloigné du procès de Rouen : revenons-y par quelques mots, puisqu'il a été l'occasion des remarques que nous venons de soumettre à nos lecteurs. Nous avons vu là le feuilleton *en action*. En apercevant dans le deshabillé ces héros de la presse, il est assurément difficile de conserver des illusions : leurs admirateurs les plus naïfs seront désormais des dupes volontaires; le charme est brisé, et les provinciaux les plus reculés sont duement avertis. Les roués de la presse ont paradé devant nous avec un sans gêne qui ne fait pas honneur à la conscience publique; on a pu voir qu'ils ne le cédaient en rien aux roués d'autres régimes: ils ne sont inférieurs à ceux de la Régence que par la grâce qui leur manque; ils n'ont à envier à la jeunesse dorée du Directoire, que l'excuse de la Terreur. L'aristocratie de naissance serait descendue bien bas s'il fallait en juger par ceux de ses représentants que nous venons de voir à la remorque des écrivains parisiens devant la cour de Rouen. Si autrefois il était souvent question d'écrivains à la suite des grands seigneurs, aujourd'hui au contraire les gentilshommes sont à la suite des écrivains. En voyant le vicomte d'Ecquevilly ou d'Ecquevilley, le marquis de Flers, et M. de Boignes mêlés aux luttes équivoques des feuilletonnistes et des entrepreneurs de journaux, on se rappelait le duc de Guiche servant de second à Alexandre Dumas dans son ridicule duel avec M. Jules Janin, et courant Paris à la recherche des introu-

vables témoins de ce dernier. Quel monde! quel langage! M. de Beauvallon qui, à ce qu'il paraît, *faisait la montre* avant de faire le feuilleton au *Globe*, arrache un sourire de compère à Alexandre Dumas, par une délicate allusion à la manière dont se fabriquent les *impressions* ou pour mieux dire les *impostures* de voyage; M. d'Ecquevilley qui fait sonner si haut sa parole de gentilhomme, se coupe dans ses réponses aux questions du Président, comme un habitué des salles de police correctionnelle; M. de Boignes, l'écrivain hippique de la *Presse*, fait l'apologie du grossier langage qu'il a tenu dans le solennel moment d'un duel, et que rougirait sans doute d'emprunter plus d'un des palefreniers dont il semble faire sa société habituelle. Mais c'est surtout le feld-maréchal de la littérature des feuilletons et des théâtres, c'est Alexandre Dumas qui a été grand et beau dans ces scènes où sa pose et son langage ont été calculés en vue de l'effet qu'il espérait produire au dehors, et peuvent passer pour une *réclame* d'auteur, selon lui fort habile. Avec quel sang-froid il a articulé son titre de marquis de la Pailleterie, vrai nom de théâtre, oripeau digne du biographe de *Monte-Christo!* Avec quelle complaisance il a fait ressortir les habitudes gentilhommières de son fils naturel, Alexandre Dumas II, témoin assigné comme lui au procès! Avec quelle imperturbable fatuité il a dénombré les avantages du *Code du duel* qui semble être son fidèle *vade-mecum*, comme s'il eût tenu à prouver à toute la France qu'il était tout aussi bien un homme du monde qu'un homme de lettres! Il est permis de croire toutefois que M. Dumas est plus familiarisé avec le livre de M. de Châteauvillars et la théorie du duel qu'il ne l'est avec la pratique elle-même, et ce ne sera certes pas nous qui lui en ferons un reproche, — mais comment oublier qu'il paraît ne pas s'être tiré à grand honneur de plus d'une affaire, en l'entendant s'exprimer avec l'aisance d'un maréchal de Richelieu sur les choses qui concernent le combat singulier? Un peu de réserve aurait ici peut-être été de mise.— Et admirez le bonheur de cette allusion faite par lui au grand Corneille, en se trouvant dans la vieille cité, berceau du poète, et l'à-propos de cette équivoque réponse du Président: « Monsieur, il y a des degrés à tout. » — Corneille et Alexandre Dumas! Combien de degrés les séparent, et la distance entre eux n'est-elle pas bien autrement grande que celle qui existe entre 1646 et 1846? Corneille, c'est-à-dire la candeur d'un bourgeois du dix-septième siècle, satisfait de la médiocrité de son sort, sans charlatanisme et sans envie; Corneille, c'est-à-dire l'inexpérience même des choses de la réalité et de la vie extérieure; Corneille renouvelant sans cesse au foyer des pures et austères vertus domestiques la flamme de son inspiration, et quand il rentrait dans sa vieille demeure, y retrouvant, en même temps que les humbles objets de son amour, sa large Bible ouverte sur sa table auprès de l'immense histoire de ses vieux Romains! Quel contraste entre

ce tableau et celui dont nous venons de voir se dérouler quelques scènes dans le procès de Rouen, les soupers du Palais-Royal, le jeu effréné, les femmes de théâtre, la licence du langage et la licence plus grande encore des mœurs et des sentiments, tout ce monde enfin dont Alexandre Dumas nous est apparu comme le roi! Quelle pâture pour les colères des journaux puritains! Quel triomphe pour le *National*, la *Réforme* et la *Démocratie pacifique*, dont au reste la vertueuse indignation ne nous rendra pas dupes! — Et comme si tout dans ce débat avait dû être rabaissé au niveau des acteurs les plaidoiries des avocats (et l'un d'eux s'appelait Berryer !), n'ont pu parvenir à l'élever à la hauteur où semblait devoir le faire monter la revendication, au nom de la société offensée, des intérêts les plus précieux et des sentiments les plus élevés.... Assurément tout cela est sombre, et l'on a besoin pour ne pas s'alarmer sur l'avenir de se rappeler combien, à toutes les époques, le mal a été mêlé avec le bien, combien il est difficile aussi de se faire une idée parfaitement juste des vrais caractères de l'époque à laquelle on appartient, et dont les intérêts et les passions sont les nôtres. Disons en terminant : quel beau chapitre pour le Rivarol qui fera un jour la Biographie de nos petits grands hommes ! Et quel triste chapitre pour le moraliste sévère qui ne se laissera séduire ni par les éblouissements, ni par les engouements du jour ! B.

Ce numéro de la *Revue*[1] contient le résumé d'un cours d'Anthropologie dont la *Chronique* aurait dû parler plus tôt. M. le professeur Agassiz recevait du gouvernement prussien l'invitation de faire un voyage scientifique dans l'amérique du Nord, peu après la trop fameuse révolution vaudoise de février. M. le docteur Hollard était alors à Lausanne, occupé de ses travaux scientifiques. Mais les sciences et les lettres ont peur des tempêtes politiques, et il accepta pour une année la demande que lui fit M. Agassiz de le remplacer pendant son absence à l'académie de Neuchâtel. En décembre M. Hollard a commencé un cours public d'anthropologie, devant un auditoire qui, de leçon en leçon pour ainsi dire, devenait plus nombreux. L'anthropologie est une science fort difficile ; elle est le foyer où viennent converger toutes les sciences physiques et celui d'où rayonnent toutes les sciences morales et historiques ; aussi faut-il pour la traiter une réunion de connaissances positives tellement variées que peu de savants se hasardent sur ce terrain. M. Hollard s'est acquitté de sa tâche avec autant de profondeur que de clarté, passant successivement de l'anatomie comparée à la psychologie, et de la physiologie à la linguistique et aux traditions pri-

[1] Voir plus haut, page 259.

mitives. Mais dans aucune de ses leçons il n'a déployé d'une manière plus complète toutes les richesses de son esprit que dans celle qui traitait de l'unité de la race humaine et qui, pour ses auditeurs, était aussi la plus importante : tout en restant scrupuleusement dans le domaine scientifique, il a passé en revue les objections physiologiques, zoologiques, géographiques et historiques, les a réduites à de simples difficultés et leur a opposé des faits ou des considérations d'un ordre supérieur qui les expliquent et qui, dans l'hypothèse des races aborigènes, deviendraient d'insurmontables objections. L'intérêt qu'a excité M. Hollard a été si grand et si vif que le public vient de lui témoigner, par une circulaire couverte de nombreuses signatures, le désir qu'il aurait de le voir rester au moins encore une année à Neuchâtel.

— Le deuxième volume de M. Monnard vient de paraître. Il comprend l'histoire générale de la Confédération suisse dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, savoir le tableau du mouvement littéraire et industriel de la Suisse dans cette grande époque, la continuation de l'état de malaise et de troubles dans les divers états qui faisaient partie du Corps helvétique, les troubles de Genève surtout, de plus en plus profonds et ensanglantés, tout ce qui, en un mot, annonçait la dissolution imminente de l'ancienne Confédération, une révolution prochaine aux portes de laquelle ce volume vous conduit. Il continue dignement le premier, dont nous avons déjà dit quelques mots [1]. Nous espérons revenir sur l'ensemble de ce vaste et remarquable travail; M. Monnard le poursuit, sans se lasser, au milieu des outrages et des avanies dont croient l'accabler quelques-uns de ses concitoyens qui ne voient pas que, par cette conduite indigne, ils ne font du tort qu'à leur pays et à eux-mêmes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

UN LIVRE POUR LES FEMMES MARIÉES, ouvrage populaire, par l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien*. — 1 vol. in-12, de 360 pages, prix 1 fr. 50 cent. — Paris, chez Delay. — Lausanne, chez G. Bridel. — Neuchâtel, chez J.-P. Michaud.

Ce n'était pas assez pour Mme de Gasparin d'exposer dans un premier et brillant écrit la théorie chrétienne du mariage. Elle devait au public qui avait lu son livre avec un vif intérêt, mais non sans y trouver quelquefois matière à contradiction; elle devait surtout à la cause qu'elle défend avec une foi si ardente et un talent si vrai, de nouveaux développemens plus pratiques et une prompte réponse aux opposans. Le livre que nous annonçons nous semble bien remplir ce double but. Il est populaire, comme l'indique son titre. La narration remplace ici le raisonnement; les faits sont

[1] *Revue Suisse*, tome VIII, page 742, Chronique de décembre 1844.

appelés à démontrer la vérité de la doctrine, et sa puissance dans la sphère des réalités morales et des applications possibles. Pour populariser davantage encore l'enseignement qu'il se propose de donner, l'auteur a cherché le sujet de ses tableaux dans les classes inférieures de la société; le dessin en est suffisamment correct, quoique rapidement tracé; les couleurs sont vraies, souvent vigoureuses, mais parfois aussi d'un ton qui pourra paraître exagéré. Chacun aura remarqué, à ces différents égards, le caractère de Mme Dubois, dont le rôle difficile à bien tracer, consiste à protéger et à conseiller, *au point de vue chrétien*, les quatre jeunes femmes mariées dont l'auteur nous raconte les positions très différentes, mais également instructives. Le livre tout entier éclaire, avertit et conseille.

NOUVELLES SOIRÉES DU VILLAGE, ou entretiens sur quelques sujets du plus haut intérêt, par S. Descombaz, pasteur. Lausanne, chez G. Bridel.

Les auteurs qui écrivent pour le peuple, non dans le but de le flatter ou d'enflammer ses violentes passions, mais pour l'éclairer, déraciner ses préjugés et le nourrir des graves pensées de la religion, remplissent une mission délicate, laborieuse, ingrate souvent. Félicitons ceux d'entre eux qui ne se sont pas laissé décourager, après un premier essai, par les difficultés de leur œuvre. Ils ont sans doute trouvé des motifs de persévérance dans leur amour sincère de l'humanité, dans la pureté de leurs intentions, la grandeur de leur but et la vue du bien qu'ils font, lors même que ce bien est peu apparent. *Les nouvelles Soirées du village*, on le sent à la lecture, ne sont pas le coup d'essai de leur auteur. Il est facile d'y reconnaître l'habitude de parler au peuple et d'écrire pour lui. Les objections que l'on fait à la religion au sein de nos campagnes sont nettement abordées et suffisamment réfutées. Aussi, déposé en de certaines mains, ce livre ne sera pas sans une heureuse influence. Nous avons lu avec un plaisir particulier les Entretiens sur la Bible; ceux qui terminent le volume nous ont paru moins travaillés et un peu longs. Nous espérons que M. Descombaz poursuivra le cours de ses utiles travaux, et nous ne pouvons que l'engager à nous donner bientôt la suite de ses *Soirées* du village.

CONVERSATION AMICALE sur les principales différences du jésuitisme et du protestantisme, adressée particulièrement aux catholiques de Saumur et de Bourges. Par A. Bost, pasteur de l'église réformée de Bourges, 1845. Se vend au profit des écoles de Saumur et de Bourges. Prix 75 centimes. A Paris, chez Delay.

Le protestantisme un peu vivant et agissant est, bon gré mal gré, engagé dans une guerre générale où il doit veiller sans cesse, l'arme au bras, pour la cause de la vérité et de la liberté, sous peine de les voir tout à coup disparaître ensemble dans plus d'un piége souterrain. Cette position militante explique les nombreuses brochures de controverse dont nous nous étonnions autrefois, dans notre quiétude suisse un peu égoïste. Maintenant nous comprendrions mieux peut-être. Le droit de prêcher l'Evangile se défend, en France comme ailleurs, contre des procès, des attaques diverses, des accusations de toutes sortes. C'est à justifier la Réforme sur plusieurs points, à constater ses progrès au sein des populations, à retourner sur Rome la plupart des reproches injustes qu'elle nous fait, que M. Bost a consacré son opuscule. Il n'y faut pas chercher un ensemble logique de raisonnemens, mais bien des faits, qui sont comme des bottes poussées à droite et à gauche, par un combattant habile, à son adversaire.

ELISABETH FRY, notice biographique, vendue au profit de quelques œuvres de charité. Lausanne, chez Georges Bridel; Neuchâtel, chez J.-P. Michaud. — Prix 4 batz.

Tout le monde a entendu parler de Madame Fry. On connaît son remarquable dévouement, sa prodigieuse activité et le tact exquis qu'elle porta dans ses efforts pour l'amélioration du sort des prisonniers et leur retour au bien. On sait avec quel mélange d'audace, de dignité et de douceur, elle parvint à s'introduire dans les prisons de Newgate, s'y installa définitivement et y exerça longtemps son heureuse influence. Mais ce n'est pas seulement en Angleterre que Mme Fry fut appréciée. Dans plusieurs pays du continent, en Allemagne, en France, en Suisse, on mit un sérieux empressement à l'entendre exposer ses vues, à profiter des conseils de son expérience, et à la suivre dans les prisons pour y surprendre le secret de son œuvre de charité. On se souvient aussi que le roi de Prusse, dans son voyage en Angleterre, en 1842, alla visiter Mme Fry et sa famille, assista au culte religieux célébré par elle à Newgate, et pria, à la voix d'Elizabeth, avec les détenues, qui ne savaient point quelle place cet étranger occupait en Europe. — Ce petit écrit n'est pas la simple reproduction des articles biographiques que le journal français l'*Espérance* a publiés sur Mme Elisabeth Fry, il y a quelques mois. Nous y avons trouvé avec intérêt de nouveaux détails sur cette femme remarquable, et nous approuvons l'heureuse idée de réunir, dans un ouvrage à part, les faits les plus importans et les plus instructives leçons qu'offre cette noble vie.

EXPLICATION DE L'ORAISON DOMINICALE, en neuf méditations, prêchées dans l'église de Lausanne par *Ph. Bridel*, pasteur de cette église. — Lausanne, chez George Bridel, libraire. — Prix 10 batz.

Ce ne sont pas ici les premières méditations sur l'Oraison dominicale, communiquées depuis quelques années au public religieux. Trois écrits sur le même sujet ont, à notre connaissance, précédé l'ouvrage de M. le pasteur Bridel. Une traduction d'un petit livre fort remarquable de Luther sur la Prière du Seigneur, a été faite et publiée à Neuchâtel; les sermons de MM. Bonnet et Martin (de Genève) ont eu de nombreux lecteurs; et ce serait une étude intéressante que la comparaison de tous ces écrits de mérites, de genres, et de talens très-réels, mais assez divers. Le pasteur de Lausanne n'a pas pensé que cette *concurrence*, quelque peu redoutable, fût pour lui un motif suffisant de se taire : il a bien fait et nous nous en félicitons. On distinguera assurément dans son *Explication* la clarté de l'exposition, la fermeté des principes, la simplicité des leçons morales, et la connaissance expérimentale du cœur humain. Il nous semble aussi que dans les circonstances actuelles de l'Eglise vaudoise, les discours de M. Bridel auront un intérêt particulier, et ne pourront être lus sans émotion par ses auditeurs accoutumés.

MÉDITATIONS CHRÉTIENNES SUR LA VIE DE JACOB, par le Rév. H. Blunt. Traduit de l'anglais, sur la 5me édition. — Lausanne, 1845. Bridel.

On ne peut nier que dans les nombreux ouvrages de dévotion que nous envoie l'Angleterre il ne règne en général une certaine monotonie. Les théologiens anglais connaissent fort bien la Bible et les doctrines de salut qui y sont contenues; mais, lorsqu'ils expliquent ou développent quelque sujet particulier, ils s'attachent surtout à ce qu'il a d'humain et d'universel, et

ils se soucient peu d'ordinaire de considérer leur sujet dans sa spécialité avec la couleur qui lui est propre ; la *couleur locale*, si nous osons dire, n'est rien pour eux. Sans doute l'esprit d'un récit biblique, son application religieuse et morale doit être regardée comme l'essentiel ; mais cet enseignement même ne pénétrera-t-il pas plus aisément dans la conscience du lecteur si d'avance il a conquis son imagination et son sentiment ? Ce n'est point que nous voulussions permettre à celui qui explique l'Ecriture Sainte d'orner de parures mondaines la sublime simplicité de ce livre; à Dieu ne plaise ! ce qui est beau par soi-même, éternellement beau, parce que c'est l'œuvre de Dieu, ne supporte point de vains ornements empruntés à la rhétorique humaine. Non, mais on peut, ce nous semble, par fidélité même et par respect pour la Bible, ne pas dédaigner les couleurs spéciales dont elle peint chacun de ses récits, le caractère particulier de chacune des figures qu'elle représente, ce qui en un mot fait de ce livre le plus magnifique des poèmes. Vouloir abstraire la vérité morale de la forme même dont Dieu a jugé convenable de la revêtir pour la présenter aux hommes, n'est-ce pas vouloir être plus sage que Dieu, *plus sapere quàm oportet sapere?* Quand l'histoire biblique a empreint d'une si profonde individualité chacun des personnages qu'elle fait agir, n'est-ce pas un devoir pour l'exégète de raconter l'histoire de Jacob autrement qu'il ne ferait celle d'Elisée ou de saint Paul? Mais, nous nous écartons sans le vouloir de l'ouvrage qui devait nous occuper. Ce qui nous a suggéré ces réflexions, c'est que cet excellent ouvrage n'est pas exempt de ce défaut général chez les auteurs anglais. Cependant, hâtons-nous de le dire, cet ouvrage présente un grand intérêt ; entre tant d'autres petits traités de ce genre, il se fait remarquer par une profonde vérité théologique et psychologique, c'est-à-dire des doctrines pures et pleines de vie, et une connaissance intime de l'Ecriture Sainte et du cœur humain. C'est un livre où l'on trouvera une nourriture solide et substantielle, un guide expérimenté qui vous précède dans la vie ténébreuse de la connaissance de soi-même. Disons encore que c'est un livre nettement conçu et fort bien écrit. Nous avons fait une large part à la critique; nous sommes sûrs que le lecteur en fera une beaucoup plus grande à l'éloge. Sans doute en lisant l'écrit du Rév. Blunt, en voyant la manière dont il présente son héros, on ne s'écriera pas : « C'est Jacob ! » — mais, à cette analyse délicate et fidèle, chaque lecteur sincère dira : « C'est *l'homme* même ! » ou (ce qui vaut mieux encore) : «C'est moi-même ! »

BIOGRAPHIE DE ALBERT DE HALLER, par l'auteur de l'*Essai sur la vie de Lavater*. Seconde édition considérablement augmentée de matériaux inédits. — Paris, chez Delay. Neuchâtel, chez J.-P. Michaud. Lausanne, chez Georges Bridel, — Prix 4 fr.

Il est peu de livres dont on puisse dire en toute vérité, comme de celui-ci, qu'ils réunissent à la fois l'intérêt du roman, la véracité de l'histoire, l'exemple d'une vie sincèrement chrétienne, et l'attrait dont on est captivé pour un génie de premier ordre. Il y a en effet, dans la *Biographie d'Albert de Haller*, l'heureux mélange de ces diverses conditions de succès. Le sujet que l'auteur avait à traiter pouvait être envisagé sous tant de faces différentes, il y avait tant d'éléments à combiner et de matériaux à mettre à profit, qu'on ne saurait assez louer l'emploi judicieux que l'écrivain en a su faire, et de l'art avec lequel il nous présente cette grande figure de Haller, de manière qu'on puisse le connaître sous tous ses aspects. Et quelle vie, en effet, que celle qu'il avait à raconter ! A peine âgé de quatre ans, Haller

étonne déjà ses alentours par ses talens précoces et sa pénétration. A neuf ans il interprétait à livre ouvert le Nouveau-Testament en grec. Bientôt on le vit cultiver la poésie avec succès, et tout en poursuivant ses études en médecine, il chantait *les Alpes* dans un poème dont le succès fut rapide. Puis nous le suivons, guidés par notre biographe, dans ses voyages et dans les visites qu'il rendit aux hommes illustres de son temps. Lui-même, une fois que sa réputation fut établie par des ouvrages remarquables et par les services qu'il rendit aux sciences, devint l'objet des visites de nombreux personnages marquans, parmi lesquels on peut citer l'empereur Joseph II. Il faut lire les détails curieux sur les travaux qu'il entreprit, sur son intérieur et ses habitudes, sur les relations qu'il soutint avec les savans et les gens de lettres de son temps. «Son activité était continuelle, sa mémoire » presque fabuleuse. Non-seulement il savait, outre les langues mortes, les « principales langues vivantes de l'Europe, mais il en écrivait plusieurs » avec supériorité; et quant à la masse d'observations, de dates et de faits » de tous genres, renfermés et parfaitement classés dans son cerveau, on ne » peut se la représenter sans éprouver une sorte de vertige.» — En outre, comme le dit ailleurs le marquis de Luchet dans son éloge, Haller joignait à un beau génie une âme plus belle encore. Il nourrit toute sa vie un amour ardent pour la vérité, et cette vérité, il déclara ne la trouver nulle part plus parfaite que dans la religion chrétienne et dans l'Ecriture-Sainte. La beauté du caractère de Haller et sa piété ressortent d'une manière admirable de sa correspondance avec Bonnet et surtout de son journal, dans lequel il se plaisait à épancher son âme. On trouvera, dans la *Biographie* que nous annonçons, des fragmens étendus de cette correspondance et de ce journal. — En un mot, il y a tout profit, pour l'esprit et pour le cœur, à lire la Vie de Haller, et nous remercions l'auteur de nous avoir donné cette seconde édition beaucoup plus complète que la première, et destinée sûrement à être non moins bien accueillie.

PETITES FLEURS DES BOIS, poésies vaudoises par *François Oyex*. — Lausanne, chez Michod, libraire. — Un volume grand in-8° de 164 pages.

Nous connaissons déjà M. Oyex pour avoir publié, il y a tantôt cinq ans, un recueil de poésies et chansons suisses intitulées *les Villageoises*, modeste volume qui fut le premier pas de l'auteur dans la voie de la publicité. Il y régnait, au milieu d'une assez grande inexpérience de rythme et de style, un parfum de naïveté et de candeur, parfois une vérité d'expression et une fraîcheur de sentiment qui faisaient pardonner bien des vers raboteux et des couplets vulgaires. Aujourd'hui les poésies que nous donne M. Oyex sous le titre charmant de *Petites fleurs des bois*, ont perdu quelque peu de ces qualités primitives et agrestes. Ce sont bien en effet, pour la plupart, de modestes fleurs des bois, de simples inspirations et de gaies chansonnettes; mais il s'y mêle, ce nous semble, trop de pièces au souffle ambitieux et à l'allure pindarique; le poète a voulu étendre son domaine; il aspire aux régions élevées, et c'est là qu'il voudrait diriger son vol; mais son talent lui fait alors défaut, et la muse ne le sert plus à souhait. L'auteur est encore moins bien inspiré quand il entre dans le champ de la politique et des partis; il lui arrive dans ce cas de rimer des lieux-communs sur la patrie et sur la liberté, ou de mettre en vers les phrases creuses de journalisme.

Ce jugement, un peu sévère peut-être, aurait besoin d'être développé; nous ne le pouvons pas dans un article comme celui-ci; telle qu'elle est d'ailleurs, cette critique sera, nous l'espérons, de quelque utilité pour

le jeune poëte, et c'est dans ce but que nous l'avons formulée. Il nous est plus agréable de rappeler, en terminant, la grâce naturelle et la gaîté souvent spirituelle qui brillent dans un assez bon nombre de ses morceaux. C'est ainsi qu'on lira avec plaisir les pièces intitulées *Vive le printemps*, *le Magister*, *l'Orphelin du hameau*, *la Glaneuse*; parfois aussi l'auteur rencontre d'heureux traits de satyre, et l'on trouve des passages finement aiguisés dans les pièces dialoguées et autres où il met en relief certains ridicules de la société. Ce sont là autant de qualités qui feront accueillir ce volume avec bienveillance; l'auteur cultive la poésie avec amour, et il en a déjà obtenu d'heureux fruits. R. S.

JEANNE D'ARC, drame en quatre actes et en vers, par J. *Haldy*, maître de langue française à l'école moyenne de Bâle. — Neuchâtel, chez J. Gerster, libraire; Bâle, chez Schweighauser. — Prix 10 batz.

Les lecteurs de la *Revue* ont déjà pu lire, dans les précédens numéros, une analyse et plusieurs citations inédites du drame de M. Haldy; maintenant que l'auteur a livré son œuvre à l'impression, le public qui s'intéresse aux nobles tentatives des poètes, voudra juger dans son ensemble cette nouvelle pièce, dont l'héroïne semble ne pas vouloir se prêter facilement aux exigences de la scène. La *Jeanne d'Arc* de Schiller est incontestablement supérieure aux drames écrits en français sur le même sujet; aussi M. Haldy a-t-il fait preuve de beaucoup de tact en s'attachant à suivre Schiller partout où cet auteur est resté fidèle à l'histoire. Il a su pourtant s'en séparer dans le quatrième acte, qui est en entier de M. Haldy, ensorte que ce drame est pour ainsi dire nouveau sous plus d'un rapport. Il est à désirer que cette brochure reçoive un accueil favorable de la part des amis des lettres, qui y trouveront de belles pensées noblement exprimées, une action vive et soutenue, et une versification correcte et élégante. R. S.

LETTRE AU PAPE GRÉGOIRE XVI, par J.-J. Maurette, ancien curé de Serre (Ariège), prêtre démissionnaire, prisonnier à Sainte-Pélagie, à Paris. 1845. Paris, chez Delay. — Prix 40 centimes.

Condamné à un an de prison pour avoir publié, dans une première brochure, les motifs de la démission de prêtre de l'église romaine et de son entrée dans « la religion chrétienne pure, dite protestante, » M. Maurette eut l'honneur de voir son livre mis à l'index par un décret papal. Cela se passait pendant sa captivité, et ses entretiens avec ses compagnons d'infortune, à cette occasion, lui suggérèrent l'idée de sa *Lettre au pape*. En homme digne et sérieux, il n'a garde de prendre la controverse par le côté suspect et passionné de la personnalité. C'est une idée qu'il combat, une conscience humaine qu'il interroge et qu'il voudrait alarmer, en s'adressant au chef de l'Eglise romaine, au pouvoir qui forme la clé de voûte de sa hiérarchie et de son système religieux. Il a même un respect si vrai pour son adversaire, qu'il l'appelle naïvement et d'un bout à l'autre monsieur le pape, sans se douter de la bizarrerie piquante de l'expression. Du reste, il appelle à témoin, par des citations : Grégoire I, Saint-Augustin, Saint-Jérome et Saint-Cyprien contre les titres et la suprématie attribués à l'évêque de Rome. Il prouve ensuite, par des faits bibliques, que le pape n'est ni le successeur de Saint-Pierre, ni le chef de l'église chrétienne, ni le vicaire de Jésus-Christ. Puis il conclut par la nécessité de prêcher Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié, pour revenir à la vérité chrétienne; il demande enfin au pape et au Sacré Collège d'ouvrir les portes du saint empire romain à la Parole de Dieu, au lieu d'en interdire partout la lecture et la traduction en langue vulgaire.

LUCILE ou la lecture de la Bible, par ADOLPHE MONOD. 1845. Troisième édition, revue et corrigée par l'auteur. Paris, librairie Delay. Prix : 1 fr. 60 c.

Une jeune femme qui, pour la première fois de sa vie, commence à s'apercevoir qu'elle n'a point de religion, et à desirer d'en avoir une, écrit cette inquiétude et l'état douteux de son âme à un pieux abbé de sa connaissance. Celui-ci répond à cette ouverture avec l'intérêt qu'elle mérite, et dans des entretiens où se déroule avec beaucoup de clarté toute la série des preuves chrétiennes, il l'amène à ne plus douter de l'inspiration de l'Ecriture-Sainte et à donner un assentiment de cœur aux grandes vérités du salut. Quand ils sont arrivés là, une difficulté se prononce et grandit entr'eux au sujet de l'interprétation de la Bible, que le prêtre réclame pour l'Eglise exclusivement, tandis qu'il essaie de remplacer la lecture de l'Evangile, chez Lucile, par d'autres ouvrages d'édification. Cette partie délicate et très-heureusement traitée est, pour ainsi dire, le nœud du livre, et conduit tout naturellement l'âme réveillée de la jeune femme jusqu'au christianisme le plus anti-romain. La puissance vivifiante des Ecritures, leur lumière intime et incessamment jaillissante dans le cœur qui s'en nourrit, complètent, achèvent cet éloquent et solide ouvrage, que nous aurions, du reste, annoncé suffisamment par son titre, ou par le nom de son auteur. L'un ou l'autre en dirait assez, en dirait mieux que toutes nos paroles.

OBSERVATIONS CRITIQUES ET LITTÉRAIRES SUR LES ÉPITRES D'HORACE, d'après C.-M. Wieland, par M. le chatelain DE MEURON. — Un vol. in-8°, prix 2 francs de France. — Neuchâtel, chez J. Gerster, libraire.

Nous nous bornons aujourd'hui à mentionner dans notre *Bulletin* l'ouvrage de M. de Meuron, qui vient de paraître. L'auteur de ce livre est du nombre de ceux qui recommandent d'une manière pressante la lecture assidue d'Horace, mais une lecture de l'original, et non pas des traductions ou imitations par lesquelles on a cherché à faire passer ce poète dans notre langue. C'est cette étude que Wieland déjà, et après lui plusieurs commentateurs se sont efforcés de rendre plus accessible et plus fructueuse.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

ESPÉRANCES.

SIMPLE NOUVELLE.

J'avais une méthode à moi pour m'aider à parcourir, sans trop de fatigue, le chemin rocailleux de la vie, sur lequel je m'avançais les pieds à peu près nus, il faut le dire, au physique comme au moral, — J'ESPÉRAIS! Un jour j'espérais pour le lendemain, le matin pour le soir, en automne pour le printemps, une année pour l'année qui devait suivre; et au milieu de cette succession d'espérances toujours déçues et toujours renaissantes, j'avais presque dépassé mes trente ans, sans souffrir beaucoup de toutes mes privations, si ce n'est peut-être de l'absence d'une bonne paire de bottes. Je me consolais assez facilement de ce dernier mal dans mes promenades solitaires; mais dans les salons, la nécessité de n'exposer aux regards que les portions les moins endommagées de ma chaussure, donnait à ma démarche un caractère assez particulier. Toutefois, l'impossibilité où j'étais de ne pouvoir laisser autre chose que des paroles consolatrices dans les demeures du pauvre, était bien plus pénible pour moi.

Comme des milliers d'autres, je me consolais en suivant d'un regard plein d'espérance le mouvement rapide de la roue de la fortune : son char, me disais-je, ne s'arrêtera-t-il point à ma porte demain?

Pauvre vicaire d'un pasteur de campagne, ne jouissant que d'une prébende chétive et d'une maigre pitance, languissant peu à peu dans la société maussade d'une maîtresse de maison passablement revêche, d'un patron bourru, d'un jeune homme impertinent, et de ses dédaigneuses sœurs, on comprendra avec quel sentiment de tendresse et de joie, je reçus un jour la nouvelle qu'un de mes oncles, qui m'était personnellement inconnu, M. P. négociant à Stockholm, étant près de mourir, avait, dans un accès tardif d'affection, désiré revoir son pauvre diable de neveu.

Monté sur un de ces chariots primitifs qu'on rencontre encore çà et là dans les campagnes de la Suède, le neveu reconnaissant, chargé d'un mince bagage, mais riche d'un million d'espérances, arrive bientôt dans la capitale, non sans s'être cru mainte fois, vu les cahots de son rustique véhicule, tout près d'une complète dislocation.

Dans l'auberge où je descendis, je demandai le plus humble des déjeûners, — deux œufs durs... un sandwich au beurre.

L'hôte arpentait la salle à manger en compagnie d'un gros personnage. Ils causaient : « hé bien! » disait ce dernier, « ce négociant P. qui est mort avant hier, était un fameux sire. »

« Oui, » pensai-je en moi-même, « un fameux sire, et qui ne manquait pas d'écus! » — Et m'adressant au sommelier : « Garçon, ne pourrais-je avoir une tranche de bœuf, quelque chose de solide enfin? Et puis, une tasse de bouillon m'irait assez. Mais vite, car je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah! — continua l'hôtelier, — c'est un peu fort! Trente mille thalers, et des thalers banko!... Qui jamais dans toute la ville aurait pu le croire?... Trente mille, ni plus ni moins! »

« Trente mille! » répétais-je à part moi avec une certaine palpitation de cœur, « trente mille!... Garçon! apportez-moi trente mil...

non, une bouteille de vin, et du meilleur!» Et l'écho de mon âme répondait au bruit des fanfares intérieures : « Trente mille! et des thalers banko! »

« Oui! » poursuivit le gros personnage, « et croiriez-vous que dans la masse de son passif se trouve une dette de neuf cents thalers pour côtelettes, et une autre de cinq cents pour vin de Champagne? Maintenant ses créanciers sont là, la bouche ouverte ; dans toute la maison il n'y a pas en mobilier pour deux *fenins* de valeur : il ne leur reste qu'à se rabattre sur une vieille calèche démantelée?»

« Ah! voilà qui change les choses! Garçon! Emportez ce rostbeef, et le bouillon, et le vin aussi! Et remarquez bien, s'il vous plaît, que je n'ai pas touché à tout cela... Depuis que je me suis éveillé ce matin, je n'ai fait autre chose que manger (détestable imposture!), et je m'aperçois qu'il serait parfaitement inutile de me livrer à ce festin.» — «Mais vous l'avez commandé,» me répondit impétueusement le sommelier. — « Mon ami,» répliquai-je en me grattant l'oreille avec un certain embarras, « mon ami, c'était une erreur que vous ne voulez pas me faire payer, je pense : car, est-ce ma faute à moi, si, riche héritier tout à l'heure, j'ai demandé un déjeûner qui me coûterait la moitié de ce qui me reste en poche, maintenant que me voilà subitement devenu aussi pauvre, oui, plus pauvre même que le premier indigent venu? Dans ces circonstances, vous comprendrez, j'espère, que je ne saurais payer un déjeûner aussi coûteux, ce qui n'empêche pas cependant que je n'acquitte les œufs durs que j'ai consommés et même que je n'ajoute pour vous un bon pour-boire : mes affaires m'appellent ailleurs, — adieu!»

Débarrassé par cette excellente logique et mon éloquent pour-boire, de ce malencontreux déjeûner, je me mis à errer dans la ville, le cœur saignant et l'eau à la bouche, avec mon petit paquet sous le bras, cherchant pour m'y loger quelque gîte à bon marché, et me demandant où je trouverais l'argent pour le payer.

J'avais gagné, par suite du choc violent qui venait de s'opérer en moi entre l'espérance et la réalité, un léger mal de tête. En voyant descendre de son splendide équipage un personnage à la figure pâle, tout couvert de décorations, mais le front sillonné de rides soucieuses, et assombri par les nuages de la mauvaise humeur; en rencontrant plus loin un jeune comte que j'avais connu autrefois à l'université d'Upsal, et qui portait aujourd'hui sur son visage les signes précoces de l'ennui et du dégoût de la vie, — je relevai courageusement la tête, et, aspirant une bouffée d'air (qui, par malheur, était imprégné dans cet endroit d'un appétissant parfum de cuisine), — je me mis à célébrer, dans un monologue intérieur, les avantages de la pauvreté et d'une bonne conscience.

Après de longues recherches, je découvris enfin, dans une rue écartée, une petite chambre plus en rapport avec ma triste perspective actuelle, qu'avec les brillantes espérances que je caressais encore quelques heures auparavant.

J'avais obtenu la permission de demeurer pendant tout l'hiver à Stockholm; j'avais cru d'abord le passer bien différemment que dans la situation, où selon toute apparence, allait me réduire la nécessité. Mais que faire? Perdre courage, — c'était assurément ce qui pouvait m'arriver de plus fâcheux; mettre les mains dans mes poches et regarder le ciel, ne valait guère mieux. « Le soleil reparaît toujours au moment où l'on s'y attend le moins, » me dis-je à part moi, en voyant de pesans nuages d'automne s'abaisser sur la ville. Je résolus de me donner toutes les peines du monde pour me procurer de quoi vivre un peu plus supportablement que sous le régime malheureux du pasteur G., et, pour le moment, de gagner mon pain quotidien, en faisant des copies : triste ressource dans ma triste situation!

Je passais donc mes jours en efforts stériles pour rencontrer des oreilles qui ne fussent pas sourdes, occupé à mettre au net les vides élucubrations de cerveaux vides, travail malsain qui ne me procurait qu'un dîner toujours plus chétif, en même temps que mes es-

pérances ne faisaient que grandir.... Et cela dura jusqu'à la soirée dont plus tard j'ai marqué la date d'une croix dans mon calendrier.

Mon hôte venait de me quitter avec l'avertissement bienveillant de solder dès le lendemain mon premier quartier, si je ne préférais, disait-il poliment, recommencer immédiatement, avec mon petit paquet sous le bras, mes voyages de découvertes à travers les rues de Stockholm.

C'était vers les huit heures d'une des plus froides soirées de novembre, que je fus accueilli par cette récréative nouvelle, en revenant de visiter un pauvre malade chez lequel j'avais laissé, peut-être un peu à la légère, ce qui restait au fond de ma bourse. — Après avoir mouché ma chandelle avec les doigts, je jetai un regard tout autour de ma petite chambre, qu'il s'agissait de convertir sans retard en l'atelier d'un faiseur d'or. «Diogène était plus mal logé,» me dis-je avec un soupir, en éloignant une table boiteuse de ma fenêtre indiscrètement envahie par la pluie et le vent. En même temps mes regards tombèrent par hasard sur la maison vis-à-vis, où, à travers les vitres brillantes d'une cuisine bien éclairée, je vis flamber sur le foyer un feu clair et pétillant, formant un parfait contraste avec l'obscurité de ma petite chambre, dont la cheminée abandonnée était précisément le coin le plus triste et le plus désolé. — Cuisinières et cuisiniers ont vraiment la bonne part parmi la gent domestique, pensais-je en suivant des yeux la florissante créature qui, au milieu des poêles et des casseroles luisantes, tenant à la main un fourgon, en guise de sceptre, apparaissait semblable à une reine, au milieu de son pacifique empire, la tête couronnée comme d'une auréole, des joyeux reflets du foyer.

A l'étage supérieur, mes yeux plongeaient à travers une fenêtre que ne protégeait aucun rideau jaloux, dans une pièce brillamment éclairée, où une famille nombreuse se trouvait rassemblée autour de la table à thé.

J'avais le corps tout roidi par l'humidité et le froid. Le vide le plus complet régnait dans les régions de mon estomac... Ah! mon Dieu! me disais-je, si la charmante demoiselle qui dans cet

instant présente une tasse de thé à ce gros monsieur que son embonpoint semble empêcher de quitter le sopha sur lequel il est assis, — si cette charmante fille voulait bien étendre un peu sa belle main... si elle pouvait l'allonger jusqu'ici... ce serait de mille baisers que.... Rêve inutile! Le monsieur si bien repu prend la tasse, y plonge et y replonge son pain fondu, avec une lenteur!.... C'est à en perdre patience. Maintenant, voilà la ravissante enfant qui le taquine avec une grâce adorable..... Je suis curieux de savoir si c'est son père... ou son oncle... ou peut-être.... le bienheureux mortel!... Mais non, c'est impossible.... il a bien quarante bonnes années de plus qu'elle. Voilà sans doute sa femme.... cette dame âgée assise auprès de lui, et à laquelle la jeune personne offre en cet instant des confitures... Elle a l'air fort digne, cette dame... Mais de qui donc s'approche la jeune fille? Il y a là quelqu'un dont le cadre de la fenêtre ne me laisse entrevoir qu'une oreille et un fragment d'épaule. Je ne saurais assurément me formaliser de ce que cette personne inconnue me tourne aussi imperturbablement le dos; mais qu'elle fasse tenir debout devant elle, pendant près d'un quart d'heure, cette aimable enfant qui s'incline en lui offrant tout ce qu'elle tient dans les mains, voilà ce que je ne puis supporter.... Ce doit être une femme; jamais un homme ne pourrait être aussi impoli envers cette angélique créature... mais.. elle reprend la tasse, et maintenant, ô douleur! voilà une grosse main masculine qui plonge profondément dans le plat qu'on lui présente... Ah! il fait les choses à son aise, le manant!... Je voudrais bien savoir si ce n'est pas son frère!... Il était peut-être affamé, le malheureux! C'est à présent le tour de ces deux jolis enfans.... comme ils ressemblent à leur sœur! Je serais bien surpris si le personnage dont je ne vois qu'une oreille, leur avait laissé quelque chose. La délicieuse fille! Comme elle caresse ces petits êtres et les embrasse en leur distribuant toutes les friandises qui ont échappé aux doigts crochus du goulu invisible! — Et maintenant, de tout le festin, il ne reste rien pour la douce créature... non plus que pour moi... qui n'en ai pas même eu le fumet.

Mais qu'est-ce que ce mouvement subit au milieu de la famille?... Le vieux monsieur se lève de son sopha; le personnage à l'oreille unique quitte brusquement sa place, et dans sa précipitation (le misérable!) heurte la jeune fille qui va donner contre la table et la repousse du côté du canapé, de façon à y retenir la bonne dame qui voudrait se lever aussi; les enfans sautent de joie et battent des mains.... la porte s'ouvre.... un jeune officier entre d'un pas rapide.... la jeune fille se jette dans ses bras! Ah! nous y voilà! Je comprends maintenant! — Je ferme brusquement ma fenêtre, au risque de la briser, et tout transpercé par la pluie et les genoux tremblans, je tombe sur la chaise unique qui orne mon pauvre réduit.

Hé! Qu'avais-je donc à faire à cette malheureuse fenêtre? Fallait-il être ainsi puni d'un peu de curiosité?

Huit jours auparavant cette famille était revenue de la campagne pour occuper la belle maison en face de ma mansarde, et je n'avais pas encore eu l'idée de m'informer qui elle était et d'où elle arrivait. Pourquoi précisément ce soir-là m'étais-je permis d'observer aussi indiscrètement ses habitudes domestiques? En quoi cela pouvait-il m'intéresser?.... J'étais de mauvaise humeur; peut-être aussi mon cœur était-il un peu blessé.... Quoi qu'il en soit, fidèle à mon principe de ne jamais m'abandonner à des impressions pénibles, lorsqu'elles ne pouvaient être que stériles pour moi, je pris ma plume de mes doigts engourdis, et pour dissiper mon chagrin, je voulus essayer de tracer un tableau de la félicité domestique, félicité (pour le dire en passant), que je n'avais jamais connue: Suis-je le premier, me disais-je philosophiquement en soufflant dans mes doigts roidis, suis-je le premier qui ait cherché dans les serres chaudes de la fantaisie et de l'imagination, ce que lui refusait le monde sévère de la réalité?.... Six thalers pour une voie de bois de sapin.... ah! mon cher! tu ne les auras pas avant un mois! Décidément, il faut écrire! — Et j'écrivais:

« Heureuse, trois fois heureuse la famille dans le cercle étroit de laquelle aucun cœur ne saigne ou ne se réjouit seul; où aucun

regard, aucun sourire ne passent inaperçus; où chaque jour ceux qui s'aiment se disent l'un à l'autre, non pas avec des paroles, mais bien par des réalités : tes soucis, tes joies, ton bonheur sont aussi les miens!»

«Il est doux pour le pélerin lassé de sa course sur les chemins de la vie, de voir s'ouvrir devant lui la demeure paisible et tranquille, dont le foyer rassemble chaque soir auprès de l'aïeul aux cheveux blanchis, le père de famille dans toute la force de ses années avec d'heureux enfans qui saluent par des cris de joie l'aurore de l'existence, et après l'avoir passé dans des jeux innocens, terminent chacun de leurs jours en s'endormant dans les bras de leurs parens, les paroles de la prière errant encore sur leurs lèvres souriantes, tandis que la voix maternelle murmure doucement à leur oreille:

Ici veille mon cœur de mère
Dans la nuit, sur son cher trésor;
Là haut, veille le cœur d'un Père,
Et si je fermais la paupière,
Celui-là veillerait encor.

Douces fleurs de mon existence,
Petits enfans, il pense à vous!
Dormez : des anges d'innocence
Près de vous font garde en silence;
Dormez d'un sommeil pur et doux.... »

Ici, il fallut m'arrêter, car je me sentais venir dans les yeux quelque chose qui ressemblait à une larme, et je n'y voyais plus fort clair.

— Combien d'êtres, me disais-je, tandis que mes pensées prenaient, malgré moi, une tournure mélancolique, combien d'êtres ne sont pas privés, à leur grande douleur, de cette félicité, la plus vraie que l'on puisse rencontrer ici bas, — le bonheur domestique! Puis, je me considérai un instant dans le seul miroir qui se trouvât dans ma petite chambre, c'est-à-dire le miroir de la vérité, et j'écrivis sous l'influence d'une préoccupation douloureuse: « Certes, il doit être nommé malheureux l'homme abandonné qui,

dans ces moments d'angoisse et de chagrin, si fréquents dans la vie, ne rencontre pas une main fidèle qui s'avance au devant de la sienne, n'a pas un cœur où ses soupirs réveillent un écho, et dont personne n'adoucit les peines secrètes en lui disant: Je te comprends! je souffre avec toi! »

« Il est abattu, — personne ne le relève; il pleure, — personne ne voit ses larmes, personne ne veut les voir; il s'éloigne, — personne ne l'accompagne; il revient, — personne ne court au devant de lui; il repose, — personne ne veille sur son sommeil... Il est seul... oh! qu'il est malheureux! — Pourquoi ne meurt-il point? hélas! et qui le pleurerait? Combien elle est froide et désolée la tombe sur laquelle n'a pas été répandue une seule larme d'affection! »

« Il est seul dans les tristes nuits d'hiver; pour lui la terre n'a point de fleurs, pour lui le soleil semble voiler son éclat et les étoiles n'ont qu'une obscure clarté. Pourquoi donc poursuit-il sa course solitaire? Qu'attend-il encore? Pourquoi ne retourne-t-il pas, lui qui n'est qu'une ombre, dans le royaume des ombres? Ah! c'est qu'il espère encore; c'est que, indigent et pauvre, il mendie quelque joie, et que, parvenu à la onzième heure, il attend encore qu'une main compatissante laisse tomber dans la sienne l'aumône d'un peu de bonheur. »

« Il ne veut cueillir qu'une seule des plus petites fleurs qui croissent ici bas, et la presser sur son cœur, afin de ne pas descendre aussi seul, aussi délaissé, là bas où l'on trouve le repos. »

C'était ma propre situation que je venais de décrire, — c'était la plainte de mon cœur qui venait de s'exhaler.....

Privé de bonne heure de mes parents, sans frères, sans sœurs, sans amis, j'étais si seul et si abandonné sur la terre, que, sans ma ferme confiance au ciel, et tout ce qu'il y avait de naturellement heureux dans mon caractère, j'aurais désiré bien souvent quitter ce monde où j'étais si complètement déshérité. Jusqu'ici j'avais compté presque constamment sur l'avenir, et un sentiment instinctif, bien plutôt que les raisonnements de la philosophie et du stoï-

cisme, m'avait aidé à étouffer mes rêves de bonheur, quand ils étaient en trop grand contraste avec la réalité. Mais depuis quelque temps, cette disposition salutaire avait malheureusement changé; j'éprouvais, — et tout particulièrement dans cette triste soirée, — un inexprimable besoin d'avoir quelqu'un à aimer... d'avoir auprès de moi un être qui me fût dévoué.... qui pour moi fût un ami... bref (et c'était pour moi la plus grande félicité d'ici bas), d'avoir une épouse, oui, une épouse chérie, adorée. Oh! sans doute elle me consolerait, elle ramènerait la sérénité dans ma vie! Sa tendresse me rendrait aussi heureux qu'un roi, même dans le plus pauvre réduit!... Cependant un frisson involontaire me démontra bientôt, avec trop d'évidence, que les feux de mon cœur ne pourraient, à eux seuls, garantir du froid la fidèle compagne que je désirais à mes côtés. Plus abattu que jamais, je me mis à faire quelques tours dans ma chambre, c'est-à-dire quatre pas à peu près dans un sens, et autant dans l'autre. Le sentiment de ma triste situation m'accompagnait aussi fidèlement que mon ombre sur la muraille, et pour la première fois de ma vie je me sentis complètement découragé en jetant un regard sombre dans mon avenir désolé. Je n'avais aucun protecteur; je ne pouvais donc de longtemps compter sur aucun avancement dans ma carrière, ni par conséquent sur du pain... sur un ami... sur une épouse... car n'était-ce pas là l'ami que je désirais?

— Mais à quoi donc, insensé, me dis-je encore une fois sérieusement à moi-même, à quoi donc sert le murmure? — Puis je fis une dernière tentative pour me débarrasser de tant de pénibles pensées : « Si au moins un seul être humain, une créature du bon Dieu, venait à moi aujourd'hui! Qui que ce pût être, ami ou ennemi, cela vaudrait mieux que cette solitude profonde. Oui, quand ce serait un habitant du monde des esprits qui viendrait entr'ouvrir ma porte, il serait le bien-venu! Mais qu'est-ce donc?.... On frappe trois coups à ma porte... Serait-il bien possible?... Et puis trois coups encore!... J'allai pour ouvrir; il n'y avait personne : le vent seul se promenait en grondant dans mon étroit escalier. Je

refermai ma porte à la hâte, et, mettant les mains dans mes poches, je me mis à fredonner assez haut, en parcourant l'étroit espace de ma demeure. Après quelques moments, il me sembla entendre un soupir!... je me tus et prêtai l'oreille.... un second soupir bien articulé parvint jusqu'à moi... puis un autre encore si profond et si lamentable, que je m'écriai non sans ressentir une secrète angoisse : « qui est là? » Point de réponse....

Je réfléchissais depuis un instant à tout ce que cela avait d'étrange, lorsqu'un vacarme épouvantable, semblable à celui qu'eussent fait tous les chats du quartier en exécutant leurs ébats dans mon corridor, — et qui se termina par un coup violent donné contre ma porte, mit fin à mon incertitude. Je pris ma lumière, et m'armant d'un bâton je m'apprêtai à sortir. Au moment où j'ouvrais la porte, ma chandelle fut éteinte entre mes mains. Une gigantesque figure blanche apparut devant moi, et je me sentis tout à coup entouré par deux bras vigoureux. J'appelai à mon aide, et en attendant, je me débattis avec tant d'énergie que mon adversaire et moi, nous tombâmes tous les deux à terre, lui dessous, moi dessus. Je me hâtais de profiter de cette circonstance favorable pour me tirer de ses mains et aller chercher de la lumière, lorsque je m'embarrassai dans je ne sais quel objet (il me sembla même que quelqu'un me retenait par les pieds); bref, je tombai pour la seconde fois, et ma tête heurtant contre l'angle de la table, je perdis connaissance, tandis qu'un bruit singulier, ressemblant à s'y méprendre à un éclat de rire, retentissait à mes oreilles.

Quand je rouvris les yeux, une éclatante lumière éblouit mes regards. Je les refermai, et il me sembla ouïr autour de moi un murmure confus. Je les entr'ouvris de nouveau et cherchai à distinguer les objets qui m'entouraient, mais ils me parurent si étranges, que je craignis un instant pour l'état de mon cerveau. J'étais couché sur un sopha, et.... non, vraiment, je ne me trompais pas, — la ravissante jeune fille qui, pendant toute cette soi-

rée, avait été présente à ma pensée, était en réalité là, tout près de moi, passant et repassant sur mon front avec une expression céleste de bonté, un mouchoir imbibé de vinaigre. Un jeune homme qu'il me sembla reconnaître tenait ma main dans les siennes. Je revis aussi le gros Monsieur, un autre fort maigre, la dame du canapé, les enfants, et dans un lointain vaporeux le paradis de la table à thé : bref, je me trouvais, par un inconcevable caprice du sort, au milieu de la famille dont j'avais suivi, une heure auparavant, les habitudes intérieures, avec un si vif intérêt.

Lorsque je fus revenu complètement à moi, le jeune homme m'embrassa à plus d'une reprise avec une vivacité toute militaire : « Ne me reconnais-tu donc plus? » s'écriait-il avec impatience en me voyant immobile et comme pétrifié devant lui. « As-tu donc complètement oublié Auguste F., celui auquel tu as sauvé la vie, il n'y a pas si longtemps encore, au grand danger de la tienne? Celui que tu as si courageusement retiré de l'eau, au risque de rester toi-même pour toujours dans la maussade société des poissons? Regarde, voilà mon père, ma mère, ma sœur Amélie! » Je lui serrai la main, et alors ses parents m'embrassèrent à leur tour. Le père d'Auguste, frappant fortement sur la table, s'écria : « Ah! puisque vous avez sauvé la vie de mon fils, et que vous êtes un si brave et bon jeune homme que vous souffrez vous-même de la faim, pour donner à manger aux autres... c'est vous qui aurez la cure vacante de B.... Oui, vous deviendrez pasteur; c'est moi qui le veux... c'est moi qui ai le *jus patronatus*, le droit de collation... comprenez-vous cela? m'entendez-vous? »

J'étais si étourdi que je n'entendais et ne comprenais guère; je fus assez longtemps sans pouvoir penser et parler; et, avant que tout eût été éclairci par mille explications, je n'avais saisi distinctement qu'une chose, c'est qu'Amélie n'était pas... non, c'est qu'Amélie était la sœur d'Auguste.

Ce dernier était arrivé, précisément ce soir-là, d'une longue tournée militaire, pendant laquelle, l'été précédent, j'avais été assez heureux pour le tirer d'un danger où il s'était jeté avec la

vivacité et l'imprudence de la jeunesse. Je ne l'avais pas revu depuis cette circonstance avant laquelle je ne le connaissais que très superficiellement pour avoir fraternisé quelquefois avec lui, le verre à la main, à l'université, ce qui ne m'avait pas empêché d'oublier dès lors mon intime ami et mon frère d'une soirée.

Celui-ci, dans son ardent enthousiasme de jeune homme, venait de raconter à sa famille la circonstance dans laquelle j'avais été son sauveur, en y ajoutant tout ce qu'il savait ou ne savait pas sur mon compte. Son père, qui possédait le droit de collation dans la paroisse de B. et qui, ainsi que je l'appris plus tard, avait déjà fait, depuis sa fenêtre, quelques remarques compatissantes sur la frugalité extrême de ma table, résolut aussitôt de céder aux supplications de son fils, et de m'élever sans transition, du fond de ma misère, au faîte même de la fortune. Dans la joie de son cœur, Auguste avait voulu m'annoncer tout de suite ce bonheur si complètement inattendu, — et pour satisfaire en même temps son goût prononcé pour les scènes facétieuses, il était venu me surprendre sur mon escalier, de la façon et sous le travestissement que vous savez : le résultat en avait été une contusion à la tête, assez forte bien que nullement dangereuse, et le transport de ma personne à travers la rue, du sein d'une obscurité profonde dans l'éclatante lumière de la salle à manger de la famille F. Cent fois le brave jeune homme me demanda pardon de son imprudence ; cent fois je lui donnai l'assurance que cela n'en valait pas la peine. Et dans le fait, la perspective du presbytère de B. était un baume qui eût suffi à guérir des blessures beaucoup plus graves.

Je remarquai seulement alors, avec surprise et non sans quelque embarras, je l'avoue, que l'oreille et l'épaule dont le propriétaire avait si vivement excité mon impatience, une heure auparavant, n'appartenaient à personne d'autre qu'au père d'Auguste, devenu maintenant mon bienfaiteur. Le gros Monsieur, si bien assis sur le canapé, se trouva être l'oncle d'Amélie.

La bonté et le sans-façon de mes nouveaux amis me mirent bientôt à l'aise au milieu d'eux. Au bout d'une heure il me sembla

que j'étais de la famille : les grands parents me traitaient comme l'enfant de la maison ; les jeunes gens comme leur frère ; il n'y eut pas jusqu'aux deux bambins eux-mêmes qui ne fussent devenus mes intimes amis.

Après avoir reçu de la main charmante d'Amélie deux tasses de thé, accompagnées de quelque chose de plus solide dont on comprendra que je sentisse le besoin, je me levai pour prendre congé. On voulut me retenir tout-à-fait dans la maison, mais je tenais très-particulièrement à passer cette première nuit d'une nouvelle existence dans mon ancienne demeure, pour y rendre grâces au souverain dispensateur de mon sort.

Tous m'embrassèrent de nouveau, et moi aussi je les embrassai du fond du cœur, tous.... même Amélie.... après en avoir gracieusement obtenu la permission. « N'aurais-je pas tout aussi bien fait de renoncer à ce doux privilége, » me dis-je ensuite, « si ce devait être pour la première et la dernière fois qu'il m'était accordé! » — Auguste voulut me reconduire chez moi.

Dans ma chambre, au milieu des chaises et des tables renversées, nous trouvâmes mon hôte avec une figure moitié bourrasque et moitié rayon de soleil : d'un côté, un odieux sourire allongeait sa bouche jusqu'à l'oreille, de l'autre le dépit la faisait descendre jusqu'à son double menton ; ses yeux suivaient une direction analogue, et son visage tout entier sembla en proie à une violente contraction, jusqu'au moment où le ton avec lequel Auguste lui signifia de nous laisser seuls, y ramena tout d'un coup l'expression la plus flatteuse et la plus complaisante. S'inclinant profondément devant nous, il eut bientôt disparu.

L'irritation d'Auguste fut très vive en voyant mon lit, ma table, et ma chaise boiteuse. J'eus de la peine à l'empêcher d'aller tout de suite procéder fort énergiquement contre le propriétaire féroce qui demandait de l'argent pour ce misérable taudis. Ce ne fut qu'en lui donnant l'assurance répétée que je plierais bagage dès le lendemain, que je pus le ramener à des sentiments plus pacifiques. « Avant de le payer, » me dit-il encore avec instance, « ne manque

au moins pas de lui dire qu'il n'est autre chose qu'un fripon, un usurier, un vol..., ou plutôt, je vais de ce pas ».... — « Non, non, Dieu nous en garde! Sois tranquille et laisse-moi faire. »

Après que mon jeune ami m'eût quitté, je passai plusieurs heures fortunées à songer au changement de mon existence, et à en remercier Dieu avec ferveur.

Puis mes pensées prirent involontairement le chemin du presbytère, et qui dira au milieu de quel nouveau paradis terrestre je me vis transporté, dans quelles vertes prairies émaillées de bœufs et de grasses génisses, dans quels sentiers bordés de fleurs, j'égarais mes pas, ayant mon Eve souriante appuyée à mon bras? Qui dira quelle foule pressée de paroissiens satisfaits et édifiés je vis sortir de l'église où je venais de prêcher la Parole de Dieu? Dans la joie et le zèle de mon âme, je baptisai, je confirmai, je mariai mes ouailles : je n'oubliai que les enterrements.

Tout ecclésiastique pauvre qui a enfin obtenu charge d'âmes, et en général tout mortel qui voit subitement se réaliser un vœu longtemps caressé, comprendra facilement quelle était ma situation.

Fort tard dans la nuit mes yeux s'appesantirent enfin, et mes pensées tombèrent peu à peu dans une sorte de cahos où je vis passer devant moi les plus bizarres tableaux. Je prêchais à voix haute et sonore dans mon église paroissiale, et l'auditoire dormait profondément. A la sortie du service, mes paroissiens transformés en bœufs et en vaches, se ruaient contre ma personne et répondaient à coups de cornes à mes paternelles exhortations. Je voulais embrasser ma femme, et je ne pouvais la distinguer d'un énorme navet qui croissait à vue d'œil et finit par nous couvrir l'un et l'autre tout entiers. Je cherchais à m'élever sur une échelle vers le ciel brillant où semblaient m'appeler les étoiles avec leur souriante clarté, mais des légumes de toute espèce, féves, pois-chiches, artichauds, s'enveloppaient autour de mes pieds et me retenaient attaché à la terre. Enfin je me vis, au milieu de mes domaines, marchant debout sur la tête, et comme je me demandais

dans mon demi-sommeil de quelle façon cela pouvait avoir lieu, je m'endormis profondément au souvenir de mes rêves. Il faut que plus tard j'aie suivi, sans m'en douter, la chaîne de toutes ces pastorales pensées, et que j'aie prêché en songe pendant tout le reste de la nuit, car je m'éveillai le matin au son de ma propre voix prononçant d'un ton fort intelligible : Amen !

Ce ne fut qu'avec peine que je parvins à me persuader moi-même de la réalité des événements de la soirée précédente, qui me semblèrent un rêve jusqu'au moment où Auguste vint me prendre pour m'emmener dîner chez ses parents.

Le presbytère, Amélie, le dîner, toute une série nouvelle d'espérances d'avenir illuminées par le joyeux éclat du soleil du présent, tout cela me pénétra de nouveau d'une joie profonde qu'il est possible de ressentir, mais que je ne saurais assurément dépeindre. — Ce fut du fond d'un cœur reconnaissant que je saluai la vie nouvelle qui s'ouvrait à moi, avec la résolution ferme, quoiqu'il pût arriver, de rester toujours fidèle à cette maxime : faire ce qui est droit et ne jamais désespérer.

•

Deux années plus tard j'étais assis, par une soirée d'automne, au coin de la cheminée de mon presbytère, près du rouet que faisait tourner diligemment ma douce Amélie, ma femme bien-aimée. J'étais sur le point de lui lire un sermon que je comptais prêcher le dimanche suivant, et dont je me promettais quelque édification aussi bien pour elle que pour mon troupeau tout entier. Tandis que je le parcourais, il en tomba une feuille détachée. C'était le papier sur lequel, jour pour jour deux années auparavant, j'avais déposé, dans une situation si différente, les pensées qui agitaient mon âme. Je le montrai à ma femme. Elle le lut, se mit à sourire avec une larme dans les yeux, puis d'un air malin qui, j'en suis sûr, n'appartient qu'à elle, elle prit la plume et traça sur le revers de la feuille les lignes qui suivent :

« Celui qui a écrit cette page peut maintenant, grâces à Dieu,

faire de sa situation actuelle un tableau qui est dans le plus complet contraste avec ce qu'il disait, dans une heure sombre, d'un malheureux qui n'était autre que lui-même. »

« Aujourd'hui il n'est plus seul, il n'est plus abandonné. Ses soupirs secrets sont entendus; une épouse qui lui est tendrement dévouée, partage ses peines cachées. Il s'en va, — et son cœur le suit; il revient, — et elle court à sa rencontre avec un sourire; ses larmes ne coulent plus dans la solitude, mais il y a une main qui les essuie dans ses yeux; celle qu'il aime cueille des fleurs pour en orner son front et les répandre sur le sentier de sa vie. Il a un foyer qui est à lui, des amis qui lui sont attachés, et il compte au nombre des siens tous ceux qui eux-mêmes n'ont point de famille. Il aime, il est aimé, il peut rendre heureux les autres, — lui-même enfin il est heureux. »

Amélie avait fidèlement dépeint le bonheur que Dieu m'avait donné. Mais qu'il me soit permis encore, aujourd'hui comme autrefois, puisque mon cœur est plein de sentiments aussi sereins que les premiers rayons d'un soleil de printemps, de donner essor à cette légion d'espérances toujours prêtes à ouvrir leurs aîles dans l'âme de l'homme.

J'espère donc que mon sermon de dimanche prochain ne passera point inutile pour mes auditeurs; et dussent même les endurcis s'y endormir, j'espère que cette contrariété, non plus que toutes celles qui pourraient m'advenir, ne troublera point mon cœur et n'altérera point ma paix. — Je connais mon Amélie, et je crois aussi me connaître suffisamment moi-même, pour pouvoir espérer avec certitude que je la rendrai toujours heureuse. Elle m'a donné l'espoir que nous aurions bientôt un petit être à compter de plus dans notre heureuse famille : j'espère que le cercle s'en agrandira encore dans l'avenir. Quant à mes enfants, je garde pour eux *in petto* toute espèce d'espérances. Si j'ai un fils, je compte bien qu'il sera ici mon successeur; si c'est une fille... ah! si Auguste voulait attendre un peu.... mais je crois que le brave garçon est précisément sur le point de se marier.....

J'espère, avec le temps, trouver un éditeur pour mes sermons.

J'espère vivre avec ma femme cent ans au moins, peut-être plus....

Nous espérons, Amélie et moi, essuyer pendant ce temps bien des larmes, et en répandre aussi peu nous-mêmes que peut le permettre notre destinée d'enfants de la terre.

Nous espérons ne pas nous survivre l'un à l'autre.

Nous espérons enfin pouvoir espérer toujours, — et quand viendra l'heure où les espérances d'ici-bas s'évanouiront comme des ombres devant l'éclatante lumière des réalités éternelles, nous espérons que notre bon Père prononcera sur ses enfants reconnaissants et humbles, un jugement miséricordieux.

Traduit de Frédérika Bremer.

ALLEMAGNE.

LES SIX DERNIERS MOIS DE 1845 [1].

GERVINUS et son ouvrage sur le catholicisme allemand;
DAHLMANN, *Histoire de la révolution française;*
SCHLOSSER. — Le baron de HORMAYR et son nouvel ouvrage anonyme;
SCHUSELKA et ses deux récents ouvrages : *Méditerrannée, Baltique et mer du Nord*, et *le Combat des Jésuites contre l'Allemagne et l'Autriche;*
Le Dr RUTENBERG et ses *Jésuites du 19e siècle;*
H. LÉO, — ERDMANN, — GÖRRES, — DÖLLINGER, — STAHL.

Nous disions l'année dernière, dans la *Revue Suisse*, qu'en Allemagne aussi la politique envahissait de plus en plus le domaine de l'imagination. En effet, depuis plusieurs années les créations fantastiques et traditionnelles apparaissent toujours plus clair-semées dans le champ de la poésie. *Rübezahl* avec sa robe diaphane n'habite plus

[1] Sans se porter garant des vues énoncées dans ce travail, et même tout en n'en partageant pas quelques-unes, la direction de la *Revue* n'a pas hésité à accueillir ces pages dues à la plume de l'un de ses collaborateurs. Elle est persuadée que ses lecteurs lui sauront gré de laisser toujours un libre déploiement aux opinions, quand c'est sur le terrain de l'impartialité et du désintéressement scientifique qu'elles sont discutées : cela vaut mieux qu'une homogénéité dépouillée de vie, et du reste à peu près impossible à réaliser dans un recueil semblable au nôtre. Nous faisons cette réserve, bien plus encore en vue de l'avenir, qu'en vue de l'article actuel qui ne la rendait point absolument nécessaire. *(Note de la Rédaction.)*

la lisière des bois : car Rübezahl est une création du passé et de la rêverie, et les regards des poètes du jour sont tournés du côté de l'avenir et de la réalité. Rêver ou faire rêver était bon pour les pères : aujourd'hui les blonds apôtres des muses aspirent à faire penser et agir. Nous ne dirons pas qu'ils aient renversé de l'autel la statue du beau et de l'idéal, mais ils l'ont voilée aux regards en plaçant devant elle et au-dessus le buste colossal de l'utile et de l'action.

Mais ce n'est pas seulement la poésie qui renonce aux traditions du passé. C'est l'érudition, la spéculation pure, qui, arborant le drapeau des questions du jour, vient, puissante auxiliaire, faire invasion dans le camp du journalisme et lui apporter le secours de ses armes. Oubliant le dédain superbe avec lequel elle traitait jadis toute occupation littéraire en dehors de son domaine, elle secoue la poussière de ses in-folios et songe enfin à vouloir rapporter la sagesse des morts et l'abstraction *(an und für sich)* aux vivans et à la réalité.

Ceux qui connaissent un peu l'Allemagne, savent que, hier encore, c'était bien différent. Tandis qu'en Suisse et en France depuis plus d'un demi-siècle, non-seulement les meilleures têtes, mais les plus illustres écrivains, les plus brillantes imaginations, ne dédaignent pas de descendre chaque matin dans l'arène poudreuse et populaire du journal à la défense ou à l'attaque de ce qu'ils croient bon ou mauvais (ou aussi, hélas! profitable ou nuisible à leurs intérêts), messieurs les professeurs allemands, les savans en titre, regardaient la presse politique comme un repaire d'écrivassiers indignes du nom de penseurs, de professeurs surtout. Selon eux, pour aspirer à ce glorieux titre, la première condition était de renoncer aux misères pratiques du temps présent.

Cependant en Allemagne, ainsi qu'ailleurs, les idées se modifient avec la marche des siècles, les opinions changent avec les positions et les points de vue où les évènemens placent les hommes. Aujourd'hui les docteurs d'outre-Rhin sortent de leurs bibliothèques; les professeurs, même les plus graves, descendent de leurs chaires; tous ou presque tous se mêlent à la foule, qui leur communique l'étincelle électrique de sa vie et de ses passions.

Voici descendre entre autres *Gervinus*, l'historien célèbre, avec un livre savamment écrit, mais pratiquement pensé sur le catholicisme allemand[1]. Gervinus, l'antagoniste, non pas fougueux comme Menzel,

[1] *Die Mission der Deutsch-Catholiken.* — Heidelberg, 1845, 1 vol.

mais sérieux et profond, des écrivains de la jeune Allemagne, traite cette question palpitante avec la logique, la sévérité et le calme qui ont valu de si unanimes suffrages à son *Histoire de la littérature nationale des Allemands* et à ses autres travaux d'érudition.

A la différence des antagonistes et des détracteurs que le catholicisme allemand, comme toute grande manifestation religieuse ou intellectuelle, devait aussi rencontrer, Gervinus voit dans ce mouvement un développement naturel, un résultat prévu, que la marche des questions religieuses et nationales posées par le 16e et le 18e siècles devait nécessairement amener au sein même du catholicisme. Comme patriote et comme chrétien, il salue avec joie, avec espérance, cette évolution nouvelle, qui, par la fusion du protestantisme et du catholicisme, pourra rendre l'unité religieuse à son pays.

De grands philosophes, Bossuet, Leibnitz et d'autres, ont rêvé cette fusion, ont travaillé à la réaliser. Mais, ne s'appuyant que sur les conceptions abstraites de leur intelligence et non sur des besoins réels, sentis par la foule, leurs efforts n'aboutirent qu'à des projets et finirent par des mécomptes; les peuples ne les comprenaient ni ne les suivaient. Aujourd'hui les aspects sont différens, les rôles changés; le peuple prend l'initiative, et les savans, nous voulons dire les théologiens (catholiques et protestans) passent à l'opposition. Car, premier caractère, le mouvement est essentiellement populaire, et il est naturel que la hiérarchie, opposée par instinct à tout ce qui est nouveau, que les hommes qui ont leur position faite, cherchent à l'arrêter. Mais Gervinus leur prédit un rude combat. En effet, ce ne sont plus quelques docteurs isolés, quelques propositions plus ou moins hétérodoxes qu'il s'agit de combattre et de condamner; c'est le peuple que vous avez devant vous, le peuple qui, pour la première fois depuis les temps de la réforme, recommence à agir par entraînement et par masses, et que vos excommunications ne savent plus effrayer.

Le mouvement, partant ainsi des entrailles même du peuple, est nécessairement étranger à la théologie. C'est avant tout une protestation instinctive contre l'autorité absolue du pape en matière de foi, contre les abus de l'église et les erreurs de la tradition. C'est en un mot une aspiration des classes moyennes à s'occuper elles-mêmes de leurs intérêts religieux et de leur salut. Juger le mouvement d'un point vue théologique est donc une erreur fondamentale, et c'est à cette erreur qu'il faut attribuer les jugemens incompréhensiblement

sévères, quelquefois haineux, de beaucoup de théologiens protestans [1], qui reprochent avec aigreur aux nouveaux catholiques de ne pas avoir formulé dès l'abord un principe religieux positif. Or ce principe religieux a été solennellement proclamé par la profession de foi de Schneidemühl, qui donne la Sainte-Ecriture pour base à la nouvelle église.

Il y a donc nécessairement ici un malentendu. Lorsque Messieurs les théologiens exigent un principe *religieux*, ils veulent dire *théologique*, et, en s'exprimant ainsi, le malentendu disparaît. Car, le mouvement, nous le répétons, est essentiellement populaire, religieux et national. Il n'a pas encore eu le temps de s'occuper des subtilités de la théologie et du dogme, et Gervinus pense que c'est une bonne fortune pour lui. Il fallait, au début, poser une base large, qui n'exigeât que la plus petite somme de foi sans exclure la plus grande; il fallait élargir le lien pour donner plus d'intensité et de vie à l'opposition; car c'est bien d'une *opposition* qu'il s'agit d'abord, pour parvenir plus tard à une *position*, ce que les adversaires, on ne sait trop pourquoi, se refusent obstinément à comprendre.

C'est ainsi que le savant professeur répond à ceux qui font presque un crime aux catholiques allemands de ne pas avoir dès à présent une confession de foi toute close, une dogmatique signée et paraphée. La négation de l'infaillibilité du prêtre de Rome et l'appel à l'autorité de l'Evangile ne sont pas encore une affirmation, mais c'est déjà quelque chose, et ce quelque chose semblerait devoir demander quelques égards aux disciples de la religion du libre examen. Les protestans, en effet, ont mauvaise grâce de jeter la pierre à ceux qui s'essaient sur la voie d'émancipation, d'épurement et de sanctification par la libre interprétation de l'Ecriture, voie sur laquelle eux-mêmes se sont hasardés à la voix des réformateurs.

A côté des théologiens catholiques et protestans, la nouvelle église a pour adversaires quelques-uns des gouvernemens de l'Allemagne, un certain nombre d'hommes politiques et de conservateurs, lesquels semblent avoir le privilége de s'effaroucher outre mesure de tout ce qui est nouveau. Sans doute il faut bien se garder d'accepter comme bon tout mouvement nouveau; mais on devrait ne pas oublier que la bonne nouvelle du Christianisme, il y a dix-huit siècles, a aussi été un

[1] Comme exception honorable, il est juste de citer *le Semeur*.

fait entièrement étrange et nouveau, que les attaques des conservateurs du temps, bien que peut-être respectables à leur point de vue, ont été impuissantes à anéantir. Avant de rejeter avec haine ou dédain des manifestations assez puissantes pour agiter un grand peuple, il conviendrait au moins d'en faire un examen consciencieux et approfondi, de calculer, au point de vue de la religion, de la morale, de l'humanité, de la civilisation et de la patrie, quels en seront les résultats approximatifs et les conséquences probables.

Ces conséquences et ces résultats, aux yeux de Gervinus, nous les avons déjà indiqués. Ce n'est pas la fondation d'une église nouvelle, moins encore d'une secte; mais la tendance à réunir, à fondre ensemble les diverses communions chrétiennes sur la base d'une communauté évangélique et nationale, indépendante de tout pouvoir étranger. Or, c'est précisément pour cette raison que la nécessité de rompre le joug de Rome devait être au début du mouvement la première tâche et la première condition.

« L'ultramontanisme, dit l'auteur, en prohibant les mariages mixtes, » qui contribuaient si efficacément à entretenir l'harmonie confession- » nelle, a troublé la paix de nos familles, détruit la concorde politi- » que au sein des provinces prussiennes et des états allemands. Le » jésuitisme mine sourdement la France et nos propres états. Sous » l'égide de la liberté des cultes et de l'enseignement, il fait ses con- » quêtes en Belgique; par la Suisse, il est à nos portes, et il tient ou- » vertement dans le grand-conseil de Lucerne un langage digne de » l'inquisition. Et nous sommes encore à nous demander comment un » pareil système peut être pris sous la protection bienveillante de la » politique des conservateurs.»

Du reste, en accompagnant de ses vœux et de ses espérances le mouvement catholique vers le but où il lui paraît tendre, le savant auteur ne se dissimule pas la distance immense qu'il lui reste à parcourir. « Je sens parfaitement, dit-il, en présence des conditions politi- » ques et traditionnelles de notre pays, du caractère des gouvernemens » et des gouvernés, qu'il peut sembler étrange et même romanesque » de considérer comme chose probable l'œuvre gigantesque de la fu- » sion d'élémens si divers en une seule nationalité; combien cette » œuvre doit paraître éloignée au plus grand nombre, difficile à tous!» Néanmoins une tendance manifeste vers l'unité caractérise l'époque actuelle dans presque tous les pays de l'Allemagne. L'association des

douanes a fait faire un grand pas sous le point de vue matériel, et il n'est pas impossible que sous le rapport religieux et national les barrières séparatrices ne se brisent un jour. Déjà les grands écrivains du 18e siècle ont singulièrement rapproché les esprits : « Lessing, Herder, » dit-il, nous ont donné une intuition plus libre du sentiment reli- » gieux. Ces grands hommes, dont nous sentons l'absence, ont, dans » les profondeurs de leur esprit, vécu par anticipation de la vie dont » l'Allemagne a vécu dès-lors.» ..... «La semence que ces hommes, les » plus grands après Luther et Leibnitz, ont confiée au sol, a levé sous » les mille formes de la pensée et de la poésie. Cette semence a pé- » nétré la religion elle-même, adouci les mœurs, transformé l'école ;» » ..... elle a éclairé les intelligences, étouffé l'esprit d'intolérance et » de secte. Pour la première fois elle a fait sentir à la nation qu'elle » est unie par sa littérature. Insensiblement et sans efforts elle a rap- » proché les diverses confessions par le lien d'une même culture intel- » lectuelle; de sorte qu'à l'heure qu'il est, catholiques et protestans » se tendent la main presque sans surprise, s'apercevant que, de » même qu'ils ne font qu'un seul peuple, ils ont aussi une même pen- » sée et une même foi.»

Gervinus ne se fait pas illusion non plus sur les dangers qui menacent la nouvelle église, et contre lesquels elle doit se défendre, en repoussant avec soin l'esprit de scission et de secte qui pourrait l'envahir, en interprétant d'une manière large le grand mouvement populaire et national, en ne s'aventurant pas dans des questions oiseuses et étrangères où l'idée mère perdrait son caractère et sa force et s'attirerait de nouveaux ennemis. « Puisse le catholicisme allemand com- » prendre lui-même que le plus important pour lui et pour sa grande » mission est de se maintenir dans sa position indépendante et libre. » Pour le présent, ses réglemens de culte et d'organisation ne doi- » vent être établis que d'une manière provisoire. En aspirant à la re- » connaissance et à la protection de l'état, il nous paraîtrait manquer » à sa vocation. Car la reconnaissance de la part de l'état, aussi long- » temps que celui-ci a une église romaine encore puissante à protéger, » ne pourrait amener que des embarras, et rendrait plus prononcée » et peut-être incurable la rupture entre les anciennes et les nou- » velles paroisses. Cette reconnaissance d'ailleurs n'aurait lieu qu'à » des conditions restrictives, lesquelles priveraient le mouvement de » ses moyens de progrès et d'accroissement ultérieurs.» ..... « La nou-

» velle église a d'abord des conquêtes à faire. A cette fin elle a besoin » d'une puissante force mobile, ambulante pour ainsi dire, qu'elle » ne doit pas se laisser ravir.» — Le moment de la reconnaissance par l'état viendra plus tard. « Mais aussi longtemps que le mouvement n'a- » boutirait qu'à la fondation d'une secte (pauvre et misérable résultat » après les espérances conçues, et dans un temps où la liberté de la » pensée et de la conscience n'est refusée à personne, et où personne » ne tient pour absolument indispensable de rattacher sa foi à des » formes extérieures et traditionnelles); aussi longtemps que les con- » trées exclusivement catholiques, les provinces rhénanes, la Bavière, » l'Oberland badois, n'auront pas été atteints par le mouvement, le » moment de l'adhésion de l'état n'est pas encore arrivé.»

Deux autres écueils que les nouvelles communautés religieuses doivent éviter avec soin, c'est, d'une part, l'intolérance qui les tuerait, et, de l'autre, le ridicule, qui ne manquerait pas de s'attacher à des discussions et des pratiques frivoles, ainsi que malheureusement cela est déjà arrivé en quelques lieux. « Au moyen-âge on a vu se former » des sectes et des ordres monastiques, qui croyaient faire un sacrifice » agréable à Dieu en s'affublant aux yeux du monde du manteau de la » folie; mais, de nos jours, une pareille pratique serait une pauvre » recommandation, un mauvais moyen de s'attirer le respect, et » d'exercer quelque influence sur la nation.»

A l'occasion du mouvement catholique, le savant auteur touche aussi à l'église protestante, à laquelle il recommande de vivifier par l'esprit la lettre qui tue. Tout en flagellant avec éloquence le rationalisme étroit du siècle passé et les tendances athéistiques d'une certaine école contemporaine, il ne ménage pas l'esprit exclusif et sombre de beaucoup de théologiens de l'époque, qui voudraient faire de l'homme un moine et du monde un immense couvent. Il montre les dangers de cet esprit mystique qui ne sait pas tenir la balance entre les besoins de la foi et les exigences de la civilisation et de la science moderne. Il rend attentif aux déplorables conséquences d'un système de prédication qui oblige en quelque sorte la partie la plus saine, la plus cultivée et la plus morale du peuple à s'éloigner des pratiques du culte. « Avec un tel système, dit-il, vous tournez le dos à l'intelligence, vous » bannissez des temples cette partie de la nation dans laquelle la reli- » gion et les mœurs ne sont pas seulement des coutumes, mais des » principes épurés et vivifians.» La moralisation par le culte doit être,

ici-bas, le but pratique de la mission du pasteur. Or ce but est mis de côté par ce grand nombre d'ecclésiastiques de nos jours, qui s'attachent exclusivement à la prédication du dogme. L'homme ordinaire, en sortant du prêche, oublie les subtilités dogmatiques; mais s'il a entendu une leçon morale appropriée à son degré de culture, en général il l'apporte au foyer. « Il y a au fond de toute âme une source de bonnes » pensées que la verge du prophète, en frappant à propos contre le » rocher, peut faire jaillir. Rien ne m'est plus pénible que d'entendre » un si grand nombre de nos théologiens parler de la prédication mo- » rale avec un dédain superbe; et je ne nommerai pas ici ce prédica- » teur célèbre et pieux qui demandait avec triomphe à sa paroisse, si » jamais il avait prêché la morale du haut de la chaire de vérité! Avec » ce ton de mépris pour ce qui nous élève à notre dignité d'hommes, » on mine les derniers restes de la moralité et de la religion; et si cet » exclusisme n'était de l'aveuglement, ce serait un véritable crime [4] ».

Ainsi parle Gervinus. Quant à nous, nous ne sommes que rapporteur. Nous savons fort bien que les partisans exclusifs de la prédication du dogme, les théologiens de l'école du réveil, ne manquent pas de raisons pour appuyer leur manière de voir et d'agir. Mais nous croyons que leur système, envisagé sous son côté le plus exclusif, constitue une sorte d'idéal religieux auquel un petit nombre de natures d'élite peuvent seules s'élever avec fruit. L'homme, en général, sans renoncer à ses espérances futures, se considère comme citoyen de ce monde, auquel il est attaché par mille liens. Si donc vous voulez agir sur lui, l'élever au-dessus de sa sphère présente, ne dédaignez pas tous les moyens qui ont quelque prise sur sa nature. Que dirait-on d'un mineur, qui, pour soulever un rocher, voudrait se faire un levier d'un rayon de lumière ou d'électricité? — Mais revenons à notre sujet.

Gervinus est l'un des sept professeurs de l'université de Göttingue,

[4] Il sera bon de mettre en regard de cette appréciation du néo-catholicisme allemand, évidemment écrite sous l'influence de préoccupations et d'espérances politiques, le travail fort remarquable publié sur le même sujet dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1845, par M. St. René Taillandier, ainsi que les excellents articles qui ont paru dans l'*Espérance* (mars et avril 1846) dus, si nous ne nous trompons, à la plume de l'un de nos compatriotes. L'inanité religieuse, et l'absence d'une base sérieuse et profonde qui frappent de plus en plus dans le mouvement dont nous sommes témoins, y ont été savamment et définitivement démontrées. *(Note de la Rédact.)*

qui, en 1837, furent destitués par le roi de Hanovre pour avoir refusé de prêter serment à la constitution aristocratique de 1819, rétablie par un coup d'état. Au nombre des sept se trouvait aussi *Dahlmann*, appelé plus tard par le roi de Prusse à une chaire d'histoire et de droit public à l'université de Bonn. Or, Dahlmann, déjà illustre par ses travaux d'histoire, d'archéologie et de législation, vient de publier une *Histoire de la révolution française* [1], qui, pour la profondeur des vues, la peinture des caractères, l'intelligence vivante et populaire des évènemens, surpasse encore la *Révolution d'Angleterre*, publiée quelques mois auparavant par le même auteur. Dans cet ouvrage l'abstraction a complètement disparu. En parlant de la France, on sent que l'auteur a sans cesse devant les yeux sa patrie et les réformes qu'il croit indispensable d'apporter à ses institutions.

Mais ce qui, aux yeux de l'observateur, donne surtout de l'importance à ce nouvel ouvrage, c'est que, jusqu'à sa *Révolution d'Angleterre*, Dahlmann, tout en défendant avec la vigueur de son talent et de sa science les conquêtes de l'esprit moderne, repoussait avec non moins de force le dogme politique de la souveraineté du peuple [2]. Dans ses dernières productions, il est préoccupé d'autres intérêts, engagé dans d'autres combats; et voilà que ses ci-devant admirateurs, ceux qui se réclamaient de son autorité, se tournent tout-à-coup contre lui. Il a perdu sa profondeur, disent-ils; il écrit d'un style clair, élégant même, ... mauvais professeur! Il est devenu vivant, populaire, ... malheur à lui! Car, en Allemagne, malgré le remarquable mouvement de l'époque, il y a encore bien des gens qui prétendent que les morts seuls ont le droit de vivre, et que la force génératrice ne se trouve que dans les entrailles du passé.

Schlosser, autre historien non moins célèbre et peut-être plus connu en France, est encore un représentant du mouvement de *désabstraction* que nous avons signalé. Vieillard septuagénaire, chargé de gloire et de travaux accomplis, et déjà si près des bornes de la vie, il vient encore de présenter à l'héritier présomptif du trône de Bavière un *Mémoire* politique, dans lequel il examine avec une inexorable franchise l'état actuel de l'Allemagne, et passe en revue la politique antipopulaire des cabinets. Le prince, en attendant qu'il puisse réaliser les idées

[1] *Geschichte der französischen Revolution*, etc. Leipzig, 1845.

[2] Notamment dans son ouvrage : *Politik auf den Grund und das Maass der gegebenen Zustände zurükgeführt*. Göttingen, 1835.

patriotiques de l'illustre vieillard, lui a, assure-t-on, envoyé son portrait enrichi de diamans.

Mais ce n'est pas seulement en Prusse, en Saxe, en Würtemberg, dans le duché de Bade que les questions politiques trouvent de savans échos. En Autriche, cette terre classique du stabilisme, elles ont leurs représentans même jusque dans les rangs de l'aristocratie et des hommes d'état. Le baron de *Hormayr-Hortenbourg* (auteur des *Tableaux de la guerre de l'indépendance*) vient de publier, sous le voile de l'anonyme, un ouvrage historique remarquable, dirigé essentiellement contre le statusquo de son pays.

«Aujourd'hui, dit l'auteur, que, par opposition aux tendances ré-
» volutionnaires, libérales, doctrinaires et réformatrices de l'époque,
» il est si fortement question des anciens droits acquis et de la base
» historique, il importe doublement de se retourner vers le passé, vers
» le *bon vieux temps*, afin d'explorer, sans amour comme sans haine,
» la marche suivie par le fleuve des changemens et des révolutions, et
» de voir si ce courant est réellement dirigé d'en bas, ou bien si plu-
» tôt il n'est pas parti d'en haut.»

La pensée essentielle qui ressort de l'ensemble des deux volumes de Hormayr est celle-ci : imprudens défenseurs du stabilisme et des droits absolus, qui reprochez à vos adversaires de ne pas connaître le peuple et ses racines historiques, de ne voir que le jour sans comprendre le le temps; qui vous réclamez sans cesse de vos droits héréditaires : prenez garde. Car cette base historique, ce pilier sacramentel du monument où vous vous croyez inviolables, tombera en pièces, dès qu'on suivra votre conseil, c'est-à-dire qu'on entrera dans l'édifice le flambeau de la vérité et de l'histoire à la main.

Un autre enfant de l'Autriche, le docteur *Schuselka*, publiciste de réputation, a aussi, par ses deux récens ouvrages : *Le combat des jésuites contre l'Autriche et l'Allemagne*, et *Méditerranée, Baltique et mer du Nord*, rompu tout-à-fait avec les tendances et les traditions de son gouvernement.

Méditerranée, Baltique et mer du Nord est une preuve vivante de l'ardent patriotisme de Schuselka. Passant en revue les nations de l'Europe, il n'en relève guère que les ombres. L'Allemagne, au contraire, est pour lui une amante adorée : il ne voit qu'elle, n'admire qu'elle, n'a d'amour que pour elle. Placée au cœur de l'Europe, entre trois mers, elle lui paraît, par sa position géographique, sa science et

le génie de ses enfans, destinée à l'empire, ne fût-ce que sous le point de vue intellectuel. Mais, pour arriver à ce but, elle a beaucoup à faire encore, de grands obstacles à vaincre. Il faut qu'elle trouve le moyen de ramener à l'unité le dualisme de puissance (Prusse et Autriche) qui la divise; car s'il est bon qu'un corps ait deux pieds pour se mouvoir, il ne lui faut qu'une tête pour penser. En second lieu, pour qu'une nation puisse faire valoir sa pensée, il faut, sinon qu'elle domine, du moins qu'elle ait voix sur les mers.

C'est donc essentiellement dans le dualisme de nationalité et dans l'absence de puissance maritime que l'auteur voit les causes de la faiblesse de sa patrie. L'Allemagne, pour réaliser ses destinées, doit posséder l'unité politique, et une flotte capable de rivaliser avec celles de l'Angleterre, de la France et de la Russie, et ces deux élémens de succès, elle les aura.

L'ouvrage de Schuselka est encore digne d'attention sous le rapport de l'économie politique. Renonçant, comme la plupart de ses compatriotes aux théories de Smith et de Say (par lesquelles on jure avec tant de foi dans la Suisse française), il paraît s'attacher aux idées du savant et énergique *List*, promoteur des premiers chemins de fer allemands, et à celles de *Rau*, professeur d'économie politique à l'université d'Heidelberg. Il montre comment les Anglais, en prêchant partout aux autres la liberté du commerce et en retenant le monopole pour eux, sont parvenus à se jouer des autres peuples et à les exploiter. Il est persuadé que ces Anglais, si tendrement épris du principe de la liberté et de la prospérité commerciales des nations, ne manqueront pas de trouver d'excellentes raisons morales et philosophiques pour démontrer aux Allemands que songer à créer une flotte nationale serait pure folie.

D'ailleurs les économistes politiques allemands accordent que les principes de Smith et de Say sont justes et rationnels. Mais il faut, pensent-ils, que ceux qui les proclament, consentent aussi à s'y conformer. Autrement, les peuples qui les adoptent isolément, sont inévitablement les dupes de ceux qui ne les adoptent pas, ou qui, les proclamant en théorie, les repoussent dans la pratique. Si votre ennemi, plus puissant que vous, jette les armes, jetez-les de même; mais aussi long-temps qu'il reste armé de pied en cap, demeurez aussi sur la défensive, ou du moins ne vous livrez pas inconsidérément.

Les idées de Schuselka, prises à son point de vue patriotique, mé-

ritent sûrement le respect; mais il a le tort, selon nous, de demander pour son pays quelque chose d'assez pareil à l'unité et à la centralisation de la France actuelle, au lieu d'aspirer seulement à une union, à une concentration des efforts et des forces, à une harmonisation des intérêts.

Une chose digne d'être remarquée d'ailleurs, c'est que l'auteur termine son livre, si souvent imbu d'idées françaises, par ces paroles empruntées à l'un des plus fiers ennemis de la France, à l'illustre chevalier de Gentz : « O vous, ornemens solitaires de la patrie, vous que le » malheur n'a pu abattre, Allemands magnanimes, ne désespérez » point! l'Europe est tombée par l'Allemagne, par l'Allemagne elle se » relèvera. Désunis, nous avons été vaincus; unis, nous serons vain- » queurs! Mais, pour que les forces dispersées de la patrie se réunis- » sent en un seul faisceau, il faut d'abord et avant tout que la volonté » nationale soit une. — L'unité de la volonté nationale, voilà le but de » vos efforts, Allemands généreux, dispersés, mais intellectuellement » réunis! Vous que l'égalité de la pensée et des efforts patriotiques a » déjà constitués les représentans légitimes de la nation, un champ » glorieux s'ouvre devant vous! Faites luire la lumière de votre sa- » gesse, de votre force et de votre patriotisme à chacun de vos » frères. Rappelez les paresseux à l'activité, les désespérés au cou- » rage, les morts à la vie. Mais en réveillant au sein des peuplades al- » lemandes le zèle des intérêts communs et la puissance du sacrifice, » ne vous laissez jamais dominer par l'idée du succès immédiat. Son- » gez qu'il ne faut que quelques nobles cœurs pour accomplir les plus » grandes choses; que souvent une seule parole, prononcée dans une » heure propice, peut rappeler tout un peuple à la vie, et rallumer le » feu sacré au milieu des générations! »

On le voit, les tendances du livre sont claires et les conclusions en sont nettement dessinées. Tel n'est pas le mérite de l'autre ouvrage de Schuselka : *Le combat des jésuites contre l'Autriche et l'Allemagne*[1], dans lequel l'auteur soumet la politique du saint-Siége à une critique sévère. Il lui reproche bien des choses, comme on peut s'en douter; mais il nous semble perdre le fil de sa pensée fondamentale (qui n'est qu'une protestation contre la toute puissance de Rome) dans sa longue poursuite du jésuitisme.

[1] *Der Jesuitenkampf gegen Oestreich und Deutschland.* — Leipzig, 1845, 1 volume.

A l'exemple de MM. Michelet et Quinet, il est riche en hypothèses plus ou moins plausibles, plus ou moins hasardées; mais il les surpasse encore en épithètes injurieuses. *Infâme, révoltant, infernal, diabolique* reviennent bien souvent dans ses feuilles, et quelquefois en des passages où la passion seule a pu les placer. Il faut l'avouer du reste, depuis Pascal, les écrivains adversaires de la compagnie, qui se sont armés pour la combattre, sont partis d'une idée préconçue, ce qui est toujours fâcheux et souvent fatal. Dominés par la pensée fixe que l'Ordre est une institution pernicieuse, ils ne cherchent en elle que le mal, ne voient que le mal, et seraient désolés de ne pas l'y trouver.

A notre connaissance, il n'est pas d'antagoniste de l'ordre des Jésuites, si consciencieux et grave qu'il puisse être d'ailleurs, qui ait su éviter cet écueil, non pas même l'illustre et infortuné *Jordan*[1], cet autre Pellico, qui a eu le douloureux privilége de calmer et de refroidir durant cinq années, au fond d'une prison d'état, ses aspirations chaleureuses vers la liberté. Aucun n'a su, se dépouillant de toute prévention et de toute haine, combattre avec des armes tout-à-fait loyales le point de vue du jésuitisme, en se plaçant à un point de vue opposé. Tous, ou presque tous, faussent l'histoire de l'Ordre, le plus souvent sans le savoir et sans le vouloir, faussent le sens et les applications de ses principes, comme si la pensée humaine et ses droits imprescriptibles d'examen et de liberté n'étaient pas assez puissans pour combattre, avec les seules armes de la logique et de la vérité, la donnée fondamentale de l'Ordre et ses conséquences théoriques et pratiques, qui n'est et ne sont, après tout, que l'absolue suprématie romaine, c'est-à-dire la négation de toute liberté spontanée chez les individus.

Que n'a-t-on pas dit et écrit, par exemple, sur la morale des Jésuites, sur leur doctrine de la probabilité! On prétend que l'essentiel pour eux a toujours été de chercher des motifs d'excuse, afin de flatter les mauvaises mœurs et la corruption de leurs puissans protecteurs. Et l'on n'a pas le bon esprit de considérer, que, si telles avaient réellement été l'intention des Pères, ils n'auraient pas été insensés au point d'enregistrer leur honte dans des livres qui la transmettraient à la postérité. A Dieu ne plaise cependant que nous voulions prendre sous notre patronage la morale des *Compendiums* avec ses arguties et ses

[1] *Die Jesuiten und der Jesuitismus.* — Altona, 1839, 1 vol.

impuretés. L'esprit qui ressort des pages que nous écrivons, doit assez témoigner que ce n'est pas là notre affaire; mais l'histoire doit être juste, et quand nous la voyons manquer à cette première condition, le sentiment de l'équité s'élève dans notre conscience et nous force à ouvrir la bouche, ne fût-ce que pour dire un seul mot, non pas de paix, mais d'impartialité dans une question tellement envenimée que, réellement, les antagonistes ne s'entendent plus.

Non, certes, ce n'est pas par un motif patent d'immoralité que les écrivains de la Compagnie et ses casuistes ont établi leur morale. Leur tort à cet égard, et il est assez grand, c'est d'avoir, en cherchant une solution abstraite et générale à ce qui est réellement insoluble par l'abstraction, savoir : l'opposition entre la règle et le cas particulier, entre l'idée morale et la vie pratique; leur tort, disons-nous, est d'avoir substitué leur propre arbitraire à l'arbitraire possible de la conscience des individus. — *Tu ne mentiras point* dit la loi morale. Mais il est des cas où la loi morale elle-même, en face d'un devoir impérieux, contraint à mentir. *Tu ne tueras point*, dit-elle encore; mais le criminel doit être exécuté, l'ennemi peut être immolé sur le champ de bataille. Et ainsi dans cent autres circonstances, où la règle générale se trouve en opposition formelle avec le cas particulier. Qui l'emportera, dans tel ou tel cas, de la loi générale ou de la conscience individuelle? Mais souvent la conscience elle-même est dans un doute pénible; elle demande des conseils, et voici que les jésuites et les casuistes viennent non-seulement lui en donner, ce qui se laisserait comprendre, mais lui en imposer, ce qui devient épineux et souvent criminel. Enveloppés de plus en plus dans des difficultés inextricables, ils entassent définitions sur définitions, arguties sur arguties, et la conscience, au lieu d'être éclairée, perd peu-à-peu sa force native et tombe sous le joug. C'est ainsi que, par le fait, la morale des jésuites devient réellement immorale; mais nous le répétons, elle l'est dans ses résultats bien plus que dans ses intentions. Or, c'est dans ses intentions qu'on l'accuse; c'est dans ses intentions que l'anathématise Schuselka.

Cependant parmi tous ces chevaliers croisés contre le jésuitisme, il n'en est aucun qui pousse la passion plus loin que le docteur *Rutenberg*, dans ses *Jésuites du 19 siècle*[1]. Selon lui, les *bons pères!* ne sont rien moins que des démons incarnés, porteurs de cornes colos-

[1] *Die Jesuiten des 19ten Jahrhunderts.* Berlin, 1845, 1 vol.

sales, terribles à l'homme et à Dieu! C'est en quelque sorte la quintessence de toutes les accusations, fondées ou gratuites, qui, depuis Cano, professeur à l'université de Salamanque et adversaire contemporain de Loyola, jusqu'à nos jours, ont été proférées contre la société de Jésus.

Du reste il est juste de dire que du côté de l'Ordre, à part peut-être Ravignan et Cahours, il n'y a pas plus de modération. C'est ainsi que, dans l'un et l'autre camp, ces messieurs se jettent à qui mieux mieux l'injure à la face et la boue sur le manteau; et, ce qu'il peut être plaisant d'observer, c'est que ni les uns ni les autres ne croient franchir les bornes de la plus stricte modération.

Par tout ce qui précède, on a pu voir la confirmation et la preuve de notre énoncé du début, savoir qu'en Allemagne les questions politiques, religieuses et sociales de l'époque ne s'agitent plus seulement à la surface du peuple et des classes moyennes, *mi-lettrées*, pour nous exprimer avec la langue du pays; mais qu'elles s'infiltrent peu-à-peu dans tous les filons de la science, s'emparent des meilleures têtes, et marquent de leur empreinte la culture générale de la nation.

Néanmoins on se tromperait en pensant que l'esprit nouveau ait fait coupe blanche dans la forêt. — L'état actuel, les idées anciennes, les traditions consacrées trouvent encore de nombreux et zélés défenseurs. Le professeur *H. Léo*, depuis juillet dernier doyen de la faculté de théologie à l'université de Halle, est encore sur la brèche. Dans son enthousiasme, qui ne faiblit pas, il répète sa formule : *Seigneur extirpe cette engeance!* — A côté de lui, à la même université de Halle, combat, avec moins de passion et non sans quelque gloire, le professeur *Erdmann*. — A Munich ce sont *Görres, Döllinger* et bien d'autres, qui rompent lance après lance pour le triomphe de la *bonne cause :* Görres, resté romantique en dépit de toutes ses métamorphoses, et qui, plongé dans la contemplation exclusive du passé, ne voit le présent qu'à travers des brouillards; Döllinger, qui a le mérite d'être resté lui-même, et dont le premier volume de sa *Réformation*[1], qui vient de paraître, semble promettre, au point de vue ultramontain, une œuvre qui ne manquera ni de calme ni de conséquence dans les déductions.

[1] *Die Reformation, ihre innere Entwicklung und ihre Wirkungen*, etc. Regensburg, 1846, 1er vol.

Parmi les écrivains de cette école, que nous ne pouvons tous mentionner, il en est un qui les domine : c'est *Stahl*, professeur de philosophie et de droit à l'université de Berlin ; Stahl d'autant plus fort qu'il n'a pas rompu en visière avec toutes les idées modernes, et n'a pas juré une haine absolue à son siècle, et aux institutions et tendances que ce siècle a produites. Cependant, comme Stahl, à part une édition nouvelle d'un ouvrage antérieur, n'a rien publié pendant l'époque dont nous nous occupons, ce n'est pas le lieu d'en parler ici. Il nous suffit, pour le présent, de ne l'avoir pas entièrement oublié dans la revue rapide que nous faisons aujourd'hui.

G. Audemars.

POÉSIE.

LA LYRE DU PAUVRE.

Ma lyre est le vent qui pleure
Dans les saules des ruisseaux,
Quand minuit a sonné l'heure,
Quand tout dort dans les hameaux;
C'est de la harpe d'Eole
Le triste son qui s'envole,
Que nul n'entend ici-bas;
C'est une vague plaintive
Qui vient caresser la rive
Quand l'écho ne répond pas.

C'est l'insecte qui bourdonne
Dans les bleus rayons du ciel;
C'est l'abeille qui moissonne
Sur la fleur un peu de miel;
C'est la plainte que murmure
A ses cailloux l'onde pure,

Sous l'ombrage loin des yeux;
C'est le souffle qui ranime
L'oiseau planant sur l'abîme
Quand il monte vers les cieux.

C'est le chemin de l'étoile
Aux aîles de l'aquilon,
Qui de la nuit fend le voile
Et s'éteint dans le vallon;
C'est sur la pente glacée,
L'anémone ou la pensée
Dont nul œil ne voit les fleurs;
Ou dans l'humble cimetière
De l'orphelin la prière
Qui n'a de mots que ses pleurs.

Pourquoi vibrer, ô ma lyre!
Quand tes sons ne vont qu'à Dieu,
Quand l'écho de ton délire
Ne s'éveille en aucun lieu?
Que fait au concert des anges
Le soupir que tu mélanges
A leurs célestes accords?
C'est dans l'Océan qui gronde
A peine un souffle à son onde,
Un flot de plus à ses bords.

— Le vent choisit-il sa route
Vers le nord ou le couchant?
L'oiseau veut-il qu'on l'écoute
Quand il module son chant?
La fleur n'attend pour éclore
Ni le regard de l'aurore
Ni la main de la beauté;
Qu'importe si ma prière
Franchit ou non la barrière
Qui borne l'éternité!

Pourquoi chanter? Mais demande
A qui m'a donné la voix
S'il repousserait l'offrande
Des accents que je lui dois!
Poursuis les sentiers des astres;
Cherche où posent leurs pilastres,
Alors demande au Très-Haut
S'il sait compter tous nos chaumes,
S'il pèse au vent ses atômes,
A la mer ses gouttes d'eau.

Oh! quel mot pourrait décrire
Celui qu'on ne peut nommer?
Bénis, bénis, ô ma lyre!
Quand mon cœur ne sait qu'aimer.
Toute voix qui monte et prie,
Sur la pauvre âme meurtrie
Rapporte un baume du ciel;
Tout l'encens des sacrifices
Redescend dans nos calices
Pour y déposer son miel.

L. L.

LE PRINTEMPS.

BALLADE.

Sous les tilleuls du monastère
S'avance une nonne, à pas lents;
Le tiède souffle du printemps
Parcourt le jardin solitaire :
L'air est si doux, le ciel si pur,
Tant de fleurs embaument la terre,
Le lac est d'un si tendre azur!

Tu sens frémir ton âme émue :
O vierge! quels vagues désirs
Oppressent ton sein de soupirs?....
Mais la chapelle offre à ta vue
Son calme sombre et solennel,
Et la pauvre nonne, éperdue,
Se jette au pied du saint autel :

» Jésus! Jésus! mon bien suprême!
» Me voici, tremblante d'émoi :
» Je suis si seule loin de toi!
» Oh! n'est-ce pas? ce trouble extrême,
» Ces soupirs, cette intime ardeur,
» C'est l'élan de l'ame qui t'aime,
» Le pur élan de sa ferveur? »

Pauvre fille du monastère,
Hélas! chaque année, à pas lents,
Te ramènera le printemps,
Le printemps et son doux mystère,
Son tendre ciel, son air si pur,
Les fleurs dont il pare la terre,
Et le charme du lac d'azur.

A. HUMBERT.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

MAI.

L'attentat de Fontainebleau a excité une horreur générale ; tous les cœurs honnêtes de tous les partis en ont été révoltés. Pourquoi faut-il que les passions et les rivalités politiques se soient emparées de cet événement, y aient mêlé des intérêts personnels, au lieu de s'associer simplement à ce que tout le monde éprouvait d'un commun accord, savoir un sentiment de réprobation profonde pour cette nouvelle tentative d'assassinat, et d'admiration pour l'intervention presque miraculeuse de la Providence qui a détourné le coup encore une fois ? Au surplus, cet attentat a eu deux effets remarquables : d'un côté, dans le moment même, il a révélé à beaucoup d'indifférens de quelle importance était pour eux la vie d'un homme auquel ils ne pensaient nullement s'intéresser ; de l'autre, après s'être vu, pour ainsi dire, en présence du danger et y avoir échappé, on a senti à la réflexion qu'il n'était pas impossible d'y échapper encore, lorsque ce grand moment critique de la mort du roi des Français serait réellement arrivé. Au dehors, en Angleterre même, où l'on doute beaucoup de la France, on a fini par trouver qu'il y avait moins à en douter, et que l'assassin eût-il accompli son crime, l'Europe n'eût pas été nécessairement mise en combustion pour cela. « La France, disent le *Morning-Chronicle* et d'autres journaux anglais, la France, tout en attachant le plus grand prix à la conservation des jours du roi, et aux services que sa haute intelligence ne cesse de lui rendre, est désormais en mesure de faire

face à tout événement qui lui enlèverait l'homme éminent sur la tête duquel est posée la couronne. L'avenir de la dynastie n'est plus borné à la vie de son chef, comme dans ces jours d'orage qu'il a fallu traverser et où personne n'osait compter sur le lendemain. »

— Nous avons déjà parlé, dans cette *Revue,* d'un auteur anglais qui dépasse, en fait de style et de genre, tout ce que l'excentricité naturelle à ses compatriotes a jamais pu imaginer. Cet écrivain, c'est Thomas Carlyle. « Le style, disions-nous, sort de toutes les règles et ne ressemble à rien. Vous croyez commencer une ode, un chœur de tragédie, et vous vous trouvez en face d'une boutade. Les allusions de toute espèce, les écarts en tout sens abondent, se croisent, s'excitent, se corrigent ou s'enhardissent mutuellement. Il y règne pourtant cette sorte de calme ou du moins d'assurance que l'on sent au fond d'un puissant orage. Ce sont des exclamations plutôt que des déclamations, la différence est plus grande qu'on ne pense [1]. » Et tout cela appliqué, non à quelque sujet fantastique et bizarre en soi, mais à l'histoire, et à l'histoire la plus réelle et la plus crue qui existe, à l'histoire de la révolution française. Carlyle vient d'employer le même procédé pour peindre un temps et un personnage d'une réalité non moins dure, le temps et le personnage de Cromwell. C'est toujours la même manière de sentir et d'exprimer pleinement sa pensée, dans toute son intégrité sauvage, avec un sans-souci, un sans-gêne qui nargue à chaque instant toute espèce de decorum littéraire. En un mot Carlyle dit tout ce qui lui passe par la tête : par une tête étrange et puissante comme la sienne! Il admire beaucoup Cromwell; il voit en lui, outre le grand homme que personne ne peut nier, l'homme même qu'il fallait à son pays, qui l'a sauvé, qui s'y est dévoué avec conviction et qui l'a fait grandir; Cromwell est non seulement un héros, mais son héros à lui, Carlyle. Cela ne l'empêche point de le traiter à l'occasion comme il traite tout le monde, sans en excepter les historiens ses prédécesseurs, Hume, Lingard, Hallam, qu'il appelle *Dryasdust*, c'est-à-dire *Sec-comme-poussière*. Dans ses lettres à sa famille, Cromwell a-t-il parfois des retours de bonhomie, des momens intimes, Carlyle, se mettant de la partie, adresse tout à coup la parole au terrible Protecteur et lui dit : « Votre altesse est tendre... elle a l'air sombre! » ou bien, si le Protecteur fait un discours un peu obscur, un peu long : « Votre altesse *patauge;* c'est que l'affaire est difficile! » et il ne demande pas même pardon de la remarque à Son Altesse. Mais il a rarement l'occasion de faire de semblables critiques. Les discours de Cromwell, en effet, pour être embarrassés, sans art, sans style et

[1] Livraison de mars 1843, *Revue Suisse*, tome VI, page 256.

souvent sans grammaire, n'en sont pas moins éloquens, puissans, d'un fond aussi net que solide, en un mot pleins de choses; ils n'ont point cette ambiguité, ces circonlocutions qu'on leur prête, qu'on s'est plu à exagérer et qu'ils durent déjà dans le temps aux interpolations, aux périphrases, aux commentaires inutiles ou grotesques dont les défiguraient ceux qui les transmettaient au public; car, pour Cromwell, il ne les a jamais corrigés ni revus, et ils étaient imprimés sans qu'on prît même la peine d'y mettre la ponctuation. Le nouvel historien les a débarrassés de ce faux et lourd attirail; il en a restitué le véritable texte, et il nous les donne enfin tels ou à peu près qu'ils ont été péniblement, mais vigoureusement improvisés, quelquefois durant des heures entières.

« Ces discours sont fort simples, dit un critique français, et ne portent aucune trace d'hypocrisie ou de charlatanisme... Une grande énergie, une clarté parfaite, un besoin ardent et quelquefois extrême de bien faire comprendre et de mettre en relief sa pensée, de fréquentes répétitions de mots, tels en sont les principaux caractères. Il a souvent peine à rendre ce qu'il médite; on assiste au travail confus d'un esprit qui se cherche, on sent que le métier d'orateur le gêne; plus l'idée qui le tourmente est profonde, étrange ou élevée, plus les angoisses de cet enfantement se laissent sentir. C'est par une subtilité inadmissible que l'on accuse d'obscurité volontaire les embarras de diction et les périphrases de ce fermier mystique étonné de sa puissance. Un autre genre d'obscurité résulte de l'emploi fervent des paroles bibliques qu'il emprunte surtout à David, Isaïe et Jérémie, et qui donnent aux discours de cet autre Mahomet une couleur tout orientale..... C'est à propos de cette obscurité prétendue des discours tenus par Cromwell, que Thomas Carlyle s'amuse à comparer en cinq longues pages les labeurs artificieux de la rhétorique et ceux d'une conviction qui se dépêtre lentement au sein d'une diction inexpérimentée et incertaine; l'étrange commentateur s'écrie : « Art du discours! art du » discours! fantôme rhétorique à deux jambes! blasphême scandaleux! » avortement de la nature! va-t'en! Cède la place à l'intelligibilité, à la » véracité de ces paroles, à la splendeur du vrai et à l'héroïque pro» fondeur de cet homme qui parle et qui a quelque chose à dire? Et » toi, singe de la mer morte, rhéteur, ne regarde pas de ton œil louche » dans le saint des saints! Tu ne vas pas jusqu'au fond. » — « Je n'ai pas » étudié, disait Cromwell lui-même au parlement, je n'ai pas étudié » l'art de rhétorique; je n'ai pas grande liaison avec les rhéteurs ni » avec leur marchandise.... Des *paroles!* Vrai, messieurs, vrai, notre » affaire ici est de parler *choses (speak things).* »

Voilà ce que pensait Cromwell de l'éloquence factice et comment il a caractérisé ses propres discours : parler *choses!* par ce seul mot énergique, toute l'amplification humoristique de Carlyle est renvoyée à son tour où il renvoie celle des rhéteurs de profession.

Eh bien! ce sont ces discours du grand chef puritain rétablis dans leur véritable texte, et ses lettres, déjà connues, mais imprimées sans

intelligence et sans soin, que publie Carlyle avec des notes et des éclaircissemens de sa façon [1]. Il y a joint plusieurs lettres inédites qui, par le jour tout nouveau qu'elles jettent sur les commencemens de Cromwell, sur l'époque si peu connue et si calomniée de sa jeunesse, fournissent en quelque sorte la base de son véritable caractère où tant d'historiens n'avaient su voir jusqu'ici que duplicité, fourberie, ténèbres grandioses, abîme sans fond. Le nouvel éditeur n'a rien négligé pour parvenir à son but, c'est une justice à lui rendre, quelque opinion que l'on ait sur la manière dont il fait part au public du résultat de ses recherches. Papiers de familles, vieilles archives, bibliothèques, registres de la chambre des communes, pamphlets du temps, notes manuscrites des membres des divers parlemens révolutionnaires, il a fouillé, fureté et glané partout, avec un dévouement non moins pieux que celui de cet écossais dont parle Walter Scott qui allait déterrant et remettant au jour, sur les collines et parmi les bruyères où elles étaient ensevelies, les tombes oubliées, les épitaphes à demi effacées des anciens puritains. Il prépare une nouvelle édition de son ouvrage, et, pour montrer par un fait de détail qui intéresse l'histoire de notre pays, quelle attention persévérante Carlyle apporte à enrichir et compléter sa collection, voici ce que nous avons appris dernièrement. On sait qu'après la chute de la république d'Angleterre et la restauration des Stuart, plusieurs réfugiés anglais qui avaient joué un rôle éminent dans la révolution, trouvèrent à Vevey un asile qui leur était refusé ailleurs, notamment à Genève et en Hollande [2]. C'était, entre autres, Ludlow, l'un des officiers généraux de l'armée puritaine, et André Brougthon, qui lut à Charles Ier sa sentence. L'inscription que Ludlow avait fait placer dans la maison qu'il habitait à Vevey près de la porte, au bord du lac, est célèbre et d'un grand caractère : *Omne solum forti patria, quia patris*, inscription si énergique dans la pensée et les mots qu'elle en est intraduisible. Elle était gravée sur une simple planche ou table de bois qui, pouvant facilement se détacher, fut donnée, par un domestique il y a quelques années, à une dame de la famille de Ludlow et emportée comme une relique en Angleterre. Mais l'épitaphe proprement dite du général républicain existe encore dans la principale église de Vevey; elle est beaucoup plus longue, moins généralement connue, et contient cependant quelques mots de la même trempe, surtout ceux-ci : *....patriæ libertatis defensor et potestatis arbitrariæ oppugnator acerrimus, cujus causa ab eadem patria* 32 *annis extorris meliorique fortuna dignus apud Helvetios*

[1] *Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations*, by Thomas Carlyle. — Londres, 1846, 2 vol.

[2] Voir les *Mémoires de Ludlow*, et l'ouvrage intitulé le *Canton de Vaud* (Lausanne 1837), tome II, page 1034-1039.

se recepit. Celle de Brougthon, qui se trouve à côté, est encore plus vive et plus ferme : « Il fut jugé digne de prononcer la sentence du » roi des rois, *dignatusque etiam fuit sententiam regis regum pro-* » *fari,* » dit-elle avec un accent de conviction imposante qui fait tressaillir alors même qu'on ne la partage pas [1]. Carlyle a aussi voulu l'avoir, et c'est M. Vinet qui l'a lui a envoyée. Jugez si ce trait qui fait allusion au principal événement de la vie de celui qu'elle rappelle sera le bienvenu sous la plume du fervent admirateur des héros du puritanisme! C'est ainsi que Carlyle va partout recueillant leurs débris, partout quêtant d'eux un souvenir, un mot, jusque sur la terre étrangère où ils se sont endormis dans l'exil. Mais on l'a vu : ce n'est pas leur histoire, ce n'est pas même celle de leur chef qu'il publie ; ce sont seulement des documens sur Cromwell, surtout ses discours et ses lettres et, en quelque sorte, ses mémoires autographes :

« Les vraies paroles de Cromwell, dit Carlyle lui-même pour caractériser son travail, les choses écrites de la main de cet homme, je les ai cherchées de près comme de loin, je les ai recueillies au fond du Léthé, dans le marécage des pédans ; j'y ai jeté mon filet et je les en ai tirées. Les voici !

» J'ai opéré ce lavage, ce blanchissage, ce décatissage; la multitude de stupidités étrangères qui encombraient ce linge sale a rendu le métier pénible, et Dieu me préserve de reprendre une tâche pareille ! Quoi qu'il en soit, le public le verra maintenant sous sa vraie forme. J'ai passé des années de labeur dans les régions obscures et indescriptibles de l'histoire, et chaque jour je suis resté plus convaincu de cette vérité : que l'imagination populaire a eu raison : que l'homme appelé Olivier Cromwell fut en réalité l'ame de la révolte puritaine : que sans lui elle n'eût jamais été une révolte transcendante et mémorable, une forte époque dans la vie du monde ; que cette époque constitue l'épopée de Cromwell, la *Cromwelliade;* qu'il a le droit d'imposer son nom à cette phase bien plus que la plupart des héros à leurs épopées, et que ce résultat deviendra sans cesse plus visible. Sous un autre rapport, l'imagination populaire se trompe ; non, cet Olivier n'est pas un homme de mensonge. Toutes ses paroles portent un sens, elles méritent d'être étudiées et pesées. Un esprit sérieux qui approfondit les instincts, les mystérieux silences de cet homme, qui les épelle avec soin et les déchiffre avec amour, est bien payé de sa peine. Le caractère de Cromwell et celui de son temps sont aussi éloignés que possible de l'hypocrisie et de la fourbe dont on fait une peinture si confuse et si généralement adoptée. »

Sans doute, avec ce plan et avec le tour d'esprit de Carlyle, il ne faut chercher dans son œuvre ni de l'histoire ni de la biographie pro-

[1] Voici cette épitaphe tout entière : *Depositorium Andreæ Broughton armigeri anglicani Maydstonensis in comitatu Canty ubi bis prætor urbanus dignatusque etiam fuit sententiam regis regum profari quam ob causam expulsus patria sua peregrinatione ejus finita solo senectutis morbo affectus requiescens a laboribus suis in domino obdormivit* 23 *die feb. an*⁰ *Dni* 1687 *ætatis suæ* 84.

prement dites, même par fragmens, pas plus que de la simple critique ou de la pure érudition. Il ne voit que Cromwell, il ne comprend que Cromwell, et il n'admet que sa manière à lui de le comprendre.

M. Philarète Chasles, que nous avons déjà cité, consacre à cet important travail de Carlyle trois longs articles de la *Revue des deux Mondes* où il donne et traduit, le plus littéralement possible, un grand nombre des lettres et des discours de Cromwell recueillis par l'auteur anglais. Nous allons essayer de tirer du tout un tableau qui aille à notre cadre et dans lequel nos lecteurs trouvent pourtant réunis avec quelque ensemble les traits, les citations les plus caractéristiques de l'original et les principales conclusions du critique français. Voici d'abord, rapprochés et se complétant l'un l'autre, les jugemens que ce dernier porte, chemin faisant, sur Carlyle lui-même, au fur et à mesure qu'il avance dans la lecture de son ouvrage et des nouveaux documens qui en font le mérite essentiel :

« De ces élémens inconnus, dit-il, Carlyle n'a pas fait l'usage qu'une raison sévère aurait dû en faire; il les a laissés à l'état de matériaux, sans les dégrossir, les mettre à leur place et les élaborer; le métal n'est pas sorti de la gangue; encore moins l'œuvre de l'artiste est-elle accomplie. Quand au fonds de son système, il accepte avec trop d'ardeur la responsabilité du puritanisme et de tous les actes des puritains; sa morale et sa politique, enfermées dans le cercle d'une exaltation enthousiaste dont il fait l'apothéose, n'ont rien de satisfaisant, toutes poétiques qu'elles soient. Jamais enfin cet esprit rare n'a été plus exclusif dans ses saillies, plus indiscipliné dans son humeur; il faut bien le dire, il a complétement manqué son but.

» Appliquée à l'histoire, la méthode de Carlyle est inadmissible. Au lieu de les placer sous leur jour et dans leur ordre de génération, elle embrouille et obscurcit les faits qui ont si grand besoin d'être éclairés; de l'intensité même de la réflexion naît une sorte d'obscurité dans la lumière. Assez fort pour recueillir tous les documens d'une grande œuvre, Carlyle n'a pas su les grouper dans un ensemble organique.

» On lui doit de la reconnaissance pour ces documens précieux, souvent neufs. Par malheur, à cette incohérence de matériaux, il a joint la burlesque humeur de son style; le livre est une caverne de Trophonius; les éclairs s'y battent avec les nuages, on quitte une énigme pour entrer dans un logogriphe, les singularités de Sterne et les caprices d'Hoffmann rencontrent les obscurités de Jacob Bœhme; l'histoire, muse grave, devient ce qu'elle peut.

» Avec un tel plan et de telles idées, on doit bien penser que M. Carlyle n'estime et n'admire pas Charles Ier, Fairfax, rien de ce qui n'est pas Cromwell; il ne voit que Cromwell. Il jette à flots la lumière sur cet homme, ou plutôt il l'inonde de lumière; tous les autres objets s'effacent, les proportions disparaissent. A peine la mort de Charles Ier est-elle indiquée de la façon la plus cursive et la plus rapide. Rien n'existe que Cromwell. Les opinions de d'Israëli, d'Hallam, de Burnet, ne sont pas même discutées. Tous les collecteurs de notes, de documens et de mémoires sont balayés à la fois sous le nom de *Dryasdust* (sec comme poussière), emprunté à Walter Scott. Les quolibets et les

sarcasmes sont prodigués. Tantôt il appelle les recueils de Rushworth « la coagulation de la stupidité, » et, toutes les fois qu'il en parle, il revient à ce mot; tantôt il traite d'Israëli de « montagne de mensonges. » Il a toujours l'air de se parler à lui-même, et sans une grande fatigue et une exacte connaissance non seulement de l'histoire, mais des écrivains antérieurs, on ne parvient même pas à saisir le sens du commentateur nouveau. Ce singulier modèle de mauvais style et de forte pensée ne peut donc être comparé à rien; des fumées et des éclairs sortent en même temps de sa grotte sybilline.

» Il n'est pas plus juste pour les historiens qui l'ont précédé. Ni Bossuet, ni Hume, ni d'Israëli, n'ont de valeur à ses yeux. Cette ivresse inique du jugement personnel conduit à de mauvais résultats, et le coup d'œil d'ensemble est perdu. De ce que M. Hallam est un peu sec, il ne s'ensuit pas qu'on ait le droit de le désigner par un sobriquet, *Sec-comme-Poussière*, et parce que M. Heath a fait de Cromwell une mauvaise biographie royaliste, il ne demeure pas prouvé qu'on puisse le nommer sans cesse *Pourriture-Heath :* tel est le nom de baptême que Carlyle lui donne. Le roman, le poème, la satire, se mêlent, se heurtent, se combinent chez lui de la façon la plus extravagante. Il s'arrête au milieu d'un grave récit et s'écrie : — Abîme ! — O mort ! ô temps ! Il est peut-être bon de montrer au lecteur français ce que c'est que cet étrange livre, et de lui donner quelque échantillon de cette façon de faire. Voici une des phrases de Carlyle prise au hasard : « Si *Sec-comme-Poussière* avait vu la semaille de la colline Saint-George, la chute menacée des haies des parcs, et le galop vers Burford, il aurait réfléchi à ce que signifie la conviction dans un temps sérieux, non pas de longues amplifications dans la salle d'Exeter, mais une rapide et silencieuse pratique sur la face du globe, et peut-être laisserait-il ses pauvres cheveux en paix. » Ce qui signifie : « Si le lecteur avait assisté aux tentatives des niveleurs, il saurait combien la foi est puissante, et ne se fâcherait pas contre Cromwell. »

» Je ne crois pas que jusqu'ici on eût appliqué à l'histoire cette méthode discursive. Carlyle lui-même, en s'attaquant à la révolution française, avait été forcé de s'astreindre au cadre des événements. L'histoire a une méthode dont elle ne peut pas se dégager, elle se meut dans le temps, qui a ses limites, et dans l'espace, qui a les siennes. Carlyle s'était donc rejeté, en traitant la révolution française, sur les tableaux, les scènes, les portraits, la recherche des effets lointains et des causes secrètes. Cette fois il a été plus loin, et il a tenté une méthode nouvelle, l'histoire humoristique.... »

Ces réserves faites, le travail de Carlyle n'en est pas moins celui de tous qui apprend le mieux à connaître Cromwell, qui le montre dans le jour le plus nouveau pour notre siècle et dans son vrai jour. Le véritable portrait de Cromwell est là, s'il lui manque l'entourage ou si l'entourage n'est pas toujours juste. Ce portrait avait été singulièrement faussé par les temps subséquens; l'incurie et l'inexactitude d'une part, la passion de l'autre, l'avaient défiguré à l'envi.

« Rien, dit encore le critique français, qui explique ainsi la chose, rien n'était plus naturel que cette inexactitude et cette incurie. Presque immédiatement après avoir atteint le pouvoir suprême, Cromwell meurt;

son fils Richard (celui que Carlyle appelle le berger d'Arcadie) s'évanouit de la scène politique, et la vieille dynastie reparaît. On déterre les ossemens des puritains pour les brûler, et, jusqu'à l'accession de Guillaume III, tout ce qui se rapporte à Cromwell devient anathème. Entre 1688 et 1800, les grandes familles, unies à la bourgeoisie, triomphent, et ces mêmes républicains n'ont pas beau jeu; on laisse dans l'oubli les lettres de Cromwell et ses discours publics, défigurés depuis longtemps: on ne songe guère à remuer ces décombres, où se trouvent empreints la trace et le feu de la guerre civile. Thomas Carlyle vient enfin, après deux siècles, déterrer les lettres, éclaircir et restituer les discours; il en rétablit la série chronologique.... »

Ajoutons, nous protestans, qu'il en a été plus ou moins ainsi de toutes les gloires de la Réforme, surtout depuis que la France redevenue entièrement catholique oublia, négligea, effaça même à dessein les siennes propres, si nombreuses encore et de plus d'un genre jusque dans la première moitié du dix-septième siècle. Il arriva, en effet, un moment où, la plupart des grandes familles protestantes ayant suivi de proche en proche l'exemple d'Henri IV, la religion réformée, autrefois si puissante en France et un instant même à la mode, y devint une chose surannée, une vieillerie de mauvais goût et, comme le disait à Louis XIV un de ses courtisans, le comte de Grammont je crois, *n'y fut pas plus alors à la mode qu'un chapeau pointu.* Bientôt la prédominance des idées et de la civilisation françaises en Europe dépopularisa plus ou moins partout, relégua dans l'ombre, dans un jour ou faussé ou affaibli, les illustrations protestantes de l'âge précédent, d'ailleurs remplacées par de nouvelles d'une espèce toute différente. L'esprit philosophique qui suivit leur fut à son tour plus nuisible qu'utile, car il ne cherchait guère dans la Réforme qu'un antécédent; il se voyait plus en elle qu'il ne la voyait bien elle-même; il ne la comprenait, il ne la préconisait que pour le libre examen, plutôt, par conséquent, dans son résultat philosophique et général que dans son fond propre et sa force intime, savoir une conviction, une foi positive et profonde, qui ne paraissait plus aux disciples de Voltaire que l'accessoire superstitieux et passager d'une des grandes révolutions de la liberté moderne. Comment, surtout, auraient-ils pu bien juger de ces puritains que notre siècle, malgré son coup-d'œil historique si dégagé, a tant de peine à se représenter tels qu'ils étaient réellement, c'est-à-dire des révolutionnaires tout différens des siens? Mais le protestantisme, qui n'a pas encore dit son dernier mot dans l'avenir, ne l'a pas dit non plus de son histoire et de son passé. Aujourd'hui sans doute l'érudition, la critique, l'histoire, la poésie et les arts même ont tiré de l'oubli ces hommes austères, ces *saints* belliqueux qui allièrent d'une façon si intime et si redoutable la religion à la politique et à la guerre, qui furent les grands capitaines, les grands politiques, les grands orateurs d'action, les grands penseurs même et les grands

poètes de la première moitié du dix-septième siècle, puisqu'ils lui donnèrent Cromwell, Gustave-Adolphe et Milton. On a senti qu'il y avait là, malgré un extérieur nu et sévère, malgré les têtes rondes et les juste-au-corps de buffle, des esprits hardis, des âmes hautes, des imaginations puissantes, de la passion, de la foi, du caractère; on les admire, on les trouve pittoresques, dramatiques; il n'est pas jusqu'à la musique qui n'ait trouvé en eux, dans ces hommes si rudes et si froids, si peu humains en apparence, un écho à réveiller, des accens émus, un chant, tout ce qu'il y a de plus profond et de plus pénétrant dans notre être. Ils ont donc été réhabilités de toute manière; mais cette réhabilitation essentiellement littéraire va-t-elle jusqu'à bien les comprendre tout entiers, dans ce qui les distingue avant tout, une foi propre, très précise et très arrêtée? nous ne pensons pas qu'il en soit encore ainsi généralement. Un travail comme celui de Carlyle sur le plus grand et le plus singulier de ces hommes étranges contribuera certainement beaucoup à les faire mieux apprécier, à les montrer complétement à nu, dans ce qu'ils ont pour notre siècle de plus compréhensible et aussi de plus étonnant. Les lecteurs français trouveront aussi dans le travail de M. Chasles d'autres mérites que ceux d'une simple analyse et d'une traduction des principaux documens de l'ouvrage original. Il s'est trop attaché peut-être à faire rentrer avant tout le puritanisme dans cet antagonisme du Nord contre le Midi, de l'esprit d'indépendance contre l'esprit d'autorité qui, dans la plupart des articles de ce critique, semble résumer pour lui tout le mouvement de l'histoire moderne; il parle aussi des convictions puritaines avec une absence voulue de sympathie qui pourrait bien lui en avoir çà et là voilé la parfaite intelligence; mais il a débrouillé, éclairci l'œuvre bizarre de Carlyle; il l'a ordonnée d'une manière plus claire, quoiqu'il eût pu, nous semble-t-il, condenser davantage et agencer mieux, d'une manière plus définitive, ses propres observations; au total, il a néanmoins su tirer et dégager du chaos de l'ouvrage anglais, chose difficile! la partie importante, la partie solide, la substance pour ainsi dire, et c'est là un service réel.

La carrière de Cromwell se divise naturellement en trois périodes distinctes, toutes trois également importantes pour pénétrer autant que possible dans un caractère et une vie si à part.

Sa jeunesse, d'abord, sur la foi de la calomnie et aussi, à ce qu'il semble, par la manière dont Cromwell lui-même parlait de ce temp de sa vie où il était encore, selon le langage biblique, dans les liens du péché et du monde; on avait cru cette jeunesse grossièrement débauchée, sans rapport surtout avec ce qui la suivit. Il n'en est rien. Le critique insiste sur ce que Cromwell était d'une famille saxonne et il le voit ainsi représenter, jusque dans ses origines, l'élément septentrional : il est plus important de noter avec lui que, dès le temps

d'Henri VIII, cette famille avait marqué, avec Thomas Cromwell, dans le mouvement de la Réforme et s'était vivement prononcée contre le catholicisme. Olivier Cromwell fut nourri dans ces sentimens. Sous les Stuart il soutient de toute l'énergie de son caractère et par des sacrifices personnels l'indépendance religieuse, les idées puritaines contre l'anglicanisme et les persécutions de l'archevêque Laud. Il suit les assemblées et les congrégations défendues, il recommande, il protège les *lecturers* ou missionnaires presbytériens et indépendans; il organise pour eux des souscriptions comme aujourd'hui les amis de la liberté religieuse le font pour les ministres démissionnaires dans le canton de Vaud. Il est propriétaire d'un assez vaste domaine, où il fait quelquefois brasser lui-même sa bière, domaine situé sur les bords de l'Ouse, dans une contrée triste et marécageuse; il défend les droits des fermiers ses voisins contre les prétentions et les injustices de La Couronne; il vit là dans la retraite; il est en proie à de grands combats d'esprit où M. Chasles voit les doutes d'un autre Hamlet et qu'augmentait, à ce qu'il paraît, l'état de sa santé, pour lequel il consulte les médecins; cela ne l'empêche pas de déployer une grande activité, un caractère très pratique et très ferme dans les affaires d'autrui et dans les siennes propres; celles-ci prospèrent; il y est secondé par sa femme, excellente ménagère, Elisabeth Bourchier. Quelques citations mettront tout ceci en relief.

« Dix années de solitude cachent ensuite les actes de Cromwell, qui deviendront si redoutables. Tout ce que l'on sait de lui à cette époque, c'est que, respecté de ses voisins, aimé de sa famille et vivant dans l'aisance, il a des accès violens d'humeurs noires. « Souvent (dit Warwick dans ses mémoires) il envoyait chercher à minuit le docteur Simcott, médecin de la ville, se croyant près de mourir; il lui parlait de son hypocondrie et de ses *imaginations à propos de la croix de la ville.* » Cette croix papiste l'obsédait. Les prédicateurs calvinistes hantaient le voisinage; quand il les avait écoutés et qu'il avait relu sa Bible, cette sombre humeur le prenait; il se promenait sur le bord de la rivière, à l'ombre des aulnes, sous un ciel humide et bas, rêvant, pendant que ses bestiaux erraient dans ces pacages, à l'homme et à Dieu, à la vie et à la mort, surtout au dogme de la prédestination. Sans doute, le soir, plongé dans les terreurs de cette croyance, il envoyait chercher Simcott, et demandait à la science humaine des remèdes contre ce mal que Hamlet ne pouvait guérir.

» Il faut avoir vu cette petite ville obscure de Saint-Yves pour se faire une idée de l'aspect somnolent qui la distingue; ce sont des maisons rousses, un pont pointu où trois personnes peuvent à peine marcher de front, un gazon épais, haut et noirâtre, qui environne la ville, et un limon métallique traîné par les flots stagnants qui la baignent. De loin vous n'apercevez aucune trace d'habitation, tous les toits sont bas. Une aiguille de clocher très pointue perce un long rideau de saules pleureurs et révèle la ville au voyageur, surpris de la rencontre. A l'entour, le saule blanc et le gazon noir dominent, tout fait silence; la ville est endormie. Les jours de marché seulement, on entend des bê-

lemens et des beuglemens de bestiaux, joints au son des clochettes; le nom antique du principal domaine de l'endroit, dont Cromwell loua quelques dépendances, est encore le « Manoir du Sommeil » (*Slepe-Hall);* les vieux titres portent ces mots: *Saint-Yves cum Slepa*, « Saint-Yves du Sommeil. » Là Olivier Cromwell alla ensevelir ses pensées calvinistes et ses tristesses sauvages; là il rêva pendant cinq ans, vendit ses bœufs, écouta les *lecturers,* s'enivra de la Bible, prospéra en qualité d'éleveur et de fermier, et, aidé par Elisabeth Bourchier, bonne ménagère, fit l'éducation de six enfants. Les choses éternelles l'occupaient plus puissamment que les objets temporels. Malgré les efforts et les châtimens de Laud, les souscriptions pour l'entretien des missionnaires ou *lecturers* avaient continué en secret, et l'un d'eux, nommé Wells, établi par de tels secours, avait donné pleine satisfaction à Cromwell et aux habitans de Saint-Yves. Pour que les sermons durassent, il fallait que la souscription durât aussi. Le fondateur de cette mission de Saint-Yves, un calviniste qui semble avoir été quelque riche marchand de Londres et qui se nommait Story, retarda l'envoi des fonds destinés à l'entretien de l'éloquence calviniste, et reçut aussitôt du juge de paix, ancien membre du parlement, aujourd'hui caché dans Saint-Yves et y faisant tristement son salut, la lettre suivante que nous traduisons avec une extrême servilité :

A mon très cher bon ami, M. Storie, à l'enseigne du Chien, Bourse de Londres, remettez les présentes.

« Saint-Ives, 11 janvier 1635.

« Monsieur Storie,

« Dans la liste des bonnes œuvres que vos concitoyens nos compatriotes ont faites, celle-ci ne sera pas comptée pour la moindre, qu'ils ont pourvu à la nourriture des ames. L'érection d'hopitaux pourvoit aux corps des hommes : bâtir des temples matériels est considéré comme une œuvre de piété; mais ceux qui procurent la nourriture spirituelle, ceux qui bâtissent des temples spirituels, ceux-là sont les hommes véritablement pieux. Un ouvrage semblable a été votre fondation d'une chaire de prêche dans laquelle vous avez placé le docteur Wells, homme de bonté, de zèle et de capacité, pour faire le bien de toutes les manières; inférieur à nul que je connaisse en Angleterre. Et je suis persuadé que, depuis sa venue, le Seigneur a fait par lui beaucoup de bien parmi nous.

» Il reste seulement désirable à présent que *Celui-là* qui vous a mu à faire ceci vous pousse à la continuation de l'œuvre, et, par conséquent, qu'il l'achève. Elevez vers *Lui* vos cœurs. Et sûrement, monsieur Storie, ce serait une chose lamentable de voir un prêche succomber dans les mains de tant d'hommes capables et pieux, comme je suis persuadé que sont les fondateurs de celui-ci; aujourd'hui nous voyons qu'ils sont supprimés avec hâte et violence par les ennemis de la Vérité de Dieu. Loin de nous soit que tant de péché s'attache à vos mains. Vous qui vivez dans une cité renommée par la lumière brillante de l'Evangile, vous savez, monsieur Storie, que supprimer le paiement, c'est faire tomber le prêche, car qui va guerroyer à ses dépens? Je vous supplie donc, par les entrailles de Jésus-Christ, mettez la chose en bon train, et faites donner la paie au digne homme. Les ames des enfants de Dieu vous béniront pour cela, et ainsi ferai-je; et je demeure toujours

« Votre affectueux ami dans le Seigneur, « Olivier Cromwell. »

« Assurez mon amitié cordiale à M. Busse et mes autres bons amis *(puritains)*. J'aurais écrit à M. Busse; mais il me répugnait de le déranger par une longue lettre, et je craignais de ne pas recevoir une réponse de lui : de vous j'en attends une aussitôt que vous le pourrez à votre convenance. Vale. »

» Telle est la première lettre de Cromwell qui nous ait été conservée; l'homme qui l'écrivait, robuste et mélancolique fermier de trente-six ans, n'avait aucun motif pour feindre l'enthousiasme: il prend la plume en faveur d'un missionnaire établi dans son pays, et suit la route qu'il a prise dans sa jeunesse, quand il a souscrit pour la même cause et dénoncé les papistes au parlement. Au fond de son manoir des marécages, il représente la portion la plus énergique de l'insurrection qui fermente. Le 11 janvier 1635, jour où il écrit cette lettre, est celui même où son cousin John Hampden, écuyer, refuse devant la paroisse assemblée du grand Kimble de payer au roi trente-un shillings six pence. La simultanéité du mouvement était bien profonde et bien réelle.

» Cromwell, environné d'une famille puritaine et insurrectionnelle, s'occupait d'intérêts domestiques et provinciaux; il allait habiter à Ely la maison du fermier des dîmes, son oncle, maison triste comme toutes les habitations de Cromwell, composée d'un étage et demi, avec cheminées gothiques, balustrades irrégulières, et un certain air de sombre grandeur. C'est aujourd'hui une auberge située au coin de la place de cette vieille ville. Ely est encore la cité centrale de tous ces marécages, qui couvraient alors plus de trente milles carrés de superficie, et dont on avait commencé à opérer le desséchement. Il s'agissait de creuser un canal pour l'Ouse, de diriger ainsi en droite ligne vers la mer ces eaux paresseuses, et de protéger par des terrassemens et des chaussées un pays trop humide. Ce plan, formé dès le moyen-âge, interrompu par l'indifférence des gouvernemens, avait été repris sous Elisabeth, et s'était arrêté tout à coup, en 1637, devant la caisse vide du malheureux Charles Ier. La question du desséchement des marais était celle de la richesse ou de la misère de tout le pays; Cromwell jugea que son devoir était de réclamer. L'ancien fermier calviniste de Saint-Yves, le sombre habitant du « Manoir du Sommeil, » rédigea, présenta et signa la pétition de ses compatriotes, l'envoya au roi, convoqua une assemblée des propriétaires de Hutingdon, et se mit en opposition directe avec un gouvernement qui avait encore des bourreaux. Cromwell l'emporta. La continuation des travaux fut ordonnée, et le peuple du Lincolnshire et du Nottinghamshire l'appela le « seigneur des marécages » *(lord of the fens)*.

» Près de Saint-Yves s'étendait un pâturage fertile et marécageux. Les pauvres paysans du voisinage y menaient paître leurs troupeaux, et c'était pour eux un bénéfice. La reine Henriette, fille de Henri IV, imagina, pour récompenser un serviteur, de faire enclore de haies la commune, et de la donner à cette personne, qui se hâta de réaliser le cadeau royal. Les terrains, vendus à lord Manchester, ministre du sceau privé, et à son célèbre fils Mandeville, se trouvaient arrachés à l'utilité publique. Le canton spolié réclama par l'organe de Cromwell; pour la quatrième fois il est en guerre avec le pouvoir. Il a soutenu les prédicateurs de ses deniers et de son influence, dénoncé les ora-

teurs papistes, lutté contre le conseil d'état pour le desséchement des marais de sa province. Ici on le retrouve encore debout, pour l'intérêt populaire et l'intérêt local, en face du puissant Mandeville et de l'éloquent Clarendon. Sans doute sa voix fut rude et son procédé brutal; mais après tout, il voulait que justice fût faite à ces pauvres manans, et il n'avait pas tort.

Qu'on lise chez Clarendon le récit de cette affaire; on verra Cromwell prêt à sa grande lutte. — « Je me trouvais, dit Clarendon, président d'un comité particulier convoqué à propos de grandes étendues de terres incultes qui appartenaient aux manoirs de la reine, et que l'on avait encloses sans le consentement des fermiers; ces enclos avaient été donnés par la reine à un serviteur de grande confiance, et celui-ci avait aussitôt vendu les terrains enclos au comte de Manchester, lord du sceau privé, lequel ainsi que son fils Mandeville faisaient en ce moment tous leurs efforts pour maintenir les clôtures; contre eux s'élevaient les habitans de tous les autres manoirs, lesquels réclamaient le droit de pacage sur ces communes, et les fermiers de la reine sur les mêmes terrains, tous se plaignant hautement d'avoir été soumis de vive force à une grande oppression que soutenait le pouvoir.

« Le comité siégeait à la cour de la reine, et Olivier Cromwell qui en faisait partie, semblait s'intéresser beaucoup aux réclamans, qui étaient nombreux ainsi que les témoins. Lord Mandeville, comme partie, était présent, et, par l'ordre du comité assis et ouvert. Cromwell que, moi du moins, je n'avais jamais entendu parler dans la chambre des communes, dirigea les témoins et les plaignans dans la conduite de leur affaire; il appuya et développa avec beaucoup de chaleur ce qu'ils avaient dit; les témoins et autres personnes engagées dans l'affaire, étant rustres et grossiers, interrompaient avec clameurs l'avocat et les témoins de la partie adverse, lorsqu'ils disaient quelque chose qui ne leur convenait pas, de sorte que moi, dont c'était le devoir de maintenir dans l'ordre les personnes de tout rang, j'étais obligé d'adresser de vifs reproches et de faire des menaces pour que l'affaire pût être entendue tranquillement. Cromwell me reprocha, avec beaucoup de violence, d'user de partialité et d'intimider les témoins. J'en appelai au comité qui m'approuva, et déclara que j'agissais comme je devais le faire; cela enflamma encore Cromwell, qui n'était déjà que trop irrité. Quand lord Mandeville voulait être entendu sur quelque point de fait ou sur les formalités intérieures ou sur celles du moment de la clôture, et qu'il racontait avec beaucoup de modération ce qui avait été fait, ou expliquait ce qui avait été dit, M. Cromwell répliquait avec tant d'indécence et de grossièreté, il se servait d'un langage si insultant, que tout le monde reconnaissait que leurs natures et leurs manières étaient aussi opposées que leurs intérêts. A la fin, ses procédés furent si durs et sa conduite si insolente, que je me vis obligé de le reprendre, et de lui dire, que si lui, M. Cromwell, se comportait de cette manière, j'ajournerais immédiatement le comité, et porterais plainte à la chambre le lendemain. Cromwell ne me pardonna jamais. »

« Cette âpre voix qui avait effrayé Clarendon commençait à prendre l'autorité de l'homme décisif, qui frappe juste et fort. En ce moment se dessine une nouvelle royauté, la royauté de la volonté et de l'audace, servies par la justesse du coup d'œil. Un colporteur de pam-

phlets contre le roi avait été pris sur le fait dans la cour même du palais. C'était le plus fanatique des puritains, le jeune Lilburn, secrétaire de ce Prynne qui avait eu les oreilles coupées et le nez fendu pour avoir médit des acteurs. Lilburn venait d'être traîné par le bourreau de Westminster à Fleet-Prison et avait reçu dans le trajet deux cents coups de fouet. Cromwell, le 9 novembre 1640, remit au parlement la pétition et la remontrance du martyr; toute la séance et toute la journée avaient été employées par la lecture de réclamations semblables, écoutées avec une fureur silencieuse par les membres du parlement, qui étaient « pâles, » dit sir Symmond d'Ewes, comme le peuple lui-même pendant le supplice. Si l'on veut savoir quelle figure faisait ce jour-là le « seigneur des marécages » parmi les membres du long parlement, on n'a qu'à consulter un jeune homme qui se trouvait là et qui a écrit des mémoires. Collègue de Cromwell, mais non son parent, comme on l'a prétendu; habitué à porter au chapeau une plume rouge à l'espagnole, une dentelle de Malines bordant ce grand col rabattu qui tombait sur le velours du pourpoint, et un galon d'or à son manteau, il resta muet d'étonnement en face du gentilhomme fermier qui défendait Lilburn. — « Ce fut alors, dit sir Philip Warwick, que je le vis pour la première fois, à l'ouverture même du parlement, qui se tint en novembre 1640. Moi qui étais membre pour Radnor, j'avais la vanité de me croire un modèle d'élégance et de nobles manières, car, nous autres jeunes courtisans, nous étions très fiers de nos beaux habits! J'entrai à la chambre un matin, lundi matin; j'étais bien habillé. Je vis un gentilhomme qui parlait; je ne le connaissais pas. Il était vêtu d'une manière fort commune, en habit de drap tout uni et qui semblait avoir été fait par quelque méchant tailleur de campagne; son linge était grossier et n'était pas excessivement frais; je me rappelle qu'il y avait une tache ou deux de sang sur son col de chemise, qui n'était pas plus grand que son collet. Son chapeau était sans ganse. Il était d'une assez belle stature, avait l'épée collée sur la cuisse, le visage rouge et boursoufflé, la voix stridente, peu harmonieuse et inflexible, et il s'exprimait avec une éloquence remplie de ferveur, car le sujet de son discours ne comportait pas de bon sens; il parlait en faveur d'un serviteur de M. Prynne, lequel avait répandu des libelles. Je déclare sincèrement que mon respect pour cette assemblée diminua beaucoup; elle écoutait le gentilhomme avec une grande attention. »

« Tel est Cromwell à quarante-et-un ans, au moment où l'Angleterre va se partager en deux armées, protestantisme septentrional et royauté chevaleresque.... »

Après ces commencemens obscurs, cet enfantement silencieux de sa destinée, Cromwell apparaît enfin tout entier; après le fermier qui améliore ses terres et qui fait de l'opposition, vient le révolutionnaire. Mais Cromwell ici réunit tous les grands rôles dont un seul a suffi d'ordinaire à illustrer ses pareils : il est homme de guerre et chef de parti, meneur ardent et actif, tribun politique, religieux et militaire, créateur, organisateur d'une armée nouvelle et capitaine victorieux. Enfin, arrivé par là au pouvoir, dans la troisième partie de sa vie, il le possédera, il l'exercera, au dedans et au dehors, et il fera servir sa grandeur à

celle de son pays. Quelle carrière! il en est de plus vastes, il n'en est peut-être point d'aussi remplie. Dès le début, il se jette au plus fort de la lutte, il s'y engage et s'y compromet de façon à ne pouvoir plus reculer. Puis l'audace, la violence, l'adresse et la ruse, la promptitude de décision et d'action, les coups inattendus, impitoyables, mais frappant juste, tout cela le fait successivement triompher des adversaires de la révolution et des siens propres. La révolution victorieuse, il la tourne contre les presbytériens constitutionnels d'Angleterre et d'Ecosse qui l'ont faite, contre les Irlandais catholiques, contre les parlemens imbéciles qui ne savaient plus que discourir, et contre les niveleurs, les socialistes bibliques qui, suivant l'expression même de Cromwell, n'allaient plus que répétant sans cesse : *Révolutionnez, révolutionnez, révolutionnez!* Mais dans tout cela aussi, dans l'emploi de tous ces moyens et dans toutes ces phases se retrouve toujours le fond primitif, le mobile puissant et si difficile à juger impartialement, la couleur originale et dominante du caractère de Cromwell : c'est toujours le puritain, le calviniste, l'homme qui croit à la Bible, à la corruption et non pas seulement à l'imperfection de la nature humaine, à la vocation divine, à la grâce, aux appels directs et précis de la providence et à ses signes; alors même qu'il est revêtu du souverain pouvoir et devenu l'arbitre de l'Europe, il conserve aussi les habitudes bourgeoises, l'humeur à la fois rustique, taciturne ou mélancoliquement bouffonne de l'Anglais et du fermier des bords de l'Ouse, sans rien perdre non plus de ses habitudes d'ordre, d'économie, de direction sage et d'amélioration dans sa propre fortune. Voici encore, à tous ces égards, quelques détails et quelques documens empruntés aux mêmes sources :

« Le roi commettait donc des fautes graves et se défendait assez mal contre l'orage, pendant que les communes calvinistes, ayant le vent en poupe, marchaient avec une vigueur triomphale. Olivier Saint-Jean, cousin de Cromwell par alliance, devenait procureur-général (*solicitor general*); la cour et Charles quittaient Withehall; les pamphlets abondaient pour et contre; la baguette du « constable » perdait sa force, et les offrandes volontaires des citoyens calvinistes s'entassaient sur le tapis vert du parlement. Chacun, protestant de son respect envers le roi, apportait de l'argent pour lever les milices et ruiner le trône; Hampden donnait mille livres sterling; Cromwell, trois cents livres le 7 février, puis cinq cents le 9 avril. Le premier à briser la légalité ce fut Cromwell. On lit dans le journal de la chambre des communes, à la date du 15 juillet :

« M. Cromwell fit une motion pour que nous rendissions un ordre permettant aux bourgeois de Cambridge de lever deux compagnies de volontaires, et de leur nommer des capitaines. »

« Le même jour, 15 juillet, le greffier des communes écrit ces mots sur son registre :

« Attendu que M. Cromwell a envoyé des armes dans le comté de Cambridge pour la défense de ce comté, il est aujourd'hui ordonné — que les 100 livres sterling qu'il a dépensées à notre service lui seront rendues.... quelque jour. »

« M. Cromwell sait-il qu'il y a haute trahison dans tout ceci; qu'il n'y va pas seulement de la bourse, mais aussi de la tête? M. Cromwell le sait bien et ne s'arrête pas. Ce qui suit est encore plus curieux.

« 15 *août*. — Dans le comté de Cambridge, M. Cromwell a saisi le magasin du château de Cambridge, et a empêché d'enlever l'argenterie de l'université, dont la valeur était, d'après ce que l'on dit, de 20,000 livres sterling ou environ. »

« Voilà ce que rapporte à la chambre sir Philippe Stapleton, membre pour Aldborough, et membre également du nouveau comité pour la défense du royaume. M. Cromwell touchera une indemnité, car il est allé dans le Cambridgeshire en personne, et, depuis que l'on a commencé à y lever des milices, il en a pris le commandement en chef.

» Cromwell, en 1641, avant même que les citoyens protestans aient le pressentiment de la lutte dans laquelle ils vont entrer, est donc chef militaire de son comté, en révolte ouverte, et arrête les royalistes sur les grands chemins. Cette prévision jointe à l'audace donne la victoire. Le 14 septembre, on retrouve Cromwell capitaine du « soixante-septième escadron, » ou *troupe* de cavalerie, sous le comte d'Essex; on ne s'en étonne pas plus que de voir au même moment son fils aîné cornette du « huitième escadron; » il s'engage corps et biens, famille et avenir, dans le combat populaire. Devenu membre de l'association puritaine formée pour assurer dans les cinq comtés de l'est (Norfolk, Lincoln, Essex, Cambridge et Herts) l'autorité parlementaire, il ne se fait pas faute de visiter les châteaux, d'enlever les armes cachées, d'imposer silence et terreur. Ses procédés, en cas de résistance ou même de suspicion, n'étaient point clémens, comme l'atteste la lettre suivante, adressée à « son bon ami » Robert Barnard, habitant de Saint-Yves, homme riche, juge de paix et mauvais protestant. Le style en est dur et à peine anglais, même pour l'époque et pour un bourgeois; on voit que Cromwell, s'il avait beaucoup médité la Bible, avait peu profité de son année d'études à Cambridge, et qu'il s'inquiétait fort de réussir, très-peu de bien écrire :

A mon bon ami Robert Barnard, écuyer, présentez cette lettre.

« Huntingdon, 23 janvier 1642.

« Monsieur Barnard,

» Il est très vrai que mon lieutenant et quelques autres soldats de ma troupe ont été à votre maison. J'ai pris la liberté de vous faire demander : La raison en était que vous m'aviez été représenté comme actif contre le parlement, et *pour* ceux qui troublent la paix de ce pays et du royaume, — *avec* ceux qui ont tenu des *meetings* non en petit nombre, dans des intentions et vers un but beaucoup trop... mais trop pleins de soupçons [1].

» Il est vrai, monsieur, que vous avez été réservé dans vos mouvemens :

[1] Voici le sens de cette période embrouillée : « Vous êtes favorable aux moteurs de troubles, et vous adhérez à ceux qui se réunissent dans des intentions suspectes. »

ne soyez pas trop confiant en cela. La subtilité peut vous tromper, l'intégrité jamais. De tout mon cœur je désirerai que vos opinions changent ainsi que vos pratiques. Je viens seulement pour empêcher les gens d'augmenter la déchirure (*rent*), de faire le mal, mais non pour faire mal à aucun, et je ne vous en ferai pas; j'espère que vous ne m'en donnerez pas sujet. Si vous le faites, il faudra que l'on me pardonne ce que m'imposent mes devoirs envers le peuple.

» Si votre bon sens vous dispose dans cette voie, sachez que je suis votre serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

» Soyez assuré que je ne veux vous enlever par de belles paroles ni vos maisons ni votre liberté. »

« On doit noter le grand caractère et les traits puissans de cette lettre mal écrite; il n'est encore qu'un bourgeois rebelle, prêt à tout, résolu de ne rien négliger pour le peuple (*the public*), et il avertit Barnard de ne pas essayer de le duper : — *Subtility may deceive you, integrity never will.*

....» Nous ne sommes qu'en 1642. On avait essayé de grouper plusieurs provinces; ces associations, qui n'avaient pas de Cromwell, tombèrent l'une après l'autre, et ne laissèrent subsister que le groupe des sept comtés de l'est, ayant pour chef unique le fermier calviniste de Huntingdon; on le voit, c'est l'homme de sa cause, celui qui la sert le mieux.

» A la première affaire, à Edgehill, il juge que les commis (*apprentices*) de Londres et les fils de marchands de vin (*tapsters*), enrégimentés par les communes, ont de la peine à tenir contre des cavaliers faits au métier des armes; il communique sa remarque à son cousin Hampden.

Nos ennemis sont gens d'*honneur*, répond Hampden.

— A l'*honneur* il faut opposer la *religion*.

» Telle est la réponse de Cromwell; reconnaissant que l'irrégularité serait battue par l'ordre, il se met à chercher l'ordre dans le fanatisme, un ordre bien plus sévère et bien plus profond. On peut voir dans d'Israëli et Butter ce qu'était l'armée puritaine et ce qu'il en fit. Amas de haillons et de lèchefrites, de broches et de pioches, de bourgeois et de petits garçons, elle s'organisa et battit les meilleures troupes de l'Europe. Cromwell avait compris que la piété, qui est un amour formateur et transformateur, remplacerait l'expérience; de ses hommes il fit des moines armés, des moines calvinistes prêts à tout; il les enivra de l'orgueil de leur grandeur, et n'eut pas de peine, car lui-même avait cet orgueil et cette grandeur.

» Voilà donc le personnage le plus calviniste du pays, devenu le premier chef militaire; les conséquences sont faciles à deviner. Premier calviniste, premier soldat, où n'ira-t-il pas dans un temps où le pouvoir est réservé au calvinisme, et au triomphe militaire?

» Le grand acte de Cromwell fut de régulariser l'armée par le fanatisme. Hume et Lingard n'en parlent pas; lui-même s'en souvient bien dans ses discours au parlement, où il répète incessamment qu'il a décidé le triomphe de la cause en faisant de ses hommes de guerre des hommes bibliques. Tout fut décidé par cette transformation. Dans les engagemens auxquels les troupes « régulières et dévotes » de Crom-

well prirent part, elles eurent invariablement le dessus. Déjà, dans un ouvrage où nous avons voulu grouper les détails de mœurs les plus vivement caractéristiques du mouvement social à cette époque, nous avions signalé, sans posséder encore les documens nouveaux dont Carlyle étaie notre opinion, cette action décisive de Cromwell.

» C'était un curieux spectacle, disions-nous, que l'armée puritaine en marche. La caricature y dominait, surtout au commencement de la campagne. — « Ils sont armés de toutes pièces, dit un royaliste, habillés de toutes couleurs et vêtus de tous les haillons. Il y a des piques, des hallebardes, des épées, des rapières et des tourne-broches. Tantôt ils font halte pour prêcher, tantôt ils chantent des psaumes en faisant l'exercice. On entend souvent les capitaines crier : *En joue! feu! au nom du Seigneur!....* Il y a des sergens qui ne font jamais l'appel de leurs hommes qu'en récitant le premier chapitre de Saint Luc ou le premier livre de la Genèse : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.... Au*, c'est le premier homme, *commencement* c'est le second, et ainsi de suite. Chaque roulement de tambour portait aussi un nom biblique. — Faites battre, disait un capitaine, le rappel de Saint-Matthieu ou la générale de l'Apocalypse.» — Les drapeaux puritains correspondaient, par le choix extravagant de leurs exergues, à la singularité de ces détails : la plupart était chargés de peintures symboliques et de citations de la Bible. Un soir, auprès d'York, une troupe de cavaliers chantait, en suivant sa marche, des couplets satiriques. Un corps de puritains passait à peu de distance, chantant sur le même air les psaumes de David. Les deux troupes en vinrent aux mains, toujours chantant, et se battirent avec tant de fureur, qu'il n'y eut que des morts et pas de blessés.

» L'instigateur de ces folies fut Cromwell. Il continua l'œuvre de Pym en transportant sur le champ de bataille l'émotion politique et la fièvre religieuse. Lui-même partageait cet enthousiasme, et semblait contempler avec une gaîté sauvage l'exaltation universelle ; comme Pym, il se gardait bien de la décourager. Plusieurs traités de discipline militaire, destinés à faire marcher de front l'austérité religieuse et les vertus guerrières, furent publiés alors avec l'autorisation et par l'instigation de Cromwell, et paraissent fort étranges. L'un a pour titre le *Catéchisme du soldat*, par Robert Ram ; l'autre le *Havresac chrétien pour les soldats du parlement*. Rien n'est plus singulier dans ce genre que le petit livre composé par le nommé Lazard Hovard, capitaine, et dont le but est de faire servir chacun des mouvemens du soldat à son amélioration spiriruelle ; il est intitulé : *Exercices militaires et spirituels des fantassins*, « avec les instructions à donner pour arriver au paradis en douze temps, l'arme au bras. » Ce livre, qu'on prendrait volontiers pour une plaisanterie, est sérieux. — Il faudrait, dit-il, faire profiter à l'âme chaque mouvement du corps, et, par un double mouvement simultané, faire de nous à la fois des soldats terrestres et des soldats célestes. — Or, voici ce qu'il propose : chaque commandement prononcé, « *demi tour à gauche! en avant, marche!* etc.,» se décompose en acrostiches, et un verset, soit de la Bible, soit des psaumes, se trouve attaché à chacune des lettres qui composent ce commandement. Ainsi, après le commandement : *demi-tour à gauche*, tous les soldats répètent en exécutant le mouvement :

D — onnez-nous notre pain quotidien....
E — t pardonnez-nous nos offenses....
M — arie, pleine de graces...
I — rrité, le Seigneur frappa Sodome...

T — on frère Abel, qu'en as-tu fait?...
O — h! vous m'avez précipité dans l'abîme!
U — n enfant d'Abraham dans le désert...
R — achel pleurait et ne voulait pas se consoler, etc.

» Les fantassins continuaient à répéter ces phrases bibliques privées de sens, « mais qui, dit Lazare Hovard, étaient un exercice spirituel fort utile, » jusqu'à ce que le chef, par un nouveau commandement, les mît sur une piste nouvelle.

» Ces singulières absurdités, encouragées par les ministres calvinistes, qui avaient pris les armes en dépit de leur ministère de paix, étaient sérieusement approuvées par Cromwell. Le fameux prédicateur Huges Peters, officier de cavalerie, disait fréquemment, dans le cours de cette guerre, « que les saints devaient toujours avoir les louanges de Dieu dans la bouche et l'épée à deux tranchans dans les mains. » Lorsque Essex, nommé général des troupes parlementaires, quitta Londres, il pria l'assemblée des théologiens d'ordonner un jeûne pour son succès. Baillie nous apprend comment ce jeûne fut célébré.

« Nous passâmes, dit-il, notre temps depuis neuf heures jusqu'à cinq fort agréablement. Après que le docteur Twiss eût fait une courte prière, M. Marshall pria longuement pendant deux heures, attaquant on ne peut plus divinement les péchés des membres de l'assemblée par un discours admirable, pathétique et sage. M. Arrowsmith prêcha ensuite pendant une heure, puis on chanta un psaume. M. Henderson ouvrit alors une conférence touchante sur l'enthousiasme qui manquait à l'assemblée, les autres fautes auxquelles il fallait remédier, et sur la nécessité de prêcher contre toutes sortes de sectes, spécialement contre les anabaptistes et les antinomiens. Le docteur Twiss finit par une courte prière et une bénédiction : Dieu nous assista vraiment dans tout cet exercice militaire, qui dura *huit heures*, et nous devons en attendre une miséricorde signalée.»

» ....La lutte est décidément engagée, et le sang coule ; partout où les puritains de Cromwell font leur apparition, les cavaliers de Charles 1er sont mis en fuite. Les bulletins du fermier-colonel, homme d'ordre et qui, rentré dans ses logemens, écrit exactement ce qui s'est passé, sont fort nombreux ; nous ne citerons que les premiers en date, remarquables par la clarté du détail et la simplicité de la diction.

Au comité de l'association, séant à Cambridge.

« Huntingdon, 31 juillet 1643.

« Messieurs,

» Il a plu au Seigneur d'accorder à votre serviteur et à vos soldats une victoire importante à Gainsborough. Mercredi, après avoir pris Burley-House, je marchai sur Grantham, et là je joignis environ trois cents chevaux et dragons de Nottingham. Outre ceux-ci, nous rencontrâmes, le jeudi soir, comme il était convenu, les hommes de Lincoln à North-Scarle, à environ dix milles de Gainsborough. Là nous nous sommes reposés jusqu'à deux heures du matin, et alors nous nous sommes mis tous en marche pour Gainsborough.

» A environ un mille et demi de la ville, nous rencontrâmes un poste avancé ennemi d'environ cent chevaux. Nos dragons essayèrent de les repousser; mais l'ennemi ne mit pas pied à terre, les chargea et les força de se replier sur le corps principal. Nous avançâmes jusqu'au pied d'une colline escarpée; nous ne pouvions la gravir que par des sentiers; nos hommes essayèrent, et l'ennemi s'y opposa, mais nous réussîmes et gagnâmes la crête de la colline. Cela fut exécuté par les Lincolniens, qui formaient l'avant-garde.

» Quand nous eûmes tous atteint le haut de la colline, nous vîmes un corps nombreux de cavalerie ennemie devant nous, à environ une portée de mousquet ou plus près, et une bonne réserve d'un régiment entier de cavalerie derrière. Nous nous occupâmes à mettre nos hommes en aussi bon ordre que possible. Pendant ce temps, l'ennemi avança sur nous pour nous prendre à notre désavantage, mais, quoique peu en ordre, nous chargeâmes leur corps principal. J'avais l'aile droite. Nous vînmes cheval contre cheval, et nous travaillâmes de l'épée et du pistolet un assez joli espace de temps (*a pretty time*), les deux partis gardant leurs rangs serrés, de sorte que l'un ne pouvait pas entamer l'autre. A la fin ils plièrent un peu; nos hommes s'en aperçurent, se précipitèrent sur eux, et mirent immédiatement le corps entier en déroute, les uns fuyant à gauche, les autres à droite de la réserve ennemie, et nos gens les poursuivirent et les sabrèrent pendant cinq ou six milles.»

« Cependant les batailles succèdent aux batailles; les « poitrines d'airain » de Cromwell, qui perd son fils dans la guerre, achèvent de s'y bronzer, et Cromwell lui-même, continuant ce mouvement d'ascension qui l'emporte, s'accoutume à se regarder, non plus comme un mortel, mais comme l'instrument divin des miséricordes et des vengeances. Les sombres vapeurs de Saint-Yves se dissipent pour faire place à une activité infatigable et triomphante. Sans doute elle se montra farouche, violente, sanguinaire, et employa mille artifices; on ne peut le soupçonner de mensonge. Les maux qu'il éprouve sont des « visitations ». Les heureux succès sont des « providences». Il est si profondément persuadé de la présence de la main divine, qu'il touche à la fois à la superstition et au fanatisme, et, quoique en dise Voltaire, cela ne le rapetisse pas; on peut être enthousiaste et grand, comme on peut être sensément petit....

»... Les communes, préférant l'ordre à la liberté, penchent vers le protestantisme uniforme, le presbytéranisme. L'armée qui a vécu d'une vie indépendante et biblique, réclame la liberté indéfinie de l'examen religieux; entre l'armée et les communes, la guerre éclate. « Jamais, écrit Cromwell à Fairfax, les cœurs des hommes ne furent remplis de plus d'amertume; mais certes, le démon n'a qu'un temps: monsieur, il est bon que l'âme s'affermisse contre ces choses. La nue simplicité du Christ en viendra à bout au moyen de la raison et de la patience qu'il lui plaît d'accorder.» A ce curieux petit billet daté de 1646, et qui ne laisse pas douter de sa persistance dans la dévote ferveur de ses premières années, il ajoute cet étrange post-scriptum : « Le jour de vigile-jeûne, on a porté deux cents hommes de cavalerie et d'infanterie dans Covent-Garden, pour nous empêcher, « nous autres soldats (*us soldiers*)» de couper le cou des presbytériens. Voilà de beaux tours que l'on joue à Dieu ! »

» Au milieu de tout cela, on ne savait que faire du roi, lequel ne savait que faire de lui-même, et, dans des négociations sans fin, on proposait, de part et d'autre, des clauses illusoires que personne ne voulait accepter. Un seul homme, Cromwell, le chef de l'armée et l'homme de la Bible, grandissait dans l'orage. L'Ecosse était domptée. Le puritain chargé de la garde du roi est le jeune colonel Robert Hammond, que Cromwell aime beaucoup, mais qui est rempli de doutes et de scrupules religieux sur la légalité même de la conduite tenue par les communes. Cromwell prend la peine de lui écrire une lettre de vingt pages, qui atteste éloquemment la sincérité du puritain. C'est toujours le même mysticisme sombre et profond, la même conviction que Dieu est là, omniprésent et omniscient, guidant le bras, dirigeant le glaive, vengeur éternel. « O cher Robin, dit Cromwell, vous avez des doutes et moi aussi. Dieu, dites-vous, a créé les puissances pour qu'on leur obéisse. Oui, Robin; mais je suis loin de penser que les puissances ont le plein droit de tout faire (*anything*) et d'exiger l'obéissance. Tout le monde avoue qu'il y a des circonstances où la résistance est légale. Si cela est, votre argument tombe et les conséquences aussi. En réalité, cher Robin, pour ne pas multiplier les mots, la vraie question est de savoir si notre situation est celle d'une résistance légale... Seulement cherche dans ton cœur une réponse à ces deux ou trois questions : 1° Le salut du peuple est-il la loi suprême? — 2° Tout le fruit de la guerre n'est-il pas sur le point d'être perdu? — 3° Enfin, cette armée n'est-elle pas un pouvoir réel appelé par Dieu pour sauver le peuple et combattre le roi, de manière à obtenir ces fruits?... Robin, prends garde aux hommes et regarde à Dieu! ne redoute pas les difficultés, mais mesure-les et agis ensuite... Je t'ai écrit tout cela parce que mon cœur t'aime et que je ne voudrais pas te voir t'écarter de la route droite. Adieu, Robin.»

» Cette lettre si grave et si raisonnée, où Cromwell apparaît si redoutable dans sa conviction, précède de peu l'enlèvement du roi que de grossiers soldats, mèche allumée, fumant et chantant des psaumes, amènent à Londres....

» Tout est donc prêt pour l'échafaud, et l'on ne peut nier que Cromwell et Bradshaw avaient non-seulement prévu, mais résolu et tramé cette mort avec une froideur de coup d'œil que le fanatisme puritain explique, que nous ne pouvons sans regret et sans peine observer chez Thomas Carlyle, écrivain du 19e siècle, et très en dehors des passions qui menaient le monde septentrional en 1648. Charles Ier tombe victime. Au moment même où le roi vient de mourir et où Cromwell et l'armée triomphent, un parti qui n'est pas sans analogie avec celui de Babeuf lève la tête. Cromwell l'écrase; il a son vendémiaire, son 18 brumaire et son 18 fructidor. Il agit plus bourgeoisement, plus pieusement que Bonaparte; comme lui, il se débarrasse de ceux qui le gênent.

» La pauvre Irlande catholique ne tarde guère à être écrasée, et cela sans pitié, sans remords, par le représentant du calvinisme. Non-seulement l'Angleterre, mais le protestantisme tout entier voit avec enthousiasme cet homme qui satisfait ses plus chers désirs, et porte des coups si mortels à l'autorité de Rome. Le trône s'élève en perspective devant le fermier de Saint-Yves, et il s'en doute fort bien, car il s'inquiète des études politiques de son héritier Richard, qui a

épousé une miss Mayor, et dont le tempérament rêveur ne plaît guère à Cromwell. Le petit fragment de la lettre suivante adressée au beau-père de Richard, chez lequel ce dernier demeurait, est aussi curieux qu'instructif : « Je vous ai confié Richard ; je vous en prie, donnez-lui de bons conseils. Je ne porte pas envie à ses plaisirs, mais je crains qu'il ne se laisse absorber par eux. Je voudrais qu'il pensât aux affaires, et qu'il s'habituât à les comprendre; qu'il lût un peu d'histoire, étudiât les mathématiques et la cosmographie. Ces choses sont bonnes, subordonnées aux choses divines. Elles valent mieux que l'oisiveté, ou les plaisirs apparens du monde. Ces choses rendent propres *à servir le peuple, et c'est pour cela que l'homme est né.* » On peut méditer cette dernière phrase, écrite pour la famille seulement, et non pour produire de l'effet.

» Le farouche personnage qui, dans ce moment même, en qualité de lord-lieutenant d'Irlande, *sert le peuple* en massacrant les catholiques irlandais, se déride un peu à sa façon en écrivant à sa fille Dorothée, dont la voiture avait apparemment versé dans les chemins mal tenus de cette époque, et qui avait fait une fausse couche. Cromwell, ennemi du luxe, n'approuvait pas ces grands airs, et disait à Dorothée: « On m'a dit que tu as récemment fait une fausse couche. Je te prie de faire attention à ces carrosses qui sont perfides. Monte plutôt le bidet de ton père (*thy father's nag*), qui te le prêtera volontiers quand il te plaira de sortir. »

» Immédiatement après avoir écrit cette petite plaisanterie, il tombe avec une fureur inexprimable sur les catholiques d'Irlande, et en fait une atroce boucherie. Il est vrai que, du moment où l'Irlande épouvantée se tait, Cromwell replonge son épée dans le fourreau, non sans dire à ses amis que « Dieu l'a voulu, » et que c'est pour lui « chose de grand trouble et de grand regret. » Le fataliste est toujours là, et c'est dans le même temps qu'il écrit à l'un de ses amis cette phrase souverainement calviniste : « Je l'ai fait ; *il n'est pas bon de ne pas suivre les providences* (les signes par lesquels Dieu s'annonce). » Cromwell croyait essentiellement à sa mission. Le lord-lieutenant d'Irlande reçut alors du parlement une lettre solennelle de remerciemens et de félicitations. On y ajoutait la permission, pour lui ou sa famille, d'habiter le Poulailler, le « Cockpit, » partie du palais de Whitehall où Henri VIII, qui aimait tous les plaisirs sanglans, se donnait celui des combats de coqs. Les appartemens du Poulailler, embellis par Elisabeth et Charles Ier, étaient devenus fort somptueux. Le parlement y ajoutait le parc Saint-James et Spring-Garden. Ces déplacemens splendides ne satisfirent nullement la bonne Mme Cromwell, qui s'était habituée à ses vieux logemens noirs.

....» On se met en marche pour Hyde-Parke, où la milice rangée en bataille, où les magistrats et le lord-maire attendent ce bourgeois parvenu, pour lui offrir les fleurs de leur éloquence. De Whitehall il se rend à sa demeure du Poulailler, où le soldat va se reposer dans sa famille. Les sombres puritains poussent des cris, les volées de l'artillerie retentissent, les chapeaux pointus sautent en l'air ; les clameurs de la joie populaire remplissent les rues ; félicitations et flatteries se mêlent dans le palais habité par Cromwell. Il avait ses courtisans, comme Napoléon revenant d'Egypte. L'un d'eux lui dit : — « Quelle foule s'empresse de voir le triomphe de votre seigneurie ! — Oui, dit Cromwell, et, s'il s'agissait de me voir pendre, quelle foule y aurait-il ! »

» A peine jouit-il du repos de *Cockpit*, et se livre-t-il à quelques pardonnables facéties, dont l'une consiste à jeter des oreillers à la tête de ses amis dans un escalier, et l'autre à faire chanter des motets à deux ou trois de ses plus lourds et de ses plus grossiers capitaines, un nouveau péril fort grave menace la jeune république. En tuant le roi, l'on n'a pas tué la royauté. Les Ecossais jaloux se souviennent de leur compatriote, du jeune Stuart, fils de Charles Ier, assez mauvais sujet, issu de Catherine Muir de Caldwell, Ecossaise, et de Steward, autre Ecossais; on impose à Charles II le *covenant*, c'est-à-dire le serment biblique, et on lui fait écouter trois sermons presbytériens par jour; il s'en console en courant les rues avec Buckingham, et en faisant l'orgie avec Wilmot. Cependant l'Ecosse s'arme pour lui, et Cromwell se met en marche, non sans penser à sermonner sa famille, car il est toujours prédicateur infatigable et moral, comme le prouve le billet suivant.

Pour mon bien-aimé frère Richard Mayor, écuyer, à sa maison à Hursley, remettez ces lettres.

« Alnswick, 17 juin 1650.

« Cher Frère,

« L'extrême foule d'affaires que j'ai eues à Londres est la meilleure excuse que je puisse prendre de mon silence en lettres. Vraiment, Monsieur, mon cœur m'est témoin que je ne suis pas fautif dans mon affection pour vous et les vôtres; vous êtes tous souvent dans mes humbles prières.

» Je serais bien content d'apprendre comment va le marmot. Je gronderais volontiers père et mère de leur négligence à mon égard : je sais que mon fils est paresseux, mais j'avais meilleure opinion de Dorothée. J'ai peur que son mari ne la gâte; je vous en prie, dites-le bien de ma part. Si j'avais autant de loisir qu'eux, j'écrirais quelquefois. Si ma fille est enceinte, je lui pardonne, mais non si elle nourrit.

» Que le Seigneur les bénisse! J'espère que vous donnez à mon fils (Richard) de bons conseils; je crois qu'il en a besoin. Il est à l'époque dangereuse de sa vie, et ce monde est plein de vanité. Oh! combien il est bon de s'approcher de Jésus-Christ de bonne heure! cela seul mérite notre étude. Je vous en supplie, voyez-le. — J'espère que vous vous acquitterez de mon devoir et de votre amitié. Vous voyez comme je suis occupé. J'ai besoin de pitié. Je sais ce que je ressens en mon cœur. Une haute situation, un haut emploi dans le monde, ne méritent pas qu'on les cherche; je n'aurais pas de consolation dans les miennes, si mon espoir n'était pas dans la présence du Seigneur. Je n'ai pas ambitionné ces choses; véritablement j'y ai été appelé par le Seigneur; c'est pourquoi je ne suis pas dépourvu de quelque assurance qu'il donnera à son pauvre ver de terre, à son faible serviteur, la force de faire sa volonté, et d'atteindre le seul but pour lequel je suis né. En cela, je demande vos prières. Je vous prie de me rappeler à l'amitié de ma chère sœur, à notre fils et à notre fille, à ma cousine Anna, et je suis toujours

« Votre très-affectionné frère

« Olivier Cromwell. »

» Pourquoi cet aveu du néant de l'homme dans la grandeur serait-il taxé d'hypocrisie? Tous les grands hommes, depuis Salomon jusqu'à Bonaparte, n'ont-ils pas exprimé le même sentiment? Tartufe ou non, Cromwell tient à son armée un discours fort militaire : « Soyez double-

ment, triplement actifs et vigilans; nous avons bien de l'ouvrage sur les bras!» Un de ses colonels, Hodgson, de l'Yorkshire, s'est donné la peine d'écrire ce discours, et de nous apprendre que ce fut «un grand plaisir pour le général de voir dans une halte un de ses soldats porter à ses lèvres un tonneau plein de lait caillé à la mode écossaise, et soulever le tonneau de manière à ce que l'un de ses camarades l'en coiffât; alors on ne vit plus le soldat du tout, la crême entra dans ses bottes, son accoutrement militaire en ruissela, et sa tête fut perdue au fond du tonneau. Olivier riait à se tenir les côtes, car notre Olivier aime une bonne farce.» Le lendemain de cette niaiserie, il écrit le bulletin d'un combat où il fut victorieux.....

.....» Ces affections domestiques semblent reposer l'âme violente du puritain et du guerrier, qui continue à serrer de près Charles II et ses partisans écossais, et qui n'en écrit pas moins à sa femme :

Pour ma femme chérie, Elisabeth Cromwell, au Poulailler, cette lettre.

« Edimbourg, 3 mai 1651.

« Ma bien-aimée.

« Je n'ai pu me décider à laisser partir ce courrier sans en profiter, quoique j'aie peu de chose à écrire; mais en vérité j'aime à écrire à ma chérie qui est au fond de mon cœur. Je me réjouis d'apprendre que son ame prospère : que le Seigneur augmente de plus en plus ses faveurs envers toi! Le grand bien que ton ame puisse désirer, c'est que le Seigneur jette sur toi la lumière de sa face, ce qui vaut mieux que la vie. Que le Seigneur bénisse tous tes bons conseils et ton bon exemple à tous ceux qui t'environnent; qu'il entende toutes tes prières et qu'il te soit toujours propice.

» Je suis bien aise d'apprendre que ton fils et ta fille sont auprès de toi. J'espère que tu trouveras quelque occasion de donner de bons conseils à lui. Présente mon respect à ma mère et mes amitiés à toute la famille. Prie toujours pour ton

« Olivier Cromwell.»

» La bataille de Worcester met le dernier sceau à cette série de victoires si chèrement achetées, et l'Ecosse, comme l'Irlande, est enfin réduite. Il revient à Londres, où tout se prosterne devant le dictateur.

La manière dont Cromwell s'empara du pouvoir absolu est bien connue. La révolution d'Angleterre finit par la dictature militaire, comme toutes les révolutions qui, ayant créé une armée, n'ont plus d'autre moyen que de se jeter dans les bras d'un homme fort, pour se sauver de l'anarchie.

« Le long parlement siégeait toujours..... Le peuple, qui n'appelle Cromwell que le général, a pour ce débris de parlement immobile une désignation moins polie, il le nomme le *croupion*. Afin d'arrêter les mauvais discours, et par l'instigation de Cromwell, l'assemblée décide qu'elle vivra trois ans et plus, et là, pendant trente et un mois, les élémens confusément entassés du puritanisme, de la Monarchie et de la démocratie, essaient de se débrouiller, mais en vain.... Pendant ce temps, les terribles matelots puritains balaient la mer, font respecter le pavillon et enivrent le peuple d'orgueil; les gens de loi et les commissaires de la république vendent les biens nationaux des royalistes

réfractaires, et reçoivent les amendes exigées de tous les gentilshommes qui ont servi le roi Stuart ..... De nouvelles conférences se tiennent chez Cromwell, et là les officiers, devenus plus véhémens, jurent à la barbe des membres des communes qui y assistent, que le *croupion* sera détruit. Le général se tait; il attend, sachant bien que les choses ne peuvent se décider qu'en sa faveur. Nous sommes au 20 avril 1653.

« Le juge Bulstrode, qui, la veille, est rentré chez lui « les larmes aux yeux, » vient le matin chercher Cromwell, qu'il trouve dans son salon, « en habit noir et en bas gris de filoselle, » attendant les parlementaires, qui doivent avoir une nouvelle conférence avec les officiers. Ces membres ne viennent pas; ils ont résolu de passer leur bill et de lui donner force de loi. Pendant qu'ils se dépêchent de terminer cet acte, qui tuera Cromwell et ses officiers, Cromwell, qui a peine à croire ce qu'on lui rapporte, fait venir une compagnie de mousquetaires de son propre régiment, et s'écrie : « Ce n'est pas honnête; » non, ce n'est pas de l'honnêteté la plus vulgaire; » et marche droit à la chambre. Elle ne se composait que de cinquante-trois personnes; on y débattait le bill qui allait passer, quand Cromwell entra et se mit à sa place ordinaire. Cette scène décisive doit aux recherches du nouvel historien quelques faits nouveaux, de peu d'importance.

« Après avoir écouté quelque temps le débat, il fit signe à Harrison, qui vint se placer près de lui. Pendant un quart d'heure, il garda le silence; mais, quand la question suivante fut mise aux voix : « Le bill passera-t-il? » il fit signe à Harrison, et dit : « Voici le moment; il le faut, je le ferai. » Puis il se leva, mit son chapeau sur la table, et parla d'abord et assez longtemps en faveur du parlement; puis, changeant de ton, il lui rappela ses fautes, ses dénis de justice, son égoïsme et toutes ses iniquités; il s'échauffa jusqu'à la colère et jusqu'à l'injure. Sir Peter Wentworth le rappelle à l'ordre. « Ce langage est étrange, dit-il, inaccoutumé dans les murs du parlement et de la part d'un homme qui avait notre confiance, que nous avons si hautement honoré, d'un homme... — Allons! allons! s'écria le général de tous ses poumons, nous en avons assez, je vais finir tout cela et faire taire les bavards; » et s'avançant jusqu'au centre de la chambre, enfonçant son chapeau, frappant du pied le parquet : « Vous ne devez pas siéger ici plus longtemps, vous allez céder la place à de meilleurs hommes; faites-les entrer! » Et, sur l'ordre de Harrison, trente mousquetaires, terribles vétérans des guerres civiles, se rangent sur deux lignes et portent les armes. La fureur de Cromwell éclate encore : « Vous vous appelez un parlement! leur dit-il; vous n'en êtes pas un; je le répète, vous n'êtes pas un parlement; vous avez parmi vous des ivrognes, » — et son regard tombe sur ce pauvre M. Chaloner. — « Vous avez des coureurs de filles, » — et il se tourne vers le petit Henri Marten, qui avait dans son tempérament un peu du faune et du poète. — « Vous avez des corrompus, » — et il regarde Bulstrode; — « des gens scandaleux, qui font honte à l'Evangile! Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu! Allez! partez! qu'on n'entende plus parler de vous! au nom de Dieu, allez! »

« Tous les membres se sont levés, et le général, soulevant la masse d'argent, qui repose sur la table, symbole sacré du pouvoir des communes : « Que ferons-nous de ce joujou? Emportez-le! » — Il le donna à un mousquetaire. Puis, voyant que le président ou orateur Lenthall

ne quitte pas son siége : « Faites-le descendre, dit-il à Harrison. — Je ne céderai qu'à la force ! — Eh bien ! reprend Harrison, je vais vous donner la main ! » — On sait le reste, et ce 18 brumaire a été décrit plusieurs fois avec une exactitude et une similitude de détails qui ne laisse aucun doute sur leur authenticité. On a dit que Cromwell y avait joué la comédie. Je crois tout simplement qu'il était fort en colère de ce qu'on avait voulu le gagner de vitesse et le duper. Cette colère de Cromwell était grande, et je ne puis la croire exagérée ni factice ; ce qui est certain, c'est que les sénateurs disparurent comme un rêve s'efface, qu'on n'entendit plus parler d'eux, que la nation ne prit nullement leur défense. « A leur départ, disait Cromwell en riant de son rire sérieux qui était fort redoutable, je n'entendis pas un chien aboyer ! »

« Il se calma dès que cette singulière bataille fut gagnée ; le jour même, le 23 avril 1653, il s'occupait des intérêts locaux de ces *marécages* dont il avait été seigneur dans sa jeunesse. »

Cromwell règne. Au dehors les principales puissances le reconnaissent et lui envoient des ambassades. Il prépare, il commence la grandeur coloniale de l'Angleterre, il humilie l'Espagne, il jette déjà les yeux sur Gibraltar, il s'allie avec la France ; Mazarin, d'après les documens fournis par Carlyle, semble avoir eu l'intention de le jouer, mais il est promptement ramené à l'exécution de ses promesses par la rude et ferme attention de celui qui tient le jeu de l'Europe avec lui. Au dedans, Cromwell retablit l'ordre, gouverne de plus en plus par lui-même, convoque et dissout les parlemens qui ne savent que l'entraver, refuse le titre de roi avec une sorte d'embarras qui était peut-être un regret, mais qui ne l'empêche pas de juger nettement qu'il doit le refuser, déjoue les complots, effraie plus encore qu'il ne sévit, et impose silence aux deux partis extrêmes de la révolution, à ceux qui voudraient la mener encore plus loin comme à ceux qui voudraient la faire revenir en arrière. Les actes de Cromwell relatifs à ces divers points sont connus, mais on savait moins bien, avant le travail de Carlyle, les paroles et les déclarations dont il les accompagna : c'est peut-être là, cependant, que se montre le mieux quelle fut la hauteur de vues et de génie, en même temps que la force d'action de Cromwell, à quel point, en un mot, cet homme prodigieux sut penser et vouloir.

« Vous êtes réunis, messieurs, dit-il aux communes, pour le plus grand objet dont l'Angleterre ait été témoin. Vous avez sur les épaules les intérêts de trois grandes nations et de tous les domaines qui dépendent d'elles. Et vraiment, je crois pouvoir le dire sans exagération, vous avez sur les épaules l'intérêt du christianisme sur la face du globe.... » Ces paroles servent de début à un discours marqué d'un bout à l'autre du même caractère de sagacité, de simplicité et de force. Il réclame des députés la « conservation de l'Angleterre, » d'une part la « sainteté, » de l'autre la « discipline ». Il blâme du même coup et à la fois le presbytéranisme despotique qui imposerait aux con-

sciences une loi uniforme et violente, et le mysticisme anarchique qui livrerait la société aux utopies des rêveurs. C'est en d'autres mots et sous d'autres formes la situation même des temps modernes, où l'ordre essaie de s'asseoir et de se compléter entre l'effervescence des volontés individuelles et l'abus de l'autorité centrale. « Il y avait, dit Cromwell, trop de sévérité et de dureté dans le vieux système (l'uniformité presbytérienne); oui, trop de domination en matière de conscience, un esprit peu chrétien dans tous les temps, et qui ne convient nullement à celui-ci. Quoi ! refuser la liberté de conscience à ceux qui l'ont achetée de leur sang, à ceux qui ont acheté la liberté civile et religieuse des gens même qui voudraient les tyranniser! » Le despotisme presbytérien et l'intolérance une fois écrasés, Cromwell se retourne vers les puritains extrêmes, les anarchistes bibliques, qu'il traite moins rudement; la plupart sont ses anciens amis : — « Ceci est une erreur plus subtile et plus raffinée, et qui a déçu beaucoup de gens d'intégrité et de mérite, beaucoup de gens sincères... Ils ont des prétentions spiritualistes très hautes; ils espèrent le règne du Christ sur la terre. Ce règne n'arrivera que lorsque l'esprit saint aura subjugué, vaincu et effacé toute iniquité terrestre, lorsque l'éternelle et complète justice disposera du monde; alors nous approcherons de cette gloire, mais non auparavant! .... Sous ce prétexte, un homme ou plusieurs hommes ont-ils le droit de dire qu'ils sont les seuls propres à faire des lois et à gouverner les nations? les seuls qui puissent régler la propriété et la liberté? Cela est insoutenable ! Qu'ils nous apportent donc d'irréfragables preuves de leur mission et des manifestations claires de la volonté de Dieu! S'ils gardaient leurs idées en eux-mêmes et leurs théories *(notions)*, on les laisserait tranquilles, elles ne pourraient nuire qu'à ceux dont l'esprit les a conçues. Mais que l'on en vienne à la pratique, et que l'on nous dise que la liberté et la propriété ne s'accordent point avec le règne du Christ, qu'il faut abolir la loi, la subvertir, peut-être la remplacer par la loi judaïque, au lieu de nos lois, à nous, que nous connaissons!.... non, cela n'est point supportable! Quand de telles idées veulent règner, il est temps alors que le magistrat s'en mêle. Si de plus on met tout en œuvre pour bouleverser les choses, famille contre famille, mari contre femme, parens contre enfans; si l'on ne répète que ces mots : Révolutionnez, révolutionnez, révolutionnez *(overturn, overturn, overturn)*, oh ! alors, je dis que l'ennemi public veille, et que le magistrat doit s'en mêler » Telle est en général l'éloquence publique de Cromwell, pleine de sens et de choses. Pour trouver de telles paroles obscures et équivoques, il faut certes avoir grande envie de ne pas comprendre.

« Quand ce discours fut achevé dit un vieux journal, « les membres du parlement firent *hum !* et témoignèrent leur contentement et leur satisfaction par des expressions singulières. »

On commence à comprendre aujourd'hui que le monde, tel qu'il est, ne pouvant décidément pas nous donner le dernier mot de notre destinée, la foi, une foi quelconque, bonne ou mauvaise, est une condition forcée, une loi de notre nature, et que tel qui prétend n'en point avoir en a une sans s'en douter. Chacun est beaucoup plus croyant qu'il ne pense, croyant en lui ou en ce qui n'est pas lui, croyant en

bien ou en mal, mais croyant bon gré mal gré. Et surtout dans l'action, sur la grande scène et dans les grands mouvemens de l'histoire, là où l'on est, pour ainsi dire, aux prises avec l'humanité tout entière, on sent bien que ce n'est que par une ame et par l'ame que peut se remuer ce grand corps. Qu'après cela, chez Cromwell, dans tel de ses actes, dans ses moyens, dans son but, il y ait eu de cette duplicité, de cette tromperie envers les autres et envers soi-même qui est si profondément enracinée dans notre nature, qui fait que nos plus simples paroles trahissent si aisément la vérité, la présentent si difficilement sans voile et que le langage même est un art et un art mensonger; qu'il y ait eu cela et plus que cela, disons-nous; que l'hypocrisie, qui est comme le défaut naturel de la foi, se glisse subtilement même dans la plus ardente et la plus austère; qu'elle se soit mêlée et beaucoup mêlée à celle de Cromwell, qu'elle lui ait servi de ressort, de couleur politique en rapport avec l'esprit de son temps; qu'il ait eu des combats, des doutes, de grands tourmens d'esprit, de grandes luttes de conscience où l'on aura vu surtout des remords, c'est naturel c'est probable, tout cela dut être, quoique dans une mesure impossible à déterminer : mais qu'il ait été un fourbe, un imposteur, une sorte de Tartufe couronné selon l'opinion vulgaire, voilà ce qui n'est point dans la nature et ce dont les matériaux recueillis par Carlyle prouvent matériellement la fausseté. M. Chasles, on l'a vu, est aussi de cet avis. Il est loin sans doute d'aller aussi loin que l'auteur anglais, qui, dans son enthousiasme pour Cromwell, voit la perte de l'Angleterre dans l'abandon qu'elle a fait des doctrines et de l'esprit du puritanisme; il exprime son sentiment à cet égard de la manière la plus crue et la plus burlesque, en comparant l'Angleterre actuelle à *une autruche qui tourne le dos au soleil* (au soleil du puritanisme). « Comme une gourmande autruche, dit-il, occupée seulement de vivre et de garder sa peau, l'Angleterre d'aujourd'hui montre au soleil son *autre extrémité*, avec sa tête cachée dans le premier buisson de défroques d'église.... Elle se réveillera bientôt d'une terrible manière, *a posteriori*, cette autruche absorbée par le soin grossier de sa vie....» Telle est la bouffonnerie grotesque qui couronne l'œuvre, observe en riant le critique français. Mais il n'en rend pas moins justice à Cromwell et ne doute pas un instant qu'il ne fût un homme convaincu.

» L'étude, dit-il, que Carlyle a faite de Cromwell, est aussi minutieuse qu'utile. Il prouve que l'hypocrisie tenait peu de place dans cette vie; la concentration, l'intensité, la résolution, y occupaient presque tout l'espace. On voit le cyclope dans sa caverne, essayant de lutter contre sa propre pensée, sa conscience et les ténèbres de sa position. Ce qui domine en Cromwell, c'est la force de la volonté et l'audace de la ruse. On reconnaît là les caractères de ce portrait redoutable, gravé d'après Cooper, et qui sert d'introduction au volume; une tête de sanglier aux traits massifs et entassés, l'œil foudroyant, plein d'une exal-

tation comprimée et prête à faire éruption; une tête de fer, d'une vigueur effrayante, non sans quelques indices d'une bonhomie vulgaire et d'une virile bonté.

.... » Ce qui demeure acquis à l'histoire, ajoute-t-il encore, c'est la sincérité fondamentale de Cromwell. Nous ne discutons ici ni les actes de sa vie ni la valeur de sa cause. Rien n'a plus contribué à défigurer le portrait de ce fataliste déterminé que l'horreur du 18e siècle pour le fanatisme. Du fanatique on a fait un hypocrite. Lequel vaut le mieux? Assurément c'est le fanatique; il a pour lui force et sincérité. L'hypocrite complet ne réussit à rien. Ce n'est point avec un masque, même porté habilement, que l'on dompte et domine les hommes; c'est par une grande conviction soutenue d'énergie et servie par la ruse. Napoléon, qui a souvent trompé les hommes, avait sa foi, sa religion, sa croyance. Il croyait au génie humain représenté par le calcul; il avait la foi de l'algèbre, celle du progrès et de la civilisation. Il est bon que le monde sache que la ruse n'est pas seule maîtresse, et que, pour conduire ou séduire l'humanité, il ne suffit pas du mensonge. »

Walter Scott aussi, qui avait un savoir et un sens historiques si profonds, comprenait Cromwell de cette manière; il nous le montre tel, du moins, dans un de ses tableaux les plus saisissans. C'est dans *Woodstock*, alors que Cromwell, voulant donner à Wildrake le signalement du prétendant, retourne l'un des portraits suspendus à la paroi, mais, au lieu de celui de Charles II, qu'il cherchait, le portrait se trouve être celui du père, celui de Charles Ier.

« Le premier mouvement de Cromwell, dit alors le grand romancier, indique l'intention de replacer le portrait dans la même position, et il parut avoir besoin de faire un effort sur lui-même pour se déterminer à y jeter un coup d'œil. Mais il fit cet effort, et appuyant le portrait contre le mur, il s'en éloigna lentement de quelques pas, comme s'il eût cherché un endroit d'où il pût le voir dans son jour.

» Wildrake resta spectateur silencieux, immobile, et presque effrayé, tandis que Cromwell, donnant à ses regards et à ses manières un air d'assurance, en homme qui se force lui-même à envisager un objet que quelque sentiment intérieur et puissant lui rend pénible et désagréable à voir, commençait, par quelques expressions brèves et interrompues, mais prononcées d'une voix ferme, à faire un commentaire sur le portrait du feu roi. Ses paroles semblaient moins s'adresser à Wildrake qu'être une effusion spontanée, partant d'un cœur plein des souvenirs du passé et des présages ne l'avenir.

» — Ce peintre flamand, dit-il, cet Antoine Wandick! — quel pouvoir il a! — Le glaive peut mutiler, les guerriers peuvent détruire, et voilà un roi que le temps a respecté. — Nos petits-enfants, en lisant ses annales, pourront regarder son portrait, et comparer ses traits mélancoliques avec sa fatale histoire; — ce fut une implacable nécessité, — un acte terrible! — La fierté calme de cet œil aurait pu gouverner des mondes peuplés de Français rampans, de souples Italiens, d'Espagnols formalistes; mais ses regards ne firent qu'éveiller le courage naturel du fier Anglais. — Qu'on n'accuse pas un pauvre pécheur de la chute qu'il fait, quand il n'a pas reçu du ciel des nerfs assez forts pour se soutenir! — L'homme faible est renversé par son cheval fou-

gueux qui le fait périr sous ses pieds ; l'homme fort, le bon cavalier, s'élance sur la selle vide, et fait jouer le mors et l'éperon jusqu'à ce que le coursier sente qu'il a un maître ; — celui qui, élevé bien haut, marche en triomphateur au milieu du peuple, doit-il être blâmé pour avoir réussi, quand l'être faible et inhabile a échoué et a péri ? Véritablement il a sa récompense. — Et qu'est de plus pour moi que pour les autres ce morceau de toile couvert de couleurs ? Non ; qu'il montre à d'autres les reproches de ce visage froid et calme ; de cet œil qui respire la fierté et la plainte : ceux qui ont agi d'après des motifs plus élevés n'ont pas sujet de tressaillir pour des ombres. Ce n'est pas la soif des richesses et de la puissance qui m'a tiré de mon obscurité. Les consciences opprimées, les libertés de l'Angleterre envahies, telles sont les bannières que j'ai suivies.

» Il éleva la voix si haut, comme s'il eût plaidé sa cause devant quelque tribunal, que Pearson, qui était dans la galerie, entrouvrit la porte du cabinet. Mais voyant que son maître avait les yeux étincelans, le bras étendu, un pied en avant, et la voix élevée comme un général qui ordonne une charge à son armée, il se retira sur-le-champ.

» — C'est tout autre chose que l'intérêt personnel qui m'a fait agir, continua Cromwell ; et je défie le monde entier, — oui, les morts comme les vivans, de dire que j'ai pris les armes pour une cause privée, ou pour augmenter ma fortune. Il n'y avait pas un seul soldat dans le régiment qui y fût arrivé avec moins de mauvaise volonté contre ce malheureux....

» En ce moment, la porte du cabinet s'ouvrit, et Wildrake y vit entrer une jeune dame que sa ressemblance au général pouvait faire reconnaître pour sa fille, quoique ses traits fussent doux et entièrement féminins. »

C'est là tellement la vérité et l'histoire, qu'il n'y a qu'un homme qui ait su mieux faire parler Cromwell que ne le fait Walter Scott dans ce monologue célèbre ; mais cet homme, c'est Cromwell lui-même. Un critique aussi bon juge de la nature humaine que des livres, M. Vinet, qu'il nous est toujours doux et utile de citer alors même que nous ne pouvons pas le faire textuellement, et emprunter sa plume d'or pour reposer le lecteur de la nôtre, M. Vinet, disons-nous, nous indiquait un jour ce rapprochement bien curieux. En effet, en lisant les documens de Carlyle, on croit lire souvent une page de Walter Scott, mais mise en action véritable et non pas seulement en drame. Il y a surtout deux discours de Cromwell aux communes, qu'il prononça l'un au début du protectorat, l'autre quand il voulut se débarrasser d'un parlement chicaneur et inutile, dans lesquels il raconte, explique et justifie sa position et sa vie comme il le fait à Woodstock devant le portrait de Charles Ier. Mais, cette fois, c'est lui en personne qu'on entend : c'est la même voix ; mais plus ferme encore et plus forte ; les mêmes idées, mais plus précises, plus accusées, plus revêtues d'un corps par les faits ; le même accent de conviction, mais plus vivant, plus individuel et plus rude ; la même scène, en un mot, mais au lieu du drame artificiel du roman, le drame naturel et l'histoire.

» Je suis un homme, dit-il (vous le savez; pour moi, certes, je m'en souviens), qui de mon premier grade ai monté successivement et été porté à des fonctions de confiance plus haute. D'abord capitaine de cavalerie, j'ai travaillé à faire de mon mieux, et Dieu m'a protégé comme il lui a plu. J'ai eu une idée fort simple et ingénue, — que des hommes très-grands et très-sages, même très-honnêtes, ont jugé commune et presque idiote, — l'idée de me faire aider par des instrumens qui eussent les mêmes vues que moi. Je vais vous dire toute la vérité : j'avais alors un ami, homme très-estimable, — une très-noble personne, — dont la mémoire, j'en suis sûr, est chère à tous, — M. John Hampden. Quand nous commençâmes cette entreprise, je vis que nos hommes étaient partout battus. Je le vis, et je demandai que l'on ajoutât quelques régimens à l'armée du milord Essex; je lui dis que je pourrais y mettre des hommes qui, selon moi, auraient en eux l'Esprit qu'il fallait pour avancer un peu l'œuvre. C'est très-vrai ce que je vous dis; Dieu sait si c'est vrai! — « Vos soldats, lui dis-je, sont la plupart de vieux domestiques, des garçons d'auberge et de telles gens; — et, quant à nos ennemis, ce sont fils de gentilshommes, cadets de famille, hommes de qualité; et croyez-vous que les courages de personnes de ce genre seront de force contre des cavaliers ayant honneur, bravoure et résolution? » — En vérité, je lui représentai cela selon ma conscience, et je lui dis : — « Il faut que vos hommes aient un Esprit, — ne prenez pas en mal mes paroles, — un Esprit qui aille aussi loin que peuvent aller ces gentilshommes, sans quoi vous serez battus, toujours battus! » — Réellement, je lui dis cela. C'était un homme prudent et honorable, et il me répondit que j'avais une bonne idée, mais qu'elle était impraticable. Je repris que je pourrais l'y aider tant soit peu, et je le fis. Et en vérité il faut bien que je le dise, — attribuez-le à qui vous voudrez! — je réussis à enrégimenter des hommes qui avaient la crainte de Dieu devant les yeux et de la conscience dans ce qu'ils faisaient, et depuis ce jour jusqu'à présent ils ne furent jamais battus, mais toujours battans, dès qu'ils se mettaient de la partie! Et vraiment il y a là de quoi louer Dieu, et cela peut vous apprendre à choisir ceux qui sont religieux et saints. Et il y en a tant, parmi eux, de paisibles, d'honnêtes, prêts à vivre sous un gouvernement réglé, à obéir aux magistrats et aux autorités, selon la loi de l'Evangile! De la sainteté! non, il n'y en a pas, je n'en reconnais pas hors de ce cercle! Sans l'esprit d'ordre et de discipline, que l'on dise ce que l'on voudra, il n'y a qu'esprit diabolique, démoniaque et qui vient des profondeurs de Satan! »

» Ainsi s'explique Cromwell sur les événemens de sa vie. Rien n'est moins obscur. Il mérite d'être roi, selon lui, et il l'est devenu pour avoir donné une ame à l'armée protestante et créé l'*esprit* des troupes populaires. Il soutiendra jusqu'à la mort l'ordre et la discipline d'une part, la liberté calviniste de l'autre.

».... Ayant donc convoqué les communes, coupables, selon lui, d'ébranler sa nouvelle autorité en recherchant trop curieusement les causes de son pouvoir, il leur dit avec beaucoup de simplicité qu'on l'a « porté au trône, qu'on l'a prié de l'accepter, qu'il n'y a plus à reculer aujourd'hui; » puisqu'on le lui a donné, il faut le lui rendre possible. Après une installation solennelle, un consentement général et un parti pris, il est trop tard pour discuter les bases d'un gouverne-

ment accepté. Que ce parlement un peu pédantesque, et qui remue imprudemment de telles questions y prenne garde; la dissolution n'est pas loin. Pendant que le « gouvernement du protecteur, comme dit le *Correspondant de Bruxelles*, devient plus formidable et plus important qu'il n'a jamais été aux yeux de toutes les nations,» Cromwell, toujours maître de son armée et de ses saints, laissera-t-il vivre ce parlement qui ne concourt pas à augmenter la prépondérance de la nation, — un parlement qui s'amuse à bâtir des constitutions sur le papier, qui brûle un ou deux hérétiques, chose assez inutile en soi, et qui ne donne pas d'argent, chose nécessaire? Non. C'est ce qu'il leur dit d'une façon fort verte, assez brutale et très-peu oratoire :

» Je ne me suis point appelé à cette place. Je le répète, je ne me suis point appelé à cette place! De cela Dieu m'est témoin. — Et j'ai beaucoup de témoins, qui, je le crois, offriraient leur vie et porteraient témoignage de cela. Non, je ne me suis point appelé à cette place! et, lorsque j'y suis, ce n'est pas moi seul qui porte témoignage pour moi-même ou pour mon office; c'est Dieu et le peuple de ces nations qui ont aussi porté témoignage pour mon office et pour moi. Si Dieu m'y a appelé et si le peuple porte témoignage pour moi — Dieu et le peuple me l'ôteront, autrement je ne le quitterai pas! Je serais infidèle au dépôt que Dieu m'a confié et à l'intérêt du peuple si je le quittais.

» Que je ne me suis point appelé moi-même à cette place, voilà ma première assertion.

» Que je ne me porte pas témoignage pour moi-même, mais que j'ai beaucoup de témoins, voilà ma seconde. Je vais prendre la liberté de vous parler plus au long de ces deux choses. — Pour rendre mes assertions plus claires et plus intelligibles, permettez-moi de remonter un peu en arrière.

» J'étais gentilhomme de naissance, ne vivant ni dans une grande splendeur, ni dans l'obscurité. J'ai été appelé à plusieurs emplois dans la nation, pour servir dans le parlement et dans d'autres emplois, et, — afin d'entrer dans d'autres détails, — je me suis efforcé de remplir, dans ces services, le devoir d'un honnête homme envers Dieu, dans l'intérêt de son peuple et envers la chose publique (*commonwealth*); j'ai eu à cette époque une approbation suffisante dans les cœurs des hommes, et j'en ai reçu quelques preuves. Je ne veux pas raconter toutes les époques, les circonstances et les occasions qui, par la volonté de Dieu, m'ont appelé à l'y servir, ni la présence et les bénédictions de Dieu qui en ont porté témoignage.

» Ayant eu quelques occasions de voir, avec mes frères et compatriotes, une heureuse fin mise à vos guerres violentes et à nos débats opiniâtres contre l'ennemi commun, j'espérais, dans la vie privée, recueillir avec mes frères les fruits et les compensations de nos fatigues et de nos dangers, à savoir, jouir de la paix et de la liberté, et des priviléges d'un chrétien et d'un homme à peu près sur le pied d'égalité avec les autres, selon ce qu'il plairait à Dieu de me dispenser. Quand, dis-je, Dieu mit fin à nos guerres, ou du moins les amena à une issue qui faisait espérer d'en voir bientôt la fin, — après le combat de Worcester, — je vins à Londres pour rendre mes hommages et mes devoirs au parlement alors assemblé, espérant que tous les esprits seraient disposés à faire ce qui semblait la volonté de Dieu, à savoir, donner le repos et la paix à son peuple, et particulièrement à ceux qui avaient répandu le plus de leur sang dans l'exécution des affaires militaires. — Je fus trompé dans mon attente, l'issue ne fut pas telle (*Murmures étouffés de Bradshaw et compagnie*). Malgré tous les charlatanismes et les fausses représentations, l'issue ne fut pas telle, elle ne le fut pas.

« Je puis le dire dans la simplicité de mon ame, je n'aime pas, je n'aime pas, — je n'ai pas voulu le faire dans mon discours précédent, — je dis que je n'aime pas à fouiller les plaies, à découvrir la nudité! Le point auquel je veux en venir est ceci : j'espérais obtenir la permission, quant à moi, de me retirer dans la vie privée. Je demandai à être quitte de ma charge; je l'ai redemandé et redemandé, et que Dieu soit juge entre moi et tous les hommes si je mens en cette affaire. Il est connu de beaucoup que je ne mens pas quant aux faits; mais, si je mens en mon cœur en cherchant à vous représenter ce qui n'était pas en mon cœur, de cela que le Seigneur soit juge. Que les hommes sans charité, qui mesurent les autres d'après eux-mêmes, jugent comme ils voudront. Pour les faits, c'est vrai. Quant à la sincérité et l'intégrité de mon cœur dans ce désir, j'en appelle au grand juge! — Mais je ne pus obtenir ce que je demandais, ce après quoi mon ame soupirait, et la pure vérité est que beaucoup étaient d'opinion que ma demande ne pouvait pas être accordée. »

» Maintenant qu'on l'a porté au pouvoir et qu'on l'a fait ce qu'il est, il ne quittera pas la place. Il exige que ceux qu'il a convoqués reconnaissent l'autorité qui les convoque, et il continue :

« Je suis fâché, je suis fâché, je suis mortellement fâché qu'il y ait sujet à cela, mais il y a sujet, et, si vous ne donnez pas satisfaction dans les choses que l'on vous demande raisonnablement, moi, pour ma part, je ferai ce qui convient à mon devoir, et je demanderai conseil à Dieu. — Voici donc quelque chose *(montrant un parchemin écrit)* qui vous sera présenté, et qui, je l'espère, suffira, avec les qualifications que je vous ai dites.

» Faites connaître votre opinion à cet égard en donnant votre assentiment et en signant; cela vous donnera l'entrée pour faire, comme parlement, les choses qui sont pour le bien du peuple. Ce parchemin, quand on vous l'aura montré et que vous l'aurez signé comme je l'ai dit, terminera la controverse, et cela peut donner à ce parlement une marche heureuse et une bonne issue.

» J'avais pensé intérieurement qu'il ne serait ni déshonnête ni déshonorable, ni contre la vraie liberté, non, ni la liberté des parlemens, si, quand un parlement était choisi, comme vous l'avez été, en vertu de la puissance du gouvernement, et conformément à ce gouvernement, on exigeait, avant votre entrée dans la chambre, que vous reconnaissiez votre élection et l'autorité qui vous envoie. On s'y est refusé; ce dont je me suis d'abord abstenu par une juste confiance, vous m'y forcez à présent. Voyant que l'autorité qui vous a élus est peu respectée, qu'elle est méprisée, j'agis; — jusqu'à ce que vous ayez fait une semblable déclaration et qu'elle soit manifestée, jusqu'à ce que vous ayez accepté votre mandat, *j'ai donné l'ordre de mettre fin à vos entrées dans la chambre du parlement.* »

« Cette chambre aurait dû vivre cinq mois, jusqu'au 3 février, et il est probable que le protecteur avait cette date fort présente à la mémoire lorsqu'il s'avisa de la dissoudre le 22 janvier, douze jours avant le temps légal, par un de ces violens artifices dont l'effet fut toujours certain, et qui tiennent tant de place dans sa vie de chef de parti. Il reproche aux communes de lui rendre la constitution intenable et le gouvernement impossible. — « J'avais, messieurs, dit-il, de très-consolantes espérances, que Dieu ferait une bénédiction de la convocation de ce parlement, et, que le Seigneur m'en soit témoin! je désirais pouvoir mener à ce but les affaires de la nation. Cette bénédiction vers la-

quelle nous avons gravi si péniblement, c'était vérité, justice, paix, — et j'espérais tout améliorer. — J'ai été fait ce que je suis par votre pétition, et c'est vous qui, vous reportant à l'ancienne constitution, m'avez engagé à accepter la place de protecteur. Pas un homme vivant ne peut dire que je l'ai cherchée, non, pas un homme, pas une femme qui foule aux pieds le sol anglais! Mais, quand je contemplais la triste condition à laquelle échappait notre nation sortant d'une guerre intestine pour jouir d'une paix de cinq ou six années, je croyais qu'elle s'estimait heureuse. Vous vous êtes adressés à moi, vous m'avez demandé que je me chargeasse du gouvernement, fardeau trop lourd pour toute créature; cette pétition me venait de l'assemblée qui avait alors la capacité législative, et très-assurément je pensai que ceux qui avaient fait la charpente me la rendraient logeable et commode. Je puis le dire en présence de Dieu, devant qui nous sommes de pauvres fourmis rampantes, — j'aurais été heureux de vivre au coin de ma forêt, en gardant un troupeau de brebis!...» — N'est-ce pas un passage de Shakspeare, moins l'idéal de la poésie? Ainsi, dans tous ses discours comme dans ses lettres, l'ame de Cromwell est transparente; et si des nuages et des ténèbres y apparaissent; si l'on y voit des tristesses sombres et des obscurités pénibles, c'est précisément en cela qu'elle est naïve; elle se montre dans son état réel et sans rien déguiser. D'ailleurs, le but et le fond de ce discours, c'est la nécessité: «Si vous gouvernez, l'Angleterre est perdue, car vous ne gouvernez pas. Quand à moi, que vous avez fait protecteur, je ne peux pas reculer; je resterai où je suis, et je vous chasse.» Il le dit sans périphrases et de la manière la plus rudement éloquente : «Placé comme je suis et dans ce poste, je ne puis le quitter. Je veux qu'on me roule dans mon tombeau, et que l'on m'enterre avec infamie avant que j'y consente.»

Enfin, s'il y a quelque chose, semble-t-il, qui puisse faire tomber le masque, ou du moins le déranger, c'est assurément le doigt de la mort. Eh bien! au moment fatal, Cromwell ne se dément pas, il se montre tel que nous l'avons vu, tel qu'il vient de se dépeindre lui-même. Que n'a-t-on pas dit sur ses derniers instans, sur ses demi-aveux d'avoir dupé sciemment les hommes. Voici, selon Carlyle, la vérité :

« .... En 1657, lorsque depuis longtemps le pouvoir réel est à lui, vient se placer l'offre solennelle que Widdrington lui fait de la part des communes, l'offre du *titre royal;* « une plume au chapeau, » rien de plus, comme il le dit lui-même aux officiers-généraux qui l'avertissent que le peuple de Dieu sera scandalisé s'il se fait roi. « Roi! je le suis déjà, » leur répond-il en cent cinquante pages, six discours et une énorme quantité de paroles. « Quant à ce nom que vous m'offrez, je ne sais si je dois le prendre. » On a fait de la royauté offerte à Cromwell une affaire beaucoup trop importante; ce titre, dont il possédait la réalité suprême, n'ajoutait qu'un danger à sa situation. Entre ce danger et son ambition, entre la crainte de blesser le peuple et celle d'irriter les soldats, il hésite longtemps; la trace de cette hésitation est partout empreinte dans les interminables argumentations de ses discours, que l'on a regardées comme le dernier terme de la fraude. Il

était seulement fort embarrassé. Cromwell refuse donc, avec beaucoup de raison, selon nous, et non sans quelque peine ; puis le cours triomphal de la république continue. Mais la vieillesse arrive, et le ton de Cromwell, dans les deux discours suivans, est mélancolique :

« ..... A vous dire vrai, j'ai éprouvé une indisposition ; c'est pourquoi je n'ose vous parler plus longuement, — si ce n'est pour vous faire savoir que j'ai déclaré simplement et avec franchise l'état où est notre cause, et ce qu'elle a obtenu par les soins et les travaux de ce parlement depuis la dernière fois qu'il s'est assemblé. Je serais heureux de reposer mes os près des vôtres, et je l'aurais fait gaiement et de bon cœur dans la condition la moins élevée que j'aie jamais occupée, pour servir le parlement.

« Si Dieu, comme je l'espère, vous donne..... il vous l'a donné ; car de quoi ai-je parlé, excepté de ce que vous avez fait ? il vous a donné la force de faire ce que vous avez fait, et, si Dieu vous bénit dans cette œuvre et rend cette assemblée heureuse en cela, vous serez tous nommés les bénis du Seigneur. Les générations à venir vous béniront. Vous serez les « réparateurs des brèches et des sentiers dans lesquels il faut vivre ; » et, s'il est un ouvrage plus grand que celui-ci dans ce monde et que les mortels puissent exécuter, j'avoue mon ignorance à cet égard.

« Comme je vous l'ai dit, je suis malade. Je n'ai pas le pouvoir de vous parler plus longuement ; mais j'ai prié une honorable personne qui est ici à mon côté de discourir un peu plus en détail de ce qui peut être le plus convenable pour cette occasion et pour cette assemblée. »

» Pourtant les vues mâles et fortes de l'homme politique se retrouvent dans ce dernier discours, où « son altesse, dit Carlyle, regardant l'avenir et le passé, l'extérieur et le pays même, tout bien considéré, s'exprime véritablement avec noblesse. »

« MILORDS ET MESSIEURS DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT,

« (Car c'est ainsi que je dois vous reconnaître), en vous ainsi qu'en moi est déposé le pouvoir législatif de ces nations ! — L'impression du poids de ces affaires et de ces intérêts pour lesquels nous sommes rassemblés est telle, que je ne saurais, en bonne conscience, être content de moi-même, si je ne vous exposais quelques-unes de mes craintes sur l'état des affaires de ces nations, vous proposant en même temps le remède qu'il peut être utile d'appliquer aux dangers dont nous sommes menacés dans ce moment.

« Je considère que le bien-être, que l'existence même de ces nations est à présent en danger. Si Dieu bénit cette assemblée, notre paix et notre tranquillité peuvent être prolongées ; s'il en était *autrement*, — quand j'aurai parlé, je vous laisserai à considérer et à juger si, en ce qui concerne l'honneur, il y a même possibilité à nous de remplir ce devoir qui pèse sur nous, d'assurer la préservation et le salut de ces nations ! Quand je vous aurai dit les choses qui se présentent à ma pensée, je leur laisserai faire sur vos cœurs l'impression qu'il plaira à Dieu tout-puissant de produire en vous.

« Je regarde ceci comme le grand devoir de ma place, *(je me regarde)* comme étant placé sur la tour de garde pour voir ce qui peut servir le bien public de ces nations, et ce qui peut empêcher le mal ; qu'ainsi par les avis d'un conseil aussi sage et aussi grand que celui-ci, dans lequel est la vie et l'esprit de ces nations, ce bien puisse, humainement parlant, être obtenu, et ce mal, quel qu'il soit, être évité.

« Je vous prie instamment de jeter les yeux sur vos affaires intérieures ;

voyez sur quel pied elles sont! Je suis persuadé que vous êtes tous, j'admets que vous êtes tous des hommes bons, honnêtes et dignes, et qu'il n'y a pas un homme parmi vous qui ne désire d'être reconnu pour un bon patriote; je sais que c'est votre désir. Nous sommes sujets à nous vanter quelquefois de ce que nous sommes, et certainement il n'y a pas de honte à nous d'être Anglais; mais c'est pour nous un motif d'agir en Anglais et de chercher le bien réel et l'intérêt de cette nation. — Mais, je vous prie, où en sont les choses chez nous? Je déclare que je ne sais pas bien par où commencer ni par où finir un pareil sujet, je n'en sais rien; mais, je dois vous le dire, que l'on commence par où l'on voudra, on aura de la peine à se tirer de l'embarras que je vous signale. Nous sommes pleins de calamités et de divisions entre nous au sujet de l'esprit qui doit animer les hommes, et cela n'a rien d'étonnant; cependant, par une providence de Dieu, providence merveilleuse, admirable et jamais suffisamment admirée, nous sommes encore en paix! Et les combats que nous avons soutenus! et les avantages que nous avons remportés! — Oui, vraiment, nous qui sommes ici, nous sommes un étonnement pour le monde; et considérant la manière dont nous sommes disposés ou plutôt indisposés, c'est le plus grand miracle qui soit jamais arrivé aux fils des hommes que nous soyons revenus à la paix. Et quiconque essaiera de la rompre, que Dieu tout-puissant déracine cet homme du sein de cette nation, et il le fera, quelques prétextes que l'on prenne.

» Ceux qui brisent la paix, considèrent-ils où ils nous poussent? Ils devraient y regarder. Celui qui ne considère pas la femme enceinte dans cette nation, les enfans à la mamelle qui ne connaissent pas leur main droite de leur main gauche (et, autant que je sache, cette cité en est aussi pleine que l'on disait qu'était Ninive); celui qui ne considère pas ces êtres, et le fruit que porteront celles qui vivent et qu'il faut y ajouter; celui qui ne considère pas ces choses, doit avoir le cœur d'un Caïn qui fut marqué et fait ennemi de tous les hommes ses ennemis! Oui, la colère et la justice de Dieu poursuivront un tel homme jusqu'au tombeau, sinon jusqu'à l'enfer...»

« Cromwell touchait à sa soixantième année. Robuste encore, mais affaissé, Dieu venait de le frapper dans sa famille de plusieurs coups successifs; il avait passé quatorze jours près du lit de sa fille mourante, Elisabeth Claypole, et cette énergie colossale, qui pendant vingt années avait porté le fardeau, « trop lourd pour un homme, » dont il parle souvent, pliait et laissait pressentir la décadence. Ce fut alors que George Fox, le quaker, fit sa dernière apparition devant lui et vint réclamer en faveur des quakers persécutés. Malgré son indulgence pour les folies mystiques, Cromwell ne voulait pas qu'on troublât l'ordre. On avait pris au collet et mis en prison, « dans les Mews », quelques « grands chapeaux » de quakers qui avaient essayé de prêcher en place publique, et de suivre l'inspiration avec une obéissance trop entière; George lui-même et son impérissable culotte de cuir avait eu le même sort; « la puissance de Dieu agissant sur les persécuteurs, » on l'avait bientôt relâché. Cependant il voulut adresser au protecteur quelques remontrances, et comme ce dernier, « dans son grand carrosse, entouré de ses gardes, faisait sa promenade du soir dans Hyde-Park, » Fox s'avança; il fut d'abord repoussé; Cromwell baissa les glaces et l'accueillit très-cordialement. Le lendemain, à Whitehall, Fox se croyant sûr de son affaire, la scène changea; Cromwell « se moqua un peu de moi, dit le quaker... il s'assit sur le bout d'une table,... me dit

des choses comiques,... et me traita lestement. » — Je le crois bien; le bon sens de Cromwell avait découvert le défaut de la cuirasse. « Il me dit que mon énorme confiance en moi-même, c'est-à-dire en Dieu qui était en moi, n'était pas la moins notable de mes acquisitions. » Le quaker s'en alla peu content, et le lendemain « je pris un bateau, dit-il, et je descendis (il veut dire *je remontai*) la Tamise jusqu'à Kingston, d'où je me rendis à Hampton-Court pour parler au protecteur des souffrances des *amis*. Je le rencontrai dans le parc; il était à cheval à la tête de ses gardes-du-corps, et, avant même que je le visse, j'aperçus et sentis un souffle *(waft)* de mort qui s'élançait et traversait l'air contre lui, et, quand je me trouvai devant lui, il était pâle comme un mort. Quand je lui eus expliqué les souffrances des amis et l'eus averti, selon que j'étais poussé de Dieu, il me dit : Venez me voir demain... Le lendemain on me dit qu'il était malade et je ne le vis plus. »

» Son œuvre était accomplie. Le 20 août 1658, il tomba malade, quitta Hampton-Court pour Londres, et ne se releva plus. Tel nous avons vu le fermier rêveur, mystique, déchiré des doutes de Hamlet, dans la solitude de Saint-Yves, tel nous le retrouvons à sa mort. Jeune, il n'avait aucune raison pour simuler le fanatisme; mourant, il n'avait plus de motif pour garder le masque. « Mes enfans, disait-il en se soulevant, vivez en chrétiens. Je vous laisse le pacte avec le Seigneur pour vous alimenter! » Les trois jours de son agonie, pendant laquelle une furieuse tempête éclata, ne furent pour lui qu'une longue et mystique angoisse, une lutte avec Dieu révélée par des gémissemens, des sanglots et des prières continuelles. »

— Cromwell et les puritains! pour une chronique du jour voilà, dira-t-on, de l'histoire bien ancienne et qui, de plus, vous a pris tout l'espace dont vous pouviez disposer dans cette livraison. Mais ces vieilleries ne sont-elles pas aussi de notre temps et de tous les temps? ne sont-elles pas plus nouvelles que les nouveautés déjà vieilles de la dernière quinzaine et du mois? ne sont-elles pas plus instructives, plus piquantes, plus actuelles comme étude de l'homme et de l'histoire, que tout ce que nous aurions pu vous raconter du peu d'événemens qui sont venus défrayer les curieux et les oisifs ces jours-ci : des courses au clocher; de l'arrivée d'Ibrahim-pacha à Paris, qui voit ainsi défiler peu à peu tout l'Orient devant lui; des concerts de la semaine sainte, concerts qu'on regrette de ne pas entendre et qui ne se racontent pas; du *Stabat* de Rossini, morceau déclaré enfin digne du maître, mais dont un journal qui se vante d'avoir pris son parti quand il produisit si peu d'effet il y a quatre ans, ne sait faire d'autre éloge sinon qu'il est empreint d'une grande *religiosité?* oui, il y a ce mot même, et le critique entend bien le donner pour une haute et sérieuse louange. Ainsi, la mère du Christ au pied de la croix de son fils n'éprouvait que de la *religiosité :* décidément notre siècle a raison de se moquer des puritains et de ne pas les comprendre; eux, ils n'auraient pas compris ce mot là.

— L'intérêt et la curiosité qu'a excités à Paris l'ouverture de l'Exposition du Louvre, sont encore trop vifs pour qu'on ne trouve pas ici avec plaisir quelques détails nouveaux, destinés à compléter les pages publiées sur le même sujet dans notre précédente Chronique *(Revue Suisse* d'Avril, page 306). On ne regrettera pas, sans doute, d'y reconnaître notre correspondant du mois passé :

Le salon vient d'être fermé une semaine; plusieurs tableaux ont été retirés, d'autres ont été changés de place. Si quelque chose pouvait donner à MM. les critiques un peu de défiance de leurs jugemens, ce simple déplacement suffirait. Beaucoup d'ouvrages inaperçus jusqu'à présent sont mis en lumière et attirent les regards; d'autres moins bien éclairés semblent perdre une partie de leur mérite. Cet inconvénient est inévitable dans une réunion aussi nombreuse; l'artiste ne peut prévoir et le voisinage et le jour qu'aura son œuvre; il faudrait s'en souvenir, on serait plus indulgent.

Luther est un des élus; il a passé du demi-jour des galeries au plein soleil du salon carré. Nous le voyons occupé à traduire la Bible avec Melanchton, Pomeranus et Cruciger. Il y a du calme dans cette scène; l'expression est juste et vraie. On pourrait demander à ces figures un peu plus de force et de puissance: toutefois cet ouvrage fait honneur à M. Labouchère. — M. Delacroix a moins à se louer des faveurs de M. le directeur du musée. Les adieux de Roméo et Juliette, mieux placés, laissent trop voir l'incroyable négligence des formes et la vulgarité des figures. Ce tableau ne peut passer que pour une esquisse ainsi que les deux autres du même auteur. Ses amis même l'avouent et réservent toutes leurs louanges pour un grand travail, que bien peu verront, au palais de MM. les pairs. — M. Diaz se préoccupe aussi exclusivement de la couleur; il sait rendre l'aspect de la lumière dans les branches entremêlées d'une forêt, et nul n'éclaire avec plus d'adresse au pied des arbres, sur le bord d'une eau limpide, quelques groupes de jeunes femmes à demi vêtues. Ce ne sont encore que des esquisses, pleines de fantaisie et de grâce. M. Diaz a eu le tort cette année de viser plus haut. Ses figures ont grandi d'un pied, et vous comprenez dès lors tout ce qui leur manque : l'agrément d'un ton heureux ne suffit plus, et l'on se demande avec inquiétude, combien triste doit être le sort de ces pauvres *délaissées* (c'est le nom que leur a donné l'artiste), pétries seulement, semble-t-il, de roses et de lait d'amandes.

Parmi les jeunes peintres, trois des plus fêtés sont les deux frères Leleux et leur ami M. Hédouin. Il est difficile de distinguer leurs ouvrages, tant ils se ressemblent. Tous trois reproduisent les types champêtres, naïvement, tels qu'ils sont, rudes, pittoresques, énergiques. Ils courent les montagnes, les plaines, les chalets, des Pyrénées aux Alpes, de la Bretagne au Tyrol, et ils copient ce qu'ils rencontrent. Voilà tout simplement leur manière. Je la recommande: elle en vaut assurément une autre.

Il y a beaucoup de paysages charmans. L'un de ceux qui me plaît le plus, et que je vois le moins cité, est de M. Hugard : il représente la campagne au lever du soleil ; tout est frais et mouillé. M. Blanchard, M. Buttura, M. Corot et quelques autres encore mériteraient d'être examinés en détail. La vue des environs de Neuchâtel, que j'ai enfin découverte, est une petite toile peu importante, d'un ton assez fin. L'artiste s'est placé par delà St.-Blaise. On voit dans le fond l'extrémité du lac, le Vully, les Alpes... tout ce que nous aimons.

Les portraits sont toujours nombreux. L'image du roi (à tout seigneur, tout honneur), manque rarement à l'un des angles du salon : le voilà par Winterhalter. Quoi ! Louis-Philippe en bas de soie, en culotte blanche, le chapeau à la main, la figure terne et humble comme un chambellan d'antichambre ! — M. Winterhalter n'est ni Anglais, ni Français, mais si quelque mortel fortuné profite de *l'entente cordiale*, assurément c'est lui. Il a été chargé de peindre le monarque de Juillet à la cour de Windsor et la reine britannique au château d'Eu. Ici sa majesté Victoria présente à Louis-Philippe sa nombreuse progéniture ; là le roi Louis-Philippe présente ses petits-enfans, non moins nombreux, à l'épouse heureuse du prince Albert. Tableaux de famille ! Tout est portrait, jusqu'à la nourrice, et la ressemblance est garantie ; les noms sont écrits sur le cadre au pied des personnages. La foule s'arrête, curiosité bien naturelle, puis elle passe et oublie. Ce n'est pas la peine d'être à la tête des premières nations du monde pour se faire peindre ainsi. Je reconnais au surplus la difficulté de la tâche : il ne fallait rien moins peut-être que le génie d'un Titien ou d'un Van-Dyck pour s'en tirer honorablement. — M. Heuss est encore un étranger beaucoup trop favorisé : il n'a eu qu'à venir, et Madame Adélaïde, et M. Guizot, et une comtesse, et un comte, et qui encore... se sont livrés à ses pinceaux ; s'ils sont contens, je n'ai rien à dire, mais le ministre des affaires étrangères peut-il permettre que l'avenir mette son nom à ce maigre personnage, tristement assis près d'un bureau, les yeux mornes, l'air indolent et nul ?... Heureusement pour lui, M. Delaroche l'a peint déjà. Comparez les deux portraits : c'est bien la même figure, la ressemblance ne manque d'aucun côté, et pourtant le Guizot de M. Delaroche est le seul que nous connaissions.

Les dames plus que les hommes aiment à se faire peindre. Pour peu qu'on soit marquise ou femme d'agent de change, on ne peut se dispenser d'avoir son portrait en miniature, à l'huile, et au pastel, sans compter la fantaisie en amazone, en laitière, en camargo, etc. M. Dubufe a été longtemps leur peintre favori. Nul n'a su mieux que lui l'effet du velours, du satin et de la moire ; il a lutté toute sa vie avec les métiers Jacquard et il n'a jamais été vaincu. Aujourd'hui les grandes dames vont chez M. Pérignon, les petites bourses n'y peuvent plus songer. Cet artiste sait comme M. Dubufe donner à ses modèles de la

grâce, de la coquetterie, de l'élégance; ses ajustemens sont pleins de goût, de ce goût qui fait la fortune des marchandes de mode. Le mal est que lorsque M. Pérignon peint des hommes, il s'imagine encore peindre des femmes. Alors la grâce devient fadeur, et la faiblesse de cette manière trop aimable frappe tous les yeux. Aussi les artistes sont sévères pour M. Pérignon. Mais que craint-il? Il a pour lui les plus jolies femmes de Paris. — Les têtes de M. Flandrin sont plus estimées des gens sévères; elles sont en effet peintes avec beaucoup de soin et d'habileté. On y retrouve trop peut-être les tons gris du maître (M. Ingres), et sa touche un peu maniérée; toutefois ces portraits sont des meilleurs. — Ces défauts qui tiennent à l'école sont plus saillans chez M. Amaury Duval. Ses amis proclament que son portrait de femme est un vrai profil de médaille; si ce mot est un éloge, il me semble aussi qu'il emporte un blâme. — M. Court continue à flotter entre le médiocre et le mauvais : on ne reconnaît plus le peintre de la mort de César. — En poursuivant l'étude des portraits, c'est une vraie bonne fortune de rencontrer de temps en temps une figure avec un nom. M. Boulanger m'a fait faire connaissance de M. Auguste Maquet, le spirituel collaborateur de M. Dumas; M. Guignet, de M. Billault, le ministre futur; M. Robert, de M. Granier de Cassagnac, etc., etc. Cette manière de connaître les gens a ses déceptions comme toute autre : je n'aurais jamais *reconnu* M. Paillet l'avocat, dans le buste de M. Pradier. A ce nom de Pradier, j'entre tout droit dans les salles de sculpture, c'est son domaine; tous les ans quelque nouveau chef-d'œuvre vient ajouter une pierre à son monument. Il nous donne cette fois six ouvrages, et avant tout la *poésie légère* (oui fort légère), morceau charmant. Cette figure est debout. Elle tient dans sa main gauche une lyre, l'autre est élevée sur la tête, qui par un gracieux mouvement se penche à la fois à droite et en arrière; son manteau flottant, dénoué, prêt à quitter l'épaule pour tomber tout-à-fait, laisse voir en entier ses formes gracieuses. Peut-être la guirlande de fleurs qui la couronne, rend-elle de face l'aspect de la tête un peu lourd : c'est la seule observation que j'oserais hasarder. Tout, du reste, me paraît excellent; il est impossible de rendre le marbre plus vivant, de reproduire avec plus de morbidesse le modelé de la chair. — La sculpture offre encore plusieurs ouvrages fort dignes d'attention. Obligé de ménager l'espace, pour me renfermer, cher rédacteur, dans les quatre pages où vous m'emprisonnez, je citerai seulement par un sentiment tout personnel de sympathie une gracieuse figure, la *mélancolie* signée Clesinger, et la Valentine de Milan, de M. Huguenin, artiste de talent, dont le nom est d'origine neuchâteloise.

Il y a de bons dessins au pastel et au crayon noir, de jolies aquarelles comme d'habitude. Vous ne m'en voudrez pas, je pense, de ne pas vous les faire compter un à un. — La lithographie poursuit ses

progrès ; elle égalera bientôt les gravures à la manière noire. Ces deux inventions ont été utiles à la peinture en la popularisant, mais j'ai peur qu'elles ne rendent de plus en plus rares ces belles planches au burin, qui demandent pour être achevées autant de patience que de talent. — L'un des plus habiles dans cet art, notre compatriote, M. Forster, n'a rien exposé cette année. — Il y a néanmoins de bonnes choses à noter. M. le baron Desnoyers a gravé la vierge de Dresde. M. Calamatta, le portrait du duc d'Orléans, d'après Ingres. Je me suis arrêté longtemps devant une charmante planche de M. Achille Martinet, d'après Raphaël. M. Schuler, de Strasbourg, nous fait connaître la fille de Jephté, tableau plein de sentiment de M. Charles OEsterley de Gœttingue. La *Marguerite sortant de l'église,* de Scheffer, a été copiée par M. Caron : le graveur a saisi l'aspect un peu pâle du tableau. Pourquoi la tête de Marguerite, qui est au premier plan, n'est-elle pas faite avec la même fermeté et le même soin que celle de Faust, beaucoup plus en arrière ? — La sainte famille dite *la perle*, de Raphaël, a été reproduite par M. Lecomte. — M. Lemasson n'a pas craint de s'attaquer à l'un des chefs-d'œuvre du Titien, *le Christ au tombeau* du Louvre. Si ma mémoire m'a bien servi, je crois que l'exactitude des proportions n'est pas complète : toutefois cette planche a des parties vigoureuses et bien comprises.

Maintenant, cher ami, je vous dis adieu. De la critique je retourne au métier, et souhaitez que je ne m'aperçoive pas, à mon dam, combien il est vrai de dire que l'une est fort aisée et l'autre l'est fort peu.

Paris, 10 mai.

— M. Olivier, qui vient de partir pour Paris, d'où il continuera de rédiger notre Chronique, se propose de publier prochainement un recueil de chansons et de petits morceaux lyriques semblables à ceux que nos lecteurs ont eu déjà souvent l'occasion d'apprécier, et qui nous paraissent réunir, d'une manière parfois singulièrement heureuse, le caractère de la chanson proprement dite, de la ballade et de la romance nationale ou populaire. Nous aimons à croire que nous y retrouverons, avec cette épopée naïve et pleine tout ensemble d'élévation et de finesse, intitulée les *Marionnettes* (voyez *Revue Suisse,* tome VIII, p. 103) plusieurs fragmens appartenant à ce genre vraiment original dont le poète a si bien saisi le secret, et où règne un souffle d'inspiration sincère et profonde, qui dès longtemps l'a rendu cher à toutes les imaginations poétiques. — Le recueil sera intitulé les *Chansons lointaines.* La pièce suivante qui servira d'introduction au recueil, en explique la nature, et désigne, en quelque sorte, les principaux

morceaux dont il sera composé. Nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs quelques-uns de ces derniers dans un de nos prochains numéros.

LES CHANSONS LOINTAINES.

Au loin,
Au loin,
Avec l'aurore ou la nuit sombre,
Est-ce un oiseau qui, sous le foin,
Chante dans l'ombre
Sans nul témoin?
Voix incertaines,
Voix des buissons
Ou des grands chênes :
Chansons, chansons
Lointaines!

Un chant!
Un chant!
Oui, c'est un chant qu'on croit entendre,
Léger parfois, parfois touchant,
Moqueur ou tendre,
Jamais méchant.
Des monts aux plaines
Portez vos sons,
Fraîches haleines,
Chansons, chansons
Lointaines!

Refrains,
Refrains
Du temps passé, refrains que j'aime,
De vos bouquets de romarins
J'ai pris moi-même
Deux ou trois brins.
Aux marjolaines
Entrelaçons
Lys et verveines....
Chansons, chansons
Lointaines!

Amour!
Amour!
Est-ce ta voix qui pleure et prie,
Au clair de lune, au point du jour,
Dans la prairie
Ou vers la tour?
Larmes soudaines,
Charmans soupçons,
Doux airs de reines....
Chansons, chansons
Lointaines!

Enfans!
Enfans!
Est-ce une mère, fleur cachée,
Qui se recrée à vos beaux ans,
Sur vous penchée,
En soins touchans?
Bonheur sans peines,
Sans noirs frissons,
Sans fiel, sans haines....
Chansons, chansons
Lointaines!

Plus fort,
Plus fort,
En sons guerriers le chant s'élève
Comme la vague sur le bord:
N'est-ce qu'un rêve,
Qu'un écho mort
De vos gazons,
Vieux capitaines?....
Chansons, chansons
Lointaines!

Un jour,
Un jour,
Un jour nouveau pour l'homme brille.
Beau moissonneur, sans nul séjour,
Prends ta faucille,
Voici ton tour.
Entre à mains pleines
Dans les moissons
Où tu nous mènes....
Chansons, chansons
Lointaines!

Des cieux,
Des cieux,
Lyre d'or aux cordes d'étoiles,
Il vient un chant mélodieux,
Sous les saints voiles
Chœur glorieux!
Quand sur nos chaînes
Nous gémissons,
Chansons sereines,
Hautes chansons
Lointaines!

Tout bas,
Tout bas
Le chant s'en va, le chant décline;
Rien ne se montre, on n'entend pas,

Sur la colline,
Un souffle, un pas.
Seules et reines
Près des maisons,
Jasez, fontaines!
Chansons, chansons
Lointaines!

Je vois,
Je vois
Des monts la haute galerie,
J'entends le chant, le chant des bois,
De la patrie
O douce voix,
Qui nous enchaînes
Quand nous passons,
Et nous ramènes!....
Chansons, chansons
Lointaines!

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PASTEUR DE CAMPAGNE, poème en quatre chants, par Frédéric Chavannes. Elégant in-16 de 70 pages; chez Gerges Bridel, à Lausanne. Prix 6 batz.

La scène de ce petit poème n'est éloignée de nous que de quelques pas et de quelques années, bien qu'il ait suffi de peu de mois pour la rejeter bien loin de nous en apparence. Cette scène, c'est la cure de village telle que nous l'avons connue, avec son hospitalité, sa paix; la cure, asile de poésie comme de religion. Le sujet du poème est d'une extrême simplicité. Le pasteur, veuf depuis peu, et courbé sous le poids des ans et de la douleur, voit arriver à lui son fils comme son suffragant, sa belle-fille comme sa ménagère; ils désirent l'entendre raconter quelle fut celle qu'il pleure et comment s'est formée cette union qui fut le charme de sa vie. Assis auprès du vieillard, sur le banc qu'il aime et sous l'ombre du grand ormeau, tandis que deux enfans jouent à leurs pieds dans le gazon, ils prêtent l'oreille à ce simple et religieux récit: voilà tout le poème, que l'on dirait emprunté à l'âge de Ruth et de Noëmi. Mais combien cette simplicité du sujet est relevée par le sentiment, la grâce et l'harmonie!..... Combien M. Chavannes a été heureux dans le choix et dans l'emploi de ces strophes de huit vers de dix syllabes, dont l'ancienne poésie faisait un admirable usage et que la nouvelle semblait avoir oublié! Combien le sert la connaissance approfondie qu'il a de la première littérature française, aussi bien que des classiques! Que de mots, que de tours repris à notre vieux langage et que notre langue moderne n'eût jamais dû perdre! Et comme cependant elle est pure cette langue pleine de souvenirs de l'antiquité! Comme le vers, bien que souvent brisé, et se ployant aux mouvemens de la pensée, coule néanmois facilement! M. Chavannes achevait son poème quand la révolution du 14 février a changé la face du canton de Vaud. L'épilogue nous l'apprend :

« De paix et de bonheur quels jours, ô ma patrie!
Quand je chantais ainsi, quels jours de liberté
Brillaient et couronnaient ton image chérie!... »

Le tableau, tracé d'hier, s'est trouvé tout-à-coup rejeté dans le lointain. Il y a gagné un intérêt nouveau. A la douce mélancolie du sujet se joint une mélancolie de source plus profonde; à la poésie du tableau la poésie nouvelle qui naît du contraste et du lointain.

Heureux qui, comme M. Chavannes, reçoit les inspirations de trois muses, et tour-à-tour mathématicien, orateur et poète, sait parler les langues les plus diverses et les parler également bien. L. V.

EXAMEN DES VUES DARBYSTES SUR LE SAINT MINISTÈRE, d'après les textes bibliques, par un ministre de la parole de Dieu. — Neuchâtel, 1846. — Brochure de 84 pages : prix 1 franc de France. — Le produit de la vente est destiné à être remis au comité de secours pour les pasteurs démissionnaires du canton de Vaud.

Le public nombreux qui s'intéresse, non seulement aux questions religieuses et théologiques, mais à toutes les questions sociales, doit de justes remerciements à l'auteur de l'écrit que nous annonçons. C'était primitivement une dissertation lue dans une conférence des pasteurs du Val-de-Ruz. Mais la publication de ce travail avait une double opportunité. Opportunité d'époque : car, entre les questions sociales qui agitent et divisent aujourd'hui les esprits, celles qui se rapportent à l'organisation de l'église occupent une large et importante place, les uns s'efforçant de détruire par mépris et par haine, d'autres obéissant à un zèle plus ardent qu'éclairé et voulant démolir pour reconstruire d'après leurs vues individuelles, les troisièmes cherchant enfin à affermir l'édifice sur sa base divine et traditionnelle, à opposer le développement de la vie à l'envahissement du matérialisme, et à rendre superflue, par un progrès harmonique et sage, l'œuvre dangereuse des novateurs. Opportunité de moment : les choses qui se passent dans le canton de Vaud y donnent à toutes les questions d'église une actualité immédiate et pratique, et pourrions-nous ne pas suivre avec un pressant intérêt ce mouvement qui s'opère à deux pas de nous? Destiner aux pasteurs démissionnaires vaudois le produit de la vente de sa publication, était de la part de l'auteur une idée pleine d'à propos, et, pour le dire en passant, impossible de mieux exprimer qu'il ne le fait dans les quelques lignes qu'il leur consacre, la franche sympathie de tout cœur généreux pour une généreuse détermination, tout en retenant l'indépendance de jugement qu'une raison sévère impose à tout homme qui pense.

Justifier par la parole de Dieu l'établissement du saint ministère tel qu'il existe dans nos églises nationales réformées, voilà le but que s'est proposé l'auteur. Au système de M. Darby, pour qui le ministère n'est et ne doit être autre chose que l'exercice libre et spontané d'un don de l'Esprit saint, qui, en d'autres termes, dégage le ministère de toute organisation humaine, il oppose l'action de Dieu et l'action de l'homme réunies dans l'harmonie chrétienne, le ministère fondé sur le don de l'Esprit qui fait son essence, constaté par la consécration, réglé dans son exercice par l'ordre établi dans l'église. Reprenant tous les textes du nouveau testament qui se rapportent au ministère, il fait voir comment dans les déclarations mêmes de Jésus et des apôtres l'ordre humain est associé à l'ordre divin, comment à l'influence du don, que rien sans doute ne supplée, doit s'ajouter l'autorité de la charge. Il nous fait assister au fait remarquable d'une transformation du ministère dans le sein même de l'église apostolique, poursuit les phases de cette transformation depuis le jour de la première pentecôte jusqu'au moment où les

Apôtres sont enlevés à l'église, et nous montre les réformateurs rattachant l'institution du ministère dans l'église restaurée à la dernière des phases de l'église primitive, où leur connaissance de l'Ecriture, des hommes et des choses, leur a fait toucher comme au doigt le point de jonction des deux époques.

Nous aurions beaucoup à dire si nous voulions relever tout ce qu'il y a de bon, d'intéressant et de beau, dans cet écrit. Par ses dimensions, c'est une brochure; par le sujet qu'il traite et par la manière dont il le traite, c'est un ouvrage important. Précision et clarté des idées, étude approfondie des passages bibliques, sagacité dans leur interprétation, intelligence du passé, qui fait revivre les faits et imprime aux aperçus historiques un sceau d'intime vérité, sincérité dans l'appréciation de l'état présent et de ses imperfections, sagesse et largeur des vues pratiques, et pour dire aussi quelque chose de la forme, charme d'un style où la pensée poétique perce en plus d'un endroit sans nuire à la sévérité de l'argumentation, voilà ce qui nous a frappé tour à tour. Mais n'oublions pas un mérite plus excellent que tous les autres, cette charité d'une polémique véritablement chrétienne, qui rend justice à l'adversaire qu'elle combat, se plaît à reconnaître dans son erreur l'élément de vérité qu'elle renferme, avoue les fautes qui ont donné prise à ses attaques, et cherche dans ses idées mêmes ce qui est susceptible d'une salutaire application. Telle devrait être toujours la polémique religieuse, mais telle surtout il lui sied d'être dans ces matières où la révélation ne nous propose point ses enseignements sous une forme évidente et palpable, mais semble vouloir, en tempérant ses propres clartés, et en ne livrant à l'homme que des principes et des bases, lui laisser plus de latitude pour approprier aux besoins des temps le détail des institutions. C.

TROIS SERMONS POUR LE TEMPS PRÉSENT, par L. Burnier. Lausanne, librairie de Georges Bridel, éditeur, 1846. — Prix 5 batz.

Le titre de chacun des trois discours que nous avons sous les yeux, *le dévouement chrétien, — l'église en formation, — tristesse et espérance*, correspond parfaitement au titre général du recueil qui les renferme, et donnera d'avance une idée de l'intérêt qu'ils doivent offrir dans les circonstances ecclésiastiques du canton de Vaud. L'actualité (et nous prenons ce mot dans son sens le plus précis) n'est certes pas le mérite principal des sermons que M. Burnier adresse à l'un des troupeaux de la nouvelle église dont le berceau, comme celui de son divin Chef, paraît devoir être entouré d'embûches, d'humiliations et de dangers, — mais elle n'en prête pas moins à ses paroles un caractère en quelque sorte solennel, et ramène le souvenir sur ces périodes de l'histoire de l'église chrétienne où (ce qui devrait toujours être) chaque prédication était un acte de foi, un témoignage de dévouement personnel à la vérité. Les discours de M. Burnier peuvent nous donner une idée de ce que sera la prédication chrétienne dans cette église libre, qui en est à ses premiers commencements, et qui a passé déjà par le baptême de la souffrance. Ce qu'elle aura perdu du côté de l'appareil oratoire, elle le regagnera peut-être en pénétrante saveur et en intimité : les anciennes définitions de l'éloquence devront être modifiées en quelque manière pour convenir à cette forme particulière du discours religieux, qui tendra toujours plus à devenir un *entretien*, une simple *parole parlée*, au lieu d'être ce que l'on a coutume d'entendre par la *parole oratoire*. Ce fait suffirait déjà pour appeler très-particulièrement l'attention sur les *Discours pour le temps présent*, si leur lecture ne présentait pas à toute âme sérieuse un intérêt plus profond et plus auguste assurément. *(La suite du bulletin au prochain numéro).*

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

La Suisse, dont la littérature est si riche, manque encore d'une *Histoire littéraire*. Je n'ai pas la prétention de lui en donner une dans les pages qui vont suivre. Ce que je me propose, c'est tout uniment de tracer un résumé rapide, un tableau en raccourci de la culture intellectuelle et littéraire de notre patrie depuis l'époque celtique. Je tiens à prouver que presque en aucune période de son existence la Suisse n'est restée étrangère au mouvement de l'esprit humain en Europe, que plus d'une fois ce mouvement s'est produit chez elle d'une façon remarquable, soit par l'ensemble des travaux qui s'y accomplirent, soit par le cachet d'individualité qu'y revêtit le développement intellectuel. Qu'une ou deux fois enfin, l'Helvétie, au lieu de suivre simplement avec plus ou moins de succès l'impulsion reçue, la donna au contraire et exerça une influence que semblaient devoir lui refuser l'exiguité de ses ressources et le défaut d'unité qui la caractérise, sous le rapport de la culture, encore plus que sous le rapport politique. Ce précis, comme la plupart des ouvrages qui portent le titre d'Histoire littéraire, embrassera la vie scientifique, littéraire, artistique, et ce qui décèle en général le progrès de la civilisation chez un peuple. Les

origines de la nation Suisse n'y seront pas non plus négligées; origines celtiques, latines, germaniques, rudimens précieux du caractère et du génie national.

Je revendique pour ma patrie, dans cet écrit, et les hommes distingués qu'elle a produits, bien qu'ayant déployé ailleurs leur activité intellectuelle, et les hommes marquans que n'a pas vus naître l'Helvétie, mais qui y ont assez vécu pour laisser des traces de leur passage. Les premiers nous appartiennent de droit par l'origine; les seconds par l'influence qu'ils ont exercée. « Ce qu'un » pays donne, » dit éloquemment M. J.-J. Ampère dans sa belle *Histoire littéraire de France*, « compte dans l'inventaire de sa » richesse, ce qu'un pays reçoit compte dans l'inventaire de sa » gloire. »

Je sais toutes les objections qu'on peut faire au simple dessein d'une *Histoire littéraire* de Suisse. Ces objections, on peut les faire tout aussi bien à notre histoire politique. Et comme après tout on ne peut contester à notre patrie la possession d'une culture assez considérable, j'ai cru qu'un aperçu de cette culture pourrait plutôt que maint autre travail ranimer ou fortifier dans les âmes de la jeunesse helvétique l'enthousiasme des lettres et de la liberté.

Mes études sur l'histoire littéraire de la Suisse formeront deux parties distinctes, et dont chacune peut être envisagée à elle seule comme un tout : l'histoire littéraire des temps qui ont précédé la grande renaissance du XVe siècle, y compris l'histoire de cette renaissance; et l'histoire littéraire des temps qui ont suivi la renaissance jusqu'à nos jours.

La première partie de ces études, la seule dont il puisse être question ici pour le moment, comme d'une œuvre presque achevée, se divise en cinq Epoques principales, dont la *Revue Suisse* publiera, si ce n'est la totalité, du moins les parties les plus essentielles [1].

[1] Ces cinq époques sont :

I. Temps des Druides et des Bardes jusqu'aux moines de Saint-Gall. De 100 ans avant J.-C. jusqu'au IXe siècle.

II. Les moines de St.-Gall, du IXe à la fin du XIe siècle.

III. Les Minnesinger suisses ou poètes chevaleresques, au XIVe siècle.

IV. Les Bourgeois poètes et chroniqueurs de la Confédération naissante, du XIVe au XVIe siècle.

V. L'université de Bâle, ou de la Renaissance en Suisse à la fin du XVe siècle.

I.

INTRODUCTION.

DEPUIS L'ÉPOQUE DES DRUIDES ET DES BARDES JUSQU'AUX MOINES DE St-GALL. DE 100 ANS AVANT J.-C. JUSQU'AU IXe SIÈCLE.

Culture des peuples celtiques en général. — Culture des Helvètes; leurs arts, leur alphabet, leur langue, leur littérature. — Monumens et traditions helvéto-celtiques.

La culture des populations celtiques se réduisait à peu de chose avant la domination romaine. La caste scientifique des Druides, qui eût pu exercer sur ces peuples une influence civilisatrice, les tenait, par calcul, dans l'ignorance. Les bardes, chantres des batailles et des héros, bornaient à entretenir l'humeur belliqueuse de la race gallique, leur activité intellectuelle. Les arts étaient presque nuls chez les Celtes, leur poterie était grossière, leur architecture informe et visant au gigantesque [1]. A peine çà et là démêle-t-on dans leurs croyances, dans leurs usages et leur culture en général, quelques traces des influences grecques et phéniciennes. C'est à une influence de ce genre, à l'influence de la colonie phocéenne de Marseille, qu'il faut attribuer l'alphabet grec en usage chez presque tous les peuples celtiques; car ils n'avaient en propre aucun système d'écriture [2].

Les Celtes, Gaulois ou Gals couvraient, comme l'on sait, la plus grande partie de l'Europe occidentale. La Grande-Bretagne, l'Espagne ou Ibérie et tous les pays de Germanie, de France et d'Italie, compris sous le nom de Gaules, étaient occupés par la race celtique [3].

[1] Ampère. *Histoire littéraire de la France*, I. 38.

[2] César, *de Bello gallico*. L. IV, c. 14. — Ampère, loc. cit. I. 37—38. Les Ibères, toutefois, race demi-celtique de l'Espagne, paraissent en avoir possédé plusieurs.

[3] De là les noms de *Galice*, en Espagne, de la principauté de *Galles* en Angleterre; la *Gallicie* et la Galatie (en Asie) doivent aussi leurs noms à des établissemens gaulois ou celtiques. Les Gallois de la Grande-Bretagne se nomment *Welsh* dans leur idiôme. *Welsh* a fait *Welsches*, nom dont on désigne encore aujourd'hui les peuples de langue celto-latine, par opposition aux peuples de race germanique. Même origine au nom des *Wallons* ou

Les Helvétes [1], nos premiers pères, étaient aussi une fraction de la grande famille gauloise. Un siècle avant J.-C. l'Helvétie était une petite Gaule alpestre [2].

Nous avons à rechercher ici quelle fut au sein de la culture celtique en général, la culture spéciale des Helvètes; quels étaient les arts, l'écriture, la langue, la littérature de ce peuple; s'il existe enfin sur notre sol quelques-uns de ces monumens appelés celtiques. Nous avons pour éclairer ces objets d'examen, trois moyens prinpaux :

I. Etudier les auteurs grecs ou latins qui ont parlé des Helvètes, ce peuple n'ayant laissé aucun monument écrit de son existence.

II. Recueillir les données de l'archéologie, relativement à la culture des Celtes en général, et de l'archéologie nationale en particulier, pour ce qui concerne les Gallo-Helvètes.

III Rapprocher les résultats obtenus par ces deux voies, des renseignemens que fournit pour la connaissance des anciens peuples, l'étude aujourd'hui si avancée des langues et de la philologie comparée.

Les auteurs grecs ou latins ne peuvent nous apprendre grand'chose sur les premiers âges de l'Helvétie. Les temps historiques ne commencent pour ce pays qu'à l'émigration des Cimbres, un peu plus d'un siècle avant J.-C. Les recherches des archéologues nous en disent davantage, et sembleraient révéler dans la marche de la civilisation gallo-helvétique, quatre phases successives, qui correspondraient assez bien aux quatre âges des antiquaires scandinaves:

L'âge de la pierre.
L'âge du cuivre.
L'âge du bronze.
L'âge du fer [3].

Belges. La permutation du *G* et du *V* est fréquente dans les langues. Voir le bel ouvrage de de Dietz sur les langues romanes, et dont un de nos anciens élèves, M. Ayer, a donné une idée au public de l'*Emulation* dans ses intéressantes études sur la langue française. *Emulation*, N° 11, IVme année.

[1] Nous nous servons de cette dénomination, préférablement à celle d'*Helvétiens* usitée jusqu'ici, comme plus conforme à l'étymologie telle que l'établit M. Amédée Thierry dans son *Histoire classique de la Gaule*, et où il se sert aussi du nom d'Helvète. Nous donnons plus loin cette étymologie.

[2] Les témoignages de César, Tacite, Strabon, parmi les auteurs anciens; de Thierry, Michelet, Schreiber et de presque tous les auteurs modernes, ne laissent aucun doute à cet égard.

[3] *Journal des antiquaires de Zurich*. Mémoire de M. Ferdinand Keller sur

L'âge de la pierre, c'est l'homme à l'état de nature, la société à son point de départ le plus infime. Dans cette époque grossière, les armes et les ustensiles sont en bois ou en pierre. On a des couteaux, des ciseaux, des marteaux de pierre, des haches, des massues de pierre enchassés dans le bois.

L'âge de cuivre succède à l'âge de pierre, mais c'est pour faire lui-même bientôt place à l'âge de bronze. Le bronze est le trait distinctif de l'Epoque celtique [1]. Les tombelles ou *tumuli* des Celtes renferment des armes, des ustensiles et des objets de toilette en bronze, sabres, marteaux et ciseaux de guerre, bracelets, agrafes, bagues, vases, médailles. A côté des objets de ce métal, on trouve aussi dans les tombeaux celtiques des objets de cuivre, d'argent et d'or, mais rarement du fer. Le fer, c'est le dernier âge, l'âge de la civilisation, et en même temps de la servitude pour le Celte. La présence du fer indique ordinairement le voisinage et le contact des établissemens romains [2].

Au temps de César, toutefois, les Helvètes ne brillent ni par la connaissance de la métallurgie, ni par celle des arts plus élémentaires. La mauvaise trempe de leurs boucliers cause en partie leur défaite à Bibracte; ils perdent vingt jours au passage de la Saône, que César exécute en un jour avec ses légions [3]. Les tablettes *grecques*, trouvées par le général romain dans le camp helvète, ont paru à quelques érudits révéler un haut degré de culture, voire

la collection d'armes et d'ustensiles antiques de M. le landamman Lohner de Thoune: p. 18. — Schreiber, de Fribourg en Brisgau. *Taschenbuch für Geschichte und Alterthum in Suddeutschland*, 1839. Troyon. *Bracelets et armes antiques*, inséré dans le troisième cahier du journal des antiquaires de Zurich. M. Troyon, jeune archéologue vaudois d'une grande espérance, est actuellement à Stockolm.

[1] Le mot de *Celte* est encore populaire en Allemagne dans l'acception d'un *ciseau de guerre*. (Streit meissel). Schreiber, loc. cit. 136.

[2] Schreiber, 139. On continua à se servir du bronze pour la fabrication des objets de toilette et des ustensiles; le fer servit à faire des armes.

[3] César *de Bello gallico*, l. I. « Gallis magno ad pugnam erat impedimento quod pluribus eorum sculis uno ictu pilorum transfixis, et colligatis quum ferrum se inflexisset neque evellere, neque sinistra impedita, satis commodè pugnare poterant. — Le passage de la Saône est raconté au même livre. — Polybe attribue à leur ignorance de la métallurgie la plupart des échecs subis par les Gaulois. Le célèbre archéologue Schreiber prête au contraire aux Celtes en général, et aux Helvètes en particulier une grande habileté dans l'art de travailler les métaux et particulièrement le bronze. Peut-être faut-il l'entendre pour les objets de luxe. (Voir *Taschenbuch*, p. 138).

une origine hellénique. Ils ne prouvent pas même la connaissance de la langue d'Homère. Car ainsi que le remarquait déjà au XVIe siècle le savant Juste-Lipse, César ne dit pas que les tables de recensement du peuple helvète, fussent écrites en langue grecque, mais en caractères grecs (litteris græcis confectœ) ce qui est tout autre chose [1]. L'alphabet grec était répandu chez tous les peuples de la Gaule, comme aujourd'hui nous nous servons de l'alphabet latin [2]. Les 12 villes et les 400 villages des Helvètes ne militent pas davantage en faveur d'une civilisation avancée. Il ne faut pas prendre à la lettre, dans les auteurs latins ces noms d'*Oppida* et de *Vici;* les *Oppida* des Celtes bretons n'étaient que des amas de huttes entourées d'abattis d'arbres en guise de murailles [3].

La langue des Gallo-Helvètes était la langue celtique. Cette langue a aujourd'hui disparu; mais il en reste de précieux vestiges dans les idiomes de la Grande-Bretagne. Le gaélique parlé dans les montagnes de l'Ecosse, le vieil irlandais ou erse, et le langage de la principauté de Galles sont d'origine celtique [4]. Le basque appartient à la même époque, sinon à la même famille. Au moyen de ce dernier idiome et par la décomposition des noms de lieux, un savant illustre, M. Guillaume de Humbold, est parvenu à reconstruire la géographie perdue de l'Espagne Ibérienne [5]. Un procédé semblable a été employé par M. Amédée Thierry dans sa belle *Histoire*

[1] «In castris helvetiorum tabulœ repertœ sunt litteris grœcis confectœ.... César *de Bello gallico*, l. I. c. — Tacite nous apprend dans sa Germanie qu'il existait de son temps des monumens et quelques *tumuli* avec des inscriptions grecques, sur les confins de la Rhétie et de la Germanie (tumulos quosdam litteris Grœcis inscriptos), C. III.

[2] « Galli litteris grœcis utuntur. » (César, l. VI. *de Bello gallico*).

[3] César *de Bello gallico V* et Strabon, l. IV. — Cela explique la facilité avec laquelle les Helvètes se décidèrent à brûler leurs douze villes et leurs quatre cents villages. Le rhéteur Eumène dans son panégyrique de Constance Chlore, donna successivement au Londres de son temps, les noms d'*Urbs*, *Oppidum* et *Civitas*. Tite-Live lui-même donne à Classidium, les noms de *Vicus* et d'*Oppidum*.

[4] Ampère. *Histoire littéraire de la France*, l. I. p. 25. — Rougemont, *Précis d'Ethnographie*. Neuchâtel, Michaud, 1835—1837, p. 15. *Le Précis d'Ethnographie* de M. Frédéric de Rougemont de Neuchâtel, est le meilleur ouvrage que je connaisse en français pour l'étude raisonnée et approfondie de la géographie. Ses cours élémentaires sont une excellente introduction à la science géographique.

[5] Le Mémoire de M. de Humboldt est intitulé : *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens.*

de la Gaule, pour rétablir une foule de noms défigurés pas les écrivains de Rome et de la Grèce, et par César lui-même, qui donne souvent comme noms propres de ses personnages, les noms de dignités, les titres, dont ils étaient revêtus, comme *Brennus*, *Vercingétorix*, *Dumnorix*, etc. Dans toutes ces appellations, l'affixe *Rix* ou *Righ* désigne l'homme puissant, le général ou le prince[1]. Le nom de Vercingétorix se décompose tout entier en Ver-cinn-cédo-righ, et signifie généralissime. Le fils de Celtill était en effet le général en chef des Gaules dans l'insurrection qui faillit renverser la domination romaine. On décompose de la même manière le titre de *Vergobret*, qui désignait chez les Edues une sorte de magistrat annuel *ver* ou *fear-go-breith*, littéralement : l'homme pour le jugement.

Les ingénieuses recherches de M. Thierry s'étendent également aux noms helvètes. Orgétorix, en celtique, c'est un *chef de cent vallées*, titre qui ne convient pas trop mal au maître ou patron de 10,000 cliens ou vassaux[2]. *Verodoct*, dont César dans ses commentaires fait le nom de l'un des deux députés que lui envoyèrent les Helvètes pour demander le passage par Genève, *Verodoct* marque simplement l'office de porter la parole, les fonctions d'ambassadeur, que remplissait le collègue de Numée (*Ver*, l'homme, *Docht* ou *Dacht* de la parole[3]. D'après M. Thierry, le nom des Helvètes et de l'Helvétie, dont l'étymologie a tant occupé nos érudits nationaux, signifierait en Celtique «le pays des troupeaux» (Eal-bha-et ou Eal-va-et).

Les noms des lieux celtiques sont encore nombreux en Helvétie. Le patois, surtout, mieux gardé par sa rusticité, en a retenu une quantité considérable. Comme dans les noms de *Verdun* et de *Moudun* en France, la racine celtique est très-saisissable dans *Moudun*, *Yverdun*[4]. *Dun*, *Dunum* veut dire une éminence en cel-

[1] Smollett. *Histoire d'Angleterre*, l. I. p. 22, dit : « *Rix a prince or general.* » « Plus tard, dit M. Thierry, l'affixe *rix* ou *righ* perdit de son acception première et de sa signification politique. *Brennus* était une appellation commune aux chefs des armées gauloises (brenn).

[2] Thierry. *Histoire de la Gaule*, I. 294.

[3] Thierry, ibid. I. 297.

[4] La *celto-manie* a été avec raison livrée au ridicule, dans le dernier siècle où la Suisse avait aussi ses Celtomanes. Mais l'abus n'est pas l'usage. Il est un certain nombre de mots *celtiques* qui nous sont fournis par les auteurs latins eux-mêmes, et que les *germanomanes* ne peuvent récuser. Ainsi *fol*, *bec*, *benne (vehiculi genus dit Florus)*, *dunum*, *durum*, *bria*, etc, etc. Au reste,

tique, comme *Dure*, *Durum* indique le voisinage d'un cours d'eau. Octodurum, est un nom celtique[1]. Le nom de Vindonissa ne s'explique également que par les racines celtiques[2]. Parmi les dénominations de montagnes, une des plus curieuses sous le rapport étymologique est bien certainement celle des *Alpes*. Le radical *Alp* ou *Alb* (la permutation du *p* et du *b* est fréquente dans les langues) se trouve dans le nom d'une foule de localités montagneuses, et veut dire *blanc*, *élevé*. Ainsi *Alpes*, *Albion*, *Albis*, et dans les blanches Alpes du Wurtemberg bien connues en géologie. Le mot *Vanni*, dont le pâtre de Gruyère désigne les pics de ses montagnes, n'a probablement pas d'autre origine que le mot *Ven* ou *Van*, si commun dans les idiomes celtiques, où il a la même signification. *Morven* ou *Morvan* indique une grande montagne dans les fragmens existans de la poésie ossianique[3]. Un certain nombre d'expressions celtiques nous ont été également conservées par les auteurs latins du siècle d'Auguste et des bas temps de la latinité, et peuvent servir à en retrouver d'autres dans les langues néo-latines, en usage aujourd'hui.

La littérature chez les Helvètes se réduisait à la sauvage poésie des Bardes. Les Bardes existaient chez toutes les nations celtiques. Nous les retrouvons même chez les peuples les plus étrangers à la race gallique, et dans les pays scandinaves, où ils portaient le nom de scaldes. S'accompagnant de la *rotte* ou harpe, les Bardes, tyrtées barbares, conduisaient au combat les farouches hordes des Galls, ou faisaient retentir les festins des chefs, de chansons d'une

les archéologues allemands eux-mêmes reviennent à des idées moins exclusives à cet égard, témoin les doctes travaux des Schreiber, des Rinck, et la dissertation publiée récemment à Berne par le professeur et philologue Jahn, disciple lui-même du célèbre Creuzer de Heidelberg, l'auteur de la Symbolique.

[1] Il y avait un *Octodurum* aussi en Espagne, chez les Vaccai. Voir Pelloutier. *Histoire des Celtes*, 128. On y trouve aussi un *Ebodurum*, comme celui que remplaça *Curia* (Coïre) dans la Rhétie. La terminaison de *Noidelonex* rappelle tout-à-fait celle des noms Ibères cités par M. de Humboldt dans l'ouvrage dont nous avons parlé.

[2] Schreiber. *Taschenbuch de* 1829. 210.

[3] Mac-pherson n'a pas inventé la poésie ossianique. Il a composé son poème de fragmens conservés par la tradition, comme l'a démontré une enquête solennelle. Voir les belles leçons que trois professeurs éminens du collége de France, MM. Villemain, Fauriel et Ampère ont consacrées à cet intéressant sujet.

joie cruelle. Le chant des Bardes, hardi, éclatant, plein d'images, mêlait volontiers les expressions pittoresques et les peintures voluptueuses, au récit du carnage : « Quand j'étais au milieu des lan- » ces, dit le scalde Ragnar, j'éprouvais autant de plaisir que si » j'eusse serré dans mes bras une jeune fille rayonnante de beauté. » — « Il a rassasié les aigles noirs, » dit le barde Aneurim, « il a ap- » prêté un festin aux oiseaux de proie[1]. »

Ce qui rend surtout remarquable la poésie des Bardes, c'est son caractère patriotique et populaire. Caractère qui ne se retrouvera au même degré que dans les *romanceros* de l'Espagne ou dans les chants de guerre des confédérés au XIVe et au XVe siècles.

Les Bardes formaient un corps affilié à l'ordre des Druides qui étaient tout à la fois, comme on le sait, les juges, les prêtres et les médecins des Celtes. Il ne paraît cependant pas que les Druides aient existé chez les Helvètes. L'institut druidique n'a pas fleuri également chez toutes les nations celtiques ; tel peuple qui admettait les Bardes rejetait les Druides, le peuple ibère par exemple. Des savans distingués voient dans le Druidisme une importation des Gallo-Kymris, par opposition aux Galls primitifs, où dominait l'esprit belliqueux des Clans, hostile à l'introduction d'une théocratie, comme l'était celle de ces mages de la Gaule[2]. D'ailleurs, si l'on en excepte peut-être le petit pays druidique qui confine à la Séquanie, et qui était lui-même sans aucun doute, une enclave des Séquanes (le pays d'Ajoie), aucune trace positivement druidique n'a été découverte dans notre pays[3].

[1] Le chant de *Ragnar Lodbrock* a été traduit bien des fois, et récemment encore par M. Xavier Marmier dans ses *Chants populaires du Nord*. Paris, 1842, 51 à 57. *Ragnar Lodbrock* était roi des Danois au huitième siècle ; fait prisonnier par Ella, roi d'une partie de l'Angleterre, son ennemi le plongea dans un cachot plein de serpens venimeux, et c'est au milieu des tortures que Ragnar doit avoir composé sa chanson dont l'original islandais a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. *Aneurim* était un barde de la Cambrie ou principauté de Galles. Voir la belle leçon que M. Ampère a consacrée aux Bardes celtiques dans le premier volume de son *Histoire littéraire de la France*.

[2] Thierry, *Histoire de la Gaule*. Michelet, *Histoire de France*, I. p. 11. Une étude spéciale sera consacrée plus tard aux Druides, qui justifiera complétement ce que j'en dis ici, en passant.

[3] Cette physionomie druidique du pays d'Ajoie ou de Porrentruy, qu'en Suisse, en général, on confond avec le Jura catholique, dont il n'est qu'une

Il n'en est pas de même de ces monumens bizarres, que les archéologues s'accordent à regarder comme remontant à l'époque celtique. *Crom-lech* [1], *Men-hir*, *Dol-men*, *pierres-fichées*, *hautes-bornes*, *tumulus*, toutes ces formes de la monumentation brute des Celtes se retrouvent sur notre sol, et ont été décrites plusieurs fois par les antiquaires. L'ancien *pagus* ou *gau* [2] des Verbigènes, le *gau* des Tigurins, et le pays des Rauraques sont les plus riches

partie a été observée par plusieurs archéologues nationaux et étrangers. Un érudit franc-comtois, M. Désiré Monnier de Lons-le-Saulnier, dans un opuscule à la fois brillant de verve et de savoir, en a recueilli les principaux traits. Le nom même de Porrentruy qu'il rapproche de celui du village voisin de Courtemautruy, et les armes de cette ville qui sont les mêmes que celles d'Autun, le *Bibracte* des Gaulois, et grand collége druidique, sont invoqués en témoignage par le spirituel écrivain dans son ouvrage sur le *Culte des Esprits en Séquanie*. Lons-le-Saunier, 1834. 52 et 53.

[1] Nous donnons ici pour ceux qui ne seraient pas au courant des antiquités celtiques, l'explication de ces différents termes usités chez les archéologues.

a. Les *Cromlech* (de *lech* pierre, et *Crom* Dieu suprême) sont des cercles de pierres concentriques, et qui formaient comme les temples de ce culte primitif.

b. Les *Men-hir* sont de simples pierres levées servant de point de réunion et parfois même d'*autels* aux Celtes. Le *Men-hir* élevé sur les confins de deux peuples se nommait *Haute-Borne*.

c. Le *Dol-men* était l'autel proprement dit, la table de sacrifice du Celte; il se compose de trois pierres dont deux debout avec une troisième posée de champ. Le *Lichaven*, selon quelques auteurs, se compose de pierres rangées de distance en distance avec une pierre transversale comme dans le Dol-men.

d. Les *Tumuli*, ou tombeaux celtiques étaient de plusieurs espèces, les tumuli en terre recouvrant des guerriers morts étaient appelés *barrow*; les *Galgas* désignaient les cônes en pierre servant de sépulture civile. La forme cônique était sacrée chez les Celtes.

Le plus souvent, il est vrai, ces monumens, que nous appelons, ici, simplement celtiques, sont appelés *druidiques*, accoutumé que l'on est à ne pas séparer ces deux idées : *Celticisme* et *Druidisme*. Telle n'est cependant pas l'opinion de quelques archéologues qui trouvent des monumens celtiques chez des peuples et dans des pays auquels le Druidisme fut toujours étranger. Voir plus haut ce que nous avons dit de l'opposition des Galls-primitifs à l'établissement du Druidisme.

[2] *Gau*, celtique à ce que l'on croit, se disait *gove* dans le dialecte allemannique au moyen-âge; c'est le γη des Grecs. Cette identité, au reste, ne doit pas surprendre; ces langues sont sœurs. Langues celtiques, latines, grecques, idiômes slaves, et idiômes germaniques font partie d'une vaste famille qui comprend aussi le zend et le sanscrit; la grande famille des langues indo-européennes. Voir le beau Mémoire de M. Ad. Pittet conservé par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit.

en monumens de ce genre, et dont plusieurs portent encore aujourd'hui des noms qui rappellent leur destination originelle. Nous citerons le *lech* de Burtigny [1], les trois *Pyramides* de Corcelles [2], la *pierre-percée* de Courgenay et la *Haute-borne* du Vorbourg, près de Delémont [3]. Les tombelles celtiques sont trop nombreuses pour pouvoir être désignées en particulier. Nous mentionnerons cependant les tombes de Bel-air au nombre de 205, et qui, attribuées d'abord aux peuples germaniques de la conquête, ont été reconnues, après un plus mûr examen, remonter, en partie au moins, à l'époque anté-romaine. Par leur structure et leur disposition en général, les tombelles helvéto-celtiques font penser, dit un grand archéologue, aux buttes sépulcrales célébrées dans ces vers de la poésie ossianique :

Vois ce tertre riant d'une sombre verdure!
C'est là d'un chef de Clan la noble sépulture [4].

L'élément celtique qui a ainsi persisté sur notre sol à travers tant de révolutions, et sous tant de couches de peuples divers, l'élément celtique qui vit encore dans la langue et dans les noms de lieux, doit avoir laissé aussi quelque empreinte dans les idées et le caractère helvétiques.

Les traditions populaires, par exemple, si tenaces, si opiniâtres de leur nature n'auraient-elles rien conservé parmi nous, des croyances et des superstitions primitives. Ou comme la plupart des ethnographes et des archéologues aujourd'hui, n'irons-nous pas demander à l'époque celtique l'origine d'une foule de traditions et de coutumes qu'on a eu trop longtemps l'habitude de rapporter au moyen-âge germanique? La croyance aux sorcières par exemple, est-elle autre chose que la croyance aux fées, aux divinités celtiques, que dut abjurer et maudire le Gaulois en embrassant le christianisme, réalisant ainsi, par anticipation, les éloquentes paroles de l'évêque de Rheims à Clovis : *adore ce que tu as brûlé*,

[1] Olivier, *Le canton de Vaud*, I. 338. Le *Lech* de Burtigny.

[2] Les *Pyramides* de Corcelles dont M. Frédéric Dubois de Neuchâtel a donné le dessin dans le journal des antiquaires de Zurich.

[3] La *pierre percée* de Courgenay à une lieue de Porrentruy. Voir pour les antiquités du Jura bernois, un mémoire de M. Quiquerez de Delémont dans le journal des antiquaires de Zurich.

[4] Schreiber, *Taschenbuch* cité, 158. Fingal. Cinquième chant.

brûle ce que tu as adoré. Un passage de Strabon, où nous retrouvons déjà le cânevas, sur lequel, en fait de sorcière et de sorcellerie, broderont les imaginations populaires au moyen-âge, semble ne laisser aucun doute à ce sujet : voici ce passage par lequel nous terminerons ce que nous avions à dire ici de la culture celtique.

« De vieilles femmes, aux pieds nus, aux cheveux blancs, et » vêtues d'un blanc costume fixé par une ceinture d'airain, accom- » pagnaient les Kymris transrhénans dans toutes leurs expéditions » militaires. Elles dressaient au milieu du camp leur hideux appa- » pareil de sorcellerie, consistant en une chaudière de cuivre, de » longs couteaux et un escabeau. Lorsque ces terribles prêtresses » avaient fait choix d'une victime, parmi les captifs, elles le gar- » rottaient, et le suspendaient au-dessus de la chaudière; une d'elles » montant ensuite sur l'escabeau, le frappait à la gorge, et rece- » vait son sang dans une coupe. La couleur de ce sang, sa direc- » tion faisaient autant de signes prophétiques; ses compagnes se » partageaient entr'elles les entrailles palpitantes de la victime. [1] »

Tels sont quelques-uns des traits sous lesquels nous apparaît la civilisation des Helvètes, avant les influences romaines. Mais la brillante culture greco-latine va pénétrer dans la terre sauvage d'Orgétorix et de Diviko, et sous les auspices de cette nation à la fois conquérante et civilisatrice, une Helvétie nouvelle sortira du sein de ses forêts et de ses montagnes.

ALEXANDRE DAGUET.

[1] *Strabon* cité par *Martin* dans son *Histoire de la religion des Gaulois.* Je n'ai fait que modifier un peu la traduction de cet auteur. Au reste tous les souvenirs de l'époque celtique ne portent pas le même cachet sinistre, témoin la coutume d'allumer des feux sur les hauteurs, le premier mai, usage qui au dire des écrivains de l'antiquité existait déjà parmi les Druides. Le premier jour de mai porte encore en Irlande le nom de *Bealtèine* jour de *Baal* ou du soleil. Voir Tolland, *History of the Druids.* 100 et suivants. La jolie fête des *Mayentzétés* ou des jeunes filles de mai à Fribourg n'a peut-être pas d'autre origine.

AU-DELA DU LAC.

Aquarelle.

C'était l'un des plus beaux dimanches de ce rapide mois de mai, doux et fugitif sourire du ciel à la terre. J'errais sans but sur la grève du lac, prenant ma part de la fête de la nature qui, si souvent ces jours-là, semble revêtir un caractère tout particulier de solennité, de silence et de paix. Bientôt je fus tiré de ma rêverie par le bruit des apprêts de départ du bateau à vapeur, qui faisait une promenade vers la rive opposée : un de mes amis me propose de me joindre à lui pour aller saluer ensemble le rivage fribourgeois. Nous partons; les banderolles du bateau s'agitent au souffle de l'air, des voix joyeuses et connues nous envoient un dernier adieu; le bateau, obéissant à une impulsion puissante, s'avance doucement sur les eaux. — Oh! comme un départ, au matin, par un beau jour de printemps, fait battre le cœur! C'est comme le départ du matin de la vie quand, dans tout l'immense horizon, n'apparaît pas un nuage, et que les voix intérieures de l'âme entonnent en chœur, avec un éclat de fanfares, un chant d'allégresse.... Appuyé sur la balustrade, je me laissai aller avec charme aux impressions que réveillaient en moi toutes ces harmonies de la saison, de ma jeunesse, et de mon beau pays, et je redisais silencieusement ces vers du doux Métastase :

O gioventù, primavera della vita!
O primavera, gioventù dell' anno!

La traversée fut rapide : j'avais à peine eu le loisir de repaître mes regards du spectacle magnifique qui nous entourait, que nous étions en plein lac; l'horizon avec ses lignes fuyantes avait déjà changé pour nous; les croupes onduleuses de mes montagnes natales s'aplanissaient de plus en plus. Bientôt la rive opposée, avec ses rivages plus accidentés et plus verts, se dessine à nos yeux: Estavayer, la vieille cité catholique assise paresseusement au bord des eaux, s'élève peu à peu sur sa grève abandonnée : encore quelques minutes et nous voilà dans le port...

Impossible, à mon avis, de débarquer devant Estavayer sans se trouver rempli de la pensée du moyen-âge. Les cloches carillonnent à vos oreilles; des religieux et des prêtres séculiers apparaissent au détour des rues presque désertes; les hautes églises dominent les tranquilles demeures, à la fenêtre desquelles se montrent çà et là quelques figures empreintes d'une placidité qui ne rappelle en rien la hardiesse protestante, la mobilité moderne et les mille préoccupations du siècle; près du seuil discret d'un couvent, le mendiant a déposé sur un banc sa besace; le vieux campagnard dont j'ai vu la fille, à peine âgée de vingt ans, ensevelir sans regrets, sous ses voiles de religieuse, sa jeunesse et ses espérances, entre dans la pieuse demeure pour porter à son enfant des nouvelles de ses sœurs demeurées au fond des campagnes.... Partout pèse sur la petite cité cette atmosphère immobile que le catholicisme répand là où règne encore sans partage sa tradition éternelle. En entrant naguères à Fribourg, j'avais cru entrer dans quelque ville espagnole : en débarquant aujourd'hui à Estavayer, je me croyais plus jeune de quelque trois cents années.

Mon ami et moi nous tournâmes nos pas vers le vieux château: pour y entrer, nous traversons les fossés que les grenouilles font retentir de leur triste coassement. Après avoir escaladé une tour ruinée et franchi le pont-levis, incessamment baissé aujourd'hui au pied du donjon humilié, nous nous trouvons dans une grande cour déserte. Ne le voilà-t-il pas encore debout, tout couvert des fleurs

du printemps, le vieux tilleul du moyen-âge? N'est-ce pas sur ces crénaux que flottait la bannière de Gérard? Ne vous semble-t-il pas entendre encore le hennissement des chevaux et les cris du faucon féodal? A la petite fenêtre de cette tourelle, Catherine ne venait-elle pas respirer l'air du soir et la fraîcheur du lac, tout en laissant ses regards et ses désirs, et les plus secrètes pensées de son jeune cœur, s'envoler là bas où l'on voit blanchir, au soleil couchant, les murailles du manoir de Grandson...? — Ainsi nous disions-nous à nous-mêmes, quand une douce voix de femme vint nous tirer de notre rêve. Apparition inattendue et charmante! Elle était là dans toute la grâce de ses traits et la noblesse de son maintien, ses yeux bleus pleins d'une douceur infinie, et les tresses de sa blonde chevelure se dorant au soleil, — c'était elle! c'était Catherine d'Estavayer!... Mon compagnon retient à peine un geste de surprise à sa vue, et la belle châtelaine, s'avançant auprès de nous, nous invite par quelques paroles pleines de courtoisie à visiter le château, où elle veut bien nous servir elle-même de guide. Nous la suivons, charmés et confus à la fois. Prenant dans sa main délicate un lourd trousseau de clefs, elle nous ouvre successivement une longue suite d'antiques pièces, et nous introduit dans une vaste salle, où les murailles enfumées, la cheminée haute et profonde, et les piliers gothiques, faisaient reconnaître la salle des banquets. Une longue table de chêne, attendant encore les convives, se dressait tristement dans l'appartement solitaire..... Fallait-il un grand effort d'imagination pour que l'illusion fût complète, et vous-mêmes, froid lecteur, ne vous seriez-vous point figuré alors, ainsi que nous, la belle Catherine siégeant à la place d'honneur, à cette table aujourd'hui profanée, et à ses côtés le chevaleresque Othon, et le farouche Gérard... le vautour couvant d'un froid et soupçonneux regard la blanche et timide colombe? N'auriez-vous point revu la foule des convives, les larges coupes avec leurs devises latines qui parlent de gloire ou d'amour, les varlets frôlant leurs écharpes aux panoplies sonores, aux armes appendues çà et là le long des parois et des piliers? Et peut-être ne vous se-

riez-vous point cru vous-même celui qui fut trop bien aimé de Catherine, « cet Othon de Grandson, chevalier de si grande apparence, qu'auprès de lui, nul ne semblait valoir être regardé, et point son pair n'avait le Pays de Vaud, en bonne grâce, gentillesse, et doulces manières? » Pour moi, du moins, c'est ce qui m'arriva, et mon ami, de son côté, fit trop bien pour son repos le même songe.... Il avait suffi d'un coup de cette baguette mystérieuse, que toute femme tient dans ses mains, pour changer en un instant à nos regards ces lieux désolés en splendides lieux de fête. Aussi, lorsqu'après avoir vu s'ouvrir devant nous, dans un angle reculé, une noire et lourde porte, nous fûmes descendus, précédés de notre guide, dans une tour sombre : Ah ! nous dîmes-nous en nous-mêmes, si Gérard faisait refermer sur nous cette prison, et si pour geôlière il nous laissait Catherine....? Le demi-jour crépusculaire qui régnait dans le donjon, le souffle du vent gémissant dans les meurtrières profondes, et surtout la magie souveraine de deux yeux bleus et pensifs, dans lesquels il me semblait lire quelque ancienne légende du temps de Gabrielle de Vergy, — tout celà assurément n'était pas fait pour nous tirer de l'illusion puissante, où peut-être nous nous étions d'abord volontairement jetés. Et quand, revenant sur nos pas, parcourant avec lenteur et à regret le château désert que nous venions de visiter, nous vîmes tout à coup apparaître, au détour d'un corridor, une figure rébarbative et sévère, s'étonnera-t-on qu'une voix secrète ait murmuré à nos oreilles : voilà le mari de Catherine! voilà Gérard d'Estavayer! — Au regard sombre attaché sur sa femme et sur nous que, pour toute réponse, il rendit à nos inclinations courtoises, nous nous aperçûmes trop bien que nous ne nous étions pas trompés....

Le grand air et le grand soleil dissipèrent ces images du passé, et il n'en resta rien qu'une blessure à l'âme de l'un des deux voyageurs. Tout à l'heure encore, chevaliers armés du heaume et de la lourde épée du quinzième siècle, nous nous revîmes dans notre costume moderne, la tête coiffée d'un pastoral chapeau de paille,

et dans nos mains un bambou inoffensif. Mon compagnon se retourna une dernière fois, pour jeter, avec un soupir, un regard d'adieu sur le manoir antique où tous les deux nous venions de faire un si beau rêve. Puis nous nous éloignâmes, silencieux et tristes.... Hélas! qui pourrait ne pas nous comprendre? Qui n'a comme nous, dans ses souvenirs, quelque château enchanté dont il ne repassera plus le seuil?...

Bientôt la cloche du départ se fit entendre. La foule borde le rivage; du haut des terrasses, de pâles figures vêtues du froc, se détachent parmi les costumes bariolés des citadins et des campagnards accourus pour assister à l'embarquement: spectacle si commun ailleurs, rare et recherché sur cette plage abandonnée. Parmi toutes ces figures, il en est une seule que cherchent avidement nos regards; il en est une seule que nos vœux appellent. Enfin nous la voyons apparaître : voilà Catherine qui s'avance sur la jetée du port, appuyée au bras de Gérard!.... Dès lors nous ne vîmes plus qu'elle : penché à la poupe du bateau, tandis que nous voguions rapidement vers la rive bien connue, mon compagnon ne cessa d'avoir l'œil attaché sur ce point unique où il laissait quelque chose de lui-même, de son âme, et de ses plus intimes pensées. Et quand l'éloignement ne lui permit plus de rien distinguer sur la plage, et que les murailles grises du château n'apparurent plus au lointain que comme une masse confuse, il se détourna lentement et tomba dans une pénible rêverie. Je m'approchai pour le tirer de son funeste silence : «Hé bien, messire! à quand le duel?» lui dis-je avec un sourire. «Ah! si tu savais,» me répondit-il avec l'accent du reproche, «si tu savais quel triste roman vient de passer dans ma tête!» — Je souris encore une fois, sachant bien qu'un sourire a conjuré souvent le mal dont il souffrait. Et cependant, dès lors, je l'ai retrouvé bien des fois errant seul le long de la grève, l'œil humide et tourné vers le rivage d'Estavayer.

PAUL DARCY.

DES ÉMIGRATIONS

DANS L'AMÉRIQUE DU NORD [1].

Il a paru à Genève une notice de M. G.-C. Morhart, pleine d'intérêt et de documens précieux sur les chances de prospérité que peuvent offrir les émigrations dans l'Amérique du nord. Ce sujet doit, ce me semble, fixer surtout la sollicitude philantropique des hommes distingués de notre patrie, d'abord parce que malheureusement pour elle, plusieurs de ses enfans ne peuvent plus y trouver les élémens de bonheur et d'aisance dont leurs travaux seraient dignes, puis parce que les populations agricoles de nos cantons sont mieux disposées que d'autres à profiter des avantages que peuvent offrir ces immenses contrées vierges, à ceux qui sauraient défricher les forêts qui les couvrent, et en fertiliser le sol; enfin, parce que dans ce moment l'Afrique ne présente point aux colonisations en général ce repos et cette sécurité qui seuls peuvent en assurer le succès. Puis, pour nos Suisses

[1] Nous appelons, sur ce travail de notre collaborateur genevois, l'attention de tous ceux de nos lecteurs qui prennent à cœur les intérêts des classes souffrantes dans notre patrie. Il nous semble qu'il y a en germe, dans les pages qu'on va lire, une idée grande et généreuse, plutôt que l'examen de la question sous toutes ses faces. La complète réalisation de ce plan, qui n'est certes pas sans quelques difficultés, dépend avant tout de ceux qui ont en mains position, richesses et savoir. Chacun conviendra sans peine que le mode actuel d'émigration réclame impérieusement, dans l'intérêt des émigrans comme dans celui de la mère-patrie, une organisation régulière et forte; peut-être ne sommes-nous pas loin d'arriver, en Suisse, à un pareil résultat, puisque dans ce moment même le gouvernement des Grisons demande qu'à la prochaine diète les Etats se forment en conférence pour s'occuper des mesures à prendre au sujet des émigrations. *(Note de la Rédaction.)*

en particulier, le ciel brûlant de la zone torride ne paraît point leur convenir. Si les hommes faits peuvent s'y acclimater, leurs enfans, sous peine de périr, doivent aller passer leur jeunesse en Europe; et l'on conçoit facilement tout ce qu'une pareille nécessité entraînerait de contrariétés pour des familles qui devraient, dans l'intérêt de leur réussite, pouvoir utiliser dès leur plus tendre jeunesse tous les membres qui en feraient partie.

L'Amérique du nord, par la similitude de son climat avec le nôtre, offre donc des avantages sanitaires incontestables: avantages auxquels il faut ajouter ceux de grands fleuves qui facilitent les transports, du bon marché des terrains favorables à la culture, puis une vie animale peu coûteuse, le salaire des ouvriers plus élevé qu'en Europe, leur apprentissage à la charge des maîtres, une population et une civilisation toujours croissantes; en un mot tous les élémens de réussite, et les conditions les plus favorables pour les émigrations qui se dirigeraient dans ces parages, dont les gouvernemens sont directement intéressés à favoriser de semblables entreprises.

Si donc l'Amérique du nord est propice aux émigrations, n'est-ce pas aux Suisses surtout qu'il convient d'en profiter? N'y aurait-il pas là de quoi guérir une plaie toujours saignante pour la patrie? Ne serait-ce pas là qu'il faudrait à tout prix diriger ces infortunés *heimathlos*, troupe misérable et vagabonde qui trouverait enfin tout à la fois l'aisance et le repos? Ne serait-ce pas là que ceux de nos cantons qui n'ont plus d'espace à offrir aux travaux agricoles d'une population exhubérante, devraient envoyer ces enfans injustement deshérités des bénéfices que la terre présente à ceux qui fécondent son sein? Ne serait-ce pas dans ces belles régions que pourraient s'établir et prospérer ces êtres malheureux, mécontens d'un état de choses qui les prive de ressources, et dont le malaise se révèle par tous ces systêmes sociaux plus ou moins attentatoires à la propriété, et subversifs de l'ordre établi. N'y aurait-il pas là comme une soupape de sûreté pour donner de l'essor et du champ à ces imaginations fougueuses qui supportent impatiemment l'inégalité dans la répartition des richesses, et qui n'y voient qu'une injustice révoltante, injustice qui, pour être consolidée par des siècles d'existence, n'en reste pas moins un abus à leurs yeux. Ne serait-ce pas là que devraient se faire ces essais de socialisme et de phalanstère, qui, séparés alors d'une civilisation préexistante et gênante pour le développement complet de leurs doctrines, auraient là plus de chances de succès que partout ailleurs?

Et maintenant que ce préambule succinct a suffi, je le pense, à démontrer la convenance des émigrations dans l'Amérique du nord plutôt que partout ailleurs, il me reste trois questions à examiner :

1° Comment trouver l'argent nécessaire pour aider au succès de semblables entreprises?

2° De quels hommes faudrait-il d'abord composer les émigrations?

3° Quelle organisation et quel mode d'établissement conviendrait-il de leur donner?

Quant au premier point, je ne doute pas que la Diète suisse ne consentît à contribuer à la fondation d'une bourse pour les émigrations, à la condition de trouver dans ces entreprises un moyen de pourvoir plus tard à l'établissement des heimathlos, dont l'éternel vagabondage est un sujet d'embarras pour tous les cantons, et un éternel sujet de reproche pour l'incurie de la mère-patrie à leur égard.

Les cantons fourniraient leur contingent à la bourse des émigrations en raison du nombre de familles ou d'individus qu'ils devraient ou pourraient y destiner; ce tribut serait accru, j'en suis assuré, par tous les riches philantropes, puisqu'ils trouveraient dans les émigrations non-seulement un élément réel de sécurité pour eux, mais encore parce qu'ils tariraient ainsi une source abondante de paupérisme, qui, en dernière analyse, finit toujours par arriver jusqu'à eux pour être diminuée. Or je crois, avec tous les hommes éminens qui se sont occupés de ces matières, qu'il vaut encore mieux tarir la misère que de l'entretenir. La plupart de nos établissemens de bienfaisance devraient ainsi diminuer peu à peu d'utilité; or pourquoi la caisse des émigrations ne serait-elle pas l'héritière naturelle de tous ces modes de secours qu'elle aurait supplantés et annihilés en grande partie. Pourquoi les legs des vertueux philantropes de notre pays ne contribueraient-ils pas à procurer une patrie et de l'aisance à ceux auxquels ils assurèrent si long-temps du pain? Pourquoi les communes grevées par les secours annuels qu'elles destinent à leurs familles indigentes, ne sacrifieraient-elles pas un capital minime en raison des rentes qu'elles ne seraient plus obligées de compter à leurs ressortissans, dont elles auraient assuré l'avenir?

Voilà ce me semble tout autant de sources naturelles qui devraient former et accroître chaque jour la bourse des émigrations.

J'arrive à ma seconde question : *de quels hommes faudrait-il d'abord composer les émigrations?* Et cette question me paraît sans

contredit la plus importante de celles que je me suis proposé de résoudre.

Les émigrations ont été trop souvent considérées par la société comme un exutoire par lequel devait s'écouler ce qu'elle a de plus infime et de plus misérable; je ne partage nullement cette manière de voir; je voudrais que les avantages garantis à l'émigration par la mère-patrie engageassent ses fils les plus actifs et les plus intelligens à faire partie de ses colonies, qui soutiendraient alors à l'étranger l'honneur du nom suisse au lieu de le compromettre : je voudrais que les premiers émigrans, ceux qui devraient jeter les bases de l'établissement, fussent tous jeunes, garçons, actifs, et se chargeassent d'abord du défrichement des forêts, puis on dirigerait plus tard sur le sol préparé par eux, dans les asiles dus à leurs soins, le reste de leurs familles. Quel plus beau rôle à jouer pour un jeune homme bien né, que celui de travailler à la sécurité de l'avenir des siens et de lui-même; de se créer une patrie de son choix, dont il serait tout à la fois le fils et le fondateur.

Sans doute il vaudrait mieux choisir pour la première émigration des fils d'agriculteurs, accoutumés aux travaux de la campagne, mais à défaut de ceux-ci, des jeunes gens robustes devraient suffire, parce que la jeunesse se plie aisément à tous les genres du travail qu'elle veut s'imposer. Il serait certes bien facile d'enoblir à leurs yeux le rôle dont ils seraient chargés, et de les pénétrer de sa haute importance. En effet, fonder une colonie dont le sort peut être brillant dans l'avenir, associer la Suisse aux destinées d'un continent encore dépeuplé en raison de son immense étendue, et qui doit tôt ou tard obtenir une prépondérance en harmonie avec sa grandeur territoriale; assurer une ressource honorable à des compatriotes dont l'existence est comme comprimée par l'exiguité du sol et le peu de ressources de leur pays natal; entrer dans une carrière pour ainsi dire sans horison, et où rien ne borne l'essor de l'activité de l'homme; aller habiter des contrées où la civilisation et ses avantages ne font que s'accroître, où des routes nouvelles, des chemins de fer, des fleuves, ne cessent d'ajouter aux moyens de transport, et par cela même aux chances de prospérité; en un mot créer une société nouvelle avec toute l'expérience de l'ancienne. Telle est la riante et noble perspective que ces jeunes hommes auraient devant eux; et si l'amour de la gloire en poussa des millions sur des champs de bataille où ils trouvèrent la mort, combien

en est-il à plus forte raison qui devront ambitionner l'honneur de faire la conquête paisible de régions fertilisées par eux, dans lesquelles ils trouveront la fortune et le bonheur.

Maintenant, quel mode d'organisation conviendrait-il de donner à l'émigration première, base de toutes les entreprises semblables qui pourraient se faire à l'avenir?

Ici, comme Montaigne, mais avec bien plus de raisons que lui, je dois dire que je donne mon avis non comme le *meilleur* mais comme *mien;* je n'ai lu aucun des ouvrages composés sur cette importante matière, non que je pusse douter un instant des lumières que j'y aurais puisées, mais parce que je n'ai point voulu gêner mon essor par mille idées préconçues, qui à chaque pas auraient entravé les miennes. Je crois apercevoir un noble but, et je le montre tel qu'il m'apparaît, en indiquant la route que j'estime être la meilleure pour y parvenir; sachant du reste que l'envie d'être utile ne peut suppléer aux moyens de le devenir, et soumettant mon plan avec humilité aux hommes de pratique, non dans l'espérance qu'ils l'adoptent sans modification, mais certain qu'ils voudront bien le juger avec bienveillance. Qu'ils me pardonnent aussi la vaste portée que je voudrais lui donner, mais dans l'état politique de l'Europe, toujours menacée de bouleversemens qui pourraient compromettre l'existence de la Suisse, dont *l'indépendance dépend*, quoi qu'on en puisse dire, du bon vouloir des grandes puissances qui l'avoisinent, je voudrais pouvoir fonder, dans le nouveau monde, moins une colonie qu'une seconde patrie, où l'antique Helvétie pût au besoin transporter ses pénates, et vivre d'une seconde vie aussi glorieuse peut-être que la première. Je voudrais démentir l'énergique expression de Danton, qui disait *qu'on ne peut emporter la patrie à la semelle de ses souliers*, et que forcé de quitter ses foyers, le Suisse pût trouver au-delà des mers un asile, où sa liberté fût mieux abritée contre les caprices des souverains, et où le glaive du despotisme ne fût pas comme celui de Damoclès, toujours suspendu sur sa tête par une paix vacillante, véritable fil qu'un rien peut rompre.

On sera donc peu surpris qu'en vue d'une si noble tentative je regarde comme peu probable le manque d'argent nécessaire pour parer aux frais considérables qu'elle entraînerait. S'il n'était pas obtenu par les moyens naturels que j'ai indiqués, pourrait-il manquer de spéculateurs pour acheter des terrains dont la valeur serait décuplée après leur défrichement, et qui offriraient, avec un gain aussi assuré que

celui de tant d'autres spéculations modernes, un résultat plus moral et un but bien plus élevé.

En tout cas il me semble indispensable de régulariser le penchant aux émigrations dans l'Amérique du nord, penchant qui envahit tant de cantons suisses; dans les Grisons il y a des villages où la moitié des habitans se préparent à passer outre mer, et où les autorités ne peuvent pas suffire pour régulariser les affaires de tous les partans. A Glaris un quarante-cinquième de la population en émigré. Dans ces trois dernières années, le nombre des émigrans dans le canton d'Argovie a été très-considérable, soit de 611, dont 496 pour l'Amérique du nord.

En outre, depuis que j'ai commencé à écrire sur ce sujet, M. Morhart[1] que j'ai cité d'abord comme l'auteur d'une brochure fort intéressante, vient de la faire paraître à Paris où elle lui a valu le suffrage et les encouragemens des sommités littéraires et des philantropes les plus distingués de cette capitale, tels que MM. Châteaubriand, de Tocqueville, Michel Chevallier, Victor Hugo, de Broglie, de Gasparin, Michelet, Ch. Didier, L^s Reybaud, de Rothschild, etc. Plusieurs même ont déjà souscrit à l'entreprise qu'il se propose de former.

C'est de cette brochure même que j'ai tiré les bases du projet dont je vais essayer d'esquisser le plan.

I.

Il sera formé une Société suisse d'émigrations dans l'Amérique du nord, au capital de 4,000,000 de francs.

II.

Un comité de quatre personnes choisies en assemblée générale des intéressés présidera et dirigera l'entreprise; deux de ses membres ré-

[1] Sans être taxé d'indiscrétion, je puis, je le pense, faire connaître deux traits bien honorables. M. Prévost, consul suisse à Londres, ayant reçu la brochure de M. Morhart, et touché des efforts philantropiques du jeune Genevois, lui envoya une somme d'argent *pour l'encourager à poursuivre sa belle entreprise;* mais quoique M. Morhart fût à Paris entouré de toutes les séductions de la capitale, et qu'il eût pu disposer en sa faveur d'une partie de la somme, sans enfreindre les intentions du généreux donateur, il l'envoya entière à son digne père à Genève, qui l'a placée chez l'un de nos plus respectables banquiers, afin qu'elle fût affectée aux premiers frais de l'émigration. J'ajouterai que le père de M. Morhart, malgré les criailleries des *positivistes* genevois, a constamment subvenu aux dépenses faites par son fils en vue d'un projet pour le succès duquel il pouvait néanmoins concevoir bien des doutes. *(Note de l'auteur.)*

sideront en Suisse, deux autres seront envoyés aux Etats-Unis pour y traiter de l'achat des terres et fonder la colonie.

III.

Il sera ouvert une liste d'émigrants qui sera composée de mille jeunes Suisses âgés de vingt à vingt-cinq ans, et qui devront pour être acceptés se présenter au comité, munis de certificats émanés des autorités de leurs cantons respectifs, attestant leur moralité, leur âge et leur bonne santé.

IV.

Ils pourront souscrire pour trois membres de leur famille, qui les rejoindront en Amérique quand leur présence y sera jugée utile à l'entreprise aux frais de laquelle ils y seront acheminés.

V.

Les mille jeunes premiers colons seront réunis à Zurich, quand tout aura été prévu pour leur embarquement au *Hâvre*, et quand les deux commissaires d'Amérique auront avisé à New-Yorck aux moyens les moins coûteux et les plus expéditifs pour les faire parvenir sur le théâtre de la colonie dans le Visconsin; alors ces mille jeunes Suisses se mettront en route le sac sur le dos et à pied, munis de tout ce qui aura été jugé nécessaire à leur voyage et à leur traversée.

VI.

La troupe devra avoir deux médecins, deux chirurgiens, deux comptables, et des artisans de divers genres tels que cordonniers, chapeliers, tailleurs, charpentiers, forgerons, etc.

VII.

Arrivée sur les lieux, elle devra camper sous des tentes jusqu'au moment où, avec les bois abattus, elle pourra se loger dans les cabanes faites par ses charpentiers.

VIII.

La troupe devra partir le 1er juin et arriver au Hâvre le 26 du même mois, afin que les émigrants soient rendus dans le Visconsin au 1er octobre de la même année, et qu'après les défrichemens de l'hiver, ils puissent commencer quelque culture au printemps de l'année suivante.

IX.

Durant la première année la colonie sera entretenue de vivres aux frais de la compagnie, et munie de tout le matériel nécessaire à l'exploitation.

X.

Durant les dix années suivantes, non-seulement la colonie devra se suffire à elle-même, mais encore économiser et gagner sur les produits de manière à pouvoir au bout de ce terme, acquérir les terres où tout au moins les affermer d'après la valeur qu'elles auront acquise.

XI.

Tout le matériel nécessaire à l'exploitation fourni à la colonie aux frais de l'entreprise, lui sera cédé en toute propriété à l'expiration des dix années de défrichement, à la charge par elle d'entretenir durant cet espace de temps les ustensiles aratoires, et de remplacer les bêtes de somme mortes à son service.

Voici maintenant un tableau des frais approximatifs et des résultats en bénéfices de cette entreprise philantropique.

Achat de 50 acres de terre pour chaque colon, à huit francs l'acre.	fr.	400,000
Entretien de la 1re année de 1000 h. à 400 fr. par tête.	»	400,000
Voyage des mille colons à 260 francs par tête.	»	260,000
id des trois mille femmes, enfans.	»	780,000
Instrumens aratoires.	»	136,000
Outils et ustensiles.	»	93,000
Frais accessoires et imprévus.	»	100,000
	fr.	2,169,000

Je motive ces divers chiffres :

L'acre de terrain coûte dans le Visconsin de 5 à 8 francs; j'ai mis le prix le plus élevé, parce que j'entends qu'aidés par les lumières de nos consuls en Amérique et guidés par des hommes experts, les commissaires de l'entreprise fassent emplète des meilleurs terrains, situés dans la proximité d'un fleuve, d'un lac, ou de toute autre voie de transport favorable à l'exploitation de la colonie; ce prix est d'autant plus élevé qu'en traitant d'un achat considérable les commissaires seraient mieux placés que tout autre acheteur pour obtenir un prix très favorable.

J'ai compté 400 francs par tête pour l'entretien de la première année de la colonie; parce que ce prix est basé sur celui des diverses denrées nécessaires pour la nourriture de nos jeunes colons.

J'ai calculé que le voyage de chaque émigrant coûterait 260 francs à la compagnie, soit :

Les mille hommes de Zurich au Hâvre, pour faire cent-soixante lieues, à 80 fr. par tête, tous frais compris, auront coûté.	fr.	80,000
Embarqués sur deux navires de 8 à 900 tonneaux chacun, leur passage du Hâvre à New-Yorck aura coûté cent francs par tête, soit :	fr.	100,000
De New-Yorck à Albany les émigrants seront transportés par les bateaux à vapeur de l'Hudson ; d'Albany à Buffalo ils prendront des coches d'eau sur le canal Erié : à Buffalo ils iront sur des bateaux à vapeur du lac Erié ou lac Huron, puis au lac Michigan, puis à Milwankie. De New-Yorck à Milwankie à quatre-vingt francs par tête.	fr.	80,000
	fr.	260,000

Les trois mille personnes qui devraient compléter la colonie n'y seraient acheminées que plus tard, quand elles pourraient subvenir elles-mêmes à leur entretien, et lorsque leur concours serait jugé nécessaire pour les travaux de culture; ceux-ci ne pourraient être en grande activité qu'après le défrichement d'une certaine partie des terres. Ces personnes seraient en général les pères, les mères et les frères de nos premiers colons; je compte leur voyage au même prix que celui des premiers émigrants.

Instrumens aratoires. fr. 136,000

Il faudrait aux colons :

100 chars de campagne.	fr.	30,000
100 herses.	»	7,000
100 charrues	»	7,000
100 paires de bœufs.	»	30,000
100 chevaux.	»	50,000
100 moulins à vanner.	»	6,000
100 vaches.	»	6,000
	fr.	136,000

Outils et ustensiles.

Il faut à chaque homme :

une hache.	fr.	6	93 francs multipliés par mille hommes., ...	fr.	93,000
une bèche.	»	3			
une faulx.	»	3			
une pioche.	»	6			
un fourneau.	»	60			
six chaises.	»	15			

J'ajoute à ces frais, calculés d'après des notes prises sur les lieux même l'année passée, une somme de 100,000 francs pour parer aux dépenses imprévues, et aux sinistres qui pourraient survenir. Les fonds nécessaires à l'entreprise seraient donc de 2,169,000; il faut encore ajouter à ce chiffre l'intérêt à 4 pour cent de cette somme durant dix années, puisque la spéculation ne serait réellement réalisée qu'à cette époque.

Ce sont donc 867,600 francs à capitaliser
avec . fr. 2,169,000

Total fr. 3,036,600

Maintenant les terres complétement défrichées dans l'espace de dix années, décupleraient au moins de valeur, car si ce bénéfice ou cette mieux-value sont trouvés sur des fermes isolées, à plus forte raison devraient-ils être encore augmentés quand les terrains ainsi mis en rapport seraient réunis et formeraient déjà un centre important d'activité et d'industrie; et si plus tard, accrue par des émigrés volontaires attirés par sa prospérité, la petite colonie fondait une ville, il est facile de s'imaginer que la valeur foncière acquerrait de suite une augmentation bien autrement avantageuse [1]. Les cinquante mille acres de terrain achetés à 8 francs vaudraient donc . . . . . fr. 4,000,000
Les frais de l'entreprise déduits soit: . . . . . » 3,036,600

il resterait de bénéfice net . . . . . fr. 963,400

C'est sur cette somme et sur les 100,000 francs réservés aux dépenses imprévues qu'il faudrait prélever l'argent nécessaire à payer les surveillans, directeurs et les divers employés au service de la colonie; payemens dont le comité seul peut déterminer le chiffre ainsi que le nombre des places à pourvoir.

[1] Dans l'évaluation de la valeur des produits des forêts défrichées, il serait sans doute convenable de ne pas omettre *les bois;* si j'ai fait cette omission c'est pour les raisons que voici :

1° Ces bois seront employés en partie à construire les demeures des colons, à séparer par des palissades les portions de terre cultivées par chacun d'eux, enfin à suffire au chauffage de leurs maisons.

2° Je n'ai point fait mention des moulins à scier qui seraient nécessaires pour tirer parti des bois de construction; mais toutefois ces moulins mus par un courant d'eau, peuvent s'établir au moyen des charpentiers émigrés et seront alors une source de profits pour eux d'autant plus certains, que les planches flottées sur des radeaux descendant de grands fleuves pourront arriver dans les centres de populations où les constructions sont nombreuses. C'est donc une mieux-value que j'abandonne aux émigrans. *(Note de l'auteur.)*

Voilà donc la partie financière de l'entreprise qui présenterait déjà des avantages ; mais ces avantages si réels qu'ils puissent être, que seraient-ils comparés à ceux que la colonie pourrait offrir plus tard à la mère-patrie ? Car je ne puis croire que la Diète ne s'intéresserait pas à cette entreprise, et qu'elle ne s'en réserverait point le haut patronage ; elle pourrait donc diriger petit à petit dans la colonie naissante les heimathlos, ces infortunés qui, après s'être trouvés partout à l'étroit, pourraient enfin respirer en paix dans une large et belle patrie, où au moyen de quelques années de travail ils acquerraient une propriété, l'aisance et le repos. — Puis les directeurs de la colonie pourraient traiter avec les Etats-Unis pour leur fournir les bras qui leur manquent et qui sont nécessaires aux immenses travaux qu'ils méditent. La Suisse pourrait trouver là une émigration constante, régulière, source de bien-être pour ceux de ses enfants auxquels elle ne saurait fournir un aliment à leurs travaux ou un théâtre digne d'une noble ambition.

Canaux, chemins de fer, routes à percer, villes à bâtir, mines à exploiter, forêts à défricher, voilà tout autant de ressources pour ces misérables inoccupés, qui cherchent en vain à utiliser l'activité de leurs bras ou celle de leur intelligence.

Mais avant de terminer je dois prévenir une objection qu'on pourrait me faire, et qui, si elle était fondée, porterait un coup fatal à l'édifice que je me suis efforcé de construire. Je suppose qu'au bout de dix années de l'exploitation, chaque famille de colon qui aura cultivé, sans loyer, cinquante acres de terrain, sera dans la possibilité ou de les acheter ou d'en rester les fermiers en payant l'intérêt de la valeur qu'elles auront acquise ; cette supposition, loin d'être inadmissible, est presque une réalité, car je ne concevrais pas que des émigrants auxquels on laissera en toute propriété leurs instruments aratoires, leurs bêtes de somme, leurs ustensiles, fussent embarrassés pour payer au bout de dix années de culture gratuite 4,000 francs de capital, valeur décuplée des terres, ou bien 200 francs de loyer ; si quelques familles moins industrieuses ou moins économes que d'autres se trouvaient dans ce cas inadmissible selon moi, je ne doute point que les fermiers voisins ne fissent l'acquisition ou ne devinssent les locataires de ces terrains.

On a fait sans doute beaucoup d'objections contre les émigrations en général ; je ne pense point qu'on en puisse faire contre un mode d'après lequel tous les frais de voyage, d'établissement et d'entretien du-

rant la première année seront à la charge de l'entreprise et non des émigrants, où ceux-ci, après dix ans d'exploitation où ils seront exempts de tout loyer, n'auront à payer que 200 francs pour une ferme de cinquante poses de terrain en plein rapport, ou 4000 francs pour l'achat de ce même terrain; quand on pense surtout qu'autour de nos villes où la culture est moins riche et le sol bien moins fécond, on la paie 1,500 à 2,000 francs la pose. A supposer même que l'entreprise entraînât plus de dépenses que je n'en ai prévu, croit-on que les colons n'iraient pas jusqu'au prix de 100 francs la pose pour rester maîtres d'une campagne où ils prospéreraient? Puis ne serait-ce pas là que notre Diète pourrait acheminer plus tard les soldats capitulés rentrés au pays, et que Naples s'apprête à nous renvoyer? ne serait-ce pas là qu'ils pourraient se dépouiller des vices contractés dans les oisives garnisons des grandes villes, lorsqu'ils n'auraient plus auprès d'eux les foyers de corruption que recèlent dans leur sein les populeuses cités?

En tous cas, si la Suisse ne sait pas ou ne veut pas profiter des chances heureuses qu'offre l'Amérique pour ceux qui sauront la féconder, je ne doute point que d'autres nations plus hardies ne s'emparent de ces élémens de régénération si précieux dans les circonstances actuelles, où des populations surabondantes sont entassées dans ces grands centres corrompus que l'on nomme capitales, et où la nature humaine se trouve pour ainsi dire en putréfaction.

Non, Dieu n'a point créé et offert à l'homme les immenses solitudes du nouveau monde pour qu'elles restent à tout jamais incultes et inhabitées. C'est dans leur sein que le silence du désert peut régénérer ces êtres avilis par le contact immédiat de toutes les mauvaises passions, et par les moyens de les satisfaire; c'est là que plus rapprochés de la nature et plus éloignés du foyer de tous les vices, ils pourront retrouver le sentiment de leur dignité avec la possibilité de subvenir à leurs besoins par des ressources honorables et pures, qui ne coûteront rien à leur moralité.

Puisse la Suisse ne pas être la dernière à profiter de ces immenses avantages!

J. Petitsenn.

POÉSIE.

L'ADIEU DES SUISSES.

Ces chants, rares dans nos campagnes,
Mon fils, sont des chants étrangers,
On dirait l'écho des montagnes,
Les accents des Suisses bergers.

De ces jeunes gens dans la route,
Entends le chœur mélodieux;
Ah! ce sont des amis sans doute
Répétant les chants des aïeux!

Scène si simple et si touchante!
Un havresac est au milieu
De cette jeunesse qui chante.....
Puis, elle entonne un chant d'adieu.

Et puis, au pied de la colline,
Déjà s'éloigne un voyageur,
Je vois se gonfler sa poitrine
De joie, hélas! et de douleur.

— L'amitié prête tant de charmes,
O mon fils, à nos courts instans;
Malgré moi, je verse des larmes
Sur les amis de mon printemps.....

— Enfans des montagnes de neige,
Des Alpes de la liberté,
Jeunes gens, que Dieu vous protège
Dans la vie et l'éternité!

LA VOIX LOINTAINE.

Oui, j'entends une voix lointaine
Qui semble m'appeler toujours,
Sur la montagne et dans la plaine,
Dans les bons et les mauvais jours.

Cette voix si pure et si belle,
Je l'écoute long-temps, long-temps,
Je l'aime comme l'hirondelle
Le soleil du nouveau printemps.

Accents d'une grâce infinie,
Echo de la divine loi,
O douce et profonde harmonie.....
Mon bel idéal, est-ce toi?

JULES VUY.

Bords de l'Arve.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

JUIN.

Depuis bien des mois nous allons toujours répétant : En littérature il n'y a rien, rien du moins qui fasse événement pour la quinzaine. D'événement réel, d'ouvrage marquant qui produise ou non sensation, mais qui laisse une trace durable, il y en a encore moins en France, et ailleurs aussi, ce nous semble : non, à la lettre, il n'y a rien, et vraiment c'est trop peu ! nous disait un des rares critiques indépendans de la presse parisienne. Mais il y a la situation, qui est bien quelque chose, qui est curieuse à observer, soit dans sa stérilité même, soit dans l'ardeur profonde qu'irrite et met à nu ce sable aride et brûlant.

Toutes les idées, tous les partis dominans sont usés ; la conviction que l'époque est à bout, qu'il en faut une autre, perce et grandit sur tous les points. Il y a en France un pouvoir, un pouvoir solide ou, du moins, solidement organisé en lui-même, si l'on n'en peut pas dire autant de la base sur laquelle il repose, puisque cette base est, en fin de compte, un terrain labouré par les révolutions et où le volcan fermente toujours ; mais ce pouvoir est habile, attentif, averti, il se tient sur ses gardes, il redouble les précautions, les fortifications, voilà celles de Paris achevées, et, dans le voisinage aussi de la capitale, elles ont pour arsenal toute une ville de guerre à laquelle on donne le nom formidable de Canonville ; ce pouvoir a déjà été aux prises avec les tendances anarchiques, il en a triomphé, et il les connaît ; les intérêts ma-

tériels sont pour lui; les idées conservatrices, les idées de monarchie forte et héréditaire font évidemment des progrès, sont toujours plus acceptées dans la classe qui aurait tout à perdre à une révolution; le pouvoir est si avancé dans cette voie que, pour s'y affermir, il cherche à se rallier et ménage sensiblement le clergé; si, pour cela même et pour d'autres motifs, son parti ne lui est pas bien vivement attaché, il n'en est pas moins profondément, immensément engagé dans sa cause; les travaux publics qui viennent d'être votés, exigent pour leur exécution une période de paix de onze ans; enfin, avec ce parti, la France n'est pas grande, elle n'a pas reconquis le premier rang, mais elle est prospère au dedans et, au dehors, elle commence à passer pour avoir plus de chance de stabilité que les états qui n'ont pas, comme elle, soixante ans de révolutions derrière eux; elle n'excite plus l'enthousiasme, mais elle inspire une sorte de confiance en présence de ce qui semble se préparer ailleurs: vous le voyez, «le ciel est serein!» s'est donc écrié M. Guizot dans un de ses derniers discours. Mais c'était en répondant à M. Thiers qui, après avoir fait la critique de la politique extérieure de la France depuis cinq ans, était venu déclarer tout net à la tribune, que ni par sa marine, ni même par son armée, la France n'était en mesure de faire face à aucun événement grave qui viendrait à surgir en Europe. La vérité est probablement entre ces deux assertions; mais, en ce cas, elle n'est pas des plus rassurantes; elle n'est surtout pas de nature à satisfaire bien vivement l'amour-propre national.

L'ordre de choses actuel a sans doute pour lui, avant tout, son succès, ce qui est beaucoup en France, quinze ans de durée, la bonne santé et la bonne fortune du roi; mais, au fond pourtant, il n'a d'autre condition d'existence que son existence même; il ne repose que sur des intérêts et non pas sur une tradition, une foi politique, ni sur un grand sentiment national; il ne repose que sur sa force propre et sur l'aristocratie industrielle identifiée avec lui; il a hautement la majorité dans la Chambre, dans le *pays légal*, mais il n'est pas sûr de l'avoir dans les masses, dans les classes populaires, hostiles ou indifférentes, et il entend bien ne point gouverner par elles ni avec elles, mais gouverner la France telle qu'elle est avec le cens électoral et le régime représentatif. «J'en ai la ferme conviction! disait encore M. Guizot, le suffrage universel est la mort de l'ordre et de la vraie liberté.» En attendant, la réforme électorale est demandée à grands cris. Avec un état tel que la France, il y a assurément de la marge pour qu'on puisse faire sans danger plus d'une concession à ce vœu, s'il faut à la fin l'écouter. Mais une fois lancé sur la pente, on ne s'y arrête pas où l'on veut. Or, la monarchie constitutionnelle vous en met bien près si elle ne vous y place pas déjà; elle contient un germe de démocratie qui demande nécessairement à s'étendre; la prospérité publique le dé-

veloppe, l'échauffe, loin de le contenir; et la morale et l'histoire sont là pour constater que, si le despotisme abrutit, la liberté enfle après avoir élevé, car pour un homme qui dans son droit cherche aussi son devoir, il en est des milliers qui n'y cherchent que l'accomplissement égoïste de leur volonté quelle qu'elle puisse être. La raison, l'instruction, tout cela n'y fait rien; l'instruction même ne sert d'ordinaire qu'à aiguiser, qu'à rendre plus habiles, mais non pas plus désintéressés, les appétits individuels.

L'homme est ainsi fait, et il ne paraît pas prêt à changer. Pourquoi se dissimuler la vérité? Oui, l'on verrait plutôt

Les fleuves en grondant rebrousser vers leur source

que le commun des hommes se décider contre eux-mêmes en faveur du bien suprême ou seulement du bien général, quand ils sont libres de se décider et d'agir en faveur de leur intérêt propre. Il y a des momens d'énergie ou des combinaisons de nécessités et de faits qui soutiennent un peuple à une certaine hauteur de vertu politique; mais cette énergie s'épuise, ces nécessités disparaissent ou s'affaiblissent, et la loi fatale reprend son empire. Elle n'est peut-être qu'une habitude, mais cette habitude est devenue une seconde nature. De temps en temps quelques individus la surmontent, mais il n'est jusqu'ici aucun peuple qui s'en soit affranchi. C'est elle qui a causé la ruine des plus grands états, et Montesquieu n'a pas fait autre chose que de la montrer en action, sans la formuler et la poursuivre dans son principe, quand il a expliqué les causes de la décadence de tous les peuples dans celle du peuple politique par excellence, du peuple-type, du peuple romain. Dans les états despotiques, une fois qu'ils n'ont plus la force et les moyens matériels de se soutenir, cette loi s'exerce sans résistance, sans contre-poids, car elle ne rencontre que des âmes avilies ou des masses inertes, elle ravage alors en grand, elle tue en masse, ou plutôt elle constate que ces peuples sont morts, qu'il n'y a plus qu'à souffler dessus pour les voir tomber en poussière. Dans les états qui, ayant pu parvenir à la sphère de la liberté, auront ainsi parcouru toute la destinée humaine, chez les peuples libres, dont pour cela, quand ils seront morts, on pourra dire du moins qu'ils ont vécu une fois (*et in Arcadia illi*), cette loi est contenue pendant la première période de leur existence, celle de la conquête du droit, par les efforts et les dévouemens que cette conquête nécessite; mais dans la seconde, celle où, le droit étant obtenu, il s'agit surtout maintenant du devoir, le devoir tout seul ne produit plus le même élan, n'obtient plus les mêmes sacrifices : la vie est faite, elle se montre sévère et nue comme dans l'âge mûr pour les individus, elle est incomplète, elle laisse à désirer, ou s'éteint, ou se lasse, ou bien l'on s'agite pour en changer : alors la loi de notre nature, la mauvaise loi (et c'est malheureusement

la plus forte) n'a que trop beau jeu, avec les institutions démocratiques, pour mettre en pièces, au gré des ambitions personnelles, ce que l'on croyait seulement améliorer encore et transformer.

Où en est l'Europe, où en est la France dans ce développement qui n'est que trop humanitaire, quoiqu'on ait peu l'air de s'en douter dans un siècle qui, pourtant, a toujours le mot d'humanité à la bouche? Avons-nous atteint le sommet de la montagne, et n'y a-t-il plus qu'à descendre, jusqu'à ce que plus ou moins lentement, par des chutes plus ou moins amorties, on se trouve au fond de l'abîme? Nous le répétons : il y a pour la plupart des états de l'Europe, il y a pour la France même, bien des droits et des libertés particulières à conquérir, à développer, et le chemin, pour présenter la perspective de quelques soubresauts pénibles, peut paraître encore assuré, le précipice ne se montrer au bout que dans un horizon éloigné et douteux. Mais le chemin a aussi mille tournans brusques où, en cas d'accident, le char social, comme on dit, roulerait sur la pente en un clin d'œil; tout le monde en a le sentiment vague, mais profond : espérance immense pour les uns, inquiétude non moins grande pour les autres, attente sourde pour tous. Et c'est là, précisément, ce qui fait qu'aucun des systèmes politiques réalisés en partis se disputant le pouvoir, ne répond à ce qu'il y a de plus intime dans l'état des esprits, à cette espérance ou à cette crainte immense dont nous parlons : aucun ne satisfait la première, aucun n'a en lui-même de quoi tranquilliser complètement sur la seconde. Cette égale impuissance, en des sens opposés, constate ainsi en même temps cette préoccupation, tout en la laissant prendre racine et s'affermir.

Les hommes d'imagination, les artistes, les poètes qui, par la finesse et la spontanéité de leur nature, ont à un haut degré l'instinct des situations s'ils n'en ont nullement l'entente et la pratique; ces hommes d'une organisation nerveuse et mobile qui fait, pour ainsi dire, qu'ils sentent le vent, comme les feuilles et les oiseaux, longtemps avant que l'orage se soit déclaré, partout ces hommes commencent à prêter l'oreille à ce bruit qui part des profondeurs de la société et à y répondre, les uns ouvertement, complaisamment, les autres machinalement ou par crainte de se voir dépassés, de n'être plus à l'avant-garde et les premiers en marche vers l'avenir. En Allemagne, ils sont très nombreux et ils comptent dans leurs rangs des talens aussi audacieux que réels, comme Herwegh par exemple, et dont l'audace, en fait d'idées et de remaniements sociaux, ne s'impose aucune limite. En France, plusieurs sont décidément socialistes, communistes, George Sand n'est nullement à cet égard le seul nom illustre à citer. Lamartine et Victor Hugo, qui ambitionnent un rôle dans la politique du jour, ne vont pas jusque là, mais le premier, par l'attitude qu'il a prise depuis quelque temps dans la presse et à la tribune, tourne aussi peu à peu de ce côté;

il se montre, il se dit découragé des hommes et des choses actuelles, et il y veut aussi un changement prononcé. La *Chute d'un ange* avait déjà révélé en lui, à l'étonnement, il est vrai, plutôt qu'à la satisfaction complète de ses nombreux admirateurs, ce besoin de l'extraordinaire, de la grandeur matérielle, du colossal, du *titanique* qui, malheureusement, court risque d'aboutir au chaos. Le second, quoiqu'il ne mette pas moins de prix que son rival à figurer aussi sur la scène politique, le second, disons-nous, Victor Hugo, tout pair de France qu'il est, caresse les ouvriers; il leur fait des complimens pompeux, il leur écrit des lettres sonores, des lettres de son plus beau style, mais dont le sujet n'est pas toujours de nature à remplir convenablement un si magnifique et si retentissant airain; il leur parle travail et idées, il se dit l'un des leurs, il est un *travailleur* comme eux, un travailleur de la pensée bien entendu, il a soin de l'ajouter. Hélas, il oublie et Chénier et Lavoisier, et tant d'autres, dont la tête était aussi un creuset fécond de poésie et de science, mais que précipita, qu'engloutit néanmoins dans le sien, pêle mêle avec celles des travailleurs populaires, le grand travailleur aux bras rouges, celui qui travaillait si bien dans le sang [1]. Et Chateaubriand enfin, ce fatidique Nestor de notre longue guerre de Troie, lui qui est toujours le roi de l'harmonieuse Pylos, lui dont les paroles, descendant sur nous pures et blanches comme la neige, auront aussi charmé trois générations, Chateaubriand ne prévoit-il pas à son tour « une révolution sociale qui nous engloutira tous [2] ». Ainsi, partout des voix prophétiques qui annoncent quelque chose d'extraordinaire dans l'avenir, quelque grande et inévitable crise que les uns saluent avec espérance, les autres avec résignation, *salutant morituri !* partout, dans tous les esprits, une préoccupation analogue, et partout des faits graves, quoique encore isolés, qui annoncent une certaine disposition des événemens à s'arranger dans ce sens.

[1] La pensée de Victor Hugo sur les questions sociales se révèle bien, même à travers toutes ses restrictions et ses convenances de position, dans cette réponse du poète à une députation des principaux fabricans venus chez lui pour le remercier de sa lettre d'adhésion au *jury de récompense* pour les ouvriers. — « Le temps, leur a-t-il dit entre autres, le temps des questions purement politiques est passé; ces questions-là sont épuisées aujourd'hui. Après avoir fait leur temps comme théories, elles sont entrées dans la pratique, elles ont agité les assemblées, elles ont occupé les gouvernemens, elles ont servi tour à tour de programme aux ministères et aux oppositions; l'indifférence publique les accueille, chacun sent plus ou moins distinctement dans tous les étages de la société, qu'au fond de ces questions autrefois si orageuses et si fécondes, il n'y a plus rien aujourd'hui; des disputes d'ambition, des luttes de portefeuille, rien de plus. Une nouvelle ère s'ouvre, l'ère des questions sociales que j'appellerai plus volontiers l'ère des questions populaires Le travail, le salaire, l'éducation, la pénalité, la création des richesses, la répartition des jouissances, la dette du bien-être payée aux travailleurs par les gouvernemens, payée à l'individu utile par la société équitable, l'encouragement de toutes les aptitudes, la grande impulsion qui doit venir de l'Etat, les grands efforts qui doivent venir du peuple, voilà, messieurs, les questions qui ont l'avenir désormais. Ces questions-ci sont les plus nouvelles, elles sont aussi les plus anciennes. La chambre à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, les comprend toutes; elle les comprend de haut, elle les étudie de près... »

[2] Voir notre *Chronique* de février, p. 122 de ce volume.

Qui ne sent, en effet, qu'il y a, en Allemagne, quelque chose encore qui s'agite derrière les questions constitutionnelles, derrière les questions purement théologiques ou ecclésiastiques? qu'en Italie, de même, la simple liberté que possèdent d'autres contrées plus heureuses, si l'Italie l'obtenait, ne tarderait pas à paraître insuffisante? qu'en Angleterre la Ligue n'a pas seulement, qu'elle le veuille ou non, la loi des céréales pour but? Et il faut voir, en France, comme les idées purement politiques ont fait leur temps, même les idées révolutionnaires de 89 et de 1830; comme les partis et les hommes politiques sont restreints, pour seul champ de bataille, au terrain parlementaire; combien ils excitent là peu de véritables, de profondes et générales sympathies; combien sont usés, ainsi que nous le disions en commençant, les hommes et les systèmes de hier, usés non pas en eux-mêmes, mais dans l'opinion; combien on désire une idée, un fait nouveau, un homme, un homme surtout, un homme-bourrasque, suivant la définition héroï-comique du *Corsaire* qui, malgré ses tendances aristocratiques et son désir avoué de voir se former en France un grand parti tory comme en Angleterre, n'en a pas moins débusqué du trône charivarique *le Charivari* lui-même, l'éternel *Charivari*, maintenant vieux et ridé. Il faut voir aussi comment les journaux de la gauche parlent de M. Thiers, malgré les avances qu'il leur a faites dernièrement [1]; comment le sentiment populaire, dans ce qu'il a de plus secret et de plus vif, traite légèrement à leur tour les journaux démocratiques, même le *National*. Il faut voir enfin quel est l'état de l'opinion sur la presse tout entière, sur sa vénalité, sur sa corruption, et combien l'on croit peu à cette reine du monde, tout en s'en servant ou lui obéissant.

— Une nouvelle brochure de Constant Hilbey, le tailleur poète et pamphlétaire, qui est beaucoup mieux parvenu à populariser ses vérités que ses vers quoiqu'il ait dépensé cinq mille francs pour faire une réputation à ces derniers, renferme de curieuses indications sur tous ces points, sur ce qui fermente sourdement dans la tête du peuple concernant les idées et les hommes du jour, la situation politique, sociale, et non pas seulement la situation de la littérature et de la presse. Il va sans dire que nous ne nous méprenons pas au point de faire du

[1] M. Thiers, dans un de ses grands discours de la fin de la session, s'est moqué du général Narvaëz et de son *prétendu sabre*. Le *Corsaire*, à son tour, se moque de celui de M. Thiers dans ce *petit portrait acrostiche*. Il ne se passe pas de jour que quelque trait pareil ne soit lancé de divers côtés contre l'ancien ministre.

Tremblez, Angleterre et Russie!
Hercule enfin s'est réveillé.
Il a repris son fer rouillé
Et sa plume d'encre noircie....
Ran plan! — Mais encore une fois
Son sabre est un sabre de bois.

pauvre tailleur un chef de parti; il n'est qu'une voix isolée, et très isolée, nous le croyons bien, mais qui n'en exprime pas moins ce que bien d'autres pensent, mille indices viennent à chaque instant le prouver.

Cette seconde brochure est intitulée : *Réponse à tous mes critiques*. Elle n'est pas aussi piquante que la première, parce que naturellement elle contient moins de révélations, moins de faits nouveaux; mais elle est plus mordante peut-être, mieux écrite et plus agressive. On y sent l'homme qui a frappé un coup bien asséné et qui est décidé à en frapper d'autres du même genre; il s'en exagère probablement la portée, il a dévoilé le mal, il ne le détruira pas; mais ses adversaires ont pourtant reçu ce coup en plein, à la face du public, et il a été tel qu'ils n'ont pas même osé riposter. Cet homme est seul, sans applaudissement, sans appui, mais il sait qu'il n'en a pas moins causé un immense plaisir à un grand nombre, et si sa seconde brochure, pour laquelle il a fait moins de dépenses d'annonce, s'est en conséquence moins débitée, elle n'en est pas moins là, elle existe et elle restera. — Nous allons aussi en donner quelques extraits, en nous attachant surtout à ce qu'elle contient de nouveau dans les faits et dans les sentimens qui animent l'écrivain, sentimens qui répondent, croyons-nous, à ceux de la classe où il vit et à la disposition de bien des esprits dans notre temps. Le lecteur équitable fera lui-même la part de ce qu'il y a de trop personnel, de trop rigoureux ou de trop exigeant dans les accusations de l'auteur, car enfin, les écrivains, les journalistes, les grands hommes même sont aussi des hommes après tout, et il ne faut pas leur demander ce que nul n'est en droit de demander à personne, savoir de ne commettre jamais d'erreur, de ne faire jamais de faute, et d'être en tout des modèles de perfection.

« Les critiques que je veux réfuter, dit C. Hilbey, ne sont point celles qui s'adressent au mérite littéraire de mes ouvrages, qui est parfaitement nul comme je me plais à le reconnaître, mais celles qui tendent à dénaturer des faits et à affaiblir l'impression qu'ont pu produire sur le public mes révélations. Qu'on le sache donc bien, la cause que je défends n'est point ma cause, c'est celle de la vérité. Sans doute une pareille abnégation doit paraître suspecte à une époque d'égoïsme et de cupidité comme la nôtre, aussi chacun veut-il donner à ma conduite des motifs d'intérêt personnel qu'elle n'a point, et ce sont ces fausses interprétations qui jettent mes ennemis dans une contradiction perpétuelle !

Beaucoup de gens, même de bonne foi, mais incapables d'agir dans un autre intérêt que le leur, ont demandé quel a été mon but en publiant un pareil écrit; et, voyant que ce n'était ni l'argent puisque j'en dispersais, ni la réputation puisque je me fermais toutes les voies, ils m'ont traité de *maniaque*. En vérité, quand de pareilles gens viendront chez vous, n'allumez point de chandelle, car ils vous demanderaient ce que vous en voulez faire et, voyant que la lumière vous coûte de l'argent, ils vous conseilleraient de vivre dans les ténèbres !

...Il y a deux ans, je fis offrir à *la Réforme* 40 francs pour insérer un éloge de mes poésies. *La Réforme* consentit à insérer l'éloge; mais la somme d'argent ne lui parut pas suffisante. Voici une lettre qui me fut envoyée à ce sujet, par un courtier d'annonces.

« Monsieur,

« Si vous voulez que je vous fasse insérer vos poésies dans le journal *la* « *Réforme*, veuillez vous donner la peine de passer demain au journal *la* « *France*, où je vous attendrai. Malgré toutes mes instances, je n'ai pu ob- « tenir qu'on vous insère votre grande réclame et une annonce à moins de « 50 fr., ma remise comprise.

« J'ai l'honneur de vous saluer très-humblement.

» J. ROBERT. »

Cette insertion n'a pas eu lieu. Voici pourquoi : pendant que cette affaire se négociait, j'appris que *la Réforme* ne tirait qu'à 500 exemplaires, et me trouvant court d'argent, je ne voulus point me gêner pour une insertion de si peu d'importance.

Un an plus tard, après le jugement de mon procès contre M. de Moléon et la publication de ma brochure contre l'Odéon, j'eus besoin de publier dans les journaux une réclamation relativement à une brochure anonyme intitulée *Réforme théatrale*, qui me fut attribuée par M. Cavé, et pour laquelle je fus appelé devant le juge d'instruction du tribunal de la Seine.

Je fis insérer d'abord cette réclamation dans la *France théatrale*, qui ne m'a jamais fait payer une ligne, puis je m'adressai à un petit journal que j'avais payé quelquefois, mais qui, ce jour-là, inséra mon article et refusa héroïquement mon argent, en me disant qu'*il avait rompu avec son passé !* Je compris que mon procès et ma brochure avaient produit leur effet et avaient fait craindre à cet honnête journal d'être démasqué par moi; il n'avait rien à redouter, je ne possède contre lui aucune preuve, et il ne vaut pas que je m'expose à un procès en diffamation... Voyant que mes antécédents m'avaient rendu respectable dans l'esprit des journalistes, j'eus la fantaisie de m'adresser à *la Réforme* pour voir comment j'y serais accueilli. Je demandai le rédacteur, et l'on m'introduisit dans un bureau en disant à un homme qui s'y trouvait : « Monsieur *Arago*, voici quelqu'un qui voudrait vous parler. » Je fus fort étonné en entendant le nom d'*Arago :* je savais qu'Etienne Arago faisait des feuilletons dans *la Réforme*, mais j'ignorais que la rédaction de ce journal dépendit de lui. Si je l'avais pu savoir, je me serais bien gardé de m'adresser à *la Réforme*, attendu que je préparais à *Emmanuel* Arago (neveu d'Etienne) une attaque assez violente, et que je n'aurais voulu entrer en relation avec personne de sa famille. Cependant j'étais là, il fallait parler. Lorsque j'eus dit à M. Etienne Arago ce qui m'amenait, il répondit: « Vous êtes *Mossieu* Hilbey ? Pourquoi n'êtes-vous pas venu quand on a joué votre pièce, je vous aurais soutenu: c'est notre affaire à nous de soutenir les ouvriers. — Monsieur, répondis-je, je croyais que pour savoir si vous deviez me soutenir, il vous était plus utile de voir ma pièce que moi. — Oh, mais ordinairement les auteurs viennent... — Je le sais, mais pour moi, je ne suis allé vers aucun journal. — Pourquoi, *Mossieu ?* — Parce que j'ai très-peu de confiance dans les journalistes. — Vous avez tort, *Mossieu*, il y en a de bons. Quel est celui qui vous attribue une brochure ? — Monsieur Cavé, directeur des Beaux-Arts. — Mais, *Mossieu*, vous ne pouvez mieux vous adresser, je suis l'ennemi intime de *Mossieu* Cavé ! ! Pourquoi vous attribue-t-il cette brochure ? — D'abord parce qu'il

sait que j'ai contre lui quelque chose à publier, ensuite parce que j'ai payé huit cents francs pour faire jouer ma pièce à l'Odéon, et que cela me rend suspect... aux yeux de M. le directeur des Beaux-Arts. — Vous avez payé huit cents francs à l'Odéon? — Oui, Monsieur, et je l'ai publié dans une brochure. Vous ne l'avez pas su? — Non, *Mossieu.* — Eh bien, Monsieur, j'ai publié cela et l'on n'a pas destitué le directeur. — On ne l'a pas destitué!... — Non, Monsieur; croyez-vous qu'on devait le destituer? — Si je le crois, *Mossieu!* si je le crois! Mais laissez-moi faire, je vais leur en donner dans mon feuilleton de lundi. Un théâtre subventionné, quelle infamie! — Oh! Monsieur, si vous voulez m'aider, nous en dévoilerons bien d'autres infamies, j'ai aussi payé les journaux pour me faire vanter. — Vous avez payé les journaux! — Oui, Monsieur. — Oh! mes indignes confrères — Oui, Monsieur!... et je vais publier leurs *reçus.* — Publiez-les, *Mossieu!* publiez-les! et qu'ils soient tous flétris! — J'ai fait un procès dans lequel j'ai soulevé déjà un petit coin du voile... Vous n'en avez pas eu connaissance? — Non, *Mossieu.* — C'est M. *Emmanuel* qui a plaidé pour moi. — Je ne le savais pas, *Mossieu.* — » Il fut convenu que j'apporterais le lendemain à M. Etienne Arago ma brochure relative à l'Odéon, ainsi que le marché écrit de la main de M. Lireux, et qu'il mettrait dans son feuilleton du lundi un article à ce sujet. Il rédigea en ma présence les quelques lignes suivantes qu'il inséra le soir même dans *la Réforme :*

« M. Constant Hilbey, jeune ouvrier tailleur, auteur d'une jolie comédie en » vers jouée avec succès à l'Odéon, a été appelé hier devant M. de Saint-Di- » dier, juge d'ins ruction, à l'effet d'être interrogé comme auteur prétendu » d'une brochure intitulée *Réforme théatrale*, qui incrimine fortement » M. Cavé directeur des Beaux-arts. M. Hilbey, qui signe tout ce qu'il » écrit, a déclaré n'être pour rien dans cette publication. Ce qui avait pu » faire croire qu'il en était l'auteur, c'est que M. Hilbey avait naguère, dans » un journal, fait appel à un imprimeur pour la publication d'une brochure » sur la même matière; mais M. Hilbey en fut pour son appel, auquel nul » imprimeur n'osa répondre. » (*Réforme* du 19 juillet 1845.)

En quittant M. Etienne Arago, je soupçonnai bien que mon procès et ma brochure étaient pour beaucoup dans son accueil, quoiqu'il n'eût eu connaissance ni de l'un ni de l'autre... Cependant cette haine vigoureuse contre tous les abus, cette promesse de les attaquer le lendemain, tout cela m'avait ébranlé, et je me disais : « Est-il possible que cet homme soit parent d'Emmanuel Arago qui m'a trahi pour favoriser la vénalité!... est-il possible aussi que j'aie dans mon portefeuille la lettre que j'ai... Sans doute le rédacteur qui avait consenti à insérer mes vers dans *la Réforme* pour 50 francs est quelque rédacteur subalterne qui trafique de *la Réforme* à l'insu de ses chefs! » Et je plaignais Etienne Arago d'avoir de pareilles gens et dans sa famille et parmi ses rédacteurs, et je m'apprêtais à lui dire le lendemain : « Défiez-vous de vos rédacteurs, car il y a parmi eux un traître qui vous compromettra. »

Je n'eus point cette peine; M. Etienne Arago m'avait donné rendez-vous à trois heures au bureau de *la Réforme* et il ne s'y trouva pas : je craignis pour sa santé, car une maladie ou la mort pouvait seule empêcher un homme si courroucé contre les abus de se trouver à un rendez-vous où la preuve d'abus monstrueux lui devait être donnée! Il était surtout important de ne pas manquer le rendez-vous, parce qu'il avait lieu le samedi et que le terrible feuilleton devait paraître le lundi suivant. Pour que la faute ne m'en pût être attribuée... j'attendis jusqu'à sept heures, bien décidé que j'étais

de coucher à *la Réforme* si mon homme n'arrivait pas ; mais, à sept heures, M. Etienne Arago arriva : il me parut en bonne santé et fort surpris de me trouver là !... « Monsieur, lui demandai-je, il ne vous est rien arrivé ? — Non, *Mossieu*. — Voici la brochure relative à l'Odéon, voulez-vous voir l'engagement écrit de la main de M. Lireux ? — Non, *Mossieu*, cela n'est pas utile. — Voulez-vous voir quelques reçus de journaux ? — Non, *Mossieu*, cela n'est pas nécessaire ; laissez-moi votre brochure et je vais voir comment le vent va me pousser. — Bon, dis-je, voilà le salut de l'art dramatique et de la littérature livré au caprice des vents. — *Mossieu*, j'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit hier ; allez-vous publier tous ces reçus ? — Comment, monsieur, il y a cinq ans que j'en amasse pour cela. — Vous-avez peut-être tort. Vous en avez du *National* ? — C'est bien le plus coupable, lui qui se dit pur pour mieux abuser le peuple. — Oui, mais ce sont des *nouvelles diverses* que vous avez dans le *National*, et cela n'est pas grave.... — Comment, j'ai au contraire acheté des nouvelles diverses parce que les *nouvelles diverses* sont, dans un journal, ce qu'il y a de plus lu[1]. — Oh ! oui, mais on sait bien que cela se paie et vous n'apprendrez rien. — Alors, monsieur, si cela se paie, je vais vous payer l'article que vous m'avez inséré ce matin. — Y pensez-vous, *Mossieu*, cela ne se fait pas à *la Réforme !* — Alors, c'est que cela ne doit pas se faire. — Oh ! prenez garde, on sait que cela se fait. Mais, enfin, l'avez-vous fait quelquefois ? — Jamais ! *Mossieu !* jamais ! Mais cela se fait. — Eh ! bien, c'est parce que cela se fait que je vais le publier. »

Le lundi suivant M. Etienne Arago parla de M. Cavé, contre lequel cette circonstance avait sans doute réveillé sa haine, mais il laissa en paix l'Odéon, la commission des théâtres royaux, le ministre et tous les abus dont il n'était pas *l'ennemi intime*. Alors je compris parfaitement la comédie qu'il avait jouée !... Cependant comme je n'avais pas sur *la Réforme* de faits assez positifs, comme le seul reproche sérieux que j'avais à lui adresser était d'avoir consenti à insérer mon éloge pour 50 francs et que cette insertion n'avait pas eu lieu, je n'ai pas publié ces détails dans ma première brochure ; mais on l'a vu par quelques lignes que j'ai citées à propos de *l'Emancipation*, *la Réforme* est par trop innocente, elle devient chaque jour de plus en plus candide ! et j'ai cru qu'à tant d'ingénuité une récompense était due !

Si *l'Emancipation* (journal qui se publie à Toulouse) pensait que ma brochure allait être étouffée, les journalistes *de Paris* ne l'espéraient pas moins ; comment ! se disaient-ils, quand des milliers de livres annoncés à grands frais dans nos journaux demeurent dans une obscurité complète, comment une brochure qui n'est annoncée nulle part pourrait-elle réussir à se faire jour ? Je voyais leur espoir, et loin de chercher à le détruire, je tâchais de l'alimenter en donnant peu de publicité à ma brochure, afin qu'espérant l'assoupir ils ne fissent rien pour l'arrêter..., et qu'un certain nombre d'exemplaires pût se répandre dans le public avant le coup que je méditais... Mon stratagème réussit, et chaque jour on me rapportait les cris de triomphe de mes ennemis. Ainsi l'on me rapporta qu'un homme haut placé avait dit : *ce jeune homme s'était ouvert les portes et il se les est refermées ; il a perdu son avenir ;* ce qui voulait dire sans doute : ce jeune homme s'était ouvert les portes en se faisant hypocrite et charlatan, et il se les est refermées en montrant qu'il était honnête homme et ami de la vérité ! D'autres, feignant de

[1] Croit-on d'ailleurs que le journal qui ne craint pas de tromper le public dans se Nouvelles diverses, soit plus scupuleux dans son premier-Paris.

me vanter, disaient que j'ais eu *un courage malheureux !* D'autres enfin, et ceux-là avaient leurs raisons, prétendaient que j'étais *fou*, ce n'était à mon sujet que lamentations! On disait que ma brochure allait être un *cri perdu dans l'espace*, que j'étais le *pot de terre contre le pot de fer*[1], et autres choses pareilles! Il y avait enfin de quoi alarmer l'homme le plus rassuré, et cependant je ne tremblais point, je remarquis même que, tandis que le *pot de terre* était assez tranquille, le *pot de fer* se tourmentait beaucoup.....

Insensiblement ma brochure se répandait; un jour me trouvant dans un cabinet de lecture *(à la Tente)*, j'aperçus un jeune homme, qui la lisait avec avidité: je m'approchai pour deviner à ses mouvements l'impression qu'elle lui causait; je le vis plusieurs fois retourner un feuillet qu'il avait déjà lu; je pensai qu'une si profonde attention ne pouvait venir que d'une grande sympathie: j'eus bientôt l'occasion de savoir ce qu'il en était, car un autre jeune homme s'étant approché de lui, le dialogue suivant s'établit entre eux à voix basse: « Tu lis Constant Hilbey! — Oui. — Est-ce bien?... — Non!... il se plaint.... Il est vrai qu'il y a là de la part de l'Odéon des choses épouvantables.... Si sa pièce avait été un chef-d'œuvre.. mais c'était une *cochonnerie!* — Ah! c'était?... — Oui, mon cher, *une vraie cochonnerie!* Il donne les reçus des journaux qu'il a payés pour se faire vanter. — Hum!... il a voulu acheter de la mémoire... — Oui! » Ici le nouveau-venu, après avoir échangé encore quelques paroles qu'il me fut impossible d'entendre, s'en alla à une autre table, et mon *admirateur* continua sa lecture avec la même avidité. Quand je sortis du cabinet de lecture, il n'avait plus que quelques pages à lire; alors je me dis: quand je n'avais pas d'ennemis, je donnais mes livres à des amis qui ne les lisaient point; maintenant que j'ai des ennemis, on achète mes livres et on les dévore! Ma foi, vivent les ennemis! seulement je ferai à celui-ci un mot de réponse. Car malgré l'attention avec laquelle il lisait ma brochure, il paraît ne l'avoir pas comprise: au lieu de m'accuser parce que je *me plains*, il aurait dû voir que je n'ai payé le théâtre et les journaux que pour acquérir le *droit de me plaindre* d'un abus devenu général, et que si je me plains, ce n'est pas pour mon compte, mais pour le compte des jeunes gens de talent que l'on opprime tous les jours en faveur d'un tas de charlatans de mon espèce.... J'ai lu autrefois dans le *Journal des Artistes* un article où il était dit:

« *Ce tour de faveur que M. Hilbey a obtenu de la sorte, non pour le mérite de son œuvre, mais à prix d'argent, il n'a pu l'obtenir qu'aux dépens de vingt autres malheureux jeunes gens, à qui leur détresse ne permettait pas un pareil sacrifice.* » Eh bien, cela est très-vrai; seulement, si je n'avais pas acheté ce *tour de faveur*, on ne l'aurait pas donné pour cela *aux malheureux jeunes gens*, qui sont dans *la détresse*, on l'aurait vendu à quelque autre imbécile semblable à moi, et qui, lui, ne l'aurait pas fait connaître; en participant au mal qui était à son comble je ne l'ai point augmenté et j'ai donné les moyens de le détruire. Le même journal déraisonne donc lorsqu'il ajoute: « *Selon nous, alors que M. Hilbey avait pu donner les mains à cette fâcheuse transaction, il eût été plus sage, plus digne, plus prudent de se renfermer dans le silence, au lieu de livrer à tous les échos de la presse le secret de sa propre faiblesse.* » Certes je conviens que, dans mon intérêt propre, il eût été plus *sage*, *plus digne*, *plus prudent* de me *renfermer dans le silence;* malheureusement, pour être égoïste à ce point, il faut être un auteur, et, comme je l'ai dit autre part,

[1] Voyez comme les choses ont changé; j'ai vu des recueils où l'on m'*accuse* d'être *aujourd'hui célèbre* et d'avoir *spéculé sur le scandale!*

je ne suis pas un auteur, *je suis un garçon tailleur qui s'amuse*; or cela ne *m'amuserait* nullement d'être égoïste et lâche, je ne *m'amuse* bien qu'à dire des vérités! En disant de pareilles vérités, je me noircis, dites-vous : que m'importe? Croyez-vous donc que si les hommes qui se sont voués au progrès de l'humanité avaient donné tant d'attention à leur renommée, ils eussent fait de grandes choses! non, tous ceux qui véritablement ont servi leur pays ont été flétris par lui!

Qu'on le comprenne bien, ma position n'est pas celle d'un homme qui vient dire : « J'ai du talent et l'on me repousse. » C'est celle d'un homme qui dit : je n'ai point de talent et l'on m'accueille; donc on repousse ceux qui ont du talent pour me donner leur place! Si j'ai dit qu'autrefois les théâtres et les journaux m'avaient repoussé, ce n'était pas pour m'en plaindre, mais pour montrer que ces mêmes hommes qui m'ont accueilli pour mon argent, m'avaient repoussé lorsque je n'en avais point, et que par conséquent la cupidité seule les fait agir. Il serait même très-malheureux que j'eusse du talent pour la cause que je défends; car ce serait une sorte d'excuse pour les journaux qui m'ont vanté et pour le théâtre qui m'a représenté, ils pourraient dire : si nous nous sommes faits payer, du moins nous n'avons pas trompé le public; mais comment s'excuser d'avoir reçu de l'argent pour jouer une mauvaise pièce et pour vanter un mauvais livre? c'est voler à la fois le public et les auteurs de talent dont on usurpe la place, et enfin je prie mon critique de *la Tente* de demander à la Chambre des Députés si elle subventionne les théâtres royaux pour jouer des *cochonneries!*

...Trois mois s'écoulèrent de la sorte sans qu'aucun de ceux que j'avais accusés élevât la voix pour se défendre : je pensai que ce long silence montrait assez l'état de leur conscience... et serait contre eux une accusation de plus, au cas où ils viendraient à élever la voix, forcés par l'assaut que je leur préparais. Cet assaut, on sait quel il était : voyant que toute pudeur était morte chez les journalistes, je crus qu'un seul moyen me restait, et que c'était de ne pas me borner à signaler dans un livre leurs brigandages, mais de les afficher sur les murailles! et d'écraser sous le ridicule ceux à qui l'infamie ne faisait plus rien!

Je fis donc imprimer des affiches.

Avant que de faire imprimer des affiches avec un sommaire, j'en avais fait placarder quelques-unes portant simplement le titre de ma brochure. Ces affiches, tout inoffensives qu'elles étaient, s'étaient trouvées couvertes immédiatement, et j'avais remarqué qu'un grand nombre avaient été ensevelies sous les affiches du journal *l'Epoque*. On se souvient de ces grandes affiches lithographiées, sur lesquelles on voyait un homme portant un drapeau tricolore. J'aurais pu, usant de représailles, faire couvrir les affiches de *l'Epoque* comme *l'Epoque* avait fait couvrir les miennes; mais ce que je voulais, moi, ce n'était pas d'étouffer les journaux, c'était de répandre la lumière sur eux! Au lieu donc d'user de mon droit, je fis placarder mes affiches humblement *au bas* de celles de *l'Epoque*, de manière à cacher seulement ce qui s'y trouvait écrit, de sorte qu'on voyait un homme portant fièrement un drapeau tricolore et criant : *Vénalité des Journaux!* Toutefois, comme ces affiches se trouvaient sur les murs à une trop grande hauteur pour que l'on pût lire facilement le sommaire, j'eus soin d'en faire placarder d'autres plus bas. Elles eurent un succès effrayant. A peine furent-elles posées que le public s'attroupa pour les lire. Je me glissai plusieurs fois dans les groupes pour entendre ce qui s'y disait. La première réflexion que j'entendis fut celle-ci : *diable, c'est vigoureux!...* Un jeune homme dit :

Tiens, la Vénalité des Journaux qui prend l'Epoque par les pieds. Un homme du peuple, après avoir lu tout haut : *comme quoi les théâtres royaux sont des coupe-gorge*, dit à ses camarades : *en v'là un qui va se faire empoigner.* Doucement, mon ami, dis-je en moi-même, ce sont les théâtres royaux qu'il faudrait *empoigner !* Cependant, dans la crainte qu'on ne me prît pour les théâtres royaux et qu'on ne fit à ma brochure une mauvaise affaire, je courus en mettre bon nombre d'exemplaires à l'abri ; j'en fus pour ma peine, et ma brochure et moi nous pûmes dormir en paix. Le lendemain j'allai voir si mes affiches existaient toujours ; mais je ne trouvai plus que

des lambeaux affreux
Que des CHIENS dévorants se disputaient entre eux !

En terminant mon excursion, j'avisai sur le boulevard Poissonnière une de mes affiches qui avait échappé à l'œil des léopards, et devant laquelle un groupe était formé : m'étant approché, j'entendis une dame dire à un jeune homme : *Constant Hilbey est assigné ! Ah !* répondit le jeune homme. *Par qui ? — Par M. Granier de Cassagnac. Je l'ai lu ce matin dans le Constitutionnel. Quant à ce qu'il dit des autres journaux, il parait que c'est vrai, car ils ne réclament pas. — Il ne parle pas du Constitutionnel ni de la Réforme. — Non.*

Voyant que les journaux en savaient plus sur mon compte que moi-même, j'allai leur demander de mes nouvelles, et je lus l'article que voici :

« M. Granier de Cassagnac a déposé aujourd'hui au parquet de M. le pro-
« cureur du roi une plainte en diffamation en raison d'affiches placardées
« sur les murailles de Paris, annonçant la mise en vente d'un libelle inti-
« tulé *Vénalité de la Presse*, par Constant Hilbey, ouvrier. »

(Journaux du 17 et 18 octobre 1845.)

La rédaction de cet article était la même dans tous les journaux, ce qui me fit voir qu'il leur avait été envoyé par M. Granier de Cassagnac ; quelques-uns seulement substituèrent le mot *brochure* à celui de *libelle*, ne se sentant sans doute pas la force d'appeler *libelle* un livre intitulé *Vénalité des journaux.* Ils se sentirent bien la force, toutefois, de se faire les complices de M. Granier de Cassagnac pour dénaturer mon titre : pourquoi *Vénalité de la presse* lorsque c'était *Vénalité des journaux !* parce que ce seul titre les effrayait, et *Vénalité de la presse* était un titre vague qui frappait les journaux moins directement, et pouvait même me nuire en faisant croire que je n'attaquais pas seulement les journaux, mais tout ce qui s'imprime. Pourquoi aussi *annonçant la mise en vente* d'un livre qui était en vente depuis *trois mois?* pour faire croire que M. Granier de Cassagnac n'en avait point eu connaissance plus tôt ; et le soin qu'il prend pour le faire croire est précisément ce qui le trahit... Quoi ! M. Granier de Cassagnac aurait ignoré, pendant trois mois, l'existence d'une brochure intitulée *Vénalité des journaux, par Constant Hilbey*, c'est-à-dire par un homme auquel M. de Cassagnac portait un si vif intérêt, qu'il avait tant vanté ! non, le soupçonner d'une telle indifférence ce serait lui faire injure, et moi je ne serais pas surpris que le premier exemplaire de ma brochure qui s'est vendu eût été acheté par lui. Mais voici ce qu'il s'était dit : Ce *jeune homme* me déshonore : mais je l'aime trop pour lui faire du mal. Fermons les yeux sur sa mauvaise action. Si je voulais parler je l'écraserais sous la foudre de la vérité ! Mais ma générosité et ma *sainteté* veulent que je garde le silence... Il n'y eut que lorsque M. Granier de Cassagnac se vit affiché sur les murailles, et vit son propre porte-drapeau transformé en accusateur, lui crier au nez : *Vénalité des journaux !* qu'il se dit : Décidément ma générosité a beau m'aveugler, je ne puis m'empêcher

de voir!... Il faut parler et déclarer que mon *protégé*, que je trouvais si *doux*, auquel je trouvais une âme si *généreuse* et si *forte*, que j'avais comparé à *Jéhova* [1], et qui plus est à *Victor Hugo!* n'est qu'un *libelliste* et qu'un *diffamateur*, qui répond à toutes mes bontés et à toute ma tendresse, aux grandes vérités que j'ai dites en sa faveur, par de *scandaleux mensonges* [2].

MES RELATIONS AVEC *LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE*.

....La veille même du jour où mon procès devait se plaider, M. *Chevé* vint me voir et me montra un article de *la Démocratie* intitulé: *Le journaliste et la diffamation*, où, selon lui, on faisait allusion à moi. Voici un passage de cet article:

« Le journaliste vivifie toutes les entreprises, toutes les inventions, tous » les chefs-d'œuvre, ou les paralyse et les tue, et l'on veut que cet homme » refuse de rendre des comptes, et l'on veut qu'il soit interdit de lui dire: » Vous êtes partial, interessé, vendu!

» Proclamons-le hautement, l'homme qui adresse à un journaliste de pa- » reilles imputations, et qui les prouve, a bien mérité de la nation! »

Je ne pense pas que ces paroles fissent allusion à moi, car rien n'aurait empêché *la Démocratie* de me nommer, mais elles me semblèrent nobles! C'était suffisant pour me pénétrer!

M. Chevé me demanda si je voulais qu'il avertît *la Démocratie* que mon procès devait se plaider le lendemain: non-seulement j'acceptai, mais je donnai à M. Chevé une brochure en le priant de la remettre de ma part à *la Démocratie Pacifique*, non pour qu'elle en rendît compte, presque deux éditions s'étaient écoulées et mes affiches avaient eu plus de publicité que n'en ont ensemble tous les journaux; je n'avais donc plus besoin du secours de personne, et c'est parce que je n'avais plus besoin de secours que j'envoyai si volontiers ma brochure à *la Démocratie*, sachant que cela ne pouvait lui prouver qu'une chose, ma sympathie pour les sentiments qu'elle venait d'exprimer!

Quelques jours après M. Chevé me communiqua une lettre de *la Démocratie* où les rédacteurs lui demandaient de me faire connaître à eux. Je me rendis avec M. Chevé à cette invitation. Quand on me présenta à M. Considérant, je le trouvai, à ma grande surprise, en train de terminer un compte-rendu de ma brochure. Je n'ai qu'à me louer et de l'accueil de M. Considérant et de tout ce qu'il a dit de moi: mais il me reste une question à m'adresser, question difficile à cause de la position dans laquelle je me trouve avec *la Démocratie*, mais il ne faut reculer devant aucune vérité. Quand *la Democratie* a pris ma défense je n'étais plus inconnu, et ma position en face des journaux était même devenue telle que *la Démocratie* avait peut-être intérêt à se mettre de mon côté... Si un jeune homme entièrement inconnu, ayant des abus à faire connaître ou un talent à mettre au jour, s'adressait à *la Démocratie*, l'accueillerait-elle! En vérité je l'espère; mais je n'en suis pas certain.

Au moment de mettre sous presse, je viens de lire dans *la Démocratie* du 16 mars 1845, un article relatif à mon procès contre M. de Moléon, duquel je n'avais point eu connaissance; s'il m'eût été connu, je n'aurais jamais mis le pied dans les bureaux de *la Démocratie pacifique*. Voici cet article:

» La gloire ne s'acquiert pas aussi chèrement qu'on le croit, on peut en

[1] Voir la *Presse* du 18 novembre 1839.

[2] Voir l'*Epoque* du 21 novembre 1845.

» avoir une fort belle pour 500 francs ; à ce prix on a même le droit d'exi-
» ger beaucoup de ceux qui la font. Un procès curieux s'engageait hier à cette
» occasion devant le tribunal de la Seine.

» M. Constant Hilbey, auteur d'un recueil de poésies ayant pour titre :
» *Un courroux de poète*, n'eut pas la patience d'attendre les éloges, il voulut
» les provoquer, il chargea donc M. de Moléon, directeur d'une revue obscure,
» de lui fabriquer dans un journal considéré, et moyennant 500 francs, un
» brillant compte-rendu de son livre ; le compte-rendu parut, il était magni-
» fique, mais hélas ! sur la quatrième page, c'est-à-dire au milieu des an-
» nonces du chocolat Meynier et du taffetas Leperdriel. M. Constant Hilbey
» attaquait donc M. de Moléon en restitution de 500 fr., attendu que les
» coups d'encensoir n'avaient pas été portés dans un endroit honorable et
» digne de l'idole ! L'avocat de M. de Moléon a donné lecture d'une lettre
» de M. Constant Hilbey, qui pourra servir à l'histoire des mœurs littéraires
» de notre temps ! On y lit, etc. »

La Démocratie a dit, en rendant compte dernièrement de ma brochure, que j'étais *un homme de beaucoup d'esprit*. Comme on le voit, le 16 mars 1845, j'étais encore, selon *la Démocratie*, un imbécille que l'on couvrait de *chocolat Meynier !* Il serait bon de s'entendre à ce sujet et de savoir si l'esprit m'est venu à vingt-neuf ans, ou si *la Démocratie* vient de le perdre ?... *La Démocratie* a dit, dans le même compte-rendu, qu'elle avait toujours combattu la vénalité. Eh bien, si elle l'a toujours combattue avec cette force, il faut convenir que la vénalité lui doit assez de reconnaissance ! Car l'article qu'on vient de lire est un éloquent plaidoyer en sa faveur ! En effet, dans cet article, le mauvais rôle est donné non à celui qui se fait payer, mais à celui qui paie ; or, répondez, s'il vous plaît, à cette simple question : Quel est l'homme *vénal* de celui qui paie ou de celui qui reçoit ? Personne n'osera dire que c'est celui qui paie. Eh bien, c'est à celui qui n'est pas vénal que s'attaque *la Démocratie*, et elle appelle cela combattre la vénalité ! Mais, allez-vous me dire, si vous n'étiez pas vénal, vous étiez charlatan en payant pour obtenir des éloges que vous ne méritiez pas. Nous allons voir si *la Démocratie* m'en voulait si fort parce que j'étais un charlatan ou parce que je voulais dévoiler le charlatanisme. Lorsque je fis offrir à *la Démocratie*, il y a deux ans, quarante francs qu'elle refusa, mon éloge parut dans beaucoup de journaux, et *la Démocratie* ne put ignorer à quel prix ! Se souleva-t-elle contre ces journaux et contre moi ? nullement. *La Démocratie* n'en voulait donc pas plus au charlatanisme qu'à la vénalité.

Plus tard je signalai les abus qui se commettaient à l'Odéon : *la Démocratie* se souleva-t-elle contre ces abus ? non. Il n'y avait rien dans cette affaire qui pût me rendre assez ridicule. C'était là une plaie qu'on ne pouvait couvrir avec du *taffetas Leperdriel*. Mais je fais un procès qui ne peut avoir d'autre but que de démasquer les trafics des journaux : ce procès, grâce à mon avocat qui me trahit, se trouve présenté d'une manière ridicule : alors *la Démocratie*, qui ne voit ni n'entend rien, entend et voit tout cette fois ! Elle frappe sur moi, non parce que j'ai acheté des éloges, puisqu'elle le savait depuis longtemps, mais parce que je fais savoir que j'en ai acheté. Elle épargne le journaliste qui se trouve découvert malgré lui, pour frapper sur le jeune homme qui *intente* le procès et veut tout découvrir... Elle n'attaque personne que moi, elle ne nomme pas le *Journal des Débats*, elle l'appelle un *journal considéré ;* elle n'ose pas défendre ouvertement M. de Moléon, mais elle fait entendre qu'il a eu raison de se faire payer, puisque je n'avais pas *eu la patience d'attendre les éloges.*

Ah! Messieurs, il fallait me dire que, n'ayant point de talent, je ne devais pas aspirer à des éloges! Mais me dire d'en attendre! Eh! de qui donc, s'il vous plaît, puisqu'il n'y avait dans Paris que vous qui en donniez!

Mais vous saviez très-bien que je méprisais profondément tous ces éloges! Et celui qui vous attaquiez en moi n'était pas le charlatan, mais l'ennemi des charlatans!

Vous vous êtes dit : Voici un *ouvrier* qui veut se mêler de réformer des abus: il s'est attaqué aux théâtres, il veut s'attaquer aux journaux; mais c'est le *pot de terre*, il ne faut qu'un coup de pied pour le mettre en morceaux, donnons ce coup de pied! Eh bien, Messieurs, vous vous êtes trompés, et ce pot de terre a tellement résisté à tous les chocs que vous en êtes venus à vanter par politique celui que vous n'avez pu briser! Ce sont là, sans doute, de dures vérités; mais je me suis fait pendant cinq ans hypocrite par amour de la vérité, jugez si je puis la trahir maintenant!

PROCÈS.

.... Le 21 novembre je me présentai de nouveau à la police correctionnelle, j'avais contre moi un avocat que l'on disait redoutable, M. Léon Duval. Hélas! voilà bien encore un effet des réclames! M. Léon Duval a une réputation, et grand Dieu! quelle éloquence!... Que ne puis-je rendre compte de sa plaidoirie, ainsi que du discours de M. le procureur du roi! mais la loi m'impose le silence... tout ce qu'elle me permet, c'est de citer le jugement.

« Attendu qu'il résulte des débats, pièces et documents produits, que dans le courant de 1845, le sieur Hilbey a inséré dans une brochure un article ainsi annoncé dans le sommaire : « *Un article de M. Granier de Cassagnac pour 4 couverts et 6 petites cuillers d'argent.* »

« Que le fait imputé est de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de Granier de Cassagnac, et qu'il a été rendu public par les moyens sus-énoncés;

« Condamne Hilbey à quinze jours d'emprisonnement;

« Condamne Bautruche (l'imprimeur) à 200 francs d'amende; etc.

Le lendemain, presque tous les journaux donnèrent le jugement; *le National* et *le Siècle* ne l'insérèrent point : *le National* trouva qu'il n'était pas bon de mettre de pareilles choses sous les yeux du peuple... il se borna à annoncer ma condamnation et dirigea même une légère attaque contre mon imprimeur, M. Bautruche, qui, dit-il, *n'avait pu exciper de sa bonne foi.*

Eh bien! demandez au *National* ce qu'il pense de moi, il vous dira que « j'ai jeté de la boue sur la presse et qu'en attaquant mon imprimeur c'est la presse qu'il défend. » Il vous trompera; ce qu'il défend c'est la *Vénalité*, et en attaquant un imprimeur, ce qu'il attaque c'est la presse véritable, c'est-à-dire la liberté de la presse! Quoi! j'ai publié contre le *National* des faits que lui-même reconnaît vrais... puisqu'il n'a pas répondu... et au lieu de faire mon éloge pour avoir publié des vérités utiles au *Peuple*, sa colère est telle qu'il frappe sur mon imprimeur, ne pouvant frapper sur moi..... Pour que l'on ne pût mettre au jour ses méfaits, il voudrait étouffer la liberté de la presse! A-t-on jamais vu pouvoir plus tyrannique!

Le *Journal des Débats* rappela que j'étais l'auteur d'*Ursus* : pourquoi n'a-t-il pas rappelé, ce qui était bien plus utile, que l'Odéon, après m'avoir pris huit cents francs pour jouer cet *Ursus*, *m'a fait faillite de quinze représentations!* M. Bertin, rédacteur en chef des *Débats*, ne doit pas l'ignorer, puisqu'il est membre de la commission des théâtres royaux.

Le *Charivari* se plaignit de ce que je n'avais pas été condamné assez sévèrement, du moins en comparaison de M. Félix Pyat, condamné par le même tribunal à six mois de prison *pour ne s'être attaqué* (dit le *Charivari*) *qu'à l'homme public étudié dans ces écrits*, tandis que ma brochure *contenait des faits personnels et privés*. Comme on le voit, *le Charivari* n'a point envie que de tels faits soient considérés comme actes de la vie publique, afin sans doute qu'on ne puisse lui en imputer de pareils!... *Le Charivari* demande ensuite : *cela veut-il dire que M. Constant Hilbey est douze fois plus recommandable que M. Félix Pyat, ou que M. Granier de Cassagnac l'est douze fois moins que M. Jules Janin?* Le but du *Charivari* n'est point assurément de prouver que M. Granier de Cassagnac, dont il est assez l'ami, est douze fois moins recommandable que M. Jules Janin, mais de prouver que j'ai douze fois moins de valeur que M. Félix Pyat. Eh bien! j'ai peut-être cent fois moins de valeur que M. Pyat, dont je dirais ici beaucoup de bien s'il n'écrivait dans le *Charivari*! Mais c'est un triste spectacle que de voir ainsi les écrivains se peser l'un l'autre pour savoir lequel vaut un centime de plus. Je comprends que ceux qui aspirent à se vendre s'inquiètent du prix qu'ils valent; mais pour moi, ne me pesez jamais, je ne suis pas à vendre. Oh! si les écrivains, au lieu de se peser ainsi, se mettaient tous dans une balance commune pour l'emporter sur le mal, nul alors ne serait inutile, et le plus faible aurait son prix! Mais je suis bien bon encore de prêcher ainsi, et je ne songe pas que demander à des journalistes de n'être plus jaloux, intéressés, malveillants, c'est demander à des loups de devenir moutons.

...M. Granier de Gassagnac avait commis une petite infidélité en insérant dans l'*Epoque* le jugement qu'il avait obtenu contre moi : il avait supprimé les *quatre couverts et les six petites cuillers d'argent*.

Voici, au reste, le texte de la loi sur la diffamation :

« Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé, est une diffamation.

« Nul ne sera admis à prouver la vérité des faits diffamatoires. »

RÉPONSE A *LA SEMAINE*.

Il y a six mois je reçus chez moi le *spécimen* d'un journal qui allait paraître sous ce titre : *la Semaine*, et qui contenait une lettre d'adhésion de M. Victor Hugo. Voyant que M. Victor Hugo était l'ami des rédacteurs de ce journal, je me dis : « Si la *Semaine* parle jamais de moi, je serais tancé vertement. » Ma prévision a été réalisée : *la Semaine* a rendu compte de ma brochure, et l'on va voir en quels termes. Mais, avant tout, je vais citer la lettre adressée au rédacteur de *la Semaine* par M. Victor Hugo :

Votre entreprise, Monsieur, est belle et bonne; belle pour les idées, bonne pour les intérêts; ce sera, en outre, *un excellent journal, ce qui ne gâte rien.*

Êtes-vous bien sûr que cela ne *gâte rien?*

Vous comprenez, je le vois, de quelle façon il faut servir et vers quel but il faut diriger la pensée publique au temps où nous sommes. Le problème de la civilisation moderne n'est plus le même que le problème des civilisations antiques. (Ra-ta-plan!)

La société, aujourd'hui n'exige plus comme autrefois le sacrifice de l'individu; bien au contraire, le développement de l'individu, bien entendu et bien réglé, contient le développement de la société. (Plan! plan! ran!) *La puissance de tous se compose de la liberté de chacun, le bonheur de chacun fait la prospérité de tous* (Et ra-pa-ta-plan!); *et dans cet ordre de faits, qui dit prospérité dit*

paix, gloire et grandeur! (Ran!) *Diminuer le malaise, augmenter le bien-être, telle est aujourd'hui la question: et cette question résolue, il se trouve qu'il y a plus de liberté dans les lois, plus de douceur dans les âmes, plus de lumière dans les esprits, plus de dignité dans les consciences, plus d'humanité dans les mœurs. Améliorer la vie matérielle, c'est améliorer la vie morale: faites les hommes heureux, vous les faites meilleurs.*

V. HUGO.

Ran! plan-plan! ran-plan-plan! ra-ta-plan, pa-ta-plan, plan-plan, ran!

Vénalité des journaux, par M. Constant Hilbey, ouvrier[1].

Nous avons déjà exprimé notre pensée à propos des tendances littéraires des classes ouvrières, et c'est avec peine que nous revenons à la charge sur ce triste sujet.

Voilà déjà l'esprit de ce journal si approuvé par M. Victor Hugo: il est éminément populaire, comme on voit, et ceux qui m'ont soutenu que c'était en bonne part que M. Victor Hugo m'avait dit de *rester ouvrier* trouveront dans ce rapprochement un puissant argument contre leur opinion.

Les mystères de la coupe et les détails de la couture révoltaient sa noble ambition; il déserta donc l'établi pour frapper aux portes des journaux, des théâtres et des écrivains renommés; nous ignorons comment s'y prit l'infortuné poète; mais il essuya plus d'amertume, plus d'humiliations que n'en éprouvent ordinairement les débutants littéraires. C'est que les débutants n'ont pas pour habitude de vous raconter les amertumes qu'ils essuient, attendu que beaucoup d'entre eux meurent sans même avoir pu débuter... et que ceux qui réussissent à se montrer ont souvent intérêt à ne rien dire....

Peut-être exagera-t-il l'indifférence de gens accablés d'occupations dévorantes. Oh! ce n'est pas de l'indifférence, c'est de la férocité. Quant aux occupations *dévorantes* de ces Messieurs, nous les connaissons.

A qui la faute? Les journaux ne veulent point s'occuper de me lire, se dit-il, je les y contraindrai! Oh! bon, j'ai pu contraindre les journaux à me vanter, mais à me lire, jamais!... Si fait, pourtant, ils ont lu *Vénalité des journaux*, et qui plus est, l'ont achetée, ce qui a dû étrangement leur coûter, eux qui, ordinairement, vendent aux marchands de bouquins, et sans les lire, les livres qu'on leur remet pour qu'ils en rendent compte, de sorte qu'ils acceptent les bénéfices d'une charge dont ils ne remplissent pas les devoirs!

Et le voilà rédigeant lui-même son propre éloge ou le faisant rédiger, alignant ses alexandrins et les insérant dans les journaux à raison de 3 francs la ligne. Maintenant M. Hilbey se plaint de la vénalité de la presse qui ose vendre ses réclames et ses annonces! Qui vous parle de *réclames* et *d'annonces*; si j'avais dit que les journaux vendaient *leurs annonces*, je n'aurais rien appris, puisqu'ils les affichent eux même; j'ai dit que les journaux se vendaient, et je l'ai prouvé. — *De quoi voulez-vous donc qu'elle vive?*

Ah! nous y voilà. De quoi voulez-vous que les journaux vivent s'ils ne se prostituent pas? Qu'ils meurent, les misérables, plutôt que de vivre d'opprobre! *Lorsque, poussant dans les dernières limites son œuvre civilisatrice* (lisez *corruptrice* et comprenez que *presse* ici veut dire *journaux*), *elle va jusqu'à vendre ses produits moins cher qu'ils ne lui coûtent.* Oui! et c'est pour cela que les journaux sont funestes à l'art et à la littérature, et c'est aussi ce qui doit ouvrir les yeux du public: puisque les journaux vendent leurs pro-

[1] *Semaine* du 30 novembre 1845

duits moins cher qu'ils ne leur coûtent, c'est que ce n'est pas sur les abonnés qu'ils comptent, mais sur les auteurs et sur les hommes politiques qu'ils mettent à contribution. *En exaltant votre œuvre vous rentrez dans la classe des marchands qui prônent leur marchandise !* Doucement, vous intervertissez les rôles, ce n'est pas moi, ce sont les journaux qui ont exalté mon œuvre; si j'ai rédigé quelquefois moi-même mon éloge, je ne l'ai pas signé. C'était uniquement pour que cela me coutât moins cher, et le journal, en insérant mon éloge, en prenait seul la responsabilité.

...*Vous vous plaignez du peu d'égards qu'on accorde à vos obsessions perpétuelles.* Ah! voici qui me paraît bien perfide. Quoi! *maintenant* je me plains du peu d'égards qu'on accorde *à mes obsessions perpétuelles.* Voudriez-vous faire croire, par exemple, que je vous ai demandé de parler de ma brochure? Ce serait une insigne mauvaise foi; car si vous l'avez lue, c'est que vous l'avez achetée. *Devons-nous envelopper dans notre haine la Patrie, le Courrier français, le National, le Droit, la France, le Commerce, la Presse, le Siècle, la Gazette de France!* Qui vous en prie? Je veux, au contraire, que vous les imitiez afin que quelqu'un m'imite aussi et vous affiche sur les murailles! N'est-il pas merveilleux d'entendre *la Semaine* défendre des journaux qui ne se défendent pas... Il faut croire que ces journaux ont la bouche bien fermée!...

Objets de vos venimeuses injures! Toujours des *injures.* Ces Messieurs prennent pour des injures les reçus signés par leurs caissiers.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de cette brochure, dont nous n'aurions pas parlé, du reste, si nous n'y avions vu une offense grave contre la presse. Dites contre la *presse vénale* : est-il même besoin de l'expliquer, lorsque je viens d'être condamné pour délit de *presse.* Dire que je n'aime pas la presse parce que je hais la vénalité, c'est comme si l'on disait que je n'aime pas les hommes parce que je hais les voleurs!

Il faudrait bien du génie pour se faire pardonner une telle faute! et à vous il vous *faut bien* de l'audace pour appeler *faute* ce que j'ai fait... *Et ce n'est pas ainsi qu'on s'attire la bienveillance; vous en auriez besoin pourtant.* Je n'ai pas besoin de bienveillance, je n'ai besoin que de justice. Et puisque je n'agis pas de manière à *m'attirer la bienveillance*, cela prouve que je n'agis pas dans mon intérêt personnel. *Les journaux vous dédaignent, dites-vous.* Au contraire, j'ai dit que les journaux ont chanté ma louange, et c'est de cela seul que je me plains.

Et votre patron vous reproche votre négligence à tel point que vous en êtes réduit à coudre des habits d'enfants! Je n'ai pas dit que j'en étais *réduit* à coudre des habits d'enfants, j'ai dit que j'avais *adopté cette spécialité, attendu qu'elle demande moins de soins et d'intelligence.* Que ceux qui veulent des habits bien piqués, bien tournés s'en fassent eux-mêmes, si bon leur semble; pour moi je tiens à m'abrutir le moins possible.. *Eh! bon Dieu, sommes-nous coupables si vos coutures riment de travers et si vous tournez vos alexandrins en manches de veste!* Nullement les journaux sont coupables d'avoir appelé un *Jean-Jacques,* un *Bernardin de St. Pierre,* un *phénomène,* un *Jehova!* etc., un homme qui tourne ses alexandrins *en manches de veste.* Mais loin d'être coupables des mauvais vers que je fais, vous montrez ici pour eux une grande indulgence, et je suis heureux de pouvoir terminer mon article par un éloge!... Si vous étiez méchants vous citeriez *mes alexandrins tournés en manches de veste*, afin de me couvrir de ridicule et de honte! Mais vous êtes pour cela trop indulgents! Vous vous bornez à me lancer des critiques vagues que le public pourra croire dictées par un sentiment de haine! Vous aimez mieux vous exposer à

être taxés d'injustice que de m'accabler avec des preuves. Oh ! oui, cela est bien beau de votre part ! et je suis bien plus méchant que vous ! Quand vous m'accusez vous ne me *citez* jamais, et moi quand je vous accuse je vous *cite* toujours !

...Je ne tiens qu'à une chose, à démasquer les fourbes et les hypocrites. Ils veulent empêcher les jeunes gens à se faire connaître ; moi je veux les faire connaître pour venger les jeunes gens. Vous êtes des étouffeurs, je suis un étouffeur aussi ; seulement il y a entre vous et moi cette différence que vous voulez étouffer les autres par l'obscurité, et que moi je veux vous étouffer par la lumière.

— Ce n'est pas seulement dans la situation générale qu'il s'opère un mouvement de dislocation des partis, un triage, qui refoule ou isole les uns, qui fait avancer ou qui rapproche les autres ; c'est aussi dans la littérature proprement dite. On y sent comme un nouveau flot qui monte, ou qui, du moins, tâche de monter : flot qui roule surtout de l'écume, nous le craignons bien, mais enfin c'est la vague, et sans doute elle finira aussi par dresser sa tête un moment, s'il n'est pas encore sûr qu'elle parvienne à faire à son tour du bruit sur le bord.

Dans cette jeune génération d'écrivains qui s'avance, les uns, dit-on, peu connus, peu pressés, insoucians, mais fort dégagés aussi des hommes et des choses du présent, attendent l'avenir sans trop d'impatience et ne se donnent pas beaucoup de peine pour le faire arriver, comme s'ils avaient la conscience que c'est à eux qu'il appartient réellement, qu'il ne leur manquera pas. Les autres sont fort pressés au contraire, comme s'ils avaient secrètement peur que l'avenir ne leur tînt pas parole et ne se trouvât pas au rendez-vous; ils le lui donnent pourtant sans hésiter et le fixent à un terme très-prochain. En conséquence, l'auteur ou les auteurs (car on prétend qu'ils sont deux) du feuilleton littéraire de l'*Epoque* ont adopté pour signature de leurs articles ce pseudonyme mystérieux, mais qui contient plus de sens qu'il n'est gros : Demain. Demain est d'abord, pour sûr, M. Vacquerie, le traducteur de l'*Antigone* de Sophocle dont nous avons dit un mot, dans cette *Chronique*, il y a deux ans ; sa famille est alliée à celle de M. Victor Hugo. Demain, prétend-on, est aussi quelquefois M. *Meurice*. On ne s'aperçoit guère cependant qu'ils soient deux : ils brandissent la férule de la critique d'une main et d'un mouvement si pareils, en véritables frères d'armes, qu'ils doivent au moins être sûrs de leur mutuelle approbation. Le groupe d'hommes qu'ils représentent compte donc positivement sur l'avenir, sur demain, (serait-ce le seul avenir qu'il ambitionne et qu'il obtiendra?) En attendant il se rattache au passé, au romantisme dans celle de ses phases qui a fait son temps ; il l'exalte, il le continue ou plutôt il l'exagère, ce qui n'est pas continuer ; il l'exagère dans la forme et dans le fond, bien qu'il y eût eu déjà à ce double égard des excentricités assez respectables, ce nous semble. On avait fait main basse sur la césure, on avait donné carte blanche à l'enjambement, mais il ne fut rien changé à l'ancien système

de versification quant au nombre des syllabes; une syllabe resta le minimum, douze le maximum, que Victor Hugo lui-même crut devoir respecter. Ce fut une faiblesse, mais ses futurs successeurs se sont empressés de la réparer; ils ont fait des vers de quatorze et de seize syllabes, sans s'imposer, d'ailleurs, aucun maximum définitif; on ne dit pas comment ils comptent s'y prendre pour descendre au-dessous du minimum d'une syllabe et faire des vers qui n'en auront que la moitié d'une ou qui n'en auront point; c'est leur secret; ils se le sont réservé pour demain, pour en régaler le public et lui en faire fête le jour de leur inauguration.

Mais s'ils ne respectent pas la mesure dans les vers, ils la respectent encore moins dans les idées : le beau et le laid, l'étrange et le vulgaire, l'esprit et la matière, la vertu et le vice, le bien et le mal, tout leur est bon, tout leur est art et l'art couvre tout de son manteau; la civilisation, le progrès, le mouvement, les principes d'ordre et de stabilité et les principes d'anarchie, tout vient au bout de leur plume, tout en coule pêle-mêle à grands flots bien sonores, bien rebondissans, bien redondans, et pourvu qu'ils y mettent un bon gros coloris bien épais, ils se figurent y avoir mis de l'harmonie; puis le journal conservateur l'*Epoque* abrite tout cela sous l'aile indulgente de son feuilleton.

Quant à ceux qui, dans un camp ou dans l'autre, ne peuvent pas se faire à ce nouveau genre de sublime, qui ne reconnaissent pas, dans cette lourde pâtée, le goût divin, le parfum d'ambroisie, le breuvage des immortels, ce sont des mécréans, des aveugles, des rebelles, ou des apostats. Aussi, il faut entendre leurs cris de rage contre M. Sainte-Beuve, surtout depuis la récente publication, en deux volumes format Charpentier, de ses *Portraits contemporains;* ils ne lui pardonnent pas d'être revenu en partie de ses admirations de jeunesse, et de l'avoir dit librement, courageusement dans quelques notes ajoutées au texte, notes d'ailleurs aussi mesurées que dignes d'attirer l'attention du lecteur qui ne passe pas à côté des bons endroits sans les voir. Mais assurément M. Sainte-Beuve, s'il a eu connaissance de ces articles, doit se féliciter de n'en avoir pour sa part que les diatribes et non point les admirations, en voyant le genre d'éloges que l'on y décerne à d'autres, par exemple à Victor Hugo. Quand ils le compareraient à un volcan, on pourrait trouver la comparaison un peu vieille, un peu usée; aussi ne s'en contentent-ils pas; ils font passer Victor Hugo à l'état de cratère, et ils disent bravement : *ses deux dernières éruptions* pour ne pas risquer de dire vulgairement comme nous autres : *ses derniers écrits*, savoir *le Rhin* et *les Burgraves*. Après cette petite explication, dont le lecteur doit nous savoir gré, voici tout le morceau : c'est un spécimen du genre qui confirmera et éclaircira ce que nous en avons dit ci-dessus :

« Les deux dernières éruptions de Victor Hugo n'ont pas soulevé le même enthousiasme que les autres. Quand il s'agit de Victor Hugo, le succès n'est qu'une affaire de temps. Il vient plus ou moins vite, mais il vient toujours. Ces grands chasseurs ne manquent jamais la gloire. Tout coup porte; mais quelquefois *leur pensée fait long feu.*

» Souvenez-vous d'*Hernani!* O nobles soirées! ne vous reverrons-nous jamais! Etes-vous parties pour ne jamais revenir, *saintes représentations où tous communiaient de la pensée d'un seul?* Comme ces beaux jeunes gens de *Cymbeline* qui sortent de la noire caverne pour adorer le lever du soleil, tous ces jeunes gens qui attendaient aussi une couronne, sortaient des étroites doctrines pour adorer le lever du drame. Le Théâtre français qui n'avait encore eu qu'un parterre de rois, avait un parterre de poètes. »

Signé Demain : — Mais que dit le maître lui-même, que dit Victor Hugo?

Oh! demain, c'est la grande chose!
De quoi demain sera-t-il fait?

— On ne sait plus ce que devient *Agnès de Méranie* qui devait, par un sujet tout différent, confirmer et varier le succès de *Lucrèce*. On dit que l'auteur ne trouve pas à l'Odéon d'actrice qui lui paraisse avoir les qualités nécessaires pour remplir le rôle principal. Un petit journal a tiré de là cette mauvaise plaisanterie. « Ma pièce, fait-il dire à M. Ponsard, a pour sujet l'amour maternel dans ce qu'il offre de plus tragique et de plus sublime, et aucune de ces dames qui peuvent être chargées du rôle d'*Agnès* n'a été encore mère. — Oh bien! si ce n'est que cela, répond le directeur, attendez seulement: vous n'attendrez pas longtemps. » Ce qu'il y a de certain c'est que la représentation, annoncée pour la fin de l'hiver, n'a pas eu lieu encore; elle semble remise indéfiniment; et le petit journal, en veine d'épigramme, de se mettre déjà à construire le tombeau d'*Agnès* avec cette épitaphe burlesque :

Ci-gît Agnès de Méranie.
Cœurs sensibles, pleurez son sort,
Car, un quart-d'heure avant sa mort,
Elle n'était pas même en vie.

— *Nélida*, par Daniel Stern (Mme la comtesse d'Agout) a un grand succès, surtout dans le monde, succès qui n'est pas dû seulement au talent très réel de l'auteur, mais à ce que ce roman est aussi une histoire non moins réelle; il a d'abord paru dans la *Revue indépendante*.

— M. Crémieux a fait un rapport très intéressant à la Chambre des Députés sur les fouilles de M. Bota dans les ruines de l'antique Ninive. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cette grande découverte archéologique [1]; elle promet les plus importans résultats. Les nombreux

[1] Voir la *Chronique* d'octobre 1845, *Revue Suisse*, t. VIII, p. 649.

fragmens de ruines recueillis par le persévérant explorateur, les inscriptions, les bas-reliefs qui représentent des scènes de la vie des conquérans assyriens, ont été expédiés en France, où ils sont impatiemment attendus par le monde savant. Il a fallu plusieurs mois, seulement pour les emballer. Un Anglais s'est aussi rendu sur les lieux, et les fouilles qu'il y a entreprises, sur les traces de M. Botta, remettront sans doute au jour d'autres monumens encore de ces grands empires ensevelis depuis si longtemps dans leurs ruines, et dont l'étude intéresse au plus haut point l'histoire sacrée et l'histoire profane.

— M. Libri ayant accusé, dans le *Journal des Débats*, M. Arago qui appartient, comme on sait, au parti démocratique, de sacrifier à la popularité la dignité et l'intérêt de la science dans ses communications à l'académie, il s'en est suivi, entre ces deux savans, une polémique des plus vives ; M. Arago rappelle à son adversaire tout ce que celui-ci lui doit, cite textuellement les lettres que lui écrivait M. Libri, alors pauvre réfugié italien, pour arriver, par le puissant secours de M. Arago, aux places qu'il a en effet obtenues, etc., etc. M. Libri riposte sur le même ton et demande si c'est de la *chanson de Marlborough* que l'illustre astronome devait entretenir l'Académie des sciences comme il paraît qu'il l'a fait un jour, ou bien encore si M. Arago est très-flatté de se voir figurer sur la scène, dans la *Fille électrique*[1], au Palais royal, etc., etc. Et voilà comment la science changera le cœur de l'homme et donnera au monde la paix, la fraternité universelle!

— L'élément dans lequel se meuvent les poissons ne permet pas de les observer avec la suite et l'attention nécessaires pour pénétrer un peu dans le secret de la vie des animaux; aussi ne sait-on presque rien de leurs mœurs et de leurs habitudes. De récentes expériences de M. Coste, professeur d'embryogénie au Collége de France, sont venues jeter le jour le plus curieux et le plus inattendu sur ce mystérieux sujet. Mis sur la voie par quelques indications de M. Agassiz et d'un autre savant, ami de ce dernier, M. Coste a placé dans des bassins un grand nombre de petits poissons appelés les épinoches, il les a suivis attentivement pendant des mois, et qu'a-t-il vu à la fin? ces petits poissons se construisant des nids avec beaucoup d'art et de patience, mais chose curieuse! le mâle prenant à lui tous les soins dévolus aux femelles dans les autres espèces. Chez les poissons, les femelles ne servent qu'à la ponte et, quoiqu'elles aient ainsi pour leur part le travail physique de l'enfantement, elles sont moralement de véritables marâtres, pour ne rien dire de plus, puisqu'aussitôt délivrées elles rentrent dans la foule et ne songent plus, comme le reste de la bande, qu'à manger les œufs qu'elles ont pondus. M. Coste a fait de tout ce

[1] Voir notre livraison de mars, p. 237 de ce volume.

qu'il a vu un petit tableau d'après nature aussi exact que pittoresque et ingénieux. On peut regretter seulement qu'il n'ait pas cherché à donner encore un intérêt plus élevé à ses observations, en les généralisant par quelques déductions sur l'instinct et le degré de développement des poissons, sur le rang inférieur qu'ils occupent à cet égard dans l'échelle des êtres. Quand aux faits matériels, auxquels il s'est borné, ils sont désormais acquis à la science; voici comment, d'après M. Coste lui-même, quelques journaux en rendent compte.

« La science ne possède qu'un petit nombre de faits relatifs aux nids des oiseaux. On se borne à dire, dans la plupart des cas, que certains poissons font des nids. On sera sans dou e surpris d'apprendre que les poissons sont, non-seulement capables d'exécuter toutes les manœuvres nécessaires pour la construction d'un nid, mais qu'ils déploient dans ce travail et les soins qu'ils donnent à leur progéniture, une intelligence qu'on était loin de soupçonner en eux.

» M. Coste a placé au Collége de France, dans des bassins circulaires de 6 pieds de diamètre et de 2 pieds de profondeur, un grand nombre d'épinoches mâles et femelles, pris au moment où la ponte allait s'accomplir. L'épinoche est un petit poisson analogue au goujon, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de *savetier* ou d'épinglé. Peu de jours après, M. Coste vit certains mâles choisir, pour séjour permanent, un point déterminé du bassin, et y déployer une remarquable activité. Ils réunissaient les matériaux d'une construction paternelle. Chaque mâle entassait, dans le lieu de son choix, des brins d'herbe de toute nature, qu'il allait chercher souvent fort loin, qu'il saisissait avec la bouche, et étendait sous forme de tapis. Plus tard il va chercher du sable, dont il remplit aussi sa bouche, et vient le déposer sur son nid, pour le défendre des mouvemens qui pourraient l'entraîner.

» Appliquant enfin sur ces élémens réunis son ventre onctueux, il se traîne lentement; tout est ainsi agglutiné par ce mucus animal. Ce n'est encore jusqu'ici que le plancher sur lequel va s'élever l'édifice dont l'exécution se poursuit avec une persévérance et une sorte d'agitation fébrile. Le petit animal éprouve la solidité de son œuvre en produisant, au moyen de ses nageoires, des courans qu'il dirige contre son nid. Si quelques brins d'herbe s'ébranlent, il les enfonce avec son museau, les tasse, les plane et les englue de nouveau. Plus tard viennent des matériaux plus denses. Ce sont de petits morceaux de bois et des pailles que l'épinoche prend avec sa bouche, tourne, retourne, enfonce, retire, etc., jusqu'à ce qu'ils soient implantés de la manière la plus favorable. Il emporte loin du nid les matériaux qui ne se sont pas trouvés à sa convenance.

» Les parois latérales de l'édifice sont ainsi réalisées; il ne reste plus à faire que le toit; il s'achèvera non sans qu'il y ait réservé une ouverture très-nettement et très-régulièrement construite, par laquelle ce petit poisson plonge souvent sa tête et même une grande partie de son corps, de manière à tenir les parois écartées; il faut que la cavité intérieure du nid soit assez dilatée pour que la femelle puisse s'y engager et pondre à l'aise des œufs dont le mâle, cessant d'être architecte et maçon, va devenir le courageux et infatigable protecteur. Le choix de la famille, la proposition du mariage, l'acceptation de l'asile

si habilement préparé, tout cela est l'affaire d'un instant, grâce à la riche parure du mâle qui brille maintenant des plus vives couleurs. On se précipite ensemble vers le nid, dont le mâle agrandit encore l'ouverture, et où la femelle se tapit, ne laissant plus apercevoir que le bout de sa queue; le moment de la ponte est venu.

» Au bout de trois minutes la femelle s'élance à travers la paroi opposée du nid, qui a maintenant deux orifices. Le mâle pénètre à son tour dans le nid, glisse sur les œufs et sort aussitôt pour réparer le désordre de son établissement. La même femelle ou d'autres viennent tour-à-tour déposer, pendant plusieurs jours, une nouvelle couche d'œufs aussitôt fécondés. Le nid est ainsi devenu un riche et vaste magasin où les œufs de chaque ponte sont agglomérés en masses distinctes.

» Le mâle reste l'unique gardien de ce précieux dépôt, pour lequel les femelles sont devenues des ennemis redoutables. Elles rôdent sans cesse à l'entour, se coalisent même pour le mieux livrer au pillage et satisfaire enfin leur appétit féroce. Il fallait donc faire du nid une citadelle imprenable : le petit poisson le recouvre en conséquence de pierres dont le volume est quelquefois égal à la moitié de son corps et qu'on ne le croirait pas capable de transporter, si on ne le voyait à l'œuvre. Mais il fallait non moins faire respirer les œufs et les défendre de l'accumulation des plantes, sous lesquelles ils pourraient périr étouffés.

» Pour atteindre ce but, le mâle s'est réservé une ou plusieurs ouvertures à travers lesquelles il dirige les courans produits adroitement par ses nageoires. Si d'autres épinoches osent approcher, il les menace de ses aiguillons, les frappe de son museau, fait diversion quand l'ennemi devient trop nombreux, en feignant de poursuivre une proie qu'on viendra lui disputer. S'il n'a pas été vaincu et qu'il lui soit donné de voir arriver sans encombre le jour de l'éclosion, il enlève les pierres, multiplie les ouvertures et les courans, remue et agite les œufs, contient les petits éclos dans le nid et ne leur donne la liberté que lorsqu'ils sont devenus assez agiles pour suffire aux besoins de leur propre conservation.»

— M. Agassiz que d'importans travaux et ses préparatifs de départ pour son voyage d'Amérique retiennent encore quelque temps à Paris, y est l'objet des attentions et des hommages les plus flatteurs et les plus mérités. Il nous suffira de citer celui que vient de lui rendre l'Académie des sciences en décernant le prix de physiologie expérimentale aux deux grands travaux de notre savant compatriote sur les *Poissons d'eau douce de l'Europe centrale* et sur les *Poissons fossiles*. Les termes dont la Commission se sert pour motiver son choix ajoutent encore, par leur délicatesse et leur bon goût, à cette distinction déjà si honorable en elle-même. Voici comme elle s'exprime :

« Il serait inutile de donner ici une analyse détaillée de ces deux grands travaux qui sont aujourd'hui consultés et médités par tous les grands zoologistes. Chacun sait que celui sur les *Poissons fossiles* forme le complément des recherches de M. Cuvier sur les espèces perdues des trois autres classes des animaux vertébrés, et qu'il a paru

digne de venir après ces immortelles recherches : éloge qui n'en permet aucun autre.

» Le travail sur les *Poissons d'eau douce de l'Europe centrale* est remarquable par l'exactitude et l'importance des observations anatomiques et physiologiques qu'il renferme.

» Considérés dans leur ensemble, ces deux grands travaux établissent, d'une part, des rapports pleins d'intérêt entre les études *embryogéniques* et les études *paléontologiques* touchant la classe des poissons. D'autre part, et ceci est plus essentiel encore, ils ont montré combien l'étude des poissons fossiles était aujourd'hui indispensable pour arriver à des idées justes sur les affinités naturelles de ces animaux. »

— Les littérateurs de la Suisse française commencent à percer à Paris. Nous ne parlons pas seulement de M. Vinet, de M. Toppfer et de Mme Necker de Saussure, dont les noms y sont bien connus depuis longtemps et définitivement acquis à l'histoire de la littérature contemporaine. Mais d'autres encore, venus plus tard ou écrivant dans des genres qui trouvent un plus difficile accès, commencent à se faire jour. Voici ce que disait dernièrement M. Philarète Chasles, dans le *Journal des Débats*, à propos d'une chronique française écrite en Morée et racontant la conquête de ce pays, aux temps des Croisades, par les chevaliers français.

» A côté de ce livre consacré aux voyages français à main armée, on ferait encore un curieux traité des variations que la langue française a subies en voyageant ainsi à l'étranger. Les Ancillon, les Frédéric-le-Grand, les Mérian, ont écrit une certaine langue gallo-teutonique, quelquefois assez désagréable, heureuse de temps à autre dans l'exposition des théories philosophiques. Aux protestans exilés en Hollande et en Angleterre appartient une littérature spéciale et peu connue, privée de coloris, bonne pour la critique, assez claire, et dont Bayle est le vrai modèle ; Basnage et quelques prédicateurs calvinistes sont de la même branche un peu lourde. Il y a encore aujourd'hui un autre petit rameau délicat, dont Lausanne est le sol naturel, et auquel se rapportent Mme de Charrière, auteur de jolis romans, M. de Constant, le père de Benjamin Constant, et un fabuliste contemporain d'un esprit très remarquable, M. Porchat. »

Tout récemment le *Corsaire*, le *Corsaire-Satan* comme il s'appelle, parlait aussi de M. Porchat, un peu lestement selon sa manière, car il conserve toujours quelque chose de satanique, jusque dans ses bons momens, mais enfin avec éloge et d'assez belle humeur, ce nous semble. Au reste, voici le passage dans son entier, et même ce qu'il a à la fin, nous l'avouons, d'un peu énigmatique pour nous :

« Les soirées littéraires du dimanche, chez Mme Ancelot, ont cela de charmant qu'elles sont très gaies, très primesautières, et surtout très peu littéraires. M. Ancelot qui a son opinion politique à lui, croit qu'un morceau de *Savarin*[1], arrosé d'un verre de punch, voire de

[1] Sorte de gâteau Ce trait et plusieurs autres du même genre, par exemple les éloges

deux, est aussi poétiquement savoureux qu'une *tartine à ma belle*. Nous sommes presque de son avis. Il n'y a que M. Porchat, fabuliste suisse, réunissant les vertus de la vieillesse aux illusions parfumées de la jeunesse, qui, de temps à autre, à la grande joie des assistans, récite une fable à jupon court, mais à la jambe potelée et au pied mignon. »

Le même journal enfin a fort bien traité, mais non pas mieux, assurément, qu'elles ne le méritent, les *Bluettes et Boutades de M. Petit-Senn* dont la *Revue Suisse* a publié l'une des premières quelques échantillons [1]. Il les mentionne en même temps qu'un autre livre d'un genre analogue, livre allemand intitulé : *Ein Buch für Leute die denken* (Un livre pour ceux qui pensent) par German Mauerer. Voici ce qu'en dit l'un des critiques du *Corsaire*, M. Alexandre Weill, qui accompagne cet éloge de plusieurs citations.

« Ce que j'extrais ici, c'est le miel que j'ai butiné dans ces deux ruches. Que les abeilles-lecteurs suivent mon exemple, qu'elles butinent elles-mêmes dans ces deux charmans petits livres, elles y trouveront plus de douces consolations, plus de sagesse et de haute philosophie que dans vingt collections de gros et lourds in 8°. »

Ajoutons ici, puisque nous sommes sur ce sujet, que M. Fournier dont le nom est assez remarqué dans *l'Artiste* et dans d'autres journaux où il fait des articles de critique, est aussi genevois.

— Cette nouvelle chronique sur les croisades dont nous parlions tout à l'heure [2] renferme une aventure qui nous a frappé par sa ressemblance avec un trait bien célèbre de nos annales suisses. On sait comment se tira d'affaire un jeune garcon lucernois qui, se trouvant par hasard dans un lieu écarté, y fut témoin d'un complot des nobles contre la ville. Découvert par les chevaliers, ceux-ci voulaient le frapper de leurs poignards ; ils ne l'épargnèrent qu'à la condition qu'il ne révélerait à âme vivante ce qu'il avait entendu. Il le promit et, se rendant dans une salle où il y avait des bourgeois rassemblés, il ne leur dit rien effet, mais, prenant le poële pour confident, il se met à lui raconter à plusieurs reprises, de manière à attirer l'attention ce qu'il venait d'apprendre sur le danger dont la ville était ménacée. Tout le monde sait cela, mais aujourd'hui tout le monde n'y croit pas : il est si commode, en doutant, d'avoir l'air d'en savoir plus que

sentis, décernés par le *Corsaire* à une nouvelle espèce de glaces dont la Suisse et nos géologues ont du moins fourni le nom sinon l'idée, puisqu'on les appelle des *granits*, ces traits, disons-nous, ne permettent pas de douter que les rédacteurs du *Corsaire* ne soient, à tous égards, des hommes d'un goût très fin et très exercé.

[1] Les journaux de Paris qui jusqu'ici ont rendu, spontanément, un compte bienveillant des *Bluettes* de M. Petitsenn, sont *L'Epoque, le Messager, la Patrie, le Moniteur Parisien*, *l'Artiste* et le *Corsaire*. (Note de la Rédaction.)

[2] *Le Livre de la Conqueste* (1203 à 1333), manuscrit de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, publié pour la première fois par Buchon.

les autres! le savoir consistant ainsi à ne savoir pas, on serait par trop bon de ne pas s'accorder à si bon marché cette petite satisfaction. Eh bien! voilà que nous trouvons dans cette chronique de la conquête de Morée, une scène absolument pareille : seulement c'est ici un chevalier français, Geoffroy de Bruyères, qui se sert dans un cas analogue, du même expédient. Est-ce à lui ou à notre jeune berger que doit revenir l'honneur de l'invention? ou plutôt ne faut-il pas en chercher la source, et la preuve en même temps, dans l'esprit naïf du moyen-âge qui probablement n'y aura pas eu recours ces deux seules fois? Puisque nous avons tant fait que de nous lancer dans cette savante dissertation, donnons ici la scène du chevalier tout entière, telle que le *Journal des Débats* nous la raconte d'après le vieux chroniqueur : elle est vraiment fort belle et fait tableau.

« Les chevaliers, trompés par un espion de Michel Paléologue, restèrent persuadés qu'ils étaient perdus, que deux armées considérables les cernaient et leur coupaient la retraite, et qu'il ne leur restait plus qu'à se dérober par la fuite à l'extermination. Ils s'arrêtèrent à une résolution fort lâche, qui témoigne un grand mépris pour la roture et les manans. Les chevaliers s'engagèrent à quitter le camp sans bruit, abandonnant leurs soldats, « la menue gent, » au glaive ennemi, et jurèrent sur les saints Evangiles de ne révéler à personne le secret de cette infamie. Geoffroy de Bruyères se récria d'abord contre une telle lâcheté. « Nous parlons la même langue, nous sommes » frères de nos soldats, avait-il dit, nous devons mourir comme nos » frères. » On ne l'a pas écouté. Quand il rentra dans sa tente, dont le centre était soutenu par un pilier ou montant de bois, et où ses chevaliers l'attendaient, il était fort triste; et voulant avertir son monde de la trahison qui se préparait, embarrassé d'ailleurs par le serment qu'il avait prêté, voici l'expédient homérique auquel il eut recours. Il marcha la lance au poing vers le pilier dont j'ai parlé, et qu'il frappa de sa hampe, puis il se mit à les haranguer comme il suit :

« Soutien de mon pavillon, tu m'as bien et loyalement servi jusqu'à » présent; si je manquais envers toi et que je t'abandonnasse aux mains » de l'ennemi, ce serait mal; je ferais une lâcheté. Je ne veux pas être » coupable envers toi; apprends donc ceci: c'est que moi et les sei- » gneurs de l'armée, nous devons quitter nos soldats cette nuit et dé- » serter ensemble. J'ai juré de ne le dire à personne vivante; or, » comme tu n'es pas un homme ni une femme, je te le dis et je te jure » que c'est vrai. »

» Les chevaliers se tinrent pour avertis et réveillèrent l'armée entière. On accourut, on empêcha les seigneurs de se dérober au péril commun. Nos Français furent battus, tant l'espion avait réussi à leur faire peur, mais ils prirent leur revanche plus tard, et Geoffroy eut une belle action de plus à enregistrer dans sa vie. »

Voilà la scène chevaleresque; la nôtre est la scène bourgeoise : elle n'est pas si noble, si imposante; elle se passe dans une salle basse où je me figure les bourgeois attablés à la façon de Téniers ou de Rembrandt; c'est tout simplement au poële que le héros de l'aventure

adresse sa harangue, ce n'est pas au support d'un pavillon seigneurial orné de trophées d'armes et pavoisé de bannières. Mais la scène bourgeoise, en revanche, a quelque chose de plus dramatique et de plus fort au début, à cause du danger immédiat couru par l'enfant, et celui-ci, en continuant à y jouer le principal rôle, lui donne aussi quelque chose de plus naïf et de plus touchant; après l'avoir vu, avec anxiété, tout tremblant sous le poignard des chevaliers, on le suit avec allégresse courant vers la ville menacée, on y court avec lui et, quand il entre dans la salle, quand il aborde le poële et qu'il se met à l'entretenir, on ne peut s'empêcher de sourire à sa mine rusée. Puis, il s'agit ici d'un intérêt bien plus grand, car il ne s'agit pas seulement de conquête, il s'agit de liberté et d'indépendance. Enfin, l'histoire de la bourgeoisie suisse n'est pas moins héroïque que celle de la chevalerie; seulement les rôles y sont renversés; dans celle-là, c'est la *menue gent* qui l'emporte, qui est maîtresse du camp, et quant aux valets d'armée, ce sont eux, à Sempach, qui abandonnent et trahissent les chevaliers. Je remarque aussi que plusieurs fois les enfans, les femmes interviennent dans l'histoire suisse; ainsi à Lucerne, ainsi à Altorf avec le fils de Guillaume Tell, ainsi à Stanz et dans l'Appenzell: tant la lutte était celle de tous, une lutte vraiment populaire, où l'on avait à défendre ses intérêts les plus chers, ses biens les plus sacrés, son foyer, sa famille, une lutte, en un mot, de réelle liberté.

Mais quels souvenirs évoqué-je, sous quelles images m'apparaît la patrie? Hélas! ce sont celles qui vous en viennent le plus naturellement dans l'absence, alors même qu'on sait trop bien qu'elles ne vous arrivent pas du présent, mais seulement du passé!

— L'exposition du Louvre est fermée: on peut dès maintenant se former une idée du degré de développement qu'elle indique dans l'école française, et, il faut le dire, malgré tout le bruit que font amis et ennemis, il n'y a ni progrès véritables, ni symptômes réels de décadence. Aucune grande initiative n'a marqué au Salon; aucun nom nouveau n'est répété avec fanfares; on a poursuivi les voies ouvertes depuis quelques années, sans en tenter de nouvelles. L'immense page historique exposée par H. Vernet reproduit toutes les qualités brillantes de la manière si spirituelle, si intelligible, si *française* en un mot de ce fécond improvisateur, mais trahit en même temps les inconvénients inséparables de ces sujets historiques qui ne sont pas véritablement de l'histoire, et de ces dimensions tout architecturales destinées à servir de cadre à de simples épisodes. Les toiles d'Ary Scheffer ont eu les honneurs du Salon, mais ne suffisent pas à placer encore au premier rang cet artiste remarquable, voué éternellement, semble-t-il, à la reproduction des types les plus populaires de la poé-

sie de son pays. Son inspiration un peu monotone, sa conception plutôt poétique que plastique de sujets qui appartiennent davantage encore à la parole écrite qu'aux arts du dessin, ce qu'il y a d'incertain dans son exécution dont la manière a subi déjà tant de modifications diverses, ne permettent pas de le classer dès ce jour parmi les génies hors de ligne : peintre par excellence du romantisme, M. Scheffer nous semble s'attarder dans une voie déjà abandonnée où il faut toute la magie de son talent pour retenir la foule des admirateurs. — M. Eugène Delacroix s'est montré inférieur à lui-même dans quelques toiles qui sont plutôt des ébauches que des tableaux; Decamps n'a pas ajouté un rayon de soleil à sa palette si riche et si brillante; Diaz n'a changé que les proportions de ses figures qui n'en sont devenues ainsi que moins réelles, moins vivantes et plus fantastiques; M. Papety n'a pas tenu dans ses deux tableaux les promesses de son début; MM. Granet, Nanteuil, Lami, Johannot, et bien d'autres gardent les qualités spirituelles et aimables qui les ont rendus chers à un public nombreux. Quelque remarquables que soient les paysages de MM. Leleux, Aligny, Hédouin, Coignet, Cabat, ils n'ont pu faire oublier l'absence des grands paysagistes suisses que le public parisien a appris à aimer. Les portraits de M. Pérignon sont ce qu'ils étaient l'an dernier, plus gracieux que solides, d'une élégance un peu apprêtée, et font craindre que l'artiste ne tombe comme tant d'autres dans l'exagération de ses qualités et l'esclavage d'une manière qui séduit la foule et rebute les hommes sérieux : ceux de Winterhalter sont peu dignes de l'auteur du *Decamerone* pour lequel M. Gustave Planche vient de se montrer d'une sévérité si brutale dans la *Revue des Deux Mondes*. M. Gudin (pour ne pas oublier un des noms les plus populaires du Salon), ce roi de la peinture nautique, voit chanceler dans ses mains le trident des mers dont il s'était fait un sceptre : encore quelques pas dans cette carrière où il perd de vue la nature et la réalité, et ce souverain absolu tombera au rang des princes médiatisés. — Bref, ainsi que nous le disions tout à l'heure et comme ont pu s'en convaincre nos lecteurs par les lettres de notre correspondant de Paris ou par leurs propres impressions, l'école s'est maintenue, çà et là il y a progrès, les chutes sont rares, mais plus rares encore sont les grands efforts et les tentatives hardies : on travaille beaucoup, mais ce n'est assurément pas toujours en vue de l'art; la sévérité de l'étude et la solitude des méditations sont ce qui manque le plus aux artistes actuels.

Du reste, il faut le dire, l'école était loin d'être représentée tout entière. M. Delaroche s'est abstenu; MM. Delacroix et Flandrin ont réservé leurs plus grands efforts pour les travaux considérables dont ils sont occupés l'un au Luxembourg, l'autre à Saint-Germain-des-Prés; M. Ingres est tout absorbé par ses grandes compositions murales du château de Dampierre. La peinture architecturale accapare ainsi les

talens les plus purs ou les plus originaux. Il semble en être de même en Allemagne, et ce fait mérite d'être remarqué : à Munich et à Berlin, ce que l'art produit de plus grand et de plus neuf, se trouve dans les fresques monumentales dont Cornelius, Kaulbach et d'autres artistes ont été chargés depuis un certain nombre d'années. On nous écrit de Rome, au sujet du premier de ces deux peintres, quelques lignes qui méritent d'être communiquées à nos lecteurs. Elles auront du moins l'avantage de faire voir l'école allemande sous un jour bien différent de celui où semble la placer l'*Ecce homo* de Schadow (directeur de l'école de Dusseldorf), exposé cette année au Louvre, et qui n'est pas plus digne de l'école, que de son auteur lui-même.

« Nous avons à Rome, depuis une année, — nous dit notre correspondant, — le grand Cornelius qui m'a quasi réconcilié avec les œuvres de ses compatriotes. Il a composé ici une suite de sujets tirés de l'Apocalypse et du Jugement dernier, destinés à être exécutés plus tard à Berlin dans une sorte de *Campo-Santo* (Cornelius appartient, comme on sait, à ce groupe d'hommes distingués, que le roi de Prusse, à son avènement au trône, s'est hâté de réunir auprès de lui, de tous les points de l'Allemagne). Je viens de voir le carton de grandeur colossale de l'une de ces compositions, — *les quatre anges destructeurs désolant la terre :* c'est d'un grandiose à faire courir le frisson chez tout spectateur doué d'une organisation un peu artistique. Les cavaliers funestes s'éparpillent dans le champ du monde, aux quatre vents des cieux, avec toute la furie de la destruction. La peste décoche au loin ses flèches empoisonnées ; la famine dévore la terre d'un regard have et terrible ; la guerre, figure nue et d'une beauté sublime, tire son glaive fatal ; à droite, la mort s'abat sur son pâle coursier, au milieu d'un groupe de femmes, d'enfants et de vieillards qui mordent la poussière avec un désespoir tout michelangesque. Cette figure de la mort apprêtant sa lourde faux, et le rire terrible de sa bouche, et ses yeux sans regard, me semblent une des plus fortes créations de l'art moderne : ainsi qu'on pourrait le croire, l'artiste n'a nullement sacrifié au laid. Sur la gauche, quelques femmes que la guerre va renverser cachent dans leur sein de beaux enfants éloignant le danger d'un geste dont la terreur ne se peut rendre. Ce groupe est de la plus grande beauté et d'un très haut style. Certes une école qui produit des œuvres semblables a droit à se faire respecter : la tendance que représente Cornelius, est sans doute la plus élevée qui reste de nos jours à l'histoire ; le génie germanique est fait pour la comprendre. Il y a là un enthousiasme vrai, et par conséquent communicatif ; on voit dans des sujets semblables que la pensée a été souveraine maîtresse, au mépris des scrupules de convention et de la crainte du ridicule : les anciens maîtres devaient procéder ainsi. Le génie français est tout l'opposé : de là bien plus de froideur, avec bien plus d'entente de l'art. Aussi les

Français auront-ils toujours la palme du genre, et pour bien dire, de ce qui s'appelle la *peinture*. Les compositions de Cornelius, me dit-on, sont dix fois plus belles dans ses cartons que dans ses fresques, et il gâte son idée en l'exécutant. C'est ce qui arrive à presque tous ces allemands pleins de génie, mais qui ne savent pas peindre, et, l'on sera aussi idéaliste que l'on voudra, il faut savoir peindre, au risque de n'être pas compris. Le malheur est que ces grands artistes ne sentent pas ce qui fait leur supériorité, et se donnent le ridicule de se croire coloristes, mais il faut s'incliner devant la puissance et la poésie de leurs conceptions. — Les paysages d'Aschembach, que nous avons aussi à Rome dans ce moment, me fourniraient encore, s'il en était besoin, une preuve de ce que je disais tout à l'heure : ce beau talent s'égare, en voulant sortir des conditions de sa nature. Les Allemands ont formé ce printemps un Kunstler-Verein, à leur usage, et j'ai bien pu étudier leurs tendances : on les voit se jeter en masse dans le genre, et quel genre! Oh! ici les Français sont les maîtres sans contredit. »

Les conclusions de notre correspondant sont trop bien d'accord avec ce que nous avons eu mainte fois l'occasion d'observer nous-même en Allemagne et en France, pour que nous ayons pu nous refuser au plaisir de les consigner dans ce recueil. Ceux de nos lecteurs qu'intéressent les questions d'art, en contrôlant avec leurs observations personnelles les remarques contenues dans la lettre que nous citons, suppléeront facilement aux vides et aux réticences inséparables d'une communication dont l'auteur ne songeait nullement au grand jour de la publicité.

B.

— Le chapitre des folies humaines, quoi qu'on en dise, n'est pas au bout, et les faiseurs de comédies ont tort de se plaindre. La matière abonde à la ville, comme à la campagne. — Si l'homme était plus souvent *amusable*, il aurait de quoi rire tous les jours de sa vie, rien qu'à regarder autour de lui; — malheureusement les misères, les regrets, les mécomptes..... mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, car je veux seulement vous parler du cheval. De tous les animaux qui subissent la tyrannie humaine, celui-ci est le plus malheureux sans contredit; chose naturelle, il est le plus noble, le plus utile : tout mérite se paie; toutes louanges aussi, et les belles phrases que Buffon a écrites en sa faveur lui ont été fatales. Dès qu'il était une conquête, il n'est sorte d'abus auxquels son vainqueur ne fût autorisé à se livrer; il le mutile, il le maltraite, il le tue, — c'est son droit. — Les pauvres parias de la race courent les rues et les chemins; tous les pays les connaissent et nulle part ces serviteurs dévoués ne trouvent un peu de reconnaissance; s'ils étaient les maîtres, il n'en serait point ainsi. Swift nous l'a appris, et je vous renvoie à la démonstration de cet esprit si juste et si paradoxal à la fois.

Les anglais se vantent d'aimer beaucoup les chevaux. Ils ont pour

eux un livre d'or, un état civil des naissances et des baptêmes. C'est de la Grande-Bretagne cependant que nous arrivent les cavaliers exagérés, les défis monstrueux, les courses fantastiques. — Un instant le cheval a pu espérer des temps meilleurs; la vapeur semblait le rendre inutile; il était vaincu doublement, et comme deux négations valent une affirmation, cette seconde défaite annulait la première. Vaine illusion! La liberté n'est point sortie des chaudières infernales : pour le cheval, aussi bien que pour l'homme, ce rêve ne doit plus se réaliser; il lui faut maintenant lutter avec les locomotives, les dépasser, les servir. Tandis qu'elles suivent leurs lignes parallèles, il s'en va de droite et de gauche chercher leur marchandise humaine. Au lieu de tourner la meule du moulin, il y amène le blé, il en distribue la farine : c'est tout un, si ce n'est pis. —

Les grands seigneurs de l'espèce ne sont pas plus heureux que les autres. — La vitesse est l'essence de notre siècle; tout appartient à celui qui arrive le premier, l'amour, la fortune, la gloire. La vie n'est plus à vrai dire qu'une course au clocher, et c'est pour cela peut-être qu'elle est si peu divertissante. On ne peut plus s'arrêter, sous peine d'être *distancé*. Il faut courir, courir toujours, au risque de sauter avec la machine trop chauffée, ou de se casser le cou avec son cheval fourbu.

L'autre mois Paris a eu son steeple-chase. Un prix magnifique était assuré au vainqueur : il a été couronné de billets de banque. — Plusieurs d'entre les vaincus ont été *couronnés* aussi, mais moins honorablement. — Chez nos voisins, toutes les propriétés étant closes, le premier terrain venu est convenable pour ce genre d'exercice. On prend deux villages, deux clochers au hasard, et l'on est bien sûr que les obstacles ne manqueront pas. — En France c'est autre chose; les fossés et les haies sont rares; Berny lui-même ne présente pas de sa nature beaucoup de difficultés; la Bièvre, bonne petite rivière, ne veut la mort de personne. Mais on y pourvoit; des buttes sont élevées, des barrières plantées; on creuse par ci, on entasse par là, de telle sorte que le champ de course devient assez intéressant.

Le jour venu tout Paris était en émoi, — il avait beaucoup plu la veille, et le ciel promettait des averses constantes. — Il faut dire toutefois à la gloire des *sportmen* que ce déluge n'a éteint l'ardeur de personne. Tant de plaisirs étaient promis aux curieux! Ils devaient compter pour le moins sur une demi douzaine de fractures sans parler des contusions. Encouragés par une si belle espérance, nous avons (j'en étais, je vous prie de le croire), nous avons supporté la pluie, cinq heures durant, avec une certaine fermeté, chacun posté près de l'endroit qui lui avait paru le plus périlleux, précaution logique puisque le charme est dans les accidents. — La cloche sonne; le signal est donné. — Les voilà, les voici.. Pst.. pst... pst.... ils ont passé,

disparu.... C'est fini, ce n'est que ça, dit une voix universelle... — Ah, attention! Deux cavaliers sont restés en arrière. — La boue de leurs vêtements atteste qu'ils ont eu déjà des malheurs, c'est d'un bon augure. En effet les chevaux se défendent, se cabrent, s'abattent, se relèvent.... L'un finit par sauter — l'autre roule de nouveau, et si bien, homme et bête — qu'on peut croire cette fois qu'ils y resteront. A la bonne heure! voilà de l'agrément — au retour, c'est mieux encore. Sur douze il en revient deux; les autres arrivent à la débandade, comme une armée en déroute, boiteux, blessés, écloppés, c'est charmant à voir.

Un mérite de cette course, — c'est que les Jockeys n'étaient pas des Jockeys. Le gagnant est le propre neveu de Robert Peel : quelle gloire pour la famille! Celui qui est arrivé le second, est un honorable bourgeois père de sept enfants et d'un âge fort respectable, soixante-huit ans; il était venu exprès de Londres avec son cheval, l'un portant l'autre. — C'était une vraie fête britannique. Tous les insulaires qui couvrent le continent paraissaient y être réunis. On aurait pu se croire à Epsom ou à New-Market.

Les courses du champ de Mars ont suivi de près la journée de Berny. Sous prétexte d'encouragement aux éleveurs de chevaux, c'est un divertissement de bonne maison, une occasion de plaisir et de jeu pour les *gentlemen riders* (le bon peuple traduit gentilshommes ridés). — La foule ne manque jamais à ces rendez-vous, il y en a pour tout à Paris, et le public s'y rend, bien qu'il sache que là comme ailleurs il joue un peu le rôle de dupe. Ce n'est pas par ses qualités ou sa faiblesse qu'un cheval gagne ou perd. Cela ne dépend même pas toujours de son Jockey. — Il y a de grands intérêts liés à tel succès, ou à telle défaite, et par suite de grandes fourberies pour les obtenir. — Les Anglais ont inventé des choses admirables dans ce genre d'habileté, et le *sport* français ne les imite que trop bien; au reste il importe peu aux pauvres diables qui vont à pied, de savoir si Drummer gagne deux secondes sur Tiger, ou si M. le comte C. a un meilleur cheval que M. R. Leur spectacle à eux, c'est la foule même, les promeneurs, les équipages, les cavaliers. Chevaux et voitures sont parés coquettement; les propriétaires ce jour-là mettent leur amour-propre sur leur livrée, ils font de la vanité par ricochet.

A Chantilly on recommence ce qu'on a fait à Paris. Ce sont les mêmes chevaux, les mêmes jockeys et les mêmes parieurs. Il est difficile de trouver la raison suffisante de cette seconde édition, si ce n'est le besoin si bien senti d'améliorer à toute force la race des chevaux. Chantilly, c'est le post-scriptum, l'appendice indispensable : l'œuvre sans cela restait inachevée et Dieu sait ce que devenaient les pauvres chevaux. Maintenant, s'ils ne font pas tous sans se gêner huit lieues à l'heure, s'ils ne franchissent pas d'un bond la Garonne à son embou-

chure, si les montagnes les arrêtent, c'est bien leur faute : le Jockey-Club n'y peut rien. Pour lui, afin de prouver mieux ses succès, il conduit ses coureurs en voiture sur le *turf*. — La race chevaline se montrerait bien ingrate de ne pas goûter *cette façon d'aller*. — Ibrahim a assisté à toutes ces courses ; sa surprise a été grande, dit-on, de voir les progrès de la civilisation européenne en cette matière. On peut le croire : les arabes sont bien en retard sous ce rapport.

Jamais le goût et la passion des chevaux n'ont été plus répandus. — Pour avoir une voiture à elle, un mois durant, la plus jolie femme n'a rien à refuser, et tel cavalier qui passe s'impose pour nourrir son cheval les plus dures privations. Le plus souvent, il est vrai, ce n'est pas le cas, mais alors tout l'avenir est compromis. La dépense du cheval sert merveilleusement toutes les autres : il semble que les écus filent du même train que leur maître, doucement, sagement avec les gens à pied, d'un train de poste avec les pur-sang anglais. La fortune a trouvé là un de ses meilleurs moyens de faire tourner sa roue plus vite.

Si l'imitation anglaise est pour quelque chose dans ces mœurs équestres, c'est surtout par le côté ridicule qu'elle donne aux prétentions et au langage britannique. Il faut vivre à son écurie, plus qu'à son salon, et parler le jargon des palefreniers pour être à la mode. On n'a plus de domestique, on a un groom. Votre rosse normande s'appellera miss Egerton, ses obscurs parents seront changés en *Rainbow* et *Emilia*. Si l'on vous défie, vous parierez : c'est très gentilhomme. Vous perdrez le reste de vos louis, et vous tuerez votre cheval, à moins que ce ne soit lui qui vous tue, et enfin, pour méditer sur la fragilité des grandeurs du monde, Clichy vous ouvrira sa retraite hospitalière.

Une autre classe plus sage, et non moins amusante, est celle des amateurs du dimanche. Ceux-là se pavanent à quarante sous l'heure au Bois de Boulogne : heureux d'avoir huit jours devant eux pour guérir les blessures de leur bourse et d'ailleurs. Ils montent mal, c'est vrai ; mais ils s'amusent, ils ont raison.

En dehors de leurs maladresses et des excentricités de la mode, la vieille école d'équitation française se maintient ; elle a ses adeptes et ses héros. Si elle a ses victimes, elles tombent en toute conscience d'après les règles : c'est classique. Laurent Franconi règne à l'Hippodrome. Baucher, le roi du genre, tient le sceptre au Cirque ; ce sont les spectacles de la belle saison, la littérature de l'été. Pendant que Racine est en congé avec Mlle Rachel, on court applaudir les sauts périlleux d'Auriol et les *changements de pied* de Mlle Caroline. Chose singulière ! la foule ne manque jamais à ces jeux équestres. Tandis qu'aucun théâtre ne se maintient que par la variété incessante de ses pièces, ces deux entreprises font fortune avec un spectacle toujours pareil, les mêmes bêtes, les mêmes hommes, les mêmes tours. On les a vus cent fois : on y retourne. L'œil se plaît à voir les mêmes objets, la mono-

tonie l'attire, l'eau qui coule le séduit et le retient, et l'esprit se lasse dès qu'il entend répéter deux fois les mêmes phrases, les mêmes vers. Si j'étais le moins du monde d'une académie, je demanderais que la question fût mise au concours. Il se trouverait, n'en doutons pas, de grands esprits qui feraient là dessus un mémoire admirable. Contentons-nous, en attendant, de le soumettre à la bienveillance des lecteurs de la *Revue Suisse*.

Paris, 9 juin 1846.

— Une fin prématurée et cruelle vient d'enlever à notre patrie, à la France elle-même dont la littérature l'avait définitivement adopté, un homme aussi distingué par les dons de l'esprit que par ceux du caractère, un écrivain spirituel, délicat et charmant, dont la renommée sans doute n'aurait pas cessé de grandir. M. R. Topfer est mort à Genève, il y a quelques jours, âgé seulement de quarante-sept ans, et il est impossible de ne pas songer sans de vifs regrets à tout ce qu'eût pu produire encore ce talent si vrai, parvenu à sa pleine maturité et développé dans toute sa fleur. Réunissant en lui quelques-unes des inspirations les plus aimables de Xavier de Maistre, de Sterne et de Nodier, M. Topfer s'était fait comme écrivain humoriste, un genre à part qui ne devait pas seulement son caractère original à une empreinte nationale assez fortement prononcée, mais bien à l'individualité même de son talent. Quelques-unes de ses nouvelles resteront dans la littérature française comme des modèles presque achevés, de finesse, de grâce, d'observation gaie, malicieuse et quelquefois profonde; ses charmants écrits devront à l'équilibre heureux d'ironie contenue et de sensibilité sincère qui les distingue, d'occuper une place peu éloignée des rares chefs-d'œuvre que, dans ce genre difficile, nous avons appris à aimer. Dans le *Presbytère*, M. Topfer a montré qu'il pouvait atteindre sans effort à des proportions plus étendues; transportées dans un assez vaste cadre, les figures de l'une de ses plus charmantes nouvelles n'ont rien perdu de l'originalité de leur caractère, du naturel de leurs allures, de la finesse exquise de leurs traits; il a prouvé seulement, ce que ses lecteurs attentifs avaient dès longtemps deviné, qu'il y avait dans son talent un côté d'inspiration sérieuse et profonde, auquel jusqu'ici il s'était abandonné trop peu, auquel aussi, en s'y livrant davantage, il ne pouvait que gagner comme écrivain. Nous n'avons pas à le juger ici sous d'autres points de vue: on sait que M. Topfer, a dû comme dessinateur, à la facilité et à la verve de ses croquis humoristiques, une popularité dont la France s'est empressée de s'emparer: ses imitateurs étrangers ont pu outrer son genre, ils n'ont atteint ni à la bonhomie ni à la gaîté de leur modèle. — Espérons que les nombreux admirateurs de M. Topfer, recevront bientôt sur cet homme si distingué une notice étendue: la *Revue Suisse*, qui plus d'une fois s'est occupée de lui (Voir en particulier Tome II, page 576) ne peut ici

qu'exprimer bien incomplètement les regrets sincères qu'éprouvent en le perdant tous les amis de notre littérature nationale dont il était l'une des gloires, et qui ne s'attendait pas à le perdre dans toute sa force et dans tout son éclat.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LETTRES DE JEAN HUS, écrites durant son exil et dans sa prison, avec une préface de Martin LUTHER, traduites du latin en français et suivies d'une notice sur les œuvres de Jean Hus, par Emile de Bonnechose, auteur des *Réformateurs avant la Réforme*. — Paris, 1846; chez Delay. — Lausanne, chez G. Bridel. Prix : 3 francs de France.

Que d'idées, que d'événements, que de dramatiques souvenirs viennent se grouper autour du nom de J. Hus. Quelle lueur sanglante jette sur l'histoire de son siècle la flamme de son bûcher qui fut en même temps le crépuscule d'un jour nouveau! Des cendres du martyr jetées au vent par le bourreau, il naît une armée de guerriers farouches, sans pitié comme sans peur, qui soulèvent la Bohême, effraient l'Allemagne entière, et font trembler pendant vingt ans le pape et l'empereur! Ziska l'aveugle, Procope le grand, Calixtins, Taborites, Orphelins, tous apparaissent comme les vengeurs du réformateur bohême. Enfin, l'exaltation cède à la force, la religion de l'avenir à la religion du présent; les uns périssent sous les murs de Prague; d'autres, lassés des horreurs de la guerre civile, entrent en accommodation avec l'Eglise, et contents d'avoir obtenu les réformes extérieures qu'ils demandaient, renient par là même le principe d'indépendance qu'avait proclamé leur maître; d'autres enfin se retirent dans la solitude et forment une petite communauté vivant d'une vie humble et obscure, absorbée dans de mystiques contemplations, et renonçant à toute œuvre de prosélytisme. L'influence de J. Hus est-elle alors arrivée à son terme, et l'immense retentissement de ses doctrines n'aura-t-il été qu'un long et éclatant épisode dans l'histoire de la chrétienté? Non; les hussites ont disparu, mais l'esprit de Jean Hus est encore vivant. Cette fois-ci son influence devient universelle et durable; Luther paraît, et quand il écrit ses fameuses thèses qui annoncent que la face du monde va être renouvelée, c'est encore, comme il le disait lui-même, avec une plume empruntée à l'*oie* de Bohême. Mais l'œuvre de Jean Hus est telle qu'elle a presque éclipsé son auteur. Beaucoup de personnes ne savent guères autre chose de lui que l'histoire de sa mort héroïque; un plus grand nombre encore ne le connaissent pas du tout par ses écrits : car jusqu'à ce jour aucun de ses ouvrages n'avait paru traduit en français. Naguères, dans son beau livre sur *les Réformateurs avant la Réforme*, M. de Bonnechose nous avait intéressé au récit de sa vie et à l'exposé de ses doctrines; maintenant il nous le fait connaître plus intimement,

en nous le donnant lui-même, et en nous traduisant celui de ses ouvrages dans lequel on retrouve le plus son âme tout entière, puisque c'est le recueil des lettres qu'il écrivit à ses amis et à ses disciples dans la persécution et dans l'attente solennelle de la mort. C'est dans ces lettres qu'on peut apprendre à connaître et à aimer l'ame véritablement chrétienne de J. Hus. Tout y est simple, sincère, sans exaltation ; son courage vient tout entier de sa foi ; le fanatisme n'y entre pour rien. J. Hus n'est ni un génie extraordinaire, ni un caractère d'une énergie particulière, et c'est par là même qu'il est intéressant. Nous avions peur de ne trouver en lui qu'un héros, nous sommes heureux d'y trouver un homme, un homme sujet à toutes les faiblesses de l'humanité, et ne puisant que dans le christianisme la force dont il a fait preuve. Comme le remarque fort bien M. de Bonnechose, « le sacri- » fice que J. Hus fait de sa vie est d'autant plus exemplaire qu'il lui a coûté » davantage ; sa mort est d'autant plus sublime qu'il en a senti d'avance » toutes les angoisses et que c'est en Dieu seul qu'il s'assure contre elles. » (Introduction, page IX). J. Hus présente, non sur ce point mais sur presque tous les autres, sur tout ce qui tient au caractère individuel un contraste frappant avec celui dont il fut le précurseur, avec Luther. Chez tous deux même foi, même doctrine, même indépendance dans leurs convictions ; mais chez l'un une impétuosité, une fougue que le christianisme seul empêche de devenir passionnée ; chez l'autre une douceur et une modération qui, sans la puissance de la conviction, menacerait de devenir faiblesse. Rien ne pouvait donc être plus intéressant que de mettre en regard ces deux hommes si semblables à la fois et si dissemblables l'un à l'autre, et de faire par là ressortir dans tout son éclat le sceau divin de la foi chrétienne, *unitas in varietate*. C'est ce qu'a fait M. de Bonnechose, qui a traduit en tête des *Lettres de Jean Hus* la préface dont Luther fit précéder l'édition qu'il en donna lui-même en 1537, *à l'usage du futur concile*. Enfin, grâce à une *Notice sur les Œuvres de Jean Hus* et à une intéressante analyse de son *Traité de l'Eglise*, le plus célèbre de ses ouvrages, le volume que nous annonçons forme à lui seul une petite bibliothèque de pièces justificatives pour la vie du réformateur bohême, et un complément nécessaire au dernier ouvrage de M. de Bonnechose. — *Les Réformateurs avant la Réforme* et les *Lettres de J. Hus* sont désormais inséparables. Le succès du premier de ces ouvrages nous garantit le succès de l'autre.

DAS MALFATTISCHE PROBLEM *neu gelöst von* C. ADAMS, *Lehrer der Mathematik an der Gewerbschule in Winterthur*. Winterthur, 1846. Druck und Verlag der STEINER'schen Buchhandlung.

Nouvelle solution du problème de Malfatti, par C. ADAMS, maître de mathématiques à l'école industrielle de Winterthur. In-4° de 24 pages accompagné d'une planche.

L'Italien *Malfatti*, mathématicien distingué, a le premier fait connaître, en 1803, la solution du problème curieux et difficile, savoir *d'inscrire dans*

un triangle trois cercles tangents entre eux, et tangents, chacun, à deux des côtés du triangle. C'est ce problème qui fait l'objet du mémoire que nous annonçons. L'auteur l'a divisé en trois parties. La première renferme les anciennes solutions, celle de *Malfatti* et celle de MM. *Gergond* et *Lavernède*. Il y ajoute une notice sur les auteurs qui ont accordé leur attention à cet objet et donne en particulier les formules de M. le professeur *Grunert*.

La seconde partie est consacrée à la solution graphique donnée par M. le professeur *Steiner*, dans le premier volume du *Journal de Crelle*, Berlin, 1826. Cette élégante construction y est accompagnée d'une démonstration de M. le professeur *Anger*. Cette démonstration est fondée sur un emploi ingénieux de la théorie de la perspective. Vient ensuite une démonstration analytique de cette même construction, due à M. *Zornow*, professeur d'un gymnase de Königsberg.

La troisième partie renferme la solution de l'auteur, accompagnée de la démonstration qui la justifie. Cette solution a sur les précédentes un avantage marqué, provenant surtout de la grande simplicité relative à laquelle l'auteur est parvenu. Cette simplicité est d'autant plus heureuse que la solution est à la fois symétrique et aisée, ce qui implique l'élégance. De plus, les solutions antérieures ne donnaient à la fois qu'un seul des cercles cherchés, tandis que cette dernière, en donnant deux de ces cercles en même temps, fournit un moyen de vérification d'autant plus précieux, que les problèmes sur les contacts offrent toujours des constructions très-délicates.

Il suffit de cette rapide analyse pour recommander aux mathématiciens un mémoire remarquable, soit par l'ensemble complet qu'il offre au lecteur sur une matière intéressante, soit par ce que le travail de l'auteur même présente d'ingénieux et de satisfaisant. FRÉD. C.

MÉDITATIONS sur les vingt premiers chapitres du second livre des Chroniques, par A. Rochat, ministre de l'Evangile. Paris, chez Delay, Neuchâtel chez J. P. Michaud, Lausanne, chez G. Bridel. Un vol. grand in 8°. Pr. 5 fr.

Le pieux auteur des Méditations sur diverses portions de la Parole de Dieu, et de celles sur l'histoire d'Ezéchias, vient d'ajouter à ces précieux recueils un volume nouveau où nous avons retrouvé avec un sentiment de vraie édification, les qualités qui l'ont fait aimer de ses nombreux lecteurs, une foi simple autant qu'elle est ardente, un esprit qui est comme saturé de la connaissance des saintes lettres, une âme enfin qui semble prosternée sans cesse devant son Sauveur. La portion de la Bible choisie par M. Rochat pour devenir le texte des méditations nouvelles dont il fait part aujourd'hui au public religieux, l'invitait très particulièrement à aborder l'interprétation des types, tâche délicate et difficile qui n'a pas toujours été accomplie avec un entier bonheur par quelques-uns des pieux écrivains allemands et anglais dont nous avons appris à connaître les ouvrages, depuis un certain nombre d'années. Sans vouloir nous rendre solidaires de toutes les explications qui

forment essentiellement la première moitié du nouveau volume de ses méditations, nous pouvons affirmer qu'elles seront toujours utiles à l'édification et qu'elles ne franchissent jamais ces limites au delà desquelles la curiosité même la plus sainte, ne se hasarde pas sans dangers. L'imagination ne joue point chez notre pieux auteur un rôle analogue à celui qu'elle remplit dans la prédication de Krummacher, pour ne citer que ce seul exemple. La subtilité dont, ça et là, il ne nous semble pas complétement exempt, est corrigée toujours par la simplicité des leçons morales et leur application toute pratique à la vie religieuse. Lui-même nous donne le secret de la loi qui préside pour lui à l'interprétation de l'Ancien Testament, quand il nous montre dans l'histoire du peuple infidèle et toujours aimé de Dieu, l'histoire même du cœur de l'homme, notre propre histoire à tous. On comprend combien ce point de vue, agrandi et illuminé sans cesse par une rare connaissance de la Parole sainte et de son influence salutaire sur l'âme de l'homme, doit répandre de vie dans ces méditations nouvelles dont la forme nous semble appartenir particulièrement à leur auteur, et qui sont presque aussi éloignées du discours oratoire que de la forme ordinaire des réflexions édifiantes.

LE VÉRITABLE AMI DES ENFANS ET DES JEUNES GENS, par César Malan. Dessins et gravures de Girardet. 4e édition. Paris, 1845; chez Delay. Lausanne, chez G. Bridel. Trois volumes, 7 fr. 50 c.

Le succès d'un ouvrage n'est pas toujours le garant de son mérite : la cabale, les préventions, la mode, que sais-je encore? peuvent donner une vogue momentanée à un livre qui en est indigne, et que plus tard on rougira peut-être d'avoir admiré. Mais, avouons-le, de tous les livres ceux qui sont le moins sujets à ces fausses appréciations, sont ceux écrits en vue des enfants et lus par les enfants. Leurs lecteurs sont dans une disposition parfaite pour les bien juger : le nom de l'auteur, les formes conventionnelles du style, les couleurs à la mode, ces mille circonstances aggravantes ou atténuantes dont le critique le plus exercé a quelquefois peine à s'affranchir, tout cela n'est d'aucune valeur devant le tribunal inflexible d'un esprit enfantin auquel on ne persuadera jamais qu'il prenne plaisir à ce qui l'ennuie, et s'ennuie à ce qui l'amuse. L'ouvrage de M. Malan a intéressé tous ses jeunes lecteurs, nous les en prenons eux-mêmes à témoin, et quatre éditions en font foi. Cette dernière édition, augmentée de plusieurs récits nouveaux, l'emporte encore sur les précédentes par l'exécution typographique et par les jolies images dont l'a ornée Girardet. Voilà pour ce qui concerne l'*agréable*; voilà pour les enfants. Quant aux parents, nous pouvons leur recommander également ce livre comme très-propre, sous le rapport religieux et moral, à être mis entre les mains de leurs enfants, pour lesquels il sera un *véritable* ami. C'est un ami qui les amusera sans les flatter, qui se fera bien venir par ses récits pleins de grâce et d'imagination, et qui profitera du moment où leur attention est le plus excitée et où ils sont suspendus aux lèvres de l'aimable conteur, pour leur glisser au cœur quel-

que saine et profonde leçon qui pourra y fructifier. Puisse cet ouvrage, dont le titre fait sans doute allusion au célèbre recueil de Berquin, être le Berquin d'une nouvelle génération élevée dans une athmosphère plus religieuse que celles qui l'ont précédée !

L'EXISTENCE DU MAL ET DU PÉCHÉ ORIGINEL PROUVÉE PAR LA NATURE, L'HISTOIRE ET LE LANGAGE, CONTRE LES ASSERTIONS DES PÉLAGIENS. Par J. P. Lange. Traduit de l'allemand par les soins de la société pour la traduction d'ouvrages chrétiens allemands. Neuchâtel, chez Michaud, 1846. Prix : 1 franc.

Lange a réuni dans quatre volumes plusieurs articles qu'il a publiés dans les journaux religieux et théologiques. L'une de ces dissertations est dirigée contre *le Pelagianisme :* c'est celle dont la traduction vient de paraître sous le titre d'*Existence du mal*, etc. L'écrit n'a dans sa forme rien de scientifique ; il s'adresse à quiconque sent le poids de la vie et désire connaître la cause de toutes les souffrances qui pèsent sur l'humanité, à quiconque prête l'oreille à la voix de sa conscience qui parle de péché et aspire à la sainteté. Nous ne savons si l'auteur ne va pas trop loin dans l'influence qu'il accorde au mal moral sur le monde physique, mais au moins est-il certain qu'il expose ses vues avec une brillante poésie ; et ce petit écrit, comme sa *Vie de Jésus*, offre au lecteur à chaque page des pensées nouvelles ou des aperçus qui font penser.

— Plusieurs articles, destinés à notre *Bulletin bibliographique* de ce mois, sont renvoyés, faute de place, à celui de la prochaine livraison. — Entr'autres ouvrages nouveaux que nous venons de recevoir, nous avons remarqué une brochure fort piquante et écrite avec beaucoup de talent, intitulée *Les derniers événemens de la Romagne*, par Massimo d'Azeglio, traduite de l'italien. Nos lecteurs trouveront cet ouvrage chez Georges Bridel, libraire à Lausanne, et dans les principales librairies de la Suisse française.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS[1].

CULTURE HELVÉTO-ROMAINE[2].

Introduction de la culture latine. — Progrès de la civilisation sous Vespasien. — Age d'or de l'Helvétie romaine. — Trois centres de culture. — — Arts; sciences et lettres. — Paulus Claudius. — Alpinus. — Claudius Cossus. — Décadence politique et littéraire de l'Helvétie. — Origine du romansch et des patois romans. — Monumens helvéto-romains.

César, le vainqueur de l'Helvétie, en est aussi le civilisateur. Ses établissemens aux bords du Léman, bien que tout militaires et po-

[1] Voir pour la première époque à page 409 de ce volume.

[2] Les moyens d'exploration pour cette époque sont à peu près les mêmes que pour l'époque précédente. Ce sont :

1° Les auteurs grecs et latins dont les données deviennent plus concluantes, à mesure que la domination romaine s'étend en Helvétie.

2° Les inscriptions helvéto-romaines dont M. J.-G. d'Orelli a donné une collection authentique dans ses *Inscriptiones in Helvetia*. Zurich, 1826.

3° Les monumens proprement dits, débris d'édifices, médailles, et les œuvres d'art recueillies dans les divers musées de la Suisse. Il faut y ajouter l'étude des institutions et de l'histoire du peuple-roi en général, pour la parfaite intelligence de ce qui touche la domination romaine dans notre pays. L'ouvrage capital pour cette époque de l'histoire helvétique, est le savant travail de François-Louis de Haller : *L'Helvétie sous les Romains* (*Versuch einer Geschichte der Helvetier unter den Römern*), Zurich. 1793, auquel il faut joindre un autre ouvrage du même auteur sur la topographie de l'Helvétie ancienne. 1811.

litiques, y jettent les fondemens de la culture latine[1]. Auguste poursuit l'œuvre; son lieutenant Plancus colonise le Nord, et fait connaître aux Rauraques les bienfaits de la civilisation romaine[2]. Claude, par ses édits, contribue aussi à effacer les distinctions nationales. L'un de ses édits proscrivait les Druides; un autre faisait du latin la langue officielle de la Gaule[3]. Elle y devint bientôt un idiôme vulgaire[4]. L'influence du pouvoir, l'enseignement des écoles, et la souplesse des grandes familles la répandirent dans toutes les classes. On peut regarder l'insurrection de l'an 69, sous Vitellius, comme une dernière protestation du vieil esprit helvétique, comme une dernière résistance nationale; Julius Alpinus est notre Sacrovir[5]. Mais le règne éclatant et cher à l'Helvétie de Vespasien, achève de vaincre toutes les répugnances, et fonde, sur les ruines de l'ancienne nationalité, l'unité helvéto-romaine. Le règne de Vespasien ouvre l'âge d'or de l'Helvétie. Il durera deux siècles et jettera sous les Sévères un suprême et vif éclat[6].

[1] César initia les Gaules en général à la civilisation; il y fonda plusieurs colonies juliennes (Narbonne, Arles, Bitracte). En Helvétie il créa la colonie julienne équestre, Noviodunum, qui devint le premier centre romain au bord du Léman et fut même la capitale du pays avant Aventicum. Le *conventus* national s'y réunissait. César fonda la colonie de Noviodunum en y appelant la XII (?) légion campée auparavant sur les bords du Léman : *Deseruere caro tentoria fixa Lemanno* (Pharsale de Lucain). Haller lit *cavo*. — Selon le cardinal Noris, la fondation de cette colonie est de l'année même de la mort de César, 43 avant Jésus-Christ. Donatus et Victor, affranchis d'Auguste, séjournaient à Geneva ou à Neviodunum. Un autre affranchi d'Auguste, Unio, était percepteur à Turicum.

[2] Haller croit que Raurika (ancien nom de la colonie augustale) ne reçut le nom d'Auguste que sous le règne d'Antonin le pieux, qui fonda plusieurs villes augustales. 160.

[3] Un 3me édit de Claude (Jus adipiscendorum honorum) ouvrait l'accès du Sénat aux grandes familles gauloises. Octodorum brûlé et rebâti doit avoir porté le nom de ce prince : Forum Claudii Vallensium. J. G. d'Orelli. 125.

[4] Altéré dans l'usage populaire à Rome, le latin dut se corrompre de plus en plus dans le commerce des peuples conquis. Les inscriptions helvéto-romaines du siècle même de César et d'Auguste portent déjà des traces de la corruption de la langue; on y trouve : *leibertus* pour *libertus*, *Volcanus* pour *Vulcanus*, *Menerva* pour *Minerva*, *Galleis* pour *Gallis*, etc, etc.

[5] J'ai été un moment tenté de voir en Julius Alpinus, non un *Sacrovir*, qui s'arma pour la patrie, mais un *Vindex* qui prit seulement parti pour un prince contre un autre. Claudius Severus, le chef militaire de l'insurrection est bien un romain établi en Helvétie. Mais Julius Alpinus ou Alpin est un *celte-romanisé*; preuve de la rapidité avec laquelle s'opéra la transformation de la vieille Helvétie en Helvétie romaine.

[6] Vespasien n'est pas né à Aventicum « Natus est in Sabinis ultra Reate,

Dans cette seconde et mémorable époque de sa culture, l'Helvétie est donc encore une province de la Gaule; mais c'est de la Gaule romaine, et la littérature helvétique, comme la littérature gauloise, est une branche et une dépendance de la littérature latine.

Mais ce qui prospère sous la domination romaine, c'est moins la littérature que l'art, l'architecture surtout, à laquelle les Romains, en l'empruntant aux Grecs, ont imprimé un cachet nouveau, le cachet politique[1]. La culture de l'art architectural est le trait distinctif de l'époque helvéto-romaine. Partout aussi où s'organise la curie, s'élèvent ces nobles et fastueux édifices consacrés à la religion, aux affaires publiques, à la salubrité et au plaisir qui font l'honneur de la cité, en la *romanisant*. Vis-à-vis de l'Helvétie, dont la conservation importait tant à l'empire, comme pays de passage, Rome n'a garde de s'écarter de ce système. Trois villes principalement y deviennent les centres de l'art, les foyers de la culture: Augusta, Aventicum, Vindonissa[2]. Augusta voit s'élever ses tours de briques rouges et ses temples de marbre noir; Aventicum, son amphithéâtre, image du Colisée; Vindonissa, un arc de triomphe; chaque municipe des thermes, des aqueducs et un forum. Bas-reliefs, amphores, statuettes, urnes lacrymatoires, lampes sépulcrales, tables votives, pavés mosaïques, fragmens de colonnes et de temples, tous ces élégans débris, qui peuplent nos musées, témoignent de la perfection à laquelle atteignit l'art romain dans notre patrie[3].

Les artistes, les artisans auxquels on doit ces œuvres remarqua-

modico vico XV calend. sept. vesperi » Suéotone *Vie de Vespasien dans ses douze Césars*. Le nom de Vespasien figure sur plusieurs tours d'Aventicum. Orelli 178 et 127.

[1] L'architecture romaine revêt déjà ce caractère antérieurement aux influences de l'art grec. Voyez les constructions tarquiniennes.

[2] On peut y ajouter Noviodunum, bien que la colonie julienne eût perdu de sa splendeur et qu'Aventicum lui eût succédé comme métropole, c'est-à-dire comme siège du *Conventus*, des *archives* et des *premiers magistrats*. — Sur la splendeur d'Aventicum et de Vindonissa, voir J. de Muller. *Histoire universelle, édition allemande. I.* 282.

[3] Musées de Lausanne, Berne, Genève, Fribourg; musée Vespasien à Avenches. Voir surtout les antiquités d'Auguste de la collection Schmidt et l'ouvrage de Bruckner sur les antiquités de Bâle, page 2738—3077. Comme œuvres d'art on peut citer aussi les routes romaines. La magnifique via flaminia a laissé des traces à St-Tryphon, Chiètres, Attalens (canton de Fribourg). Haller Topographie, 76.

bles étaient en partie étrangers à l'Helvétie et à Rome elle-même. C'étaient des Grecs, des Hibernois, des Lusitains, des Ibères[1]. Plusieurs appartenaient aux contrées les plus lointaines, à la Lydie[2] et à la Numidie, par exemple, d'où ils avaient émigré à la suite des légions et des colonies; ainsi séparés de leur patrie, le lien puissant de l'association (jus sodalitium) leur en donnait une nouvelle. Artistes et artisans étaient unis en corporations (ordines, collegia, sodalitas), à l'instar de celles établies à Rome par Numa. Corporations closes et puissantes, dont chacune avait son lieu de réunion (curia), ses statuts particuliers, son trésor (arca), ses chefs propres et un patron choisi parmi les grands de l'empire[3]. Ces corporations, conservées avec d'autres institutions romaines, à travers les ruines du moyen-âge, donneront plus tard naissance à l'établissement des abbayes ou tribus, qui depuis le XIIe siècle jouent un rôle si capital dans l'histoire de l'Allemagne et de la Suisse[4].

Aucun grand nom d'artiste helvéto-romain n'est venu jusqu'à nous. A peine lisons-nous ceux de quelques maîtres mosaïstes, sur les *pavimenta tessellata* conservés dans nos musées. Ainsi le

[1] Je parle plus loin de l'influence grecque. Pour les autres peuples voir *Orelli* 137, 167 et 182. Un espagnol, Valère, adresse un ex-voto à Mercure. Des Lusitains stationnaient comme légionnaires à Novidunum. Voir aussi la note 14, *Nautœ aruranci aramici*.

[2] Voici l'inscription toute entière consacrée à Polynice, orfèvre lydien, dignitaire de la tribu des charpentiers; on a suppléé les lettres illisibles :

? Amill Polynices
n ationе lydus artis
A urifer, corporis
F abr Tignuariorum
H onoribus functus
Qui vixit annos (?)
A t q Amillio Taulo
F ilio ejusdem artis
E t corporis qui vixit
A nnos Aetatis XXXIII.

Orelli. 186. — Haller *Topographie* 248. — Heldmann *Geschichte der Freymaurer*, Aarau. 107. — Orelli (143) cite une autre épitaphe « Nammio Numidœ. »

[3] De Colleg. et Corpor. Opificum. Halœ. 1723. Ouvrage de Heineccius, le le savant juriste.

[4] Et au XVIe siècle *aux sodalités marianiques* établies par les jésuites dans leurs colléges où elles fleurissent encore.

nom de Prostasius mosaïsté d'Aventicum, et de Caton, auteur d'un pavé mosaïque composé de cubes blancs et noirs [1].

Moins florissantes que l'art, les lettres et les sciences n'étaient pourtant pas complètement négligées. Villes coloniales, municipes avaient leurs écoles [2]; et Aventicum, la métropole [3], une académie, où s'enseignaient la médecine, l'éloquence, les belles-lettres [4]. A Augusta s'élevait un théâtre pour 12,000 spectateurs [5]. Le riche Aelius de Minnidunum donnait 750 sesterces pour l'établissement de jeux gymnastiques [6].

[1] Levade, *Dictionnaire du canton de Vaud*. 364. Orelli 176. On connaît aussi les noms de plusieurs ouvriers en poterie, Cobenerdus, Amandus, Visuri, Adianton, Bilcaision, Tocca, Nibo, etc. Orelli (164. 204. 153). Ces noms sont gaulois pour la plupart, d'autres romains ou grecs.

[2] Heldmann (p. 110) donne l'inscription suivante comme une preuve que la corporation des bateliers d'Aventicum avait son école particulière :

In honorem domûs divinœ
Nautœ aruranci .. Aramici
Scholam de suo instruxerunt
I. D. D. D.

Or, dans la langue des inscriptions *Schola* se traduit par *portique*. Orelli n'a pas relevé cette erreur, mais il entend aussi *Schola* par *portique*. 170 et 163. Aruranci, Aramici, noms de peuples étrangers à l'Helvétie. Aramicus dans Pline, désigne les habitans de la Syrie. —

[3] « Gentis caput » dit Tacite. Historia. I. 68.

[4]
Numinil. Aug.
Et Genio col. Hel.
Apollini sacr.
Postum Hyginus et
Q Postum Hermes
lib. Medicis et
Professoribus.

Cette inscription se voit dans le mur de l'église d'Avenches. Muller, traduction de M. Monnard. I. 65. — Les inscriptions nous apprennent les noms de deux médecins de l'Helvétie romaine, de Sentius Diadumenus médecin à Eburodunum (Iverdun) et de T. Claudius Hymnus affranchi d'Atticus, attaché à la XXI légion claudienne et pacifique en garnison à Vindonissa. Orelli. 194.

[5] Bruckner, *loc. cit.* Schöpflin. *Alsatia illustrata*. Ampère. *Histoire littéraire de la France*. I. 137. Le théâtre d'Augusta rappelait aux érudits bâlois du XVIe siècle, le théâtre de Sagonte en Espagne, dont Vitruve nous a laissé la description. Mais ce dernier ne pouvait contenir que 8000 spectateurs.

[6] Voir la donation d'AElius Avienus dans Orelli. 161. Ce savant philologue pense que cet Avienus pourrait bien appartenir à la famille consulaire de ce nom, et dont il est aussi sorti un poète distingué. L'inscription est pareillement rapportée par Muller *traduction Monnard* I. 65. La condition qu'Ælius met à ce legs est remarquable. Si Minnidunum n'est pas exacte à remplir les

La Gaule helvétique, comme la Grande Gaule, avait donc ses rhéteurs et ses grammairiens pour l'enseignement des arts libéraux. Ces deux termes, rhéteur et grammairien, n'avaient pas alors la signification que nous leur donnons aujourd'hui, et comprenaient tout l'ensemble des études classiques. « Le grammairien, dit » M. Ampère, était le philologue et le professeur de littérature; le » rhéteur était l'orateur et le professeur d'éloquence[1]. » Il en est des noms de ces rhéteurs et de ces grammairiens, comme des noms des artistes de l'Helvétie romaine; ils ne sont point venus jusqu'à nous. Mais les professeurs d'Aventicum n'étaient point des hommes sans mérite, si l'on en juge par l'inscription monumentale qu'érigèrent au corps enseignant de cette ville, deux citoyens notables, Hyginus et Hermès[2].

Le nom de ces deux Mécènes est évidemment grec, comme le remarque F.-L. de Haller. Ce savant auteur de *l'Helvétie sous les Romains*, n'est même pas éloigné de croire que protégés et protecteurs appartenaient également à la nation hellénique. Et ce n'est pas là une simple conjecture. L'influence grecque sur l'Helvétie romaine ne saurait être révoquée en doute. Des noms grecs se retrouvent sur un grand nombre d'inscriptions mortuaires, à Nevidunum, Lausanna, Aventicum[3]. Mainte œuvre d'art porte également l'empreinte hellénique. Très-probablement, toute une émigration phocéenne, toute une petite Grèce a fleuri sur les bords du Léman et de la Broie. Sur son lac de Galilée[4], Aventicum était une petite Massalie[5].

intentions du donateur, le legs passe de droit à Aventicum. Le monument lui-même doit se trouver à l'entrée de l'hôtel-de-ville à Moudon. — AElius était Seevir à Minnidunum.

[1] Ampère. *Hist, litt. de la France. I.* 146.

[2] Voir la note 3, p. 485 et l'inscription *Num. aug.*

[3] Noms grecs de Noviodunum et Geneva : Philogenes, Amphiale, Amphion (tous trois et un Amphion second du nom, figurent comme seevirs dans une inscription) Philargutus et Carpophore. — A Lausanna on trouve : Banira, Donindaï, Dœdale, etc, etc. — A Vindonissa : Syntiche; à Aventicum : Dydime (curateur), Hygin, Hermès, etc. Haller parle d'artistes grecs envoyés en Helvétie par Vespasien. *Topographie de l'Helvétie romaine.* 248.

[4] On sait que les soldats helvètes qui accompagnèrent Titus au siège de Jérusalem, de retour dans leur patrie donnèrent à la contrée d'Avenches le nom de Galilée et aux lacs de Morat et de Neuchâtel, ceux de Merom et de Génésareth, tant ils trouvaient de ressemblance entre les deux pays. *Chronique de Frédégaire citée par Muller, traduct. Monnard I.* 63. On sait que le lac de Morat portait le nom de *lacus Aventicensis* ou lac d'Avenches.

[5] Massalie (Marseille) initia la Gaule à la civilisation hellénique.

L'influence grecque sera plus sensible encore, au moment de l'introduction du christianisme. La plus ancienne église chrétienne dans l'Helvétie est d'origine grecque.

Il ne nous reste aucun monument littéraire de l'époque romaine. Notre patrie, toutefois, a eu des écrivains, et surtout des orateurs distingués. Parmi les écrivains que peut réclamer l'Helvétie, nous citerons Claudius Paulus qui, au dire d'Appien[1], fit un récit de la première guerre des Helvètes avec les Romains, et décrivit la bataille du Léman, où Diviko défit le consul Manlius (107 ans avant J.-C.). La famille Claudia, une des plus illustres de l'Helvétie, florissait en même temps à Aventicum, à Lausanna, à Minnidunum[2]. Un Claudius (severus) commandait à la malheureuse journée de Vocetius-Mons; un autre membre de cette famille est le célèbre Claudius Cossus, qui sauva le pays par son éloquence. L'ouvrage de Claudius Paulus eût ouvert, d'une façon bien intéressante, dans notre bibliothèque nationale, la nombreuse série des écrits historiques. Malheureusement ce récit, comme beaucoup d'autres, paraît avoir péri dans les désastres qui accompagnèrent la chute de l'empire romain.

Peut-être faut-il compter aussi au nombre des écrivains qu'a produits l'Helvétie, le poète Alpinus, dont Horace a ridiculisé la manière emphathique dans sa satyre dixième :

Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona dumque
Defingit Rheni luteum caput[3].

Ce chantre de Memnon et du Rhin limoneux, appartenait peut-être à la même famille que Julius Alpinus, le célèbre et infortuné Duumvir? Et les *Alpini*, malgré la désinence romaine de leur nom, re-

[1] Appiani alexandrini de bellis gallicis epitome inter ejusdem opera. Amstelodami. 1670. 8° Un autre Claudius mentionné également par Appien, Claudius Licinius, a traduit de grec en latin les annales romaines. On l'a dit Helvète.

[2] Haller, l'*Helvétie sous les Romains* 105. — Communications de M. Baron, archiviste de Vaud, à la société d'histoire de la Suisse romande concernant la découverte faite à Moudon d'un bas relief et de deniers portant le nom de la famille Claudia. Je ne me rappelle pas au juste l'année où a eu lieu cette intéressante communication.

[3] « L'emphatique Alpinus égorge le roi Memnon et décrit le Rhin limo- » neux. » *Satyre* 10e, *vers* 36 et 37. Memnon roi d'Abydos et allié de Priam fut tué devant Troie par Achille. Apollon le changea en oiseau. Beau thème pour un poète à la façon de notre Alpinus.

montent bien certainement à l'époque celtique. *Alpin* est le nom d'un ami de Fingal dans les poésies ossianiques [1].

Mais les rives si belles et si populeuses du Léman, et ce doux lac grec d'Avenches, doivent avoir connu une autre poésie encore que les vers boursouflés d'Alpinus. Un tel parfum d'atticisme est répandu sur toute cette époque romaine! Les inscriptions funéraires y respirent une délicatesse de sentimens si touchante, une grâce à la fois si mélancolique et si finement railleuse, qui a dû laisser nécessairement quelques traces dans les chants d'une société adoucie et amollie même par la civilisation. La poésie n'était pas seulement dans le langage de l'Helvétie romaine; elle en pénétrait les mœurs, la vie, et le tombeau lui-même s'y paraît d'emblêmes touchans et poétiques [2].

Nous n'avons aucune donnée positive, aucun indice certain de l'existence de la philosophie païenne dans notre patrie romaine. On sait cependant combien chez le peuple roi, certaines corporations artistiques étaient intimément liées au sacerdoce, et mêlaient à la pratique de l'art les spéculations philosophiques et cosmogoniques. Les architectes particulièrement étaient initiés aux mystères de la philosophie antique, et faisaient partie du collége ou tribu des Dendrophores, respectée à Rome à l'égal des prêtres [3]. Sans faire de conjectures trop hasardées, il est aussi permis de croire que la philosophie religieuse devait avoir quelques adeptes dans les nombreux colléges de flamines et de seevirs augustaux attachés aux principaux temples des cités helvéto-romaines [4].

Les mêmes doutes n'existent pas pour l'art oratoire. *L'argutè loqui* [5], dont Caton fait honneur à la race gauloise, peut s'appli-

[1] Haller, l'*Helvétie sous les Romains*. 104—5. On trouve plusieurs personnages du nom d'Alpinus dans les inscriptions helveto-romaines, et le nom d'Alpina y est aussi assez fréquent.

[2] Léonard Meister. *Helvetische Geschichte von Cesar's bis zu Bonaparte's Epoche*. II. Gall. 1801—15. 19. — L'épitaphe si touchante de Julia Alpinula serait apocryphe selon *Orelli* qui l'attribue à un savant du XVIe siècle, Paulo Gulilelmo (97).

[3] Heldmann, *Geschichte der Freimaurer*. 61—85.

[4] A Aventicum, Vindonissa, Noviodunum, etc. Plantin, *Helvetia antiqua et nova*. 138—216.

[5] « La nation gauloise aime passionnément deux choses, disait Caton: » bravement combattre et finement parler (argutè loqui). Ampère, *Hist. litt. de la France I*. 29.

quer aussi aux Helvètes. On croit déjà surprendre certains traits de cette éloquence native sous les fières paroles, plus ou moins arrangées sans doute, que l'auteur des Commentaires place dans la bouche de nos héros celtiques. On se rappelle cet office de porter la parole, qui existait dans l'Helvétie primitive, et le *Verodoct* envoyé à César pour demander le passage par Genève[1]. Les inscriptions de l'époque suivante nous font connaître L. Aurelius Respectus, jeune avocat de dix-huit ans enlevé au bareau de Noviodunum après sa seconde plaidoirie, mais qui avait déjà eu le temps d'y faire admirer son éloquence. L. Aurelius Respectus, fils de L. Aurélius Respectus, jouissait du droit de cité dans la colonie équestre et à Forum Claudii (Octodure) en Valais[2].

Mais l'orateur illustre de l'Helvétie romaine, la gloire de notre patrie latine, c'est Claudius Cossus, immortalisé par le burin de Tacite. La Gaule méridionale, de tout temps féconde en grands talens oratoires, peut lui opposer peut-être un nom d'égale renommée; elle ne saurait montrer une gloire plus pure. Claudius Cossus n'est pas un de ces rhéteurs amoureux de paroles, pour qui l'éloquence n'est qu'un moyen de ramper avec plus de grâce et aussi avec plus de succès aux pieds du trône; Claudius Cossus n'est pas comme Domitius Vafer un *athée de l'éloquence*[3], Claudius Cossus, c'est l'orateur patriotique, le sauveur de l'Helvétie, menacée d'une ruine totale par le tyran Vitellius.

Mais à quoi bon redire un trait qui est dans toutes les mémoires? Qui ne sait qu'après l'insurrection malheureuse de 69, noyée dans des torrens de sang à Vocétius-Mons, une députation fut envoyée à Vitellius pour lui demander le pardon de l'Helvétie, et que

[1] Voir notre tableau de l'époque celtique.

[2] L'inscription se trouve à Versoix :

L. Aurel. Respecto
Erudito Causidico
Bis civi valense
Et equestre defunc-
to annor XVIII
filio pientissimo
L. Aurel. Respectus
Pater ponendum
Curavit.

Quelques auteurs placent Respectus à Geneva. Il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui appartient à Noviodunum et à Geneva.

[3] Expression de M. Ampère, loc. cit. I. 154.

des cris de mort accueillirent l'arrivée des malheureux ambassadeurs. Laissons plutôt parler Tacite qui, dans le 1er Livre des Histoires, nous a conservé le récit de cette scène mémorable : « Il est » difficile de dire qui du prince ou des soldats montra le plus » d'exaspération à la vue de la députation helvétienne; le cri de « *mort à l'Helvétie!* s'est déjà fait entendre; déjà des épées nues » sont levées sur les malheureux envoyés, la bouche de Vitellius » profère des menaces; lorsque l'un des députés, Claudius Cossus, » personnage célèbre par son éloquence, se jette aux pieds de » l'empereur, et par un discours entrecoupé de pleurs, où l'art » se cachait habilement sous la plainte, il attendrit la farouche sol- » datesque, qui implore elle-même la grâce du peuple dont elle » exigeait un moment auparavant la ruine [1]. » C'est ainsi, dit Jean de Muller, qu'un seul homme sauva la nation [2].

Le trait de Cossus est un des miracles de l'éloquence patriotique. Ce ne sera pas le dernier qu'aura à enregistrer notre histoire littéraire. L'éloquence religieuse, nationale (et aux belles époques des Annales helvétiques, Dieu et patrie, c'est tout un), tient la première place dans la littérature vraiment suisse, après les poésies des *Schlacht-dichter* et les beaux travaux d'histoire qu'ont inspirés les hauts faits de nos pères.

On voudrait avoir quelques détails sur la vie et les études de Claudius Cossus. Peut-être, après des études préliminaires au collège d'Aventicum, le jeune Claudius avait-il été entendre à l'académie de Toulouse les leçons publiques de l'habile rhéteur Surculus, qui enseignait avec éclat dans cette ville, au commencement du règne de Néron [3]. Il est probable aussi que Claudius Cossus, membre de l'illustre famille Claudia, et chef de la députation helvétienne auprès de Vitellius, occupait un rang élevé dans la magistrature du pays. Mais tout ce que l'on peut dire sur ce sujet se borne à des conjectures.

[1] Tacit. Historiar. I, 69.

[2] Muller, traduct. de M. Monnard, I, 63. — M. Thierry, dans son *Histoire classique de la Gaule*, n'a garde d'omettre l'épisode de Claudius Cossus. III, 403.

[3] Eusèbe, *Chronique* à l'an 57. Outre Claudius Licinius, cité à la note de la page 487. L'histoire connaît un Claudius encore, fort lettré et agréable conteur, qui succéda à Protadius dans les bonnes grâces de la reine Brunehaut, et gouverna la Transjurane. *Frédégaire* 28. Ce Claudius pouvait être un descendant de la même famille.

Les jours de paix et de culture inaugurés par Vespasien dans notre patrie finissent, comme nous l'avons dit, avec les Sévères. Sous ces empereurs, la civilisation semble déployer ses derniers efforts pour s'affermir et s'étendre dans toutes les parties de l'Helvétie. Aucun règne ne nous a légué un si grand nombre de monumens et d'inscriptions. C'est à cette époque qu'il faut placer le renouvellement de la grande voie de communication qui allait d'Aventicum à Augusta par Pierre-Pertuis, et dont le Duumvir Marcus Paternus de la noble famille Paterna d'Aventicum, paraît avoir été le restaurateur, selon l'inscription encore aujourd'hui existante [1].

Mais après les Sévères, tout s'obscurcit, tout s'efface. La sécurité disparait, et avec elle toute vie intellectuelle, toute culture. Le déclin retardé un peu par Constance-Chlore et cette grande bataille, qui selon l'expression du panégyriste de ce prince, le rhéteur Eumène, *blanchit d'ossemens germaniques les champs de Vindonissa* [2], le déclin, après Julien, se précipite. L'Helvétie perdant son nom n'est plus qu'une fraction de la Séquanie [3]. Sous Théodose cependant, la carte de l'empire romain compte encore dix-sept noms de lieux en Helvétie [4]. Mais la notice des Gaules, sous Honorius, n'en compte déjà plus que sept, et sous Valentinien (425) l'abaissement est porté à son dernier période; deux seuls noms de lieux restent debout au sein de la désolation, de la solitude générale [5].

Aventicum avec ses majestueuses ruines, Aventicum comme la dépeint Ammien Marcellin, nous est une image de la fin de l'Helvétie et du commencement de ce chaos que Vico appelle dans son

[1] Paterniacum (Payerne) tire son nom des nobles Paterni dont on retrouve également le nom sur une inscription découverte à Salodurum. Orelli, 184. Muller, trad. Monnard 64, note 43. Le nom de Paternus, comme celui d'Alpin, se retrouve également chez les Bretons de l'Armorique. Parmi les missionnaires chrétiens du 5e siècle, figure un Paternus : *of a noble family of the armoricans britons*. Smollet, *History of England*. I, 83.

[2] « Quid Vindonissæ campos hostium strage opertos et adhuc opibus reple» tos commemorem. » *Panegyrici Veteres. Edition Labeaume.*

[3] Helvetii qui et nunc Sequani appellantur. Eutrope. *L, VI, Ch. IV*. Cet auteur servait dans l'armée de Julien le philosophe.

[4] XVII civitates, Oppida, castra ou Castella.

[5] Holée ou Olino dans la Rauracie, et Arbor-Felix au bord du lac de Constance. *Notice des dignités de l'empire d'Orient dressée après* 425.

langage expressif : *i tempi barbari ritornati, la barbaria seconda* [1].

Rome, toutefois, ne tombe pas toute entière. Elle laissait au monde, ses institutions, ses lois et une littérature admirable, que l'invasion terminée, et la conquête une fois accomplie, les barbares eux-mêmes devaient essayer d'imiter et de reproduire. Rome léguait au moyen-âge, la langue latine, déjà bien altérée, à la vérité, et que le contact avec les idiômes germaniques devait altérer davantage encore; mais de laquelle, ainsi défigurée, devaient sortir toutes les langues néo-latines en usage aujourd'hui dans les pays méridionaux de l'Europe.

La langue romane, ou romaine altérée, est l'intermédiaire de cette formation. De la langue romane sont nées avec des modifications locales et des variantes de circonstance, les diverses langues néo-latines, le provençal, l'espagnol, le français, le portugais, l'italien, la langue romansche des Grisons et les idiômes romans de la Suisse française [2].

Le romansch parlé dans l'Oberland rhétien, et le ladin usité dans l'Engadine, ont eu le privilége d'occuper beaucoup les philologues et les savants en général. Plusieurs systèmes sont en présence, tant sur l'origine des habitans de la Rhétie eux-mêmes que sur la provenance de leurs curieux dialectes, du ladin surtout. Car le romansch est regardé par tous les érudits comme un produit de la conquête romaine, (romansch, roman, romaine). Le ladin, au contraire, malgré son nom qui ressemble tant à celui de latin, remonterait à l'époque celtique, ou plutôt étrusque. Les Etrusques, le plus civilisé et le plus puissant des peuples d'Italie avant Rome, auraient

[1] C'est-à-dire le retour de la barbarie primitive. Ammien Marcellin, parcourut l'Helvétie au IVe siècle, à la suite de Julien le philosophe.

[2] Il faut y ajouter le Valaque ou *roumeni*, comme l'appellent les gens du pays, et qui est aussi un dialecte latin, laissé par Rome sur les bords du Danube. Voir Dietz *Grammatik der romanischen Sprachen* II et 77. Ampère, *Histoire de la formation de la langue française*. Paris 1841. M. Ampère ne fait aucune différence entre le ladin ou le romanch dans le second chapitre de son ouvrage consacré à la formation des langues néolatines (16). Le spirituel et savant professeur y montre en revanche, avec une admirable sagacité l'affiliation des langues romanes en général, et fait toucher au doigt la manière dont s'est opérée l'altération de la langue latine : 1° par la contraction des mots; 2° la suppression des désinences; et 3° la confusion des cas. Les mots français, fust pour *fuerit*, mais pour *magis*, se trouvaient déjà dans la langue osque, un des dialectes celto-latins de la campagne de Rome.

peuplé la Rhétie, et y auraient apporté leur langue, qui, dégénérée et rendue sauvage par la rudesse du climat et des mœurs, aurait donné naissance au ladin actuel. Ce système conforme aux plus anciennes traditions et renouvelé de nos jours par Schœll [1] et Lepsius [2], s'appuie principalement sur un passage de Tite-Live, confirmé par les témoignages de Justin et de Pline [3].

D'un autre côté, des savans distingués ont cherché en vain dans les Grisons quelque élément étrusque. Le ladin, à leurs yeux est ou tout uniment la langue romaine telle qu'elle était parlée dans les campagnes (lingua romana, rustica) langue qui avait de grands rapports avec les vieux idiômes italiotes, ou plus simplement encore un dialecte de l'Italie actuelle avec lesquels le ladin ne présenterait aucune divergence essentielle. C'est l'opinion entr'autres de l'illustre M. de Humboldt [4]. Zschokke trouve aussi que le ladin a plus d'affinité avec l'italien actuel, et le romansch oberlandais avec les idiômes celtiques et les vieilles langues italiotes [5].

[1] Le savant auteur de l'histoire de la littérature latine et de la littérature grecque.

[2] Richard Lepsius, *Ueber die Tyrrhenischen Pelasger in Etrurien*, *Leipzig*, 1842.

[3] Voici le remarquable passage de Tite-Live suivi de ceux de Pline et de Justin. « Alpinis quoque ea (tusca) gentibus haud dubie origo est, maximè » Rhœtis : quos loca ipsa efferarunt, ne quid ex antiquo prœter sonum lin- » guæ, nec eum incorruptum tenerent. (Tit. liv. *V*.33). — Rœtos Tuscorum » prolem arbitrantur à Gallis pulsos duce Rhœto. *Plinius III*. 20. — Tusci » quoque duce Rœto, avitis sedibus amissis Alpes occupavere et ex nomine » ducis gentem Rœtorum condidere. » — Deux autres argumens allégués en faveur de l'origine étrusque sont : 1° l'étonnante conformité de noms de lieux que présente la Rhétie avec l'ancienne Etrurie et la vieille Italie centrale. 2° La difficulté d'expliquer les noms de lieux par les racines latines ou celtiques, et les résultats, au contraire, assez satisfaisans obtenus par la comparaison avec les débris existants de la langue étrusque ; résultats qui aboutissent sinon à l'explication de tous les noms, du moins à celle de toutes les formes grammaticales qui s'y rattachent. Ce dernier argument avec ses développemens philologiques fait la base d'un mémoire de M. Louis Steub publié récemment à Munich : *Ueber die Urbewohner Rœtiens und ihren Zusammenhang mit den Etruskern*, 1843, 185 *pages*. Le fameux Niebuhr, admet aussi l'origine étrusque, mais avec cette différence capitale que les Etrusques dans son système sortent de la Rhétie et sont les fils et non les pères des Rhètes. Niebuhr, *Römische Geschichte*. 4e édition. 120, et page 70 de la 1re. — L'origine celtique pure et simple a été soutenue de nos jours par Zeuss, Dieffenbach, et par le vieux Roschmann (1792).

[4] *Gemälde der Schweiz. Canton Graubündten*. Tscharner et Röder. 1838, 18.

[5] *OEhrenlese. I*. 243.

Quoi qu'il en soit de ces épineuses controverses dont les résultats plutôt que tous les actes sont du ressort de l'histoire littéraire, le ladin, humble et vulgaire dialecte jusqu'au XVIe siècle, eut alors, grâce au mouvement intellectuel que fit naître la Réforme, toute une petite littérature. « Le dialecte rhétien, dit M. Vulliemin, ne se » montra ni sans grâce, ni sans dignité dans la bouche des orateurs » que produisirent l'Engadine et le Val-de-Brégalia. [1] »

Nos patois de la Suisse française devaient moins occuper les philologues et les ethnographes. Aucun travail de longue haleine n'a été publié sur cette portion cependant si intéressante, et assez riche de la langue romane. Quelques notices piquantes du spirituel patriarche de Montreux, M. Bridel, et les pages animées et curieuses qu'a consacrées au roman, le brillant historien du canton de Vaud, M. Olivier, sont encore ce qu'il y a de mieux et de plus profondément écrit sur nos patois ; ils tiendraient lieu de beaucoup d'autres travaux sur ce sujet, si quelqu'un prenait la peine de les réunir en corps d'ouvrage. Le roman de la Suisse française n'a pas eu de littérature proprement dite. Pour lui en trouver une, il faut remonter au temps des troubadours, et à Olivier de Lausanna qui vivait avant le XIIIe siècle [2]. Le dialecte le plus pur de notre terre romande, le patois d'or de la Gruyère, a des affinités marquées avec le provençal, et offre des analogies moindres, quoique réelles, avec l'italien et l'espagnol [3]. Le roman gruyérien est comme une langue mixte

[1] Vulliemin, *Histoire de la Confédération Suisse*. X.

[2] Olivier, *Le canton de Vaud*. Olivier de Lausanna mentionné par un troubadour du XIIIme siècle et mis dans le paradis à côté de Roland !

Sobrepali cobert de flors
Josta'n 'Olivier de Lausanna. 271. 2.

[3] « La moitié de nos mots, dit M. Olivier, ne sont pas français, et il en est » un quart seulement qui ne soient pas provençaux. La ressemblance avec » l'italien et l'espagnol est à peine d'un septième. 240. » — Le dictionnaire roman manuscrit de M. Bridel renferme 6000 mots. Nous hâtons de nos vœux le moment de sa publication par la société d'histoire de la Suisse romande. Parmi les mots provençaux qui se trouvent aussi dans le roman de la Suisse française on peut remarquer comme caractéristiques *Ostiau* ou *Ottau* désignant le foyer, la maison, le lieu d'hospitalité (Olivier 191), et le *Zalendé* ou fête de Noël. Dans les auteurs espagnols, dans le Don Quichotte de Cervantès, par exemple, on trouve parfois des locutions ou des termes qui rappellent ou reproduisent même tout-à-fait nos expressions romanes comme *Otra-vez* (autravei, autrefois), *vosotros* (vosotro, vous autres), *lo cura* que les Espagnols prononcent lo coura (*l'incoura*, le curé), *bordon* (bordon, bour-

entre la langue du midi de la France, et ce vieux français qu'introduisit chez nous la domination savoisienne. C'est la langue d'oï entre la langue d'oc et la langue d'oïl [1]. Tous les autres dialectes de la Suisse française depuis le patois coquet des rives de la Broie, jusqu'aux lourdes locutions (celto-germaniques) du Val-de-Délémont, me paraissent bien inférieurs au gruyérien où abondent les idiotismes, les façons de parler gracieuses, et qui peut revendiquer d'ailleurs la meilleure partie de la littérature qu'a produit chez nous l'idiôme roman [2]. Le ranz des vaches, ce petit chef-d'œuvre pastoral, à la fois peinture, musique et poésie, appartient bien en propre à la Gruyère, et les efforts tentés pour le naturaliser dans d'autres coins de la terre romande, ont abouti à des essais qui ressemblent au vrai ranz des vaches, comme une traduction, à l'original.

La langue d'un peuple est le monument le plus important de son histoire. Voilà pourquoi nous avons cru devoir nous arrêter à nos idiômes romans, comme à l'un des souvenirs les plus intéressants que la domination étrangère ait pu laisser sur la terre helvétique. Mais la langue n'est pas le seul monument d'un peuple. La domination romaine a laissé aussi des traces sur le sol, comme des œuvres d'art et des constructions grandioses ; beaucoup de noms de lieux ont gardé de même l'empreinte romaine.

Un mot d'abord sur les monumens de l'époque romaine.

On classait autrefois parmi les monumens romains et même étrusques les châteaux-forts, qui au nombre de près de deux-cents do-

don), *mitad* (meitia, la moitié), *loco* (lloçou, aliéné, imbécille), *tomar* (touma), *aora* (ora, à présent), *robar* (roba, voler). Nous n'avons pas trouvé *Gaba* dans Cervantès mais bien dans le Camouëns et avec le sens du vieux verbe français *Gaber*. Rien ne montre mieux que ces analogies primitives, l'unité des idiômes, des patois romans dans une langue commune. L'italien fournit aussi son contingent d'analogies ; *mezze-lana*, *pare*, *Donna*, *fenna*, *fegle*, se retrouvent dans tous les dialectes de l'Italie, sinon dans la langue classique. « *On bocon di pan* » se trouve dans Boccace, (Decaméron). M. Olivier a fait parfaitement ressortir la physionomie castillanne de certains vers de Python d'Arconciel traducteur de Virgile en roman gruyérien. Le « *sombros* » *dzouas d'una pidausa ya*, rappelle en effet le *sombros dias d'una desdichada* » *vida* » des complaintes espagnoles.

[1] *Oui*, qui se dit *Oïl* dans le vieux français, *oc* en languedocien, *si* en italien et en espagnol, se dit *Oï*, *vai* et *vouei* dans la Suisse romande.

[2] Il existe dans le patois du Val-de-Delémont un poème satyrique assez curieux sur la mode des *Vertugadins* qui régnait au commencement du dernier siècle et dont l'auteur est un curé, M. Raspieller. Ce poème a 687 vers.

minent encore les sombres vallées de la Rhétie [1]. L'archéologie en fait tout simplement aujourd'hui des monumens de l'époque germanique et féodale [2]. Aucune trace d'art étrusque n'a été découverte dans les Grisons, bien que certainement les premiers exemples de *Castellisation* y soient antérieurs même à l'occupation romaine. En revanche, la tour de Planta dans l'Engadine, les châteaux de guerre de Mars-oil (Mars in occulis) et de Spin-oil (Spina in occulis) sont en général attribués à l'époque romaine [3]. Il en est de même du château de Valère à Sion qui porte encore le nom d'une famille souvent rappelée dans les inscriptions latines [4]. Des localités, des villes entières accusent le passage de Rome. Parfois même, les divers âges se rencontrent, et confondent leurs débris dans un même deuil majestueux. Les vestiges de trois villes, par exemple, se touchent à Aventicum : la ville celtique, la ville romaine, la ville féodale. Il faut ajouter aux monumens de l'époque romaine, ces chaussées à la fois étroites et colossales que le peuple-roi avait l'art de rendre indestructibles, et ces nombreuses collections de médailles, dont chaque jour voit s'accroître la richesse. Les médailles aussi sont des monumens ; et pour l'époque romaine, où chaque événement de quelque importance était célébré par des monnaies propres à la Gaule ou à l'Helvétie, les médailles ont une valeur historique, qu'elles n'ont pas au même degré pour les temps qui suivirent. L'histoire numismatique de l'Helvétie romaine serait presque une histoire complète des temps helvéto-romains.

Les noms de lieux latins sont plus nombreux dans la géographie de la Suisse que les noms de lieux celtiques. Les dénominations locales qui rappellent Rome elle-même ou le peuple-roi, for-

[1] M. de Rougemont dans son excellent *Précis d'Ethnographie* en compte. 180. I. 324.

[2] Ces châteaux sont tous d'origine franque ou tudesque. L'évêque Tello construisit ceux de Marschlins, de Hohentrims, lors de l'invasion des Lombards. *Gemälde der Schweiz, Canton Graubündten*. 93.

[3] *Spin-oil* est un mot mi-latin, mi-roman. *Oil* est employé dans le sens d'*œil* dans les plus anciennes poésies françaises :

« Car quant je ne chant mi oil
« tornent sovent en plorer.

Poésie de Thibaut roi de Navarre (1021—1053) citée dans la Chrestomathie de M. Vinet. III, XXXIV. *Gemälde der Schweiz, Canton Graubünden*. 18.

[4] Heldmann, *Geschichte der Freimaurer*. — Boccard (M. le chanoine). *Histoire du Valais*. Genève. 1844. 14.

ment déjà une famille considérable [1]. Mais un fait remarquable, et nous croyons, unique dans la géographie, c'est la reproduction dans la Rhétie d'une foule de noms de villes et de localités de l'ancienne campagne de Rome chantés par Virgile dans son Eneïde, et qui fait du pays des Grisons comme « un petit Latium égaré au sein » de l'Europe moderne. » On a voulu expliquer ce phénomène par l'origine étrusque des Rhètes [2]; il s'explique peut-être tout aussi naturellement par la conquête romaine, qui aurait jeté dans ce pays de plus profondes racines [3].

Nous pourrions maintenant tenter, pour l'époque latine, ce que nous avons essayé de faire pour l'époque celtique. Rechercher dans les croyances et les usages de la Suisse actuelle les vestiges qu'y ont déposés les influences romaines. Mais nous aurons assez d'occasions de constater ces influences, en traçant le tableau des phases de notre histoire littéraire qui suivent l'époque romaine. Déjà dans la période qui s'ouvre à la chute de ce grand peuple, nous voyons l'élément romain, combiné avec l'élément germanique, et retrempé par le christianisme, donner naissance aux nationalités et aux sociétés nouvelles, et fonder ainsi, après un laborieux enfantement, les peuples et le monde modernes. Mais avant d'assister à cet intéressant spectacle, nous avons à étudier le grand fait qui vient de se produire dans le monde religieux et social, et qui se révéle à notre patrie, dès les temps de la domination romaine; nous voulons dire, l'avénement du christianisme. ALEXANDRE DAGUET.

[1] *Dans les Grisons* on trouve : Romein et le torrent de Rom (sur les confins du Tyrol). *Dans le canton de Vaud* : Romanel, Romanèche, Romairon, la Romanaz (colline entre la Sarraz et Arnaz). *Dans le canton de Fribourg :* Romanens, Römerswyl. *Dans le canton de Thurgovie :* Romanshorn, Römishorne *Dans le canton d'Argovie* : Römerbad, etc, etc. *Dans le canton du Valais :* Rome (Dizain d'Hérens). Plusieurs de ces noms peuvent être des noms de fantaisie donnés à ces localités à une époque bien postérieure aux Romains. Mais les antiquités romaines trouvées à Römerbad, par exemple, semblent révéler autre chose qu'une analogie fortuite.

[2] Le nom de la Rhétie, et des Rhètes, *Rätien* en allemand, a une certaine analogie avec celui de *Rasen* que se donnaient à eux-même les Etrusques au dire de Diodore d'Halicarnasse. I. 30.

[3] Voici un échantillon des curieuses analogies que présente la carte des Grisons avec celle de l'ancienne Italie centrale; nous donnons les noms latins correspondans en parenthèse :

Ardetz (Ardea), Flœsch ou Falise (Falisium), Lavrum (Lavrentum), Remus (Remuria), Suz (Suessa Possetia), Umbrail et Umbrein (Umbri), Albannas (Alba), Lavin (Lavinium), Samniaum (Samnium), Medullaniaun (Medullii). Vettanum et Sentinum (les peuples Vettini et Sentini).

JEANNE D'ARC[1].

PROLOGUE

Traduit de Schiller.

PERSONNAGES DU PROLOGUE.

THIBAUT D'ARC.
JEANNE, MARGUERITE, LOUISE, } ses filles.
ETIENNE, CLAUDE-MARIE, RAYMOND, } bergers, leurs amoureux.
BERTRAND, paysan.

Le théâtre représente un paysage; sur le devant, à droite, une image de la Vierge dans une chapelle; à gauche un grand chêne.

SCÈNE PREMIÈRE.

THIBAUT D'ARC, SES TROIS FILLES, LEURS TROIS AMOUREUX.

THIBAUT.

Eh! oui, mes chers voisins, c'est comme je disais :
Aujourd'hui, vous et moi sommes encor français;
Nous sommes, vous et moi, libres encore et maîtres
Du sol que cultivaient les mains de nos ancêtres;

[1] Il nous paraît bon et utile d'applaudir aux travaux entrepris pour faire passer dans notre langue les chefs-d'œuvre des littératures étrangères. Entre tous, les poètes allemands avaient droit à obtenir, en France comme ailleurs, les honneurs de la traduction; celle que nous publions aujourd'hui du *Prologue* de la *Jeanne d'Arc* de Schiller, se distingue surtout par son extrême fidélité et par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle le traducteur a su rendre les beaux vers du poète. Si, comme nous l'espérons, les mérites de cette traduction sont appréciés par nos lecteurs, ce sera pour nous un motif de plus de publier prochainement celle de *Don Carlos*, entièrement achevée par le même traducteur. (Note de la *Revue Suisse*.)

Mais demain, qui sur nous viendra régner? Partout
De l'anglais triomphant l'étendard est debout;
Partout ses cavaliers vont ravageant nos plaines;
Ses armes dans Paris sont déjà souveraines;
La couronne de France, amis, le croirait-on?
De princes étrangers pare le rejeton!
L'héritier de nos rois proscrit et sans retraite
Ne sait, dans son royaume, où reposer sa tête!
Son plus proche parent, le premier de ses pairs,
Avec nos ennemis veut lui donner des fers!
Sa marâtre conduit cette odieuse trame!
L'incendie en tous lieux a promené sa flamme,
Et bientôt sa fumée, en nuages épais,
Couvrira ces vallons qui reposaient en paix.
C'est pourquoi, profitant du moment qu'on nous laisse,
Je veux (et devant Dieu j'en ai fait la promesse)
A mes filles, voisins, assurer des appuis;
Une femme en ces temps en a besoin; et puis,
Un amour partagé de bien des maux console.

(Au premier berger.)

Pour Marguerite, à toi, je te donne parole,
Etienne, tu voudrais au sien unir ton sort;
Nos champs sont contigus et vos cœurs sont d'accord:
D'être heureux, mes enfants, vous avez bonne chance.

(Au second berger.)

Claude-Marie! Eh bien! pourquoi donc ce silence?
Ma Louise! pourquoi baisser ainsi les yeux?
Irai-je de vos cœurs contrarier les vœux
De peur de me donner un gendre sans fortune?
Eh! voisin, aujourd'hui la voit-on si commune?
De garder ce qu'on a pourrait-on se vanter?
Tout ce que l'ennemi ne peut pas emporter,
Nos fermes, nos maisons, la flamme le dévore....
Le cœur d'un bon mari protège mieux encore,
Va, ma fille!

LOUISE.

Mon père!

CLAUDE-MARIE.

O Louise!

LOUISE embrassant Jeanne:

Ma sœur!

THIBAUT.

Je vous donne à chacune, en ce jour de bonheur,
Une ferme, un troupeau, trente journaux de terre.
Mes filles, le Seigneur a béni votre père,
Qu'il daigne vous bénir à votre tour!

MARGUERITE embrassant Jeanne.

Sur nous
Prends exemple, ma sœur, et reçois un époux;
Que mon père bénisse un triple mariage.

THIBAUT.

Allez! Demain la noce; et que tout le village
Aux plaisirs de ce jour vienne s'associer!

(Les deux couples sortent bras dessus, bras dessous.)

SCÈNE DEUXIÈME.

THIBAUT, RAYMOND, JEANNE.

THIBAUT.

Jeanne! voilà tes sœurs qui vont se marier.
Le bonheur qu'elles ont réjouit ma vieillesse;
Mais toi! tu me remplis de regrets, de tristesse,
Toi ma plus jeune fille!

RAYMOND.

Ah! de cette façon
Pourquoi lui parlez-vous?

THIBAUT.

Vois ce pauvre garçon
Qui n'a point son pareil dans tout notre village,
Cet excellent jeune homme: il t'aime sans partage;
De son amour secret je le sais tourmenté.
Pour la troisième fois le vin est récolté
Depuis qu'il te recherche, et sa persévérance
Ne peut rien obtenir que ton indifférence.
Aucun autre berger, pourtant, jusqu'à ce jour,
De toi n'eut un regard où perçât quelque amour....
En toi le pur éclat de la jeunesse brille;
Ton printemps est venu; c'est la saison, ma fille,
Où le cœur à l'espoir tout entier peut s'ouvrir.
La fleur de ta beauté vient de s'épanouir;
Mais j'attends vainement une autre fleur encore:
Celle que dans ton cœur l'amour doit faire éclore,
Dont les fruits sont, plus tard, si doux. Ce que je vois
Me déplaît; la nature, ici, manque à ses lois.
Je n'aime pas un cœur qui reste froid, austère,
Quand vient l'âge d'aimer.

RAYMOND.

Quittez ce ton sévère,
Père Thibaut! A Jeanne il faut laisser le temps
De se rendre à mes vœux. Cet amour que j'attends,
Fruit noble, précieux et de divine essence,
A besoin de mûrir lentement, en silence.
Votre fille au sommet des monts aime à rester;
Elle s'y trouve libre et craint de les quitter
Pour venir, sous le toit où des mortels s'abritent,
Etre en proie aux soucis qui toujours les agitent.
En silence, souvent, je l'admire, Thibaut,
Quand du fond des vallons, je l'aperçois bien haut,
Au milieu des brebis que guide sa houlette —
Qu'elle a de gravité! de noblesse! Elle jette,
Comme étrangère au monde, un regard sérieux
Aux humbles régions que dominent ses yeux.
A nos temps, ce me semble, elle n'appartient guère,
Et n'a point les pensers qu'a l'esprit du vulgaire.

THIBAUT.

C'est ce qui me déplaît. Elle fuit les douceurs
Qu'elle pourrait trouver à vivre avec ses sœurs;
Au sommet de nos monts va toujours seule, errante;
Abandonne sa couche à l'heure où le coq chante,
Et même, dans la nuit, à ces momens d'effroi
Où l'homme aime à sentir des frères près de soi,
Elle s'en va, pareille à l'oiseau solitaire,
Faire entendre aux échos des mots pleins de mystère,
Parcourant les sentiers détournés, tortueux.
Pourquoi toujours ainsi chercher les mêmes lieux,
Et mener son troupeau dans les mêmes bruyères?
Rêveuse, elle est souvent, — et des heures entières! —
Sous l'arbre druidique, au feuillage maudit,
Que quiconque est heureux avec soin s'interdit,
Car il porte malheur. Sous cet antique chêne
Un esprit malfaisant a choisi son domaine,
Depuis ces temps obscurs où dans ces mêmes lieux,
On sacrifiait l'homme à de barbares dieux.
De cet arbre fatal les anciens du village
Font d'effrayants récits. De son épais feuillage,
A ce que l'on prétend, s'échappent quelquefois
De bien étranges sons, de merveilleuses voix.
Moi-même, un soir, passant à quelques pas du chêne,
Sous l'arbre j'aperçus un spectre à forme humaine,
Une femme; elle était assise; lentement

Une main desséchée, hors de son vêtement
S'avança, me fit signe; et moi, de cette femme
Je m'enfuis vite, à Dieu recommandant mon âme.

RAYMOND montrant l'image de la chapelle.

Jeanne s'arrête ici parce que, dans ce lieu,
Cet emblême sacré répand la paix de Dieu;
A nul penser d'enfer son âme n'est en proie.

THIBAUT.

Non, ce n'est pas en vain que, la nuit, Dieu m'envoie
D'affreuses visions. Déjà j'ai vu trois fois,
Dans Rheims ma fille assise au trône de nos rois.
Sept étoiles formaient son brillant diadème;
Sa main tenait un sceptre, et, du signe suprême
S'échappaient trois lys blancs; son père, ses deux sœurs,
Les princes, les barons, les prélats, les seigneurs,
Le roi même, le roi! s'inclinaient devant Jeanne.
D'où viendrait tant de gloire à mon humble cabane?
Tout ceci me présage un grand abaissement.
Dans ces rêves je vois un avertissement:
J'y vois à quel orgueil se laisse aller ma fille;
Sans doute elle rougit de son humble famille,
Et, parce que le ciel lui donna la beauté,
Parce qu'en la créant Dieu sur elle a jeté
Des dons qui l'ont placée au-dessus des compagnes
Qu'avec elle il a fait naître dans nos montagnes,
Elle nourrit dans l'âme un orgueil criminel.
Mais, aux anges, l'orgueil a fait perdre le ciel,
Et, par l'orgueil, Satan de l'homme aussi s'empare.

RAYMOND.

En qui vit-on jamais une vertu plus rare
Et plus de modestie? Avec empressement
Vous la voyez servir ses sœurs à tout moment.
Elle est la mieux douée, et, malgré ce partage,
Comme une humble servante elle est dans le ménage.
Ne la voyez-vous pas se livrer tous les jours,
Sans jamais murmurer, aux emplois les plus lourds?
Vos troupeaux, vos moissons, sous ses mains tout prospère.
Convenez qu'un bonheur bien extraordinaire
S'attache à tout ce que votre Jeanne entreprend.

THIBAUT.

Oui, je conçois à peine un bonheur aussi grand;
Mais c'est ce bonheur-là qui m'effraie et me pèse....
N'en parlons plus! non, non, il faut que je me taise.

Irai-je t'accuser, enfant que je chéris?
Je ne puis que prier pour toi, de mes avis
T'éclairer; oui, c'est là le devoir qui me reste.
Mais pour Dieu! garde-toi de cet arbre funeste!
Evite d'être seule et renonce à chercher
Ces plantes que tu vas à minuit arracher!
Plus de breuvages! Plus de signes sur le sable!
On provoque aisément les envoyés du diable :
Sous des voiles légers, cachés autour de nous,
Ils écoutent, tout prêts à nous porter leurs coups.
A ne pas être seule, oh! mets un soin extrême;
Satan, dans le désert, a tenté Dieu lui-même!

SCÈNE TROISIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, BERTRAND arrivant un casque dans la main.

RAYMOND.

Paix là-dessus! Bertrand de la ville revient.
Regardez! qu'est-ce donc que dans ses mains il tient?

BERTRAND.

Vous êtes étonnés, chacun de vous admire
Cet étrange objet.

THIBAUT.

Oui. Bertrand veuillez nous dire
D'où ce casque, et pourquoi, dans ces paisibles lieux,
Vous venez apporter ce signe malheureux?

(Jeanne qui n'a point pris part aux deux scènes précédentes et s'est tenue à l'écart, devient attentive et s'approche.)

BERTRAND.

A peine si je sais moi-même, je vous jure,
Comment entre mes mains se trouve cette armure.
J'étais à Vaucouleurs où j'avais acheté,
Des outils; au marché je me suis arrêté;
La foule s'y pressait en tumulte, alarmée
Des sinistres récits que faisaient de l'armée
Des fuyards, d'Orléans venus dans le moment.
La ville tout entière était en mouvement.
Je cherchais à percer la foule, et non sans peine,
Lorsque à moi se présente une bohémienne
Ce casque dans les mains. Les yeux sur moi fixés : —
« Mon ami! vous cherchez un casque, je le sais, »
Dit-elle, « celui-ci fera bien votre affaire,
» Je le donne à bon compte. » — Offrez-le aux gens de guerre!
Qu'est-ce qu'un laboureur de ce casque ferait?

Répliquai-je. Elle insiste : « Eh ! qui donc répondrait
» Qu'il n'aura pas bientôt besoin de cette armure ?
» Aujourd'hui, sous un casque une tête est plus sûre,
» L'ami ! que sous un toît solidement construit. »
Je vais de rue en rue et la femme me suit
M'offrant le casque, et moi refusant de le prendre,
Mais de quelques désirs ne pouvant me défendre
En voyant ce beau casque et son brillant cimier
Digne d'orner le chef de quelque chevalier.
Un moment je le tiens et je le considère ;
J'hésitais (l'aventure était si singulière !)
Et la femme, au milieu de la foule, soudain,
S'échappe en me laissant ce casque dans la main.

JEANNE saisissant le casque avec empressement et curiosité.

Donnez, donnez ce casque !

BERTRAND.

Vous voulez cette armure,
Jeanne ? d'une bergère est-ce là la parure ?

JEANNE lui arrachant le casque.

Il est à moi ce casque ! il m'appartient !

THIBAUT.

Voilà
Un caprice étonnant ! qu'a-t-elle ?

RAYMOND.

Laissez-la !
Cet ornement guerrier lui sied, car, sur mon âme,
Jeanne a le cœur d'un homme et non pas d'une femme.
Ne vous souvient-il plus de ce loup furieux,
Terrible, qui jetait la terreur en ces lieux,
Ravageait nos troupeaux ? Ce que n'osait nul pâtre
Votre Jeanne l'osa ; Jeanne alla le combattre,
Seule, et le terrassant, lui reprit un agneau
Que sa sanglante gueule enlevait du troupeau.
Voilà ce qu'elle a fait, la courageuse fille.
Allez ! sur quelque front que ce beau casque brille
Il n'en couvrira pas de plus noble !

THIBAUT à Bertrand.

Bertrand !
Quels désastres nouveaux est-ce qu'on nous apprend ?
Que disent ces fuyards ?

BERTRAND.

Au roi, Dieu soit en aide !
Aux malheurs du pays que Dieu porte remède !

Deux batailles encore où nous sommes vaincus!
Jusqu'au cœur du pays les Anglais parvenus!
La France reculée aux rives de la Loire!
Enfin, pour préparer sa dernière victoire,
L'ennemi, d'Orléans assiégeant les remparts!...

THIBAUT.

Que Dieu sauve le roi!

BERTRAND.

Déjà de toutes parts
Le canon destructeur vient et les environne.
Comme en un jour d'été près des ruches bourdonne
Un innombrable essaim d'abeilles; comme aussi,
En nuages soudains dont l'air est obscurci,
Sur la terre, parfois, tombent les sauterelles
Dont les noirs bataillons au loin la couvrent, — telles
Des peuples conjurés contre nous nous voyons
Dans les champs d'Orléans fondre les légions.
De langages divers que l'on ne peut comprendre,
Le murmure confus au camp se fait entendre.
Bourgogne y réunit tout ce que les Etats
Soumis à sa puissance ont fourni de soldats.
Il a sous sa bannière amené pour ce siége
Tous ceux du Luxembourg, du Hainaut et de Liège,
Du pays de Namur et de l'heureux Brabant,
Les orgueilleux bourgeois de l'opulente Gand
Vêtus et de velours et de soie; il commande
Tous ceux que lui donna la riante Zélande
Dont on voit les cités sortir du sein des flots;
Les Hollandais heureux de leurs riches troupeaux;
Ceux d'Utrecht, de la Frise et ces races lointaines
Qui jusques vers le pôle étendent leurs domaines;
Tous au puissant Bourgogne obéissent et tous
Ont juré qu'Orléans tomberait sous leurs coups.

THIBAUT.

De nos divisions résultats déplorables!
Français contre Français tournent leurs mains coupables!

BERTRAND.

Et l'on a même vu l'orgueilleuse Isabeau,
La femme du feu roi, ce funeste cadeau
Qu'à la France autrefois envoya la Bavière,
A cheval et portant une armure guerrière
Parcourir tout le camp, parler aux ennemis,
Leur souffler sa fureur contre son propre fils!

THIBAUT.

Ah! sur elle malheur! que Dieu dans sa justice
Pour cette Jésabel ait bientôt un supplice!

BERTRAND.

Salisbury préside aux travaux; ce guerrier
Est habile à conduire un siège meurtrier.
On voit à ses côtés, tout prêts pour le carnage,
Lionel dont le nom indique le courage;
Talbot qui sous ses coups, fait, comme des épis,
Sans fatiguer son bras tomber les ennemis.
Ils jurent (jusque-là leur audace se monte!)
De livrer sans pitié nos filles à la honte
Et de tuer tout homme armé. De quatre tours
Qu'ils ont fait élever, on dit que, tous les jours,
Salisbury regarde avec un œil de rage
Cette ville qu'attend le meurtre, le pillage;
Il plonge dans ses murs et peut même y compter
Les passans que la peur oblige à se hâter.
Des milliers de boulets y portent la ruine;
Les temples sont détruits et Notre-Dame incline
Le sommet ébranlé de sa royale tour.
On a miné la ville. A chaque instant du jour
On craint que le volcan ne se fasse un cratère
Pour vomir à la fois la flamme et le tonnerre.

(Jeanne écoute avec une attention soutenue et place le casque sur sa tête).

THIBAUD.

Mais Xaintrailles, La Hire et ce fameux Bâtard
Dans lequel la patrie avait un boulevart,
Où sont-ils ces héros pour que, sans résistance,
Ce torrent d'ennemis dans le pays s'avance?
Et le roi? voit-il donc en se croisant les bras,
Détruire ses cités, envahir ses états?

BERTRAND.

Charles est à Chinon avec sa cour entière;
Mais, sans troupes, le roi ne peut faire la guerre.
A quoi bon des héros, des chefs pleins de valeur
Quand tout ce qui les suit est glacé par la peur?
Cette peur qu'on dirait par Dieu même inspirée
Au cœur des plus vaillans, à la fin, est entrée.
En vain la voix du prince a retenti partout.
Comme on voit des brebis, aux hurlemens du loup,
Se joindre, se presser, ainsi dans sa panique,
Le Français, oublieux de notre gloire antique,

Dans les forts seulement cherche sa sûreté.
Il n'est qu'un chevalier dont le nom soit cité,
Qui, chef d'un faible corps qu'il a levé naguères,
Auprès du roi se rend avec seize bannières.

JEANNE vivement.

Son nom?

BERTRAND.

C'est Baudricourt. Par malheur, sur ses pas
Marchent les ennemis. Il n'échappera pas
Aux deux chefs dont au camp chacun mène une armée.

JEANNE.

Où maintenant est-il? J'en veux être informée.
Le savez-vous?

BERTRAND.

A peine une marche d'ici
Le sépare.

THIBAUT à Jeanne:

Pourquoi demander tout ceci,
Ma fille? c'est pour toi de fort peu d'importance.

BERTRAND.

En voyant l'ennemi toujours croître en puissance,
Et, sans secours du roi contre tant de malheurs,
D'une commune voix tous ceux de Vaucouleurs
Vont se rendre à Bourgogne. Ainsi l'on nous préserve
De la honte du joug étranger, l'on conserve
Cette terre, ce peuple, à la race des rois
Qui les ont gouvernés, et peut-être une fois
Leur couronne sur nous encor reviendra-t-elle,
Si Bourgogne et la France oubliaient leur querelle.

JEANNE avec enthousiasme:

Non, non, point de traité! Point de soumission!
Elle va s'accomplir la sainte mission!
Oui, le libérateur se prépare aux batailles!
C'en est trop!... Orléans! au pied de tes murailles
Tes ennemis vont voir expirer leur bonheur!
Oui, la moisson est mûre, il faut un moissonneur!
Voici la jeune fille, et, dans ses mains puissantes,
La faux qui va couper ces tiges insolentes!
Leur gloire jusqu'au ciel avait oser monter....
La jeune fille vient pour l'en précipiter!
Ne fuyez pas! chassez votre crainte, elle est vaine!
Car avant que le seigle ait jauni dans la plaine,

Que la lune se lève avec son disque entier,
L'Anglais ne pourra plus abreuver son coursier
Aux beaux flots de la Loire !

BERTRAND.

Il faudrait un prodige.
Le temps en est passé.

JEANNE.

Vous le verrez, vous dis-je !
Une blanche colombe à qui Dieu donnera
Le courage de l'aigle, incessamment viendra
Fondre sur le vautour dont l'aveugle furie
Déchire sans pitié le sein de la patrie.
Elle terrassera l'orgueilleux Bourguignon,
Ce traître à son pays, ce chevalier félon.
Elle triomphera dans sa lutte terrible
De ce Talbot qui croit le ciel même accessible,
Et pour s'en emparer semble avoir mille bras;
De ce Salisbury que Dieu n'arrête pas,
Qui profane les lieux d'où montent nos prières;
Et devant elle enfin, tous ces fiers insulaires
Ainsi que des brebis elle les chassera;
Car le Dieu des combats avec elle sera ;
Il lui plaît de choisir sa faible créature,
De se glorifier dans une fille obscure,
Et le Seigneur le peut, lui seul est tout-puissant !

THIBAUT.

D'où viennent les transports qu'éprouve cette enfant?

BERTRAND.

De ce casque : il allume au cœur de votre fille
Une guerrière ardeur. Regardez ! son œil brille.
Voyez quel feu soudain sur son visage luit !

JEANNE.

Ce royaume de France on le verrait détruit?
Ce pays de la gloire, et le plus beau, sans doute,
Qu'éclaire le soleil dans son immense route,
Ce paradis du monde et de Dieu tant aimé,
Sous le joug étranger pourrait être opprimé?....
Ici du paganisme a péri la puissance;
Pour la première fois, le signe d'espérance,
La croix du Rédempteur fut élevée ici;
Ici de Saint-Louis sont les cendres aussi;
D'ici Jérusalem a vu venir vers elle
Ceux qui l'ont arrachée aux mains de l'Infidèle !

BERTRAND avec surprise.

Ecoutez ces discours! Elle a reçu d'en haut
Ces révélations. Allez! père Thibaut,
A des miracles Dieu réserve votre fille.

JEANNE.

Nous n'aurions plus de rois de l'antique famille
Qui nous appartenait? Plus de ces souverains,
Nés sur le même sol que cultivent nos mains?
Le roi qui ne meurt pas disparaîtrait du monde?
Lui qui bénit la terre et qui la rend féconde,
Lui pour qui la charrue est un objet sacré,
Lui par qui nos troupeaux toujours ont prospéré,
Qui rend libres les serfs! Lui dont les mains habiles
Font naître autour du trône et prospérer les villes!
Lui le soutien du faible et l'effroi du méchant!
A l'envie étranger, car il est le plus grand.
Lui l'homme en même temps et l'ange tutélaire
Qui détourne de nous la céleste colère;
Car les trônes des rois, de soie et d'or ornés,
Sont un refuge aussi pour les abandonnés;
Sur le trône est la force ainsi que la clémence;
Près du trône en tremblant le coupable s'avance;
Le juste s'en approche avec sécurité
Et s'y rit des puissans qu'il voit à son côté....
Le roi qui nous viendrait des rives étrangères
Aimerait-il jamais le sol où, de ses pères
Ne sont pas déposés les sacrés ossemens?
Enfant, a-t-il pris part à nos amusemens?
Nos accens à son cœur se feraient-ils comprendre?
Pourrions-nous dans ce roi trouver un père tendre?

THIBAUT.

Que Dieu sauve la France et qu'il sauve le roi!
Paisibles laboureurs nous ignorons l'emploi
Du glaive meurtrier, et nous ne savons guère
Comment le combattant mène un cheval de guerre.
Tranquilles et soumis attendons quel sera
Celui que la victoire au trône placera.
Le bonheur des combats c'est le ciel qui le donne :
Que sur sa tête, à Rheims, l'un pose la couronne
Après avoir reçu l'huile sainte à genoux,
Et c'est lui, mes amis, qui règnera sur nous...
Retournons au travail; n'ayons pas d'autre affaire
Que les nôtres. Aux grands, aux princes de la terre,

Laissons, laissons le soin de se la partager.
Nous pouvons regarder ces malheurs sans danger;
Le sol que nous semons bravera les orages;
Qu'on foule nos moissons, qu'on brûle nos villages,
N'importe, chaque été ramène les moissons,
Et nous aurons bientôt reconstruit nos maisons,
(Ils sortent tous excepté Jeanne.)

SCÈNE QUATRIÈME.

JEANNE seule.

Adieu, monts que j'aimais! Adieu, chers pâturages!
Vallons dont je cherchais les tranquilles ombrages,
Jeanne ne viendra plus errer en ces beaux lieux!
Jeanne vous fait ici ses éternels adieux!
Prés où je dirigeais une onde toujours pure,
Arbres que j'ai plantés, gardez votre verdure!
Frais ruisseaux! vous aussi, grottes au fond des bois,
Echo! de ce vallon charmante et douce voix,
Toi par qui, si souvent, ma chanson fut redite,
Pour ne plus revenir, hélas! Jeanne vous quitte!

Lieux qui vîtes mes jours paisibles, fortunés,
Oui, vous serez par moi bientôt abandonnés.
Allez à l'aventure errer dans la bruyère,
Mes brebis! vous avez perdu votre bergère.
Car un autre troupeau demande, loin d'ici,
Que contre ses dangers je le protège aussi!
Ainsi le veut l'Esprit de qui l'ordre m'éclaire,
Et je n'obéis point à des voix de la terre.

En volant aux combats je n'obéis qu'à Dieu :
A Dieu qui sur Horeb, dans un buisson de feu,
Pour punir Pharaon vint susciter Moïse;
A Dieu, qui de David, pour une autre entreprise,
Arma le jeune bras; à Dieu qui, de tout temps,
Protégea les bergers par des faits éclatans;
A Dieu qui vint me dire à travers ce feuillage:
« Sur la terre, de moi tu rendras témoignage;

« Va! revêts, jeune fille, une armure d'airain;
« Sous un corset de fer emprisonne ton sein;
« De tout penser d'amour préserve bien ton âme,
« Garde-toi de brûler d'une coupable flamme....

« Ton front, des fleurs d'hymen jamais ne s'ornera,
« Un enfant sur ton sein jamais ne sourira;
« En échange, jamais, aux champs de la victoire,
« Femme n'aura trouvé plus éclatante gloire.

« Je vois les plus vaillans faiblir dans les combats;
« Seuls, la France et son roi ne triompheraient pas;
« Eh bien! que dans ta main mon oriflamme brille!
« Comme on voit l'épi mûr tomber sous la faucille,
« Qu'un vainqueur insolent par tes mains moissonné
« Sache que du bonheur il est abandonné!
« Aux généreux Français porte leur délivrance,
« Et, dans les murs de Rheims, sacre le roi de France!

Des promesses du ciel j'ai ce gage certain :
Ce casque, il vient de lui! Je dois à cet airain
Une force divine et je sens dans mon âme
De l'archange de Dieu le courage de flamme!
Oui, comme l'ouragan, au milieu des combats
Je vais fondre!... Ecoutez ces trompettes là-bas!
Leurs sons retentissans font vibrer mes entrailles,
Et le coursier hennit m'appelant aux batailles!
(Elle sort).

THÉODORE BRAUN.

COUP D'OEIL

SUR

L'EXPOSITION DE PEINTURE

DE JUILLET 1846, A NEUCHATEL (Suisse).

Les expositions de tableaux, si rares encore en Suisse il y a quelques années, y sont devenues maintenant assez fréquentes pour former dans les mœurs publiques une habitude et, nous aimons à le croire, un besoin. L'an dernier la Société des arts de Genève a réuni sous nos yeux un ensemble d'ouvrages dignes de cette active cité, qui donnera peut-être plus tard, dans l'histoire de la peinture, son nom à une école. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'exhibition de la grande Société suisse est ouverte à Zurich et le sera bientôt à Berne : nous espérons en donner, le mois prochain, une idée à nos lecteurs. Enfin l'exposition bis-annuelle de Neuchâtel est visitée depuis quelques semaines, par des amateurs nombreux, et obtient un succès mérité. Il est permis dès maintenant aux fondateurs de la société des amis des arts de cette ville d'envisager leur institution comme définitive : le concours des artistes indigènes suffira à la faire vivre dans les conditions particulières d'existence où elle s'est placée ; celui d'un public qu'intéresse chaque jour davantage ce qui se rapporte aux beaux-arts, ne lui est pas moins assuré.

L'exposition de cette année offre dès l'abord à un observateur attentif ce caractère particulier : moins nombreuse que la pre-

mière (1842), n'offrant pas comme la seconde (1844) quelques-uns de ces grands ouvrages qui saisissent immédiatement le regard et rendent pour longtemps l'imagination captive, — elle indique cependant dans le développement des artistes un progrès soutenu, dans le sentiment général de l'art un niveau plus élevé. Les toiles que nous appellerions toiles de remplissage, si nous étions bien sûr qu'aucun exposant ne nous accusera d'avoir arrêté sur lui notre pensée, y sont assurément en nombre moindre. De belles espérances peuvent sans crainte se rattacher à l'avenir de plus d'un jeune artiste dont les débuts dateront pour nous de cette année-ci. D'ailleurs nous y avons retrouvé les noms qui nous sont chers : MM. Calame, de Meuron, Robert, Girardet, pour n'en pas nommer d'autres, sont représentés par quelques ouvrages dignes de la popularité dont ils jouissent. En un mot, l'exhibition actuelle, pour être assez différente de celles qui l'ont précédée, n'a pas droit à moins d'estime et mériterait peut-être un examen plus attentif encore. Ici, chacun le pressent d'avance, nous ne pourrons être que fort sommaire, et nous en demandons d'avance pardon aux artistes ainsi qu'à nos lecteurs : il nous eût été plus agréable et plus facile à la fois d'être abondant et détaillé, et il serait peut-être juste de nous faire quelque mérite d'une brièveté qui nous est imposée, mais qui ne donnera, nous voulons l'espérer, ni sécheresse à nos éloges, ni froideur excessive à nos observations critiques.

C'est un usage antique et consacré de commencer la revue d'une exposition de tableaux par les pages historiques. Un écrivain fort spirituel se plaignait à cette occasion des formes routinières dans lesquelles on est convenu d'enfermer la critique, et demandait avec humeur quel était donc le maître de guilde ou le prévôt de corporation allemande qui avait imaginé ces rubriques singulières : tableau de genre, tableau d'histoire, etc. Le fait est que ces distinctions ne se sont jamais imposées avec autant d'autorité que dans la période qui s'est étendue de la décadence de l'art jusqu'à sa rénovation dans notre siècle. Les grands artistes des époques brillantes de la peinture s'en souciaient fort peu, ou plutôt ne les connaissaient pas; et il est tel peintre célèbre de nos jours, Léopold Robert par exemple, dont on serait assez embarrassé de faire rentrer les œuvres dans quelqu'une de ces catégories académiques à l'usage des simples ou des pédants. Qu'on nous permette donc, à nous qui ne voudrions être ni pédant, ni trop simple, de les passer

sous silence. Cela nous sera d'autant plus facile quant à ce qu'on est convenu d'appeler les tableaux d'histoire, qu'il ne s'en trouve point de semblable dans notre exposition. Deux seules toiles, et nous le disons à regret, offrent des sujets traités dans les conditions historiques, mais ce sont des études et non pas des tableaux. Toutefois l'une et l'autre méritent les encouragements les plus sincères. M. Alb. de Meuron a le bonheur d'entrer dans la carrière des arts avec un nom qui est à lui seul un présage de succès : il a le bonheur non moins grand de ne pas redouter les difficultés, et de s'attaquer dès ses débuts à des sujets sévères et sérieux. Son *David et Saül* révèle un sentiment vrai et une recherche consciencieuse de l'expression : la figure du roi souffrant, un peu lourdement drapée, est largement assise; l'empreinte des peines intérieures n'y détruit pas l'harmonie; nous aurions désiré seulement que la lumière, reflétée par les draperies du fond, n'eût pas pris je ne sais quel ton *plutonien* qui a pu tromper sur le sujet et faire illusion à quelques spectateurs. — L'*Etude de figure* (58) trahit des progrès fort réels. Le jeune artiste y paraît moins préoccupé de l'expression que du style, et visant moins encore au style qu'à la vérité du dessin et à la justesse de la couleur : on sent le changement d'école. La liberté de la pose, la recherche du modelé, la franchise de la touche, qu'on remarque dans cette étude, nous ont procuré un véritable plaisir. Il y a du mouvement et de la vie dans cette figure : le bras gauche levé vers le ciel est remarquablement étudié. Nous avons regretté seulement que le type choisi par M. Meuron ne correspondît pas complétement à son but et ne lui offrît pas une expression plus élevée et plus idéale. Nous aurions voulu aussi que certains détails fussent traités avec plus de soin, ainsi par exemple, que l'écharpe abandonnée au vent, flottât avec plus de légèreté et de souplesse. Mais ces remarques ne détruisent assurément en rien nos conclusions : un bel avenir attend ce jeune peintre; il ne cherchera pas les succès faciles, et c'est à ce prix que s'obtiennent les succès sérieux.

Nous aimons à passer des débuts de M. A. Meuron aux œuvres de la maturité toujours active de celui qui de bonne heure l'a initié à l'amour et au sentiment de l'art : ici, la réputation si justement établie de notre grand paysagiste nous permettra d'être bref. Nous avons vivement regretté que M. Max. de Meuron n'ait pu achever pour l'exposition actuelle le grand tableau qui aurait rappelé aux admirateurs de son *lac de Wallenstatt*, les impressions

poétiques et douces qu'ils ont rencontrées il y a deux ans devant cet ouvrage si remarquable, et qui a si heureusement ouvert dans notre musée, avec le *Mont-Rose* de M. Calame, la série des paysages suisses. Nous avons pour nous dédommager aujourd'hui trois ouvrages que recommandent des mérites différents. Le *Souvenir de la campagne de Rome* est un de ces charmants motifs empreints de rêverie et d'un sentiment individuel de la nature, auxquels M. de Meuron a accoutumé tous ceux qui ont suivi avec quelque soin le développement de son admirable talent. La plaine et le ciel nous paraissent sans reproche : un premier plan plus vigoureux et d'un ton plus énergique aurait donné peut-être plus de distance et plus d'effet à l'ensemble. — *Une vue dans l'ancien évêché de Bâle*, ouvrage déjà ancien mais trop peu connu, rappelle par la vérité du ton, la beauté achevée de la végétation, le feuillé des arbres et le caractère particulier du site, les plus beaux ouvrages de l'auteur. — *La vue de la vallée de la Linth* n'est pas moins remarquable : les montagnes sont d'une exécution aussi hardie que consciencieuse; la plaine un peu monotone, est rendue avec un talent de couleur et de touche qu'apprécieront tous les paysagistes; le ciel plein de vérité et de profondeur. Le moment particulier du jour qu'a choisi le peintre, et dont il a si bien reproduit l'effet, donne sans doute à l'ensemble une certaine crudité, aux reflets des montagnes dans les eaux, quelque chose d'un peu dur : les tons bleus et verts dominent; la ligne presque horizontale qui partage le tableau nuit peut-être à l'unité du sujet et au charme de l'impression; nous aurions préféré que ce paysage, dont l'idée du reste est si attachante, eût été enveloppé tout entier dans cette atmosphère inondée de lumière vaporeuse si bien saisie par M. de Meuron dans son lac de Wallenstatt. Mais, en dépit de ces réserves que nous soumettons avec hésitation au jugement des connaisseurs, nous avons retrouvé ici, avec son sentiment si profond et si vrai du paysage suisse, le peintre que tant de belles toiles ont rendu cher à tous ceux qui aiment et comprennent la nature, et nous attendrons avec impatience le moment où son grand ouvrage, achevé bientôt, sera livré à la curiosité de ses nombreux admirateurs.

M. Calame qui appartient à Neuchâtel comme à Genève, n'a pas voulu laisser passer cette troisième exhibition, sans y faire acte de présence. Nous avons à l'en remercier, et la vivacité de l'admiration que conquiert le beau et unique tableau qu'il nous a fait parvenir, ne lui permettra pas de mettre en doute notre sincère re-

connaissance. Il y a quatre ans nous avons appris à le connaître dans cette admirable reproduction d'une forêt battue par l'orage que personne assurément n'a pu oublier; son tableau du Mont-Rose nous l'a montré, il y a deux ans, interprétant avec une incroyable puissance de lignes, de touche, et de couleur, la nature primitive, et jusqu'ici inabordable à l'art, des Hautes-Alpes; aujourd'hui, nous le voyons redescendre dans les plaines et, poète de la solitude et du silence d'une belle soirée vers la fin de l'été, nous ouvrir à travers la *forêt de Finges* (Valais), une de ces magiques perspectives où l'âme s'égare et voudrait rester toujours, comme si là, au détour du sentier qui se perd dans la clairière, elle pouvait rencontrer le calme et la paix qui semblent la fuir sans cesse. Dans ces évolutions diverses de son talent, nous l'avons toujours retrouvé le même, le peintre le plus réel et le plus vrai de la nature éternelle, et certes celui qui a compris la distance qui sépare la vue du Mont-Rose qui est au musée de Neuchâtel, de ce *souvenir du bois de Finges*, ne s'étonnera plus d'apprendre qu'à cette heure M. Calame reproduit les ruines de Pæstum ou les lignes majestueuses des horizons romains, avec cette sûreté de pinceau, ce relief d'exécution et cette vérité de couleur qu'il semblait ne devoir déployer jamais dans d'autres scènes que dans celles du paysage suisse. Entré dès ses débuts dans la voie ouverte naguères avec tant de bonheur par M. de Meuron, M. Calame est peut-être des paysagistes actuels celui qui a donné à ce que nous appellerons l'école *réaliste* du paysage, les gages de succès les plus sûrs dans la lutte qu'elle soutient, qu'elle soutiendra longtemps sans doute encore contre l'école du paysage historique. Nous ne voudrions assurément pas tomber dans le dénigrement systématique et absurde qui poursuit aujourd'hui le paysage de style, l'imitation plus ou moins lointaine et plus ou moins mitigée du Poussin. Nous ne doutons pas que ce grand artiste ne conserve toujours une des premières places dans l'art comme paysagiste, mais ce qu'il a fait c'était lui, et pourquoi élever une individualité au rang qui n'appartient qu'à la nature elle-même? C'était aussi, disons-le, l'esprit de son époque, les tendances du siècle où Le Nôtre dessinait les jardins de Versailles, et où le paysage prenait en quelque sorte une disposition architecturale. L'esprit de notre temps ne le conçoit plus de cette manière: il veut avant tout quelque chose de réel et de vrai, et quels trésors de véritable poésie dans ce réel indéfinissable et infini de la nature? Gazons humides, arbres dont le souffle de l'air agite la ramure, tapis

de mousse, roseaux empanachés sur la margelle des étangs, ciels profonds et légers que perce le dôme des forêts, lointains à perte de vue dont l'ombre et le soleil espacent les plateaux, voilà votre domaine, artistes de nos jours, et c'est aussi celui de la poésie qui n'est pas l'illusion et le mensonge, comme on l'a dit si souvent, mais bien l'éternelle vérité! Ces réflexions nous sont venues plus d'une fois devant le tableau de M. Calame, et nous ne serons pas le seul à les avoir faites. Rarement tant de vérité dans l'exécution a été unie à une conception si belle de la nature, et il serait difficile, quand on se laisse aller au charme de cette scène, de se rappeler qu'elle eût gagné encore si le premier plan était plus accidenté et plus varié peut-être, et que quelques rayons de lumière, tombant au milieu de l'obscurité de la forêt, eussent ajouté à l'effet du tableau, tout en étant aussi dans la réalité. La végétation, l'eau, les arbres avec leurs branches qui se découpent si finement sur la lumière du couchant, le ciel et la terre enfin, tout du reste est réel, tout est nature; et si comme l'a dit quelque part Diderot, le plus grand art est de cacher l'art, on peut affirmer que rarement un peintre s'est montré plus véritablement artiste, et n'a dissimulé, en vue de la vérité de l'effet, une méthode si consommée et d'aussi remarquables ressources d'exécution.

L'école suisse de peinture semble tourner assez exclusivement au paysage et aux représentations de la vie habituelle : il y a là pour elle une mine assez riche, et ce n'est pas nous qui nous plaindrons de ne rencontrer guères dans nos expositions que des toiles appartenant à cet ordre de sujets. Les paysages forment bien la moitié des ouvrages exposés ici cette année. Après les œuvres remarquables auxquelles nous venons de nous arrêter, nous rencontrons plusieurs petites toiles d'un effet fort heureux, et qui portent le nom de M. Ed. de Pourtalès. Toutes nous ont plu par la vérité du sentiment, et sous le rapport de l'exécution, par la finesse de la touche, surtout dans les lointains. Les devants sont moins étudiés et trahissent çà et là une manière un peu molle et négligée. Les deux vues prises sur le lac Majeur et sur le lac de Côme ont beaucoup de charme : dans cette dernière seulement la lumière a je ne sais quel caractère artificiel, et les figures, d'assez grande dimension, nuisent peut-être à l'harmonie de l'ensemble. Le coucher de soleil sur les Alpes, vu des bords de notre lac, est de tous les tableaux de M. Pourtalès, celui qui nous paraît le plus vrai, le plus simple et le plus achevé; nous ne nous arrêterons pas à quelques

questions de détail sur la disposition du premier plan, que le peintre s'est sans doute faites à lui-même, et relativement auxquelles il a voulu se réserver une pleine liberté. Le paysage (n° 77) est d'un dessin charmant, mais nous a semblé d'un ton un peu froid. Nous avons lieu de penser que l'excellent accueil fait par notre public aux ouvrages de M. de Pourtalès, l'engagera à ne pas s'abstenir de paraître à nos expositions, comme il l'a fait, si nous ne nous trompons, il y a deux années. Il y sera toujours revu avec un véritable plaisir. — M. Léon Berthoud a envoyé de Rome quatre ouvrages d'assez petite dimension. Les grands tableaux qu'il avait commencés en vue de l'exposition actuelle et qu'il espérait y voir figurer, ont été interrompus par une de ces fièvres qui atteignent si souvent les artistes dans la campagne insalubre dont la ville éternelle est entourée comme d'un désert. A la maladie, s'est ajouté pour lui le chagrin d'avoir manqué cette année-ci son but essentiel. Son envoi cependant, quelque incomplet qu'il soit à ses yeux, témoigne de véritables progrès et d'un consciencieux travail. Nous ne sommes pas le seul qui ait trouvé dans ses quatre paysages les principes d'une tendance forte et originale, et nous en appellerions au besoin au jugement d'artistes distingués qui a été complètement d'accord avec le nôtre. L'air, l'harmonie et la couleur, voilà les précieuses qualités dont nous trouvons dans la peinture de M. Berthoud, le germe heureux, si ce n'est encore l'entier développement. Du reste, si sa manière a subi depuis deux ans une transformation remarquable, nous avons été charmé de retrouver dans le meilleur de ses ouvrages (*Route de Nettuno, aux abords des Marais-Pontins*), le souvenir fidèle des traditions excellentes du grand paysagiste qui a bien voulu diriger ses premiers pas dans les voies ardues de l'art. *La vue prise dans les Abruzzes*, quel que soit le mérite de plusieurs de ses parties, nous paraît un peu trop composée, et manquant de simplicité; l'harmonie des lignes, qu'il est impossible d'y méconnaître, semble y avoir été atteinte en quelque manière aux dépends de la vérité : le même reproche s'adresse, selon nous, mais sous le rapport du ton et de la couleur, à la vue des *bords du Tibre à Ostie*. Il faut certes avoir en soi quelques-unes des facultés d'un coloriste pour mettre dans une toile autant de lumière et d'effet, mais le jeune artiste semble s'être inspiré là, pour le moins autant de Claude Lorrain que de la nature. Le groupe d'arbres placé près des ruines, au delà du Tibre, est d'un bon dessin; il est regrettable qu'il manque d'harmonie dans la couleur; les figures du

premier plan, quoique indiquées avec esprit, sont d'une exécution un peu lâchée. Comme nous l'avons dit, c'est dans le tableau N° 9, *matinée d'automne dans la Maremme*, ainsi que dans la *vue prise aux bords des Marais-Pontins*, que nous trouvons surtout cette originalité de sentiment, cette poésie des lointains, et cette vérité de couleur si précieuses chez un paysagiste. Dans l'un et l'autre les lointains et le ciel sont rendus avec une grande finesse; dans le second, le devant est d'une exécution tout-à-fait aimable; le chemin onduleux qui tourne près d'un champ de roseaux et va se perdre dans cette plaine de Nettuno, où Léopold Robert a placé le retour de ses moissonneurs, est une idée charmante, rendue avec un entier succès. Somme toute, nous ne pouvons que féliciter M. Berthoud des pas qu'il a faits dans la carrière de l'art depuis son départ pour l'Italie. — M. de Merveilleux a fait aussi des progrès fort réels, et en les constatant aujourd'hui avec un vrai plaisir, nous l'invitons à persévérer dans une voie où son extrême modestie semble parfois près de l'arrêter. — *L'intérieur de forêt*, de M. Grizel, sa première étude à l'huile, si nous ne nous trompons pas, dénote un sentiment plein de justesse de la nature de notre pays. — M. C. Calame a exposé une vue du Val-de-Travers, d'un dessin consciencieux, mais d'une exécution un peu froide et trop fidèle à la couleur locale. — Nous avons remarqué enfin une jolie étude de Mlle Brélaz; et d'un très-jeune homme, M. A. Robert, un fort petit paysage qui est à lui seul toute une promesse d'avenir.

M. Grosclaude, absent il y a deux ans de notre exposition, y reparaît aujourd'hui avec plusieurs ouvrages auxquels notre public a fait un excellent accueil. Ses quatre figures attirent dès l'abord par la grâce de l'expression, la finesse de la touche, et surtout par ce que les Italiens appellent la morbidesse, peut-être excessive, des chairs et du modelé. La *petite fille aux cerises* est la plus gracieuse production que nous connaissions de ce peintre; l'*oiseau mort*, charmante étude de jeune fille, offre des qualités analogues; il est regrettable, à notre avis, que dans l'une et l'autre de ces toiles d'un si agréable effet, certains accessoires ne soient pas à la hauteur de l'ensemble, et que les fonds pèchent par un caractère de convention, recherché peut-être par l'artiste en vue de la figure, mais qui nous semble poussé au delà des justes limites. Les deux toiles inscrites sous les N° 46 et 48 ont des qualités de couleur plus grandes encore que les précédentes, mais l'idée en est moins com-

plètement heureuse. Nous avons enfin revu avec un vif plaisir une de ces *études de buveur*, auxquelles naguère M. Grosclaude a dû une part de sa réputation, et qui sont toujours frappantes de verve et de vérité. Le succès très-général qu'a obtenu, au milieu de nous, ce maître fort goûté sur un autre théâtre, nous donne l'espoir qu'il continuera à être représenté dans nos prochaines expositions, et que nous jouirons, nous aussi, des importans ouvrages auxquels depuis quelque temps il s'est consacré tout entier. — L'*Etude d'enfant* de M. Zuberbühler a été très-appréciée : nous y avons remarqué d'incontestables progrès dans le modelé, la fermeté de touche, la vérité des carnations. Ce petit vigneron, très-consciencieusement occupé à manger ses raisins, est habillé, ou deshabillé, comme on voudra, avec beaucoup de goût. Le modèle choisi par M. Zuberbühler est heureux, et ce n'est pas la faute de l'artiste s'il a rappelé à quelques spectateurs un des types d'enfans de Raphaël. Après cela, nous devons observer que la tête pèse un peu sur le corps, ou tout au moins, que par suite de l'affaissement du torse, la tête prend quelque chose d'un peu lourd; la lèvre supérieure, trop avancée, donnerait facilement à la bouche une expression singulière; enfin le pampre qui entoure et domine la figure, est d'une exécution peu satisfaisante, mais il ne faudra à l'artiste, pour remédier à ce dernier inconvénient, que quelques modifications faciles à introduire dans son tableau. M. Zuberbühler qui vient d'arriver de Rome, où le rappelleront bientôt des compositions plus considérables que celle-ci, aura pu se convaincre par lui-même du succès qu'a obtenu son envoi, que nous aurions voulu seulement plus considérable. — Le *chasseur blessé*, de M. Moritz, fils, est de tous les tableaux que nous connaissons de lui, celui qui nous paraît de l'exécution la meilleure, sinon le plus empreint d'un sentiment naïf et vrai, car nous n'oublions pas son *fils mourant*, dont la pensée avait quelque chose de si intime et de si bien senti. La figure de femme agenouillée auprès du blessé est d'un dessin charmant, mais pourrait avoir plus de mouvement et de vie: l'expression du chasseur est vraie, mais l'affaissement du corps, la maigreur des traits ne rappellent pas suffisamment tout ce qu'a d'énergique le type indigène; le raccourci de la jambe droite laisse quelque chose à désirer, et sous les vêtemens, on voudrait sentir davantage le corps d'un montagnard. Le petit garçon qui s'approche du chamois tué, et, la main dans la poche, semble annoncer une vocation secrète mais bien décidée de chasseur, est la

figure la plus naïve et la plus heureuse du tableau, pour lequel nous aurions voulu dans la végétation, dans le terrain, dans les détails d'architecture et de paysage, quelque chose de plus solide, une couleur moins terne et moins pâle, un effet plus harmonieux. Tel qu'il est du reste, cet ouvrage fait honneur au peintre, et nous pensons que des sujets semblables sont bien ceux qui correspondent le mieux à la nature et aux ressources de son talent.

Les divers ouvrages exposés jusqu'ici par M. Ed. Girardet faisaient attendre avec impatience à ses nombreux amis l'exhibition actuelle. Il y est représenté par quatre tableaux, tous remarquables à des degrés différents. A notre gré les *orphelines* est celui de tous où se retrouve avec le plus de pureté, ce sentiment profond qui lui a valu dès ses débuts la sympathie affectueuse des âmes accessibles aux impressions que réveille la présence de l'idéal moral dans les créations de l'art. Un cimetière de village, une croix noire sur un tertre récent, deux jeunes filles assises auprès, l'aînée abîmée dans le sentiment d'une perte irréparable, la plus jeune ne la comprenant tout entière qu'en interrogeant sa sœur d'un regard où l'artiste a mis toute l'âme de l'enfance, — voilà les éléments de cette scène où nous avons retrouvé le peintre du *vieillard mourant*, non seulement dans la pensée, mais jusque dans les types aimés de ses figures. Les ombres du soir s'approchent, le linceul de la nuit va tomber sur la terre comme la nuit du chagrin s'étend dans l'âme des orphelines, seul le clocher du village qui monte vers le ciel semble les inviter à détacher leurs yeux arrêtés ici-bas sur une tombe, pour les élever vers l'éternel séjour de l'espérance, et vos yeux à vous, qui contemplez cette toile, ont peine sans doute à cacher une larme..... Comment après cela, s'arrêter à des observations de détail, et demander compte à l'artiste d'une incorrection de dessin ou d'un ton gris et lourd dans quelque portion du tableau? C'est à d'autres que nous laisserons cette tâche. — *L'amour maternel* rappelle par l'idée les *bûcherons surpris par un ours* que M. Girardet a exposés cette année à Paris : avec quelque supériorité que le peintre ait traité cette donnée d'une mère s'apprêtant à défendre contre un loup furieux, sans autre arme qu'une serpe rustique, ses enfants réfugiés derrière elle dans le tronc creux d'un arbre, il nous paraît qu'il y a dans cette situation quelque chose d'excessif qui place un sujet semblable en dehors des habitudes du peintre. La figure de cette mère est comme crispée par la lutte des émotions diverses qui se partagent son âme; or, la mission de

l'art est de conserver, de rétablir sans cesse l'harmonie, la mesure et la beauté, que tendent à troubler des sentiments extrêmes et violents: M. Girardet y a-t-il complètement réussi? Une des femmes les plus remarquables du dix-huitième siècle a écrit quelque part ces paroles où se trouve toute une théorie pleine de justesse: « Il » me semble que dans un rôle de femme (il s'agit d'une pièce de » théâtre), quelque violente que soit la situation, la retenue est » chose nécessaire: toute passion doit être dans les inflexions de » la voix et dans les accents. Il faut laisser aux hommes et aux ma- » giciens les gestes violents et hors de mesure; une jeune princesse » doit être plus modeste. » Assuré nent, le peintre n'ayant pas la ressource de l'accent, doit exprimer par le geste et le regard l'émotion intérieure; mais ici la même règle de tempérament et de mesure est applicable, et bien que dans le tableau de M. Girardet il s'agisse d'une jeune paysanne oberlandaise en présence d'un danger terrible et non pas d'une princesse de théâtre, il faut que rien ne blesse le sentiment de l'éternelle beauté. Le type choisi par le peintre pour représenter sa jeune mère est un peu lourd; nous trompons-nous en disant qu'il eût mieux valu nous la montrer de profil, et de manière à ce que l'inclinaison du corps permît de lui donner quelque chose de plus jeune et de plus élancé? M. Girardet verra sans doute dans ces remarques que nous lui soumettons avant tout à lui-même, l'intérêt très vif que nous accordons à ses ouvrages. — Le *défenseur de la couronne* est connu de nos lecteurs par les lettres écrites ici même de Paris sur le dernier Salon. Il y a beaucoup de finesse dans ce charmant ouvrage: seulement la jeune fille a quelque chose d'un peu bien coquet, et son expression dégénérerait facilement en afféterie; le petit pâtre est vrai, c'est bien un bernois; mais la plus charmante tête des trois, la plus spirituelle et la plus fine est à notre avis celle de la chèvre gourmande. Il y aurait quelques observations à faire sur la solidité de la peinture, particulièrement pour ce qui regarde le corps du petit berger, ainsi que les terrains qui nous paraissent un peu sacrifiés. — Dans *l'Aveugle mendiant au Caire*, nous avons beaucoup aimé les figures essentielles empreintes du vrai caractère oriental; les deux jeunes gens, à droite et à gauche, ne sont pas, nous semble-t-il, suffisamment étudiés; la couleur est solide et vraie mais manque de l'éclat que M. Karl Girardet a si bien su répandre sur sa *vue d'un ancien cloître à Alexandrie*. On ne saurait trop admirer ici le charme du dessin, une touche spirituelle et fine, la légèreté et la

transparence de l'air : les blanches murailles du couvent nous rappellent Decamps dans ses vues orientales; les figures bien qu'accessoires sont groupées et touchées avec l'aisance d'un maître. — Dans sa copie de *Gaucher de Châtillon*, M. Ed. Girardet a lutté fort heureusement avec son frère Karl : en général on peut dire que dans cette famille vouée tout entière aux arts, il n'y a pas de cadet déshérité. Le plus jeune des trois, M. Paul Girardet, a montré dans deux gravures, (dont l'une est aussi la reproduction d'un des tableaux de son frère qui se trouve au musée de Versailles), une finesse extrême de burin, une exécution patiente et facile tout ensemble.

Les *pêcheurs Vénitiens*, et surtout la *famille napolitaine* de M. Aurèle Robert sont des motifs pleins de charme, le dernier tout particulièrement : on y retrouve avec bonheur les inspirations de son frère, dont il a su si bien s'approprier quelques-unes. — Nous connaissions déjà par le beau tableau de notre musée l'Intérieur de la Basilique de Saint-Paul hors des murs : la toile exposée aujourd'hui est de plus grandes dimensions et offre quelques différences peu essentielles avec la vue primitive de cette scène désolée. On sait que cette basilique célèbre, (avec Saint-Pierre le temple le plus vaste de la chrétienté) fondée au quatrième siècle et achevée par Théodore, fut incendiée en 1823 par suite de l'imprudence d'ouvriers employés à réparer les plombs de la toiture : deux heures suffirent pour la réduire au trois quarts en cendres; il ne resta debout que l'absyde du chœur et les murs extérieurs. Ses cinq nefs immenses, ses gigantesques colonnes corynthiennes empruntées au mausolée d'Adrien, ses portes de bronze admirablement sculptées, sa toiture construite tout entière en bois de cèdre du Liban, tout fut détruit par l'incendie. Léopold Robert accouru dès le lendemain pour reproduire cette scène de deuil, rencontra dans la basilique effondrée, le cardinal Consalvi parcourant les décombres et versant des larmes. Le vieux ministre de Pie VII voyait-il comme ce dernier dans la ruine du temple antique dont Rome était si fière, un présage de la décadence de l'Eglise elle-même? — Le tableau de M. A. Robert a été fait sous les yeux de son frère, et c'est une des premières études de son auteur. Il est curieux de la comparer avec son dernier ouvrage, ce magnifique *Intérieur de Saint-Marc*, la toile la plus achevée qui soit sortie de ses mains. On connaît les rares qualités d'exécution qui distinguent ce peintre remarquable : il les a déployées ici avec un nouveau bonheur. La perspective est habi-

lement ménagée ; la richesse des détails poussée à un point qui nuirait peut-être en quelque manière à l'effet de l'ensemble sans l'harmonie de couleur partout répandue dans ce vaste sujet ; la distribution des groupes plus parfaite que dans ses autres intérieurs. Nous nous permettrons seulement de demander à l'artiste auquel nous devons ce bel ouvrage, si, en peignant davantage encore par grandes masses, il n'arriverait pas, avec toutes les ressources qu'il possède, à un résultat d'ensemble s'il est possible plus remarquable encore? C'est là le seul doute qu'ait pu nous laisser le sentiment si légitime d'admiration que nous avons éprouvé en examinant avec soin son dernier Intérieur.

Le *départ pour une promenade sur le lac* du même artiste ouvre la série des portraits fort peu nombreux dans notre exhibition. M. Robert avait à lutter ici contre une grande difficulté, puisque toutes ses figures sont placées en plein dans la lumière : une sorte de sécheresse est alors presque inévitable. L'habileté qu'il a déployée pour y échapper est digne de tout éloge : nous pensons cependant que cette toile eût pu gagner encore pour l'effet, s'il eût laissé dans la demi teinte au moins l'une des figures. Elles sont du reste groupées entre elles avec art, et forment un ensemble fort agréable, auquel nous n'aurions à opposer qu'une ou deux observations sur la pose d'une des figures essentielles, si nous ne connaissions pas la difficulté excessive de réunir ainsi, dans un même cadre, d'une manière naturelle et pittoresque à la fois, un groupe de portraits différents. — M. Fréd. Berthoud, dont nous attendions un grand tableau que nous espérons posséder plus tard, a exposé cette année deux toiles différentes. Nous préférons au grand portrait, traité d'une manière fort consciencieuse, mais dans des conditions singulièrement difficiles, la petite étude de vendangeuse, n° 6. La touche en est fort bonne, le dessin serré et la couleur vraie; nous aurions voulu seulement que le modèle fût d'un type plus choisi et plus gracieux. — Les études et les portraits de Mademoiselle Eckardt permettent de bien augurer de son avenir d'artiste : les premières sont d'une exécution moëlleuse et respirent le sentiment de l'idéal; ses portraits ont un grand caractère de vérité. En poursuivant davantage encore le modelé et le style, elle restera fidèle aux conditions essentielles du genre qu'elle a choisi. — C'est sous ce rapport surtout que nous avons beaucoup apprécié le portrait de jeune homme, signé par M. Ricard, de Marseille. L'apparence un peu grise de la figure tient à la manière fort origi-

nale en laquelle elle est éclairée, et sous cette apparente froideur de ton, on devine un coloriste. Ce portrait appartient à la bonne école, et rappelle certainement par quelques-unes de ses qualités, les maîtres de Venise et le grand élève de Rubens. La puissance du modelé, et la sévérité de la touche semblent trahir une main moins jeune que celle du peintre fort jeune de ce portrait, auquel nous ne sommes assurément pas le seul à promettre un grand avenir. — Le portrait de femme par Eugène Devéria est de fort bon goût et d'une exécution pleine de charme. Celui signé de Léopold Robert, 1817, intéresse comme l'une des premières œuvres de ce grand artiste. C'est la reproduction, très fidèle à ce qu'on assure, d'un original dû à l'un de nos compatriotes, élève de Greuze.

La ville de Neuchâtel doit à la bienveillance de quelques amateurs éclairés le don de plusieurs ouvrages, exposés cette année pour la première fois. M. de Roulet-Mézerac, dont le nom restera lié dans l'avenir à celui du peintre à jamais regrettable que nous nommions tout à l'heure, a légué au musée deux tableaux de Jacquand, une scène de bivouac de Carle Vernet, et un paysage de Watelet. Les deux premiers représentent des scènes anecdotiques rendues avec une grande intelligence de dessin, et une richesse peut-être excessive de détails et d'effet. *Voltaire arrêté à Francfort*, nous a rappelé le tableau du même artiste exposé à Paris il y a trois ans, et représentant Voltaire en dispute au café Procope avec son ennemi intime, Piron. Le peintre, préoccupé surtout, semble-t-il, de la poursuite des détails, n'a pas donné à la figure essentielle, celle de Voltaire, toute l'expression qu'elle dut offrir dans ce moment sur lequel il revint si souvent plus tard avec colère. Dans sa querelle avec Piron, les yeux de Voltaire semblaient mordre, disait l'un de nos amis; ici, c'est sa plume qui semble s'indigner dans l'écritoire où elle se dresse comme une flèche empennée : c'est bien la plume de l'auteur du *pauvre diable*, cette plume qui volait droit au cœur de ses ennemis et qui parfois donnait la mort. Les exempts avec leurs nez excessifs, celui surtout qui plonge le sien comme une trompe investigatrice dans la malle ouverte où il fouille pour y chercher l'*œuvre de poeshie* du roi son maître, sont d'un comique qui frise presque la caricature. Le secrétaire de Voltaire, avec sa figure de Basile, est placé là comme une énigme vivante. — Le départ de Rousseau de Montmorency donnerait lieu à des observations semblables : l'artiste semble avoir cherché davantage à rendre le costume des duchesses de Louis XV,

et le goût Pompadour d'un salon de grand seigneur au dix-huittième siècle, qu'il ne s'est préoccupé de rendre la tristesse de cette page des confessions où Rousseau raconte ses adieux à la famille du maréchal de Luxembourg. Tout cela n'empêche pas que ces deux ouvrages ne soient une fort précieuse acquisition pour notre musée.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour parler des aquarelles de MM. Lory et Moritz, que les amateurs de ce genre de peinture retrouvent toujours avec un vif plaisir, des études de M. Grisel et de plusieurs autres encore, miniatures, etc. Nous aimons à penser que les admirables proportions de la carte de notre pays, dues à M. d'Osterwald, seront appréciées ailleurs que dans ce recueil par une plume plus compétente que la nôtre : nous formons le même vœu pour les belles médailles formant une portion essentielle de l'œuvre de M. Brandt. — La reproduction du David de Chaponnière, et la statuette de Léop. Robert par M. Droz de Paris, ont fait regretter l'absence d'un plus grand nombre d'ouvrages de statuaire. Nous venons de voir la *jeune fille endormie*, moulée par Mme Girardet, tardivement arrivée à l'exposition. La tête en est charmante et la pose pleine d'abandon : il est regrettable seulement que l'exécution soit négligée et que certains détails, tels que le coussin sur lequel la jeune fille est appuyée, ne soient pas d'un goût fort pur. Et cependant, il y a là une vocation bien marquée : on sent le voisinage du peintre des *orphelines*.

En posant la plume, et au moment d'être jugé nous-même après avoir prononcé sur les autres un jugement sinon vrai, du moins impartial, nous éprouvons le besoin de dire que notre seul but, en acceptant une mission que nous ne nous serions point donnée, a été de fixer sur les tentatives sérieuses de quelques-uns de nos compatriotes, soit artistes, soit promoteurs du mouvement des arts dans notre pays, un intérêt réfléchi et digne de son objet. C'est à ce point de vue que nous aimerions voir juger les pages imparfaites que nous terminons ici. La mission de l'art est trop grande, trop belle et trop importante, pour être abandonnée au caprice d'une opinion tantôt favorable et tantôt dédaigneuse : une discussion grave de quelques-unes des questions qui s'y rattachent, peut seule l'éclairer et la fixer. Si ces lignes réussissent à diriger vers des questions semblables la curiosité méditative de quelques esprits, nous aurons obtenu la réalisation de nos vœux.

Neuchâtel, le 15 juillet 1846. CH. BERTHOUD.

POÉSIE.

CONSEILS A UNE MARGUERITE.

Si je pouvais être une marguerite,
Coquette et petite,
Et modeste aussi,
Je voudrais avoir ma fleur étoilée
Blanche et dentelée,
Et charmante ainsi.

J'aimerais surtout montrer ma parure
Élégante et pure,
Au milieu des prés;
Étaler au loin ma fraîche corolle,
Et jouer mon rôle
Aux champs diaprés.

J'irais avant tout me placer d'avance
Et croître en silence
Au bord du sentier,
Afin d'y pouvoir guetter au passage
Fille belle et sage
Ou jeune homme altier.

Puis quand je verrais, sur l'herbe odorante,
La beauté touchante
Errer près de moi,
Vite je saurais me pencher vers elle,
Afin que la belle
Pût me prendre à soi.

J'aurais des secrets, surtout pour la femme,
A dire à son âme
Mieux qu'une autre fleur;
Et chaque rayon de ma blanche étoile
Lèverait le voile
Des désirs du cœur.

Alors quand sa main, si blanche et rosée,
Se serait osée
A me consulter,
Brisant tour-à-tour (que Dieu lui pardonne!)
Toute ma couronne
Si belle à porter....

Je saurais soudain prendre la parole;
Toute ma corolle
Dirait : « Ton amant,
» Celui qui voudrait l'avouer lui-même,
» Sois-en sûre, il t'aime,
» Et passionnément. »

Oui, ces mots seraient pour sa jeune oreille,
Hymne sans pareille,
Discours enchanteur;
Pourrais-je à regret perdre mon calice,
Quand par mon supplice
Je fais son bonheur?

Voilà si j'étais une pâquerette
Petite et coquette,
Mon plus grand souci :
Messager d'amour discret et fidèle,
Je me ferais belle
Pour mourir ainsi.

ENVOI.

Acceptez ces vers qu'une marguerite
Modeste et petite
Vient de me dicter;
Je vais m'assurer si ce qu'elle atteste
Est vrai sans conteste,
Et la consulter.

Puis gravez ceci dans votre mémoire :
Evitez de croire
Celles qui, surtout,
Oseront répondre : « Un peu ! » les menteuses !
Et les plus trompeuses
Diront : « Point du tout ! »

H. W.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

JUILLET.

Il y a déjà passé quinze jours de cela, mais il vaut la peine de le noter comme une des manifestations curieuses de l'esprit et de la situation de l'époque. Nous voulons parler de l'inauguration du Chemin de fer du Nord, celui de tous qui passe pour avoir le plus d'avenir et qui a le plus excité cette fièvre de la spéculation dont nous avons dit un mot dans le temps [1]. Il a été inauguré le dimanche 14 juin par une fête à laquelle M. de Rothschild avait convié toute l'élite de la société parisienne, princes, ministres, pairs, députés, savans, artistes, journalistes, élèves de l'école polytechnique, militaires et industriels. De grands personnages, craignant la chaleur, et aussi la vulgarité de la foule, ont manqué à l'appel; mais plusieurs s'y seraient fait, dit-on, représenter par leurs amis, leurs protégés, quelquefois d'une espèce assez drôle, qui se trouvaient ainsi momentanément porteurs de hauts titres, puisqu'ils l'étaient des billets d'invitation où ces titres étaient inscrits tout au long. Ainsi, nominalement du moins, la fête n'en aurait pas moins été au complet. Tous les bulletins ne sont pas d'accord sur les chiffres, mais il paraît que M. de Rothschild avait fait environ quinze cents élus. Cette armée festoyante, à Lille, puis à Bruxelles, aurait opéré sa jonction avec un contingent pareil. Il y a eu banquets, bals et concerts. Chaque journal avait envoyé un de ses rédacteurs, avec la

[1] Voir la livraison de novembre 1845, tome VIII, page 695.

mission de lui rendre compte de la fête : rôle difficile où il s'agissait de tenir la plume d'une main, la fourchette de l'autre ! comment croire que cette dernière n'ait pas eu plus de besogne que sa sœur? ou bien, usurpant sur les droits de celle-ci, ne se sera-t-elle pas souvent chargée à elle seule de traiter le sujet, de l'approfondir à sa guise, sans prendre autrement souci de l'honnête lecteur, réduit, pour tout moyen de s'instruire, à attendre bouche béante.... le récit du festin. Le trident de Comus, si l'on nous permet cette image archi-mythologique, est, bien mieux que celui de Neptune, *le sceptre du monde*, et ce ne serait pas la première fois que l'histoire l'aurait pris pour burin.

M. J. Janin, qui représentait les *Débats* à la fête, a entonné un chant de triomphe et, prenant les devans pour mieux voir, l'œil à tout, le front ruisselant, il a monté son style au thermomètre de la vapeur :

Des wagons il s'approche,
Prétend les animer par son bourdonnement,
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
Qu'il fait avancer la machine,
S'assied sur le timon, sur le nez du cocher....

Le célèbre critique est même descendu à composer une cantate pour la circonstance, lui qui dédaigne la muse, qui, dit-on, lui rend la pareille. Cette cantate a été mise en musique par Berlioz, le maëstro qui veut pour son art des effets titaniques et un orchestre cyclopéen. Enfin, brochant sur le tout et trouvant apparemment que ses rédacteurs de feuilleton n'en avaient pas assez fait, n'avaient pas su trouver le dernier mot, le *Journal des Débats* en personne s'est chargé de le formuler expressément; le voici, selon ce journal : « Quand on songe, dit-il, avec quelle lenteur se sont élevés les monumens qui couvrent l'Europe, et que l'on réfléchit que les architectes de ces monumens immortels disposaient de ces deux leviers : la foi et le despotisme, on a peut-être le droit d'éprouver quelque fierté à vivre en ce temps-ci. C'est qu'il est dans la sphère des choses matérielles *quelque chose de plus fort que la foi* et de plus puissant que le despotisme, c'est *la richesse.* » Telle est la moralité de la pièce d'après ce grave journal, qui met ainsi tout le passé de l'Europe aux pieds de M. de Rothschild.

Et véritablement ce dernier était le héros de la fête, non pas seulement parce que c'est lui qui la donnait au nom de la Compagnie du Nord, mais parce que, si la richesse est le grand mobile de l'époque, lui, le riche des riches, en est réellement le grand homme et le roi. Dans le banquet, on lui a porté un toast, qui n'a pas été moindre que ceux destinés aux têtes couronnées, et qui a été, dit-on, bien plus applaudi. Parmi les pièces que l'inauguration de *son* chemin du Nord a fait éclore, il y a une ode, une ode pindarique, en son honneur, de sorte que, s'il voulait en faire la dépense, il aurait même cet *ultime* appendice d'une cour qu'on appelle un poète lauréat. Aussi, la *Ga-*

zette de France qui met un soin tout particulier à ne jamais désigner Louis-Philippe par ce seul mot : le roi ; qui ne le nomme que Louis-Philippe tout court, ou bien le roi Louis-Philippe, le roi des Français, c'est-à-dire, pour ceux qui comprennent cette petite finesse de langage, le roi de la révolution, le roi momentané, le roi non légitime, l'usurpateur ; la *Gazette de France*, disons-nous, a-t-elle saisi malignement l'occasion de placer en parallèle le chef de la dynastie d'Orléans et le banquier juif. Si la paix telle que nous l'avons, dit la *Gazette*, est tout ce que l'Europe doit désirer, ce n'est point à Louis-Philippe que l'Europe en a l'obligation; c'est à M. de Talleyrand, d'abord, et surtout à M. de Rothschild. Celui-ci « a plus fait pour le système de la paix à tout prix que qui que ce soit en France et en Europe. Le roi des chemins de fer, voilà le véritable Napoléon de la paix. Vive Sa Majesté Rothschild Ier ! » Et au fond la *Gazette*, tout en faisant une malice, n'entend point plaisanter : fixe dans son idée, elle croit cela comme elle le dit. D'autres journaux se sont emparés de ce thème et l'ont assez ingénieusement développé. Voici, à ce propos, un assez piquant parallèle de la *Mouche* de Mâcon sur LES DEUX ROIS.

« Décidément, dit-elle, la France est, de tous les pays, le mieux doté en fait de souverains, puisqu'elle compte deux monarques : l'un couronné en 1830, l'autre élu en 1846.

» A la fête de Lille, pour l'inauguration du Chemin du Nord, les cris de : vive Rothschild ! se sont mêlés aux cris de : vive le roi !

» Ce sont les mêmes hommes qui ont uni, dans les mêmes acclamations, dans le même enthousiasme, le roi des Français et le roi de la finance.

» On a même remarqué que les cris de vive Rotschild ! l'emportaient sur les cris de vive Louis-Philippe! C'est que le premier est en effet plus puissant que l'autre.

» Le roi des Français tremble devant certain concert européen.

» Le roi de la finance fait marcher et chanter les concertans à sa guise.

» Le trône du premier est en bois doré; il a été construit en trois jours : ce qui explique pourquoi il vacille.

» Le trône du second est en or massif; il est solide, il est durable.

» Le premier, en se transmettant, sera exposé à une secousse qui pourrait le briser; le second n'a nulle crainte à éprouver. Les d'Orléans n'existeront peut-être plus, que les Rothschild régneront encore.

» Le roi des Français ne peut rien sans les deux chambres qui partagent avec lui le pouvoir ; il ne peut rien sans une armée, sans tribunaux. Le roi de la finance n'a qu'à ouvrir la main pour faire exécuter toutes ses volontés; il n'a qu'à dire : « Je veux! » et devant son pouvoir métallique les hommes s'humilient, les montagnes s'aplanissent, les rivières détournent leur cours, les chemins de fer surgissent. Il n'a pas d'armée, mais il possède le *nerf de la guerre*. Il ne combat pas, il négocie et remporte des victoires faciles.

» Le roi Louis-Philippe compte, dans la chambre législative, un certain nombre de députés qui ne votent jamais dans une question importante sans avoir préalablement pris le mot d'ordre du château.

» Le roi Rothschild en compte un plus grand nombre, plus serviles, plus dévoués encore, parce que les bénéfices qu'ils retirent de leurs dévouemens sont immenses.

» Le roi des Français est entouré d'ambassadeurs placés bien près de lui, pour veiller à ce que le système gouvernemental ne sorte pas de son abnégation, de son humilité... pourquoi ne pas dire de sa nullité?

» Le roi de la finance tient au contraire, près des puissances, des ambassadeurs qui l'avertissent des momens favorables pour agir; il n'est pas surveillé, il surveille; il n'a pas besoin de se faire humble, il n'est jamais plus fort que lorsqu'il se montre orgueilleux et exigeant.

» La seule similitude qui existe entre le roi des Français et le roi de la finance, c'est qu'ils sont entourés des mêmes courtisans. Les deux rois ont des intérêts communs. Qui sert l'un, sert l'autre: les flatteurs, les ambitieux le savent. Aussi, après avoir paradé le matin dans le palais de l'un, vont-ils s'incliner le soir dans le salon doré de l'autre.

» Ces deux rois occupent une grande place dans l'histoire. La postérité confirmera le jugement qu'en portent leurs contemporains; c'est que ce sont les deux hommes les plus habiles de leur temps et qui ont été le mieux servis par les circonstances. »

Ainsi vivent les journaux : c'est une bonne fortune pour eux quand ils peuvent s'amuser en faisant de l'opposition. Mais le vrai comique de la fête, son haut comique, son comique sérieux, n'est pas là, et il nous semble qu'il vaut bien la peine d'être relevé. Pour le mettre en saillie il suffit de deux mots, ou plutôt de deux tableaux : d'un côté, M. de Rothschild qui a gagné avec le Chemin du Nord une vingtaine de millions; de l'autre, chantant ses louanges à propos d'une fête colossale, mais qu'en réalité M. de Rothschild se donne à lui-même, de l'autre, disons-nous, ce bon public sur lequel les vingt millions ont été gagnés. Le *Journal des Débats* vante la haute et ferme raison du banquier sans égal : est-ce là réellement tout son talent? ne faut-il pas admirer en lui un autre art, une autre science, celle de tous les grands acteurs de ce monde, qui au plaisir d'enivrer les spectateurs savent en outre allier celui de se moquer d'eux?

Il paraît pourtant que la fête en elle-même n'a pas répondu également à l'attente générale, que chacun ne s'est pas retiré satisfait. Les journaux avaient complaisamment publié à l'avance le menu du festin. Ce n'étaient que plats rares, sauces merveilleuses, chefs-d'œuvre de la cuisine parisienne et dont les noms seuls étaient capables de faire venir l'eau à la bouche du républicain le plus stoïque, du radical le plus sobre, si tant est que l'on puisse être sobre en même temps que radical. Noms étrangers, noms harmonieux, pleins de prestige et de mystère, potages à la tapioka, salade vénitienne, gâteau napolitain, gelée d'ananas : mais hélas! ces beaux noms, pour plusieurs, devaient ne rester que des noms, ne prendre jamais de corps, ne recouvrir aucune réalité. Oui, de malheureux invités se sont vus réduits au sort

commun de ceux qui ne l'étaient pas : après le nom, ils s'attendaient à savourer la chose, et la chose leur a échappé; *verba et voces, præterea nihil.* Et ces infortunés étaient journalistes, par conséquent gastronomes! cela ne demandait-il pas vengeance? aussi se sont-ils bien vengés. Ils ont raconté hautement leur malheur, ils l'ont crié sur les toits. Le *Courrier français* s'est surtout distingué : il a fait là-dessus une philippique vraiment éloquente. Quoi! M. de Rothschild a ruiné une foule de pauvres gens, et il ne sait pas seulement commander à ses laquais de veiller à ce que rien ne manque aux journalistes qui lui font l'honneur d'accepter à dîner. M. de Rothschild n'est plus qu'un Trimalcion, qu'un Turcaret, et c'est sous ce dernier nom que le *Courrier français* lui dit ses vérités, lui fait son portrait en deux longs articles, avec une verve qui ne se ralentit pas un instant et se montre réellement inspirée : de l'abondance du cœur, ou du vide de l'estomac, la bouche parle ; *facit indignatio versum.* Mais le *Courrier français* aurait-il si bien dit s'il n'avait pas si mal dîné?

On avait annoncé, en effet, un train de joies, de banquets et de fêtes sur toute la ligne que devaient parcourir les convois. Au lieu de cela, dit l'*Espérance*, en faisant ses complimens de condoléance au *Courrier*, « les voitures où l'on avait entassé le vulgaire des invités étaient détestables, étouffantes, sans rideaux, sans stores; on y périssait de poussière et de soif, et, aux stations, où l'on se précipitait haletans, on ne trouvait, encore les plus alertes seulement, que quelques verres de limonade et quelques petits pains pour se reconforter. Le banquet, comme les départs, était une cohue, où il n'a pas même été question d'attraper un toast, on a été réduit comme le commun des mortels à ne les entendre que dans les journaux. Voilà la fête, suivant le *Courrier*, qui *jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus*, et ne fait pas difficulté de dire qu'il a été joué, qu'on lui a manqué de respect. Mais compte-t-il donc pour rien le plaisir de gloser à son aise, d'accuser son amphytrion, et de pouvoir dire à son tour comme Horace ou Boileau :

On s'assied : mais d'abord notre troupe serrée
Tenait à peine autour d'une table carrée,
Où chacun, malgré soi, l'un sur l'autre porté,
Faisait un tour à gauche et mangeait de côté.

Et le plaisir enfin que se donne largement le *Courrier*, poursuit l'*Espérance*, le plaisir d'appeler tout haut M. de Rothschild, Turcaret, n'est-ce donc rien que cela? Quoi! seriez-vous assez matériel pour préférer à ce mot le grossier avantage de pouvoir dire : J'ai réellement bien dîné? Turcaret! mais c'est mieux que de manger de l'ananas que de pouvoir savourer ce mot-là! »

Et Turcaret enfin, qu'aura-t-il pensé de se voir si rudement apostrophé? Turcaret, qui se sent au-dessus de tout, qui dit tout sans la

moindre gêne, même devant les dames, et dont la conversation insolite embarrasse jusqu'à celles qui, au fond, ne se scandalisent de rien, Turcaret, assure-t-on, ne redoute qu'une chose : la satire, le ridicule et ceux qui savent le manier. Il traite d'égal à égal avec les rois, ses confrères, dont le trône s'appuie à son coffre-fort; il n'est pas aussi à son aise avec ces favoris du public et ces rois de l'opinion qui sont sans doute d'ardens sectateurs du veau d'or, mais qui se moquent de tout, même de leur idole, et auxquels on ne peut jamais se fier. Turcaret les sait maîtres passés en bons tours, il craint ceux qu'ils pourraient lui jouer[1]. Mais les épigrammes sont l'assaisonnement naturel du triomphe, et le Chemin du Nord, cette *voie sacrée* d'un nouveau genre, vient d'avoir son triomphateur.

— Ce qui, du reste, occupe maintenant tous les journaux, ce sont les élections prochaines. Naturellement, chaque parti chante victoire d'avance, ou en fait semblant, pour retenir et encourager les siens. L'opinion intime de M. Thiers est, dit-on, que l'Opposition perdra encore une dizaine de voix; le *Constitutionnel* et le *Siècle* ne s'en déclarent pas moins pleins d'espérance : s'ils agissaient autrement, s'ils montraient de la défiance, au lieu d'une simple défaite, il y aurait une déroute, une débâcle dans leur camp; les électeurs ne veulent pas aventurer leur suffrage au point de le perdre à coup sûr. Le droit électoral est, pour ceux qui le possèdent, un avantage, un bien, un revenu clair et net que fort peu se soucieraient de sacrifier sans chance aucune aux principes, lorsqu'ils peuvent en tirer bon parti auprès du pouvoir. Car il ne faut pas se représenter le ministère comme faisant ce qu'il veut, comme tout puissant en dessous du roi, même avec la grande majorité qu'il a obtenue dans la session dernière. Tout se tient, tout est dépendant dans le système qui gouverne la France; l'électeur s'impose au député, le député s'impose au pouvoir. Celui-ci a 75,000 places à distribuer, sans parler du budjet: cela fait une assez belle curée; eh bien, ce n'est pas trop pour les électeurs : comme ils sont 200,000 et que chacun d'eux a sa petite armée de parens et de protégés à pourvoir, on comprend qu'il y ait lieu encore à se disputer la faveur et à solliciter. Aussi, comme on sollicite! On se donne autant de mouvement, on met en jeu autant de ressorts pour obtenir un bureau de tabac aujourd'hui, qu'autrefois pour obtenir un régiment. La bourgeoisie a fait ses preuves de noblesse sur les champs de bataille, elle les fait maintenant de courtisanerie. Vraiment, nous disait un homme éclairé, probe, indépendant et déjà en âge de bien juger avant 1830, vraiment c'est pis que sous la Restauration!

[1] Israël et l'Europe ont reconnu ses droits :
Il est le roi des Juifs, il est le juif des rois!

dit le *Corsaire-Satan*, qui propose de mettre ces vers au-dessous d'un *portrait riche*.

— On annonce de nouvelles transformations matérielles dans les journaux quotidiens. Le *Constitutionnel* a déjà opéré la sienne : il donne au bas de la troisième et de la quatrième page, des ouvrages déjà publiés ou inédits, que ses abonnés peuvent détacher du corps du journal et réunir ainsi à mesure en volumes petit in-4° ; il leur promet, en outre, des annuaires, des almanachs bureaucratiques et industriels ; enfin, il continue d'avoir des romans-feuilletons signés de noms qui puissent attirer la foule ; de plus ces feuilletons sont maintenant illustrés, assez maigrement il est vrai. En échange de ces avantages, le prix du *Constitutionnel* est élevé à 60 francs. L'*Epoque*, qui ne se consolide guère et dont le ministère ne paraît pas priser beaucoup le dévouement et l'appui, quoiqu'il passe pour le payer ; l'*Epoque*, dont les rédacteurs ne sont que des journalistes, et non des hommes politiques, des journalistes très-rompus à ce genre de travail, mais qui ne savent que le gros du métier ; l'*Epoque*, disons-nous, se prépare à entrer dans une voie analogue à celle du *Constitutionnel* ; le *Siècle*, pareillement.

En politique, ces deux derniers journaux poursuivent le même but, le renversement de M. Guizot, ils font voile de conserve, ils voguent dans les mêmes eaux ; mais, comme entreprise industrielle, ils sont rivaux et d'assez mauvaise humeur l'un contre l'autre. Or, le côté industriel est le côté capital désormais ; c'est de cela avant tout qu'il s'agit ; on se fait part volontiers des principes, mais non pas aussi facilement des abonnés. Ceux-ci ont le pas sur ceux-là. La *Presse*, qui a donné le signal de cette révolution, veut qu'on l'appelle une réforme, tout à l'avantage du public selon elle, le public ayant ainsi plus de journaux, des journaux à meilleur marché et forcés de songer à lui plaire avant de songer à leurs propres controverses, à leurs propres idées. Par là, conclut-elle, l'ère de la polémique finit, et voici l'ère de la publicité qui commence. Mais, en cela probablement plus prudente que les autres, la *Presse* paraît décidée à ne plus agrandir son format, et elle maintient son prix de 40 francs. En revanche, elle prêche une seconde innovation, bien plus importante, s'il faut l'en croire, et plus sûre que les autres : ce serait la diminution du prix des annonces, rendues plus égales et plus accessibles pour tous ; elle proscrirait surtout les annonces-affiches dont une seule occupe quelquefois toute la quatrième page des plus grands journaux. Par cette diminution, on ferait ce qu'a fait la poste pour la taxe des lettres, et l'on arriverait à un résultat pareil, une augmentation considérable dans le principal revenu de la presse quotidienne. Le *Corsaire* s'écrie à propos de tout cela et du reste : « L'Empire faisait de la France une caserne, la Restauration un couvent. Juillet en fait une boutique. »

— « L'ère de la publicité commence. » En attendant la critique ne saura bientôt plus où se nicher. Les petits journaux sont sensés ne

dire que des méchancetés, et non des vérités, quoique les unes n'empêchent pas nécessairement les autres. Puis, même en fait de méchancetés, de malices, ils ne sont pas libres, ils ont l'air de décocher leurs traits à droite et à gauche, mais ils ont aussi leur parti, leurs hommes qu'ils doivent se garder d'ajuster. Dans les grands journaux c'est bien pis. Ceux-ci peuvent attaquer sans ménagement leurs adversaires politiques; mais sur tout le reste, sauf de rares exceptions, ils ont de plus en plus bouche close. Ils sont liés par toutes sortes d'influences et de convenances secrètes, circonvenus de mille manières, et ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, mais à tel ou tel haut personnage et à la longue file de ses aboutissans. Que de choses qui font éclat, que tout Paris connaît et dont ces journaux n'osent pas dire leur pensée, quelquefois n'osent pas souffler un mot à leurs abonnés des départemens et de l'étranger!

Mais ce n'est pas tout: la loi sur la propriété littéraire, celle sur le droit de réplique au journal dans lequel vous êtes attaqué, et la jurisprudence lourde, mais conséquente des tribunaux en ces sortes de cas, mettent à la critique des entraves matérielles, la livrent pieds et poings liés à la merci du premier venu qui croira avoir à s'en plaindre. Dernièrement, le *Constitutionnel* a eu une affaire de ce genre. L'un de ses rédacteurs de feuilleton, M. Rolle, avait rendu compte d'une mauvaise tragédie d'un M. Loyau; il avait commis quelques inexactitudes dans les citations; l'auteur s'en est autorisé pour citer le *Constitutionnel* devant les tribunaux et demander des dommages-intérêts. Le *Constitutionnel* a déjà été condamné en deux instances. Malgré leur caractère plus grave, les *Revues* sont menacées de semblables représailles: un auteur critiqué demande l'insertion de sa réponse, ordinairement fort longue; si on refuse, on risque un procès. Tout cela semble absurde, mais tout cela est; la loi reconnaît le principe, et il tend à passer de plus en plus dans les mœurs. Mon journal. mon livre, ma brochure, mon idée, mon mot, c'est mon bien, c'est ma chose, et non pas le bien de tous: vous m'attaquez dans mon industrie, vous nuisez à mon commerce, mais la loi est pour moi, je vous ferai condamner à une grosse amende, je vous ferai aller en prison, et vous me paierez une bonne indemnité pour le tort que vous m'avez causé. Ainsi, le régime constitutionnel réduit la critique au silence, de par la loi, tout aussi bien et même beaucoup mieux, en y intéressant tout le monde, que le régime absolu ne le faisait de par le roi. Dans cet état de choses, la critique, me disait un de ceux qu'elle a le plus illustrés pendant ces quinze ans, la critique n'a plus d'autre parti à prendre que de se réfugier à la frontière, en Belgique ou en Suisse, comme avant 89. Aussi, pensé-je en moi-même, y sommes nous établis, nous *Revue Suisse*, et nous avons bien fait!

— Ceci doit assurer jusqu'à un certain point, faute d'autre chose, le règne des romans-feuilletons dont on commence pourtant à se lasser. Ils sont si longs, si longs dans les détails, et non pas seulement dans l'ensemble! Vous trouvez un jour un assez bon chapitre, qui vous met en éveil, en goût de continuer; puis ils vous faut en avaler, après cela, une ou deux semaines de mauvais. C'est ce qui faisait dire dernièrement à un petit journal : « Les *Mémoires d'un médecin*, donnés par la *Presse*, ressemblent aux mémoires d'un apothicaire. Aussi, faut-il en rabattre, et beaucoup. »

Les *Mémoires d'un médecin* sont pourtant d'Alexandre Dumas. Mais Alexandre Dumas écrit souvent comme il prend.... de toutes mains. Après une scène heureuse, il vous promène à satiété dans de longs dialogues, très coupés et assez vifs, mais pareils à ces interminables et sinueuses allées qui reviennent sans cesse sur elles-mêmes, ne vous montrent rien de nouveau et ne mènent à rien. Dans les *Mémoires d'un médecin* il va mettre en coupe réglée toute l'histoire de la révolution, et des temps qui l'ont amenée, comme il l'a fait pour l'histoire de la Ligue dans *la Reine Margot*. Il n'en est encore qu'à la cour de Louis XV. Au milieu de toutes les turpitudes de cette cour auxquelles il est en train de nous faire assister, il y avait une belle figure à peindre, belle en elle-même et par son contraste avec ce qui l'entoure: c'est la figure de celle des filles de Louis XV qui ne ressemblait pas à son père ni à ses trois sœurs. Alexandre Dumas a bien senti qu'il y avait là un moyen dramatique, un moyen à effet; il s'en est donc emparé, mais il l'a gâté. Il nous montre la princesse se réfugiant, de cette cour qui lui fait horreur, dans un cloître, et prédisant à son père les malheurs qui ne pouvaient manquer de suivre un règne tel que le sien. Jusque là rien de mieux : c'est Cassandre annonçant la ruine de Troie, et dont la parole reste naturellement sans effet sur les Pâris et les Hélènes qui l'écoutent sans la comprendre et ne savent que rire de ses oracles. Mais l'auteur lui fait tenir le plus ampoulé et le plus froid langage; il la fait discourir à la mode de notre temps, en grands mots nuageux et sonores; ce n'est pas elle qui parle, c'est lui, Alexandre Dumas, ou un de ses collaborateurs qui parle à sa place.

Eugène Sue se serait-il mieux tiré de cette scène? En général, il a mieux le don de ce qui exige une certaine vigueur de caractère, une certaine dose de sérieux. Al. Dumas a la vivacité, la diversité, le jeu, la souplesse, et tout ce que cette dernière suppose de force en même temps que d'adresse; il n'a pas la vigueur, la vigueur du poignet; il se fait suivre par ses gambades amusantes ou périlleuses, il ne vous prend pas tout à coup au collet dans une main de fer, comme son rival sait le faire quelquefois. Ce dernier, qui est un habile homme, l'emporte encore sur son rival par un autre côté. Tout en ne contant pas plus mal que les autres, il a bien soin de ne pas conter seulement pour conter: il sait

que notre siècle hypocrite a la prétention d'être toujours grave et utile, même quand il s'amuse. Aussi, les romans d'Eug. Sue ont-ils une tendance et un but; ils réclament en faveur des classes pauvres, ils prêchent une révolution sociale; nous ne l'en blâmons pas, car c'est là au moins une idée, bonne ou mauvaise, bien ou mal conçue, tandis que la plupart des autres romans-feuilletons en sont absolument dépourvus. Jamais ils ne font penser, et chacun sait qu'ils n'amusent pas toujours. Mais voilà! ils sont devenus une habitude, un besoin, d'autant plus facile à se donner et à satisfaire que cela ne coûte aucune peine. Ils répondent merveilleusement à cette instruction générale et superficielle qui est le grand *desideratum* du siècle. On les prend, le matin, comme on prend sa tasse de café. Et c'est pour cela que de longtemps on ne pourra s'en passer.

— On lisait cependant ces jours derniers, dans la *Presse*, cette phrase de M. Emile de Girardin qui donne à penser: il examine quelles sont les véritables bases, selon lui, de l'existence et de la prospérité d'un journal, il explique et justifie ses propres innovations, discute celles que l'on pourrait vouloir faire encore, insiste sur celle de la diminution du prix des annonces, etc; à tout cela il ajoute, comme en passant, mais assurément point à l'étourdie et d'un air, au contraire, très ferme et très convaincu: « Je dirai un jour comment et pourquoi est né le roman-feuilleton, comment et pourquoi *il doit retourner du journal au volume.* » M. de Girardin qui a eu, sans aucun doute, l'initiative et la part principale dans le développement de la presse quotidienne, arriverait-il à prévoir, avec le haut instinct qui le guide dans les questions de ce genre, le moment prochain où le roman-feuilleton cesserait d'être la première condition de succès pour un journal politique? Il cite les journaux anglais et américains, qui n'en ont pas et n'en prospèrent pas moins. Quoi qu'il en soit, c'est là encore un indice que les journaux quotidiens ne tiennent pas le public pour satisfait et sont en travail de quelque nouvelle transformation.

— *Clarisse Harlowe*, PAR *Jules Janin.* Oui, il y a cela sur le titre, et c'est bien la prétention de l'auteur qu'on l'entende ainsi! Jules Janin a donc refait, et réduit à deux volumes de douze qu'il a en anglais, le chef-d'œuvre de Richardson, lequel, par parenthèse, fut publié pour la première fois dans un journal, comme nos romans-feuilletons d'aujourd'hui. Aussi en tient-il un peu par la longueur, mais non pas au moins par le manque de plan, de caractère et d'ensemble. Nos grands-pères n'étaient pas aussi coulans que nous sur cet article, ils n'étaient pas aussi avancés, en fait de feuilletons, que nous le sommes devenus. Shakespeare prenait à ses confrères, ou au domaine public, un sujet de tragédie qu'il faisait irrévocablement sien, Molière un mot heureux, une idée dont personne ne se serait douté sans lui; Jules

Janin fait bien mieux, il prend tout un livre; certes, voilà encore du progrès! Jules Janin, en effet, n'a point voulu seulement retraduire et abréger son original; il s'en est emparé bien et beau, et vous l'a récrit à sa mode, dans son style coquet, où il y a plus d'adjectifs qu'il n'y a de fleurs de toutes couleurs dans les blés lorsqu'on les sème sans les avoir triés. Que pense le public? hélas! le public ne sait trop encore que penser. S'il revient de son étonnement, et qu'il formule un arrêt, éloge ou blâme, nous aurons soin de le recueillir. En attendant, plus d'un malin s'en va répétant tout bas cette épigramme de Rousseau contre La Mothe et sa traduction d'Homère, mais en l'arrangeant comme Jules Janin a arrangé l'ouvrage du premier des deux grands romanciers écossais :

Le traducteur *qui nous refait Clarisse*,
De douze à deux prétendit l'abréger;
Mais par son style *en zig-zag*, *en hélice*,
De douze en sus il a su l'allonger.
Or le lecteur, qui se sent affliger,
Le donne au diable, et dit, perdant haleine:
Eh! finissez, *causeur de la semaine*;
Vos abrégés sont longs au dernier point.
Ami lecteur, vous voilà bien en peine;
Rendons-les courts en ne les lisant point.

Nous ne suivrons pas ce conseil; nous comptons bien lire la nouvelle *Clarisse*, au risque d'être désappointé même en bien, et d'en vouloir alors à Jules Janin, s'il se trouvait tout de bon que c'est la sienne qui est la vraie et non pas celle du vieux Richardson.

— *Nélida*, que nous n'avons pu que mentionner dans notre *Chronique* du mois de juin, a eu, disons-nous, un succès de grand monde, dans lequel l'intérêt historique était de moitié avec le talent de l'auteur, fort peu caché sous son pseudonyme de Daniel Stern. Refusé, dit-on, par la *Revue des Deux Mondes*, où il aurait cependant rappelé d'une manière piquante deux des principaux personnages des *Lettres d'un voyageur*, et appris, sous un voile assez léger, quel avait été le dénouement de leur histoire, cet ouvrage fut accepté par la *Revue Indépendante;* puis il a été publié en un volume à part.

Nélida est une jeune femme de la plus haute aristocratie, qui aime un peintre, son compagnon d'enfance; sur un incident vulgaire, vulgaire dans la vie d'artiste, quoique déjà assez significatif vu la situation, elle renonce brusquement à son projet de tout abandonner pour lui; au moment où son mariage est décidé avec un homme de sa caste, elle se rend chez celui qu'elle aime; il était sorti, mais elle trouve à sa place, pour l'introduire, une jeune fille qui lui fait, en maîtresse de maison, les honneurs de l'appartement. Nélida s'enfuit éperdue, tombe malade après une si violente secousse, et, dès qu'elle est rétablie, fixant elle-même le jour de la bénédiction nuptiale, elle épouse son

noble prétendu. Son mari, fier d'abord de sa conquête, ne tarde pas à revenir à ses habitudes volages, il abandonne sa femme et, lui faisant cet affront en public, dans son propre château, il part avec une des dames de la société qui y était réunie, une comtesse italienne dont il est épris. Alors reparaît Guermann (c'est le nom du jeune peintre). Les deux amans sont seuls à la campagne; ils se sont toujours aimés, et ils se le disent. « Nulle transaction (ici nous laisserons parler l'auteur sur ce point capital), nulle transaction ne se présentait à l'esprit de Nélida entre la liberté illimitée et le rigide devoir. O saint orgueil des chastetés délicates! tu ne fus pas insulté un moment dans le cœur de cette noble femme. Abriter sous le toit conjugal un sentiment parjure, céder à un amant en continuant d'appartenir à un époux, marcher environnée des hommages que le monde prodigue aux apparences hypocrites, jouir enfin, à l'ombre d'un mensonge, de lâches et furtifs plaisirs, ce sont là les vulgaires sagesses de ces femmes que la nature a faites également impuissantes pour le bien qu'elles reconnaissent et pour le mal qui les séduit; également incapables de soumission ou de révolte; aussi dépourvues du courage qui se résigne à porter des chaînes, que de la hardiesse qui s'efforce à les briser. Nélida, on l'a vu, n'était pas faite ainsi.»

Nélida se donne ouvertement à Guermann, et rompt avec le monde, avec son monde à elle, qui est fort accommodant pour les grandes violations de la morale, qui les honore même à sa manière comme une distinction et une élégance, mais qui est impitoyable pour une violation du bon ton, pour un éclat. Nélida le sait; elle quitte donc Paris avec Guermann; ils vont à Genève, ils voyagent dans nos Alpes, où tout le monde, il y a quelques années, a déjà fait connaissance avec eux, sous les noms de Franz et d'Arabelle, dans ces charmantes *Lettres d'un Voyageur* qui achevèrent de fixer la réputation de George Sand. Mais Guermann, au fond, est moins amoureux de Nélida que de son art, et moins amoureux de son art que de lui-même. C'est ce que découvre un jour Nélida, et ce qu'elle laisse découvrir à Guermann. Celui-ci, outré de la dernière partie de la découverte, la confirme en réalisant pleinement la première : il quitte celle qui, pour lui, avait tout bravé, et se laisse enchaîner au char de cette même comtesse italienne qui avait pris à Nélida son mari.

Guermann se lasse bien vite de cette facile conquête, et veut être alors tout entier à son art. Mais son art le trahit : à la vue de l'immense voûte qu'un prince allemand l'a chargé de peindre à fresque, le peintre de talent, qui n'a encore triomphé qu'au Salon, ne trouve pas en lui l'homme de génie qu'il faudrait pour un tel ouvrage. « En cet instant, dit l'auteur, une horrible souffrance lui fut révélée. Le doute entra dans son âme; il crut se sentir au-dessous de sa tâche; il mesura l'immense disproportion de sa force et de son désir. Tel un oiseau voya-

geur, planant au-dessus de l'Océan, sent, à je ne sais quel engourdissement de ses ailes, qu'il a trop présumé de leur vigueur, et qu'elles ne le porteront pas jusqu'au rivage.» Cette souffrance intime, cette révélation terrassante, la vie maussade qu'il mène en Allemagne, à la cour du grand duc de W..., où il est confondu dans les rangs inférieurs du service, où il a sa place assignée, à la grande table du rez-de-chaussée, entre la première femme de chambre *qui a été trois ans à Paris* et madame la seconde gouvernante des enfans; le sentiment de son isolement, de sa décadence, maintenant qu'il n'a plus la belle et riche Nélida pour lui servir de piédestal, tout cela ne tarde pas à tuer Guermann. Quant à Nélida, «son âme avait fait silencieusement le travail interne et inaperçu du glacier des Alpes; elle avait rejeté, par sa force propre et sans secousse, sur ses bords, tous les élémens étrangers qui en ternissaient la pureté naturelle.» Avertie cependant, mais trop tard, de l'état de Guermann, elle ne peut arriver que pour rendre sa fin moins amère et recueillir son dernier soupir.

Telle est l'analyse de cet ouvrage. Il contient des pages qui ont de l'éloquence et surtout du caractère; des observations nullement ménagées sur ce grand monde où, après sa séparation d'avec Guermann, Nélida a très bien su se faire rendre sa place; enfin des descriptions brillantes, des mots heureux, celui-ci encore, par exemple, qui nous a frappé: « le nénuphar, ce cygne des fleurs, » image charmante, mais qui pourrait bien venir de l'allemand, que l'auteur, l'un des correspondans de la *Gazette d'Augsbourg*, possède à merveille. Le caractère, surtout, de Guermann, de l'artiste incomplet et égoïste, puni de sa faiblesse de cœur par sa faiblesse de génie, est une conception, une *vue* d'une assez haute portée; on sent qu'il a été pris sur nature, et il est peint, nous ne dirons pas *con amore* mais plutôt avec cruauté.

Tout cela, pourtant, ne suffit pas à expliquer l'accueil, non pas très étendu, il est vrai, mais très particulier et très vif, fait à *Nélida*. Si ce n'était là qu'un roman, évidemment il n'y aurait pas, dans sa donnée assez ordinaire, ni dans ses mérites de forme et dans ses détails assez peu variés, de quoi soutenir bien fortement l'intérêt; mais c'est que l'intérêt est ici de la curiosité, de la curiosité toute nue, de la curiosité mondaine, et non pas seulement de la curiosité littéraire. Le savant M. d'Eckstein a galamment découvert que, dans je ne sais plus quelle langue de l'Orient, *Nélida* voulait dire *reine des fleurs* ou *couronne de fleurs*, quelque chose d'approchant. Les malins petits journaux, qui ne sont pas polyglottes mais qui ont une langue aux mille dards, en fait de découverte à ce sujet ont voulu aussi avoir la leur: ils ont trouvé que ce nom harmonieux de *Nélida* était l'anagramme exacte de celui de *Daniel*, c'est-à-dire de celui de l'auteur, Daniel Stern, qui signe ainsi tous ses articles dans les *Revues*. Mais Daniel Stern est un pseudonyme, et nous n'apprendrons pas même aux lecteurs de la *Revue Suisse* les

plus confinés dans nos belles solitudes des Alpes, où ils ont pu voir passer, il y a quelques années, Arabelle et Franz en compagnie de George Sand; même à eux, disons-nous, eux si séparés du monde et de ses bruits, nous n'avons plus à leur apprendre que Franz et Arabelle sont le célèbre pianiste Listz et Mad^me^ la comtesse d'A***. Tout est maintenant expliqué, grâce aux petits journaux. Ce roman est une histoire légèrement couverte de gaze, et c'est là son grand fond d'intérêt et de curiosité. Franz, qui n'est pas mort comme Guermann, fera-t-il aussi son histoire à lui, pour corriger celle d'Arabelle ou de Nélida? Qui sait? il en est bien capable, et il doit en avoir envie assurément.

C'est donc une histoire, et presque un mémoire justificatif, que ce roman. Aussi, plus qu'à d'autres de ce même genre intime qui a surtout cette sorte d'écueil, lui reprocherons-nous les dissertations que l'auteur y a mêlées, dissertations philosophiques, hégéliennes, allemandes, quoique exprimées en très bon français, et qui sont devenues la sagesse, un peu ambitieuse et un peu vague, de Nélida. Elle s'y réfugie hautement, avec courage; elle dit: « Qu'est-il besoin de croire? contentez-vous d'espérer! » elle ajoute même à la fin comme une conclusion dernière: « N'appartenons-nous pas à un temps où rien ne s'accomplit, où nul n'achève aucune tâche? Les hommes et les choses ne semblent-ils pas frappés aujourd'hui de je ne sais quel ironique anathème? Ne voyons-nous pas autour de nous tout enthousiasme égaré, toute force dispersée, toute volonté engloutie dans la sombre tourmente de nos amères incertitudes? Seulement quelques-uns, et Nélida est de ce nombre, répétent malgré tout, sans jamais se lasser, au plus fort des ténèbres extérieures, la sainte parole du psalmiste, espoir désespéré des nobles cœurs: *Quoi qu'il en soit, Dieu est bon.* » Mais nous craignons qu'en se contentant de planer ainsi tristement dans l'espace immense et tourmenté, il n'arrive là un jour à Nélida, comme à Guermann, de sentir fléchir ses ailes vers le lugubre Océan, les ailes de la pensée pas plus que celles de l'art ne pouvant toutes seules nous porter jusqu'au rivage. « On le voit, disait à ce propos un journal religieux[1], en formulant un jugement sévère, mais pourtant sympathique sur *Nélida;* on le voit, ces âmes si clairvoyantes sur le mal général ont un aveuglement redoublé sur leur propre état, et plus elles condamnent le monde, plus aussi elles se croient dispensées de ce commencement de la sagesse qui consiste à se condamner soi-même. »

Nélida pourrait donc prêter tout naturellement à une étude morale et à des considérations pratiques de l'ordre le plus sérieux. Tel n'est point notre but; il nous suffit d'avoir appelé le réflexion de ce côté, et nous revenons au point de vue purement littéraire. Or, même à ce

[1] L'*Espérance* du 12 juin.

point de vue, cette espèce de nuage philosophique dont se plaît à s'entourer Nélida, nous paraît nuire à l'ouvrage : c'est un nuage brillant sans doute, mais pourtant un nuage ; il rend le drame, l'action, déjà peu marquée en elle-même, encore plus flottante ; il vaporise la passion plutôt qu'il ne l'exalte ; il voile les contours et les chairs, et ôte aux personnages de leur relief. Du reste, ce défaut tient, selon nous, à une cause plus profonde, que nous allons brièvement indiquer.

Si, malgré son incontestable mérite d'ailleurs, si, comme roman, comme œuvre d'art, *Nélida* laisse beaucoup à desirer, cela vient précisément, nous en sommes persuadés, de ce qui fait son plus grand intérêt pour ceux qui savent le lire, savoir de ce que ce livre est, au fond, une histoire, une histoire plus ou moins arrangée, mais bien réelle, après tout. C'est une histoire ! et voilà justement pourquoi ce n'est pas, ce ne pouvait pas être un roman, un roman vrai et bien fait qui remplît les conditions de ce genre d'ouvrage. On nous comprend, on ne nous fait pas dire ce que nous ne disons pas. Nous n'avançons nullement qu'il ne puisse y avoir des aventures très réelles et en même temps romanesques, que bien des hommes, que tous les hommes peut-être, s'ils racontaient leur vie, ne nous donnassent par cela même un roman curieux, les uns plusieurs volumes, les autres seulement quelques pages. Nous irons même plus loin : nous pensons que la vie est, pour chacun, à la fois un roman et une histoire ; à la fois passion, rêve, fantaisie, et dure réalité ; or brillant et airain sombre ; ajoutons, pour faire un brin de philosophie en passant : à la fois infini et fini, liberté et nécessité. Mais nous disons que la réalité n'est point l'idéal, que la nature n'est point l'art, ni l'histoire le roman ; que ceux-ci, comme genres de composition, ont des procédés et un intérêt tout divers. Si vous avez eu des aventures romanesques, racontez-les simplement, historiquement, ce seront de très intéressans mémoires, plus captivans peut-être que le roman le mieux inventé ; ou bien arrangez-les, complétez-les, soit pour dépayser le lecteur, soit pour remplir les conditions de l'art d'écrire, comme l'abbé Prévôt passe pour l'avoir fait dans *Manon Lescaut ;* ou bien encore, bornez-vous à vous inspirer de vos souvenirs dans vos créations, comme Saint-Preux, comme Obermann, comme l'auteur d'*Indiana* et de *Valentine ;* mais si, comme Nélida, vous voulez conserver dans votre œuvre tout le fond essentiel d'une histoire, ne lui donnez pas mal à propos une teinte idéale, qui déroute le lecteur inaverti, lui cache le véritable intérêt du livre, l'intérêt autobiographique, et ne dépayse nullement le lecteur mieux au fait, mais lui gâte seulement ce qu'il sait en partie et ce qu'il cherche. Autrement le premier trouvera que ce n'est pas là assez un roman ; le second que ce n'est pas là assez une histoire ; tous les deux, quoique par des raisons opposées, que les personnages manquent de corps et paraissent se mouvoir dans un do-

maine indécis qui n'est ni celui de la fiction ni celui de la réalité. Il en est un peu ainsi de *Nélida*, car nous ne prétendons pas lui appliquer brutalement et à tous égards cette observation générale; mais nous pensons que si l'auteur avait fait simplement des mémoires intimes, ou plus complétement un roman, il aurait mieux réussi, et auprès d'un plus grand nombre de lecteurs. Il n'en a pas moins écrit un livre remarquable et qui sera encore recherché plus tard, soit comme œuvre littéraire, soit comme document de l'histoire morale du temps où il a paru.

— A la fin de l'année dernière, M. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, révéla au public l'existence, ignorée jusqu'alors, d'un poète de talent, nommé Labatut, qui non-seulement est pauvre, selon le destin ordinaire de sa caste, mais qui de plus est aveugle. M. Sainte-Beuve citait de lui des vers charmans, dans lesquels l'exécution répondait aux sentimens vrais qui les avaient inspirés. L'académie, à son tour, vient de décerner à l'auteur un des nombreux prix dont elle est la dispensatrice. On a souvent, et peu honorablement, reproché à M. Sainte-Beuve d'aimer à parler des gloires ignorées, de leur distribuer trop bénévolement quelques-unes de ses ingénieuses et fines couronnes, que ceux qui sont déjà reconnus ou qui se regardent eux-mêmes comme illustres voudraient accaparer pour eux seuls. Mais on voit, par cet exemple et par d'autres que l'on pourrait citer, si M. Sainte-Beuve n'a pas bien fait de céder au généreux sentiment qui l'inspire en cela, plutôt qu'à ceux d'une critique intéressée à ce qu'il agisse différemment.

— Il y a eu plusieurs grands discours pendant cette session, dans les deux Chambres: ceux de M. Guizot et de M. Thiers; celui de M. de Lamartine (l'un des plus beaux et des plus positifs qu'il ait faits) sur les Maronites chrétiens du Liban livrés à l'extermination par la politique de l'Angleterre et la faiblesse de la France; celui, enfin, de M. de Montalembert sur les massacres de la Gallicie, que M. Villemain a énergiquement qualifiés après lui de *deux septembre monarchique* et de *jacquerie officielle*. M. Victor Hugo a fait aussi le sien... sur l'Océan. L'Océan ronge et ravage sourdement les ports de la France. C'est donc contre l'Océan que l'orateur-poète aurait voulu soulever la Chambre des Pairs. Mais la noble Chambre craint les tempêtes, elle est restée dans la froideur de son calme, et ne s'est pas sentie de taille à se mesurer contre un aussi puissant ennemi. M. Victor Hugo aime les grands sujets, mais il se trompe quelquefois, et il prend les gros pour les grands. Pourquoi donc les poètes de notre jeunesse, nos poètes que nous aimerions à voir rester tels, veulent-ils à toute force mettre en prose leurs *méditations* et leurs *odes*? *Ce qu'on entend sur la montagne* doit-il et peut-il se faire entendre à la Chambre des Pairs? Nos poètes

finiront peut-être ainsi par devenir ministres; mais qu'y auront-ils gagné? on les aimait bien mieux, ils étaient bien plus grands quand ils n'y songeaient nullement.

— Le *Cosmos* de M. de Humboldt a paru, et vient d'être traduit en français, par M. Faye[1]. La *Revue des Deux Mondes* en avait déjà publié l'introduction, rédigée par M. de Humboldt lui-même; mais, en voulant l'accomoder au goût du public français, le célèbre voyageur allemand s'était peut-être trop défié de la susceptibilité et des délicatesses de ce dernier. C'est ce qui explique pourquoi ce morceau n'a pas fait autant de sensation qu'on pouvait s'y attendre. L'auteur, en se traduisant, avait trop cru devoir passer l'éponge sur les beautés, peut-être étranges, mais vives, dont sa pensée s'était revêtue dans la langue maternelle avec une entière spontanéité. Celui des collaborateurs de la *Revue des Deux Mondes* auquel revient habituellement ce genre de travaux, M. de Quatrefages, a rendu compte de *Cosmos*. Ce n'était pas là une tâche facile; mais M. de Quatrefages avait tout ce qu'il fallait pour s'en tirer, comme il l'a fait, avec bonheur. Il le dit lui-même : il ne pouvait pas songer à analyser un livre tel que *Cosmos;* mais il en donne l'idée, il en signale les lacunes, il en fait sentir la haute portée et le grand caractère :

« L'ensemble des choses, l'ordre dans l'univers, tel est, dit-il, le sens du mot *Cosmos*, qui sert de titre à ce livre. Peut-être, comme l'auteur le reconnaît lui-même, l'expression est-elle un peu ambitieuse, en ce sens du moins qu'il ne nous est pas encore donné de saisir et de formuler dans leur enchaînement éternel les causes et les effets d'où résulte ce grand *tout* que nous appelons l'univers. Aussi M. de Humboldt a-t-il grand soin de nous prévenir que ce n'est pas une *histoire*, mais une *description* qu'il entreprend, et, même restreinte dans ces limites, la tentative avait de quoi effrayer. « Classer et coordonner les « phénomènes, pénétrer le jeu des forces qui les produisent, peindre « la magnificence dans l'ordre, donner, par un langage animé, une « image vivante de la réalité, réunir l'infinie variété des élémens dont « se compose le tableau de la nature, sans nuire à l'impression harmo- « nieuse de calme et d'unité, dernier but de toute œuvre littéraire ou « purement artistique, » tel a été le plan de M. de Humboldt, tel est l'esprit général de son ouvrage.... Comme naturaliste, poursuit M. de Quatrefages, nous avons cru pouvoir exprimer quelques regrets en voyant encore une fois la nature vivante moins bien traitée que la nature morte; mais personne plus que nous n'admire ce qu'il y a de merveilleux à avoir su réunir et condenser la science nécessaire pour fournir une telle carrière. Aussi ne saurions-nous trop engager tout homme sérieux, qu'il soit savant de profession ou seulement ami du savoir, à lire ce livre, qui, sous une forme pittoresque, offre la solution des plus difficiles problèmes de la cosmologie, dont l'auteur n'est arrivé aux vues d'ensemble qu'en passant par les détails et où les idées

[1] Chez Gide, rue des Petits-Augustins.

paraissent d'autant plus grandes qu'elles marchent toujours appuyées sur les faits. »

M. de Quatrefages donne aussi plusieurs détails biographiques non seulement intéressans en eux-mêmes, mais importans pour bien comprendre le rôle et la place de M. de Humboldt dans l'histoire de la science. Nous regrettons de ne pouvoir citer non plus que la conclusion de cette partie de son travail.

« Alexandre de Humboldt naquit à Tegel, à deux lieues de Berlin, en 1769, dans cette année mémorable où la France enfantait à la fois Chateaubriand, Cuvier, Napoléon.... De ces illustres contemporains, Napoléon a disparu, emporté par les tourmentes politiques; Cuvier est mort, Chateaubriand se tait. Seul M. de Humboldt élève encore une voix que le monde savant écoute non-seulement avec le respect dû aux services passés, mais avec l'attention que commande l'attente de services nouveaux. Cette haute considération est légitimement acquise, pleinement méritée. Si, dans chacune des sciences dont il s'est occupé, M. de Humboldt compte des supérieurs, si en chimie, en botanique, en géologie, en zoologie, il reste au dessous des Lavoisier, des Jussieu, des de Buch et des Cuvier, comme voyageur, comme *physicien du globe*, nul ne peut lui disputer une place à côté de ces rois de l'intelligence. »

— Un procès qui a fait du bruit cette dernière quinzaine, est celui intenté, à l'instigation de l'*Association des médecins*, et secrètement de M. Orfila, à M. Raspail, comme pratiquant illégalement la médecine, comme n'ayant pas le titre de docteur, ce qui est vrai. Mais il faut entendre comment M. Raspail répond à ses accusateurs. Il nie qu'il ait fait jamais des consultations proprement dites et en son nom; il poursuit, il accable M. Orfila de ses sarcasmes, et quant à ce titre qu'il n'a pas, qu'il ne veut pas et qu'on lui reproche de dédaigner, voici ce qu'il en dit, avec ce don naturel d'éloquence qui s'unit en lui aux plus rares et aux plus hautes facultés.

« On veut que je prenne des titres! on veut que je les recherche ou au moins que je ne les refuse pas! Ah! messieurs, à quoi me condamnez-vous?... dans quelle perplexité me placez-vous? accepter des titres ou subir une condamnation!.... condamnez-moi; car il y a des conditions impossibles ici-bas, et celle-là en est une. Des titres! des titres! tenez, avez-vous jamais pu aimer deux fois, vous qui m'écoutez? Avez-vous jamais pu retrouver une seconde fois, sur le chemin qui nous conduit au terme de la vie, un être semblable à celui que vous avez adoré une fois? Avez-vous pu retrouver deux fois, dans votre cœur, cette ardente aspiration, cette suavité d'espérance, cette frénésie de désirs, ces spasmes de délicieuse volupté, qui élevaient à vos yeux l'être aimé à la hauteur des anges, la terre qu'avaient foulé ses pas à la hauteur du ciel, et le bonheur de se sentir aimé à la hauteur d'une victoire et de la conquête d'un empire? Avez-vous pu aimer ainsi deux fois? l'avez-vous pu? dites-le moi, afin que je vous admire. Quant à moi, je n'ai bien aimé qu'une fois ces titres, dont vous parlez à ma va-

nité blasée. J'ai aimé mon premier, comme jamais vous n'aimerez les vôtres. J'en eus un de titre! il est resté là, dans mon cœur, vierge de tout autre alliage; il me semble que je le possède encore! et si petit qu'il fût alors, il me semble qu'il a grandi de jour en jour, en raison de l'éloignement de cette grande époque. J'étais bien jeune alors, messieurs; je brûlais du feu de la gloire, sous un climat de feu; né dans les langes de la persécution, élevé à l'école du malheur, orphelin sans fortune, je travaillais alors plus que vous ne travaillerez dans toute votre vie. Le regard de l'aigle qui planait sur la France et sur le monde, et dont le coup d'œil fascinateur faisait naître des géants, ce regard s'abaissa sur moi, dans le fond de ma province. Ce qui se passa dès lors en moi, messieurs, oh! non, vous ne le concevrez jamais, je vous l'ai déjà dit, parce que vous n'êtes pas de cette époque. Les vieux militaires sont trop usés par le feu de la mitraille pour se souvenir de leurs premières émotions qui ressemblaient beaucoup à la mienne; la solitude dans laquelle j'ai vécu a conservé à mon souvenir toute sa fraîcheur primitive; pardonnez-moi, messieurs, de me croire, en ce moment, à la réalité qui date d'un tiers de siècle!... réalité qui dura si peu! Car le souffle du Nord et de la trahison intestine dissipa bientôt ces rêves de gloire; il tomba le grand homme, comme tombent les colosses, après avoir tiré le dernier coup de canon glorieux pour la France; et avec lui tomba le voile de mes illusions de jeune homme et de mes projets d'avenir. J'ensevelis mon titre dans mon âme, comme on cachait alors un aigle sous l'aisselle, au retour du combat malheureux. Ce titre, tout modeste qu'il était alors, me parut si grand, qu'il n'a plus laissé de place à d'autres, et qu'aucun des plus grands n'a pu à mes yeux le supplanter. Je n'ai jamais prêté que ce seul serment, moi! parce que je n'ai jamais trouvé plus rien d'aussi grand à aimer, que celui qui nous paraissait alors le génie de la France, le précurseur armé de la civilisation du monde. Avez-vous aujourd'hui à me donner quelque chose d'aussi magique? Fouillez, fouillez donc dans vos cartons, avant de me répondre, et avant de me rien offrir; car les hommes de ce temps-là ont le droit d'être difficiles, hommes d'aujourd'hui! *(Profonde sensation).*

» L'on m'en offrit depuis lors de bien autres que les vôtres, et je répondais : Il n'y a plus de place dans mon âme, il n'y a plus de passion dans mon cœur. Je me débarrassai alors et au plus vite des étreintes de l'ambition, pour me jeter dans les bras de l'étude, cette bonne amie du sage, cette confidente de ses peines, cette divine fée de ses recherches, cette douce consolatrice de ses afflictions! Triste, découragé par toutes les entraves que le proscrit rencontre sous ses pas dans cette ville d'intrigants, je fuyais loin des palais si étroits dans leur somptuosité d'esclaves, où tout me repoussait, pour me réfugier dans l'immensité de l'horizon où l'homme redevient libre; et là je rencontrai.... la nature...., cette bonne paysanne, si douce et si bienveillante dans sa mâle fierté, si divinement belle sous ses traits hâlés, si gracieuse dans sa haute stature, si tendre dans son œil de feu, divine nature qui me prit par la main, et me conduisant rapide comme l'air, dans les champs, son immortel empire : « Viens, me disait-elle, ne tourne pas tes regards en arrière, ne me fais pas l'injure de rien regretter; j'ai des trésors pour ton esprit et ton cœur; j'ai des délices pour ton âme, et des harmonies pour ton imagination; dans ce brin d'herbe verdoyant, je

te ferai découvrir la formation de l'embryon et l'origine de la vie; dans ces carrières arides, tu liras l'histoire imposante des premiers jours; dans ces républiques d'êtres animés de toutes les tailles et de toutes les classes, tu découvriras l'avenir du monde; dans cette goutte arrondie d'eau, tu gagneras un troisième œil qui va te révéler, avec un univers nouveau, avec une création nouvelle, le mot de l'énigme de l'amour qui associe les êtres organisés et de l'affinité qui combine les atomes. Laisse là ces ignobles institutions qui te ferment la porte, et suis-moi partout; je t'apprendrai ce qu'on ignore, ici dans ces prés qui verdoient, sur le bord de ces eaux qui foisonnent de vie, sur ces coteaux où la pensée s'agrandit avec l'horizon; on apprend tant de choses à la face du ciel! » Vous qui me connaissez, vous savez déjà sans doute que je l'ai suivie seule cette bonne nature; et elle m'a suivi aussi jusque dans mes cachots, et sur mon lit de paille de la captivité! Jeunes gens, je vous désire autant de bonheur que j'en ai eu! Ce bonheur est au bout d'un travail de huit heures par jour.

» Eh! qu'ai-je donc besoin, d'ailleurs, de tous ces titres? qu'en ferais-je? Qui y gagnerait, si je les acceptais? qui y perdra, si je les refuse? Oh! voyez-vous, il y a trente ans qu'ils m'inspirent le même dégoût qu'aujourd'hui; car eux et moi, sous ce rapport, nous n'avons pas changé d'habitude.

» Il y a trente ans que certaines gens en avaient autant que j'en ai peu, et que leurs titres ne me faisaient pas plus d'envie. Des titres, me dis-je alors! des titres comme ceux qu'ils portent ne me sourient pas; car je ne veux rien avoir de semblable à certains hommes : au lieu de les puiser à cette source toujours un peu suspecte, je vais les demander à l'étude, cette chaste sœur de l'intelligence, qui n'accorde pas ses faveurs au plus offrant, mais au plus aimant; je lutterai, dans la misère et dans l'isolement, contre ces vieilles institutions frappées d'impuissance; je n'aurai pour moi ni le pouvoir ni la presse; ma patience me tiendra lieu des deux; ma passion du travail m'aplanira tous les obstacles. Frappé, mais jamais abattu; ruiné, mais jamais découragé; abreuvé d'humiliations, mais jamais avili, je m'élèverai si haut, que l'œil de mes ennemis aura de la peine à me suivre. Un jour, fils de mes œuvres et dépendant de moi seul, d'un bout de l'univers à l'autre, aux yeux des savants, je serai Raspail. Et je le suis! Offrez-moi donc un titre qui me vaille! *(Sensation).*

On peut ne pas accepter toutes les vues scientifiques de M. Raspail, surtout avec l'extrême rigueur qu'il leur donne comme le font en général les esprits de sa trempe; mais il n'y a qu'un cri, même chez ses ennemis et ses envieux, sur son admirable talent d'orateur, et un avocat disait après l'avoir entendu : « Cet homme a plus d'éloquence à lui tout seul que tout le barreau. » M. Raspail n'est pas seulement un grand naturaliste, qui a fait faire des pas nouveaux à la science : il y a chez lui, et peut-être chez lui seul en France dans ce moment, toute l'étoffe d'un tribun.

— Il reste pourtant une dernière chance de révélation pour ces talens ignorés qu'un sorte de malin génie, identifié à leur muse, s'acharne à repousser dans la misère et dans l'ombre : cette chance extrême,

c'est la mort. Sitôt la mort arrivée, le malin génie disparaît aussi devant elle, la muse enfin reste seule, mais elle n'a plus à montrer qu'une tombe, elle n'a plus qu'une couronne funèbre à donner. Ainsi d'Hégésippe Moreau, ainsi de Chatterton, ainsi de Gilbert, ainsi de bien d'autres. Cette liste déjà passablement longue va compter un nom de plus désormais : celui de Claude Tillier.

Claude Tillier n'était pas un poète, mais il était un vrai prosateur, un de ces prosateurs nés dont la nature est peut-être encore moins prodigue que des premiers. Elle l'est surtout infiniment moins que de ces poètes si nombreux en tout temps, en tout lieu, qui, pour avoir acquis une certaine perfection, n'en sont pas moins au fond des rimeurs. Or, il est peu d'art plus facile et qui le soit pour une plus grande foule de gens, que l'art qui consiste seulement à rimer. « Faire des vers, dit Claude Tillier, qui lui-même en a fait, mais il est vrai que les siens sont trop raisonnables et médiocres ; faire des vers est un métier qui s'apprend, qui même n'est pas bien difficile à apprendre, et où avec de l'exercice on devient très-habile ; il n'y a pas besoin d'idées pour cela. J'ai connu des gens qui versifiaient très-bien, et pourtant tout-à-fait dépourvus de bon sens et incapables de soutenir la discussion la plus simple..... Mais lui, le poète, n'a pas besoin de sujets ; il ne lui faut qu'un titre. Sur un mot, il vous bâtit une ode, une méditation, un crépuscule : à propos d'une fourmi, il vous parle de la terre, de la mer et des cieux ; ses images, s'il en a, se suivent mais ne se tiennent pas... Lui, le prosateur, il lui faut un sujet ; il faut qu'il suive un enchaînement d'idées, qu'il sache bien ce qu'il dit, que par un raisonnement quelconque il arrive à une conclusion, et cela n'est pas facile. Il n'a point d'oripeaux pour déguiser sa pauvreté, de manteau bariolé pour couvrir sa nudité. Il n'a point, lui, le privilége du pathos et de ces métaphores vides de sens, faisant un bruit terrible, et pourtant muettes. Cela n'est pas de mise dans ses sujets. Je vous assure qu'à l'époque où je faisais des vers, j'aurais mieux aimé composer cinquante vers comme je viens de dire, que de rédiger convenablement un prospectus d'épicier. »

Tout cela ne fait point sans doute le procès à la véritable poésie, et s'il est des poètes sonores et creux qui sont bien loin de valoir un bon prosateur ordinaire, il est aussi de grands prosateurs, et Claude Tillier en est un nouvel exemple, qui, lorsqu'ils ont voulu manier la langue des vers, n'ont été que des poètes très-froids. La prose a ses qualités, la poésie a les siennes ; elles ne peuvent pas se les ravir l'une à l'autre ; la prose a un domaine plus terre à terre et plus varié, mais non plus vaste ; la poésie, en revanche, a une rapidité et une plénitude de vol que la prose n'atteindra jamais. Rarement ces deux talens si divers se trouvent réunis dans un seul homme ; le génie lui-même n'en a pas nécessairement le double secret. Ceux qui sont prosateurs avant tout,

d'ordinaire médisent de la poésie ; témoin Pascal, Buffon et aussi un peu Claude Tillier. Plusieurs grands poètes, au contraire, ont aussi été d'excellens prosateurs, témoin Shakespeare et Molière, dans leurs pièces non rimées, témoin Voltaire et Gœthe, témoin Chateaubriand, s'il l'eût voulu davantage, et Milton. Ceci est à noter ; la poésie semble avoir pour elle l'adage : qui peut le plus peut le moins.

Pour en revenir à Claude Tillier, il n'est donc que prosateur, mais il l'est bien, et parmi ceux qui le sont, ce n'est pas toujours le cas, tant s'en faut. De plus, c'est un pamphlétaire, mais un pamphlétaire à la façon de Courrier, qu'il suit de plus près qu'Hégésippe Moreau, qu'on lui compare en ce sens, ne suit Béranger. Il n'est pas si lettré, si artiste, si humaniste, si profondément, si savamment écrivain, que son devancier ; il n'est pas si grec, si attique, mais il est plus du peuple, sinon plus populaire. Il n'est pas si pur de style, si irréprochable, si correct, mais il est peut-être plus primesautier, plus naïf ; il n'est pas si caustique, mais il est plus douloureux, plus ému. Ce sont les circonstances qui l'ont fait pamphlétaire, plus encore qu'une humeur naturellement âcre et guerroyante comme Courrier. Né de parens pauvres (son père était serrurier) ; resté pauvre jusqu'à la fin, après avoir demandé du pain à tous les métiers ; d'abord maître d'études sans appointemens dans un pensionnat de Paris, puis soldat, puis instituteur primaire, puis pamphlétaire et journaliste, il est mort phthisique, à Nevers, le 12 octobre 1844, âgé seulement de 43 ans. Il a beaucoup souffert, beaucoup vu souffrir, et il l'a dit avec plus de franchise encore et d'originalité, plus de sensibilité même, que de dureté et d'amertume. Mais il est temps de donner une idée de ce talent remarquable par quelques citations. Nous en choisissons de genres divers ; on reconnaîtra dans toutes un cachet à part, une empreinte vive et ferme sans rien de lâche et de brouillé, cet art et cette inspiration de la prose si rares, avons-nous dit, enfin une manière de sentir et de s'exprimer qui, presque toujours naturellement et avec goût, abonde en images neuves, parlantes, gracieuses, et sait ainsi s'adresser au cœur et à l'imagination, même dans la polémique.

Tillier raconte ainsi son départ de l'institution où, à dix-neuf ans, comme maître d'études, il avait fait son début dans la carrière épineuse de l'enseignement.

« J'avais réglé mon compte avec M. R. Il me revenait vingt-deux francs cinquante centimes qu'il me donna. Je les sentais tressaillir dans ma poche.

« J'eus bientôt rassemblé mes hardes. Je n'avais d'autre malle qu'une vieille cravate noire nouée par les quatre coins, et il y avait dedans plus de papier griffonné que de linge. Je mis par hasard la main sur un vieux reste de cigare qui se trouvait par hasard dans ma poche. Il me sembla que cela ferait bon effet de sortir le cigare à la bouche. Je l'allumai à la cuisine, puis je traversai fièrement la cour

comme une garnison qui sort de la place avec les honneurs de la guerre.

» Près de la grande porte était un enfant que semblait attendre quelqu'un. C'était un petit écolier de quatrième, mon voisin de table dans la salle d'études, et auquel j'aidais souvent à faire ses versions.

» Aussitôt qu'il me vit, il courut à moi, et me présentant un rectangle enveloppé de papier blanc :

» — Je vous en prie, monsieur, prenez cela ; c'est du chocolat à la vanille ; je sais que vous ne gagniez pas beaucoup d'argent chez M. R., cela vous fera quelques déjeûners. Ne craignez pas de me priver, voici les étrennes ; maman me donnera d'autre chocolat, et vous, personne, peut-être, ne vous donnera rien.

» Cette marque d'amitié si imprévue me bouleversa. J'ai, moi, l'émotion fort niaise et le sentiment tout à fait dépourvu de présence d'esprit. Au lieu de remercier ce charmant enfant, je me mis à pleurer comme un grand imbécile. Lui, cependant, cherchait à glisser son paquet dans la poche de mon habit, et moi, les yeux troublés de larmes, suffoqué de sanglots, incapable de prononcer un seul mot, j'essayais, mais inutilement, d'arrêter ses mains. Aussitôt que le chocolat fut dans ma poche, le cher petit espiègle prit légèrement sa volée, comme un oiseau qu'on force à changer de buisson. Il alla se placer à quelques pas de moi :

» — Monsieur, me dit-il, si vous voulez me promettre de garder le chocolat, je vais revenir ; j'ai quelque chose à vous communiquer.

» — Oh ! cher petit, je te le promets ; je le garderai toujours, en souvenir de notre amitié.

» Il revint et me prit les deux mains.

— » Eh bien, il faut que vous me promettiez de me faire savoir dans quelle institution vous serez entré. Je n'aime pas madame R., parce qu'elle est Anglaise, et M. R., parce qu'il est royaliste ; mais vous, je vous ai aimé tout de suite, je ne sais pourquoi ; et je prierai tant maman de me mettre auprès de vous, qu'il faudra bien qu'elle y consente.

» — Eh bien, mon enfant, je te le promets encore, et détachant mes mains des siennes, je m'enfuis vers la rue, car je sentis que j'allais pleurer encore.

» A quelque distance de là, j'aperçus mon jeune ami placé sur la terrasse. Il me suivait d'un œil qui, j'en suis sûr, était plein de larmes.

» Depuis, j'ai oublié cet enfant. J'ai mangé brutalement son chocolat, et je ne l'ai pas informé de la pension où je suis entré. Je l'ai oublié comme le voyageur oublie l'arbre sous lequel il s'est réposé un instant en traversant le désert ; je l'ai oublié comme la jeune fille oublie le rosier qui lui a fourni sa première guirlande. Cette douce affection trépassée, elle est là gisante dans un coin de mon cœur sous un crêpe rose ; car le destin de l'homme est d'oublier. Le fond de tout cœur humain est, hélas ! un amas de scories et de cendres. Notre âme est un cimetière tout rempli de tombes et d'épitaphes, un champ où les fleurs nouvelles prennent racine sur les fleurs mortes. L'oubli est un bienfait de Dieu ; car si l'homme, autour de qui tout change et tout passe, n'avait le don d'oublier, il serait le plus malheureux de tous les êtres ; la vie serait pour lui une éternelle douleur, son œil une source intarissable de pleurs. »

Voici, à propos de la dotation des princes, la peinture que Tillier fait de la vie des classes pauvres en France :

» Mais la majorité de la nation, savez-vous de quels hommes elle se compose ? Vous, gens du domaine privé et de la liste civile, qui vous faites si pauvres, êtes-vous, comme le bûcheron, du matin au soir, dans l'herbe gelée de la forêt, à abattre des ormes et des chênes secouant leur neige et leur grésil sur votre tête ?

» Allez-vous, comme le vigneron, fouiller avec une lourde pioche le gravier ingrat de nos coteaux, et recevez-vous pour le salaire de toute votre journée 1 fr. 25 cent. et un litre de piquette ?

» Vous plongez-vous, comme le flotteur, jusqu'à la ceinture dans l'eau glacée, pour amener sur le rivage ces longues traînées de bûches qui nagent au courant du fleuve ?

» Comme le batteur en grange, battez-vous jusqu'au soir la terre avec un lourd fléau dont le bruit matinal a éveillé les coqs du voisinage ?

» Piétinez-vous dans la boue comme le portefaix, sous une charge qui suffirait à écraser une bête de somme ?

» Restez-vous courbés sur le sillon, comme le moissonneur, pendant seize heures de soleil ?

» Vos femmes ont-elles durci la semelle de leurs pieds sur la grève des fleuves, et vont-elles laver les lessives ?

» Se tiennent-elles, comme la fruitière, grelottantes et souvent, hélas ! entrailles vides, devant une pauvre boutique qu'avec une pièce de cinq francs on achèterait tout entière ?

» Quand vous reveniez de votre travail, accablés de fatigue, et vos outils sur l'épaule, avez-vous quelquefois été jetés dans la boue par un carosse de prince ? Ou bien un orchestre de fête, pétillant et ricanant à travers les fenêtres illuminées d'un palais, vous-a-t-il poursuivis de son ironique harmonie ?

» N'avez-vous, quand vous êtes rentrés sous vos noires solives, que quelques broutilles ramassées le long des haies pour sécher vos pieds et réchauffer vos mains, et ne trouvez-vous, dans votre écuelle, pour vous refaire le sang nécessaire aux travaux du lendemain, qu'une maigre soupe de pain noir ou des herbes à peine salées ?

» Avez-vous vu quelquefois votre famille à jeun et n'osant vous interroger de sa parole malade et altérée, chercher dans vos yeux si vous lui apportiez quelque nourriture, et vous êtes-vous enfuis, pour pleurer à votre aise, dans la campagne, de rage et de désespoir, et jeter à Dieu, sous son ciel, des blasphèmes qu'il pût entendre ?

» Vous êtes-vous trouvés quelquefois obligés d'envoyer votre fils tendre ses petites mains violettes de froid aux messieurs qui passent en manteau dans la rue, et vous est-il revenu les yeux en pleurs et les mains vides ?

» Votre femme, cette douce créature qui vous souriait quand du noir abîme de votre âme le chagrin montait à votre front, qui pleurait sur vos mains quand vous vous emportiez contre votre mauvaise fortune, qui se levait doucement d'entre vos bras pour coudre et repasser aussitôt que le sommeil avait roidi votre paupière, votre femme que Dieu avait unie à vous comme il unit les lianes en fleurs aux vieux arbres morts et desséchés, l'avez-vous vue s'éteindre lentement de

faim, de froid et de misère, et n'avez-vous pas eu quelques gouttes de bouillon à verser sur ses lèvres?

» Avez-vous imploré du curé de la paroisse un pan d'étoffe noire pour habiller son cercueil, et vous l'a-t-il refusé parce que vous n'aviez pas dix francs à lui compter?

» Voilà la vie de ces hommes de sueur et de larmes dont la majorité de la nation se compose! Et c'est en présence de cette misère que vous osez vous dire pauvres, c'est à ces gens que vous voulez faire demander l'aumône par vos gendarmes! Mais faites donc comparaison de leur situation avec la vôtre! Eux, ils n'ont point de souliers, et vous, vous avez vingt carrosses et cent chevaux pour vous emporter par les rues; eux, ils ont à peine le morceau de pain qui empêche de mourir, vous, vous donnez à dîner tous les jours; eux ils logent, dans des caves pourries et enfumées, dans des galetas délabrés, vous, vous avez entre dix châteaux un château à choisir pour vous loger. Vous, pour abriter les rats de vos greniers, vous avez plus de meubles qu'il n'en faudrait pour meubler cent familles; mais demain, si vous passez sur la place publique, vous pourrez voir les meubles d'une dizaine d'entre eux criés et vendus par les huissiers.

» Et, depuis le temps qu'on prend dans leurs chaumières, qu'y a-t-il donc encore à y prendre? Est-ce le berceau de leur enfant, le grabat de leur vieux père, la bague de noces de leur femme, l'escabeau sur lequel ils reposent quand ils sont revenus du travail? Mais à quoi cela est-il bon pour rehausser un prince? Est-ce que l'aigle, pour monter plus haut vers le soleil, arrache les plumes des petits oiseaux et les attache à ses ailes. Toutefois, si vous trouvez appendue à quelque vieille muraille une croix d'honneur noircie de poudre, au milieu de laquelle rayonne la glorieuse effigie de l'empereur, je vous conseille de la prendre.»

Ecoutons maintenant Claude Tillier parler de sa propre médiocrité de fortune, de son métier de pamphlétaire et de sa manière de vivre, en homme qui en est fier et qui a fini par l'aimer. On disait qu'il avait voulu se vendre à M. Dupin.

« Et pourquoi, demande-t-il, me vendrais-je donc à M. Dupin? pourquoi me vendrais-je à qui que ce soit? J'ai de quoi satisfaire à tous mes besoins; quel roi, quel empereur pourrait me donner davantage? Allez demander à l'oiseau qui trouve abondamment et surabondamment sa nourriture dans la campagne, qu'il vous livre ses ailes à couper pour un sac de graines, et vous verrez ce qu'il vous répondra.

Entre les steppes glacées de la pauvreté et ce fastidieux Eden de la richesse, où le ciel est toujours du même bleu, où la terre est toujours peinte du même vert, il est une zône tempérée où la disette et la profusion sont également absentes. Là, le sol ne donne rien à qui ne veut point le cultiver, mais quand on y ouvre un sillon, il vient aussitôt de bons épis. Il y a bien, dans ce ciel inégal, des jours sombres et pluvieux; mais, parfois, le soleil vous y sourit, entre deux nuées, d'un sourire si doux et si splendide, qu'il ferait volontiers éclore des couronnes de roses sur la tête des jeunes filles. C'est là qu'entre deux arbustes en fleurs j'ai planté mon humble tente. Je me trouve très-bien dans ces lieux, et jamais l'envie ne me prendra de les quitter.

« Mes appétits sont modérés, et mon estomac est tout petit. Quand il ne me faut qu'une côtelette pour le remplir, pourquoi donc irais-je, pour avoir un aloyau, me faire le garçon d'un boucher? Ma table est étroite, mal servie, et même très peu servie. Je croirais insulter un estomac tant soit peu comme il faut que de l'y inviter. Je mange ma maigre soupe dans des cuillers d'étain. Je fais ma boisson quotidienne de la piquette du pays; aussi quand Dieu m'envoie du bourgogne, je le trouve delicieux! c'est un avantage que n'ont pas les amis de M. Dupin. Comme je ne hante pas les grandes dames, ma toilette me coûte fort peu, et la leur ne me coûte rien. J'ai pour principe qu'on n'est point vêtu d'un habit qu'on garde au porte-manteau, aussi n'ai-je pour toute garderobe qu'un paletot d'agréable épaisseur pour l'hiver, et qu'une chétive redingote pour les jours légers de la belle saison; et même les puristes en fait de toilette trouvent qu'il manque à mon pantalon des sous-pieds. Je recule autant que possible l'existence de ces vêtemens, et si je pouvais leur conférer la longévité des habits de noces de nos grands-pères, sans scrupule je la leur conférerais. Quand ils sont éraillés au coude ou ailleurs, je n'en ai nul souci. Je m'inquiète fort peu que la mode, quand je passe devant elle, me regarde de travers. Cela ne nuit point à ma considération auprès de ceux qui me connaissent, et je ne tiens guère à la satisfaction éphémère des passans. J'ai, d'ailleurs, quand on me salue, la satisfaction de me dire que ce n'est pas à mon habit qu'on s'adresse. Je n'ai point de domestiques pour me mal servir : j'ai mes deux enfans qui suffisent très-bien à cette besogne. Comme ils n'obéissent jamais à ma première injonction, cela me procure l'avantage de m'indigner contre eux : ainsi, mon humeur conserve toujours une salutaire âpreté; et mon style de pamphlétaire se maintient toujours à la trempe qui lui convient. Quelque bornées que soient mes ressources, elles me permettent encore d'être la dupe de certaines gens. Je connais bien des riches qui n'ont pas le même avantage. C'est un luxe dont je suis fier, et qui, Dieu merci, ne m'a jamais manqué. J'aime mieux cela du reste que d'acheter des cachemires à ma femme. Or, à qui vit ainsi et ne veut pas vivre mieux, à qui servirait-il d'être un nabab? Quand j'aurais dix fois plus d'argent, quand chaque ligne mercenaire tracée par ma plume se couvrirait d'une poussière d'or que ferais-je de cette richesse?....

« Si vous faisiez appel à mes sentimens paternels, je vous répondrais que j'aime bien mes enfans, mais que je ne veux pas vendre ma conscience pour les enrichir. Je ne les ai point, d'ailleurs, faits pour être riches; je serais mortifié qu'ils le devinssent. Ils sont nés dans un berceau de saule; il serait malséant qu'ils mourussent dans une couchette d'acajou. Nous autres, les Tilliers, nous sommes de ce bois dur et noueux dont sont faits les pauvres. Mes deux grands-pères étaient pauvres; mon père était pauvre; moi, je suis pauvre; il ne faut pas que mes enfans dérogent. Avec trois mille francs on peut vivre. Mon fils gagnera probablement moins; mais s'il se permettait de gagner davantage, je reviendrais, ombre irritée, épancher ses sacs d'écus par les fenêtres.

« Ne me dites point que je fais ici du paradoxe! je vous répondrais que cet homme empoissé, qui raccommode des vieux souliers au coin d'une borne, et que vous regardez comme un être immonde, gagne sa vie plus honorablement et plus innocemment que le plus haut empanaché de nos grands seigneurs et le plus riche de nos financiers.

« Et d'ailleurs, pourquoi m'inquiéterais-je donc tant de mes enfans! Quand mon dernier accès de toux sera venu et que j'aurai rendu à Dieu ma plume et mon âme, est-ce que le soleil s'éteindra? est-ce que la terre cessera de se couvrir de verdure? Le père de tous, qui donne leur pâture aux petits des oiseaux, la refusera-t-il aux petits du pamphlétaire? Le papillon ne trouve-t-il point au calice des fleurs de la poussière à sucer, comme l'oiseau vorace des hautes cimes trouve des chairs palpitantes à dépecer et du sang chaud à boire?

» Mes parens ne m'ont rien donné, à moi, et je leur en suis reconnaissant; s'ils m'avaient donné beaucoup, je n'oserais peut-être pas mettre leur nom au bas de mes pamphlets. En sortant du toit paternel, je n'avais pas même de profession. Je suis tombé dans ce monde comme une feuille secouée d'un arbre, et que les vents orageux roulent le long des chemins. Cependant je n'ai point perdu courage; j'ai toujours espéré que de l'aile de quelque oiseau traversant les airs, il tomberait une plume que je ramasserais, et qui pourrait aller à mes doigts; et mon espérance n'a pas été trompée. Le riche est une plante qui sort de la terre, toute vêtue de feuilles et toute parée de fleurs. Moi, j'étais un pauvre grain jeté au milieu des épines; j'ai soulevé, de ma tête déchirée, les fétus acérés qui pesaient sur moi, et je suis arrivé au soleil. Pourquoi donc ces humbles tiges que je laisse sur mes racines ne pousseraient-elles point ainsi que j'ai poussé? Au lieu de me vendre aux puissans, j'ai fait la guerre à ceux qui se vendaient à eux; je ne m'en repens point. C'est encore, je crois, le meilleur chemin pour arriver à une tombe honorée. J'en suis tellement convaincu, que si cette plume de pamphlétaire, que tant bien que mal j'ai portée, repoussait sur ma fosse, et que mon fils eût les doigts assez forts pour la conduire, je l'engagerais à s'en emparer, dût-il trouver une prison au milieu de sa route! Pouvoir se dire: « L'oppresseur me craint, et l'opprimé espère en moi, » voilà la plus belle des richesses, la richesse pour laquelle je donnerais toutes les autres.

» Et que me servirait-il, à moi, d'être comme ces messieurs, un des gros bourgeois de ma petite ville? Le bel honneur d'être la plus grosse allumette de sa botte, le plus gros grain d'une poignée de graine de moutarde! Je ne suis pas de ceux qui, n'étant que de petits morceaux de verre, veulent briller comme des diamans. Je ne sais point marcher sur des échasses, et, pour être plus haut que les autres, je ne veux point monter sur un tas d'immondices. Si j'étais fier, il faudrait que je susse pourquoi; je serais désolé qu'on me prît pour un homme gras, alors que je ne serais qu'hydropique. Mais eux, ces bourgeois de M. Dupin, qui font tant les importans dans leur gros ventre, de quoi sont-ils fiers? Ils n'en savent rien; et ceux qui descendent bien bas leurs chapeaux devant eux n'en savent pas davantage. Ces messieurs méprisent le peuple, et à cause de cela, ils se croient nobles; mais ce sont des papillons qui méprisent les chenilles!.....

» Et, d'ailleurs, l'homme n'est point fait que pour vivre; il est fait aussi pour mourir. Qui de nous ne jette un regard inquiet à travers les épaisses ténèbres qui bornent l'existence, et ne cherche à deviner ce qu'il trouvera sur l'autre rivage? Tout ce qui meurt laisse, où il a existé, quelque chose; quand la brise haletante a expiré au milieu des cieux, les feuilles qu'elle caressait frissonnent encore; la touffe de serpolet que le bœuf a broyée sous sa large dent, laisse quelque

temps son parfum à la prairie ; quand sous un archet brutal, la corde du violon s'est rompue, ses deux tronçons frémissans rendent encore comme un harmonieux murmure ? Mais tous ces hommes qui ont fait trafic de leur conscience, quand la dernière vibration de leur glas se sera perdue dans les airs, quand les larmes blanches avec lesquelles on les aura pleurés seront renfermées dans leur coffre ; quand les armes à feu qui auront fait le dernier salut à leur dépouille mortelle auront jeté leur fumée, que restera-t-il d'eux ? d'ignobles souvenirs, un nom dégradé, je ne sais quoi de semblable à cette puanteur qui survit à une chandelle éteinte ! Le peuple, qu'ils ont trahi, viendra, après leurs flatteurs, cracher sur leur épitaphe. Moi, du moins, si je n'ai ni marbre ni lettres d'or sur mon cercueil, je veux que l'humble gazon dont il sera couvert jette une bonne odeur ; et peut-être quelque ami de la liberté, amené par un pieux devoir dans le sombre jardin des morts, se détournera de quelques tombes, pour dire un petit bonjour à mon ombre !

.....» Ce nom de pamphlétaire que vous me jetez, je le ramasse, je m'en fais un titre de gloire. Dire la vérité aux hommes, c'est, quoi que vous en écriviez, un noble métier. Peu m'importe que quelques vieilles cigales et deux ou trois scarabées qui n'ont plus d'ailes, fassent bourdonner autour de moi leurs petites colères ; j'ai la conscience d'avoir fait un bon usage du peu d'intelligence que Dieu m'a départie. J'aime mieux être en paix avec moi-même qu'avec autrui, et je préfère mon estime à celle d'un ramas de badauds qui ne me connaissent ni ne me comprennent.

» Comme écrivain, qu'ont-ils à me reprocher ? J'ai toujours pris parti pour le faible contre le fort, toujours demeuré sous les tentes déchirées des vaincus, et couché à leur dur bivac. J'ai bien, à la vérité, biffé quelques épithètes trop fastueuses que certains ajoutaient à leurs noms ; j'ai bien crevé à quelques amours-propres bouffis leur vessie ; mais les gens que j'ai traités ainsi, ils étaient du parti ennemi, et j'avais le droit de rogner leur importance. Je n'ai point outre-passé, envers eux, les droits de la guerre : quand ils se plaignent de moi, c'est comme si un vieux Kaiserlick se plaignait d'avoir été blessé à Austerlitz par un soldat français.

» Ce sont des personnalités, soit ; mais chacun a sa manière de faire la guerre : les uns tirent à ceinture d'homme et sur les masses ; moi je choisis mon ennemi et je l'ajuste. Quand c'est un personnage empanaché qui passe à ma portée, je lui donne toujours la préférence.

Je n'ai qu'un nom ignoré, perdu parmi ces noms que la cité roule tous les jours dans sa vaste bouche ; toutefois, j'ai la prétention de croire que ma plume est utile à quelques-uns. La haie est humble, ses rameaux trempent dans l'herbe ; mais elle pique de ses épines le malfaiteur qui veut envahir l'héritage d'autrui ; elle donne ses fleurs sauvages à la bergère qui passe, et les petits oiseaux tressent en sûreté leurs nids entre ses branches : j'aime mieux être une humble haie qu'un grand arbre inutile. Celui qui fait un métier infâme, c'est celui qui vend au pouvoir un vieux *couton* de plume dont une pauvre femme ne voudrait pas pour balayer son foyer ; celui qui, dans un intérêt d'argent, passe sa vie à mentir et à tromper ; et celui-là, je ne voudrais pas être à sa place. »

Cependant, Claude Tillier finit par l'avouer lui-même, le métier qu'il fait est bien pénible et bien dur; il n'en a point honte, il en tire gloire au contraire, comme on vient de le voir, mais le métier lui pèse. La page où cet aveu lui échappe est une des plus pittoresques et des plus émouvantes : qui ne le suivrait avec sympathie dans cet élan douloureux?

« Et cette plume de pamphlétaire qu'il faut toujours tenir comme un glaive, croyez-vous qu'elle ne soit point lourde à porter, qu'elle ne fatigue point les doigts qui la conduisent? En ce moment je suis là, accoudé sur la fenêtre de mon atelier, contemplant cette belle vallée de la Nièvre qui s'emplit d'ombre, et ressemble avec sa forêt de peupliers, à un champ garni de gigantesques épis verts; le soleil se couche derrière moi : ses rayons allument, comme un brasier, les ardoises du moulin; ils illuminent la cime vacillante des peupliers, et bordent de franges roses les petits nuages qui passent à l'horizon. Dans le lointain, les pâles fumées de Pont-Saint-Ours ondoient et s'en vont emportées par le vent, comme une procession de blancs fantômes qui défile. La Nièvre, cette laborieuse naïade que les tanneurs forcent du matin au soir à laver leurs peaux, a fini sa journée; elle se promène libre et tranquille entre ses roseaux, et clapote doucement sous les racines des saules. A cette heure si belle et si douce, je sens à ma vieille lyre de poète une corde qui se réveille; j'aimerais à décrire ces rians tableaux, et peut-être, du fond de cette encre immonde, amènerais-je quelque paillette d'or au bec de ma plume. Mais, hélas! quand je voudrais peindre et chanter, il faut que j'écrive, que je martèle des phrases agressives contre mes adversaires. Ce faisceau de flèches ébauchées qui est là sur ma table, il faut que je le garnisse de pointes. Quand mon ame s'emplit, comme ce vallon, de paix et de silence, il faut que j'y tienne la colère éveillée; quand je voudrais pleurer peut-être, il faut que je rie!....

« Derrière cette verdure étrangère et cette trainée bleuâtre de collines que je ne connais pas, sont les premiers arbres qui m'ont abrité, les premières collines que j'ai foulées; c'est de ce côté que s'envolent mes pensées, semblables à des pigeons qui, lâchés sur une terre lointaine, s'enfuient à tire-d'aile vers le colombier natal. C'est là qu'est ma mère, mon frère, mes amis, tous ceux que j'aime et dont je suis aimé. Quelle destinée m'a donc éloigné de ces lieux? Pourquoi ne suis-je point là avec ma femme et mes enfans? Pourquoi ma vie ne s'y écoule-t-elle pas doucement et sans bruit, comme l'eau claire d'un ruisseau! Hélas! ce même soleil qui s'est levé sur mon berceau, il ne se couchera donc point sur ma tombe! Maudits soient ces imprudens persécuteurs qui m'ont appris que j'avais une arme redoutable, en me forçant à me défendre! Loup féroce, c'est pourtant en léchant leur sang que cet appétit du sang m'est venu! Et que m'importe à moi que ce journal prêche et que cet évêque fasse le journaliste! Cruel pamphlet, laisse-moi un instant avec mes rêves! Ces oiseaux aux plumes blanches et roses, tu les effarouches des éclats stridens de ta plaisanterie. Laisse-moi passer et repasser la main sur leurs ailes; peut-être, hélas! ne reviendront-ils pas de sitôt, et d'ailleurs ces messieurs sont-ils si pressés qu'on les fustige?

» O mes amis! que faites-vous en ce moment? Tandis que je suis là

pensant à vous et entouré de vos chères images, vous entretenez-vous de moi sous vos tonnelles? Voici l'heure où ma mère se repose à l'ombre de son petit jardin; je suis bien sûr qu'elle rêve de moi en arrosant ses fleurs; peut-être dit-elle mon nom à sa petite fille. O ma mère! si je vous écris moins souvent, c'est ce dur métier de pamphlétaire qui en est la cause; mais, soyez tranquille, je n'attendrai point pour vous revoir que l'hiver ait mis entre nous ses neiges. Quand le ciel commencera à blanchir, que ces arbres se teindront de jaune, qu'un plus pâle sourire sera venu aux lèvres de l'automne, j'irai m'asseoir à votre foyer, et rajeunir ma poitrine à cet air que vous respirez. Ces beaux chemins où j'ai tant rêvé, tant fait de vers perdus comme le chant dans l'espace, je veux me promener encore entre leurs grandes haies pleines déjà de pourpre et d'or, et toutes brodées de clochettes blanches! et ce sera pour la dernière fois peut-être.....

» Je veux encore écouter les flots amis de ma rivière de Beuvron, et les écouter long-temps. L'eau qui mord par le pied mon vieux saule de la Petite-Vanne l'a-t-elle renversé? a-t-il encore à ses racines beaucoup de mousse et de petites fleurs bleues? Je veux encore passer une heure sous son ombre, contemplant tantôt ces noirs rubans d'hirondelles qui flottent dans les cieux, tantôt ces longues traînées de feuilles jaunes qui s'en vont tristement au courant de l'eau comme un convoi qui passe, et tantôt aussi ces pâles veilleuses, tant redoutées des jeunes filles, et qui sortent de terre semblables à la flamme de la lampe qu'il leur faudra bientôt allumer. Ces images de deuil plaisent à mon âme: elles la remplissent d'une tristesse douce et presque souriante. Je me représente l'année comme une femme phthisique qui, sortant d'une fête, dépouille lentement et une à une les parures dont elle était revêtue, pour se coucher dans son cercueil. Mais adieu, ma mère! adieu, mon vieux Clamecy! on m'appelle; je me suis fait l'exécuteur des colères de la société, et il faut que ma tâche s'accomplisse. »

Pauvre Claude Tillier! être ainsi enchaîné au combat! Il ne songe pas à déserter, mais s'il avait des ailes, comme il prendrait volontiers son chemin dans les nues! Hélas! un peu de temps encore, et les ailes lui viendront: les ailes avec lesquelles on quitte ce monde qui ne semble fait que pour nous montrer l'illusion sous toutes ses formes et nous contraindre, par toutes sortes d'expériences, à chercher la vérité, la justice dans un monde meilleur.

« Ma mère est à côté de mon fauteuil de malade; elle est sourde, la pauvre femme, et nous ne pouvons guère nous faire entendre; mais elle est là qui m'enveloppe de tous ses regards, qui cherche à deviner dans mes yeux ce que je désire, et dans le moindre pli de mon front ce qui me déplaît; elle a quitté l'autre moitié de sa famille, celle qui n'a pas besoin d'elle, pour prendre sa part de mon agonie. Les soins qu'elle avait donnés à mon enfance, elle les prodigue à ma précoce vieillesse. Elle a déjà vu mourir un fils, et elle vient encore me prêter l'appui de son bras pour me faire descendre plus doucement les pentes de la vie.

» Pauvre mère! de quelle lourde main Dieu vous a-t-il donc mesuré les larmes qu'il a mises sous votre paupière!.... Dieu ne serait-il donc point juste envers les mères? Un fils ne peut enterrer qu'une fois sa

mère; mais une mère, de combien de fils souvent ne porte-t-elle pas le deuil!... Suis-je au moins le dernier enfant qu'elle enterrera? lui en restera-t-il un dernier pour lui fermer les yeux et mêler à nos os ses chères dépouilles? est-elle destinée à emporter la clef de notre chétive maison?

» Oh! combien je suis moins à plaindre qu'elle!..... Je meurs quelques jours avant ceux de ma génération; mais je meurs dans cet âge où finit la jeunesse, et après lequel la vie n'est plus qu'une longue décadence. Je rendrai à Dieu mes facultés telles qu'il me les a données : mon imagination vole toujours d'un vol libre dans l'espace, et le temps n'a point blanchi les plumes de son aile. Je n'ai perdu que quelques-uns de ceux que j'aimais, et quand je vais, à la Toussaint, visiter le cimetière où dorment nos pauvres ancêtres, à peine trouvé-je dans le gazon quelques débris de noms qui me sont chers. Je suis semblable à l'arbre qu'on coupe ayant encore des fruits entre le tronc dont il est poussé et les jeunes rejetons qui poussent. Belle et pâle automne! tu ne m'as point vu, cette année, dans tes chemins bordés d'herbes flétries; je n'ai vu ton doux soleil et je n'ai senti tes brises parfumées que de ma fenêtre; mais nous nous en irons ensemble! Je veux mourir avec la dernière feuille des peupliers, avec la dernière fleur de la prairie, avec le dernier chant des oiseaux, enfin avec tout ce qui est doux, avec tout ce qui est beau dans l'année. Il faut que ce soit la première bise qui me dise : *Il faut partir!....* Ne vaut-il pas mieux mourir à temps que de vieillir?... »

Voilà le chant du cygne, du cygne qui part et qui laisse tomber ses plumes blanches en révélant tout ce qu'il y eut en lui de mélodieux : il n'est pas d'adieu plus mélancolique et plus souriant, sinon plus sérieusement résigné; celui de Claude Tillier à la vie prendra place à côté de ceux de Gilbert, de Millevoye et d'André Chénier. Et voilà, répéterons-nous encore, voilà cette prose qui est aussi une inspiration et un art, un art pour lequel il faut être né non moins que pour tout autre, non moins que pour la poésie. Claude Tillier l'était, et si le recueil de ses œuvres, qui va paraître, est digne de ces fragmens communiqués à l'avance, la France compte un grand écrivain de plus.

— La tragédie suit souvent de bien près la comédie. A peine avait-on fini de s'égayer ou de s'irriter plus ou moins drôlement sur les aventures et mésaventures arrivées à l'inauguration du chemin de fer du Nord, qu'on apprend tout-à-coup l'horrible nouvelle : — la moitié d'un convoi (véritable *convoi* en effet!) précipitée, par le déraillement des voitures, dans les marais de Fampoux! Il y a quatre ans, sur le chemin de fer de Versailles, c'était le feu; aujourd'hui, sur le chemin de fer du Nord, c'est l'eau qui fait périr en masse, emprisonnés et comme enchaînés les uns aux autres, un grand nombre de voyageurs. Il paraît qu'ici encore, comme dans la plupart des évènemens semblables, il n'y a pas lieu d'attribuer la cause de ce malheur à l'incurie ou à l'imprévoyance de la Compagnie et de ses agents; l'accident est arrivé en dépit de toute prévision.

— La question suisse, comme on dit à Paris, où elle attira si vivement l'attention générale l'année dernière, avait fini par y être à peu près totalement oubliée. L'alliance des cantons catholiques commence à la remettre sur le tapis. Sera-t-elle mieux comprise (car il est incroyable à quel point elle l'est peu, aussi bien par un parti que par l'autre), le sera-t-elle mieux, disons-nous, maintenant que la discorde qui nous tourmente, vient de se porter, par un pas décisif, au centre même de la confédération et semble vouloir précipiter l'issue? Nous essayerons de tenir nos lecteurs au courant de l'opinion, toujours importante, qu'on se forme au dehors de notre situation.

La plupart des lecteurs de la *Revue Suisse* auront sans doute déjà eu connaissance du nouveau volume (tome 15e de l'*Histoire de la Confédération Suisse*) qu'a publié dernièrement M. Monnard. Nous en avons déjà dit quelques mots au moment de sa publication (voir p. 318 de ce volume) et aujourd'hui nous venons constater l'accueil favorable qu'il a justement obtenu.

Dans le volume précédent, M. Monnard avait mené sa continuation de l'œuvre de J. de Muller jusque vers le milieu du siècle dernier. Dans celui-ci il arrive à la veille de la révolution de 1798. Ce 15e volume s'ouvre par un tableau de la vie intellectuelle de la Suisse au 18e siècle, sur lequel nous aimons à reposer nos regards. Les hommes et les institutions qui ont surtout contribué à avancer les sciences et à propager le goût des lettres et des arts; l'université de Bâle, les académies de Zurich et de Berne, celles de Lausanne et de Genève, ces foyers de lumière et de civilisation, qui ont rendu au pays de si éminens services et que le radicalisme de nos jours s'efforce d'amoindrir, en attendant qu'il lui soit donné de les détruire, parce qu'il y voit un obstacle à la réalisation de ses plans et que, dans son aveugle esprit de nivellement, il s'attaque aux supériorités les plus naturelles et les plus légitimes; l'influence de l'esprit français et de Voltaire en particulier; celle aussi de la littérature allemande; la tendance aux améliorations dans l'éducation populaire; les associations formées par des hommes de pensée et de cœur, par des citoyens dévoués, pour s'occuper en commun des intérêts moraux, intellectuels et matériels de la patrie, suppléer à l'insuffisance de l'action gouvernementale et préparer les progrès désirables dans les lois et dans les mœurs; — tels sont les traits principaux de cette esquisse tracée avec amour, mais en même temps avec délicatesse et avec la sobriété qu'imposait le cadre donné. Elle nous fait vivement désirer que l'auteur, mettant à profit les matériaux qu'il a dû recueillir pour faire ce résumé, réalise une fois le projet, annoncé par lui dans une note, d'écrire une histoire littéraire détaillée de la Suisse, entreprise pour laquelle nul assuré-

ment ne serait mieux qualifié que lui. Dans un deuxième chapitre, où les ombres tiennent plus de place, nous voyons l'industrie nationale, tour-à-tour florissante par la liberté, entravée par des prohibitions et par des priviléges oppressifs. Puis vient le narré des évènemens politiques, fil à chaque instant rompu et repris pour être bientôt rompu de nouveau. Ici, point de centre commun, aucun de ces évènemens capitaux et intéressant la Confédération entière, qui en d'autres temps, servent à caractériser toute une époque et autour desquels les faits secondaires se groupent naturellement. A peu de chose près, chaque canton a son existence à part. A Schwyz, à Lucerne, à Zug, à Genève, à Neuchâtel et dans les Grisons, dans l'Appenzell comme à Zurich, ce ne sont partout que querelles et dissensions intestines, fréquemment opiniâtres et ensanglantées, troubles perpétuels, qui, à peine calmés dans un endroit, recommencent dans un autre, mais le plus souvent sans liaison entr'eux. Seulement, vers les dernières années du siècle aperçoit-on un mouvement qui tend à se généraliser; nous voulons parler des agitations produites dans diverses contrées de la Suisse par un besoin d'affranchissement, contrecoup de la révolution française, et par la lutte de l'esprit démocratique contre les anciennes aristocraties. — Cette histoire est ainsi nécessairement morcelée; mais c'est la faute de l'histoire, et non pas celle de l'historien. Celui-ci, au contraire, a fait preuve d'un rare talent dans la manière dont il a mis en œuvre, tant d'élémens épars, dans l'art avec lequel il a su les ordonner nettement et sans confusion. Aussi ce livre a beau être (pour nous servir d'une expression de l'auteur lui-même) *l'image du morcellement hélvétique*, une fois qu'on l'a commencé, on est forcé d'aller jusqu'au bout, tant sa lecture est attachante. Toutes ces *tempêtes dans un verre d'eau* ont leur importance relative; la petitesse du théâtre seule en amincit les proportions. De graves instructions ressortent fréquemment du récit. Qu'on lise ainsi : l'histoire des troubles de Schwytz au sujet de la capitulation militaire avec la France, et des jugemens populaires rendus par la Landsgemeinde de ce canton sous l'empire d'une passion sauvage et sans frein; celle des haines des familles Meyer et Schoumacher à Lucerne ; celle de l'élévation et de la chûte du Landammann Soutter d'Appenzell : on y puisera sur l'esprit de la démocratie d'utiles enseignemens, on y verra que ce n'est pas aujourd'hui seulement qu'elle a eu ses mauvais jours; on y verra aussi, ce que tant d'autres exemples attestent d'ailleurs, mais ce que les ambitieux oublient si souvent, que la popularité est une idole perfide, que ses faveurs se paient bien cher et que tel, devant qui le peuple se courbait la veille servilement, a été le lendemain couvert de son mépris et victime de sa colère. A ces tristes scènes s'entremêlent au reste de curieux tableaux de mœurs et de piquans épisodes. Si cela ne nous entraînait trop loin, nous aimerions à citer, par exemple,

les graves débats et les complications diplomatiques, auxquels donna lieu à Neuchâtel, la doctrine du pasteur Petitpierre sur l'éternité des peines, ou cette maréchale de Reding, qui enrôle des recrues pour la France sans l'autorisation du gouvernement de son canton, et qui harangue bravement la landsgemeinde menaçante et tumultueuse, devant laquelle elle est traduite pour ce fait.

On a peine à se faire une idée de tout ce qu'il a fallu de longues, patientes et laborieuses recherches, pour composer un pareil ouvrage. L'abondance plus grande des matériaux n'en rendait le choix que plus difficile. « Je me fortifie » écrivait un jour Jean de Muller à son ami de Bonstetten « par la pensée de tout ce que j'ai encore à voir, à faire et à « éprouver (auszustehen), pour me rendre digne d'écrire l'histoire » — Ce sentiment de la grandeur et de la dignité de sa tâche, M. Monnard l'a aussi, on le voit, à un haut degré ; son œuvre entière en porte l'empreinte. Ajoutons qu'un esprit sincère et impartial, un cœur généreux, dévoué au culte du vrai et au bien de l'humanité, s'y révèlent à chaque page. Quand on envisage les circonstances profondément douloureuses, dans lesquelles ce volume, commencé sous de meilleurs auspices, a été continué et achevé, quand on réfléchit que l'auteur a écrit en présence de son canton bouleversé et des déplorables déchiremens qui menacent incessamment la confédération d'une ruine ignominieuse, on ne peut refuser un tribut de haute estime et de respect à l'homme qui a su, au milieu de ces orages, conserver toute sa sérénité d'âme, tout son courage ferme et persévérant.

Les mérites de la forme, simple et élégante à la fois, sont pour quelque chose dans l'attrait qui s'attache à ce livre. On sent que l'écrivain est plus libre dans ses allures qu'il ne l'a été parfois dans sa traduction de Muller. A part quelques légères taches, de plus en plus rares, le style de M. Monnard est un véritable style d'historien, clair, net, coloré sans excès, sobre d'images, mesuré, grave et digne sans emphase.

— Chaque réunion de la *Société d'histoire de la Suisse Romande* est une fête qui réunit de nombreux amis des études historiques, d'abord en une académie, puis en un banquet toujours gai, toujours cordial et animé. La scène change toutes les années. C'est à Morges que la Société s'est réunie le 5 juin 1846. Après avoir reçu seize nouveaux sociétaires, elle a entendu les rapports de ses commissions d'antiquités, de publications, des lettres de sociétés étrangères et de mémoires assez nombreux. Le rapport de la Commission d'antiquités a roulé sur une mosaïque récemment découverte à St-Prez par M. Morandin présent à la séance, et qui a déposé sur le bureau le plan de sa découverte. — Un fragment, lu par M. *Hisely* d'une histoire du Comté de Gruyère, nous promet un travail diplomatique approfondi, à la fois solide et plein d'intérêt, sur cet empire de rois pasteurs, longtemps florissant

au revers de nos Alpes. — Des lettres lues par M. *Gaullieur*, ont révélé la part prise par les Suisses, commandés par un chef intrépide, le brigadier de Constant, à la réduction de la Corse sous le pouvoir de la France. — M. *F. Forel*, dans une notice à la fois solide et piquante, a fait connaître, comme jurisconsulte et comme homme l'auteur du livre de *Formalité*, d'un droit féodal et d'un droit public du pays de Vaud, l'avocat Porta surnommé *trois-doigts*. — M. *Poncet* de Gex, a fait part d'une pièce intéressante de l'époque des guerres de Bourgogne. — M. *Martignier* a raconté les destinées du château de Wufflens, où l'hospitalité préparait pour l'après-midi, aux membres de la Société, l'accueil le plus agréable. — Une notice très nourrie de M. *Daguet* sur Moutiers-Grandval, cercle littéraire au moyen-âge. — Des lettres de Léopold Robert, les dernières qu'il ait écrites, lues par M. *Gaullieur*, ont terminé le cours de la séance. — On s'est promis de se réunir encore une fois en été ; le vœu a été exprimé que ce fût à Yverdon. Enfin, M. Vulliemin, président de la Société, ayant proposé que dans chacune de ses réunions, il fût fait choix d'un sujet qui servît de texte à la discussion dans la séance suivante, le sujet adopté pour première matière de recherches et de débats a été la *formation des grands fiefs dans l'Helvétie romande au moyen-âge*.

N'oublions pas de dire la mention faite du dessein qu'a M. *Matile*, de publier le *fac-simile* de la fameuse charte connue sous le nom de *Testament de la Reine Berthe*, si des souscriptions en nombre suffisant, lui permettent de couvrir les frais de cette publication [1]. Des travaux semblables, exécutés par M. Matile, attestent la perfection qu'il a atteint.

Après le dîner, la Société s'est transportée à Wufflens, où l'attendait la vieille hospitalité des châteaux suisses. Les vieux murs, le donjon, les chartes, tout a été visité. Mais déjà la poésie avait succédé à la science; elle rendait la vie aux morts, une pomme à Guillaume Tell, et à Berthe tous ses droits à la construction de nos citadelles. Les sociétaires se sont séparés en chantant encore, en gai refrain : « La reine Berthe qui filait. »

LETTRE AU RÉDACTEUR DE LA REVUE SUISSE.

Le spirituel auteur de la *Chronique* de votre journal, toujours empressé à faire valoir ses compatriotes, en nous tenant au courant des

[1] On souscrit chez M. Bridel. Prix de l'exemplaire : 2 francs de France.

nouvelles littéraires de quelque valeur, nous apprend, page 463 du précédent numéro, que les auteurs suisses commencent à percer à Paris. Le *Journal des Débats*, grande autorité en Europe, signale un PETIT RAMEAU de littérature légère, *existant à Lausanne, et auquel se rattache un fabuliste contemporain, d'un esprit très-remarquable, M. Porchat.*

C'est de ce nom particulièrement que M. Olivier se plaît à nous annoncer l'introduction dans les colonnes des journaux de première classe. Rien de plus juste que d'ouvrir les rangs avec quelque bienveillance à un étranger qui aurait conquis depuis longtemps la place qui lui est due, s'il n'avait eu à frayer son sentier au delà du Jura. On offre avec un air de satisfaction prononcée de la mousseline suisse dans les magasins de Paris, mais il est entendu que la littérature suisse ne doit rien valoir, et M. Sainte-Beuve n'a guères réussi à prouver que nous n'étions pas indignes d'attention.

La prévention à vaincre est peut-être favorable aux écrivains et aux artistes assez distingués pour qu'il soit en leur pouvoir de la dominer, mais on ne peut leur souhaiter, comme premiers échelons pour arriver à une célébrité de quelque étendue, des mentions d'existence aussi peu flatteuses que celle dont votre chroniqueur a emprunté quelques lignes au *Corsaire*. Après s'être égayé aux dépends des soirées de Mme Ancelot, ce journal moqueur ajoute, « qu'il n'y a que M. Porchat, » fabuliste suisse, réunissant les vertus de la vieillesse aux illusions » parfumées de la jeunesse, qui de temps à autre, à la grande joie des » assistans, récite une fable à jupon court, mais à la jambe potelée » et au pied mignon. » — Qu'est-ce que cela signifie?

Il est probable que les cheveux de M. Porchat, blanchis prématurément, lui ont valu le compliment que l'on serait heureux de mériter; les vertus de la vieillesse réunies aux illusions de la jeunesse, qui n'envierait une telle prérogative! Quant aux amis de M. Porchat, ils savent que le *Corsaire* a parlé avec plus de vérité qu'il ne le suppose, mais ils pourraient s'alarmer en apprenant que ce poète compose des fables qui semblent devoir ressembler fort peu à celles que nous aimons. Rassurons-nous : la muse de M. Porchat, toujours élégante et morale, n'a point changé de caractère, afin de divertir des auditeurs si singulièrement caractérisés par la malencontreuse critique. Notre compatriote travaille à l'écart, pour les écoles et les familles : il écrit en face d'un rideau de peupliers et de buissons fleuris, et le livre auquel il demande ses inspirations, c'est la Bible. Depuis longtemps son esprit, toujours épris de la vraie beauté, s'occupe en silence de ce trésor du genre humain, où Racine et tant d'autres hommes supérieurs ont appris à élever leurs facultés, comme à fortifier et à consoler leurs âmes.

Un prospectus répandu dans la Suisse française, il y a quelques semaines, nous a annoncé la *Théodie*, recueil de chants bibliques sur quelques parties de la Genèse. Un habile professeur du Conservatoire, M. Bienaimé, compose la musique de ce recueil, dont les dernières livraisons ne tarderont pas à paraître. M. Porchat a réussi à vaincre une difficulté à laquelle les chanteurs ne songent guères, mais que les musiciens et les poètes comprennent et connaissent. C'est celle de mesurer les vers, non pas seulement en vue de l'harmonie, indispensable à toute bonne poésie, mais en vue des notes sur lesquelles les paroles doivent être chantées. La clarté et la simplicité sont ici de rigueur; il faut, pour oser rimer l'histoire sainte, d'autres conditions non moins essentielles, le respect pour la Parole de Dieu et la foi en ses promesses: sans y croire, on ne saurait en parler dignement. M. Porchat a composé un grand nombre de belles strophes, propres à orner la mémoire sans le secours du chant; les lecteurs sérieux de tout âge les liront avec intérêt et reconnaissance.

Nous citerons deux morceaux de la Théodie; ils nous prouveront que l'auteur des chœurs de *Jeanne d'Arc* n'a point renoncé à la poésie grave et religieuse, et que, s'il continue à composer des fables, son œuvre de prédilection est d'un caractère bien plus élevé.

Le déluge.

Le péché régnait sur le monde,
Et Dieu, dans sa douleur profonde,
Voyant les hommes si mauvais,
Regretta de les avoir faits.
Il ouvre enfin le grand abîme.
Les pécheurs, aveuglés et sourds,
Veillaient dans les plaisirs du crime;
Le flot montait, montait toujours.

Troublé soudain, quelqu'un s'écrie:
« Quel orage et quelle furie!
» Cessez vos chants à cette fois.
» Des torrens écoutez la voix! »
Et l'on riait dans cette foule,
Disant: « Laisse aux torrens leur cours.
« Chantons; le temps aussi s'écoule. »
Le flot montait, montait toujours.

Le lendemain la terre entière,
Dans l'horreur d'un jour sans lumière,
Du mal entrevoit le progrès:
La plaine est un vaste marais.
« Que craignez-vous? reprend l'audace.
» Le coteau nous offre un recours. »
Et de l'impie on suit la trace.
Le flot montait, montait toujours.

Mais quand celui que Dieu condamne
Des yeux cherche en vain sa cabane,
Il blasphème, il étend les bras
Sur les eaux, qu'il n'arrête pas.
« Me rendrez-vous, vagues maudites,
» Mon toit, mes troupeaux, mes labours?
» Reculez! voici vos limites! »
Le flot montait, montait toujours.

Enfin, dans un étroit espace
Les siens à peine ont trouvé place.
Voyant que la femme pleurait,
Que l'enfant déja se mourait,
Il se prosterne, hélas! il prie.
Des cœurs séduits tardifs retours!
Aux cieux en vain le dernier crie;
Le flot montait, montait toujours.

Souvenir, leçon redoutable!
Pleurons sur la race coupable!
Pécheurs, dans l'abîme entraînés,
Peut-être à jamais condamnés!
Plus heureux qui sur le Calvaire
Contre la mort cherche un secours;
Là, sur les flots de ta colère,
Ta grâce, ô Dieu, prévaut toujours.

L'arc-en-ciel.

Mes amis, le temps s'essuie.
Voyez le couchant vermeil!
Venez! J'aime après la pluie
Les sourires du soleil.
Ses rayons partout scintillent
Dans le calice des fleurs.
Mais que ces nuages brillent
De plus suaves couleurs!

Arc-en-ciel, je te salue,
Objet sublime et charmant!
Tu n'es pas à notre vue
Un frivole amusement.
Je sais (divine science!)
Lire en tes sillons de feu
La promesse d'alliance
De la terre et de son Dieu.

De son premier sacrifice
Noé faisant les apprêts,
Dieu parut; sa voix propice
Lui révéla ses arrêts :
« Voici du souverain juge,
« Voici les vœux absolus :
« Vous avez vu mon déluge;
« Vos enfans n'en verront plus.

« Rendez la terre féconde.
« Semez, plantez avec foi;
« J'ai donné des lois au monde
« Immortelles comme moi.
« Avril de fleurs se couronne;
« L'été porte les moissons,
« Et chargé de fruits, l'automne
« S'enfuit devant les glaçons.

« Encor que ma voix connue
« D'un garant n'ait pas besoin,
« A tes regards dans la nue
« Je fais luire mon témoin. »
Et de l'humaine famille
L'ancêtre, élevant les yeux,
A vu le signal qui brille....
Il croit voir le Roi des cieux.

Depuis, de son héritage
Ses fils recueillant les fruits,
Bien que frappés d'âge en âge,
Ne furent jamais détruits.
Et si de noires tempêtes
Nous essuyons les rigueurs,
L'envoyé luit sur nos têtes,
Le Maître affermit nos cœurs.

Nous savons que l'un des vœux de l'auteur de la Théodie est de voir son recueil bien reçu parmi nous. Il serait heureux de contribuer ainsi à la culture de la poésie et de la musique dans le pays qu'il aime et auquel, nous l'espérons, il reviendra dans peu d'années.

Les préventions que nous avons signalées sont à combattre pour les artistes comme pour les gens de lettres. Les arbres, les montagnes, les torrens et les glaciers de Diday et de Calame ont été en butte à d'amères critiques de la part des journaux parisiens. La *Revue des Deux Mondes* traita fort mal ces débutans de la province. Leurs peintures pouvaient, au premier aspect, être *incomprises* par la foule, mais non point par les juges qui tiennent le sceptre de la haute critique. Bientôt ceux-ci furent réduits au silence, grâce à un autre jury que le leur; celui des princes et des grands seigneurs de toutes nations, empressés d'orner leurs demeures des tableaux genevois, les premiers qui ont rendu avec grandeur et vérité la nature des Hautes-Alpes.

Les Girardet, travaillant à Paris, furent dès l'entrée encouragés et protégés; Léopold Robert, Neuchâtelois comme cette famille d'artistes, était appelé par les Français *notre* Léopold, le plus original, le plus profond penseur parmi les *peintres français*. Ceux de Genève n'ont pu être enregistrés dans la nation toujours si riche en hommes supérieurs; ils ont attendu à l'écart l'effet de leur fidèle imitation de la na-

ture ; un triomphe éclatant est venu, comme il en arrive partout, tôt ou tard, rendre hommage à la vérité.

A leurs paysages qui font école, on peut comparer les croquis alpestres de M. Rodolphe Töpfer, si sincèrement pleuré par les amis de la littérature suisse, toute détestable qu'elle puisse être. Dans ces spirituelles esquisses, froidement et lourdement traduites pour les *Voyages en zig-zag*, se retrouve le sentiment profond qui distingue les deux habiles maîtres. Heureux sont maintenant les possesseurs des cahiers originaux destinés seulement aux nombreux élèves de M. Töpfer et à ses amis les plus rapprochés.

La *Revue Suisse* parle de ses croquis humoristiques, dont le succès est devenu européen. M. Jabot commence la série que termine M. Cryptogame ; on ne peut les voir sans sourire, jusqu'à ce que l'on en soit fatigué : ces plaisanteries ont fait connaître leur auteur bien plus rapidement que les croquis, dont nous parlons, n'auraient pu le faire; mais ceux-ci nous semblent d'un mérite égal à celui des caricatures comme exécution, et bien supérieur par la pensée.

Avec un grain d'imagination on y découvre les hauteurs, les profondeurs, les mystères terribles et gracieux qui caractérisent les Alpes; ce seul accessoire eût suffi pour mériter à M. Töpfer une place distinguée parmi les artistes doués du feu sacré : certaines pages de ses écrits offrent les mêmes qualités, et ce sont ces esquisses et ces pages qui font de la mort prématurée de Töpfer un sujet d'affliction pour ceux qui se plaisent à rêver plutôt qu'à rire.

On n'a point assez parlé, ce nous semble, du maître de M. Töpfer, de celui qui l'a initié à la composition de la caricature honnête et du paysage de mœurs, si l'on peut ainsi parler. Ce fut son père, digne vieillard, appelé à voir mourir dans la force de l'âge le fils qui lui donna tant de jouissances, et dont il voyait grandir les succès variés. Ce premier Töpfer remportait ses palmes genevoises à l'époque où cette ville se glorifiait des œuvres de St.-Ours, La Rive, Massot et d'autres encore. On vantait beaucoup alors les peintures fines et spirituelles du malin faiseur de caricatures; celles-ci ne se vendaient pas, mais on en riait sous cape; elles attaquaient parfois les personnages les plus importans de la république, et ne traitaient pas de la vie d'un personnage ou d'une famille, ainsi que le fit le créateur du *roman caricature*.

Au moment où les regrets les mieux mérités accompagnent Rodolphe Töpfer au cimetière qui lui inspira son charmant morceau de *La peur*, nous aimons à faire penser nos lecteurs à son père, et à les rendre attentifs au lien artistique qui les rendit heureux en faisant de l'un l'écolier, l'admirateur de l'autre. Dans l'un de ses meilleurs opuscules, *Du paysage alpestre*, 1843, M. Töpfer, après avoir loué les tableaux de M. de la Rive, doit parler de l'ami, de l'élève de ce peintre : « C'est

ici le nom de mon père, dit-il, lorsqu'il en vient à caractériser ce qu'il appelle la zone basse des Alpes, dans laquelle la Savoie joue le rôle le plus important. « Dois-je, à cause de cela, m'interdire de rendre hommage à un talent jugé désormais, et auquel d'ailleurs, je me propose bien moins d'assigner son rang que son caractère? Dois-je, seul parmi les appréciateurs de ce peintre à la fois aimable, spirituel et fin, qui, durant tant d'années a soutenu de sa bonne part la réputation de notre école, et agi si heureusement sur quelques-uns de ceux qui l'illustrent à cette heure, n'oser parler de lui, et parce que je suis son fils, garder à son égard un absolu silence? — Peut-être, mais j'ai peine à m'y résoudre, et des deux écueils entre lesquels me voici engagé, celui de sembler filialement immodeste, ou celui de paraître bien froidement discret, guidé par mon cœur, je choisis, sans hésiter d'échouer au premier plutôt que d'aller seulement toucher au second.

» Oui, Töpfer, mon père, ce vieillard qui, octogénaire tout à l'heure, pratique encore son art et lui voue, en artiste fidèle, et la chaleur de ses derniers ans et le tribut de ses derniers loisirs, est celui parmi les paysagistes de notre école qui a été l'interprète le plus complet de ce paysage savoyard, dont nous-même, à vrai dire, nous n'avons appris qu'à son aide et sur ses traces à connaître et à apprécier la riche et piquante variété. Comment arriva-t-il, et tardivement encore, à sentir si vivement et à rendre avec un si heureux mélange de bon sens et de verve, de savoir et de facilité, la poésie familière des noces de village, des marchés, des foires, des sorties de messe, de ces scènes plus sérieuses aussi, où, à l'issue de la tourmente révolutionnaire, l'on replante la croix dans les villages, où le bon curé revoit son église, retrouve ses paroissiens, reçoit l'accueil des vieillards ses contemporains, des jeunes filles grandies pendant son exil, des marmots qu'il n'a pas baptisés, du mendiant, du chien.... C'est l'histoire du talent, de l'instinct, si l'on veut, qui va, qui va, jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'aliment inconnu encore qui est le sien. Le fait est que, graveur premièrement, et après que sa jeunesse s'est écoulée à Lausanne d'abord, à Paris ensuite, c'est à l'âge de 25 ans que mon père, revenu dans sa patrie, s'y livre avec ardeur dans nos environs à l'étude du paysage et de la figure, et qu'enfin, riche de matériaux, d'observations, de sujets, il s'essaie à peindre, se fait sa manière, et produit ce grand nombre de compositions, qui toutes portent le sceau d'un esprit original, fin, gai, inventif, ami de la grâce, amant du pittoresque, et qui, dans le spectacle journalier des marchés, des foires, des hotelleries, dans le commerce aimé des attelages, des curés, des noces et des marchands forains, s'est profondément imprégné de tout ce qui plait, de tout ce qui fait penser ou sourire dans le paysage comme dans le manant de l'humble Savoie.»

... A coup sûr Rodolphe Töpfer a suivi à bien des égards l'exemple de

son père, et sa plume peignit aussi habilement que son crayon spirituel et rapide, mais s'il eut l'avantage de la multiplicité des moyens pour donner une forme à l'abondance de ses pensées et à l'exquise justesse de son coup d'œil observateur, son goût ne demeura pas aussi pur que celui de l'intéressant octogénaire.

Nous voici bien loin de Paris et des propos légers du *Corsaire;* mais nous n'avons pas quitté le terrain national. Puissent les nobles fleurs des arts et de la poésie ne pas se dessécher sur le sol que tant de tristes querelles et d'ingrates folies pourraient bien un jour frapper de stérilité! **

LE MIREOUR DU MONDE. Manuscrit du XIVme siècle, découvert dans les archives de la commune de la Sarra, et reproduit avec des notes, par *Félix Chavannes*, V. D. M., Membre de la Société d'histoire de la Suisse romande. — Beau vol. de 300 pages. — Lausanne, librairie de Georges Bridel, éditeur. 1845.

Nos lecteurs connaissent par un remarquable fragment de critique littéraire, qu'a publié dans ce recueil M. le professeur Olivier (Voyez *Revue Suisse*, tome VII, p. 646), l'intérêt tout particulier qui s'attache à la découverte faite dans les archives de la Sarra, par M. Félix Chavannes, et mise en lumière par lui, avec les ressources d'un homme de science et d'un homme de goût. En rendant attentif aux renseignemens très-curieux qu'offre le *Mireour du monde*, non-seulement sur la vie privée, mais sur la vie *intime* du moyen-âge (et n'est-ce pas là le chemin le plus sûr pour parvenir à la connaissance d'une époque tout entière dans ses caractères publics et historiques?), en trouvant dans ce miroir du monde un vrai miroir de l'histoire, M. Olivier indiquait d'avance à la Société d'histoire de la Suisse romande le parti qu'elle pouvait tirer de la découverte du manuscrit de la Sarra, et nous avons à la remercier au nom du public littéraire de la publication de ce précieux ouvrage. Imprimé dans l'orthographe originale, avec une accentuation et une ponctuation qui facilitent l'intelligence du texte, et des notes assez peu nombreuses, mais pleines de sagacité, le *Mireour du monde* forme aujourd'hui un fort beau volume, dont l'exécution typographique et la correction parfaite attestent les soins les plus intelligens, et destiné, selon nous, à entrer de plein droit dans la bibliothèque de tous les hommes qu'intéressent les questions religieuses, historiques et littéraires qui se rattachent au manuscrit découvert par M. Chavannes.

Ce n'est point ici le lieu de traiter ces questions, déjà touchées avec un rare bonheur par M. le professeur Olivier dans les pages auxquelles nous renvoyons nos lecteurs. Après les avoir relues, on voudra prendre en main ce *Mireour du monde*, où, derrière l'homme du moyen-âge, on ne manquera pas de découvrir l'homme de tous les temps, où sans doute on ne manquera pas de se découvrir soi-même. Pour être vu à travers le jour étroit d'une cellule de religieux, le monde perd-il ici quelque chose de la multitude de ses aspects, de la réalité de son existence? Et celui qui en connaît si bien les détours, les ruses, les espérances trompeuses, les vanités, l'*être* et le *paraître* en un mot, n'y a-

t-il pas vécu longtemps lui-même avant de le quitter pour cet abri du cloître d'où il contemple, comme d'un port tranquille, tant d'agitations sans but, tant de brillants dehors dont jamais plus il ne deviendra dupe? Le contraste de la naïveté du langage, avec l'expérience profonde du cœur humain qui se trahit dans ce tableau si peu flatté de l'homme et de la vie, est peut-être ce qui lui donne un charme si piquant : des leçons morales aussi profondes exprimées dans une langue qui s'essaie, et qui, des grandes qualités de la langue française, ne possède encore que la rapidité des allures et la netteté parfaite des images et des tours, procurent une impression analogue à celle qu'on éprouve en relisant les éternelles leçons de l'Evangile dans les premières versions en langage vulgaire. Assurément à la lecture de ce livre on est forcé de convenir que le contenu moral de l'Evangile avait pénétré plus profondément dans les esprits et dans les âmes, au moyen-âge, que n'en veulent convenir ceux qui, de nos jours, ne savent apercevoir le christianisme de cette époque, que dans le symbolisme du culte et de l'architecture.

L'analyse morale si vraie, si impitoyable parfois qui se rencontre dans ce livre sous les formes transparentes de l'apologue et surtout de l'allégorie, n'en trahit-elle pas l'origine? En même temps que plusieurs traits du langage, la finesse, parfois la sainte malice des aperçus moraux, n'y fait-elle pas reconnaître l'homme des provinces septentrionales de la France, (provinces du nord-est, Champagne, Picardie, Bourgogne), et n'est-ce pas là surtout ce qui nous convaincra qu'il est fort difficile de faire honneur de cet ouvrage à quelque religieux appartenant à notre patrie, à la Suisse romande et particulièrement à la patrie de Vaud? N'a-t-il point été apporté dans nos contrées au temps des guerres de Bourgogne, et en reculant l'époque de la composition du livre jusqu'à la seconde moitié du quatorzième siècle, le savant éditeur n'est-il pas décidément remonté un peu haut? Une orthographe vieillie peut être le fait d'un copiste, et il est assez difficile, ce nous semble, de tirer de là une induction un peu certaine : nous avouons du moins que pour notre compte, nous avons été frappé de la distance qui paraît exister entre la diction et l'orthographe, la première plus moderne que la seconde. L'obscurcissement religieux du quinzième siècle ne suffit pas pour faire rapporter au siècle précédent la composition d'un écrit aussi remarquable par l'expérience chrétienne et morale : la tradition du cloître et l'heureux hasard du génie individuel nous la feraient comprendre même dans cette période si sombre du milieu du quinzième siècle. C'est alors, nous ne l'oublions pas, que parurent ces précurseurs de la réforme, Jean de Goch, Wessel, et d'autres encore qui, au milieu des erreurs du temps, firent briller dans leurs écrits quelques rayons de la pure vérité évangélique si tristement obscurcie. Les traces d'individualité, si ce n'est d'indépendance ecclésiastique, qu'on rencontre çà et là dans le *Mireour*, s'expliqueraient-elles complètement avant l'époque des Conciles, qui fut celle de Gerson? Ces doutes ont été fortifiés en nous, sous le rapport particulier des allures du langage et des formes du style, par la lecture de quelques fragmens d'Olivier de la Marche, chroniqueur attaché à la cour de Bourgogne, et qui écrivait vers la fin du quinzième siècle. Si, comme l'a fort bien dit M. le professeur Olivier, le *Miroir* est écrit dans la langue encore pittoresque et naïve de Froissart, plutôt que dans la

langue plus positive et plus raisonneuse de Commines, on conviendra, nous nous en croyons assuré, des rapports incontestables qui existent entrent le style de l'auteur inconnu du *Mireour* et celui d'Olivier de la Marche, qui fut pourtant le contemporain du conseiller de Louis XI. — Voilà nos doutes, et nous ne les proposons qu'avec hésitation à de plus compétens que nous : il aura suffi d'ailleurs de les énoncer pour donner une idée de l'intérêt très-vif qu'offre la lecture du *Mireour du monde*, — et sous ce rapport, nous n'aurons nullement à regretter d'avoir pris la parole, quelque peu autorisé que nous y soyons du reste. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, ROI DE PRUSSE, ET LA REINE LOUISE, traduit librement de l'évêque *Eylert*, chapelain de Sa Majesté, par l'auteur d'*Albert de Haller* et de l'*Essai sur la vie de J. G. Lavater*. — Un beau volume in-8° d'environ 300 pages. Neuchâtel, chez J. P. Michaud, Lausanne chez Georges Bridel, Paris chez L. R. Delay. — Prix 4 francs de Fr.

S'il est vrai que de nos jours la royauté ait perdu aux yeux du grand nombre quelque peu de son prestige et de son imposante grandeur, c'est en se réfugiant dans la pratique des vertus chrétiennes, en donnant l'exemple d'une vie toute de dévouement et de sacrifices pour le bien-être de son peuple, qu'un roi peut maintenir son rang, et commander par la confiance le respect et la soumission. Depuis quelques années surtout, profitant d'une paix profonde, il semble que les rois cherchent à se rapprocher davantage de leurs peuples et à se mêler parfois au commun des hommes; témoin les voyages lointains qu'ils entreprennent, non plus comme il y a trente années, à la tête d'une armée et pour une guerre à outrance, mais pour leur plaisir particulier et pour se visiter mutuellement. Toutefois ils risquent par là, malgré la pompe de leur cortége et l'éclat des fêtes qui signalent leur marche, de perdre aux yeux de la foule quelque peu de cette auréole dont l'imagination populaire se plaît à revêtir une couronne, et il ne leur faut rien moins pour rétablir l'équilibre et gagner les cœurs sur leur passage, que la puissance d'un esprit élevé et actif, et une âme douée de généreuses qualités.

La lecture du livre de l'évêque Eylert, dont nous annonçons aujourd'hui une traduction abrégée, est bien propre à faire naître de semblables réflexions. Nul plus que Frédéric-Guillaume III n'a su conserver sur ses sujets, dans la prospérité comme dans les revers, un salutaire ascendant. On sera étonné de voir, en lisant maint passage de ce livre, combien les vertus humbles, la patience et la dignité morale du roi pendant les années où la Prusse était réduite aux dernières extrémités, contribuèrent à faire supporter au peuple avec plus de courage l'épreuve nationale, et par là préparèrent la délivrance. Mais il est d'autres traits de son caractère qui ont fait de Frédéric-Guillaume un homme vraiment digne de porter la couronne; aussi lira-t-on avec un vif plaisir les détails du biographe sur les premières années du roi, sur l'éducation qu'il reçut, sur son influence autour de lui, ses goûts artistiques, sa générosité, sa modestie; il était aussi et avant tout l'homme du bon sens et de la loyauté, et sa haute piété s'alliait de la ma-

nière la plus heureuse avec les dons de l'intelligence et un esprit d'une rare sagacité. Sur tous ces points l'évêque Eylert nous donne les détails les plus intéressans, rapportant les faits qui se sont passés sous ses yeux, citant les paroles qu'il a pu recueillir pendant sa longue intimité avec le roi.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à la reine Louise, et ce n'est pas celle dont la lecture nous a le moins charmé. Qui pourrait en effet ne pas chercher à connaître tout ce qui se rapporte à cette femme remarquable, qui durant sa trop courte existence fit le bonheur d'un roi et l'admiration de tous ceux qui la connurent. Nous ne voulons pas énumérer ici tout ce que nous apprend sur ces augustes personnages, le livre de l'évêque Eylert; il nous suffit de l'avoir signalé à l'attention de nos lecteurs, qui sont conviés en le lisant à goûter de véritables jouissances.

Remercions, en terminant, le traducteur habile, dont la plume facile et aimée de notre public nous a donné en un volume la substance plus nette et dégagée de longueurs, des quatre volumes du biographe allemand. Désormais le nom de l'auteur d'*Albert de Haller* et de tant d'autres excellents écrits, restera attaché à la *Vie de Frédéric-Guillaume III*.

LES DERNIERS ÉVÉNEMENS DE LA ROMAGNE, par Massimo d'Azeglio. Traduit de l'italien. A Paris, chez Franck, rue Richelieu, 69; à Lausanne, chez George Bridel, 1846. Prix, 1 franc.

Ce n'est ici ni l'œuvre d'un pamphlétaire vulgaire, ni celle d'un des chefs extrêmes du libéralisme italien. L'auteur ne s'est pas caché sous le voile protecteur de l'anonyme, et ce n'est pas de Londres ou de Bruxelles qu'il a daté son écrit. Gendre de l'illustre Manzoni, décoré lui-même d'une double illustration comme artiste et comme romancier, M. le marquis d'Azeglio, appartient à la fraction la plus sage de cette phalange d'hommes distingués qui grossit tous les jours, et qui réclame pour l'Italie les conquêtes les moins hasardeuses de l'esprit moderne, celles qui ne peuvent s'obtenir au prix d'une émeute ou d'une conspiration, mais qui sont le résultat de l'action progressive et sûre de l'esprit public et de l'opinion. A tous il dit ce qu'il envisage comme la vérité: à ceux qui cherchent le salut de leur patrie dans des insurrections partielles et des soulèvemens provinciaux, il oppose les expériences fatales des vingt-cinq dernières années, et montre les inconvéniens inséparables de ce patriotisme local qui absorbe dans d'inutiles tentatives tant de forces qui devraient être dévouées au salut de la commune patrie; aux gouvernemens il prêche la nécessité de se rattacher étroitement aux intérêts nationaux, de transformer un édifice vermoulu et tout ébranlé, s'ils ne veulent pas s'ensevelir sous ses ruines. C'est un sombre tableau que celui qu'il trace du régime politique des Etats romains, et de la réaction qui a suivi le mouvement tenté à Rimini, il y a quelques mois; mais il est bon de l'opposer aux récits mensongers qu'ont publiés la plupart des feuilles étrangères, et tout particulièrement aux correspondances très-équivoques du journal *la Presse*. La meilleure preuve que M. d'Azeglio est resté dans le vrai, c'est le fait que jusqu'ici il n'a pu être personnellement l'objet d'aucunes poursuites. Et pourtant il a énuméré avec une courageuse franchise les griefs de l'Italie, et il a adressé au Pape qui vient de fermer les yeux la voix indépendante et ferme d'un citoyen qui n'a rien à espérer ou à craindre des maîtres de son pays. Le pontife, qui vient de ceindre la triple couronne, suivra-t-il la tradition de son prédécesseur et le déplorable manifeste contenu dans l'Encyclique de 1832, — ou bien saura-t-il comprendre les exigences impérieuses du temps actuel, et prêter l'oreille à la

parole des hommes qui, comme M. d'Azeglio, sont aussi éloignés du radicalisme de Mazzini, que du servilisme des feuilles censurées de Rome ou de Modène? Voilà une question qui préoccupe bien des esprits, non seulement dans la Romagne, mais dans toute l'Italie, depuis l'heure où la grande cloche du Capitole a annoncé la mort de Grégoire XVI. L'avenir bientôt se chargera d'y répondre, mais il est impossible que les pages du marquis d'Azeglio ne forment pas une des pièces que doit consulter Pie IX, à son avénement au trône pontifical. Leur effet a été trop considérable sur l'opinion publique, pour qu'il lui soit permis de les ignorer. X.

LETTRE ADRESSÉE A M. FAZY-PASTEUR, A PROPOS DE SON EXAMEN DE LA CRISE RELIGIEUSE ACTUELLE DANS LE CANTON DE VAUD, par M. L. Vulliemin. Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1846. Prix 1 batz.

La sagesse, la modération, la douceur, répondant à la passion et à la violence, peuvent-elles espérer d'être entendues? Nous voudrions oser le croire. Nous aimerions à nous flatter que M. Fazy-Pasteur, rentrant en lui-même, à la voix qui s'adresse à lui, écoutera cette haute raison qui parle avec tant de calme et de mesure, et se déclarera convaincu. Ce serait trop attendre peut-être. N'attendons rien surtout de cette partie du public dont son écrit à servi à accroître les préventions et l'animosité. Pour elle, elle ne lira pas la lettre que nous annonçons. Que lit-on en général, si ce n'est ce que d'avance l'on est disposé à goûter? N'importe. L'opinion la plus impopulaire, si elle a foi en elle-même, se doit à elle-même aussi de publier ses manifestations. Le succès direct, immédiat, sera nul; mais les résultats se produiront ailleurs. Une conviction qui se manifeste fait acte de vie, elle s'affermit, elle se développe chez ceux qui la possédaient en germe; et toute conviction sincère, fondée sur un principe vrai, rayonne dans quelque mesure autour d'elle. Quelles que soient les vicissitudes qu'elles aient à traverser, la vérité et la justice, impérissables de leur nature, finiront par triompher. A Dieu de leur donner la victoire, à l'homme de ne pas laisser éteindre le feu sacré dont le dépôt lui est confié.

Nous laissons-nous entraîner, à propos d'une simple lettre, d'une brochure de quelques pages, à des considérations d'un ordre trop élevé? Mais nous y sommes provoqués par le sujet et par l'auteur lui-même. Car ces quelques pages sont semées de pensées profondes sur la vérité chrétienne, sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat, sur la liberté religieuse, sur la crise qui ébranle aujourd'hui la société. Le but direct de l'auteur est de mettre en lumière la position du clergé vaudois vis-à-vis du gouvernement, de défendre ses tendances contre des accusations mal fondées, et sans revenir sur les actes matériels, de rétablir la vérité sur les motifs qui les ont inspirés. Plus d'un passage éloquent, plus d'une image frappante, plus d'un mot heureux se rencontrent dans ce court écrit; et ce qui surtout le distingue, c'est une impartialité que quelques-uns pourront trouver trop grande, et que nous appellerons le scrupule de l'écrivain. C.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA RÉFORMATION, par le rév. *John Morison*. Traduit de l'anglais par L. Burnier. — Lausanne, chez Georges Bridel. Paris, librairie Delay, 1845. Prix : 3 fr. 75 c.

L'histoire du grand mouvement religieux du seizième siècle n'avait pas été présentée jusqu'ici, à ce que nous sachions du moins, dans un récit court et à la portée de toutes les classes de lecteurs. L'excellent ouvrage de M. Merle

d'Aubigné, encore incomplet, est trop étendu pour devenir jamais tout-à-fait populaire, et la forme d'exposition de l'auteur, quelque vivante et simple qu'elle puisse paraître, ne s'adresse pas à tous. A part cet ouvrage dont le public religieux attend la fin avec impatience, nous n'avons guère que des histoires spéciales de la Réforme dans les divers pays protestants. C'est ce vide de notre littérature religieuse qu'a voulu combler M. Burnier en nous donnant la traduction du travail de Morisson, dont le livre est fort estimé en Angleterre. Une piété profonde en forme le caractère essentiel, et lui donne la vie que d'autres récits cherchent dans le mouvement dramatique de la narration, ou dans une caractéristique originale et profonde des événements et des hommes. Ce n'est pas cependant que l'auteur anglais se soit mis en dehors des véritables conditions historiques, pour parler uniquement au sentiment religieux, et faire un simple ouvrage d'édification : nous le voyons au contraire remonter souvent aux sources et faire un bon usage des meilleurs auteurs ; mais enfin ce n'est pas l'esprit d'analyse ou de critique historique qui ressort essentiellement dans son ouvrage. Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture à tous ceux qui cherchent, ainsi que c'est un devoir pour tout protestant sérieux, à se faire une idée d'ensemble de la crise religieuse qui a donné naissance aux églises protestantes ; l'histoire de la réforme en Angleterre, si peu connue et cependant si pleine du plus puissant intérêt, y est exposée avec une étendue qui s'explique chez l'auteur anglais, mais que nous savons gré à M. Burnier d'avoir conservée tout entière. — Nous le répétons, le livre de Morison comble une lacune regrettable, et ne peut manquer d'obtenir dans les pays protestans de langue française un véritable succès, dont une bonne part reviendra aux mérites incontestables de la traduction. En attendant le moment que nous rapprochons de tous nos vœux, où une des bonnes histoires de la réforme écrites en Allemagne depuis vingt-cinq ans, pourra être traduite dans notre langue, nous appelons sur l'excellent livre publié par M. Burnier, l'attention sérieuse de nos lecteurs : il nous paraît destiné très-particulièrement à entrer dans les bibliothèques populaires, si pauvres en bons ouvrages historiques et forcées jusqu'ici, pour l'histoire de l'Eglise surtout, de se contenter de résumés secs et incomplets, ou d'ouvrages trop étendus et d'un caractère littéraire trop élevé, pour trouver utilement des lecteurs. Le livre de Morison remplira là une place vide et la remplira dignement.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

BALE ET STRASBOURG.

Fragmens d'un journal de voyage.

Les chemins de fer qui doivent, assure-t-on, sillonner dans peu d'années le Jura et les Alpes, n'étant pas encore tracés, il se peut que quelques pages sur le trajet de Bâle à Strasbourg et sur ces deux villes aient encore de l'à-propos pour les lecteurs de la *Revue Suisse*. Nous les empruntons à un journal de voyage écrit en 1843, avant que le débarcadère du chemin de fer eût été placé sur le territoire helvétique. Nous étions en dehors du réseau européen; bientôt Zurich et Genève y entreront. A Bâle restera, parmi nos capitales, la gloire ou le regret d'avoir vu, la première, la fumée d'une locomotive arriver jusqu'à ses portes.

16 juin 1843.

Un monument de style gothique, élevé à l'entrée de la ville, rappelle la grande journée de Saint-Jacques; il fut construit il y a une quinzaine d'années; il a vu passer, en 1833, les flots de paysans et de citadins qui allaient se battre non loin du cimetière où se voit la chapelle, véritable monument de la grande journée du 12 août 1444. Il s'agissait d'opérer la séparation de la ville et de la campagne: on n'a que trop bien réussi, et dès lors.... pauvre Suisse!!

A quelques pas de ce pilier ou clocher dentelé, un élégant casino rassemble le soir les gens d'affaire et les oisifs: de grandes

touffes de rosiers s'épanouissent en ce lieu ; c'est un aimable correctif du cigare, en grande faveur à Bâle comme ailleurs.

Nous voici dans la capitale frontière; on nous y laisse entrer sans s'enquérir de nos passeports. Les maisons nous semblent confortables ; tout est propre et modeste : c'est ainsi que doivent être les rues d'une ville sage et qui fait chaque jour sa fortune. Mais quel est ce palais situé à l'angle formé par deux rues ? des colonnes d'ordre corinthien, une corniche splendide, des fenêtres à la Palladio annoncent un Musée ou la demeure d'un grand seigneur. C'est tout simplement l'habitation d'un riche particulier tombé en tentation de luxe architectural. J'aime mieux les belles et bonnes maisons que l'on voit en grand nombre à Bâle. Ce n'est pas ici la terre des Médicis, des Pitti ou des Strozzi.

La soirée étant avancée, nous n'eûmes que le temps de saluer le Rhin avec lequel nous espérions contracter alliance. A Bâle il est encore *à nous*. Tout ce que les poètes allemands, français et suisses on écrit sur la possession du *Vater Rhein*, à propos du fameux chant de Becker, ne renferme pas de plus grande vérité que celle que l'un des frères Bridel, chers à la première génération des vaudois devenus libres, exprima dans ces vers, composés sur le pont de la ville frontière :

> Pourquoi précipiter tes flots tumultueux ?
> Roule plus lentement ton eau pure et limpide,
> O Rhin ! tu ne verras dans ta course rapide
> Ni des hommes meilleurs, ni des bords plus heureux....

Mais hélas ! maintenant nous ne pouvons pas mieux revendiquer ce bonheur et cette sagesse que MM. de Musset, Quinet ou de Lamartine la conquête du Rhin par la France.

C'est ce pont qui fut tristement illustré par le passage des Alliés; beau promenoir pendant la soirée, la vue en est étendue et gracieuse; le fleuve en nous quittant est déjà plein de force et de majesté. Le vieux pont ne tardera pas à disparaître : il ne répond plus au besoin d'embellissement et de changement qui partout travaille les populations vivant dans l'aisance. De larges blocs de pierre, à peine équarris, servent à maintenir l'équilibre et pèsent sur les arches ; les trottoirs sont étroits et inégaux : tout ce pont a un caractère de rudesse et de simplicité qui n'est pas sans attrait, mais auquel on n'est plus habitué ; il remplit son but, voilà tout.

A trois heures du matin notre sommeil fut interrompu par les cris des moineaux, des coqs, des poulets et des poules, enfin par celui de la cigogne, saluant les hôtes abrités sous le toit qui porte son nom : force fut de nous lever de bonne heure, et nous dirigeâmes notre première promenade vers l'emplacement de la *Danse des morts*, c'est-à-dire près de l'église française autour de laquelle on voyait le cimetière décoré par le pinceau de Holbein.

Les infatigables et désolants faiseurs de recherches, qui ont mis en doute jusqu'à l'existence de Guillaume Tell, prétendent que la célèbre fresque n'a point été peinte ou ordonnée par Holbein; on la suppose, en ce cas, plus ancienne que ce peintre, auquel la voix populaire l'a toujours attribuée; il est permis de ne point accepter tous les arrêts de ces messieurs. — Les mots *Todten Tanz*, écrits à l'angle, nous indiquèrent la route à suivre : mais l'œil erre en vain, désireux de retrouver quelques traces des figures originales que le redoutable squelette invitait à danser avec lui. De beaux arbres se balancent sur le terrain jadis consacré aux véritables morts; les murs reblanchis et les maisons nouvelles s'élèvent de trois côtés, et le clocher de style gothique domine l'ensemble du quartier. Plusieurs pasteurs vaudois ont desservi l'Eglise française de Bâle; un des pasteurs démissionnaires, M. Albert Secretan, prêche aujourd'hui dans le temple où M. Vinet prononça une partie de ses premiers *discours* sur quelques sujets religieux. Son souvenir se lia promptement pour nous à la vue de ces lieux, dont le caractère sérieux est en rapport avec celui des écrits de l'orateur chrétien, si distingué par la beauté de son style, la profondeur de ses pensées et la pénétrante sensibilité qui lui dévoile les tristes secrets du cœur humain.

Revenons à Holbein. C'est à Londres qu'il rencontra la Mort, sous la figure de la peste; il était occupé à peindre les personnages de la cour de Henri VIII. Ses portraits sont admirés plus que jamais; la nouvelle école allemande étudie avec respect ses deux anciens grands maîtres, Albert Durer et le peintre bâlois; leurs ouvrages se ressemblent par la noble simplicité, la sagesse, la vérité que tant d'artistes à grand fracas méprisent. Dans la *Danse des morts*, (nous persistons à l'attribuer à son génie,) Holbein se livra à un genre d imagination que ses tableaux ne font pas deviner. Erasme suivit peut-être en souriant le pinceau de l'artiste, tandis qu'il esquissait à grands traits sur la muraille son pape, son empereur ou sa jeune fille invités à *danser* à leur tour. Aujourd'hui

il faut se contenter de pauvres lithographies ou de figurines en bois peint, si l'on veut avoir une idée de la fameuse Danse des morts.

C'est à M. Louis Bridel, pasteur à Bâle et qui mourut à Lausanne en occupant la chaire d'hébreu, que l'on doit la conservation de quelques fragments de la fresque à la fois tragique et grotesque. On entendit un beau jour, de la cure voisine de l'église, un grand bruit vers l'emplacement de la Danse des morts. Le pasteur voulut en connaître la cause : il vit une bande de ravageurs attaquant cette peinture à grands coups de pelles et de pioches ; c'était de par l'autorité, peu soucieuse de conserver ce qui était si digne de l'être. M. Bridel, saisi d'horreur, courut chercher quelques ouvriers italiens qui parvinrent à détacher du mur les plus belles têtes ; elles font l'un des ornements d'une collection précieuse, et M. Bridel reçut, en récompense du service rendu, celle du jeune homme, Bourckardt ou Mérian du 16me siècle ; la main sèche du squelette-roi le prend sous le bras : cette tête s'incline, ferme les yeux ; adieu la jeunesse, le plaisir et la fortune.... On peut voir ce morceau de grand prix pour les connaisseurs au Musée Arlaud à Lausanne ; il fut acheté par le gouvernement vaudois.

En nous acheminant vers la cathédrale, nous nous arrêtâmes devant l'hôtel-de-ville, monument antique, entretenu et restauré avec le plus grand soin : toute la cour intérieure, l'escalier et le portique sont peints en style renaissance, caractère de l'hôtel lui-même. L'ensemble du bâtiment est tout-à-fait magistral. La salle où l'on a décrété la séparation de Bâle-ville et de Bâle-campagne est restaurée avec goût.

La place du marché, suivant l'antique usage, est toujours au pied de l'hôtel-de-ville ; les légumes excitèrent notre admiration : ils sont vendus par des femmes coiffées de diverses façons, les grands nœuds de rubans noirs et les bonnets à fond d'or dominent.

Mais nous voici au pied de la cathédrale, bâtie comme celle de Lausanne dans la partie la plus élevée de la ville et construite en grès rouge ; cette pierre a la teinte douce et chaude si abondante en Allemagne depuis Constance jusqu'à Cologne. Ce temple vénérable n'offre rien de frappant dans sa partie principale, celle qui est consacrée au culte public : on y remarque une chapelle très bien établie et dans laquelle on prêche pendant l'hiver. Ce qui est d'un plus grand intérêt, c'est le chœur, encore orné de ses anciennes sculptures et des stalles occupées par les chanoines ; la fondation de

l'église, disent les itinéraires, date de 1010; c'est un bel âge; on en retrouve quelques traces hors de la nef. Voilà le siège de l'évêque. Qui s'en sert aujourd'hui? le cathéchiste, entouré par les enfants de la paroisse : ceux-ci remplacent les personnages des Conciles; ils récitent leurs versets et balbutient leurs petites réponses là où les docteurs et les ergoteurs ont débité tant de longs discours en latin, là où tant de questions stériles ont été débattues. Une grande porte latérale conduit du chœur dans la salle des Petits Conciles ou des séances préparatoires; on y conserve des bahuts et quelques *curiosités* de médiocre intérêt. La porte elle-même et la salle ont bien le cachet du 15me siècle; les sanctuaires des Conciles causent une sorte d'étouffement aux voyageurs protestants : c'est à celui de Bâle que fut élu Félix V enseveli à Lausanne.

Deux tombeaux, dans l'intérieur de l'église, méritent d'être examinés : celui d'Erasme, grande plaque de marbre où se lit toute l'histoire des talents à double face de ce célèbre écrivain, puis celui de l'épouse de Rodolphe de Habsbourg, respectable mère de douze enfants; son cercueil de pierre dure est entouré d'une rangée d'écussons qui attestent sa haute noblesse; à ses pieds un lion, à ses côtés l'un de ses fils, mort en même temps qu'elle. Les tombeaux de cette époque sont toujours imposants par le caractère sérieux qui les distingue, caractère qui disparaît partout où l'allégorie et l'étalage des ornements remplacent les simples figures endormies de l'éternel sommeil. Bâle possède un campo santo aussi poétique que celui de Pise. On descend quelques marches et puis on se promène sous de longs arceaux et dans une vaste salle, voûtée, pavée, soutenue par des piliers taillés et peints comme on en voit en Italie. Là sont ensevelis les familles riches, les hommes marquants et lettrés, les professeurs de l'Université, etc. Il faut y chercher la pierre d'Ecolampade, placée entre celle de Meyer, son riche protecteur, et celle de Gryenus son aide et son disciple. L'épitaphe rend hommage à l'alliance de foi, de zèle et de fortune que ces trois hommes contractèrent, alliance qui contribua aux progrès de la Réforme, dont Bâle fut l'un des plus ardents foyers. Frobenius, le courageux imprimeur, repose dans l'un des carrés adjacents au cloître.

Les caveaux de famille sont placés sous les voûtes du cloître : les personnes qui ne peuvent acheter leur dernière demeure reposent au soleil, dans de grands carrés de gazon. Une multitude de tombes sont ornées de fleurs : quelques-unes se distinguent par

des livres ouverts, en fer-blanc, assez habilement peints et sur les pages desquels on lit des passages de l'Ecriture Sainte; ailleurs, de grands papillons aux ailes étendues et de la même matière que les livres, annoncent le départ de l'âme, séparée de son enveloppe terrestre.... Nous eûmes quelque peine à quitter les voûtes et le champ du repos de la cathédrale : une terrasse couverte d'une ombre bienfaisante nous retint encore un moment; il fallait toutes les exigences du chemin de fer pour interrompre notre promenade décidément romantique. J'eus le regret de ne pouvoir pénétrer dans la bibliothèque, où sont déposées de fort belles peintures de Holbein ; on dit que nulle part on ne voit de meilleures œuvres de ce grand maître, le seul peintre d'histoire sainte et de portraits né en Suisse, et célèbre dans l'Europe entière. Le démonstrateur de ces chefs-d'œuvre ne rentrait chez lui qu'à onze heures : or le chemin de fer criait qu'on se hâte, l'heure est midi.

Adieu donc, frais ombrages, église et tombeaux.... une autre cathédrale s'offrira à notre admiration dans la journée : celle de Strasbourg ; nous la verrons peut-être au soleil couchant. Combien elle doit être belle, ainsi éclairée et lorsqu'on la salue pour la première fois! Nous pourrions aller la voir et venir encore rêver ce soir sous le cloître de Bâle à la lueur de l'*astre des nuits :* ainsi s'exprimait-on avant les chemins de fer. —

Voici l'omnibus qui doit nous conduire à l'embarcadère, débarcadère ou la gare, comme vous voudrez : les voyageurs se hâtent d'y prendre place. On jette les malles, les sacs de nuit, les paquets de toute espèce sur la solide impériale, et puis l'on part pour Saint-Louis où nous attend la douane française. Aujourd'hui il n'y a plus ni frontière ni douane : c'est un véritable progrès, à Bâle du moins; il n'existe pas encore à l'entrée de toutes les lignes ferrées. Nous étions au grand complet ; un homme en blouse, à la face rubiconde et aux larges épaules remplissait et dépassait l'ouverture laissée par l'unique portière : c'était un Suisse conduisant son monde à la frontière. Tout-à-coup je le vis remplacé par un personnage en uniforme, sortant du poste qui marque la limite du royaume et de la république à vingt-deux souverains; cette prise de possession nous parut singulière.

L'ennuyeuse cérémonie dirigée par les douaniers se passa légèrement : on sent que la bruyante locomotive bat en brèche les per-

quisitions qui deviendront impossibles lorsque les rails-ways seront établis partout où ils peuvent l'être : on n'ouvrira plus les cartons de bonnets et les sacs de nuit des touristes, on ne fera plus la guerre, assurent les publicistes, — quel beau temps à venir!...

Pour le moment jetons un coup d'œil sur ce que l'on nomme un embarcadère : voici des bureaux pour la distribution des billets, d'autres pour l'enregistrement des effets des voyageurs, des entrepôts pour les marchandises, une grande salle d'attente, une buvette, des hangars où l'on abrite wagons et locomotives. La foule affairée ne cesse d'entrer et de sortir : les portefaix enlèvent tout ce qui sort des omnibus, les voyageurs courent après leurs propriétés : on crie, on se presse, puis enfin on va se parquer dans la salle d'attente où commencent les jouissances de l'emprisonnement obligé. Avant d'y entrer nous avons excité la vivacité fiévreuse de l'employé qui enregistre les malles et les sacs, en lui montrant une naïve défiance sur le sort de nos paquets, une petite curiosité de novices en chemin de fer : « Allez, allez, soyez tranquilles, ne vous inquiétez plus de vos effets : vous les retrouverez à Strasbourg, » nous cria-t-il un peu impatienté, tout rouge, et les cheveux légèrement hérissés. Eh bien! soit, Monsieur, vous répondez de tout notre bagage,... et de rire à nos dépends, nous-mêmes, cela va sans dire.

On peut s'asseoir dans les salles d'attente, y respirer n'est point aussi facile : les fenêtres et les portes, sauf une seule étaient closes; la chaleur cependant n'était pas insoutenable, et la curiosité nous tint en haleine. Quels singuliers sifflements ! — on dirait des marmotes de vingt pieds de longueur; c'est le cri de ce paisible animal cent fois grossi à nos oreilles, et puis, quels bruits retentissants! Les locomotives vont et viennent le long de leurs chemins luisants; elles font des passes comme pour accoutumer les peureux à leurs allures étranges. La *Ville de Strasbourg*, le *Comte de Paris* glissent devant nos yeux ébahis; voici l'*Helvétie;* serait-ce notre machine? — charmant à-propos, on ne pourrait montrer plus de politesse. En effet, c'est bien l'*Helvétie* qui nous fera traverser l'Asace; elle nous conduira en cinq heures chez les amis qui nous attendent à diner, à trente-cinq lieues d'ici. C'est presque marcher lentement, dit-on; nous pensons que c'est une vitesse foudroyante.

Midi sonnent; les sifflements, les roulements, divers sons à nous inconnus se mêlent et redoublent de force. Un personnage

en uniforme de fantaisie vient nous délivrer : ici l'assaut des places ; quand on a pris des billets de diligence, on ne se hâte pas autant que les voyageurs moins bien partagés ; nous nous casons dans une sorte de chambrette très comfortable et dans laquelle dix personnes peuvent se placer fort à l'aise. Un homme d'une figure distinguée, œil bleu, moustache blonde, excellente tenue, accent étranger, vient fermer la portière au moyen d'une clé assez semblable à celle d'une pendule, et nous demande si nous sommes bien. Il a deviné que nous faisons l'essai de son chemin de fer ou plutôt celui de tous les chemins de fer du monde : Je vous laisserai seuls, si je le puis, ajoute-t-il, avec un sourire obligeant ; puis il passe à d'autres waggons pour les clôturer de même.

Il est impossible que l'affreuse histoire de la *rive gauche* ne revienne pas à l'esprit la première fois que l'on se sent ainsi en puissance d'une locomotive. Nous prenions des airs solennels : nous avions peur décidément. Enfin le sort en est jeté, nous voilà en route.

L'*Helvétie* chemine assez doucement pendant une minute ; elle ne siffle plus ; on n'entend guère qu'un certain fracas sourd auquel on ne tarde pas à s'accoutumer et qui n'empêche pas absolument la conversation. Mais bientôt le mouvement s'accélère, un courant d'air s'établit dans la voiture ; les objets sur le premier plan commencent à devenir confus, à peine voit-on la palissade qui sépare la voie ferrée des champs et des prairies voisines. Une chose blanche, une sorte de figure ou de poteau disparaît à nos yeux. Qu'est-ce donc ? une guérite et son habitant, lequel tendait le bras du côté de Strasbourg pour montrer que le chemin était en bon état. Ce système de précautions perpétuelles montre combien il y a de danger à glisser avec tant de rapidité sur la surface de la terre. Ce n'est qu'en voyant s'enfuir comme l'éclair les objets placés sur le premier plan, que l'on peut avoir une idée de la promptitude avec laquelle on voyage. Le second plan est assez bien dessiné ; le troisième se voit très distinctement, et l'on peut même suivre assez longtemps la forme d'un château, celle d'une ville ou le profil d'une montagne. La route de Bâle à Strasbourg passe au milieu de la riche plaine qui s'étend entre la chaîne de la Forêt-noire et celle des Vosges ; un très grand nombre de châteaux se dessinent à droite et à gauche. Il est facile d'en lire les noms dans le petit livret bleu intitulé *Manuel du voyageur en Alsace* ; on

peut lire en chemin de fer bien plus aisément qu'en voiture; le mouvement est peu sensible; aucune gêne, aucune oppression ne se font sentir. Surprise agréable, nous avions cru qu'on respirait mal, qu'on était secoué, assourdi, que sais-je! — Pourvu que l'on ne soit pas écrasé ou brûlé, rien de si commode qu'un chemin de fer. Le petit livret est plein de choses intéressantes : il nous apprend que *Bâle a* 25,000 *habitants, et qu'on fait remonter son origine au troisième siècle...* Je ne copie pas plus loin. Après Bartenheim, Habsheim, Rixheim, tous noms allemands s'il en fut jamais, nous entrons dans Mulhouse, la ville jadis impériale, fidèle alliée de la Suisse, favorable à la Réforme et aujourd'hui adonnée au commerce, vaste fabrique, atelier de spéculations diverses, ville d'argent, de luxe et de bonne chère.

L'embarcadère de Mulhouse est vaste, digne d'une cité aussi florissante et dont les capitalistes ont créé le chemin de fer. Le flux et le reflux des voyageurs y est fort sensible : pendant six minutes on a le plaisir de se reposer, j'entends de ne pas avancer, car le bruit et le mouvement redoublent pendant les stations de quelque importance.

Il n'y a rien à voir à Mulhouse, à moins que l'on ne se plaise à visiter des fabriques et des quartiers nouvellement construits; la partie la plus artistique se compose des galeries de la société industrielle; mais nous n'aurions rien compris à ces nombreux modèles de machines, aussi nous n'eûmes aucun regret de continuer notre route.

Le petit livret bleu signale peu après Mulhouse une montagne appartenant à la chaîne des Vosges et nommée le Ballon; c'est le Rigi de cette partie de la France : « L'horizon que l'on y découvre s'étend des montagnes du Tyrol aux confins des provinces rhénanes; il offre à la vue du voyageur le plus magnifique des tableaux, etc., etc. Il y a aussi sur cette montagne un beau lac placé dans un entonnoir d'une profondeur *incommensurable.* » Ces beautés pittoresques n'étaient pas plus à notre portée que les curiosités prosaïques de Mulhouse.

Colmar, conquise par Louis XIV, est après Mulhouse la seconde grande station de la route; partout ailleurs le convoi ne s'arrête qu'un instant. Les paysans accourus des villages voisins attendent les waggons dans les maisonnettes construites à portée de leurs demeures; on en voit sans cesse arriver et repartir; ils transportent

leurs denrées au moyen de la magique vapeur, et profitent de l'invention nouvelle plus encore que les classes aisées. Colmar possède une bibliothèque, plusieurs établissements scientifiques et une belle église. Les environs en sont beaux, mais qui peut s'en douter dès que l'on se livre à une locomotive? —

La nôtre était un peu contrariée par le vent, qui lui opposait sa résistance accoutumée : on est alors obligé d'augmenter la dose du combustible. « Le vent nous est contraire, » nous dit l'employé aux moustaches blondes ; il venait de temps à autre, cheminant le long des wagons avec une adresse singulière. Qui peut-il être? — Un grand seigneur obligé de se cacher dans la foule industrielle? un littérateur qui ne vend plus ses livres, un exilé, peut-être un polonais. En effet, c'était un des enfans de la Lithuanie ou de quelque autre province du royaume démembré. Le chemin de fer de Bâle à Strasbourg est servi presqu'entièrement par des hommes de cette nation : ils se contentent d'un salaire moindre que celui qu'exigent les français ou les allemands, et c'est pourquoi on les emploie à cette rapide et bruyante besogne. — La compagnie du chemin de fer spécule sur leur infortune, aggravée par la mauvaise conduite d'un grand nombre d'entr'eux. Quant au nôtre nous décidons que très-certainement c'est un homme de haute naissance, un guerrier malheureux qui s'est couvert de gloire, un des braves célébrés par la muse d'Adam Mickiewitz! A coup sûr nous lui destinons une place dans la galerie des figures marquantes que nous rencontrerons dans notre voyage du Rhin.

Nous approchons de Strasbourg, voici le Munster! — Il se détache contre le ciel élevant sa tour solitaire au dessus de la ville fière de le posséder. — La première apparence du dôme de Milan est beaucoup plus imposante; on s'aperçoit promptement que la cathédrale de Strasbourg est demeurée inachevée, et d'ailleurs sa teinte grisâtre ne peut produire un effet comparable à celui de la merveille milanaise, alors que le soleil fait ressortir la blancheur de ses marbres dentelés et de son armée de statues.

On parcourt en cinq heures les trente-cinq lieues qui séparent Bâle de Strasbourg : c'est une allure modérée ; jusqu'à présent on ne signale pas d'accidents sur cette route très-fréquentée : sans les vingt-neuf arrêts que fait la machine, on arriverait bien plus promptement. Le polonais assure que sans aucun danger il peut faire quinze lieues à l'heure ; c'eût été trop beau pour notre début.

A peine la chaudière infernale et sociale eût-elle poussé son dernier mugissement, que nous vîmes l'ami qui nous attendait à dîner nous souhaiter la bienvenue avec un de ces visages rayonnants qu'il est si doux de rencontrer quand on arrive quelque part. Il s'était muni d'une excellente calèche et nous aida à retrouver nos paquets dans le tohu-bohu qui nous faisait peur.

Rien ne nous manque : l'employé de St. Louis a tenu parole. Une voiture toute ordinaire est chose fort acceptable au sortir d'un chemin de fer ; elle représente le chez soi, les amis, les habitudes de toute la vie. Il faut cheminer pendant vingt minutes avant d'atteindre les portes de Strasbourg ; nous avions trop à causer pour faire grande attention à la contrée ; voici les fortifications, les fossés, les ponts, tout l'attirail d'une ville forte. Les soldats qui en gardent l'entrée n'excitèrent nullement notre approbation : pantalons de garance, couleur sombre et fausse, lourds schakos chargés d'un coq colossal qui devrait être un aigle tant il étend ses ailes et ses pattes ; ces français-là ne sont point tels qu'on se les imagine, ils ont un air alourdi qui semble devoir les retenir chez eux.

La maison de nos amis est située à l'angle de la place Guttenberg : le dîner n'étant pas tout-à-fait prêt nous eûmes le temps de courir près du dôme, admirable moyen d'oublier la fatigue et la faim. En quelques pas seulement nous le vîmes au fond d'une rue populeuse et tout éclairé par le soleil couchant. La teinte colorée qui se mêlait aux noires ombres, le ciel bleu au travers des longues percées de la noble tour animait singulièrement cette belle masse d'architecture. — Que c'est beau ! que c'est grand ! voilà ce qu'on se hâte de dire en saluant pour la première fois ce monument célèbre.

Une idée accessoire se mêla à ma première impression : je pensai à la cathédrale de Strasbourg laborieusement imitée durant trois années par un artiste zuricois épris du style gothique ; à l'aide de plans, de gravures, de feuilles de cartons et d'instruments tranchants, M. Leemann est parvenu à créer un relief qui donne une idée fort juste du chef d'œuvre colossal. Nous eûmes du plaisir à nous convaincre de la fidélité relative de son travail, mais il est bon de l'avoir vu avant de contempler la chose même. M. B. nous fit faire le tour de la plus belle partie du dôme ; — ce n'était qu'un premier coup d'œil, suffisant pour rendre hommage au riche portail et à la majestueuse flèche : nous remîmes au lendemain le plaisir d'une visite moins rapide.

STRASBOURG.

Le lendemain, c'était dimanche, nous fûmes heureux de nous rendre à l'église. Strasbourg est demeurée ville mixte, mais le culte luthérien n'y compte pas de prédicateur distingué. Point d'abbé Bautain de notre côté: comme ailleurs des divisions causées par le relâchement d'une part et ce qu'on nomme le rigorisme de l'autre; puis un état hostile entre les catholiques et les protestans. Ce mal là durera, car ses racines sont profondes. — Nous nous rendîmes au temple en parcourant des rues et des quais où le train des jours ouvriers ne subissait aucune interruption. Les Juifs, il est vrai, occupent une grande partie des magasins, mais les chrétiens vendent comme eux pendant le jour du Seigneur. Il y a seulement plus de monde en circulation et surtout plus de toilettes : les paysannes endimanchées arrivent en foule et donnent à la ville un aspect allemand tout-à-fait prononcé; les alsaciennes conservent fidèlement leurs bonnets brodés en or, leurs corsages rouges, les grands nœuds de ruban et les jupons courts, qui, si on les voyait en Suisse, charmeraient les touristes, désappointés de la décadence qui s'établit sur ce point parmi nous.

Le pasteur nous prêcha sans robe et sans vigueur, débitant quelques lieux communs sur l'éducation dirigée par les principes du christianisme: c'était bien signaler l'un des besoins actuels de la France, mais avec trop de faiblesse pour convaincre des auditeurs non persuadés d'avance. On prêche alternativement en français et en allemand : les deux langues marchent presque de front; la première rêgnante à Strasbourg a tenu bon parmi les classes inférieures, et maintenant il est partout de mode d'apprendre l'allemand dès qu'on se dit bien élevé. Le haut allemand ne sera pas cependant un lien entre les Strasbourgeois eux-mêmes, j'entends ceux de la classe inférieure et les plus cultivés, car il n'est guère possible d'écrire le dialecte du pays, et ceux qui le parlent ne lisent souvent ni le bon allemand ni le français; un grand nombre de domestiques alsaciens ne savent pas un mot de la langue du royaume: ce fait est remarquable.

Mais avant d'aller plus avant dans notre récit, voyons un peu l'histoire de la capitale alsacienne.

Elle est d'une origine peu certaine, attribuée aux Gallo-romains, peuple mixte comme sa population actuelle ; il se pourrait que ses habitans aient éternellement vécu sans parvenir à se comprendre et sans se disperser pour cela ou se décider à se rendre aux mêmes écoles. Le christianisme y fut introduit au deuxième siècle et s'y propagea rapidement depuis l'édit de Constantin. Strasbourg fut aussi l'une des premières villes qui adoptèrent la Luthéranisme : en 1518 il domina tout le pays. Les Vandales, Attila et les Allemanni la ravagèrent à réitérées fois. Elle ne reprit quelque importance que sous les rois Mérovingiens, qui la firent administrer par les ducs d'Alsace. De 870 à la fin du 13me siècle, elle demeura soumise aux rois et aux empereurs de l'Allemagne; puis ayant opéré son affranchissement, elle devint ville impériale et libre jusqu'à ce que le réseau de Louis XIV vînt à tomber sur elle. C'est encore aujourd'hui la ville la moins française que l'on puisse imaginer. Elle continue avec succès à fabriquer des pâtés de foie d'oie, elle restaure sa cathédrale, élève des statues, s'enrichit et prend le goût des arts. La cathédrale date de 1015 et ne fut achevée qu'en 1275 — achevée n'est pas le mot propre, car elle n'a qu'une tour et le chœur est à peine ébauché : sans sa flèche et son portail, on n'aurait point à parler de ce monument incomplet comme tant d'autres.

En sortant de la modeste église luthérienne nous nous dirigeâmes vers le dôme avec l'intention de monter tout au moins jusqu'à la plate-forme. La hauteur de la flèche est de 450 pieds. J'ignore celle de la plate-forme à laquelle on arrive très facilement; c'est une belle terrasse aërienne où l'on voit de près le clocher solitaire; elle occupe l'emplacement de celui qui ne s'élèvera jamais. Les personnes dévorées de la gloire des inscriptions peuvent faire graver leurs noms, d'après un tarif, sur quelqu'une des pierres qui ne sont pas encore chargées de caractères insignifiants; on a bien fait de régulariser cette espèce de vandalisme. Il est pourtant une inscription intéressante, c'est celle qui raconte le repas de la société des géologues français en 1835 sur la dite plate-forme. Du haut de leur trône architectural, ils ont pu continuer leurs discussions sur ce que l'on se permet d'appeler *les entrailles de la terre*. A l'un des angles de la plate-forme on voit s'élever un escalier sans destination, puisque les travaux entrepris ont été interrompus. Combien d'escaliers qui n'atteignent pas mieux leur but primitif ne commence-t-on pas en ce monde?....

On monte aisément celui de la tour dès qu'on n'est pas sujet au vertige : les grands espaces vides au fond desquels se montre le ciel lorsque l'on voit le clocher se dessiner au loin, découvrent le paysage d'une façon assez effrayante, mais dès que l'on est aguerri, il y a plaisir à cette ascension. Le panorama de Strasbourg n'offre cependant rien de très remarquable, du moins aux habitans de la Suisse. La ville ne présente de là haut qu'un enchevètrement de toits élevés et de rues d'une teinte grise et uniforme : aucun monument n'en interrompt la monotonie. Le point le plus saillant c'est le toit de la maison de ville, paré d'un nombre de lucarnes tout-à-fait prodigieux, et sur lequel un essaim de cigognes tenait ses assisses. Ces oiseaux forment un heureux accessoire de la ville elle-même; leurs départs et leurs retours sont des évènements, ils habitent des demeures de choix et font tableau dans les lieux par eux préférés.

Le Rhin embellit la plaine plus que les montagnes ne varient les lignes de l'horizon. L'architecture de la tour m'a semblé en harmonie avec le pays tout entier, elle est sage, belle à certains égards, mais elle ne frappe pas l'imagination; le portail étonne bien davantage; il est d'un travail magnifique et d'un caractère très majestueux: les statues équestres sont de proportions colossales; elles rappellent heureusement la puissance des empereurs de l'Allemagne. Il semble que Steinbach se soit fait un jeu de placer si haut ces coursiers formidables et leurs nobles chevaliers. Rien n'était trop audacieux ou trop bizarre aux grands artistes de l'époque des cathédrales; ils parvenaient à réaliser leurs rêves en bronze, en marbre ou en pierre dure; aujourd'hui on essaie de restaurer et d'imiter, mais sans les modèles laissés par eux, de pareilles conceptions ne viendraient à personne.

On illumine la tour pour célébrer les grandes réjouissances; c'est en l'honneur de la fête de Guttenberg, célébrée en 1842, que les derniers lampions se sont allumés; l'effet est magique. L'une des personnes de notre société en a joui lors des beaux jours du Consulat, et nous raconta les merveilles de ce flambeau gigantesque s'éclairant tout-à-coup aux cris joyeux du peuple à l'occasion de la rentrée de Moreau après la triomphante campagne du Rhin.

Quand on a admiré la flèche et le portail il reste à voir à l'extérieur de la cathédrale la jolie porte dessinée par Sabine de Stein-

bach, fille de l'architecte du superbe monument. Cette porte, aussi élégante qu'elle est noble, devrait être mentionnée lorsqu'il s'agirait d'établir les preuves d'intelligence des femmes dans le domaine de l'art. Mais ici, comme en d'autres cas de cette nature, c'est un travail secondaire encadré dans une œuvre plus grande, plus puissante : une porte gracieuse et belle au pied d'une haute tour, voilà le genre d'harmonie et d'égalité possible entre deux architectes dont l'un appartenait à la moitié du genre hnmain partout abritée dans les demeures bâties par les hommes.

On ne voit ni statues ni tableaux dans le dôme de Strasbourg : le chœur est en construction. L'ensemble de la nef n'a rien de remarquable, mais on s'ébahit devant la fameuse horloge, la première du genre : échaffaudage de cadrans, de chiffres, de figures sacrées et profanes ; la peinture et la dorure rendent le tout éblouissant ; chaque jour à midi quelques centaines de personnes se pressent pour admirer la procession des apôtres, des anges ou petits génies, le char du soleil, la Mort, un grand coq battant des aîles, enfin tout un spectacle produit par les combinaisons les plus profondes, les rouages les plus compliqués. On peut y suivre toute la marche des heures, des saisons et des lunes : c'est de la science enjolivée, un très savant et colossal joujou, parfaitement propre à captiver la foule partout où elle pourrait en jouir.

Le créateur et le restaurateur de cette splendide horloge ont fait preuve d'une rare capacité, mais il y a pourtant quelque chose de puéril dans ce laborieux emploi de la science. Lorsqu'on a vu le mouvement imprimé aux personnages de l'horloge on est tenté de dire, c'est bon pour une fois ; mais les badauds de la ville ne pensent pas de même, et le succès de ce prodige attirera toujours Strasbourgeois et touristes.

De la cathédrale nous sommes allés à l'église Saint-Thomas : c'est là que fut placé le fameux monument du maréchal de Saxe, ordonné par Louis XV, qui mourut avant son achèvement. Pigalle travailla pendant vingt ans à cette œuvre magnifique ; il en fallut quatre pour la poser dans le temple protestant, qui se trouva ainsi orné de l'un des plus beaux mausolées modernes, si ce n'est le plus beau.

Une pyramide en marbre gris sert de fond aux figures : tout le monde en connaît la composition, mais aucune gravure ou imitation en relief ne peut donner l'idée de l'expression des statues, de la

grandeur et de la noblesse du groupe dans lequel l'allégorie acquiert un singulier caractère de vérité. Maurice, couronné de lauriers et le bâton du commandement à la main, répond à l'appel de la Mort en descendant un gradin au bas duquel s'ouvre un cercueil. Il est plein de calme et de dignité, mais l'émotion que doit lui causer l'arrêt à subir se trahit sur son mâle visage. La France cherche à suspendre sa marche rapide; elle se livre à la douleur: sa bouche entr'ouverte, ses paupières plus fortement dessinées que dans la statuaire antique lui donnent une expression d'angoisse, de suprême détresse d'une grande beauté; les mains et les draperies de cette figure émouvante sont un peu lourdes, l'action et l'expression demeurent supérieures à la forme. La Force, représentée par un Hercule accablé de tristesse, est une très noble figure contrastant avec la Mort, hideux squelette artistement drapé, et auquel appartient la toute puissance. C'est le roi des épouvantemens: un génie en a peur; il pleure en contemplant le héros ; c'est à lui que sont confiés les drapeaux conquis par Maurice. Les animaux héraldiques de la Hollande, de l'Autriche et de l'Angleterre, lion, aigle et léopard, expriment bien leur courroux et leur joie.

Ce ne fut que vingt-six ans après la mort du Maréchal que ses cendres furent déposées dans l'église de Saint-Thomas. Pigalle eut grand peine à se faire payer le chef-d'œuvre auquel il consacra le reste de ses forces. Une œuvre pareille ne peut s'enfanter sans douleur: elle offre bien des phases diverses depuis le premier enthousiasme jusqu'aux derniers ennuis, aux déceptions inévitables.

On peut voir dans une chapelle voisine du monument d'affreuses momies; un comte de Nassau, en tunique jaune et gants de peau, puis sa fille, morte fiancée et portant encore sa couronne desséchée, objets hideux surtout lorsqu'on vient d'admirer le noble front de Maurice.

Saint-Thomas est le *Santa croce* de Strasbourg. Plusieurs savants et professeurs, célèbres à Strasbourg, inconnus ailleurs, y reposent; il est dommage que le tombeau par excellence soit entouré d'une sorte de cloison qui le dérobe aux regards du public; on est admis à le voir à tant par tête.

C'est le dimanche qu'il faut parcourir les promenades de Strasbourg; elles sont vastes et plantées de beaux arbres; la végétation est riche dans ce bon pays, mais rien de plus monotone qu'une plaine; aussi n'aperçoit-on nulle part un site qui laisse un

souvenir. La plus belle place entourée de longues avenues est celle de Contades, ainsi nommée en l'honneur du Maréchal de ce nom. La musique militaire y exécute des morceaux dansants et guerriers, écoutés par la foule assise ou circulante. Le lendemain nous visitâmes les établissements publics. Le Musée d'histoire naturelle est l'un des plus riches de la France, mais les salles trop basses ne font point valoir ce qu'elles contiennent. Les fossiles et la minéralogie sont les parties les plus complètes; on y voit de beaux débris d'éléphants antédiluviens qui ne sont pas des mastodontes; les oiseaux sont nombreux, les quadrupèdes assez mal empaillés. Un professeur dont j'ai oublié le nom a consacré son temps et sa fortune au Musée qui lui doit son accroissement; un buste rappelle ses services et sa figure. Ceux qui s'occupent des sciences naturelles mènent une vie plus douce que les hommes qui s'efforcent de faire adopter leurs opinions ou de développer leurs pensées dans leurs frottements avec leurs semblables. — Le silence de la bonne nature est si bienfaisant! Elle se fâche si peu des efforts tentés pour lui dérober ses secrets. Son *laissez faire* est infini, et ses réponses sont le plus souvent encourageantes.

L'arsenal n'était pas à voir: un soldat nous signifia cet arrêt qui nous trouva fort résignés à ce mécompte.

Les bâtiments de l'Académie sont vastes et reçoivent de huit cents à mille élèves. La Bibliothèque renferme 240,000 volumes. Nous attendîmes assez longtemps l'arrivée des bibliothécaires ou de leurs aides-de-camp. L'un d'eux nous montra des rayons entiers remplis d'*Incunables;* on nomme ainsi les premiers livres imprimés : leurs caractères sont semblables aux manuscrits de l'époque. Les missels sont beaux, mais le plus précieux des livres ornés c'est une Bible illustrée de manière à justifier l'une des suppositions de Mickiewitz. Il prétend que c'est dans les ouvrages de cette catégorie que les premiers artistes chrétiens ont puisé leurs types, leurs idées. Les anges, les saints et les madones minutieusement peints et dorés sur les grandes feuilles de parchemin, laborieusement écrites au fond des cloîtres, ont enfanté, selon ce poète, toutes les générations de figures semblables peintes sur bois, sur cuivre, à fresque et à l'huile. Il est certain que parmi celles de la Bible de Strasbourg, plusieurs sont empreintes du caractère adopté par les anciens maîtres.

Le livre colossal dans lequel le corps des imprimeurs transporta

et promena toute une bibliothèque au cortége Guttemberg, a été déposé dans l'une des salles en souvenir de la grande journée des corporations et des métiers. On voit dans une autre pièce, qui jadis fut une chapelle, une partie des bannières déployées dans ce jour fameux. — Celle des Brésiliens se distingue : c'est l'homme du nouveau monde à celui auquel il doit sa civilisation. La bannière des imprimeurs eux-mêmes est aux armes de l'Empire : Maximilien Ier les accorda à un prétendant à l'invention de l'art typographique dont on ne parle guères : son nom est Mendeli. L'exécution de ces drapeaux est médiocre ; la chose est toute simple : il ne s'agissait que d'une occasion particulière, et les frais de la fête ont été si considérables que plusieurs corporations sont encore endettées. On a copié *grosso modo* l'antique bannière de Strasbourg : on dirait une enseigne imitée d'un tableau de grand maître. La véritable bannière est une peinture tout-à-fait remarquable : elle figurait au couronnement des empereurs et fut copiée d'un tableau style bysantin, à demi effacé et conservé sous verre. L'original rappelle le genre de beauté de la Cène de Léonard de Vinci : un caractère sérieux et idéal règne sur cette figure de femme qui lève les bras en signe de joie et semble protéger la population qu'elle représente : elle est drapée en vert, le fond du tableau est doré. La bannière peinte d'après cette demi-relique est l'œuvre d'un homme d'un talent supérieur. On n'a pas consenti à l'exposer lors de la fête ; elle est parvenue au rang de tableau. On sent en la voyant qu'à l'époque où, pour honorer la royauté, on promenait dans les rues d'aussi belles peintures, l'art et la majesté des souverains de la terre étaient grandement respectés. La salle dont cette bannière fait le plus bel ornement est éclairée par des vitraux nouvellement placés. Les avantages de la paix se font partout sentir ; on a le temps de tout embellir, et l'argent ne fait défaut nulle part.

J'avais grande envie de voir la marmite des Zuricois, relique helvétique aujourd'hui reléguée dans un taudis où les vieux livres et vieux débris de toute espèce forment un véritable cahos ; elle a subi tous les outrages des années ; elle est fendue, brisée, c'est l'image non du pot de fer mais de celui de terre : on ne pourrait décemment la faire paraître dans aucune fête historique ; mais enfin c'est bien elle, et je la saluai de bon cœur. — C'est ici le cas de me livrer au plaisir d'une citation empruntée au second des volumes de M. Vulliemin. — (*Histoire de la Confédération Suisse*, vol. 12, page 205).

Voici comment se passa ce joli épisode raconté avec tant de vie et de grâce par cet historien, dont les talents et le caractère honorent le canton de Vaud.

« Lorsqu'en 1756, un siècle après qu'ils eurent, à Morat, combattu dans les champs de leurs pères, Strasbourg invita les Confédérés à l'une de ces fêtes, délassements des jours d'amertume, ils s'y rendirent en grand nombre comme d'ordinaire. Les Bernois partirent sous Albert d'Erlach. Les Zuricois se formèrent en deux bandes, les arbalétriers sous Victor de Schœnau, les arquebusiers sous le bourguemestre Bram, fils d'artisan, que son mérite et l'affection de ses concitoyens avaient fait le chef de l'Etat. Voyant le premier magistrat de Zurich venir prendre part à leurs jeux, les Strasbourgeois lui offrirent une couronne d'or qu'il reçut avec émotion, en disant : « Elle embellit les derniers jours de mon pélerinage. » Cependant on s'entretenait sur les bords de la Limmat, de l'adresse des tireurs et de leurs plaisirs. — « Amis, s'écria tout-à-coup Jean Ziegler, du sénat, que ne tenons-nous notre parole d'aller en un jour à Strasbourg et d'y porter un plat encore chaud! » — Cinquante braves lui donnèrent leurs noms. Pour chef ils choisissent Thomman, surnommé l'homme de fer, parce que le commerce de ce métal fait de lui l'homme le plus riche de Zurich. Ils prennent pour vêtements un juste-au-corps de velours noir et une toque de même couleur surmontée d'un panache; quelques-uns jettent par dessus des chaînes d'or. Une chaudière est bientôt prête, où l'on fait bouillir quarante livres de millet. Sitôt chaude on la place sur des cendres dans une épaisse marmite. On la porte sur une barque neuve et légère. La nef lève l'ancre, saluée par tout un peuple accouru sur le rivage. Elle vole. Elle a franchi les écueils et le tournant de la Limmat. La voilà qui, du lit paisible de l'Aar, descend au Rhin, se jouant avec les périls. Sekingen les voit passer comme un trait. A l'approche de ces tournants que nos pères ont nommé les Grappins de l'Enfer, les nouveaux argonautes règlent leur course sans la ralentir. Bâle du haut de ses tours, les salue au son de ses trompettes, des cris de sa joie et de trois coups de canon. Le Rhin quittant la terre suisse, s'épanche entre des terres élargies, tranquille comme un lac et coupé d'îles verdoyantes. Sur ces eaux sans écueil, la barque aventureuse accélère son vol : les mains inaccoutumées à la rame se couvrent d'ampoules : la sueur coule des fronts, mais ni le soleil, ni la fatigue ne suspendent les efforts.

« Le soleil dorait d'un dernier rayon la tour de la cathédrale, quand les Zuricois s'élancèrent dans Strasbourg au milieu de la foule et des fanfares. Sitôt à terre, Thommann prit la parole : « Chers et » loyaux alliés! nous venons vous prouver que, si Dieu permet » que vos ennemis vous attaquent, notre ville n'est pas si loin de la » vôtre que nous ne puissions vous donner un prompt secours. »

« Il dit, et fit dresser la table sur laquelle fut servi le potage encore chaud. Chacun d'en goûter. Le vin du Rhin que les Zuricois préférèrent sagement à celui de leurs rives, vint animer le repas. L'appétit des braves leur fit un nouvel honneur. Le lendemain ils visitèrent l'arsenal, riche en témoignages de la valeur fidèle des Strasbourgeois, et la cathédrale, l'admiration de l'Europe : un Suisse en avait, six siècles auparavant, posé la première pierre. Ils virent la célèbre horloge, récemment achevée par deux mécaniciens de Schaffouse, Isaac et Josias Habrecht. Ils reçurent un don en vin de cent feuilles, du sel conservé depuis deux siècles et du blé de 135 ans. Ils firent de leur côté présent de la chaudière, témoin de leur aventure, et de leurs rames, sur lesquelles ils avaient gravé leurs noms. A leur retour, ils furent partout défrayés et portés en triomphe. Jours de joie! pompes martiales! banquets hospitaliers! fêtes de nos pères que nos jours ont vues se renouveler sur de nouveaux théâtres! Scènes de fraternité, d'énergie et de bonheur! L'étranger n'en a pas vu de plus belles. Elles suspendirent les querelles intestines et consolèrent quelque temps les villes suisses dans leurs douleurs. »

Hélas! il y a de nouveau des querelles intestines à suspendre, des villes suisses dans la douleur, mais les fêtes sont-elles encore possibles, apporteraient-elles quelques consolations aux esprits irrités, aux cœurs ulcérés?....

Non loin de la pacifique marmite se dresse un grand bonnet de fer-blanc peint en rouge. C'est la preuve d'un fait très curieux et qui n'est pas assez connu. Aux jours de la terreur, Schneider, le chef du mouvement révolutionnaire, occupé à purifier Strasbourg, fut tout-à-coup choqué de l'élévation de la flèche. — Comment donc, un ouvrage d'homme domine la contrée entière? On voit de partout cet orgueilleux clocher annoncer le chef-lieu de l'Alsace! Cet état de choses ne doit pas durer; qu'on nivelle la tour jusqu'à la hauteur de la plate-forme et plus bas, s'il le faut.... Menace facile à faire, difficile à exécuter.

Un homme de cœur et d'esprit eut l'heureuse idée de proposer à ce vandale couvert de sang, un bonnet rouge, tout simplement, à l'usage de la cathédrale; perché au sommet de la flèche, ce signe éclatant annoncerait au loin le triomphe de la liberté. Quoi de plus beau que ce bonnet sacré éclairé par le soleil ou par la lune à une si grande élévation! — Adopté! Le bonnet se confectionne; on le peinturlure, on le hisse, on le pose. On ne dit pas combien de mois ou de semaines il demeura en place, mais son existance ne peut être contestée, pas plus que celle de la marmite.

Strasbourg possède un musée de peinture et dans ce moment même l'Exposition rhénane allait s'ouvrir. — Les mêmes tableaux cheminent d'une ville à l'autre et reviennent à leur possesseur si nul amateur ne s'en est emparé. Les artistes français laissent la chance aux allemands : ils ont tous la prétention d'exposer à Paris où les médiocrités s'entassent d'une façon désolante.

On a consacré un fort bel hôtel à recevoir les objets d'art. Le premier objet qui mérite notre attention c'est le bas-relief de David, enlevé au piédestal de la statue de Guttemberg : le sculpteur avait placé Luther parmi les hommes dont les écrits ont fait prospérer l'imprimerie. Dans la seule ville de Strasbourg et dans le court intervalle de 1522 à l'an 1538, il parut dix-huit éditions de la traduction de la Bible par Luther, à laquelle les allemands attribuèrent en grande partie la formation de leur langue littéraire. On sait d'ailleurs que cette Bible fut le premier livre imprimé qui obtint une grande circulation. — Au grand jour de l'inauguration, on laissa passer l'hommage ainsi rendu à l'hérétique Luther: mais plus tard, un dignitaire de l'église de Rome se sentit tellement oppressé à la vue de ce bas-relief, en face duquel s'ouvrent ses fenêtres, qu'il se mit à ourdir une intrigue contre la plaque de bronze infectée d'hérésie; il a fini par réussir. Les protestants, nombreux à Strasbourg, n'ont point été entendus, ou peut-être n'ont-ils pas essayé de conserver leurs droits, et le bas-relief, honteusement détrôné, est livré à la poussière si ce n'est à l'obscurité. — Sa place est marquée dans le taudis où gisent la marmite fendue et le bonnet rouge. Luther était placé à côté de Shakespeare; je ne sais qui figure comme remplaçant de celui qui fit tant travailler les premières presses du monde. Nul plus que lui n'a contribué à justifier la citation de la Bible, appliquée à la découverte de l'imprimerie : *Et la lumière fut.* Guttemberg présente ces mots, qu'il vient d'im-

primer, à ceux qui approchent de la statue. L'idée est belle ; la statue médiocre ; elle manque de noblesse et d'aplomb. Celle de Mayence, sorte de riposte à la première, lui est, à mon gré, fort supérieure.

Pendant trois jours entiers tout Strasbourg fut en grande fête lors de l'inauguration, couronnement de la fête ; il reste un livre de gravures coloriées, charmant à parcourir, et qui donne la meilleure idée de l'ensemble et des détails du splendide cortége. On n'en demeure pas moins indécis entre les droits de Mayence et de Strasbourg, à propos de la naissance de Guttemberg. Mayence, par sa reconnaissance, ressemble à la vraie mère du jugement de Salomon : Strasbourg fit grand bruit, grand étalage pour établir sa prérogative, mais *la grande pensée ne lui vint pas au cœur* ; ce fut une imitation plus ou moins vaniteuse ; il est permis au touriste de se laisser guider par la physionomie des statues en rivalité ; en ce cas celle de Mayence l'emporte.

Revenons à l'exposition : elles offrent toutes le même caractère ; quelques paysages assez distingués, quelques essais ambitieux de peinture historique et sacrée, des sujets de genre, ordinairement de l'école de Munich, puis une grande quantité de portraits tout-à-fait médiocres ou tout-à-fait mauvais. — A Venise et à Milan nous avons été frappés comme à Strasbourg de l'absence de tableaux d'un mérite éclatant. De nos jours presque tout le monde peint et dessine, écrit ou fait de la musique, ce qui n'empêche pas que peu d'artistes ou d'amateurs réussissent à un degré supérieur dans l'une ou l'autre de ces branches. Cependant cette sorte d'égalité est un progrès, en ce qu'elle augmente les jouissances solitaires et domestiques : elle répond au degré de culture générale ; peu de personnes savent se passionner pour une œuvre classique quelconque, et tout le monde regarde volontiers un tableau médiocre, écoute de même de la musique passable et se plaît à lire un livre comme il y en a tant.

Les essais de sculpture me parurent supérieurs aux peintures ; il y avait entr'autres une petite madone d'une exquise simplicité et un *chevalier au dragon*, d'après Schiller, fort heureusement inspiré. Strasbourg est riche en modeleurs, ciseleurs, etc. L'école des arts compte un grand nombre d'élèves, et, probablement le mouvement artistique ne se ralentira pas dans cette ville à laquelle le voisinage de l'Allemagne est très avantageux.

Parmi les artistes connus on cite au premier rang MM. Kirschtein, père et fils : le fils suit les traces du père, enlevé trop tôt aux arts. Ce sont des Benvenuto Cellini, habiles à faire sortir d'une plaque d'argent des forêts et des chasses au cerf ou au sanglier; la grâce, la finesse, la perfection de leurs ouvrages ne peuvent se raconter : il faut voir ces légers feuillages, ces animaux pleins de vie et d'un dessin si pur, ces petits paysages en plans divers et combinés avec goût et vérité : quelles mains et quels yeux ne faut-il pas pour créer de pareilles choses ! — On travaille en dessous, en repoussant les feuillages et les êtres vivants; c'est chose à ne pas comprendre, même en voyant l'artiste travailler.

Kirschtein est célèbre dans les grandes villes où se trouvent toujours les appréciateurs des choses distinguées. Nous eûmes grand plaisir à voir son atelier et surtout un vase d'une beauté merveilleuse : après avoir été inutilement offert aux rois et aux reines, il sera acheté par la bonne ville de Strasbourg pour sept mille francs, prix au-dessous de sa valeur. Toutes les ressources qu'offrent le mélange de l'argent mât, de l'argent poli et de l'or sont disposées avec un art infini dans ces belles ciselures. Kirschtein a une passion malheureuse pour la grande sculpture; les statues de Steinbach et de sa fille Sabine, placées près de la belle porte, dessinée par la dernière, sont mauvaises; le plus petit des cerfs ou le moindre des arbres de ses forêts en miniature valent mieux que cet essai de figures moyen-âge.

Quand on a vu les églises, les musées et les bibliothèques, les promenades et places publiques, il reste à visiter les établissements de bienfaisance. Ceux de Strasbourg sont très bien ordonnés et font honneur à la charité des habitants, qui, comme chez nous, s'occupent volontiers de ce genre d'administration : les comités sont nombreux; chaque année ils ont à combiner des loteries, des concerts et bals de charité. Ces moyens sont admis, on les trouve aussi bons que d'autres et Paris donne l'exemple.

La circulation de l'argent dans les grandes villes est une grave question : c'est à la conscience à résoudre celle des fêtes au profit des nécessiteux. Nous visitâmes une partie du vaste hôpital qui peut recevoir 12 à 1500 vieillards et malades; tous ces asiles de la souffrance se ressemblent aux yeux du voyageur qui les visite superficiellement. Celui-ci passe pour être fort bien administré.

La population de Strasbourg s'élève à près de 60,000 âmes. Le nombre sept est sacramentel dans cette ville: il y a sept églises catholiques, sept églises protestantes, sept portes et sept ponts jetés sur les fossés ou le cours de l'Ille. C'est une ville de garnison et de grand passage; privée de son célèbre *Munster* elle n'offrirait rien à l'imagination, mais la noble cathédrale suffit au voyageur qui cherche des impressions pittoresques; c'est avec regret que nous lui dîmes adieu.

VARIÉTÉS.

UN AUTOGRAPHE DE NAPOLÉON.

Durant l'année 1828, la femme de M. B...., homme de lettres distingué, fit ses couches à Genève et fut soignée par M. le docteur M.... Reconnaissante envers le célèbre opérateur et sachant son goût décidé pour les autographes, elle lui offrit des lettres écrites par les militaires français les plus distingués du temps de l'Empire, lettres qui avaient été remises à son époux pour l'éclairer dans un travail historique important touchant cette époque mémorable. Le docteur M.... ne se fit nullement prier et accepta tout d'abord, car il se doutait peu de l'importance extrême du cadeau qui lui était offert. Madame B.... le conduisit auprès d'un coffre qu'elle ouvrit et qui était plein de papiers ; M. le docteur qui croyait en recevoir quelques-uns, fut aussi ravi qu'étonné quand Mme B. lui demanda *dans quoi il voulait emporter ces chiffons?* Pris ainsi à l'improviste et n'ayant aucun récipient assez vaste pour contenir le trésor qui était devant lui, l'adroit opérateur saisit le pan de sa lévite, en fit un cornet très capace, et le laissa remplir sans observations de sa part par l'aimable dame. Puis, après mille remerciemens étouffés par une charge plus embarrassante que lourde, il emporta, serré contre son sein palpitant de joie, l'énorme paquet sur lequel reposait le dernier de ses trois mentons.

Qu'on juge de son ravissement, lorsque rentré chez lui et explorant sa riche capture, il trouva réunies des lettres de tous les généraux de la révolution, de tous les maréchaux de l'Empire, puis mieux que tout cela, une missive de Napoléon à l'amiral Missiepsi, dans laquelle, après avoir dicté deux pages à un secrétaire, l'illustre empereur avait pris lui-même la plume pour griffonner douze lignes de sa main, au bas desquelles il avait apposé son N gigantesque suivie de quelques caractères illisibles terminant le mot de *Napoléon*, mais qui avaient, dans leur sinueux et flambloyant désordre, tout l'air d'un paraphe.

Jouir seul est un plaisir que ne conçoit pas mieux que moi M. le docteur M....; aussi voulut-il de suite mettre ses amis dans la confidence de son bonheur. Il invita à prendre le thé chez lui ses amis les rédacteurs du *Journal de Genève* dont lui et moi faisions partie; puis, après le goûter et la table étant desservie, il la couvrit des innombrables parcelles de son trésor autographique; là, chacun de nous se récriait d'admiration en y puisant tour à tour des lettres du duc de Montebello, de Marmont, de Masséna, de Moreau, de Suchet, de Serrurier, de Davoust, un ordre du jour de Kléber en Egypte, une proclamation d'Augereau, un billet de Dessaix, vainqueur et victime de Marengo, puis des lettres des savants Monge, Berthollet, Larey, etc., etc.

Je fis moi-même des découvertes inconcevables, mais toutes s'éclipsèrent devant un pli qui offrit à mes regards les douze lignes et la grande N de Napoléon; je restai muet de surprise. Puis capitulant avec la droiture habituelle de ma conscience, je me dis qu'une feuille de papier avait peu de valeur en elle-même, que mon ami le docteur M. était déjà assez riche de tout ce qui était étalé devant moi, sans qu'il fallût encore me priver, pour le lui laisser, du petit fragment que le sort m'avait fait trouver, que j'aurais mauvaise grâce à rejeter cette libéralité du destin, que je ne prendrais en me l'appropriant qu'un chiffon qui n'avait rien coûté à son possesseur actuel, et mille autres raisons toutes aussi mauvaises, mais qui semblent excellentes quand elles caressent nos désirs et flattent notre coupable cupidité.

Après cette capitulation insidieuse, j'insérai adroitement l'illustre autographe dans une poche de côté, qui sembla s'ouvrir complaisamment comme pour receler mon magnifique rapt; puis, la conscience mal à l'aise, mais satisfait d'avoir mené à bien ma conquête,

je continuai à fouiller dans les papiers épars devant moi, certain pourtant de n'y rien trouver d'aussi splendide que ce que je venais d'empocher.

Soudain le docteur M.... s'écrie: — « Messieurs, tout ce que vous avez découvert n'est rien auprès d'un autographe de Napoléon qui doit se trouver parmi ces papiers et que j'ai vu hier. » A ces mots chacun redouble de zèle pour s'emparer du trésor annoncé; ainsi que mes collègues, je m'empresse comme pour saisir avant eux la pièce, objet de notre curiosité, laquelle reposait criminellement aplatie sur mon cœur palpitant de crainte. Recherche inutile! l'écriture du grand homme resta aussi invisible pour ces messieurs qu'elle m'avait paru illisible; et le docteur M.... ne doutant point que sa femme seule eût pu soustraire l'autographe pour le montrer à ses amies, promit de nous l'apporter le lendemain au bureau du journal, afin de nous le soumettre.

Hélas! l'infortuné vint le lendemain, mais pâle d'angoisse et de désappointement; il nous apprit en gémissant la perte du précieux manuscrit, perte, disait-il, d'autant plus déplorable, qu'il avait promis l'autographe à son ami et collègue M. le docteur C..., lequel, possesseur déjà d'une magnifique collection dans ce genre, lui en aurait dû le plus rare fleuron. Ses doléances furent si douloureuses, ses regrets si amers, que je ne pus tenir à l'idée de jeter dans un chagrin aussi vif mon excellent et vieux ami M. le docteur M....; je le pris donc en particulier, et lui fis, non sans un certain embarras et une certaine rougeur, l'aveu de mon larcin.

Je dus me savoir gré de ce généreux effort de probité, car le digne homme sembla renaître à la vie; du reste il prit la chose aussi doucement que j'avais pris moi-même son trésor; sans faire aucun bruit, sans se fâcher, et tout entier au plaisir de pouvoir remplir la promesse qu'il avait faite à M. le docteur C... : « Veuillez lui remettre de ma part, me dit-il, la pièce annoncée et promise, et je le préviendrai que vous en êtes le détenteur. »

J'étais en trop beau chemin de repentance pour ne pas lui promettre d'exécuter ce qu'il voulait; toutefois, ce bon moment passé, ma conscience se mit à capituler de nouveau avec le devoir qui m'était imposé après mon aveu. — Pourquoi donc donner à qui regorge de superflu aux dépends de qui manque du nécessaire? L'eau ira-t-elle donc toujours à la rivière? ne mérité-je pas cette offrande par le prix énorme que j'y mets? tandis que le docteur

C..., habitué à de pareils cadeaux, recevra peut-être celui-ci avec une froide indifférence ? Mon admiration si vive pour le grand empereur ne me rend-elle pas digne de posséder quelques bribes de son écriture, dussé-je, pour les obtenir, user d'un peu de ruse et d'adresse? car il ne s'agissait plus que de renvoyer indéfiniment le moment de remettre à M. le docteur C.... les douze lignes célèbres, et de lasser sa patience à les attendre.

Voilà donc cet aimable docteur C.... qui ne m'apparaît plus que sous les traits hideux d'un créancier féroce, lui que j'avais tant de plaisir à rencontrer autrefois, qui, me prenant amicalement sous le bras, me faisait faire avec lui ses visites, tout en me disant mille jolies choses avec tant de naturel, d'esprit et surtout de bonhomie! Eh bien, maintenant je ne le voyais plus de loin sans une immense terreur; j'utilisais pour éviter sa rencontre les derniers haut bancs qui défigurent nos rues basses, je mettais à profit nos plus noires allées de traverse, et je dois le dire, mon excellente vue et mes bonnes jambes me servirent avec tant de succès que durant plusieurs mois je réussis à l'éviter, car j'avais poussé la barbarie jusqu'à le consigner à ma porte, et j'étais devenu invisible pour lui.

Des manœuvres aussi savantes que suivies auraient dû lasser sa patience, et lui faire oublier le titre dont j'avais dû le rendre dépositaire; mais le charmant docteur C... était mordu par le démon de l'*autographie;* or la rage qui en résulte, bien que moins mortelle que l'autre, n'en est pas plus guérissable; l'on maigrit d'un autographe qu'on ne peut atteindre comme d'un amour malheureux, et tel qui n'a jamais lu un auteur fameux et qui se soucie fort peu de ses écrits, sèche et dépérit sous le désir ardent d'avoir de son écriture. Il faut avoir vu comme moi des malheureux atteints de cette maladie, pour se faire une juste idée du prix qu'ils attachent à quelques lignes d'une écriture détestable, et des démarches inouies qu'ils peuvent faire pour se les procurer.

Une charmante demoiselle, bien connue chez nous par la belle collection qu'elle possède dans ce genre, a correspondu six mois de suite avec moi pour m'arracher une lettre de Mme de Sévigné dont elle me croyait possesseur. Elle m'écrivait des missives de cinq pages, pleines d'esprit et de séduisante captation, afin de m'attendrir en sa faveur ; ses accents devinrent si déchirants, son envie arriva à un si haut paroxisme de persistance, que je me vis contraint de lui faire savoir que mon autographe prétendu n'était

autre qu'un *fac simile*, très bien gravé, de celle dont on a dit avec tant de grâce qu'*elle fut mère et ne fut point auteur.* — Détrompée de son erreur, la spirituelle *collectrice* a repris le sommeil et l'appétit, mais elle m'a avoué depuis que la lettre convoitée lui semblait adhérente à son col, l'empêchait de boire, la gênait pour manger, puis écrasait son sommeil sous un affreux cauchemar.

Le docteur C... ne se décourageait donc point, et si son bras ne pouvait m'atteindre, sa mémoire du moins ne me lâchait pas d'une seconde; peut-être même mon souvenir est-il intervenu d'une manière fâcheuse dans le traitement de ses malades, et peut-être ai-je à me reprocher quelques ordonnances qui se sont ressenties du désappointement que je lui faisais éprouver, peut-être enfin ai-je retardé des convalescences et entravé ses cures. Hélas! j'en demande humblement pardon à Esculape, dont il fut l'un des plus illustres disciples à Genève.

La perpétuelle anxiété dans laquelle je vivais, avait ajouté un véritable intérêt à mon existence, et je puis le dire, elle avait développé en moi des talents stratégiques vraiment dignes d'une meilleure cause. On aurait dit que pour conserver quelque chose du plus grand tacticien qui ait vécu, je m'efforçais de m'élever à sa hauteur par les ruses, les marches et les contre-marches auxquelles je me livrais durant nos courses en ville; car il était question pour moi d'éviter un docteur très ingambe, appelé par son état à parcourir à toute heure et dans toutes les directions les rues de la cité.

J'avais fait de grands progrès dans cette petite guerre quotidienne, et souvent M. C... dut croire comme moi-même à l'insuffisance de ses efforts pour m'atteindre, lorsqu'un jour, jour néfaste, la nature elle-même sembla se liguer avec lui contre moi, et je succombai. Voici le fait.

C'était en mars 1829; il faisait une de ces bises brutales qui arrachent les chapeaux les plus enfoncés, les perruques les mieux assujetties, et qui apportent tant de perturbations dans le costume des dames assez osées pour sortir de chez elles durant ces extravagantes convulsions de l'atmosphère. — Je marchais tête baissée, enveloppé dans mon manteau, et je redoublais d'énergie pour franchir l'arcade de Mollard si redoutable en pareille circonstance, quand j'allai donner de front en plein abdomen du docteur C...!! Il n'y avait plus moyen de l'éviter; sa proie était trop sous sa

main pour ne pas s'en emparer : « Il a fallu ce coup du sort, me dit-il, pour vous faire tomber en mon pouvoir ; mais je ne vous lâche plus. »

— Hélas ! lui répondis-je, dites plutôt ce coup de vent ; sans lui vous me chercheriez encore ; c'est lui qui m'a jeté dans vos bras, et vous devez du moins rendre justice à ma belle défense.

— « Superbe, en effet, dit-il ; mais si je vous rends les honneurs de la guerre, veuillez, mon cher monsieur, me rendre à moi-même la clé de la place, soit l'autographe. »

J'étais à deux pas de mon logis, et je m'y acheminai tout penaud ; l'aimable docteur C.... consola par de gais propos l'amertume de ma défaite, la honte de ma reddition, et m'assura qu'il tiendrait d'autant plus à sa conquête qu'elle lui avait coûté davantage. Je lui livrai en soupirant les douze *lignes* du grand homme, que j'avais défendues comme si elles eussent été les fameuses *lignes* de Wissembourg. Et en effet, dans la magnifique collection d'autographes du docteur C..., je n'aurais préféré à celui que je lui restituais que le *manuscrit de l'Emile*, écrit tout entier de la main de Jean-Jacques.

Quelques mots maintenant sur la lettre même de Napoléon, sujet de tant de joies pour le docteur et de tant de regrets pour moi. Chacun sait qu'en 1809 les Anglais tentèrent un coup de main sur Anvers ; ils vinrent débarquer à Flessingue à l'embouchure de l'Escaut, s'approchèrent d'Anvers et firent beaucoup de mal à ce magnifique port de la Belgique alors réunie à la France.

Cette audacieuse entreprise causa une vive inquiétude à Napoléon, la lettre en question en est une preuve irréfragable. Après avoir dicté à son secrétaire deux pages adressées à l'amiral Missiepsi, dans lesquelles il lui indiquait toutes les mesures à prendre pour repousser les hardis insulaires, l'empereur avait saisi lui-même la plume, et résumé dans son style clair, concis, énergique, les ordres qu'il donnait à son amiral.

Cette pièce, vraiment historique, fait maintenant partie de la superbe collection de M. le docteur C..., fils, qui en a hérité, ainsi que des talents et de l'esprit de son père.

J. PETITSENN.

LE POÈTE.

Toujours sur son chemin, que lui montre Dieu même,
Il entendra des voix lui crier : « Anathème!
» Que nous font sa lyre et ses chants! »

L'HOMME.

Debout devant cet homme au geste solennel,
A dix ans recueilli comme un prêtre à l'autel,
Enfant, que faisais-tu?

L'ENFANT.

J'écoutais le poète.

L'HOMME.

Laisse là-bas tout seul ce rêveur indolent ;
Laisse-le se draper et marcher en parlant.
Ne va pas, comme lui, dans sa course distraite,
T'égarer sur les monts, où parfois il s'arrête
Épris des lieux où nul n'a tracé de sentier.
Surtout n'imite pas celui qui du chantier
Peut mesurer le sol sous son pas monotone,
Sol trempé de sueurs, sans aider à personne,
Ou rester au soleil couché le jour entier.

L'ENFANT.

Les ballades, les chansonnettes,
O père, si tu nous défends
D'aller à lui, qui donc aux fêtes
En saura? Père, les poètes
Sont les bons amis des enfants.
Ils nous racontent les faits d'armes
Et les dires de nos aïeux.
Les châtelaines dans les larmes
A leurs époux font leurs adieux.
Le cor jette au vent qui déploie
La crinière des destriers,
Sa fanfare pleine de joie;
Le baron vole où Dieu l'envoie!...
Mais à l'insu des écuyers,
Avant de prendre une autre voie,
Se tourne sur ses étriers.

. . . . . .

L'HOMME.

De quoi vous serviront ces récits d'un autre âge,
Pour équarrir un arbre et faire des maisons?
Enfants, abandonnez au régent du village
Le soin de conserver des restes de blasons;
Au poète, celui de chanter des complaintes
Sur ces vieilles grandeurs véritables ou feintes,
Sur ces vieux éperviers qui nichaient dans la tour.
Comme elle est à présent triste et démantelée!
Le lierre a recouvert sa terrasse éboulée!...
Seuls, insultés comme elle et pauvres sans retour,
Voilà ce qu'à chanter vous deviendrez un jour!

LA JEUNE FILLE.

Grâce, grâce pour le poète,
Pour sa lyre aux accents si doux:

Si, malgré leur flamme inquiète,
Nos amans n'en sont point jaloux !
Celle qu'il aime est une Muse,
Un esprit qui vit dans les bois,
Belle invisible qu'il accuse
D'être un peu volage parfois ;
Mais qui sait de plus belles choses
Que les docteurs de la cité,
Car il paraît qu'en vérité,
Dieu fit l'abeille pour les roses,
Le poète pour la beauté !

L'HOMME.

Chimériques souhaits, douteuses rêveries
D'un dangereux amour qu'allument ses chansons !
Comme une eau paresseuse errant dans les prairies,
Votre ame ainsi s'attarde à ses vaines leçons.
Mais un père prudent, comme un colon habile,
Ramène sur la roue une onde qui s'exile,
Et double sa puissance en la précipitant.
Et quand sa fille, au lieu de filer en chantant,
Quand cette fille rêve et parfois s'abandonne
A des pleurs sans objet, dont s'afflige et s'étonne
Celui qui la nourrit et veille sur ses jours,
Il met un sage terme à ses folles amours :
Il la marie ! — Alors qu'il vienne, le poète,
S'il est d'humeur, mêler ses chansons à la fête !
Il est le bienvenu.

LE VIEILLARD.

Mon fils, l'âge m'a fait
Bien cassé, bien tremblant. Mon visage est défait.
Demain n'est plus à moi ; je vais mourir peut-être.
Mais quelque peu vivant que je puisse paraître,
L'avis que lentement formule le vieillard

N'en est que plus sacré, parce qu'il vient plus tard.
C'est au prix de ces maux qui hâtent la vieillesse,
Que l'homme peut grandir et fleurir en sagesse.
Son cœur, débarrassé de trop d'émotions,
Juge alors sainement toutes les passions.
Moi qui n'ai plus d'espoir aux choses de la terre,
Moi qu'on voit au foyer, attendre, solitaire,
L'instant où du tison la flamme s'enfuira,
Où mon ame affranchie à Dieu retournera,
Les pieds dans le tombeau je bénis le poète,
J'écoute volontiers ses chants harmonieux ;
Je me plains, quand sa lyre est trop long-temps muette ;
Je sens, à l'écouter, des larmes dans mes yeux.
Le poète est mon fils : je l'adopte, je l'aime ;
J'aime ses longs soupirs, ses caprices, — et même
Les larmes qu'aux amants ses chansons font verser.
Comme des flots, ces lieux nous verront tous passer....
Les cheveux blancs d'abord ; puis viendront sur leur poudre
D'autres gloires aussi tomber et se dissoudre.
De tout ce qui faisait Hermann le charpentier,
A peine un souvenir restera tout entier.....
Mais ce qui restera de toi, de ta famille,
De ton père mourant et de ta jeune fille,
C'est ce pur idéal qui se reflète en nous,
Lorsqu'au pied de l'autel tombant à deux genoux,
Ou fuyant dans les bois les bruits de ce village,
Cherchant l'azur du ciel aux eaux du marécage,
Appelant Mai tout bas, ou donnant à ses fleurs
Beaucoup de souvenirs, et quelquefois des pleurs,
Retrouvant, avec l'heure où s'enfuit la lumière,
Pour nos corps le repos, la paix dans la chaumière,
Nous jettons vers les cieux, où règne le Dieu fort,
Les notes de notre ame en un parfait accord.

Ces notes, ô mon fils, écho pur et sonore,
Celui qui les réveille est le poète encore.
Parfois, avec un mot habile à consoler,
Il essuîra des pleurs qu'il aura fait couler.
Car le poète effeuille en notre coupe amère
Un peu de cette fleur qu'on appelle *chimère*,
Fleur qui naît près du ciel aux endroits écartés,
Où le poète va chercher ses voluptés;
Arbrisseau dont il porte, à ses lauriers mêlée,
Une branche odorante et de fleurs étoilée
Sans regret il l'effeuille, assuré d'en trouver
Toujours, pour assoupir et pour faire rêver.
Il n'y a qu'à trente ans que l'amour des richesses,
Dans l'art d'en acquérir les brillantes prouesses
Font maudire l'amour aux poétiques chants,
La harpe du trouvère et ses accords touchants,
Et tout ce que la vie a de plus cher encore,
Pour un autre désir que Midi fait éclore,
Et dont l'apreté ronge, et parfois en éveil
Tient le vieillard encore au coucher du soleil.

Oh! lorsque s'éteignant par degrés, la lumière
Frappera vainement ma tremblante paupière,
Et qu'en mon sein glacé, ce cœur qui vous aima,
Sentira s'échapper le feu qui l'anima,
Oh! qu'entendrai-je alors, au milieu du silence
Qui s'établit avant que le jour ne commence,
Le jour du ciel, le jour qui ne doit pas finir,
Oh! qui me chantera l'hymne de l'avenir?
Poète, tu viendras t'asseoir près de ma couche,
Et tu ne laisseras expirer sur ta bouche
Le chant consolateur, qu'en voyant, tendre ami,
Aux accents de ta voix le vieillard endormi. —
Puissé-je ainsi mourir quand l'hymne du poète,
Du jour de notre mort en fait un jour de fête.

Mais le voici venir : brisons là ce discours.
Des flots de ses pensers ne troublons pas le cours.

LE POÈTE.

Parlez! que craignez-vous, mon père?
Quand je m'enfuis de ce repaire
Que j'ai choisi plus près du ciel,
Sur le sommet de la montagne,
C'est que je fuis une compagne
Importune, c'est que le miel
De la coupe du solitaire
A tari sous sa lèvre austère,
Et que, par un fatal mystère,
Je n'y puise plus que du fiel.

C'est que parfois la rêverie
Trompe celui qui la poursuit,
Que l'ame la plus aguerrie
Peut s'égarer dans cette nuit,
Nuit de mystère et sans étoiles,
Qui cache sous ses tristes voiles
Des choses qu'il faut ignorer,
De soudaines incertitudes,
De muettes inquiétudes,
Des maux qui ne font pas pleurer.

Le poète éperdu s'enfuit alors des cîmes
Où ses pieds imprudents s'étaient aventurés.
Au foudroyant aspect d'escarpements sublimes,
De gouffres entr'ouverts, d'insondables abîmes,
Glacé, pâle, des monts il descend les degrés.

Il fuit le voyageur, il invoque la plaine,
Et ce n'est qu'arrivé sur un plan ferme et sûr,

Qu'il peut de sa poitrine émue et sans haleine
Jeter un cri d'horreur à la voûte sereine,
Et tomber sur le sable en regardant l'azur.

Qu'a-t-il vu? que sait-il? que voit-on des montagnes?
De plus haut on doit voir de plus vastes campagnes,
Plus de clochers à jour, plus de rocs dentelés.
Le ciel est plus profond, l'air pur, ô mes compagnes,
Nous montrera ces pics que la nue a voilés.

Venez, venez!... oh non, non, demeure à mi-côte,
Reste; restez, ses sœurs, et cherchez le sillon.
Demeurez tout le jour au sein de l'herbe haute,
A l'ombre, ô mes enfants! là-haut, c'est une faute,
Un crime! Il ne faut plus quitter notre vallon.

On peut bien par miracle échapper à l'extase,
Au vertige, au regard imprudemment jeté
Vers l'inconnu! Mais l'ame à ce feu-là s'embrase,
Et tout bas se consume, et souvent une phrase
Brève, triste, fatale, en trahit l'âpreté.

. . . . . .

. . . . . .

Celui qui pour vous plante, ô douces jeunes filles,
Les jalons étoilés de roses, les charmilles,
La mousse au bord de l'onde, et les épis serrés,
Que vos flexibles mains, au tranchant des faucilles
Versent, à la moisson, comme des flots dorés;

Celui dont un mot tendre appaise la colère,
Et qui vous donnera pour ange tutélaire
L'époux qui doit vous rendre un fils pour un baiser,
Et qui, pour mieux jouir des choses de la terre,
Vous a fait un cœur humble et qui craint d'abuser;

Ce Dieu tendre et puissant, pitoyable et fidèle,
Qui garde en ses clochers à la faible hirondelle
Un nid pour ses amours qu'il prend soin de bénir,
Ne lui demandez pas le génie et son aile
Qui vous porte si loin qu'on n'en peut revenir!....

CHOEUR.

Si par moments l'oiseau qui porte le tonnerre
Te laisse, tout meurtri, retomber vers la terre,
Vers la terre en pleurant ne reste pas penché.
Ne maudis pas l'épine et garde l'auréole;
Comme un fier cavalier, reprends ta course folle
Quoique ton cheval ait bronché.

Chante, malgré l'effort d'une voix qui se lasse,
Chante, quoique la lyre ait en plus d'une place
Fléchi sous ton geste emporté!
Et nous qui contemplons ta divine jeunesse,
Puissions-nous de nos chants marier la rudesse
A la douceur des tiens durant l'éternité.

O. H.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

AOUT.

Les événemens politiques n'auront pas manqué cette année. Une insurrection polonaise d'un caractère nouveau, et les massacres par lesquels les paysans ont répondu, en septembriseurs, aux gentilshommes révolutionnaires; toute la situation de la Suisse mise de plus en plus en question; son canton le plus important, celui de Berne, virtuellement fractionné, affaibli au centre, que seul il avait su garder fort parmi les états confédérés, puis le concordat et l'armement des sept cantons catholiques; l'élection du pape, ce qu'on y a rattaché d'espérances politiques et la restauration que la jeune école catholique rêve pour la papauté; les tendances extrêmes, les mouvemens désordonnés du Portugal; la guerre des États-Unis avec le Mexique, la conquête armée s'unissant pour la grande démocratie américaine aux conquêtes pacifiques, et donnant ainsi à l'exubérance populaire un nouveau débouché, un nouveau préservatif; en Angleterre, la réforme douanière, qui est toute une révolution, la victoire et la retraite, plus glorieuse encore, de sir Robert Peel, devenu aujourd'hui l'idéal d'un ministre constitutionnel; en France, la lutte personnelle et furieuse des hommes qui se disputent le pouvoir, le rapprochement de M. Thiers avec la gauche et toutes les oppositions, le triomphe et l'impopularité du ministère, le progrès qu'on lui demande, la nécessité où il se trouve de résoudre des questions dangereuses pour lui et pour la charte, le sol enfin qui se mine sourdement sous le pays légal : voilà ce qu'a déjà vu cette année à peine aux deux tiers de sa course, et qui sait ce qu'elle est encore appelée à voir!

— Ce mois-ci, en France, les élections ont tout absorbé, tout est rentré dans les élections, jusqu'au coup de pistolet du pseudo-régicide Joseph Henry, coup de pistolet en l'air s'il en fut jamais. Voici tout ce qui s'est passé : nous en avons été témoin oculaire et auriculaire, car nous étions en face du balcon royal, dans la partie réservée du jardin des Tuileries où se donnait le concert qui précède le feu d'artifice et l'illumination du 29 juillet. A peine le roi venait-il de paraître au balcon, que l'on entendit, sur la droite, comme le bruit d'une capsule ou d'un pétard. Il commençait de répondre aux vivats de la foule, en portant sa main sur sa poitrine, geste que Louis-Philippe fait en homme qui y est accoutumé, d'une manière large et très accentuée, comme il convient à un acteur placé sur un si grand théâtre et devant un si grand public. La reine, debout à sa droite, s'inclinait aussi de son côté. Louis-Philippe est très-bien conservé, encore vert, la taille droite, la tête haute, l'attitude ferme et les mouvemens aisés; sous son costume de général de la garde nationale, il avait plutôt l'air d'un vieux militaire un peu *démoli*, qu'on nous passe cette expression, que d'un vieillard. Il tient à ne point encore l'être, et il ne l'est point en effet. On sait son mot, qu'il répète souvent avec complaisance et d'un air familier : « Eh! eh! dit-il, comme en se tâtant et se rendant témoignage à lui-même de sa belle santé, eh! eh! décidément nous n'aurons pas de régence. » Dernièrement, en visitant les fortifications de Paris, où, par parenthèse, il était entouré d'ouvriers, de curieux, de toute sorte de monde, bien plus exposé par conséquent qu'à Fontainebleau, qu'au balcon des Tuileries et que partout ailleurs, mais où cependant il ne lui est rien arrivé, il resta sept heures à cheval sans en être incommodé; il en fit la remarque et ajouta même, dit-on : « Voilà qui prouve que je ne suis pourtant pas si *décrépit!* » Assurément les flatteurs n'ont pas besoin de faire leur métier pour être de son avis. La fermeté de sa pose et de son coup d'œil, son air, sa physionomie, ses gestes, montrent également que si le corps est vigoureux encore, l'esprit l'est aussi. Tel il nous a paru du moins, à nous qui le voyions d'en bas en simple spectateur et comme on voit du parterre un illustre acteur sur la scène. Il y a, dans sa figure, un mélange remarquable du type des vieilles races et du type moderne et bourgeois; on dirait à la fois un ancien noble de province, de notre *rue de Bourg* à Lausanne par exemple, et un homme d'affaires très-entendu, très-expérimenté : le front intelligent et découvert, l'ovale allongé, et pourtant la figure pleine et forte, surtout par le bas, siége des instincts pratiques et matériels; l'œil volontiers sous la paupière, mais très-attentif et sur ses gardes, sans cependant le moindre air d'inquiétude ni de mystère, puis le regard se redressant singulièrement énergique et vif, au besoin, comme ce fut le cas tout à coup dans ce moment.

Le bruit dont nous avons parlé s'était fait entendre à peine au milieu

de celui du concert, qui venait de s'ouvrir par *la Marseillaise*. Pourtant on l'avait remarqué, mais les uns crurent que c'était le feu d'artifice, commençant un peu trop tôt, il est vrai, les autres, que quelque gamin s'amusait à faire partir un pétard. Le roi n'en jugea pas ainsi. Comme il dominait le jardin et qu'il doit se connaître, il faut l'avouer, en scènes de ce genre, il avait vu le coup de feu, et, rompant brusquement ce mouvement de bras vers sa poitrine par lequel il répondait aux cris de Vive le roi! il étendait la main, avec beaucoup de force, de précision et de vivacité, du côté où l'on avait entendu le bruit. Les vivats redoublèrent; il y répondit aussitôt, mais en associant toujours à son geste celui d'indiquer qu'il s'était passé quelque chose d'étrange, de mauvais, et d'en désigner le lieu. Il y revint à plusieurs reprises; et longtemps, lorsque tout était fini, ces deux démonstrations si différentes s'entremêlèrent. « Comptez sur moi, je vous remercie! » semblait-il dire par l'une et comme protestant de son dévouement: « Mais vous voyez, semblait-il s'écrier en même temps par l'autre, vous voyez à quoi mon dévouement m'expose! » Ce second geste, aussi expressif, aussi dramatique et pittoresque que le premier, était grave et solennel, il le répéta même, à la fin, presque un peu trop: on dirait qu'il en eut le sentiment, avec ce tact qui avertit aussitôt l'acteur ou l'orateur des moindres impressions de la foule: car l'ayant voulu recommencer, il ne le prolongea pas, le laissa retomber, pour ainsi dire, et se borna désormais à l'autre. Au commencement même, on n'avait pas voulu croire à quelque chose de sérieux, malgré l'énergique pantomime du roi. « Ça le contrarie, disait-on, de voir ainsi la fête troublée; mais il a tort d'accorder autant d'importance à ce qui n'est sans doute qu'une espièglerie. » Aucuns, plus défians, étaient déjà pour se figurer quelque manigance, quelque coup de théâtre organisé par la police. « Ceci est pour moi! » avait dit le roi au moment de la détonation: mais l'incrédulité générale était partagée par ceux qui l'entouraient. On voyait la reine, Mme Adélaïde, le duc de Montpensier, les habitués du château lui donner des explications dans ce sens; il leur répondait par des dénégations rapidement, vivement exprimés, puis, se retournant vers les spectateurs, il recommençait son double signe de protestation de dévouement et d'indication d'un danger.

Ce mélange de rôles, du rôle tragique et du rôle de fête, avait quelque chose de singulièrement saisissant; il resta curieux encore lorsqu'on sut ce qui s'était passé, et qu'il n'y avait plus, qu'en réalité il n'y avait pas eu de danger, Henry ayant tiré vaguement, hors de toute portée, avec un petit pistolet de poche qu'il tenait caché sous un mouchoir. On est même à se demander aujourd'hui s'il était chargé à balle, la balle n'ayant pu être retrouvée. Mais enfin il y avait eu le semblant d'un attentat, et c'était une bonne fortune d'avoir vu Louis-

Philippe dans un tel moment, dans cette partie de son rôle de roi où il y va de sa vie, encore que ce n'eût été, par le fait, que la répétition, pour ainsi dire, et non la représentation véritable. Certes, c'était bien assez, et pour nous, nous n'en aurions pas voulu davantage. Il s'était assis, il était calme et sérieux, regardant presque un à un les spectateurs et la foule qui s'écoulait par la porte placée sous le balcon. L'impression générale était plutôt celle de la curiosité que d'un intérêt plus profond. Les tentatives d'assassinat sur Louis-Philippe sont déjà si nombreuses qu'on y est habitué comme à un fait qui revient nécessairement de temps à autre. Quel grave sujet de réflexions, cependant, et de réflexions de toute espèce, sur un état de choses dont de tels faits sont, en quelque sorte, le produit naturel, et où le chef de l'Etat est à la merci, non seulement des assassins politiques, mais du premier individu qui, par désespoir, par folie, veut en finir avec lui-même et ne pas finir ignoré; car c'est là le cas, on le sait maintenant, de Joseph Henry. Mal dans ses affaires, mais ne s'occupant nullement de politique, et à la veille de déposer son bilan, il ne voulait, sous l'apparence du régicide, que consommer son propre suicide et, n'ayant pas le courage de se tuer, se faire tuer, comme il l'a dit, par la Chambre des Pairs. Quelle vie que celle où un insensé, qui a d'ailleurs toute sa raison, peut vous prendre pour point de mire dans le seul but d'être vu et de bien se viser, où vous n'êtes pour lui que comme la bourre de son pistolet, un haut engin de destruction! Quelle pensée tranquillisante, et parlez-moi donc d'être roi! « Il était bien plus heureux lorsqu'il n'était que duc d'Orléans, » disait un homme du peuple. Mais ce qu'il y a d'impossible et de ridicule à vouloir considérer l'acte de Joseph Henry comme un attentat réel, fit bientôt trève aux graves réflexions. Louis-Philippe lui-même n'a pas été le dernier à en plaisanter, dit-on. Lorsqu'on apprit que Joseph Henry, outre le mauvais état de ses affaires, avait aussi des chagrins domestiques, qu'il avait été trompé et abandonné par sa femme, le roi, à ce qu'on raconte, se serait écrié: « S'il faut que je serve de but à tous les Georges Dandins de mon royaume, je ne serai plus en sûreté nulle part, pas même au milieu de mes aides-de-camp. »

— Tout peu sérieux qu'il fût, le coup de pistolet de Joseph Henry (le *Corsaire* l'appelle un pistolet de paille), n'en a pas moins profité au pouvoir; on se hâta de l'exploiter pour les élections. — « Quelle mitraille électorale! » s'écria aussitôt le *National*. — Ainsi, répondit assez adroitement la *Presse*, ainsi le *National* avoue implicitement que le pays regarderait la mort du roi comme un grand malheur, puisque la seule fausse nouvelle d'un danger couru par lui est capable d'influencer à ce point les votes dans un sens conservateur : on ne peut mieux, ajoutait la *Presse*, louer le roi et se condamner soi-même. — Que l'alarme, propagée à dessein, ait eu ou non autant d'effet que

l'Opposition lui en a attribué, toujours est-il que l'Opposition a été bien battue. On s'y attendait; mais elle a déployé tant d'activité, à Paris surtout, et le parti conservateur, laissant tout faire au ministère et à ses agens officiels, se démenait si peu, qu'on a cru un moment qu'au lieu de perdre des voix, comme elle-même s'y attendait, elle en gagnerait ou se maintiendrait du moins au pair de ce qu'elle était dans la précédente législature. Les conservateurs sont partout les mêmes, immobiles et inertes, prenant leurs aises, demandant à grands cris qu'on les conserve, mais ne faisant pas un pas pour s'y aider, et leur propre et unique conservation étant, au fond, tout leur système conservateur. Heureusement pour eux, le Ministère s'est donné un peu plus de peine, il les a aiguillonnés et a fait mouvoir tous les ressorts dont il dispose. Grâce aux chefs, la mêlée est ainsi devenue très-vive. Électeurs et éligibles ont employé tous les moyens d'influence, promesses, intimidation, flatteries, visites, dîners somptueux de deux ou trois cents couverts; on en cite qui ont dépensé de fort grosses sommes, et l'on a vu même des non-électeurs se mettre en frais pour amener le triomphe du candidat de leur opinion. Sur le champ de bataille, au moment du combat, on a harangué hué, sifflé; en plusieurs lieux on en est venu aux coups.

Le Ministère a donc obtenu victoire complète dans les départemens, victoire qui lui donne une majorité considérable; mais, à Paris, il a eu le dessous dans l'opinion et a perdu un collége important, celui du quartier de la Bourse, c'est-à-dire, chose inattendue et significative! celui qu'on aurait cru le plus animé de l'esprit conservateur.

Il est à noter aussi que le Ministère a perdu plusieurs de ses partisans les plus prononcés, les plus essentiels, comme M. Jacques Lefebvre; que si M. de Cormenin, Timon! n'a pas été réélu, les partis extrêmes ont fait entrer à la Chambre quelques-uns de leurs chefs, le parti démocratique, M. Ch. Lesseps, rédacteur de l'*Esprit public*, le parti légitimiste, il est vrai presque complètement décimé dans les élections, M. de Genoude, le subtil, mais persévérant rédacteur de la *Gazette de France;* qu'en général la Chambre aura dans son sein beaucoup d'hommes nouveaux qui, d'une part, ne sont pas bien connus encore et, de l'autre, se sont engagés sur certains points envers leurs électeurs; qu'enfin, dans le nombre des députés ministériels, il y a plusieurs économistes, M. de Girardin, M. Blanqui, M. Reybaud, l'auteur de *Jérome Paturot* et des *Etudes sur les socialistes modernes*, tout autant d'hommes avec lesquels il faudra compter, et qui ne voteront avec le pouvoir qu'à la condition de lui imposer leurs idées. Ces hommes sont le noyau du parti *conservateur-progressiste*, comme l'appelle la *Presse*, le vrai parti de l'avenir suivant ce journal et son rédacteur.

Dans tout cela, la situation de M. Thiers, qui est fort attaqué et de

moins en moins populaire, sa situation personnelle, disons-nous, s'est plutôt pratiquement améliorée; en ce sens que les pertes faites par l'Opposition sont moins tombées sur le groupe même de M. Thiers que sur ce qui en était plus ou moins en dehors. Il semblerait ainsi qu'avec une Opposition amoindrie, mais concentrée, l'ancien ministre du 1er mars doive en être plus directement, plus naturellement le représentant et le chef dans la nouvelle Chambre. Il y a même des politiques, peut-être trop intéressés ou trop fins dans leurs calculs, qui prétendent que le seul qui ait réellement gagné dans les dernières élections, c'est M. Thiers.

Quant à l'Opposition, la *Presse* faisait remarquer que la victoire l'aurait fort embarrassée, et, au même instant, le *Siècle* l'avouait naïvement. « A part, dit le premier de ces deux journaux en expliquant sa pensée, sur laquelle il s'est rencontré avec le second, à part quelques ambitieux subalternes, ce que l'opposition de gauche redoutait le plus, c'était la victoire, c'était une deuxième édition du ministère du 1er mars. Elle respire! Nous ne voudrions pas affirmer que M. Thiers ne partageât les défiances dont il est l'objet. S'il ne les partageait pas, pourquoi donc aurait-il prononcé à la tribune ces discours dont rien ne lui imposait la nécessité, et qui paraissaient n'avoir d'autre but que d'éloigner le jour encore trop prochain de son retour aux affaires, tout en se donnant la satisfaction de meurtrir au visage d'anciens collègues devenus ses successeurs? » Et là dessus la *Presse* énumère, en preuve de son dire, toutes les questions vitales, toutes les grandes réformes que le pouvoir est appelé à résoudre et dont l'Opposition ne se tirerait pas: réforme électorale, réforme parlementaire, réforme universitaire, réforme commerciale ou du système de protection, qui n'a pas, dit-elle, de défenseur plus déclaré que M. Thiers, réforme budgétaire, réforme de l'armée, qui est sur un pied exagéré, réforme du mode de conscription. La *Presse* soutient que le parti conservateur peut seul et veut réellement faire ces grandes et urgentes améliorations. Les journaux anglais prophétisent tout le contraire; ils annoncent des mesures *ultra-conservatrices* et même *réactionnaires*. « Ce qu'il y a de certain, leur répond la *Presse*, c'est que maintenant la plus importante fraction du parti conservateur, y compris le cabinet, déclare avec M. Guizot que sa politique *est désormais hors de page* et doit en conséquence faire preuve de virilité.» Les conservateurs-progressistes ne se font-ils point illusion sur la situation et sur eux-mêmes? En tout cas, on voit que M. Guizot n'a pas devant lui une petite tâche. Le *National* avoue hautement que, pour lui, tout son vœu c'est de voir au ministère une majorité qui l'enivre encore davantage, et le *Corsaire*, exprimant ses vérités à sa manière, déclare le pouvoir atteint de l'obésité politique, la pire, dit-il, de toutes les infirmités pour un gouvernement.

— Ce qu'il faudrait donc à la France, selon la *Presse*, ce serait un ministre qui prît l'initiative des progrès possibles, ce serait un sir Robert Peel. M. de Girardin ne le voit pas absolument dans M. Guizot, qu'il appuiera seulement, dit-il, faute de mieux; mais il ne croit pas qu'en France comme en Angleterre, il puisse sortir d'ailleurs que du parti conservateur réformiste. M. de Lamartine, qui s'est séparé de la *Presse* et de ce parti, pense autrement; suivant lui, un grand ministre réformateur ne peut sortir, pour la France, que du sein de l'Opposition. Voici quelques-unes de ses idées sur ce sujet qui, on le voit, pénètre dans le vif, et mérite d'arrêter un instant l'attention de nos lecteurs.

« La magnifique situation d'un grand homme d'état étranger, sir Robert Pell, fascine les yeux de la *Presse*, dit M. de Lamartine, et lui fait oublier les différences profondes qui existent entre la France et l'Angleterre en matière de gouvernement. Elle se dit ce que nous avons dit mille fois nous-mêmes à nos amis : « Voyez M. Peel ! Il ac-
» complit un véritable chef-d'œuvre de conduite politique. Il arrête
» d'une main son pays, et, de l'autre, il le met en mouvement. Il se
» place sur un point de l'opinion si haut, si précis et si juste, que les
» triples forces de l'aristocratie, de la propriété moyenne et du peuple,
» sont obligées de se personnifier en lui, et de faire de la volonté de
» ce ministre leur propre volonté. M. Peel est le confluent des trois
» élémens vitaux de la Grande-Bretagne. Que l'impatience, ou la peur,
» ou les murmures d'un de ces partis l'ébranle, ou le fasse tomber un
» moment, il tombe dans le sein des deux autres, et ne tarde pas à se
» relever plus fort et plus invulnérable que jamais ! » Or, pourquoi ce phénomène, dit la *Presse;* pourquoi cet homme peut-il sans danger détruire les priviléges odieux de la grande propriété, les monopoles du haut commerce, et tendre d'une main au peuple des droits d'égalité, et de l'autre du pain et des vêtemens à bas prix? C'est qu'il est appuyé sur le parti conservateur. Un whig ou un radical ferait trembler le sol, et le premier pas qu'il tenterait vers les réformes paraîtrait mener l'Angleterre aux abîmes. Eh bien ! pourquoi n'en serait-il pas de même en France?

» Si la *Presse* ne le voit pas, nous allons le lui dire en deux lignes :

» *C'est que l'Angleterre est à deux siècles, et que la France est à quinze ans de distance de sa révolution.*

...» Une vieille société de deux siècles se comporte autrement qu'une société de quinze ans. L'une a une assiette, une sécurité, un aplomb que l'autre n'a pas encore. L'une a une confiance en elle-même et dans la force de ses institutions, que l'autre ne peut pas avoir. L'une fait des pas de géant sans craindre une chute; l'autre fait des pas d'enfant aux lisières, et tremble de se briser au moindre mouvement. Les hommes d'état peuvent proposer à l'une, avec assurance, des progrès que l'autre appellerait des témérités.

» Il ne faut pas rougir de le confesser, le grand vice de la France actuelle, c'est la peur. Cela est déplorable, mais cela n'est pas étonnant. On aurait peur à moins. La révolution de 1791 à 1795, ses anarchies, ses tyrannies, ses guerres désespérées, ses discordes civiles, ses lois draconiennes, ses confiscations, ses échafauds, ont ébranlé pour

deux siècles peut-être l'imagination de ce peuple à vives impressions. Le seul mot de révolution le fait frissonner jusqu'à la moelle des os.

....» Dans une pareille disposition des esprits, de quoi se compose, non pas en totalité (nous le reconnaissons avec bonheur), mais en grande majorité, ce qu'on appelle le parti conservateur? Il se compose de deux élémens principaux. Le parti de la propriété moyenne : agriculteurs, industriels, rentiers, commerçans, fonctionnaires de tous les ordres de l'administration, militaires de tous grades, tous hommes classés, encadrés, immobilisés par les intérêts les plus légitimes et les plus honorables,..... tous voulant, et voulant avec raison consolider sous leurs pas ce sol, ces industries, ces capitaux, ces avantages sociaux....

» Le second élément de ce parti, c'est le parti dynastique, c'est-à-dire, c'est la royauté de Juillet, et ce sont les royalistes de la royauté de Juillet. Une royauté qui, du sein d'une tempête de trois jours, s'est vue miraculeusement soulevée sur un trône relevé aussitôt qu'abattu, n'a pas envie de retomber de ce trône dans cette tempête. Elle se cramponne naturellement au pouvoir suprême, non pas par ambition seulement, mais par instinct de salut et de propre conservation. Entre le trône et l'ostracisme, il n'y a pas de milieu pour une famille qui a régné....

» Eh bien ! nous le demandons au publiciste de la *Presse* et à tous les hommes de bonne foi. Quel point d'appui un homme d'état progressiste, poussé par ses convictions, par son génie et par les besoins du temps, à faire avancer son siècle et à donner de nouveaux et nécessaires développemens au principe moderne de la démocratie organisée, quel point d'appui solide et sympathique un tel homme d'état trouverait-il pour appuyer le levier d'un gouvernement populaire dans l'un ou l'autre des deux élémens du parti conservateur, tels que nous venons de les décrire? Nous répondrons hardiment, aucun. Son point d'appui lui manquera, le trompera, l'engloutira au premier essai d'innovation qu'il osera tenter.

» Ainsi que nous l'avons démontré, la classe moyenne et propriétaire à laquelle le gouvernement appartient par les lois électorales et par les fonctions publiques, est persuadée qu'elle n'a rien à gagner et qu'elle a tout à perdre à des changemens ou à des innovations qui feraient participer de plus grandes masses de droits, de lumière, de travail et d'intérêt à l'organisation de la société gouvernementale. Son intelligence, intimidée par ses souvenirs, ne lui permet pas de comprendre que le tout est plus fort que la partie, et que si la nation tout entière entrait avec gradation et régularité dans le cadre et dans l'exercice de la liberté, cette nation *légale* serait mille fois plus inébranlable aux révolutions (?) que ce *pays légal* de cinq ou six cent mille citoyens suspendus avec leur trône au-dessus de trente-quatre millions de *peuple*, qui peuvent les engloutir en se remuant seulement sous leurs pieds.

» Le parti conservateur, se croyant ainsi, à tort (?), placé sur un écueil et entouré de l'abîme, regarderait comme un homme à courte vue ou comme un traître tout homme d'état qui lui proposerait d'en sortir pour élargir sa base, pour tendre la main au peuple, pour se confondre avec les masses nationales et pour les introduire à la participation légale et complète du pouvoir et des avantages sociaux. Cet homme, fût-il à la fois Fénelon, Montesquieu et Mirabeau, ne per-

suadera jamais au parti conservateur d'abdiquer son nom et de s'appeler parti novateur. Et pourquoi? parce qu'on ne guérit pas de la peur, dit le proverbe, et parce qu'on ne persuade pas l'intérêt, dit l'expérience. De ce jour-là, l'homme d'état de la *Presse* serait répudié par son parti, et il irait rejoindre sur les *bancs de patience* de la gauche toutes les vérités ajournées et tous les hommes politiques jetés hors des rails du temps, avec Lafayette et Dupont de l'Eure et tous les grands coupables d'espérances anticipées. Si la *Presse* en doute, qu'elle regarde où sont allées, depuis quinze ans, toutes les propositions les plus modestes de progrès constitutionnel et tous les auteurs de ces propositions! Le parti conservateur, dans le parlement, est muré; rien ne peut plus entrer, rien ne peut plus sortir. La pression seule du dehors pourra le faire éclater un jour. D'ici-là, il faut que les ministres s'y renferment avec lui, et y renferment leur esprit pour vivre et pour mourir de ses seules idées.

» Direz-vous: Mais notre homme d'état appuiera son levier sur le parti dynastique? C'est bien mal connaître l'esprit du parti dynastique que de le confondre avec l'esprit d'innovation dont il est, par sa nature, l'ennemi obligé et l'antagoniste perpétuel. La royauté est le seul point fixe et immuable de nos institutions toutes mobiles, toutes transitoires et toutes électives. Lui demander le mouvement, c'est lui demander le suicide dans la pensée étroite de ses partisans.... Une institution ne donne que ce qu'elle a. Les démocraties sont mobiles; les dynasties sont stationnaires quand elles ne sont pas rétrogrades. Espérer que la couronne se fasse l'agitatrice de la nation, c'est se tromper d'élémens. C'est demander à l'eau de brûler et au feu d'éteindre. Un homme d'état qui se tromperait assez grossièrement pour demander à la couronne la force d'impulsion et au peuple la force de résistance, ne survivrait pas huit jours à ce paradoxe en action. Louis XVI est un fatal exemple toujours présent à l'esprit des chefs de dynastie. Englouti dans les réformes qu'il avait évoquées, il a donné pour longtemps aux rois l'horreur des ministres novateurs. L'attitude des rois sur le trône est d'être assis et non debout. Leur attitude est l'image de leurs pensées; chaque pas plus loin que le marche-pied de leur dynastie leur paraîtrait un chemin fait vers leur chute; plus la dynastie est jeune, plus elle craint de s'aventurer. La haute intelligence, même d'une royauté, n'y peut rien. La nature est plus forte que le génie. Certes, il arrivera rarement au pouvoir dynastique d'être représenté par une intelligence plus consommée et plus exercée aux révolutions des empires qu'il ne le fut de nos jours; et cependant, voyez! En quinze années de règne pacifique, si le pouvoir dynastique a fait faire de grands pas constitutionnels à la nation, ce sont des pas en arrière et pas un seul en avant....

» Non! il n'y a ni dans le parti conservateur, tel qu'il est aujourd'hui défini, ni dans le pouvoir dynastique, un point d'appui sur lequel un homme d'état progressiste puisse appuyer son levier pour tenter en France quelque chose d'analogue à ce que M. Peel peut tenter en s'appuyant sur les tories intelligens en Angleterre. Il serait abandonné au premier pas et tomberait entre tous les partis. C'est du sein de l'opposition, c'est sur le terrain de l'opposition qu'un tel homme peut surgir, s'il surgit jamais parmi nous. »....

La France a peur! s'écrie M. de Lamartine: c'est l'idée capitale de

toute son argumentation. Cependant il conclut que le salut ne peut venir pour la France que de l'opposition, que d'un homme d'état populaire, et il fait un magnifique éloge de la popularité. Il a bien soin de dire que cette opposition et ce novateur national doivent conduire aux réformes et non aux révolutions; mais ce n'est pas le tout de le dire, il faudrait être sûr de pouvoir faire ensorte qu'il en soit ainsi. Si la France a peur, lui demanderons-nous, comment voudra-t-elle d'un homme d'état appuyé sur les masses, et comment les masses pourront-elles être agitées? Si, au contraire, elles peuvent l'être, c'est que les masses n'ont pas peur, et les masses, étant aveugles, sans souvenir et sans prévision, n'ont jamais peur, en effet. Comment, alors, les arrêterez-vous, une fois que vous les aurez soulevées? comment contiendrez-vous le torrent? Le torrent vous renversera, vous, et bien d'autres. Vouloir le mouvement des masses et ne pas vouloir les révolutions, c'est se contredire. Il faut, ou accepter la possibilité, la nécessité des révolutions, avec tout ce qu'elles entraînent, ou ne pas les vouloir ni ce qui les amène nécessairement. Qu'on accepte l'une ou l'autre de ces positions, mais qu'on n'espère pas se placer entre deux, car ce serait non seulement nier la politique et l'histoire, ce serait nier tout premièrement la nature humaine! [4] — Voici la conclusion de M. de Lamartine :

« Le terrain de cette jeune et vieille opposition est le point du sol qui rend leur force aux Anthées de l'intelligence et de la politique. La force qu'ils y puisent s'appelle popularité. C'est elle qui soulève les nobles passions du bien public et qui les apaise (?); c'est elle qui rallie la puissance des masses et qui les conduit, non à des horizons chimériques, à des déceptions et à des fureurs, mais à la conquête de leurs droits de cité parfaite et à l'exercice régulier de toutes les facultés dont Dieu les a douées pour agrandir en elles le titre d'hommes par le titre de citoyens. Enfin c'est elle seule qui peut exercer aux jours de crises une assez salutaire pression sur le parti conservateur et sur le parti dynastique pour les contraindre à comprendre et à accepter leur salut et leur force réels dans les réformes qui ne deviennent pas des révolutions.

» Il n'y a que deux forces pour un homme d'état : la résistance ou l'impulsion, selon l'heure. L'homme d'état des faits trouve sa résistance toute formée dans les intérêts immobiliers et préexistans. L'homme d'état des idées a besoin de se créer sa propre force d'impulsion à lui-même; car où voulez-vous qu'il la prenne? Où la trouvera-t-il si ce n'est dans la popularité? Où est la popularité, si ce n'est dans le peuple? Tout homme de progrès et d'idées qui voudra gouverner en France n'a donc qu'un moyen de se fortifier : c'est de gouverner pour le peuple.

» Que la *Presse* ne se trompe donc pas de pays. Si jamais un *Robert Peel* doit sortir des nécessités de la France, ce n'est ni du sein du parti qu'on appelle actuellement conservateur, ni du palais d'une dynastie, c'est du sein de l'opposition et de la popularité qu'il sortira, et puisse-t-il en sortir *à temps!* »

[4] Nous renvoyons à ce que nous avons dit précédemment sur ce sujet, p. 442 et suivantes de ce volume.

M. Emile de Girardin n'était pas homme à rester court, même devant une parole aussi éloquente. Il maintient sa manière de voir et répond ainsi aux principaux argumens de M. de Lamartine :

Quant à la différence entre l'Angleterre et la France, « la distance dit-il, qui existe entre un peuple et sa révolution ne se mesure pas par le nombre des années révolues, mais par le nombre des abus abolis, par l'espace franchi du privilége à l'égalité, de l'arbitraire à la liberté, par le trajet des idées.

Quant au « point d'appui de l'homme d'état progressiste, dont la supériorité d'esprit est le levier, ce point d'appui, dit-il, c'est la fermeté du caractère. Ne me parlez pas d'un homme d'état qui cherche ailleurs qu'en lui-même un point d'appui solide, ce ne sera jamais qu'un ministre médiocre, qu'un instrument passif mis en mouvement non pas par la force d'expansion d'une idée, mais par le cours d'une *moyenne*. Où donc avez-vous vu que sir Robert Peel ait pris son point d'appui sur le parti qui l'avait placé à la tête des affaires? Ce que lui reprochent les tories, au contraire, n'est-ce pas de n'avoir consulté que lui-même, d'avoir impitoyablement immolé leurs intérêts à ses idées plus ou moins prématurées, plus ou moins téméraires, de les avoir *trahis?*.....

Enfin, tout en rendant justice au beau talent, à la haute intelligence et au noble caractère de M. de Lamartine, son antagoniste ne le ménage pas non plus sur l'article de la popularité. Il lui dit, en terminant :

« Je n'ai plus que le temps d'ajouter un mot à l'adresse de votre *homme d'état des idées* qui a besoin de se créer sa propre force d'impulsion à lui-même. Où la trouve-t-il, dites-vous, si ce n'est dans la popularité? La force des idées est dans leur justesse et non ailleurs, et ce qui le prouve c'est que les idées de l'opposition, qui sont populaires, sont impuissantes à rien fonder, à rien améliorer. Voyez ce qu'elles ont fait du droit d'initiative, de cette précieuse conquête qui, aux mains d'une opposition véritablement éclairée, eût suffi à lui donner le pouvoir! Jugez de l'opposition par ses idées et de ses idées par ses propositions législatives! Je ne suis cependant pas de ceux qui médisent de la popularité; seulement je distingue entre la popularité qui précède les hommes aux affaires et celle qui les suit dans leur retraite ou qui leur survit. Cette dernière est la bonne, la seule qui soit durable, la seule qu'il soit glorieux d'avoir méritée.

» La popularité qu'on peut avoir la crainte de compromettre ou de perdre est la mauvaise; ce n'est pas une force, c'est un poids; elle a toujours énervé, égaré ceux qu'elle a comblés. Voyez ce qu'elle a fait du général Lafayette, voyez ce qu'elle a fait de M. Laffite, voyez ce qu'elle a déjà fait de vous-même.

» C'est précisément là l'objet de mes regrets, regrets dont ce n'est pas la dernière fois que je renouvelle ici l'expression. »

— Nous pensons toujours que M. de Lamartine s'est élevé encore plus haut comme poète que comme orateur; et pourtant il est souvent un véritable, un grand orateur; il a des mouvemens admirables,

des élans de pensée et d'âme, des mots qui partent du cœur. On ne rend peut-être pas assez justice, nous-mêmes ne l'avons pas assez rendue peut-être, à cette union de deux talens si divers, si uniques d'ordinaire et dont un seul suffit à illustrer celui qui le possède. Les auteurs de notre temps n'ont pas la pureté, la perfection de ceux des époques précédentes; mais ceux-ci n'ont pas non plus la variété prodigieuse et puissante de ceux-là. M. Guizot, M. Thiers, grands historiens et grands orateurs; M. de Lamartine, grand orateur et grand poète : n'est-ce rien? Je sais bien que la liberté est pour beaucoup là-dedans, que c'est elle qui leur permet d'être tout cela, et qu'avec leurs devanciers elle n'a pas été si généreuse : mais il faut aussi avoir en soi de quoi profiter de la permission; or, plusieurs de nos écrivains prouvent qu'ils sont capables d'en user, on doit le reconnaître. Seulement, et la chose est, au surplus, bien naturelle, tout comme on retrouve dans M. Guizot orateur l'esprit généralisateur de l'historien de la civilisation, dans M. Thiers, la clarté, la vivacité, le mouvement de celui de la révolution, de même les plus beaux traits d'éloquence de M. de Lamartine sont ceux où le souffle des *méditations* le reprend, pour ainsi dire, et l'enlève en quelque sorte à la tribune pour le faire planer au-dessus de ses auditeurs transportés et émus : c'est toujours le cygne qui ouvre ses ailes et prend son vol. N'est-ce pas là le caractère, par exemple, de ce beau passage du discours par lequel M. de Lamartine a répondu à ses concitoyens de Mâcon qui venaient de le réélire à la presque unanimité?

« La *paix!* le *peuple!* la *liberté!* Oui, voilà les trois mots qui contiennent tout le sens de la politique à laquelle je me suis dit : « Dévouons ma vie! » Peu m'importe que cette politique serve ou desserve ma fortune ou mon ambition. Je place ma fortune dans celle de mon pays; je place mon ambition plus haut que moi, dans le succès des idées justes de mon temps, et dans les progrès que la France est chargée de faire faire à l'esprit de civilisation en Europe! Et, qu'est-ce qu'un homme après tout? Quelque chose de court et de borné qui passe et qui meurt. L'ambition qui s'attache à soi-même est courte, bornée, périssable comme nous. L'ambition qui s'attache aux idées utiles à l'espèce humaine, est infinie, impérissable, immortelle comme ces idées mêmes, et semble emprunter quelque chose de l'éternité de l'esprit humain! La véritable gloire, messieurs, ne porte pas de nom d'homme; la véritable gloire porte le nom d'un siècle, d'une nation, de l'humanité!.. (Longue sensation et interruption.)

» Permettez-moi un souvenir familier dans cet entretien de famille.

» Je me souviens d'avoir contemplé autrefois dans mes voyages les restes de ces grands monumens que les peuples, comme les Egyptiens, ont élevés jadis à leur mémoire, et de les avoir comparés dans ma pensée aux restes des édifices, des palais, des maisons de délices que des souverains ou des particuliers opulens avaient bâtis à côté pour leur propre satisfaction personnelle, pour leur orgueil, pour celui de leur nom, pour leurs familles, pour leur jouissance. Que reste-t-il de ces derniers édifices bâtis par l'homme pour l'homme lui-même? Rien.

Tout cela s'est écroulé et confondu avec le sable et la boue de ces villes détruites ! Mais le dernier ouvrier des monumens publics qui a mis sa pierre seulement dans l'assise de la pyramide d'Egypte a fait quelque chose de grand et d'impérissable comme la pensée de tout un peuple, et quoique sa pierre ne porte pas son nom, elle porte jusqu'à l'avenir et jusqu'au ciel quelque chose de plus grand que son nom : la mémoire, la grandeur et l'éternité de son pays ! (Acclamations unanimes.)

» Eh bien ! cette image m'a souvent frappé, et je me suis dit de bonne heure, en y réfléchissant : « Je ne suis rien ! Je ne suis qu'un » obscur citoyen d'une grande nation ! Je ne désire pas être plus, à » moins que mon pays ne me condamne à le servir à quelque poste » de péril et de dévouement où je ne monterai que par son ordre, » comme le soldat monte à la brèche. Mais, tout obscur que je sois, » tout dénué de titres, de fortune, de dignités, que je sorte un jour » des affaires publiques, je veux pouvoir me dire du moins : J'ai été » un fidèle et laborieux ouvrier des desseins de la Providence sur mon » pays ! J'ai ma main dans l'œuvre commune ; j'ai ma pensée dans » l'âme du siècle ! j'ai ma pierre dans la pyramide de la liberté !.. » (Bravos prolongés et interruption.)

» Et permettez-moi d'ajouter un jour à ce témoignage de ma conscience ces deux mots dont je voudrais faire l'unique inscription de mon humble monument parmi vous ; j'ai eu l'estime des concitoyens qui m'ont nommé et de ceux mêmes qui ont cru devoir refuser leur suffrage à mes idées ! Et si les opinions ont été diverses, le cœur de mon pays a été unanime pour moi ! » (Oui, oui, oui ! de tous, de tous.)

— Le discours de M. Guizot à ses électeurs de Lisieux a eu aussi beaucoup de retentissement. Nous ne dirons pas que cette apologie, fermement didactique, de la situation et de la politique de la France, soit une *vieille tartine*, comme on le fait dire à M. Duchâtel, qui n'a certainement point tenu ce propos, quoiqu'il passe pour être appelé à remplacer un jour son collègue dans la présidence du Conseil et dans la direction du parti conservateur, dont il est peut-être plus exactement le chef naturel et le représentant. Mais on pourrait remarquer cependant qu'on ne trouve pas, dans ce discours de M. Guizot, de passage comparable, pour l'élévation et l'entraînement, à celui qui que nous citions tout à l'heure de M. de Lamartine. Le morceau à effet nous semble même présenter une comparaison plus extraordinaire que juste. Citons-le d'abord avant d'expliquer notre pensée :

« Messieurs, que s'est-il passé ces jours derniers aux environs de Paris ? Le Roi est sorti, le Roi est allé visiter les fortifications qui viennent d'être achevées ; il a été entouré, dans ces visites, de toute une population qui ne l'attendait pas : ouvriers, gens de campagne, qui l'ont partout accompagné de leurs sympathies et de leurs acclamations. Le Roi de la paix, le Roi qui a maintenu la paix en France et en Europe, venant visiter les fortifications de Paris ; ce même Roi qui a voulu et fondé la paix, venant voir l'accomplissement de cette autre grande œuvre qu'il a aussi voulue, et qui fera la sûreté infaillible de la France en Europe (bravos) ; c'est là ce qui parlait aux cœurs de ces

ouvriers, de cette population simple et sensée, qui félicitait et applaudissait le Roi de ce qu'il avait fait pour la sûreté de la France, et de ce qu'il avait fait pour la paix. Le Roi, sur ces remparts, entouré de ce peuple, semblait dire à l'Europe comme Léonidas à Xercès: *Viens les prendre;* mais ce juste orgueil n'aurait dans sa bouche rien d'ennemi ni de menaçant, car cela même est une œuvre de paix que la politique conservatrice a accomplie sous le sceptre du Roi et d'accord avec lui. »

Voilà qui est audacieux d'image, voilà qui est habile, voilà qui est surtout adressé au roi et destiné à perpétuer auprès de lui le ministre. Mais voilà aussi qui est bien bizarre, quand on y réfléchit. Louis-Philippe est le roi de la paix, il est le roi de la civilisation, il est tout ce qu'on voudra. Mais Louis-Philippe, Léonidas! Oh! pour le coup, s'il y a quelque chose qu'il ne soit pas, c'est cela! Eh bien! nul de ceux qui ont le plus critiqué ce discours, le *Constitutionnel* lui-même qui s'est efforcé d'en rire, n'ont relevé ce singulier trait: tant la grosse voix de la presse fait perdre peu à peu à tout le monde ce tact délicat, cette mesure parfaite qui semblait autrefois si inhérente à l'esprit français.

— Le *National* a publié sous ce titre, *Les Pritchardistes*, une suite de portraits fort remarqués et aussi colorés, aussi noirs que possible, des députés qui ont voté l'indemnité payée par la France au fameux missionnaire anglais. *A bas les Pritchardistes!* c'était le cri de ralliement de l'Opposition, qui croyait avoir trouvé là un mot pour le moins aussi magique que notre mot de *Jésuite*. Mais le *Corsaire*, qui fait aussi de l'opposition, envers et contre tous il est vrai, s'est amusé sur ce point à rassembler des chiffres dont voici le singulier résultat. Sur 214 pritchardistes, 156; sur 194 anti-pritchardistes, 146 ont été réélus. Ainsi, le mot n'a pas produit grand effet. « Les grands journaux, conclut le *Corsaire*, se sont donc fait d'étranges illusions sur la portée de cette affaire, qu'ils avaient ridiculement exagérée. Le pays, à tort ou à raison, s'en est à peine ému. O grands carrés de papier, vous n'attaquez jamais les vraies questions. Vous faites du vieux libéralisme, du vieux chauvinisme, et l'on vous met aux vieux papiers. »

— M. de Gasparin qui, renonçant à sa canditature de la Corse, s'était présenté à l'un des arrondissemens de Paris, y a échoué. Il faisait honneur à la Chambre et à la députation protestante par sa verve d'honnête homme et d'orateur courageux. M. de Gasparin part pour un voyage en Orient; il visitera Athènes, Constantinople et Jérusalem.

— Quoi qu'on en ait dit et que nous en ayons dit nous-mêmes au premier moment, il plane toujours un certain mystère sur la catastrophe du chemin du Nord. Les savants cherchent des moyens d'em-

pêcher le déraillement; la Compagnie se propose d'apporter aux ouvrages des améliorations, apparemment reconnues nécessaires; on a fait des arrestations, qui semblent indiquer que la malveillance est aussi en cause là-dedans. Ce qui est certain, c'est que le chemin a été ouvert avant que la Compagnie eût le matériel et le personnel nécessaires pour que tout allât bien. Mais il faut ajouter que le public était aussi fort pressé, et que, l'eût-on voulu, il eût été difficile de ne pas céder à son exigence: avant comme après l'accident, la circulation a toujours été considérable. La vérité aura de la peine à se faire jour; car, indépendamment de l'obscurité qui règne encore sur bien des points relatifs aux chemins de fer, et de l'imperfection probable de leur état actuel, la Compagnie est puissante, ses principaux actionnaires tiennent les grands journaux par les sociétés d'annonces, et disposent ainsi de la presse, qui, sur ce sujet comme sur tant d'autres, est loin de pouvoir dire tout ce qu'elle veut [1]. Sur le devant, les journaux diffèrent d'enseigne et de *montre*; mais ne vous y trompez pas! ils se rejoignent et ils forment un seule et même boutique par derrière.

— Les écrits pour ou contre M. de Rothschild vont leur train. On en compte déjà un certain nombre: *Histoire curieuse et édifiante de Rothschild Ier, roi des Juifs, par Satan* (elle en est à sa 8me édition), *Réponse de Rothschild Ier, roi des Juifs, à Satan-dernier, roi des imposteurs*, etc; tous pamphlets fort insipides, aussi bien les attaques que les réponses. Vraiment, il n'y a rien, ni goût, ni style, ni faits saillans. La seule chose qui nous ait paru digne d'être relevée, est celle-ci (dans l'une des réponses). Il s'agit de l'histoire et du panégyrique du père des Rothschild, du fondateur de la dynastie, que son fils, Rothschild Ier, est sensé venger en personne; or, sous la plume de l'écrivain qui prend son nom pour défendre sa cause, il le fait entre autres par le trait suivant.

» Au sortir de ses études, qui furent solides et brillantes, on conseilla à mon père la carrière de l'enseignement. Il y entra en effet, et s'y fit très promptement remarquer. Savant, il aimait à pénétrer dans les profondeurs de l'antiquité. Tout monument, tout débris, toute trace des œuvres des anciens peuples l'intéressait vivement. La numismatique, avec ses figures et ses caractères presque indélébiles, qui éclaircissent et précisent tant de faits historiques, *l'éclaira aussi sur la science des monnaies, et lui révéla son génie pour la science des monnaies et le commerce.* »

Le père des Rothschild antiquaire avant d'être banquier; son génie s'égarant un moment dans la pédagogie et la science, puis revenant tout-à-coup à lui-même rien qu'à la vue, au toucher de médailles d'or, et passant ainsi de la maigre science de la numismatique à celle,

[1] Voir la précédente livraison, page 537 de ce volume.

beaucoup plus fructueuse, des *monnaies* : voilà qui est assez piquant, n'est-ce pas? mais peut-être, de le dire est aussi maladroit.

— La *Démocratie pacifique* cite un couplet de Béranger en l'honneur de Fourier; ce couplet, sans être très remarquable d'ailleurs, est bien en effet dans la facture du maître. On sait que Fourier a prétendu compléter la découverte de la grande loi de l'*attraction*, en la montrant aussi, sous le nom d'*attraction passionnelle*, dans le monde moral que cette loi, inexécutée jusqu'ici, est pourtant appelée à régir comme le monde physique. C'est là l'idée de ces vers, qui l'expriment très-exactement dans la forme pleine et concise du grand chansonnier :

Fourier nous dit : sors de la fange,
Peuple en proie aux déceptions;
Travaille, groupé par phalange,
Dans un cercle d'attraction.
La terre, après tant de désastres,
Forme avec le ciel un hymen,
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre humain.

Voilà donc le poète populaire, lui aussi [1], qui place Fourier dans son panthéon. Quant à ses disciples, ils le mettent positivement dans le ciel; dernièrement ils disaient dans l'oraison funèbre d'un des leurs :

« Adieu donc, pauvre et bien cher ami! *que Fourier t'introduise dans les sphères d'harmonie* qu'il t'a fait connaître et que tu as tant rêvées! va rejoindre celui que tu aimais tant à appeler ton maître, et qui va redevenir ton ami; tu vivras désormais avec lui sans cesser de vivre en nous; adieu, nous nous reverrons. »

— Nous trouvons dans le *Corsaire* ce petit croquis pris au vol, et qui dévoile dans leur retraite des personnages ou mystérieux ou célèbres : « M. Pierre Leroux, dit le *Corsaire*, s'est retiré depuis près d'une année à Boussac, petite ville située entre la Marche et le Berri. L'honorable écrivain y exerce avec succès la triple profession d'imprimeur, de journaliste et de demi-dieu. Autour de sa personne se groupent de temps en temps les personnages les plus éminens de la contrée, M. Michel (de Bourges), M. Rollinat, le *petit avocat jaune* des *Lettres d'un Voyageur*, M. Néraud (le Malgache) et George Sand, le plus homme des quatre. »

— Singulier siècle que le nôtre! il n'y a d'égal à son doute en toutes choses que son attente profonde, à sa suprême indifférence que son universelle curiosité. Malgré les mille préoccupations du présent et tout ce qu'il y mêle de formidables questions sur l'avenir, il ne s'en informe pas moins du passé, et il l'interroge d'autant plus librement qu'il en est plus détaché. Chaque matin, dans le feuilleton, chaque soir, au théâtre, romanciers et dramaturges l'arrangent à leur guise.

[1] Voir notre *Chronique* de juin, page 443 de ce volume.

Alexandre Dumas, à lui seul, aura bientôt mis toute l'histoire moderne en romans, comme Benserade avait mis les *Métamorphoses d'Ovide* en rondeaux ; d'autres de ses confrères ont attaqué de la même façon l'histoire ancienne; *le Roi Candaule*, de Théophile Gautier, est déjà venu montrer tout ce que le feuilleton pouvait promettre de belles choses à ses lecteurs, en les faisant voyager jusque dans l'antique Orient. Eh! pourquoi pas, dira-t-on : cela n'a point si mal réussi à l'auteur de *Zadig*. Oui, mais, dans ce genre de pérégrinations, les feuilletons et Voltaire ne suivent pas tout-à-fait le même chemin : je ne sais lequel est le plus dangereux, à moins que ce ne soit le plus agréable; dans ce cas on ne serait au moins pas embarrassé de prononcer. Quoi qu'il en soit, si le roman moderne se décide une bonne fois à entrer en Orient, où ne saura-t-il pas nous mener? Du roi Candaule à Sardanapale il n'y a pas loin; on s'autorisera fièrement de l'exemple de Byron, et pour moi, je m'attends à voir dans peu Sardanapale faisant des siennes sous la plume de quelqu'un de nos auteurs du jour. Sardanapale! voilà un héros, en effet! quel gigantesque viveur! et comme il laisse loin derrière lui tous ceux de notre pauvre et pâle Occident! Tenez pour certain qu'on lui ménagera le beau rôle, que, victime de cette grande hypocrite, qu'on appelle la vertu, il sera réhabilité de main de maître, et que nous devrons verser des larmes sur son bûcher.

En attendant qu'elle soit épuisée, c'est surtout l'histoire moderne qui défraie nos romanciers, et s'ils la défigurent, ils la popularisent. Grâce à eux, l'ouvrier, le gamin, la grisette ont fait ample connaissance avec les héros et les héroïnes de la cour de France, depuis celle des Valois jusqu'à celle de Louis XVI : et Mme d'Etampes et Diane de Poitiers, et Bussy et les mignons d'Henri III, et Richelieu et la Dubarry, ils doivent maintenant savoir tout cela sur le bout du doigt; voilà, j'espère, une belle science et un beau commencement d'instruction primaire! Le Temps, a dit un philosophe américain, Emerson, dans une phrase bizarre, mais dont l'idée ne manque ni de justesse ni de grandeur, «Le Temps vaporise et dissipe la solide angularité des faits.» Les romanciers actuels ne font pas précisément comme le Temps, qui idéalise du moins ce qu'il défigure, mais ils sont pourtant ses complices, ils l'aident dans son œuvre, et d'une manière d'autant plus perfide, qu'ils ont l'air de s'inscrire en faux contre lui, de rétablir ce qu'il a détruit, ces contours et ces angles vifs, ces accidens, ces saillies, dont se compose la vie réelle: tout cela se retrouve chez eux; seulement, tout cela est imaginaire; au lieu de restaurer un tableau à demi effacé, une statue brisée, ils en font une autre, et ils achèvent ainsi de la mutiler.

Aujourd'hui, l'Histoire a deux ennemis au lieu d'un, le Temps et le Roman : il faut qu'elle se dégage de deux sortes de fictions, la fiction naturelle du premier, la fiction artificielle du second. Il semble donc

que l'Histoire, doublement menacée, n'ait plus qu'à se résigner à mourir. Mais non; jamais elle ne fut mieux debout, mieux armée de toutes pièces, mieux en état de défendre son vaste domaine, qu'elle parcourt en tout sens, et où elle se fortifie de tous les côtés. L'antiquité du moyen-âge et le nôtre; les institutions, les mœurs, les *coutumes* et le *costume*, qui se tiennent de si près, que notre langue, on le voit, les désigne par le même mot; les temps barbares, les temps héroïques, les temps monarchiques, les temps révolutionnaires et constitutionnels, tout est fouillé, remué, redressé et remis dans un nouveau jour. Nous connaissons mieux le primitif Orient que ne le connut la Grèce, cette vive et folâtre écolière, qui s'est trop jouée de son vieux maître pour le bien comprendre, et qui se sentait trop de génie pour ne pas préférer le surpasser que le continuer et l'imiter. La découverte du secret des hiéroglyphes, exagérée d'abord, trop dénigrée le moment d'après, est réelle, quoique non terminée; le monde savant attend avec impatience ce *Livre des Rois*, dans lequel le docteur Lepsius a consigné le résultat de ses recherches et de son long séjour parmi les tombeaux, les labyrinthes et les nécropoles de l'antique terre des Pharaons[1]. Leurs rivaux de Ninive, les *tsars* d'Assyrie[2], commencent aussi à soulever la poussière où ils avaient été si longtemps ensevelis. L'Inde, la Chine, le Thibet nous livrent peu à peu les trésors de leurs gigantesques littératures, et dans notre Occident, si étroit mais si plein, que de travaux de toute espèce, qu'elle abondante moisson historique depuis quelques années! qu'elle ardeur de défrichement sur tous les points! Nous savons mieux Charlemagne que ne le savait Hugues Capet, mieux Louis XI que ne le savait François 1er. Notre petite Suisse elle-même, dont l'histoire, si mêlée à tout et, en soi, si ramifiée, regagne en hauteur dans ses beaux momens ce qu'elle perd en étendue, notre petite Suisse a aussi de nombreux et vaillans explorateurs de son passé. Tandis que les Agassiz, les Desor, les Studer, foulant aux pieds les géans des Alpes, vont planter le drapeau de la science aux derniers confins de leur empire majestueux, les de Gingins, les Vulliemin, les Koch, les Hisely, les Bluntschli gravissent des cimes non moins ardues, celles que domine, à moitié dans le nuage, la figure grandiose de l'archer vengeur, que la critique ne peut complètement ni atteindre ni renverser. Mais si, partout, le chemin de l'histoire se perd à son origine, comme les sentiers des monts qui finissent et disparaissent à leurs sommets, partout aussi, en dessous de ce point-là, il s'élargit, il s'affermit, il s'éclaire, grâce à de savans efforts, il découvre mille perspectives et plonge dans les horizons les plus éloignés. L'art même, le roman et le drame, s'ils dé-

[1] Voir la *Revue Suisse*, t. VI, p. 547, 548, et t. VII, p. 195.

[2] Nébucadnet*sar*, Nabonas*sar*, Salmanas*sar*, Belsat*sar*, etc. — Sur la découverte des ruines de Ninive, voir notre livraison de juin, p. 461 de ce volume.

naturent le passé, peuvent aussi contribuer à le faire revivre; ils lui rendent la couleur et le mouvement, ils le font passer un instant, en chair et en os, devant nos yeux.

Ce qui nous inquiète pour l'histoire, ce n'est donc pas le passé, c'est bien plutôt le présent : comment s'en tirera-t-elle avec les mille voix contradictoires qui s'en élèvent chaque jour? Autrefois, on enfouissait le secret des évènemens, mais on le conservait par là même, il n'était pas perdu, et il ne s'est agi pour nous que de le retrouver. Aujourd'hui, on a l'air de le livrer à tout le monde, mais chacun prétendant le savoir, cela fait un tel bruit qu'on s'y perd; on ne le cache plus au fond des châteaux, sous de triples murailles, mais on l'embrouille, ou on le laisse flotter à l'aventure et se dissiper dans les airs : historiens, courez après si vous pouvez! Jusqu'ici, vous n'aviez eu à dépouiller que les archives et les mémoires : que sera-ce quand il vous faudra compulser et dépouiller les journaux! Les journaux! mais on en pourrait bâtir déjà des pyramides plus hautes que celles d'Egypte : sans être à beaucoup près si durables, elles n'en présenteraient pas moins, à leur façon, tout autant d'énigmes et d'hiéroglyphes. Le Temps n'a besoin que d'un souffle pour détruire les œuvres de la presse quotidienne, fussent-elles amoncelées jusqu'aux nues; il veut sans doute, à leurs dépends, épargner à la science bien du travail; mais pourtant, si peu qu'il en reste, à proportion de ce que chaque jour on voit éclore, quel est le Champollion futur qui s'y démêlera? Les journaux! c'est la confusion des langues, c'est notre tour de Babel, à nous autres Titans de la plume et du papier : s'il en subsiste après nous quelques ruines, quel est le voyageur, le Botta qui saura s'y reconnaître? Nous avons sauvé l'histoire du pasé : sommes-nous bien sûrs d'avoir sauvé la nôtre, sommes-nous bien sûrs de ce que l'avenir en fera?

— L'Espagne, ce pays qui a eu la suprématie des mers comme l'Angleterre, un empire colonial plus vaste et presque aussi riche que celui de cette dernière, et qui, de plus, a exercé un grand ascendant, réuni sous ses lois de nombreux états sur le continent; l'Espagne, néanmoins, a dû longtemps à son caractère à part, moitié africain, moitié européen, puis à l'ombrageuse politique de ses rois absolus, de voir son histoire, si importante pour tous, peu ou mal connue. Il n'en est plus ainsi maintenant. Ses révolutions récentes l'ont ouverte à la science comme à la liberté modernes, quoiqu'elle fasse encore un si mauvais usage de celle-ci. Les beaux travaux de Ranke ont déjà jeté bien du jour sur la politique et la cour des rois catholiques, alors qu'il n'y avait de puissance comparable à la leur en Europe que celle des Osmanlis. D'autres savans sont entrés dans cette voie, et l'on se remet à étudier l'espagnol qui, au dix-septième siècle, entrait dans l'éducation des classes supérieures, comme l'anglais aujourd'hui. Les historiens français ne restent pas en arrière, et, en Espagne même, la publica-

tion de plusieurs documens inédits est venue faciliter ce genre de recherches.

M. Mignet, dans son livre d'*Antonio Perez*, que nous avons déjà annoncé [1], a montré quel parti l'on pouvait tirer de cette sombre et dramatique histoire d'Espagne au temps de Philippe II. Charles-Quint, plus cosmopolite, a eu son grand historien dans Robertson; son fils, tout espagnol, mais qui tint l'Europe en suspens, s'il ne parvint point à la dominer, n'a pas encore eu le sien; il appartiendrait à M. Mignet de nous le donner. *Antonio Perez* n'est qu'un épisode, mais l'un des plus saisissans, et qui vous met longtemps face à face du tortueux et vindicatif Philippe II. Perez était son favori. Il voulut être en même temps, et il fut, en effet, son rival secret auprès de la princesse d'Eboli. Il se fit ordonner le meurtre d'un de ses amis qui était en mesure de tout révéler, meurtre par lequel le roi crut satisfaire sa sanguinaire défiance, mais qu'en réalité Perez commettait pour sa propre sécurité. Bientôt, cependant, tout se découvrit. Perez, disgracié, est mis en jugement, emprisonné, torturé. Il se défend en menaçant de compromettre le roi. Il lutte ainsi onze ans; il se réfugie en Aragon, où il excite une émeute en sa faveur, émeute dont Philippe II profite pour enlever aux Aragonais leur dernier semblant de liberté; à ce dernier moment, Perez est encore assez heureux pour se sauver en France; ici, puis en Angleterre où Henri IV l'envoie comme négociateur, il fait tout le mal qu'il peut à son ancien maître, en servant les projets de ses ennemis. Perez était bien coupable, mais Philippe II qui, en lui ordonnant le meurtre, lui avait promis de le protéger, s'était montré non moins traître que lui, et le poursuivait avec un acharnement implacable jusque sur la terre étrangère, où il essaya de le faire assassiner. M. Mignet expose tout cela avec un savoir achevé, une critique sévère, un regard ferme et serein, dans cette manière enfin qui est la sienne, manière judicieuse et grave, plus précise que très-animée, et dont on pourrait dire peut-être qu'elle a plus de mouvement dans l'ensemble que dans les détails, plus de rapidité que de vivacité.

Il y a de tragiques histoires sur Philippe II. Toutes ne sont pas avérées; d'autres sont fausses, cela est prouvé, par exemple, de la plus célèbre de toutes, de celle de don Carlos, lequel mourut de sa mort naturelle, et dont le caractère emporté et mauvais ne répondait nullement à l'idéal du poète allemand. Mais la tradition vulgaire, suivie par Schiller, reposait pourtant, comme il arrive toujours, sur un certain fond de vérité, savoir sur ce qu'était bien réellement Philippe II, sur la profondeur souterraine de sa politique et de ses vengeances, sur ce

[1] Voir t. VIII, p. 482. — La première édition n'avait pas été mise en vente; la seconde, destinée au public, est un ouvrage en partie nouveau, revu et augmenté. — Paris, 1846, chez Paulin, 1 vol. in 8°.

dont il était capable pour les satisfaire, et sur d'autres actes de ce même genre terrible et sombre, actes qu'il commit en effet. On vient de voir comment il traita son favori Perez, pour avoir eu l'audace d'aller sur ses brisées. Un autre épisode achèvera de nous montrer comment il se débarrassait des objets de sa haine, ce qu'était sa justice secrète, et si la tradition lui fait tort à ce sujet. Cet épisode est celui de Montigny; M. de Vieil-Castel l'a récemment raconté dans la *Revue des Deux-Mondes*, d'après des documens inédits.

Florent de Montigny, d'un branche de la maison de Montmorency, était le frère cadet de ce comte de Horn qui périt avec le comte d'Egmont et les autres nobles flamands envoyés à la mort par le farouche duc d'Albe, gouverneur espagnol des Pays-Bas. Montigny eut un sort encore plus affreux. Il n'avait point pris part à l'insurrection; il s'était seulement associé aux premières démarches, toutes respectueuses, par lesquelles les Pays-Bas essayèrent de rappeler leurs libertés et leurs droits à Philippe II : du reste, catholique zélé. Envoyé en Espagne, et sur la demande même du roi, pour lui porter ces doléances, il y fut retenu sous divers prétextes, puis mis en prison, accusé de trahison et d'hérésie, et secrètement exécuté, de manière à ce que sa mort passât pour naturelle. Tout cela fut réglé ainsi par le roi, comme le prouvent les pièces authentiques que nous allons maintenant nous borner à citer.

Voici, d'abord, une relation confidentielle envoyée au duc d'Albe par l'ordre exprès de Philippe II, et annexée à l'une des dépêches royales :

« Tous ont été d'accord qu'il n'était pas opportun de recommencer à verser le sang, ni de donner lieu aux sentimens pénibles et douloureux qu'auraient éprouvés, comme on l'a fait observer, non-seulement les parens et les amis de Montigny, mais encore tous les naturels des Pays-Bas, dont le mécontentement et les murmures eussent été d'autant plus grands que, le coupable se trouvant en Espagne, on n'aurait pas manqué de prétendre que tout s'était fait par compérage, et qu'il avait été sacrifié sans pouvoir se défendre juridiquement. La majorité pensait donc qu'il convenait de lui faire prendre un mets ou une boisson empoisonnée, dont il mourût peu-à-peu, en sorte qu'il eût le temps, pendant sa maladie, d'arranger les affaires de son âme; mais S. M. a jugé qu'en suivant cette marche, *on ne ferait pas un acte de justice*, et qu'il valait mieux qu'il subît, en prison même, le supplice du *garrote* (de l'étranglement) d'une manière assez secrète pour que personne n'en eût jamais connaissance, et qu'on crût qu'il était mort de sa mort naturelle. La chose ayant été ainsi résolue, *comme aussi que le mariage de sa majesté se ferait à Ségovie*, sa majesté a ordonné que le dit Montigny fût transféré du château de cette ville à celui de Simancas.»

Puis viennent, dans ce sombre dossier de la justice secrète du roi, les instructions minutieuses données au magistrat chargé de faire périr Montigny de manière à tromper le public sur son genre de mort :

« Bien que, conformément au contenu de la sentence et de la commission rogatoire, l'exécution dût avoir lieu en public,.... sa majesté, mue par de justes considérations, a voulu et veut qu'elle se fasse secrètement et dans l'intérieur de la forteresse.... Elle entend qu'on ne sache en aucune manière que Florent de Montmorency est mort par exécution de justice, mais bien qu'on croie qu'il est mort de sa mort naturelle, et qu'on le dise et le publie ainsi.... Il convient pour cela qu'on n'informe de cette affaire et qu'on n'y fasse intervenir que les personnes absolument nécessaires, et qu'on leur recommande grandement le secret.....

» M. le licencié don Alonso partira donc d'ici sans retard, et pourra se rendre sur-le-champ à Valladolid, en en donnant avis à don Eugenio de Peralta pour qu'il se trouve au lieu appelé El-Abrojo au moment où ledit don Alonso y passera, en sorte qu'il puisse se concerter avec lui..... sur tout ce qu'il y aura à faire, sur la forme, sur l'heure et toutes les autres choses qui doivent précéder, accompagner et suivre ladite exécution, de manière à atteindre le but que se propose sa majesté, celui de la tenir secrète.

» Ayant ainsi tout réglé avec ledit don Eugenio, il ira à Valladolid, où, étant arrivé et ayant pris possession de son office, il communiquera sa commission au président de l'audience, à qui on écrit particulièrement pour que, s'il est nécessaire, il lui vienne en aide, particulièrement pour le religieux et les autres personnes dont l'assistance est absolument requise.

» En ce qui touche le temps et l'heure où ledit don Alonso de Arellano doit se rendre à la forteresse de Simancas pour l'exécution et la manière dont il y sera procédé, lesdits don Alonso et don Eugenio pourront convenir de ce qui sera le plus propre à assurer le secret. L'idée qui se présente, c'est qu'il serait bon qu'il partît de Valladolid la veille d'un jour de fête, sur le soir, pour arriver à Simancas un peu après le commencement de la nuit, menant seulement avec lui un greffier de confiance et la *personne dont il faudra se servir pour l'exécution de l'arrêt*, avec le moins de domestiques qu'il sera possible, et que pour ce moment don Eugenio prépare le lieu par où ils doivent entrer dans la forteresse et la partie de cette forteresse où ils doivent se tenir, en sorte que tout reste secret. Et aussitôt après leur arrivée ils entreront dans la chambre où se trouvera ledit Florent de Montmorency, où, en présence dudit don Eugenio et d'une ou deux autres personnes de confiance et par-devant le greffier qu'on aura amené, on lui notifiera la sentence, la commission rogatoire, la réquisition ici faite en conséquence par le fiscal avec l'acceptation de cette réquisition, de quoi procès-verbal ayant été dressé et les dispositions prises pour que ledit Florent de Montmorency ne puisse se porter à aucun attentat sur sa personne, lesdits don Alonso et don Eugenio, après l'avoir encouragé, consolé et animé par toutes les bonnes paroles qu'ils pourront trouver, le laisseront avec le religieux ou les religieux qui doivent l'assister, comme il sera dit tout à l'heure....

» Cette nuit et tout le lendemain qui sera jour de fête, jusqu'après minuit, il semble que l'on pourra différer l'exécution, afin que ledit Florent de Montmorency ait plus de temps pour se confesser et recevoir les sacremens, si cela est jugé à propos, pour se convertir et faire dans ce sens toutes ses diligences; sur un point si essentiel, il importe que l'on ne néglige rien et qu'on lui donne toutes les facilités possibles.

» Minuit arrivé ou deux heures après, selon que cela sera jugé le plus convenable pour que ledit licencié puisse être de retour chez lui avant le jour, à Valladolid, on pourra procéder à l'exécution de la sentence en présence du religieux ou des religieux qui doivent l'aider à bien mourir, dudit don Eugenio de Peralta, du greffier, *de la personne qui fera cette exécution*, et, si on le croit nécessaire et opportun, d'une ou deux autres personnes de confiance dont l'assistance sera jugée utile, et il faut avoir bien soin que l'exécution ait lieu de telle manière qu'autant que possible ceux qui devront ensevelir le cadavre, n'ayant pas été du nombre des témoins de la mort, si l'on croit devoir y employer d'autres individus pour mieux dissimuler, ne reconnaissent pas que la mort a été violente.....

» Quant au religieux qui devra intervenir dans cette affaire pour ce qui regarde l'ame du condamné, il convient que ce soit un homme docte et prudent, et qu'on l'avertisse des soupçons qu'on a conçus, par rapport à la foi, sur le compte dudit Florent de Montmorency, pour qu'en conséquence de cet avis, il s'attache à l'examiner, à l'éclairer et à le faire revenir des erreurs et des mauvaises opinions dans lesquelles il aurait été ou il serait encore, le tout avec la prudence et les bons ménagemens... qu'il saura mettre en usage; ledit religieux le confessera et verra s'il doit lui donner le saint-sacrement.

» Il paraît à propos de prendre ce religieux dans la ville de Valladolid, et on pourrait faire choix de frère Hernando del Castillo, du collége de Saint-Paul, ou d'un autre de cette qualité du même ordre ou de l'ordre de Saint-François, au gré du président de la chancellerie,... qui le fera appeler et lui recommandera grandement cette affaire, tant sous le rapport des soins à donner à l'ame du condamné que sous celui du secret....

» Dans le cas où ledit Florent de Montmorency voudrait faire un testament, on ne devra pas le permettre, tous ses biens étant confisqués,... en sorte qu'il ne peut tester et n'a pas de quoi tester. Cependant, s'il voulait rappeler quelques dettes ou autres obligations, on pourra l'y autoriser, pourvu que, dans cet acte, il ne soit fait aucune mention de l'exécution qui sera au moment d'avoir lieu, et qu'il s'y exprime comme un malade qui craint de mourir de sa maladie; on ne lui permettra non plus d'écrire des lettres ou de faire aucune écriture quelconque qu'à la même condition....

» Une fois l'exécution faite et la mort rendue publique, avec toutes les précautions recommandées ci-dessus pour qu'on ne sache pas qu'elle a eu lieu par justice, on s'occupera de l'enterrement, qui doit se faire publiquement, avec une pompe modérée et dans l'ordre et la forme accoutumés pour les personnes de la qualité du condamné,... avec grand'messe, vigiles et d'autres messes basses en nombre raisonnable.... Il ne sera pas hors de propos d'habiller de deuil ses domestiques, d'autant plus qu'ils sont en petit nombre. »

Pour achever de pénétrer dans ce mystère d'iniquité, citons enfin la relation du moine chargé d'assister l'infortuné Montigny à ses derniers momens, relation envoyée au docteur Velasco, membre du conseil et dont la signature se trouve au bas des instructions ci-dessus. Le moine, fait observer M. de Vieil-Castel, n'ose pas dire tout ce qu'il a éprouvé; on voit bien qu'il est persuadé non seulement de l'orthodoxie, mais de l'innocence politique de Montigny.

« L'affaire s'est terminée aujourd'hui lundi à deux heures du matin.... Samedi, à environ dix heures du soir, la sentence a été notifiée au condamné, qui ne s'y attendait nullement, comptant sur l'arrivée de la reine et *se confiant dans son innocence;* aussi a-t-il manifesté d'abord une émotion qui a paru même augmenter peu à peu.... J'ai commencé à faire mon office; il m'écoutait avec beaucoup de calme, de modération et de patience dans son langage comme dans tout son extérieur, et son attitude est restée la même jusqu'à la fin. Il se plaignait beaucoup du gouverneur, don Eugenio, qui, depuis quelques jours, avait rendu sa prison beaucoup plus étroite; mais, lorsqu'il a su qu'il n'avait agi ainsi que par ordre de l'autorité supérieure, il s'est montré satisfait. On s'est efforcé de lui procurer, dans la situation si pénible où il se trouvait, tous les adoucissemens possibles. Il a fini par se persuader que sa majesté avait usé de grace envers lui en conduisant l'affaire de cette façon. J'ai employé tout le temps qui s'est écoulé depuis ce moment jusqu'à deux heures du matin du dimanche à m'assurer de ses dispositions par rapport à la foi et de toutes les autres choses nécessaires pour un aussi long voyage, et j'en suis resté satisfait, très satisfait... Il a dressé un mémoire écrit de sa main que je joins à cette lettre, et qui doit me servir de guide pour m'acquitter des commissions qu'il m'a laissées, si sa majesté veut bien y donner son consentement. Me croyant obligé, en conscience, de donner satisfaction au public par rapport aux soupçons odieux qu'on avait conçus sur son compte en matière de religion, il m'a remis la déclaration et confession que vous trouverez également ci-jointe, et je n'ai pas voulu qu'elle fût écrite de ma main pour que, si par hasard sa majesté jugeait quelque jour à propos de la faire publier, on ne pût pas dire qu'il l'avait signée étant malade, sans l'avoir lue et peut-être sans savoir ce qu'elle contenait. Quant au mémoire dont je parlais tout à l'heure, il est écrit dans le langage d'un homme qui demande l'aumône. Il a fait de lui-même la remarque que, sous le coup de la sentence qui le frappait, il n'avait plus le droit de disposer d'un seul réal; mais on a cru pouvoir lui laisser faire les dispositions que vous verrez, parce qu'il n'a pas semblé qu'elles s'appliquassent à des choses de telle nature qu'un homme aussi malheureux et réduit à cet excès d'infortune ne pût espérer les obtenir de son roi catholique. Il désire que ses habits, son linge, son lit et autres menus objets soient donnés à ses domestiques; pour l'argenterie, dont il parle aussi, elle est d'une telle pauvreté, qu'elle conviendrait à peine à l'écuyer du plus triste village de la terre de Campos. Les autres dispositions, qui se rapportent à des obligations et à des dettes connues, montent aussi à peu de chose.... Vous m'avez trouvé bon pour être le patron des infortunés; nous espérons donc que vous nous ferez la faveur de rappeler à sa majesté la compassion que la nature enseigne à l'égard des morts, lorsqu'il n'existe pas de motifs connus de faire encore sur ce point des exemples rigoureux. Le silence est grand jusqu'à présent sur ce qui vient de se passer. La seule chose qu'on entende exprimer, c'est un blâme sévère de la dureté de don Eugenio, qui, par ses traitemens rigoureux, aurait mis fin à une existence déjà tellement affaiblie qu'elle ne tenait plus qu'à un fil... Quant au point principal, le condamné s'est si bien comporté, qu'à cet égard, nous tous qui lui survivons, nous pouvons lui porter envie. Il a commencé à se confesser hier à sept heures. A dix, je lui ai dit la messe et

je lui ai administré le très saint-sacrement. Dans l'un et l'autre de ces actes, il a fait toutes les démonstrations de catholique et de bon chrétien que je désire pour moi-même. Il a passé le reste du jour et toute la nuit suivante en prières et en actes de pénitence, et à la lecture de certains passages de frère Louis de Grenade, à qui il s'était beaucoup attaché pendant sa prison. On voyait augmenter en lui d'heure en heure le désabusement de la vie, la patience, la résignation à la volonté de Dieu et du roi. Il a toujours reconnu que sa sentence était juste, mais en protestant de son innocence en ce qui touche aux articles du prince d'Orange, de la rébellion, etc., disant qu'il consentait à ce que Dieu ne lui pardonnât pas s'il était coupable envers son roi, mais qu'il avait des ennemis qui, en son absence, avaient pu sans obstacles se venger de lui; et tout cela, il l'a dit sans colère, sans marque extérieure d'impatience, comme il aurait parlé de choses intéressant un étranger, en pardonnant à tout le monde, avec beaucoup de courage et avec toutes les apparences d'un chrétien prédestiné. Il m'a confié une petite chaîne d'or très fine, à laquelle est suspendue une bague d'or, le sceau de ses armes et une autre bague avec une turquoise, le sceau et la chaîne pour que je les envoie à sa femme, et l'autre bague à sa belle-mère, attendu qu'elles lui avaient donné ces bijoux dans les premiers temps de son mariage. Il m'a recommandé aussi d'écrire à sa femme comment il avait plu à Dieu de le retirer de ce monde dans un temps où il ne pouvait avoir la liberté de la servir et de l'honorer, et qu'il lui envoyait ce bijou parce qu'il l'avait toujours porté, et en souvenir de lui, qu'il la suppliait de se souvenir du sang dont elle vient, d'être aussi catholique que ses ancêtres, et de ne pas se laisser entraîner aux opinions et aux sectes nouvelles, mais de persister dans la foi et la religion qu'enseigne l'église catholique romaine, et que l'empereur Charles-Quint, notre seigneur, a défendues par ses lois, comme aussi d'être toujours dévouée au service du roi, ainsi qu'il l'attend d'elle et de sa mère. Tous ces objets sont entre mes mains pour que j'en dispose par ordre de sa majesté suivant que vous voudrez bien m'en donner avis, et, dans le cas où on m'autoriserait à écrire, veuillez m'envoyer un modèle de lettre pour qu'en effet les intentions de sa majesté soient accomplies et que je m'acquitte de l'obligation que cette personne m'a laissée, obligation soumise à la volonté royale... Cette lettre est plus longue que je n'aurais voulu, craignant comme je le crains de vous fatiguer, mais ce n'est pas moi qu'il faut en accuser, c'est vous qui avez voulu que je fusse témoin de cette scène douloureuse. »

Tel est le Philippe II de l'histoire : est-il si différent de celui de la tradition, de l'opinion vulgaire?

— M. Libri possède des papiers bien curieux : ce sont ceux de Napoléon dans sa jeunesse, son journal écrit jour par jour pendant plusieurs années, des travaux de géographie, des essais de compositiou littéraire, etc. Le journal contient, entre autres, le récit d'une aventure avec une malheureuse enfant déjà plongée dans le vice : Napoléon est accosté par elle au sortir de l'Opéra, il se décide à la suivre dans le but de lui faire sentir l'horreur de son infâme métier et de la rame-

ner à la vertu, mais c'est lui au contraire qui ne persévère pas dans sa bonne résolution. Parmi les essais de composition, il y a une amplification oratoire sur ou plutôt *contre* Alexandre : l'auteur y fait la satire amère de celui qu'il devait imiter plus tard; il s'y élève très-vivement contre la fausse gloire des conquérans. Les études et les notes de géographie s'arrêtent prophétiquement à ces mots : *Sainte-Hélène, petite île.* — Voici comme on nous a conté l'histoire de ces papiers. L'empereur les avait confiés à son oncle le cardinal Fæsch, qui les remit, nous ne savons trop pourquoi, à un chanoine de Lyon. Fort pressé par M. Libri, le bon chanoine lui crut assez de crédit auprès du pouvoir pour le faire nommer cardinal, et c'est cette fastueuse promesse qui l'aurait décidé à lui céder les précieux autographes.

— M. de Lacaussade, auquel on doit une traduction d'Ossian qui, seule, rend toute la poésie et le caractère de l'original, vient de publier, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article sur la poésie slave; il y donne de nouveaux et très beaux morceaux de cet auteur de la *Comédie infernale* dont M. Mickiéwicz, dans ses cours, avait déjà fait connaître la haute conception et cité de si remarquables fragmens.

— Nous avons dit souvent, tout-à-l'heure encore, et nous aurons lieu probablement de redire assez de mal des romans-feuilletons. Cependant il faut être juste : il y a bien des degrés entre les auteurs qui en écrivent et, dans chacun d'eux, entre leurs ouvrages. Même chez les maîtres du genre, il y a, comme on dit, bien du haut et du bas, le bon et le mauvais y règnent d'une manière par trop égale; mais le second ne doit pas rendre injuste envers le premier. Eugène Sue, quoique son trait soit toujours un peu gros, qu'il n'ait pas le grain fin, Eugène Sue a pourtant, en revanche, bien de la force et bien du relief. Le roman que le *Constitutionnel* publie de lui en ce moment, *Martin*, ou *l'Enfant trouvé*, contient des tableaux saisissans et d'une réalité extraordinaire : ceux du vieux *Jacques*, méditant sur la triste destinée du bon bœuf de labour *Sauvageot*; ceux du *jeune père*, maîtrisé par son fils pour avoir applaudi et s'être associé à son libertinage; ceux de *la Levrasse* et de *Limousin*. Il est vrai que nous ne sommes encore qu'au début, et qu'Eugène Sue, comme en général le roman-feuilleton, fait toujours plus ou moins dire de lui : « Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement. » Et quel entraînant, quel merveilleux conteur qu'Alexandre Dumas! comme il vous mène partout où il veut, alors même qu'il s'allonge et s'égare. Le *Comte de Monte-Christo*, sans contredit le meilleur de ses romans-feuilletons et peut-être le meilleur de ses ouvrages, est, le genre admis, presque un chef-d'œuvre; la première partie en est un véritablement. Que de souplesse, que de vivacité, quelle richesse de description et quelle variété d'aventures! le drame même n'y manque pas, et nous sommes

à nous demander si nous n'avons pas accusé un peu légèrement Alexandre Dumas de manquer de vigueur [1], quoique nous croyions toujours cette observation vraie, en ce sens qu'Alexandre Dumas vous prend plus par le dehors que par le dedans, éblouit vos yeux, fait vibrer vos nerfs plutôt que votre âme, et qu'en définitive il vous amuse bien plus qu'il ne vous émeut. En lisant *Monte-Cristo*, dont le fond, il est vrai, repose sur une aventure véritable ou, du moins, sur un court récit que l'auteur prétend avoir tiré des archives de la police secrète, mais qu'Alexandre Dumas a pu développer et modifier à sa guise en toute liberté, on regrette qu'il veuille surtout prendre le sujet de ses romans dans l'histoire proprement dite. Cela lui est plus commode, on le conçoit, avec une mine si abondante, si inépuisable; mais en éveillant ainsi plus facilement, il enchaîne aussi davantage son imagination. Au reste, son parti est pris, il veut mettre toute l'histoire de France en romans; il vient de le déclarer lui-même dans le morceau intitulé: *Causerie en forme de préface* ou *Préface en forme de causerie*. « C'était, dit-il, un bon temps que celui-là; je n'avais pas encore entrepris l'œuvre que j'accomplis à cette heure; je ne m'étais pas encore imposé cette tâche d'évoquer l'histoire à Philippe-le-Bel et de la conduire, couverte du manteau diapré du roman, jusqu'à Louis-Philippe 1er. Je ne m'étais pas dit, à tort ou à raison, soit par orgueil, soit par caprice : Tu prendras à la fois quatre journaux, et, au risque de devenir fiévreux d'insomnie, fou de travail, tu donneras à l'un les *Mousquetaires*, à l'autre la *Reine Margot*; à celui-ci, le *Comte de Monte-Cristo*, à celui-là, le *Chevalier de la Maison-Rouge*. — Non. — J'avais à cette époque à alimenter seulement cette bonne *Revue de Paris*, aujourd'hui défunte. J'allais dire, par habitude : Dieu ait son âme! Mais je me souviens qu'elle n'en avait pas. » etc., etc. Eh bien! nous croyons que le bon temps, le vrai temps d'Alexandre Dumas, c'est celui de *Monte Cristo* et non pas celui de l'histoire *évoquée de Philippe-le-Bel à Louis-Philippe* 1er.

En somme, avec leurs mille défauts, on peut dire des romans-feuilletons ce que nous disions plus haut de toute la littérature de notre âge, à propos de M. de Lamartine orateur et poète. Ce sont des œuvres imparfaites, plus imparfaites que toute autre, qui n'ont ni la correction, ni l'harmonie, ni la solidité de celles des grands siècles, mais pourtant quelque chose de colossal par leur mode d'exécution, leur étendue et leur variété. Ce sont les chemins de fer de la littérature : on ne voit pas au mieux ce qu'on voit, mais on voit tout, on fend l'espace, on parcourt le monde en un clin d'œil.

— La *Clarisse Harlowe* de M. Jules Janin a été fort mal accueillie par la critique, et assez froidement par le public. Les femmes surtout se

[1] Voir page 538 de ce volume.

montrent sévères; ce serait donc le cas, pour nous autres hommes, d'être indulgens. Un article du *Semeur*, signé L. H., et qu'à ses observations délicates et justes, à son tour piquant et fin, nous croyons dû à une plume féminine, contient l'une des meilleures appréciations qui ait paru de l'œuvre singulière de Jules Janin. En général, n'a-t-on pas pris d'un peu bien haut le travail de ce dernier? Qu'est-ce qu'il a fait, à son insu sans doute, mais enfin qu'est-ce qu'il a fait? Un long feuilleton en deux volumes, une immense étude critique à sa mode sur la *Clarisse* de Richardson. Il la raconte, il l'expose, il l'analyse, il la commente, plutôt qu'il ne la traduit et ne l'abrège. Cela est si vrai, qu'après des citations plus ou moins textuelles, plus ou moins incomplètes des lettres de l'original, il finit par un pur récit; et alors il parle souvent en critique et non pas en narrateur. Il dit par exemple : *après cela vient ceci; nous avons vu telle chose, maintenant il nous faut en voir une autre*, et il vante et fait ressortir le tableau, en même temps qu'il le met devant nos yeux. Procédé de critique, on le voit. Les défauts de Jules Janin s'y retrouvent, sa verbosité, son chatoiement, sa minauderie, mais aussi son brillant et sa verve. N'a-t-il rendu aucun service à l'étonnant chef-d'œuvre du plus moral des romanciers, du romancier puritain[1], comme on dit déjà? Nous ne le pensons pas. Il l'a fait admirer et relire, et sa *Clarisse* à lui, on la lit aussi plus qu'on ne l'avoue. Evidemment elle a remis en honneur ce pur, touchant et profond caractère de Clarisse, victime du vice orgueilleux de Lovelace et de sa propre perfection à elle, de la beauté de son âme encore plus que de celle du corps. Jules Janin l'a rendue une seconde fois populaire. Et la preuve, c'est que voilà déjà *Clarisse Harlowe* au théâtre, dans une pièce qui, grâce à l'actrice chargée du rôle principal, Mlle *Rose Chéri*, a un immense succès. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est le jugement des critiques bons vivans, celui surtout des critiques byroniens et *viveurs*, sur la création si dramatique et si morale à la fois, du vieux romancier. Ecoutons, par exemple, M. Auguste Vacquerie dans l'*Epoque*.

« Clarisse Harlowe est l'expression d'une idée pour laquelle nous n'avons qu'une sympathie limitée, mais elle en est l'expression excellente. A notre sens, *la passion est une plus grande chose que le devoir*, parce que la passion est une loi humaine, et que le devoir n'est qu'une loi sociale.... Mais la critique doit admettre et comprendre tous les types... Nous *estimerions modérément* Clarisse Harlowe dans la vie, nous l'admirons dans le roman de Richardson (et M. Vacquerie, pour peindre le genre de victoire que ce dernier finit par remporter sur ses lecteurs, qu'il enlace imperceptiblement au moyen de tous ces mille petits fils grisâtres et ennuyeux dont son œuvre est tissée, ne trouve rien de mieux que d'appeler Richardson un *poète araignée*). Clarisse, continue-t-il, « ce n'est pas une femme, c'est une hermine :

[1] Voir sur les grands hommes du puritanisme, notre *Chronique* de mai 1846, p. 370 et suivantes de ce volume.

elle meurt d'une tache..... Elle est aussi incapable de renoncer à la chasteté pour Lovelace, qu'il est incapable de renoncer à l'amour-propre pour elle. Clarisse ne sera pas plus la maîtresse de Lovelace, que Lovelace ne sera le mari de Clarisse. Lequel des deux est le plus égoïste? Egoïsme pour égoïsme, *au moins celui de Lovelace est plus large*: elle a besoin de se respecter, il a besoin de s'adorer. De ces deux égoïsmes ainsi placés en présence et en lutte, Richardson l'a compris avec ce bon sens qui est le fond du génie, aucun ne pouvait céder. Le diamant ne mort pas sur le diamant.»

O image! que me veux-tu? ô métaphore! que me dis-tu? ô antithèse! que prouves-tu? *La passion est une plus grande chose que le devoir:* mais si, par hasard, le devoir, comme il l'est en effet chez Clarisse, devait être une passion, un combat, une lutte où le sort de chacun est mortellement engagé, que penserait M. Vacquerie, et ne serait-il pas pris dans ses propres filets?

— Un autre personnage de roman bien célèbre vient aussi d'être mis au théâtre : Charlotte, la Charlotte de *Werther*. Mais c'est plutôt une suite, et même une critique, une contre-partie du roman de Göthe qu'a voulu faire l'auteur du drame, M. Emile Souvestre. Werther ne se tue point; Albert lui cède Charlotte; puis Werther se lasse d'elle, il en aime une autre, il la séduit, et c'est Charlotte qui se tue. On reconnaît ici la pensée fondamentale de M. Emile Souvestre qui a donné pour titre général à ses romans : *La vie telle qu'elle est*. Et cependant Werther est un type, un type vrai, qui fut même un personnage réel.

— Un de nos correspondans en veut donc bien à ce pauvre *Corsaire* pour sa manière un peu leste de louer, mais de louer après tout, notre ingénieux fabuliste[1]. Voici peut-être ce qui le satisfera davantage, car le *Corsaire* est revenu encore une fois sur M. Porchat. « Hier, dit-il (il y a déjà quelque temps de cela), dans le salon de Mme W..., où se trouvaient plusieurs gens de lettres et quelques dames du grand monde, M. Porchat, l'aimable et spirituel fabuliste helvétien, fut prié de réciter quelques fables. M. Porchat s'exécuta avec courtoisie; mais comme il achevait un de ses plus charmans opuscules, intitulé les *Tisons*, un gamin passa en sifflant sous la fenêtre ouverte du salon qui donne dans la rue. — Vous voyez, dit le poète en s'interrompant, voici qu'on proteste d'en bas. — Continuez, Monsieur, reprit Mme W... avec un charmant esprit d'à-propos, continuez : c'est qu'on ne vous a pas entendu.» Il nous semble, pour cette fois, que le *Corsaire*, tout corsaire qu'il est, doit trouver grâce.

— M. Agassiz a lu hier, lundi 10 août, à l'Institut, le résumé de ses travaux, les plus vastes et les plus complets dans ce genre, sur les *oursins* ou les *échynides*. Il est arrivé, dans cette étude, à la même

[1] Voir notre dernière livraison, page 565 de ce volume.

conclusion que dans celle qu'il a faite des poissons fossiles, conclusion qui ouvre un jour si neuf et si beau sur le développement et l'ensemble de la création : c'est cette pensée, résultat de longues observations, que pour les espèces inférieures et probablement aussi, par conséquent, pour les espèces supérieures, la gradation dans la perfection de leurs organes est identique à celle de leur apparition successive avec les couches qui ont peu à peu formé l'écorce actuelle du globe; en d'autres termes, si nous avons bien saisi la pensée de notre célèbre compatriote dans une lecture rapide : aux terrains les plus inférieurs appartiennent aussi les animaux les plus inférieurs, et ainsi de suite en remontant.

— A Paris, on ne dit toujours rien de la Suisse; on attend les évènemens.

SUISSE.

Le Canton Vorort et la Diète.

Une chose doit frapper les nombreux Suisses et étrangers qui visitent maintenant la ville du directoire, c'est le peu de mouvement de la politique cantonale. Les partis et leurs querelles, parfois très-personnelles et très passionnées, s'accusent bien dans certains journaux et certains clubs, mais la vie bourgeoise n'en reçoit qu'un écho affaibli. Le parti déchu semble s'être fort courageusement résigné à la défaite qu'il a subie aux élections de mai dernier. On croirait même qu'il s'y était préparé à l'avance, à voir le peu de peine qu'il se donna alors pour alléger sa chute. On lui a reproché d'avoir manqué de résolution dans ce moment décisif, et on a pu le faire avec raison. Du reste, ce parti a dû avoir la conscience de ses fautes, et ses fautes étaient graves.

Il manquait d'unité, d'entente. Il n'a pas su s'appuyer assez franchement sur le principe qui l'avait élevé au pouvoir. Peut-être aussi ne le pouvait-il que difficilement. Plusieurs des chefs les plus influents du gouvernement de septembre n'avaient pas la puissance de conviction religieuse nécessaire pour entretenir dans le peuple l'élan qu'ils avaient donné. Puis ils abandonnèrent dès l'entrée diverses réformes qui avaient figuré dans leur programme d'opposition. Ils eurent aussi le tort, sinon de promettre, du moins de faire espérer bien des avantages qui ne pouvaient guère être accordés et qu'ils n'accordèrent pas.

Tout cela produisit dans le pays une impression fâcheuse et donna beau jeu aux adversaires. Ceux-ci n'eurent pas de peine à persuader que les citadins n'avaient jamais eu un intérêt sincère pour la campagne, que, s'ils avaient montré un instant quelque zèle, c'était dans le but de parvenir au pouvoir, qu'ils n'en montreraient plus désormais qu'en vue des élections, qu'on ne devait attendre d'eux aucune de ces améliorations, de ces généreuses entreprises qui avaient fait et feraient toujours la gloire du gouvernement de 1830, qu'ils étaient avant tout attachés à leurs anciens priviléges de villes, et qu'ils feraient tous leurs offerts pour les réconquérir aux dépens de leurs concitoyens campagnards.

Ainsi la réaction se prépara peu à peu et se consomma aux dernières

élections. Chacun sait que le parti actuellement au pouvoir est fort, qu'il a les sympathies du pays, que les efforts qu'on ferait dans ce moment pour l'ébranler seraient inutiles. De là ce calme plat politique qui règne dans le canton et même dans la ville, centre de l'opposition. On se résigne à un état de choses qu'on ne peut changer.

Ce n'est pas cependant que certains actes du pouvoir n'aient excité un assez vif mécontentement. Même des hommes très-impartiaux et placés en dehors des partis, ont désapprouvé l'exclusion systématique qu'on semble vouloir poursuivre de tous les fonctionnaires qui étaient entrés au service du gouvernement déchu. La victoire remportée aux élections était assez complète, elle permettait d'être généreux, et de conserver des hommes précieux, tels par exemple que M. Pestalozzi-Hirzel et M. Bruch, directeur du séminaire des régents, dont personne ne nie l'indépendance, ni l'absence totale de passion politique, ni les services signalés qu'ils ont rendus au pays.

Toutefois la marche politique du pouvoir est modérée. Son organe quelque peu officiel disait: *les libéraux n'ont rien oublié et ont beaucoup appris.* Ce peu de mots renfermait une menace et une promesse, qui l'une et l'autre se sont réalisées. On n'a pas négligé, dans l'occasion, de satisfaire quelques rancunes, souvent assez mesquines. Mais la leçon reçue en 1839 a profité : on ne tente plus ces réformes extravagantes du doctrinarisme radical, qui avaient soulevé l'indignation du peuple; on ne se jette plus dans ces entreprises à la fois trop vastes et trop nombreuses, qui avaient épuisé les ressources et excité de graves mécontentements; on progresse et on progressera plus graduellement, plus sagement.

Quant aux affaires fédérales, les intentions du Directoire de Zurich sont également louables, si elles n'ont pas grande efficace. Il aspire au rôle de médiateur. Voici ce que disait il y a quelque temps le journal qui est son organe et que nous avons déjà cité : *Zurich, état libéral, servira grandement à maintenir la paix entre confédérés, à prévenir les fâcheux conflits qui pourraient se renouveler. Il n'y a pas d'autre médiation possible. Zurich est en état d'accomplir cette mission, par suite de la confiance dont il jouit auprès de la presque totalité des Etats libéraux; il inspire d'un autre côté le respect qu'on ne peut refuser, à la longue, à d'honorables adversaires.*

Ces espérances dont se berce l'Etat-vorort sont un peu flatteuses. La tâche de médiateur dépasse évidemment ses forces. Ses efforts généreux réussiront peut-être à prévenir une lutte ouverte, ce qui est sans doute un bien, car le triomphe de l'un ou de l'autre parti amènerait facilement la guerre civile. L'état présent n'en est pas moins déplorable: ce n'est ni la paix ni la guerre, c'est l'abaissement au dehors et au dedans. On répète depuis nombre d'années que la diète est impuissante à prendre aucune mesure importante et salutaire, on peut le dire cette année avec plus de raison encore. L'égoïsme, la division font obstacle en tout et toujours. Le Pacte, au lieu d'être une sauvegarde, un point de ralliement, devient de plus en plus un sujet de violentes disputes; les ultramontains et les radicaux le caressent et le déchirent tour-à-tour; les deux partis sont plus hostiles, plus malveillants que jamais. Les combats d'avant-postes qu'on s'est déjà livrés sur des questions secondaires, font attendre les débats les plus déplo-

rables pour la fin de la session, où se traiteront les questions vraiment épineuses.

Alors l'impuissance de Zurich à réconcilier les adversaires se montrera dans tout son jour. Il faudrait, pour que sa médiation fût efficace, qu'il pût s'appuyer sur un tiers-parti. Or ce tiers-parti n'existe pas, ou il n'en existe que quelques éléments. Les cantons protestants conservateurs, Neuchâtel, Genève, Bâle-ville, qui devraient naturellement en faire partie, sont loin de marcher de conserve avec le Directoire. Nous le répétons, le Vorort pourra différer l'éclat d'une rupture entre les deux camps ennemis; il le pourra d'autant mieux que certaines circonstances lui viennent en aide, en particulier la position actuelle de Berne, que son état provisoire empêche de diriger la politique radicale comme il l'a fait jusqu'à présent. Mais quand le gouvernement du grand canton sera définitivement constitué, alors le parti anti-ultramontain sera constitué également, parce qu'il aura à sa tête un chef qui lui manque dans ce moment; alors la lutte sérieuse pourra s'engager. Quelles en seront les suites? Dieu le sait.

Zurich, le 10 août 1846. M.

— L'exposition de peinture de la Société suisse vient de s'ouvrir à Berne; un de nos collaborateurs, dans ce moment en cette ville, nous écrit, en attendant mieux, les lignes suivantes sur ce sujet :

L'exposition se compose de 200 et quelques objets : tableaux, dessins, œuvres de sculpture, etc. Sur ce nombre il y en a assez d'intéressants pour faire passer deux heures agréables aux amateurs les plus difficiles. — C'est beaucoup sans doute, dans un pays où jusqu'à présent le goût et le talent des arts n'ont pas passé pour très répandus, et nous sommes persuadés que de semblables expositions ne peuvent manquer d'avoir une très-heureuse influence et sur le public et sur les artistes suisses.

Une première observation générale, je crois, à toutes les expositions helvétiques, c'est la grande supériorité numérique des paysages. On reconnaît bien là l'influence de la puissante nature qui nous environne, sur notre individualité. — Cette grande nature attire la pensée tout d'abord; l'homme et son histoire ne viennent que bien après à leur vraie place dans l'ordre des choses. — La plupart des tableaux que je viens de visiter sont vrais, bien sentis, d'une bonne exécution. — Je citerai ceux de M. Ulrich de Zurich; les animaux de M. Humbert de Genève, et si je n'indique que ces noms j'en accuse hautement les lettres gothiques allemandes, inintelligibles pour moi. — De toutes parts, de Munich, de Rome, de Paris, de jeunes artistes suisses ont envoyé des toiles qui témoignent de bonnes études, et sont d'heureux présages pour l'avenir. — J'aime aussi à voir dans ces envois la preuve que le but et la récompense de l'exil, c'est la patrie, et que tous ces ouvriers de la moisson artistique ont remis au seuil natal l'espoir de leur salaire.

M. Vogel se tient à ses sujets historiques; ce que j'ai vu ici de lui reproduit ses défauts et ses mérites. On peut le critiquer beaucoup, on ne peut lui refuser le sentiment de notre histoire et la connaissance approfondie des temps passés. —

Mais ce que j'ai du plaisir à vous apprendre, c'est que nos compatriotes et nos amis, Robert et Girardet, tiennent décidément et sans conteste la première place à cette exposition. Vous connaissez leurs

ouvrages. — Je n'ai rien à en dire, sinon qu'ils sont appréciés ici comme ils l'ont été à Neuchâtel. — M. Edouard Girardet a augmenté son catalogue de trois tableaux, que chacun voudrait avoir. —

M. Dietler, de Berne, soutient sa réputation dignement; il a beaucoup de charmants portraits et quelques bons tableaux.

Voilà, M. le Rédacteur, quelques lignes bien incomplètes, mais lorsqu'on vous écrit la veille du jour fixé pour la publication de votre n°, on aurait mauvaise grâce à prolonger une simple correspondance. Si vous jugez la mienne de nature à intéresser vos lecteurs, veuillez vous en servir dans l'intérêt de votre *Revue*.

Berne, 14 août 1846.

— En lisant l'intéressant morceau que la *Revue Suisse* a publié en juillet sur l'Exposition de tableaux qui vient d'avoir lieu à Neuchâtel, nous avons vivement regretté que le canton de Vaud n'y fût pas représenté par le tableau de M. Alfred van Muyden, arrivé de Rome à Lausanne depuis quelques semaines. Ce bel ouvrage eût rempli la lacune signalée par M. Berthoud, *le tableau d'histoire*, rare en Suisse, par des raisons fort naturelles. M. van Muyden, chargé par l'ancien conseil d'état de remplir, à son choix, le vœu d'un généreux testateur, M. Mayor von der Bruck, a traité le moment où Joseph se fait reconnaître à ses frères. Ce beau sujet, souvent essayé, a fort heureusement inspiré notre jeune compatriote. Les qualités distinctives de son œuvre sont l'harmonie des teintes, l'habile distribution des groupes et l'expression. M. van Muyden s'est distingué parmi les élèves du célèbre Kaulbach, rival de Cornélius : mais en étudiant avec zèle à Munich, il a échappé à la sécheresse qui frappe souvent chez les peintres modernes comme chez les classiques de l'Allemagne. Son séjour à Venise et ses travaux à Rome ont développé son habileté à retrouver le secret des grands coloristes. Sur ce point il est très-avancé, et l'on pourrait croire, au moment où ses ouvrages sortent de ses mains, que le temps en a déjà lié et adouci les teintes. — Le tableau dont nous parlons est émouvant, peint avec goût et avec âme : ces deux qualités d'élite frappent généralement tous les spectateurs, sans que chacun puisse se rendre compte du genre de mérite qui captive son intérêt. — Une composition si remarquable promet une belle carrière, mais nous ne pouvons entièrement revendiquer le talent de M. van Muyden. Son père, qui pendant de longues années a rempli avec distinction plusieurs charges dans la magistrature vaudoise, avait quitté la Hollande pour s'établir en Suisse; peut-être faut-il chercher dans cette semi-origine la cause du savant coloris de l'élève de Kaulbach. Son chemin se trace honorablement à Rome où tant de rivalités sont en présence. M. Alfred van Muyden dessinait déjà dans son enfance des groupes de chevaux et de figures, qui ont annoncé l'une de ces vocations auxquelles on peut se livrer sans risquer de s'égarer.

Lausanne, 12 juillet.

Bluettes et boutades.

Une qualité se laisse voir, mais un ridicule se montre : on découvre l'une, l'autre frappe.

A force de prôner les vertus de sa pommade, le charlatan finit par y croire jusqu'à s'en frotter lui-même.

Il y a quelque chose de plus surprenant que de trouver un riche sans amis, c'est de voir un pauvre qui en a.

Quand nous vieillissons, le temps remplace autour de nous ceux qui nous aimaient par ceux que nous aimons.

Qui se confie à l'indiscret et prête au prodigue, retrouve son secret partout et son argent, nulle part.

L'homme modeste ressemble un peu à une balance qui ne s'abaisse d'un côté que pour s'élever de l'autre.

Si j'étais riche, dit-on, je ..... Mensonge! on tient souvent plus au dernier écu qu'on amasse qu'au premier qu'on a gagné.

J. Petitsenn.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

QUELQUES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉCONOMIE POLITIQUE, THÉORIQUE ET APPLIQUÉE; avec cette épigraphe : « La science économique expose les causes de la richesse. » Lausanne, librairie de George Bridel, éditeur. 1846. Prix : 12 batz.

La science économique est jeune encore : un siècle ne s'est pas écoulé depuis que les premiers travaux systématiques ont été publiés sur les sujets qui s'y rapportent. Aussi, à l'heure qu'il est, le vague et l'incertitude règnent encore dans bien des parties de ce domaine nouveau, et ce n'est pas tout-à-fait gratuitement que, pour beaucoup d'esprits, une sorte de défiance s'attache aux résultats des théories économiques. A côté des doctrines et des systèmes qui aspirent à s'imposer avec une autorité absolue, et dont nous comprenons qu'on n'espère plus autant de merveilles, après les expériences diverses faites depuis une soixantaine d'années, il y a cependant dans les travaux scientifiques publiés sur cette matière, tout un ordre d'observations et de faits empruntés à une étude sagace et intelligente de la réalité, qui mérite au plus haut degré de fixer l'attention. De nos jours surtout, où des voies toutes nouvelles de communications des peuples entre eux, semblent annoncer dans les rapports commerciaux de graves modifications que ne présage pas moins l'initiative prise récemment par l'Angleterre (jusqu'ici le pays resté le plus fidèle au système dit de la protection), et qui ne peut manquer d'exercer la plus puissante influence sur les législations des nations modernes, il y a utilité à ce que le plus grand nombre possible d'individus soient initiés aux résultats les plus assurés et aux notions les plus saines de la science économique; c'est ainsi seulement que, sollicités par la conviction publique, les gouvernements pourront arriver à résoudre d'une manière de plus en plus complète, ce problème qui est aussi celui que s'est posé la science économique moderne : procurer le bien-être général, par la liberté de l'industrie et du commerce. En Suisse tout particulièrement, où il reste encore tant à faire sous ce rapport, et où l'agitation politique semble engendrer l'inertie pour tout ce qui se rattache aux intérêts d'un autre ordre, il est opportun d'appeler avec persévérance l'attention sur les vrais principes encore contestés, nous ne dirons pas de la science, mais bien de la matière économique. Aussi nous ne pouvons que souhaiter dans notre pays de nombreux lecteurs au petit ouvrage que nous annonçons, et qui présente sous une forme simple et accessible à tous, les notions essentielles relatives à la production, à la distribution, et à la consommation de la fortune publique.

Sans se ranger sous la bannière d'aucun système exclusif, l'auteur anonyme mais savant et consciencieux de ce volume, se borne à enregistrer les résultats les plus sûrs des recherches économiques, en les basant à la fois sur le bon sens et l'expérience, et en remontant autant que possible à l'origine même des rapports d'échange, de production et de consommation, pour en mieux faire comprendre la nature. Si c'est au canton de Vaud en particulier que s'adresse son écrit, il n'en sera pas moins d'une étude pleine d'utilité dans d'autres portions de la Suisse. Dans les questions particulières qui concernent le commerce intérieur de ce pays, l'auteur, il est à peine besoin de le dire, se range du côté de la liberté. Son livre est destiné à répandre parmi nous des idées justes et parfois contestées : espérons que ce but, du moins dans une certaine mesure, sera atteint par lui. L. de H.

1° SYNTAXE LATINE *à l'usage des classes supérieures des colléges du canton de Vaud*, par G. MEYLAN, ministre du St.-Evangile. Lausanne 1846, grand in-8°, VIII et 304 pages. — Chez Georges Bridel, chez l'auteur, et chez Chantrens, libraire à Lausanne.

2° ELÉMENS DE LA SYNTAXE LATINE *à l'usage des classes inférieures des colléges du canton de Vaud*, par G. MEYLAN, ministre du St.-Evangile. Lausanne 1845, grand in-8°, 99 pages.

3° ÉLÉMENS DE LA LANGUE LATINE *à l'usage des colléges du canton de Vaud*, par UNE RÉUNION DE RÉGENS DU COLLÉGE ACADÉMIQUE. Lausanne, 1836, grand in-8°, 160 pages.

Ces trois ouvrages portent pour épigraphe : *Quod munus reipublicæ afferre majus meliusve possumus si docemus atque erudimus juventutem?* CIC.

Depuis que les sciences ont pris les langues modernes pour interprètes et pour dépositaires de leurs travaux et de leurs conquêtes, le latin a graduellement perdu l'emploi et le nom de langue savante. Les sciences y ont gagné en vérité, en profondeur, en clarté et en étendue. Les langues modernes, que l'on a cessé de désigner sous le nom d'idiomes vulgaires, se sont enrichies, assouplies et ennoblies, en prenant possession du vaste champ qui naguères leur était interdit. L'étude du latin, elle-même, bien loin d'y perdre, y a beaucoup gagné à plusieurs égards. Quand le latin était la langue usuelle des sciences, il s'agissait avant tout de se rendre maître d'un instrument indispensable. Il fallait ainsi se mettre en état d'entendre et d'écrire un latin moderne, c'est-à-dire altéré, d'autant plus nécessairement et profondément altéré que les sciences avaient fait plus de progrès. De cette manière on ne plaçait qu'en seconde ligne l'étude de la langue antique dans sa vérité et dans ses sources. La syntaxe n'était guères qu'un ensemble de règles propres à donner les moyens de transmettre ses idées avec justesse et clarté, dans un idiome de convention. Il en résultait que ces règles, au lieu d'être envisagées en elles-mêmes, étaient, la plupart, posées en regard des procédés de la langue vulgaire, pour indiquer les formes correspondantes des idiomes, sans entrer dans la valeur et la signification intime de ces formes. Une fois le latin dépouillé de son emploi de langue savante, on a pu reconnaître la nature propre de l'étude qui doit en être faite, et lui assigner son vrai rôle dans l'éducation. C'est une étude littéraire dans la signification la plus élevée et la plus étendue du mot. Il s'agit de remonter, par la connaissance du langage qu'il employait et des monumens qu'il a laissés, à la connaissance de la vie d'un peuple dont les lois, les mœurs, les pensées, le langage sont empreints dans les lois, les mœurs, les pensées, le langage des peuples modernes. Il s'agit d'étudier notre propre civilisation dans son fonds primitif, c'est-à-dire dans le monde romain, afin

d'apprécier ce que cette civilisation est devenue, lorsqu'elle a été transplantée dans les populations barbares et transformée par le christianisme. Nous ne nous connaissons qu'à ce prix.

A ce point de vue, on sent combien la possession du latin est indispensable; combien ont raison tous ceux qui en veulent faire le fonds de l'éducation des hommes appelés à agir par la pensée. On comprend aussi combien cette manière, toute récente, de concevoir l'étude du latin doit réagir sur les procédés employés pour transmettre la connaissance de cette langue, et par conséquent sur la rédaction des livres destinés à être mis entre les mains des écoliers. Dès longtemps on se plaignait de n'avoir pas en français de bonnes méthodes pour l'enseignement de la langue latine. « Depuis la méthode de Port-Royal,» dit M. L. Vaucher dans la préface de son traité de syntaxe latine, « on s'est moins appliqué en France à compléter et à approfondir la connaissance du latin, qu'à en simplifier l'enseignement.» Ce jugement, que nous adoptons, s'il signifie que l'on a cherché à atteindre le plus promptement possible des résultats pratiques, ce jugement explique très-bien comment les syntaxes latines usitées en France, ont dévié vers l'enseignement d'un latin plus ou moins factice et conventionnel, comment elles sont plutôt un recueil de recettes pour faire des thèmes, qu'elles ne sont propres à initier à la connaissance réelle du génie antique de la langue du peuple romain. L'étude du latin a pris une tout autre direction en Allemagne. Là des travaux consciencieux et approfondis ont de plus en plus révélé la nature propre de cette belle langue. On a toujours mieux saisi quelles sont les tendances de l'intelligence humaine qui s'y déploient, quelles lois de notre esprit s'y sont manifestées, et c'est ainsi en présence, non de l'idiome moderne, mais de la pensée elle-même dans ses origines et dans son travail pour se faire jour par la parole, que la syntaxe latine a été conçue et rédigée dans une foule de commentaires et de traités. Il était désormais impossible de négliger les résultats de travaux si précieux. C'est pour cela que les éditions des ouvrages, estimables d'ailleurs, employés dans le canton de Vaud, étant épuisées, on n'a pas dû penser à une simple réimpression, ni même à une refonte. Il s'était glissé dans les ouvrages élémentaires un certain nombre d'expressions et de mots d'une latinité douteuse. Les mots défectifs, par exemple, avaient tendu à se compléter par des personnes ou des cas inconnus à la véritable latinité. Les exemples, au lieu d'être recueillis dans les classiques anciens, avaient été souvent fabriqués d'après la règle: tandis que la règle ne doit être que l'expression résumée et généralisée des exemples. Il fallait ainsi ramener tout le matériel des ouvrages élémentaires à une rigueur scientifique actuellement indispensable; à cela, il fallait joindre les vues d'ensemble auxquelles les derniers grammairiens étaient parvenus, en les dépouillant de ce qu'elles pouvaient avoir de trop abstrait, et en les mettant à la portée des élèves.

Ce travail immense, ingrat, difficile, n'a pas rebuté des hommes chargés de l'enseignement de la jeunesse et à la hauteur de cette belle vocation. MM. Meylan, Porta, Reymond, Rickly, ont consacré avec assiduité et courage un temps considérable à la rédaction des *Elémens de la langue latine*, qui ont paru déjà en 1836, et dont une expérience de dix années a confirmé les nombreux et importans mérites. Mais ce premier ouvrage ne renfermait encore que l'étude des formes grammaticales. Il appelait une syntaxe comme complément obligé. Cette syntaxe, un des collaborateurs des *Elémens*, M. Meylan, instituteur chargé de l'enseignement du latin au sein du collége cantonal, l'a rédigée seul; diverses circonstances, parmi lesquelles il faut compter la transformation de l'ancien collége académique en collége

cantonal, ayant empêché la société, auteur des *Elémens*, de continuer son œuvre. M. Meylan a publié sa syntaxe en deux cours distincts, l'un plus succinct, plus élémentaire, présente les grands traits de la langue latine, et il est à l'usage des classes inférieures. L'autre, plus approfondi, entre dans le détail, apporte au premier travail un complément d'exactitude, en présentant des distinctions et des exceptions, dont on ne pouvait sans de notables inconvéniens charger la mémoire de jeunes élèves. Dans l'un des traités, le cadre est tracé; dans l'autre, les compartimens du cadre se remplissent. Grâces aux longs et persévérans efforts de ces hommes dévoués et tout particulièrement de M. Meylan, l'appareil nécessaire pour l'enseignement du latin est actuellement complet. Le canton de Vaud en jouit à cette heure, et nous ne doutons pas que partout où l'on sera à portée de juger cet ensemble de travaux et d'en apprécier la valeur, on ne se hâte d'en profiter.

A la science allemande qu'il a puisée aux sources, à des vues élevées et profondes qui, avec une sobriété louable, éclairent parfois d'un reflet subit des parties entières de la syntaxe, M. Meylan a joint les mérites d'une rédaction française, la précision du langage et un ordre lumineux. Cet ordre, pour quiconque sait ce que c'est qu'une langue, présente des difficultés immenses et que l'on ne peut toutes surmonter à la fois. Il faut, dans bien des cas, subordonner un principe à un autre, et choisir, entre divers partis, le meilleur, celui où de moindres inconvéniens sont compensés par de plus grands avantages. Tout se tient dans une langue; chaque fait touche à un grand nombre d'autres faits. Cependant un livre d'enseignement ne peut développer les matières que successivement. Une langue dans son ensemble présente une vaste et merveilleuse synthèse. Le plan d'un traité ne peut être méthodique que s'il est tracé par l'analyse. De là naissent toutes les difficultés. M. Meylan a employé deux méthodes pour les surmonter. En général il coordonne sa matière par de nombreux renvois. Que l'élève, après avoir étudié cette syntaxe d'un bout à l'autre, la reprenne en s'attachant aux renvois, en comparant les diverses parties de l'ouvrage ainsi mises en rapport; au lieu de garder la notion d'une simple succession, son esprit acquerra des vues d'ensemble; il entrera mieux dans la nature et les lois de la langue qu'on lui enseigne; l'ouvrage de cette manière aura doublement atteint son but. L'autre méthode a été employée par exception. Il est certaines matières qui forment un groupe naturel et indivisible, et qui néanmoins auraient été scindées et éparpillées, si M. Meylan avait suivi son plan avec une fidélité absolue. Changer de plan n'aurait été que déplacer cet inconvénient en le portant sur d'autres groupes plus importans encore. Dans ce cas, l'auteur, par un esprit pratique tout-à-fait digne d'éloges, a su respecter ces groupes naturels et les intercaler dans sa division générale, quitte à en altérer quelque peu la régularité, mais au grand avantage de la mémoire et de l'intelligence des élèves. Nous citerons pour exemples les règles sur les noms de lieux, et la théorie du pronom relatif. A peine s'il existe d'autres cas de cette déviation d'un plan rigoureusement méthodique. Les exemples sont nombreux, clairs, simples, directs, et choisis dans la meilleure latinité. On aurait sans doute quelques observations à faire à l'auteur de ce traité. Bien que ce livre soit le fruit de vingt ans d'expérience, l'usage qui en sera fait dans l'enseignement par d'autres que par l'auteur, y découvrira nécessairement des défectuosités inséparables de toute œuvre humaine, et d'un travail qui voit le jour pour la première fois. Mais ce n'est pas dans une notice comme celle-ci que nous pouvons entrer dans des remarques de

détail, et il doit nous suffire d'avoir reconnu et signalé la valeur réelle et l'opportunité toute spéciale de cette œuvre.

Au traité de syntaxe proprement dit, l'auteur a joint, dans l'ouvrage développé, des tables des poids et mesures en usage chez les romains et des réductions de ces mesures en mesures modernes. Ces tables sont dues aux travaux étendus et en partie originaux d'un des auteurs des *Elémens*, M. Rickly. Une disposition très-simple donne à la fois les rapports réciproques des mesures anciennes entre elles et leur réduction aux mesures actuelles. Il est à regretter seulement que ces tables présentent pour les fractions décimales des mesures modernes, une disposition autre que celle qui est usitée généralement. On éprouve ainsi quelque embarras au premier abord; mais un lecteur intelligent se met bien vite au fait et tout devient clair.

Le volume est terminé par un traité de prosodie qui présente la même réunion de qualités que le reste de l'ouvrage, l'exactitude et la juste étendue des matières, la précision et la clarté. Fréd. C.

LE BRIN DE PAILLE ET LE TRÉSOR. Traduit de l'allemand de Gustave Nieritz. Neuchâtel, chez J.-P. Michaud. Lausanne, chez G. Bridel. 1846.

Ce nouveau récit d'un aimable conteur allemand devenu bien cher depuis quelques années aux jeunes lecteurs de la Suisse française, nous semble tout à fait digne de ceux qui l'ont précédé, et nous avons à remercier le traducteur inconnu, dont la plume élégante et fidèle a servi cette fois d'interprète à M. Nieritz. On trouvera certainement ici ce genre tout particulier d'intérêt et d'instruction morale, qui assure une popularité utile à toutes les productions de l'auteur du *Pauvre Vicaire* et du *Clocher de la Croix de Dresde*. Seulement pourrait-on reprocher peut-être au petit volume que nous annonçons, d'être empreint, plus encore que ses devanciers, de cet optimisme imperturbable qui transporte sur la terre les rémunérations promises dans une autre vie aux vertus chrétiennes, et fait luire invariablement sur les malheureux de ce monde, après les jours d'orage et de ruine, les jours prospères dont si souvent l'aurore ne brille pas sur les horizons d'ici-bas, mais ne doit se lever que dans *de nouveaux cieux et sur une terre nouvelle*. A part cette tendance qu'explique le caractère clément du christianisme de l'écrivain, et dont les inconvéniens d'ailleurs seront toujours neutralisés assez vite pour ses jeunes lecteurs par les sévères enseignemens de la vie, on ne peut que se féliciter de voir de plus en plus se répandre parmi nous les petits récits de M. Nieritz. Nous ne savons si le traducteur, dont la plume semble trahir une délicatesse féminine, en est à ses débuts, mais nous désirons sincèrement qu'il n'en reste pas à cet essai, et qu'il nous donne plus tard des ouvrages moins fugitifs et moins courts : il est assurément très-qualifié pour une semblable tâche.

EXTRAIT DU CATALOGUE de la librairie de Georges Bridel, à Lausanne. Brochure 8° de 52 pages. — Se délivre gratuitement sur demande affranchie.

Il y a plaisir et profit à parcourir l'élégant Catalogue d'ouvrages de fonds que vient de publier la librairie de M. Georges Bridel, à Lausanne. La parfaite distribution des matières et du texte, aussi bien que la beauté de l'impression permettent de découvrir aussitôt l'ouvrage que l'on a en vue. La place nous manque pour citer quelques-uns des excellents et importans écrits annoncés par ce Catalogue. On y trouve presque tous les principaux ouvrages publiés à Lausanne depuis treize ans, et surtout ceux des meilleurs écrivains de la Suisse française.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

EXPLORATIONS DANS LE NORD

POUR L'ÉTUDE DES DÉPOTS TOURBEUX.

I.

Courte préface. — Les Vosges et leurs caractères distinctifs. — Leur flore et leurs tourbières. — Causes d'inondations. — Le Hohneck, Bruyères. — Le peuple des Vosges. Ses privations, ses qualités.

Il ne saurait être hors de propos, dans un temps où plusieurs cantons de la Suisse deviennent fréquemment les victimes de subites et terribles inondations, d'aborder et de stimuler l'étude de tout sujet qui se rattache aux questions soulevées par ces funestes événemens. Déjà la fréquence des débordements de nos rivières a fait ouvrir les yeux sur les dangers qui résultent trop souvent d'un déboisement mal entendu; aussi est-ce de ce côté que se tournent maintenant les premiers efforts, et le temps viendra sans doute où l'on éprouvera les heureux effets d'une culture plus intelligente et plus régulière de nos forêts. C'est encore dans ce point de vue de sécurité pour les populations riveraines des fleuves, que je viens dire quelques mots sur les dépôts tourbeux en général. Ce sujet, qui captive depuis dix années toute mon attention [1], touche à l'une des questions les plus importantes de l'économie politique; en effet, l'influence des dépôts de combustible est immense sur le développement de cet instinct de locomotion dont

[1] Voir le savant travail publié par M. Lesquereux en 1844, sous le titre de : *Recherches sur les marais tourbeux en général.* — 1 vol. in-8°. Neuchâtel, chez les principaux libraires. *(Note de la Rédaction.)*

notre siècle est travaillé; les tourbières ont, aussi bien que les forêts, une action très-grande sur la dissémination des eaux, sur l'apparition des sources dans les vallées inférieures, et elles acquièrent par là une importance vitale et immédiate pour le bien-être de nos populations.

En ne considérant notre sujet que sous le point de vue scientifique, la place qu'il faudrait lui accorder en histoire naturelle se trouverait toute préparée et assez belle par elle-même. La formation des tourbières a été jusque dans ces derniers temps un véritable problème dont la solution n'avait été poursuivie que par de vagues théories basées sur des aperçus incomplets. La botanique et la chimie se sont récemment donné la main pour découvrir le mot de l'énigme qu'une seule de ces sciences ne pouvait deviner, et par leur secours, on a clairement expliqué, non-seulement la formation primitive de la tourbe, mais sa reproduction même après les exploitations. De plus, les rapports qui existent entre la matière tourbeuse et tous les autres combustibles minéraux, tels que les lignites, la houille, l'anthracite, etc., commencent à être reconnus par les chimistes et les géologues. Voilà donc trois sciences qui se trouvent directement intéressées à la solution des questions que j'allais étudier vers le nord de l'Europe, principalement là où les dépôts de combustible sont plus nombreux, plus étendus, plus profonds et surtout exploités avec plus de méthode qu'ils ne le sont dans nos contrées.

Le récit que je vais faire d'une partie de mon voyage ne sera ni purement scientifique, ni simplement pittoresque et humoristique. D'ailleurs il ne pourrait entrer dans les convenances d'un recueil tel que la *Revue Suisse*, de publier un travail spécial sur l'objet de mes explorations. Voyageur curieux et le plus souvent modeste piéton, je me suis arrêté partout où j'avais à recueillir quelque intéressante observation; semblable en cela à l'enfant qui, n'ayant pas de moisson à faire, s'amuse à glaner le long des routes, et mêle à son bouquet d'épis les bluets des champs et les fleurs qui captivent ses regards.

Un matin donc, au mois de juin de l'an passé, j'avais pris à Mulhouse une modeste place dans un vagon de troisième classe qui me transportait à Thann, et là, par une faveur spéciale, on m'avait encaissé, moi septième, dans l'intérieur d'une lourde diligence qui devait, pendant la nuit même, me voiturer jusqu'au milieu des montagnes des Vosges. Le lendemain, le soleil se levait sur un paysage tout nou-

veau pour moi : c'était une petite ville endormie où n'apparaissait encore aucun être vivant, et tout à l'entour une ceinture de montagnes verdoyantes et arrondies comme les coupoles des vieilles églises moresques de l'Espagne.

Les Vosges ont en effet un caractère géologique et des formes, des courbes, des contours tout particuliers. Ce ne sont pas encore les Alpes avec leurs aiguilles nuageuses entre lesquelles serpentent des glaciers éclatants de blancheur ou de verdoyants pâturages. Ce n'est pas non plus le Jura aux coupes abruptes, aux vallées entaillées profondément dans le calcaire et sillonnées par de nombreux ruisseaux. Ce sont des soufflures, des dômes, des ballons, tantôt cachés sous de magnifiques forêts, tantôt dépouillés et chauves comme des têtes de vieillards, et entre lesquels s'ouvrent des vallons aux pentes douces et bien cultivées. Ci et là paraissent quelques torrents écumeux cachés au fond des gorges ombragées de sapins; des lacs aux eaux claires et limpides, et de profondes tourbières qui recouvrent les croupes des collines, descendent parfois sur leurs flancs, ou enfin s'étendent à leurs pieds pour aller envahir et combler successivement des étangs déjà chargés de verdure. Ce ne sont donc plus ces grands aspects qui écrasent ou épouvantent; plus de précipices sans fond ou de cascade écumeuse et grondant comme le tonnerre; plus de pics dorés par le soleil ou entamés par l'avalanche; mais dans la nature, dans le calme des forêts majestueuses, dans la limpidité et la fraîcheur des eaux comme dans l'extérieur des habitants, un je ne sais quoi d'affectueux et de tendre qui semble vous accueillir en souriant et vous souhaiter la bienvenue.

Un avantage qui frappe tout d'abord le naturaliste et qu'il ne trouve nulle part aussi complet que dans les Vosges, c'est d'y être entièrement à l'abri des observations et de la compagnie forcée des touristes et des guides. Au lieu de cette persistance fastidieuse que mettent à le poursuivre dans les Alpes les voyageurs qu'il rencontre à chaque pas, au lieu de cette cohue de caricaturistes qui le harcèlent de questions incongrues, ou à l'aide d'un crayon mal appris font de lui un M. Cryptogame de tournure fort ridicule, il trouve ici quelques pâtres sur les collines, des chèvres au bord des routes et çà et là quelques huttes de charbonniers cachées dans les profondeurs des bois; partout le silence et la solitude si favorables aux méditations et aux recherches.

Une nomenclature exacte des roches variées qui composent la chaîne

des Vosges, serait ici chose superflue. Ce sont essentiellement des granits désagrégés roulés sur les pentes ou entraînés au loin par le phénomène encore inexpliqué de l'*erratisme*. Ce sont des grès dont la couleur rappelle le plus souvent d'énormes tas de briques rougies au feu; c'est le calcaire, le lias, quelques groupes carbonifères et quelques traces de terrains volcaniques, puis les porphyres, le trapp, et le basalte.

La végétation de ces montagnes est, pour les phanérogames du moins, bien plus homogène que ne l'est sa constitution géologique. Elle a en général assez d'analogie avec celle du Jura. Les hauts sommets ont les mêmes plantes alpines; les pentes et les vallées, à-peu-près les mêmes espèces que celles de la région moyenne de nos montagnes. Il en est tout autrement si l'on considère la végétation cryptogamique qui, surtout dans la partie orientale de formation granitique, se rapproche beaucoup de celle des Alpes. Ce fait est frappant, mais la raison en est facile à comprendre. Les grandes plantes en général, les phanérogames, n'ont que fort peu de rapport avec les terrains qu'elles habitent. C'est en vain qu'on a cherché jusqu'à présent à déterminer l'influence que peut avoir sur leurs formes la composition chimique du sol. C'est leur situation par rapport au soleil, la température, l'élévation, l'état atmosphérique qui favorisent l'apparition des groupes de grands végétaux. Il en est tout autrement pour la cryptogamie, et à mesure qu'on descend l'échelle des plantes, on est forcé de reconnaître que de plus en plus les mêmes espèces, souvent même les genres et les familles dans leur généralité, s'attachent à certains sols, à certaines pierres, à certains arbres mêmes qu'ils ne quittent jamais. Ainsi les granits ont leurs mousses et leurs lichens qu'on recueille également aux plus hauts sommets des Alpes, sur les blocs erratiques du Jura et dans les rochers des Vosges et du Hartz [1].

Par la constitution même du sol, la formation des tourbières des Vosges se rapproche de celle des Alpes. Dans toutes les montagnes où la tourbe se forme, l'élévation de cette matière est essentiellement due à la croissance d'une mousse dont le tissu est absorbant comme celui d'une éponge, c'est le *sphaigne*. L'eau gardée dans les feutres épais de cette mousse en conserve le tissu ligneux et le transforme

[1] M. le professeur Agassiz a rapporté du sommet de la Jungfrau des Parmelies (*parmelia velutina* Wallr.) etc., qu'on trouve aussi sur les granits roulés de Neuchâtel, de Noiraigue et de Provence.

insensiblement, tandis qu'à la surface les mousses continuent à s'élever, à croître sans interruption. Sur le calcaire jurassique perméable à l'eau et par conséquent toujours sec, cette formation ne peut s'opérer que dans les bassins peu profonds des vallées où l'eau s'arrête sur la marne. Sur le granit au contraire, comme dans les Vosges, le phénomène se présente sur des croupes arrondies et sur les pentes mêmes des montagnes où les mousses sont constamment alimentées par l'humidité des pluies et des brouillards, humidité que l'imperméabilité du granit et du grès ne laisse pas perdre par infiltration dans le sol. Les tourbières des Vosges, de même composition que celles du Jura, ont donc une situation quelque peu différente; mais là comme ici, comme partout où on les rencontre dans les montagnes, ces dépôts de combustible jouent dans l'économie générale, dans l'ensemble, dans l'harmonie de la contrée un rôle dont il est nécessaire de dire quelques mots.

Si, comme nous l'avons dit ailleurs[1], des plaintes s'élèvent maintenant de tous côtés sur le déboisement imprudent et irrationnel de nos montagnes, il faut bien qu'on en ait généralement reconnu les graves inconvénients. Partout, dès que les forêts ont été détruites sur les pentes, les ravins se creusent, les torrents s'enflent subitement et grossissent à chaque orage, les graviers des montagnes se précipitent dans les vallées, détruisent les digues et comblent les lits des rivières qui s'en vont alors à l'aventure chercher d'autres routes à travers les champs cultivés, parfois même en renversant les habitations des hommes. Les tourbières ont sur la distribution des eaux une action moins évidente mais tout aussi utile peut-être que celle des forêts. Dans le tissu spongieux dont leur matière se compose, dans les innombrables tiges des mousses hygroscopiques qui les recouvrent, elles suspendent, arrêtent aux pentes des montagnes et au fond des hautes vallées les eaux qu'elles gardent en réserve pour les laisser peu-à-peu s'écouler suivant les besoins de l'année. Pendant l'hiver et sous les neiges ou durant les longues pluies et les orages, sous l'action même des brouillards, l'immense éponge se charge d'eau pour s'égoutter ensuite peu-à-peu dans les temps de sécheresse. Les tourbières sont les glaciers des chaînes de montagnes trop peu élevées pour garder les neiges éternelles sur leurs cîmes. C'est un modérateur précieux qui garantit également de la soif et de la submersion; c'est un de ces

[1] *Recherches sur les marais tourbeux*, ouvrage déjà cité.

moyens naturels, une de ces harmonies dont la simplicité est aussi grande que la puissance, et que l'homme ne doit pas détruire sous peine d'avoir à lutter contre des perturbations d'éléments qui l'appauvrissent ou causent sa ruine. Cette idée-là mérite d'être prise sérieusement en considération dans les travaux actuels entrepris pour l'exploitation des tourbières, exploitations qui se sont faites jusqu'ici avec une rage de destruction impossible à décrire.

En s'avançant de Remiremont vers Gérardemer par le Tholy, on rencontre quelques-uns des dépôts tourbeux les plus intéressants des Vosges. Cette route-là, faite par un temps favorable, mériterait certainement la sympathie des touristes. Non pas que les accidents en soient très remarquables; mais elle est raisonnablement bordée de rochers, tantôt encaissée au fond de gorges étroites et profondes, tantôt déroulée aux contours des *Ballons* vosgiens, ou baignée par les ondes limpides d'un beau lac qu'alimentent en gazouillant mille petits filets d'eau. Gérardemer est d'ailleurs assez près du pied du Hohneck, la plus haute sommité des Vosges et la plus riche en produits botaniques intéressants. C'est le lieu de prédilection des naturalistes de l'Alsace.

Un rendez-vous m'avait été fixé là par la meilleure amitié; il n'était pas possible d'y manquer. Nous avons gravi le Hohneck en joyeuse et savante compagnie, ce qui n'est pas toujours la même chose; mais nous l'avons gravi par une pluie diluvienne, un brouillard sombre et un vent de tempête contre lequel, à la cîme de la montagne, il était impossible de lutter pour conserver le centre de gravité. La troupe effrayée s'enfuit vers les chalets pour redescendre bientôt vers la plaine, et je dus continuer ma route, emportant en souvenir de cette excursion quelques-unes de ces pâles anémones qui caractérisent les régions alpines. Il était tard, l'orage avait passé; quelques lourds nuages se traînaient autour de la montagne d'où je venais de descendre, et je marchais triste et seul vers un gîte, effeuillant une de ces blanches fleurs qui me rappelait la patrie et le coin de la vallée où j'avais laissé toutes mes affections!

Bruyères, qui peut donner une juste idée de toutes les autres cités des Vosges, est une bonne petite ville dans une délicieuse vallée arrosée par la Vologne. Dominée par un vieux château ruiné, entourée de collines rougeâtres et presque nues, elle a comme ses habitants un extérieur de calme et de mélancolie dont le commerce et l'industrie n'ont pas encore altéré l'expression. C'est une ville agricole où la char-

rue du laboureur croise lentement le charriot du roulier ou la calèche du commis-voyageur; une bonne petite ville, dis-je, qui ne fait pas de bruit, et où vivent tranquilles mais non pas ignorés quelques savants dont les travaux intelligents sont connus de toute la France.

Il y a réellement encore dans ce peuple des hautes vallées vosgiennes un instinct de confraternité que notre civilisation efface partout chaque jour davantage. Serait-ce que la lutte que l'homme soutient contre les élémens pour subvenir à son existence, la dépendance plus immédiate où il se trouve des variations de l'atmosphère, dont les orages anéantissent parfois en un instant d'abondantes récoltes, lui enseignent, plus que chez l'homme d'industrie, à tourner ses regards vers le ciel pour demander appui et protection et rendre grâce au Maître de toutes choses? Tel m'a paru le partage des hautes vallées des Vosges, dont le sol est ingrat et où il n'y a presqu'aucune industrie. Là le laboureur creuse de profonds fossés pour enfouir les blocs de granit qui couvrent ses champs, et pour retirer avec peine quelque peu d'argile ou de sable destiné à épaissir la couche d'humus de son champ de pommes-de-terre, souvent sa seule nourriture. Le pain et le lait sont les mets du riche, et si la récolte des pommes-de-terre se trouve insuffisante, des familles entières quittent leurs villages et descendent, pour ne pas mourir de faim, vers les vallées inférieures et les plaines de l'Alsace. Ces besoins si grands, si souvent visibles à tous, établissent-ils ces liens de charité qui unissent les plus riches avec les plus pauvres? Ou encore le catholicisme, qui règne là dans sa foi primitive, dans sa naïve simplicité, aurait-il plus de force pour faire germer et fructifier les paroles du Christ, que les vagues théories du rationalisme ou les superbes élans du mysticisme de nos jours. — « Je » voulais faire un voyage cette année et visiter votre belle Suisse que » je ne connais pas, » me disait un soir l'hôte qui m'avait accueilli; « mais si les récoltes sont mauvaises, nous aurons de la peine cet hi» ver dans la montagne, et il faut réserver quelque chose pour le » pauvre. » — Aussi est-ce dans les Vosges qu'il faut étudier la marche des associations particulières et leur influence sur les travaux et la conduite générale du peuple. La Société d'Emulation patriotique, la Société d'encouragement pour l'agriculture, la société des naturalistes Vosgiens rivalisent de zèle ou plutôt ne forment qu'un seul tout pour faire connaître, encourager et produire ce qui est bon et utile à tous. Ces sociétés ne se bornent pas à des simulacres de réunions pour couronner une fois l'an un mémoire plus ou moins utile sur tel ou tel su-

jet donné. Mais en toute circonstance ce qui se fait de noble, de beau, de méritoire est encouragé et récompensé. C'est un prix de vertu décerné à un acte de dévouement ou offert à un vieux domestique qui depuis de longues annnées a servi fidèlement son maître. C'est une faible somme d'argent portée, avec des paroles honorables, au pauvre laboureur chargé d'une nombreuse famille, et qui lutte courageusement contre les privations de la misère. C'est une médaille de bronze ou d'argent accordée à un modeste garde des forêts, quand il a gratuitement employé son temps à replanter de jeunes arbres pour reboiser des crêtes dénudées, ou à l'instituteur d'un village écarté quand ses leçons intelligentes et morales préparent au pays une génération de bons citoyens. C'est enfin ou une médaille d'or ou une simple mention honorable, distinctions toujours reçues avec reconnaissance et distribuées avec justice, soit à la production des bestiaux, soit à l'irrigation des prairies ou au dessèchement de quelque marais. Une attention vigilante partout et sur tous; un besoin profondément senti de concourir au bien-être du peuple; une charité sincère et sans arrière-pensée d'égoïsme, enfin une sobriété sans pareille, une infatigable patience au travail et une hospitalité des temps primitifs, voilà ce que j'ai vu chez ce peuple des Vosges si peu connu, et dont le nom se mêle à peine à l'immense retentissement des inutiles démêlés politiques qui bouleversent l'Europe. Ne savons-nous pas depuis long-temps que le bonheur et la vertu se cachent et ne font pas de bruit?

II.

L'homme-colis en voyage. — Strasbourg, Mayence et Francfort vus à la course. — Kissingen, sa bière et sa source intermittente. — Le Kreuzberg et sa croix gigantesque. — Le couvent. — Les lignites et leur formation.

Grâce aux chemins de fer et aux bateaux à vapeur, on peut maintenant franchir de grands espaces sans rien voir, sans rien éprouver qui suscite la parole ou amène une pensée suivie. Il est en effet telle partie de mon voyage ou j'aurais pu m'envisager facilement comme un colis à la disposition des cochers d'omnibus, des capitaines de bateaux et des conducteurs de wagons. Si l'aveu est naïf, je ne saurais qu'y faire, car il est d'une exacte vérité. Trouver une idée et la suivre, voir et observer quand je suis enfermé dans une caisse mobile ou parqué sur le pont d'un bateau en compagnie d'une foule d'inconnus auxquels

la politesse m'oblige à faire les honneurs de mon individu, est pour moi chose impossible. Chez certains voyageurs, je le sais, l'esprit est stimulé par les causeries et les remarques du premier venu. Pour moi, quand ma pensée s'est mêlée à celle des autres, si je la retrouve elle a ordinairement une couleur si étrangère, si peu mienne, que je n'ose m'en emparer crainte de lui faire injure ou de me charger la conscience d'un vol.

A Strasbourg j'avais étudié les collections géologiques du musée, l'un des plus riches de la France. J'avais revu avec une nouvelle émotion cette imposante cathédrale, monument sublime de la foi que les nations ont perdue. Je m'étais incliné devant la massive statue du vieux Guttemberg, ce Fulton de la pensée, et j'avais salué en passant celle de Kleber, l'Aristide du sabre. Puis je m'étais abandonné à la vapeur pour me laisser flotter sur le Rhin en compagnie de quelques juifs chamarrés de chaînes d'or, de quelques vieilles marquises d'une amabilité un peu intéressée, de quelques anglais immobiles comme la cheminée du bateau. — A Mayence, un portefaix s'empara de ma malle et s'enfuit à travers les rues tortueuses avec une vélocité telle que j'eus grand'peine à le suivre. Je ne comprenais pas la nécessité de cette course au clocher, et j'étais prêt à crier au voleur pour arrêter mon drôle, quand je vis derrière moi tous les passagers du bateau travaillés de la même ardeur de locomotion et arrivant sur mes talons comme une armée en déroute. Dès lors il fallait reprendre l'élan sous peine d'être écrasé ou d'arriver trop tard, ce qui en voyage est à-peu-près la même chose. Au moment où retentissait le coup de sifflet du départ, j'arrivais au débarcadère du chemin de fer de Francfort, et lorsque je m'élançai dans un wagon, la locomotive se mettait en mouvement. J'avais vu de la ville prusso-autrichienne quelques habits rouges, verts ou jaunes; j'avais traversé Mayence comme un cheval effrayé; mais je dus à cette course rapide d'être arrivé le premier et seul à temps de tous mes compagnons de route pour aller coucher encore le même soir à Francfort; car ce convoi était le dernier de la journée. En arrivant à Francfort il était nuit, et si je n'avais connu cette ville de longue date, j'en aurais emporté comme seul souvenir l'impression des reverbères et des quinquets, car le lendemain de grand matin je me réveillais sur un bateau à vapeur qui remontait le Main jusqu'à Wurtzbourg. C'était encore une journée de marionnettes et de panorama, et j'en avais jusqu'au soir à saturer mes pupilles de contours ondoyants, de rives cachées dans la verdure, de collines char-

gées de pampres et de forêts, de vieux châteaux et de ruines, qui paraissaient à l'horizon, passaient comme des ombres et s'évanouissaient comme d'insaisissables mirages.

Ce n'est donc qu'à Kissingen que je retrouve mon individualité, et que je reprends le sac et le baton pour étudier les montagnes du Rhön et visiter les combustibles minéraux de ces contrées.

Kissingen est une petite ville de Bavière, très célèbre par ses eaux purgatives. Elle devient chaque année le rendez-vous d'une foule de dames sur le retour et de demoiselles disponibles, de conseillers et de barons, de professeurs et de rentiers, tous plus ou moins atteints de cette maladie que donnent la pipe et la bière, quand ces deux éléments, condition première de l'existence des Allemands, sont pris à des quotités incommensurables. Certes, la bière de Bavière mérite sa réputation. C'est une boisson moëlleuse, aromatique, d'une amertume doucereuse mais sans fadeur, d'une couleur avenante et dorée, toujours servie dans des vases propres et garantie des souillures extérieures par un couvercle en étain artistement ciselé; une boisson surtout d'un incroyable bon marché. Wurtzbourg a des vins délicieux, mais ils sont transportés et vendus à l'étranger: le Bavarois, lui, ne connaît d'autre boisson que la bière, et ne souffre pour son palais la concurrence d'aucun autre liquide. A Wurtzbourg, comme dans les autres villes de la contrée, les tabagies nommées Bierhaus (maison à bière) ont une importance au moins égale à celle des tavernes d'Angleterre. Classées dans un ordre hiérarchique, suivant la société qu'elles reçoivent, elles sont ouvertes pour leurs pratiques, tous gens d'une même catégorie, d'un même rang, et restent presque inabordables pour celui qui n'y a pas ses entrées ou qui n'est pas introduit par un initié. C'est d'ordinaire vers trois ou quatre heures que ces tabagies se remplissent, et il est réellement curieux d'y voir arriver les habitués. Chacun d'eux a sa place fixée, sa pipe marquée, son verre numéroté. A peine entrés tous reçoivent indistinctement une pipe toute chargée, un *fidibus* allumé, et la *choppe* de bière fraîchement tirée de la cave de roc et légèrement mousseuse. Dès ce moment, il est impossible de comparer la bouche du consommateur à autre chose qu'à un entonnoir et à une fumarolle volcanique. La séance quotidienne dure trois ou quatre heures; la nouvelle du jour est lentement discutée; c'est la seule distraction permise; puis au bout d'une année de semblable existence, les fonctions digestives étant plus ou moins arrêtées, Kissingen ouvre ses portes, c'est-à-dire les portes de sa merveilleuse fontaine, pour

laver à l'eau claire et remettre en activité la foule des estomacs paralysés.

Kissingen possède en outre de vastes salines alimentées par une source intermittente fort curieuse. Toutes les deux heures, on voit monter du fonds d'un puits d'une immense profondeur, une eau bouillonnante et chargée de sel qui vient à l'orifice se répandre dans des réservoirs et qui redescend bientôt après pour reprendre plus tard son mouvement ascensionnel. Le temps d'ascension est fixe; seulement, dit-on, il varie quelque peu suivant les lunaisons et semblablement aux marées; mais aucune altération sensible n'a jamais été remarquée dans ce flux et reflux souterrain. On raconte pourtant de cette source une impolitesse qui ferait mal augurer du caractère de la nayade qui la dirige. Le roi de Bavière étant venu la visiter, il attendit pendant trois heures le mouvement ascensionnel qui, suivant la règle, devait avoir lieu un quart d'heure après son arrivée. Impatienté, le royal visiteur se retira, et tôt après l'eau monta et reprit ses allures accoutumées.

Kissingen est situé au pied de la chaîne du Rhön qui fait suite aux montagnes de Thuringe et qui est presque entièrement basaltique. L'aspect de cette chaîne n'a rien d'imposant. Vus de loin, les monticules se dessinent comme les ondulations d'une houle gigantesque; de près, les pentes apparaissent noires et stériles, et les sommets couverts de pâturages et de quelques forêts clairsemées. Au milieu du groupe s'élève le Kreutzberg (montagne de la Croix), célèbre dans toute la contrée par ses magnifiques points de vue, son monastère de Bénédictins, et surtout par la croix immense qui domine son sommet et qu'on aperçoit de vingt lieues à la ronde. Pour y arriver depuis Kissingen, je marchai en droite ligne sans m'inquiéter des routes et sans prendre de guide. J'eus à traverser des prairies couvertes de fleurs rares et des forêts de chêne fraîches et ombreuses; la montée du Kreutzberg, tout arides qu'en soient les pentes, m'intéressa vivement par l'aspect de ses blocs de basalte taillés de formes insolites et colorés de nuances auxquelles les yeux d'un Suisse ne sont point accoutumés. Le point culminant de la montagne a une végétation qui se rapproche tout-à-fait de celle des hauts sommets du Jura. Mais comment s'arrêter à des observations botaniques, quand on arrive au pied de cette croix de plus de cent pieds de haut, monument imposant qui rappelle les temps éloignés où le symbole du Christ renversait avec l'épée de Charlemagne les idoles payennes des Saxons? Devant ce monument, toute pensée mondaine disparaît. On se prend à rêver de

cette église dont il est l'emblême, et qui, si souvent battue par l'orage, reste debout impérissable, sublime de simplicité et de majesté, comme pour attester l'impuissance des passions humaines à renverser les œuvres du Très-haut. Du pied de cette croix, un magnifique panorama se déroule au loin. Ce sont les plaines fertiles de la Bavière et les collines dépouillées du Rhön. Ce sont les coupoles boisées du Thuringerwald et les fraîches vallées qui dorment sur leurs pentes. Vers l'horison les riches vignobles que le Main arrose, et de tous côtés mille ruisseaux dont j'ignore les noms, mais qui semblent répandre l'abondance sur leurs rives. Contrée bénie du ciel pour la fertilité du sol; contrée où le calme, le repos, le bonheur devraient s'arrêter de préférence, si le bonheur pour les peuples comme pour l'homme s'arrêtait jamais ailleurs que chez celui qui sait l'accueillir.

A deux cents pieds environ au dessous du sommet du Kreutzberg est un couvent de Bénédictins. Ces moines passent leur vie dans la prière et dans l'accomplissement des devoirs d'une généreuse hospitalité; car à certaines époques de l'année, aux jours des grandes fêtes catholiques, une foule considérable accourt de plusieurs milles à la ronde vers ce lieu de pélérinage. Chacun y apporte sa part de foi et de recueillement, et les plus devots, me dit-on, montent à genoux le rude sentier qui mène du couvent au pied de la croix. Au bord de ce sentier sont étagées de nombreuses niches de saints, dont les images peintes ou grossièrement sculptées sont impitoyablement défigurées par les glaces de l'hiver.

Poussé par la curiosité plus encore que par la soif, je m'en fus résolument tirer la corde de la cloche du couvent, malgré les séduisantes apparences d'un hôtel construit dans le voisinage. Au tintement mélancolique du métal répondirent comme un écho défiguré les aboiements d'un énorme dogue, et bientôt après la porte s'ouvrit. Les salutations et les questions d'usage une fois échangées, le frère qui était venu me souhaiter la bienvenue avec une figure franche et joviale, m'introduisit au réfectoire au milieu duquel coule une fontaine d'une eau presque glacée; après m'avoir servi un verre de bière, il s'en fut quérir le supérieur. — « Notre table est frugale, nos lits « sonts durs, mais tout ce que nous possédons, nous l'offrons de bon « cœur à l'étranger que Dieu nous envoie. » — Telles furent les premières paroles que m'adressa en entrant un jeune frère à la figure pâle et mélancolique encadrée d'une chevelure noire comme l'étoffe de son vêtement, et dont l'œil profond sembla deviner d'abord le motif de

curiosité qui m'amenait et la sympathie que j'éprouvais pour lui, car aussitôt il me serra la main en souriant et en me demandant : « D'où » venez-vous? — Je viens de la Suisse; je parcours ces montagnes » pour étudier quelques questions d'histoire naturelle. En ma qualité » de protestant, je n'ai jamais visité de couvent, et je suis entré dans » votre monastère pour voir de près les hommes qui l'habitent. Me » sera-t-il permis de m'arrêter quelques instants ici? » —Tout d'abord notre conversation prit une tournure politique. La question des Jésuites intéressait beaucoup ces bons religieux, qui entraient au réfectoire les uns après les autres et se groupaient autour de nous, avides d'apprendre les nouvelles et de connaître les résultats de l'expédition des corps-francs contre Lucerne. Ces Bénédictins-là ne me paraissaient pas des auxiliaires bien décidés de l'ordre de Loyola. Quelques rares paroles interrompaient ma narration : — « Ils font tache dans notre » sainte église! — Les Suisses s'égarent en les accueillant. — La pro- » tection qu'ils leur accordent détruira leur nationalité.... » et d'autres réflexions semblables que je prenais d'abord comme des politesses adressées à un hôte protestant, mais qui plus tard me parurent l'expression vraie des sentiments de cette confrérie religieuse. Tout en causant, et après m'être rassasié de pain noir et de bière, je visitai leur église, vaste bâtiment carré construit comme un hospice et dont les murs en pierre de taille sont à peine déguisés sous quelques peintures grossières et décolorées. — « Nous n'avons rien de beau ou d'in- » téressant pour un étranger curieux, me disait le frère prieur. Nos » cellules sont nues, notre temple est constamment dégradé par l'âpre » température de ces montagnes; notre bibliothèque se compose de » quelques volumes, et notre vie est calme et austère comme ces vastes » corridors dont le silence vous effraie. »

Il était tard, et j'avais hâte de me rapprocher de localités plus intéressantes pour la science. Malgré les instances de ces bons religieux qui avaient encore, me disaient-ils, beaucoup de choses à me demander, et malgré le désir que j'éprouvais d'étudier mieux le genre de vie de ces hommes séparés du monde de leur propre gré, et vivant d'une vie qui me semblait si étrange et si dure, je redescendis le soir même vers Bischoffsheim pour continuer le lendemain mes laborieuses explorations. Mais, à l'instant où je trace ces lignes, je regrette encore de n'avoir pu passer une nuit dans ce couvent. J'aurais voulu me lier d'intimité avec quelques-uns de ces hommes qui ont tout donné à Dieu, et qui ne veulent connaître des sentiers de la vie que celui qui les con-

duit au ciel. J'aurais voulu sentir palpiter le cœur de ces êtres, que la foi ou le malheur a séparés de leurs frères, et qui ne répondent que par des paroles d'amour et des consolations, au mépris et aux injures dont le monde les couvre le plus souvent. Le catholicisme façonne parfois ses élus comme il construit ses cathédrales : il les fait grands et sublimes, parce que leur foi s'ennoblit de formes pleines de majesté et de poésie. Le silence et le recueillement, le jeûne et la prière, la vue de la nature et la contemplation de ses merveilles : tels sont les éléments qui luttent dans le cœur du néophyte contre les incessantes atteintes de la faiblesse de notre humanité.

Bischoffsheim est, au pied septentrional du Kreutzberg, une toute petite ville qui n'offre au naturaliste d'autre intérêt que ses dépôts de lignites.

Entre la tourbe et la houille, comme pour rapprocher ces deux matières, comme pour servir de transition entre la forme pâteuse des végétaux à peine décomposés qui constituent la tourbe et la forme cristallisée et dure des végétaux passés à l'état de houille, la nature a placé les lignites. On en rencontre des dépôts dans plusieurs localités fort diverses de latitude, et dans des terrains fort différents. Les lignites sont produits par de grands entassements de bois tantôt charriés par les fleuves, ou flottés par les courants des mers ; tantôt enfouis sur les lieux mêmes où les arbres ont vécu, et qui, recouverts par des matériaux étrangers, soustraits au contact de l'air, se transforment lentement en charbon tout en gardant le plus souvent leurs formes primitives. Les lignites de Bischoffsheim sont couverts par le basalte. On les exploite par des galeries souterraines, et la matière qu'on retire des mines, excellent combustible, présente soit l'apparence cristallisée et charbonnée, soit une constitution purement ligneuse, puisqu'on l'extrait à coups de hache. Cette formation est-elle contemporaine de notre époque? La composition de la matière semble le prouver. Le fond du dépôt est un banc d'argile noire toute semblable à l'argile sur laquelle reposent nos tourbières, et renfermant des restes de coquilles d'eau douce, surtout des limnées, avec de nombreuses empreintes de feuilles de bouleaux, de platanes et de saules. Quand l'argile manque, le lignite repose immédiatement sur des blocs de basalte roulés, et alors au point de contact la matière est cristallisée et dure comme la houille. La couche exploitée a environ six pieds d'épaisseur; cet énorme amas de troncs et d'arbres couchés est enfoui sous une marne à pâte grossière, sur laquelle sont entassés de grands blocs de basalte. La

nature du bois, autant qu'on peut en juger par la disposition des fibres ligneuses, est celle des pins et des bouleaux.

S'il en est ainsi, comme tout le prouve ; si cette formation est en effet contemporaine de notre époque géologique, on demandera sans doute comment s'opère sans le secours du feu cette transformation du bois en charbon, transformation commencée dans la tourbe, continuée dans les lignites, achevée et parfaite dans la houille. Pour ne pas mêler des détails chimiques à une explication déjà assez aride, je dirai seulement, que toutes les fois que le bois est plongé dans l'eau pendant un temps fort long, il s'opère sur sa matière une pourriture très-lente qui, par l'éloignement de l'air ou l'absence de l'oxigène, a la plus grande analogie avec une lente combustion. C'est ainsi qu'on trouve souvent au fond des fleuves et sur les bords des mers des troncs, des poutres, des planches de bateaux à demi ou tout-à-fait carbonisés, sans avoir jamais été atteints par le feu. Le phénomène qui change en tourbe les plantes et surtout les mousses ligneuses, en lignites les arbres entassés, en houille les énormes amas de végétaux antédiluviens, est donc identique et fort simple. Il se modifie seulement pour ces deux derniers combustibles par la superposition plus ou moins prolongée de terrains étrangers, de marnes, de sables, de roches dont le poids d'abord, puis les éléments minéralisateurs ont une action très-considérable, mais dont il est maintenant encore impossible d'apprécier la valeur. Les lignites du Rhön et de la Thuringe ont pour l'étude de ces questions un grand intérêt. Ce sont des jalons intermédiaires placés par leur composition entre la houille et la tourbe. Ils permettent de prendre la nature sur le fait, et de suivre sa marche dans toute la série des effets de la transformation.

III.

Le Saxon, sa vie et ses jouissances. — Les légendes. Celles du Rhön et de ses marais. — Le guide-tailleur et le Rothe-moor.

Bischoffsheim est aux frontières de la Thuringe, et comme le caractère des peuples ne se moule pas toujours sur les délimitations géographiques, on retrouve dans les habitants de ces contrées les traits essentiels qui distinguent la race saxonne. Tous ceux qui connaissent l'Allemagne savent combien est riche et fertile l'imagination de ces Athéniens du Nord. Le Saxon aime en effet la nature en poète. Il la sent, la comprend et l'admire ; bien plus, il s'identifie avec elle, il

cherche à y mêler tous les actes importants de sa vie, et ses plus douces, ses plus intimes jouissances comme ses plaisirs les plus matériels, empruntent toujours à la magnificence d'un beau site ou aux harmonieux accords d'une belle musique, un certain parfum de poésie qui semble les annoblir et les idéaliser. Partout où la nature se montre grande et sublime, douce ou gracieuse, l'habitant de la Thuringe se construit un abri pour quelques instants, et s'il se peut une habitation permanente, et jamais il ne néglige de mettre son architecture en harmonie avec le caractère général de la contrée. Il trouve l'emplacement d'une ruine dans quelques sapins ménagés au sommet d'une colline. Plus haut, sur un côteau qui domine la plaine, il entretient, il répare, il construit même un vieux château dont chaque pierre a sa légende qu'il n'oublie jamais. Il cache une cabane au bord d'un ruisseau dans une vallée bien ombragée ; il bâtit une maisonnette blanche et propre sous de beaux arbres, dans la verdure, au milieu des fleurs les plus riches de parfums et d'élégance. Plus que tout autre peuple, il semble vouloir accorder à son corps comme à son âme sa part de jouissance, et les leur faire accepter en commun. Car dans tous ces lieux qui lui plaisent et qu'il embellit avec amour, le Saxon vient rafraîchir sa vie. Il y trouve sa buvette abondamment garnie, la bière, le café, le tabac, et aux jours de repos ou de fête une harmonieuse musique et une société choisie. Rien n'est doux alors comme ces causeries interrompues par les morceaux favoris du maître qu'on aime et qu'on écoute avec recueillement. Rien n'est pénétrant et suave comme ces lentes promenades au fond de quelque allée fraîche et solitaire où vient mourir l'harmonie des accords perdus et où se gazouillent de si douces paroles. C'est là que le cœur de la jeune fille s'ouvre à son premier amour chaste et saint, à cet amour qu'elle garde précieusement comme un autre part de son être. C'est là que les mains se rencontrent, que les serments s'échangent tout bas, que se donne le premier baiser, et que se nouent ces longues fiançailles que le Saxon emporte avec lui pendant des années de lointains pélérinages, et qu'il retrouve au retour aussi fraîches et aussi fidèles qu'au départ. Noble vie que celle où l'âme n'est jamais oubliée, et qui plus tard, quand elle décline et s'effeuille, jette sur les rudes sentiers de la vertu les suaves parfums de ses doux souvenirs.

La fertile imagination du Saxon attache une légende non pas seulement à ses vieux châteaux et à ses ruines, mais à tout ce qui sort quelque peu des lois ordinaires de la nature. Les tourbières elles-mê-

mes, avec leur triste végétation et leur désespérante uniformité, ont offert une pâture à cet amour du merveilleux. Personne, dans la Thuringe, qui ne connaisse sans les avoir visités, les marais du Rhön, et ne se plaise à les décrire à sa manière : — « Ce sont d'immenses dépôts d'un limon noir et liquide, arrêtés au sommet d'une haute montagne dans un entonnoir sans fond. On ne s'en approche qu'avec les plus grandes précautions; on n'y pénètre qu'avec un guide bien sûr, car l'imprudent qui s'écarte d'un seul pas du sentier qui les traverse est à l'instant englouti et disparaît pour toujours. — Ce sont des lacs maudits où se cachent les divinités infernales et qui, à certaines époques, vomissent des vapeurs noires et menaçantes. Malheur alors au premier voyageur conduit vers leurs bords. Victime expiatoire d'une colère toute puissante, il périt infailliblement, et ce sacrifice appaise les divinités malfaisantes qui menaçaient la contrée d'effroyables calamités. » — L'auteur même de la description pittoresque et géologique des montagnes du Rhön, très-consciencieux d'ailleurs dans l'énumération des produits naturels de cette chaîne, n'hésite pas à énoncer comme exacts plusieurs détails qu'une grande simplicité d'esprit pourrait seule faire admettre. — « Quoi qu'il en soit, dit-il, ces marais tour-
» beux ont avec les phénomènes atmosphériques un rapport qu'il est
» impossible de nier. Quand le temps doit devenir pluvieux, on voit
» s'élever de la surface un léger nuage; si la pluie doit durer long-
» temps, les vapeurs sont épaisses; si enfin la contrée est menacée
» d'une tempête ou d'un tremblement de terre, le marais s'agite, des
» bruits sourds s'en échappent et on voit la surface bondir comme les
» vagues d'une mer en courroux. »

J'avais dès long-temps ou lu ou entendu raconter ces pittoresques histoires et d'autres plus terribles encore. Ce n'était donc pas sans de légitimes raisons que je cherchai à Bischoffsheim un guide sûr pour me conduire au Rothe-moor (marais rouge) et au Teufels-moor ou Schwartz-moor (marais du diable ou marais noir) afin d'examiner la composition de ces célèbres tourbières, et ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans les phénomènes naturels qui leur sont si gratuitement attribués. Mon guide était un petit homme gaillard et vieillot, modeste tailleur déshérité de l'aiguille et du *carreau* par les exigences toujours croissantes de la mode, dont il avait renoncé à suivre les caprices. Plein de son propre mérite, comme tous ceux qui n'en ont guère, il ne cessait de me parler de ses petites affaires; mais à son grand désespoir, je ne pouvais le comprendre. Pour obvier à la mauvaise vo-

lonté de mes oreilles par trop inutiles, il avait recours aux scènes mimiques les plus divertissantes. Pour m'apprendre qu'il avait été soldat, il simulait avec le premier bâton venu un cours d'exercice, et exécutait en courant une magnifique charge en douze temps. Je dis en courant, car mon pas de voyageur, ordinairement assez alongé, trouvait ses jambes arquées tout-à-fait rebelles à une marche régulière, et le forçait à un exercice sudorifique qui ne ressemblait pas mal aux évolutions d'un voltigeur. Il cousait avec une aiguille de pin pour m'expliquer son second état qui se devinait de reste; mordait une pierre pour me dire qu'il ne gagnait que de maigres repas; fermait les yeux dans un comique désespoir pour se plaindre d'une misère qui le laissait mourir de faim. Puis, au nom du Rothe-moor, il se réveillait dans une mimique jubilation, comme pour annoncer que là enfin il avait trouvé sa spécialité, qu'il était un guide intelligent et sûr, et que ma générosité, comme celle de tous les étrangers qu'il avait conduits dans ces parages dangereux, suffirait pendant long-temps à satisfaire ses modestes besoins.

Mais qu'est-ce donc que ces tourbières infernales auxquelles nous n'arrivons jamais? La figure du guide devenait de plus en plus sévère à mesure que mes jambes dévoraient l'espace avec plus de rapidité. Etait-ce fatigue, était-ce angoisse? Enfin il m'arrête, et dirigeant lentement son doigt vers un point éloigné de quelques centaines de pas, il s'écrie avec la satisfaction d'un habile ouvrier qui vient d'accomplir son œuvre: Voilà le Rothe-moor! — La contrée est sauvage; les collines basaltiques qui se dessinent au contour du paysage sont absolument nues. Devant nous se creuse une petite vallée où végètent tristement quelques saules et quelques pins rabougris. Pas une habitation, pas un être vivant. Des roches noircies percent çà et là dans les hautes herbes, et au fond de l'entonnoir un dépôt tourbeux de quelques minutes d'étendue, qui emprunte son nom à la couleur fauve et rougeâtre de la surface. Voilà ce que j'étais venu voir de si loin et que j'avais cherché avec tant d'impatience! Ce marais tourbeux, réservoir des eaux des collines environnantes, est par sa composition tout-à-fait semblable à nos tourbières jurassiques. Sa profondeur, de 12 à 20 pieds, est également la même. Il n'y a pas jusqu'aux plantes, aux mousses de la surface qui ne soient tellement identiques à nos espèces, qu'en parcourant ce marais dans toute son étendue, je n'ai pu y découvrir qu'une seule fleur, jolie Primulacée, la Trientale d'Europe, qui ne se trouve pas sur les tourbières de nos montagnes. D'ail-

leurs, il n'y avait pas à courir le moindre danger dans l'élasticité de ce sol détrempé comme l'est celui de tous les dépôts tourbeux, bien que mon guide se refusât obstinément à s'y aventurer; pas un seul gouffre ouvert ou caché ; pas un endroit où, avec la meilleure volonté du monde, on pût trouver une autorité suffisante aux terribles narrations semées comme des épouvantails contre ces innocentes localités. Mon guide, découragé par ma persistance à visiter tous les recoins du Rothe-moor, ne me parlait plus du marais du diable qu'avec la plus grande réserve. Et en effet, ce dépôt situé à peu de distance du précédent, moins étendu encore et absolument de même nature, offrirait le même aspect sans les quelques pins rabougris qui le couvrent. Il est avec raison nommé le marais noir, car vu de loin il fait comme une tache sombre qui tranche nettement et brusquement sur la pâle verdure qui l'entoure.

Au reste il est facile de comprendre, avec un peu de bonne volonté, comment dans ces contrées sauvages et écartées, ces dépôts tourbeux fort rares dans le Rhön et la Thuringe, ont pu fournir à de faciles imaginations le cadre de quelques merveilleuses légendes. Dans des temps historiques peu éloignés sans doute, ces entonnoirs, maintenant comblés par la tourbe, étaient tant seulement couverts d'un tapis de végétaux sur lequel il était imprudent de s'aventurer. Peut-être pendant l'hiver ou dans une sombre nuit d'orage, un voyageur égaré, un enfant, un cheval, se sera-t-il enfoncé et perdu dans ces marécages... Il n'en faut certes pas davantage pour trouver une origine aux fables terrifiantes qui courent la contrée et jettent quelques fleurs sur les détails statistiques et arides des faiseurs de descriptions topographiques et pittoresques. Quoi qu'il en soit, après avoir largement dédommagé mon tailleur de ses abondantes et pénibles sueurs, je m'en fus, rêvant de désenchantement tourbeux et de légendes évanouies, à la recherche d'une route battue pour pénétrer le jour même dans les montagnes de la Thuringe. Je voulais revoir Eisenach, charmante petite ville que j'avais habitée long-temps auparavant, et où j'allais chercher ce qu'on retrouve partout après vingt ans d'absence, des tombeaux, des souvenirs et quelques vieux amis.

LÉO LESQUEREUX.

LE CHATEAU DE POUNIÉ.

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE LITHUANIE.

En 1825, j'avais traversé la Lithuanie du nord au midi, par la route de Vilna et de Slonim, faisant un millier de werst (250 lieues de France) pour aller voir ma mère en Volhynie, et je revenais par un autre chemin, celui de Bialystok et de Grodno, profitant de ce voyage pour étudier un pays qui depuis plusieurs années captivait à juste titre mon attention. Comme peuple, le peuple lithuanien est celui de l'occident qui touche de plus près par sa langue, par ses mœurs et par ses institutions, aux races sanscrites ou indo-germaniques de l'orient : sa religion est le grand chaînon intermédiaire qui rattache le Druidisme des Gaules et de la Germanie au Parsisme de l'orient. L'étude de ce peuple offre donc un grand intérêt scientifique, et son histoire mérite qu'on la lise et qu'on l'approfondisse, tant son rôle a été providentiel.

J'avais visité le charmant Bialystok avec son palais et ses orangers, petit Versailles où les amis de la Pologne se pressaient autour du grand général Branicki (Branitski), que ses compatriotes voulaient avoir pour roi, et qui ne fut que le beau-frère de Stanislas Poniatovski. J'avais aussi salué l'antique Grodno, son vieux château lithuanien et son immense palais, qui retentissait naguère du tumulte des diètes polonaises, et que l'époque actuelle a changé en hôpital militaire.

Après Grodno, une longue et ennuyeuse forêt sablonneuse, antique refuge des *Uri* ou bœufs sauvages, que l'homme a su détruire jusque dans leurs dernières retraites, met rudement la patience des voyageurs à l'épreuve. Les immenses marais de Pinsk, par l'effroi qu'inspire leur étrange et sauvage monotonie, irriten au moins l'attention et la soutiennent; mais sentir pendant quatorze mortelles heures les roues engourdies de son char s'enfoncer jusqu'à l'essieu dans le sable: pour toute perspective, n'avoir que deux hauts murs de sapins noirs, c'en est assez pour faire désirer ardemment au voyageur une contrée plus accidentée.

Aussi avec quel plaisir mes yeux fatigués voient-ils enfin Méretch, où décidément la nature riante reprend le dessus; je salue avec bonheur les rives du Niémen. Plus de sables, plus de vastes plaines; l'œil se plaît à s'égarer dans les ondulations fréquentes d'une terre fertile, qui, si elle n'est pas aussi peuplée et aussi cultivée qu'elle pourrait l'être, offre pourtant au voyageur un paysage assez animé. La route longe le Niémen, et ses ondes se voient par échappées, qui surprennent au moment où l'on s'y attend le moins.

A trente-huit werst (neuf lieues et demie de France) de Méretch, près du village de Pévagoly, je retrouvai les premiers blocs de granit. A Neuchâtel, parler de blocs erratiques, c'est faire croire que je vais entrer en matière sur les glaciers et sur les théories dont le public savant se préoccupe vivement; mais non, telle n'est point mon intention aujourd'hui. Si je regarde de tous côtés, si j'interroge des yeux les collines nues ou boisées qui bordent le Niémen, ce ne sont pas des blocs que je cherche: une autre pensée me captive. J'approche de Pounié, et je voudrais deviner quel sommet porta jadis le célèbre château de ce nom, qui fut la Numance de la Lithuanie.

En effet, la Lithuanie n'a pas de plus beau monument de la bravoure généreuse de ses héros.

La Lithuanie, long-temps inconnue au milieu de ses bois et des marais, avait aussi subi le contre-coup du réveil des peuples de l'orient de l'Europe. D'abord dans le dixième siècle, quelques troupes de Varégues ou Normands aventureux, essayant de remonter le Niémen pour chercher un nouveau chemin qui les conduisît à Constantinople, viennent s'établir au milieu de ses sauvages habitans, et constituent la Lithuanie en nation, en même temps qu'ils

lui donnent des chefs, comme les Ross, autre espèce de Normands, en avaient donné aux Slaves de Kiov et de Novogorod. Telle fut l'origine du grand duché de Lithuanie, dont une lutte acharnée contre les Slaves et les Polonais envahisseurs finit par aguerrir les habitans. Leur domaine s'étendit par des conquêtes, dont les premières sont Bratslav, Novogrodek, Grodno et la Podlésie. Alors les innombrables hordes de Mongoles sous Bathou, petit-fils de Gengis-Khan, avaient ravagé et détruit l'empire des Ross-Normands à Kiov, que Vladimir avait illustré. Les Mongoles apprirent qu'un petit peuple barbare du Nord s'était emparé de provinces qu'ils regardaient comme dépendantes de l'empire qu'ils venaient de conquérir, et ils envoyèrent des ambassadeurs pour exiger le tribut.

Refusant toute soumission, les Lithuaniens marchent contre l'armée des Mongoles, qui s'alarmaient de la longue absence de leurs députés. Kaydan, successeur de Bathou, avait réuni ses troupes au confluent du Pripiets et du Dniépr, et c'est là qu'enfin ses ambassadeurs apportèrent deux flèches pour toute réponse de la part des Lithuaniens qui les suivaient immédiatement, commandés par Erdivil, leur grand-duc. Les Mongoles furent totalement battus ou noyés dans les fleuves : cet événement arriva vers l'an 1220. Poursuivant leur victoire, les Lithuaniens s'emparèrent de Polotsk, de Pinsk et de toute la Sévérie au-delà du Dniépr. Les rives de ce fleuve furent encore fatales deux fois aux Mongoles, et si l'Europe ne les a pas vus, comme les Huns et les Vandales ravager ses campagnes, elle le doit à la bravoure des Lithuaniens.

Mais tandis que la fortune des armes les favorisait à l'orient, un nouvel ennemi se préparait à les inquiéter à l'occident et au nord. Une poignée de guerriers les menaçait, les *chevaliers Teutoniques* d'une part et les *chevaliers Porte-glaive* de l'autre. Serrés entre ces deux Ordres religieux militaires, il fallut à la Lithuanie toute son énergie pour ne pas succomber.

Les chevaliers *Porte-glaive* ou *frères de la croix de Notre Seigneur* avaient été appelés en Livonie pour appuyer la conversion des Lettes de Livonie, que les Brêmois et un prêtre nommé Meinhard avaient déjà commencée en 1184. Albert de Buxhövden avait été nommé leur premier évêque en 1199 ; il était parti de Brême à la tête de 600 croisés, avait fondé Riga, en 1200, et c'était parmi les croisés qu'il avait choisi les nouveaux chevaliers qui

sous son obéissance, devaient l'aider à faire la conquête du pays.

Le pape Innocent III avait donné à ce nouvel ordre la règle des Templiers. Les chevaliers portaient le manteau blanc avec une épée et une croix rouge sur le manteau, et Vinno de Rohrbach fut leur premier grand-maître en 1204.

Telle est l'origine de cet Ordre fameux, qui a joué un si grand rôle sur les rives de la Baltique, surtout lorsqu'il se fut associé à l'Ordre teutonique; c'est lui qui, créé par les évêques pour les défendre, en est devenu le plus dangereux ennemi; établi pour le maintien et la propagation de la religion catholique, il a le plus favorisé les progrès de la réformation et la chute du catholicisme dans ces provinces; c'est lui enfin qui, en premier lieu serviteur des évêques, devint souverain du pays et se plaça au rang des puissances européennes.

Les intérêts de la religion ne furent que le pieux manteau sous lequel ces chevaliers cachèrent leur ambition. Sous le prétexte de convertir, ils réduisirent petit à petit la Livonie en esclavage, fondèrent de nouveaux évêchés, des châteaux, des commanderies de l'Ordre. Après de longs combats, le peuple fut chrétien, mais il perdit sa liberté : le code féodal apporté d'Allemagne pesa sur lui dans toute sa rigueur. Des Seigneurs allemands, venus surtout de la Westphalie, se partagèrent la part que leur laissa l'Ordre, qui récompensait ainsi leurs services.

Enflés de leurs succès, les chevaliers Porte-glaive, maîtres ainsi de la Livonie, crurent que la Courlande serait une aussi facile conquête. Les Lithuaniens la défendirent avec acharnement, parce qu'elle faisait alors partie de leur grand-duché : le sort de la Livonie leur servait d'exemple. Dès sa première expédition en 1225 l'Ordre fut complétement battu et mis en fuite. Les Lithuaniens apprirent aux chrétiens que le courage l'emporte sur la discipline, et l'archevêque de Cologne, Avigénus, qui commandait l'armée au nom de l'empereur, fut tué sur le champ de bataille.

En 1227, la guerre recommença : Conrad, duc de Massovie, avait appelé l'Ordre à son secours contre les Prussiens de la Prusse orientale qu'il voulait soumettre. Ceux-ci demandèrent l'aide des Lithuaniens. On se battit deux jours de suite, et de tous les chevaliers il n'en resta que cinq en vie. C'en était fait de l'Ordre des chevaliers Porte-glaive, si dans sa détresse Conrad ne se fût adressé à l'Ordre teutonique. Décimés en orient par les Sarrasins, les che-

valiers teutoniques saisirent avec avidité l'occasion de faire une conquête bien plus facile et bien plus profitable que celle de l'aride Terre-Sainte. Les Prussiens malgré leur résistance furent soumis, et bientôt le nouvel Ordre, par ses châteaux disséminés sur la surface du pays, fut à même de les contenir. Marienbourg avec ses pompeux édifices habilement fortifiés de tours et de murailles, devint la résidence du grand-maître.

Les chevaliers Porte-glaive profitèrent de cette puissante diversion qui occupait les Prussiens et les Lithuaniens, pour se recruter et se mettre en mesure de reprendre l'offensive. Mais leur nouvelle invasion en Samogitie en 1238 ne fut pas plus heureuse que les premières. Le grand-duc de Lithuanie, Ringold, les battit plusieurs fois et les en chassa. Le grand-maître Volquin, avec 50 autres frères restèrent sur le champ de bataille.

Ce fut alors que l'Ordre des chevaliers Porte-glaive s'associa à l'Ordre Teutonique, et ces deux Ordres combinés n'en devinrent que plus menaçants pour la Lithuanie, qui payenne encore, fut naturellement le but de tous leurs efforts réunis.

La Lithuanie était restée seule payenne au milieu des autres nations slaves, qui toutes avaient embrassé avec enthousiasme, les unes le christianisme grec, les autres celui de Rome. La Livonie et la Prusse étaient aussi chrétiennes par force. La Lithuanie seule au 13me siècle suivait encore l'antique religion de Djemchid et de Zoroastre : *Perkoun*, dieu du feu et du tonnerre, était son *Ormousd*, son *Zeus*, son *Teutathès*; il était le maître des dieux et des hommes. Des feux perpétuels brûlaient en son honneur sur le sommet des collines consacrées, vrais Pyrées ou *Atêche-gah* des Parses, que des prêtres entretenaient avec du chêne et du pin, sous peine de mort s'il venait à s'éteindre. De vieux chênes, objets d'un saint respect, entouraient le feu. Les villes et les districts avaient leurs Pyrées spéciaux, comme les Parses qui distinguaient une hiérarchie de feux, ceux des villages, des villes, des provinces, et enfin le plus sacré de tous, celui de l'empire et du monarque, composé de tous les autres feux. La Lithuanie avait aussi son grand feu de l'Etat auprès duquel résidait le grand-prêtre. D'abord allumé sur une haute colline qui domine le Niémen à Viélona, vers les frontières de la Prusse, plusieurs fois éteint et profané par les armées de l'Ordre teutonique, malgré le fort château lithuanien qui le défendait, il fut transféré en 1270 par le grand-

duc Suintorog, au milieu des bois de pins et de chênes qui recouvraient l'emplacement de Vilna[1].

Il nous paraît ressortir des détails dans lesquels nous venons d'entrer et des faits que nous avons consignés dans la note ci-dessous, que cette religion lithuanienne porte davantage les traces de l'antique système religieux primitif de Djemchid ou du Boudhisme de l'Inde que de la réforme de Zoroastre; ce qui prouve combien sont anciennes les migrations des peuples Slavo-Lithuaniens de l'orient vers l'occident.

Nous donnons ici en note des détails peu connus et importants sur la religion lithuanienne :

Comme les Parses ou Mèdes-Iraniens, les Lithuaniens admettaient le *dualisme*, le combat des bons et des mauvais génies. Perkoun était à la tête des *bons génies*, divinités inférieures qui présidaient aux élémens, aux différentes parties de la nature, et qui correspondaient aux *Amchaspands*. Chacun avait un nom qui indiquait ses fonctions dans la nature : *Potrimpos* fructifiait les eaux; *Gardétis*, *Jautiu* et *Bobis* veillaient sur les troupeaux. D'autres génies se partageaient les soins des fleurs, des blés, des animaux des forêts.

Pikoullos, dieu de la destruction et de la mort, l'ennemi, le rival spécial de *Potrimpos*, qui distribuait le bonheur, était l'*Ahrimane* des Lithuaniens, et sous lui de mauvais génies, les *Darvands*, exerçaient leur mauvais vouloir. *Ghiltinen*, déesse de la mort, *Moghila*, la tourmenteuse, servante des enfers, *Drebkoullis*, qui fait trembler la terre, les *Aïtvars*, petits démons volans, les *Barstouckai* et les *Perstickai*, démons et sylphes des forêts, etc.

Comme les Parses, les Lithuaniens avaient un saint respect pour les sources et les rivières : toute eau fraîche, *Rodniki* en lithuanien, *Roud* en zend, était sacrée; d'où l'épithète de saint, *svienta*, donnée à plusieurs sources et rivières. A la grande fête du feu, la veille de la Saint-Jean, toute la population se rendait dans les bois au bord des sources pour y cueillir des herbes sacrées, conservées pour la guérison des hommes et des animaux, comme le *Hôm* et le *Barzom* des Parses.

Vous retrouvez aussi chez les Lithuaniens une institution hiérarchique semblable à celle des Parses, le *Krive Kirvaito*, ou grand prêtre, le *Krive* ou simple prêtre, le *Vaidelotte* ou docteur-prophète, les *Sigones* ou distributeurs de bénédictions, les *Vourskaites* ou Anciens, les *Toulissones* ou prêtres-médecins, les *Ligachones* ou prêtres des funérailles (*Nafalar* des Parses), les *Svalgones* ou prêtres des mariages, les *Poutlones* ou devins par l'écume de l'eau, les *Svakones* ou devins par le feu, la flamme et la fumée

Les Lithuaniens encore, comme les Parses, croyaient à une résurrection, et avaient un paradis, *Rogous*, et un enfer, *Pékle*. Dans des temps plus modernes, ils brûlaient fréquemment leurs morts, ce qui était contraire à la réforme de Zoroastre; ils jetaient dans le bûcher de leurs chefs et de leurs grands ducs, des armes, des faucons, des chiens, des chevaux, même des esclaves, enfin tout ce dont ils pouvaient avoir besoin à la résurrection, en même temps qu'ils lançaient dans les flammes des griffes d'ours et de panthères, qui devaient leur aider à escalader la haute montagne sur laquelle devait avoir lieu le jugement dernier. Mais plus anciennement les Lithuaniens ensevelissaient leurs morts dans des tombes, comme en font foi celles qu'on a ouvertes.

C'était ce culte antique, l'un des derniers lambeaux de cette religion qui avait donné aux races indo-germaniques la prépondérance parmi les autres races, imprimé cet élément civilisateur, à commencer par l'Iran, les Mèdes, les Pélasges, les Etrusques, les Celtes, et à finir par l'Europe actuelle, que le christianisme armé devait anéantir. — Mais le peuple qui le professait était libre, fier, brave et puissant; lui aussi combattait pour ses dieux, pour la religion de ses pères,..... et plus encore pour sa liberté! Car, pour une aberration, une perversité d'idées qui n'a pas de nom, ces fiers chevaliers teutoniques et porte-glaives croyaient avoir le droit, pour se payer de leurs peines, d'asservir ceux qu'ils avaient convertis. Ainsi faisaient les conquérants de l'Amérique. Un nouveau converti devait être esclave : restant payen, il avait mérité la mort ; c'était une grande grâce qu'on lui faisait que de lui accorder la vie. Etrange orgueil humain!... C'est là ce que les Lithuaniens n'acceptèrent pas.... Ils répondirent aux chevaliers : « Votre religion que vous voulez nous imposer, est une religion de mensonge : vous nous annoncez un Dieu devant lequel nous sommes tous frères, dont nous sommes tous indistinctement les enfans : et en son nom, vous voulez nous réduire en esclavage, nous partager comme du bétail à des races étrangères! »

La lutte commença. Deux siècles de guerres incessantes, nourries par l'ambition et la colère des chevaliers, aux secours desquels affluaient chaque année des armées de croisés, devaient anéantir la Lithuanie. Des croisades avaient été publiées par toute l'Europe, promettant à ceux qui iraient combattre les barbares et infidèles Lithuaniens, absolution plenière comme pour une croisade à Jérusalem, un pélérinage à Rome ou à St. Jaques de Compostel. Que de noms l'on pourrait enregistrer sur cette immense liste de chevaliers, de comtes, de ducs, de princes, même de rois, qui vinrent ainsi racheter leurs péchés en combattant les infidèles, jusqu'à celui de ce Léopold d'Autriche, qui voulait réparer en 1322 en Lithuanie, la brèche que les Suisses avait faite à son honneur, en 1315, à Morgarten. En 1343, l'on vit dans la même croisade le roi de Hongrie, celui de Bohème, avec son fils qui fut plus tard l'empereur Charles IV; le margrave de Brandenbourg, et plusieurs autres princes de l'Empire.

Perkoun, le dieu du tonnerre, pouvait-il lancer ses foudres contre la croix? — Non, et cependant c'est la croix qui succombe

devant Gédimine comme devant Saladin. — Ainsi tomba en 1279 entre les mains des Lithuaniens, la grande bannière de l'Ordre, avec l'image de la Vierge, sa patrone.

L'on ne peut se faire une idée des boucheries épouvantables qui se commirent au nom de la religion. La Lithuanie, et par représailles la Livonie et la Prusse, à tour de rôle, furent mises cent fois à feu et à sang. Vaincus en plusieurs rencontres, les Lithuaniens se retranchèrent derrière leurs forêts et leurs marais pour se relever plus braves et plus formidables que jamais. Le fanatisme religieux est implacable. Qu'on en demande de nouvelles aux Russes dans le Caucase, aux Français en Algérie. Qu'est-ce qui enflamme ainsi Schamyl et ses Murides, Abd-el-Kader et ses Marabouts? Les armées formidables des chrétiens sont-elles parvenues enfin à dompter ces deux insaisissables ennemis, après tant d'années de guerres et de combats? Pas plus que l'ordre teutonique et l'Europe croisée ne le purent en Lithuanie. — Si les Lithuaniens furent maintes fois vaincus, qu'on compte les défaites de l'Ordre, qu'on lise dans *Schlœzer*, *Gebhardi*, *Voigt*, *Kotzebue*, *Stryikowski*, *Kojalowitsch*, etc., la description de toutes ces batailles, de toutes ces désastreuses expéditions où l'Ordre laissa quelquefois jusqu'à trente mille des siens sur les champs de batailles et dans les bois, où les Lithuaniens allaient les chercher à la piste avec des chiens. Que de héros de grand renom y ont laissé blanchir leurs os!

Mais de tous les épisodes sans nombre de cette guerre, aucun ne peint mieux la féroce bravoure de ce temps, que précisément celui qui s'est passé sur le sommet de la colline de Pounié, que je cherchais avec des yeux inquiets en longeant les rives du Niémen.

Déjà depuis cent ans l'ordre teutonique combattait contre la Lithuanie. Cette longue lutte loin d'avoir épuisé, découragé ce pays, l'avait affermi, développé, amené à un certain point de culture. Les grand-ducs résistaient à la fois à la Russie, à la Pologne et à l'Ordre. Plusieurs s'étaient distingué par leur haute capacité et leur héroïque bravoure à la guerre. Viten, petit paysan d'Eiragola que le grand-duc Troyden dans une de ses chasses avait emmené avec lui à sa cour et avait fait élever, succédant à son bienfaiteur en 1282, avait fondé la nouvelle dynastie des grands-ducs, celle qui prit plus tard le nom de *Jagellon*. Son fils, le héros Gédimine, en 1321, avait fondé Vilna à côté du feu sacré de Perkoun à Suinto-

roha. L'histoire de Lithuanie est pleine de ses hauts faits, de ses victoires, et de la prospérité qu'il amena sur son pays. Tué en 1328 au siége de Friedburg en Prusse, d'un coup d'*arme à feu* dont les chevaliers se servaient pour la première fois, il laissa pour successeur un autre héros, Olgherd, qui fut plus terrible encore à l'Ordre teutonique que son père.

Dans une campagne que l'Ordre avait entreprise contre lui pendant qu'il effectuait une expédition en Massovie, l'armée teutonique que commandaient le marquis de Brandenbourg et le comte de Henneberg, suivis d'un grand nombre de chevaliers, crut que l'occasion était favorable d'aller assiéger et de détruire le château de *Poullen*, ou plutôt *Pounié*, qui dans une position redoutable commandait le fleuve Niémen, qui coule à ses pieds.

Quatre mille Lithuaniens, conduits et animés par Marguer, prince lithuanien, le défendaient. Ce château était construit comme tous ceux que les Lithuaniens possédaient à cette époque. Un rempart en terre, surmonté d'une muraille en bois, formée de poutres, entassées les unes sur les autres, courronnait le sommet de la colline, qu'isolaient de toutes parts de larges et profonds fossés, creusés en partie par la nature. De distance en distance et sur les points les plus exposés, des tours en bois du haut desquelles on pouvait observer l'ennemi et l'assaillir à coups de flèches, complétaient la défense; souvent ces châteaux n'avaient pas de porte, et l'on n'y pouvait entrer qu'au moyen d'une échelle. Les soldats logeaient dans des huttes en bois, construites comme leurs murailles, et rangées au centre du rempart.

Telles étaient les forteresses que les Lithuaniens opposaient à leurs ennemis. On s'en étonne: ils étaient si confiants dans ces murs de bois qui rappellent l'acropole d'Athènes brûlée par Xerxès, que Casimir, roi de Pologne, ayant pris Vladimir, capitale de la Volhynie, qui appartenait à Olgherd, et l'ayant fortifiée à la moderne avec des murs de briques, Gasthold, neveu d'Olgherd, rentré en possession de cette ville par un traité, fit raser ces murailles en briques, et en fit reconstruire d'autres en bois. La bravoure seule et l'adresse des Lithuaniens pouvaient faire des forteresses de ces bicoques. L'ordre l'avait éprouvé, et ce n'était pas la première fois qu'il avait échoué avec perte devant ces misérables murailles.

Cette fois il venait avec une armée nombreuse, et Olgherd, son

puissant ennemi était occupé loin de là. L'armée campa sur les rives du Niémen, se disposant à cerner le château.

Par des sorties heureuses et fréquentes, la garnison empêcha long-temps le comblement des fossés, luttant contre les habiles archers ennemis qui faisaient la principale force des troupes de l'Ordre. Elle était animée, soutenue dans son héroïque défense par une foule de femmes et d'enfants, qui étaient venus trouver un refuge dans le château contre les ravages de l'ennemi.

Lorsqu'enfin la terre, le bois, les cadavres eurent comblé les fossés et permis de s'approcher des murs, ils repoussèrent avec une ardeur infatigable plusieurs assauts consécutifs. — Les assiégants mis en fuite, presque désespérés, contemplaient pleins d'effroi ce château de bois qui les bravait si longtemps, lorsque le chevalier Werner de Randorf, plus rusé que brave, distribua à ses 30 archers 600 flèches dont les barbes étaient entourées de chanvre trempé dans du goudron. Elles volent, pénètrent enflammées dans les poutres, et bientôt de tous côtés le rempart est en feu.

Après de vains efforts pour l'éteindre, les braves défenseurs, dont le nombre était déjà réduit de beaucoup par un long siége, se virent contraints de céder au terrible élément, et choisissant promptement entre la mort et un affreux esclavage loin de leur patrie et de leurs dieux, comme jadis les Numantins, les époux immolèrent leurs femmes, les pères leurs enfants. Ils jettent ces cadavres dans le bûcher qu'ils ont fait de leurs huttes et de tout ce qui pouvait attirer la convoitise de l'ennemi; puis ils se rendent les uns les autres le dernier service de s'enfoncer leur épée dans la poitrine, ou vont faire tomber leur tête sous la hache d'une prêtresse.

Marguer eut seul, sauf quelques lâches qui s'étaient cachés, l'affreux courage d'attendre la fin de cette tragédie, pour être assuré de l'entière exécution de son projet. Il avait caché sa femme dans une cave, et lorsqu'aucun cri ne se mêla plus au bruit des flammes, il lui enfonça dans le sein son épée, qu'il arrosa ensuite de son propre sang. Ce fut au milieu de cette terrible scène et sur des cendres humaines que les chevaliers pénètrent dans la forteresse, qu'ils rasèrent.

Quelle devait être implacable la tyrannie de cet ordre religieux, pour inspirer un tel désespoir et porter ainsi une nation à préférer la mort plutôt que de subir son joug! Voilà donc pourquoi Pounié

m'est cher, pourquoi je recherche ses vestiges, et si j'eusse pleuré la ruine de la belle Messénie et celle de Numance sur leurs cendres oubliées, pourquoi ne viendrais-je pas rendre un hommage tardif à la cendre des héros de la Lithuanie.

Enfin j'arrive près d'un village bâti sur un plateau élevé; un profond ravin m'en sépare encore. — Où est donc le château, me dis-je? Et bientôt j'aperçois à ma droite, vers le Niémen, la colline que je cherche, qui paraît sortir du fond d'un précipice, et vouloir se distinguer par son isolément du reste de la contrée.

Je quitte mon équipage, je dis à mon voiturier juif d'aller m'attendre au village; je cours à travers champs, je franchis le ravin qui me sépare du château abandonné et qui lui servit jadis de fossé; je m'ouvre un passage au travers des buissons et des arbres qui en masquent les pentes. Bientôt j'escalade la contrepente roide du rempart élevé de plus de 200 pieds; les arbres m'arrêtent et je m'élève avec peine; mais près du sommet, un éboulement a labouré les flancs de la colline et facilite ma marche.

Et qu'aperçois-je? Les cendres et les débris charbonnés des corps livrés à l'incendie, sépulture de tant de braves. Une couche d'un pied d'épaisseur de cendres et de charbons forme comme un collier à cette montagne. Saisi à cette vue de la plus vive émotion, je recueillis pieusement quelque peu de ces débris des héros de Pounié; et dans l'ardeur de ma jeunesse, je m'écriais : oh! si je pouvais un jour montrer comme eux que je saurais mourir pour ma patrie!

Le sommet de la colline de Pounié forme un plateau isolé, assez vaste pour avoir pu contenir commodément les huttes des 4000 Lithuaniens et de leurs familles. Il est labouré maintenant comme le sont ailleurs tant de camps des Césars. Les pentes escarpées en sont totalement boisées d'aunes, de tilleuls et de saules. Celle qui regarde l'occident est découpée en plusieurs promontoirs et descend rapidement jusqu'au Niémen, qui en baigne le pied. Le profond ruisseau de Pounié tourne la colline à l'est et au sud; il n'y a que le côté nord-est où le fossé peu profond offre un facile accès, et c'est apparemment là que s'est faite l'attaque.

De ce plateau, l'œil se promène sur toute la contrée. Le Niémen serpente au milieu des bois sombres qui le bordent, et qui y reflètent leur feuillage : de loin en loin quelques plages basses labourées entourent des maisons isolées. Un cabaret bâti sur la rive

est l'étape des longs radeaux qu'on voit descendre de temps en temps le fleuve : voilà la frontière de la Pologne.

Pour dominer le côté lithuanien, on n'a qu'à monter à l'extrémité orientale de la colline sur un petit tertre planté de chênes, qui paraît avoir été la partie forte du château. On y a construit des bancs de gazon, d'où l'on a une jolie vue sur le village moderne de Pounié et son église, qu'on voit à un quart de lieue de là.

Cependant la prise de Pounié avança-t-elle celle de la Lithuanie? Non. Treize ans après ce terrible massacre, Edouard roi d'Angleterre et Philippe, roi de France, vaincu à Crécy, avaient fait la paix ; la plupart des soldats qui servaient les deux rois se croisèrent pour la sainte guerre contre la Lithuanie, et en peu de temps l'Ordre fut à la tête d'une armée formidable de plus de 40,000 hommes. — Les Lithuaniens, armés à la légère, ne pouvant pas se mesurer contre les chevaliers allemands bardés de fer, luttèrent longtemps néanmoins, tuèrent le commandeur de Dantzig, six frères de l'Ordre et cinquante chevaliers de renom. Mais enfin ils furent vaincus et laissèrent 18,000 des leurs sur le champ de bataille. Ce fut un rude coup porté à la Lithuanie; mais elle ne succomba pas.

La Pologne faisait pour ainsi dire cause commune avec l'Ordre teutonique contre la Lithuanie. Mais le moment arriva où cet état de choses devait changer. Louis de Hongrie, roi de Pologne, était mort en 1383, ne laissant qu'une fille, nommée Hedvige, que le sénat de Pologne déclara héritière du royaume, tout en s'occupant de lui choisir un époux. La reine avait déjà fait son choix; encore enfant elle avait été fiancée à Guillaume d'Autriche, contre un don de noce de 200,000 ducats, et c'est lui qu'elle aurait voulu pour roi: la chronique ne tait point certaines circonstances du roman de ces deux amoureux.

Cependant le sénat de Pologne avait d'autres vues: *Jagellon*, grand-duc de Lithuanie, fils d'Olgherd, s'était mis sur les rangs des prétendants à la main d'Hedvige et à la couronne de Pologne. Il promettait les 200,000 ducats offerts par Guillaume d'Autriche: il offrait de se convertir au christianisme, lui et tout son peuple: il y aurait alliance entre la Lithuanie et la Pologne. Tant d'avantages devaient décider le sénat; Hedvige opposa, il est vrai, quelque résistance à son union avec Jagellon, un lithuanien; mais enfin sollicitée instamment par le sénat, et persuadée qu'elle allait arracher

tout un peuple des griffes de satan, elle accepta, bien à contre cœur, Jagellon pour son époux. Telle fut la tige de cette illustre famille qui a régné sur la Pologne pendant trois siècles.

Les noces et les cérémonies du couronnement achevées, Jagellon se rendit solennellement à Vilna avec la reine son épouse et ses grands de Pologne. Il y convoqua dans le château une diète de tous les seigneurs de Lithuanie, et là on reconnut solennellement la religion chrétienne comme religion de l'état. On se rendit en procession à Suintoroha, et sur les cendres chaudes encore de l'antique feu sacré de Perkoun, l'archevêque de Gnésen, Bodzenka, consacra avec de l'eau bénite l'emplacement de la cathédrale de Vilna, la première église de la Lithuanie, dédiée à Saint-Stanislas, patron de la Pologne. Son maître-autel fut dressé sur la place même du bûcher, et ses fondations reposent sur des charbons, des cendres et les anciens instruments du culte.

Ainsi s'opéra, par un simple mariage, la conversion de la Lithuanie, que l'Ordre teutonique n'avait pu obtenir par 150 ans de guerres, de massacres et de ravages..... O voies de Dieu!

Bien plus; le moment vint bientôt où l'Ordre lui-même dut trembler à son tour : la Lithuanie était chrétienne; elle était unie à la Pologne. La sévère punition de l'orgueil, de l'hypocrisie religieuse des chevaliers ne se fit pas longtemps attendre. L'Ordre, battu d'abord à Swjeszcze en 1409, le fut totalement en 1410 à Tannenberg, et bientôt après, il fut obligé de reconnaître la suzeraineté de la Pologne et de la Lithuanie.

Ainsi se termina, après 350 ans de haines, de luttes et de combats, cette longue et sanglante tragédie, au profit de la Lithuanie et de la Pologne, qui arrivèrent au faîte de la gloire et de la puissance. Pourquoi faut-il que dès lors les Polonais et les Lithuaniens portent eux-mêmes une première brèche à leur beau royaume, en usant d'intolérance contre les Cosaques chrétiens-grecs? Pourquoi faut-il enfin qu'en accumulant faute sur faute et persécutant leurs compatriotes protestans et luthériens, ils aient hâté leur chute et préparé leur ruine complète? Elles sont mystérieuses et adorables les voies de la Providence!.....

FR. DB. DE M.

POÉSIE.

LA MAIN D'UNE MÈRE.

Imitation de l'Anglais.

Enfants à tête brune, enfants à tête blonde,
Pourquoi vous étonner ainsi
Lorsqu'en cheveux blanchis ma vieille tête abonde?
Les vôtres blanchiront aussi.

Comme vous j'eus des jours tissés d'or et de soie,
Car l'enfance est un paradis;
Mais ces jours couronnés d'innocence et de joie
Vous les perdrez : je les perdis!

Comme vous j'eus les soins, les baisers d'une mère,
Une mère! présent du ciel,
De ma coupe écartant toute liqueur amère,
N'y laissant couler que le miel.

Elle appaisait mes cris et dissipait mes craintes,
Elle tarissait mes douleurs,
Étouffait mes sanglots sous ses tendres étreintes
Et sa lèvre essuyait mes pleurs.

Elle priait le soir au chevet de ma couche,
Bien moins pour elle que pour moi,
Et les pieux accents qui sortaient de sa bouche
Étaient pleins d'amour et de foi.

Caressant de sa main ma blonde chevelure,
Elle disait : « Dieu tout-puissant!
» Que ta grâce descende, intarissable et pure,
» Sur le front de cet innocent.

» Dirige-le toi-même au sentier de la vie,
» Mets la droiture dans son cœur,
» Des attraits du péché, des poignards de l'envie
» Fais que son destin soit vainqueur! »

Au toucher de sa main, sur ma tête bénie,
Planait un concert ravissant :
Les anges m'emportaient dans des flots d'harmonie
Au ciel d'où je vins en naissant.

Mais un jour on me dit qu'une mère si tendre
Partait pour des mondes meilleurs;
Hélas! quand j'étais là, je ne pouvais comprendre
Qu'elle voulût aller ailleurs.

Pourtant elle était morte et le destin barbare
De mon guide glaçait la main,
Et ce foyer d'amour s'éteignait comme un phare
Qui n'éclaira plus mon chemin.

De ma paisible aurore une affreuse tempête
Suivit le calme solennel,
Et je ne sentais plus se poser sur ma tête
La main de l'amour maternel.

Seulement, quelquefois dans des instants plus calmes,
De passions moins combattu,
Je croyais voir la main me présenter les palmes
Du devoir et de la vertu.

J'entendais une voix qui criait à mon ame :
« Fais briller, oh mon bien-aimé!
» Du flambeau de l'honneur la généreuse flamme
» Qu'en ton sein j'avais allumé.

» Pour sauver du péché ta sagesse endormie,
» Pour l'éveiller à chaque pas,
» Dieu plaça son amour dans la voix d'une amie
» Qui te parle encore ici-bas. »

Bien souvent cette voix me rendant mon estime,
Vint me relever à mes yeux,
Quand j'étais retenu sur le bord de l'abîme
Par ses accents tombés des cieux.

En vain l'âge affaiblit ma vue et mon oreille,
En vain il fait mes pas tremblants,
Je sens encor la main qui sur ma tête veille,
S'enlacer à mes cheveux blancs.

Et quand je gagnerai ma céleste patrie,
Quand mon ame fuira ce lieu,
La main qui me guida, la main que j'ai chérie
Me conduira près de mon Dieu.

J. Petitsenn.

SOUVENIR DES MONTAGNES.

LE JOUR DE DIEU.

Traduction libre de l'allemand (école Souabe).

Seul, sur l'Alpe, vaste prairie,
— C'est le jour, c'est le jour de Dieu, —
Je tombe à genoux et je prie,
Oui, le ciel est si pur, si bleu!

Partout le plus calme silence;
A peine encor, dans le lointain,
J'entends les sons pleins d'espérance
D'une des cloches du matin.

Heureux transports, douceurs étranges
D'une sainte et divine loi,
Comme si d'invisibles anges
A genoux priaient près de moi!

Ah! dans sa profondeur sereine,
Le ciel semble — si pur, si bleu, —
S'ouvrir à la famille humaine....
C'est le jour, c'est le jour de Dieu!

Bords de l'Arve. JULES VUY.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

SEPTEMBRE.

Rien! oh! pour cette fois bien positivement rien! Les petites nouvelles, les anecdotes secrètes qu'on se passe de main en main, s'appellent, comme on sait, des *nouvelles à la main*: eh bien, de celles-là aussi, il n'y en a pas plus que sur la main. Rien! ni faits, ni œuvres, ni idées. Table rase! la nudité du désert! O vous, gens heureux! (et pour l'écrivain les gens heureux sont tous ceux qui le lisent, — hélas! il oublie qu'il y a toujours bien peu d'heureux en ce monde!) heureux lecteurs donc, votre bonheur va être doublé, car vous ne lirez rien. Cela dit, commençons :

Car encore faut-il démontrer que nous sommes bien dans le vrai, en assurant qu'il n'y a rien.

D'abord, il n'y a plus de Paris à l'heure qu'il est. *Paris n'est plus dans Paris, il est avec les Parisiens*, qui, dans cette saison, courent les champs. Paris est aux eaux, Paris est à la chasse, Paris est aux Pyrénées, à Interlaken, à Bade, en Italie, en Grèce, en Orient, Paris est au bout du monde.... à deux pas de chez lui, souvent à Paris même, mais il a honte d'y être, il se cache, il ferme sa porte, il donne le mot au concierge : — Dites à tout le monde que je n'y suis pas! Si, pour son malheur, un Parisien plus ou moins gentilhomme est surpris dans Paris en été, oh! la fatale rencontre! il risque d'être perdu de réputation, on va le prendre pour un bureaucrate ou un épicier. S'il aperçoit une de ses connaissances, il manœuvre aussitôt pour l'éviter, il se glisse le long des murailles, il prend une rue détournée, il fuit

plus vite que s'il avait avisé le spectre d'un créancier. Ou bien il ne le reconnaît pas, il passe à côté de lui sans le voir, mais ne le voyant que trop bien; il le *coupe*, comme on dit en argot aristocratique. Ne peut-il échapper par aucun de ces stratagèmes, est-il trop lancé pour virer de bord, a-t-il eu la sotte distraction de ne pas être distrait à point, est-il obligé d'aller à lui, de le saluer, de lui serrer la main, il le voue intérieurement aux dieux infernaux en lui disant : Mon cher ami, — eh oui! mon cher ami, vous voyez un homme abominablement contrarié, vexé au dernier point : j'étais à la campagne (il n'y a pas mis le pied); une maudite affaire m'a rappelé à Paris, mais j'en repars sur le champ. — C'est comme moi, répond l'autre, et tous deux, brusquant la séparation, montrent la plus grande hâte de retourner bien vîte.... à Paris qu'ils n'ont pas quitté un instant.

La campagne! Savez-vous ce que les Parisiens appellent être à la campagne? c'est se figurer qu'on y est, parce qu'au lieu de se trouver dans un salon de la capitale on se trouve dans celui d'un château; c'est, là, se communiquer les nouvelles de Paris (quand il y en a); c'est jouir de la nature en grande toilette et faire surtout consister la couleur champêtre dans celle de ses gants beurre frais.

Un vieux Suisse qui habite Paris depuis longues années, et qui connaît mieux Paris que beaucoup de Parisiens, me disait à l'oreille : — Ce que les Parisiens vont chercher à la campagne, aux eaux, au bout du monde, ce sont.... les Parisiens. Ne vous y trompez pas! Paris, l'été, court après Paris, les Parisiens ne quittent Paris que pour rattraper quelque part Paris et les Parisiens. Ce n'est ni la mer ni les montagnes qu'ils vont voir; ce n'est ni d'eaux ni de bains qu'ils ont besoin, mais de la causerie et des intrigues parisiennes; ils ne changent de lieu que pour ne pas changer de manière de vivre, ils ne s'en vont de Paris que pour ne pas le perdre de vue. Hors de Paris point de salut! Paris est leur dieu, leur élément, leur vie, l'atmosphère hors de laquelle ces pauvres gens ne pourraient plus respirer.

Que voulez-vous donc que je vous dise de Paris, moi qui y reste? Paris s'est sauvé à toutes jambes. — Rien sur Paris.

— Et sur la politique? — La petite session d'ouverture des nouvelles Chambres et le procès de Joseph Henry avaient ramené à Paris (mais ce n'était qu'en passant) une partie de ce qu'on appelle le beau monde. C'est sans doute par euphémisme qu'on le nomme ainsi, au moins en ce qui regarde la Chambre des Pairs. Quelle collection de figures ridées et de dos voûtés! Victor Hugo y paraît d'un jeune, mais d'un jeune étonnant, scandalisant. On dirait toujours *l'enfant de génie*. Et pourtant *ce siècle avait deux ans*.... et Victor Hugo en a donc maintenant quarante-quatre.

Henry est un petit homme à l'air malingre et sournois. Malgré sa vulgarité, sa gaucherie d'attitude et de langage, il avait, devant la

Cour, cette aisance d'esprit, cette possession de soi-même de ceux qui ont une idée, un projet fixes, qui ne sortent pas de là et qui n'y sont jamais embarrassés. La noble Chambre était fort mécontente qu'on eût évoqué devant elle une semblable cause, qu'on l'eût mise aux prises avec un pauvre insensé. La discussion, pour le jugement, a été violente, quoique toujours très polie dans les formes. Trois ou quatre membres, dit-on, parmi lesquels Victor Hugo, ont opiné pour la non-culpabilité. Le procureur-général Hébert qui vient d'être nommé l'un des vice-présidents de la Chambre des députés, et qui, annonce-t-on, est appeler à jouer un rôle dans le parti conservateur, concluait à la peine capitale. Il s'était donné mille peines, dans son réquisitoire, pour établir qu'il y avait bien réellement des projectiles dans le pistolet, tout au moins les lingots indiqués par Henry, ces projectiles *fabriqués*, *imaginés* par ce dernier, comme il disait dans son langage à double sens : mais ma conviction personnelle, ajoutait le procureur-général, est qu'il y avait des balles, de belles et bonnes balles, pouvant parfaitement porter à soixante et un mètres. L'accusé se contentait de répéter : Vous pouvez me condamner à mort en toute sûreté de conscience, et je demande qu'on m'y condamne. Enfin, le chancelier lui ayant posé la question : « Avez-vous *imaginé* des projectiles d'une espèce particulière, ou avez-vous *imaginé de dire* qu'il y avait des projectiles? » — « Je ne puis plus répondre, dit l'accusé : *imaginé, fabriqué*, c'est tout un, et cela s'entend dans tous les sens. » L'affaire tombait ainsi dans le ricicule. Le ministère, et avec lui beaucoup de pairs, tenait cependant à l'accusation d'attentat, le procureur-général à ses balles. Or après la sentence [1], — sentence assez singulière et qui ne pouvait s'expliquer sérieusement que par l'intention de donner une haute leçon de morale à l'accusé en le frappant dans son orgueil, — Henry, voyant son tour manqué, s'est décidé à l'aveu positif que ses fameux lingots étaient bien de la *fabrication* de son esprit, et non pas de celle de ses doigts ; de plus, comme il avait tout prévu, il en a donné la preuve; il a indiqué l'endroit où l'on trouverait, dans sa cave, une cachette renfermant un tube de cuivre, et, dans ce tube, un plan détaillé de tout ce qu'il ferait et dirait, plan qu'il a exactement suivi. — Que dire donc de Henri et de la Chambre des Pairs?

— La vérification des pouvoirs a longuement et fastidieusement occupé la Chambre des Députés. M. Guizot, seul, à la fin, a tout à coup relevé la discussion par un discours contre les mandats impératifs, qui lui paraissent contraires à l'essence de la monarchie constitutionnelle. Admettre de tels mandats serait reconnaître quelque part, en

[1] Les travaux forcés à perpétuité. La demande de commuer la peine en une simple détention a été rejetée par le conseil des ministres.

France, le pouvoir absolu, qui, à ce degré, n'existe pas plus dans le corps électoral que dans les Chambres ou dans la Couronne; ce serait, en outre, ajoute l'orateur, substituer au principe de l'unité nationale le principe fédératif des cantons suisses ou des Etats-Unis. Il est curieux de voir ainsi les doctrinaires, qu'on a si souvent accusés de fédéralisme et d'individualisme, se déclarer les champions de l'unité. C'est parce qu'ils sont au pouvoir qu'ils la veulent, disent leurs adversaires; mais ceux-ci et les révolutionnaires ont aussi gouverné, triomphé avec elle : faudrait-il en conclure que, dans tous les partis, c'est moins l'unité de la France que le pouvoir que l'on veut? Quoi qu'il en soit, l'Opposition, prise au dépourvu sur ce point, s'est mal défendue au moment même, et n'a su que crier après. Il a été, du reste, entendu que les grandes questions de politique intérieure et extérieure seraient renvoyées à la véritable session, au mois de janvier prochain. L'Opposition a si bien perdu la partie dans les élections; elle est en telle minorité dans le Parlement, comme on dit volontiers dans la haute presse et parmi ceux qui cherchent à imiter l'Angleterre au moins par les mots; enfin, M. Thiers commence à être si évincé, que, dès la session prochaine, l'Opposition va sans doute renoncer à faire de la tactique et de simples manœuvres de guerre, pour livrer réellement bataille, maintenant qu'elle n'a plus rien à ménager.

Les conservateurs-progressistes sont aussi là [1]; ils ont un nom, ils existent; ce nom, les conservateurs-purs le prononcent d'une voix dédaigneuse ou ironique, mais ce n'est pas sans faire intérieurement la grimace, car il doit leur être difficile de se persuader qu'il n'y ait rien dans la situation de changé. M. Guizot, lui, ne le croit pas. Il dit qu'il faut « faire quelque chose, » et certes les sujets ne manquent pas. La grande question de la liberté commerciale est décidément posée au tribunal de l'opinion. Une association s'est formée dans le but de la faire triompher. Elle s'est peut-être trop proposée pour modèle la célèbre ligue anglaise qui vient de triompher avec Richard Cobden et Robert Peel. La situation de l'Angleterre et de la France n'est pas la même, et l'association française n'a pas encore un caractère bien national. Mais ce ne serait pas la première fois que la France aurait préludé aux révolutions les plus radicales, aux révolutions de principes, par l'imitation, et par l'imitation de l'Angleterre particulièrement. Le voyage de M. Cobden en France, ses discours à Paris, à Bordeaux, ont excité beaucoup d'enthousiasme, et sa présence a donné d'entrée un certain éclat à l'association. Le discours par lequel M. Blanqui l'a inaugurée, a fait aussi sensation. Il a répondu aux idées de beaucoup d'hommes intéressés ou désintéressés dans la question, en démontrant que le système protecteur constituait un privilége

[1] Voir notre précédente livraison, page 619 de ce volume.

énorme en faveur de quelques producteurs au détriment de la masse des citoyens, qui n'ont aucun intérêt à payer, par exemple, le sucre vingt sous, quand ils pourraient ne le payer que dix; il a fait voir aussi que cette armée de vingt mille douaniers dont la France est pourvue, coûte infiniment plus au trésor qu'elle ne lui rapporte, car son produit le plus net, sur une foule d'articles ridiculement soumis à l'empire des douanes, est un déluge quotidien de malédictions de la part des voyageurs contre un sytème vexatoire et odieux. M. Blanqui n'a eu qu'à toucher cette corde pour trouver partout de l'écho: il n'est personne possédant une malle ou un sac de nuit qui ne lui ait répondu sur ce point par un énergique vivat! et sur les autres il a fort bien su se faire comprendre et écouter avec intérêt. Sans doute tout le monde ne pousse pas l'enthousiasme pour le libre échange au même point que le maire de Bordeaux qui, dans son discours à M. Cobden, s'est sérieusement écrié: « Ne serait-ce pas *cet âge d'or* rêvé par les poètes que nous serions appelés à voir se réaliser sous nos yeux? » Nous avons bien, à Vevey, une chanson de l'Abbaye des Vignerons qui dit en son patois:

Adam, le premier homme,
Se mit à fossoyer *(fouir la terre)*,
Se mit à fossoyer, planter des fèves,
Et il gagnait du bien, et il épargnait *(réparmàve)*.

Il avait pour famille
Trois beaux charmans garçons,
Trois beaux charmans garçons, qui portaient vendre
Le lait, je ne sais où, n'ai pu l'apprendre.

Assurément, voilà qui prouve que notre premier père honorait, pratiquait aussi l'industrie et que la plus complète liberté commerciale existait de son temps. Il allait vendre son lait *je ne sais où, n'ai pu l'apprendre*. Donc, point de douaniers, point de rats-de-cave, point de *gabeloux*: ils auraient bien su éventer sa contrebande, et nous renseigner à ce sujet. Mais que tout le mal soit venu, comme semble le penser M. le maire, de ce qu'Adam ne nous a pas transmis l'entière liberté industrielle dont il jouissait, nous avouons conserver encore par devers nous de légers doutes à cet égard. Mais nous n'en faisons pas moins des vœux pour l'association, et malgré quelques petites exagérations, dont il faut sans doute accuser l'eau de la Garonne plus encore que le vin de Bordeaux et le libre commerce de ce vin favori des Anglais, nous croyons que l'association des libres échangistes français a, dans la bonté de sa cause et dans l'opinion publique qui l'approuve, bien des élémens de succès. Aussi, au rapport de M. Blanqui, le pouvoir leur a-t-il dit: « Soyez forts et nous vous protégerons! » Mot significatif en plus d'un sens, et par le résulat qu'il annonce, et par la condition qu'il y met. Le *Journal des Débats* se prononce pour

l'établissement graduel et mesuré de la liberté du commerce. Toutefois, l'association aura bien des batailles à livrer avant la victoire définitive; elle voit déjà se lever contre elle une foule d'ennemis. Les fabricans privilégiés par le système protecteur mettent aussi en mouvement, de leur côté, les voix de la presse dont ils peuvent disposer. L'abolition du système prohibitif n'est, dit-on, qu'une nouvelle manœuvre de l'Angleterre pour ruiner, sous un beau semblant de philanthropie, le commerce des autres nations, comme elle l'a fait pour leurs colonies par l'abolition de l'esclavage et de la traite, par ses missionnaires, ses Pritchards, qui ne sont que des agens commerciaux déguisés. Défiez-vous de la perfide Albion! Vous allez ruiner une foule d'honnêtes industriels, jeter sur le pavé des milliers d'ouvriers sans ressources, déjà bien inquiétans sans cela. Des hommes d'affaires assez désintéressés dans la question pour en juger froidement, ne partagent pas ces craintes : Bah! disent-ils, les gros fabricans gagneront moins, voilà tout; mais ils gagneront toujours et, partant, ne cesseront pas de faire travailler. On criera sans aucun doute, mais ce ne sera pas la masse, et en y allant sagement, tout finira par s'arranger. Quant au pouvoir, s'effraiera-t-il encore de ce dont on l'a déjà maintes fois effrayé? reculera-t-il devant le fantôme qu'on évoque aussitôt devant lui dès qu'il s'agit de mettre la main à une réforme des douanes? Le pouvoir a dit son secret : *Soyez forts et nous vous protégerons.* Du reste, on s'attend généralement à voir aborder cette grande question par la nouvelle législature. Si l'on y joint celle de la réforme électorale, que l'Opposition déclare vouloir traiter dès la session prochaine, la législature nouvelle fournira, certes, assez de matière, non seulement à la *chronique*, mais à l'histoire. En attendant, tout cela n'est encore qu'à l'état de déclarations de guerre, et la guerre ne commencera peut-être pas de sitôt, comme aussi les hostilités resteront vraisemblablement assez longtemps sans résultat. Ainsi, sur l'Opposition, sur les conservateurs-purs, sur les conservateurs-progressistes, sur les libres échangistes français, rien, — même pour notre *Chronique*, — rien dans ce moment.

— Aussi tous les journaux, petits et grands, sont-ils visiblement embarrassés de cette disette générale; ils maigrissent à vue d'œil, ils mâchent à vide.

Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau!

Les *Revues*, qui n'ont pas la ressource du feuilleton, de la polémique et des faits quotidiens, redoublent d'articles majestueux, et naviguent lourdement dans une mer immobile. Le *Corsaire* lui-même, ce brick audacieux sinon toujours fin voilier, a beau être armé en guerre, fureter sur toutes les côtes et traiter tout le monde en ennemi; depuis quelque temps il ne fait plus guère de bonne prise. La *Presse*

et les *Débats* sont en rade. Le *Constitutionnel* tâte le vent, et va même changer de pavillon, — dit-on. Il n'est bruit que de cela. Voici ce qu'on raconte.

M. Véron, le directeur et le principal actionnaire de ce journal, l'acheta comme il n'avait plus qu'une souffle de vie, quelques mille abonnés seulement. Il lui fit subir aussitôt le traitement que réclamait son grand âge et l'urgence de la situation: grâce à toutes sortes d'ingrédiens, baume, élixir, l'élixir du *Juif errant* surtout, qui coûte fort cher mais qui produisit son effet, la métamorphose fut prompte et aussi complète que possible. On sentait bien toujours dans le *Constitutionnel* je ne sais quel antique parfum de vieillesse, mais il avait pourtant repris toutes les apparences de la santé, il était gaillard, frais et dispos; une coudée au moins s'était ajoutée à sa taille, et il acquit en peu de temps une force de.... vingt-cinq mille abonnés. Avec cela, semble-t-il, on peut vivre; on doit respirer au moins comme une machine à vapeur. Eh bien, ce n'est pas l'avis de M. Véron. Malgré la bonne mine qu'il était parvenu à lui rendre, l'expérimenté docteur sentait que le pouls du vieux malade recommençait à faiblir sous sa main. On lui avait mis une charge trop forte. Une société d'annonces qui paie très haut le fermage de celles du *Constitutionnel* lui avait imposé, en revanche, un format démesuré. Et puis il lui fallait transporter pour principal passager M. Thiers, dont le voyage menace de s'allonger indéfiniment. Or, M. Véron est un très habile homme; il a pour maxime, il tient pour un fait primordial, qu'il n'y a que les imbéciles qui soient pauvres et qui doivent rester tels puisque c'est là leur bon plaisir. M. Véron avait gagné une belle fortune comme directeur de l'Opéra; il en avait gagné une plus belle encore en vendant la pâte Regnauld. Subirait-il la honte de pas gagner au moins le semblant d'une troisième fortune avec le *Constitutionnel?* Non, il ne fera pas cette tache à son histoire. Et M. Véron, ses conditions n'ayant pas été acceptées sur le champ par M. Thiers, a vendu le *Constitutionnel*, — pour une bribe, une misère, quelques cent mille francs — à un riche capitaliste franco-belge, M. Mosselmann. Or, M. Mosselmann est le frère de Mme Lehon, et Mme Lehon est fort liée avec M. de Morny, lequel est ministériel, et ministériel très-actif; en sorte qu'on voyait déjà le *Constitutionnel* passer au pouvoir, et le principal organe de M. Thiers à la disposition de M. Guizot. Tout profite aux victorieux, tout les sert, tout leur arrive. Mais trop est trop, comme dit le proverbe, et même en fait de victoire il reste vrai. Ne rien laisser à ses adversaires, n'avoir plus de luttes à craindre, c'est aussi n'avoir plus de triomphes à remporter; ou bien, mettre un ennemi tout-à-fait par terre, c'est risquer de faire place à un ennemi nouveau et plus frais tout à côté. On prétend qu'on l'a senti, soit dans le cabinet, soit plutôt derrière, où il y a une main qui tient et qui veut

continuer à pouvoir tenir la balance. Les acheteurs du *Constitutionnel* auraient aussi trouvé, à la réflexion, qu'avec la nécessité de le maintenir sur le pied où il est, ils l'avaient payé un peu cher. Moyennant certains arrangemens où, bien entendu, M. Véron ne perdrait rien, ils seraient donc disposés, suivant cette version, à résilier le marché et à le passer, mais non pas sans dépens, à M. Thiers et à ses amis. Tout cela a beaucoup occupé et occupe beaucoup encore. M. Thiers sans journal, sans journal à lui corps et âme! c'était là un événement, à coup sûr; c'était presque une abdication que M. Véron signifiait à M. Thiers, et après laquelle il n'y avait plus, pour l'historien de Napoléon comme pour son héros, qu'une île d'Elbe en perspective. Le *Siècle* était là sans doute, mais seulement pour couvrir la retraite, le *Siècle* étant à M. Odilon-Barrot, qui aurait offert une asile dans ses états à l'illustre exilé, mais qui ne pouvait pas pousser le dévouement jusqu'à lui céder le trône.

On parla un moment d'un coup bien hardi. M. Thiers, dit-on, vient de s'arranger avec le *National*, qui pourtant avait fait publiquement profession de ne point l'aimer, de ne point se fier à lui. Néanmoins on donnait la chose comme positive. Le *National*, qui est assez délabré, c'était reconstitué sur de nouvelles bases matérielles. MM. Bastide et Thomas y étaient évincés ou mis au second rang; M. Armand Marrast, ce talent plein de verve, devenait seul rédacteur en chef, et M. Thiers avait le journal démocratique pour organe. M. Thiers au *National*! M. Thiers revenant au point d'où il était parti, alors que M. Cotta (nous tenons la chose d'original) alors, disons-nous, que M. Cotta, le célèbre libraire allemand, usa de son influence et de ses actions au *National* pour y faire entrer M. Thiers, qu'il avait pu apprécier non-seulement comme historien de la révolution française, mais comme un des correspondans de sa *Gazette d'Augsbourg*! quel complet tour de roue de la Fortune, ramenant ainsi l'un de ses favoris au berceau de sa vie politique! Etait-ce pour l'y retremper et le faire grandir encore plus? était-ce pour l'ensevelir plus ou moins poétiquement aux lieux mêmes où il était né? Les gens qui ne croient guère qu'on vive deux fois, et qui ne voient rien de bien vivant non plus dans les vieilles doctrines démocratiques du *National*, étaient plutôt de ce dernier avis. Mais, quoiqu'il n'y ait guère de feu sans fumée et que l'erreur soit presque toujours, à la honte de l'esprit humain, la fille de la vérité, ce bruit, un moment très intense, ne s'est point confirmé. Nous voilà donc forcé de répéter notre refrain: — Du *National* et du *Constitutionnel*, malgré tout ce qu'on en a dit d'étonnant, de confondant, — de la surprise qu'ils devaient faire au public, — rien, encore rien!

— Rien, non plus, sur une question pourtant bien grave pour la presse, une question de vie et de mort, mais si embrouillée de part

et d'autre par les divers intéressés, que le public n'y voit goutte. On ne lui épargne pourtant pas les chiffres. — Additionnez! lui disent les uns. — Oui, mais n'oubliez pas la soustraction! lui crie-t-on du camp opposé. Le public additionne, soustrait, soustrait, additionne, et d'addition en soustraction, il ne sait bientôt plus que penser. Il s'agit toujours des annonces et de cette fameuse quatrième page du journal que le lecteur uniquement lecteur regarde d'un air moitié mécontent, moitié dédaigneux. L'ingrat! c'est cependant cette page si vulgaire, si méprisée, qui fait aller la machine : cette page d'un aspect si dur et, en quelque sorte, métallique; cette page de fer, c'est la locomotive qui traîne tout le convoi. Aussi, comme on se la dispute, et comme on récrimine ensuite à son sujet, entre hommes qui en savent bien la valeur! Elle a ses fermiers, ses courtiers, qui la manipulent, qui la négocient, qui tour à tour la déprécient ou l'élèvent aux nues, comme à la Bourse une action du Nord. Il y a quelques années, une société se forma pour l'exploiter en grand. Elle a à sa tête M. Duveyrier, un ex-saint-simonien qui, dans la célèbre retraite de Ménilmontant, avait pour fonction celle de composer les hymnes et les cantiques de la religion nouvelle, comme d'autres, auparavant rentiers oisifs, avaient celle de cirer les bottes des apôtres et des pères. Maintenant M. Duveyrier, au lieu de composer des chansons sur l'air : *A chacun selon sa capacité et à chaque capacité selon ses œuvres*, compose et organise des sociétés industrielles, thème infiniment plus riche et plus fécond.

C'étaient pourtant des hommes remarquables que ces Saints-simoniens, aujourd'hui, comme tels, si oubliés! S'ils n'ont rien pu faire du saint-simonisme, c'est que réellement on ne pouvait rien en tirer. Les uns sont devenus des savans, des économistes, des littérateurs qui ont un nom, comme M. Charton, le directeur du *Magasin pittoresque*, M. Souvester et M. Michel Chevalier. Pour d'autres, l'industrie était véritablement une religion, et ils ont fait prospérer leurs propres affaires, s'ils ont dû abandonner celles de Saint-Simon. Le père Enfantin est directeur d'un chemin de fer, l'un des hommes les plus entendus en ces matières, et reconnu négociateur si habile, qu'il fut indiqué à M. de Rothschild comme le seul capable de concilier tous les intérêts opposés et tenaces, qui longtemps entravaient la formation définitive et le triomphe de la Compagnie du Chemin du Nord. M. Emile Pereire est devenu un capitaliste influent, M. Duveyrier traite de puissance à puissance avec les journaux à vingt mille abonnés, et est traité comme une peste publique par ceux qui n'en ont que quelques milliers.

De ce nombre est le *National*. — J'ai perdu 20,000 francs sur vous et sur vos chétives annonces, dit M. Duveyrier au *National*, qui les lui avait aussi affermées. — M. Duveyrier, répond le *National*, fait-il

entrer dans cette estimation le résultat de ses fausses manœuvres, et les pots-de-vin qu'il a payés ou reçus pour manœuvrer de travers? Mais le *National* accuse M. Duveyrier de quelque chose de bien plus grave que de chiffres mal placés. Il prétend que la société d'annonces cache une pensée politique, une pensée profonde, dont M. Duveyrier serait l'instrument, la pensée de tuer la petite presse, la presse opposante, et de confisquer la grande au profit du parti conservateur. Dans quatre ans, aurait dit en confidence M. Duveyrier, il n'y aura plus que quatre journaux : les *Débats*, la *Presse*, le *Constitutionnel* et le *Siècle;* les autres seront morts ou tout comme. — C'est tout simplement, réplique-t-on, que ceux-ci n'ont pas voulu, à temps, entrer dans les propositions de M. Duveyrier; ou mieux, dans une réforme nécessaire, dans un meilleur mode d'exploitation de leurs annonces. Ils auraient dû se liguer et s'entendre, opposer société à société, comprendre un peu mieux leurs intérêts et, pour cela, songer à ceux du public. Maintenant il est trop tard. Quant aux quatre grands journaux auxquels veut s'en tenir M. Duveyrier, il leur impose aussi ses conditions, et des conditions onéreuses : surtout l'agrandissement de leur format. A telle de ces feuilles, dit le *Corsaire*, M. Duveyrier payera 300,000 fr. pour ses annonces; mais il lui imposera un surcroît de dépenses de 450,000, francs : calculez! C'est ainsi que le *Constitutionnel*, galvanisé, comme on dit, par M. Véron, à force de se distendre, risque de crever. Les grands journaux, de leur côté, sont insatiables. Ils demandent 500,000 francs à leur fermier d'annonces, bientôt ils seront forcés de lui en demander 800,000. — Voyez! voyez où la presse est descendue, où elle est tombée! à la boutique, à un ignoble trafic : s'écrient les petites feuilles, ou les feuilles à petit nombre d'abonnés, lesquelles pourtant ne tiennent pas la presse à une beaucoup plus grande élévation. — Ayez un bon directeur d'annonces, dit gravement le *Corsaire*, un directeur habile, actif, intelligent, c'est là le vrai secret, vos annonces fructifieront. Ayez surtout des rédacteurs de talent, de l'esprit, des idées, et votre journal prospérera, même sans annonces. Tout *Satan* qu'il est, et qu'il reste, on ne peut s'empêcher, sur ce point, de répondre au *Corsaire* : Ainsi soit-il! Mais que dire, d'ailleurs, sur tous ces calculs, sur tout ce débat, sur ce qu'on fait et, surtout, sur ce qu'on fera? — Rien.

— Néanmoins le bruit de la vente du *Constitutionnel;* les discussions sur les annonces et sur la société-Duveyrier; l'accusation lancée contre celle-ci par le *National;* tout cela signale, comme nous le prévoyions déjà le mois passé, une révolution dans la presse, tout cela a donné l'éveil. Les uns nagent de leur mieux pour tâcher d'atteindre le grand flot; d'autres cherchent à parer le coup. La *Revue Indépendante* passe, dit-on, à plusieurs savans de l'Institut et se régénère. Il est question de fonder un nouveau journal quotidien, *la Li-*

berté commerciale. Des hommes qui ont un nom, et un grand nom, sur la place littéraire, se donnent assez de mouvement, quoique peu ostensiblement encore, pour se conserver un débouché libre, pour créer un nouvel organe de publicité élevée et indépendante. Mais ce projet n'est encore qu'en germe; nous faisons des vœux pour qu'il n'aboutisse pas.... à notre refrain.

— Rien, enfin, même à la Bourse et dans le monde commercial, où il ne s'est jamais fait, dit-on, si peu d'affaires. A la Bourse, on joue toujours un jeu effrené, mais qui ne mène à rien qu'à discréditer passablement les chemins de fer. Les avis sont de plus en plus opposés sur leur compte; les uns continuent d'en tout espérer, mais d'autres les mettent déjà plus bas que terre. Impossible à un homme qui voudrait une opinion raisonnable et mesurée de la trouver! Il y a cependant certains faits acquis, et l'on se pose de graves questions. Une partie des constructions a été très mal faite, et là même où elles présentent toutes les conditions de durée, que sera cette dernière? personne n'en peut rien savoir. Les bateaux à vapeur s'usent très-vite; ils durent bien moins qu'avant l'expérience on ne se le figurait. Quel sera l'effet du frottement et du poids sur les terrains, sur les rails? On raccommode à mesure : mais de raccommodage en raccommodage, qu'est-ce que cela deviendra? Puis, les chemins de fer n'ont pas dit leur dernier mot : il suffit d'une découverte pour y tout changer. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que leur entretien coûte beaucoup, coûte immensément, et absorbe la moitié, les trois-quarts des frais : le chemin de Strasbourg, le 75 pour cent; celui d'Orléans, jusqu'ici le meilleur de tous, le 45 pour cent; celui du Nord, duquel on espère le plus, le 50 pour cent. Ce sont là des chiffres positifs, mais dont chacun part pour aller en avant ou en arrière, pour monter ou descendre jusqu'aux dernières limites. Les uns ne font aucun doute que le Chemin du Nord n'arrive à 75 pour cent de bénéfices; les autres s'attendent tout aussi fermement à en voir baisser les actions au pair et au dessous du pair. Ainsi, lecteur, malgré l'ennui que cela vous cause, vous voilà forcé de dire comme nous :

Je ne vois rien, en vérité,
Rien! toujours rien, de tout côté!

Si seulement on pouvait ajouter : *Rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie!*

— Qui ne sait que *rien* était le mot de Piron en parlant de l'Académie! Eh bien, les temps sont-ils assez changés? c'est de l'Académie seulement que nous avons à dire quelque chose. M. de Cormenin a fait un livre, les *Entretiens de village*, dont il s'est déjà vendu 12000 exemplaires. Il était question que l'Académie française lui donnât l'un des

prix qu'elle distribue annuellement, prix pour lesquels elle dispose de fonds considérables qu'elle est souvent embarrassée à placer suivant leur destination. L'affaire paraissait en bon train et toute décidée d'avance. La commission nommée pour examiner l'ouvrage proposait de le couronner. L'auteur annonçait ne tenir qu'à l'honneur et non à l'argent, qu'il abandonnait pour être affecté à des œuvres de bienfaisance. Mais voici que tout-à-coup le vent change, variation partie, dit-on, des hauteurs de l'atmosphère, et déterminée par le pistolet de poche de Joseph Henry, lequel aurait décidément, cette fois, porté bien loin et bien haut. M. Villemain qui, dans la commission, avait voté pour M. de Cormenin, parle et vote à l'Académie contre Timon. Ainsi font plusieurs autres. M. de Sainte-Aulaire, revenu récemment d'ambassade et arrivant, sur l'heure, du Périgord, M. de Sainte-Aulaire entre dans la salle, sans savoir de quoi il s'agissait; il s'informe, puis, demandant la parole, il déclare qu'il n'a pas lu le livre, mais qu'il est d'avis aussi que ce n'est pas à l'Académie à le couronner. En vain MM. Sainte-Beuve, Victor Hugo, de Vigny réclament-ils avec vivacité un jugement purement littéraire, et votent-ils pour le prix, pour les conclusions du rapport de la commission, si étrangement abandonnées par plusieurs de ses membres : leurs adversaires l'emportent d'une voix, au moins d'une voix seulement, dit-on; et l'Académie traite Timon comme les électeurs ont traité M. de Cormenin. Voilà ce que nous avions à dire de l'Académie.

— L'Académie des Sciences n'a pas eu des débats si sérieux, quoique ses dernières séances aient été des plus intéressantes qu'elle ait eues depuis longtemps. Mais elle s'y est renfermée dans son domaine, malgré la présence de M. Arago, de retour de Perpignan et de ses orageuses élections. On ne l'en a pas moins écouté avec un vif intérêt, lorsqu'il a donné communication d'un nouveau procédé employé à Perpignan par M. Fauvelle pour forer les puits artésiens. Au lieu d'une simple sonde à tige pleine, M. Fauvelle a imaginé d'adapter à la mèche qui opère le percement une sorte de tube ou de tige creuse, d'un diamètre inférieur à la partie perforante de l'appareil. En même temps que, du dehors, on fait agir celle-ci, on pousse dans le tube, à l'aide d'une pompe foulante, une grande quantité d'eau. Cette eau remonte par l'espace vide que le tube, moins épais que la mèche, laisse tout autour de lui, et, violemment pressée, elle rejette avec elle à la surface du sol les débris du forage. La sonde n'est ainsi en rien obstruée; elle travaille toujours à nu; l'appareil n'a pas besoin, comme autrefois, d'être incessamment démonté pour nettoyer le trou. A égalité de poids, une tige creuse fléchit et se tord bien moins aisément qu'une tige pleine. Enfin, suivant l'auteur de la découverte, la pression du liquide contre les parois du sol les maintient et prévient les éboulemens. Mais ce qui est constaté, c'est l'économie considérable de temps

que donne le nouveau procédé. De deux puits artésiens percés parallèlement à Perpignan dans le même terrain, et conduits tous deux à la profondeur de 170 mètres, l'un, par le procédé ancien, a pris onze mois, l'autre, par le procédé de M. Fauvelle, quinze jours seulement. — On rit du vinaigre employé par Annibal pour venir à bout des roches des Alpes. Mais voilà M. Fauvelle qui, avec de l'eau tout bonnement, vous creuse le sol, en moins de rien, à 170 mètres. Qui nous dira si Annibal n'avait pas dans son armée quelque Fauvelle ou quelque Arago carthaginois dont le nom s'est perdu, mais qui aura eu une idée ingénieuse, morte avec lui, et si simple, comme toutes les grandes découvertes, qu'on s'en moque faute de la comprendre, et qu'on ne la retrouve plus !

Parmi les anciens, dont, soit dit en passant, nous déprécions un peu trop la science parce qu'ils avaient seulement les faits et n'avaient pas les formules, je doute cependant qu'il y en ait aucun, ni Archimède, ni Ptolémée, ni aucun des astronomes d'Alexandrie, ni aucun des devins de Chaldée, qui soit allé aussi loin dans la connaissance du ciel que M. Leverrier. M. Leverrier, par la seule force du calcul appliqué aux perturbations qu'Uranus éprouve dans sa marche, a conclu à l'existence d'une nouvelle planète dans le voisinage de cette dernière; il lui a assigné sa position, et, « la craie à la main, il a donné au tableau l'histoire détaillée et complète de la nouvelle planète, pour ainsi dire comme s'il l'avait vue. Il a tracé hardiment son orbite, en lui assignant une distance moyenne au soleil égale à trente-six fois celle de l'orbite de la terre; il a indiqué sa place actuelle à quelques degrés à l'est du delta du Capricorne. La durée moyenne de sa révolution est fixée à deux cent dix-sept années.... A cette énorme distance elle ne reçoit du soleil qu'une lumière affaiblie, et l'on doit s'attendre à la trouver bien différente des étoiles proprement dites; son aspect sera celui d'un petit disque d'une étendue sensible, et ressemblant un peu à certaines nébuleuses bien limitées.... Ne trouvât-on pas l'astre signalé par M. Leverrier, — ce qui est possible en raison de sa teinte ou de sa densité, ou de quelque modification imprévue existant dans un corps aussi reculé; — si l'on constate à l'avenir un accord parfait entre les positions observées et les positions calculées; si Uranus, la planète rebelle, se montre désormais docile, l'hypothèse si magnifiquement développée aura acquis, à défaut d'une vérification plus directe, un haut degré de probabilité. » Ainsi les savans eux-mêmes ont accueilli avec une faveur marquée ces hardis calculs. Quant aux disciples de Fourier, ils y voient déjà l'accomplissement de cette prédiction de leur maître, qu'un nouvel astre doit apparaître un jour dans le voisinage d'Uranus. De même, dans certaines expériences récentes sur l'électricité et sur la manière dont les étincelles se disposent autour d'un anneau mis en contact avec la machine électrique, ils veu-

lent de même, disons-nous, trouver le droit de conclure qu'il n'y a rien de si invraisemblable à cette couronne boréale dont Fourier décore le front de la terre, lorsqu'elle aura été suffisamment réchauffée par le travail harmonien.

Parmi les communications faites dernièrement à l'Académie des Sciences, on en a remarqué encore une de M. Agassiz : celle des 9e et 10e livraisons de son *Nomenclateur zoologique* [1]. Dans la lettre qui accompagnait cet envoi, l'auteur explique ainsi le but de l'ouvrage : « La préface, dit-il, qui se trouve en tête de la 9e livraison, renferme une dissertation étendue sur les principes de la nomenclature zoologique, et sur leur application et les modifications qu'ils ont subies depuis Linné qui en a posé les bases. La synonymie s'est tellement compliquée en histoire naturelle, surtout en zoologie, que si une main puissante ne vient pas mettre un frein à l'envahissement des barbarismes qui assiègent de toutes parts les abords de la partie systématique de notre science, il ne sera bientôt plus possible aux naturalistes de s'entendre, alors même qu'ils parleraient leur langage technique; car chaque jour les différences qui existent déjà entre la nomenclature des diverses nations tendent à s'accroître. Mon *Nomenclateur* fait connaître l'état actuel de la nomenclature dans toutes les branches de la zoologie, avec toutes ses imperfections, ses incroyables barbarismes et ses innombrables doubles emplois; je les ai signalés pour toutes les classes dans le registre général, mais j'ai voulu laisser à d'autres et, en particulier, aux monographes, le mérite ingrat de vider ces étables d'Augias. La dernière livraison de cet ouvrage, qui renferme l'index alphabétique général, paraîtra très-prochainement. En somme, j'ai énuméré 31,000 noms de genres et de familles, dont j'ai donné l'étymologie, la date et la citation la plus ancienne. Sur ce nombre, il n'y en a pas moins de 13,000 qui font double emploi et qu'il faudrait changer, d'après les règles reçues maintenant, pour éviter toute confusion, et 10,000 autres qui sont fautifs dans leur composition grammaticale : en sorte que, sur 31,000 noms introduits dans la science, il y en a 23,000 d'incorrects. » De tels résultats et de tels chiffres en disent assez sur l'importance d'un ouvrage qui peut ne sembler qu'un répertoire de mots au premier abord. Aussi, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, M. Flourens, en rendant compte de ce travail de M. Agassiz, a-t-il dit « qu'il n'existe rien d'aussi élevé ni d'aussi philosophique sur ce sujet que la préface qui ouvre la neuvième livraison. »

— On disait, ces derniers jours, Béranger sérieusement malade; mais la nouvelle a été presque aussitôt démentie que donnée. — Malheu-

[1] *Nomenclator zoologicus*, auctore L. Agassiz. — Soloduri, sumptibus et typis Jent et Gassmann, 1846.

reusement il n'en a pas été de même de la suivante. Un des vieux amis de Béranger, celui auquel il adressa la chanson *Ermite, bon ermite*, M. de Jouy qui, après avoir été un des écrivains les plus en vogue sous l'empire et sous la Restauration, devint tout particulièrement le point de mire des romantiques dans la révolution littéraire, M. de Jouy est mort au commencement de ce mois. L'état de sa santé ne laissait plus aucun espoir depuis deux ans. Voilà encore une vacance à l'Academie, où M. de Jouy avait occupé le fauteuil de Parny.

— Est-ce un tour de magie blanche, ou plutôt un tour de journaliste, en d'autres termes, un *canard*? Il est amusant, en tout cas. On lit dans un journal : « Au cours de M. Faradey, à Londres, une jeune et jolie dame est devenue tout-à-coup entièrement bleue par l'action d'un corps chimique que le professeur manipulait. Cette dame avait mis du rouge, et c'est ce rouge qui s'était changé en bleu aux éclats de rire de l'assemblée. La jeune et jolie dame ne comprenait rien, elle prenait même pour un témoignage des plus flatteurs l'universalité des regards dirigés sur elle. Une voisine a fini par lui dire le sujet de cette intarissable gaîté. Elle s'est retirée confuse, en cachant dans son mouchoir son visage indigo. » — Pareille mésaventure, assurément, n'arrivera jamais à cette autre femme qui, un de ce ces derniers soirs, à Paris, attira pourtant presque autant les regards des spectateurs rassemblés dans la vaste salle de l'Opéra. Nous ne l'avons pas vue, mais, sur le trait qu'on en cite, nous croyons pouvoir répondre de la vérité de son teint ; elle ne changerait pas de visage, fût-ce en présence d'Albert-le-Grand lui-même ; car cette femme, placée sur le devant d'une troisième loge, était une bonne ménagère qui, avec le plus grand sang-froid et à la barbe des *lions* parisiens, a paisiblement tricoté un bas de laine pendant toute la soirée.

— La *Presse* annonce que, pour ne pas *user* le roman-feuilleton, il faut le varier, et qu'en conséquence elle va le faire alterner avec des récits de voyages.

— Victor Hugo tiendrait prêt, dit-on, une nouveau volume de poésies pour la fin de l'année.

— Décidément, on ne recommencera de se préoccuper à Paris de la Suisse que s'il s'y passe de nouveau de graves événemens : car pour des discours, tant gros soient-ils, à cette distance ils ne font aucun bruit. On sait bien, on n'oublie pas qu'il y a là une question menaçante, une situation ardue ; de temps en temps les orateurs, M. Guizot par exemple, à propos des mandats impératifs, rappellent cette situation par quelques mots, les journaux, par des nouvelles et même, comme dernièrement la *Presse*, par un article de fonds. Mais cela n'a pas d'écho, pas de suite, et l'on sent que la curiosité publique n'est plus là. Certes, il faut bien souhaiter qu'elle n'y revienne jamais, si

ce devait être au prix de l'an dernier. — L'article de la *Presse* était sérieux, sévère, et assez dans la manière un peu rude, plus fortement que vivement touchée, de M. de Girardin. La situation générale de la Suisse y était mieux prise d'ensemble, mieux résumée et mieux mise à la portée de tout le monde que dans nos journaux; elle y était aussi mieux comprise et mieux exposée qu'elle ne l'est d'ordinaire dans les journaux français. L'auteur a fort bien vu que la diète, avec ses débats éternels et son éternelle impuissance, n'est que le reflet de l'état du pays, et qu'il ne faut pas lui demander, comme on le fait volontiers du dehors, ce que le pays ne possède pas, la force de se dompter et de se gouverner. Aussi, ce triste spectacle inspire-t-il à l'auteur de l'article ce mot expressif, malheureusement fait pour rester: *La diète suisse, c'est l'anarchie centralisée.* Le publiciste de la *Presse* distingue aussi, avec assez de netteté et de vigueur de coup-d'œil, sinon d'étendue et de profondeur, les deux grands partis en présence. Mais on peut ne pas être d'accord avec lui sur ses conclusions, sur l'appréciation qu'il fait de leurs forces respectives et de leurs chances d'avenir. Non seulement il voit le parti conservateur numériquement plus faible, mais il ne croit pas que sa force morale puisse ni dépasser le point où elle se trouve actuellement, ni même s'y soutenir. On a toujours accusé la *Presse* d'être trop préoccupée, en toutes choses, de l'élément matériel. Ne serait-ce pas encore ici le cas de lui adresser ce reproche? Qu'est-ce que les grandes luttes sans convictions, sans passion, et croit-on que, par exemple, la passion même uniquement politique des Petits-Cantons pour leurs traditions, pour leur nationalité, ne soit pas aussi véhémente et durable que celle du camp opposé pour l'innovation. Il y a cinq cents ans que celle-là dure, et le formidable niveau de la révolution française n'est pas parvenu à l'étouffer. — Nous avons entendu, d'autre part, un homme bien sérieux, qui connaît bien la Suisse, qui ne croit pas au parti ni en général au système conservateur, et qui voulut voir, d'abord, dans la révolution un pas en avant; nous l'avons entendu, disons-nous, douter maintenant que le parti radical possède la force véritable, la force morale, la seule force possible pour avoir vie et durée, pour reconstituer la Suisse, pour la tirer d'embarras et la conduire à un meilleur avenir. Cette force qui, selon lui, n'existe pas dans le parti contraire, il ne la voit pas mieux, à l'œuvre, dans celui qui lui avait, au premier moment, inspiré quelque confiance, et il pense que notre pays aura à souffrir jusqu'à ce qu'il la trouve. Du reste, quoique par des raisons différentes et tirées d'un ordre moins élevé, c'est aussi la conclusion finale de la *Presse*, qui, après avoir analysé le mal, sondé sa profondeur, reconnu la faiblesse des parties mêmes qui lui paraissent le plus saines, avoue en terminant qu'elle ne sait trop comment ni d'où viendra le remède.

8 septembre 1846.

Et in arcadià....

A mes amis sur la montagne[1].

Et nous aussi sur la montagne
Nous avons eu notre rayon,
Avec l'Aurore pour compagne
Et pour chemin le frais gazon!

Ensemble, Amis, touchant le faîte
Du pic, monarque souverain,
Et nous aussi, sur notre tête,
Nous avons vu le ciel serein!

Et nous aussi des hautes cimes
Nous avons vu le haut azur,
Vu s'éclairer leurs fronts sublimes,
Quand, à leurs pieds, tout reste obscur.

Nous étions là! sur les vallées,
Et sur la plaine, au loin fuyant
En sombres vagues déroulées,
Plongeant notre œil calme et brillant!

Nous étions là, couchés dans l'herbe,
Jeunes aiglons encore au nid,
Ayant pour notre front superbe
Trône de fleurs et de granit.

Nous rêvions tout, pleins d'espérance,
Notre regard sondant l'éther,
Jetait partout en assurance
Jeune sourire et jeune éclair.

Et nous parlions de toutes choses
Comme d'un bien semé pour nous,
Tandis que les brouillards moroses
Prenaient la cime par dessous.

Ils arrivaient des gorges sombres,
Montant poussés par le vent noir,
Et nous lançaient déjà leurs ombres,
Que nous ne voulions pas les voir.

Enfin, il fallut bien entendre
Ce que disait leur triste voix!
Enfin il fallut bien descendre,
Et regagner le fond des bois!

[1] Cette pièce de vers fera partie d'un volume de *Chansons* que M. le professeur Olivier, se rendant au désir de ses amis de la Suisse française, vient de confier aux presses de M. Bonamici, à Lausanne. (Note de la *Revue Suisse*.)

Mais hélas ! d'autres sur la cime,
D'autres, plus mûrs ou plus troublés,
Levant leurs ailes sur l'abîme,
Vers le ciel se sont envolés.

Lèbre a franchi le noir espace,
Il est au céleste jardin,
Suivant, d'un pas que rien ne lasse,
Les monts où luit le jour sans fin.

Parmi les troupes infinies
Qui forment le chœur immortel,
Se mêle aux jeunes harmonies
Henri, l'aimable ménestrel [1].

Et Monneron, tout air, tout flammes,
Dont l'œil en haut toujours montait,
A révu son pays des âmes,
Qu'ici-bas même il habitait.

Mais nous, hélas ! loin de l'aurore,
Rentrés sous le brouillard impur,
A tâtons nous suivons encore
De la terre le sentier dur.

Monnard, en butte à la colère
D'un peuple injuste, aveugle, errant,
Laisse, vieux chêne séculaire,
Gronder à ses pieds le torrent.

Vulliemin compte de nos pères
Les tombeaux cachés sous nos pas.
Agassiz creuse les mystères
D'un temps où l'homme n'était pas.

Tribun de la sainte parole
Qui, des cieux, nous appelle tous,
Vinet nous guide et nous console,
Lui qui souffre bien plus que nous.

Et moi, dans les cités lointaines,
Au bord du fleuve m'asseyant,
Perdu dans les brumeuses plaines,
O mes Amis, je vais disant :

Et nous aussi, sur la montagne,
Nous avons eu notre rayon,
Avec l'Aurore pour compagne
Et pour chemin le frais gazon !

J. O.

[1] Henri Durand. Ses *Poésies* ont été recueillies.

Réunion de la Société d'Histoire de la Suisse Romande à Yverdon, le 26 août 1846.

La réunion dont nous rendons compte, a prouvé que cette Société marche toujours dans la voie du progrès.

Après avoir donné connaissance à l'assemblée de deux lettres de MM. Goguel, docteur, de Strasbourg, et Heusler, conseiller d'Etat, à Bâle, qui remercient la Société du diplôme de membre honoraire, que chacun d'eux avait reçu; d'une lettre de M. Fetscherin, ancien conseiller d'Etat de Berne, qui annonce la formation d'une nouvelle Société d'Histoire à Berne, comptant une quarantaine de membres; puis, de l'annonce faite par M. Pierre Mercier, de la découverte d'anciens tombeaux près de Nyon, M. le président Vulliemin lit un compte-rendu raisonné des travaux déjà publiés par la Société depuis sa formation. A cet intéressant résumé de ce qui a été fait, M. le président ajoute un aperçu de ce qui est encore à faire, et de ce qui doit encore mettre à l'épreuve le zèle des divers membres de la Société.

M. Martignier annonce un travail d'un grand intérêt : la refonte du Dictionnaire géographique du canton de Vaud, par Levade, en un *Dictionnaire historique*, qui deviendrait une source précieuse pour l'histoire du pays. — M. Martignier indique les sources où il a puisé lui-même depuis sept ans les matériaux de son travail, œuvre de patriotisme et de dévouement. Ce dictionnaire se composera de notices historiques sur les châteaux, les monastères, les villes, les communes, les villages, etc. — La lecture de l'article *St. Cergues*, consacré au village de ce nom, est un spécimen qui donne une idée du plan de l'auteur, et fait pressentir une œuvre consciencieuse.

M. Martignier recommande son travail à la Société, dont il attend la coopération active, soit au moyen d'articles spéciaux que chaque membre pourrait lui fournir, soit par l'appui que la publication réclamerait sous le rapport pécuniaire.

La Société entend ensuite la lecture d'un fragment d'un ouvrage de M. Hisely sur les comtes de Gruyères : *les origines du Comté*. Les nombreux matériaux rassemblés par ce savant investigateur promettent, sur ce point encore peu éclairé de notre histoire, de nouvelles et intéressantes données.

La partie littéraire de notre histoire devait avoir aussi, ce jour-là, ses chroniqueurs. M. Kohler, de Porrentrui, charma l'assemblée par la lecture d'un fragment d'études sur le patois de l'évêché de Bâle et les chants populaires de cette intéressante contrée. M. Kohler dévoile avec affection les richesses trop ignorées de ce dialecte plein de mouvement et d'originalité, et dont la satire s'arrange tout aussi bien que le sujet religieux. — En effet, les Noëls de diverses espèces, encore en usage dans le pays, nous font assister à la *veillée des bergers de Bethléem, à la naissance du Sauveur dans l'étable de l'hôtellerie;*

les bergers s'expriment en patois, tandis que le messager céleste leur annonce la bonne nouvelle en français. La *bonne année*, les *rois*, le *mois de mai*, la *ballade* où le fantastique tient les esprits dans une sainte terreur à l'endroit d'une sorcière qui jette des sorts sur les étables, des chants divers sur le Doubs, des *Eclogues*, etc., appartiennent à l'époque la moins rapprochée de nous, et trahissent des dispositions morales tendres et mélancoliques, tandis que la satire offre sous la plume du curé Raspil, homme du peuple à ce qu'il paraît, et homme d'esprit, des traits vifs et portant juste. Les vertugadins du 18e siècle sont maltraités sur la personne de Mme de Sottenville, de manière à prouver que le spirituel curé savait appliquer à son temps la recette philosophique : *castigat ridendo mores*. Espérons que M. Kohler ne s'en tiendra pas à notre égard à l'avant-goût qu'il nous a donné des richesses littéraires du Jura bernois.

M. Gaullieur donne ensuite un fragment de l'ouvrage auquel il travaille : l'*Histoire littéraire de la Suisse Romande* au 17e et 18e siècles. Genève et le Pays de Vaud ont fait les frais des citations que M. Gaullieur présente, et qui nous font voir la poésie sortant du domaine religieux pour entrer dans celui de la satire, en passant d'abord par la société privée, la vie de châteaux, etc., pour devenir au 18e siècle *Poésie satirique-politique*. Les réfugiés Français, dont la position parmi nous ne fut pas toujours bien comprise, la bataille de Vilmergue, l'ours de Berne, l'abbé de St-Gall, et les faits marquans de l'époque en général, faisaient le sujet des pièces diverses rassemblées avec persévérance par M. Gaullieur. Les notes historiques dont M. Gaullieur accompagne ces citations, donnent beaucoup de valeur au travail du bibliophile, dont nous espérons avoir un jour mieux que des fragmens.

M. Martignier lit un épisode de la guerre du Caucase raconté par un officier Russe. C'est le récit d'un beau fait d'armes du général Fäsy, officier suisse au service de la Russie.

Un banquet joyeux vint terminer une journée utilement et agréablement remplie. N'oublions pas de dire que le savant voyageur, M. Dubois de Montperreux, honorait de sa présence cette réunion, qui laissera, nous l'espérons, quelque agréable souvenir à nos hôtes du Jura bernois et neuchâtelois.

Les lecteurs de la *Revue Suisse* nous sauront gré de citer ici en terminant, un morceau plein de douceur et de poésie, qui fut chanté au banquet par l'un des membres de la Société.

BERTHE.

De Berthe, un jour, la tant douce figure
Vint m'apparoir en un rève enchanteur.
Blanc destrier à la souple encolure
Portait gaîment un fardeau si flatteur.

Je la suivis bien longtemps dans la plaine,
Et de mon cœur lui confiant les vœux,
Je lui disais : Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

De sa quenouille au renom populaire
Elle tirait un fil doux et brillant.
Je le saisis d'une main téméraire....
Sur moi son œil se fixe en souriant :
— Que me veux-tu ? quelle audace soudaine
Te fait troubler mon labeur sérieux ? —
Moi, je lui dis : Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

— Je le veux bien, dit-elle, et je te donne
Avec ce fil un guerdon précieux :
La Charité ! c'est un Dieu qui l'ordonne ;
De bien aimer le secret vient des Cieux !
Avec la Foi, parmi la gent humaine,
Ce fil devient un lien vigoureux..... —
Filez pour nous, filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

— De mon secret la vertu singulière
Sait apporter médecine à tout mal.
Elle guérit le cœur de le bergère
Qui va plorer, seulette, au fond du val.
Du prisonnier elle allège la chaîne ;
A son aspect sourit le souffreteux.....
Filez encor, filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

— Si la Discorde, enfant de la Jactance,
Venait troubler bonnes gens du pays,
Par mon lien rapprochez la distance
Qui fait pâtir tous les cœurs désunis.
Mais que chacun mette à l'œuvre sa peine ;
Car, pour aimer, faut-il pas être deux ! —
Filez toujours ! filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

Elle filait... et de sa haquenée
Avec ardeur je suivais tous les pas.
En devisant, au bout de la journée,
Nous avions fait le tour de ses états.

Lors, tout-à-coup, sous l'ombre d'un vieux chêne,
La vision disparut à mes yeux...
L'écho redit : Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

Fx. C.

— M. Daguet, directeur de l'Ecole normale du Jura, nous fait la communication suivante :

« L'un de nos prêtres les plus instruits, M. Meyer, curé de la paroisse de St.-Jean, à Fribourg, a fait une découverte qui ajoute un nouvel écrivain aux auteurs religieux et monastiques que compte le XIIe siècle dans notre terre romande. Il s'agit de Henri, abbé de Hautcrest, dans le Pays de Vaud, puis évêque de Troja en Italie, dont 51 homélies dormaient aux archives du couvent de d'Hauterive, confondues dans un petit in-folio avec les œuvres spirituelles d'Amédée du Chasta, évêque de Lausanne et contemporain de notre Henri. Voici le titre des 51 homélies : *Homiliæ Henrici magistri dei gratiæ trojani episcopi quondam monachi claræ vallis et abbatis altæ cristæ.* Les discours du moine et maître-ès-arts Henri de Hautcrest, conçus dans un esprit moins mystique que les opuscules d'Amédée du Chasta, sont écrits dans un latin clair, mais affecté, et semé de jeux de mots. Ils se distinguent par une assez grande connaissance de l'écriture sainte, dont il cite plusieurs passages. « Nul doute, dit un savant ecclésiastique fribourgeois, M. Dey, qui a étudié quelques-unes de ces homélies, nul doute qu'au siècle des Mabillons, des Dastenne et des Dachéry, les homélies de l'évêque-abbé Henri n'eussent aussitôt trouvé leur éditeur. » Relativement à l'époque précise où notre auteur a vécu, M. Meyer pense qu'il faut le placer de 1191 à 1201, où le catalogue des abbés de Hautcrest nous présente en effet un Henri second du nom, comme remplissant alors la dignité abbatiale. St.-Bernard, dont il est fait mention dans les homélies, y est appelé *sanctissimus*. Or la canonisation du célèbre fondateur de Clairvaux eut lieu de 1164 à 1174.

« La découverte de M. Meyer est un nouvel argument à opposer au jugement trop rigoureux qu'a porté Jean de Muller sur l'état intellectuel des cloîtres de l'Helvétie bourguignonne. »

— La presse suisse a retenti des louanges données, à si juste titre, aux célèbres artistes les sœurs Milanollo. Pour nous qui avons eu le bonheur de les entendre à Lausanne, nous avons trouvé que tous les éloges qu'on a fait de leur talent si souple et si relevé sur le violon, de la pureté de leur jeu et des effets merveilleux qu'elles tirent de leurs instrumens, n'étaient que l'expression de l'exacte vérité. Nous accueillons donc avec empressement les vers suivans, où sont rendus avec bonheur les sentimens que nous avons éprouvés nous-même.

A Mesdemoiselles Milanollo.

A vous, aimables sœurs
Nos vœux, nos ardentes louanges !
Ah ! vos archets vainqueurs
Parlent comme une voix et disent à nos cœurs

Le rire de Satan ou les hymnes des anges,
La tendresse, les jeux, les soupirs des douleurs,
Et font naître à leur gré le sourire ou les pleurs.

Persistez au sentier de l'art noble et sublime,
Seul il peut vous conduire à la céleste cime.
Dédaignez d'un goût faux le frivole savoir
Qui peut nous étonner, mais sans nous émouvoir :
Clinquant dont veut en vain se parer la misère
Pour cacher ses haillons, éblouir le vulgaire,
Triomphe d'automate où les doigts seuls ont part,
Et qui, fait pour l'oreille, est à peine de l'art.
L'art naît du sentiment et par des traits de flamme
Il anime, il réchauffe, il féconde notre âme :
C'est là votre chemin, là votre mission :
Demandez à vos cœurs votre inspiration;
N'allez pas dissiper cette flamme bénie
Aux vains plaisirs du monde où s'éteint le génie :
La muse aime à rêver sur les monts glorieux
Pour dominer la terre et s'approcher des cieux;
Buvez aux saintes eaux de sa chaste fontaine
Que ne souilla jamais aucune impure haleine :
Veillez bien sur votre âme, élevez le regard;
Vous parviendrez ainsi jusqu'au faîte de l'art
A charmer, à toucher de plus en plus habiles,
Vous serez de saintes-Céciles.

Adieu, cygnes charmants! Que l'aquilon jamais
De votre vol heureux n'aille troubler la paix!
A votre bel essor restez toujours fidèles;
Ne laissez pas ternir la blancheur de vos ailes.
Vous emportez nos vœux. Genève avec amour
Vous suivra dans la vie espérant le retour.

Genève, 5 septembre 1846. JOHN RUEGGER-LE ROYER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

IL Y A DES PAUVRES A PARIS ET AILLEURS par l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien*. — Paris, chez L. R. Delay. — Lausanne, chez Georges Bridel. —, Neuchâtel, chez J.-P. Michaud. — Prix 1 fr. 75 c.

Nous sommes en retard pour annoncer cet excellent ouvrage de Mme la comtesse de Gasparin; mais si l'expression de notre estime et de notre reconnaissance est un peu tardive, elle sera du moins vive et sentie. Dès les premières pages de ce livre, consacrées à la peinture des souffrances de la classe ouvrière, l'intérêt est sérieusement excité. On est bientôt convaincu qu'il ne s'agit pas ici d'une théorie élaborée froidement, en dehors de toute

communication sérieuse avec ces infortunés qu'il faut soulager ; on sent que l'auteur a écrit dans l'exercice habituel de la plus active et de la plus intelligente charité. Nous croyons que Mme de Gasparin a trouvé tous les éléments essentiels de son beau travail dans son expérience journalière; elle nous raconte ce qu'elle a vu et ce qui l'a touchée dans la condition de la classe pauvre; elle passe en revue les divers modes de charité, *charité officielle*, *charité par associations*, *aumône individuelle*, et les juge, selon nous, avec beaucoup de vérité, car elle a pu souvent les apprécier dans leurs influences diverses; enfin, les illusions que se font volontiers les riches sur les causes, l'étendue et les conséquences morales de la pauvreté; les échappatoires habiles par lesquelles on voudrait esquiver l'activité bienfaisante, soutenue et personnelle, sont successivement examinées et combattues avec une grande franchise. Chacun remarquera à ce dernier égard, que si Mme de Gasparin a la pleine intelligence des besoins des pauvres, parce qu'elle les a étudiés en leur faisant du bien, elle possède aussi une connaissance approfondie des opinions et de la manière de faire générale des classes élevés de la société, auxquelles elle appartient, et n'en ignore aucune des obligations sérieuses. Son livre est une bonne action, *un appel aux riches*, par une femme riche, généreuse, amie pratique des pauvres.

On pourrait s'étonner que dans un écrit destiné au soulagement matériel et à l'amélioration morale des classes ouvrières, il ne fût pas fait mention des doctrines fouriéristes et communistes et de leurs incroyables prétentions comme remèdes au maux divers de la société actuelle. « La bonté innée de » la nature humaine, présentée comme fait, et prise pour base de l'édifice; » l'égalité matérielle et immatérielle, proposée comme couronnement de » l'œuvre; la destruction du foyer domestique, offerte, entre beaucoup » d'autres, comme moyen d'arriver au but; » tels sont les trois points qui paraissent à Mme de Gasparin caractériser les théories en question. Elle répond par quelques mots seulement, mais pleins de sens et suffisans pour le but qu'elle se propose. C'est en défendant la famille, que l'auteur s'écrie :

« Dussions-nous paraître un esprit vulgaire, nous n'en dirons pas moins » la poésie, oui, la poésie du pot-au-feu; nous n'en dirons pas moins sa » puissance pour l'intimité, et, avec la grâce de Dieu, sa puissance pour la » régénération et le bonheur. La pensée de la réunion du soir suit l'ouvrier, » elle l'anime au travail, elle le garde contre le mal; elle suit l'épouse, elle » lui parle d'ordre, d'économie, de douceur; elle suit les enfans, elle les » ramène joyeux au logis paternel..... Voici le moment désiré; la mère » jouit avec un innocent orgueil du bien-être commun; les enfans, tout fiers » de se rendre utiles, emploient leur activité sous ses ordres. Le père se re- » pose, cause avec sa femme, joue avec les petits, regarde cuire les mets. » S'ils sont rares.... oh! alors, avec quel doux élan chacun diminue sa por- » tion pour grossir celle du plus las, du plus chétif! s'ils sont abondans, » meilleurs que d'ordinaire, quelle gaieté, que de rires!.. comme on se croit » riche, comme l'on se trouve heureux! »

Mme de Gasparin donne une grande importance aux relations étroites qu'elle voudrait établir entre le riche pieux et le pauvre. Elle en attend la fusion des deux portions extrêmes de la société, la classe aisée et la classe indigente; elle pense que « toutes les réformes, tous les systèmes mis ensemble, ne vaudront pas le ciment de l'affection mutelle. »

« N'avez-vous jamais vu de vieille tour embrassée par le lierre?... Ses » pierres tremblent, le mortier qui les assujettit tombe en poussière, on » dirait que le premier coup de vent va disperser au loin les débris du bâti-

» ment séculaire.... Eh bien, la tempête éclate, les murs antiques vibrent » sous son souffle, et pas un bloc ne se détache; c'est que les milles bras du » lierre forment autour du vieux géant une inflexible mais impénétrable » cuirasse; c'est que, partout où il y a un vide, il y a des fils ténus, mais » forts, qui se nouent, s'entrelacent, et remplacent la pierre morte par un » vivant tissu. Que notre charité chrétienne étreigne l'édifice social, pas une » pierre n'en tombera dans l'abîme....»

Nous recommandons le livre de Madame de Gasparin, que l'Académie vient de couronner, aux personnes aisées qui demandent si souvent des directions pour l'exercice difficile mais nécessaire de la charité, et nous sommes persuadés que comme nous, elles ne quitteront pas ce petit volume sans l'avoir lu jusqu'au bout avec profit, sans éprouver pour le caractère de son auteur un respect profond, et pour l'ouvrage lui-même une entière confiance.

ETUDES RÉVOLUTIONNAIRES. PHILIPPE D'ORLÉANS-ÉGALITÉ : Monographie par Auguste Ducoin; ouvrage contenant des documens inédits sur Philippe d'Orléans, orné d'un *fac-simile*. — Paris, chez Dentu, libraire.

Un jour que je demandais à mon illustre voisin M. de Sismondi, à quelle époque il en était de *l'Histoire des Français* dont il s'occupait alors, il me répondit qu'il abordait le grand siècle de Louis XIV; et comme je le félicitais de l'abondance des matériaux qu'il devait rencontrer pour le guider dans son travail : « Plaignez-moi plutôt, me dit-il, d'avoir tant de routes devant » moi, tandis qu'il n'en est qu'une seule pour arriver à mon but qui est la » vérité; c'est un labyrinthe dont le fil d'Ariadne est bien difficile à trouver.»

Si notre célèbre compatriote se plaignait alors de la multitude de chroniques et de mémoires qui encombraient sa route, à bien plus forte raison les historiens futurs qui peindront notre siècle seront-ils embarrassés pour se reconnaître au milieu des annales et des biographies passionnées qu'enfantent chaque jour la partialité et la diversité des opinions politiques, sans parler des innombrables romans historiques dans lesquels on ne sait où la réalité finit, ni où la fiction commence.

Il faut donc savoir gré à M. Auguste Ducoin d'avoir fait des recherches consciencieuses pour éclairer la vie d'un homme dont la conduite soulève tant d'interprétations et de jugemens divers, bien que tous se réunissent pour donner à Philippe Egalité un caractère d'indécision, de pusillanimité et de lâcheté qui fut la base de ses actions.

Son influence sur la marche de la révolution fut déplorable; il contribua à avilir et à compromettre la royauté aux yeux des Français, car il leur fit voir la débauche et tous ses excès entourant le trône d'un monarque, qu'il eut l'infamie de condamner lui-même sans appel ni sursis; il trompa tous les calculs des hommes influens de son temps qui désiraient faire de lui un levier pour renverser ou un appui pour soutenir; jamais il ne se montra à la hauteur du rôle qu'ils eussent voulu lui faire jouer, et après avoir lassé les espérances qu'ils cherchaient dans sa position ou son influence, ils l'abandonnèrent enfin à son malheureux sort, qu'il n'avait que trop mérité.

La monographie de ce grand coupable est pleine d'intérêt sous la plume de M. Ducoin; pour être dramatique l'auteur se contente d'être vrai; il ne défigure point les événemens pour les rendre émouvants; aussi son livre a-t-il tout le charme du roman moderne et toute la vérité de l'histoire.

Nous n'assurerions pas pourtant, qu'il ait toujours puisé pour peindre son héros aux sources qui peuvent en laver la mémoire et l'absoudre de tous les forfaits dont elle fut souillée; mais en faisant connaître ses autorités, en

s'appuyant sur les mémoires les plus accrédités de cette sanglante époque, M. Ducoin s'est du moins mis à l'abri du reproche de rien ajouter lui-même à la liste énorme des crimes imputés à l'*Egalité*.

C'est avec plaisir que nous avons vu notre éloquent compatriote, M. Dumont, souvent cité par l'auteur; le poids d'une autorité aussi compétente ne sera certes contesté par aucun Genevois.

L'espace qui nous est accordé ici pour rendre compte de cette intéressante et dramatique, production nous interdit le plaisir de motiver par des citations le jugement très sommaire que nous en portons; mais nous ne pouvons qu'engager les lecteurs de la *Revue* à en vérifier eux-mêmes l'impartialité; ils nous sauront gré d'avoir attiré leur attention sur un livre sérieux, sur une étude historique consciencieuse, qui contraste beaucoup avec les ouvrages futiles et légers qui foisonnent de nos jours.

Cependant, qu'il nous soit permis, en terminant, d'émettre un doute sur l'opportunité de la publication de ce livre, dans un temps où le fils de Philippe d'Orléans fait briller sur le trône de France tant de vertus et de qualités royales. Sans doute, comme le dit fort bien M. Ducoin dans sa conclusion, l'histoire a des devoirs qu'on ne peut enfreindre impunément; mais l'histoire a tant de siècles à parcourir, qu'elle peut bien attendre quelques années avant de flétrir, de son fouet vengeur, les hommes qui ne paraissent sur la scène du monde qu'entourés d'un cortége de vices et de crimes.

J. Petitsenn.

PAPISME, ou RECUEIL D'ANECDOTES ET DE TRAITS RELATIFS A L'ÉGLISE ROMAINE. Paris, librairie Delay. — Lausanne, chez Georges Bridel, 1846. — Prix, 75 centimes.

Si nous ne connaissions pas l'antagonisme redoutable qui existe particulièrement en France, entre le catholicisme et le protestantisme, nous aurions peine à nous expliquer le caractère de la polémique dont nous sommes témoins depuis quelques années. Il faut que les protestans soient attaqués (et ils le sont en effet), avec toute espèce d'armes loyales et déloyales, pour qu'ils recourent, comme ils le font, à cette ULTIMA RATIO inexorable, qu'il est pénible de voir employer dans une polémique religieuse. Nous savons que les écrivains protestans qui ont relevé le gant jeté par leurs adversaires ultramontains, sont des hommes de foi : ce n'est donc pas à la légère qu'ils choisissent ces argumens empruntés, semble-t-il, à une autre époque et à d'autres mœurs que les nôtres. Ces paroles de Juvénal : *Quid Romæ faciam? menti i nescio*..... qui servent d'épigraphe à la brochure que nous avons sous les yeux, peuvent donner la mesure de la violence avec laquelle on y livre la guerre au pape et au clergé romain. Nous avons regretté que saint François de Sales lui-même n'ait pas trouvé grâce devant notre auteur : les passages tirés de quelques-uns de ses écrits et qui semblent faits pour ternir l'auréole de mansuétude et de douceur dont les protestans eux-mêmes n'ont pas dépouillé jusqu'ici l'évêque de Genève, montrent seulement jusqu'où peuvent entraîner les hazards et le tumulte du combat. Sous ce rapport, amis et ennemis doivent y trouver d'utiles enseignemens. — Nous désirons bien sincèrement que ce petit écrit soit utile à la cause de la vérité à laquelle il est destiné à rendre témoignage, et qu'il ne réjouisse pas seulement les hommes indifférens et hostiles qui trouvent une secrète joie dans le spectacle des divisions religieuses : malheureusement, ainsi que le fait observer l'auteur lui-même, c'est aux âmes sincères et pieuses de l'église romaine qu'il est peut-être le plus difficile de faire parvenir une voix indépendante et de sérieux avertissemens.

DAS LEBEN JÉSU. — LA VIE DE JÉSUS *d'après les Evangiles*, par le Dr J.-P. Lange, professeur de théologie à Zurich. 1er livre, Introduction, 1844. 2me livre, Vie de Jésus, d'après les quatre Evangiles réunis; première partie 1844, deuxième partie 1845.

Cet ouvrage n'est pas terminé; un quatrième volume comprendra l'histoire de la passion de Jésus-Christ, et des quarante jours qui se sont écoulés depuis sa résurrection à son ascension; et un cinquième et dernier volume, qui formera le troisième livre, traitera des quatre Evangiles séparément, et présentera la figure du Christ et sa vie selon que l'a connue chacun des écrivains inspirés.

La *Vie de Jésus* de Lange est la contre-partie de la fameuse *Vie de Jésus* de Strauss. Strauss a cru por er un coup mortel à l'Eglise, en résumant tout ce qui s'était dit et tout ce qui pouvait se dire contre la vérité des récits évangéliques, et nous ne nierons point qu'il n'ait séduit bien des âmes mal affermies, et fortifié dans leur incrédulité des myriades d'adversaires. Mais il a trouvé l'Eglise sous les armes, il ne l'a pas surprise comme Voltaire dans un temps de profond sommeil et pendant une époque de mort spirituelle; elle a repoussé avec courage ses attaques, et pour le faire elle a scruté les Evangiles plus qu'elle ne l'avait jamais fait; elle a écrit à son tour plusieurs récits de la vie de Jésus, et le dernier qui est le plus complet et le plus original est celui de Lange.

Lange est l'une des colonnes actuelles du christianisme en Allemagne, et il est en même temps philosophe et poëte. Les articles qu'il a publiés sur le panthéisme dans la Gazette évangélique d'Hengstenberg avaient fait sensation; ses poésies lui ont assuré une place parmi les premiers poëtes chrétiens de notre siècle. Il a fait usage dans sa *Vie de Jésus* de tous les dons qui lui ont été confiés, et ce livre est en même temps un livre de foi, de science, de poésie, et de polémique. De foi, disons-nous; en effet, Lange n'est pas du nombre de ceux qui trient dans les dogmes et les récits bibliques ceux qui leur conviennent. De polémique: l'historien, à chaque fait qu'il raconte, a toujours devant les yeux les adversaires du Christ avec leurs objections qu'il réfute d'ordinaire dans des notes. De poésie: Lange nous transporte avec un rare talent au milieu des scènes bibliques; il sait en faire valoir chaque détail; il s'identifie avec tous les personnages, et il rend par là tout nouveaux des récits que nous savons en quelque sorte par cœur dès notre enfance. De science enfin: cette *Vie* n'est point une reproduction abrégée et superficielle des Evangiles, c'est un vrai commentaire sur tous leurs chapitres et sur tous les versets de chaque chapitre, mais un commentair- qui, par la forme historique de l'ouvrage, épargne au lecteur les fatigues des discussions de détail, et ne lui donne que les résultats des recherches exégétiques; puis, quand l'auteur arrive aux sujets difficiles et contestés, il s'arrête et expose ses vues dogmatiques et philosophiques: ainsi, sur les miracles, les anges, l'Homme-Dieu, etc.

La partie scientifique de l'ouvrage a soulevé de grandes et même de violentes oppositions dans les rangs des chrétiens évangéliques eux-mêmes: Krummacher, l'auteur d'*Elie*, s'est entr'autres élevé contre les vues de Lange sur la personne de Christ et sur les miracles. Nous ne pouvons exposer ici avec quelques détails ni l'état de la question, ni les argumens des deux partis, mais nous ne pouvons pas davantage garder sur ce débat un complet silence et une parfaite neutralité. Il ne s'agit en effet de rien moins que de la plus grave question qui se soit jamais agitée dans l'Eglise chrétienne: la vraie nature du Sauveur; et cette question est en même temps celle où vient

aboutir toute philosophie : les rapports de Dieu et de la créature, de l'infini et du fini. La grande pensée de Lange dans tout son ouvrage, c'est celle de l'Homme-Dieu, celle d'un être unique en qui l'humanité s'est élevée jusques à la divinité et la divinité abaissée jusques à l'humanité; et cette double nature du Christ est pour son historien autre chose qu'un dogme abstrus; il la poursuit dans toute la vie du Sauveur, surtout dans ses miracles qui doivent être aussi réellement humains que réellement divins. S'il nous est permis d'avoir une opinion dans de telles matières, il nous paraît que Lange *veut* le le vrai, que le but qu'il se propose est celui vers lequel tend l'Eglise entière, et que la foi du chrétien exige aussi impérieusement un Sauveur qui soit homme dans toute la force du terme, qu'un Sauveur qui soit non seulement un être divin, mais le fils unique et éternel de Dieu. Dans ce sens, Lange entraîne ses lecteurs et son époque par le droit chemin vers la vérité. Mais y marche-t-il sans chutes? et toutes les idées qu'il émet, sont-elles vraies? tient-il d'une main ferme la balance égale entre l'humanité de Christ et sa divinité? n'insiste-t-il pas quelquefois sur la première outre mesure? Nous le pensons, et nous dirons même qu'il ne pouvait en être autrement; car l'homme à qui se révèle dans sa plénitude une idée que son siècle méconnait, ne parvient pour ainsi dire jamais à l'exposer sans quelque exagération, ni sans plusieurs erreurs de détail. Ces erreurs doivent sans doute être signalées à cause des dangers auxquels elles exposent les vérités acquises et celles qu'il faut acquérir encore, et c'est là ce qu'il y a de légitime dans les attaques auxquelles Lange est actuellement en butte. Mais elles ne feront pas que son livre ne serve puissamment la cause de la révélation. F. de R.

MODÈLES D'OUVRAGES AU CROCHET, première livraison contenant les dentelles, manchettes et mitaines. — Une brochure 4° de 40 pages de texte et 38 planches. — Lausanne, chez George Bridel, éditeur. Neuchâtel, chez Michaud et Kissling. — Prix 8 batz.

Nous avons sous les yeux la première livraison d'un ouvrage qui sera sûrement accueilli avec empressement par le grand nombre de dames et de jeunes personnes, qui chez nous savent remplir agréablement plusieurs heures de la journée par des travaux manuels. Les ouvrages au crochet ont maintenant droit de bourgeoisie dans toutes les familles; rien de plus varié, de plus gracieux, que les travaux exécutés en ce genre par des doigts habiles. Ce livre dont la première livraison vient de paraître sera donc d'une utilité incontestable, aussi bien pour guider toute personne qui voudrait apprendre ce travail, que pour celle qui, habile déjà, y trouvera de nouveaux modèles. Chaque planche est accompagnée d'un texte explicatif où les opérations du travail sont indiquées en peu de mots de manière à ne permettre aucune erreur; en outre, les modèles sont gradués, et partent des premiers élémens du travail, pour arriver à des objets plus difficiles. Dans les livraisons qui suivront, l'auteur donnera des modèles d'ouvrages plus compliqués encore et plus importans. Nous souhaitons que cette publication, si bien entendue, trouve partout un accueil assez favorable pour permettre à l'auteur de la continuer et de la mener à bonne fin.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

EXPLORATIONS

DANS

LE NORD DE L'ALLEMAGNE [1].

I.

Eisenach et la Wartbourg. — La chambre de Sainte-Elisabeth et celle de Luther. — Influence de la musique sacrée sur le caractère du peuple allemand. — Histoire d'un peintre. — Le cimetière d'Eisenach.

Vingt ans sont déjà écoulés depuis que, pour la première fois, j'arrivais à Eisenach tout préoccupé d'un avenir qui se présentait sous des couleurs assez sombres. En descendant de la lourde diligence en face du temple, grand bâtiment assez semblable par sa forme à un vieux théâtre, mes yeux s'arrêtèrent d'abord sur cette inscription latine qui domine l'entrée principale : *Prie, travaille, et Dieu t'aidera* [2]. Cette belle maxime de Luther semblait répondre à mes inquiétudes; elle me rendit le courage et l'espérance. Aujourd'hui encore je retrouvais cette parole gravée sur les murs du temple comme elle l'était dans mon souvenir, et je bénissais la main qui l'avait ainsi jetée sur la route du pauvre voyageur. « Un mot de vérité, a dit Confucius, » est un rayon de soleil qui fait sortir de leur germe et fleurir les plantes » qui semblaient appartenir au domaine de la mort.»

Eisenach, la Wartbourg et Luther, voilà trois noms qu'on ne peut séparer. Non point que chacun n'ait son histoire à part; mais parce qu'ils se trouvent réunis pour un si grand évènement, que tout d'abord la pensée se reporte sur l'époque où ces trois noms s'associent, et qu'elle ne peut plus ensuite les séparer.

Eisenach est au pied des montagnes de la Thuringe, dans une fraîche vallée que domine le vieux château de la Wartbourg. La ville n'a rien qui mérite l'attention : pas un seul édifice remarquable; mais

[1] Voir le premier article, livraison de septembre, page 653.
[2] Ora, labora et Deus adjuvet te sine mora.

elle est fière de son vieux château. Dès qu'un étranger s'informe des curiosités de la ville, on lui montre la Wartbourg. Une foule de jolis chemins, coquettement contournés dans des forêts ombragées, conduisent à l'antique manoir, dont les formes par trop massives viennent d'être savamment allégées d'une superbe façade jaune en style gothique. Qu'y faire? nos architectes ne peuvent toucher aux monumens d'un autre âge sans les gâter. L'entrée principale, c'est-à-dire la seule entrée, conduit d'abord dans une vaste cour, au milieu de laquelle s'élève une haute tour carrée. Cette tour est en bois; elle ne sert qu'à l'agrément des curieux. On y monte pour admirer de plus haut les montagnes verdoyantes de la Thuringe, qui fuient à l'horizon dans des ondulations peu variées, mais couvertes des plus magnifiques forêts. Le cicerone, animal parasite du voyageur, ne manque pas plus à la Wartbourg que partout ailleurs. Il s'empare du nouveau venu et le fait entrer dans une vaste salle tapissée de vieilles et historiques armures, dont plusieurs sont guindées sur des chevaux de bois bardés de fer comme pour la bataille. C'est une armure de François 1er : elle est d'un travail remarquable, admirablement ciselée, et couverte de fleurs d'or et d'argent. C'est la cuirasse du pape Jules II, ce pape guerrier qui se vantait de ne porter jamais d'autre tiare que son casque. Ce sont les armures pesantes de Henri II, d'une foule de ducs, de landgraves, de comtes, de barons, dont le cicerone sait les noms et les mérites, et qu'il faut passer en revue avec lui sans en oublier une seule. La visite se termine d'ordinaire par l'essai d'un haubert et d'un casque si pesants que les plus forts ont peine à les soulever. Le cicérone trouve alors l'occasion de faire une judicieuse remarque sur la vigueur des chevaliers, qui portaient sans fatigue de si lourds engins de guerre, et sur l'abatardissement de notre pauvre espèce humaine.

De la salle des armures, on passe dans la chambre de Ste-Elisabeth [1], dont un poète mystérieux, le Minnesänger Klingsor, avait prédit la naissance, en annonçant qu'elle remplirait le monde entier du bruit de sa beauté et de sa sainteté. Un tableau d'une bonne exécution, le seul ornement de cette chambre, rappelle un des épisodes les plus connus de la vie de cette sainte. A la grande colère de son avare époux, elle nourrissait les pauvres avec le pain qu'elle enlevait aux

[1] Sainte Elisabeth de Hongrie, naguères doublement réhabilitée par l'art et par l'histoire. Voyez le beau tableau de Paul Delaroche, et le livre de M. de Montalembert. *(Note de la Rédaction).*

provisions du château. Le landgrave avait un jour prononcé des menaces terribles, il ne s'agissait rien moins que de la mort ou d'une prison perpétuelle pour sa femme, si elle ne cessait pas ses aumônes. Le soir il la voit s'avancer avec précautions, suivie d'une servante, portant un pesant panier couvert. Furieux, il s'élance, il arrache la corbeille qui roule à ses pieds, et laisse échapper une immense quantité de fleurs si belles, si brillantes, si parfumées, que jamais œil humain n'en vit de semblables. Le brutal époux comprit le miracle, se repentit, et permit à sa sainte femme de continuer les distributions journalières qu'elle faisait à la porte du château. — Dans la chambre de Sainte Elisabeth, on conserve encore son lit, dont le bois a la propriété merveilleuse de guérir les maux de dents. Inutile de dire qu'après beaucoup d'hypocrites hésitations, le cicérone permet à chaque voyageur d'emporter un cure-dents de ce bois précieux, et qu'ainsi, par la nature même des choses, la sainte relique doit être assez souvent renouvelée.

Il en est de même de la table de Luther, placée dans la chambre où ce grand réformateur vécut une année; l'électeur de Saxe, pour le soustraire à la haine de ses puissans ennemis, l'avait fait saisir à son retour de la diète de Worms et enfermer à la Wartbourg. Tout visiteur emporte aussi quelque parcelle de la table mutilée, qui aussi heureuse que le phénix, renaît sans cesse de ses restes. Chacun gratte en passant quelques brins du plâtre de la muraille noirci par l'encrier de Luther, quand pour échapper aux séductions de l'Esprit des ténèbres, qui venait le tenter, il voulut le lui lancer à la tête. — Les détails extérieurs, inséparables d'une visite de touriste, ont un côté mesquin sans doute; mais ce qu'on retrouve d'imposant et de sublime dans cette pauvre salle, entre ces quatre murs nus et délabrés, c'est la grande figure du réformateur qui plane sur tout un siècle, et qui seul, avec sa foi et son génie, lutte contre les puissances de la terre et renverse la *grande idole de l'abomination romaine*[1]. C'est dans cette chambre que Luther traduisit la Bible, ce livre des livres, que jusqu'alors le peuple ne connaissait que de nom. C'est là qu'il prépara quelques-unes de ces brûlantes Philippiques adressées au pape, aux princes, aux peuples, et qu'il jetait au milieu des combattans comme le glaive tranchant de l'ange exterminateur. Voilà peut-être la place où il était assis, quand il écrivit cette imposante confession de foi derrière laquelle ses

[1] Expression de Luther.

ennemis ne pouvaient l'attaquer : « Moi, aux paroles des Pères, des » hommes, des anges, des démons, j'oppose non pas l'antique usage, » ni la multitude des hommes, mais la seule parole de l'éternelle Ma- » jesté, l'Evangile, qu'eux-mêmes sont forcés de reconnaître. Là je » me tiens, je m'assieds, je m'arrête, là est ma gloire, mon triomphe. » — Je m'inquiète peu des paroles des hommes, quelle qu'ait été leur » sainteté, pas davantage de la tradition et de la coutume trompeuse: » la parole de Dieu est au-dessus de tout ! »

C'est à la Wartbourg encore que Luther composa quelques-uns de ces chants pleins d'harmonie, qui semblent, comme le dit le spirituel Henri Heine, « des fleurs poussées entre des pierres, un rayon de lune qui éclaire une mer irritée.» Car Luther n'était pas seulement profond philosophe, mais grand poète et savant musicien [1]. Ses cantiques mélodieux sont encore en usage dans les temples de son culte, et restent gravés dans la mémoire de toute l'Allemagne luthérienne. L'homme de génie avait profité de l'instinct musical de son peuple et en avait fait un des leviers de la réforme. Qu'on ne s'étonne donc pas de trouver le sens religieux si profondément imprimé dans le caractère du peuple allemand, que le scepticisme même y emprunte comme un coloris de *religiosité* chrétienne. Les hymnes de Luther devenus populaires, sont chantés partout. Les jeunes filles les répétent en chœur à la veillée, la jeune mère les murmure en berçant son enfant : on les entend sur le seuil des portes, dans les rues des villes, dans les champs, dans les bois, car il n'est pas rare à celui qui parcourt à pied les montagnes de la Thuringe, de s'arrêter dans la forêt, pour écouter la suave harmonie qui lui parvient de la hutte du bucheron, aussi fraîche et aussi parfumée de sainteté, que si elle s'élevait de l'enceinte d'un temple.

Ce besoin d'harmonie, qui caractérise les allemands, a rarement été apprécié à sa juste valeur dans l'énumération des qualités de ce peuple. L'instinct de la musique, de la musique sérieuse surtout, est comme un sens qui nous est presque inconnu à nous autres Suisses, et dont nous ne recevons que fort rarement d'incomplètes révélations. Dans le centre de l'Allemagne, l'enfant apprend à lire les notes de son cantique, même avant d'épeler la parole écrite. Les murs des écoles sont chargés d'instrumens de toute sorte ; et chaque leçon se termine par un chant sacré ou par un exercice d'orchestre. Le moindre village

[1] Luther a fait un fort bon traité sur la musique.

à son orgue touché par le magister, que remplace parfois un enfant. Dans les villes, à des heures fixées de la journée, on entend passer dans les airs le son des clairons, des trompettes, des instrumens d'airain, souvent d'un puissant orchestre, qui, placé sur la plus haute tour, répète les harmonies des chants sacrés. Un jour de chaque semaine enfin, les élèves des écoles normales, ces jeunes gens qui se destinent au noble état d'instituteur, et que l'Allemagne élève avec tant de soins, vont en corps chanter devant chaque maison. Ils reçoivent en retour une légère rétribution, qui aide aux dépenses de leurs études. Ces mêmes chanteurs se présentent en outre dans toutes les circonstances importantes. Un enfant vient de naître, et arrêtés au seuil de la porte ils bénissent la venue du nouveau-né. Un homme vient de mourir, et aux larmes de la famille se mêlent aussitôt ces voix harmonieuses qui parlent du ciel et apportent l'espérance. Ainsi à chaque instant de sa vie, l'Allemand éprouve ces impressions sérieuses qui lui rappellent le monde à venir. Peut-être ces usages, si souvent reproduits, perdent-ils une part de leur influence et de leur action sur l'homme qui les revoit sans cesse. L'étranger du moins ne peut les observer sans en être ému. Je n'oublierai jamais l'impression que j'éprouvai la première nuit que je passai à Eisenach : réveillé par un chœur de voix harmonieuses, je me crus d'abord dans l'enceinte d'un temple et le jouet d'un rêve. Enfin, j'ouvris ma fenêtre, et je vis autour d'une fontaine, éclairée par quelques lampes fumeuses, un groupe de chanteurs qui répétaient des paroles dont je ne pouvais alors comprendre le sens. Cette nuit était l'anniversaire d'une explosion qui détruisit une partie de la ville, et les élèves de l'école normale remplissaient leur devoir, sur le lieu et à l'heure même de l'événement, rappelant par des chants pleins de tristesse ce souvenir lugubre.

En descendant de la Wartbourg, on voit sur la gauche, dans des broussailles qui couronnent une petite élévation, d'innocentes ruines tout fraîchement construites, et qui jamais, malgré leur situation tant soit peut sauvage, n'ont abrité de farouches Burgraves. On met cependant sur leur compte une foule de d'histoires terribles, et dans l'opinion des habitans de la ville, il faut être curieux ou rêveur acharné pour se hasarder seul à porter là sa mélancolie ou ses recherches. J'ai souvent visité ces quelques pans de murs que la ronce n'a pas eu le temps de recouvrir encore, et s'il faut dire vrai, je ne m'en suis guère approché qu'avec un sourire, et non pas avec le batte-

ment de cœur qu'on prête à la crainte. C'est que la seule histoire, dont j'ai pu constater l'authenticité et qui se rapporte à ce lieu solitaire, est plutôt risible que tragique. Qu'on me permette de la rapporter. Elle fera comprendre combien sont encore vifs les souvenirs que l'invasion française a laissés dans cette contrée, et comment la fameuse chanson du Rhin a pu, comme le faisaient jadis les hymnes de Körner, exciter l'enthousiasme et les applaudissemens de toute l'Allemagne.

Le héros de l'histoire était, hélas! un de mes amis d'autrefois, un vieux peintre, dont le plus bel ouvrage est un tableau de Sainte-Elisabeth appendu aux murs de la Wartbourg. En cherchant avec lui quelques inspirations, que ses infirmités lui rendaient rares, nous nous assîmes un jour près des ruines du Mädelstein, et c'est là qu'il me raconta l'histoire que voici, dont tous les détails sont exactement vrais.

« Mon ennemi naturel, c'est le Français. Aussi loin que peuvent remonter mes souvenirs, je retrouve toujours quelque Français mêlé à ce qui m'est arrivé de triste ou de fâcheux. En 1796, j'avais vingt ans alors, et comme tous ceux qui marchent dans le chemin ardu de l'art, je soupirais après l'Italie. L'Italie pour un peintre, même pour un rapin, vous le savez, c'est le ciel. Nous voyons tous, nous autres, la fortune, la gloire et le reste, au bout d'un voyage en Italie. J'étais donc dans ce charmant pays tout chargé de poussière et de soleil, de palais de marbre et de mendians, de ruines et de fièvres malignes, et je me préparais à recueillir les émotions classiques du génie naissant, quand les Français se jetèrent sur l'Italie comme pour se mettre en travers de mes succès. Dès leur apparition dans la patrie des chefs-d'œuvre, la peinture abdiqua. J'arrivais dans une ville, et déjà toutes les collections étaient murées, tous les hommes de quelque valeur étaient en fuite. Je me sauvais devant un bombardement, et deux jours après on me faisait prisonnier, forcé de suivre à pied et sous escorte, les traînards de l'armée française, avec la consolante perspective d'être tôt ou tard pendu comme espion. D'échecs en échecs, d'étape en étape j'étais, en 1798, arrivé à Rome, où mon père m'avait envoyé quelques maigres écus pour continuer mes études ou rejoindre le toit paternel. Plusieurs écoles étaient rouvertes, je me préparais donc, malgré les émeutes de tous les jours, à regagner le temps perdu, quand Berthier arriva et mit la cité papale au pillage. Tableaux, statues, colonnes, tous les chefs-d'œuvre, toutes les magnificences de l'antiquité furent aussitôt emballés et expédiés sur Paris. Pour moi,

je n'eus pas trop à me plaindre, puisqu'on me traitait comme le pape, on ne me prit que mes écus, puis l'on me mit à la porte. Il fallut donc se mettre en route pour l'Allemagne, et ce n'était pas chose facile, je vous assure, que de courir les chemins à pied par un temps où l'on n'esquivait un avant-poste de Français que pour tomber dans une patrouille d'Autrichiens ou dans une embuscade de voleurs. J'étais donc rentré au foyer après avoir fait deux ou trois mauvaises esquisses abandonnées à Rome; j'avais perdu mes pinceaux et mes couleurs, je ne savais pas un mot d'italien, mais en échange j'avais parfaitement appris le français: c'était une consolation.

« En 1807, je me fiançai avec une amie d'enfance dont l'affection commençait à être un peu mûre. Mais il fallait faire des portraits pour vivre, et que peindre?... On ne parlait que de guerre, on ne voyait que des canons. Pour me tirer d'embarras, sans doute, on vint un beau matin me signifier l'ordre de marcher vers la frontière. J'étais enrôlé par ordre supérieur, et soldat *ex abrupto*, je n'avais jamais touché de mousquet. Aussi ma première campagne ne fut-elle pas brillante; je n'en parle guère que pour souvenir. Pendant quelques jours j'échangeai des coups de fusil avec des Français probablement aussi novices que moi, car nous ne nous faisions pas grand mal. Néanmoins nous fûmes, je ne sais trop comment, battus et mis en fuite, et je m'en revins à mes amours avec la conviction que notre défaite était la suite d'une indigne trahison. L'héroïsme a ses consolations! En 1809, comme j'allais décidément me marier pour échapper à une nouvelle conscription, je me trouvai tout-à-coup Français sans le savoir, et comme tel enrégimenté et expédié vers le Tyrol pour combattre des allemands. Ces braves gens étaient toujours pour moi des héros et des frères; aussi, il est inutile de vous le dire, pendant toute cette malheureuse campagne j'enlevais les balles de mes cartouches et ne frappais les vaincus que du plat de mon briquet. Mais les Tyroliens n'avaient pas la même délicatesse de sentiments à mon égard. Au sortir d'une de ces gorges où les montagnards faisaient pleuvoir sur notre troupe les blocs de granit, après avoir par des sauts merveilleux échappé à cette lapidation peu récréative, je reçus une balle qui me brisa la jambe. Prisonnier, promené longtemps d'ambulance en ambulance, je revins enfin chez moi, boiteux pour toujours, mais cette fois avec la conviction que les Français n'avaient plus rien à me prendre. En 1812, le jour même de mon mariage..... — Ici mes souvenirs sont cruels, me dit le pauvre peintre, qui tout en cherchant un sourire essuyait une

larme au bord de sa paupière..... — Ce soir là, j'étais entouré de mes parents et de mes amis dans une salle ornée de feuillage et de fleurs. Assis auprès de mon épouse toute émue, nous recevions les félicitations et les vœux de l'amitié. Tout-à-coup un bruit effroyable, un craquement infernal, du feu, des cris, que sais-je?.... Quand je revins à moi, j'étais assis sur le même canapé avec ma femme évanouie [1], au milieu des ruines de ma maison, couvert de sang et d'horribles lambeaux de chair humaine, l'incendie éclairait ce lugubre tableau. Qu'était-ce? Un convoi de poudre expédié par les Français vers la Russie, avait pris feu au milieu de la rue que j'habitais, et de toute cette rue il ne restait pas un seul édifice debout. Hélas, je recueillis pour les confier à la terre les membres épars de nos parents et de nos amis.

«En 1813, enfin, je voyais s'enfuir les dernières colonnes de la grande armée. La bataille de Leipsig était perdue et la retraite à travers notre ville se faisait au pas de course. Les bataillons se hâtaient, se pressaient, s'écrasaient. Nos demeures étaient vides et la famine était dans nos maisons. Si pourtant, j'avais eu un dernier morceau de pain, je l'aurais jeté à ces malheureux soldats si pâles de fatigue et de faim qu'ils semblaient la plupart des cadavres animés. — Voyez-vous d'ici ce chemin qui se déroule jusqu'au sommet de la montagne et dont on suit facilement tous les contours. Les dernières colonnes avaient évacué la ville. Enfin nous sommes libres! Nos rues sont pleines de citoyens; la place publique est couverte de gens qui se félicitent, s'embrassent, poussent des cris de joie. — Une idée d'artiste me vint. Je voulus voir encore une fois et en grand le spectacle d'une armée en déroute, et je vins m'asseoir ici, près de ces ruines, pour suivre du regard la marche de ces nombreux bataillons. Cette route là, voyez-vous, était couverte de têtes humaines, d'armes luisantes, de casques panachés, de canons et de caissons depuis le pied de la montagne jusqu'au sommet. J'avais un crayon et j'essayais de dessiner quelques traits de ce tableau assurément fort rare et fort original. Un foudroyant *bravo, mon maître!* me tira de ma contemplation. J'avais derrière moi six drôles à figures rébarbatives, le sabre nu, l'uniforme en lambeaux, tenez, là, tout contre ce pan de mur qui alors pas plus qu'à présent ne faisait mine de vouloir tomber en ruines pour les écraser. Soldat moi-même, je compris aussitôt ce que j'avais à attendre de ces pil-

[1] Que ce fait paraisse incroyable, il n'en est pas moins parfaitement vrai; il a été constaté par une foule de témoins.

lards, qui se séparent du gros de l'armée pour battre les bois et les sentiers écartés. Cependant je fis bonne contenance, et d'un air aussi résolu que je pus le prendre, je leur demandai en français ce qu'ils voulaient de moi. « Peu de choses, me dit l'un d'eux. A heure fixe nous devons rejoindre notre corps et nous n'avons pas de montre. » — Et lestement il empocha la mienne. — « A toi, dit-il en s'adressant au second, car il paraissait le chef et le loustic de la bande, à toi la bourse pour que nous puissions nous rafraîchir en route. » — Au troisième il adjugea mon habit pour se chauffer au bivouac; au quatrième mes bottes et mon pantalon, au cinquième ma cravatte et mon gilet, au sixième enfin, l'infâme voleur abandonna ma chemise. En un clin-d'œil je fus dépouillé et laissé absolument nu à l'endroit même où nous sommes assis. J'eus beau presser, prier, supplier, le facétieux Français ne daigna pas même me répondre; mais s'approchant de ces broussailles que vous voyez là, il coupa de son sabre une branche de pin qu'il me jeta en me disant avec la plus grande politesse : — « Pardon, monsieur, mais voilà une branche de verdure qui vous siéra parfaitement, c'est de rigueur, vu la décence. » Ils se sauvèrent en riant et je restai ici tout troublé et sans autre vêtement que mon chapeau qu'ils avaient oublié. Je me cachai dans l'angle de cette ruine, sous ce sureau dont les feuilles commencent à jaunir, et j'y restai jusqu'à la nuit tremblant de froid et peut-être aussi de peur. Quand je parus à la porte de la ville avec mon costume de sauvage et ma branche de pin, il me fallut encore subir un long interrogatoire et décliner mon nom et ma profession qui, il est vrai, n'était pas facile à deviner, avant d'obtenir pour rentrer chez moi le manteau d'un soldat. J'ai fait là dessus une longue maladie, mais ce fut ma dernière épreuve; les Français étaient partis pour ne plus revenir. — Voilà mon histoire, ajouta-t-il, et si je vous la raconte, mon jeune ami, c'est parce qu'elle est en raccourci l'histoire de mon peuple. Pourquoi n'aimons-nous pas les Français? Parcourez nos campagnes, et vous verrez partout la misère, les privations et le deuil associés au nom de nos oppresseurs. Le temps effacera nos haines, mais rien ne détruira plus une nationalité que nos malheurs ont rendue plus solide et plus fière. Si les événements l'exigent, toute l'Allemagne se lèvera comme un seul homme pour défendre ses frontières. Et si les haines s'appaisent, si les guerres deviennent impossibles, ce ne sera pas, croyez-le, grâce aux vagues théories d'un cosmopolitisme inutile, mais par l'applica-

tion seule des divins préceptes du Christ : « Aimez vos ennemis et bénissez-les. »

Un peu au-dessous du Mädelstein est un rocher bisarre. Il ressemble de loin à deux figures humaines changées en pierre au moment où elles voudraient s'embrasser. Ce rocher c'est le moine (Mœnch). Deux couvents existaient jadis à Eisenach. Un moine et une nonne coupables se donnèrent un soir rendez-vous dans ce lieu écarté. Au moment de se rencontrer, ils furent changés en rochers informes. La légende, comme on voit, est sévère pour les amours illicites.

Tout auprès de la ville enfin, toujours en descendant de la Wartbourg, l'œil s'arrête sur un lieu funèbre dont les fleurs et la verdure déguisent la tristesse. C'est moins un cimetière qu'un délicieux jardin. Sur la porte d'entrée sont gravées ces paroles : « Honorez les morts et » respectez leur dernière demeure. Le fils pieux révère la mémoire de » son père. Qu'il sème quelques fleurs sur la tombe de ceux qu'il a » aimés; sa mémoire aussi sera conservée et bénie. L'homme méchant » seul est capable d'arracher une fleur d'un tombeau. »

Que dire de plus à la louange des morts et quel gardien serait plus sévère que ces belles paroles. Aussi ce cimetière est une corbeille de fleurs : le temple qui est construit au milieu pour la prière est orné de brillantes couronnes; près du mur d'enceinte est une maison d'attente où sont déposés les cadavres, jusqu'à ce que la décomposition ayant commencé son œuvre, on puisse les confier à la terre avec la certitude qu'il ne leur reste aucune parcelle de vie.

Mais quittons Eisenach. En voyage comme dans la vie, quelque fleuri que soit le champ du repos, il n'est permis de s'y arrêter qu'après avoir consciencieusement accompli son œuvre.

II.

Ilmenau et ses mines de houille. — La chasse en Thuringe. — Weimar et ses grands hommes. — Lutzen, son champ de bataille, ses combustibles minéraux. — Leipsig, son Observatoire.

Ilmenau, au centre des montagnes de la Thuringe, a des mines de houille fort intéressantes par leur gisement. Les terrains carbonifères superposés en couches horizontales, relevées seulement au contact des porphyres qui les traversent, servent à constater l'analogie entre les divers combustibles minéraux. Qu'il me soit permis de dire quelques mots sur cette question importante. La formation carbonifère

de Thuringe appartient au grès-rouge [1]. Les assises sont disposées comme suit : à la partie intérieure, trois couches de houille séparées les unes des autres par des argiles schisteuses; au-dessus le grès houiller; plus haut le grès-rouge; à la partie supérieure enfin des schistes marneux bitumineux avec du cuivre argentifère et la chaux carbonatée, qui dans les montagnes de Thuringe accompagne l'argile calcarifère et bitumineuse. Je ne veux pas répéter ce que j'ai dit ailleurs déjà de l'analogie que présentent ces couches de charbon, séparées par des dépôts d'argile, avec les tourbières anciennes qu'on rencontre couvertes de dépôts limonneux. Mais il est impossible de n'être pas frappé de cette analogie, quand, à quelque degré de densité que soit d'ailleurs le combustible minéral, on le voit toujours encaissé dans des couches de même nature. A Bischoffsheim, nous l'avons vu, les lignites sont empatés dans des argiles chargées d'empreintes de feuilles d'orme et de bouleau. A Mächsterstädt où j'avais passé avant d'arriver à Ilmenau, j'avais étudié des lignites assez semblables, au fond desquelles on trouve des lits de cônes de pins en parfait état de conservation pour la forme. La seule altération qu'ils aient subie, c'est d'être passés à l'état de charbon minéral et d'être considérablement applatis. Toute la masse repose encore sur l'argile. A Lutzen enfin, je devais visiter encore un dépôt de même nature mais plus récent, où les végétaux moins décomposés sont à peine carbonisés, et qui est également encaissé entre deux couches d'argile. Si donc, comme on le sait maintenant, des dépôts carbonifères se trouvent dans tous les terrains avec une puissance plus ou moins grande, si on les retrouve toujours dans des situations semblables à celle où se présente la tourbe à notre époque; si les plantes dont ils nous offrent les restes appartiennent toutes, non pas à des espèces, mais à des familles parentes de celles qui constituent nos dépôts tourbeux, n'est-on pas forcément amené à conclure qu'une même origine a présidé à ces formations en apparence si différentes. Il y a eu un temps bien éloigné de nous où l'air, chargé d'humidité et d'acide carbonique, échauffé d'ailleurs par la chaleur interne du globe, a favorisé le développement des plantes d'une manière dont nous ne pouvons nous faire aucune idée mainte-

[1] C'est le *Rothes-todteliegendes* que plusieurs géologues séparent du grès-rouge. Je ne suis point assez savant géologue pour dire mon mot dans cette question. Mais en suivant le lit des ruisseaux dans les Vosges et à Ilmenau, j'ai vu plusieurs fois à découvert ce grès qui présente en effet tous les caractères du véritable grès-rouge.

nant. Alors les fougères étaient des arbres de plus de cent pieds de haut : les espèces voisines de nos mousses et de nos lycopodes, qui n'ont guère que quelques pouces de hauteur, atteignaient deux à trois cents pieds de longueur ; les joncs avaient également les proportions de nos arbres les plus élevés. C'était l'époque de la vie végétale, et l'on comprend comment toutes les circonstances favorables à la production de la tourbe se trouvant réunies, cette matière a dû se former en dépôts d'une épaisseur énorme.

Ce qui surtout a égaré l'opinion des géologues qui se sont occupés de cette importante question, c'est l'alternance des couches de schistes argileux et de houille. Ils n'ont pas compris comment auraient pu s'accumuler et se former ainsi exclusivement ces deux ordres de sédiments auxquels on assigne une origine si différente. Pour expliquer cette alternative, je rappelle brièvement ici la composition de quelques tourbières de Hollande. Dans un sondage près de Rotterdam, on a trouvé d'abord sous quelques pieds de limon vingt pieds de tourbe, puis quatorze pieds d'argile légère et blanchâtre, puis dix-huit pieds de tourbe, puis enfin quatorze pieds d'argile. Ces formations superposées s'expliquent parfaitement par des changements prolongés dans le niveau des eaux. Les tourbes sous-aquatiques se produisent surtout sur les rivages bas, près de l'embouchure des fleuves ou le long de leurs rives, dans des eaux peu profondes, séparées des rivières mêmes ou des grands bassins par des dunes ou des digues. Qu'il survienne dans le cours des fleuves quelque accident ; que leurs digues naturelles soient rompues ou que les dunes soient renversées, le limon entraîné par les rivières ou rejeté sur les rivages se dépose sur la tourbe jusqu'à ce que le niveau du liquide permette à la formation tourbeuse de reprendre son activité. Ces variations de niveau qui ne sont que partielles et locales dans notre époque, doivent avoir été générales et répétées pendant l'époque essentiellement humide de la formation houillière. Nous avons cependant sous les yeux des exemples qui expliquent parfaitement ce fait, et chacun sait que le Zuiderzée couvre de ses eaux des terres jadis fertiles et même des villages et des villes dont on aperçoit encore des traces au fond des ondes claires et tranquilles.

Les couches de houille à Ilmenau n'ont guère qu'un pied et demi à deux pieds d'épaisseur. Pour les exploiter, les mineurs travaillent étendus sur le dos ou le côté, et gardent cette posture fatigante depuis cinq heures du matin jusqu'à une heure après midi. Cependant la

santé de ces hommes ne paraît pas en souffrir, et ils sont contents de leur sort parce que leur travail est bien rétribué. Quant au charbon, quoique très-friable, il est de bonne qualité et fort recherché pour les chemins de fer du centre de l'Allemagne.

Ilmenau est comme Eisenach entouré de magnifiques forêts peuplées d'une si grande quantité de gibier, qu'il n'est pas rare de voir des troupes de cerfs ou des chevreuils paître à peu de distance des routes. Aussi les chasses qui se font dans ces contrées sembleraient-elles miraculeuses à nos modestes Nemrods, si fiers de la capture d'un pauvre lièvre ou d'une maigre bécassine. On cite en Thuringe des chasses récentes faites au traque, il est vrai, et par une cinquantaine de chasseurs, dans lesquelles ont été abattus en un seul jour vingt à trente cerfs, une centaine de chevreuils, cinq à six cents lièvres et des renards en proportion. Dans nos montagnes jurassiques, non seulement les cerfs et les chevreuils sont passés dans l'opinion générale à l'état d'animaux fabuleux ou antédiluviens; mais les lièvres mêmes ont bientôt disparu. Et au grand détriment de nos récoltes, de nos arbres fruitiers, de nos légumes que rongent les chenilles et la vermine, les plus petits oiseaux, les mésanges, les pinsons s'éloignent de plus en plus chaque année pour échapper au plomb meurtrier qui ne respecte pas le plus mince volatile.

Sur la route que j'avais à suivre pour me rapprocher du Hartz, je devais saluer en passant Weimar, Lutzen et Leipzic.

Weimar la lettrée, qui au commencement du siècle jetait sur l'Europe entière les éclatantes lumières du génie de ses grands hommes : Wieland le critique, Herder l'historien, Schiller l'homme de bien, le poète du beau, le Racine de l'Allemagne; Gœthe, le génie universel, naturaliste et poète, alchimiste et philosophe; le peintre le plus intime des sentiments du cœur et le plus sceptique anatomiste des fibres de notre humanité. Gœthe que tour-à-tour on a comparé à Rousseau et à Buffon, à Schækspeare et à Byron; qu'on aurait nommé le Voltaire de l'Allemagne si son esprit n'eût été si plein de profondeur et sa verve critique si empreinte de noblesse et de majesté. On voulait à Weimar me conduire dans la chambre de Gœthe. Mais le génie de l'homme ne s'enferme pas dans les maisons. On ne retrouve pas la trace de ses pensées sur le fauteuil où il s'est assis. Une page du Faust ou du Götz de Berlichingen peignent mieux le grand poète de l'Allemagne que tout ce que le curieux peut admirer à la place où il a vécu.

Lutzen a des souvenirs de sang et de carnage. Un monument simple et de bon goût s'élève à la place où mourut Gustave-Adolphe, le héros et le martyr de la réformation. L'histoire seule raconte la dernière victoire de Napoléon. Deux fois ces plaines ont été fatales aux vainqueurs. — Ce que je cherchais à Lutzen avec autant de soin qu'un historien consciencieux en aurait mis à étudier les mouvements stratégiques de deux armées, c'était tant seulement la cause probable d'un immense lit de combustible qu'on exploite dans plusieurs localités de cette contrée : cette matière, que les habitants nomment *tourbe*, est noire, terreuse, cassante et semblerait plutôt appartenir aux lignites si l'on n'y trouvait tous les éléments d'une tourbière très-ancienne. La couche est horizontale; elle a peu de largeur (trente à quarante pieds environ); mais sa longueur est immense, si j'en crois mes observations. Dans la partie inférieure, on trouve quelques troncs de sapins dont le bois est noir comme le charbon et tendre comme une terre marneuse; la partie supérieure est une pâte assez compacte et homogène, dans laquelle on observe quelques débris de mousse. Cette formation paraît s'être faite dans un ancien lit de la Saale qui coule à peu de distance, et dont le cours a dû être long-temps incertain au milieu de ces vastes plaines. Elle appartient sans doute à ces époques reculées où l'Allemagne encore inhabitée était couverte d'épaisses forêts parcourues par l'aurochs et l'élan, et dans lesquelles les fleuves formaient d'immenses marécages dont il restait encore quelques traces au temps des Romains. Quoi qu'il en soit, l'examen de ce combustible moitié tourbe, moitié houille ou lignite, explique un fait dont on a souvent demandé la raison. Toutes les plantes qu'on trouve dans les houilles, quelle que soit leur grosseur, sont applaties mais sans être aucunement écrasées. Elles conservent parfaitement leurs formes et se présentent cependant comme si elles avaient été soumises à une énorme pression : deux phénomènes qui semblent contradictoires. C'est que la carbonisation par l'eau ou l'humidité a pour premier résultat le ramollissement complet de toutes les substances ligneuses, comme on le voit à Lutzen. Lorsque le bois et les plantes sont pour ainsi dire réduits à l'état pâteux, il ne faut pas un poids considérable pour les affaisser, et la compression se faisant par des matières elles-mêmes très-molles, la forme des corps doit se conserver parfaitement comme dans des moules, même en s'applatissant considérablement.

Leipsig, la cité marchande, gorgée d'argent et pleine de bruit pendant ses foires, vit dans l'intervalle comme un bon vieux rentier. Elle

s'entoure de livres et de journaux et cultive les arts et les sciences en amateur. J'avais trois heures pour visiter la ville; c'était trop peu pour tout voir. Le bienveillant cicerone à qui j'avais complètement abandonné le soin de me faire voir ce qu'il penserait m'intéresser le plus, me fit grimper d'abord au sommet de l'observatoire. On découvre de là les toits et les cheminées de la ville, et dans l'éloignement une vaste plaine presque nue. Ce n'est certes pas une vue fort remarquable. Sur le balcon de la tour est disposée une médiocre lunette d'approche, le seul instrument disponible paraît-il, dans cet observatoire d'un nouveau genre. Cette lunette est constamment braquée sur le même point, et chaque visiteur vient y placer l'œil : pour voir quoi?... le monument de la bataille de Leipsig. Les Français qui montent à l'observatoire, me dit le facétieux gardien de la tour, ont soin de retourner la lunette pour voir l'obélisque le plus petit possible ou pour ne pas l'apercevoir du tout. De là mon guide me conduisit dans un jardin au bord de l'Elster, pour saluer le tombeau de Poniatowski. Ainsi partout, dans ces plaines où les colères des peuples semblent s'être donné rendez-vous et où se sont vidées les querelles des rois, partout des monuments de mort et de destruction! De combien de sang faut-il donc arroser le sauvage désert de notre humanité, pour y faire croître quelque plante noble et généreuse?

III.

Vue générale du Hartz. — Les guides. — Caractère du mineur. — Clausthal. — Descente aux mines. — Tourbières du Hartz. — Le Brocken, les touristes et le feu d'artifice.

Parti de Leipsig de grand matin, j'arrivai le même soir à Neustadt au pied du Hartz. Grâce aux chemins de fer, c'est une promenade de quatre-vingts lieues en un jour. Vue de loin, la chaîne du Hartz n'offre pas un aspect bien imposant. Il faut avoir dépassé les premières collines qui viennent mourir dans les plaines du Hanovre pour voir apparaître dans le fond du tableau le grandiose, le gracieux, l'imprévu des formes bizarres qui caractérisent ces montagnes. La route qui conduit de Gosslar à Clausthal peut en donner une idée. Le voyageur suit d'abord pendant quelque temps une gorge sauvage. Au bord du torrent qui coule dans cette gorge, sont de vastes hangards enfumés d'où s'échappent des bruits discordants, des chocs qui font trembler le sol,

des vapeurs épaisses et sulfureuses qui ôtent la respiration et obscurcissent la vue. De tout côté les métaux fondus sifflent, grincent, éclatent. Partout des lueurs rougeâtres jaillissent des fourneaux devant lesquels s'agitent, comme des fantômes, des hommes demi-nus et noircis par les éclats du fer et du charbon. Puis le chemin pénètre dans une forêt obscure, que les rayons du soleil ne peuvent percer, et où les arbres tombent à chaque instant avec fracas sous la hache du bûcheron. Tout-à-coup, sans transition s'ouvre une gracieuse vallée où paissent les bestiaux, où les enfants et les jeunes filles tressent des guirlandes en chantant; et quant à peine l'œil a eu le temps de s'arrêter sur ce joyeux spectacle, le sentier s'en va serpentant à travers des pyramides de granit qui semblent les ruines laissées par un peuple de fantasques géants. Tantôt la pierre est découpée en minces aiguilles; tantôt les rochers se groupent comme les tours massives d'un vieux château; plus loin les blocs arrondis s'entassent les uns sur les autres et semblent ne conserver l'équilibre que grâce aux quelques pins qui percent dans leurs crevasses. — Voilà ce qu'est le Hartz. C'est le domaine du peintre et du poète. Le premier y trouve à chaque pas de nouveaux sites pour ses pinceaux; le second y rencontre un Méphistophélès pour conduire son Faust aux rassemblements des démons et des sorcières dans des gorges infernales, ou promène, sous les plus délicieux ombrages qu'il puisse rêver, la chaste Marguerite qui lutte encore contre les séductions de l'amour et les rêves de son innocence. Le Hartz ne ressemble à aucune autre chaîne de montagnes, parce que les aspects n'y sont nulle part les mêmes. Aussi, même après avoir parcouru les Alpes, le Jura, les Vosges, y éprouve-t-on ces émotions saisissantes que les grands spectacles de la nature réveillent au cœur de l'homme et qui le font s'arrêter et s'écrier : « O Eternel! que tes œuvres sont admirables! »

Mais hélas! hélas! les plus belles fleurs de ce monde ont leurs chenilles. Le premier personnage qui me rappelle ce vilain animal en m'arrachant aux douces émotions de la route, c'est mon guide. Les guides du Hartz, si j'en juge du moins par les deux individus qui m'ont honoré de leur compagnie, sont d'une race fort inférieure à celle des guides suisses. Paresseux, insouciants de tout ce qui ne touche pas leur bien-être matériel, indiscrets au-dessus de toute expression, et surtout insupportables mendiants, ils ne semblent accompagner le voyageur que pour la satisfaction de leur énorme appétit. Celui qui me

conduisait de Hartzbourg à Clausthal était réellement le touriste, tandis que j'avais toutes les allures d'un guide dévoué.

Le peuple du Hartz cependant ne paraît pas gâté par la nature, ni habitué à satisfaire toutes ses fantaisies gastronomiques. C'est un peuple de forgerons, de charbonniers, de bûcherons et de mineurs. Les hommes vivent dans les forêts, dans les usines, dans les entrailles de la terre; les enfants sont employés à laver le minerai dans les moulins. Les femmes labourent, récoltent le foin et les moissons, et font le plus souvent l'office de bêtes de somme en transportant de lourds fardeaux sur leur tête ou sur leurs épaules. Ainsi chargées elles s'en vont à de grandes distances, car les chevaux sont rares dans cette contrée; le parcours des routes est fort coûteux avec les voitures, eu égard à l'*impôt des chaussées*, qui n'est nulle part aussi élevé et aussi souvent exigé. Je conseillerais donc à ceux qui voyageront dans ces montagnes de se choisir un guide du sexe féminin. D'après tout ce que j'ai ouï dire, les femmes auraient pour cet état-là toutes les vertus qui manquent à leurs maris.

Le Hartz, sous le rapport géologique, ressemble beaucoup aux Alpes. La flore en est, à peu d'exceptions près, la même que celle des Vosges. Les forêts y sont cultivées avec plus de soins même que dans la Thuringe; et pour la science du travail et la richesse des produits, les mines y ont peu de rivales en Europe.

Clausthal, jolie petite ville de six à huit mille habitants, a des mines d'argent d'une immense étendue, dont l'exploitation fait toute sa richesse. Aussi y trouve-t-on une école des mines, un musée minéralogique d'un haut intérêt; une foule d'employés aux travaux ou à la direction des travaux souterrains, un peuple de mineurs en un mot. La ville a donc une physionomie particulière; car le mineur est un être à part. Deshérité de la plus belle portion de nos jouissances, celles que donne la vue des créations divines, contraint à une lutte continuelle contre les nombreux éléments de destruction qui l'environnent, vivant le plus souvent dans un isolement complet, sans autre distraction que le bruit lugubre de son marteau, il a dans l'extérieur quelque chose d'austère et de triste; de doux et de bienveillant en même temps. Ainsi le mineur sourit rarement; sa joie n'éclate bruyamment que dans les occasions où les liqueurs alcooliques troublent sa raison; il porte dans son regard cette mélancolie rêveuse qui caractérise souvent la physionomie de l'homme prédestiné à une morte subite et hâtive. Comme le marin, le mineur semble toujours chercher quelque

chose dans l'avenir, et demander au destin ce qu'il lui prépare pour son lendemain. Il est souvent moral et religieux; mais plus souvent encore superstitieux et fataliste. Il a la résignation passive et le dévouement du matelot; il expose à chaque instant sa vie, et souvent il la donne pour sauver un de ses frères. Comme le matelot, aussi, il ne connaît guère d'autres jouissances que les plaisirs matériels, qui balancent si souvent le travail excessif du corps. Mais ces goûts sont tempérés par l'attrait de la famille, par les jouissances du foyer domestique et surtout par l'instinct de l'harmonie qui, chose étrange, paraît se fortifier dans le silence et l'isolement.

Adressé au directeur en chef des mines de Clausthal, j'obtins sans peine l'autorisation de visiter les travaux en détail. Tout autour de la ville, à un quart de lieue de distance environ, on voit des constructions de forme particulière, et auprès, d'énormes amas de déblais. Ce sont les ouvertures des puits d'où l'on extrait le minérai et par où descendent les ouvriers. Dès que je me fus présenté au puits de Sainte-Catherine qu'on m'avait indiqué, le directeur m'abandonna à la conduite d'un jeune mineur appartenant à l'escouade de la nuit [1]. Toutes les visites aux mines commencent par la toilette indispensable. C'est un mauvais pantalon de coutil, une jaquette serrée par une ceinture; par derrière un tablier de cuir attaché au bas des reins; sur la tête un bonnet de laine rembourré et très épais. La profondeur des mines de Clausthal est de deux mille pieds environ. Je m'attendais à faire cet immense trajet perpendiculaire dans quelque locomotive aérienne, un tonneau par exemple suspendu par des cables, ou tel autre engin aussi commode. Il n'en fut pas ainsi. Le conducteur ouvrit une trappe à l'orifice du puits, me montra du doigt des profondeurs parfaitement obscures et se mit en route en descendant prosaïquement les premiers degrés d'une échelle. Les échelons sont à un pied de distance; chaque échelle, qui repose sur un plancher de précaution, en a vingt-cinq. C'était donc, si je ne me trompe, quatre-vingts échelles à compter pour arriver au fond. Allons! — A cinq cents pieds de profondeur, les eaux réunies de la mine se précipitent en cascade et font mouvoir une immense roue qui sert au transport des matériaux et des ouvriers. Les minerais et les déblais sont commodément enlevés dans des ton-

[1] Le travail des mines n'est jamais interrompu. Les ouvriers sont pour cela partagés en deux séries. Les uns travaillent de six heures du matin à six heures du soir; les autres travaillent la nuit de six heures du soir à six heures du matin.

neaux. Voici comment on procède à l'égard des individus; ce ne sera certes pas ma faute si je ne parviens pas à donner une idée de ce curieux véhicule : — Deux solives ou assemblages de solives de cinq cents pieds de longueur, placées sur un plan un peu incliné et appuyées sur des roulettes, se meuvent parallèlement à un pied de distance l'une de l'autre par un mouvement de va et vient, et cela de telle manière que l'une monte de six pieds tandis que l'autre descend d'autant et vice versâ. A six pieds de distance sont enfoncés sur chaque solive un étrier pour le pied, un anneau pour assurer la main. « Voilà comme on procède, me dit mon guide; le tout est de tenir l'équilibre et de se garder du vertige. » Au moment où l'étrier de la poutre ascendante arrivait au niveau du plancher, il y posa le pied gauche, s'assura de la main gauche à l'anneau; la poutre descendit de six pieds et le mineur avec. Alors l'étrier de la seconde solive se trouvait au même niveau que celui de la première; le guide y posa tranquillement le pied droit, s'assura de la main droite aussi et s'enfonça encore de six pieds. De sorte que par un simple changement, en posant alternativement chaque pied sur un étrier au moment où le mouvement descendant commence ou en faisant le contraire pour l'ascension, on monte ou l'on descend ainsi cinq cents pieds sans la moindre fatigue. Le tout est de s'arranger à ne jamais poser les deux pieds sur deux étriers à la fois puisque l'un remonte quand l'autre descend et qu'alors on risquerait fort de se trouver sans appui et de sauter un étage sans le secours d'aucune locomotive. J'étais donc en route sur ce carrousel d'un nouveau genre, et je commençais à prendre goût à cette gymnastique facile et commode, quand mon guide me fit arrêter sur un des planchers d'attente. On voyait dans le fond, à une grande distance, de vagues lueurs, qui, devenant plus distinctes à mesure qu'elles se rapprochaient, éclairèrent bientôt toute une escouade de mineurs remontant vers le soleil. Chacun de ces hommes passa devant nous en nous saluant gracieusement et en nous adressant quelques paroles; mais sans faire le moindre temps d'arrêt. La machine n'attend personne. Quelques instants après, une longue traînée de lumière illuminait le chemin que nous venions de parcourir, et jetait ses fantasques reflets sur les mouvements cadencés de ces habitants des ténèbres qui disparurent bientôt dans les profondeurs de l'obscurité.

Après la locomotive, la dernière moitié du trajet se fait encore par les échelles.

Que dire maintenant de ces immenses galeries d'où le mineur ar-

rache, soit avec la poudre, soit à coups de pioche et de marteau, le métal contre lequel s'échangent toutes les choses de ce monde, l'argent. On se fait en général une idée fausse de l'éclat des reflets métalliques. Çà et là, on trouve bien quelques blocs où se reflète la clarté de la lampe fumeuse; mais en général tout est sombre, les formes sont incertaines et vagues et la vue très-bornée. De là vient que l'étendue des galeries que l'on parcourt, et qui semblent s'ouvrir à mesure qu'on s'avance, paraît sans fin. Qu'on se représente l'ennui d'une promenade dans ces interminables couloirs, qui ont plus d'une lieue de longueur [1]. Aussi, soit par l'effet de l'imagination, de la fatigue ou de l'effroi, j'étais au fond de la mine comme écrasé sous un insupportable cauchemar; l'air me semblait étouffant, et j'avais peine à me tenir debout. Mon thermomètre ne marquait cependant que 28°. Après avoir examiné les travaux, qui ne présentent d'ailleurs aucune particularité digne de remarque, j'acceptai avec infiniment de plaisir la proposition que me fit mon guide de remonter sur la terre. Mais rien n'est plus difficile ni plus fatiguant que cette ascension sur des échelles perpendiculaires; car on n'a qu'une seule main pour s'attacher aux bâtons et garder l'équilibre; de l'autre, il faut tenir la lampe. Ici je compris toute l'utilité du tablier de cuir, le signe distinctif du mineur, et qu'on attache d'une manière si anormale. Souvent les échelles se rapprochent des parois du puits, et alors on se fait, comme les ramoneurs, un point d'appui et un levier de cette partie du corps que recouvre le tablier. Nous avons mis trois heures pour remonter à l'ouverture du puits; les mineurs font ce trajet en une demi heure. On voit que je suis novice. Arrivé à l'orifice du puits, on me fit lestement entrer dans une chambre chauffée à cinquante degrés, dans laquelle il me fallut rester encore quelque temps. Une visite aux mines excite une transpiration si active, qu'il serait dangereux de s'exposer immédiatement à l'influence de l'air extérieur. C'est dommage, car en quittant ces profondes ténèbres, en sortant de ces gouffres sans fonds, où l'âme écrasée s'affaisse comme dans les solitudes du tombeau, le soleil paraît si brillant, la verdure est si douce, les arbres sont si gracieux, la nature est si belle en un mot, qu'on ne peut trop se hâter de mêler sa vie à toutes ces magnificences que Dieu donne à l'homme pour son bonheur, et devant lesquelles il passe si souvent en aveugle.

[1] La grande galerie d'écoulement a 36,000 pieds de longueur; près de trois lieues.

Il est pourtant une foule d'hommes qui, pour gagner leur existence matérielle, se condamnent volontairement à cette vie de ténèbres. Il en est même qui semblent y trouver du plaisir. Mon guide me disait que plusieurs des ouvriers qui pourraient remonter chaque jour et passer douze heures sur la terre, préfèrent demeurer des semaines entières dans leurs galeries souterraines. — Le travail du mineur est rude, et la rétribution qu'il reçoit est modique. Pour le labeur de toute une semaine, il gagne à peine huit francs de France. Dans ces contrées pauvres, où la tempérance est une nécessité plus encore qu'une vertu, cette faible somme suffit à son entretien, et souvent encore à celui d'une nombreuse famille.

Il serait inutile et fastidieux de promener le lecteur à travers les nombreuses tourbières que j'ai visitées dans le Hartz; la patience la plus bénévole se lasserait à ces monotones explorations. Je donnerai seulement ici une idée des formations les plus générales de cette contrée, en traversant pour monter au Brocken les dépôts tourbeux qui environnent cette cime.

Les dépôts tourbeux de Hartz n'ont plus qu'un rapport éloigné avec ceux du Jura. Assis sur les granits, pénétrés d'une humidité beaucoup plus grande; d'une profondeur plus considérable, ils sont sur de grands espaces ce que sont quelques petites tourbières des hautes Alpes. La formation est, comme dans les Vosges, le résultat de la végétation du sphaigne; mais les élémens accessoires, comme aussi les accidens extérieurs y sont beaucoup plus nombreux. C'est ainsi qu'on trouve souvent sur les tourbières du Hartz, des forêts de pins assez vivaces, assez nourris pour donner des troncs de plus d'un pied de diamètre. Cela se remarque surtout dans les dépôts encore jeunes, là où la tourbe n'atteint guère qu'un pied d'épaisseur. Ce fait explique la présence des souches nombreuses et souvent très-grosses qu'on rencontre ordinairement au fond des tourbières. A mesure que le sol a moins de consistance, les arbres ne s'y montrent plus que rabougris.

Vers le pied du Brocken et presque dans tout le contour de ce cône granitique, la tourbe se forme maintenant avec une grande activité. La surface du marais y est presque nue et assez semblable pour l'apparence à celle des tourbières jurassiques. Elle est cependant d'un accès beaucoup plus difficile. L'humidité y est si grande que parfois on s'enfonce tout-à-coup jusqu'à la ceinture dans des fondrières couvertes d'un léger tapis de mousses, et dont il est fort difficile de se tirer. Aussi ne conseillerais-je jamais à celui qui n'a pas l'habitude de

ce genre d'exercice, de s'aventurer dans la plaine tourbeuse qui sépare Oderbrucke du pied du Brocken. Je doute fort qu'il pût en sortir à moins d'une journée d'un abominable travail, et pourtant cette plaine n'a pas une lieue de largeur. On comprend, en essayant de la parcourir, que toutes les sorcières d'Allemagne se donnent là rendez-vous, et qu'elles seules puissent danser sur ce sol sans crainte d'y être dérangées par des indiscrets [1].

Ces accidents de la surface, qui tantôt est solide et dure, tantôt excessivement molle, tiennent à la nature du terrain sur lequel repose la tourbe. Ici le marais couvre une plaine semée d'une immense quantité de grands blocs de granit. Par le mode même de la croissance de la tourbe, tous les intervalles ayant été comblés et les granits recouverts, et la surface étant à peu près horizontale, un seul pas vous fait arriver subitement du sommet d'un bloc de cinq à six pieds de hauteur et quelquefois plus, au fond d'un gouffre de même profondeur dont il était impossible de soupçonner l'existence. J'aurais même difficilement trouvé la raison de ces continuelles solutions de continuité, sans les tranchées qui ont été faites dans quelques parties de ce marais pour la construction d'une route. A mesure qu'on s'approche du Brocken, la pente de la tourbière devient de plus en plus rapide. Elle finit même par atteindre 30 à 40 degrés, et monte ainsi jusqu'au sommet du cône à la hauteur de quelques centaines de pieds. J'étais enchanté d'observer cette curieuse formation sur des pentes si inclinées; car il serait impossible d'en rendre raison si l'on n'admettait l'action absorbante du sphaigne et toutes les conséquences de la végétation de ces mousses. L'humidité nécessaire à ces plantes est, dans les hautes montagnes, fournie par les brouillards, les pluies, les neiges longtemps entassées. Les sphaignes s'en nourrissent; leur tissu spongieux s'élève, enferme tous les débris ligneux qui tombent sur le sol, et la transformation en tourbe se fait ainsi sur des pentes comme dans les bassins peu profonds de la plaine. Comment expliquer cette production si l'on voulait admettre l'opinion si longtemps soutenue que la tourbe est le résultat d'un acide particulier, dissous ou élaboré dans les eaux dormantes, par la décomposition de grandes masses de bois ou de ligneux. Des eaux dormantes sur des pentes de 40 degrés! Un acide particulier sur des granits absolument nus! En vérité, en gra-

[1] Le Brocken est connu dans toute l'Allemagne comme le lieu où se réunissent les sorcières. Voir le *Faust* de Gœthe.

vissant péniblement le Brocken, dans ces marais d'un accès si difficile, je m'étonnais que les nombreuses théories des Allemands ne fussent pas venues d'elles-mêmes s'y égarer ou s'y enfoncer pour toujours.

J'arrivais au sommet du Brocken à l'heure du soleil couchant après une belle et bonne journée. Bonne pour moi, qui avais fait provision d'une foule d'observations nouvelles et qui de plus emportais une riche récolte de plantes intéressantes. Belle pour tous les voyageurs réunis au sommet du cône qui domine avec quelque majesté les modestes montagnes qui l'environnent. Car il faut dire d'abord qu'on trouve au haut de la montagne une excellente auberge qui, en été, malgré ses vastes proportions, a le grand inconvénient d'être toujours trop remplie.

A nous, habitants du Jura, il nous est fort difficile de nous faire une juste idée de la rage de tourisme qui tourmente les habitants des plaines de l'Allemagne. Mais quand on n'a, pour ainsi dire, aucun horizon; quand le regard se promène chaque jour sur le vide immense d'une désespérante uniformité; quand la vue n'est bornée que par quelque clocher qui pointe dans le lointain ou par un arbre solitaire décoré d'une maigre verdure, il est bien permis, je l'avoue, d'envisager les montagnes, les rochers, les cascades et les forêts, comme le nec plus ultra des jouissances visuelles. Aussi ce qui m'a frappé dans le Hartz, ce n'est pas le grand nombre des voyageurs, mais c'est leur accoutrement et leurs allures ridicules. Le touriste du Hartz fait un pendant fort réjouissant avec son guide. Tandis que celui-ci se prélasse tranquillement et parfaitement indifférent à tout ce qui l'entoure, l'autre marche le nez au vent, la tête renversée, la casquette accolée au cervelet ou au côté de la tête comme une cocarde. Constamment en extase et souverainement insupportable par ses continuelles descriptions, si vous le rencontrez il vous arrête, et son premier mot est celui-ci : Avez-vous été à.....? Peu importe le lieu. Si vous répondez par la négative, oh! alors, malheur à vous! pauvre voyageur qui ne demandez pas mieux que de vous servir de vos propres yeux. Oh! alors, vous n'avez rien vu! Et là-dessus s'entassent ces exclamations, ces formules admiratives dont la langue allemande est si riche et sur lesquelles il trouve encore le moyen de renchérir. — D'ailleurs le touriste du Hartz est toujours équipé suivant toutes les règles du manuel qui dirige ses explorations et stimule son admiration. Car il prépare d'avance une promenade au Brocken avec autant de précautions que nous en prendrions, nous autres Suisses, pour une ascension au Mont-

Blanc ou au Schreckhorn. Il a la guètre de cuir et les souliers ferrés; la gourde bien remplie et le bâton noueux : de plus les instruments d'usage, une lunette, un pistolet et parfois tout un assortiment de thermomètres et de baromètres, fort innocents entre ses mains. En général le touriste du Hartz est toujours un peu naturaliste. Il cueille un bouquet de fleurs pour l'album de sa femme ou de sa fiancée, et remplit ses poches d'échantillons minéralogiques qui doivent, les bienheureux, orner son bureau de travail et dormir sur ses papiers. Puis il prend des notes, il fait des vers, il déclame quelquefois, jette ses accents aux échos d'alentour, et comme l'air des montagnes est un puissant stimulant aux facultés digestives, il fait compagnie à son guide et ne néglige aucune occasion de savourer en passant le verre de bière et le *butterbrod.*

Le sommet du Brocken où se trouvaient réunis quatre-vingts voyageurs à-peu-près, offrait donc un curieux spectacle. A l'horizon un beau soleil couchant jetant dans des groupes de nuages ses rayons empourprés; dans le lointain, des formes déjà confuses, des forêts déjà sombres et çà et là quelques taches luisantes, lacs ou ruisseaux où se reflétaient les dernières clartés du soir; sur les pentes mêmes de la montagne, les nombreux granits aux formes fantastiques, têtes chauves de vieillards, silhouettes de géants, bustes de gnomes groupés dans les positions les plus bisarres, et sur le premier plan du tableau une foule bigarrée, affairée, pressée, préoccupée de tout ce qui intéresse si vivement celui qui voyage pour son plaisir : bon souper, bon gîte et le reste.

A la fin du souper un comte de....., habitant de Brunswick, se leva gravement, et après avoir porté un triple toast au Vaterland, au Hartz et au Brocken, il annonça qu'il avait apporté avec lui des feux d'artifice et que ceux qui voudraient bien le suivre sur la terrasse jouiraient gratuitement du spectacle. La nuit était belle et je ne risquais rien en me mêlant à la foule curieuse. Mais hélas! comme tout ce qui est si vaniteusement préparé, si pompeusement annoncé, le feu d'artifice ne brûla guère. C'était une maigre chandelle romaine à moitié détrempée par l'humidité du soir, et qui, après un quart d'heure d'attente, lança quelques pâles étincelles et un long jet de fumée. — Combien d'événements, combien de réputations, combien de nouvelles inventions, que de choses humaines, hélas! ressemblent au feu d'artifice du Hartz.

LÉO LESQUEREUX.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS[1].

III.

COMMENCEMENT DE LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE DANS L'HELVÉTIE, AU Ve SIÈCLE [2].

Etablissement de l'Eglise chrétienne. — Son influence sur la civilisation de l'Helvétie. — Premiers évêques. Ecoles épiscopales. — Premiers moines. Ecoles monastiques. — Premiers monumens de la littérature chrétienne en Helvétie; Silvius d'Octodure; Salone de Genève. — Littérature légendaire à Agaune. — Rois bourgondes favorables à la civilisation.

L'Église chrétienne d'Helvétie a une origine hellénique. Vers le milieu du second siècle, deux prêtres grecs d'Asie, Irénée et Pothin, disciples illustres des apôtres, avaient apporté le christianisme dans les Gaules. De Lyon et de Vienne où les deux missionnaires s'étaient établis, le christianisme se propagea dans les provinces voisines, à Geneva entr'autres, et à Augusta Rauracorum villes

[1] Voir pour les époques précédentes à page 409 et 481 de ce volume.

[2] Les principales sources pour le moyen-âge ecclésiastique et littéraire sont:

La collection monumentale des Bollandistes. — Trithème. De script. ecclesiasticis. — Bibliothèque des pères de l'Eglise. — Mabillon, Annal. ord. sti. Bened. — Histoire littéraire de France des Bénédictins de Saint-Maur, Dom Rivet, etc. — Les Chroniques de St-Gall publiées dans les *Monumenta Historiæ Germanicæ* de Perths, I et II. — Les monuments de St-Gall (Denkmale

alors très florissantes. Dans le même temps ou un peu plus tard, des communautés chrétiennes s'élevaient dans d'autres villes de l'Helvétie, Noviodunum, Aventicum, Vindonissa, Octodure, Curia, etc.

L'invasion germanique dut être funeste aux progrès de la foi chrétienne, dans l'Helvétie septentrionale surtout, la plus exposée aux ravages des barbares. Mais dans le midi et à l'ouest du pays occupés par un peuple doux, peu nombreux, et qui, au moment de la conquête, avait déjà abjuré le paganisme, l'Eglise chrétienne ne tarda pas à refleurir. Des évêchés furent fondés. Il y eut au Vme siècle, un siége épiscopal dans presque chacun des lieux que nous avons nommés, et qui, privés alors de leur antique splendeur, étaient remarquables encore par leurs grandes ruines et la majesté des souvenirs [1].

L'influence civilisatrice de l'Eglise chrétienne a été reconnue par tous les historiens littéraires: « c'est l'Eglise chrétienne, dit le » célèbre auteur de *l'Histoire de la Civilisation en Europe*, c'est » l'Eglise qui, avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir, » s'est vigoureusement défendue contre la dissolution intérieure de » l'empire, contre la barbarie; qui a conquis les barbares, qui » est devenue le lien, le moyen, le principe de civilisation entre le » monde romain et le monde barbare. C'est donc l'état de l'Eglise » qu'il faut considérer au Vme siècle, pour rechercher ce que le » christianisme a dès lors apporté à la civilisation moderne et » quels élémens il y introduisait [2]. »

des Mittelalters. Sangallens Deutsche Sprachschätze) de Hattemer, professeur à Bienne. — Göldlin, Esprit de la Suisse aux 15me et 16me siècles (Geist der Schweiz in politischer, litterarischer und religiöser Hinsicht) IIme partie.— Haller, Bibliothèque suisse. — Hottinger, *Helvetische Kirchen-Geschichte.* L'histoire de l'Eglise helvétique est à refaire. Hottinger a méconnu le moyen-âge, et tout ce qu'il y a d'élément poétique et artistique dans le catholicisme à cette époque.

Les meilleurs guides pour l'appréciation de notre moyen-âge religieux et littéraire, me paraissent être Jean de Muller et Ampère, dans son *Histoire littéraire de la France*. L'auteur de *Charlemagne*, M. Capefigue, au rebours du vieux Hottinger, a trop idéalisé l'Eglise et tout ce qui tient à la papauté.

[1] Ruchat, *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique du pays de Vaud:* 1 à 18. Les croix grecques et les lettres grecques figurant le monogramme de Christ découvertes sur des tombeaux aux environs de Bâle ne révèlent-elles pas l'origine hellénique du christianisme, et ne viennent-elles pas en aide au douteux témoignage des chroniqueurs et des hagiographes?

[2] Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe.* Deuxième leçon. 49.

Ces paroles de M. Guizot, vraies de l'Europe en général, le sont aussi en particulier de notre patrie, où l'action du sacerdoce prédomine dans toute la première période du moyen-âge. Du Vme au XIIe siècle, notre histoire littéraire est toute ecclésiastique. Ce caractère presque exclusivement sacerdotal de cette époque, se montre d'une façon frappante dans la circonstance que sur deux cents noms de lettrés, d'instituteurs et de protecteurs de la science que nous sommes parvenus à recueillir, une dixaine seulement appartiennent à la société laïque; tous les autres sont noms d'évêques, d'abbés et de moines. Les clercs, classe intermédiaire entre les prêtres proprement dits et les laïques, ne paraissent pas avoir joué en Helvétie le rôle important qu'ils jouèrent dans la Gaule franque, par exemple [1].

Aux évêques revient l'honneur d'avoir pris l'initiative dans l'espèce de rénovation intellectuelle qui s'opère au sortir du chaos des grandes invasions. Aux évêques appartient l'honneur d'avoir élevé les écoles épiscopales, au moment où périssaient partout les écoles civiles établies par les Romains. Les premiers évêques sont ainsi les premiers instituteurs de l'Helvétie germanique. Ils sont aussi nos plus anciens écrivains et commenceront la seule littérature qu'ait connue l'Helvétie jusqu'aux *Minnesinger*, la littérature chrétienne, ecclésiastique. Marius, — Hetto, — Salomon, sont les trois grandes figures épiscopales de notre moyen-âge littéraire.

Les évêques, il est vrai, étaient bien placés pour exercer une grande action civilisante. Ils étaient non-seulement les chefs religieux, mais les chefs politiques, les grands municipaux des villes, et le plus souvent, surveillans temporels autant que spirituels de leurs diocèses. Seuls en droit de siéger dans les conciles, les évêques dès le Vme siècle se virent appelés à être les conseillers des rois barbares et à présider les assemblées générales de la nation conquérante.

A côté des évêques des cités, les chor-évêques ou évêques des campagnes *(Episcopi villici; suburbani)*, exercèrent également une heureuse influence sur la civilisation naissante de notre patrie.

[1] Un tableau synoptique des hommes littéraires de l'Helvétie, avec la date de leur naissance, et de leur mort, une indication de leur état dans la société et de leurs ouvrages serait l'accompagnement obligé de notre travail qui ne peut et ne doit pas être un dictionnaire biographique comme l'Histoire littéraire de France par les bénédictins.

Nous citerons le chor-évêque irlandais Pirminius dont l'activité intellectuelle embrassa non-seulement le nord de l'Helvétie mais toute la Germanie [1].

A l'épiscopat et au clergé séculier en général vint se joindre de bonne heure comme corporation scientifique et religieuse, l'institut monastique.

Le Monachisme né en Orient, et bien antérieur au christianisme, fut introduit en Occident au milieu du IVme siècle. A la fin du Vme, il y avait déjà des moines et des couvents en Helvétie. Nos plus anciens cloîtres sont Saint-Maurice d'Agaune (an 478) et Saint-Victor de Genève (an 492?).

Le cloître de Saint-Maurice doit sa fondation à Léonce évêque d'Octodure qui réunit en communauté sous un abbé de leur choix, les pieux solitaires qui s'étaient établis les gardiens des précieuses reliques Thébéennes [2]. Saint-Victor de Genève que rendit fameux au XVIme siècle le priorat de Bonnivard, reconnaît pour sa fondatrice la princesse Sedeleube, sœur de Clotilde roi des Francs et nièce de Gondebaud [3]. A ces deux cloîtres, quelques auteurs ajoutent ceux de Roman-Moûtier sur le Nozon, et de Balm ou de la Baume, dont l'existence à cette époque reculée paraît toutefois plus que problématique. La même obscurité environne la fondation du couvent de Seckingen sur le Rhin. Si l'Irlandais Fridolin en posa réellement la première pierre, en 511 (comme le veut Bucelin), ce précurseur de Columban ouvre la série de ces grands missionnaires de foi et de science dont la noble nation des Scots se montra si libérale envers les peuples de l'Helvétie [4].

Il ne faut pas confondre la vie cénobitique, la vie en commun, avec la vie anachorétique ou solitaire, ni les *frères* des premiers monastères, avec ces ermites extravagans, fakirs du christianisme

[1] Ce que nous disons ici de Pirminius et de maint autre personnage trouvera sa justification dans les chapitres subséquens.

[2] Boccard. *Histoire du Valais.* Genève. 1844. 17. Il est à regretter que M. le chanoine Boccard n'ait pas consacré plus de détails à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice elle-même. Peut-être se propose-t-il d'en faire l'objet d'un travail spécial.

[3] Frédégaire. *Chronicon.* 22. Sedeleube est appelée par quelques auteurs *Sedleonica* ou *Chrona.*

[4] L'influence *scotique* sur la culture religieuse et scientifique de l'Helvétie sera convenablement appréciée lorsque nous traiterons de la vie littéraire de l'abbaye de Saint-Gall.

que produisit l'Orient et que connurent aussi la Gaule et l'Helvétie [1].

La vie cénobitique était une vie d'amour, d'abnégation, et de labeur. Les premiers cloîtres n'étaient pas seulement des asiles pour la contemplation et une pieuse oisiveté. C'étaient à la fois des maisons de prières, d'études sérieuses, de travail manuel; c'étaient des oratoires, des ateliers, des écoles, des hospices, des fermes modèles. « Sans les cloîtres, dit M. J.-J. Ampère, aux jours de la » barbarie quel eût été l'asyle des lettres chrétiennes et des lettres » antiques [2]? » — « Sans les cloîtres, dit M. de Châteaubriand, les » livres et le langage de l'antiquité ne nous auraient point été trans- » mis et la chaîne qui lie le passé au présent eût été brisée [3]. »

L'Helvétie doit beaucoup aux corporations religieuses. Une grande partie de son sol a été défrichée par les moines; et il est bien peu de bourgs et de villages de notre patrie qui ne se soient élevés sous l'abri protecteur de l'Eglise. *Unterm Krummstab ist gut zu wohnen* [4]. »

Sous le rapport intellectuel, littéraire, l'institut monastique n'a pas rendu de moindres services à notre patrie. Les écoles claustrales, aussitôt fondées, rivalisèrent avec les écoles épiscopales, et les laissèrent loin derrière elles. Si l'on excepte l'école du Grand-Moûtier de Zurich dirigée par Leidrad bibliothécaire de Charlemagne, et le chapitre studieux de Béromunster en Argovie [5], les instituteurs les plus marquans ont enseigné dans les cloîtres.

Des cloîtres aussi, sont sortis les plus beaux et la meilleure partie des manuscrits existans, comme les monumens littéraires les plus intéressans qui nous soient restés de la première période du

[1] Un solitaire a été le grand pacificateur de notre patrie. Nicolas de Fluë était un anachorète, mais Saint-Nicolas de Fluë est une exception à la vie d'égoïsme des ermites condamnée par Saint-Jérôme, Saint-Basile et tous les grands organisateurs de la vie monastique. Nous n'avons d'ailleurs en vue ici que les excès de la vie anachorétique, ceux d'un *Wulfilaich*, par exemple, le *Siméon Stylite* de la Gaule, et dont les évêques firent renverser la colonne à Trèves, un *Hatker* dont les chroniques de Saint-Gall nous décrivent la séquestration et le martyr volontaires.

[2] *Histoire litt. de la France. II.* 414.

[3] *Discours et Etudes historiques.* 487. Edition de Lefèvre. Paris. 1838.

[4] « Il fait bon vivre sous la crosse. » Proverbe de l'époque cité par Jean de Muller. — On ne dirait pas tout-à-fait de même aujourd'hui.

[5] Béromunster annexé au canton de Lucerne depuis 1415.

moyen-âge. Sur les deux cents noms dont se compose le catalogue de nos hommes d'école ou de science du Vme au XIIme siècle, les huit dixièmes appartiennent aux ordres monastiques.

Les branches du savoir cultivées par les moines étaient, outre les diverses parties de la littérature ecclésiastique, l'histoire, la légende, l'art religieux dans ses formes diverses, architecture, musique, orfévrerie. La calligraphie qui au moyen-âge était toute la presse, formait l'occupation habituelle des jeunes moines. Ils s'adonnaient aussi à l'étude de l'antiquité classique et firent faire les premiers progrès à la langue et à la littérature nationale des allemands, dont un autre moine, au seizième siècle, était destiné à devenir le réformateur et le père [1].

Les sciences naturelles et les sciences exactes, entravées par les idées superstitieuses restèrent, malgré quelques esprits supérieurs, comme Hermann Contract, à l'état d'empyrisme. Il n'en fut pas tout-à-fait de même de la philosophie que les travaux de Notker le Lippu *(Labeo)* enrichirent singulièrement au XIme siècle. Dans l'appréciation des titres intellectuels des moines, il ne faut pas oublier les nombreuses hérésies sorties du sein des écoles claustrales. Les hérésies, ou systèmes religieux et philosophiques, en opposition avec la doctrine dominante, orthodoxe, sont une des manifestations les plus caractéristiques de l'esprit humain, et les vivans témoignages de l'indépendance intellectuelle. L'Helvétie du moyen-âge a eu ses hérésiarques; elle a été un asyle généreux pour un martyr de la pensée au XIIme siècle, pour Arnaud de Bresse, ce précurseur des grandes réformes religieuses et politiques qui ont remué le monde.

C'est à un évêque cependant et non à un abbé ou à un moine, que nous devons le plus ancien monument de la littérature chrétienne dans notre patrie; c'est à l'évêque Silvius d'Octodure. Nous nous arrêterons un moment devant cette vénérable et érudite figure de prélat qui apparaît, au seuil de notre littérature ecclésiastique, comme ces statues séculaires de pontifes debout et bénissant le peuple aux portes des cathédrales gothiques.

Nous savons peu de chose de la vie du premier écrivain ecclé-

[1] Voir les chapitres qui suivront et *Wackernagel*, *Verdienste der Schweizer um die Deutsche Litteratur*; brochure de 41 pages. Bâle 1833. 8. 10. — Ecrit très substantiel dans sa concision.

siastique de l'Helvétie [1]. Publius Anneius Salvius ou Silvius, quatrième évêque d'Octodure, n'est guères connu que par la translation qu'il fit du siége épiscopal à Agaune, à la suite d'une inondation de la Dranse (432). Silvius avait, à ce qu'il paraît, étudié à Lérins grande école monastique située dans une île non loin de Fréjus, et d'où sortirent dit M. Ampère « presque tous les hommes éminens » de la Gaule méridionale. » Silvius eut à Lérins pour compagnon d'études Saint-Eucher depuis évêque de Lyon, et Saint-Hilaire qui occupa le siége épiscopal d'Arles, tous deux au nombre des plus remarquables docteurs de l'église gauloise au Vme siècle. Ces trois hommes restèrent unis toute leur vie par les liens d'une étroite amitié. Saint-Eucher dont on cite une belle pensée sur la solitude : » Bien que Dieu soit partout, il habite de préférence la solitude du » désert et la solitude du ciel, » Saint-Eucher dédia à notre Silvius une Vie de Saint-Maurice et de ses compagnons, qu'il accompagna de ces paroles dédicatoires : « D'autres vous envoient de toutes » parts, et de toutes les provinces, de riches dons en or et en ar- » gent à l'honneur des saints patrons de votre église; souffrez que » je vous envoie cet écrit de ma main, et acceptez-le, si vous l'en » jugez digne comme un hommage envers ces illustres martyrs » dont la garde vous est confiée. » Silvius voulut prendre sa revanche, et composa son *Laterculum*, sorte d'éphémérides historiques et religieuses qu'il dédia à l'auteur aimé de la vie de Saint-Maurice.

Nous pouvons prendre une idée du *Latercule* de Silvius dans les fragmens que nous en ont conservé les Bollandistes. L'ouvrage est plus remarquable par son antiquité que par sa valeur intrinsèque. C'est un mélange de faits de l histoire romaine, et du martyrologe, avec les noms des mois en plusieurs langues et des remarques sur la température et la naissance des grands hommes. L'édition évidemment fragmentaire des Bollandistes ne donne pas les passages sur les fables des poètes et les sectes des philosophes dont l'auteur fait mention dans sa préface. Ce que Silvius raconte de la manière de compter l'année chez les anciens peuples nous paraît offrir quelque intérêt, et montre quelque érudition en astronomie :

[1] Nos sources pour la vie de Silvius sont : (1) Boccard. 402. — (2) Bollandistes. VII juin 178-184 et préface I. — (3) Dom Rivet II. 294-6. — (4) Haller, B. S. III. 549. — Une inscription votive sur le Mont Saint-Bernard porte le nom de Silvius ou Silewius. Orelli. *Insc. in Helv.* 125.

« L'année n'avait été d'abord que de dix mois qui comprenaient » 304 jours. Plusieurs auteurs affirment même qu'elle n'était que de » six mois chez les Acarnaniens, de quatre chez les Egyptiens et de » trois seulement en Arcadie. Le second roi de Rome à ce qu'on rap- » porte, y ajouta les mois de janvier et de février entre décembre et » mars; l'an eut alors 354 jours, y compris les douze renouvellemens » de la lune. Enfin on trouva à propos d'y ajouter encore 10 jours et » le quart d'un qui forma le bisexte et revient de quatre en quatre ans. » Les Egyptiens commencent leur année au mois de septembre, les » Grecs au mois de novembre, les Juifs au mois de mars; mais pour » nous qui suivons l'ordre des calendes, nous la commençons au mois » de janvier huit jours après le solstice d'hiver et après le jour de la » naissance du Christ, ce qui est une raison déterminante pour nous » de compter de la sorte. »

Les *éphémérides* comme celles que publiait Silvius, étaient un genre d'ouvrage commun parmi les ecclésiastiques. Ils servaient principalement à fixer les fêtes, et avaient un rapport étroit avec les livres de Liturgie et les Martyrologes très répandus alors. C'était même en vue de la composition de ces annuaires que les prêtres se vouaient à l'étude du calcul, de l'astronomie, et qu'ils écrivaient leurs traités de Comput. Les autres travaux de la littérature ecclésiastique étaient des sermons, ou homélies, des traités de controverse, des commentaires de tout genre sur les saintes Ecritures.

Peu après Silvius, Salone, évêque de Genève, écrivait ses *dialogues moraux,* second monument de la littérature chrétienne en Helvétie (vers 475). Salone, à ce que l'on croit, était fils de Saint-Eucher, évêque de Lyon. Dès sa dixième année, il avait été envoyé à Lérins, où deux maîtres célèbres, Hilaire d'Arles et Salvien de Marseille, l'initièrent aux lettres sacrées et profanes. Salone composa ses dialogues avec le concours de son frère Véran, qui avait également étudié à Lérins. Cet ouvrage qui est emprunté pour le fond au Livre des proverbes et à l'Ecclésiaste, est écrit dans un latin clair; mais les idées en sont communes et les distinctions sur les termes de la morale trop subtiles. Salone et Véran marquèrent dans la lutte que le pape Léon Ier soutint contre les Eutychiens dans la seconde moitié du Vme siècle; ils servirent activement la cause de l'orthodoxie en répandant dans les Gaules la lettre que Saint-Léon écrivait à Flavien, patriarche de Constantinople, et martyr de son dévouement à l'Eglise. Salone mourut avant la fin du Vme siècle [1].

[1] Sources pour la notice de Salone : Dom Rivet, II. 433-37. — Haller B. S. III. 308. — *Bibliothèque des Pères, VIII.*

A la même époque, la littérature légendaire commençait à fleurir dans les monastères. La légende est un genre créé par les moines; aussi fut-il cultivé par eux avec une ardeur extraordinaire. Du Vme au Xme siècle surtout, c'est le beau temps des vies de saints, des visions et des récits de translations de reliques. Les Bollandistes qui en ont publié 25,000, sont loin d'en avoir recueilli la majeure partie, qui gît encore ignorée dans les bibliothèques poudreuses, ou a été détruite par les hommes et par le temps, ce grand Vandale. Le nom de légendes vient de la destination primitive de ces relations faites pour être lues dans les assemblées des fidèles et des moines, à l'église et au réfectoire *(legenda)*.

Les récits légendaires sont encore aujourd'hui l'objet de jugemens bien divers. D'un côté, on a voulu n'y voir que des fictions ridicules, invention de moines cupides pour courber le peuple sous le joug de la superstition. On a voulu y voir d'autre part des documens authentiques, expression fidèle et respectable d'un temps riche de foi et de merveilles religieuses. Ce sont là des manières de voir extrêmes, dont l'une a pour défaut capital de méconnaître l'esprit naïf du moyen-âge et cette soif de merveilleux qui possédait alors toutes les âmes, celles des prêtres comme celles du peuple; et dont l'autre a l'inconvénient non moins grave de prêter les lumières et la critique éclairée de notre temps à une époque superstitieuse et vivant dans une parfaite ignorance des vraies lois qui régissent le monde physique.

Il y a heureusement entre ces deux extrêmes, une appréciation plus juste et plus équitable de la littérature légendaire. C'est celle qui voit, dans la légende, le roman religieux du moyen-âge, un mélange d'histoire et de poésie traditionnelle, la *saga* populaire qui instruisait, consolait et charmait les imaginations émues encore par le souvenir de grandes calamités naturelles ou de grands bouleversemens politiques. Les récits légendaires sont précieux surtout pour la connaissance des mœurs du moyen-âge, et sont même pour ainsi dire toute l'histoire pour le VIIme et le VIIIme siècles [1].

Dans notre patrie, la littérature légendaire a son berceau au cloître d'Agaune. A la fin du Vme siècle, ou au commencement du

[1] M. Ampère a consacré plusieurs chapitres de son admirable *Histoire littéraire de France* à l'étude et à l'analyse de la littérature légendaire. On lira avec le plus vif intérêt le chap. XIV du 1er volume.

VIme, le moine Achivus décrivit les vertus des premiers abbés de Saint-Maurice. Peu après, Faustus, autre moine de la même abbaye, racontait les miracles de Saint-Sévérin d'Agaune à la cour du grand Clovis, qu'il guérit d'une fièvre lente (504). « La narration de Faustus, remarque l'auteur de la Bibliothèque suisse, » est claire, et très sobre de merveilleux pour un auteur légendaire. » On y trouve un endroit touchant; c'est celui où le saint personnage prend congé de ses frères en pleurs et leur prédit qu'ils ne le reverront plus [1].

D'autres moines dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous composèrent à Agaune des récits du même genre. On doit à l'un de ces anonymes la biographie de Saint-Eugende recueillie par les Bollandistes. Une petite bibliothèque se forma aussi dans ce cloître des dons des évêques et des copies faites par les moines. La bibliothèque d'Agaune est la plus ancienne de l'Helvétie [2].

La vie littéraire gagnait au même temps l'abbaye de Roman-Moûtier si l'on en croit les écrivains ecclésiastiques. Une bibliothèque et une école laïque y auraient même été établies par les soins du milanais Florin, bel esprit converti, disciple de Saint-Théodat. Mais tout porte à croire que le *Romanum Monasterium* dont il est question dans la légende, était le fameux monastère de Lérins nommé aussi dans les actes le monastère romain [3].

[1] Sur la vie littéraire d'Agaune voir 1° Trithème qui dans ses *Ecrivains ecclésiastiques* fait un bel éloge de Sévérin premier abbé du lieu, mais le donne à tort pour un disciple de Saint-Benoit. — 2° Bollandistes. fév. II. 546-551. Nous ne possédons pas le travail original de Faustus, mais un remaniement postérieur de la narration primitive. *Ibid.* 547. — 3° Haller B. S. — Dom Rivet, III. 319-321 et discours préliminaires.

[2] Le *Million de faits*, encyclopédie abrégée et populaire, la donne à tort (p. 1051) comme la plus ancienne de l'Europe; c'est une des plus anciennes qu'il faut dire. Lérins a précédé Agaune.

[3] Le nom de *monasterium romanum* n'a été donné au cloître des bords du Nozon que sous le pape Etienne II comme nous l'apprend le cartulaire publié par M. de Charrière dans les Mémoires de la soc. d'histoire de Suisse romande (p. 9). Les vers latins d'ailleurs, cités par Dom Rivet, et dont le poète milanais Arator accompagna l'envoi qu'il faisait de son poème sur les Actes des apôtres à son ami et compatriote Florin, ne peuvent s'appliquer qu'à Lérins, abbaye dès longtemps florissante, et ne sauraient avoir trait au cloître de Romain-Môtiers qui, au cas même qu'il eût été fondé au Vme siècle, n'aurait pu en si peu de temps s'élever à une telle splendeur :

Inter grandiloquos per mille volumina libros
Maxima cum teneas et breviora lege
Naturæque modo quam rerum condidit auctor
Concordent studiis celsa vel ima tuis.

Au point où nous sommes parvenus dans l'histoire littéraire de notre patrie, une dynastie favorable aux lettres et à la civilisation régnait sur les Burgondes conquérans et dominateurs de l'Helvétie: la maison de Gondioch. Gondebaud surtout, grand prince barbare, imitait Théodoric roi des Ostrogoths dans ses tentatives de réorganisation politique, et de renaissance intellectuelle. C'est maintenant vers l'œuvre civilisatrice de ce prince que nous allons tourner nos regards. Nous chercherons aussi en même temps à éclairer un peu, à la lumière des traditions germaniques, et des savans écrits de M. de Gingins, notre écrivain capital pour les temps bourgondes, l'influence exercée par ces peuples sur la culture et les institutions du pays qui devait porter un jour le nom de Suisse.

ALEX. DAGUET.

L'EXPOSITION DE BERNE.

Lettre à M. le Directeur de la Revue Suisse [1].

Permettez-moi, Monsieur le directeur, de venir compléter par quelques lignes, les aperçus rapides de la dernière lettre que vous avez publiée sur l'exposition suisse de peinture à Berne : les artistes dont le travail nous a fait de doux loisirs, ont le droit de s'attendre à une mention moins fugitive dans la *Revue Suisse;* vos lecteurs ne s'étonneront pas de nous voir souvent revenir sur les sujets qui tiennent à l'art, le seul domaine, hélas! où ne nous poursuivent pas les préoccupations politiques et sociales du siècle.

Oui, le seul domaine en vérité, car la nature elle-même, l'immortelle *alma mater* ne suffit plus à protéger ceux qui viennent chercher dans son sein un peu d'ombre et de silence, en fuyant le soleil de la place publique et le retentissement des mille bruits de la tribune et des journaux. Le moment est-il venu où ce sera seulement dans les salles des musées de peinture, que des Suisses pourront se livrer avec recueillement aux pensées d'admiration et d'amour que réveillera toujours en eux la vue du beau pays que Dieu leur a donné pour patrie? Comment échapper à une impression pénible en découvrant, en face de la Jungfrau, qu'on est seul et comme étranger au milieu d'une caravane d'admirateurs accourus des quatre points cardinaux de l'Europe? Nous n'en sommes plus, nous autres Suisses, à nous scandaliser de la présence, dans les défilés de nos montagnes, des touristes insulaires ou continentaux, comme le comte de Forbin, que mit en fuite l'ombrelle rose d'une miss anglaise, rencontrée au pied de la pyramide de Gizeh: nous l'avons rencontrée trop souvent, cette ombrelle,

[1] La lettre suivante de l'un de nos collaborateurs, n'ayant pu paraître dans le n° de septembre, nous la publions aujourd'hui, bien que l'exposition qui en fait le sujet soit close depuis quelques semaines.
(Note de la Rédaction).

dans les vergers d'Untersée, sur le chemin pierreux du Grimsel, et jusques dans la grotte azurée des glaciers de Grindelwald. Mais l'invasion étrangère prend décidément aujourd'hui de trop vastes proportions dans notre pays; l'indigène ne s'y sent plus chez lui; à défaut de l'intervention armée, que désirent tout bas quelques Suisses mécontens, l'Europe intervient dans nos Alpes par la présence de milliers de diplomates des deux sexes qui, la bourse à la main, marchandent l'air que nous respirons, l'ombrage de nos arbres, et notre place au soleil. Partout j'ai vu un fleuve d'or se mêler, pour en troubler les flots, aux torrens de la montagne comme aux lacs de la plaine. Et que de scories impures ne laisse-t-il pas après lui! Comment serait-il possible que notre nature gardât encore quelque mystère, quand tous ces barbares élégans sont venus tour-à-tour lever son voile et lui demander ses secrets? L'écho des bruits du jour apportés avec eux est plus puissant que celui de l'avalanche qu'ils examinent, un lorgnon à la main, du haut du belvédère de la Wengernalp. Je me suis trouvé au Giesbach, mêlé à un groupe cosmopolite, au milieu duquel un Français légitimiste, un jeune Russe démocrate, un membre du synode de Berlin, un Anglais partisan du *free trade*, et enfin un Juif converti, agitaient toutes les questions actuelles: l'état et l'église, l'insurrection de la Gallicie, le suffrage universel, la réforme du gouvernement papal, et par dessus tout, ces problêmes sociaux devant lesquels pâliront désormais les problêmes politiques, l'émancipation des prolétaires, l'organisation ou la désorganisation de la propriété et du travail. La cascade accompagnait de sa voix sonore toutes ces voix discordantes, mais personne ne paraissait s'apercevoir du contraste frappant qu'offrait cette nature si harmonieuse et si belle avec les passions de la société moderne; ces hommes venus de si loin pour l'admirer n'avaient pour elle qu'un regard distrait: leur âme à tous était ailleurs. Et puis, lors même que l'on parviendrait à s'isoler au milieu de tout cet entourage étranger, trop de choses vous rappelleraient encore les débats douloureux que vous cherchez à fuir. Vous placez peut-être dans ce tranquille village, votre existence paisible et recueillie; au pied de ce clocher qui, du milieu des arbres, s'élève vers le ciel comme un soupir de la terre, la vie doit être facile en présence de cette nature qui nous parle de Dieu. Hé bien! l'on vous dira que l'an passé, le ministre de ce temple rustique a déposé à la porte du presbytère sa houlette pastorale échangée pour le mousquet du *corps-franc*. Jésuitisme et protestantisme, autorité et liberté, — cet éternel antagonisme du siècle vous a poursuivi jusqu'au fond de l'Oberland bernois.

Pardonnez-moi, Monsieur le directeur, ce long préambule : j'étais trop plein de toutes ces pensées en entrant à Berne dans les salles de l'exposition, pour n'en pas dire un mot à mes lecteurs. Grâce à Dieu, j'ai retrouvé ici la nature suisse dans les œuvres de nos paysagistes :

eux du moins, les heureux! ne sont préoccupés que de l'art, soit qu'ils envisagent l'art, avec Aristote, comme une imitation de la nature, — ou bien comme une interprétation de la nature, avec Platon. Si ce rapprochement ne semblait un peu ambitieux, je dirais que les nombreux paysages que j'ai vus à Berne (car ici comme ailleurs en Suisse, les paysages forment l'immense majorité des tableaux exposés), peuvent se rapporter à l'une ou à l'autre de ces deux tendances : l'école de Munich poursuit l'idéal, celle de Genève est *réaliste*, comme on dit de nos jours. Je ne veux pas faire des platoniciens, des Suisses nombreux qui étudient à Munich, non plus que des élèves de l'école de Genève, des scholastiques de la peinture; mais je ne crois pas me tromper en démêlant ces deux directions différentes dans les paysages exposés. Du reste, j'ai hâte de le dire, tout cela m'a paru encore à l'état de germe dans l'exposition bernoise : les tableaux venus de Munich semblent sortir de la main de jeunes gens assez inexpérimentés encore; les paysages genevois ne sont pas l'œuvre des maîtres de l'école. Et cependant il y a là des promesses qui font présager pour l'avenir une lutte pleine d'intérêt, une rivalité pacifique et féconde. Le sentiment, la recherche des effets poétiques, la poursuite d'un idéal qu'ils confondent trop souvent encore avec le romantisme moderne, une conception originale et libre de la nature, voilà les qualités que je signale chez les peintres de Munich; leurs défauts sont l'inconvénient même souvent attaché à ces qualités, je veux dire quelque chose de conventionnel, une couleur recherchée plutôt que simple et vraie, et à côté de fonds très-heureux, pleins souvent de mystère et de pensée, des premiers plans lâchés et faibles, une exécution indécise, les ressources du métier substituées à une étude patiente et attentive de la réalité. De son côté l'école de Genève, avec tous les mérites qui la distinguent, me semble atteinte d'une uniformité fâcheuse de couleur, d'une froideur de ton parfois excessive, d'une absence de hardiesse et d'indépendance qu'elle doit précisément peut-être à l'indépendance et à la hardiesse des maîtres qu'elle suit avec une soumission trop absolue. J'ai remarqué parmi les paysages de cette école, un charmant tableau de M. George *(vue d'un marécage)* qui sans être exempt de cette monotonie de la couleur genevoise que je signalais tout à l'heure, frappe par la vérité et le charme de l'exécution. J'en dirai autant d'un paysage de M. Münz-Berger, dont le talent se distingue par la pensée et l'originalité. MM. Dunant, Baudit, Humbert, gardent la position déjà enviable qu'ils ont conquise; d'où vient que M. Guigon, dans trois du moins de ses tableaux, se montre aujourd'hui aussi inférieur à lui-même?

Une place à part me semble devoir être accordée à un jeune peintre de la même école, M. Menn de Genève. Il y a dans ce jeune homme quelque chose de la conception franche et hardie de Salvator Rosa;

ses lointains sont remarquables; le premier plan de son paysage (N° 105), plein de relief et de vigueur; son exécution en général large et sûre. Qu'il se mette en garde seulement contre tout ce qui est artificiel, contre la surcharge des motifs et la recherche de l'effet. L'exécution des arbres est chez lui peu digne de tout le reste : la clairière de son paysage de la Romagne, est d'une exécution crue et sans solidité; ses chênes verts produisent l'effet d'arbres-fantômes.

En dehors des écoles de Genève et de Munich, plusieurs paysagistes distingués poursuivent avec succès la voie qu'il se sont faite. M. Muheim, d'Altorf, a exposé deux charmans paysages : nous lui reprocherons seulement le ton blanc et peu solide de ses terrains, ses sapins d'un vert tendre, la pesanteur de ses nuages et de ses brouillards. — M. Ulrich, de Zurich, est l'auteur de quelques-uns des plus remarquables paysages de l'exposition. Son *lac de Fluelen* est plein de profondeur et de poésie; l'effet de la lumière sur les rochers y a quelque chose d'un peu excessif, les montagnes du fond ne sont pas assez étudiées, et cependant on revient toujours avec charme à son tableau. — M. Zelger de Stantz est en voie décidée de progrès, sous le double rapport du sentiment de la nature et de l'exécution; il y a dans ses toiles plus de vigueur qu'autrefois, un ton moins sec et moins froid, plus de légèreté, d'harmonie et de transparence. Sa vue du Mont-Rose, prise près de Wisp, en Valais, frappe à première vue sous ces rapports différens. — Deux paysages de M. de Bonstetten doivent être classés parmi les meilleurs. Sa vue du lac de Lugano rappelle le beau paysage de Wallenstatt, de M. Max. de Meuron. L'atmosphère en est admirable. La manière en laquelle M. de Bonstetten exécute le feuillé des arbres, a du charme, mais pèche par la monotonie; les arrière-plans ne sont pas exempts d'une sorte de négligence qu'on s'étonne de rencontrer chez un artiste aussi distingué.

Les tableaux religieux et historiques sont peu nombreux. M. Hauser a envoyé de Rome une *madone*, qui par l'absence de couleur, la sobriété extrême des détails, la nudité du fond sur lequel se détache la figure, trahit ces tendances mystiques et byzantines, qui égarent encore, à l'heure qu'il est, plusieurs artistes allemands. Avec cela cet ouvrage n'est nullement dénué de sentiment et même de délicatesse. — Nous avons été charmé de trouver à Berne le tableau de *Joseph et ses frères*, de M. van Muyden. Tout en y appréciant la noblesse de la composition, et la justesse toute classique de la couleur, on regrette que la figure essentielle ait quelque chose de mou et de féminin, qui fait prendre, à distance, Joseph pour une reine d'Orient. Le groupe des frères prosternés devant lui est d'une excellente ordonnance, mais de proportions exagérées. Debout, les frères de Joseph pourraient à peine tenir sur la toile. La figure de Benjamin, pleine de naïveté et de charme, manque malheureusement du caractère oriental. Le fond du

tableau est trop dénué d'intérêt et de valeur, et l'exécution, tout en visant à la largeur, offre des traces de négligence et de faiblesse. M. van Muyden possède les qualités essentielles de l'art : ce sont les ressources du métier qui lui ont seules manqué jusqu'ici.

La *noce tyrolienne* de M. Artaria mérite d'être distinguée parmi les sujets de genre : il y a du mouvement et de fort jolis groupes dans cette scène qui manque malheureusement d'une exécution solide et forte. J'en dirai autant de *la leçon de couture* de M. d'Embde; le charme de l'expression n'y rachète pas la faiblesse de la peinture. — *L'enfant pauvre à la veille de Noël*, de M. Muller, de Munich, trahit le sentiment le plus naïf et le plus vrai. Il est regrettable que dans le joli tableau des *trois âges*, de M. Dietler, une figure essentielle, celle de la jeune mère, soit sacrifiée de pose, d'expression et même d'exécution. M. Dietler a pris sa revanche dans le portrait de M. de Tscharner, le meilleur de l'exposition. M. Lacombe a exposé un *chasseur*, étude excellente, pleine de verve et de vérité. Enfin, un jeune peintre, inconnu jusqu'ici, M. Walthard, dans une scène empruntée au Faust de Goëthe, donne pour l'avenir les plus belles espérances. L'écolier qui se présente devant Faust, ou plutôt, comme on s'en souvient, devant Méphistophélès lui-même, déguisé sous la défroque du docteur, est d'une naïveté d'expression un peu exagérée : il est difficile d'apporter plus d'illusions universitaires aux pieds du maître auquel on vient demander le secret du monde et de la vie. Méphisto, de son côté n'est peut-être pas assez diabolique, bien que, plus on l'examine, plus on soit frappé de la souveraine malice de son regard. Le peintre s'est privé volontairement des ressources qu'il aurait trouvées dans l'étude des costumes et celle de l'ameublement de la chambre de Faust, véritable fouillis scientifique du moyen âge. Mais la simplicité et la bonne ordonnance de sa composition, la vérité des poses, le jour excellent qu'il a répandu sur sa toile, tout cela dénote une direction sûre et qui nous promet un artiste sérieux, prêt à aborder les plus difficiles sujets.

M. Ed. Girardet a décidément les honneurs de l'exposition. Aux tableaux exposés par lui à Neuchâtel, il en a ajouté trois autres qui sont ses chefs-d'œuvre. Je dirai du *repos du modèle*, sujet de la plus vive gaîté, que c'est la toile où il a mis, jusqu'ici, le plus d'esprit; de *la visite au médecin*, celle où il a répandu à la fois le plus de finesse et de sentiment; enfin de son tableau intitulé *scène pastorale*, celle où il est arrivé, dans l'expression d'une figure, le plus près de l'idéal. Comme exécution, le second de ces ouvrages me paraît le mieux peint de tous ceux de M. Girardet : nulle trace ici de sécheresse, un ton plus brillant que dans ses précédens tableaux, une touche moelleuse qui lie les teintes et répand beaucoup de charme sur l'ensemble. Je n'y relèverai qu'une certaine imperfection de modelé dans la figure

de la jeune mère, trop peu étudiée. — La *scène pastorale* ne répond pas précisément à son titre ; il n'y a là ni scène, ni action ; c'est tout simplement une jeune fille oberlandaise qui se repose au sommet d'une colline, ayant assis près d'elle, presque à ses pieds, un pâtre de son âge. Hé bien ! avec des élémens aussi simples, M. Girardet a fait tout un tableau qu'on ne peut plus oublier : c'est que, au travers d'une exécution assez imparfaite, il a répandu sur cette jeune fille, dans ce regard limpide et calme, perdu dans les profondeurs de l'horizon, cette mystérieuse empreinte d'idéale beauté qui est le plus grand secret de l'art. Cette simple jeune fille avec sa pose si naturelle et son expression si vraie, semble transfigurée par l'art jusqu'à être devenue la madone des montagnes de son pays. Assurément, M. Girardet, après un succès semblable, doit se sentir entraîné de plus en plus vers les sujets sérieux et de plus grande dimension, devant lesquels il a trop reculé jusqu'ici.

Deux tableaux m'arrêtèrent assez longtemps à l'exposition. L'un est un paysage de M. Wegmann, jeune artiste plein d'espérance, mort dernièrement à Munich ; l'autre, une aquarelle de M. Lory, qu'une fin subite venait d'enlever à ses amis. Le premier avait devant lui tout un long avenir que son imagination peut-être lui faisait voir brillant et prospère ; le second, en se retournant vers le passé, voyait une vie déjà longue, toute remplie de travaux et d'honorables succès. Les espérances de la jeunesse ne sont pas toujours ainsi couronnées. Les dieux, disaient les anciens, aiment ceux qui meurent jeunes. Et que de rudes combats dans cette carrière de l'art ! — Ce fut sous cette impression sérieuse et même triste, que je quittai les salles de l'exposition.

Berne, septembre 1846. X.

POÉSIE.

LE SON DU COR.

NOCTURNE.

Ecoutez le son du cor
Retentir sur la montagne!
Quant tout dort dans la campagne,
Seul, le berger veille encor.

Dans sa haute solitude
A quoi rêve-t-il si tard?
Une tendre inquiétude
Fixe-t-elle son regard
Sur la plaine et le brouillard?

Pense-t-il à sa chaumière
Qu'ombrage un vaste noyer?
Bonne nuit à son vieux père
Qui, le soir, près du foyer,
Aime encore à s'égayer!

A ses pieds l'épais nuage
Voile les toits du hameau.
La jeunesse du village
Dansait-elle sous l'ormeau
Hier, au son du chalumeau ?

De l'airain la voix pieuse
Résonne dans les grands bois.
Lisbeth, un instant rêveuse,
Pour Fritz a-t-elle, une fois,
Fait le signe de la croix ?

Pense-t-il à la Patrie
Qui peut compter sur son bras ?
Il sait qu'il lui doit sa vie,
Et qu'au signal des combats,
Son mousquet l'attend là-bas !

Ecoutez le son du cor
Retentir sur la montagne !
Quand tout dort dans la campagne,
Seul, le berger veille encor.

Fx C....

Lausanne.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

OCTOBRE.

La grande affaire depuis un mois, — mais aussi on a pris peine à la grossir, à l'enfler, à en tirer du vent et du bruit! — ce sont les mariages espagnols. La grande affaire! disons plutôt: le grand sujet d'articles premier-Londres ou premier-Paris. On a cité le traité d'Utrecht, on a cité la constitution espagnole, on a cité le statut de Ferdinand VII : que n'a-t-on pas cité enfin, pour crier mieux et pour varier les cris! C'est tout au plus si l'on entendait au milieu du brouhaha un cri bien autrement digne d'être écouté cependant, le cri de l'Irlande et de la Flandre, le cri de la faim : de l'Irlande, qui a quatre millions d'affamés ; de la Flandre, qui n'en a que huit cent mille, ensorte qu'on ne parle presque pas de ces derniers. Assurément, un prince français allant s'asseoir tout près du trône d'Espagne, c'est quelque chose, quoique les alliances des familles royales n'aient plus la même importance qu'autrefois. Mais plus on trouvait le sujet grave, moins on aurait dû le traiter commé on l'a fait : l'opposition avec passion, avec légèreté, avec perfidie et sans grand souci de l'intérêt national; la presse anglaise, avec indécence, avec rage, avec de subites variations, des changemens à vue, des coups de théâtre, et d'un ton de mélodrame du plus mauvais genre, mais aussi d'un assez pauvre effet; fort peu de journaux, enfin, avec mesure et un véritable sérieux.

Le public seul est resté plus calme. Un moment cependant la Bourse a tremblé; il y a eu panique; les fonds ont baissé : c'est un intérêt de famille, disait-on, c'est une dot de trente millions que poursuit Louis-

Philippe, et, en sujet pareil, il n'écoute, il ne ménage plus rien. On rappelait ce mot, attribué à un vieux diplomate : « Le mariage de la jeune reine d'Espagne sera la fin du *statu-quo* européen.» On en faisait même un autre pour compléter celui-là : ce second mot était ainsi arrangé : « Les mariages espagnols sont la campagne de Moscou du Système. » Bientôt pourtant, cet orage factice est allé diminuant peu à peu ; tout en continuant d'échelonner ses nuages, pour faire une retraite honorable, il ne laisse plus guère entendre qu'un roulement lointain. Le public s'est apaisé encore plus vite ; il a compris qu'il risquait d'être pris pour dupe : par qui? par les journalistes, les agioteurs ou les diplomates? par les rivalités dynastiques ou par l'instinct national de l'Angleterre qui craint que l'Espagne ne lui échappe? voilà ce qu'il serait important de savoir, mais ce qui n'est pas encore débrouillé. Aussi, ce grand incident des mariages espagnols reste-t-il encore, et restera-t-il peut-être toujours à l'état d'*imbroglio politique*. C'est même sous ce titre que le journal protestant l'*Espérance*, que nous citons quelquefois, donne le resumé des incroyables suppositions auxquelles ces mariages ont donné lieu. Ce résumé se trouve être ainsi, par le fait, un tableau assez curieux d'une des dernières grandes campagnes de la presse contemporaine ; il revient donc de droit à notre *Chronique* et à nos lecteurs. En voici quelques traits :

« Les journaux disent et contredisent chaque jour tant de choses sur le mariage du duc de Montpensier, qu'il devient dans leurs colonnes un véritable imbroglio. Dans les journaux anglais surtout, il a tout-à-fait l'air d'un de ces drames aux mille évolutions dans lesquels se plaît le génie de Shakespeare, où l'action se complique et s'embrouille à plaisir, où les personnages paraissent et disparaissent sans dire de long-temps leur secret, où l'on marche de surprise en surprise, de coup de théâtre en coup de théâtre, où l'on voyage, enfin, que c'est merveille, sur la terre, dans le temps et même dans l'espace !

» Ainsi, le fils de don Carlos, le comte de Montemolin s'échappe de Bourges. Voilà, semble-t-il, un embarras, un malheur pour le gouvernement français ; il a commis une étourderie, une faute. Tout le monde en juge ainsi au premier abord, et la Bourse s'en ressent, elle éprouve une de ces paniques qui lui sont si habituelles. Eh bien ! vous n'y êtes pas, ce n'est là qu'un jeu, et le *Morning-Chronicle*, le *Morning-Advertiser* vous diront : Le comte de Montemolin s'est échappé de Bourges, comme le prince Louis-Napoléon du château de Ham : parce que le gouvernement l'a voulu et a facilité leur fuite. C'est aussi le gouvernement qui a lancé Cabrera, Cabrera mandé à Paris par le ministère, avec lequel il a eu un entretien secret avant de quitter la France. Ce que le cabinet, ce que le roi redoute, ce n'est pas un mouvement carliste en Espagne, c'est un mouvement du parti progressiste, très-opposé au mariage, mais encore plus opposé au carlisme : on sait bien que, de celui-ci, on n'a rien à craindre de sérieux ; il peut rendre le service, au contraire, de tenir en échec le parti progressiste ; on ne l'emploie donc dans la grande affaire, l'affaire des mariages, que pour faire perdre la piste au véritable ennemi.

« Tout cela semble bien raffiné! Raison de plus pour le croire, et on peut parier qu'à l'heure qu'il est, nombre de gens en sont intimement convaincus. Ceux qui en douteraient ne connaissent pas la crédulité des passions politiques. Garat, dans ses Mémoires, raconte à ce sujet une curieuse anecdote. Il venait, dit-il, d'avoir un long entretien avec Robespierre, dans lequel celui-ci s'était déchaîné contre les Girondins, les accusant de trahir la République, d'être prêts à livrer la France aux Anglais : ce n'étaient pas là des suppositions, des déductions plausibles, le terrible interlocuteur de Garat prétendait pouvoir parler ainsi preuves en main. Le hasard veut que Garat, en quittant Robespierre, rencontre un des principaux chefs girondins, Brissot, si notre mémoire ne nous fait pas défaut, enfin un des hommes politiques du parti. Son nouvel interlocuteur, avec lequel il faut convenir pourtant, qu'il devait se sentir plus à l'aise, le prend mystérieusement sous le bras, et lui glisse ces mots à l'oreille : « Eh bien! savez-vous? Robespierre est l'agent, l'agent secret de Louis XVIII : c'est positif, c'est certain! » On peut penser si Garat fut émerveillé de cette double confidence. Mais voici qui est plus fort, qui est trop fort, et en même temps trop naïf pour avoir été inventé. Après l'attentat de Fieschi, quelqu'un émettait froidement l'opinion que c'était encore là une manœuvre de la police pour ruiner le parti démocratique. — « Mais quoi! lui dit-on, le roi pouvait être tué, plusieurs personnes l'ont été à côté de lui. — « La police, vous dis-je! répliqua-t-il. Le roi porte une cotte-de-mailles sous ses habits, il ne risquait rien, et quant aux autres, croyez-vous que le gouvernement regarde à la mort de quelques personnes pour arriver à ses fins!» — Mais, reprit-on encore, et Fieschi! c'est donc contre lui qu'il aurait imaginé sa machine : car il était bien sûr qu'elle le conduirait à l'échafaud, où il est monté en effet. » — « Fieschi! s'écria le visionnaire, inspiré par son idée, au lieu d'en être embarrassé; Fieschi! allez, on voit bien que vous ne connaissez pas les Corses! » Cette réponse n'est-elle pas sublime? Elle mériterait de devenir proverbe : *Allez! vous ne connaissez pas les Corses!* devrait-on dire désormais pour caractériser ce genre de crédulité. Doutez, après cela, que c'est du Château même qu'est parti le signal de donner, sans en avoir l'air, la clef des champs au comte de Montemolin!

» Mais le génie anglais n'apprécie guère le comique tout seul, il le veut assaisonné, rehaussé de tragique pour le bien sentir. C'est le *Times* qui s'est surtout chargé de ce dernier ingrédient. Le mariage n'est pas seulement un mariage politique, comme le sont la plupart de ceux des princes : c'est un *mariage forcé* dans toute la rigueur de l'expression; c'est un rapt, c'est un acte infernal, commis dans l'ombre et les ténèbres. Le journal anglais cite d'abord ce lugubre passage de Shakespeare :

« Once, in a lone and secret hour of night,
« When ev'vry eye was closed, and the pale moon
« And stars alone shone concious of the theft
« Happy I stole unheeded to her chamber.
« That minute sure was lucky [1]. »

[1] Dans l'ombre et le silence de la nuit, quand tous les yeux étaient fermés, et que la pâle lune et les étoiles seules brillaient complices de ce rapt, je me suis glissé inaperçu jusqu'à sa chambre : ah! certes, cette minute fut heureuse.

» Puis le *Times*, revenant au langage de la prose, redouble de couleurs sombres sans en être pour cela plus explicite :

« Chaque jour, dit-il, nous a désabusés de nos amicales illusions. » Les honteux détails du crime, les violences nocturnes exercées sur » les infortunées princesses, le secret, la soudaineté du coup, le choix » de l'heure, choix habile et évidemment prémédité, toutes choses qui » constituent en elles-mêmes une insulte spéciale aux gouvernements » représentatifs et au génie constitutionnel de l'Europe, le dégoût main- » tenant notoire de la nation espagnole, l'ironie triomphante de l'ambas- » sadeur français et des organes dynastiques des deux pays, le retard » frauduleux apporté à la déclaration publique du second projet de ma- » riage, enfin le fait aujourd'hui connu que le ministre britannique a » opposé toute la résistance possible, mais qu'au lieu d'une cour et » d'un ministre, il a trouvé devant lui un entremetteur étranger et un » ambassadeur, cela, disons-nous, forme une évidence surabondante » qu'un très-grand outrage a été commis sciemment, délibérément. »

» Enfin, d'autre part, pour mieux accidenter le drame, pour mieux nouer l'action, et suivant la règle qui veut que tous les personnages, même les plus sûrs de leur fait, aient aussi leur part d'obstacles et de périls, et ne soient ni trop méchants ni trop bons, le duc de Montpensier n'est pas encore au bout, disait-on, il n'a pas encore sa princesse, cette jeune et belle dona Luisa que l'on sacrifie si barbarement à un prince jeune et beau comme elle. Le duc de Montpensier, pour arriver jusqu'à l'infante, doit traverser les montagnes. C'est là qu'on l'attend. Qu'il soit bien sur ses gardes ! qu'il prenne bien ses précautions ! Sinon, gare les carlistes qui, déguisés en brigands espagnols, ont fait le projet de l'enlever en route, au tournant des rochers, et de le détenir dans un affreux donjon ! On croit que nous faisons un conte, un drame fantastique, un roman-feuilleton ? Du tout : nous faisons de l'histoire, de l'histoire, du moins, d'après les journaux, qui sont, comme on ne doit pas en douter, les véritables archives du temps. »

Au fond, que faut-il penser de tout ceci, de tout ce jeu ? A vrai dire, personne encore n'en sait rien que ceux qui tiennent les cartes et se gardent bien de les montrer. Les uns disent M. Guizot triomphant, les autres le disent inquiet et agité. « Voilà l'entente cordiale rompue, cette cordiale entente à laquelle vous avez fait tant et de si honteux sacrifices ! la voilà donc détruite par ambition de famille, par égoïsme personnel, avec la plus aveugle témérité, » s'écriaient tout à l'heure les divers organes de l'opposition. Mais, l'Angleterre se bornant à exhaler plus ou moins rudement sa mauvaise humeur, et l'Espagne, à ce qu'il paraît, ne bougeant point, ils commencent à voir qu'ils ont fait fausse route et à virer de bord. Aussi, bientôt on entendra répéter par toute la ligne ce qui vient d'être ainsi formulé par l'*Univers* : « Nous le disons avec une profonde douleur, ce mariage qui, accepté » comme il semble l'être par l'Espagne, offrait à la France un moyen » pacifique et légitime de fortifier sa situation politique, ce mariage » aura probablement la funeste conséquence de resserrer les liens » odieux qu'il paraissait devoir briser, ou tout au moins affaiblir. On » ne veut pas renoncer à l'entente cordiale, on a l'impudeur d'y tenir

» plus que jamais, en présence de tant de témoignages qui montrent » de quelle façon humiliante pour nous l'Angleterre prétend en distri- » buer les profits et les pertes... Vienne un second Pritchard ou quel- » que nouvelle complication du droit de visite, et la France connaîtra » les articles secrets du contrat de mariage de M. le duc de Montpen- » sier. »

C'est ainsi qu'on chante et qu'on déchante sur la question des mariages espagnols.

La seule impression un peu nette qu'on en ait jusqu'ici; un point qui, pourtant, commence à percer et sur lequel on se voit assez généralement forcé de tomber d'accord, c'est qu'il y a eu là, quelque soit le jugement qu'on en porte, une habile manœuvre diplomatique, c'est que l'affaire a été bien jouée, si elle ne doit pas mener à un grand but. Telle est l'opinion, entre autres, de M. de Lamartine, qui, à cet égard, nous semble avoir assez heureusement rencontré celle du public.

On sait que M. de Lamartine n'est pas seulement grand orateur, grand poète, mais qu'il est aussi éloquent publiciste. Ses vues politiques et sociales prêtent d'ordinaire à bien des critiques, et ne sont guère admises sans réserve, même par les hommes que leur position de parti dispose d'ailleurs à les accueillir; mais, outre le grand nom de M. de Lamartine, elles ont toujours quelque chose de généreux et de noble qui, aussitôt qu'elles ont paru (dans le *Bien public* de Mâcon), les fait répéter d'un bout de la presse à l'autre. C'est ce qui vient d'avoir lieu, d'abord pour un article sur la *crise des subsistances*, — article dans lequel M. de Lamartine répète encore, un peu trop ce nous semble, son mot fameux : « La France a peur! [1] » — puis, dans un second, sur le thème du jour, le mariage Montpensier. Quant à ce dernier, un seul passage, très-court, très-vif, va nous en donner l'esprit et la conclusion.

« Nous entrons dans une tout autre voie, dit M. de Lamartine. Elle mènera où Dieu sait le pays et la dynastie..... Dans cette affaire, comme dans toutes les affaires de la France, pour qui êtes-vous? Et lequel des deux intérêts voulez-vous qui se sacrifie? Est-ce celui de la France? Félicitez-vous avec le cabinet des Tuileries, il a marié un fils du roi! Est-ce celui de la dynastie? Affligez-vous et inquiétez-vous avec nous? le cabinet des Tuileries a relâché les alliances de la révolution, engagé la France, aventuré la paix, semé les rivalités, amorcé la guerre civile en Espagne, amassé les nuages sur le continent, assombri l'avenir, tiré l'épée diplomatique, non pour une cause, mais pour une dot de difficultés.

» Cette dot pèsera autant sur le cabinet des Tuileries que sur le pays, et toute cette affaire se caractérise en deux mots pour nous : Une témérité malheureuse et une étourderie trompée. »

[1] Voir notre *Chronique* de septembre, p. 621 et 623.

Ces derniers mots, qui terminent l'article, ne cadrent guère avec un autre morceau, placé au commencement; et c'est ce morceau, voulions-nous dire, qui a surtout frappé, non seulement pour sa verve et son caractère dramatique, mais parce qu'il est assez d'accord au fond, malgré sa couleur un peu sombre, avec le sentiment public sur ce sujet encore si mystérieux. Voici ce morceau :

« Les journaux des nuances dynastiques, et qui ont réduit la question à une question purement ministérielle, tout en approuvant au fond ce mariage, le retournent tant qu'ils peuvent contre le ministère, et cherchent des griefs dans la façon dont cette négociation a été conduite. Selon nous, ces journaux ont tort. La négociation, d'abord lente, sourde, patiente, puis changeant de nature à propos et devenant tout-à-coup soudaine, inattendue, violente et provoquante comme un coup d'état, est digne du génie de Machiavel ou de Richelieu, si on la considère du point de vue de l'intérêt auquel elle a été conçue. Il n'y a rien à dire, rien à reprocher aux inventeurs et aux perpétrateurs de ce dénoûment à la fois mystérieux et théâtral. Le cardinal Mazarin n'aurait ni mieux embrouillé ni mieux dénoué les fils en cachant la main. C'est de l'excellente diplomatie italienne. Il n'y a, de ce point de vue, qu'à admirer le cabinet français. Soyons donc justes envers nos adversaires; sachons applaudir quand la scène est bien jouée, mais parlons du fond, etc. etc. »

Malheureusement le fond ne se laisse pas encore voir. Le marié et la mariée sont sur le devant de la scène, avec quelques acteurs secondaires; mais les plus importans se tiennent derrière un second rideau qui cache toujours le fond du théâtre. C'est là que se fera le véritable dénouement. Quel sera-t-il? le suivant, s'il fallait en croire un journal anglais.

« Nous sommes informés, dit le *Daily News*, que le gouvernement britannique, se trouvant actuellement dans l'impossibilité de punir la perfidie de Louis-Philippe, protestera. Il déshéritera, par une déclaration publique, la postérité du duc de Montpensier, et appellera ainsi de l'impossibilité d'une guerre actuelle à la possibilité d'une guerre future. Une pareille démarche serait, nous le craignons, une folie. Si nous ne déclarons pas la guerre à cette heure, ce que certainement nous ne ferons pas, afin d'empêcher qu'un prince de la maison d'Orléans monte sur le trône d'Espagne, nous ne serons pas plus tard mieux disposés à guerroyer pour ce motif. Ainsi donc il est déraisonnable et injuste de léguer à notre postérité le soin de venger les outrages que nous n'osons pas punir nous-mêmes. Louis-Philippe rira de nos protestations; il raillera notre couardise actuelle et notre valeur *in futuro*. Il rengaînera son épée avec un méprisant : « Bien, messieurs, quand vous serez prêts, » montrant ainsi qu'il a sondé à fond nos intentions et vu à travers tous nos subterfuges politiques. »

Suivant ce journal, plus franc, mais presque d'aussi mauvaise humeur que ses confrères, — *Bien, messieurs!* tel serait donc le mot que prononcerait le principal de ces acteurs retirés sur l'arrière-scène,

le mot par lequel il terminerait la pièce. Qu'il doive ou non en former le dénouement, il nous a semblé du moins conclure assez bien le jugement que M. de Lamartine porte sur le drame lui-même. Ce n'en est pas le dernier mot peut-être, mais il est bon, il met bien en scène, il fait tableau.

— Le journalisme! oh! qui fera jamais l'histoire du journalisme de notre temps! Cette petite causerie à l'écart que nous avons à nous deux, lecteur, tous les mois, vous en dit bien quelque chose; insensiblement se grossit le paquet, et si vous conservez ces feuilles éparses, il pourrait en résulter quelque chose d'assez curieux, d'assez drôle à la fin. Mais une histoire complète, où l'on dirait tout, où l'on nommerait tout le monde, où l'on s'adresserait non aux vivans (et j'espère bien, lecteur, que tel sera votre cas de longues années encore), mais à ceux qui ne sont pas nés, qui ne le seront pas avant un demi-siècle, en sorte qu'on pourrait tout leur raconter sans le moindre inconvénient! oh! cette histoire-là, qui la fera, qui veut la faire? voilà un sujet, un sujet d'*ouvrage utile aux mœurs*, que l'Académie devrait proposer, à la condition, bien entendu! que le prix, avec les intérêts accumulés, ne serait décerné que lorsque l'ouvrage paraîtrait. Pour moi, je me contente de mettre en avant cette idée, et d'offrir à l'historien *in partibus* les deux anecdotes suivantes dont il pourra profiter.

Un de nos amis (amis de la *Revue Suisse* et de l'amitié duquel celle-ci a plus d'une fois profité), un de nos amis, dis-je, rencontre, il y a quelques jours, une personne de sa connaissance, jeune homme de talent, occupant une certaine position intellectuelle, sérieux, convaincu, qui professe et qui avait émis assez hautement des idées communistes. Cela, toutefois, le compromettait, et il fallait faire une fin, en attendant mieux. La fin fut d'écrire dans le . . . . ., journal d'opposition, mais d'opposition toute bénigne et toute constitutionnelle. — «Eh quoi! lui dit notre ami, en apprenant ce dénouement vulgaire, vous! *tu quoque!*» — «Que voulez-vous, répondit le communiste constitutionnel : les journaux ne sont plus que des maisons de commerce; il faut tâcher d'y avoir un emploi, si l'on en veut un pour sa plume; on prend la première place vacante, il ne s'agit pas de vouloir choisir.» Et il disait strictement vrai. Un journal est une boutique bien montée, où il y a un grand nombre de commis, mais chacun a son lot, sa case, son article, on ne peut pas le lui enlever, comme il ne peut pas s'en départir. Vous arrivez avec un travail sur les arts, sur la littérature, sur le théâtre. — Désolé! vous répond le directeur: mais cette partie est celle de M. un tel, notre collaborateur exclusif pour ce genre de sujets. Vous venez d'Espagne, d'Allemagne, de Russie, vous avez étudié sur les lieux des questions dont on ne sait pas le premier mot à Paris. La Russie, l'Allemagne, l'Espagne appartiennent aussi à MM. tels, qui n'ont peut-être jamais passé la frontière.

Cela tient sans doute à ce besoin d'ordre et de distribution du travail que nécessitent ici le prix du temps et la multiplicité des affaires, mais qui est parfois poussé jusqu'à l'abrutissement, jusqu'à la manie, en sorte qu'il n'y a pas de plus grandes machines que les Parisiens, malgré tout leur esprit. Sans doute encore c'est là un moyen commode et sûr de décourager les imbéciles, qui pourtant ne se découragent guère, de se débarrasser des importuns : mais c'est aussi un moyen de tenir la porte fermée pour tout autre que soi et les siens. Aussi, quand elle s'ouvre, vite! entrez, prenez la première place venue, sinon un autre la prendra. La place prise, on y débite la marchandise convenable, et l'on endoctrine le pauvre monde qui ne se doute de rien.

C'est ce qu'exprimait tout naïvement un critique qui avait fait des articles aussi injustes que spirituels sur une grande célébrité médicale. — « Il est impossible, lui disait-on, que ce soit là réellement votre avis. » — « Eh! répondit-il, ce n'est pas moi qui pense, c'est le journal ; moi j'écris.» *Apollon* (Mercure) *dictait*, *Homère écrivait.*

Et voilà mes deux anecdotes, mais comme elles m'en rappellent une autre, cela fera trois, lecteur, si vous le voulez bien.

Un jeune littérateur faisait des vers de quatorze syllabes [1] ; mais il ne se contentait pas d'enjamber ainsi sur les lois poétiques, il enjambait de même sur les autres, il enjambait sur tout, vivant et pensant à sa guise, ne doutant, et peut-être bien aussi, car il y a des retours à tout, ne se doutant de rien. « Allez! s'écriait-il, nous sommes là dans le troisième-dessous, comme on dit au théâtre, nous sommes là sous vos pieds une jolie petite bande qui ne croyons ni à dieu ni à diable .... nous ne sommes que des gamins, mais nous avons des idées, et si nous pouvons percer, nous bousculerons bien des choses qui ont trop longtemps duré (et il n'entendait pas seulement les vers de douze syllabes, comme vous pouvez croire) .... Pour moi, ajouta-t-il gravement après cette tirade, je ne demande pas mieux que de rester honnête homme, mais si je vois que le monde est encore trop bégueule et que cela m'empêche de réussir, ma foi je me ferai bégueule comme les autres, et je planterai là l'honnêteté.» Remarquez bien sa morale, pour lui, rester honnête homme, c'était ne pas abandonner ses idées, fort peu honnêtes en vérité, et *vice versâ.* Il écrit maintenant dans le *Corsaire*, qui est légitimiste, aristocratique, tory, mais qui est aussi *satan*, et qui fait feu de tous les côtés. Est-ce là, pour notre jeune littérateur pantagruélien, être toujours dans le troisième-dessous, ou bien déjà dans une espèce de juste-milieu?

— Les candidats se pressent aussi à la porte de l'Académie française, pour y remplacer M. de Jouy, le dernier immortel qui soit

[1] Voir notre *Chronique* de juin, p. 460 et 461 de ce volume.

mort. On ne compte pas moins d'une douzaine d'aspirans à son fauteuil, parmi lesquels il en est jusqu'à trois que l'on pourrait *nommer*, mais malheureusement il n'y en a qu'un à *élire*. Les candidatures littéraires ne sont pas de nature à emporter les suffrages : ce sont, entre autres, celles de M. Empis, auteur comique, dont le nom, assez connu comme tel, l'est peut-être plus que ses ouvrages; de M. Emile Deschamps, homme d'esprit et poète-artiste, mais qui s'en est trop tenu à son succès romantique de 1828; de M. Philarète Chasles, dont les travaux de critique sont déjà nombreux, mais qui n'a guère d'autres titres à citer; de M. Barthélemy, dont les rimes bien frappées dans l'ancienne *Némésis*, ont pris quelque chose de mécanique, de machinal dans la nouvelle, et se sentent trop du balancier. En outre, M. Barthélemy, depuis le temps qu'il fait des vers satyriques, se trouve en avoir fait un peu contre tout le monde, et ceux qui ont reçu le trait, s'en souviennent, si lui, ce qui arrive souvent, l'a oublié. En faisant les visites d'usage, c'est donc parfois, sans qu'il s'en doute, un de ses anciens malades qu'il va voir. Tous n'ont pas alors la même bonhomie que M. Ancelot, à qui le poète disait : — « Au moins j'ai la satisfaction de n'avoir jamais fait des vers contre vous. — Je vous demande pardon, lui répondit l'académicien : tenez! je les sais par cœur :

Et monsieur Ancelot dont la grosse gaîté
Au sein de l'Institut à la fin l'a porté.

M. Ancelot est fort gros et, partant, bonhomme, ce qui ne veut pourtant nullement dire que M. Barthélemy soit nommé.

Il y a, à l'Académie, comme l'affaire de M. Cormenin l'a montré, un parti assez fort qui veut des candidatures littéraires, et qui fait opposition aux candidatures politiques et officielles. Ce parti, qui a pour lui l'opinion publique, compte dans ses rangs MM. Victor Hugo, Sainte-Beuve, de Vigny. Mais les candidats ne lui facilitent pas, cette fois-ci, la victoire. Puis il y a un autre parti, très-actif et très-influent, dont MM. Villemain et Saint-Marc-Girardin sont les chefs, le parti universitaire; parti d'autant plus ardent à l'emporter, à soutenir en tout et partout des hommes à lui, qu'il est attaqué, menacé et voit sa position ébranlée. Son candidat est M. Victor-Joseph Leclerc, doyen de la Faculté des Lettres. M. Victor-Joseph Leclerc, traducteur et critique, est savant, exact, dévoué aux vieilles études, aux vieilles mœurs; les personnes qui tiennent registre de ce genre de faits ont noté qu'il fut l'avant-dernier homme qui ait porté des culottes courtes (jusque vers 1830), j'ai oublié le nom du dernier; mais surtout M. Victor-Joseph Leclerc est d'une méthode, d'une ponctualité à toute épreuve. Les auditeurs de ses leçons finirent par remarquer que, juste cinq minutes avant l'heure, cinq minutes, ni plus ni moins, sa voix changeait subitement de ton et passait à l'extrême opposé. On crut

d'abord qu'il se trouvait mal, qu'il éprouvait quelque embarras, quelque accident ignoré. Mais non, c'était seulement sa préroraison qui commençait, et toujours à la minute, au moment exact qu'il lui avait d'avance fixé.

Malgré ces petites faiblesses, M. Victor-Joseph Leclerc est pourtant celui de tous les candidats qui présente les titres les plus faciles à faire valoir, et sur lequel probablement, après deux ou trois tours de scrutin, se réuniront aussi les suffrages de ceux qui auront d'abord tenté de faire un autre choix.

— En littérature plus encore que dans tout le reste, la saison morte semble vouloir se prolonger indéfiniment et d'une manière désespérante. Point de livre nouveau qui fasse un peu sensation, qui ravitaille, qui redonne du ton au goût, peu difficile, certes, et pourtant blasé. Des travaux de science, d'histoire, de critique, intéressans, érudits, solides, curieux même, mais qui, pour le style et la forme, se contentent d'être honnêtement présentables, et ne vont guère au delà. Les exigences de l'improvisation, dans la presse quotidienne, y font souvent violence à la langue, à l'élégance, à la grammaire; mais cette violence n'est pas toujours absolument mauvaise et sans fruit: ici comme ailleurs, *nécessité l'ingénieuse* fait trouver des tours, des mots heureux pour se tirer d'embarras. Nous n'allons pas si loin qu'un jeune journaliste, encore dans l'enthousiasme du métier, qui à ce propos nous disait : « C'est à coups de foudre qu'on écrit maintenant les journaux ! » Toutefois, il faut le reconnaître, les journaux ont encore plus de couleur et de verve que bien des ouvrages écrits à tête reposée, un peu trop reposée en effet, et qu'on lit de même. Mais, dans l'ensemble, ils sont d'ordinaire bien peu nourris et bien pâles. Après le bourdonnement obligé du premier-Paris, bourdonnement monotone quoiqu'il soit censé matinal; après l'évolution plus ou moins prévue, plus ou moins aventureuse du feuilleton, il n'y a plus rien : on tombe, presque sans transition, des *faits divers*, mais identiques chez tous, dans une et souvent deux énormes pages d'annonces. C'est à peine si de temps en temps, à de longs intervalles, on rencontre un article un peu neuf, un peu exceptionnel, enfin quelque petit grain de piquant pour subsister.

Aussi parle-t-on toujours de transformation dans la grande presse. Celle du *Constitutionnel* [1] reste sur le tapis; mais elle a de la peine à s'effectuer. D'ailleurs, elle regarderait surtout l'administration, la possession du corps du journal, plutôt que sa rédaction et son esprit. On parle maintenant d'un partage, d'un triumvirat, dans lequel M. Thiers aurait la part d'Octave, M. Véron celle d'Antoine, il ne resterait donc à M. de Morny que celle de Lepidus.

[1] Voir notre *Chronique* de septembre, p. 695 de ce volume.

Quoiqu'elle ne soit guère âgée que d'un an, l'*Epoque* annonce aussi son rajeunissement prochain. En attendant, M. Auguste Vacquerie y construit toujours des phrases comme celle-ci, à propos d'une traduction de l'*Hamlet* de Shakespeare, traduction jouée sur le théâtre de Saint-Germain. « *Hamlet* a fait verser des torrens de larmes; il n'y a rien là d'étonnant, *Hamlet* est une forêt, et les forêts ont la propriété d'attirer la pluie et les orages.» C'est incroyable! mais voyez nos précédentes *Chroniques*[1], et, dans ce genre, vous ne douterez plus de rien. — Les *Débats* passent aussi pour n'avoir plus une foi très-robuste dans la *vertu* du roman-feuilleton. — D'autre part, on prétend qu'Eugène Sue a vendu son nouvel ouvrage, *Les Sept Péchés capitaux*, cent-cinquante mille francs; ce qui fait dire au *Corsaire*: « Eugène Sue écrit sur les pauvres avec une plume d'or. »

— Quant à la *Presse*, son opinion que le roman-feuilleton tendrait à s'user, ne serait pas absolument désintéressée, s'il fallait en croire certains bruits : cette opinion tiendrait secrètement à une brouille survenue entre M. Emile de Girardin et M. Alexandre Dumas, qui n'auraient pu s'entendre et convenir de leurs faits. De là l'interruption des aventures de Joseph Balsamo (ou Cagliostro) et des *Mémoires d'un Médecin;* l'auteur, n'obtenant pas de la *Presse* tout ce qu'il exige, refuserait de livrer la suite, et la garderait obstinément en portefeuille. De là, le remplacement de ces mémoires par le *Voyage en Egypte et en Nubie*, d'un vice-consul français, M. Combes, voyage du reste assez curieux, parce qu'il montre l'esprit et les mœurs des Orientaux sous un jour plus commun, mais aussi plus positif et plus net que celui sous lequel ils sont apparus à de plus ordinaires ou à de plus éminens voyageurs. De là encore, toujours pour masquer le trou, un assez piètre roman de M. de Lavergne, *la Circassienne*, c'est-à-dire l'histoire de la belle Aïssé et du chevalier d'Aydie, découpée en feuilletons, pour tâcher de faire prendre patience au lecteur. Mais de Balsamo, toujours point de nouvelles, toujours point de nouvelles de Balsamo! L'auteur reste fièrement dans sa tente, ou plutôt dans son île, qu'il s'est arrangée à Saint-Germain, et qu'il a baptisée du nom de *Monte-Cristo* : île avec pont-levis et château, sur les murs duquel sont inscrits les titres des principaux ouvrages d'Alexandre Dumas. Le maître de ces lieux a autour de lui une petite cour fantastique de grooms nègres et de toutes couleurs, qui parlent toutes sortes de langues, l'anglais, l'italien, l'espagnol. Enfin, c'est le comte de Monte-Cristo en réalité, par le surprenant et le mystérieux : on doute seulement qu'il en ait aussi l'inépuisable trésor.

Alexandre Dumas règne aussi à Saint-Germain. Il en a relevé le théâtre, qui lui appartient, dit-on, et il vient d'y faire jouer cette

[1] De juin, p. 461, et d'août p. 642 de ce volume.

traduction de *Hamlet*, dont les principales scènes ont été retouchées par lui. Il paraît mettre dans son rôle de seigneur et maître de Saint-Germain un assez drôle, un assez étourdissant sérieux : « Ce pays, disait-il un jour, ce pays n'avait point de prince, personne n'en voulait, je l'ai pris ! »

Il a aussi à Paris un autre théâtre à lui, le théâtre Montpensier, dont la construction va être achevée. C'est Alexandre Dumas qui en avait obtenu le privilége; mais on dit qu'il l'a vendu aux hommes d'affaires qui dirigent l'entreprise, dont, à l'heure qu'il est, il serait déjà, comme propriétaire, à peu près complètement évincé.

C'est toujours, du reste, la même activité dévorante, la même prodigieuse fécondité. Pour l'expliquer, on s'en tire par des mots. Le général Dumas, comme on sait, était un homme de couleur : aussi n'a-t-on pas manqué de dire du fils : « *Il travaille comme un nègre ; — un nègre fait l'ouvrage de six blancs, il n'est donc pas étonnant que nous n'en puissions faire tant que lui* : » c'est ainsi que se consolent ses rivaux. On pourrait remarquer plus sérieusement qu'il y a, en effet, dans le talent d'Alexandre Dumas, quelque chose de la nature africaine, le sang qui bout, la passion de feu, mais quelque chose aussi de sensuel, de matériel et d'extérieur. C'est le *More de Venise* de la littérature, qu'il traite rudement, impétueusement, au risque de l'étouffer, comme Desdemona. Jusqu'ici, la littérature française avait essentiellement appartenu à la zône tempérée. Cette invasion qui lui arrive de la zône torride avec Alexandre Dumas et des écrivains créoles assez nombreux aujourd'hui, est peut-être aussi à noter, en regard de l'esprit essentiellement cosmopolite et matériel de notre époque.

— L'homme a tant de peine à se tenir dans le vrai, qu'il se fait des illusions jusque sur le mal et le vice lui-même : il ne s'en représente pas bien la vraie nature et, le plus souvent, il l'exprime à faux par quelque côté. Le mal, par exemple, n'est pas chose si facile qu'on pense et à laquelle il ne s'agisse que de céder; le mal donne de la peine, le vice est aussi un travail; travail hideux, mais qui exige de l'habileté, de l'audace, de la persévérance. Nous avons trouvé cela, un jour, très bien dit, par qui ? on ne voudra pas le croire : par un esprit qui se pique bien moins de morale que de toutes sortes d'esprit et de légèreté, par Jules Janin; oui, par Jules Janin, dont la verve devient trop souvent du verbiage, dont le perpétuel scintillement fatigue et refroidit, mais qui, de chemin de traverse en chemin de traverse, rencontre parfois des choses charmantes, non seulement piquantes et fines, mais justes, ce qui est bien pis. Ecoutez plutôt ce passage. C'est à propos d'une comédie récemment jouée au Théâtre Français, *Don Guzman*, espèce de Don Juan manqué, mais qui a pourtant assez réussi.

» Don Juan! Don Juan est mort sous le ridicule! Ce Machiavel de l'amour n'a plus de crédit nulle part, et surtout chez son tailleur! Pas un valet ne voudrait le suivre dans ses affections déréglées. Don Juan a fait son temps. Don Juan a joué tout son jeu: il est à bout de ses ruses, de ses chansons, de son ironie, de cette insulte perpétuelle qu'il jetait incessamment au nez retroussé des femmes. Cet homme s'est cassé les reins à force de glisser sur les grands plaisirs et de les effleurer en passant. Il est vieux, il est laid, il est édenté, il se teint les cheveux chaque matin; c'est pour lui qu'est faite l'enseigne: *Dents osanores,* et *Plus de cheveux blancs!* Pauvres gens de plaisir! comme ils ont gâté la grande idée que nous avions de leurs voluptés bruyantes! Comme ces dangereux vauriens si fiers, si petits-maîtres, si grands parleurs, si hargneux avec les hommes, si fort insolents avec les femmes, ces traîtres charmans, ces talons rouges de la plus belle peau, ont perdu tout à coup leur éclat de ver luisant, leur ramage de volière, leurs sourcils bruns, leurs cheveux blonds, leurs appétits désordonnés, et ces faciles succès qui les gonflaient de respect pour leur triste personne! On n'en veut plus, on n'y croit plus! Les hommes les méprisent, les femmes les dédaignent. Ces mignons du clair de lune et de la fortune sont devenus aussi ridicules que les vieux comédiens qui ont porté toute leur vie l'habit des chevaliers à la mode! Je les plains, pour ma part; ils étaient amusans dans leur vice! ils prenaient leur tabac avec tant de hauteur, ils se mouchaient avec tant d'insolence, ils crachaient avec tant de flegme, ils sifflaient monsieur leur chien avec tant de dédain pour l'espèce humaine, que, ma foi! bon gré mal gré, on finissait par les admirer comme autant de créatures étranges! C'est une grande perte, selon nous, pour les femmes de chambre, pour les comédiennes, pour les douairières, pour les marchandes de modes, pour les dames de province, pour toutes les oisives qui lisent encore des romans! Pleurez don Juan, femmes sensibles, qui êtes nées à quarante ans, au beau milieu du Toboso! Ah! jeune homme, ajoute le critique en s'adressant à l'auteur, quel bonheur pour vous que vous soyez si jeune! vous ne pouvez pas vous douter encore de la marche des passions, des épines que le désordre sème dans la vie, des chagrins qui naissent sur les pas de celui qui marche au hasard; non, non, vous ignorez, on le voit bien, quels fonds inépuisables de déception, de peines et de trouble sème dans sa route pénible le séducteur par métier qui, de parti pris, veut satisfaire toutes ses fantaisies; homme heureux! vous croyez que cela se fait ainsi, que le premier venu peut s'en aller dans les rues en criant: — *A ma belle amitié! Qui en veut de ma belle amitié?* et que de tous les balcons les Andalouses vont lui tomber toutes rôties? Attendez plus tard, et vous verrez que ces histoires à la don Juan sont de méchantes histoires! L'amour, même l'amour banal, est plus difficile que cela. Ne corrompt pas qui veut; ne se fait pas aimer, à la première vue, quiconque porte un manteau brodé et des souliers neufs; ne va pas vite en amour quiconque a de la présomption et de l'audace; on n'arrête pas les femmes dans les carrefours pour leur dire: *Madame, me voilà*, et il ne suffit pas d'étaler sa belle jambe pour prendre ces oiseaux jaseurs à la glu de sa déclamation; au contraire, c'est plus difficile que vous ne pensez. Il y faut mettre plus de soin, plus de zèle, plus d'habileté que vous ne dites; il y faut une scélératesse plus secrète.....

Sauf quelques traits encore de bel esprit, voilà une peinture plus vraie du vice que celles où on nous le représente courant à sa perte, mais par un chemin aisé, par un chemin fleuri. Non; il lui faut, ne serait-ce que comme aiguillon, il lui faut traverser bien des épines et des ronces, même avant d'arriver à l'abîme et de s'y engloutir.

— Rien non plus de bien nouveau au théâtre, qui semble encore plus frappé de mort que tout le reste. Des acteurs consommés, mais de pauvres pièces, des pièces qui n'en sont pas. La vogue de *Clarisse Harlowe*, vogue due uniquement à l'actrice [1], a indiqué une veine d'or aux faiseurs; ils s'y sont précipités à la file. Après Richardson, c'a été le tour de Franklin et de Jean-Jacques Rousseau; on a eu en drame le *Bonhomme Richard* et la *Nouvelle Héloïse*. C'a été aussi le tour de la Bible, et on a eu le *Temple de Salomon* à la Gaîté: le *Temple de Salomon*, mélodrame à grand spectacle, innocemment profanateur, mais qui a fourni aux feuilletonistes l'occasion de l'être un peu moins niaisement et de faire du Voltaire au petit pied. N'est-ce pas là un bien grand signe d'épuisement que d'en être venu à ce point de fabrication littéraire? — Il est aussi question de réorganisation, de renouvellement, de grande mesure à prendre pour rendre la vie au Théâtre-Français, qui ne vit plus guère que par Mlle Rachel. Elle lui a été infidèle tout l'été pour la Belgique et la province, et n'est revenue que pour avoir le caprice de menacer de le quitter: mais on ne doute pas du raccommodement.

— Le théâtre le plus populaire de Paris, celui des Funambules, c'est-à-dire le théâtre d'Arlequin et de Polichinelle, fait de grands efforts pour ne pas suivre Debureau dans la tombe, — Debureau qui, au dire des amateurs, était aussi sublime en Pierrot que Talma en empereur. Ce théâtre vient de donner une pantomime nouvelle, assez curieuse en un sens: *Pierrot, valet de la Mort*. La Mort paraît en effet sur la scène, avec accompagnement de danse macabre, et finit par mourir elle-même. Ainsi, la thèse finale du fouriérisme, celle que M. Considerant s'est vu logiquement forcé de soutenir, devant son auditoire de Lausanne, en disant: *La mort, je la nie!* cette thèse, aux Funambules, se trouve déjà réalisée, dans le tableau-pantomime que le livret indique sous ce titre expressif: *la mort de la mort*. Où le socialisme ne triomphe-t-il pas et ne va-t-il pas se nicher? — Cette pièce avait été précédée de l'annonce d'une autre, non moins tragique, mais plus champêtre, *Arlequin dévoré par les papillons*. Elle n'a pas été jouée. En voici la raison, suivant le *Corsaire*:

« Je l'avoue à ma grande confusion, j'ai la tragédie en horreur. Je respecte et révère M. Latour (de Saint-Ybars [2]), mais j'en use peu.

[1] *Chronique* d'août, page 642 de ce volume.

[2] L'auteur de *Virginie*.

Les tragédiens me font frémir, et du plus loin que j'en aperçois quelqu'un, je suis tenté de me rejeter sur les melons de Chevet.

L'homme, cependant, ne vit pas que de melons. On est porté, malgré soi, de temps à autre, et ne fut-ce que par le besoin de changer de nourriture, vers une littérature plus saine et plus élevée. Que de fois n'ai-je point regretté les chefs-d'œuvres de Gozzi et les comédies populaires de ma belle Venise. Oh! rendez-moi, de grâce, ces triomphans soufflets si solidement appliqués par la main blanche et douce de Colombine, et les sublimes raisonnemens de Polichinelle et les prouesses d'Arlequin, ce héros de la batte, qui vaut bien à lui seul tous les héros d'Homère et de Virgile. Rendez-moi l'esprit, la verve, l'imprévu, la grace naïve, le bon sens pratique, la passion vraie, la foi, le cœur de ces types éternels et foin de la rhétorique!

» Aussi, lorsque j'ai lu dans les journaux graves qu'une œuvre d'une haute portée philosophique et littéraire allait être jouée au théâtre des Funambules sous ce titre profond: *Arlequin dévoré par les papillons*, mes sympathies ont-elles été acquises au directeur, aux artistes de cet heureux spectacle, qui ont eu le rare esprit de recevoir, de jouer et de comprendre un si remarquable ouvrage. J'ai compté les jours, les heures et les secondes qui me séparaient d'un moment si vivement attendu; je me suis muni de deux places pour une, et j'ai fait les rêves les plus bizarres bariolés de toutes sortes de couleurs.

» L'autre soir, c'était le grand jour. Une foule respectable de voyous stationnait sur un double rang devant le grand théâtre populaire, chanté par Jules Janin et Georges Sand. Je me précipite sur l'affiche. O douleur! comment! *plus d'Arlequin!* Ce cri s'est échappé du plus profond de mes entrailles. Qu'est devenu mon pauvre Arlequin?

— Il a été dévoré par les papillons, me répond finement un décrotteur.

— Et les papillons?

— Ils se sont envolés après le crime. »

— Comme les journaux politiques, comme le théâtre, les Revues essentiellement littéraires se ressentent aussi de la crise générale, de la disette d'idées et de livres capables d'attirer un peu vivement l'attention. Il est toujours question, vaguement, d'une nouvelle Revue, qui serait autre que la *Revue Nouvelle*, et d'importans auxiliaires que gagnerait la *Revue Indépendante*. Celle des *Deux Mondes*, en revanche, a perdu deux de ses principaux collaborateurs, M. Sainte-Beuve et M. Philarète Chasles, qui s'en sont retirés définitivement. — M. Sainte-Beuve travaille activement à la continuation de son grand ouvrage sur Port-Royal. La collection de ses *Portraits-Contemporains*, réunis en volumes, avance en même temps et, ce qui fait geindre quelques critiques envieux, est fort bien reçu des libraires et du public. — M. Philarète Chasles rend compte, dans les *Débats*, de deux ouvrages curieux pour l'histoire littéraire: l'un, français sur les emprunts de Corneille; l'autre, anglais, sur ceux de Shakespeare. Dans le premier on prouve, pièces en main: 1° que Corneille s'est inspiré, avec génie et un instinct d'innovation tout moderne, des vieilles romances du Cid, si appréciées aujourd'hui et si dédaignées de

son temps; 2° que bien loin d'avoir imité dans son *Cid* des dramaturges espagnols, comme c'est assez l'opinion commune et surtout celle de Voltaire, ce sont au contraire ces mêmes dramaturges qui l'ont imité, lui. Dans l'ouvrage anglais, on établit que Shakespeare a fait, le voulant et le sachant, des emprunts à son contemporain Michel de Montaigne, le célèbre auteur des *Essais*, dont le tour d'esprit a, en effet, plus d'un rapport avec celui du grand poète anglais, surtout dans ces jugemens à double face qu'ils aiment tous deux à porter sur la nature humaine.

— M. Dubochet va publier des ouvrages inédits de Töpffer, parmi lesquels un petit roman, que l'on dit plein d'intérêt. M. Dubochet, qui est resté des nôtres, bien que fixé depuis si longtemps à Paris, met un soin tout patriotique à cette publication.

— Le chanoine de Lyon de qui M. Libri a eu ces manuscrits de Napoléon dont nous avons parlé dans un de nos précédens numéros [1], les tenait par héritage de son oncle, lequel avait été le confesseur du Cardinal Fæsch. Napoléon, en partant pour l'exil, les avait confiés à ce dernier. Ils formaient un paquet, cacheté aux armes impériales. M. Libri, envoyé en mission scientifique par le gouvernement, découvrit ce précieux dépôt, et parvint à se le faire céder à lui, moyennant une certaine somme d'argent et de belles promesses.

— Nous trouvons dans le *Constitutionnel* un article qui, simplement et en peu de mots, donne une idée belle et grande du *Cosmos* de M. de Humboldt. Il est d'un jeune écrivain, M. Ville, qui, d'abord horloger, puis pharmacien, puis chimiste, est arrivé à la positon honorable de directeur de la Revue scientifique de ce journal. Voici son compte-rendu de *Cosmos* pour ceux de nos lecteurs qui ne peuvent pas juger de l'ouvrage par eux-mêmes:

« C'est une épreuve toujours difficile et souvent dangereuse pour un ouvrage, que d'être annoncé long-temps à l'avance. Chacun de nous, si ce sujet l'intéresse, le traite mentalement à sa façon, esquisse à grands traits le plan qu'il suppose à l'auteur, pressent les conclusions, et se fait ainsi une sorte d'idéal dont il se servira plus tard comme d'un terme de comparaison pour applaudir ou condamner le livre.

« Plus le nom de l'auteur est célèbre, plus les exigences s'accroissent, et plus aussi il devient difficile d'y satisfaire. En pareil cas, un livre produit trop souvent l'effet d'un de ces monumens que dès l'enfance nous entendons louer comme d'inimitables chefs-d'œuvre. Surexcitée par ces éloges, notre imagination cherche à s'en faire une idée. Presque toujours elle dépasse les limites du possible, et lorsque nous arrivons en face de l'objet de nos rêves, la réalité nous laisse froids, parfois dédaigneux. Pour retrouver l'enthousiasme et l'admiration il nous faut la réflexion et du temps.

« Depuis bien des années M. de Humboldt promettait un résumé des études qui remplirent sa vaste carrière, des résultats où l'avaient con-

[1] Livraison d'août, page 639 de ce volume.

duits ses travaux. Faite par le savant que nous venons de nommer, c'était là une magnifique promesse. Plus ou moins familier avec toutes les branches des connaissances humaines, M. de Humboldt a passé soixante années d'une vie toujours laborieuse à les appliquer à la plus vaste comme à la plus attrayante des sciences : à la physique générale du globe. La grandeur du sujet, la popularité du nom de l'auteur, tout se réunissait donc pour éveiller l'attention publique.

« *Cosmos* a paru et, hâtons-nous de le dire, son succès a été grand, incontestable, et pourtant en France surtout il a trompé bien des attentes. Les savants comptaient sur un traité de cosmologie : ils ont reçu un tableau de l'univers plus pittoresque que scientifique. Quant aux personnes qui s'intéressent aux progrès des sciences sans les cultiver, elles avaient sous les yeux deux types qui devaient les rendre sévères. La *Théorie de la Terre* et l'*Exposition du Système du Monde* ont depuis long-temps conquis tous les suffrages, et *Cosmos* ne pouvait échapper à de redoutables comparaisons.

« Dans les deux ouvrages immortels que nous venons de citer, Buffon et Laplace ont aussi voulu mettre les plus hautes vérités au niveau des simples amateurs de la science. Ils ont voulu, le premier surtout, ajouter la magie du style à la grandeur réelle du sujet. Tous deux ont résolu ce difficile problème, et cela sans que la rigueur scientifique, sans que la discussion même des détails souffrissent un seul instant des exigences de la forme. En même temps, le naturaliste et l'astronome ont su donner à leurs ouvrages cette clarté, cette précision, que l'esprit français réclame impérieusement. L'idée et l'expression se répondent toujours dans l'enchaînement comme dans la coupe même du texte, et le lecteur suit sans la moindre fatigue des auteurs qui lui ont épargné d'avance tout effort de coordination, qui lui présentent des images à la fois grandioses et nettes.

» *Cosmos*, écrit en allemand et pour des Allemands, présente un tout autre caractère; les faits s'y trouvent sans doute, mais le plus souvent ils ne font qu'indiquer les idées, ils ont quelque chose de vaporeux, qui dans l'ouvrage original les grandit peut-être en apparence; mais la traduction détruit nécessairement ce prestige, et parfois un peu de confusion est la conséquence forcée de cette espèce de jeu d'optique.

» Toutefois, hâtons-nous de le dire, nous regretterions que ces défauts fissent juger trop sévèrement l'œuvre de M. de Humboldt : sous cette forme dont nous ne pouvons malheureusement pas apprécier les beautés originales, il y a une grande et belle pensée.

» M. de Humboldt a voulu embrasser l'ensemble des phénomènes dans leur connexité; il a voulu nous montrer l'enchaînement des causes et des effets, non seulement à la surface de notre globe, mais dans les profondeurs mêmes de cette immensité, dont les plus puissants instruments peuvent à peine sonder les abîmes. Il a voulu marcher dans cette voie, non pas comme les prêtres et les savants des âges passés, en s'aidant de fables mythologiques ou d'hypothèses gratuites, mais en prenant un point d'appui solide sur l'expérience et l'observation. Tentative téméraire peut-être, mais utile, aujourd'hui que la science, trop souvent morcelée, n'acquiert un simulacre de précision qu'aux dépens des idées générales qui seules s'élèvent et la fécondent!

» Une fois cette donnée générale adoptée, M. de Humboldt n'a pas

hésité. Dès les premières pages de son livre, c'est dans l'infini qu'il nous jette. Prenant Herschell père pour guide, il mesure les dimensions du firmament, dont notre soleil n'est qu'une étoile, nous dévoile sa forme lenticulaire, nous montre dans la voie lactée la prosection des soleils placés dans le sens de sa plus grande épaisseur, et reconnaît que notre système planétaire est situé un peu en dehors du centre de ce groupe stellaire; au delà de notre ciel, il nous en découvre d'autres analogues ou presque semblables dont nous faisons partie. Il peuple l'immensité, non pas d'étoiles, mais de firmaments entiers, et arrivant enfin aux dernières limites de l'univers, il nous montre des espaces déserts, des régions dévastées, d'où semble exilée toute vie cosmique, véritables crevasses, par où notre regard plonge dans l'infini, nous allions presque dire dans le néant!

» A quelle distance de notre globe sommes-nous alors parvenus, Telle est la question qu'on s'adresse tout d'abord et que long-temps la science n'a pu résoudre; plus avancée aujourd'hui elle peut nous en donner une idée. La lumière parcourt, on le sait, environ 77,000 lieues en une seconde. Eh bien! les rayons partis des trois étoiles les plus rapprochées de notre planète mettent environ trois ans, neuf ans un quart et douze ans pour parvenir jusqu'à nous. Herschell pense que la lumière émise par les dernières nébuleuses visibles dans son grand télescope emploient près de 2 millions d'années pour franchir la distance qui nous sépare d'elles. Aussi, lorsque dans le court espace de 32 ans, de 1572 à 1604, trois étoiles nouvelles se montrèrent à nos yeux dans la constellation de Cassiopée, du Cygne et du Serpentaire, brillèrent pendant quelques mois, puis s'éteignirent, des milliers d'années, peut-être, s'étaient écoulés depuis le moment où ces mystérieux phénomènes s'étaient accomplis. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'étoile *a* de la Lyre était anéantie au moment où nous écrivons, nous la verrions encore pendant douze années entières.

» Quand les anciens voulaient donner une idée d'un nombre infini, ils le comparaient à celui des étoiles. Pour ces peuples privés des secours de nos instruments ce terme de comparaison n'avait cependant rien d'hyperbolique. L'œil nu ne compte guère que huit mille étoiles sur toute la surface du ciel. Mais combien ce nombre se multiplie dès que l'astronome appelle à son aide ces verres, ces miroirs magiques qui semblent anéantir les distances! Alors souvent une seule de ces petites taches lumineuses qui font l'effet d'une étoile vue dans le brouillard, se résout en des milliers de mondes. On estime à 330,000 le nombre des étoiles comprises dans la nébuleuse placée entre *b* et *g* du Cygne. Le télescope nous montre dans la voie lactée plus de 18 millions d'étoiles distinctes, tantôt isolées, tantôt groupées et formant des continents, des archipels et des îles au sein de cette mer sans limites.

» Si cette comparaison, que nous empruntons à M. de Humboldt, peu donner une idée de la distribution des astres, hâtons-nous d'ajouter que là s'arrête l'analogie. Dans nos mers la vague se brise sans s'ébranler, contre le roc qui la domine et conserve son immobilité séculaire. Rien de semblable dans l'océan céleste. Ici partout le mouvement. Il n'y a point d'étoiles fixes : chacune a son mouvement propre et se précipite avec une incroyable rapidité vers le but inconnu assigné par le créateur. Notre soleil lui-même, immobile par rapport à nous, se meut dans l'espace, entraînant avec lui son cortége de pla-

nètes et de satellites. Bessal estime à 1,547,500 lieues par jour le déplacement relatif de notre système et de la 61e du Cygne. Où allons-nous ainsi? Dieu seul le sait!

» Une des plus curieuses, et, en apparence, des plus insolubles questions que l'on puisse se poser à propos de ces astres qui semblent immobiles sur nos têtes ou qui roulent dans l'espace, est celle-ci : La lumière qu'ils nous envoient leur appartient-elle, ou bien l'empruntent-ils à des astres voisins? Sont-ce des soleils brillants par eux-mêmes, ou bien, comme les planètes, ne font-ils que nous renvoyer des rayons qui leur sont étrangers? Les découvertes modernes sur la polarisation de la lumière ont permis de résoudre ce problème. Armé de son polariscope, M. Arago analysa simultanément la lumière de la Chèvre, une des plus brillantes étoiles de notre hémisphère, et celle de la grande comète de 1819. Les rayons partis de l'étoile se comportèrent comme ceux d'un corps naturellement lumineux. Ceux de la comète montrèrent des traces évidentes de polarisation. L'astre errant devait donc au moins une partie de son éclat au soleil lui-même. Cette analyse de la lumière cométaire est une des plus belles conquêtes que l'astronomie physique ait faite depuis le commencement de ce siècle.

» L'esprit humain toujours insatiable, n'a pas assez des étranges et gigantesques résultats que nous venons de rappeler. Il veut encore savoir comment se forment ces astres dont il mesure la distance, dont il calcule les mouvements, et la science, naguère impuissante ou vaine, lui répond aujourd'hui par des faits. Non, sans doute, que l'œil humain ait pu suivre dans ses phases successives, le développement d'un de ces fils du ciel; mais, de même qu'on peut, en étudiant des fœtus d'âges différents, reconnaître par quelles formes transitoires passent la plante et l'animal, de même en parcourant les espaces célestes, en voyant plusieurs de ces mondes présenter des états divers, on peut suivre leurs progrès vers un état définitif et se faire en quelque sorte une idée de leur embryogénie.

Dans certains endroits du ciel, on rencontre, non pas des astres proprement dits, mais une matière cosmique, espèce de vapeur lumineuse qui occupe d'immenses espaces et présente l'aspect de nuages à contours irréguliers. Ailleurs, on voit cette matière élémentaire, subissant un premier degré de concentration, donner naissance à des nébuleuses irréductibles; ce n'est encore qu'un nuage phosphorescent, mais ce nuage a pris des formes régulières et présente des contours arrêtés. Un degré de plus amène la formation de nébuleuses planétaires ou de nébuleuses stellaires. Ici la matière cosmique a formé un premier noyau qu'elle enveloppe comme un atmosphère de feu. De nouveaux progrès condensent enfin au centre la masse tout entière, et une étoile de plus étincelle au firmament. Telle a été, selon toute apparence, l'origine de notre soleil lui-même, telles sont les phases qu'il a parcourues avant de briller en globe incandescent sur les mondes qu'il vivifie.

» Dans ces mouvements de retrait qu'éprouve la substance primitive, des astres secondaires se forment, et ce sont eux qui donnent naissance aux planètes et aux satellites. Ce mode de formation, appliqué par hypothèse à notre terre elle-même, nous explique et son ancienne incandescence, qu'on ne saurait révoquer en doute, et l'existence de son feu central, aujourd'hui démontré, pour ainsi dire, expérimentalement; elle justifie pleinement la belle expression de Buffon qui, de-

vançant les progrès de la science moderne, appelait notre globe *un soleil encroûté.*

» Les mouvements propres aux étoiles, le mouvement de translation qui emporte dans l'espace notre système solaire tout entier, l'apparition subite de nouvelles étoiles, l'extension, l'affaiblissement de celles qui brillent aujourd'hui, tout concourt avec le temps pour produire dans l'aspect du ciel des changements dont nous ne pouvons pas soupçonner l'étendue.

» Un jour viendra où les constellations de l'hémisphère sud remplaceront celles qui nous éclairent. « Supposons un instant, dit M. de Humboldt, supposons qu'un rêve de l'imagination se réalise, que notre vue, dépassant les limites de la vision télescopique, acquière une puissance surnaturelle; que nos sensations de durée se contractent de manière à comprendre les plus grands intervalles de temps, de même que nos yeux parcourent les plus petites parties de l'étendue : aussitôt disparaît l'immobilité apparente qui règne dans les cieux; les étoiles sans nombre sont emportées comme des tourbillons de poussière dans des directions opposées : les nébuleuses errantes se condensent ou se dissolvent : la voie lactée se divise par places comme une immense ceinture qui se déchirerait en lambeaux; partout le mouvement règne dans les espaces célestes, de même qu'il règne sur la terre en chaque point de ce riche tapis de végétaux, dont les rejetons, les feuilles et les fleurs présentent le spectacle d'un perpétuel développement. Dans la nature physique, pour les astres comme pour les êtres organisés, le mouvement paraît être une condition essentielle de la production, de la conservation et du mouvement. »

» Un des résultats nécessaires du mode de formation admis par M. de Humboldt pour notre planète, était le développement d'une température énormement élevée, provenant de la condensation progressive de la matière cosmique. Tout en effet dans notre globe, dévoile une ancienne incandescence : sa forme applatie vers les pôles, ses révolutions géologiques, où le feu a joué un si grand rôle; ces volcans qui, de nos jours encore, ébranlent des contrées entières, et surtout ce feu central dont la lave fluide bouillonne à peine à quelques lieues de nous. Ainsi se trouvent reliés l'un à l'autre, grâce à la théorie d'Herschell, l'enfance et les âges successifs de notre globe. Le présent lui-même se rattache à tout ce passé, et M. de Humboldt nous fait très bien voir dans l'ensemble de ces circonstances la cause des principaux phénomènes secondaires.

» S'appuyant ici sur ses anciens travaux relatifs aux lignes isothermes, il nous fait voir la forme et le mouvement propre de notre planète, donnant naissance à des courants équatoriaux qui agitent sans cesse l'atmosphère aussi bien que l'Océan; il suit avec nous ces fleuves d'air ou d'eau; il nous les montre exerçant sur les côtes ou dans l'intérieur même des continents, leurs influences heureuses ou nuisibles, éveillant ou étouffant la vie animale et végétale, selon qu'ils apportent le chaud ou le froid. L'étude du monde physique conduit ainsi notre auteur à l'examen du monde organique. Guidé par l'enchaînement naturel des phénomènes et des faits; il a parcouru la création entière, et, parti des confins de l'Univers, après avoir contemplé les mondes célestes, il s'arrête à présent devant ces insectes microscopiques, devant ces mousses que nous foulons aux pieds.

» Malheureusement, dans cette course rapide, M. de Humboldt marche parfois d'un pas inégal. Il s'arrête avec complaisance sur quelques points qu'il affectionne; il traite avec négligence, nous dirions presque avec dédain, d'autres sujets dont on ne saurait nier l'importance. A peine accorde-t-il quelques pages de généralités au règne organique. Comment comprendre, par exemple, qu'après avoir tant contribué aux progrès de la géologie par ses propres travaux, il ne dise rien ou presque rien de ces couches de fossiles, ossuaires des âges passés, qui ont livré aux veilles des paléontologistes les secrets d'une vie éteinte depuis des millions de siècles? Comment se fait-il qu'à côté du nom de M. de Buch, on trouve à peine celui de Cuvier? Nous le disons à regret, mais ce reproche que nous adressons à M. de Humboldt, pourrait porter sur beaucoup d'autres parties de son livre.

» On le voit, nous ne craignons pas d'être sévères, c'est qu'en effet, lorsque la critique s'adresse à un de ces hommes que leur mérite exceptionnel a placés sur les gradins les plus élevés du temple de la Renommée, à un de ces hommes qui ont touché à toutes les sciences, et les ont toutes enrichies de découvertes de premier ordre, elle lui doit, comme elle se doit à elle-même, de ne point dégénérer en flatterie. Nous avons dit, sans détour, l'impression que la lecture attentive du *Cosmos* a produite sur nous, le mal comme le bien; et si nous avons exprimé les regrets que nous a laissés cette étude, nous devons d'autant plus applaudir aux vues synthétiques de l'auteur, à la manière large avec laquelle il a embrassé et relié les uns aux autres un nombre vraiment prodigieux de phénomènes dont les connexions semblaient, au premier aspect, devoir nous échapper à jamais.

» Après avoir parlé du livre lui-même, disons un mot de la traduction. On comprend combien elle devait être difficile. *Cosmos* est regardé par les Allemands comme un chef-d'œuvre littéraire, et, pour le transporter dans une langue dont le génie est si différent de celui de l'idiôme allemand, il fallait avoir une connaissance approfondie de ce dernier. De plus, *Cosmos* touche à toutes les sciences et parle la langue propre à chacune d'elles; de là encore une difficulté qui, pour être vaincue, réclamait les connaissances les plus variées et les mieux assises.

» M. Faye, astronome de l'Observatoire de Paris, a courageusement entrepris cette tâche. Pour s'y préparer, il n'a pas craint de faire des études scientifiques spéciales; et, s'il a cru, pour plus de sûreté, devoir recourir aux conseils bienveillants de M. Arago, le public ne peut que lui savoir gré de ce consciencieux scrupule. Couronnés d'ailleurs d'un plein succès, ses efforts lui méritent la reconnaissance de tous les savants.

La vraiment grande nouvelle de ces jours derniers, nouvelle qui a pourtant fait pâlir un moment celle des mariages espagnols, c'est la découverte de la planète en quelque sorte prédite par M. Leverrier[1]. La position moyenne qu'il lui avait assignée s'est vérifiée à moins d'un degré près. Herschell n'avait découvert Uranus que par hasard, en parcourant le ciel avec son grand télescope; l'astronome

[1] Voir la précédente livraison, page 701 de ce volume.

français a découvert, par le calcul, l'astre nouveau qui explique maintenant les perturbations d'Uranus. C'est le plus grand événement scientifique de notre temps. « Eût-elle échappé à nos instrumens, la planète Leverrier (comme on propose de l'appeler), n'en était pas moins connue, dit un journal, et son cours tracé de la manière la plus précise; et si, par delà cette nouvelle connaissance, à trois milliards de lieues, il se trouve quelque corps analogue, il se manifestera par ses perturbations sur celui qu'on vient de découvrir, comme ce dernier a été trahi par les perturbations d'Uranus. La méthode de recherche créée par M. Leverrier étant universellement applicable, on peut dire avec raison qu'elle vient d'enfanter une science nouvelle, l'astronomie des invisibles. » — « Votre nom, écrit M. Enke au savant parisien, est désormais inséparablement lié à l'immortelle découverte de la loi de l'attraction universelle. »

— Après avoir terminé d'importans travaux qui l'avaient retenu quelques mois à Paris, M. Agassiz s'est rendu au congrès scientifique de Southampton; puis il est parti de là pour Boston, où il était depuis longtemps impatiemment attendu. On a craint un moment qu'il ne se fût embarqué sur la *Great-Britain*, qui a échoué dans le voisinage de l'île de Man; cette crainte ne s'est heureusement pas vérifiée.

— Une dame nous écrit de Lausanne : « Nous nous réjouissons fort » de voir comment la *Revue Suisse* parlera du cours que M. Victor » Considerant donne actuellement au public de notre ville. Il n'est » bruit que du chemin fleuri par lequel il veut nous conduire au pays » d'Harmonie. Hélas ! hélas ! je crains bien que nous n'y arrivions ja- » mais; mais cela fait toujours passer une heure ou deux. » — Ah ! madame ! et vous avez le courage, ou la malice, après avoir si bien dit, de demander ce que je vais dire à mon tour ! non, non, ne me croyez pas si maladroit que de parler après vous.

Quant à ce que je puis apprendre, à Paris, sur M. Victor Considerant, sur l'Ecole Sociétaire ou phalanstérienne, et sur son organe, la *Démocratie pacifique*, voici, entre autres, ce que je tiens d'un homme désintéressé dans la question et bien informé. Il croit M. Considerant véritablement convaincu, M. Cantagrel moins réellement, et plus uniquement journaliste. Ce dernier, du moins, est encore peu harmonien de fait, car il se mit un jour dans une grande colère contre un des ouvriers de l'imprimerie du journal; il voulait qu'il fût chassé sur l'heure pour lui avoir fait une faute dans un de ses articles. M. Considerant a aussi ses petites faiblesses : son point vulnérable, nous pouvons bien le dire, puisque lui-même y tient, c'est l'accent aigu dont on s'acharne, et nos journaux de Lausanne comme les autres, à surmonter l'*e* de son nom, où il n'en faut pas. Il déteste cela; mais ce n'est pas grave, et on peut bien le passer à un homme de talent, de

conviction, de caractère, et habile, comme il paraît l'être: seulement, ne dites pas M. Considérant, mais M. Considerant, je vous en avertis. — La *Démocratie pacifique*, malgré la rente que lui font ses partisans, ne produit pas de quoi subvenir aux dépenses d'un journal quotidien; mais l'Ecole Sociétaire gagne en revanche assez d'argent sur la vente de ses livres, car, outre un journal, elle a aussi une librairie.

— Voilà les nouvelles de Genève qui nous arrivent. Elles font ici beaucoup de sensation, Genève étant une ville européenne et représentant tout un côté de la Suisse, le côté français, pour Paris. On s'attend à une guerre civile, et des hommes non politiques, mais qui suivent la marche des faits, croient que leur résultat forcé sera pour la Suisse, comme pour la Pologne dans le dernier siècle, un démembrement, un partage, avec une petite Cracovie montagnarde dans les cantons primitifs. Espérons encore! et croyons-en plutôt la vieille légende qui dit que Tell dort dans une caverne des Alpes, et qu'il se réveillera quand le moment sera venu!

12 octobre.

---

3 *Octobre.* — Lausanne a offert tous les soirs de la semaine qui vient de s'écouler un spectacle assez remarquable. Déjà bien avant la révolution de février, les questions sociales soulevées par le fourriérisme étaient agitées en secret. Le socialisme, le communisme aussi, avaient des disciples fervents. Les hommes qui se sont mis à la tête des masses, le jour de la révolution, étaient de ce nombre. Tel d'entre eux a pris place dans le gouvernement. Mais le moment n'était pas venu d'attaquer, devant un peuple de propriétaires et de travailleurs, la propriété et le travail libre. On alla jusqu'à bannir du pays les communistes étrangers; du moins on se donna, aux yeux du peuple, le nom de les avoir chassés. Peu à peu, à mesure que la révolution gagna du terrain, l'on s'enhardit. Enfin apparaît tout-à coup à Lausanne le disciple de Fourrier le plus distingué par le talent de la parole, M. Victor Considerant. On lui ouvre la salle du conseil communal; puis, cette salle étant devenue trop étroite pour la foule accourue, c'est le Casino que l'on choisit pour le lieu de séances journalières. L'auditoire se composait de la plupart des membres des premières autorités cantonales, formant à M. Considerant une sorte d'état-major, et d'une foule de tous les partis et de toutes les classes, mais dont le plus grand nombre appartenait à celle des ouvriers. L'étranger a fait étinceler aux regards de cette multitude l'image d'une société *parfaite*, dans laquelle le devoir se perd dans le bonheur, et le travail est rendu si attrayant que tout y court entraîné par le plaisir. Bientôt le peuple du canton de Vaud, divisé en phalanges, renoncera, s'il en croit le dis-

ciple de Fourrier, au morcellement du sol, au travail autour du foyer. Il se formera en bataillons de travailleurs. Les bataillons se diviseront en séries. A telle série la culture du pêcher, a telle celle du cerisier, à telle celle de la fraise. Les vignerons ne cultiveront plus seuls péniblement la vigne; bientôt accourront des montagnes, au moment des grands travaux, des aides par milliers. A leur tour les vignerons iront sans doute aider les montagnards. De nouvelles voies de communication rapprocheront toutes les distances. Tout se fera dans la paix et dans le bonheur. Il n'y aura plus d'ivrognes, plus de querelleurs, plus de mauvais ménages; le temps de l'Harmonie est arrivé. L'éducation se fera, pour l'enfance au berceau, dans les *crèches*, comme à Paris; puis dans les *salles d'asile*, etc. Dans la communauté toute vocation se reconnaîtra sans peine. Les travaux les plus pénibles seront enlevés comme à l'assaut.

Nous avons vu la parole facile et aimable de M. Considerant captiver chaque soir ses auditeurs; puis le sujet de son discours tomba dans la conversation. Les uns applaudissaient déjà que le maître n'était pas arrivé à Lausanne. D'autres se frottaient les yeux, comme après la lecture des *Mille et une nuits*. Quelques-uns demandaient si les *crèches*, les *salles d'asile* n'étaient pas des institutions chrétiennes; si les employés dans ces établissements n'étaient pas en tous lieux d'humbles disciples du Christ, et s'il devait appartenir à un système qui méconnait tout un côté de la nature humaine de porter de pareils fruits. Plusieurs rappelaient les essais de phalanstères tentés près de nous à Cluny, dans l'Etat de New-Yorck, au Brésil, qui tous ont échoué, qui tous ont fini dans la discorde et par la banqueroute. J'ai entendu quelques personnes demander comment s'y prendraient les phalanstères voisins de celui de Bâle-campagne, quand celui-ci leur fermerait le passage pour leurs chemins de fer. Après avoir applaudi à l'homme aimable et à l'orateur, l'on se demandait compte de ses impressions, et le plus grand nombre rentraient chez eux en hochant la tête. Il n'est pas rare, dans le canton de Vaud, de voir ce qu'une génération a péniblement amassé dissipé en peu d'années par la suivante; le besoin rend laborieux; le travail donne l'aisance; à Genève, à Neuchâtel, le capital acquis s'accumulerait par les soins de nouvelles générations; mais ici la génération née dans le bien-être a de nouveaux besoins, rêve à la jouissance, se berce d'illusions et retombe assez souvent au point d'où devra partir la génération qui aura à reconstruire ce que celle-ci a dispersé. Nous avons entendu plusieurs personnes demander, si ce qui se fait dans le canton de Vaud ne ressemble pas à ce qui se passe dans l'intervalle qui sépare deux générations laborieuses, et si celle qui se montre actuellement n'a pas pour mission de mettre en débris ce qu'un demi siècle a lentement amassé.

Poésies allemandes de J.-P. Hebel, Th. Kœrner, L. Uhland, H. Heine, traduites par Max. Buchon. Salins, 1846. — Se vend chez Schmid, à Fribourg, et chez Michod, libraire, à Lausanne.

En ouvrant ce petit volume qui nous vient d'une cité connue parmi nous jusqu'ici par d'autres produits que par ses produits littéraires, nous ne pouvions nous défendre d'une certaine impression d'inquiétude. Voilà donc, nous disions-nous, Hebel, le poète allémanique, le doux chantre bucolique de la Forêt-Noire; voilà Kœrner, le Tyrtée allemand de 1813; Uhland, le double interprète des légendes du moyen-âge, et des idées modernes; Heine, enfin, ce spirituel Protée, qu'on pourrait appeler un rossignol moqueur, s'il y avait des moqueurs parmi les rossignols comme parmi les hommes ; voilà quatre des principaux représentans de la poésie allemande (en dehors de Gœthe, qui la résume en quelque manière tout entière à lui seul), abordés sans scrupule par un seul écrivain, qui ne recule pas devant ce problème assez redoutable : faire passer dans les formes si exclusives de la poésie française, les formes si libres et si originales de poètes fort divers, reproduire sans la fausser l'intuition poétique allemande qui s'éloigne de l'intuition française, à peu près comme en philosophie Schelling s'éloigne de Descartes, ou comme dans l'art Albert Durer diffère de Lesueur et du Poussin. Le génie du Nord sera-t-il jamais compris et reproduit par l'esprit français, comme l'a été le génie de l'antiquité par l'esprit moderne? Et, sans s'arrêter à cette question si vaste, la forme de la traduction poétique est-elle la plus appropriée au but que se proposent les initiateurs à la poésie allemande? En même temps qu'on risque de ne pas donner une image fidèle et pure de la pensée poétique des écrivains étrangers, ne court-on pas un danger plus grand encore assurément, celui de fausser, sous prétexte de les agrandir en les assouplissant, la pensée poétique nationale, aussi bien que les formes du style et du rhythme français? Tous ces doutes que ne permettent pas encore de résoudre les tentatives diverses faites depuis quarante ans pour rapprocher l'Allemagne de la France, se pressaient dans notre pensée, en lisant le titre du recueil de M. Buchon : hâtons-nous de dire qu'il nous a suffi d'en parcourir quelques passages pour les oublier, en nous laissant entraîner avec charme à ce frais courant poétique dont les digues et les entraves de la traduction ne semblent nullement gêner l'épanchement libre et facile.

A vrai dire, ce ne sera guère que de cette façon, qu'il sera possible d'arrêter un jugement définitif sur les questions que nous venons de poser. Qu'on nous montre, à l'appui des théories modernes sur l'agrandissement de l'esprit littéraire et de la langue poétique au moyen des influences étrangères, qu'on nous montre des essais heureux, quelque chose d'achevé où la spontanéité sans laquelle il n'y a pas

d'œuvre d'art, ne soit point sacrifiée aux nécessités inexorables de la traduction, et nous prendrons notre parti de bonne grâce. Ces œuvres là sont encore trop rares pour faire autorité. Nous n'hésitons pas cependant à croire que, si de nombreuses tentatives s'opéraient dans l'esprit qui a dirigé l'écrivain dont nous annonçons l'ouvrage, et avec un succès égal au sien, la cause de la traduction poétique ne fût fort près d'être gagnée. Distinguons toutefois : le mérite de ces fragmens divers est assez inégal; parmi les quatre poètes auquels s'est adressé le jeune écrivain, un seul, à notre sens, correspond pleinement au caractère de son talent. Nous voulons parler de Hebel, et nous sommes charmé de voir que l'auteur l'a senti lui-même, puisque c'est, sans comparaison, celui dont il s'est essentiellement occupé. Pour les autres, que ce résultat tienne à l'absence d'analogie intellectuelle et de parenté morale, ou bien à des erreurs dans le choix du mètre et des formes rhythmiques, il nous a semblé que le plus souvent le rayon poétique, en se décomposant à travers le prisme de la traduction, perdait son plus vif éclat. Nous avons cherché vainement plus d'une fois, non pas la pensée du poète original, mais le parfum, mais la fraîcheur, mais la nuance, c'est-à-dire la poésie elle-même. Nous nous sommes demandé, à propos d'Uhland et de Henri Heine, si après avoir lu les essais du traducteur, on aurait une juste idée de ces poètes, et si l'on pouvait appliquer aux fragmens qu'il nous en donne ces vers de Gautier, d'après lesquels il a voulu lui-même être jugé :

> Astre à demi voilé, l'idée éclate et perce
> Sous le nuage gris de la traduction ;
> Pour juger de l'étoile il suffit d'un rayon.

Cette différence dans le degré de succès auquel a atteint M. Buchon, l'éclairera sans doute sur le choix de ses modèles. Au lieu de chercher la diversité, qu'il s'applique avec toutes ses ressources, à rendre un seul poète : Hebel a été pour lui une bonne fortune. Que ce succès le dirige à l'avenir.

A l'avance, il eût été difficile assurément de croire que ce poète pût être introduit avec bonheur dans notre langue. Hebel est un poète très-national, très-particularisé, qu'on nous passe l'expression. Son langage est un dialecte populaire; l'ordre d'inspiration, qui est le sien, a répugné jusqu'ici à l'esprit français, qui n'a guère cherché dans la poésie pastorale qu'une sorte de piquant contraste avec la physionomie fort peu bucolique de la vie sociale; Hebel aime la nature, mais ce n'est pas pour en faire des tableaux, pour y chercher des motifs de paysages ou un texte à élégies; il l'aime d'un amour naïf et sans appret; il prête un langage aux plantes et aux oiseaux, il personnifie la rivière qui baigne son village natal, mais ce n'est jamais en vue de l'allégorie morale; la vie de famille au sein d'un peuple heureux, les

jouissances du foyer domestique, le retour régulier des mêmes travaux, des mêmes joies, hélas! et des mêmes souffrances, la cordialité rustique, l'hospitalité sincère, les solennités de Pâques et de Noël, où le sourire de l'enfance s'allie avec les plus augustes souvenirs de la religion, toute cette vie innocente et champêtre que, sans trop y croire, on aime à se représenter comme existant encore quelque part dans ce monde, — voilà toute la poésie de Hebel. Avions-nous tort de dire que notre langue poétique, si bien armée de réserves de toute espèce, devait paraître, au premier abord, assez peu faite pour interpréter les églogues du chantre national de la Forêt-Noire? Hé bien! lisez son traducteur, et dites si vous ne le retrouvez pas avec son accent si franc, avec son sourire si bonhomique à la fois et si fin, avec son admirable et sympathique intelligence des mœurs et du caractère populaires. Ce n'est pas, on le voit, les poètes étrangers, dont l'inspiration se rapproche le moins de la nôtre, qui pourront être le moins facilement introduits dans la poésie française; toute poésie dont le caractère indigène est fortement marqué, appartient par cela même à ce domaine commun des littératures rivales, où doivent précisément se rencontrer les traducteurs; *Hermann et Dorothée*, ce tableau d'une vérité si exquise, et d'une réalité si frappante, celui des poèmes de Gœthe, qui jusqu'ici a été le moins apprécié par les français, serait peut-être mis par eux au-dessus de tous, s'il se rencontrait un poète qui le comprît comme M. Buchon a compris Hebel, et nous osons recommander au jeune écrivain une tentative semblable, pour laquelle il nous semble éminemment qualifié.

Le peu d'espace dont nous pouvons disposer, non moins que l'embarras d'un choix assez difficile, nous privent du plaisir d'appuyer par quelques citations les éloges sincères que nous venons de donner au jeune interprète de Hebel [1]. Nous lui soumettons en terminant quelques courtes remarques où il apercevra sans doute l'intérêt que nous a inspiré son travail. Si le recueil tout entier du poète badois a son prix, si l'on peut dire du volume de ses poésies populaires ce que l'un de nos amis disait en beaux vers, après la lecture d'un de ces rares écrivains qui, comme Hebel, laissent le cœur ouvert à toutes les affections pures, à tous les sentiments bienveillants et doux :

Ton livre est excellent, poète! il fait aimer...

Il n'est pas moins vrai qu'il y a un choix à faire dans ses productions, car çà et là on y rencontre l'empreinte d'une certaine affectation de simplicité, et plus souvent encore une absence de naturel, qui ne frappent nulle part aussi péniblement que dans la poésie pastorale. Le traducteur, lui aussi, a eu des moments d'inégalité : il descend quelquefois, à force de chercher le naïf ou le vrai, au-dessous

[1] Nous espérons plus tard donner à nos lecteurs quelques fragments des poésies de M. Buchon.

du niveau de la noblesse poétique ; *dormitat aliquando.* Pour la rime, il est de l'école moderne, mais peut-être se montre-t-il trop dévot aux préceptes des maîtres, et la richesse d'assonances à laquelle il est parvenu, nous semble difficilement pouvoir être atteinte toujours sans sacrifice de la pensée. Dans sa poursuite des rimes riches, nous avons même remarqué qu'il faisait rimer quelque part avec lui-même un mot de trois syllabes : M. Buchon conviendra qu'ici il y a excès. Ça et là les enjambements sont trop brusques, d'autant plus qu'en général, les vers de l'auteur sont peu brisés : cela forme un contraste d'un effet brusque et peu favorable. Il y a quelque monotonie dans la manière dont les rimes masculines et féminines se succèdent dans les strophes de quatre vers : pourquoi ne sont-elles jamais croisées? M. Buchon néglige trop la variété du mètre, et nous le regrettons d'autant plus que toutes les fois qu'il est sorti du grand vers, il l'a fait avec succès. Nous croyons tout particulièrement que les poésies de H. Heine, ces légers chants d'oiseau qui après avoir bercé pendant quelques instants les rêves de l'âme la laissent triste bien plus qu'émue, gagneraient beaucoup à être reproduites dans un tout autre rhythme, que celui choisi par son traducteur. Enfin, nous le rendons attentif à cette nécessité française de terminer chaque morceau d'une manière un peu incisive : il y a souvent vers la fin de chacun des petits poèmes de Hebel, au dernier vers, quelque chose de mou, de terne, d'effacé, qui gâte l'impression d'ensemble. Encore une question : pourquoi le comte de Gruyères ne porte-t-il par son doux nom romand, dans la belle mais obscure ballade que M. B. a empruntée à Uhland, et où le poète souabe a si bien décrit les *coraules* féodales des montagnes? — Toutes ces réserves prouveront au jeune poète le prix que nous attachons à l'essai remarquable qu'il vient de publier, et qui, nous aimons à le croire, ne tardera pas à être suivi de publications plus considérables que nous attendons avec un très vif intérêt.

CH. B.

A M. le Directeur de la REVUE SUISSE.

Monsieur,

Vous avez dit quelques mots dans votre cahier d'Avril, d'une adresse par laquelle de nombreux signataires ont bien voulu m'exprimer un vœu qui était aussi le mien, celui que je pusse donner un second cours public à Neuchâtel. Me permettrez-vous de recourir à votre recueil pour répondre (plus tard que je ne l'aurais désiré) à une démarche aussi honorable et bienveillante que peu méritée, et qui m'a pénétré de reconnaissance. Les circonstances me permettant de prolonger mon séjour à Neuchâtel, je serai heureux de retrouver mes auditeurs de l'année dernière, et je me propose de leur offrir une suite de leçons sur les questions les plus intéressantes de l'histoire des animaux.

Agréez, Monsieur, etc. H. HOLLARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

EXPIATION ou ESQUISSE D'UNE VIE DE FEMME. Un vol. in-12 de 460 pages. Paris, librairie de L. R. Delay, rue Tronchet, 2, 1846. Prix 3 fr. 50 c. — Lausanne, chez G. Bridel, Neuchâtel, chez J.-P Michaud.

« Otez au mariage sa perpétuité, c'est un commerce illicite plus ou moins » long, plus ou moins durable; c'est un bail à plus ou moins long terme. Le » mariage n'est une institution que parce qu'il est au-dessus des caprices de » la liberté humaine. » Quand M. Saint-Marc Girardin écrivait ces paroles, il ne semblait préoccupé du mariage que comme d'une institution sociale, institution si fondamentale, il est vrai, que son affaiblissement entraîne la ruine de la famille, et par la ruine de la famille celle de la société elle-même. Les conclusions du livre dont nous venons de transcrire le titre, livre écrit à un tout autre point de vue, c'est-à-dire *au point de vue chrétien*, comme on dit un peu trop aujourd'hui, — se rencontrent pourtant d'une façon remarquable avec celles du spirituel écrivain que nous avons cité. L'auteur anonyme du volume que nous avons sous les yeux aurait pu même prendre pour épigraphe de son ouvrage ces quelques paroles qui correspondent si bien à son intention. C'est que, à une certaine hauteur, la vérité humaine et la vérité religieuse ne manquent jamais de se rencontrer; c'est que, pour mieux dire, ce qui a une autorité absolue devant la loi de Dieu ne saurait avoir une autorité relative et limitée devant la loi des hommes; c'est que, en un mot, l'inviolable perpétuité du mariage est sa condition nécessaire d'existence aussi bien comme institution religieuse que comme institution civile. Le récit que nous annonçons est destiné à fournir une preuve nouvelle de cette grande vérité. La question du divorce y est soulevée dans toute sa gravité, et sans faire l'objet d'une discussion qui n'était nullement dans le but de l'auteur, elle s'y trouve résolue de la façon la plus concluante par l'exemple saisissant d'une existence brisée que rien dans le monde, pas même le plus grand bonheur que le cœur puisse rêver ici bas, ne saurait désormais relever et raffermir. Il importe peu que, dans le récit, M. de Posen soit prussien, et que les lois de son pays lui permettent de donner suite à une vague menace de divorce, prononcée peut-être sans beaucoup de sérieux dans un mouvement de colère : ce qui importe, c'est de montrer l'effet dissolvant sur le lien du mariage de toute pensée par laquelle son inviolabilité est mise dans le moindre doute; ce qui importe c'est la persuasion que toutes les conditions de bonheur réunies ne peuvent réparer l'irréparable, guérir les plaies faites au plus impérieux des sentiments, c'est-à-dire au sentiment maternel, en même temps qu'à la loi de Dieu, et à la conscience. — A travers la simplicité du récit, on ne saurait méconnaître un art délicat, un vrai talent d'observation morale, dans la manière en laquelle l'auteur laisse deviner plus encore qu'il ne les montre, les progrès de cette pensée de la possibilité du divorce tombée dans l'âme souffrante, mais innocente encore, d'une épouse qui vient d'entrer dans le mariage avec toutes les illusions de la jeunesse et de l'espérance. Il y a une grande vérité psychologique dans toute cette portion du livre qui retrace les ravages lents mais trop sûrs de la tentation intérieure : d'abord repoussée avec effroi comme un hôte équivoque et dangereux, la pensée du mal finit par être accueillie au foyer de notre âme; bientôt on se familiarise avec elle, on la choie, on la

caresse, et le moment arrive trop tôt où elle apparaît souveraine, impérieuse, tyrannique, et ne se contentant plus que des suprêmes sacrifices.— Quelques personnes ont blâmé comme quelque chose de romanesque et de dangereux la description du bonheur dont jouit Hélène dans son second mariage : il nous semble cependant que toute cette félicité, sur laquelle d'ailleurs est répandu comme une ombre, je ne sais quel pressentiment douloureux, ne fait que mieux ressortir les leçons sévères de l'inévitable catastrophe qui termine l'ouvrage. Nous aurions voulu seulement que la conversion d'Hélène eût été présentée d'une manière plus complète, et en général que la portion religieuse de l'ouvrage eût quelque chose de plus ferme et de plus précis. Le récit suit du reste une marche naturelle et simple ; les caractères sont vrais bien qu'un peu effacés ; le style de l'auteur, tout en trahissant çà et là une main peu exercée encore, est au moins complétement dénué de recherche et d'apprêt. Nous recommandons avec confiance aux femmes du monde cet intéressant récit, sans craindre que la forme romanesque du livre les captive aux dépends des sérieuses vérités en vue desquelles l'a écrit son auteur. M. B.

BOUCLIER DE LA FOI, ou Défense de la confession de foi des églises réformées du royaume de France contre les objections du sieur Arnoux, jésuite. Livre auquel sont décidées toutes les principales controverses entre les églises réformées et l'église romaine. Par Pierre Dumoulin, ministre de la parole de Dieu en l'église de Paris. Paris, librairie Delay, 1846. Lausanne, librairie Bridel. Un vol. de 650 pages. Prix 4 francs de France.

La réimpression de plusieurs écrits polémiques des anciens théologiens de l'église réformée de France, dont on s'occupe depuis quelque temps, suffirait à convaincre de tout ce qu'a de sérieux la lutte actuelle, ceux auxquels la lecture de certaines brochures aurait pu laisser des doutes que nous comprenons fort bien. En même temps que paraît la *Défense de la Réformation*, de Claude, paraît aussi l'ouvrage que nous annonçons et qui va être suivi de la *Nouveauté du Papisme*, immense travail sorti, comme celui-ci, de la plume infatigable de Pierre Dumoulin. Sans vouloir nous prononcer entre le pesant volume in-8° et la légère brochure, et tout en faisant la part des exigences du temps actuel, nous ne saurions dissimuler notre préférence pour les ouvrages étendus où les objections des adversaires peuvent être présentées dans toute leur force et tout leur développement, où il est possible de remonter aux sources mêmes et de se livrer à un examen approfondi des textes sacrés, aussi bien que de ceux des pères et des docteurs. Sous ce rapport là, nous saluons avec un véritable plaisir la publication nouvelle des écrits savans et pieux de nos théologiens du dix-septième siècle, et nous leur souhaitons pour lecteurs tous ceux que ne satisfait pas entièrement la polémique actuelle. Ils trouveront ici, nous en avons l'assurance, la chaleur et la force d'une conviction ardente, en même temps que le calme d'une connaissance approfondie et l'accent sérieux d'un esprit plein de maturité et de réflexion, en un mot l'onction de la foi, jointe à l'autorité et à la décision de la science. Certaines choses, dans l'ouvrage de Dumoulin, peuvent avoir vieilli : la plupart sont pleines d'à propos, parce que la querelle, au fond, est restée la même. Dans ce bouclier, où, selon l'expression de l'auteur lui-même, se trouvent peints les combats de l'erreur et de la vérité, on trouvera une armure complète que le temps n'a pu rouiller encore. Ce que Dumoulin, dans

sa candeur, a nommé du nom biblique de *Bouclier de la Foi*, n'aurait pas manqué de l'être aujourd'hui de celui d'*Arsenal de la Vérité* ou de tout autre semblable, qu'il aurait mieux mérité que telle publication de nos jours.

DEUX NOUVELLES, par une *vieille femme*. Mémoires d'un écu de cinq francs; une veillée d'automne. Lausanne, librairie de Georges Bridel, éditeur 1846. Neuchâtel, chez Michaud. Prix 7 batz.

Ces deux petits récits, œuvre, s'il faut en croire le titre du volume, d'une vieille femme qui est à coup sûr une aimable vieille, se distinguent par un tour vif, simple et naturel de beaucoup des ouvrages offerts dans d'excellentes intentions à la curiosité de l'enfance, mais qui ne répondent pas, sous tous les rapports, aux justes exigences que doit satisfaire une véritable littérature de la jeunesse. Dans la plupart des livres auxquels nous faisons allusion, le but religieux, au lieu de ressortir l'impression d'ensemble, se trahit dans des préoccupations de détail et se montre sous des formes souvent dogmatiques et roides qui forment un fâcheux contraste avec la portée même du récit et le degré de développement des jeunes lecteurs. L'écrivain prêche plus qu'il ne raconte, et cette méthode est décidément peu appropriée au caractère de l'enfance, car si l'enfance elle-même est prêcheuse, elle n'aime guères se voir prêcher, ou tout au moins, et pour mille raisons, elle accueille infiniment mieux les enseignements des faits que ceux d'une prédication raisonneuse et forcément abstraite. Mettre en mouvement l'imagination de l'enfance et poser en même temps des limites précises au vagabondage de ses pensées, en la retenant dans l'horizon de la réalité morale où doit briller de son éclat éternellement pur et sévère, le sentiment de la soumission à Dieu et au devoir, voilà la tâche de l'écrivain qui aspire à travailler utilement pour les jeunes générations, — et certes cette tâche est difficile. Félicitons l'auteur anonyme des *deux nouvelles* d'avoir si bien su la remplir et demandons-lui, au nom de ses jeunes lecteurs, quelques-uns de ces récits qu'il sait raconter avec un charme si vrai. Une seule observation lui sera soumise par nous : pourquoi les deux nouvelles semblent-elles s'adresser à des âges assez différents, puisqu'elles sont destinées à être lues simultanément? La première est à la portée des enfants; des adolescents seuls liront avec fruit la seconde, d'une portée déjà supérieure, et où nous n'avons pu nous empêcher de remarquer, au milieu de la simplicité du récit, les traces d'un talent incontestable de narration, et d'un art fort délicat de mise en scène, s'il peut être question de mise en scène dans un ouvrage aussi dénué de toute prétention.

L. DE H.

RECUEIL DE RENSEIGNEMENS RELATIFS A LA CULTURE DES BEAUX-ARTS A GENÈVE, par J.-J. Rigaud, ancien syndic, président de la classe des beaux-arts. — Seconde partie. chez Cherbuliez à Genève et à Paris.

Ces recherches sont intéressantes pour tout amateur des arts. La 1re partie nous avait conduits jusqu'à la fin du XVIe siècle; celle-ci nous mène jusqu'à la naissance de la première école de peinture genevoise, celle des De la Rive, des Saint-Ours, des Agasse, des Massot, des Töpfer, etc. école qui, avec les *collections genevoises*, fera le sujet de la 3me partie : la 4me commencera à 1813.

La 2me partie, publiée au commencement d'octobre, débute par de hautes considérations philosophiques pleines d'attrait au sujet de l'influence de la Réformation et de la sévérité républicaine sur les mœurs et sur la culture des beaux-arts. Puis viennent d'intéressants détails biographiques sur les articles de cette époque depuis Petitot (1607), Liotard, etc. jusqu'à Dassier et Huber (1786) avec une habile appréciation de leurs œuvres : ces détails recueillis soit dans les archives, soit dans les familles, allaient déjà se perdant. On trouve dans cette utile publication le charme qui entoure les beaux-arts, le piquant des récits biographiques, l'intérêt inhérent à tout ce qui commence et se développe, et surtout dans la patrie. Il est doux de voir un respectable magistrat utiliser encore pour cette chère patrie si long-temps servie avec tant de talent et de dévouement, le repos imposé par une maladie dont chaque genevois a gémi. Noble exemple pour les citoyens !

VIE DE HENRI MARTYN, missionnaire aux Indes orientales et en Perse, traduit de l'anglais sur la sixième édition. Deuxième édition française. Paris, librairie Delay. Lausanne, chez G. Bridel, 1846.

« Croire, souffrir, aimer, » ces paroles par lesquelles un historien désigne le caractère du premier âge de l'église chrétienne, et dont Henri Martyn dit lui-même quelque part que jamais sentence non inspirée ne l'avait autant ému, ces paroles donnent peut-être l'idée la plus juste du caractère et de la vie de ce pieux et ardent missionnaire de l'Evangile. Doué de talents remarquables qui eussent suffi à lui procurer dans sa patrie une brillante renommée scientifique, après avoir parcouru ses études universitaires et commencé avec un plein succès la carrière ecclésiastique, Martyn quitte l'Angleterre que tout devait lui faire aimer, pour aller travailler, dans les Indes orientales, à la propagation de la religion sainte dont il avait été déjà dans son pays le zélé prédicateur. Missionnaire à bord du navire qui l'emporte loin de sa patrie, missionnaire à Funchal, à San-Salvador, au Cap où il assiste à la défaite des Hollandais (1806), Martyn arrivé à Calcutta, ne fait qu'y continuer avec une activité toujours croissante, son apostolat dévoué. Dès lors commence pour lui une carrière de travaux incessants de prédications habituelles, de discussions religieuses et d'études de tout genre, toutes consacrées à son but unique, arracher les âmes au sommeil de l'indifférence ou à l'engourdissement de l'erreur. Six années de luttes constantes, poursuivies au milieu des souffrances physiques et des épreuves morales, dévorent promptement cette existence de martyr. Il faut suivre dans l'intéressant récit de sa vie que nous venons de parcourir et qui se compose en grande partie de fragments de son journal, ce douloureux itinéraire qui commence à Dinapore, pour se terminer à Tocat, non loin d'Erzeroum, dans la Turquie asiatique, où la peste moissonne Henri Martyn, à prine âgé de trente-deux ans, mais soupirant dès long-temps après la fin de sa course. Rien de plus attachant que le journal du missionnaire pendant son séjour à Dinapore, et surtout à Schiras, en Perse, où se passe la dernière partie de sa vie. Rien de plus instructif sur l'état religieux de cette immense Asie, la vraie patrie de la spéculation métaphysique et de tous les rêves de l'âme humaine, que les discussions du missionnaire avec les brahmines et les pundits de l'Inde, les soofis et les moollahs de la Perse. Depuis le déisme le plus sec, jusqu'au panthéisme le plus absolu, depuis les doctrines stoïciennes les plus roides jusqu'au mysticisme le plus extatique, toutes les formes de la pensée religieuse apparaissent tour à tour dans le récit du missionnaire, toutes les

fantaisies de l'imagination se détachent sous nos yeux, comme de capricieuses arabesques, sur le fond terne et de plus en plus effacé des vieilles orthodoxies indoue et mahométane : et combien n'est pas curieuse la lutte d'un chrétien aussi savant que fidèle avec ces hommes armés de l'excessive finesse de l'esprit indou, ou de l'incroyable subtilité persanne qui dépasse peut-être celle des sophistes de la vieille Grèce! — La fin prématurée du missionnaire n'a pas, du reste, effacé son œuvre toute entière : il a laissé dans bien des âmes pendant sa course laborieuse à travers l'Asie, l'aiguillon de la vérité; il y a laissé enfin une traduction de l'Evangile en indostani, lue maintenant de Delhi jusqu'au cap Comorin, et ses derniers travaux ont été consacrés à une traduction persanne, aujourd'hui publiée, des Psaumes et du Nouveau-Testament. Cependant, et ceci suffira à faire apprécier le genre d'intérêt qu'offre la vie de Martyn, c'est plus encore un caractère dévoué, un âme humble, ardente et convaincue, qu'on apprend à y connaître, qu'une volonté énergique ou une intelligence puissante. Ses vertus sont des fruits de la grâce; la science est chez lui toute pénétrée de simplicité et d'amour; en quittant le récit de sa vie, on se sent pressé de suivre en quelque manière, ne fût-ce que de bien loin encore, l'exemple qu'il nous laissé.

B.

EXERCICES D'ORTOGRAPHE FRANÇAISE, ou cacographie sur les principales difficultés de l'ortographe sous-dictée. Par AUGUSTE-CONSTANTIN HANDSCHUMACHER, instituteur. Lausanne, George Bridel, éditeur, 1846.

La nécessité de réunir dans un certain nombre de phrases l'ensemble des difficultés grammaticales qui font d'une ortographe parfaitement correcte quelque chose de si rare dans notre langue, a donné jusqu'ici à la plupart des cacographies je ne sais quel caractère bizarre arbitraire et forcé, peu favorable sans doute aux progrès des élèves appelés à en faire usage. L'auteur de la brochure que nous annonçons a voulu, ce semble, éviter ce défaut : il a cherché à concilier les exigences grammaticales avec celles du style; un grand nombre des phrases *à corriger* qu'il a choisies pour exemples, sont prises dans de bons auteurs; d'autres présentent un fait instructif ou une instruction utile; la plupart d'entre elles doivent intéresser l'élève qui ne risquera pas, comme cela arrive si souvent, de concevoir pour les problèmes de grammaire soumis à sa jeune intelligence, une aversion assurément peu compatible avec ses progrès. L'ordre dans lequel sont échelonnées les difficultés, nous a paru bien tracé et à-peu-près complet. Nous croyons donc pouvoir recommander en toute assurance ce petit volume aux instituteurs entre les mains desquels il deviendra d'une véritable utilité.

AIDE-MÉMOIRE FRANÇAIS. 8° de 80 pages. — Lausanne, chez Georges Bridel. Prix 50 centimes.

Ce petit ouvrage, d'un usage commode, peut être fort utile aux personnes qui, embarrassées en écrivant par quelque difficulté inattendue, répugnent cependant à recourir aux grammaires. Dans un traité systématique en effet, la chose que l'on cherche ne se présente d'ordinaire qu'entourée de dissertations et d'explications, quelquefois contradictoires, et toujours fastidieuses pour celui qui ne cherchait qu'un résultat, qui trouve une question au lieu d'un fait. L'*Aide-Mémoire* au contraire est éminemment pratique; il offre la solution de toutes les difficultés de notre langue dans un très petit nombre de règles claires et simples, et surtout dans 3,000 exemples, toujours bien choisis, disposés heureusement et aisés à retrouver.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE

AU XVIe SIÈCLE.

Les transports de Philoctète, lorsque, après dix ans d'exil et de souffrance, il entendit les sons d'une voix humaine et le langage de sa patrie, ne sont pas simplement l'expression de son bonheur de voir des hommes, de retrouver des Grecs. Son oreille, qui pendant de longues années, n'avait entendu que le mugissement des flots brisés sur la rive et les cris des aigles de mer, ou le gazouillis long-temps épié d'une proie indispensable, son oreille jouissait d'entendre des sons articulés et les modulations de la parole. En effet, la parole est une musique, imparfaite il est vrai, mêlée d'élémens grossiers qui en altèrent la mélodie, mais, du moins, elle renferme en soi les indications et les germes de tout ce que la muse de l'harmonie saura jamais inventer pour nous émouvoir et nous charmer. La versification est un intermédiaire entre la parole ordinaire et la musique. Si elle n'a pas l'exacte mesure des sons, elle règle les temps par le rhythme, et assujettit la parole à des espaces exactement distribués. Le rhythme, commun à la poésie, à la musique et à la danse, applique à la durée du temps, la loi générale de proportion qui se manifeste dans tous les arts. Il est le lien par lequel ces trois muses se rapprochent et s'associent, aussi bien pour la simple ronde qui le soir égaie et délasse la population de nos villages, que pour les fêtes splendides où se déploie toute la pompe et tout le luxe de l'opéra. La poésie

et la musique ont des rapports plus étroits et plus nombreux que ceux qui naissent simplement du rhythme; Grétry l'avait bien compris, lorsqu'il allait chercher ses inspirations musicales aux représentations du Théâtre-Français[1]. Une nation, lorsqu'elle forme son langage poétique, et qu'elle fixe les règles de sa versification, dégage, par un travail souvent prolongé et dont elle n'a qu'une conscience obscure, ce qu'il y a de musical dans son idiome. Par une sorte d'instinct, elle condamne toutes les combinaisons de sons qui choquent son oreille, elle distribue les membres de la phrase d'une manière flatteuse pour son goût. Tout en travaillant sa langue, elle révèle son caractère; et les fautes même qu'elle peut commettre sont encore l'indice le plus sûr de son organisation spéciale, et de ce qu'il y a de plus individuel dans son tour d'esprit. Il ne sera pas sans intérêt, je l'espère, de chercher à prendre ainsi sur le fait, au point de jonction de la poésie et de la musique, le génie de la nation dont nous parlons la langue, et avec laquelle nous avons en conséquence une étroite communauté de pensées et de sentiments.

Pour peu que l'on réfléchisse à la nature de la versification française, on ne peut qu'être frappé du rôle capital qu'y joue l'ensemble des règles relatives à l'*E muet*. Et c'est ainsi que cela doit être. Dans les autres langues, les finales sur lesquelles la voix s'abaisse, après s'être élevée sur des syllabes antérieures, peuvent tomber sur toutes sortes de voyelles. La langue française ne connaît, pour correspondre à ce cas de prosodie, que la seule finale muette. Il résulte de là, que, d'après leur terminaison muette ou non, les mots de la langue appartiennent à deux classes prosodiques très-distinctes, dont l'emploi, dans l'harmonie du langage, est soumis à des lois naturelles non-seulement différentes mais opposées. Cette classification, dont on peut trouver la trace dès les origines les plus antiques de notre versification, a d'abord été fort confuse. Le XVIe siècle est le moment où elle a été aperçue avec plus de netteté. Les poètes français ont eu besoin de plus de cent années, depuis la traduction des bucoliques, par Cl. Marot, jusques à la mort de Malherbe, pour arriver à exprimer par des règles positives et des usages constants, les différences essentielles reconnues entre ces deux classes de mots. C'est là ce qui nous a

[1] Grétry, *Mémoires ou Essais sur la Musique*, tome Ier, pages 169 et 170.

fait choisir cette époque pour essayer d'en retracer l'histoire, et c'est aussi une des choses les plus importantes que nous aurons à raconter. Toutefois ce n'est pas à cette seule classe d'observations que se restreint le sujet que nous abordons à cette heure. D'autres traits non moins importants de notre système de versification auront une part égale à notre attention, et toutes les fois qu'une remarque utile ou simplement curieuse se rencontrera sur notre route, nous nous empresserons de la recueillir.

Entendons-nous d'abord une fois pour toutes; nous pourrions donner aux mots terminés par une syllabe muette une dénomination plus savante et plus exacte, mais pour ne pas sortir des limites de notre langue, nous leur donnerons le nom de *féminins*, en nous conformant à un abus passé en usage. Les autres mots porteront le nom de *masculins*[1]. Il sera désormais convenu qu'en nous servant de ces termes, nous ne désignerons pas le genre des substantifs, mais la qualité prosodique des mots, n'importe à quelle partie du discours ils appartiennent d'ailleurs.

Dès les temps les plus anciens, les vers finissant par un mot féminin, vers qui portent eux-mêmes le nom de leur terminaison, ont une syllabe de plus que les vers masculins de la même espèce; ensorte que la syllabe muette est superflue, c'est-à-dire n'est pas comptée. A cela se borne, jusqu'au XVIe siècle, toute la différence d'emploi entre les mots féminins et les masculins. L'*E muet* à la fin des mots s'élide ou ne s'élide pas au gré du poète, la césure tombe sur une syllabe muette non élidée aussi bien que sur une syllabe masculine, les règles actuelles sur l'entrelacement des rimes ne sont pas même soupçonnées; les deux classes de mots sont confondues à tous égards, à la seule exception près que nous venons de mentionner. Quelques exemples confirmeront ce que nous venons de dire. Voici pour la césure et l'entrelacement des rimes :

Lors Jeune*sse* me dist : « Cy est la place
Où Amour tient sa cour et se *soulace :*
Que t'en sem*ble*, n'est-elle pas très *belle?* »
Je respondi : « Oncques mais ne vi telle. »

CHARLES D'ORLÉANS.

[1] Les mots que nous appelons *masculins* sont désignés dans la prosodie grecque par la dénomination d'*oxytones*, et les *féminins* par celle des *paroxytones*. Rien en français ne correspond à la classe de mots grecs appelés *proparoxytones*.

Cette place de l'*E muet* à la césure, semblerait indiquer une prononciation de cette finale plus forte qu'elle n'est usitée maintenant, telle sans doute qu'on la trouve encore dans la bouche de nos populations, et telle qu'elle est nécessairement employée pour la syllabe finale de la locution : *faites-le*.

Faut-il des exemples d'élisions; en voici une que l'on ne se permet plus maintenant :

Laissez vos saul*ces et* vos moutardes.
COQUILLART.

Cette élision se retrouve en bien d'autres endroits de ce poète, aussi bien avec *nt* qu'avec *s*[1]. Voici un autre exemple qui nous fera voir l'élision observée ou non observée, uniquement pour la convenance du poète.

Entendis qu'elle a frais visaige,
Jeune, et n'est qu'un enfançon,
Elle est à la fleur de son aage.
COQUILLART.

Quant aux autres règles de la versification actuelle, il n'est pas question de celle qui interdit l'*hiatus*. Tout se réduit au nombre des syllabes, à la césure, observée en ceci seulement que les mots n'y sont pas coupés[2], et à la rime. Cette liberté des anciens versificateurs, incomparablement plus grande que celle des versificateurs modernes, leur a permis, pour ce qui concerne la rime, de s'adonner à des raffinements inconnus de nos jours. Ces raffinements ont été graduellement abandonnés, soit par l'effet d'un goût plus sûr, soit aussi parce que la gène provenant des règles successivement introduites, ne permettait pas aux poètes de s'imposer des difficultés de luxe, si l'on peut ainsi parler. Nous distribuerons ces raffinements en deux catégories; savoir ceux qui concernent la rime en elle-même, et ceux qui ont rapport à l'entrelacement des vers.

Bien que certains poètes, comme Coquillart, fussent moins difficiles qu'on ne l'est actuellement sur la richesse des rimes, et

[1] La règle qui interdit cette sorte d'élision se trouve formulée, pour la première fois, semble-t-il, par Etienne Tabourot dans ses *Bigarrures du Seigneur des Accords* (1582). Il faut cependant le dire, cette élision a été rejetée par l'usage des poètes long-temps avant que d'être condamnée par les grammairiens.

[2] Voyez Pasquier, *Recherches de la France*, livre VII, chap VII,

qu'ils tolérassent des licences qui sont complètement interdites de nos jours, plusieurs autres, parmi lesquels il faut compter Villon, se sont appliqués à rimer richement. D'exigences en exigences, la fin du XVe et le commencement du XVIe siècle virent naître une foule de méthodes particulières pour la rime, dont les traités spéciaux nous donnent l'énumération et nous présentent des exemples.

Nous citerons en première ligne la rime *équivoquée*. On ne fit plus porter la rime sur les dernières syllabes des vers seulement, mais sur des mots entiers, qui, découpés diversement dans un son identique, donnent des sens différents à des fins de vers équivalentes pour l'oreille. Ce sont de vrais calembourgs : Cretin,

«Le bon Cretin au vers équivoqué, »

dit Cl. Marot; Cretin, Molinet, Meschinot, se sont distingués et surpassés dans ce détestable genre. Ce qui n'a pas empêché le premier d'être surnommé *souverain poète français*, et cela même en raison de ses tours de force. Voici la suscription d'une lettre de Cretin à Molinet :

Lettres allez sans séjourner *en place*,
Que ne soyez ès mains de *Molinet;*
Et le gardez que desir *mol il n'ayt*
A m'escripre, mais vouloir bien *ample à ce.*

Non contents d'équivoquer la rime, les versificateurs de cette époque l'ont *couronnée*, en répétant la dernière ou les dernières syllabes du mot :

La blanche Colom*belle belle*
Souvent je vais p*riant criant*,
Mais dessous la cor*delle d'elle*
Me jette un œil f*riant riant*, etc.
CL. MAROT.

Molinet renchérit sur ces gentillesses, en redoublant de plus la dernière syllabe de l'hémistiche, pour composer un *canon* qu'il adresse à Cretin.

Moli*net n'est* sans bruit, ne sans *nom non*,
Il a *son son*, et, comme tu *vois*, *voix;*
Son doux *plaid plaist* mieux que ne faict *ton ton*,
Ton vif *art ard* plus cler que char*bon bon*, etc.

Cela n'a pas même semblé suffisant, on a été jusqu'à tripler la syllabe finale.

Prenez en gré mes impar*faits faits faits*
Benins lecteurs très dili*gents gents gents*.

Ce que l'on a jugé si beau que l'on a appelé cette rime l'*empérière*, comme qui dirait l'impératrice doublement couronnée.

Dans la rime *annexée* la répétition se fait entre la fin d'un vers et le commencement du suivant. En voici pour exemple un couplet de Cl. Marot :

Dieu gard' ma maîtresse et ré*gente*
Gente de corps et de façon :
Son cœur tient le mien en sa *tente*
Tant et plus d'un ardent friss*on*.
S'on m'oyt pousser sur ma chans*on*
Sons de lucs, ou harpes douc*ettes*,
C'est espoir qui sans maris*son*
*Son*ger me fait en amourettes.

La rime *fraternisée* étend cette répétition au dernier mot du vers et y joint souvent l'équivoque. Nous citerons l'invitation à souper adressée par Cl. Marot à *un nommé Caron*; nous y trouverons la rime couronnée jointe à la fraternisée, et, moyennant les équivoques qu'on y rencontre, tout un résumé du genre de versification qui nous occupe.

Mets voile au vent, cingle vers nous, *Caron*,
Car on t'attend; puis quand seras en *tente*
Tant et plus bois bonum vinum *carum*
Qu'aurons pour vray : doncques (sans longue at*tente*)
Tente tes pieds a si dé*cente sente*
Sans te fascher, mais en sois con*tent tant*
Qu'en ce faisant nous le soyons autant.

Nous aurions à énumérer encore bien d'autres sortes de tours de force, ainsi la rime *brisée*, dont Voltaire a fait un si charmant usage et si ingénieux, dans son roman de Zadig; la rime *sénée*, sorte d'acrostiche dans lequel tous les mots du vers commencent par une même lettre; des acrostiches de tout genre; des pièces de vers offrant par la combinaison des longueurs des lignes toute espèce de figure à l'œil du lecteur; bien des bagatelles encore, de laborieuse exécution et de nulle valeur. Nous devons cependant, avant de quitter cette matière, faire une mention spéciale de la rime *batelée*.

La versification moderne interdit la rime de l'hémistiche avec la

fin du vers, soit du vers lui-même, soit du vers précédent, soit du suivant : tout au rebours, c'est en cela que consiste la rime *batelée*. L'exemple le plus compliqué et le plus étendu de ce genre de versification se trouve chez Cretin, dans son *Invective sur l'erreur pusillanime et lascheté des gensdarmes de France à la journée des esperons* (bataille de Guinegatte, août 1513). La rime batelée se trouve souvent dans la ballade, dans la chanson et dans diverses petites pièces de vers. Le psaume 138 de Théodore de Bèze, ainsi que celui de la révision de Conrart et La Bastide, actuellement usitée dans nos églises, présente un système analogue de versification. Nous donnons un couplet de la XXXIIe chanson de Cl. Marot :

Changeons propos, c'est trop chanté d'a*mours*,
Ce sont cla*mours*, chantons de la serpette :
Tous vignerons ont à elle re*cours*,
C'est leur se*cours* pour tailler la vigne*tte*.
O serpill*ette*, ô la serpillonn*ette!*
La vignol*ette* est par toi mise sus,
Dont les bons vins tous les ans sont issus.

On le sent, la rime batelée n'est pas sans grâce, ces consonnances redoublées ont quelque chose de flatteur, l'inégalité des hémistiches donne une variété agréable, tandis que la régularité des vers empêche l'oreille de se dérouter. Il y aurait là pour nous, peut-être, quelque chose à emprunter de l'ancienne versification. Des hommes de goût ont remarqué que, dans certains endroits, de bons poètes ont dérogé à propos à la règle qui défend de faire rimer l'hémistiche. Le redoublement et le rapprochement des consonnances renforce, dans ce cas, une harmonie de la phrase en rapport avec le sentiment qui y est exprimé ; ensorte que la licence devient une beauté. On a cité à ce propos ces vers bien connus de Boileau :

Avant qu'un peu de terre obtenu par prière
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ces beaux traits, etc.

Or de tels cas ne sont qu'un emploi judicieux de la rime batelée.

Ceci nous conduit à l'entrelacement des rimes. Les anciens poètes ont mis à cette partie de la versification un soin et un art tout particulier. Il faut le dire, une fois que l'on s'est accoutumé au mélange des vers sans égard à leur terminaison masculine ou féminine, on trouve un charme singulier dans les rimes croisées et redoublées

des poésies du XVe et du XVIe siècle. Les artistes avaient été conduits par une oreille délicate, et par un sentiment exquis de l'harmonie dont notre langue est susceptible. Les ballades en particulier doivent être étudiées sous ce rapport. Elles offrent une grande variétés de rhythmes. Quoique ordinairement écrites en vers de huit ou de dix syllabes, le nombre des vers, l'entrelacement des rimes, l'emploi de la rime batelée, donnent naissance à une très-grande variété de couplets, dont la coupe est maintenant ignorée de nos poètes. Cependant le fonds de toute cette riche variété repose sur quelques principes très-simples, et sur un heureux alliage de la rime suivie, de la rime croisée et de la rime redoublée. Pour faire comprendre les détails dans lesquels nous ne croyons pas qu'il soit hors de propos d'entrer, il nous convient d'examiner en premier lieu la structure du *huitain*.

Advis m'est que j'oy regretter
La belle qui fut Heaulmyère,
Soi jeune fille souhaitter,
Et parler en ceste manière :
Ha vieillesse felonne et fière,
Pour quoy m'as si tôt abattue?
Qui me tient? qui? que ne me fière
Et qu'à ce coup je ne me tue?

VILLON.

On le voit, le huitain se compose de deux quatrains à rimes croisées, mais tellement unis entre eux que le premier vers du second quatrain rime avec le dernier vers du premier. Il se trouve ainsi que le huitain est sur trois rimes, deux simples et une redoublée; et qu'au milieu du huitain se trouvent deux rimes suivies. Le grand et le petit testament de Villon sont écrits en huitains tous exactement composés sur ce modèle. Cependant le huitain comporte dans le croisement des rimes de chaque quatrain plus de liberté que Villon ne s'en est accordé.

Desployez votre bannière
Loyauté je vous en prie,
Et assailliez la frontière
Où Deuil et Mérencolie,
A tort et par félonnie,
Tiennent Joye prisonnière;
De moi la font estrangière :
Je pri Dieu qu'il les maudie.

CHARLES D'ORLÉANS.

Coquillart, celèbre pour l'art avec lequel il entrelace les rimes, a écrit ses *Droitz nouveaulx* en formant une suite de quatrains enchainés entre ceux comme les deux quatrains du huitain, et cela sans interruption. Cette forme de versification n'est pas sans grâce et sans une sorte de coquetterie.

Je vous demande icy un cas
En matière de praction;
Un applicquant, un gorgias,
Frisque, bien empoint et mignon [1],

Ung habille homme, ung compaignon,
Qui se veul mesler de dancer;
Or ne sçait-il dancer, sinon
Une : *filles à marier* [2].

Devant qu'il se voise [3] ingérer
A mener dame à sa plaisance,
Il va le Tambourin prier
Qu'il ne lui sonne que sa dance,

Celle qu'il sçet; et puis s'advance,
Et entre en parc, hors de la presse;
Et le Tabourin vous commence
A sonner et joüe : *ma maistresse* [4],

Contre son dit et sa promesse.
L'aultre se efferve et se trouble,
Et de fait quand la dance cesse,
Il demeure sur ung pas double :

Dieu sçet s'il songe creux, et trouble;
Le povre danceur s'excusoit,
Mais quoy, il n'avait pas ung double,
Pour cela chascun s'en mocquoit.

Je demande se selon droit
On doit le Tabourin pugnir,
Se pour le pacte on le pourroit
Faire adjourner ou convenir? etc.

Le début des *Droitz nouveaulx* offre une combinaison plus compliquée encore et plus difficile. Au lieu de quatrains enchaînés,

[1] Afin de faire mieux ressortir à l'œil la combinaison des rimes, nous avons un peu écarté les quatrains les uns des autres; dans l'auteur ils se suivent sans aucune interruption, ainsi, du reste, que le sens l'exige.

[2] Sorte de danse du temps. [3] Aille [4] Autre danse.

ce sont des sixains; la citation suivante suffira pour donner une idée de cet entrelacement recherché. Marot qui a tenté tous les rhythmes employés de son temps, s'en est servi pour son épitaphe du *Cheval de Vuyart.*

Quant est de moi pour vous instruire,
Pour vous recréer et desduire,
J'ay vestu ma chappe d'honneur,
Mon chapperon fourré, pour lire,
Mon pulpitre pour plus hault luire,
Et mon bonnet rond de docteur,

Ma grant lenterne de liseur,
Mon livre pour estre plus seur,
Sans faillir ne sans repentir.
Les dames par leur doulceur
A ce faire m'ont meu le cueur.
Honnête cueur ne peult mentir :

Ça, mignons, pour vous avertir, etc.

Toutefois Coquillart ne s'assujettit pas tellement à ces dessins réguliers dans la distribution de ses rimes, qu'il n'y déroge dans l'occasion. L'exception dans des cas semblables ne fait que mieux sentir la règle et réveille, par une variété coquette, l'oreille qu'un enchainement trop régulier de rimes, pourrait à la longue assoupir.

A l'occasion de ces entrelacements continus, il ne sera pas hors de propos de dire un mot des tercets, introduits dans la poésie française par Jean Le Maire, à l'imitation de la poésie italienne. Un exemple fera connaître au lecteur attentif les règles de ce croisement de rimes.

En ce disant, avec maint pleur amer,
Je veis en l'air clere et resplendissant
Celle qui fait mes pleintifs entamer.
C'est la Déesse outrageuse, et puissant
Mère d'Amour, le fier et orgueilleux,
Par qui je suis en douleur languissant.
Trop bel estoit son arroy merveilleux,
Trop y avoit de grands beautés insignes,
Trop y fut tout plaisant et périlleux.
Son chariot meinent coulombs et cygnes,
Blancs comme neige à coliers argentés,
Alentour sont ris et amoureux signes. etc.

Théodore de Bèze a employé ce rhythme dans sa traduction du psaume 119; la traduction de Conrart l'a conservé, et c'est ainsi que ce mode rare de versification est parvenu jusqu'à nos jours. On trouve dans *Les deux Voix*[1] une traduction d'un fragment de la *Divine Comédie* où, naturellement, ce rhythme est aussi employé. A la fin d'une pièce de vers écrite en tercets, il se trouve une rime impaire. Le Maire surmonte cette difficulté au moyen d'un quatrain; de Bèze et Conrart en accouplant cette rime à celles du tercet précédent.

Nous ne pouvons entreprendre de donner l'énumération de toutes les formes de stances qui sont nées du goût particulier, du caprice, ou des efforts de chaque poète. Nous devons nous en tenir aux formes usitées en général et dans lesquelles se reflète le génie de la versification du temps. C'est pourquoi nous ne pouvons passer sous silence la structure du *dixain*, stance d'un usage aussi fréquent que le huitain. Le dixain, si l'on ne s'attache qu'à la distribution des rimes, se partage en deux stances de cinq vers. La première est un quatrain à rimes croisées suivi d'un cinquième vers rimant avec le quatrième. La seconde stance présente un arrangement inverse; le premier vers rime avec le second, et les quatre derniers vers forment aussi un quatrain à rimes croisées. Le cinquième et le sixième vers ne riment pas ensemble. On peut remarquer tous ces détails dans ce dixain de Marot sur Madame d'Alençon, Marguerite de Valois, depuis reine de Navarre, à la maison de laquelle il appartenait.

Ma maistresse est de si haute valeur,
Qu'elle a le corps droit, beau, chaste et pudique,
Son cœur constant n'est pour heur et malheur,
Jamais trop gay ne trop mélancolique.
Elle a au chef un esprit angélique,
Le plus subtil qui onc aux cieux vola,
O grand'merveille! on peut voir par cela
Que je suis serf d'un monstre fort estrange :
Monstre je dy, car, pour tout vray, elle a
Corps féminin, cœur d'homme, et teste d'ange.

Il y avait bien d'autres variétés du dixain, mais toutes se rattachent plus ou moins directement à la coupe de cet exemple, que l'on peut considérer comme étant la forme normale et la plus usitée.

[1] *Les deux Voix*, par Juste et Caroline Olivier, pages 249 et suivantes.

Un alliage de la moitié du huitain et de la moitié du dixain, en conservant plus ou moins de connexion entre ces deux parties, forme la stance de neuf vers, qui, différant en cela du huitain et du dixain, n'a pas de moule primordial spécialement adopté. C'est aussi le cas des autres stances quel qu'en soit le nombre des vers; c'est pour cela que nous ne nous y arrêterons pas.

Avant de quitter cette matière, il convient de passer encore en revue les pièces et vers dont la forme était, dans tous les détails, soumise à des règles déterminées; ce sont, à cette époque, la *Ballade*, le *Chant royal* et le *Rondeau*. La ballade se composait d'un certain nombre de couplets, plus volontiers de trois, tous non seulement de la même coupe, mais encore sur les mêmes rimes. On y joignait volontiers un *envoi*, formé d'un demi-couplet sur le patron et les rimes de la seconde moitié du couplet entier. Tous les couplets et l'envoi avaient un *refrain* formé par le dernier vers, qui devait se reproduire toujours le même et être amené avec art. Charles d'Orléans, dont nous allons donner une ballade, se dispense volontiers de l'envoi.

Comment se peult ung poure cueur deffendre,
Quand deux beaux yeulx le viennent assaillir?
Le cueur est seul désarmé, nu et tendre,
Et les yeulx sont bien armez de plaisir.
Contre tous deux ne pouroit pie tenir;
Amour aussi est de leur alliance :
Nul ne tendroit contre telle puissance.

Il luy convient ou mourir ou se rendre,
Trop grant honte luy seroit de fuir,
Plus baudement[1] les oseroit attendre,
S'il eust pavais[2] dont il se peust couvrir,
Mais point n'en a. Si luy vault mieulx souffrir.
Et se mettre tout en leur gouvernance;
Nul ne tendroit contre telle puissance.

Qu'il soit ainsi bien me le fist apprendre
Ma maistresse, mon souverain desir,
Quand il lui pleut, ja pieça, entreprendre
De me vouloir de ses doulx yeulx ferir.
Oncques puis mon cueur ne peust guerir,
Car lors fust-il desconfit à oultrance :
Nul ne tendroit contre telle puissance.

[1] Hardiment.

[2] Pavois, bouclier.

Le chant royal est une ballade de plus d'étendue, d'un caractère plus sévère et plus relevé. Les couplets sont au nombre de cinq, les vers sont nécessairement des vers héroïques (ainsi appelait-on les vers de dix syllabes); le couplet doit être de onze vers, et l'envoi, de cinq vers, devait récapituler le poème en l'adressant à un roi, un prince, une dame, en un mot à une personne de haute dignité. On en trouve quelques exemples dans Cl. Marot. Nous indiquerons en particulier celui dont François Ier donna le refrain, en ces mots : « Debender l'arc, ne guérit point la playe. »

Le rondeau se composait dans l'origine d'un couplet de quatre ou cinq vers, d'un demi couplet, de deux ou trois vers, sur les rimes des deux ou trois premiers vers du premier couplet; puis d'un second couplet entier sur la coupe et les rimes du premier. A la suite du demi couplet on ramenait, comme refrain, les deux premiers vers du rondeau, quelquefois le premier seulement. Enfin, après le second couplet, le premier vers du rondeau revenait pour clore la pièce. C'est ainsi que sont écrits tous les rondeaux de Ch. d'Orléans. Le premier que nous citons a été composé pendant la prison de ce prince en Angleterre, et adressé à sa dame, la duchesse d'Orléans, fille du comte d'Armagnac, sa seconde femme.

Me fauldrez vous à mon besoing,
Mon Reconfort et ma Fiance;
M'avez vous mis en oubliance,
Pour tant se de vous je suis loing?

Navez vous pitié de mon soing?
Sans vous, savez que n'ay puissance;
Me fauldrez vous à mon besoing,
Mon Reconfort et ma Fiance?

On ferait des larmes un baing
Qu'ay pleurées de desplaisance,
Et crié par désespérance
Férant ma poitrine du poing;
Me faudrez vous à mon besoing?

En voici un autre du même auteur, du second type que nous avons indiqué.

Temps et temps m'ont emblé Jeunesse
Et laissé ès mains de Vieillesse

Où vois mon poure pain quérant;
Aage ne me veult tant ne quant
Donner l'aumosne de liesse.

Puis qu'elle se tient ma maistresse
Demander ne lui puis promesse;
Pour ce, n'en querrons plus avant;
Temps et temps m'ont emblé Jeunesse.

Je n'ay repast que de foiblesse,
Couchant sur paille de destresse:
Suis-je bien payé maintenant
De mes jeunes jours cy devant?
Nennil : nul n'est qui le redresse :
Temps et temps m'ont emblé Jeunesse.

Les copistes s'accoutumèrent à n'écrire que les premiers mots du refrain et à indiquer la suite par un *et cetera*. C'est sous cette forme que nous lisons le seul rondeau que Villon nous ait laissé.

Repos eternel donne à cil,
Sire, clarté perpetuelle,
Qui vaillant plat ny escuelle
N'eut oncques, n'ung brin de percil :

Il fut rez chef, barbe et sourcil,
Comme ung navet qu'on racle et pelle;
Repos, etc.

Il est bien évident que ce mot *repos* n'est point lié à ce qui précède et qu'il faut ici lire, à la suite du demi couplet, les deux premiers vers du rondeau.

Bientôt, il paraît, on se lassa de prononcer le refrain entier, comme de l'écrire. De là on fut naturellement conduit à lier par le sens, ce simple mot aux paroles qui le précèdent et le refrain du rondeau prit la forme singulière qu'il a toujours revêtue depuis. Cette transformation se fit à la fin du XVe siècle. Car Jean Marot et Cretin, pour nous en tenir à ces seuls auteurs, nous montrent au commencement du XVIe des rondeaux arrivés à leur forme définitive. Les rondeaux se rencontrent encore avec dix vers ou avec treize vers chez Cl. Marot; mais à l'inverse de ce que l'on voit dans les œuvres de Charles d'Orléans, ce sont les rondeaux de treize vers qui sont les plus fréquents. Le raffinement sur le sens différent que doit offrir le triple emploi du refrain, est d'un temps plus rapproché de nous. Mais à l'époque de Cl. Marot on se mon-

trait déjà difficile sur ce point; témoin ce rondeau qu'il adressa en réponse à un autre commençant par ces mots : *Maistre Clement mon bon amy.*

En un rondeau sur le commencement,
Un vocatif comme : maistre Clément,
Ne peut faillir r'entrer par huis ou porte.
Aux plus sçavants Poëtes m'en rapporte
Qui d'en user se gardent sagement.

Bien inventer vous faut premièrement :
L'invention deschiffrer proprement :
Si que Raison et Rime ne soit morte
En un Rondeau.

Usez des mots reçus communément :
Rien superflu n'y soit aucunement,
Et de la fin quelque bon propos sorte :
Clouez tout court, r'entrez de bonne sorte :
Maistre passé serez certainement
En un rondeau.

Tel était l'état de la versification française au commencement du XVIe siècle. Si, à la grâce distinguée et touchante d'un Charles d'Orléans, ou à la verve cynique mêlée de mélancoliques retours d'un Villon, on compare les puérils et ridicules efforts des Molinet et des Cretin pour assembler bizarrement des syllabes en dépit du sens, de l'harmonie, de tout ce qui constitue la poésie, en un mot; on conclura sans hésiter que c'était une époque de décadence littéraire, de décrépitude même. Cependant la verve abondante et facile d'un Coquillart, le mérite réel quoique inférieur d'un Jean Marot, les efforts d'un Jean Le Maire pour varier les rhythmes, perfectionner et enrichir la versification, indiquent un moment qui n'était pas entièrement dénué de ressources. La protection accordée aux lettres par Louis XII et surtout par Anne de Bretagne, heureux présage de la faveur qu'elles trouvèrent auprès de François Ier, annonçait aussi des temps favorables à la poésie. Mais les plus heureuses circonstances ont besoin qu'un homme convenablement doué les féconde et en recueille les fruits. François Ier a eu le bonheur d'avoir son poète, et Clément Marot a dignement récompensé son royal protecteur en bien méritant des lettres françaises.

La finesse, la grâce, la délicatesse et la facilité sont les principaux caractères du talent de Clément Marot; non que les cordes graves et fortes manquassent à sa lyre, mais elles ne résonnent que plus rarement et par exception. Fils d'un poète, il montra dès sa jeunesse un génie poétique, et, avec la molle facilité de son caractère, il commença par admirer les tours de force de Cretin, alors dans toute sa gloire, et trempa dans tous les écarts de la versification du temps. Grâces à son heureux génie, ce qui aurait pu l'égarer et le perdre, ne fut pour son talent qu'un exercice préparatoire, et qu'un moyen de dompter plus complètement l'instrument et de se l'approprier. Eclairé par les conseils de Jean Le Maire, dirigé par un goût exquis, inspiré par une heureuse organisation, Cl. Marot fit subir à la versification de son temps les premiers changements qui devaient aboutir au système actuel, définitif depuis deux siècles. Ces changements sont ce que nous aurons à étudier désormais. FRÉD. C.

EXPLORATIONS

DANS

LE NORD DE L'ALLEMAGNE [1].

IV.

Bruyères de Lunebourg. — Tourbières de Giffhorn. — Colonies hanovriennes. — Berlin. — Aspect de la ville. — Les musées. — Les savants.

Il est rare, ce nous semble, que l'imagination du voyageur s'élève en proportion du peu d'intérêt que lui présente le champ de ses explorations ; il est rare surtout que la pensée soit excitée par la monotonie des aspects. Les grandes plaines sont comme la mer, elles oppressent l'âme sous le poids de l'infini qu'elle est trop faible pour comprendre, et le plus souvent la fatiguent et l'endorment, en la berçant de ces vagues rêveries auxquelles l'enchaîne l'uniformité des sensations.

En descendant les pentes septentrionales du Hartz, la vue s'égare sur les déserts sablonneux qui, du pied de ces montagnes, s'étendent sans interruption jusqu'aux rives de la Baltique. C'est la *Geest* stérile, qui recouvre sur une immense étendue toutes les contrées voisines de la mer du Nord, et dont une portion, appartenant au Hanovre, n'est qu'un vrai désert, connu sous le nom de *Bruyères de Lunebourg*. Le sol de la *Geest* est un composé de sable quartzeux mêlé d'un peu d'argile et d'une grande quantité de fragments et de blocs de

[1] Voir pour les deux premiers articles, les livraisons de septembre et d'octobre.

différentes pierres : les silex de la craie, les granits des monts scandinaves ou du Hartz mélangés et variés à l'infini. C'est un sol infertile déjà par sa nature même, et qui semble encore condamné par des causes étrangères à une perpétuelle stérilité. Comme tous les sols quartzeux ou granitiques, ce terrain est très-peu perméable à l'eau, de sorte qu'après les longues pluies, ou à la fonte des neiges, il est en bonne partie couvert d'une nappe d'eau, peu profonde il est vrai, mais suffisante pour empêcher les premiers développements de la végétation aërienne. D'un autre côté la chaleur, après le desséchement, en durcit la surface à un point excessif, de sorte qu'exposé alternativement à deux extrêmes si contraires à la vie des plantes, ce sol ne nourrit que les quelques végétaux qui s'accommodent de tous les terrains, de toutes les températures, de tous les degrés d'humidité, c'est-à-dire les Bruyères.

L'impression que j'éprouvais en pénétrant depuis Brunswick dans ces déserts, dont les dépôts tourbeux sont les oasis, était d'abord comme l'étonnement plein de vague curiosité, qu'on ressent en abordant un monde nouveau. La surface de la Geest n'est pourtant pas absolument dépouillée. Au milieu des sables les plus arides, on voit surgir quelques touffes de l'éclatante Immortelle des sables, ou des laiches verdoyantes, qui semblent, pour ces plaines stériles, une image de l'espérance et du bienfait dans les mansardes délabrées de la misère. Partout où l'humidité s'arrête plus long-temps, végètent des bruyères, dont les racines et les débris, mélangés à la poussière du quartz, forment une légère couche d'un humus ligneux, aussi peu productif que le sable même, et où s'épanouissent quelques plantes pygmées : la *Radiole millegraine* et l'*Exaque filiforme.* Dans les bas-fonds plus humides encore, on commence à voir quelques touffes des sphaignes, et par conséquent, on trouve les premières couches tourbeuses avec tous les végétaux qui les caractérisent, dépôts d'abord fort minces, puis plus puissants, et enfin embrassant des espaces considérables et d'une grande épaisseur, surtout sur les bords des rivières qui traversent la Geest. Les tourbières de Giffhorn, à huit lieues au nord de Brunswick, n'ont pas moins de six lieues de longueur sur une largeur de plus d'une lieue.

Toutes les œuvres divines revêtent un caractère d'utilité. Dans les déserts de la Geest, les formations tourbeuses, si souvent calomniées, envisagées si souvent comme impropres à la culture des produits nécessaires à la nourriture de l'homme, ou même comme dangereuses

pour la salubrité de l'air, sont un inappréciable bienfait, puisque par leur formation, la nature s'est chargée de combattre à elle seule une stérilité primitive, contre laquelle tous les efforts de l'homme auraient lutté en vain. En effet, sans parler de la culture même des tourbières, il est certain que le sol sablonneux des bruyères ne se transformera en terrain fertile que par son mélange avec la tourbe. C'est en isolant des espaces de peu d'étendue, par des digues ou des fossés, pour les soustraire aux inondations; c'est en composant un sol nouveau par le mélange du sable sec, de la tourbe humide et des engrais, qu'on est parvenu à établir quelques fermes, et qu'on verra peut-être un jour ces plaines abandonnées, se couvrir d'habitations et de fertiles campagnes.

L'œuvre de la colonisation a commencé déjà sur les dépôts tourbeux. Près de Giffhorn, à une lieue environ, après avoir traversé de belles forêts de chênes et de pins, plantées et cultivées dans les sables tourbeux, on arrive au marais même, dont l'immense étendue est déguisée par les bouleaux qui croissent sur ses bords. La route pénètre dans le marais entre deux canaux profonds, où sont encaissées les eaux de l'Aller, qui le traverse et qui l'a formé. Pour affermir le sol et empêcher l'affaissement de cette route, on a planté au milieu, et des deux côtés de la chaussée, trois rangées de saules, de peupliers et de bouleaux, dont le développement est remarquable; car si les arbres ne croissent pas d'ordinaire sur la tourbe, ils y prospèrent cependant quand leurs racines peuvent plonger dans les eaux courantes. — Les précautions étant prises pour assurer un accès facile jusqu'à la colonie, le gouvernement du Hanovre a concédé à ses pauvres laborieux une étendue de marais suffisante pour nourrir leurs familles, à la seule condition que le propriétaire cultiverait le sol avec soin et suivrait les directions qui lui seraient données pour le fertiliser. L'état même a fait les frais des premières constructions, a fourni gratuitement aux premiers colons les bestiaux et les ustensiles nécessaires, en les exemptant d'impôts pendant un grand nombre d'années. Deux villages, celui de Neudorf et celui de Plantendorf ont été ainsi construits vis-à-vis l'un de l'autre, et séparés seulement par les canaux et la chaussée. Les maisons, alignées à quelque distance les unes des autres, sont assises sur la tourbe et sans pilotis, bâties en bois et en briques, couvertes de chaume et exposées aux inconvénients de leur situation, sur un sol sans consistance. Aussi s'enfoncent-elles plus ou moins, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et on en voit plusieurs qui semblent menacer ruine ou sur le point de se coucher sur le côté, tant

elles sont inclinées. Les habitants ne s'inquiètent nullement de ce défaut d'équilibre qu'ils réparent de temps en temps, en relevant et soutenant par des appuis de bois ou de pierre les parties affaissées trop profondément. Ces chaumières, en général petites, quelquefois bariolées de couleurs éclatantes, ont à-peu-près toutes la même distribution intérieure, et sont partagées en deux parts égales; l'une sert à l'habitation de la famille, l'autre abrite la vache, trésor du propriétaire, aussi bien logée et surtout mieux soignée que ne le sont les enfants et les maîtres. Les plus pauvres habitants de la colonie, ceux qui n'ont pas encore obtenu de concessions, se construisent des huttes, au moyen de grands blocs de tourbe desséchée, qu'ils entassent les uns sur les autres, sur deux lignes parallèles, et qui se joignent en arêtes coniques, à la hauteur de trois ou quatre pieds. Ces huttes, fermées au fond par un mur de tourbe, et tout ouvertes par devant, semblent de véritables cavernes, car elles ont une profondeur de quinze à vingt pieds : vraies huttes de sauvages, où le propriétaire peut se glisser, s'asseoir et s'étendre, mais où il lui est impossible de se tenir debout. Le mobilier, on le comprend, n'en est pas des plus comfortables. Un tas de feuilles ou quelques bottes de paille forment un lit, et c'est tout.... On n'y trouve pas même un foyer, car l'imperméabilité de la tourbe desséchée et sa nature aussi peu conductible du calorique que le charbon, donnent à ces demeures l'inappréciable avantage d'être très-sèches et très-chaudes.

Les cultures entreprises sur la tourbe sont difficiles et de médiocre rapport. Le seigle et le blé sarrasin sont les céréales qui réussissent le mieux, mais il faut, pour les faire croître, de puissants engrais et des labours fréquents. La terre ou plutôt la tourbe, dont la surface est desséchée par des canaux de trois ou quatre pieds de profondeur et creusés partout à vingt-cinq pieds de distance, doit être remuée tous les trois ou quatre ans, sinon les prairies artificielles se couvrent de mousses, et les récoltes sont nulles. La couche de terre sur laquelle repose la tourbe est au contraire d'une grande fertilité; mais l'exploitation ne peut se faire que fort lentement, puisque la masse tourbeuse a parfois jusqu'à vingt pieds d'épaisseur. Jusqu'à présent on n'a conquis encore sur le marais que quelques champs et des jardins, où s'étale la luxuriante végétation des plus magnifiques légumes. Le colon doit lutter d'ailleurs contre les gelées, contre la trop grande humidité, et surtout contre l'isolement de pareils établissemens, si éloignés des grands centres de population, que les produits du sol n'ont guère

de valeur que pour nourrir les habitants, et ne peuvent guère s'échanger avec avantage contre le numéraire, qui seul procure la véritable aisance.

La nourriture des colons est donc simple, mais abondante. Le pain de seigle ou de sarrazin, le lait, les pommes de terre et les légumes composent à peu d'exceptions près toutes les ressources de la cuisine. A moi, étranger, on me servait par galanterie dans l'auberge du village, où j'avais forcément établi ma demeure passagère, un peu de beurre, fraîchement battu, et un verre d'une bière noire comme l'encre, et d'une détestable amertume, à laquelle je ne touchais que pour la forme, et que je partageais aux joyeux enfants de l'hôte. Mon frugal repas se faisait sous les yeux de toute la famille, sous les yeux même de la nourricière du logis. Car, à travers l'ouverture ménagée ordinairement dans la cloison qui sépare l'écurie de la salle d'habitation, la vache passait de temps en temps sa tête curieuse pour contempler d'un air étonné mon extérieur étranger ou lécher avec reconnaissance les quelques croûtons de pain qu'elle arrachait à ma sympathie.

On se demande maintenant quel est l'état réel de ces colonies, depuis tantôt un demi-siècle qu'elles sont fondées? La prospérité de la faible population qui les habite est-elle en proportion avec les énormes sacrifices que l'état a dû faire pour leur établissement? Les économistes peuvent envisager la question de deux manières différentes, et formuler ainsi des réponses tout opposées. Si l'on regarde au produit matériel de ces établissements, à leur valeur réelle pour celui qui les a formés, il est incontestable qu'ils sont onéreux. Les colons vivent; ils acquièrent par l'exploitation et la vente de la tourbe une certaine aisance, qui leur permet, sinon d'agrandir leurs propriétés, du moins d'acheter et d'élever quelques bestiaux; mais ces revenus sont si modiques, que le fisc ne pourrait réellement y puiser un peu sans risquer de les anéantir. — Il en est tout autrement si l'on considère l'influence de ces établissements sur les individus qui les habitent. Forcés à un travail rude et continuel, encouragés par le sentiment de la propriété et de l'indépendance, ces jeunes colons, qui sans doute se seraient mêlés à la société comme tant d'autres êtres inutiles et dangereux, qui la rongent, sont devenus de bons pères de famille, des hommes moraux, des propriétaires respectables, qui voient autour d'eux une belle génération croître et prospérer par l'amour du travail et de la vertu. Déjà l'on rencontre dans plusieurs de ces chaumières quelques bons vieillards aux cheveux blancs, à la figure douce

et enjouée, autour desquels se groupent des familles nombreuses et patriarchales, qu'on est étonné de voir s'épanouir ainsi sur ces terrains ingrats, sur ce sol inhospitalier. Ainsi le grand mérite de ces colonies est d'arracher à l'immoralité et à la fainéantise, comme aussi à la corruption de l'exemple, des hommes qui s'ennoblissent de leurs propres efforts vers le bien, et qui trouvent le bonheur loin de la richesse et au milieu des privations, dont ils ignorent l'amertume. N'est-il pas noble et grand de former des hommes avec moins d'argent qu'il n'en faudrait peut-être pour entretenir des bagnes et pour construire des pénitenciers? Résultat vraiment inappréciable, que les sociétés ne recherchent guère, dont les économistes se soucient peu, et qui fait pourtant la force et la durée des nations. [1].

De Giffhorn à Celle, de Celle à Hanovre, les bruyères présentent partout le même aspect, et la stérilité du sable n'est coupée que par la monotone verdure des tourbières. Aussi l'ardeur de l'exploration se calme-t-elle bientôt pour le naturaliste qui revoit constamment les mêmes phénomènes, et j'avoue franchement que je commençais à ressentir les premières atteintes de la nostalgie et par conséquent du découragement, quand je retrouvai fort à propos les chemins de fer pour me transporter à Berlin.

Les impressions d'un naturaliste perdu dans une grande ville ne peuvent raisonnablement pas faire autorité. Voici cependant les miennes en quelques mots. Ce qui me frappe d'abord à Berlin, c'est l'ensemble grandiose de la ville qui se présente avec une majesté vraiment royale, sans tout ce clinquant qui, dans la plupart des villes de France, jure si tristement avec la misère et les bicoques des faubourgs. Ce qui me plait ensuite, c'est la propreté, l'alignement, la grande largeur des rues. La plupart des maisons sont bien décorées et bien entretenues; on ne voit nulle trace de souillure ou de décrépitude; les batiments publics, les musées, les théâtres, les arsenaux sont de véritables palais entourés de grandes places qui

[1] Dans la pensée de l'auteur de cet article, ses explorations laborieuses sur les tourbières de l'Allemagne et ses recherches dans les colonies du Hanovre, devaient être avant tout profitables à sa patrie; aussi la question du desséchement des marais du Seeland, question qui touche de si près à la navigation fluviale et lacustre de toute la Suisse occidentale et à l'établissement des chemins de fer, est-elle devenue pour lui, à la suite de ce voyage, une question désormais résolue. Notre collaborateur développe dans ce moment toute sa pensée à ce sujet, dans un article qui ne tardera pas à être soumis, par notre Recueil, à l'appréciation du public, et surtout des hommes spéciaux des magistrats. *(Note de la Rédaction.)*

font ressortir la noblesse et la grâce de leur architecture. Ce qui me charme surtout c'est la fraîcheur des promenades, des jardins, des bosquets qui enferment la ville de toute part et reposent la vue si souvent attristée dans les cités populeuses par l'aspect des rues étroites, sombres et tortueuses. — Ma première visite s'adresse naturellement au jardin botanique et surtout aux riches collections de plantes réunies au musée botanique. Le nombre immense des espèces, la rareté des herbiers qu'il renferme, collections de Rousseau, de Linné, de Humboldt, de Bridel, etc., surtout la facilité accordée aux savants de tous les pays de collationner sur les exemplaires originaux les plantes douteuses et de difficile examen, donnent à ce musée la plus grande célébrité. Les richesses botaniques y sont d'ailleurs classées avec un ordre admirable et surveillées, entretenues, constamment augmentées par de savants conservateurs.

Je désirais ensuite voir de près à Berlin quelques-uns de ces grands naturalistes, notabilités scientifiques de notre époque, chez lesquels j'avais quelques chances d'être admis, grâce à de bienveillantes recommandations. M. de Humboldt était alors à Paris, préparant la publication de son *Cosmos*, de ce livre qui préoccupe maintenant tout le monde savant. Livre sublime pour l'intelligence, écrasant, hélas ! pour notre faiblesse, car il promène la pensée dans l'immensité des mondes et oublie le cœur attristé dans les solitudes de notre humanité. M. de Buch, esprit investigateur de premier ordre, dont le grand âge n'arrête pas un instant l'activité, était comme toujours en voyage pour ses études géologiques. Messieurs Link et Mitscherlich étaient heureusement visibles. Le professeur Link est le successeur de de Candolle, par conséquent le botaniste le plus distingué de notre époque. C'est un beau vieillard, au regard sévère et peu encourageant. Toujours assis à son bureau de travail, et préoccupé de ses nombreuses publications, il reçoit tous les visiteurs, mais garde aussi peu que possible ceux dont la conversation n'a pas un intérêt direct pour lui. C'était mon cas, et je fus poliment congédié par une carte d'introduction au jardin botanique, où, sans la permission du directeur, j'avais déjà passé tout une journée. — M. Mitscherlich est resté après Berzelius le premier chimiste de l'Allemagne. Il a vaincu et dépassé Liebig, long-temps son rival, auquel il reproche avec raison le peu de sévérité de ses méthodes d'investigation et le romantisme de ses systèmes, dans une science où le dernier terme de l'expérimentation est seul admis comme vrai. Le savant professeur est un jeune homme en-

core ; son front haut et large, sa figure douce et bienveillante rappellent l'expression de physionomie de notre célèbre compatriote Agassiz. Sa parole est claire et facile : les questions les plus profondes, les plus savantes déductions sont traitées par lui avec une netteté qui les met à la portée de toutes les intelligences. On dit de lui qu'il élabore en habit noir et en manchettes les manipulations les plus compliquées et les plus difficiles. Si cet éloge est vrai, il peint très bien le caractère de son génie qui, sans la moindre gène et comme en se jouant, expose aux nombreux auditeurs pressés à ses cours les combinaisons et les abstractions de la science qu'il professe. — M. Mitscherlich me reçut dans son cabinet, tout rempli d'instruments magnifiques, merveilleusement compliqués et inconnus pour moi. Il me donna d'abord avec la plus grande obligeance les éclaircissements que je désirais sur la chimie des tourbes ; puis la conversation prenant un tour plus intime, nous nous mîmes à discuter un itinéraire pour un voyage qu'il allait faire en Suisse. Ce qui l'inquiétait tant seulement dans nos montagnes, c'était la crainte du vertige à l'aspect des précipices des Alpes. « Jamais, me disait-il, je n'oserai traverser la Gemmi ou mettre le pied sur ces effroyables glaciers explorés avec tant de zèle par notre ami le Lämmergeier[4] ; ma tête est trop faible pour cela. » — Avec quelle joie n'aurais-je pas échangé une parcelle de ce beau génie qu'il appelait sa faiblesse contre l'habitude de regarder sans vertige les plus profonds abîmes.....

V.

Bords de la Baltique. — Stralsund. — La mer. — Aspect de la Scanie. — Caractère des habitants. — Tourbières et légendes.

A Stettin, à Swinemunde, à Greifswald, en approchant de la Baltique, je retrouve sur une immense étendue les formations tourbeuses, non plus émergées, supérieures au niveau des eaux, mais immergées et ordinairement couvertes de limon. Ici, elles jouent dans la géographie physique un rôle quelque peu différent. Elles ont comblé les lagunes pour former à la mer des rivages que ses flots ne peuvent renverser, ou construit sur les bords des fleuves des digues infranchissables en resserrant leurs lits dans de justes limites. Cette tourbe sous-aquatique est en général limoneuse. On ne l'exploite pas en la coupant en morceaux carrés avec des pelles tranchantes, mais en la

[4] Cette épithète, l'*aigle des Alpes*, est souvent, en Allemagne, accollée au nom d'Agassiz.

broyant en bouillie pour la former dans des moules sans la comprimer. Cette méthode, que j'ai essayée cette année dans nos marais jurassiques, est plus coûteuse sans doute, mais elle donne des résultats très favorables pour l'économie de la matière et surtout pour la qualité du combustible. Les tourbes ainsi préparées développent dans la combustion assez de calorique pour qu'on puisse les employer au chauffage des machines à vapeur. Elles sont d'ailleurs assez denses et homogènes pour faire un excellent charbon qu'on n'obtient jamais de bonne qualité, quand la matière a été coupée et qu'elle est traversée des fentes et des crevasses qu'y fait paraître le desséchement.

A la surface de ces tourbières couvertes de limon, végètent quelques plantes maritimes qui en changent quelque peu l'aspect : l'Arroche hastée, le Triglochin et le Plantain maritime, par exemple. Mais ce n'est pas une raison pour attribuer à la mer ces formations tourbeuses, et pour les classer à part comme on l'a fait si souvent. Dans les lagunes des mers, les composants de la tourbe sont à peu d'exceptions près les mêmes que sur les bords de nos lacs : les scirpes, les laiches, les joncs et les roseaux, c'est-à-dire leurs débris entassés. Nulle part je n'ai pu observer de vraie tourbe composée de plantes marines, les fucus. On rencontre, il est vrai, parfois dans les sables de grands amas de la Zostère marine rejetés par les vagues, mais ce n'est point là une formation. Cette plante, exposée à tous les changements atmosphériques, conserve indéfiniment sa nature et ses formes. Je l'ai vu employer en Suède pour former des digues indestructibles opposées à l'envahissement des flots; on l'entasse en guise de murs pour enclore les métairies et les champs; on en fait même quelque fois la base de prairies artificielles qu'on élève au-dessus du niveau des eaux; mais nulle part, je le répète, je ne l'ai vue transformée en tourbe et employée comme combustible.

« Là-bas est Stralsund et voilà la mer » me dit le conducteur de la diligence en me montrant un modeste étang auquel je n'aurais pas osé donner le nom de lac. Ce n'était qu'un golfe encaissé entre les collines qui nous cachaient encore la ville célèbre par ses canons et les sièges qu'elle a soutenus. Stralsund est donc une ville forte, aux rues étroites et sales, aux bâtiments noircis et bas, sous lesquels s'ouvrent d'immenses caves percées de meutrières comme des casemattes. Elle semble réellement avoir pris l'habitude d'être bombardée. On y passe quelques heures à faire viser les passe-ports à deux ou trois polices différentes, et c'est seulement quand on a payé l'onéreux tribut prélevé par les fonctionnaires qu'il est permis de s'embarquer.

La mer! la mer!.... Telle est l'idée dominante, le cri, le rêve de tous les habitants des montagnes, qui ne la connaissent que de nom. Je disposais donc toutes les facultés de mon âme à goûter la sublimité des aspects qu'elle allait découvrir à ma vue, et j'avais à la bouche quelques-unes des strophes inspirées à nos poètes par l'Océan.... Eh bien! la poésie est souvent au-dessus de la réalité. J'ai contemplé la mer dans son repos; sa surface unie comme une glace n'a pas les teintes vives et mollement changeantes des ondes pures de nos lacs. C'est l'uniformité absolue sur laquelle les yeux se reposent sans aucune volupté. J'ai vu les flots soulevés par la tempête, et j'ai cherché vainement ces vagues hautes comme des montagnes et ces profonds abîmes où les vaisseaux doivent s'engloutir. J'ai assisté au spectacle du soleil s'enfonçant au sein des ondes dans un vague horison, et j'ai regretté la majesté de ces brillants crépuscules, quand sa couche, comme celle d'une vierge pudique, est voilée par les rideaux frangés de nos Alpes. J'ai vu sur la mer la splendeur d'une belle nuit; un ciel plein d'étoiles et à mes pieds des vagues scintillantes; mais ce spectacle est partout, et l'on en jouit mal sur le pont d'un vaisseau couvert de passagers et de matelots prosaïquement occupés à parer aux besoins de la nuit. — Il y a pourtant, je l'avoue, un moment où la mer est sublime. C'est le matin, quand le jour se lève et que tous les passagers sont encore endormis. Montez alors sur le pont et regardez: ici près, là-bas, plus loin encore, à l'horizon, au ciel brumeux qui s'y confond, quoi?... Rien! rien! toujours rien! Et au milieu de ce cercle immense, au centre de cet infini sans nom, un point, quelques planches suspendues au hasard sur un abîme épouvantable. Oui! alors la mer est sublime, car elle donne à l'homme deux certitudes: celle de son être, atôme perdu dans l'immensité; celle de l'éternelle puissance devant qui l'atôme même ne passe pas oublié.

Un de nos amis a fort élégamment posé en axiome dans cette *Revue*: Que le meuble le plus utile en voyage est un bon compagnon de route [1]. Ce meuble-là, je devais le rencontrer sur mer entre Stralsund et Ystadt, et c'est réellement une des meilleures trouvailles de mon voyage. — L'humanité n'est pas si mauvaise qu'on le dit, et pour avoir tendu la main à l'un de mes semblables, je n'en ai jamais reçu un coup de pied. Celui qui porte dans le cœur un peu de bienveillance en rencontre partout: le cœur attire le cœur. Je n'ai donc jamais négligé l'occasion de faire quelques avances à mes compagnons de route, et,

[1] Voyez l'article intitulé: *Dix jours de soleil en* 1845; page 745, tome VIII.

chose curieuse, si mes petites prévenances ont été surtout bien accueillies, c'est presque toujours par les individus porteurs des figures les plus rébarbatives et de l'aspect le moins encourageant. Il est vrai qu'en voyage j'ai rencontré fort peu d'Anglais. — Le bateau à vapeur portait une douzaine de passagers à peine. J'accostai l'un deux, jeune homme à l'air avenant et rieur, pour lui demander quelques renseignemens sur l'île de Rugen que nous longions et où l'on voyait apparaître tantôt de vertes prairies, de blanches maisonnettes qui semblaient sortir des flots, tantôt des plages arides et au loin des rochers crayeux coupés à pic comme les hautes murailles de quelque citadelle. A mon langage semi-tudesque, il comprit que je n'étais Allemand que de cœur et me répondit en français. Voilà le mérite d'une mauvaise prononciation. Après m'avoir décrit les formes des îles, il me parla du sol. Il me causait fossiles et trilobites, je lui répondis algues et mousses. Entre deux naturalistes, la connaissance est bientôt faite. Son itinéaire était à-peu-près le même que le mien. Antiquaire et géologue, il allait étudier les craies de la Scanie où il avait voyagé déjà plusieurs fois, et visiter les musées de Lund et de Copenhague. Nous eûmes bientôt réglé les conditions de notre alliance improvisée, car cet homme profondément érudit avait en même temps une bonhomie toute pleine de franchise. — « Mais, me dit-il, il faut d'abord savoir qui nous sommes. Moi, je me nomme Bromirsky, je suis recteur du collége de Wolgast, ce qui ne fait rien à l'affaire, et je m'engage à mettre toute la bonne volonté possible pour vous être agréable et utile en route. » — En abordant à Ystadt, j'étais donc tranquillisé sur les difficultés d'un voyage qui m'avait souvent inquiété; car je ne connaissais de la Scanie que le nom, et au moment où j'écris, je doute encore que j'eusse pu me tirer d'embarras et poursuivre mes observations dans ce pays dont j'ignorais la langue, et où je n'aurais su quelle direction donner à mes recherches pour les rendre fructueuses et intéressantes.

Ystadt nous accueillit comme un port de mer accueille les vaisseaux étrangers, c'est-à-dire avec les interminables visites des douaniers et les tracasseries insupportables de la police des passe-ports; car la police de Suède ne le cède en rien pour la sévérité à celle de la Russie. — Ici tout est nouveau pour moi. Quelques beaux trois-mats chargés de sel et arrivés des lointains rivages de l'océan, balancent mollement au vent du soir leurs flèches élancées et leurs pavillons déroulés au sommet des mats. Sur les vergues sont accroupis quelques matelots pliant les voiles, d'un mouvement lent et mesuré. Sur le port une mul-

titude de portefaix, de douaniers et de soldats à l'air empressé. Dans l'ombre déjà, des maisons blanches et couvertes de chaume, entassées pêle-mêle le long d'une rue où l'on enfonce dans le sable jusqu'aux genoux. L'auberge seule a une apparence un peu confortable.... Entrons. La salle est vaste et sans autre ornement qu'une longue table carrée. Le plancher est couvert de sable et de débris de rameaux de genièvre qui répandent une odeur pénétrante et assez agréable. Sur la table un grand flacon d'eau-de-vie, deux verres et une espèce de gâteau aussi dur que la pierre : cela seulement comme salut de bienvenue au voyageur qui, s'il le veut, s'accorde un verre d'eau-de-vie, brise un morceau de knœkkebrod, et s'éloigne sans que personne prenne garde à lui, s'il n'a pas désir d'autre chose. L'hôte assis à l'écart faisait tranquillement sa partie de cartes ; il ne leva pas même les yeux à notre entrée, et nous dûmes tranquillement attendre la fin de son jeu avant qu'il répondît à la demande ordinaire : « Pourrons-nous loger et souper chez vous, Monsieur. » — Et quand il nous eut examinés à son aise ; quand il se fut assuré que toutes les formalités de la police étaient remplies, il reprit ses cartes, et sur un signe nous avions à notre disposition des chambres préparées et la carte d'un souper qu'on allait nous servir. — « Les mets ne sont pas distingués, nous ne souperons pas chez Lucullus, » me dit mon compagnon de route. D'abord nous n'avons pas de pain, à moins que vous m'appeliez de ce nom ce knœkkebrod, méchant gâteau pétri de farine de seigle et d'avoine assaisonnée d'anis et de cumin. Il faut, pour y mordre, des machoires herculéennes; mais que voulez-vous, les Suédois ont de bonnes dents, et par économie ne fabriquent leur pain que deux fois l'an. Puis la carte nous offre une kirielle de steeks, lammsteeks, biffsteeks, etc. Méfiez-vous de tous ces noms barbares ; ils représentent d'informes lambeaux de vache, de chèvre ou de mouton assaisonnés d'une sauce noirâtre qui défie les plus robustes apétits. Après cela tous les poissons de la Baltique, résumés sur la carte par l'anguille marinée et le harang en saumure. — En voulez-vous ? Si vous demandez plus, on vous servira pour dessert le beurre et le fromage du pays. — Les gastronomes et les touristes n'ont pas encore choisi la Scanie pour théâtre de leurs explorations. — Il y a cependant un beau côté dans la manière dont on est servi dans ce pays-là. Point d'apparât, point de charlatanisme, point de ces grands remue-ménages qui dans nos auberges civilisées ne donnent au voyageur aucun bien-être et n'aboutissent qu'aux innombrables bonne-mains auxquelles il est impitoyablement

condamné. Tout est invariablement taxé; la taxe est affichée aux portes de l'hôtel; chacun s'arrange à sa guise ou suivant sa bourse, ce qui est à mon avis un inappréciable avantage.

En Scanie, il n'y a pas de diligences, du moins sur les routes qui ne tendent pas à la résidence. Il faut donc voyager en poste : c'est encore un avantage pour le naturaliste, car il peut arrêter sa voiture partout où cela lui convient, et la reprendre quand et où il lui plait. Mais je me sers là d'un terme par trop impropre pour qualifier les véhicules qui servent au transport des voyageurs. Ce sont de véritables charrettes : deux brancards posés sur les essieux, et une planche en travers pour s'asseoir, voilà tout... Qu'on juge des douceurs du transport, quand il s'effectue presque toujours au galop, sur des routes semées de grands cailloux de granit comme des moraines.

Le lendemain de bon matin, la charrette était à la porte, et nous partions pour Malmö, tous les deux accroupis sur le siége rustique. Le conducteur, guindé sur nos effets et debout à l'arrière, nous voyant à-peu-près solidement équilibrés, allonge à ses rosses un coup de fouet qui enfonce jusqu'au menton le chapeau de mon recteur. — « Si cela dure un moment ainsi, disait-il piteusement, en arrachant avec peine sa figure de cette boîte improvisée, j'aurai la tête faite comme un melon. Savez-vous conduire deux chevaux? — Pas trop, mais j'essaierai. — Eh bien, prenez les guides, ici les cochers ne sont que pour la forme; le notre gardera les chevaux pendant nos explorations dans vos tourbières, et les ramènera plus tard au logis. — Allons! et si je vous renverse? — Autant vaut être assommé tout d'un coup qu'en détail et à coups de manche de fouet.»

L'aspect de la Scanie est triste. Le sol ondulé de collines d'un sable quartzeux, mêlé de cailloux roulés comme celui de la Geest, présente partout les mêmes accidents; des champs couverts de belles moissons, des blocs de granit perçant les sables, de grands tas de pierres, dont les paysans débarrassent leurs champs, et à chaque pas les *tumulus*, monticules de verdure que les anciens Scandinaves élevaient en l'honneur des morts. La contrée n'a point d'arbres, les villages sont fort éloignés les uns des autres, et en compensation on rencontre à tout moment des dépôts tourbeux, qu'avec la meilleure volonté du monde il est impossible de compter comme un agrément du paysage. — « Triste pays, me disait mon compagnon, pays plat, brumeux, froid, sauvage, et que pourtant vous ne quitteriez pas sans regret après quelques semaines de séjour, tant il y a de calme dans l'uniformité de

la nature, de charme dans la simplicité des mœurs.» — L'aspect des habitants n'a cependant rien qui annonce le bonheur. Les maisons sont le plus souvent des chaumières délabrées; dans les villages seulement elles sont blanchies et groupées avec une véritable élégance. Les enfants sont dégoûtants de saleté; les jeunes filles semblent des vieilles femmes, les vieilles femmes!.... On comprend en les voyant que la croyance aux sorcières soit restée dominante en Scanie. Cependant les hommes sont grands et bien faits; on lit sur leur figure l'énergie, la persévérance, l'ardeur et la patience au travail. D'ailleurs les mœurs des habitants sont simples, leur vie est frugale, leur piété sincère, mais mêlée de superstitions qui rappellent les poétiques inspirations d'Odin. C'est ainsi que le paysan Scandinave attribue en toute confiance au pouvoir de naines sorcières cachées dans des demeures souterraines, les énormes blocs granitiques semés çà et là sur ses campagnes. Les fées, dans leur colère, les ont fait jaillir du sol, le jour même où la première église chrétienne a été consacrée dans ces contrées.

Nous entrions à Malmö au galop de nos chevaux, que la nuit commençait à couvrir le paysage, et que les premières étoiles du soir apparaissaient derrière le port comme des lampes brillantes attachées au sommet des mats. Malmö est une charmante petite ville, port de mer très-fréquenté, en face de la petite île de Hwen donnée à Tycho-Brahé par un roi de Danemarck, vis-à-vis de Copenhague, dont on voit au loin se dessiner vaguement les tours. Ici je devais abandonner pour deux jours mes propres investigations, et suivre celles de mon compagnon de voyage. A une lieue de Malmö, en suivant le rivage, il voulait découvrir des bancs de craie signalés tout récemment par un voyageur. Ces dépôts n'étant point indiqués sur les cartes géologiques de la Scanie, il s'agissait d'en constater l'existence et d'en étudier les fossiles. — « Peut-être nous faudra-t-il deux jours pour ces explorations; mais si vous m'aidez, cela ira plus vite.» — J'avais promis à mon ami le recteur sinon le concours de mon intelligence, du moins celui de mes yeux. Le lendemain donc de grand matin, nous cotoyions un beau rivage sablonneux couvert de plantes maritimes, et sur lequel la vague apportait une grande quantité de ces fucus si élégants et si colorés, que plusieurs d'entr'eux ne le cèdent en rien pour la beauté à nos plus magnifiques plantes aériennes. Le botaniste bourrait sa caisse de fleurs, le géologue marchait le nez au vent, et son regard, plein d'espérance, suivait tous les détours d'une plage

étendue et aussi unie qu'une carte. Au bout d'une heure, nous n'avions rien découvert. Après deux heures de marche, nous rencontrons des pêcheurs occupés à piocher dans le sable pour en extraire des morceaux de craie roulés par les flots, et destinés par eux à alimenter un four à chaux, qu'on voyait fumer dans un misérable village de la côte. Le recteur consulte ses tablettes, interroge les gens. C'est bien là le lieu; mais de dépôts de craie, il n'y a rien, il n'y en a jamais eu; c'est une mystification scientifique comme on en a si souvent. — « Eh bien! c'est original, vous l'avouerez, disait le géologue, j'ai fait quarante lieues de chemin pour constater l'existence d'un.... four-à-chaux. Fiez-vous après cela aux observations des amateurs » — Nous devions rester là deux jours; la promenade nous prit deux heures; j'offris à mon compagnon mes fucus pour le consoler, mais il était de mauvaise humeur, et il n'y eut plus moyen de le faire arrêter nulle part jusqu'à Lund.

Lund est une université célèbre par ses musées et par sa cathédrale, monument massif et imposant, sous lequel s'étendent de vastes cryptes, tombeau des archevêques et des dignitaires de cette église. Elle est construite en *style runique*, m'a-t-on dit. Si cette expression là est une erreur, on me permettra de ne pas la prendre pour mon compte; j'aime mieux avouer ma profonde ignorance en architecture.

Avant de dire quelques mots du musée de Lund, que nous étions venus visiter, je suis malheureusement forcé de ramener encore une fois mes lecteurs dans les tourbières. — En Scanie les formations tourbeuses sont tout-à-fait différentes de celles du centre de l'Europe. Il y a, entre les monticules de sable de ce pays, une grande quantité de petits lacs et d'entonnoirs assez profonds. La végétation tourbeuse ne pouvait donc pas se faire depuis le fond, elle s'est étendue à la surface. Les plantes flottantes, la Chataigne d'eau, les Myriophylles, les Callitriches, les Potamots, les Lemnas, et surtout le Stratiote à feuilles d'aloës et le Mors de Grenouille, ont formé d'abord à la surface de l'eau un léger tapis qui s'est constamment augmenté par la végétation de nouvelles plantes. Le feutre s'est insensiblement épaissi des débris entassés, et peu à peu ou quelquefois tout-à-coup, il s'est enfoncé dans les ondes, jusqu'à ce que, dans la suite des siècles, les lacs et les entonnoirs aient été complètement remplis. Dans des lacs d'une plus grande étendue, on voit souvent, en Suède comme en Danemarck, flotter pendant bien des années, des îles de tourbe couvertes de verdure, qui ne cessent de s'étendre, jusqu'à ce qu'elles aient recouvert toute la surface. Cette curieuse formation ne peut se pré-

senter que dans des contrées où les eaux renfermées dans des bassins de peu d'étendue n'ont aucun écoulement; où la nature du sol ne permet pas l'infiltration et le desséchement; où le liquide reste par conséquent à un niveau à-peu-près constant; où enfin la température humide et presque toujours moyenne, ne gène le développement presque continuel des plantes aquatiques, ni par des froids excessifs, ni par une chaleur trop forte.

On comprend facilement que rien n'est plus dangereux que l'accès de ces tourbières, véritables abîmes cachés sous la verdure. Là ont dû s'enfoncer souvent les hommes égarés dans les tempêtes, ou dans les nombreuses migrations des peuples du Nord, et les animaux poursuivis dans les chasses ou attirés par la fraîcheur de la végétation. Moi-même, dans les environs de Malmö, j'ai failli disparaître dans un de ces bourbiers dont j'essayais la consistance, et certes, j'étais fort effrayé en sentant tout-à-coup la croûte flottante se dérober sous mes pieds comme un mince morceau de glace. Le seul moyen de salut alors, c'est de s'étendre à plat-ventre pour couvrir ainsi la plus grande surface possible, comme point d'appui. Je parvins à dégager mes jambes, et mon compagon de route, qui du bord examinait stoïquement mes expériences, me tendit son bâton et me ramena sur un terrain solide. — Les dépôts tourbeux de Scanie, comme ceux du Danemarck, sont donc remplis de monuments qui attestent les diverses époques de leur formation. C'est là surtout ce qui m'intéressait au musée de Lund, où sont précieusement conservés tous les objets intéressants recueillis dans les tourbières. Ce sont d'abord des crânes humains, classés suivant les races auxquelles ils ont appartenu; des têtes de Lapons, des têtes d'anciens Goths, des têtes de Scaniens de notre époque. Entre ces trois races, la forme du crâne diffère. C'est du moins ce que m'expliquait avec beaucoup de science le célèbre professeur Nilson, auteur des *Antiquités scandinaves;* car sans son secours, je n'aurais absolument trouvé aucune différence entre ces têtes, dont le sourire, comme tout ce qui nous fait toucher la mort du doigt, est toujours assez peu attrayant. — A côté des restes humains sont alignés des squelettes de l'aurochs, de l'élan, du renne, du cerf, du chevreuil, des ossemens d'ours, de loup, des carapaces de tortues. Puis, dans une autre salle, une foule d'objets d'art et d'instruments anciens ou modernes : des armes de cuivre, de fer, de granit poli, des trompettes d'airain d'une forme bizarre, des haches et des coins en pierre ou en bois, enfoncés dans des troncs; des coliers

d'ambre, des épingles d'or, des médailles, des vases d'argent, et même de verre, toute sorte d'ustensiles enfin qui, par leur forme, accusent la plus haute antiquité, ou sont les produits de l'industrie moderne[1].

Une foule de traditions, de curieuses légendes, dont plusieurs sont frappantes de ressemblance avec celles que j'avais entendu raconter en Allemagne, dans le Rhön surtout, se rattachent à ces dépôts tourbeux. Il semblerait même, si l'on en croit certaines narrations, que l'immersion dans ces marais avait lieu quelquefois comme exécution d'une condamnation à mort. On faisait traverser au criminel ces abîmes qui lui cachaient la mort sous la verdure. En nous montrant au musée des vêtements de femme assez bien conservés, on nous affirmait qu'ils avaient été trouvés dans la tourbe sur le cadavre d'une femme, qui long-temps auparavant avait été forcée de traverser un gouffre pour punition de son indiscrétion. — « C'est possible, disait naïvement mon spirituel compagnon de voyage, mais si la justice de notre époque était aussi expéditive que celle des temps passés, vos tourbières seraient les plus grands magasins de friperie du monde entier. »

On rapporte d'ailleurs aux tourbières de Scanie les mêmes phénomènes physiques que ceux qu'on me décrivait des tourbières du Rhön. Ces profonds entonnoirs semblent parfois bouillonner; ils soulèvent la croûte de verdure qui les cache; ils font entendre des bruits sourds, et des frémissements semblables à ceux de la tempête. Le lac Wettern surtout est dans toute la Suède célèbre par ses révolutions soudaines, terribles et sans cause apparente. Les habitants attribuent tous ces phénomènes à des puissances occultes, qui ont leurs demeures dans de profondes cavernes. D'autres croient que ces lacs et ces entonnoirs sont en communication avec les lacs de la Suisse, dont ils répétent les mouvements et les tempêtes. Si l'histoire n'avait pas inscrit le souvenir des migrations scandinaves, on aimerait à en retrouver les traces dans ces curieuses légendes. On chercherait sur les rives du Wadstena le souvenir de ces guerriers qui apportèrent au bord du lac des Waldstätten les noms qui leur rappelaient leur primitive patrie, et les chants poétiques dont on berçait leur enfance.

LÉO LESQUEREUX.

[1] Le musée de Copenhague est surtout riche en antiquités trouvées dans la tourbe.

POÉSIE.

GENÈVE [1].

O ville qui jadis te montrais la première
Entre celles où Dieu faisait parler sa voix,
Qui levais sur le monde, où brillait ta lumière,
Un front républicain que respectaient les rois;
Genève! quel pays n'est plein de ta mémoire?
Qui de ton beau passé n'aime à s'entretenir?
Dans un pli de son cœur, où revit ton histoire,
Qui ne te garde un souvenir?

Tu fus grande en ces temps où de la nuit profonde
Qui le cachait aux yeux des vieilles nations,
Dieu sortit tout-à-coup, et réveilla le monde
Plongé dans le sommeil des superstitions.
Aux appels de sa voix tu soulevas ta tête;
Tu crias : Me voici! du fond de ton néant,
Et pour la vérité, ta sublime conquête,
Tu t'élanças comme un géant!

[1] Il n'est point inutile de mentionner ici, que cette pièce, insérée dans notre Recueil plutôt en faveur de ses beautés poétiques que des idées parfois peut-être exclusives de l'auteur, a été composée il y a cinq ans, tôt après la première révolution de Genève. *(Note de la Rédaction.)*

C'est en vain que l'erreur, à la triple couronne,
De ses foudres éteints ressuscita le bruit;
Chaque bond de tes pieds faisait trembler son trône,
Chaque éclair de tes yeux illuminait sa nuit.
Dieu t'armait en ces jours de son glaive terrible....
Forte comme David, du géant Philistin
Tu fis rouler la tête..... Et ce trophée horrible
Tu le secouas dans ta main!

Le Français, qu'étonna ta soudaine victoire,
Te salua d'un nom que n'ont point eu les rois.
A la gloire de Rome il opposa ta gloire,
Austère par les mœurs et grande par les lois.
Albion, s'inspirant de ton mâle génie,
Crut voir ton noble front marqué du sceau divin,
Et fiers de leur Luther, les cœurs en Germanie
Battaient d'amour pour ton Calvin!

Le Savoyard, troublant ce bonheur sans mélange,
De la guerre en tes murs apporta les tisons;
Mais un coup de ta main fit rentrer dans sa fange
Ce hideux artisan des noires trahisons.
Rome s'épouvanta! tremblante de détresse,
Si quelque bruit au loin éclatait sous les cieux,
Elle se demandait si ta main vengeresse
Renversait encor ses faux dieux!

Les chrétiens, qu'écrasait sa colère sauvage,
Secouant le fardeau de son joug détesté,
Accouraient sur ton libre et parfumé rivage,
Où Dieu leur donnait tout, l'air et la liberté.
Et tandis qu'autour d'eux on palpait les ténèbres,
Tandis qu'à chaque idole on dressait un autel,
Ils trouvaient le vrai Dieu dans tes temples célèbres,
Et dans tes murs une Bethel!

Ainsi pendant long-temps ta gloire magnifique
Réjouit les regards des hommes et de Dieu;
La guerre en vain tonnait.... heureuse et pacifique,
Tu ne l'entendais point dans la paix du saint lieu.
A peine elle troublait les douceurs de ton rêve,
Image de ce vent qui, dans un soir d'été,
Baise ton lac charmant, l'effleure, le soulève,
Sans en ternir la pureté!

Que sont-ils devenus ces jours de ta jeunesse?
Ton calme a fui devant d'orageuses rumeurs.
L'étranger corrompu qu'accueille ta faiblesse,
Infiltre à tes enfans le poison de ses mœurs.
Savante comme Athène et grave comme Sparte,
Toi qui brilles encor parmi les nations,
Rome veut aujourd'hui t'effacer de la carte,
Au souffle impur des factions!

Trop juste châtiment de ton ingratitude!
Qu'as-tu fait de ta Bible et de tes grands aïeux?
Leur souvenir te pèse, et tu fais ton étude
De couvrir leur éclat d'un opprobre odieux,
Calvin gît méconnu dans sa tombe ignorée,
Et, du haut piédestal érigé par tes fils,
Jean-Jacques tourmentant sa grande ombre éplorée,
Lui jette d'insolens défis!

Aussi dans la poussière où sa fureur te roule,
Dieu te livre aux pervers qui conspirent ta mort.
Ta force est disparue et ton culte s'écroule
Comme un vieux mur battu par le souffle du nord :
Fatal avant-coureur des grandes funérailles,
Qui vengeront le ciel de l'oubli de son nom!
Déjà n'entends-tu point, la nuit, sur tes murailles
Le ricanement de Sinon?

C'est le cri du méchant qui t'a découronnée,
C'est son rire infernal de vengeance et d'orgueil.
Que ce bruit te réveille, ô ville infortunée!
Prends le sac et la cendre, et couvre-toi de deuil!
A genoux! à genoux! et le front dans la poudre,
Pleure, en conjurant Dieu, qu'émeut le repentir,
Qu'il détourne sa main, qu'il éteigne sa foudre
Qui déjà brille et va partir!

Son oreille entendra ton ardente prière,
Son cœur se souviendra de sa compassion;
Il oubliera ton crime, et sa bonté première
Ranimera tes os brisés d'affliction.
« Ma fille, dira-t-il, calme ta peine extrême,
» Tes cris auprès de moi ne sont pas superflus,
» Pour toi, pour tes enfans, je suis toujours le même,
» Relève-toi! ne pèche plus! »

Ainsi Jérusalem, que brisaient les batailles,
Gémissait et pleurait, pleine d'un saint remords,
Et Dieu, dont ces sanglots émouvaient les entrailles,
Pardonnait les vivans en souvenir des morts.
Il présentait sa main à la pauvre rebelle,
Accueillait son retour d'un coup d'œil gracieux,
Et pour la consoler faisait tomber sur elle
Le plus doux sourire des cieux.

LOUIS DUSSAUD.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

NOVEMBRE.

Les anecdotes ne sont pas l'histoire, mais il y en a pourtant qui, d'un mot, révèlent toute une situation. La suivante est bien de ce genre, nous semble-t-il. Un fonctionnaire public, appartenant à l'ordre médical, M. ** occupe une place assez élevée dans la hiérarchie administrative, pour qu'elle soit ornée de très beaux appointemens. Un personnage influent la convoitait pour un de ses protégés qu'il avait fort à cœur de bien placer. On allait donc donner à M. ** sa démission, sa retraite, enfin l'évincer d'une manière ou d'une autre au profit de ce dernier. M. ** l'apprend; naturellement il goûte peu ce projet et ne met aucune complaisance à le faciliter; mais ce qui est curieux, c'est son système de défense. — On veut me donner ma démission, s'écrie-t-il : mais savez-vous bien que j'ai à moi quarante mille francs de rente! Ma démission! est-ce qu'on donne sa démission à un homme qui a quarante mille francs de rente? je vous dis, moi, qu'on ne peut pas me la donner, qu'on ne me la donnera pas.—Tel fut son argument, dans lequel il avait une parfaite confiance; et avec raison : car le meilleur de l'histoire est que M. ** a gardé sa place; voyant qu'il tenait bon, on en a créé une autre tout exprès, et apparemment fort peu nécessaire, pour son concurrent. Parlez-moi d'être millionnaire pour savoir raisonner! douze cents francs de rente n'auraient été qu'un pitoyable argument; mais quarante mille, c'est là une logique serrée avec laquelle on ne peut pas, il ne faut pas badiner.

A un autre extrême de l'échelle sociale, voici qui n'est pas moins curieux et plus invraisemblable encore; mais on peut avoir avec nous

toute confiance dans la personne dont nous tenons le fait. Cette personne s'informait dernièrement de la demeure actuelle d'un littérateur qui a écrit dans les feuilletons, dans les Revues, plusieurs articles signés d'un nom qui, sans être célèbre, est pourtant connu. Sur la réponse qui lui fut faite, notre narrateur témoigna son étonnement que le jeune écrivain se fût allé loger dans un quartier peu à la mode et situé à l'une des extrémités de Paris. Voici l'explication qui lui fut donnée. — Oh! lui dit-on, il est là dans un bon hôtel, c'est le père X. qui l'y a recommandé, on lui fait crédit. — Or, savez-vous qui est le père X? Ce n'est point un révérend père, mais tout simplement un marchand d'habits qui s'en va criant dans les rues, comme ses confrères : *Vieux habits! vieux galons!* Un marchand d'oripeaux protecteur de la littérature? est-ce possible? pourquoi pas! n'y a-t-il pas aussi beaucoup de friperie dans cette dernière, et que d'écrivains qui n'en ont pas seulement sur leur corps, mais sur leur esprit!

Il y a aussi, dans la littérature parisienne, de singulières industries qui ressemblent assez à celle de marchand d'habits, car elles consistent précisément à habiller de son style et de son esprit, moyennant tant, les idées de ceux qui n'ont pas le talent nécessaire pour les vêtir eux-mêmes et les présenter au public avec une toilette convenable. On cite par exemple, en ce genre, l'ouvrage d'un médecin en renom. Quelqu'un s'étonnait que ce dernier, savant uniquement pratique, eût pu faire un livre si bien ordonné, si bien écrit : je ne lui en aurais pas donné autant, disait celui de qui nous tenons l'anecdote. — Mais aussi, lui répondit-on, ce n'est pas lui qui l'a fait; c'est un tel, à qui il a donné pour cela cinq mille francs.

D'autres ont besoin de vingt francs, de dix francs. Il vous font pour les avoir un article bien salé, bien mordant contre un auteur dont ils sont, au demeurant et pour ce qui les concerne, les admirateurs décidés, contre Lamartine, contre Victor Hugo, enfin contre quelque grand personnage politique ou littéraire, facile à piquer. Ils en disent tout le mal possible sans en penser un mot, ni surtout sans croire le moins du monde commettre un acte répréhensible. Ils ne veulent que gagner leur pièce de vingt francs, et ils la trouvent au bureau de tel ou tel petit journal, qui achète l'article et gagne parfois le cent pour cent au marché, en faisant, comme on dit dans la flibusterie parisienne de haut et de bas étage, *chanter* celui contre lequel l'article est dirigé.

— Un petit journal rapportait, il y a quelque temps, l'aventure suivante, qui est possible si elle n'est pas vraie. Le maréchal Sébastiani aurait dit à Béranger : « Je me fais vieux, je ne veux pas vous mettre dans mon testament, mais vous ne devez jamais manquer de rien; voici cent mille francs dans ce porte-feuille : acceptez-les de la main d'un ancien ami qui ne fait en cela que payer la dette de la France. » — « Que voulez-vous que j'en fasse? aurait dit le poète : ce que j'ai suffit

à mes besoins, je vis content. » Et il aurait refusé; ce qui est peut-être plus rare encore que de donner. On ajoute que c'est surtout du côté de Béranger que l'anecdote ne manque pas de possibilité. Dans tous les cas il suffit qu'on le croie capable d'agir ainsi en pareille occurrence. Dans le siècle d'argent où nous sommes, ce désintéressement est assurément de la gloire humaine la plus distinguée, si ce n'est pas mieux.

Béranger habite maintenant le faubourg du Roule. Il va et vient beaucoup, chez Chateaubriand, chez Lamennais, dont il s'est fait le médecin intime, pour le corps et peut-être aussi un peu pour l'âme; il porte à l'un le bulletin de la santé de l'autre; il leur prescrit des bouillons, des tisanes; il leur donne des recettes de bonnes femmes, et de vieilles dames. Il allait jusqu'à deux fois par semaine chez Madame Louise Colet. On le rencontre souvent, dit-on, dans les omnibus. Il n'a jamais été beau, et, en vieillissant, son teint est devenu trop fleuri. Il a toujours été homme d'ordre et a de jolies rentes, car ainsi que Molière, Shakespeare, Voltaire, sans se montrer toutefois âpre à l'argent comme ce dernier, il n'a pas cru qu'il fût nécessaire de faire mal ses affaires pour faire bien les vers. Il dîne souvent en ville, même chez ses *amis devenus ministres;* mais il s'y rend à pied et a soin d'y arriver bien crotté. « Excusez-moi, je n'ai pas de voiture » (c'est-à-dire, je n'ai pas fait fortune comme vous!) leur dit le malicieux poète en les regardant. On n'en tient pas moins à grand honneur de l'avoir chez soi, non-seulement comme homme célèbre, mais comme homme indépendant qui a conservé toute l'estime publique et qui, en consentant à venir chez vous, semble vous la garantir encore et vous l'apporter avec lui. Il a l'esprit très libre et très dégagé. Il jouit très bien de sa gloire; il n'a pas le fol orgueil, comme d'autres, de la trouver insuffisante, ni, comme d'autres encore, l'ingrate affectation de la dédaigner; mais il la ménage et, pour ne pas se remettre en discussion en se remettant en scène, il ne veut, à ce qu'on assure, plus rien publier. Mais il n'en travaille pas moins. Après sa mort paraîtront de lui de nouvelles chansons, de petits poèmes dans le genre épique, et des espèces de mémoires ou de portraits des personnages célèbres qu'il a connus et sans doute bien *dévisagés* en secret. Celui entre autres, du maréchal Sébastiani est effrayant. Un homme d'esprit disait qu'en général le meilleur et le plus sûr serait de ne pas se trouver dans cette galerie posthume du malin chansonnier. Il a dû bien voir le roi chez M. Laffitte, quand Louis-Philippe n'était encore que duc d'Orléans. Il est pour la paix intérieure; son bon sens éminent l'avertit que rien n'est prêt pour une révolution, qu'elle ferait plus de mal que de bien si elle venait à éclater dans ce moment.

— L'*Epoque* vient d'opérer sa fameuse révolution, annoncée depuis quelques semaines. Un million d'actions et deux cent mille francs de

dettes dévorés en un peu plus d'un an, voilà le fond de cette révolution, c'est-à-dire, comme celui de bien d'autres, une banqueroute. La *Presse*, que l'*Epoque* était spécialement destinée à tuer, s'est empressée d'exposer en détail toute l'histoire : un journal de province, l'*Emancipation du Languedoc*, la résume ainsi en quelques mots :

« *Quarè cecidisti, Lucifer?* Que de bruit n'a point fait l'*Epoque!* — Lisez l'*Epoque!* — Dix journaux en un seul! l'*Epoque* à 48 francs! — L'*Epoque* à 60 francs! — 20,000 abonnés en quelques mois? — Et toute la littérature du feuilleton-roman, achetée et payée argent comptant. — Allons, lisez l'*Epoque!* lisez l'*Epoque!*

» Voilà ce que nous avons vu affiché sur nos murailles en placards monstres, inséré dans les annonces en grandes majuscules, avec les titres des romans merveilleux des premiers écrivains du siècle, ce que, dernièrement encore, on nous a fait annoncer. Eh bien! au bout d'un an d'existence, l'*Epoque* a dépensé un million à ses actionnaires, fait pour 250,000 fr. de dettes, et va être mise à l'encan par une commission de liquidation. *Sic transit gloria mundi.*

» Un journal de Paris rapporte qu'au lieu de 20,000 abonnés, l'*Epoque* n'en avait que 11,500, et il ajoute que chaque abonné ayant rapporté 50 f. terme moyen, a coûté 100 f. à acquérir, ce qui prouve la grande habileté de M. Granier de Cassagnac à qui on reproche d'avoir été un peu trop gascon dans ses prospectus et ses annonces.

» Respect et paix aux morts; mais nous dirons aux vivans qu'après ce triste avortement du génie de la spéculation, ils feront bien de se tenir en garde contre les fastueuses annonces de la presse industrielle à bon marché et à romans-feuilletons. Le roman s'use, et les petites affiches sont une lecture bien fastidieuse. Et comment faire son éducation politique, comment connaître les réalités de son époque avec des journaux où tout est fiction, tout, jusqu'à leur existence!

» Il n'est pas impossible que l'*Epoque* veuille ressusciter sous le titre d'*Epoque consolidée*. Il y a à Paris une association d'industriels dont le secret et le mot d'ordre est audace. *Audaces fortuna juvat.* Or, voici son bilan d'une année révélé par la *Presse* sa rivale :

Capital versé et dévoré,	800,000 francs.
Dettes passives,	200,000 fr.
Abonnés au lieu de 20,000, — 11,500.	
Abonnement au lieu de 48 fr., monté à	60 fr.
Annonces, au lieu de 300,000 fr. —	90,000 fr.
Capital absorbé, y compris les abonnemens,	1,655,000 fr.

» Et les fastidieuses promesses de ce journal en liquidation étaient signées, on s'en souvient, amiral Rosamel, général Tholosé, Maynard, Richon de Brus et Denge, membres de la chambre des députés, etc.

» Illusions, déceptions, promesses trompeuses, romans en haut, romans en bas, confusion et ruine, voilà l'*Epoque*, sans jeu de mots. »

Mais ce que l'*Emancipation* ne dit pas, c'est le plus fin mot de l'histoire : c'est que l'*Epoque* consolidée, achetée pour deux cent mille francs seulement, passe avec ses onze mille abonnés, des mains des actionnaires évincés, entre celles de MM. Granier de Cassagnac et Solar qui, au moyen d'un prête-nom pour la vente, se trouvent maintenant

propriétaires du journal dont ils n'étaient primitivement que les rédacteurs. *Ecco!* voilà une affaire!!

— La tendance de plus en plus socialiste d'Eugène Sue se révèle en entier dans son nouveau roman publié par le *Constitutionnel* et qui porte pour titre : *Martin* ou l'*Enfant trouvé*. Eugène Sue, dans cet ouvrage, a voulu faire le tableau, non plus seulement de la misère et des vices des classes pauvres, comme dans les *Mystères de Paris*, mais de la situation désespérée que leur font les riches et l'organisation actuelle de la société. L'égoïsme profond, la corruption matérielle ou morale des classes élevées; l'abrutissement, le désordre abjects des classes indigentes; le pédantisme et la fausse voie de l'instruction supérieure; l'état pitoyable de l'instruction primaire; la folie de s'en remettre à Dieu, à la Providence et aux saints pour qu'ils vous tirent d'embarras, la sublime déception de la prière qui se perd sourdement dans l'espace et n'en reçoit point de réponse; d'un autre côté, le peu d'espoir qu'il y a de parvenir à percer, malgré la meilleure volonté du monde, dans la foule innombrable des travailleurs sans travail : telles sont les idées désolantes que l'auteur met en action dans ce nouveau roman; et il le fait avec une grande puissance d'animation, de mouvement, de réalité, dans un style très-coloré, très-imagé, qui manque plutôt de grandeur et d'élévation que de vigueur, et dont le trait, toujours un peu gros, n'en est peut-être que mieux approprié à son but, que plus fortement et plus franchement populaire.

Parmi toutes ces scènes, nous en choisissons une qui peut, à elle seule, donner une idée du livre et de l'esprit dans lequel il est conçu. Il n'en est point où l'attaque contre la société soit plus directe, et le coup plus rudement porté; car, suivant l'auteur, la société dit au pauvre : Travaille, et elle n'est pas en état de lui fournir ce travail qu'elle lui recommande. Voici ce chapitre. Martin, l'enfant trouvé, est le fils d'un grand seigneur qui a trompé, abandonné la mère et l'enfant. Celui-ci est tombé entre les mains d'une troupe de saltimbanques, où, avec d'autres pauvres enfants trouvés ou dérobés comme lui, il est initié à une vie exécrable. Il finit par s'échapper. Il est alors accueilli par un maître d'école, Claude Gérard, qui tient sa classe dans une étable, comme cela se voit souvent en France; qui joint en outre à ses fonctions de magister, celles de fossoyeur des morts, de sacristain, d'huissier du maire et une foule d'autres. Il s'acquitte de tout cela avec une abnégation, un dévouement et une patience admirables, jusqu'à ce que de douloureux affronts le poussent, lui aussi, modèle de douceur, à la révolte et au désespoir. Il élève Martin, il lui fait apprendre le métier de charpentier, et finit par l'envoyer à Paris, où il est appelé, comme secrétaire, par un homme riche et honorable, qui a eu l'occasion d'apprécier tout ce que vaut Claude Gérard. Mais, à son arrivée, Martin apprend que son

protecteur vient de mourir d'une apoplexie foudroyante. Le voilà donc à errer dans la grande ville, ne sachant que devenir, car il n'a pas même l'argent nécessaire pour retourner partager la misérable vie du maître d'école. Laissons maintenant parler l'auteur, ou plutôt le héros lui-même, qui raconte ses aventures :

« Je ne pouvais rester plus long-temps à la porte de ce cabaret ; la rue était alors déserte, une neige fondue, tombant en brume épaisse, pénétrait mon habit et me glaçait jusqu'aux os ; le cocher m'avait dit que je trouverais, un peu avant d'arriver à la barrière, le garni où on logeait à quatre sous la nuit. Je descendis la rue à la vacillante clarté des reverbères, qui perçant la brume, se réfléchissait en pâles sillons sur la chaussée noire de boue.

Je marchais depuis dix minutes environ, lorsque je rencontrai un chiffonnier, qui, la hotte sur le dos, lanterne et crochet en main, fouillait le tas d'immondices déposé dans l'angle des bornes. Craignant de m'égarer, je lui demandai s'il connaissait près de là une maison où on logeait à la nuit.

— La seconde rue à gauche, ensuite la première à droite. Vous verrez la lanterne rouge, — me répondit cet homme sans me regarder et sans cesser son travail.

Au bout de dix minutes, je me trouvai dans une rue étroite, en face d'une maison de sordide apparence ; on montait à la porte par un escalier de bois exhaussé de quelques marches au-dessus du niveau de la rue. Cette porte était ouverte ; je fis quelques pas, et m'arrêtai aux aboiemens furieux d'un gros chien. Presque aussitôt un homme trapu, de figure équivoque, tenant un énorme bâton sous le bras, et abritant la flamme d'une chandelle sous sa main, apparut devant moi, et me demanda brusquement ce que je voulais.

— Passer la nuit dans cette maison, Monsieur.

— Votre passeport ?

— Le voici Monsieur.

— C'est quatre sous . . . et d'avance, — me dit l'homme, après avoir jeté un regard assez indifférent sur mon passeport.

Je donnai quatre sous. L'homme marcha devant moi, traversa une petite cour boueuse, et m'ouvrit la porte d'une sorte de cave éclairée par une lampe fumeuse. Je fus presque suffoqué par l'odeur infecte qui s'exhala de ce bouge, où je vis huit ou dix lits, occupés, chacun par deux personnes ; un seul était complètement vacant, le maître du garni me le montra du geste, et me dit :

— Ici, comme on donne des draps, c'est défendu de coucher avec ses souliers, parce que ça troue le linge et qu'on râcle les jambes de son camarade de lit.

— C'est bien . . . Monsieur, — lui dis-je.

— *Et je ne réponds que de ce que je garde ;* — dit l'homme en s'en allant, sans que, malheureusement pour moi, je m'expliquasse ces paroles.

Le lit se composait d'une paillasse posée sur trois planches élevées de six pouces au-dessus du sol par de petits tréteaux ; une couverture de laine trouée et des draps noirs de fange et de saleté recouvraient cette paillasse.

Les murs, sans papier, suintaient l'humidité; le sol était seulement battu et salpêtré.

Je jetai un regard sur les autres habitans de cette chambre; j'eus presque peur en voyant que la plupart d'entre eux avaient les yeux grands ouverts; mais ces gens, restant immobiles, me regardaient fixement sans échanger une parole; ce silence, ces regards attachés sur moi, me troublaient étrangement; la plupart de mes compagnons de chambrée me parurent avoir des figures suspectes; il y avait aussi là couchées trois femmes, dont deux assez jeunes, mais de figures hâves, flétries, d'une expression repoussante.

Mon cœur se soulevait de dégoût; mais je me sentais brisé de fatigue, je mis sous mon chevet mon petit paquet, où se trouvait le précieux portefeuille dérobé par moi à la tombe de la mère de Régina, puis je plaçai mon habit sur mon lit, afin d'avoir plus chaud, car je tremblais de tous mes membres.

Pendant longtemps je cherchai en vain le sommeil, et avec le sommeil l'oubli momentané de ma position; je n'éprouvais qu'une sorte de somnolence fiévreuse, agitée . . . enfin la fatigue l'emporta, je m'endormis profondément.

. . . . . .

A mon réveil, il faisait grand jour; je me mis sur mon séant; j'étais seul, mes autres compagnons de chambrée avaient sans doute depuis longtemps quitté leurs grabats. En reportant les yeux sur mon lit, je cherchai mes habits . . . ils avaient disparu; à leur place, je vis un mauvais pantalon et un bourgeron de toile bleuâtre; l'idée ne me vint pas d'abord que j'avais été volé; je cherchai naïvement par terre, à droite, à gauche de mon grabat; je ne trouvai rien; mes chaussures, mon chapeau même, avaient été enlevés.

Aussi désespéré qu'irrité, car je regardais la vente de ces habits tout neufs, comme une dernière ressource, j'appelai à haute voix le maître du garni; je frappai violemment contre la muraille où s'appuyait le chevet de mon lit . . . personne ne vint.

Après un quart d'heure d'attente et de silence, force me fut d'endosser les haillons que l'on m'avait laissés, et de sortir pieds-nus, portant mon paquet qui heureusement m'avait servi d'oreiller; je trouvai l'hôte dans une chambre à droite de la petite cour; il fumait sa pipe en buvant un broc de vin; je me plaignis à lui avec indignation du vol dont j'étais victime.

— Ça ne me regarde pas, — me dit cet homme, — je vous ai dit hier . . . *je ne réponds que de ce que je garde;* . . . il fallait me donner vos habits, vous les auriez retrouvés; ce matin j'ai vu sortir quelqu'un habillé comme vous l'étiez hier . . . j'ai cru que c'était vous . . . tant pis . . . fallait dormir d'un œil.

Et comme j'insistais en élevant la voix, cet homme me dit brutalement :

— Ah çà! faut-il que je vous mette dehors? Je suis de taille, comme vous voyez, — ajouta-t-il en me montrant sa carrure et ses bras vigoureux.

— Et moi aussi, — lui dis-je exaspéré, — je suis de taille à vous résister . . . je ne sors pas d'ici que vous ne m'ayez fait rendre ou remplacé mes habits . . . la garde viendra . . . soit, nous nous expliquerons . . . je ne crains rien.

— C'est comme çà! — me répond l'hôte, — et bien! au lieu de batailler, nous allons aller chez le commissaire, et nous verrons . . . Il ne manquerait plus que cela . . . Pour quatre mauvais sous qu'on me donne . . . risquer de répondre de cinquante ou soixante francs d'habits . . . Allons, en route chez le commissaire.

L'assurance de cet homme, son raisonnement, qui, je l'avoue, me paraissait juste, surtout en me rappelant ces paroles de la veille, *je ne réponds que de ce que je garde*; cette réflexion, juste aussi, qu'en supposant même que l'hôtellier fût condamné à m'indemniser de mes habits volés, cette indemnité ne me serait accordée qu'après un procès jugé, et combien de jours, de semaines, se passeraient avant le jugement! réfléchissant enfin que, par ses relations sans doute fréquentes avec des gens aussi malheureux que moi, cet homme pouvait m'être utile, je lui dis dans ma résignation amère :

— Soit, Monsieur; on m'a dépouillé chez vous. Vous n'êtes responsable de rien; je ne le pense pas. Mais enfin je consens à vous épargner un scandale toujours fâcheux, en ne portant pas ma plainte . . . mais à une condition.

— Je ne crains pas le scandale, moi . . . Je suis dans mon droit . . . mais c'est égal, dites toujours la condition . . . Je me mets à votre place . . . C'est embêtant d'être déshabillé à vue, comme un changement de théâtre. Mais je vous l'ai dit, fallait mettre vos habits sous votre tête, ou vous coucher tout habillé. Règle générale, c'est ce qu'on doit faire quand on ne connaît pas la société avec qui on perche.

— Ces conseils sont tardifs . . . Monsieur; je vous en demanderai d'autres. . . J'ai bon courage, bon vouloir, je sais lire, écrire et compter; je connais bien le français . . . un peu d'histoire et de géographie; de plus, j'ai un état; je suis assez bon ouvrier charpentier. Vous devez souvent rencontrer des gens dans ma position . . . Comment faire pour trouver à Paris de quoi vivre honnêtement?

— Diable? trouver de quoi vivre honnêtement. Et . . . en hiver! Vous n'êtes pas difficile, mon garçon. Vous croyez que de l'ouvrage, ça se trouve sous le pas d'un cheval. D'abord, en hiver, la charpente ne va pas, ça chome . . . il n'y a pas mèche de ce côté là . . . quant à votre savoir lire, écrire et compter, il y en a des mille et des cents qui le savent comme vous et qui crèvent de faim.

— Mais que faire? alors . . . Vous, Monsieur, qui connaissez Paris et ses misères . . . par pitié, conseillez-moi . . . je ne connais dans cette ville personne au monde . . . et je suis arrivé d'hier . . .

— C'est çà, — dit l'hôte, en haussant les épaules, — comme tant d'oisons, pour chercher fortune à Paris, n'est-ce pas?

— Enfin, Monsieur, quel que soit le motif qui m'ait amené ici, voilà ma position : je suis jeune, robuste, rompu à la fatigue, au travail; j'ai bon courage . . . je ne demande qu'à gagner mon pain. — Eh pardieu! j'entends bien; il y en a des milliers qui demandent ça et qui ne le trouvent pas . . . Pourtant vous pouvez essayer d'aller sur le port, vous trouverez peut-être quelques sous à gagner, en aidant à décharger les bateaux . . . mais, attention, faudra jouer du poing et dur, vous serez nouveau; les anciens ne vous laisseront pas mordre à leur pain sans vous cogner . . . A toi! à moi la paille de fer . . . atout pour les crânes!

— Ainsi pas d'autre alternative?

— Vous pourrez bien aussi, à la sortie des spectacles, ouvrir la portière des fiacres; mais faudra encore se cogner... parce que là aussi il y a des anciens; et puis, voyez-vous? tous ces métiers-là... c'est toujours peuplé de filous, de repris de justice ou autres crapules, et pour un jeune homme qui veut marcher droit, çà peut mal tourner.

— Je ne crois pas cela... on peut être honnête partout... Merci, du moins, Monsieur... de vos conseils... vous me direz où est le port... je commencerai par là.

Malgré sa rudesse et son endurcissement, causés sans doute par l'habitude de voir tant de misères hideuses, cet homme parut touché de ma position; il voulut m'être utile à sa manière, et reprit, après un moment de silence:

— Tenez, vous me paraissez bon enfant et honnête garçon; arrangeons vos affaires... voyons, qu'est-ce qui vous reste... sonnant?

— Seize sous, ce paquet, qui contient trois chemises, deux mouchoirs et une veste de travail.

— Voilà tout!

— Voilà tout.

— Si vos chemises et vos mouchoirs valent quelque chose, je vas vous les troquer contre une bonne paire de souliers et un bonnet grec, encore très-mettable; vous serez chaussé et coiffé; votre pantalon peut aller; vous mettez votre veste sous le bourgeron, vous aurez moins froid. Vous voilà donc vêtu... Maintenant pour aller gagner votre vie sur les ports ou à la porte des spectacles... si crâne que vous soyez, je ne vous donne pas quinze jours pour tourner au filou... sans vous offenser... et encore, çà, c'est la bonne chance; la mauvaise, c'est de ne pas même trouver à gagner un sou pendant un jour ou deux, ça fait qu'au troisième jour... la faim vous tortille. C'est pas çà qui vous faut. Ce qui vous faut, je vas vous le dire. Ecoutez-moi bien: Descendez dans Paris... arrêtez-vous devant la première belle boutique que vous verrez; ramassez une écaille d'huître... et cassez un carreau... Attendez donc, c'est très-sérieux, mon garçon, ce que je vous dis-là... Aimez-vous mieux donner un coup de pied dans le ventre... du premier sergent de ville que vous recontrerez... ça va encore... tout ça, c'est pas déshonorant, n'est-ce pas?... mais voilà le bon de la chose: faites un coup pareil, on vous empoigne, on vous mène au violon, et vous en aurez au moins pour deux ou trois mois de bonne prison, bien chauffé, bien couché, bien nourri,... vous filez comme ça la fin de l'hiver et au beau temps... vous *verrez voir*... la charpente recommencera, vous trouverez de l'ouvrage... Et puis l'été, c'est pas si dur; enfin, vous vous retrouverez après tout comme vous êtes aujourd'hui, et vous aurez vécu trois ou quatre mois. Et, fichtre! savez-vous que c'est quelque chose ça? Mon garçon, je vous parle comme je parlerais à mon fils... Vous croyez que je ris... mais au bout de huit jours de la vie de Paris, vous verrez que j'avais raison, et vous regretterez de ne m'avoir pas écouté.

— Il peut y avoir du vrai dans ce que vous me dites, Monsieur... quoique cela soit bien triste à penser... cependant je veux essayer de trouver du travail, car la prison me fait horreur. J'accepte votre offre pour les vêtemens, car je ne puis aller tête nue et pieds nuds; maintenant pouvez-vous me donner ce qu'il me faut pour écrire?

— Voilà . . . ma table, mon régistre . . . et une feuille de papier dont je vous fais cadeau. Pendant ce temps-là, je vais examiner votre paquet, et, si ça me convient, chercher les chaussures et le bonnet.

J'écrivis, en quelques mots, ma déplorable position à Claude Gérard, le priant de me répondre courrier par courrier, à Paris, poste restante. J'éprouvai un peu de consolation dans ce rapide épanchement de tant de chagrins, de tant de déconvenues; je cachetai ma lettre, lorsque l'hôte rentra avec une paire de souliers passables et un bonnet grec autrefois rouge, j'endossai ma veste, je mis le bourgeron par dessus, je cachai mon portefeuille dans ma poche, avec les quelques sous qui me restaient, et je quittai l'hôte, qui me dit encore :

— Croyez-moi, mon garçon, cognez le premier sergent de ville, ou cassez le premier carreau de boutique que vous rencontrerez, et vous serez hébergé pour cet hiver.

Je quittai ce singulier mentor, la mort dans le cœur. »

Il est difficile, ce nous semble, de dramatiser le problème social avec plus d'énergie, de le montrer à nu sous une de ses faces les plus tristes avec des couleurs plus crues et plus sombres. Mais le dramatiser, ce n'est pas le résoudre, et, comme tous les socialistes, le romancier n'excelle qu'à faire la critique du mal. Ce n'est pas encore là, nous le craignons, être bien avancé pour le détruire. Puis, si réelle qu'elle soit, une œuvre d'art est toujours une œuvre d'art, c'est-à-dire quelque chose d'absolu, d'idéal : or, le mal, tout enraciné, tout invétéré qu'il soit dans notre nature, a pourtant toujours, dans la vie, certains côtés exceptionnels ou accidentels, certaines explications, certains correctifs humains ou divins, mystérieux ou vulgaires, que le récit le mieux inventé ne peut jamais bien reproduire, parce qu'une fiction est une fiction, après tout, et n'est pas la réalité.

Il a paru, dans la *Revue nouvelle*, une critique de ce roman d'Eugène Sue, critique plus vive qu'acérée, plus grosse que forte, plus rude que portant coup. Elle est de M. Eugène Robin, qui avait là un beau sujet, même d'être sévère, mais qui ne nous semble pas avoir rencontré le ton vrai de la sévérité. Voici, au surplus, son analyse du livre et des principaux caractères que l'auteur nous fait connaître jusqu'ici, car le récit proprement dit est encore fort peu avancé.

« *Martin, l'Enfant trouvé*, qui occupe en ce moment le feuilleton du *Constitutionnel*, a la prétention d'être le daguerréotype tragi-comique de la société moderne. Deux sortes de personnages en occupent la scène : les uns brillent dans les sphères supérieures, les autres gémissent au fond de l'abîme populaire; entre ces deux extrêmes, point de milieu. Parlons d'abord des premiers. L'acteur principal est un comte Duriveau, noble de fabrique récente, issu d'un gargotier qui, sur la fin de sa vie, s'est livré à l'usure, propriétaire d'un château splendide, de nombreuses inscriptions au grand-livre, de trois lieues carrées de terre de labour en Sologne, de 300,000 fr. de rente, pour

tout dire. Cet homme, à qui la fortune n'a cessé de sourire, n'en est pas moins une individualité effroyable, une exception humaine; son cœur est le centre de tous les vices, son caractère un diabolique égoïsme, sa volonté un instrument irrésistible du mal. Il a un fils, le vicomte Scipion, héritier légitime de ses principes comme de sa fortune : exception plus incroyable encore, véritable sentine de corruption et de méchanceté. Ces deux êtres exécrables, dont l'un n'a pas vingt-un ans, dont l'autre touche à la cinquantaine, bravant l'instinct de la nature, vivent en camarades, ou plutôt en complices. L'un et l'autre sont la proie du démon de la luxure, et ils en font gloire. Les séductions consommées par le père, j'emploie ici un terme bien décoloré, ont atteint les dernières limites du cynisme, celles du fils les dépassent. Le comte Duriveau a déshonoré les femmes, a tué des maris, a précipité dans la misère et dans la démence de simples filles du peuple; les fruits inconnus de ses crimes peuplent l'hôpital et la chaumière, et l'un d'eux, sans qu'il s'en doute, a pris auprès de sa personne la position de valet de chambre. Quant aux forfaits du vicomte Scipion, le lecteur du roman les connaît assez par leurs suites. Quelques mots d'abord sur leur façon d'être : le comte appartenant à une génération moins savante et moins avancée, parle la langue, a les dehors et porte l'habit de tout le monde, tandis que le jeune homme a emprunté, aux romans à la mode et au commerce des reines de la danse prohibée, un langage, des manières, des habits beaucoup plus modernes. Il a transporté dans les salons un argot pittoresque, dont il raffine l'atticisme, et il garde même à table un costume d'estaminet qui lui sied à ravir. J'ai dit les rapports du père et du fils. Dès les premiers chapitres de l'introduction, un nuage obscurcit leur intelligence touchante, et donne lieu à une scène que n'a pas soupçonnée Molière. On a beau être un père indulgent et facile, il est des étourderies qui ne se peuvent souffrir : or Scipion, dans le même jour, se laisse aller à deux légèretés bien coupables. Le matin, à la chasse, on trouve un enfant mort; ce n'est pas un spectacle ordinaire et qui prête à rire, surtout devant une compagnie de dames, devant une mère et sa fille : le vicomte n'en dit pas moins à cette vue des mots horribles qui seraient déplacés à la Force, et c'est à peine s'il se tait quand on découvre qu'il n'est pas étranger à l'aventure. Le soir, au sortir de table, après le café, le même garnement, un peu pris de porto, fait un scandale dont un mari, homme de cœur, se serait vengé en l'étranglant sur les lieux mêmes. Le comte Duriveau n'est pas satisfait : de là, scène de famille entre le père et le fils. En quels termes assez forts condamner cette incroyable fantaisie? Non, jamais rien d'aussi impudent et d'aussi odieux n'avait été écrit encore. Le père s'apprête à jouer *un peu de Poquelin*, le fils essaie de lui faire sentir combien il est ridicule de *blaguer morale et autorité paternelle*. La querelle s'échauffe; mais le fils, comptant sur ses doigts toutes les scélératesses dont s'est vanté le père, finit par lui prouver qu'ils sont *manche à manche*, lui propose la *belle*, et ces deux monstres inqualifiables se réconcilient là-dessus. Telle est la scène, moins l'affreux dialogue, et encore ai-je passé l'aveu que fait l'horrible Scipion au sujet de sa fiancée. La comédie de la famille moderne manquait à la littérature : la voilà.

« Vous venez de voir les gens du monde, passons à la peinture des gens du peuple. Les lignes sont plus forcées, les couleurs plus criantes

encore. Dans le peuple, tous les malheureux sont idiots, toutes les innocentes sont flétries, tous les vertueux sont voleurs ou brigands. Il y avait parmi les vasseaux du comte une jeune fille charmante et *charmée*, comme on le disait dans le canton, Bruyère, la petite gardeuse de dindons, fille inconnue d'une folle déshonorée dans sa démence : Bruyère était la providence des pauvres, elle leur donnait des conseils d'économie rurale et de médecine vétérinaire, elle propageait parmi les laboureurs le système si salutaire des assolements : la violence de Scipion l'a pour jamais perdue, et je ne puis vous expliquer comment il s'y est pris. Un instituteur, Claude Gérard, menait au fond de son village une vie exemplaire d'abnégation et de vertu : deux fois le comte Duriveau l'a frappé dans ses affections les plus saintes ; que pouvait-il faire? Il a embrassé la vie sauvage, il s'est fait braconnier, il habite une tanière sous l'herbe de la forêt, et son nom honorable s'est métamorphosé en celui de *Bête-puante*.

« Un autre caractère plus grand encore était né au siècle ; mais son berceau touchait au fond même de la société. Que voulez-vous qu'il devînt? Je ne vous raconterai pas son apprentissage d'ouvrier sous un maître qui s'enivrait de parti pris tous les dimanches, les leçons morales qu'il reçut à huit ans d'un cul-de-jatte, et comment il apprit de ce vil mendiant que ceux qui n'ont rien ont le droit de voler ceux qui ont, et qu'il faut battre les femmes pour se faire aimer d'elles ; je vous dirai encore moins ce que lui enseigna, chez un saltimbanque nommé la Levrasse, la mère Major, l'Hercule de la troupe, et je laisse à l'auteur la honte d'avoir défini sa passion pour une enfant égarée comme lui, la petite Basquine. Cette individualité puissante, arrivée à l'âge de discrétion, aurait dû marcher à la tête de la société, dont elle était faite pour être l'ornement. Dans notre monde mal réglé, elle est devenue Bamboche le brigand, qui mord et pille ses semblables. Ainsi s'égareront toutes les créatures intelligentes, vertueuses, dévouées des classes populaires sous le régime maudit qui les opprime. En faut-il d'autres exemples? Léonidas Requin, un prix d'honneur couronné par le grand-maître de l'Université en personne, a dû renoncer à la carrière ingrate des études pour prendre dans une ménagerie la profession de crocodile, et celui qui racontera un jour comment ces natures magnifiques, Basquine, Bamboche et Bête-Puante, sont remontées à leur rang légitime, Martin, l'enfant trouvé, en un mot, a été contraint lui-même d'endosser la livrée, bien qu'il ait pour confident et pour ami un vrai roi d'Allemagne, Rodolphe Ier de Gérolstein, probablement, et que ce soit à cette majesté anonyme que ses mémoires s'adressent.

« Qu'on juge de ce qu'ose ce roman par le peu que j'ai montré de l'action et des personnages. Que signifie cela? Est-ce simplement l'orgie d'une imagination en délire? serait-ce une exagération effrénée de certaines charges de l'art? un cauchemar entrevu par quelque Callot ivre-mort? Non, c'est un livre écrit à jeun et qui se prend au sérieux. La fantaisie est obscène, mais elle affiche un sacerdoce moral. Le monde ainsi peuplé, ainsi corrompu, c'est le nôtre, c'est le milieu où vivent nos femmes, nos filles et nos sœurs, où se meut la patrie, où s'agite le siècle. Ainsi, le comte Duriveau, que croyez-vous que ce soit? Cette anomalie introuvable, c'est l'image exacte et fidèle de la société présente, le bourgeois de 1830, le propriétaire selon la Charte,

le représentant-né de la France officielle! Vous ne vous attendiez guère à cette surprise, mais vous n'êtes pas au bout. Vous avez vu comme la vie privée de ce riche, ou plutôt de cet enrichi, est couverte de souillures : eh bien! sa vie publique est également saturée d'horreurs. Duriveau a voué une haine implacable aux classes laborieuses et pauvres. Le peuple, pour lui, c'est la bête : quand la bête, épuisée de fatigue et de besoin, manque à payer son fermage, il la chasse de ses terres, il jette lui-même son lit en plein champ, y fût-elle étendue moribonde. C'est son droit légal, et ceux qui possèdent doivent l'exercer dans toute sa rigueur : « Pas de concessions, dit-il à table à ses convives qui seront ses électeurs, c'est lâchement reconnaître le tyrannique et insolent prétendu droit du pauvre à être secouru par le riche. Montrons-nous impitoyables; sans cela, nous serions débordés, et, ma foi! mieux vaut manger le loup que d'en être mangé! » Puis, levant son verre, il boit au *musellement indéfini de la bête!* Voilà les hommes à qui, en politique, en religion, en morale, la société française aurait donné le pouvoir et confié le destin des hommes. Avec eux, la féodalité est revenue, ils ont rétabli le servage: par eux la guerre du pauvre contre le riche est imminente. Et la preuve, c'est que Duriveau, le libertin immonde et le bourreau des misérables, va siéger bientôt dans le parlement et y fera les lois; déjà M. de la Levrasse, autrefois saltimbanque, empoisonneur et filou, a représenté le *pays légal*; et le père Giroflée, son ancien paillasse, depuis qu'il est entré au séminaire, a dû devenir au moins évêque, s'il n'est pas jésuite! Au moment où ces abominations se commettent, où la France trébuche ainsi et va périr, où les propriétaires et les *blagueurs* vont perdre la civilisation, quel bonheur que ce roman moral et social, *Martin l'Enfant trouvé*, ait été écrit, qu'un romancier existe parmi nous, qui ait éclaboussé le gouvernement de sa fange dans le journal même qui l'écrase de sa logique; que ce romancier possède l'art de parsemer avec grâce, d'économie politique et de tirades humanitaires, les plus licencieuses peintures! Quel bonheur enfin que les aventures de M. Bamboche aient trouvé leur historien et que les temps de la *Démocratie pacifique* soient si près de nous! »

Il y avait un point essentiel à relever et à mettre en saillie, mais c'est justement celui sur lequel cette critique passe le plus légèrement. Si le thème général du roman, si ses personnages-types, destinés à montrer les vices de notre état social, ne sont qu'une anomalie, tout le tableau d'Eugène Sue pèche en effet par le fond; son œuvre, au point de vue moral du moins, s'écroule par la base; mais c'est là ce qu'il fallait dire, et dire hautement, victorieusement; c'est là le terrain où il fallait surtout se placer, pour attaquer ou pour se défendre, en montrant que l'ennemi s'y était trop aventuré, en avait grossi les aspects, et n'avait pas su le reconnaître tout entier; c'est en cela que consistait la vraie réponse, plutôt que dans un réquisitoire par trop grondant contre les personnages mêmes.

Ces personnages sont horribles, sont repoussants; mais existent-ils? voilà la question! Y a-t-il des *jeunes pères* comme le comte Duriveau qui, par leur conduite, perdent tout droit au respect et à l'obéissance

de leurs enfants? y a-t-il des jeunes gens, comme le vicomte Scipion, chez lesquels le vice élégant a fini par tuer tout sentiment moral et qui poussent l'omnipotence de leur volonté sans frein jusqu'à l'abrutissement? y a-t-il, d'autre part, des enfants abandonnés que la misère jette dans le crime, comme la richesse jette les premiers dans la débauche et dans des désordres d'autant plus révoltants qu'ils demeurent légalement impunis? les deux extrêmes de l'indigence et du luxe ne se touchent-ils pas ainsi trop souvent, avec cette seule différence que, chez l'une, le crime est caché sous de beaux habits, tandis que, chez l'autre, il se montre à nu sous de pauvres haillons? de bonnes études même, ou ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom, des études universitaires, du latin et du grec, font-elles à coup sûr une position à ceux qui ont dépensé leur jeunesse et leur patrimoine à se les procurer? n'y a-t-il pas, parmi les lauréats du collége et d'académie, plus d'un Léonidas Requin, que toutes ses couronnes de laurier n'empêchent pas de faire bien maigre chère le reste de sa vie? enfin, est-il vrai qu'il ne suffit pas toujours, en quelque genre que ce soit, de vouloir travailler, comme Martin, pour trouver du travail?

Sur ce dernier point, nous pourrions invoquer un témoignage que nos lecteurs ne récuseront pas, celui de Mme de Gasparin, qui dans son petit écrit *Allons faire fortune à Paris!* a traité précisément la même thèse qu'Eugène Sue, dans le chapitre que nous venons de citer. Il y a certainement bien des choses à dire, il y a du pour et du contre, du vrai et du faux sur tout cela. Nous ne prétendons pas qu'Eugène Sue n'ait rien exagéré, ni surtout qu'il ait trouvé le remède aux maux qu'il signale, ni même que son œuvre soit toujours littérairement et dramatiquement vraie, comme celle d'autres romanciers, de Richardson, par exemple, qui a aussi mis en scène d'honnêtes gens égoïstes et d'élégants scélérats. Nous disons seulement que voilà le sujet et le fond du tableau, les questions qu'il soulève, le point capital à discuter ou à éclaircir. Répondre surtout en montrant que ce spectacle est hideux, ce n'est pas répondre; c'est même faire à l'auteur très-beau jeu, car son but est justement d'exciter un cri général de réprobation contre un ordre de choses qui peut fournir les élémens de semblables peintures et prêter à de telles accusations.

Vouloir tout nier, ne rien avouer, ne rien voir, c'est rester dans l'autre extrême, c'est opposer à l'exagération qui trouble la présomption qui aveugle, et qui a déjà perdu tant de partis dans la même position. On sent vivement le faux dont on vous accuse, et l'on s'en autorise pour ne pas voir le vrai; mais c'est précisément ce mélange du faux et du vrai qui passionne le commun des esprits; rien n'est plus dangereux; la vérité toute seule les intéresserait, les animerait bien moins. A des œuvres exagérées on répond par une critique qui l'est tout autant, si ce n'est plus, de son côté; on dit, par exemple, comme M. Amédié Pommier, dans un article sur Jean-Jacques Rous-

seau, publié par l'*Univers*, que les *Confessions* ressemblent trait pour trait, *même pour le style*, aux mémoires de Lacenaire : croit-on que de pareilles assertions révoltent moins que la morale du cul-de-jatte et les gros mots de la Mère Major? C'est ainsi que la société tend toujours plus à se ranger en deux camps extrêmes, dont l'un ne veut rien entendre, et dont l'autre croit pouvoir tout oser.

— Au surplus, le *Constitutionnel* a discontinué depuis assez longtemps la publication de *Martin, l'Enfant trouvé*. Il ne paraît pas que ce soit seulement pour allécher les lecteurs en les faisant un peu languir; on parle aussi d'une brouille entre M. Eugène Sue et le conseil de rédaction, comme celle entre M. de Girardin et Alexandre Dumas pour les *Mémoires d'un Médecin* [1]; mais le sujet en serait fort différent: l'auteur tiendrait à certains détails des aventures de ses héros et surtout de Bamboche, que le *Constitutionnel*, tout facile qu'il soit sur le chapitre de la morale, ne voudrait pas insérer. En attendant, il remplace *Martin* par les *Parens pauvres* de Balzac, où cependant les détails de ce genre ne manquent pas. A côté de cela, on retrouve dans ce dernier ouvrage quelques-unes des bonnes pages de Balzac, ses peintures d'intérieur dans le genre flamand, si minutieusement vraies quand il ne les entasse pas trop, et surtout quand il ne les outre pas. Quelqu'un disait à ce sujet d'une manière aussi ingénieuse que pleine de sens : Les observations de M. de Balzac sur la vie humaine ressemblent à ces plaques de verre que portent dans leur boîte les vitriers : une à une elles sont claires, mais quand on les voit réunies et toutes ensemble, elles deviennent obscures. — On lit dans tous les journaux des annonces-monstres d'une édition de ses œuvres complètes sous ce titre : *la Comédie Humaine*, qui rappelle un peu trop ambitieusement celui de la *Divine Comédie;* mais c'est seulement une vieille édition, entreprise et manquée il y a quelques années. Ce n'est pas l'auteur ni même un libraire qui la fait; c'est un ancien brocheur, qui, ayant quelque argent, l'a achetée et tâche de la réchauffer. Il lui en coûtera, rien qu'en annonces, une somme assez ronde, car chaque annonce de cette dimension est une dépense d'au moins quatre ou cinq cents francs chaque fois. Quant à l'auteur, il est depuis long-temps *désintéressé* dans la question. De tous les écrivains qui ont eu la vogue ces dernières années, il n'y en a point de plus panier percé que Balzac.

Dans ce roman des *Parens pauvres* dont nous parlions tout à l'heure, voici une digression sur le caractère Slave qui nous a frappés :

« Il y a chez le Slave un côté enfant comme chez tous les peuples primitivement sauvages, et qui ont plutôt fait irruption chez les nations civilisées, qu'ils ne se sont réellement civilisés. Cette race s'est répandue comme une inondation, et a couvert une immense surface du globe. Elle y habite des déserts où les espaces sont si vastes, qu'elle

[1] Voir notre livraison d'octobre dernier, page 770.

s'y trouve à l'aise; on ne s'y coudoie pas comme en Europe. La Pologne, la Lithuanie, l'Ukraine, la Volhynie, le peuple slave enfin, est un trait d'union entre l'Europe et l'Asie, entre la civilisation et la barbarie. Aussi le Polonais a-t-il dans le caractère les enfantillages et l'inconstance des nations imberbes. Il possède le courage, l'esprit et la force; mais, frappé d'inconsistance, il offre une mobilité semblable à celle du vent qui règne sur cette immense plaine coupée de marécages. L'homme prend toujours quelque chose des milieux où il vit. Sans cesse en lutte avec les Turcs, les Polonais en ont reçu le goût des magnificences orientales, ils sacrifient souvent leur nécessaire pour briller; ils se parent comme des femmes, et cependant le climat leur a donné la résistance nerveuse des Arabes. Aussi, le Polonais, sublime dans la douleur, a-t-il fatigué les bras de ses oppresseurs à force de se faire assommer, en recommençant ainsi, au dix-neuvième siècle, le spectacle qu'ont offert les premiers chrétiens. Introduisez dix pour cent de sournoiserie anglaise dans le caractère polonais, si franc, si ouvert,.... le généreux aigle blanc règnerait aujourd'hui partout où se glisse l'aigle à deux têtes. Au baptême de la Pologne, une fée Carabosse oubliée par les génies qui dotaient cette séduisante nation des plus brillantes qualités, est sans doute venue dire : « Garde tous les dons que mes sœurs t'ont dispensés; mais tu ne sauras jamais ce que tu voudras ! [1] » Le jour où cette nation héroïque aura le bon sens de chercher un Louis XI dans ses entrailles et d'en accepter la tyrannie, elle sera sauvée. »

— Un bruit dont nous avons déjà parlé [2] est répété par la *Presse*, intéressée à le confirmer. La *Presse* dit en ces propres termes : « Le *Journal des Débats* vient de décider qu'il ne publierait plus de romans dans sa feuille, soit en feuilletons, soit autrement. »

Le *Journal des Débats*, sûr, d'ailleurs, de son public et de ses revenus avec ses fructueuses annonces, a eu déjà, avec les *Mystères de Paris*, un succès de roman-feuilleton qui serait difficilement dépassé. Le dernier qu'il a donné, le *Gentilhomme campagnard*, de M. Charles de Bernard, a peu réussi, et aurait achevé, dit-on, de le dégoûter de ce genre de publications. Il les remplacerait, quand la politique et les Chambres lui laissent encore quelque place, ce qui arrive assez rarement, par des articles de littérature et de variétés. — M. Sainte-Beuve y a mis dernièrement un de ses plus charmans portraits, Mme de Staal-Delaunay, dont on a réimprimé les mémoires [3]. — Au surplus le *Journal des Débats*, voyant avec quel plaisir ses rivaux accueillaient la nouvelle, vient de la démentir dans un de ses derniers numéros: il annonce qu'il va commencer la publication d'un nouveau roman.

— Quant à Alexandre Dumas, il est en Espagne où il avait été chargé de porter les cadeaux de noce à l'infante dona Luisa. La mission est

[1] C'est le mot de la mère du Régent. Elle disait aussi de son fils qu'à la naissance de ce dernier on avait oublié d'inviter une vieille fée qui dit de même : Moi je lui ferai le don de rendre tous ses talents inutiles.

[2] Voir notre dernière Chronique, page 770 de ce volume.

[3] Voir notre Chronique de mars, page 235 de ce volume.

peu grave; mais le choix de l'ambassadeur a paru encore moins sérieux. Le *Corsaire* demandait plaisamment si le maréchal de la littérature avait paru à la cour de Madrid entouré de son état-major..... de collaborateurs. Dans ce cas, on y aurait vu briller au premier rang M. Auguste Maquet, qu'on assure être l'auteur primitif des *Trois Mousquetaires*. Avez-vous un roman, un drame dont vous ne sachiez que faire, et il y a force romans à Paris dont les auteurs sont dans ce cas? Eh bien, Alexandre Dumas est encore un des plus honnêtes libraires : il vous achète votre ouvrage (nous ne savons pas s'il paie), mais il lui en faut la nue-propriété; il l'arrange et il le fait paraître sous son nom. Ainsi de M. Auguste Maquet, qu'il appelle une mauvaise montre qui ne va bien, dit-il, que lorsqu'il l'a, lui, Alexandre Dumas, remontée et réglée. Quoi qu'il en soit, il est donc maintenant en Espagne; y rencontre-t-il un auteur, un poète, non décoré? il se souvient de Napoléon et, détachant soudain sa croix de sa boutonnière, il l'applique, lui, l'empereur, sur la poitrine du soldat. Il a aussi ou se ménage des aventures de brigands dans le pays de Gil-Blas. Qui sait combien de *châteaux en Espagne* il en rapportera!

Le duc d'Orléans était pour lui une mine d'or qu'il savait exploiter à merveille. En sera-t-il de même du duc de Montpensier? Le *Corsaire* fait encore à ce sujet l'histoire ou la petite scène que voici :

« Quelques jours, dit-il, avant de partir pour sa mission en Espagne, un célèbre romancier se présente au ministère de l'intérieur pour y palper les frais de voyage alloués en pareille circonstance; mais, en véritable grand seigneur, ne voulant pas faire une brèche trop forte à la caisse en empochant la totalité de la somme qu'il supposait devoir lui être allouée : « Tout bien examiné, dit-il, ne me donnez que la moitié des billets, vous me ferez parvenir le reste à destination. — Pardon, monsieur, lui dit l'employé, mais vous donner cette moitié m'est impossible. — Et pourquoi cela? — Parce qu'il n'y en a que 3, et que la moitié de 3 n'est point. — Eh quoi! on ne m'accorde que 3,000 fr.? — Pas davantage. — Ah ça, pour qui me prend-on? Que le ministre garde ces 3,000 fr. pour les distribuer à ses garçons de bureau.

» La sortie de l'homme de lettres fut aussi digne que ses paroles.

» Malheureusement, et par suite, à coup sûr, d'un malentendu, un quart-d'heure après cette scène héroïque, une porte s'ouvrait et livrait passage au fils de l'écrivain, qui venait, muni d'un reçu parfaitement en règle, palper la mesquine allocation de 3,000 fr.

» On nous affirme qu'un prince a eu la bonne pensée de dorer un peu la pilule en payant de ses deniers un supplément de 15,000 francs, qui, malgré *son insuffisance*, a été reçu par l'écrivain sans la moindre hésitation.

— » Mon Dieu! s'est-il écrié, cela servira toujours à payer mes guides!

— Les princes et princesses de la famille royale ont fait à leur nouvelle belle-sœur un cadeau qui ne doit pas avoir coûté moins de

soixante mille francs. C'est un album, dont chaque morceau, formant souvent un tableau achevé, est d'un des premiers peintres français de notre temps. Ces compositions sont au nombre de quarante-trois. La plus remarquable de toutes, suivant le *Journal des Débats*, est de M. Ingres.

« L'artiste, dit cette feuille, a représenté *Jésus enfant, prêchant dans le Temple, au milieu des docteurs*. Rien n'égale l'auguste simplicité qui règne dans cette scène, où l'on voit l'Enfant-Dieu assis sur le siège principal, dont la dimension ne lui permet pas de poser ses pieds à terre. Il parle, et les docteurs l'écoutent dans des attitudes diverses qui traduisent la différence de leurs opinions. Mais ce qui donne surtout un cachet particulier à cette belle composition, c'est le personnage de la Vierge, qui, saintement joyeuse, et n'étant occupée que du bonheur d'avoir retrouvé son fils, traverse la salle en étendant les bras vers lui. Cette idée neuve, exprimée avec un rare bonheur, est empreinte d'une délicieuse poésie, et l'on sent que l'auteur de cet ouvrage, avec l'expérience des années, a conservé son âme toute jeune encore. »

— M. Adolphe Monod a fait dernièrement un très beau sermon à l'Oratoire Saint-Honoré, qui est une des églises protestantes de Paris. M. Michelet aurait pu répéter ce qu'il dit quelque part de cet éloquent prédicateur : « Tous ceux qui l'ont entendu en tremblent encore [1]. » Le caractère de l'éloquence de M. Adolphe Monod est, en effet, de vous ébranler, de vous arracher à vous-même d'une main vigoureuse, plutôt que de vous pénétrer avec onction et de fondre les glaces de votre cœur. Mais à chacun ses dons, et la manière de M. Adolphe Monod est aussi bien puissante. Ce qui ajoute à l'effet de ses sermons, c'est qu'ils sont très actuels, tout-à-fait du temps et des pensées courantes, sans manquer jamais à la dignité de la chaire et du sujet. Ainsi, il avait pris pour thème la *sainteté* du Christ, ce qui, pour le dire en passant, est l'argument sans pareil, la véritable pierre de l'angle de toute l'apologétique chrétienne. A ce propos il a récité, et très bien dit, sans que cela nuisît à l'effet de son propre discours, tout le fameux parallèle de Rousseau entre Jésus-Christ et Socrate : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu. » Puis, dans une dernière partie, la plus remarquable et la plus neuve, il a établi et admirablement développé la différence qu'il y a entre l'idéal, l'idéal poétique et moral, mais humain, et la perfection, la perfection absolue, qui est de Dieu. L'idéal, ce n'est que le ciel rêvé, c'est la terre élevée au-dessus d'elle-même, mais c'est toujours la terre ; la perfection, c'est le ciel, c'est l'original dont l'idéal n'est que la copie. Quoi ! s'est écrié le prédicateur : je ne peux pas ce que je veux : je ne peux pas même ce que je dois ; bien plus, *je ne peux pas ce que je peux !* Et voici un être qui a pu tout cela !

[1] Voir la *Revue Suisse* de 1844, p. 622 du tome VII.

comment ses historiens, des hommes comme nous et les derniers des hommes, auraient-ils pu inventer un semblable portrait? Ne faut-il pas en conclure que c'est le Saint des Saints lui-même qui a posé devant ses apôtres! Tout cela amenait naturellement l'orateur à des applications morales en même temps qu'à des excursions dans le domaine de la philosophie, de l'histoire, de la littérature et des arts, qui donnaient à son discours un caractère actuel et moderne, trop souvent absent dans la plupart des prédications.

— En même temps que l'étoile de l'Angleterre pâlissait en Espagne, un astronome français donnait à sa patrie, non par le caprice du hasard, mais par la force du calcul, la gloire de découvrir un nouvel astre. L'Angleterre a aussi réclamé sur ce point. Sir John Herschell, le fils du grand William, et d'autres savans ses compatriotes sont venus dire tout à coup, mais trop tard et avant d'en avoir rien dit à temps, qu'un jeune géomètre anglais, M. Adams, avait fait avant M. Leverrier les calculs de celui-ci; qu'il avait la priorité et par conséquent le droit de nommer la planète; qu'en conséquence il proposait le nom d'*Oceanus*. A vrai dire, la réclamation paraît assez bouffonne jusqu'ici. Sur les explications qu'on leur a demandées, car les astronomes anglais avaient été des premiers à féliciter franchement M. Leverrier, ils doivent avoir répondu qu'il avait bien fallu jeter cette réclamation comme pâture à la vanité de John Bull, indigné que la planète eût été découverte par un français et non par *un anglais*. — M. Wartmann, de Genève, avait aussi observé et signalé, en 1831, une planète nouvelle, située dans la même partie du ciel que celle de M. Leverrier, à une distance toutefois de 18°; mais il l'avait perdue de vue au bout de deux mois.

— Voilà donc le duc de Montpensier revenu d'Espagne sans malencontre et ramenant son infante à la barbe des Anglais. On n'a pas tardé à trouver généralement bien stupide la polémique de l'Opposition sur ce sujet: car enfin si ce mariage peut prêter à la critique par certains côtés; si la dot a été un motif trop déterminant; si le caractère et les goûts de la reine Christine ne sont guère d'accord avec ceux de la famille de Louis-Philippe; s'ils risquent d'y introduire un élément bien différent, dans la supposition, jusqu'ici d'ailleurs fort gratuite à l'égard de la nouvelle duchesse, que ces choses-là se perpétuent toujours dans le sang; cependant l'*affaire*, comme on dit, en elle-même n'est pas mauvaise: c'est une victoire pour la France, et une victoire sur l'Angleterre. Pourquoi donc ces criailleries et faire un chorus de dépit avec le vieil ennemi? Ce n'est ni sensé ni adroit.

L'Opposition n'a pas paru mieux inspirée sur les affaires de Genève. Le sentiment général, ici comme ailleurs, est très prononcé contre les jésuites; aussi est-on fort disposé à l'indulgence et même à l'approba-

tion pour tout ce qui se fait contre eux et qui peut amener leur chute. Mais appeler la révolution de Genève une belle chose et la porter jusqu'aux nues, a semblé par trop fort. On n'en a pas cru si facilement l'Opposition sur ce point. Quoique très embarrassée à voir clair dans l'état de la Suisse, l'opinion publique voit fort bien toutefois que, jusqu'à présent, il ne se fait là que des ruines, et qu'il n'y a donc pas lieu de crier au miracle pour un renversement de plus ou de moins.

L'envoi de quelques bataillons français vers la frontière suisse n'a pas paru non plus bien merveilleux, d'autre part; car on ne croit point à une intervention armée, excepté peut-être dans le cas extrême où l'on voudrait violenter les Petits-Cantons.

M. de Pontois a été remplacé à l'ambassade de Suisse par M. de Bois-le-Comte. M. de Pontois avait été auparavant ambassadeur à Constantinople, où il se trouva tout à coup mis aux prises avec une question trop forte pour ce diplomate, la question d'Orient. On fut très mécontent de lui et on l'envoya en Suisse; mais il jouait de malheur : voilà la question suisse qui devient épineuse à son tour! En conséquence on l'a rappelé et on vient de le déporter à la Chambre des Pairs. M. de Bois-le-Comte est jugé plus habile et mieux fait pour la situation. C'est un homme doux, douçâtre, *filant :* ce caractère lui servira-t-il à mettre de l'huile dans les rouages ou seulement à en jeter sur le feu? c'est ce que l'avenir nous apprendra.

8 novembre.

Neuchatel. — Jeudi 5 novembre, a eu lieu l'ouverture des cours de l'académie de Neuchâtel; un public nombreux témoignait par sa présence de l'intérêt général qu'excite l'académie, et prouvait que cette institution, de date encore récente, se consolide chaque année davantage et répond aux vœux de nos populations. On aime à voir des personnes de tout âge se presser à des séances de ce genre, comme à de véritables solennités nationales, à des fêtes de l'intelligence. Cette fois-ci d'ailleurs, un jeune et savant professeur, M. Sacc, devait être installé dans ses nouvelles fonctions par M. le recteur Pétavel, le plus ancien de nos professeurs, que l'on aimait à retrouver en ce jour à la tête du corps académique. — Après que la séance eût été ouverte par M. le président du conseil d'état, M. le recteur lut un discours plein d'intérêt, dans lequel il racontait la marche de l'académie pendant l'année qui vient de s'écouler. Il rappela les travaux particuliers de ses membres et les succès qu'avaient obtenus plusieurs d'entre eux auprès de sociétés savantes étrangères. Puis agrandissant son sujet, il rendit compte d'une manière aussi judicieuse que spirituelle, de tous les produits littéraires et scientifiques que Neuchâtel a vu éclore depuis un an. Si chaque année nous donnait un discours de ce genre, la collection des comptes-rendus de nos séances académiques

formerait une histoire à-peu-près complète de la vie littéraire de Neuchâtel, et deviendrait un monument des plus intéressans. — Puis, s'adressant à M. Sacc, M. le recteur lui témoigna, tant en son propre nom que de la part du corps académique, la joie avec laquelle on le voyait prendre place dans ce corps, lui dont il avait toujours suivi avec intérêt la carrière studieuse, et qui, jadis son disciple, devenait aujourd'hui son collègue; il parla de l'espoir que donnait d'avance sa vocation de professeur, et de la gratitude qu'inspirait déjà la libéralité avec laquelle il avait fait établir un laboratoire pour les étudians. M. Sacc répondit en peu de mots aux paroles affectueuses de M. Pétavel; c'était lui, disait-il, qui lui avait donné la première impulsion et qui avait guidé ses premiers pas dans l'étude; il n'oublierait jamais l'influence chrétienne qu'avait exercée sur lui le souvenir d'un tel maître. Quoique très-ému, M. Sacc s'exprimait avec aisance et avec grâce. — Nous sommes obligés d'être brefs; mais le rendu-compte de la séance sera publié sous peu, et on y lira avec plaisir la dissertation de M. le professeur Hollard sur laquelle nous aurions aimé à pouvoir nous étendre. M. Hollard que nous avions craint de perdre, a consenti à demeurer encore au milieu de nous; et, outre ses cours académiques, il promet au public un cours sur l'histoire naturelle des animaux, qui contribuera à rendre cet hiver intéressant pour tous les Neuchâtelois amis de la science.

— Nous avons annoncé, le mois passé, à nos lecteurs (*Revue Suisse*, page 786) quelques citations des poésies de Hebel, qu'un jeune poète français, dont l'éducation littéraire s'est faite dans notre pays, vient d'introduire dans notre langue, avec un succès très particulier. Nous comprenons trop bien que nous n'avons pas le droit d'imposer aux autres le jugement favorable porté ici même sur la tentative de M. Buchon, pour ne pas mettre sous les yeux du public quelques-uns de ces fragments poétiques qui seront à la fois les pièces justificatives du poète et les nôtres. Nous demandons toutefois qu'on ne s'en tienne point aux fragments très incomplets qui vont suivre, et qui ne donneraient qu'une idée fort imparfaite du talent que nous avons voulu faire connaître. C'est son livre à la main, que M. Buchon doit être apprécié par ceux qui attachent quelque importance aux questions littéraires.

Le dimanche matin.

Le samedi s'en vient bien tard dire au dimanche :
— Voilà que je les ai tous couchés sur la hanche
Bien fatigués qu'ils sont, et j'en vais faire autant,
Car mes jambes sous moi faiblissent par instant. —
  Pendant qu'il parle ainsi, l'heure douze fois sonne;
Le dimanche alors dit d'une voix qui résonne :
— A mon tour.. — puis il ouvre, encor tout endormi,
Sa porte au fond du ciel et retombe à demi.

Enfin, frottant ses yeux, il arrive à la porte
Du soleil qui dormait aussi d'étrange sorte,
Et lui crie, en frappant aux volets : — Il est temps? —
Sur quoi l'autre répond : — Je vais.. c'est bien.. j'entends.. —
Sur la pointe des pieds le dimanche alors gagne,
Sans personne éveiller, le haut de la montagne;
Puis revient au village, en veloutant ses pas,
Pour dire au coq : — Ah çà! toi, ne me trahis pas. —
Après un somme heureux, quand on vient à renaître,
On le voit au soleil guetter par la fenêtre,
Les yeux riants, le front teint de fraîches couleurs,
Et le chapeau garni de rubans et de fleurs.
Car c'est un bon enfant qui comprend à merveille
Qu'on dorme, quand il vient, plus longtemps que la veille,
Et même qu'on se fasse accroire que la nuit
Dure encor quand déjà le grand soleil reluit.
Comme on sent l'aubépin! comme en gouttes superbes
La rosée envahit les feuilles et les herbes,
Et comme partout va l'abeille se poser
Sans savoir qu'aujourd'hui l'on doit se reposer.
Dans ce jardin, voyez, avec sa robe blanche,
Ce beau cerisier.. puis, au bout de chaque planche,
Toutes ces mille fleurs aux rejets si hardis..
Semble-t-il pas vraiment qu'on soit en paradis?
Quelle tranquillité? comme on se sent à l'aise!
Les charretiers n'ont plus de cri qui vous déplaise,
Plus de huhos grossiers; et chacun, tour à tour,
S'aborde en répétant : — Comment va?..... quel beau jour?
Les linottes ont mis leur habit des dimanches,
Et les chardonnerets, en sentant sous les branches
Pénétrer la chaleur, disent : — Ah! sacrebleu..
Comme ça chauffera tout à l'heure au ciel bleu.. —
La messe va sonner; cours vite, Cunégonde,
Me cueillir une fleur où le duvet abonde;
Va de tes tabliers mettre le plus coquet,
Et faire, si tu veux, pour toi-même un bouquet.

Janvier.

Cette huile ne vaut rien.. quelle horrible fumée!
Pourquoi laisser aussi la fenêtre fermée :
Tiens, vois donc, à travers les fentes du volet;
N'est-ce pas ce janvier dont hier on parlait?
Il dit : — Je dois avoir la tournure gentille,
Car en me regardant chaque étoile scintille

Plus amoureusement, et ne finit son tour
Qu'en aspirant après le moment du retour.
Tout brille sur les monts comme dans la vallée,
La terre en mon honneur s'est de neige voilée;
J'arpente la campagne en long, puis en travers;
Et je trouve partout de beaux chemins ouverts.
Que je suis frais... j'ai là des couleurs sans pareilles,
Qui me vont, par ma foi, du nez jusqu'aux oreilles;
Le givre, à mes cheveux, non plus ne manque pas,
Et la neige partout crépite sous mes pas..
Comme je suis habile aussi... pour vous confire
Cet arbre et ces buissons, tenez; il va suffire
Que je souffle dessus... trouvez un confiseur
Qui d'un talent pareil au mien soit possesseur. —
Tiens, vois donc cette vitre... à quoi cela ressemble...
Dirait-on pas qu'on a tenté d'y peindre ensemble
Des saintes, des sapins et des fleurs, oui, des fleurs!
On en peut faire aussi, tu le vois, sans couleurs.
— Qu'on m'attaque... je suis tout prêt à me défendre..
Reprend bientôt janvier... il gèle à pierre fendre,
Les chênes dans les bois s'ouvrent du haut en bas,
Aussi, ce cher soleil grelotte-t-il là-bas.
Au lieu de commencer à l'heure sa journée,
Que fait-il donc enfin toute la matinée...
Jusqu'à dix heures si la nuit pouvait durer,
Est-ce qu'il attendrait midi pour se montrer? —
Ah! le voici pourtant... tout l'horison s'embrase,
Et, malgré l'épaisseur du brouillard qui l'écrase,
Peut-être pourrons-nous bientôt l'apercevoir..,
Souffle contre la vitre, afin de le mieux voir.
Le brouillard à lutter contre le jour s'entête;
Mais le soleil parvient vite à lui tenir tête,
Et bientôt, sur la nuque il pourra lui marcher...
Tiens, vois comme déjà resplendit le clocher.
Janvier, en le voyant, met son poing sur sa hanche,
Jette en l'air son chapeau frangé de poudre blanche,
Et lui crie : — Eh! dis donc, crois-tu que je te crains?
Allons, descends bien vite, et qu'on se prenne aux crins. —
Quand on a chaud l'hiver, l'on rit de la froidure,
Comme s'il n'était pas de mère qui l'endure,
En pleurant, de sentir les riches l'oublier,
Sur l'enfant qu'elle étreint nu, dans son tablier,
Il a beau faire froid, va, les larmes amères
Ne gèleront jamais au cœur des pauvres mères;

Et d'ailleurs, ce janvier devrait bien, sans mentir,
Aux maux de l'indigence un peu mieux compatir...
Va chez Lise Fischer porter cette chemise,
Avec les deux fagots qui sont dans la remise,
Puis cet orge, et dis-lui qu'on l'attend demain soir,
Pour manger les gâteaux qui sont dans le dressoir.

La noce.

Je vous l'avais bien dit, et rien là ne m'étonne,
Que nous verrions avant la fin de cet automne,
Le messager de Bâle arriver à l'autel,
En habit nuptial, comme un simple mortel.
Que vous disais-je?... Il faut à cet homme une femme,
Une femme soigneuse et douce, une bonne âme,
Qui lui donne un baiser quand, avant jour, il part,
Pour Bâle, ou bien pour Brugg, ou bien pour autre part..
Une femme qui vienne aussi le soir l'attendre
Sur la porte, et l'accueille avec quelque mot tendre,
Quand il rentre chez lui, tout fatigué qu'il est,
Et lui dise : — Chéri, mets donc ton gros gilet;
Fourre tes pauvres pieds dans ces larges pantouffles;
Ta soupe doit avoir besoin que tu la souffles;
Mange de ce jambon si peu que tu voudras,
Pendant que j'irai mettre un grès chaud dans tes draps.. —
Il sentait bien cela, le messager de Bâle :
Aussi dans tous les lieux où parfois il déballe,
N'est-il pas deux minois tant soit peu méritants,
Qu'il n'ait vus de très près, et depuis bien longtemps..
On sait de reste ici, combien les amoureuses,
De la Limmat au Rhin, sont fraîches et nombreuses;
Le messager se voit forcé de convenir
Que pourtant rien là-bas n'a pu lui convenir....
— Aussi pourquoi chercher si loin, quand ton affaire
Est là, presque à la porte, et quand tu n'as à faire
Qu'un pas pour l'obtenir... Crains-tu de rester court,
Ou, voudrais-tu qu'on vînt te faire à toi, la cour? —
Il va donc, on accueille assez bien sa requête,
Et maintenant plus fier qu'un roi de sa conquête,
Il dit, en la couvrant d'un regad attendri :
— Te voilà donc ma femme, et je suis ton mari! —
Or, à présent, voici de toi ce qu'on réclame;
De cette belle enfant fais une bonne femme:
Prends les événements toujours du bon côté,
Et nous serons heureux de ta félicité.

Quel plaisir c'est, le soir, de voir dans sa couchette,
Un enfant nous tourner sa figure fraîchette,
Et pousser mille cris d'aise, en faisant haro
Sur le sucre rapporté pour lui depuis Aarau..
Qu'il ne sorte jamais pour nous de ta valise,
Que des nouvelles dont l'âme se tranquillise,
Et nous te promettons, mon brave messager,
Que tes enfants auront force sucre à manger..

Observations critiques et littéraires sur les épitres d'Horace, d'après C. M. Wieland, par M. le châtelain de Meuron. Neuchâtel, 1846.

Observations critiques et littéraires sur les satires d'Horace, d'après C. M. Wieland, par le même, Neuchâtel, imprimerie de H. Wolfrath. 1846. — En vente chez J. Gerster, libraire.

Horace était-il avant tout un poète lyrique, ou n'était-ce pas plutôt l'élément analytique, le don de réflexion et d'observation morales, la finesse et l'étendue des aperçus sur l'homme et sur la société, qui faisaient comme le fond de son caractère poétique? N'a-t-il pas été plus véritablement lui-même en un mot, dans ses épitres et ses satires, que dans ses odes? Est-ce par accident, pour ainsi dire, qu'il a jeté, dans les formes admirables des lyriques grecs, quelques-unes de ces inspirations passionnées ou enthousiastes, qui n'eussent pu trouver aussi facilement une place dans ses *sermones* ou ses épitres, et par la nature même de son génie, ne devait-il pas être entraîné surtout vers la muse *pédestre*, comme il l'appelle lui-même, plutôt que vers cette muse aîlée, qui prend son vol, loin de la terre, dans le ciel tour à tour lumineux et sombre de la grande poésie lyrique? Je ne me hasarderai pas à trancher cette question que je me suis souvent posée, et qui, à la bien examiner, se compliquerait encore de questions subsidiaires, semblables à celles-ci : un vrai poète lyrique ne se montrera-t-il pas tel dans toutes ses conceptions? Le lyrisme, chez lui, ne saura-t-il pas se faire jour là-même où les formes conventionnelles de la poésie semblent devoir le proscrire? Et d'un autre côté enfin, n'avons-nous pas introduit, nous autres modernes, dans la notion de lyrisme ou de poésie lyrique, tout un ordre d'idées assez étranges aux anciens, et d'après lequel il serait peu équitable de les juger? — Il me paraît difficile de ne pas se préoccuper, quand il s'agit des poésies d'Horace, de quelques-uns des doutes que je viens d'indiquer; la lecture des satires et des épitres les laisse subsister tout entiers : il faut revenir bien vite au chantre de la fontaine Blandusie, de Lydie, de Tyndaris, de Néère, ou du *Carmen seculare*, pour que le renom ly-

rique du poète n'en souffre pas; mais alors Horace n'est-il pas bien vengé, et, sous le charme de cette magique poésie, n'est-on pas tenté de rougir ou tout au moins de douter de ses doutes?

Le plus sûr est peut-être de dire qu'Horace a été un aussi grand poète lyrique que le pouvaient permettre les conditions mêmes de son époque, non moins que celles de son propre génie. La défaillance des croyances communes; l'abandon des vieilles mœurs; l'invasion d'un matérialisme puissant, dont le règne, après avoir été inauguré dans les âmes par la magnifique poésie de Lucrèce, s'étendait peu à peu sur toutes les habitudes et toute la vie romaines; l'anarchie dans les idées, non moins grande que l'anarchie civile, qui avait laissé tant de blessures sur le sein de la république; voilà au moment où s'affermissait la domination d'Octave, quelques-uns des traits que présentait à Rome la société dont Horace nous a laissé un tableau si vif, si complet, et si peu flatté tout ensemble. La sécurité publique renaissant sous le long gouvernement du premier empereur, les jouissances de la vie sociale favorisées par une immense accumulation de richesses, la protection grandiose accordée aux lettres, tous ces côtés lumineux du siècle que l'on est convenu d'appeler le siècle d'Auguste, sont comme de brillants dehors qui ne peuvent dissimuler à nos yeux les vices rongeurs de ce monde vieilli qui devaient apparaître sous les règnes suivants, dans toute leur effrayante nudité. Une semblable époque pouvait-elle être favorable à ces grandes inspirations de la religion, du patriotisme, et de la vie morale, qui sont l'âme même de toute poésie lyrique, et dont le poète ne saurait être l'interprète, que lorsqu'il est en même temps l'interprète des convictions universelles? Tout au contraire, n'est-il pas vrai de dire qu'il n'y avait place alors que pour cette sorte de poésie secondaire, écho des inspirations personnelles, voix mélodieuse, mais toujours plus ou moins isolée des âmes qui ne se sentent plus vivre de l'existence commune, seule poésie, s'il en faut croire un des grands écrivains de nos jours, à laquelle notre époque elle-même puisse prétendre? Horace, de son côté, rempli de l'étude des poètes grecs, s'est-il senti appelé, par un besoin puissant de son génie, vers la forme lyrique dans laquelle il a introduit tant de conceptions d'une beauté et d'une grâce achevées? N'a-t-il pas trouvé là plutôt une occasion facile de satisfaire quelques-uns des brillants et innombrables caprices de l'une des organisations poétiques, les plus souples et les plus riches qui se puisse rencontrer dans l'histoire littéraire? Lui qui débuta par les satires et qui finit par les épitres, a-t-il vu dans ses Odes autre chose qu'un intermède de sa carrière poétique, et n'était-il pas avant tout, comme je le disais il y a quelques instants, un poète moraliste par excellence, observateur caustique, indépendant et sans préjugés des relations sociales de son temps, ayant sur les lèvres le sourire bienveillant et fin

de l'homme d'esprit et de l'homme heureux, plutôt que l'empreinte sérieuse et solennelle dont la muse du lyrisme marque ses adeptes choisis.

Me voilà revenu à mon point de départ : je voudrais que ce qu'il me reste à dire à propos des publications récentes de M. de Meuron, pût éclaircir en quelque manière une question qui se retrouve deux fois sous ma plume. C'est bien dans les deux ouvrages commentés si spirituellement par Wieland, qu'on peut apprendre à connaître dans Horace le poète en même temps que l'homme, chose qu'il ne faudrait séparer jamais. L'origine et les débuts de sa carrière poétique; son caractère privé, soit que nous l'observions à la table de Mécène, dans sa correspondance avec Auguste, au milieu des embarras de Rome, quand il chemine dans la *voie sacrée* sans pouvoir se garer des importuns, des bavards et des solliciteurs, ou que retiré dans sa petite terre de la Sabine, il jette sur la grande cité un regard qui est tantôt de dédain, et tantôt de regret; les maximes diverses auxquelles il se rattache tour à tour; sa philosophie ondoyante, beaucoup plus variable que les sentiments naturels de son cœur et que les affections de son âme, qui, si elle ne fut guères fidèle à l'amour, le fut toujours à l'amitié (cette vertu des nobles cœurs); ce mélange d'indécision et d'indépendance, de finesse et de bonté, de circonspection et d'abandon; cette veine satirique décidément dominante en lui, mais que tempèrent à la fois une philosophique indulgence et de charmants retours sur ses propres faiblesses; nous apprenons à connaître tout cela dans les discours et dans les lettres d'Horace, véritables mémoires intimes sur sa propre vie comme sur celle de son temps. Tout semble le préparer à cette carrière de poète moraliste, indépendant, railleur, passablement détaché de toutes choses, si ce n'est de ses amis, des faciles amours, et des loisirs d'une vie élégante et paresseuse, — tout, les circonstances, non moins que son propre caractère. A Athènes, au milieu de ces jeunes Romains, venus là pour réchauffer leurs âmes au foyer pâlissant de la philosophie grecque, il est plus occupé, soyez-en sûrs, de poésie que de l'étude du livre *des devoirs*, par lequel Cicéron exerça une si grande influence sur la jeunesse contemporaine. Nous le rencontrerons moins souvent à l'ombre sévère du Portique, que dans les jardins odorants des disciples d'Epicure. Est-ce un caprice, est-ce un souci sérieux de patriotisme et l'amour de la vieille liberté qui, au passage de Brutus à Athènes, lui fait prêter l'oreille aux entraînants discours du meurtrier de César? D'abord tribun des soldats, nul ne fut plus étonné qu'Horace sans doute, lorsqu'à vingt-deux ans, lui, le fils d'un affranchi, il se vit chargé du commandement d'une légion. Au milieu de cette armée toute stoïcienne, sous les drapeaux du sérieux Brutus, nous voyons le joyeux poète occupé à versifier une satire légère, — bien légère, en effet, puisqu'elle avait

pour texte un assez mauvais calembour. A Philippes, sur ce champ de gloire où vint tomber la république, Horace ne suivra pas l'exemple de ses nombreux compagnons d'armes qui voulurent mourir, plutôt que de survivre à la liberté romaine. Il n'ira pas rejoindre les débris des armées républicaines, et se mettre sous les ordres d'Aenobarbus et de Sextus Pompée. Fidèle à la tradition de l'un de ses poètes favoris, il jette son bouclier comme Alcée, disparaît on ne sait trop où, et ce n'est que lorsque l'amnistie est proclamée, que nous le retrouvons à Rome. Son père n'est plus; les taxes imposées par les triumvirs ont englouti sa fortune : que fera ce jeune homme déjà passionné de gloire, épris de la poésie comme de toutes les splendeurs de l'existence, mais pauvre, isolé, sans appui, sans fortune? *Paupertas impulit audax*, c'est lui-même qui nous l'apprend; le besoin, les rancunes du républicain vaincu, le désir de briller et d'obtenir une place dans ce monde qui se réorganisait sous les soins d'Octave, une véritable vocation intérieure enfin, le poussent vers la satire. Désormais sa veine est trouvée; avec les années et la maturité qu'elles amènent, avec l'amitié de Mécène et les faveurs d'Auguste qu'Horace n'achètera au prix d'aucune bassesse, avec le changement progressif de son existence, son genre poétique se modifiera sans doute; le poète des *Sermones* deviendra celui des épîtres; il entremêlera ses compositions morales (qu'on me permette d'employer cette expression trop générale peut-être) de fragments lyriques pleins d'éclat et d'une perfection de forme admirable; — mais il restera toujours le poète philosophique, préoccupé de la question du bonheur plus encore que de celle du souverain bien, malin observateur et censeur indulgent, tour à tour, de son temps, des autres et de lui-même.

Je viens de me servir de l'expression de poète philosophique: il est nécessaire de déterminer ma pensée. Ce n'est pas, comme on pourrait le supposer, parce que je crois incompatibles dans le même poète la direction philosophique et la tendance lyrique (ces termes abstraits ont au moins l'avantage d'être brefs), que je suis porté à faire d'Horace le poète de la réflexion, plutôt que celui de l'enthousiasme. Dans tout poète lyrique, on retrouve l'intuition philosophique; cette forme particulière de la poésie, à laquelle Pindare a attaché son nom, est peut-être la forme primitive de la spéculation. Mais ce n'est pas ainsi qu'Horace est philosophe. De toutes les parties de la philosophie, il s'attache à une seule, à la portion pratique, à la morale; la partie spéculative est pour lui de peu d'importance; toutes ces questions immenses de l'origine de l'homme et des sociétés, de celle des idées et des sentiments moraux, du bien suprême et de la destination éternelle des êtres, tous ces problèmes qu'ont remués les philosophes de la Grèce qu'il étudia pourtant toute sa vie, ne sont pas au fond ce qui l'embarrasse le plus : il ne serait pas éloigné de n'y voir autre chose qu'un

vain amusement de l'esprit, ou le labeur stérile d'une curiosité qui ne sera jamais satisfaite. Ce qui le préoccupe dans l'homme, c'est l'être social; il n'est pas loin de confondre la loi morale avec la loi civile, ou tout au moins de faire dépendre la première de la seconde; quant à la destinée de l'homme, c'est évidemment, pour Horace, de la plus grande somme de bonheur qu'il s'agit, et c'est cette mesure, un peu trop courte, en vérité, qu'il applique aux différents systèmes philosophiques vers lesquels il se sent tour à tour entraîné. Le scepticisme grandissant de son époque le rendait défiant sans doute à l'endroit des prétentions dogmatiques de l'école; la finesse de son tact social lui faisait trouver plus de charme dans l'étude de la société que dans celle de l'humanité; chez lui, peut-être, le jugement était plus sain et plus vigoureux encore que la pensée; toute son organisation, en un mot, toutes les tendances de son caractère, favorisaient en lui cette disposition réflective, cet équilibre philosophique et moral qui n'est pas incompatible assurément (il l'a trop bien montré lui-même), avec le plus haut développement poétique, mais qu'exclut peut-être, à un certain degré, une vocation prédominante à la poésie lyrique. Ajoutez à cela que, même dans celles de ses odes où il a fait parler le sentiment avec le plus d'éloquence, il y a chez lui plus de vivacité que d'émotion, plus d'éclat que de tendresse, et que, sous ce rapport, il est inférieur peut-être à tel d'entre les élégiaques latins; remarquez qu'on ne rencontre dans sa poésie aucun de ces grands traits de rêverie et de tristesse qui, à la lecture de Virgile, arrachaient des larmes à St-Augustin, et semblent faire de ce poète, au milieu de Rome matérialiste et plus que payenne, comme le prophète voilé du spiritualisme chrétien; et, tout en convenant qu'il serait fort peu équitable de demander à Horace ce qui n'était pas dans sa nature, avouez que, sans être taxé d'irrévérence envers l'une des plus grandes gloires de la poésie, on peut se poser la question à laquelle ces lignes doivent servir de justification, bien plutôt que de réponse.

Il n'entrait pas dans le plan de Wieland de se préoccuper des idées que nous venons d'indiquer. Son silence là dessus ne nous a point surpris; mais d'où vient qu'il ne tente pas d'exposer dans son ensemble, cette philosophie morale d'Horace à laquelle lui-même semble se rattacher? Il eût été intéressant de chercher à concilier quelques-unes des contradictions où paraît tomber le poète. Voyez-le, par exemple, ce spirituel disciple d'Epicure, lorsqu'après nous avoir donné, dans sa seizième épitre, cette description charmante restée dans toutes les mémoires, de son domaine de la Sabine et des douces jouissances de la propriété rustique, il retrace dans un magnifique langage (dont Voltaire seul, parmi les Français, semble s'être approché dans ses poèmes philosophiques), les maximes essentielles des stoïciens : l'autorité absolue de la loi morale, l'égalité des fautes et des délits (ce pressenti-

ment si remarquable de la notion chrétienne du péché), l'indépendance, partage du sage lui seul, la moralité humaine ayant son siège dans la conscience, et non pas dans l'obéissance aux lois extérieures. — Epictète, Marc-Antonin, paraîtront-ils plus tard plus sérieusement convaincus? Mais, dans cent autres passages de ses poésies, que devient cette profession de foi si austère? Sa philosophie pratique est tout autre : elle consiste dans un équilibre de l'âme également éloignée de la crainte, du désir, de la surprise, et de l'aversion. La sévérité des conséquences du stoïcisme épouvante le poète; il raille cette philosophie qui mettait sur le même niveau les plus petites fautes et les plus grands crimes, et qui, pour assurer la liberté du sage, allait jusqu'à faire du suicide un devoir. Il cherche à frayer un chemin à sa vertu facile, en rapprochant les limites qu'on voudrait lui faire dépasser, — et, dans cette tentative scabreuse, il va jusqu'à prononcer ce vers fameux qu'il ne faut pas oublier quand il s'agit de la philosophie morale d'Horace :

Virtus est medium vitiorum et utrimque reductum.

Cette maxime de juste milieu ne l'empêchera pas de revenir plus tard aux louanges de la liberté intérieure; il plaindra les rois de la terre qui ne sont que des esclaves dorés, et proclamera que le sage seul est roi, puisque seul il se commande à lui-même. A merveille! Mais rappelez-vous comment dans la troisième satire (Liv. I), cet inimitable chef-d'œuvre de verve et d'ironie, il traite ces rois philosophiques dont les enfants tirent la longue barbe, et avec quel respect, il les envoie aux bains d'un sou, ayant pour cortége royal l'ennuyeux Crispinus..... Il ne suffit pas de dire qu'ici ses railleries s'adressaient aux Cyniques, et non pas aux Stoïciens, que l'on confondait souvent à Rome; que, lorsqu'il combat ailleurs cette doctrine orgueilleuse et forte à laquelle se rattachaient les mécontentements et les regrets des vieux amis de la république, c'est l'ami de Mécène et non le philosophe qui parle. J'aimerais mieux admettre que cette philosophie tant vantée d'Horace consiste plutôt dans un ensemble de points de vue pleins de justesse, et de boutades d'une finesse admirable, qu'en un corps de doctrine bien lié; qu'elle était moins conséquente, mais plus humaine que le stoïcisme; qu'Horace était moins philosophe à coup sûr que Lucrèce, mais aussi moins désolant que lui; qu'il peut être bon de chercher chez lui des leçons pratiques pour certaines situations de la vie, mais qu'il serait inutile de lui demander une philosophie vraie et surtout complète du bonheur.

Je me permettrai une autre observation sur Wieland, mais une observation littéraire : pourquoi n'a-t-il pas comparé les satires avec les épîtres, comme genres poétiques, en même temps que comme productions de deux périodes assez différentes de la vie du poète? Dans les premières, me semble-t-il, il y a plus de vivacité et plus de verve;

les digressions sont plus nombreuses; les apologues, les récits présentés dans des narrations charmantes; les traits satiriques n'y tiennent pas, du reste, une plus grande place que dans les secondes; Horace y est peut-être plus amusant, plus piquant, plus varié. Dans les épîtres, on le voit s'avancer plus droit à son but; les fables, les histoires auxquelles il fait allusion, sont rapidement indiquées; il y règne cette espèce de repos qu'amène la maturité de l'âge; le poète y apparaît un peu revenu de tout, et ce sentiment semble laisser çà et là sur ses vers une empreinte légère de mélancolie (non pas de mélancolie moderne, assurément) qui n'est pas sans charme; on l'y voit se rattacher toujours plus à l'amitié, — et le lecteur, de son côté, s'attache d'autant au poète. — Il y avait là des contrastes et des rapports à signaler, que personne, mieux que Wieland, n'eût su faire ressortir. Je ne le chicanerai pas sur son amour passionné pour Horace: tout au plus dirai-je, qu'exprimé avec un peu plus de mesure, le sentiment du critique fût devenu plus communicatif encore. Il est regrettable enfin qu'il fasse parfois une aussi incroyable dépense d'esprit (dépense qu'un riche a pu seul se permettre), pour soutenir, à propos des personnages souvent inconnus auxquels écrit Horace, des hypothèses un peu trop ingénieuses, et que, plus d'une fois, il semble que ce spirituel et gracieux écrivain de la pléiade de Weimar, ait songé davantage à l'Allemagne, qu'à la Rome de Mécène et d'Auguste. Nul mieux que lui, du reste, n'a su apprécier avec toute la finesse d'un esprit nourri des fruits et des parfums les plus savoureux de la poésie antique, l'ironie mordante et vive, tempérée de bonhomie et de mesure, le comique inimitable, la manière sérieuse et enjouée tout ensemble, du poète de Vénouse. Nul n'a fait aussi bien ressortir ses dialogues si animés et si rapides, son élégance, sa concision, sa finesse, et son urbanité; sa flatterie si délicate; ce mélange de verve et de science, d'esprit et de raison; cette aisance familière qui n'exclut pas le respect; cet art de s'insinuer dans les cœurs, dont Horace a dit quelque part, comme s'il eût parlé de lui-même : *admissus circum præcordia ludit;* tout ce qui fait enfin de ce poète l'objet d'étude le plus aimable et le plus charmant de cette antiquité qu'on ne peut se lasser d'aimer et d'admirer. Sous ce rapport, Wieland était peut-être le plus digne de se rendre l'interprète d'Horace, et M. de Meuron, auquel nous devons de le voir introduit dans notre langue, ne pouvait mieux s'adresser.

Son but était, en effet, non pas tant de livrer un commentaire savant sur le poète latin, que d'en rendre l'étude aimable et attrayante aux jeunes esprits. L'ouvrage qu'il vient de publier nous semble mériter le résultat qu'a ambitionné son auteur. Le livre de M. de Walcknaer, sur la vie et les poésies d'Horace, savant, mais quelquefois lourd, rebute par sa longueur; celui de Wieland, tel que vient de nous l'offrir M. de Meuron, présente une étude littéraire et historique,

pleine de rapidité et de charme. L'écrivain français a du reste interprété l'écrivain allemand, avec autant de bonheur que celui-ci avait compris le poète latin[1]. L'épigraphe que le traducteur de Wieland a ingénieusement choisie pour son livre, est plus modeste que juste. Plus d'une fois il a pris la parole en son nom, et chaque fois il nous a donné l'occasion de regretter qu'il ne l'ait pas fait plus souvent. Nous avons regretté surtout qu'il n'ait pas apporté quelques tempéraments à l'idée trop absolue que donne Wieland du caractère d'Auguste. Parce que celui-ci a été si longtemps, et dans des situations si diverses, le premier acteur sur la scène du monde, c'était aller trop loin que de faire de lui un acteur de théâtre, des changements qui eurent lieu dans son caractère, une feinte habile, et de toute son existence un rôle admirablement soutenu. Ici, comme dans quelques autres passages de son livre, Wieland a été dupe de son esprit, et peut-être de quelques-uns des préjugés de son temps. Il a basé sur quelques paroles d'Auguste, un spirituel paradoxe, que son traducteur était fait pour combattre. — Les rapprochements que M. de Meuron a etablis entre certains passages d'Horace et les poètes du dix-septième siècle, devenus nouveaux, remarquez-le bien, pour beaucoup d'entre nous, à force d'oubli, sont très-judicieux. J'aurais désiré qu'il les multipliât davantage encore : pourquoi n'a-t-il pas fait un parallèle qui eût été fort piquant entre les apologues racontés tour à tour par Horace et par La Fontaine? Serait-ce qu'il ait craint de devoir rabaisser le poète français devant le poète latin? Mais La Fontaine est si incontestablement le premier, presque partout où il se montre, qu'on eût pu accorder sans péril qu'il a raconté moins bien qu'Horace deux de ses fables, dont l'une pourtant, tout au moins, compte parmi ses meilleures[2].

Que l'interprète de Wieland me permette, en terminant, de le remercier au nom du public lettré, de l'intéressant travail auquel il vient de consacrer ses honorables loisirs. Il y a là, à l'âge où beaucoup se reposent, un noble exemple qui mérite d'être suivi : les jeunes gens, en particulier, y devraient être attentifs. M. de Meuron, au milieu d'un public assez froid pour les entreprises littéraires, n'a pas voulu, comme tant d'autres, garder pour lui seul ses jouissances d'homme de goût. Il a cherché à propager ses admirations, et l'on doit désirer assurément qu'il n'ait pas trop compté sur l'intérêt et la curiosité de ses compatriotes. A ce vœu, j'en ajoute un autre, mieux exprimé qu'il ne pour-

[1] Pourquoi dans cette gaie satire dirigée contre les dévots à l'esthétique de la cuisine et à la philosophie des grands dîners, M. de Meuron a-t-il sacrifié le mot de gastrologue ou de gastrosophe, dont, si je ne me trompe, se sert Wieland? Ce mot méritait d'être conservé en même temps que la recette de sauce, fort singulière, dont Catius se donne pour l'inventeur.

[2] La fable de l'homme, du cerf et du cheval, — et celle du rat de ville et du rat des champs.

rait l'être par moi, en adressant à M. de Meuron ces quelques lignes, que je rencontre dans la dernière publication de l'un des littérateurs les plus sérieux et les plus délicats de nos jours : « Dans cette ode si » connue où Horace énumère tout ce qu'il nous faudra bientôt quitter, » *linquenda tellus et domus et placens uxor....*, il oublie une des » plus profondes douceurs, une des plus durables et des plus chères » à la vie déclinante, celle de lire Horace et les anciens : vienne bien » tard, charmant poète, le jour où il ne te lira plus ! »

Le 16 novembre. Ch. B.

Bluettes et Boutades.

— Si chétive que soit notre succession, elle comble *presque* toujours le vide que fait notre mort dans le cœur de nos héritiers.

P. S. Le mot *presque* est une galanterie que je fais à l'humanité.

— Un traité de morale est un porc-épic qui a un dard pour tout le monde.

— Souvent on ne donne certaines choses au riche qu'afin d'en tirer un meilleur prix que si on les lui vendait.

— Ce qu'on nous fait dire nous nuit, bien plus encore que ce que nous disons.

— Pour beaucoup d'hommes tarés, une crise politique est une lessive où ils lavent les taches de leur vie privée aux yeux du parti auquel ils se dévouent.

— Un médecin gagne toujours à désespérer de son malade; s'il guérit, il l'a ressuscité; s'il succombe il l'a prédit : le voilà sauveur ou prophète.

— Certains esprits n'ont de la force que pour supporter les funestes conséquences de leur faiblesse.

— Le ciel est la dernière chose qu'un avare songe à gagner.

J. Petitsenn.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LEILA, OU L'ILE DÉSERTE. Par Mme Anne-Fraser Tytler, auteur de *Grave et Gai*, *Rose et Gris*. Traduit de l'anglais, sur la deuxième édition. Lausanne, chez G. Bridel, éditeur, Neuchâtel, chez J.-P. Michaud, Paris, chez Delay.

Le Robison Crusoë de Daniel de Foe, le premier en date de tous les Robinsons, est destiné sans doute à rester aussi le premier en mérite, non pas le *primus inter pares*, mais celui qui dépasse de bien haut, comme portée morale et même littéraire, la nombreuse lignée dont il est le père. La don-

née primitive de l'auteur anglais était neuve, ou tout au moins, si, comme on l'a prétendu, elle se trouvait à l'état latent, dans l'atmosphère intellectuelle du temps où il a vécu, elle a été mise en œuvre par un de ces rares esprits suscités par la Providence, pour donner une forme durable aux aspirations, aux instincts et aux pensées des esprits contemporains. Ce que l'Odyssée d'Homère a été, au point de vue moral, pour le monde antique et payen, on peut dire que l'Odyssée de Daniel de Foe l'a été pour notre monde moderne et protestant : c'est l'épopée populaire du citoyen anglais du dix-septième siècle, affranchi par une double révolution politique et religieuse. Du Robinson Crusoë au petit volume que nous annonçons, la distance est grande. Pour ne pas trop la sentir, il ne faudrait point passer brusquement de l'un à l'autre. Le Robinson Suisse, si bien connu parmi nous, pourrait servir de transition. Le premier est un livre tout viril; le second est le Robinson de la jeunesse; celui de Mme Tytler aspire à être le Robinson de l'enfance, et, disons-le sans détour, le Robinson des petites filles. Il y a dans le récit de toute existence brusquement séparée de la société tant de ressources infinies d'intérêt, tant de charme pour la curiosité de l'imagination, tant d'alimens pour cet insatiable besoin d'aventures qui se réveille si vite dans l'enfance (et chaque enfant n'est-il pas un Robinson?), que nous ne doutons pas du plaisir que fera à ses jeunes lecteurs l'histoire de Leila dans son île déserte. Il sera bon sans doute de leur faire remarquer que, dans la réalité, les choses ne se passent pas toujours d'une manière aussi facile; que tous les enfans, toutes les petites filles, dont l'existence a fait naufrage sur la mer de ce monde, ne conservent pas comme Leila, leur père et même leur bonne; que cette île déserte, où les a jetés l'Océan, se trouve être, par la bonté de Dieu, un vrai paradis terrestre auquel l'absence des hommes semble ne prêter qu'un charme de plus. Avec ces précautions, le récit des aventures de la petite Leila, l'impression produite par sa piété simple et enfantine, ne pourront qu'être utiles et profitables à l'enfance pour laquelle, on le sent, l'auteur de cette histoire a un attachement sérieux et sincère. M. B.

L'ANATOMIE DU PAPISME. Lettres angevines, par N. A. F. Puaux. V. D. M. — Paris, chez Delay, libraire, rue Tronchet, Neuchâtel, chez J.-P. Michaud, Lausanne chez G. Bridel, Genève chez Mes Béroud et Guers. Prix 3 fr. 50.

Les argumens employés par M. Puaux dans la lutte qu'il soutient depuis deux ans à Angers, contre l'église catolique; les armes dont il se sert; le fonds, la matière même de sa polémique n'ont rien de nouveau pour les lecteurs habitués à ce genre d'écrits, qui semblent redevenir aussi nombreux en France qu'aux jours des grandes querelles d'Arnauld, de Nicole et de Bossuet avec les protestans de leur temps. On retrouverait au besoin dans les écrits si substantiels et si savans du dix-septième siècle plus de science qu'il n'en faut pour défrayer la guerre actuelle. L'auteur des *Lettres angevines* s'est inspiré, on le sent à chaque page, de la *Défense de la réformation*, de Claude, et de la *nouveauté du papisme* de Pierre Dumoulin. Le titre de son livre rappelle même cette *anatomie du papisme*, dans laquelle le pieux pasteur de Paris a déployé à la fois tant de dextérité et de science, tant de finesse et de sérieux. L'immutabilité de l'église romaine explique ce caractère un peu monotone de l'attaque et de la défense. Avec des adversaires pour lesquels le mot de concession est un mot nul et non avenu, et qui replacent continuellement le débat sur un terrain où, sans outrecui-

dance, on pouvait croire qu'il avait été vidé, on est bien forcé de recourir aux mêmes preuves, aux mêmes citations déjà mille fois présentées, aux mêmes objections qui n'ont point encore été réduites au silence. La forme de l'argumentation peut seule donner quelque chose de nouveau à ses écrits que nous supposons d'avance vivifiés par une foi sincère, car rien n'est plus triste que cette polémique toute négative et purement *protestante*, malheureusement trop commune encore, et à laquelle l'incrédulité est la seule à gagner. Telle n'est point assurément celle à laquelle M. Puaux vient d'attacher son nom. On est heureux d'y rencontrer à la fois autant d'amour pour la Bible, que de haine et de mépris pour tous les mensonges par lesquels Rome a cherché à l'obscurcir, sous prétexte d'assurer à jamais son autorité dans le monde. Dans l'émotion du combat, dominé par cette espèce d'allégresse que réveille souvent le tumulte de la lutte, M. Puaux se livre quelquefois peut-être à une ironie trop confiante, ou bien à une verve quelque peu cruelle. Mais bientôt quelques accens partis du cœur montrent que c'est aux choses et non aux hommes qu'il s'en prend, — et quand il convie tous ses frères, ultramontains ou gallicans, à se rallier au pied de la croix de son Sauveur, on sent à l'émotion de son langage que la charité chrétienne a pu seule dicter cet appel. Par sa forme animée, et le mouvement de l'exposition, l'*Anatomie du papisme* se recommande à ceux d'entre les protestans que rebute d'ordinaire la sécheresse des livres de controverse, tandis que les catholiques sincères y trouveront la vérité que recherchent beaucoup d'entre eux, et que le pasteur de Luneray leur dévoile sans ménagemens, comme sans fraude. V. V.

LE BON MESSAGER pour l'an de grâce 1847. — Lausanne, chez Georges Bridel, et chez tous les libraires de la Suisse.

Les éditeurs de cet almanach nous semblent avoir compris toute l'influence qu'exercent sur les populations de nos campagnes la lecture de ces livres si répandus et à si bas prix, et dont le nombre paraît augmenter chaque année. Le *bon messager*, édité à Lausanne et destiné surtout aux Vaudois, contient une notice intéressante sur les réfugiés français à Lausanne, au 17e siècle, quelques bons travaux sur la nouvelle organisation judiciaire du canton de Vaud, sur l'hygiène et l'agriculture. Nous y avons remarqué un intéressant article sur quelques points de l'histoire Suisse, ainsi qu'un choix varié d'anecdotes.

LE LIT DE MORT D'UN ENFANT DE DOUZE ANS, traduit de l'allemand du Dr Capadose, par M. le professeur Petavel. — Brochure in-16. Neuchâtel, chez J. Gerster, libraire, 2 batz.

Le petit livre dont nous venons de transcrire le titre et le nom de l'auteur, pourrait fort bien se passer de notre recommandation. En effet, qui n'a présent à la mémoire le récit émouvant de la conversion du Dr Capadoce, récit où M. le professeur Pétavel avait mis toute l'effusion d'une âme pleine de foi et de reconnaissance pour cet acte signalé de la grâce divine. Ici encore, dans ce livre de quelques pages dues à la coopération de ces deux hommes éminents par leur foi et leur science, et où l'un a servi d'interprète à l'autre, il s'agit du fils de M. Capadose, enfant de douze ans, dont la fin prématurée est devenue un nouveau témoignage de la puissance de l'Evangile. On lira avec autant d'intérêt que d'émotion ces pages touchantes où la main d'un père raconte les derniers moments de son enfant, et retrace les paroles remarquables qu'il prononça quelques heures avant sa mort. L'ouvrage se termine par la transcription d'une pièce de vers qui fait l'inscription de la tombe du jeune enfant. R. S.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

EXPLORATIONS

DANS

LE NORD DE L'ALLEMAGNE

ET DANS LE DANEMARCK [1].

VI.

Copenhague. — Aspect de la ville. — L'île de Seeland. — Entassement de bois dans les tourbières.

Les Danois ont toute liberté, sans doute, de prononcer à leur manière les noms de leurs villes; mais ils devraient, ce me semble, ne pas s'étonner quand les étrangers les défigurent de leur mieux: tout le monde n'a pas les lèvres conformées de façon à aligner une kyrielle de consonnes rudes ou sifflantes, sans les appuyer et les soutenir de temps en temps par quelques voyelles. — « C'est Copenhague là-bas, demandai-je humblement au capitaine du bateau à vapeur sur lequel nous voguions de Malmö vers la capitale du Danemarck. — Il haussa les épaules, et me tournant le dos d'un air de mépris, me jeta, avec toute la supériorité de son grade, ce seul mot: *Kjöbenham.* — « Que dit-il donc, mon cher recteur, avec son Kjöbenham? — Bien des choses, je vous assure, car en vous traduisant son geste, un vrai geste de capitaine malhonnête, j'y trouve ceci: Vous êtes un imbécile, et avant d'assommer les gens de questions, vous devriez au moins apprendre leur langue. Les Danois, comme les Russes, ont ceci de particulier, qu'exercés à la gymnastique d'un langage très-compliqué, ils apprennent tous les idiomes et leurs prononciations avec la plus

[1] Voir notre livraison de novembre, page 809.

grande facilité; et puisqu'ils prononcent à la française les noms de vos villes, ils attendent de vous la même complaisance, au moins pour leur chère et belle capitale.»

Le passage de Malmö à Copenhague est réellement une des plus délicieuses traversées qn'il soit possible de faire par un beau temps. Au Nord fuient les rivages de plus en plus montueux de la Scandinavie; à droite s'ouvre le Sund tout chargé des voiles que l'Océan semble jeter à la Baltique avec ses ondes; au sud les îles verdoyantes de Stattholm et de Amager, et en face Copenhague, avec ses tours, sa forêt de mats et ses immenses chantiers. A mesure qu'on approche, la ville semble sortir de plus en plus des ondes, et se développe dans sa gracieuse fraîcheur. Le port est vaste et parfaitement sûr. De grands canaux, non point sales, boueux et chargés de pestilences, comme ceux de la Hollande, mais des bassins encaissés dans des jetées de granits roses, où le flot lave constamment le flot et le maintient limpide, amènent jusqu'au milieu de la ville et aux portes des immenses magasins, les vaisseaux marchands alignés et pressés comme des rangs de soldats. Si à Copenhague tout n'est pas grandiose et majestueux comme à Berlin, si les monuments y sont plus rares et plus modestes, tout y plait par un laisser-aller plein de charme, je dirais presque par le sans-gène et le sans-façon du chez-soi. La douane est facile du moins pour nos malles de voyageurs; la police est invisible, les porte faix sont honnêtes, et pour chercher notre hôtel, nous suivons des rues bien alignées, parfaitement sablées, animées d'une population qui, par la beauté du sang, l'élégance et la propreté des vêtements, forme avec les Scaniens que nous venons de quitter, le plus étrange contraste. C'est ici peut-être la seule grande ville où l'étranger n'éprouvera ni vide ni ennui, sans qu'il y ait cependant rien d'extraordinaire pour l'amuser ou le distraire. Car ce qui vous pèse dans les cités populeuses, c'est l'isolement complet au milieu d'une foule affairée et indifférente, et à Copenhague, comme dans tout le Seeland, les types de physionomie sont si doux, les regards si bienveillants, les sourires si gracieux et les saluts si accueillants, qu'on croit toujours voir autour de soi de vieilles connaissances sinon des amis.

Il faut l'avouer, Copenhague ne brille pas par ses monuments d'architecture, et rien, au premier coup d'œil, n'y fait deviner la patrie du plus grand sculpteur de notre siècle. Deux ou trois lourdes statues de rois décorent les places; le palais royal n'offre rien de plus apparent que la demeure d'un riche banquier; la bourse a une décoration

d'un goût assez excentrique pour faire l'admiration des badauds de tous les pays. C'est une tour surmontée de quatre dragons ouvrant d'énormes gueules aux quatre points cardinaux, et élevant dans les airs en guise de flèche leurs queues entrelacées et contournées en spirale.

Cependant l'impression produite par le peu de goût des monuments de Copenhague est bientôt oubliée, en face de l'église de Notre-Dame, dont le portail est surmonté d'un admirable bas-relief de Thorwaldsen, son chef-d'œuvre, peut-être. C'est le Christ prêchant à ses apôtres. Le maître est debout, et de chaque côté se groupent ses disciples dans la pose que permet la hauteur décroissante du fronton triangulaire. Toutes les figures sont nobles, graves, sévères et animées par la foi; celle du Sauveur du monde est tellement empreinte de majesté divine, de sublime charité et de douce résignation, qu'on ne peut en détourner les yeux. Je suis resté plus d'une heure sur cette place de Notre-Dame, moi en qui le sens artistique n'est guère plus développé que dans le plus simple villageois; je me suis éloigné, je me suis rapproché, je me suis placé dans toutes les directions pour admirer l'œuvre, comme l'aurait fait un savant connaisseur. C'est que toute mon âme s'attachait au sublime regard du Fils de Dieu montrant le ciel à ses élus; et de même que plusieurs des statues inanimées, qui semblaient l'écouter, j'étais tenté de me jeter à genoux pour adorer le rayon divin incrusté sur la pierre par le génie de l'artiste. — Les Danois, au reste, apprécient comme il mérite de l'être leur célèbre sculpteur, qui a légué à sa patrie tous ses travaux commencés, tous ses modèles, tout son atelier. Pour recevoir ce legs précieux, Copenhague a ouvert un vaste local déjà nommé *Musée de Torwaldsen*. L'entrée n'en était malheureusement pas encore permise, toutes les caisses n'étant pas déballées. Seulement, par une des fenêtres ouvertes sur le jardin botanique, j'ai pu apercevoir quelques-unes de ses statues ébauchées ou à moitié terminées, devant lesquelles les jeunes artistes étudieront sans doute le génie du maître, et qui me jettaient à moi les sombres avertissements de la mort.

Si les Danois ne font pas grand bruit par leurs découvertes et leurs travaux scientifiques, ce n'est certes pas qu'ils manquent d'hommes distingués; car à Copenhague et dans toutes les universités de ce pays, on trouve des professeurs d'un haut mérite. Mais en général, leurs recherches et leurs institutions scientifiques ont quelque chose de local, de moins cosmopolite que dans les autres états de l'Europe.

Ils sentent, dirait-on, que placés aux extrémités de la grande artère de l'intelligence humaine, ils ne sont responsables des pulsations imprimées à l'ensemble que pour la partie seule qui les touche de plus près. Il faut dire aussi que les connaissances sont plus généralement répandues en Danemarck que partout ailleurs, disséminées peut-être sur un plus grand nombre d'objets, et qu'ainsi les hommes éminents font moins saillie. Et puis, il y a dans les mœurs des habitants du Nord infiniment moins de charlatanisme que dans les nôtres. Le journalisme n'a pas fait irruption encore dans toutes les classes de la société, et le besoin du retentissement ne se fait pas sentir aux hommes spéciaux, qui, pour se produire avec moins d'éclat et de génie, n'en travaillent pas avec moins d'ardeur et de conscience. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y a dans les universités du Nord, des établissements scientifiques du plus haut intérêt. Le musée des antiquités de Copenhague, comme celui de Lund et de Stockholm, renferme les plus rares débris et les plus curieux monuments de ces peuples primitifs, souches des nations de notre Europe, et dont nous ne connaissons plus guère que les noms. Ce musée dirigé par plusieurs professeurs, est ouvert au public deux fois par semaine, et à mesure que la foule envahit chaque salle, ces jeunes savants sont tenus de faire publiquement des dissertations sur les objets qu'on y voit étalés. Aussi pleins d'aménité que de science, ils répondent soit en danois, soit en allemand, en français ou en latin, à toutes les questions qui leur sont faites, et discutent toutes les observations, même les plus naïves. J'ai dit plus haut que les lumières sont en général plus répandues en Danemark que partout ailleurs. En effet, dans toutes les institutions supérieures, dans tous les colléges, on enseigne, outre les langues mortes et la langue maternelle, le français et l'allemand. Et dans les moindres villages, on trouve des écoles parfaitement dirigées, où tous les enfants, même les plus pauvres, reçoivent les bienfaits d'une éducation appropriée à leurs besoins.

« Voyons, disais-je à mon aimable recteur, qui m'accompagnait dans une excursion vers le nord du Seeland jusqu'à Helsingör, voyons si hors de cette capitale nous ne trouverons point la misère, la dégradation des races, toutes ces souillures humaines qui contrastent si souvent avec le luxe des grandes villes?.... Les routes sont magnifiques; les campagnes, cultivées comme des jardins, sont couvertes d'abondantes récoltes; les forêts, presque toujours plantées à la main, sont entretenues comme des parcs seigneuriaux. L'aisance se révèle par-

tout, la propreté et le bonheur brillent sur toutes les figures ; la misère et le vice n'apparaissent nulle part dans leur honteuse turpitude. Sans aucune exagération, sans optimisme intéressé ou déplacé, je suis forcé d'avouer que le Seeland est le plus beau pays que j'aie vu de ma vie.

Une des premières questions que l'on m'a faites à mon retour est celle-ci : L'île de Seeland est-elle, comme on l'affirme dans plusieurs traités de géographie, un pays essentiellement tourbeux? Loin de là : le sol de cette contrée est absolument le même que celui de la Scanie, c'est-à-dire, le sable quartzeux mélangé de blocs et de fragments de granit avec le silex de la craie. Mais ce sol, plus ondulé et plus élevé, est coupé par une immense quantité de petits golfes, de petits lacs, de bassins, que la tourbe a comblés, le plus souvent par cette croissance de la surface que j'ai décrite à propos des tourbières de Scanie. C'est ainsi qu'entre Hirschholm et Waldsmarslund, sur une étendue de trois lieues et sans m'écarter beaucoup de la route, j'ai traversé et examiné quarante dépôts tourbeux différents, ou isolés, ou reliés entr'eux par de minces ruisseaux. Au sud de Copenhague, ces dépôts tourbeux sont infiniment moins nombreux, et j'ai fait plusieurs fois quatre à cinq lieues de route sans en rencontrer aucune trace.

Ce Waldsmarslund, que je viens de nommer, était, dans la plus haute antiquité, un château (probablement une forteresse) bâti sur le bord d'un de ces lacs, dont le nord du Seeland est coupé. Mais l'histoire n'en a guère conservé que le nom, car au commencement du 15e siècle, il était déjà inhabité et en ruines. Ce qui en reste porte ce cachet d'indestructible puissance que les peuples anciens imprimaient à leurs œuvres ; des murs en briques, de quinze pieds d'épaisseur, posés sur d'énormes pilotis de chêne, fournissent depuis des siècles les matériaux de construction aux habitants de la contrée. Les fossés profonds sont comblés par la tourbe, et cependant les blocs de chêne, qui percent çà et là, sont en parfait état de conservation. Preuve nouvelle que l'immersion seule suffit pour empêcher la pourriture du bois, et qu'ainsi le ligneux des tourbes n'a pas nécessairement besoin d'un élément étranger pour conserver sa propriété combustible.

Le seigneur de ce vieux castel en ruines, le conseiller Björnsen, directeur des eaux et forêts, n'est plus qu'un riche agronome, propriétaire de fermes magnifiques. Il a gardé de ses ancêtres la simplicité des mœurs et les nobles traditions de l'hospitalité du moyen-âge. Aussi,

ce que mon compagnon trouvait de plus intéressant en lui, me disait-il, c'était ses grandes bottes à l'écuyère sur lesquelles il paraissait assis, son habit gris tout rapé et le délicieux fumet de son vieux vin du Rhin. Car la science, et ce que vous appelez les mérites réels, ajoutait-il en forme de palliatif, se retrouvent partout, et beaucoup plus souvent qu'un accueil simple et cordial comme celui que nous recevons ici. On m'avait adressé à ce savant agronome comme étant le plus capable de me donner les meilleurs renseignements sur l'aménagement des tourbières; et certes, j'ai emporté de Waldsmarslund les données les plus sûres et les plus intéressantes sur les moyens à employer pour fertiliser les marais. Mais ce n'est pas ici le lieu de rappeler ces détails; j'aime mieux, pour attirer une dernière fois l'attention sur les tourbières, décrire la composition remarquable des dépôts de bois souterrains de ces contrées. Ce sont des forêts superposées et enfouies sous la tourbe, et qui se présentent presque partout dans l'alternance de leurs assises, avec les mêmes espèces d'arbres. Au fond, sur une couche de tourbe de trois à quatre pieds d'épaisseur, sont des pins étendus presque toujours dans la direction de la pente du bassin, c'est-à-dire, les racines vers le bord, les cimes vers le milieu. Les troncs ont ordinairement six à dix pouces de diamètre; ils conservent encore leurs rameaux et même ils sont empatés dans une masse de leurs propres débris, aiguilles, cônes, champignons même, dont les formes ne sont nullement altérées. Au-dessus des pins gît un banc de tourbe noire de quatre pieds d'épaisseur, sur lequel est couchée une forêt de bouleaux blancs. Sur les bouleaux six pieds de tourbe moins dense, couverte d'une couche terreuse où gisent d'énormes troncs de chênes qui n'ont pas moins de deux à trois pieds de diamètre, et dont le bois est si bien conservé qu'on le scie sur place pour en faire des poutres de construction. Sur les chênes, on trouve encore cinq à six pieds de tourbe fibreuse et récente formée par les sphaignes, et quelquefois même une quatrième forêt composée de hêtres ou vivants ou couchés et déjà envahis par les mousses tourbeuses. — Lorsqu'on a étudié les dépôts de cette nature; quand on a vu les difficultés de leur exploitation; quand on sait qu'après l'abandon de ces exploitations, la tourbe s'y reproduit et recouvre bientôt les forêts qu'on avait commencé à extraire, on ne s'étonne plus qu'on ait souvent décrit ces véritables tourbières comme des espèces de mines de bois au fond desquelles les arbres semblent naître et croître à mesure qu'on les enlève, et qu'ainsi on ne peut jamais épuiser. Il n'est personne qui n'ait lu quel-

qu'une de ces merveilleuses descriptions. — Pour expliquer ces formations, remarquons d'abord que les dépôts de cette nature ne sont jamais d'une grande étendue. Celui que j'ai étudié à Waldsmarslund a trois cents pieds de longueur environ sur une largeur d'une centaine de pieds seulement. Découvert depuis fort long-temps, l'exploitation en a été plusieurs fois reprise et plusieurs fois abandonnée, vu l'insuffisance des moyens employés pour le dessécher; il n'a été exploité jusqu'au fond que dans ces derniers temps, où l'on a fait usage de machines hydrauliques pour enlever l'eau. Dans l'origine ces bassins tourbeux étaient des étangs, de petits lacs comme on en voit encore dans tout le Seeland. La végétation s'y est établie à la surface comme dans les bassins de Scanie, et une fois la croûte un peu consolidée, les pins s'y sont semés, et y ont vécu jusqu'à ce que leur poids ayant fait crever le tapis flottant qui les soutenait, le tout s'est enfoncé. Naturellement alors, la croissance de la tourbe a repris une nouvelle activité, et à mesure que la couche devenait plus épaisse et moins humide, les bouleaux, qui vivent volontiers sur les sols inondés, ont fait leur apparition en même temps que la tourbe continuait à s'élever. Ce qui le prouve, c'est qu'on a trouvé plusieurs troncs de ces arbres empatés dans la tourbe et dans une position verticale. Lorsque la surface du marais, arrivée au niveau de la plaine environnante, commençait à se dessécher, les chênes alors s'y sont semés. Ils ont grandi sur ce sol jusqu'à ce que leur poids, produisant une nouvelle dépression, ils aient été renversés. L'humidité a reparu à la surface, et dès lors la tourbe s'est élevée par les sphaignes et a couvert pour en garder la forme et la valeur, les squelettes de ces grands végétaux. Il n'y a donc là rien qui ne s'explique facilement. A peine pourrait-on s'étonner de voir des chênes dans des tourbières, puisqu'on sait que ces arbres prospèrent sur les marais de Giffhorn, et qu'on en a trouvé d'ailleurs des débris au fond des dépôts tourbeux du Jura. Ce qu'il y a tant seulement de remarquable dans ces formations exceptionnelles, c'est l'âge qu'elles accusent à l'observation, et qu'on ne peut guère élever à moins de cinq ou six mille années, si l'on tient compte de tous les accidents qui ont concouru à cet énorme entassement de matériaux.

Mon ami le recteur me laissait rarement le mérite de mes idées, sans les relever un peu du sel de ses piquantes discussions. « S'il en est ainsi, me disait-il, la croissance sera si lente qu'elle devient presque problématique, et votre fameuse reproduction de la matière exploitée

aura accompli son œuvre tout juste pour le jour de notre résurrection; cela vaut certes bien la peine qu'on s'en occupe! — Un instant! mon cher; votre raisonnement tourne à l'absurde, car vous concluez du particulier au général, ce qui est toujours un mauvais moyen de trouver la vérité. Nous avons des tourbières toutes modernes dont la croissance a commencé sur des forêts abattues, il y a cinq ou six cents ans à peine. Et puis, ne savez-vous pas qu'il y a des arbres d'un âge aussi reculé que celui de ces vieux dépôts tourbeux du Danemarck, des tilleuls de mille années, des ifs qui ont plus de trois mille ans d'existence? N'avez-vous jamais lu que les vieux cèdres du Liban ont vu Salomon sous leur ombrage, et que les grands Boababs du Cap-Vert ont été les témoins du déluge [1]? Est-ce à dire pour cela que les forêts ne croissent pas et qu'elles ne peuvent se reproduire. Non! votre idée, n'est pas juste. On l'a mise en avant avec beaucoup d'autres non moins erronnées, pour appuyer le conseil de dessécher et d'anéantir les marais tourbeux. On a soutenu par exemple qu'ils sont insalubres; j'ai prouvé par des tableaux statistiques que les habitants voisins des tourbières ont une longévité aussi grande, sont aussi robustes que ceux des autres contrées [2]. On a argué de la grande évaporation qui s'élève des tourbières pour affirmer qu'elles rafraîchissent l'air et sont la cause des gelées blanches; j'ai prouvé par la logique de la théorie, et ce qui vaut mieux par la logique des faits et de l'expérience, qu'il en est tout autrement, et que leur présence est comme celle des forêts un puissant modérateur des extrêmes du chaud et du froid. On a nié enfin comme vous le faites, que la tourbe puisse recroître; j'ai cité une foule de cas où ce phénomène s'est produit en moins d'un siècle, et établi même des règles pour en hâter l'accomplissement. Que voulez-vous de plus? Détruire et toujours détruire! C'est là le mot que l'humanité semble avoir inscrit sur son drapeau dans son combat contre la nature. Eh bien! détruisez! anéantissez les tourbières! arrachez encore les quelques forêts qui restent aux pentes des montagnes....! Et assistez alors avec des plaintes impuissantes aux terribles leçons que le présent nous jette et que les générations oublient, aux éboulements qui

[1] Adanson a mesuré un de ces boababs de trente pieds de diamètre, et d'après les calculs exacts fournis par les couches ligneuses, il a fixé l'âge de cet arbre à 5150 ans. D'autres naturalistes en ont observé de plus grands encore.

[2] Voir le livre de M. Lesquereux, *Recherches sur les dépôts tourbeux*. Neuchâtel, 1843. *(Note de la Rédaction.)*

entraînent les champs, aux inondations qui dévastent les campagnes; aux ouragans qui renversent les villes. Les œuvres de l'homme sur la nature sont comme celles de ses passions sur lui-même; s'il ne sait les régler suivant le but providentiel, elles éclatent invincibles, elles renversent comme la foudre et ne laissent après elles qu'un long sillon de ruines. » —

— « Est-il possible? Quel déluge! quel tremblement de terre! quelle avalanche! me dit mon recteur en profitant de l'instant où je reprenais haleine pour continuer ma philippique; comme vous prenez feu! En voilà de l'enthousiasme, ou je ne m'y connais pas. Dans le système de la métempsycose, mon cher, vous avez dû être, j'en suis sûr, une bécassine ou une tortue d'eau douce, la *testudo gigantea* peut-être; ce sont deux animaux fort intéressants. Mais puisque vous ne vous laissez pas attaquer dans vos maudites tourbières où vous me faites patauger depuis huit jours, permettez-moi d'en sortir un moment s'il vous plaît, ne fût-ce que pour me sécher un peu. Vous m'avez détaillé longuement le système de votre célèbre compatriote Agassiz sur le transport des granits par les glaciers qui ont dû jadis couvrir toute notre Europe, ce qui, soit dit en passant, devait être un spectacle fort peu réjouissant. Vous m'avez dit aussi combien il est difficile de trouver à ce système des preuves positives. N'y aurait-il point dans la superposition de ces forêts de diverse nature qui passent des pins pour arriver aux chênes, une preuve d'un relèvement graduel de température? — Certes, si les pins du fond appartenaient à un climat plus froid que les bouleaux du milieu et les chênes de la surface, ce serait sans contredit un argument d'une grande valeur que la superposition ainsi amenée de ces trois classes de végétaux; mais les pins et les bouleaux croissent indifféremment sur les tourbières ou mêlés ensemble ou alternant suivant le degré d'humidité; les premiers marais que nous avons visités en sortant de Copenhague sont encore couverts par les pins, et vous savez que dans notre Jura on trouve les chênes au fond des couches tourbeuses et les pins et les bouleaux à la surface; l'argument donc ne me paraîtrait pas avoir beaucoup de force. — C'est possible. Mais les têtes de Lapons dans les tourbières de Scanie, puis les crânes d'anciens Scaniens, puis les squelettes de Scaniens actuels n'annoncent-ils pas l'apparition successive de ces trois races sur le même lieu? — C'est possible aussi. Et même je vous avouerai que si, comme l'affirme M. Elie de Beaumont, on a découvert au sud de l'Italie, dans les marais Pontins, des dépôts tourbeux enfouis sous le li-

mon, les tourbières jusqu'à présent si modestement enveloppées dans leurs brouillards vont fournir à notre célèbre géologue un incontestable argument en faveur du transport des granits par les glaces, puisque la tourbe ne se forme qu'à une température moyenne infiniment plus basse que ne l'est actuellement celle de l'Italie. Au reste, je vous promets de faire part à Agassiz et à Desor, l'Oreste et le Pilade du Grimsel et de la Jungfrau, des ingénieuses observations que vous faites en faveur de leur système. — Et s'ils le veulent bien, mon nom passera à la postérité. Parlez en ma faveur à vos amis, pour qu'ils m'obtiennent un brin d'immortalité. »

Devisant ainsi, nous rentrions à Copenhague avec une riche récolte de bonnes et utiles observations. Je venais assister au départ de mon compagnon de route, lui serrer la main, lui dire adieu! peut-être pour toujours. Cet excellent homme, toujours dévoué, toujours gai, tout plein de cette bienveillance sans apprêt qui distingue un noble cœur, était en quelques jours devenu pour moi un ami. Aussi le lendemain, quand je lui eus jeté mon dernier signe de regret mêlé d'espérance; quand j'eus suivi des yeux quelques instants le bateau à vapeur qui se perdit dans la brume du matin, je repris, triste et presque découragé mon baton de pélerin; car l'homme est ainsi fait, qu'il regrette un bien perdu, même après en avoir joui, sans songer que ce bien là aurait pu ne pas lui être accordé.

VII.

Le sud de l'île de Seeland. — Les auberges. — Le mal de mer. — Oldenbourg et la Hollande.

Il faut me pardonner de rester si longtemps en Danemarck et de faire encore une excursion dans le sud de l'île de Seeland. — Le bateau à vapeur ne part pas tous les jours pour Kiel, et puis il y a tant à étudier dans ce beau pays; car la contrée au-dessous de Copenhague est encore plus riche, plus fertile et mieux cultivée que le Nord. Ce qu'il y a pourtant de plus remarquable sur les routes que je parcours, on ne s'en douterait certes pas: c'est mon individu, assez proprement vêtu d'ailleurs, mais voyageant à pied dans un pays où le moindre paysan attèle deux magnifiques chevaux pour conduire une botte de paille dans un hangard tout voisin, ou pour transporter un tuteur vers un arbre que le vent incline au bord de son champ. Car dans les campa-

gnes du Danemark, les gens ont l'air de ne pas se douter que les jambes aient été faites pour s'en servir. Pour qui me prend-on? je n'en sais rien; mais les paysans qui me devancent arrêtent leurs chevaux fringants pour m'engager à monter auprès d'eux; et je reçois dans une auberge une leçon qui prouvera, une fois de plus, combien il importe de se conformer aux mœurs des peuples ou des maîtres d'hôtels chez lesquels on s'arrête. Voici la scène. C'est dans un charmant village entre Copenhague et Kiögge. J'avais marché six lieues par un soleil ardent; il fallait reprendre des forces et l'auberge se présentait avec tous les attraits extérieurs qui sourient si délicieusement aux estomacs affamés. J'entre donc et m'en vais à l'hôte assis à son comptoir avec une figure toute avenante. Comme je m'étais toujours tiré d'affaire en laissant la parole à mon ami le recteur, qui ne savait pas un mot de Danois, je ne mettais point en doute que mes gestes et mon allemand ne fussent aussi persuasifs que les siens. — « Combien de lieues encore jusqu'à Kiögge, Monsieur? » — N'entendant pas la réponse je lève les doigts : une, deux, trois? C'est cela; une petite promenade après dîner. — « Pouvez-vous me faire servir quelque chose à manger; une côtelette ou deux et un verre de bierre? » — L'hôte paraît avoir compris, il appelle son garçon, se consulte avec lui et me répond bientôt par un signe affirmatif fortement prononcé. — C'est bien! en attendant je m'assieds sur un canapé où je savoure le fumet imaginaire de mon futur repas. Après un quart d'heure d'attente je n'avais encore rien vu paraître. Je reprends mon sourire de solliciteur et m'en reviens au bon papa qui paraît m'oublier. — « Si vous vouliez au moins me faire servir un verre de bierre, j'en serais fort reconnaissant. » — Le brave homme me dit encore quelques paroles gracieuses, me présente un livre où je signe mon nom et mes qualités et me fait un geste amical que je traduis ainsi : — « Tout à l'heure : on y va! » — Et je me remets à compter prosaïquement les solives. Après dix minutes encore, l'hôte arrive enfin, m'adresse cette révérence qui partout et dans toutes les langues signifie : vous êtes servi, et je me dispose à le suivre. Alors il se saisit de mon sac et de mon bâton, me fait passer dans le corridor, descendre le perron, traverser la cour, et m'arrête devant un chariot où il pose délicatement mes effets, et où il me force presqu'à monter malgré mes énergiques réclamations. J'éclatai de rire, je lui fis signe de la main, et les chevaux partirent au galop. Le dîner si avidemment rêvé ne devait m'appartenir qu'à Kiögge.

Malgré le quiproquo il faut rendre hommage à la vérité. Les auberges

du Danemarck sont admirablement bien tenues. Il est impossible de trouver nulle part ailleurs plus d'attentions et plus de soins pour le voyageur; plus de comfort et plus de propreté; un service plus prompt, une nourriture plus abondante et plus succulente sinon plus délicate. On s'étonnera peut-être de me voir revenir encore une fois sur les auberges pour en discuter les mérites avec tant de complaisance. Je ne veux pas affirmer que je ne tienne un peu trop aux jouissances matérielles, mais voici mon excuse : en voyage je traite mon corps comme je traiterais un cheval; c'est littéralement la bête qui porte le reste. S'il souffre sans trop se plaindre la chaleur ou l'orage, la fatigue ou le froid, il me semble tout naturel qu'il ait de temps en temps sa petite part de soins et d'attentions, et que le maître s'inquiète parfois de sa litière et de son avoine. Voilà pourquoi, je l'avoue sans honte, quand j'arrive au gîte affamé, ou harassé ou percé de pluie, ou trempé de sueur, je ne suis indifférent ni à une table bien servie, ni au bon feu qui me chauffe, ni au lit élastique et mol où je m'étends pour quelques heures.

Et puis, j'aime assez la maxime de Brillat-Savarin : *Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai qui tu es!* et je la trouve surtout d'une grande vérité quand on l'applique aux peuples plutôt qu'aux individus en particulier. Les viandes crues, saignantes ou corrompues ne flattent-elles pas le goût des peuplades sauvages? Le pain noir, le lait et le beurre salé sont servis sur la table à peine dégrossie du paysan sans industrie; l'ignorance, la paresse et la saleté du corps et de l'âme se nourrissent d'un hareng dégoûtant de saumure, de bouillies épaisses indûment mélangées de toute sorte d'éléments âcres et excitants, et s'abreuvent de liqueurs spiritueuses. L'Anglais, qui chez lui a horreur du mouvement, se fait servir l'énorme *roatsbeef* et le *plumpudding;* aussi, quand une fois il quitte sa patrie, il ne peut s'arrêter nulle part; il ne touche aux mets étrangers que du bout des dents, il ne voit de beau, de bon, de grand, que son pays, l'Angleterre. Et le Hollandais, lui qui a fait fortune en courant le monde, qui donne à ses fromages la forme du globe, qui fait servir sur ses tables les poissons de toutes les mers, ne rêve l'existence que lorsqu'elle est assaisonnée de tabac de Virginie, de café d'Arabie, de thé et de confitures de la Chine et du Japon. Qu'on cherche une preuve encore à ce savant système, et on la trouvera facilement au sommet même de l'échelle sociale, là où la dinde truffée et le vin de Champagne essaient l'action de leurs fumets enivrants sur l'estomac blasé de l'homme riche et ennuyé, dont les idées et la mo-

rale sont aussi légères et trompeuses que la mousse des boissons qu'il préfère. — L'étude des auberges n'est donc pas aussi inutile qu'il le semble au voyageur qui veut prendre une idée exacte des peuples au milieu desquels il passe.

Près de Kiögge sont d'immenses amas de bouleaux entassés, couchés les uns sur les autres, presque sans mélange d'autres plantes, sur une épaisseur de plus de six pieds, et dans une étendue de plus d'une lieue carrée. Les naturalistes danois ont attribué au flottage l'accumulation de ces arbres, et comme le dépôt est situé près des bords de la mer, ils ont pensé que ces bois ont été entraînés par des courants et arrêtés là dans des temps fort éloignés. Cette opinion n'a aucun fondement. Ce sont là au contraire de véritables tourbières d'une composition quelque peu exceptionnelle. Les bouleaux ont cru sur place; car ils sont là avec leurs plus minces rameaux, leurs chatons attachés aux branches et les filaments les plus déliés de leurs racines. Si cette preuve n'était pas convaincante pour les naturalistes danois, ils peuvent étudier, dans le parc même de Copenhague, une formation tout-à-fait semblable et en pleine activité. Les bouleaux croissent là pressés, entremêlés, tantôt couchés, tantôt inclinés, tantôt debout, dans un véritable fouillis, au travers duquel il serait impossible de pénétrer autrement que la hache à la main. Et comme le sol est un limon couvert d'eau, tout ce qui tombe en augmente la masse; les racines ainsi sont à peine adhérentes, et dans de violents ouragans, la forêt tout entière est renversée sur le marais, les tiges à fleur d'eau repoussent sans cesse, sans que cette végétation, prodigieusement active, soit un seul instant arrêtée.

Pour terminer mes explorations dans le Seeland, il m'était réservé de faire une étude fort importante, non plus sur les formations tourbeuses mêmes, mais sur la composition des marnes d'eau douce, ordinairement inférieures aux tourbières. Ces marnes blanchâtres, mêlées de débris de coquilles fluviales en bancs épais de plusieurs pieds parfois, semblent au premier coup d'œil avoir exigé pour leur formation un temps infiniment long. Il n'en est cependant pas ainsi. Elles sont le résultat de la décomposition des coquilles d'eau douce et de celles des *Chara* au milieu desquelles elles vivent. Car, chose étrange, ces plantes fournissent la silice[1]. Tout auprès du château royal de Frie-

[1] Ce curieux résultat est dû sans doute à la présence d'une foule de madrépores microscopiques qui vivent sur cette plante et peut-être même la composent en partie.

derichsberg se trouve, pour l'embellissement d'un parc, un étang d'un quart de lieue d'étendue, qu'on est forcé de vider chaque année, tant est active l'accumulation de ces débris de coquilles et de *Chara*.

On entasse ce limon sur les bords où la décomposition de ces deux éléments se montre à tous les degrés. L'extrême activité de cette formation se comprendra par ce fait, que d'une seule touffe de ces plantes aquatiques, secouée sur mon manteau, j'ai recueilli plus de quatre cents échantillons de coquilles, presque toutes bivalves, variant de la grosseur d'un pois à celle d'une noisette. Suivant les calculs faits sur place et d'après la masse de matériaux extraits chaque année du bassin, on peut évaluer à cinq pouces par année l'épaisseur de la couche sablonneuse ou plutôt argileuse produite par les mollusques d'eau douce et la végétation sous-aquatique.

Mais il faut partir! Le *Christian VII*, le géant de la Baltique, se balance et fume dans le port en attendant les passagers qu'il doit porter à Kiel. Adieu donc au Danemark si vert, si riche, si hospitalier. Toutes ces belles choses que je suis venu voir de si loin ne seront plus pour moi que de doux souvenirs. Qu'importe? L'âme s'ennoblit au contact des grandes œuvres de Dieu, et aspire quelques parcelles de la suprême intelligence, comme la vague, qui vient baiser un rivage fleuri, retourne à l'Océan plus pure et plus parfumée. — Assis à la poupe du bateau, je vois s'enfuir les rivages du Seeland et s'effacer au loin les tours de Copenhague. De nombreuses îles surgissent avec leurs formes vaporeuses bientôt effacées; quelques rayons d'un soleil terne et rougeâtre percent les nuages alignés à l'horizon, avant de disparaître derrière les collines de l'Ile de Möhn. Cependant tout est en mouvement sur le pont. Les matelots courent au mât, serrent les voiles, amènent les pavillons, plient la tente de l'arrière, et ne laissent pas le plus petit objet qui ne soit solidement amarré. Que se passe-t-il donc?.... Je descendis dans la cabine et me fis servir un bifsteck, car, m'avait-on dit : c'est le meilleur remède contre le mal de mer; et la houle commençait à imprimer au bateau des ondulations fort peu rassurantes pour mon estomac. Hélas! le bifsteck ne servit à rien. Un vent froid et mêlé de pluie soufflait de plus en plus violent, et par bourrasques, quelques vagues blanches et lourdes venaient de temps en temps secouer en se brisant l'énorme navire, et jeter sur le pont des gerbes d'écume. La nuit était sombre et sans étoiles, et avec la nuit était venue la tempête, que les matelots avaient pressentie, et

qui me semblait tomber sur nous sans avertissement, comme l'obscurité s'était faite sans crépuscule.

Alors et tout à coup aussi, un gémissement universel sortit des cabines du bateau. Non point un gémissement de terreur, mais la plainte et l'angoisse de la souffrance. Avec la nuit et la tempête, le mal de mer avait subitement atteint tous les passagers, et ce vilain hôte se montrait de tout côté sous ses formes repoussantes. La chambre était inabordable; les lits superposés semblaient de véritables civières d'ambulance; quelques domestiques affairés prodiguaient leurs soins aux plus pressés, c'est-à-dire aux plus riches. Pour moi, je m'étais solidement cramponné aux cordages de l'échelle du mât, et mon regard indifférent suivait une à une les grandes vagues qui venaient se montrer comme des fantômes à la lueur terne du fanal. Au même cordage se tenait encore une jeune femme pâle, vêtue d'une légère robe de soie, que la pluie du ciel et l'écume des flots arrosaient sans cesse. Lui offrir mon manteau eût été pour moi chose impossible, tant le moindre mouvement cause de répulsion, et si elle me l'avait enlevé, je n'aurais fait aucun effort pour le conserver. J'avais vu au départ cette femme jouer avec un enfant qui sans doute était le sien: qu'était-il devenu? Tel est l'effet du mal de mer: il ne cause pas une douleur vive, mais il jette sur le corps et sur l'âme comme un manteau de plomb qui anéantit tout énergie et toute force de volonté. Un de nos compagnons avait trouvé un refuge sur le rebord de la chaudière du bateau où il s'était étendu. Il y passa toute la nuit, se retournant seulement de temps en temps, quand au contact d'une chaleur intense les douleurs devenaient trop vives. Le lendemain, il était à moitié cuit, son paletot de velours noir était devenu couleur canelle. Aussi les scènes des naufrages ne doivent pas se présenter fort pittoresques avec cette maladie-là; le passage de cette incompréhensible atonie, à la mort causée par l'immersion, doit être à-peu-près insensible. Ne serait-ce point comme une précaution, comme une compensation offerte par la nature aux dangers de la tempête? Nous arrivâmes à Kiel trente-deux heures après le temps exigé pour une traversée ordinaire. La raffale a été épouvantable, nous disait le capitaine, et vous êtes heureux d'en être quittes pour le mal de mer. C'est possible; car elle eut lieu la nuit même des désastres de Normandie; et c'était peut-être le même coup de vent qui avait renversé Monville: mais le mal de mer me poursuivit deux jours encore sur la terre-ferme, et il me semblait que je payais bien cher le plaisir de revoir encore des tourbières.

A ce mot le voyageur s'arrête forcément et vous dit aussi adieu! cher et patient lecteur qui l'avez suivi avec dévouement dans ses monotones explorations. Volontiers encore ferait-il une halte intéressante à Neumunster, jolie petite ville de fabricants de drap, où toutes les maisons, celle du riche comme celle du pauvre, sont absolument semblables, où toutes les fenêtres ont pour rideaux des gerbes de fleurs magnifiques, des *Fuchsia* surtout, qui semblent faire des plus simples chambrettes, des serres richement pourvues. Volontiers aussi, dirait-il les merveilles de cette vieille Hambourg, sortie de ses cendres si riche et si brillante, que l'incendie semble avoir été pour elle comme le nouveau bienfait d'une belle spéculation. Volontiers enfin reprendrait-il ses allures monotones, pour traverser encore une fois les Bruyères de Lunebourg, et surtout pour visiter les grands marais tourbeux d'Oldenbourg, où le peuple est si bon, où les mœurs sont si simples et si douces, que dans tous ces ménages d'heureux agriculteurs, on croit trouver quelques-uns des héros du bon chanoine Schmidt, l'ami de nos enfants. Ici les populations des campagnes ne sont plus rapprochées, groupées en colonies. Chaque petit domaine est isolé, et souvent à une grande distance de toute habitation. Les cultures sont plus soignées, l'aisance plus apparente. — «Etes-vous heureux? vivant ainsi tout seul avec vos dix enfants,» demandais-je à l'un de ces paysans des environs d'Oldenbourg. — « Pourquoi pas? me dit-il. J'ai ce qu'il me faut pour me nourrir avec ma famille, et Dieu fait le reste. — Mais, quand les années sont mauvaises, quand l'hiver est rude? — Cela ne me regarde pas, mais bien le Maître tout-puissant. Nous avons tous besoin d'un peu de patience, car, ajoutait-il en souriant doucement, l'homme ne regarde jamais tant vers le Ciel que quand le bon Dieu lui a suspendu sa corbeille de pain un peu haut.» — Admirable résultat du sens intime de la Providence qui se développe partout où l'homme ne voit rien sur la terre autour de lui pour rassurer sa faiblesse! Combien j'aime cette foi simple et pure qui épanouit le cœur, qui mêle l'idée divine à toutes les joies et à toutes les douleurs, plutôt que ces tristes discussions de dogme, où l'âme puise l'orgueil toujours, et quelquefois encore l'aigreur et les viles passions de la haine.

Dès lors j'ai rapidement traversé la Hollande. Les Pays-Bas étaient sous l'eau; des torrents de pluie me poursuivaient dans mes excursions. Je visitais en bateau des tourbières qui paraissaient de vastes lacs, et à la surface desquelles on voyait surgir de temps en temps le

sommet des monticules de tourbe qu'on avait ainsi élevés en vain pour les garantir des inondations. En Hollande les cottages sont charmants d'élégance, et tout reluisants de propreté ; mais ils semblent faits pour être vus de loin comme de jolis châteaux de cartes, tant on prend de précautions pour n'y pas laisser pénétrer le moindre brin de poussière. J'ai vu là un peuple qui paraît ne vivre que pour le gain, des hommes, dont toutes les pensées se concentrent exclusivement sur l'entassement de l'argent. Les femmes hollandaises sont de véritables matrones, dont la beauté sévère manque de douceur, de grâce, souvent même de ce velouté d'innocence et de pureté virginale, le plus noble apanage de la femme. A voir ces visages froids et austères, ces costumes où rien n'est oublié, à part le laisser-aller de l'élégance, pour coiffure ces casques d'or couverts de dentelles richement brodées, on devine la femme du négociant, la femme d'ordre, toujours occupée, mais grondeuse, et dont le cœur est moins sensible aux douces influences de l'amour qu'aux basses séductions de la richesse. Aussi ai-je vu pour la première fois dans les cités de la Hollande la dégradation et la honte courant les rues sans être couvertes du moindre lambeau qui trahisse la pudeur, sans l'excuse de la misère ou des passions tumultueuses, sans même incliner le front on baisser les yeux sous leur flétrissure.

C'est à cet aspect qu'on se prend à rêver plus ardemment du foyer domestique, du modeste village où les vices honteux se cachent et sont inconnus. Alors on arrive sans regret, on élague de ses souvenirs ces fleurs vénéneuses cultivées dans les grandes villes pour leurs parfums enivrants. Alors on s'écrie : Oui, Dieu a béni l'homme à qui il a donné un abri sous l'ombrage de la vallée, une vie laborieuse au milieu de ses enfants, et l'amour ardent de la nature pour raviver à chaque instant le cœur oppressé des tristesses de l'humanité, et le reporter sans cesse vers les splendeurs du monde à venir.

LÉO LESQUEREUX.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS[1].

IV.

CONDEBAUD CIVILISATEUR.

OU CULTURE HELVÉTO-BURGONDE AUX Ve ET VIe SIÈCLES.

Influence des trois peuples germaniques sur la civilisation en Helvétie. — Importance des Bourgondes pour l'histoire de la culture au v et vie siècles. — Rapports du poème des Niebelungen avec les traditions burgondes. — Influence civilisatrice exercée par Gondebaud 1° comme législateur (loi Gombète, son esprit, sa persistance); 2° comme promoteur des lettres et des arts utiles (lettres, écoles et arts en Burgundie). — Genève, centre de la culture helvéto-bourgonde. — Gondebaud dans ses rapports avec l'église orthodoxe et comme chef de l'église arienne. — Apologie de Gondebaud. — Sigismond continue l'œuvre de son père. — Cloître et concile de St.-Maurice. — La domination franque laisse subsister la nationalité burgonde. — Marius, évêque d'Aventicum. — Sa chronique, le plus ancien ouvrage sur l'histoire nationale. — La civilisation apportée à l'Helvétie allémannique par les missionnaires d'Irlande au commencement du VIIe siècle.

Des trois peuples germaniques qui s'établirent en Helvétie, à la chute de la domination romaine, le moins important pour l'histoire de la civilisation dans notre patrie, c'est le peuple Ostrogoth. Le grand roi Théodoric par les armes duquel la Rhétie fut incorporée

[1] Voir pour les 3 premières époques à pages 409, 481 et 741 de ce volume.

à l'empire ostrogoth de Ravenne, ne vit jamais dans cette annexe, qu'une marche militaire destinée à couvrir ses états d'Italie, et à lui rouvrir au besoin l'accès de la Germanie. Aussi la domination gothique n'a-t-elle laissé que des traces imperceptibles sur le sol, dans le langage et le caractère du peuple grison [1].

Il n'en est pas de même des Allémannes. Les descendants de Croch et de Gibuld [2], habitent encore l'Helvétie septentrionale et ont conservé le vieil idiôme allémanique, idiôme qui, déchu aujourd'hui au rang des patois, n'en fut pas moins sous les empereurs de Hohenstauffen, la langue littéraire de l'Allemagne méridionale. Mais l'importance intellectuelle des Allémannes ne date que du IXe siècle, postérieurement à leur conversion au christianisme par les missionnaires. Jusque là, le peuple de Croch n'est qu'une horde farouche, toute entière à la guerre et à la chasse et dont le paganisme sauvage n'est tempéré ni par la science des Druides, ni par l'enthousiasme des Bardes. Monté sur sa cavale rapide, l'adorateur d'Odin foule aux pieds les cadavres des villes romaines, et aux ruines qu'il a tant contribué à faire, dans les guerres précédentes, il ne sait qu'ajouter d'autres ruines [3].

Le Burgonde, habitant de l'Helvétie occidentale, n'atteindra jamais à l'unité, à l'éclat littéraire qui distinguera l'Allémanne humanisé par le christianisme. Il n'y aura jamais une langue burgonde, une littérature burgonde [4]. Mais le peuple de Gundioch,

[1] « Il n'est rien moins que facile de déterminer, dit Jean de Muller » (I, 105), ce qui dans chaque vallée, depuis le Prettigau jusqu'aux com- » munes situées au-dessus de Vérone, vient des Taurusques, des Rhétiens, » des Cimbres, des Germains, des Goths ou des Allemands. » L'institution militaire des Bréones est connue par la lettre de Théodoric au duc de Rhétie Servatus, laquelle nous a été conservée par Cassiodore. — Les Goths ont possédé quelque temps Genève et les bords du Léman (540). Le nom de Goths qui est resté aux blonds habitans de St.-Saphorin au pays de Vaud serait-il un souvenir de cette occupation passagère?

[2] *Croch*, chef de 100,000 Allémannes qui passèrent les Alpes et commirent d'effroyables dévastations en Gaule. *Gibuld*, roi des Allémannes, à la journée de Tolbiac, si funeste à son peuple (496).

[3] Les monuments romains sont rares dans la partie de l'Helvétie occupée par les Allémannes. Dans un manuscrit conservé dans la bibliothèque de St.-Gall, on trouve le passage suivant de Notker et Rapert, moines chroniqueurs du IXe siècle. « Et cum gravi ponderis fibulas aureas quoque armillas et cætera antiquitatis opera ornamenta ipsi ibi viderimus casu inventa. » Von Arx Geschichte von St.-Gallen. I, 7.

[4] On ne peut donner ce nom aux dialectes bernois et soleurois dont l'origine est burgonde. « *Bern in Burgund* » disent les vieux chants populaires.

et c'est là ce qui fait sa gloire, montre dès son entrée sur le sol de l'Helvétie un grand respect pour la civilisation romaine. Loin de réduire les vaincus en esclavage, et de leur imposer ses lois, ses mœurs, sa barbarie enfin, c'est lui qui prendra la langue et la culture du peuple vaincu [1]. Le burgonde se fait insensiblement bourguignon ou roman [2].

Les Burgondes, peuple affilié aux Goths, étaient déjà chrétiens à leur arrivée en Helvétie. A la voix de l'évêque Ulphilas, traducteur de la Bible en langue gothique, ils avaient embrassé le christianisme arien. Ils connaissaient aussi quelques arts et sculptaient des palais en bois pour leurs Kindins et leurs Sinistes [3]. Un souffle de poésie semble même avoir passé sur cette noble race burgonde dont le poème monumental des Niebelungen contient, sous un voile épique et légendaire, les traditions originelles et les principales aventures.

La base historique du poème des Niebelungen et ses rapports avec les traditions épiques des Burgundes ont été reconnus par la plupart des érudits qui ont fait une étude particulière de cette vaste composition appelée par Gœthe l'Iliade germanique [4]. Parmi les

La Burgundie se prolongeait jusque dans l'Unterwald. L'ancienne opinion d'une émigration scandinave, postérieure à l'établissement des Burgundes, perd tous les jours de sa consistance. Voir la *Chronique de Henne*, et le savant travail du docteur Burckardt, dans les *Archives de la Société générale d'Histoire suisse*, 3-116, 1846. Zurich.

[1] La douceur, la tolérance des Burgondes et leur *bonhomie* sont bien appréciées par M. Augustin Thierry, dans sa VIIe lettre sur l'*Histoire de France*. Herder a rendu encore un plus éclatant hommage à l'esprit civilisateur des Burgundes : « Pendant que d'autres contrées voisines n'étaient qu'un désert, celle-ci devient de bonne heure entre leurs mains un Eden. » HERDER, *Idées sur l'histoire de l'Humanité*, traduction d'Edgar Quinet. 56. Ce dernier parle de l'instinct de poésie des Burgondes dans son ouvrage intitulé : *Allemagne et Italie*. Il est fait mention de chants burgondes dans un passage de Sidoine Apollinaire que nous citons plus bas.

[2] Si M. Thierry (Augustin) et les autres chefs de l'école historique distinguent soigneusement entre *Franc* et *Français*, la distinction entre *Bourgonde* et *Bourguignon* n'est pas moins rigoureuse. Le bourguignon est le bourgonde romanisé par le contact avec les populations gallo-romaines. Les burgondes de Gondebaud ne sont pas les bourguignons de Charles-le-Hardi. M. Guizot dit pourtant bourguignon pour burgonde.

[3] *Kindins*, nom des chefs guerriers, des princes burgondes. Les Sinistes étaient leurs grands prêtres. DE GINGINS, *Mémoire sur l'établissement des Burgondes en Gaule*. 95.

[4] Le lien des Niebelungen avec les sagas historiques burgondes a été constaté par M. Ampère (*Histoire littéraire de France*, II, 146), par le célèbre

noms de lieux mentionnés dans les Niebelungen, plusieurs comme *Spire, Worms*, nous reportent aux pays occupés par le peuple de Gundioch avant son établissement dans les Gaules. Plusieurs personnages de l'histoire bourgonde jouent aussi un rôle important dans ce drame héroïque. Le roi Gunther, son favori Hagen, les meurtriers de Siegfrid sont Burgondes. Burgonde aussi paraît être le roi Hialpruck à la cour duquel selon les Niebelungen fut élevé le jeune héros Siegfrid. Le roi Hialpruck ne serait autre que cet Hilpéric, père de la célèbre Clotilde, et roi de Genève, si cruellement mis à mort par son frère Gondebaud [1]. Dans l'effroyable mêlée qui termine les Niebelungen, et où périssent tous les Burgondes, peut-être ne faut-il voir également qu'une réminiscence de la sanglante bataille de Bâle où le roi Gondicaire fut tué par le roi des Huns avec une grande partie de l'armée burgonde [2].

Le nom du poème lui-même, le nom de *Niebelungen*, selon M. de Gingins serait celui de la dynastie burgonde, comme le nom d'*Amalungen* désignait une des dynasties de la race gothique [3].

Un fait philologique intéressant rattache encore cette grande épopée germanique à notre histoire littéraire. C'est que de tous les dialectes de l'Allemagne, le dialecte suisse est celui qui a le plus de ressemblance avec la langue des Niebelungen, et cette analogie n'existe pas seulement dans les expressions isolées, mais dans la composition des mots, et dans la prononciation même, autant du moins qu'on en peut juger par l'orthographe [4].

Les affinités dont nous parlons ont été constatées également par le célèbre philologue Von der Hagen dans la préface de l'édition

Gervinus *(Handbuch der poetischen national Litteratur der Deutschen*. Leipsig, 1842*)*, et par nos écrivains historiques, de Gingins (*Mémoire* cité *sur les Burgondes*, 96), et Henne *Schweizer Chronik*, édition de Berne, 110).

[1] Un autre Hilpéric encore doit avoir régné sur les Burgondes. La généalogie des princes burgondes est encore à établir. — La femme burgonde dont le poignet vigoureux donna la mort à Attila, et que quelques auteurs nomment Ildiko, est pour M. Kortüm le type historique de la célèbre Criemhilde des *Niebelungen*. *Histoire du Moyen-âge*, I, 28

[2] M. Ampère y voit au contraire un gigantesque souvenir de la grande mêlée des champs catalauniques où Burgondes, Visigoths et Romains d'Aétius combattirent pour les restes de la civilisation contre la barbarie hunnique. II, 146.

[3] De Gingins, Mémoire cité, 96.

[4] Guillaume de Schlegel, dans le *Musée allemand*. M. Wakernagel n'en dit mot dans son excellent petit traité sur la littérature germano-suisse.

des Niebelungen qu'il a publiée sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Gall [1].

La signification intellectuelle des Burgondes date donc du moment même de leur établissement sur les deux versants du Jura. Mais l'influence de ce peuple sur la culture et les lettres ne commence réellement que sous le règne de Gondebaud (de 466 à 515) [2]. Gondebaud dont le vrai nom est Gondebald et veut dire *hardi guerrier* dans les langues germaniques, est non-seulement le plus grand prince politiquement parlant qui ait régné sur la Burgondie: c'est encore le législateur et le civilisateur de son peuple, le restaurateur (autant qu'il était en lui) du monde romain, au sein de la barbarie. Trois siècles avant Charlemagne, le burgonde et arien Gondebaud tente une renaissance intellectuelle, et les moyens qu'il emploie, sont déjà ceux que mettra en œuvre le prince éclairé qui réunit sous son sceptre toute l'Europe germanique.

Nous allons étudier avec quelques détails l'action bienfaisante de ce prince sur l'Helvétie romande. Notre pays faisant alors partie du vaste empire burgonde qui s'étendait, comme l'on sait, de Bâles à Arles, du Haut-Rhin à la Méditerranée, nous serons obligés parfois de suivre Gondebaud à Lyon, à Vienne qui étaient avec Genève et Besançon les principales villes des états burgondes.

Mais comme dans les études qui précèdent, nos échappées sur l'histoire générale ne serviront qu'à faire mieux ressortir la part que notre petite patrie bourguignonne a prise au mouvement intellectuel de l'époque.

Dans Gondebaud, le législateur précède le civilisateur, les tentatives de législation, les essais de renaissance. Donner des loisà un peuple barbare, c'est d'ailleurs encore une manière de le civiliser, surtout lorsque la législation est empreinte du caractère élevé, équitable et progressif qui distingue le code de Gondebaud.

Disons un mot de ce code, de sa rédaction, de son esprit et de sa persistance à travers les législations qui se sont succédées depuis la publication de la loi Gombète.

[1] En 1816 la langue des *Niebelungen* est celle dans laquelle Hebel a composé ses poésies allémaniques, et dont Stalder a publié un dictionnaire.

[2] Gondebaud régna avec ses frères jusqu'en 486, et seul depuis 486 à 516. Peu de princes, observe Jean de Muller, ont eu un aussi long règne. — *Gund* guerrier, *bald* ou *bold* hardi, dit M. Thierry (Augustin) qui a donné le sens de tous les noms principaux de l'époque barbare.

Le code de Gondebaud a la priorité d'âge sur tous les codes germaniques de la conquête [1]. Sa rédaction remonte aux premières années du règne de Gondebaud (467-468) [2]. Mais il ne fut publié que dans la seconde année du règne de Sigismond fils et successeur de ce monarque (517) [3]. Cette loi accompagnée de deux préfaces et divisée en 110 titres et 354 articles se distingue de toutes les autres lois barbares par des vues systématiques et les sentiments de justice et d'humanité qui ont dicté certaines dispositions relatives aux droits de l'étranger, du vaincu, c'est-à-dire de l'indigène, de l'Helvéto-romain [4].

Voici le jugement que porte de la loi Gombète, un juge compétent, M. Guizot dans son Histoire de la civilisation en France. Après avoir parlé de la loi ripuaire et de la loi salique, « celle-ci, dit-il, en parlant de la loi Gombète, n'est plus un simple recueil de coutumes rédigées on ne sait bien ni par qui, ni à quelle époque. C'est une œuvre de législation émanant d'un pouvoir régulier dans un but d'ordre public, qui offre en un mot quelque caractère véritablement politique, le dessein d'un gouvernement [5]. »

Des historiens, des jurisconsultes éminents de notre âge, M. de Savigny dans son Histoire du droit romain au moyen-âge, MM. Augustin Thierry et de Sismondi, dans leurs ouvrages sur l'histoire de France, ont porté le même jugement et reconnu la supériorité des lois de Gondebaud sur celles des autres princes barbares. Le début de la loi burgonde a déjà quelque chose de grave, d'élevé et de légal pour ainsi dire, qui contraste avec le ton héroïque et singulièrement fier et pittoresque qui caractérise le début de la foi franque.

« Le très glorieux roi des Burgondes, après avoir pour l'inté-

[1] M. de Savigny, *Histoire du droit romain dans le moyen-âge*, II, 1-4. M. de Sismondi dit aussi que c'est le plus ancien code dont on ait conservé le texte.

[2] Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, I, 371.

[3] M. de Savigny, II, 1-4. M. Guizot admet la même date pour la publication.

[4] La loi gombète renferme, selon l'analyse qu'en a faite M. Guizot, 142 articles de droit civil, 30 de procédure civile ou criminelle, et 180 de droit pénal I, 375. — Les 41 premiers titres formant la première partie du recueil qui en compte trois, appartiennent évidemment au roi Gondebaud. M. de Savigny attribue l'initiative de la loi burgonde à ce monarque, mais n'est pas certain que cette loi dans la forme où elle nous est parvenue soit l'œuvre de ce prince.

[5] Guizot, loc. cit.

» rêt et le repos de ses peuples réfléchi murement à nos constitu-
» tions et à celles de nos ancêtres et à ce qui dans chaque matière
» et chaque affaire, convient mieux à l'honnêteté, la règle, la rai-
» son et la justice, nous avons passé tout cela avec nos grands
» réunis, et tant de notre avis que du leur nous avons ordonné
» d'écrire les statuts suivants afin que les lois demeurent éternelle-
» ment. » La préface de Gondebaud dont nous n'avons extrait ici que quelques lignes, a paru toute entière dans le premier volume de l'Histoire de France de M. Guizot. C'est qu'au lieu d'être une simple préface, cette introduction jette le plus grand jour sur le caractère de la loi burgonde et sur ce qui la distingue essentiellement des autres codes barbares.

Si des préliminaires de la loi nous passons à l'examen de ses caractères intérieurs, les dispositions pénales, comme dans presque tous les codes barbares, forment la section la plus considérable de la loi bourguignonne. Parmi ces dispositions, nous remarquons celle qui établit des *co-jureurs* à charge ou à décharge, disposition où un historien et publiciste éminent trouve en germe l'institution des jurés [1]. Le duel judiciaire, autorisé également par la loi de Gondebaud, aurait aussi, au témoignage du célèbre écrivain, pris naissance chez les Burgondes, d'où elle n'aurait pas tardé à se répandre chez les autres peuples germaniques, aux sentiments desquels elle était parfaitement adaptée. Cette institution ne nous paraît aujourd'hui qu'une invention monstrueuse, digne des plus mauvais temps du moyen-âge. Elle avait cependant pour avantage de soumettre à certaines formes régulières et protectrices l'exercice auparavant illimité de la vengeance et du droit du plus fort. Le duel judiciaire ou combat de Dieu, comme on l'appelait au moyen-âge, remplaçait aussi la torture pour une classe d'hommes considérable. Quand le duel judiciaire cessa, remarque M. de Sismondi, la torture jusque là réservée aux esclaves s'étendit aux hommes libres [2].

A côté de ces coutumes toutes germaniques, des traces de droit romain ont été signalées dans le code burgonde. Gondebaud, ce prince si épris des idées et de l'organisation romaine, devait subir aussi l'influence de la législation du peuple-roi. Le droit romain,

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, I, 213.
[2] *Ibid.* 214-15.

comme on l'a cru long-temps, n'a pas péri avec l'empire. M. de Savigny a prouvé sa perpétuité à travers les âges jusqu'à la renaissance. Parmi les emprunts faits à la loi romaine par le code de Gondebaud, nous rencontrons d'abord certaines dispositions de droit civil concernant les donations, les testaments, etc. Mais c'est surtout en matière de gouvernement, de hiérarchie et d'organisation générale que l'influence romaine se fait sentir. Ici Gondebaud n'est peut-être pas aussi désintéressé qu'on aimerait à le croire. Le roi burgonde convoitait peut-être la puissance illimitée des Césars. Cette tendance de Gondebaud à imiter les institutions et les formes romaines qui frappait Jean de Muller, a suggéré à M. Guizot cette réflexion judicieuse : « Les rois *bourguignons* sont ceux qui sem- » blent avoir le mieux hérité des empereurs et régné sur leur mo- » dèle [1]. »

Si Gondebaud n'avait donné tant de preuves de son enthousiasme sincère pour les idées et surtout pour la science romaines, on serait tenté d'assigner aux mêmes tendances, les dispositions si favorables à l'indigène, au romain que renferme la loi burgonde. Il est tel article où les ménagements pour le vaincu, pour le romain, vont jusqu'à la délicatesse. D'autres déclarent la vie du romain aussi sacrée aux yeux du législateur que celle du burgonde, et ont pour but évident, l'assimilation, la fusion des deux races [2].

Ces dispositions qui révèlent chez Gondebaud, ou une intelligence supérieure à son siècle, et à celle des autres princes barbares de l'époque, ou l'habileté ambitieuse du chef, qui aspire à une autorité despotique, et croit y parvenir en s'appuyant sur la plus servile et la plus nombreuse partie de son peuple, ces dispositions disons-nous, indignèrent les grands de la Burgondie. L'assemblée des évêques et des comtes réunis à Genève, en 502, y vit un attentat à l'indépendance nationale et à la supériorité naturelle de la race conquérante sur la race vaincue. Elle ne se contenta pas d'abroger les articles de la loi qui lui déplaisaient, mais elle restreignit même le pouvoir royal [3].

[1] Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, I, 381.

[2] M. Augustin Thierry et M. de Sismondi citent plusieurs dispositions de la loi burgonde relatives aux droits du romain et font remarquer l'extrême esprit de bienveillance qui les a dictées.

[3] Tous les historiens des Burgondes.

La loi gombète resta néanmoins la loi des Burgondes. Elle subsista même sous la domination franque comme en font foi les formules de Marculfe et les capitulaires de Charlemagne. Nous retrouvons également sous Louis le débonnaire. Dans l'Helvétie la bourguignonne, la loi de Gondebaud s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de coutumier de Vaud [1].

Gondebaud remplissait avec plus de liberté son rôle de civilisateur. Sur le terrain intellectuel et littéraire, il pouvait sans danger s'essayer à reproduire la culture romaine. Le plus grand obstacle qu'il rencontrait de ce côté, était l'apathie des Burgondes qui, fiers avant tout de leur stature et de leur force extraordinaire, méprisaient profondément les muses et ne s'occupaient que de guerre et de chasse [2]. Un prince qui aspire à civiliser son peuple doit commencer par s'éclairer lui-même. Ainsi ont toujours fait les grands civilisateurs. Ainsi fera Gondebaud. Les commencements orageux de son règne ne lui ont pas permis de cultiver par l'étude ses brillantes facultés naturelles. Maintenant il étudie la Bible, et travaille à polir son langage [3]. Il aime à s'entourer dans son palais de Lugdunum ou dans sa villa de Quarre [4] près Genève, de ces prélats et lettrés romains, demeurés si spirituels, si élégants, si polis dans leur dégradation morale. La cour de Gondebaud est le rendez-vous des derniers beaux esprits de la Gaule méridionale et des derniers représentants illustres de l'épiscopat Gallo-romain. Là brillent surtout Avitus, évêque de Vienne, Sidoine Appollinaire, évêque, et Patrice de Clermont; le rhéteur Siagrius, et l'habile politique Arédius.

Nous dirons un mot de chacun de ces hommes distingués du Ve siècle, et qui, la plupart, étrangers à notre patrie par l'origine, s'y rattachent par leur séjour ou par l'influence qu'ils ont exercée sur les destinées de la Burgondie.

Dans Avitus et Sidoine Apollinaire, comme dans la plupart des évêques à cette époque, il faut distinguer le littérateur et l'homme

[1] Capefigue (Charlemagne II, 218) cite le début des capitulaires où il est fait mention de la loi gombète. « Charles, auguste et sérénissime empereur, couronné par Dieu..... avec les évêques, les comtes et tous les fidèles de l'église, a établi de leur consentement ce qui suit..... se conformant aux lois salique, romaine et gombète. » — Voir aussi Guizot, I, 381.

[2] Mémoire de M. de Gingins, 50 et passim.

[3] Cela paraît par la correspondance de Gondebaud avec Avitus.

[4] *In villa quadruvio prope Genevam.* » Grégoire de Tours.

d'église. Le littérateur est souvent léger, frivole, licencieux même. L'homme d'église au contraire est grave, prudent et inflexible comme les intérêts qu'il défend. Ces derniers traits s'appliquent surtout à Avitus chef de l'église orthodoxe de la Burgondie, et comme tel souvent en opposition avec le clergé arien et Gondebaud lui-même. Avitus cependant est un poète éminent, et auteur d'un *Paradis perdu* dont certaines beautés de détails ont pu être rapprochées sans trop de désavantage, des suaves et sublimes conceptions du *Paradise lost* du grand poète anglais [1]. Avitus est aussi auteur de lettres et d'homélies. Les premières sont curieuses pour l'histoire du temps et nous serviront à éclaircir les rapports du clergé catholique avec le monarque burgonde. Des homélies d'Avitus il n'est resté qu'une seule sur les rogations, et le titre d'une seconde prononcée par Avitus dans la basilique de Genève à l'occasion de sa restauration sous Gondebaud [2].

Sidoine Apollinaire, d'une famille sénatoriale et épiscopale d'Auvergne, n'est guères plus, malgré la gravité de ses fonctions, qu'un bel esprit aristocratique et courtisanesque, faiseur de petits vers ampoulés et allégoriques sur la vie de château d'alors, les petits soupers de la cour des derniers empereurs. Ces rois bourgondes ou goths à la cour desquels il vit, et qu'il caresse, tout haut, par crainte, il les déteste au fond et s'en moque avec ses amis. Les efforts de Gondebaud pour retarder le déclin des lettres romaines ne touchent que très médiocrement Sidoine. « Que veux-tu que j'é-
» crive, mande-t-il à son ami Catullinus. Placé parmi ces bandes
» chevelues, obligé d'affronter des mots germaniques, de louer
» d'un visage souriant ce que chante le burgonde vorace qui ré-
» pand sur sa chevelue un beurre aigri..... Heureux tes yeux,
» ton nez et tes oreilles..... loin de ces géants auxquels suf-
» firait à peine la cuisine d'Alcinoüs. Ma muse se tait et s'arrête
» de peur que quelqu'un n'y voie une satire. » Ce passage, quelques descriptions vraies des peuples barbares qui pèsent sur le

[1] MM. Guizot et Ampère ont consacré chacun plusieurs pages à l'étude des œuvres littéraires d'Avitus et de son poème en particulier.

[2] « Homilia dicta in dedicatione basiliæ Genevensis quam hostis incenderat. » *OEuvres d'Avitus*, éditées par Sirmond. La vie de St.-Avitus dans les Bollandistes, 5 février 667, et les OEuvres d'Avitus publiées à Paris, 1643, in-4°, par Sirmond sont les principales sources peur la biographie de ce grand personnage du Ve siècle. — Il y a encore un autre titre d'homélie connu dont nous parlons plus haut à l'article *Sirmond*.

monde romain, et un vif sentiment de la décadence des lettres sont ce qu'il y a de plus intéressant dans les écrits de Sidoine, qui bien avant Frédégaire, parle déjà du monde d'alors comme d'un vieillard épuisé et impuissant [1].

Les écrits de Sidoine nous font aussi connaître Syagrius grammairien habile et déclamateur célèbre de Lugdunum. Cet homme de lettres est le principal instrument dont se sert Gondebaud pour accomplir ses idées de civilisation sur les Burgondes. Par les ordres du roi, Syagrius compose une grammaire dans le but d'adoucir ce dur langage germanique si déplaisant aux oreilles romaines. Au grand étonnement de Sidoine dont nous tenons le fait, Syagrius parlait et écrivait le burgonde avec la même facilité que le latin. « Aussi apparut-il comme un nouveau Solon au milieu de ces barbares [2]. »

La grammaire composée par ordre de Gondebaud pas plus que celle dont s'occupait Charlemagne, n'est venue jusqu'à nous. Il y a lieu de croire cependant que les travaux de Syagrius ne furent pas inutiles à la fusion postérieure des deux races. Ils furent dans tous les cas profitables à l'homme de lettre lui-même Les bienfaits de Gondebaud le mirent à même de couler ses vieux jours dans une élégante et paisible retraite, à Taionac villa près de Lugdunum [3].

Arédius est le conseiller privé, le confident et l'ami de Gondebaud. Dans une guerre de ce prince avec ses frères et Clovis, il lui sauva la couronne et peut-être la vie. Le tableau qu'a tracé des qualités d'Arédius, un chroniqueur contemporain est selon Jean de Muller le portrait achevé d'un homme d'état admirable. « Arédius, » assidu aux affaires était enjoué dans les plaisirs, impartial au » conseil, et remplissait avec une fidélité scrupuleuse, les missions » dont le chargeait la confiance royale..... . [4]. »

Grégoire de Tours auquel nous sommes redevables de ce beau portrait d'Arédius, eût bien dû nous laisser aussi celui du roi burgonde dont nous sommes réduits à reconstruire nous-mêmes la physionomie originale et puissante. Car c'est à peine si l'on peut en voir une esquisse dans les quelques lignes qu'a consacrées à

[1] *Carmina Sidonii*. Voir *Histoire littéraire par les bénédictins de France*, II, 40. — Ampère, II, 292.

[2] *Histoire littéraire de France*, par les bénédictins. — Muller, I, 112.

[3] *Histoire littéraire* citée.

[4] Voir le texte latin dans Muller, I.

Gondebaud, l'évêque contemporain Ennodius, biographe d'Epiphane, son prédécesseur au siége épiscopal de Pavie : « Gondebaud, dit Ennodius, était un prince estimable, éloquent, riche » d'idées et d'argumens qu'il exprimait avec une noble aisance [1]. »

Le prince qui changeait son palais en une sorte d'académie, ne devait pas négliger les écoles. Dans la Gaule septentrionale ou Gaule franque, les anciens centres d'instruction ouverts par les Romains, avaient peu-à-peu disparu. Autun et Trêves, foyers de culture pour le Nord, et célèbres par leurs rhéteurs et leurs grammairiens sous la domination romaine, s'étaient éteints lors de l'invasion franque, et le roi des Francs, Clovis, n'avait rien fait pour les relever. Dans la Burgondie, au contraire, sous l'influence d'un gouvernement ami des lettres, continuaient à fleurir les écoles de Lyon, de Vienne, rivales des écoles de Bordeaux, de Marseille et de Toulouse, qui prospéraient également sous la domination des Visigoths. Un rhéteur distingué, nommé Sapaude, enseignait à Vienne. Lyon était appelée par Sidoine une merveille de science et le gymnase du monde. A Lyon la philosophie était enseignée par Eusèbe, qui avait eu pour disciples Sidoine lui-même et Avitus. Le vénérable Hoène, et le docte Victor y professaient la poétique. Les écoles claustrales florissaient également sous la domination arienne. L'Helvétie déjà illustrée par les écrits de Silvius d'Octodure, de Salone de Genève, dont il a été question au chapitre précédent, voyait s'ouvrir sous les auspices des Achivus et des Faustus, la grande école monastique de St-Maurice [2].

Dans ses essais de civilisation, Gondebaud n'oubliait pas les arts utiles. L'agriculture, les métiers recevaient des encouragements. La culture de la vigne était favorisée [3]. La Burgondie et l'Helvétie en particulier, avaient souffert dans la guerre de Gondebaud et de Clovis. Genève avait été dévastée et la basilique incendiée par les Francs [4]. Gondebaud repeupla cette ville avec des familles burgondes, et fit reconstruire la basilique, dont l'évêque de Vienne, métropolitain de Genève, vint présider la dédicace. Les séjours fré-

[1] *OEuvres d'Ennodius*, dans la bibliothèque des pères; édition de Lyon. IX, 391.

[2] Ampère, II, 193, d'après les bénédictins.

[3] Muller, I, 115.

[4] « Civitas Genevensium ab Gondabagaudo rege restaurata. » Chronique de Marius, évêque d'Aventicum. Muller, I, 119.

quents de Gondebaud donnaient une certaine splendeur à la ville du Rhône. C'est à Genève que l'évêque Epiphane obtint la délivrance des 5000 captifs que Gondebaud avait ramenés de son expédition en Italie, et que deux années avant la mort du roi burgonde (514), son fils Sigismond fut élevé sur le pavois et reconnu pour leur roi par les grands de la Burgondie [1]. Lausanne détruite par les Huns ou les Allémannes, se relevait aussi de ses cendres, et dans le pays jadis si florissant des Aventiciens, mais dont ces cruelles invasions avaient fait un désert (Uechtland), quelques métairies commençaient à frapper de distance en distance les regards du voyageur [2].

Gondebaud, si attentif à mettre en œuvre tout ce qui pouvait favoriser la culture chez les Burgondes, ne montrait pas moins d'empressement à s'approprier les inventions utiles qui se faisaient chez les autres peuples. Ayant appris que le grand roi Théodoric, dont la fille Ostrogotha avait épousé son fils Sigismond, possédait des clepsydres et des cadrans solaires, il le pria par lettre de bien vouloir lui envoyer quelques-uns de ces instruments précieux avec des hommes en état de les mouvoir. En même temps le roi burgonde décrivait au roi ostrogoth, avec une complaisance qui n'était pas sans un mélange d'orgueil, les progrès accomplis chez les Burgondes depuis quelques années [3]. Théodoric qui, à la suprématie politique qu'il exerçait sur tous les autres rois barbares, eût voulu joindre la suprématie intellectuelle, et à la cour duquel brillaient les Boéce, les Cassiodore, ne laissa pas passer l'occasion de rabattre un peu ce qu'il envisageait comme de la jactance burgonde. « Vous vous comparerez aux Ostrogoths quand vous pour-» rez montrer comme eux aux peuples étrangers des génies pareils » à ceux dont on lit les noms dans les livres des Grecs et des Ro-» mains. » Un peu plus loin, il ajoutait malignement, au sujet des clepsydres qu'il avait chargé Boèce d'envoyer à Gondebaud: « C'est en effet tenir de l'animal, que de n'avoir d'autre moyen de

[1] C'est à Genève aussi que les ambassadeurs de Clovis vinrent demander à Gondebaud la main de sa nièce Clotilde, et que doit s'être passée la scène romanesque racontée par Aimon, et d'après cet auteur par Guillimann (*De Rebus helvetiorum*, 211).

[2] Muller, I, 120.

[3] Lettre de Théodoric à Boèce, la 45e du recueil de Cassiodore dans la bibliothèque des Péres, XI. Le récit de Muller s'écarte un peu de l'original.

» distinguer les heures que le plus ou moins de vide de son es-
» tomac [1]. »

Le tableau que nous avons tracé de l'activité intellectuelle du règne de Gondebaud resterait incomplet, si nous ne disions un mot de la lutte que soutint le roi burgonde et arien avec l'épiscopat romain et orthodoxe, et qui eut une influence si fatale sur la destinée de l'empire burgonde.

Dans cette lutte à la fois religieuse et politique, un évêque dont nous avons parlé joue un rôle considérable; c'est Avitus de Vienne. L'origine de la querelle fut dans la tenacité avec laquelle Gondebaud restait attaché à l'Arianisme. La doctrine d'Arius était, comme on le sait, une espèce de christianisme naturel qui réduisait la religion à la philosophie, et soumettait l'église à l'état. « Les Ariens, » dit l'évêque Alexandre d'Alexandrie, niaient la divinité de J.-C. » et prétendaient qu'il était égal aux autres hommes [2]. » Cependant les Burgondes ariens se montrèrent, comme nous l'avons vu, tolérans envers les Romains orthodoxes, qu'ils traitèrent, dit même un écrivain catholique du Ve siècle (Orose), moins en sujets qu'en frères [3]. Les deux confessions, toutefois, ne subsistèrent pas longtemps en présence l'une de l'autre, sans qu'il s'élevât des conflits. Les Burgondes ariens de la rive gauche du Doubs, se prirent de querelle avec les Romains orthodoxes de la rive droite; et un évêque orthodoxe, si l'on en croit les légendes bisontines, fut mis à mort par les hérétiques au bourg de Ruffey sur l'Ognon [4]. Certains actes administratifs et législatifs de Gondebaud lui-même donnaient lieu aux plaintes des évêques catholiques. L'institution du duel judiciaire, établie dans la loi Gombète, encourut entr'autres les censures du clergé orthodoxe, qui la condamna hautement par l'organe d'Avitus ; Gondebaud chercha à se justifier par le raisonnement et les Saintes-Ecritures : « Il n'y a pas plus » de mal, disait le roi burgonde, à terminer les différents parti-

[1] « Belluarum quippe vita est ex ventris esurie horas sentire et non ha-
» bere certum quid constat humanis usibus attributum. » Lettre de Théodoric à Gondebaud, la 46e du Recueil de Cassiodore. *Ibid.*

[2] Walch, *Essai sur l'histoire des hérésies*, en allemand, II, 580.

[3] *Orose*, liv. VII.

[4] De Gingins, *Mémoire* cité sur les Burgondes, 43. — Il en est peut-être de ces légendes comme de celles rapportées par les légendes valaisannes concernant l'évêque Elie, qui aurait été chassé de son siége épiscopal par les Ariens. L'existence de cet évêque, selon M. Boccard, est très-problématique. *Histoire du Valais*, 402.

» culiers par le duel, que ceux des rois par la guerre, témoin le » combat de David et de Goliath [1].»

L'établissement de familles burgondes et ariennes à Genève, après la dévastation de cette ville par les Francs, amena un nouveau conflit entre le roi arien et l'évêque orthodoxe, qui réclama au nom des anciens habitans catholiques [2]. Mais tout cela ne produisit point encore de rupture ouverte entre le clergé romain et le monarque burgonde. Ceux-ci espéraient toujours gagner le monarque, qui de son côté aussi jugeait peut-être prudent de ne pas heurter de front leur ardent prosélytisme. Avitus en attendant ne manquait aucune occasion d'agir sur le monarque. Sa correspondance avec Gondebaud est un monument curieux des moyens dont quelques évêques orthodoxes se servaient pour convertir les rois barbares. Voici entr'autres une lettre qu'écrivait Avitus au roi Gondebaud, après la mort de ses frères, à la fin tragique desquels on sait quelle part ce prince avait prise : « Autrefois vous pleurâtes avec une indiscible » piété la mort de vos frères ; l'affliction universelle accompagna » votre deuil public, et par un secret dessein de la providence, ces » occasions de douleur devaient être des sujets de joie. La fortune » de votre règne diminuait le nombre des personnes royales, et » cela seulement était conservé pour le monde qui suffisait pour » l'empire. »

En d'autres termes, dit M. Ampère, auquel nous empruntons ce passage, et en écartant l'entortillage de ces adulations, « le ciel vous débarassant fort à propos de vos frères, vous laissa seul pour régner. » Réflexion étrange, continue le même auteur, quand même les frères de Gondebaud seraient morts de leur mort naturelle, et qui est incroyable, quand on pense à leur fin [3].

Mais quelques lignes plus bas, tout s'explique, et le mobile secret d'Avitus se montre dans les lignes suivantes : « En vous, était » déposé tout ce qui devait favoriser la vérité catholique, et nous » ne savions pas encore que cela seul était brisé, qui n'aurait su » fléchir [4].

[1] Fougeroux de Campigneules, conseiller à la cour royale de Douai. *Histoire des Duels.* — *OEuvres d'Avitus.*

[2] *OEuvres d'Avitus.*

[3] M. Ampère, II, 203-4. Le langage de Grégoire de Tours, relativement aux meurtres commis par Clovis, n'est guère plus édifiant. « Tout lui réus- » sissait, dit-il de ce prince, parce qu'il marchait droit devant Dieu, I.

[4] *Ibid.*

Mais de leur côté les évêques ariens ne restaient pas oisifs et ne négligeaient rien pour empêcher ce qu'ils eussent considéré comme une apostasie de la part de leur monarque. Pressé entre ces deux partis extrêmes, Gondebaud, soit qu'il voulût réellement s'éclairer sur les dogmes en présence, soit qu'il aimât les joûtes théologiques, à la façon des princes demi-civilisés, fixa des jours de dispute publique où les évêques des deux confessions furent invités à venir soutenir leurs doctrines. Ces disputes religieuses, qui rappellent celles qui eurent lieu à l'époque de la réforme, se tinrent à Lyon (1499) en présence du prince, qui embarassa plusieurs fois les évêques, par ses objections subtiles. Quant au résultat, il fut nul, comme on pouvait s'y attendre, et chaque parti prétendit avoir remporté l'avantage. Grégoire de Tour veut au contraire que Gondebaud se soit offert à recevoir clandestinement le baptême, ce qui lui aurait été refusé par Avitus : « Que craignez-vous, ô prince, vos sujets? vous êtes leur maître. Et d'ailleurs Dieu renie pour siens ceux qui n'osent le confesser publiquement [1] » Dès lors le cœur des évêques se détourna tout-à-fait de Gondebaud, et fit des vœux pour le succès des armes de Clovis qui, encore idolâtre, avait déjà les sympathies des évêques, parce que, dit un écrivain catholique de notre temps : « Bien que les Burgondes fussent chrétiens, Chlo- » donig était au moins exempt de ces erreurs auxquelles les » hommes tiennent avec tant d'opiniâtreté [2]. Une fois Clovis baptisé et chrétien, les évêques ne s'en tinrent pas à faire des vœux en secret pour le succès de ses armes. Plusieurs conspirèrent ouvertement contre Gondebaud. L'un d'eux, Aprunculus, évêque de Langres, n'échappa qu'à grande peine au glaive vengeur des Burgondes. D'autres qualifièrent publiquement Gondebaud de prince apostat et rebelle à la loi de Dieu. « Cela n'est pas, reprit avec » douceur le roi Gondebaud; j'obéis à la loi de Dieu; mais je ne « veux pas comme vous croire à trois Dieux. D'ailleurs si votre foi « est la meilleure, pourquoi vos frères de religion ne le prouvent- » ils en empêchant le roi des Francs de marcher contre nous pour « nous détruire. »

« L'entrée des Francs, dit M. Augustin Thierry, fut la seule réponse à cette question embarrassante. » Ils commirent d'affreux ra-

[1] Grégoire de Tours, *Historia Francorum*.

[2] Lefranc, *Histoire de France*, I, 85.

vages, et ne respectèrent ni couvens ni églises. Le clergé orthodoxe applaudissait à cette expédition cruelle qu'il trouvait illustre et glorieuse pour la foi. « Mais, disait le vieux roi vaincu, la foi » peut-elle résider où se trouvent la soif du bien d'autrui et la soif » du sang des hommes. » [1]

Le roi des Burgondes réduit à l'extrémité, fut obligé de payer tribut à Clovis et de lui abandonner entr'autres tout le pays situé au levant du Doubs, formant le décanat d'Ajoie ou de Porrentruy, qui dépendait du diocèse de Besançon (507) [2]. Avitus, de commensal, d'ami et de courtisan de Gondebaud devenu son plus grand ennemi, écrivit à Clovis : « Votre victoire est notre victoire, » et met à ses pieds tous les rois de la terre, entr'autres Gondebaud qu'il appelle « le soldat de Clovis [3]. »

C'est alors sans doute que pour apaiser un peu la haine des évêques et conserver ce qui restait de l'empire des Burgondes, Gondebaud consentit à ce que son fils Sigismond fût instruit dans la foi orthodoxe et reçut le baptême catholique des mains d'Avitus [4]. Bientôt après, il abandonna même à Sigismond le soin du royaume, et mourut en 516, après l'un des plus longs règnes dont il soit fait mention dans l'histoire [5].

Gondebaud a été mal apprécié par la plupart des historiens. On n'a le plus souvent voulu voir en lui qu'un conquérant féroce, et le meurtrier de ses trois frères [6]. Les mêmes historiens qui jugent ainsi le roi burgonde ne font cependant nulle difficulté de donner à Chlodowig, les titres de noble et de grand, de fils aîné de l'église et de fondateur de l'illustre monarchie franque, oubliant sans doute que Clovis ne réunit tous les royaumes francs sous son sceptre

[1] *Histoire de la Conquête d'Angleterre par les Normands*, I, 66, d'après la légende de St.-Dalmase. Dom Bouquet, III.

[2] Gingins, à la date de 500. Montbéliard, Ferrette, la Franche-Montagne, et la seigneurie de la Rochette-Hippolite subirent le même sort que Porrentrui. Mais le savant écrivain ajoute que ces pays furent reconquis par Gondebaud. — Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*. Nous ne sommes pas sûr d'avoir bien suivi l'ordre chronologique.

[3] Ampère, II, 205.

[4] « Filium suum christianœ et catholicœ religionis cultui deservire per- » misit. *Vie de St.-Sigismond dans les Bollandistes*, 1er mai.

[5] « Mortuus est anno 516 quo vivo, cœptum construi monasterium agau- » nense. » *Ibid.* M. de Sismondi a suivi cette date dans son *Histoire des Français*.

[6] M. Lefranc, auteur de diverses compilations historiques, s'étonne qu'un prince aussi féroce que Gondebaud ait été le législateur de son peuple.

qu'au moyen d'atroces perfidies, et que sans avoir même l'excuse d'une guerre, comme Gondebaud, il se couvrit du sang de toute sa famille. Ces cruautés, au reste, semblent avoir été l'apanage de tous les rois de la conquête. Théodoric lui-même, le grand Théodoric se souilla du sang de Symmaque et de Boèce, ces illustres savants, dont le séjour à Ravenne inspirait au roi goth un si juste orgueil. Gondebaud, sans doute, malgré ses nombreux et louables efforts pour recueillir les derniers débris des lettres romaines et pour civiliser son peuple, est un demi barbare. Mais il n'en demeure pas moins vrai que si l'on en excepte Théodoric, de tous les princes de cette époque de confusion et barbarie, le roi burgonde seul mérite d'être cité dans une histoire littéraire, comme ayant cherché non seulement à conquérir et à gouverner, mais à instruire et à civiliser les peuples conquis. Si les résultats ne répondirent pas tout-à-fait à l'espérance que le début pouvait faire espérer, on peut en trouver les causes dans les temps malheureux où Gondebaud a vécu et aux obstacles de divers genres qu'il a rencontrés. Son action d'ailleurs, comme nous l'avons vu par ses lois, n'a pas péri avec lui, et qui pourrait dire que les jalons plantés par Théodoric et Gondebaud sur la route alors si ténébreuse de l'esprit humain, n'ont pas servi plus tard au mouvement ascensionnel qui a immortalisé le règne de Charlemagne?

Avec Sigismond (516) commence la ruine de l'empire burgonde, accomplie définitivement par les Francs quelques années après la fin tragique qu'il fit à Orléans (534). Avec son titre de patrice acheté à Constantinople, son entourage de conciles et d'évêques, et cet habit de moine qui doit couvrir le meurtre de son fils Sigéric, Sigismond nous fait assez l'effet de ces Césars bysantins, occupés à discuter sur l'iconolâtrie et la lumière du Thabor pendant que les Bulgares se pressent sous les murs de la ville impériale. Mais à ne considérer le règne de ce prince qu'au point de vue purement intellectuel qui est notre point de vue à nous dans ces études, Sigismond se présente dans l'histoire littéraire de l'Helvétie burgonde sous un jour assez favorable et comme le continuateur de l'œuvre civilisatrice de Gondebaud.

Orthodoxe et catholique, et partant, en paix avec l'épiscopat gallo-romain tout entier, c'est-à-dire la portion la plus instruite à ce qu'il paraît du clergé contemporain [1], Sigismond put s'appli-

[1] L'absence de tout nom et de toute production représentant l'Arianisme

quer sans arrière-pensée à la propagation des monastères qui renfermaient, comme nous l'avons vu, presque toute la civilisation d'alors. Sigismond est le restaurateur du cloître d'Agaune dont un concile composé de neuf comtes et de neuf évêques célébra la dédicace. Avitus, évêque de Vienne, aujourd'hui non plus militant, comme au temps de Gondebaud, mais glorieux et triomphant, prononça le discours d'usage (516, 30 avril) [1].

Le nouveau cloître, vaste construction, élevée avec tout l'art architectural de l'époque, reçut pour abbé Hymnémond de Lérins, ce monastère célèbre d'où étaient déjà sortis Salone et Silvius [2].

Un autre concile se réunit l'année suivante à Epaone (Epinassey) près d'Agaune, auquel assistèrent vingt-cinq évêques de la Burgondie. Dans cette auguste assemblée, présidée par Avitus, comme la précédente, on confirma les quarante canons de l'église gallicane. On établit aussi une psalmodie perpétuelle au couvent d'Agaune, institution ecclésiastique copiée dès lors dans plusieurs monastères de la Gaule franque, au fameux cloître de Saint Denis entr'autres, restauré par Dagobert [3].

Les conciles d'Agaune et d'Epaone en Valais, sont de simples synodes ou conciles provinciaux. Le temps devait venir où notre petite patrie bourguignonne et allémanique connaîtrait aussi les conciles généraux et œcuméniques, ces états généraux de la chrétienté comme les appelle éloquemment un grand écrivain [4].

A Sigismond revient l'honneur d'avoir participé à la rédaction de la loi Gombète, promulguée la seconde année de son règne. Un code particulier, connu dans l'histoire de la jurisprudence sous le nom apocryphe de *Responsorum Papiani liber*, doit aussi sa publication au fils de Gondebaud. C'est un code fait spécialement

doit-elle être attribuée uniquement à l'infériorité du clergé burgonde? Les vainqueurs n'ont-ils pas ici encore imposé silence aux vaincus?

[1] *Histoire du Valais*, par M. Boccard, chanoine de St.-Maurice, qui a puisé aux sources. 21. Quelques auteurs parlent erronément de 60 évêques. M. Guizot fixe également par erreur le nombre des évêques à 4, et celui des comtes à 8. La date de 1515 est encore erronée. On a le titre de l'homélie d'Avitus : *In basilica sanctorum agaunensium, in inventione monasterii ipsius.* D'une restauration, les auteurs, Marius d'Aventicum lui-même, ont fait une fondation.

[2] *Bollandistes*, 2 février 545.

[3] Boccard, 22. M. Guizot cherche Epaone en Savoie, comme Dom Bouquet.

[4] M. Guizot.

pour les sujets romains de la Burgondie auxquels la loi reconnaît la parfaite égalité des droits civils et politiques avec les Burgondes (romanus vel burgondus comes) [1].

L'année 534 fut funeste à l'indépendance burgonde. Genève et les pays environnants tombèrent entre les mains des Ostrogoths pour passer ensuite dans celles des Francs. Si le courage et la persévérance de Godemar, frère de Sigismond, ne réussirent pas à sauver l'indépendance territoriale, elles eurent du moins pour résultat de conserver au peuple burgonde sa nationalité, avec sa législation et ses franchises, qui continuèrent à subsister sous la domination franque.

C'est dans les temps qui suivirent cette révolution, que brille le noble évêque Marius d'Aventicum.

L'évêque Marius ou Maire n'est pas né en Helvétie. Il n'était pas même burgonde quoique né à Autun sur terre burgonde. Marius comme Avitus, comme Sidoine, comme presque tous les hommes lettrés de l'époque, était gallo-romain. Mais Marius, qui, le premier écrivit l'histoire du peuple helveto-burgonde, Marius, notre plus ancien chroniqueur, a séjourné pendant vingt ans en Helvétie dont il fut l'un des plus saints et des plus utiles prêtres au moyen-âge. Marius partageant sa journée entre la culture de son petit champ et les soins du sacré ministère, puis le soir rentré chez lui, sculptant de ses mains des vases d'érable pour les saints autels, ou rédigeant sa chronique, est l'un des derniers et des plus vénérables types de ces évêques humbles, laborieux et véritablement évangéliques des premiers temps de l'église.

On connaît suffisamment la vie apostolique, et l'épicopat de Marius. Parlons un peu de lui comme chroniqueur.

Comme chroniqueur, comme écrivain historique, Marius, continuateur de Prosper d'Aquitaine [2], appartient à la classe des abréviateurs que virent naître les temps de la décadence des lettres. L'histoire sous la plume de ces annalistes décolorés et stériles, n'a rien de commun avec les grandes compositions des bons écrivains de Rome et de la Grèce. Ce n'est plus qu'un squelette d'histoire, et à peine quelque chose de plus qu'une simple chronologie. Dans

[1] M. de Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen-âge*, II, p. 8 à 15.

[2] « Usque hic Prosper, quæ sequuntur Marius. » Chronique de Marius. Elle reprend à 455 et va jusqu'en 581.

ces maigres tablettes, une phrase seule, désolante souvent par sa vague généralité, marque également les phénomènes naturels et de ridicules présages, les plus grands événements de la vie d'un peuple et la mort d'un personnage obscur, insignifiant. Bien que Marius sorte parfois de cette monotonie, de cette sécheresse habituelle aux abbréviateurs, le récit décharné dont nous parlons forme le fond de sa chronique. La fin si triste du roi Sigismond, par exemple, n'inspire à l'évêque chroniqueur que la sèche phrase qu'on va lire :

« Sous ce consul (Maxime A°. 524) Sigismond roi des Bur-
» gondes est livré par ses sujets aux Francs, encore revêtu de
» l'habit monastique, et conduit en France; il est jeté dans un
» puits avec sa femme et ses enfants. »

Les expéditions des Burgondes en Italie sous la domination franque, et les incursions répétées des Lombards dans l'Helvétie méridionale, sont rapportées avec la même briéveté dans l'ouvrage de Marius. La narration est un peu plus détaillée, un peu plus nourrie, lorsqu'il raconte les ravages de la petite vérole et l'éboulement du Mont Tauretane en Valais. Un fait curieux pour l'histoire ecclésiastique et civile de l'Helvétie, que nous révèle Marius, c'est la révolte des clercs d'Agaune contre l'évêque Agricola. « Cette année,
» dit Marius, à la date de 565, sous le consulat de Basile, les
» moines de St.-Maurice, animés dans l'esprit de colère, for-
» cent l'église et essaient de tuer l'évêque Agricola, qui s'était ré-
» fugié dans le sanctuaire avec les prêtres et les citoyens qui l'ac-
» compagnaient. Ceux-ci sont grièvement blessés dans la défense. »

Cette querelle, dont nous n'avons trouvé aucune explication dans l'histoire du Valais, récemment publiée par un honorable chanoine de St.-Maurice, il eût été cependant intéressant et instructif d'en connaître l'origine et les phases. Mais c'est là tout ce que nous en apprend Marius qui, dans sa véracité d'homme pieux, n'avait point encore découvert que la prudence en histoire commandât de taire les faits défavorables au clergé.

Sachons gré d'ailleurs à Marius du peu qu'il nous a transmis. Sans sa chronique, à quoi se réduiraient les données que nous avons sur l'Helvétie burgonde du Ve siècle? au petit nombre de faits clair-semés dans l'histoire de Grégoire de Tours et de Frédégaire. Et pour les deux siècles qui suivent l'évêque d'Aventicum,

nous ignorons même totalement ce qu'ont fait les évêques de Lausanne, de Bâle et de Sion.

On a aussi attribué à Marius la vie de St.-Sigismond, qu'ont publiée les Bollandistes. On y retrouve en effet le style clair, naturel, le latin simple et un peu barbare de l'auteur de la chronique. Mais la narration se présente plus suivie dans ce dernier ouvrage et ne procède pas par courtes phrases détachées comme dans la chronique. Tels quels, les écrits de Marius lui ont valu une place dans l'*Histoire littéraire de France*, par M. Ampère, et dans les tableaux des hommes littéraires, que M. Guizot a joints à son Histoire de la civilisation en France.

Pendant que la mort de Marius[1], à la fin du VIe siècle (596), enlevait à l'Helvétie burgonde le seul écrivain distingué qu'elle ait vu fleurir entre Salone de Genève, à la fin du Ve siècle (478), et Frédégaire, au milieu du VIIe (658), la civilisation, radieux soleil, perçait les nuages qui la dérobaient aux regards des barbares allémannes, et faisait briller ses premiers rayons sur cette terre inculte et féconde.

L'apparition des grands missionnaires d'Irlande, Gall, Columban, ouvre une ère nouvelle pour l'Helvétie allémanique, et portera des fruits remarquables pour la civilisation en général et la science, comme pour la culture religieuse, dans notre patrie.

ALEXANDRE DAGUET.

[1] Les sources pour la biographie de Marius sont : I La Chronique de Marius, publiée dans la collection de Dom Bouquet ; II La vie de St.-Sigismond, publiée par les Bollandistes ; III l'Histoire littéraire de France, par les bénédictins, et celle de M. Ampère, III, 310 ; IV Mémoire sur Marius, lu à l'académie des inscriptions et belles-lettres de France, par M. Zurlauben, XXXIV, 138-147 ; V. Muller, I. — Un ecclésiastique fribourgeois a publié dernièrement dans l'*Emulation*, un tableau intéressant de la vie et de l'épiscopat de Marius, d'après quelques-unes des sources ici indiquées.

VARIÉTÉS.

LA RÉCLAME, LE PUFF ET L'ANNONCE.

Notre siècle est celui de la charlatanerie, mais la réclame et le *puff* sont ses enfants de prédilection, ceux qui transmettront le mieux ses traits caractéristiques à la postérité. Si notre époque de décadence littéraire voit naître tant de supercheries pour faire valoir les œuvres du jour, c'est que ces œuvres n'ayant en elles-mêmes que peu d'élémens de réussite, leurs auteurs sont tout naturellement portés à en chercher dans mille subterfuges étrangers à leur mérite et plus ou moins faits pour y suppléer. L'on ne peut sans injustice leur refuser le génie nécessaire à faire vivre momentanément leurs livres, s'ils manquent de celui qui pourrait les empêcher de mourir. Que leur importe, après tout, que la postérité les loue, pourvu que le présent les paie! Ils comptent les écus et non les suffrages, car la littérature est devenue pour eux une branche très lucrative de commerce, où les romans sont cotés à *la hausse*, les vers à *la baisse*, où la morale est *lourde*, où le grand siècle et le moyen-âge *pointent*, où l'histoire consciencieuse est peu *recherchée sur place*, mais où les romans-feuilletons sont *au feu* aujourd'hui en attendant qu'on les y jette demain.

Les auteurs pour achalander leur boutique doivent donc y tenir des articles de goût sous peine de n'avoir aucun débit; et voilà pourquoi les poètes, les moralistes, les historiens, en sont presque réduits aux délices de leur amour-propre et aux joies de leur conscience, se tenant lieu à eux-mêmes de public, de juges, et s'accordant l'importance que le monde ne veut plus leur reconnaître.

Ce n'est pas le tout cependant que de travailler dans les genres *demandés* aujourd'hui; il faut encore pour en trouver l'écoulement amorcer la pratique; et la réclame, le puff et l'annonce s'offrent pour atteindre ce but.

La réclame est l'éloge qu'on fait soi-même de sa marchandise, éloge confectionné avec cette tendresse naïve et passionnée qu'un bon père a toujours pour sa progéniture; éloge pur, sans alliage aucun de critique ou de blame, éloge qui surpasse en douceur le sucre des îles le mieux condensé, éloge en un mot auprès duquel les bravos d'une critique impartiale sont fades et nauséabonds. Eh bien! c'est cet éloge là que l'auteur se permet de faire paraître dans les journaux, comme émanant d'un autre que de lui, et dont il paie l'insertion à raison de tant la ligne.

Il est deux sortes de *réclames:* la réclame que j'appellerai *avant la lettre*, et la réclame *annonce*. La première, comme les gravures ainsi qualifiées, est d'un taux supérieur à la seconde quant à ce qu'elle coûte, bien que de même prix pour ce qu'elle vaut. La réclame *avant la lettre* figure dans le corps même du journal; elle précède la signature finale de son gérant : la rédaction la prend ainsi sous sa responsabilité, moyennant *trois francs cinquante centimes* la ligne de *cinquante-neuf lettres*, ce qui fait revenir la lettre à *six centimes* [1]. On comprend de suite que l'auteur peu fortuné qui veut se gratifier d'une *réclame avant la lettre*, la fait substantielle et y condense l'éloge a l'état de *quinine*, afin que sa gloire lui revienne moins cher; il ne se perd point en phrases vaines, en circonlocutions timorées; il arrive à la célébrité en trois lignes, et s'illustre pour fr. 9»75. Mais si l'auteur est riche, il s'en donne à cœur joie, il brutalise moins sa renommée et ses lecteurs; avant de se constituer lui-même *illustre*, il étale ses titres à l'admiration du siècle, il se donne le temps de le convaincre de son incontestable supériorité, il lui prouve son esprit, lui certifie son génie avec pièces à l'appui, et se met noblement *en frais* pour conquérir l'estime et les suffrages du public.

En un mot il achète la renommée comme sous l'ancien régime on achetait un régiment, et parmi les écrivains riches, il n'y a plus que

[1] Tous ces faits sont matériellement vrais et tirés de la brochure d'un ouvrier tailleur nommé Constant Hilbey, imprimée et vendue à Paris par milliers d'exemplaires sous le titre de *Vénalité des journaux*. Ceux-ci se sont bien gardés d'en parler longuement. Voir *Revue Suisse*, tome VIII, page 704, et tome IX, page 446.

des cuistres qui se refusent la jouissance de s'empletter eux-mêmes une célébrité convenable, digne, sinon de la médiocrité de leur mérite, du moins de la splendeur de leur fortune.

Disons vite cependant, que ceci n'a lieu qu'à Paris; les provinciaux ne sont pas arrivés à ce degré d'effronterie cynique; ils sont dupes de succès obtenus ainsi, mais ils en sont encore innocents.

Veut-on un exemple de ces louanges concentrées que s'accorde l'auteur économe dans la réclame *avant la lettre?* lisez :

« Il y a long-temps qu'il n'a paru un livre plus remarquable que le » roman du *Cahos* de M. de D....; jamais l'illustre auteur n'était monté » si haut; rien n'égale la supériorité de ce moraliste, si ce n'est l'em- » pressement du public à se procurer ses œuvres. La première édition » de ce délicieux roman a été enlevée en un jour. »

On le voit; il est impossible de faire brûler plus d'encens dans un si petit réchaud.

Je pourrais multiplier mes citations, mais la forme seule varierait, le fonds serait toujours l'apogée de l'éloge, dans tous les tons, sous toutes les faces, et de toutes les couleurs.

La *réclame annonce* trône et s'étale à la quatrième page des grands ou petits journaux; tantôt naïve, tantôt fallacieuse, illustrée ici d'une gravure, précédée là de grands mots à effet propres à subjuguer l'attention du lecteur le plus froid; c'est le *jocrisse* avec son bonnet toujours tombant; c'est le docteur Albert avec son traitement des maladies honteuses, c'est le *sicatif brillant* avec son *groom* faisant miroiter un plancher au moyen du fameux vernis, c'est le *racahout des Arabes*, *les serrures Fichet*, *le chocolat Meinier*, *le taffetas Leperdriel*, *les capsules Motte*, *le papier Weynen*, *les dents Seymour*, *les dents osanores*, et tous ces rateliers souriant au public pour lui prouver très suffisamment qu'à Paris il y a plus de personnes qui portent des dents que celles qui en ont. En un mot ce sont ces grossiers appats typographiques étalés constamment aux regards des candides lecteurs, et qu'on est aussi assuré de retrouver à la quatrième page des feuilles publiques qu'on est certain de voir le titre et le timbre à la première. Les mots à effet précédant les annonces sont en général : *Miracle!* ou *Prodige inoui!* ou *On fait queue pour avoir...* ou bien 10 *mille francs à celui qui trouvera un plus sûr moyen pour enlever les cors aux pieds!* ou bien encore *on donne gratis!* Et quelquefois en effet il y a dans ces annonces-réclames des choses inconcevables; ainsi tout dernièrement l'une d'elles promettait 55 ouvrages

en 4 ou 5 volumes chacun aux personnes qui s'abonneraient à son journal; il est vrai que ces livres étaient des romans du jour, mais à n'en faire usage que pour *cornets* et comme valeur intrinsèque du papier l'affaire était encore mirobolante.

J'ignore si les vendeurs de toutes ces marchandises diverses trouvent leur compte à en publier l'annonce au moyen des journaux; mais je suis certain des immenses avantages qu'en retirent ceux-ci; leur dernière feuille est sans conteste la plus productive et la véritable pierre de l'angle de leur édifice. Le premier-Paris en est comme la girouette, les annonces en sont la base, et le feuilleton la façade. L'*Epoque* annonce qu'elle vient d'affermer sa dernière page à MM. Sullot et Chollet pour le prix annuel énorme de fr. 360,000. Ce carré de papier représente ainsi au taux de 4 pour $^0/_0$ un capital de *neuf millions*, sans comprendre dans ce calcul le bénéfice que doivent faire les fermiers.

Et maintenant, que mes lecteurs veuillent bien supputer la marge que doit avoir le prix de vente des marchandises à l'annonce desquelles ceux qui les débitent consacrent des frais aussi exorbitants? *Le racahout des Arabes* et la *pâte de Georgé*, par exemple, qui, affichés dans tous les grands journaux de Paris, le sont encore dans les plus imperceptibles feuilles de la province! Pauvres estomacs affaiblis, misérables poitrines attaquées, c'est vous qui, en dernière analyse, payez à beaux deniers comptants ces annonces retentissantes. Ah! puisse en retour du prix que vous mettez alors à ces remèdes, leur influence salutaire diminuer vos souffrances comme leur achat allège vos bourses!

Mais aussi, pourquoi l'humanité se résigne-t-elle encore à avoir des maux, quand chacun d'eux trouve sa guérison assurée dans les spécifiques annoncés à la quatrième page des journaux? quand l'allopathie, l'homéopathie, la médecine aquatique se coudoient, se ruent et s'empressent pour offrir aux mortels le terme de leurs douleurs? Et comment douter de l'efficacité de ces remèdes divers que couronnent des médailles d'or, d'argent et de bronze obtenues aux expositions? quand des brevets d'invention les escortent, quand des attestations d'Esculapes et de guéris les suivent et les encadrent? quand la lithographie des fioles, boîtes et petits pots qui les contiennent, captive les regards, ornés de la signature, du paraphe, de l'adresse, et quelquefois même des portraits de leurs auteurs? — Ne mettons-nous pas aussi quelque obstination à ne pas nous enrichir, et ne restons-nous point gueux presque par notre faute, quand chaque jour ces mêmes

feuilles nous offrent, avec des prospectus de mille entreprises dorées, l'heureuse chance de devenir, pour quelque monnaie, propriétaire d'une terre en Allemagne, ou d'un château en Italie? Voyez plutôt Jules Janin seigneur du palais Lazzarini!

Mais c'est peu de nous donner santé et opulence à si bon compte : les annonces nous offrent encore de nous rajeunir; elles ont toutes le secret du consommé que les filles d'Eson donnèrent à leur père: chacune d'elles fait ruisseler vingt robinets de cette fontaine de Jouvence qu'on croyait ne couler que dans l'imagination des poètes. Magnifiques perruques, eau pour blanchir le teint, pâte épilatoire, pommade qui fait repousser les cheveux en 24 heures, cosmétique qui leur donne la teinte que l'on veut, rateliers qui remeublent à neuf la bouche la plus dégarnie, engins pour redresser la taille, pour grossir les mollets et diminuer les genoux!! Bien fou qui se prive maintenant de l'avantage de devenir, grâce à ces moyens, l'Apollon de son quartier ou la Vénus de sa banlieue. — En vérité, au train dont vont les annonces, je suis émerveillé qu'il n'y en ait pas quelqu'une qui, un beau matin, nous vende le secret d'être immortel pour quelques pièces de vingt sols de France!

C'est dans la *Capitale du monde chrétien*, comme l'on dit, dans *la métropole de la civilisation*, où l'esprit court les rues, comme l'on dit encore, que foisonnent et prospèrent de semblables charlataneries! Ah, si Jean-Jacques les eût connues, non-seulement il aurait soutenu, comme il le fit, que les arts et les sciences ne nous ont pas rendus meilleurs, mais encore qu'ils ne nous font ni plus éclairés ni moins crédules.

L'annonce, comme on le voit, est absolument nue, tout-à-fait crue; elle parle la bouche démesurément ouverte, crie *au miracle*, et dit, *prenez mon ours*, avec une effronterie vraiment cynique; il n'en est pas de même du *puff*; souvent plein de ruses séduisantes, de captations charmantes, il marche à son but par des détours sinueux, tracés au sein des fleurs; quelquefois, au contraire, c'est d'une manière brusque et retentissante qu'il consacre le mérite d'un auteur ou d'un ouvrage, en liant leur immense succès au récit d'une anecdote ou d'un accident qui en ont été comme les conséquences naturelles.

Je diviserai donc le *puff* en deux catégories distinctes, soit :

Le *puff fulgurant*, et

Le *puff Syrène*.

Je ferai sentir par des exemples la différence notoire qui existe entre eux.

Deux puffs fulgurants.

Chronique locale.

« Hier, un bien fâcheux accident eut lieu, rue Vivienne, devant la » librairie de MM. L.-y; ces messieurs venaient de mettre en vente » *le Centaure*, dernier et délicieux roman de M. Th^e Garguille; la foule » se pressait compacte devant le magasin; Mme la marquise de Vieu- » port y avait fait arrêter son équipage, et avait ordonné à son valet » de pied d'aller lui acheter le charmant volume. Le valet ne pouvait » percer la masse des chalants, et la sémillante et vive marquise im- » patientée et croyant qu'on aurait plus d'égards pour son sexe et son » rang, fit abaisser le marchepied et descendit pour faire l'emplète si » ardemment désirée; mais la foule qui en effet s'ouvrit devant elle, » s'étant brusquement refermée, une funeste pression s'ensuivit, du- » rant laquelle Mme la marquise eut le bras cassé; ce matin son état » était moins alarmant.

Second exemple.

« Ce soir on disait au café de Foy que le comte Ch... et le baron » Ful..... s'étant présentés ensemble chez le libraire P..... pour y ache- » ter *Les chauffeurs*, ouvrage de notre illustre *Patrac*, ils n'y avaient » plus trouvé qu'un seul exemplaire de ce beau livre mis en vente de- » puis quelques jours. Tous deux ayant voulu s'emparer de l'unique » volume, après quelques mots très-vifs échangés, une rencontre s'en » était suivie dans laquelle M. le comte Cl..... avait reçu une balle dans » le côté. La blessure est grave, à ce qu'on assure, et l'état du comte » très-alarmant. »

Je vous le demande maintenant, quel bon bourgeois encore tout ému après la lecture de ces deux funestes accidents, ne voudra se procurer les ouvrages de MM. Garguille et Patrac, pour l'acquisition desquels les marquises se font casser le bras, et les comtes se percer le flanc, ni plus ni moins que s'ils allaient à la conquête de la *Toison d'or?*

Deux puffs Syrènes.

Ce genre-là niche dans le feuilleton et s'allie à tout ce qu'on y trouve aujourd'hui; nouvelles, romans, voyages, s'ouvrent à lui également pour le recevoir et l'abriter; en voici un que je suis ravi de pouvoir offrir comme modèle, tant il me semble plein d'adresse naïve et de bonhomie rusée; je l'extrais du roman-feuilleton de l'un de nos recueils les plus à la mode :

« La princesse, agitée par les poignantes émotions de la journée, » s'était retirée dans sa chambre à coucher, puis s'étant jetée sur une » otomane, elle y cherchait en vain le repos qui la fuyait; son âme » était brisée par la douleur, et son corps affaissé sous cette prostra- » tion morale, qui suit toujours les peines du cœur; sa main distraite » saisit machinalement un livre posé sur sa cheminée; elle l'ouvrit, » puis porta sur sa première page un regard vague et indécis, qui n'é- » tait ni l'envie de voir, ni le désir de lire; cependant elle lut : bien- » tôt son œil s'alluma au feu d'un intérêt excité par une exposition » pleine de charmes, par un style rempli de magie, par des situations » émouvantes, par des caractères neufs et parfaitement soutenus; si » bien qu'oubliant ses angoisses déchirantes et l'horreur de sa situa- » tion, la princesse fascinée fut enlevée à ses tourments au moyen du » ravissant roman de *la Sunamite*, de notre illustre compatriote Fré- » déric Sabot[1]. »

On le voit, il est impossible que le beau sexe tout entier ne se procure point, après avoir savouré ce *puff Syrène*, le livre phénomène qui calme à la minute les fiévreuses agitations et les peines déchirantes; princesses, duchesses, marquises, comtesses, doivent acheter ces deux miraculeux volumes, sinon comme chef-d'œuvre littéraire, du moins comme spécifique pour appaiser leurs nerfs surexcités; elles le peuvent d'autant mieux, que l'adresse précise du fameux topique se trouve au bas de la page, ainsi que le prix des deux récipients typographiques qui le contiennent.

J'ai dit que le *puff Syrène* se prélasse souvent au sein des récits de voyages; en voici un tout frais éclos :

« Je rencontrais à Madrid l'infatigable et fécond *Milvolumas*, qui » avait déshérité Paris de sa présence pour en faire jouir la capitale » des Espagnes; son nom était dans toutes les bouches, comme ses » ouvrages dans toutes les bibliothèques, et souvent les princes fran- » çais et les infantes durent être justement jaloux de l'attention ex- » trême qu'on lui accordait, alors qu'il paraissait dans les grandes » fêtes dont il semblait comme le véritable héros; il était accompagné » par l'élite de nos artistes, MM. Ampro, Giro, Carin, Caro, Car- » caille, etc., accourus comme lui à Madrid, afin de s'inspirer du spec- » tacle des brillantes fêtes des imposantes réunions qui vont solenni- » ser les mariages de la reine d'Espagne avec un infant et du duc de » Montpensier avec une infante, etc. »

[1] En vente chez M. Levy, rue Vivienne, n° 1 ; 2 volumes, 15 francs.

Ah certes! ce n'est pas moi qui contesterais le talent de MM. Garguille, Patrac, Sabot et Milvolumas, pas même celui de MM. Ampro, Giro, Carin, Caro, Carcaille et Compagnie; mais je contesterai sans cesse la convenance et la loyauté de ces louanges exagérées que se décernent sans pudeur ou se font décerner, par leurs collègues, les chefs nombreux de l'école littéraire actuelle; je rirai sans cesse de ces couronnes qu'ils se jettent à tour de rôle comme des bonnets de coton, et qu'on voit sur le front de chacun d'eux. Eh, Messieurs, n'êtes-vous point les héros de cette école qui non-seulement a reculé les limites de l'art, ce qui était très-bien, mais encore qui les a renversées, ce qui est moins convenable? N'est-ce point vous qui avez *démoli* les réputations du grand siècle, en les battant en brèche avec des préfaces et des feuilletons? N'est-ce pas vous qui avez enseveli Racine et Boileau sous les tas énormes de vos drames sans règles et de vos romans sans frein? Après avoir, à ce que vous prétendez, accompli ces travaux *herculéens*, ayez plus de confiance dans votre force et plus de foi à votre durée, et pour consolider l'une et l'autre, n'ayez point recours à ces charlataneries effrontées qui font votre honte et celle de notre époque.

Oh! que j'aime mieux le grand Corneille qui, en dépit des brigues haineuses et jalouses de Richelieu et de l'académie, disait dans un vers frappé au coin d'une naïve et sublime bonhomie:

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée!

Sans doute il n'avait pas comme vous tant de *puff* et de *réclames* sur la conscience, mais il avait le sentiment de son génie, et la conviction de sa supériorité! Pourquoi faut-il, hélas! que vous n'ayez guère que ce dernier point de ressemblance avec lui!

Que j'aime mieux ce tendre et *doucereux* Racine, comme vous dites, dont l'âme brisée par les injustices de la cour et les succès de son indigne rival Pradon, quitta l'arène théâtrale, plutôt que de chercher à s'y maintenir par des moyens dont la pudeur de son talent aurait été blessée!

Vous, Messieurs, vous avez aujourd'hui la foule pour vous admirer, des compères vigoureux claquent vos pièces, des journaux en vogue prônent vos ouvrages, des amis complaisants entassent des lauriers sur vos têtes. N'ayez crainte d'avoir le destin de ces auteurs faméliques, tels qu'Homère, Le Tasse, Cervantès, le Camoëns, et d'autres, qui vécurent sans asile et sans argent. Vous, messieurs,

vous êtes bien rentés, bien nourris, bien logés, et si l'avenir ne vous accorde pas, comme à ces vieux grands hommes, des siècles de gloire pour revenus, le présent, du moins, vous aura donné des jours de joie et de plaisirs. Jouissez donc de vos triomphes actuels; quant à la postérité, je vous la souhaite; mais je crois pouvoir vous rassurer sur les outrages que la plupart d'entre vous auriez grand tort de craindre de vos arrière-neveux: dans deux siècles votre renommée évitera sans peine les réclamations et les reproches qu'elle ne doit point redouter pour elle. On ne renversera point vos statues; on ne brisera pas même vos bustes; on ne pourra brûler vos œuvres. En un mot, on ne vous immolera point aux exagérations des systèmes littéraires d'alors, pour la raison toute simple qu'on ne saurait tuer les morts.

J. Petitsenn.

POÉSIE.

LE TILLEUL DES CONFÉDÉRÉS [1].

D'après l'une de nos plus belles légendes, les trois libérateurs *(les trois Tells)* sont endormis dans une caverne des Alpes et doivent se réveiller, pour sauver encore une fois leur pays, lorsque l'heure du danger sera venue.

I.

O vous, pour qui la Suisse est encor la patrie,
Prêtez l'oreille enfin quand l'étranger vous crie :
« La Suisse meurt, livrée à de honteux débats....
» D'Argovie au Valais et de Lucerne à Bâle,
» Entre concitoyens toujours siffle une balle
» Dans de misérables combats.

« — La paix a disparu de leurs monts, de leurs villes,
» Leurs gloires d'aujourd'hui sont des guerres civiles,
» Dans ce champ d'infamie ils font riche moisson,
» Ils s'enrôlent, haineux, sous des drapeaux contraires,
» Froidement, en plein jour, ils égorgent des frères,
» Villmergen remplace Grandson.

[1] La pièce de vers que nous publions aujourd'hui, nous était annoncée dès l'été dernier, plusieurs semaines avant les événemens dont Genève a été le théâtre cet automne.

» Leur étoile brillante a pâli dans la nue,
» Ils quittent les sentiers de Nicolas de Flue,
» De l'union si douce ils détournent leurs pas,
» Et, dans leurs rangs qu'agite une longue discorde,
» Ils t'implorent en vain, Dieu de miséricorde,
» Leur ermite ne revient pas. »

II.

Sous un ciel sombre et noir, au pied des monts sublimes,
Les torrents entraînaient, dans leurs profonds abîmes,
Des mélèzes meurtris, des sapins déchirés,
Et, près de ces hauteurs, voisines des nuages,
S'agitait et luttait, au souffle des orages,
Le tilleul des confédérés.

C'était un bruit pareil au bruit des avalanches...
La tempête grondait, brisant branches sur branches,
Lacérant le tilleul de son souffle inhumain;
Et l'étranger disait : « L'espoir est inutile,
» Oh! voyez! leur tilleul que l'orage mutile,
» Sera déraciné demain. »

Et l'étranger disait : « C'est son heure dernière,
» Adieu de leur tilleul la verdeur printanière,
» Feuilles, branches, rameaux errent au gré des vents,
» Et du nord et du sud, ses dépouilles mortelles
» L'ouragan les emporte, en battant des deux ailes,
» Loin de la terre des vivants! »

III.

Cependant, fils pieux d'une mère chérie,
Les pâtres à genoux priaient pour la patrie;
Et déjà le soleil renaissait radieux,
Et déjà ses rayons, éclairant nos rivages,
Doraient le glacier libre et les verts pâturages,
Et l'espace profond des cieux.

De la vallée étroite à l'Alpe au front sublime,
Mille voix de bergers montaient de cîme en cîme,
Accords doux et touchants, concerts mélodieux;
Les échos répétaient ces ranz si pleins de charmes
Que, pour les savourer, il faut verser des larmes
Ou bien renier ses aïeux.

Près des pics éternels, près des hauteurs sauvages,
Notre tilleul, debout, survivait aux orages,
Les glaciers scintillaient comme un vaste flambeau,
Et, jusqu'au jeune Rhin, dans sa majesté pure,
La Suisse apparaissait, gigantesque nature,
Si belle, sous un ciel si beau!

IV.

C'était bien notre Suisse à l'aspect grandiose,
L'Aar, la Reuss, la Limath, l'Albis et le Mont-Rose,
Le profond Wallenstadt, Thoune aux flots inconstans,
Fribourg et son tilleul, Trons et son vieil érable,
Et partout, sur nos monts, cette croix vénérable,
La bannière des anciens temps.

C'était bien notre Suisse et si fière et si rude,
Indomptée et rebelle à toute servitude,
Que le bras d'un archer délivra d'un tyran,
Où la rose fleurit, si fraîche, sur l'abîme,
Où tomba Winkelried, généreuse victime,
Pieux, où pria Colomban;

Cette terre sacrée où, la main sur le glaive,
A l'heure du péril un peuple entier se lève,
Hospitalier toujours et toujours insoumis,
Où rochers et forêts se couronnent de flammes,
Où les pâtres mourants laissent à Dieu leurs âmes
Et leurs corps seuls aux ennemis:

Terre des *chemins creux*, petite dans le monde,
Mais si riche en vertus, en héros si féconde,
Où le Léman sourit dans sa noble beauté,
Où des tours de Saint-Gall aux ruines d'Avenches,
Et jusqu'aux froids sommets, berceau des avalanches,
Tout respire la liberté.

. . . . . .
. . . . . .

Avec ses vallons frais et ses Alpes de neige,
Dans l'heur et le malheur un Dieu fort la protège,
Colonne de lumière, il dirige ses pas,
Et, lorsque la tempête emplit ciel et campagne,
Les trois Tells glorieux dorment dans la montagne,
— Ce bruit ne les réveille pas....

V.

Oui, l'orage souvent chasse dans nos vallées
Des rameaux tout meurtris, des branches mutilées,
Mais la sève est encor dans le tronc respecté;
Les Alpes ont encor la vivante étincelle,
Et toute notre Suisse avec amour recèle
Le trésor de la liberté.

Oui, sur nos lacs souvent, souvent l'orage gronde,
Mais aucun œil humain n'a vu tarir leur onde,
Mais la barque de Tell, Dieu la guide toujours....
— O fille du Grutli, digne et sainte compagne,
Il est encor pour toi, derrière la montagne,
De beaux soleils et de beaux jours!

JULES VUY.

Bords de l'Arve.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

DÉCEMBRE.

La littérature dramatique, qui est la plus *productive*, est aussi la plus *productrice* depuis quelque temps, nous ne disons pas la plus créatrice, car de création il n'y en a guère, au théâtre ni ailleurs; mais il est éclos drames sur drames depuis un ou deux mois.

Le *Nœud gordien*, comédie en vers par Mme Casa-Mayor. — La pièce est, dit-on, d'une bonne facture, et témoigne d'un talent assez vrai et assez viril. On y critique essentiellement l'invraisemblance du ressort principal. Une jeune femme se voit tout à coup aussi maitresse de ses actions que si elle était veuve, son époux ayant dû la laisser seule et faire une longue absence peu de temps après le mariage. Elle s'imagine qu'elle aime un homme à la mode qui lui fait la cour et ne songe qu'à la perdre. Cependant, elle ne tarde pas à reconnaître son erreur, le peu de profondeur et de réalité du sentiment qu'elle avait cru éprouver. Son mari revient, elle n'a point oublié ses devoirs, et elle est désabusée; mais elle avait eu l'imprudence d'écrire au séducteur un billet dont celui-ci veut se servir pour la compromettre. De là l'action et le drame. Avec ce malheureux billet la pauvre femme est perpétuellement tenue en échec, jusqu'à ce que cependant tout s'arrange et finisse bien. Que la jeune femme soit si long-temps et si cruellement embarrassée de cette fausse démarche, c'est ce qui paraît invraisemblable. Elle n'avait qu'à tout avouer à son mari qui aurait bien su trouver le moyen de retirer la lettre malencontreuse des mains de celui qui cherche à en abuser; ou mieux, la jeune femme n'avait qu'à rire

au nez du libertin et à le faire taire en se moquant de lui. Mais la pièce eût été trop tôt finie au gré de l'auteur qui voulait faire un ouvrage de longue haleine, une comédie en cinq actes et non un vaudeville. Son œuvre pèche donc par le fond, quoique du reste elle ne manque dans les détails ni d'agencement ni d'intérêt. La vraisemblance est la grande loi du théâtre : ajoutons pourtant que c'est une loi assez flexible et assez relative ; si telle chose, vraisemblable et vraie dans la réalité, ne le serait plus sur la scène, le contraire a lieu bien souvent. La froideur ou l'intérêt de l'action en diminue ou en augmente la vraisemblance réelle. Un ouvrage, eût-il des défauts graves sur des points essentiels, s'il se fait pourtant écouter, il a, par cela seul déjà, plus ou moins gagné la partie. Or, la pièce de Mme Casa-Mayor se soutient jusqu'ici. Elle se joue au Théâtre Français. On en annonce une seconde du même auteur : elle est aussi d'une bonne facture, et doit avoir été lue chez Mme Récamier, où elle aurait trouvé un présage heureux pour ce qui l'attend devant le grand public.

L'Univers et la Maison, comédie en cinq actes et en vers, de Méry, (à l'Odéon). — Beaucoup d'esprit, de verve, de spirituelles tirades, des mots, des tableaux piquans : mais c'est une pièce à tiroirs, en d'autres termes, c'est une suite de tableaux, ce n'est pas une pièce.

La *Closerie des Genets*, drame en prose, de Frédéric Soulié, (à l'Ambigu). — C'est une pièce des boulevarts, c'est-à-dire faite pour le public populaire plutôt que pour le public lettré ; mais ce genre de pièces n'est pas nécessairement plus mauvais que l'autre pour cela. Il risque d'être ampoulé dans les sentimens et le style ; d'affecter les grandes émotions, les grands mots ; de faire du drame pour les nerfs, pour les yeux, du drame à *gros* traits ; en un mot, suivant l'expression spirituelle d'un des collaborateurs de cette *Revue*, de faire du drame comme les Ciceris, les décorateurs de théâtre font de la peinture. En revanche, il risque moins de tomber dans l'autre écueil, le raffiné, le musqué : ce serait peine perdue auprès du peuple, il n'y entendrait rien ; il laisserait passer le parfum et même le poison sans le goûter, sans s'en douter. Il lui faut quelque chose de plus fort, de plus épicé. Nous ne disons pas qu'à cet égard on ne le serve aussi à souhait ; mais les pièces composées pour lui s'adressent, en général, davantage aux sentimens simples et naturels ; seulement elles les *déclament* et les exagèrent. L'exécution, les moyens, les effets sont grossiers, parfois même à faire rire les délicats à côté des habitués et surtout des *habituées* qui pleurent ; la morale non plus n'est pas bien forte, mais elle est du moins, dans la donnée générale, assez ordinairement observée si, au fond, elle n'est pas sauvée. Ces sortes de drames, pour être souvent littérairement burlesques, ont ainsi un côté plus digne et plus sérieux que ceux réservés au public d'élite, comme on dit. S'il y a corruption, elle y est moins profonde, moins étudiée.

Ils ont aussi plus de mouvement, des intentions plus dramatiques s'ils en ont de moins littéraires. — La nouvelle pièce de M. Frédéric Soulié a les mérites du genre et n'en a pas autant les défauts : elle est moins mal écrite, quoique assez grossièrement encore; elle est plus travaillée et moins historiée. Voilà le jugement qu'on en porte. C'a été le succès dramatique de la saison. Le principal personnage est celui d'une courtisane; le sujet de l'action, l'empire que cette femme exerce sur celui qu'elle a séduit, par qui elle se fait même épouser, les malheurs et la honte qui en résultent pour deux familles et la punition finale de celle qui les a causés.

Mais ce que le peuple aussi comprend fort bien, aussi bien que les classes *cultivées*, ce sont les *Tableaux vivans* qui, après s'être montrés d'abord en Allemagne, en Belgique et en Angleterre, avec encore plus de naturel, dit-on, qu'à Paris, s'exhibent maintenant sur deux théâtres des boulevarts, à la Porte-Saint-Martin et au Cirque. Ce sont des hommes et des femmes, belges, allemandes, anglaises (il n'y a point encore de françaises, mais cela viendra) qui représentent, par leurs poses et leurs gestes, les tableaux des grands sculpteurs ou des grands peintres : l'*Enlèvement des Sabines*, de David; le *Jugement de Pâris*, de je ne sais plus qui; l'*Ariane* abandonnée, de Danecker, etc. Ces acteurs n'ont pour tout vêtement qu'un tricot de soie, couleur chair, un *maillot*, comme on dit au théâtre. Ce malheureux maillot, imposé ici par la police, désespère les nombreux amateurs de ce genre de spectacle. Ils maudissent le maillot de toute leur âme, c'est-à-dire de la même plume indignée qui vient d'écrire une page brûlante sur Cracovie ou les mariages espagnols. Il faut voir les belles choses qu'ils avancent sur la chaste nudité de l'art. « Mettez, disent-ils, des bottines à la Vénus de Médicis, elle deviendra une obscénité. » Le *Constitutionnel* soutient gravement, après d'autres de ses confrères, que de telles exhibitions peuvent avoir la plus heureuse influence sur le goût et jusque sur l'amélioration physique de la race.

« Il est bien regrettable, dit-il par la bouche de M. Thoré, qu'il ne se soit pas trouvé quelque M. de Monthyon, fils de Louis XV ou du Directoire, pour instituer un prix de Beauté à côté du prix de Vertu. Une belle femme est un magnifique pendant à un homme vertueux. Mais la Beauté et la Vertu ont été presque également chassées du monde moderne. Il est trop permis d'être laid en France, et la responsabilité de cette dégradation physique de l'espèce humaine pèse sur le gouvernement comme la responsabilité de la laideur morale. Dans un Etat bien constitué, le perfectionnement plastique des hommes et des femmes devrait être une des plus constantes inquiétudes de la politique. La beauté physique et la beauté morale, d'ailleurs, s'accordent ordinairement dans une harmonie irrécusable..... Le pied-plat règne en France malheureusement, et sa cour est comme une cour des miracles, composée de culs-de-jatte, de bossus, de bancals et de lépreux.

.... » Nos pères se rappellent les toilettes impériales imitées de l'antique.... Le cou, les épaules, la gorge et le doz avaient une liberté que leur a fait perdre l'emprisonnement du corsage moderne, et les larges flancs de ces matrones pouvaient enfanter des héros. La taille de guêpe n'est pas favorable au développement normal d'une forte progéniture. Le corset en X n'est pas moins responsable que les mauvaises lois de l'abâtardissement de la race actuelle. »

« Le spectacle de belles créatures, interprétant par la forme vivante les œuvres de la peinture et de la statuaire, est le complément indispensable d'une bonne Académie des Arts, etc. etc. »

Nous ferons seulement une simple question à ceux qui défendent ainsi les *Tableaux vivans* et qui les voudraient encore mieux. Pourquoi les artistes qui les représentent ne prennent-ils jamais pour sujets les tableaux de Raphaël, qui ne seraient assurément pas moins propres à donner l'idée du beau, à former le goût et dont les personnages sont presque toujours habillés?

Après tout cela, le véritable événement dramatique de la saison, ce sera l'*Agnès de Méranie*, de Ponsard, si enfin on la joue. Ce qui l'avait renvoyée de mois en mois jusqu'ici, outre le soin que M. Bocage a mis long-temps à ne rien faire jouer du tout à son théâtre afin de mieux profiter de la subvention destinée à soutenir l'Odéon, c'est un débat survenu au sujet du rôle principal. M. Bocage avait engagé Mlle Araldi spécialement pour le rôle d'Agnès. Elle se mit à l'apprendre et fit toutes les études nécessaires; mais, aux répétitions, M. Ponsard ne fut pas content de la manière dont elle s'en acquittait. Là dessus, ou pour toute autre raison, M. Bocage le lui retira et en chargea Mme Dorval, l'actrice véhémente et passionnée, mais sur le retour et plutôt faite pour le drame que pour la tragédie. Or, entre les directeurs et les acteurs, pas plus qu'entre les auteurs et les libraires, ces sortes de conventions ne se font point verbalement, ni ne s'exécutent à l'amiable; elles s'écrivent sur bon papier timbré, avec toutes les conditions clairement déduites, chaque point bien réglé, surtout, en cas de violation des engagemens, avec d'énormes dédits. Telles sont les nécessités et les mœurs. Le dédit en faveur de Mlle Araldi était de 50,000 francs. Elle a porté sa cause devant les tribunaux, en exigeant les 50,000 francs ou le rôle. Thémis a fait droit à Melpomène. Mais Mme Dorval, elle aussi, avait pris ses mesures; elle a un dédit double, un dédit, à ce qu'on raconte, de 100,000 francs. Que fera M. Bocage? le voilà on ne peut mieux entre l'enclume et le marteau. Le marteau frappe; l'enclume répond. Il est vrai qu'ils sont d'argent l'un et l'autre; mais, justement pour cela, il y a peu d'espoir qu'ils se brisent.

Quant à M. Ponsard, on paraît assez disposé à lui faire payer cher son premier succès, en lui disputant le second et, d'avance, en n'y croyant pas. La petite presse se montre en général très hostile pour lui; elle se livre à toutes sortes de quolibets sur son compte et d'in-

discrétions peu bienveillantes sur sa nouvelle pièce, dont le sujet est sans doute un divorce royal, comme qui dirait la situation, mais pas uniquement politique, de Joséphine et de Napoléon. Il y a là certainement matière à une tragédie, à une grande lutte morale d'un intérêt neuf et pourtant humain et profond. Ce sujet même, avec les personnages d'Agnès de Méranie et de Philippe-Auguste, a déjà été traité plusieurs fois; mais toujours sans réussir. M. Ponsard sera-t-il plus heureux? sa muse chaste et un peu jeune encore, plutôt poétique, artistique, que douloureuse et passionnée, en a-t-elle pu vraiment tirer les puissans et tragiques accords? C'est ce que nous ne saurions dire, mais ce qu'on lui demandera certainement avec rigueur plutôt qu'avec équité. On est bien revenu aujourd'hui de *Lucrèce*. Celle-ci passe pour froide, et ne se joue plus guère. C'est, dit-on, une fort belle *tragédie de collége;* nous, nous avons dit, quand elle a paru : « une tragédie d'artistes et de poètes, un morceau d'atelier [1]. » Nous croyons ce mot plus juste et plus vrai; mais enfin ce n'est pas une œuvre définitive et adoptée par le grand public. Son succès tint aussi, en partie, aux circonstances, à la coïncidence des *Burgraves,* à la réaction classique que nous avons fréquemment signalée; maintenant il ne s'agit plus de réagir, mais de fonder, de créer. Il est injuste peut-être de tout demander à M. Ponsard, mais c'est précisément pour cela qu'on le lui demandera. Il a signalé une route nouvelle, on voudra qu'il y triomphe; sinon, l'on ne lui tiendra pas même compte de l'avoir indiquée. Ainsi va le monde. Il ne voit plus l'homme, il ne voit que la position que celui-ci a gagnée; il ne vous donne que pour vous reprocher et vous reprendre ses dons. Le succès de *Lucrèce* rendra plus difficile celui d'*Agnès,* qui peut seul consacrer définitivement le premier.

Au surplus, l'artiste qui a le plus fait jusqu'ici pour rendre à la tragédie un public, c'est incontestablement Mlle Rachel. Voilà celle qui a ressuscité Melpomène! Mais cette dernière a-t-elle retrouvé avec elle toute la vie qu'elle eut jadis? Ici encore, il ne manque pas de gens pour douter. Elle a relevé la statue, mais, dit-on, elle ne ramènera pas le passé. Notre époque, essentiellement bourgeoise, ne se prête réellement pas à la muse héroïque, comme l'est celle de la tragédie : c'était bon pour le temps du Grand Roi ou de l'Empereur. Mlle Rachel, dans le nôtre, n'est qu'une magnifique exception. Aussi est-elle toute seule, sans personne pour la seconder. Les autres acteurs ne sont que la caricature de la tragédie : on rit, on baille ou on ne les écoute pas. La tragédienne unique peut n'être pas trop fâchée de n'avoir ainsi autour d'elle que des *repoussoirs,* qui la mettent elle seule en relief, au lieu d'avoir des rivaux ou du moins de véritables interlocuteurs; mais cela n'en est pas moins fâcheux. Par là, et peut-être aussi par la na-

[1] Voir la *Chronique* de la *Revue Suisse* de 1843, tome VI, page 430.

ture de son talent, on n'a qu'un rôle, on n'a pas une pièce. Ici encore, on aurait donc une œuvre d'atelier plutôt qu'une œuvre de maître, une grande étude plutôt qu'une grande création.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas aujourd'hui d'ambition plus élevée pour un poète dramatique que celle de travailler pour Mlle Rachel. Aussi, dit-on, plusieurs ont pour elle une tragédie sur le métier : on nomme Mme Emile de Girardin (Delphine Gay), que n'aurait pas refroidie le succès d'estime de sa *Judith* [1], puis surtout Alfred de Musset, — Alfred de Musset, « soldat dans le régiment dont Byron est le colonel, » dit le *Corsaire*, qui ajoute ailleurs, à cette façon militaire de peindre le chantre de la *Nuit de Mai*, l'observation suivante sur son dessein de devenir poète tragique. « M. Alfred de Musset n'a peut-être ni assez de principes ni assez de passion pour faire une tragédie. » Pour être toujours leste et cavalier, le mot ne manque pas de finesse, ni même de profondeur. La tragédie est, en effet, une chose sévère, qui se passe dans les régions élevées de l'art; il y faut, avec la passion, de la gravité, de la majesté; il y faut des principes; la poésie, la fantaisie n'y suffit pas.

Le bey de Tunis, Ahmed-Pacha, assistait l'autre soir à la représentation de *Phèdre*. Au moment où Mlle Rachel, redemandée après le spectacle, s'avançait sur la scène pour y recevoir les applaudissemens de la salle entière, — Que pense Votre Altesse? demanda quelqu'un qui se trouvait près du bey : — Je pense, répondit-il en suivant des yeux la jeune et frêle tragédienne, que *c'est une âme d'aigle dans un corps de gaze*. L'œil d'aigle, le regard ferme et puissant plutôt qu'enivrant et fascinateur, la volonté, la passion véhémente plutôt que tendre, voilà bien en effet le genre de talent de Mlle Rachel. Quant au corps de gaze, c'est vrai quoique poétique, et c'est poétique quoique peut-être bien près de l'ironie et de la réalité pour ceux qui n'aiment pas des formes uniquement sveltes dans une reine de théâtre. Mais le bey s'est montré partout trop poli, trop aimable et trop spirituel pour avoir songé à autre chose qu'à être poétique et vrai à la manière orientale. L'ironie et le tour épigrammatique, où nous excellons nous autres civilisés, n'est pas autant à l'usage des Barbares d'Afrique. Disons aussi en passant que ce Barbare vient d'affranchir les esclaves dans toute l'étendue de ses états, où l'on en comptait trente mille sur trois millions d'âmes. On l'a fort applaudi lui-même, ce soir-là, au théâtre; mais ce n'était pas pour ce grand acte d'émancipation, auquel nous gagerions bien que personne n'a pensé; c'était sans doute seulement pour tout ce qu'il trouve de noble et d'élevé à dire à la louange de la France, dans les divers monumens qu'il visite. En revenant des Invalides, où il s'était arrêté plus qu'il ne comptait, il a dit, par

[1] Voir notre Chronique de 1843, *Revue Suisse*, tome VI, page 373.

exemple, au général Tiburce Sébastiani qui l'attendait à l'Ecole-Militaire : « Je sais que l'exactitude est en France la politesse des princes ; » mais des généraux et des soldats français, dignes émules de ceux » que je viens de voir, m'excuseront d'avoir oublié la marche du temps » devant le tombeau et au milieu des vieux compagnons d'armes de » Napoléon. » Ce prince étranger, cet illustre pélerin venu d'Orient pour nous visiter et *oubliant la marche du temps* devant le tombeau de Napoléon, n'est-ce pas là un de ces tableaux solennels et grandioses comme ceux où se plaît la tragédie, le drame héroïque, dont ainsi avec le bey, et en citant ces paroles, nous ne nous étions point détournés?

— Mais voici bien une autre nouvelle, comme s'écrie Jules Janin, en l'annonçant sans y croire ! Ce qui n'est pas moins curieux, ce sont les réflexions dont il l'accompagne, si l'on peut appeler quelque chose d'aussi leste de ton et de pensées des réflexions. Et cela est imprimé tout au long dans le *Journal des Débats !* On ne peut vraiment pas donner mieux raison à M. de Chartres, à M. de Langres, etc., contre les philosophes et l'Université. Tout le morceau vaut la peine qu'on le lise. Nous recommandons entre autres à nos lecteurs le *tas des mal baptisés*, et le nom *chrétien* d'Atala, et l'*antechrist* des Juifs, etc., etc.

« Mais voilà bien une autre nouvelle : hier encore des gens qui ne doutent de rien, la criaient jusqu'aux nues, et ce matin, nonobstant quelques vagues démentis, cette étrange nouvelle, on la donne comme une vérité, on l'affirme, et cela s'imprime tout au long, avec la magnifique assurance de grands nouvellistes sûrs de leur fait. Bref, au moment où je parle, cette nouvelle est la clameur générale ; et comme, dans cet étrange Paris, tout est vrai pendant vingt-quatre heures, force nous est de rapporter cette bonne folie ; donc en ce moment on dit, on répète, on imprime que Mlle Rachel abjure le Dieu d'Abraham et d'Isaac, elle renonce à la croyance de ses soixante-dix générations : elle se fait chrétienne, et la voilà suspendue, la malheureuse, jusqu'à nouvel ordre, entre la terre et le ciel.

« Je ne sais rien de cette étrange révolution, mais je suis sûr que ce n'est pas vrai. En vain on nous donne les détails les plus positifs, en vain on nomme le parrain et la marraine, en vain on nous dit quel jour, par quel pontife, dans quelle église ; en vain on a vu la néophyte aller au catéchisme, dans telle maison, l'air contrit et les mains jointes, un chapelet à son côté..... Je vous dis, moi, que ceci n'est pas vrai, justement parce qu'après tout ce n'est pas absolument impossible, Mlle Rachel baptisée, une juive si glorieusement, si franchement juive ! Et pourquoi faire, et à quoi bon, et dans quel but ? Je la verrais prosternée à la piscine de Siloé, en chemise de bains, je ne le croirais pas ! Quel était donc ce philosophe qui avait découvert vingt-cinq nullités dans la résurrection de Lazare ? J'en trouverais dix mille, moi qui vous parle, dans la conversion, même authentique, de Mlle Rachel !

« Oh ! lorsque MM. les comédiens du Théâtre-Français étaient excommuniés *de facto*, lorsqu'ils étaient privés de tous les sacremens et

même du sacrement du mariage, dont ils ne tâtaient que d'une dent, j'aurais compris la conversion de Mlle Rachel; qu'elle voulût entrer dans une Eglise fermée, personne ne s'en fût étonné; mais aujourd'hui, à propos de rien, et, ce qui revient au même, à propos de tout, entre deux entr'actes et en façon de passe-temps, donner cette immense représentation à bénéfice, au beau milieu de Notre-Dame de Paris! — Non! à moins que cela ne se donne au bénéfice des inondés, l'annonce est absurde. Voyez-vous d'ici, je vous prie, la timide catéchumène foulant aux pieds les dieux de ses pères! voyez-vous le triomphe de l'Eglise universelle, voyez-vous la figure du parrain, l'attitude de la marraine, et M. l'archevêque de Paris, prononçant, sur ces deux yeux ouverts à la grande poésie dramatique, le terrible *epheta?* Ce qui veut dire : *Beaux yeux fermés, ouvrez-vous!* Voyez-vous d'ici la foule curieuse, les prêtres doutant de leur triomphe, les philosophes confondus, les chrétiens épouvantés, les juifs furieux, les scribes et les pharisiens du temple agités du même scandale, la Sorbonne coudoyant la comédie, et ce tas de mal baptisés se pressant comme des curieux de spectacle au baptême de Phèdre, d'Hermione, de la jeune Esther? — Et quel nom lui donnerez-vous, s'il vous plaît, plus célèbre que le nom qu'elle porte? Quel nom trouverez-vous dans votre calendrier poétique mieux fait pour la presse et pour l'affiche européenne? quel nom plus sonore dans le parterre enthousiaste? — Rachel! Rachel! Rachel! Peut-être on l'appellerait Atala; mais nous avons déjà Mlle Atala Beauchêne, qui certes, en fille d'esprit, changerait mille fois son nom chrétien contre le nom juif de Mlle Rachel!

« Cependant la chose est ainsi, le monde, qui n'y regarde pas de si près toutes les fois qu'un bruit l'amuse, s'inquiète et se passionne à cette étrange nouvelle. Le camp des chrétiens est partagé en deux ou trois fractions, comme le camp des juifs; la synagogue du Théâtre-Français est ébranlée jusqu'en ses fondemens. On ne parle ici que de la novice, de la néophyte; on se demande si elle a la grâce efficace, ou seulement la grâce suffisante? On ne parle là-bas que de la fille sacrilége, parjure, ingrate, qui va porter le coup le plus terrible à la vieille sacristie d'Israël. Cette fois, si la chose est vraie, les prophéties sont démenties qui ont dit: *Une nouvelle étoile sortira de Jacob!* — Ah! chère sœur! ah! grande sœur! disent les âmes dévotes. — Ah! Rachel, tu n'es plus que l'antechrist! s'écrient ses coreligionnaires éperdus. Et cependant il est temps de savoir enfin si le monde chrétien compte une gloire de plus sur son affiche de chaque jour; il est temps de sortir de cette indécision cruelle pour toutes les croyances. La pécheresse a-t-elle, oui ou non, *touché l'habit du juste?* La comédienne a-t-elle chassé de son âme perdue ce je ne sais quoi d'infernal qui la tourmente? — Juifs, faut-il chanter en chœur et les cheveux couverts de cendres le *super flumina Babylonis!* Chrétiens, avons-nous le droit d'entonner le *pange lingua* ou l'*hosanna in excelcis* des triomphateurs? Toujours est-il que Mlle Rachel doit nous dire demain: — *Je suis chrétienne* ou *Je suis juive!*

« Notez bien que celle-ci entrée dans le giron de l'Eglise, si elle y entre, le giron de l'Eglise ne sera plus assez vaste pour recevoir toutes les réprouvées charmantes dont les gentils ont fait leurs dieux. A peine cette reine de Saba aura-t-elle reçu l'eau salutaire, Rachel ouvrira les portes du baptistère à Judith, à Rebecca, à Lia, à ses deux

autres sœurs. Le petit Félix dira à son tour : — *Je vois, je sens, je crois!* C'en est fait, Sarah elle-même, Sarah qui joue, ce soir même, Rita l'Espagnole, à la grande joie de la foule, Sarah va quitter ses diamans, ses bijoux, ses bracelets, ses robes de brocard et de velours, les brillans atours de sa beauté, pour se faire chrétienne! Petits moutons de Dieu, soyez bénis! échappez, échappez enfans, à l'épicuréisme, au pyrrhonisme, aux dieux fabriqués de vos mains! Oiseaux brillans, échappez à tire-d'aile aux oiseaux de la nuit! Je ne plains qu'un malheureux homme en tout ceci, — c'est le père Félix, remplissant les carrefours de Rama d'un sanglot immense, et ne pouvant pas se consoler parce que ses enfans ne sont plus Juifs. Ce malheureux chef d'une tribu dispersée m'a l'air de tenir diablement à ses croyances, et il me semble à l'avance que je l'entends chanter sur les murs de Jéricho, renversé par ces trompettes :

Rachel, quand du Seigneur la grâce tutulaire,

et le reste de la chanson avec quelques variations.

« Je vous le dis en vérité, si cette nouvelle n'était pas un pieux mensonge, Paris, qui est le pays des grands phénomènes, n'aurait rien vu de plus curieux que la conversion de Mlle Rachel : seulement, pour être juste envers tout le monde, permettez-nous de relever dans ces promesses chrétiennes un détail odieux qui détruit presque tout cet échafaudage de conversion : la jeune catéchumène recevra, dit-on, en guise de chapeau de fleurs, des mains de monsieur son parrain, pour 50,000 fr. de diamans! Cinquante mille francs, Jean-Jacques Rousseau s'est converti pour un petit écu en gros sous. Dans tous les cas, voilà ce qui s'appelle gâter étrangement le *soyons amis!* Quand le prophète nous donnait ce triste détail, il ne se rappelait pas un des vers d'Ovide. — *Nenon procumbat honestè*, que La Fontaine a traduit avec tant de bonheur :

Elle tombe, et, tombant, range ses vêtemens,
Dernier trait de pudeur à ses derniers momens. »

Le lendemain, à cette petite musique voltairienne qui avait commencé par M. Eugène Guinot dans le *Siècle*, à ce joli ramage des pinsons du feuilleton qui cherchent à imiter de loin la voix cassée du vieil aigle aujourd'hui passablement décrepit, Mlle Rachel répondait par la lettre suivante où elle leur donne à tous une leçon d'ironie plus fine et de dignité :

A M. Eugène Guinot.

« Monsieur,

» Le feuilleton du *Siècle* de ce jour m'oblige à vous demander une rectification.

» J'avais toujours pensé que la vie privée d'un artiste n'était pas du domaine de la publicité : telle n'est pas votre manière de voir. Je ne contesterai pas avec vous sur ce point, convaincue que mieux que moi vous devez connaître les limites imposées à la critique par les lois et les convenances. Mais ce qui est incontestable, c'est qu'il y a des bornes que rien ne saurait autoriser à franchir.

» Je ne doute pas que vous n'ayez jamais eu l'intention de les franchir à mon égard : vous vous empresserez donc, j'en suis certaine, de

déclarer vous-même que le récit piquant dont il vous a plu d'égayer vos lecteurs relativement à ma prétendue conversion est en tous points dénué de fondement.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

» RACHEL. »

— On a fort accusé Jules Janin d'inconséquence, et Félix Pyat, on s'en souvient, s'est donné la joie de relever une à une toutes les contradictions du Prince des Critiques [1]; mais, vraiment, c'est traiter bien à la rigueur un homme qui se pique beaucoup moins de conséquence que de folâtrerie, d'étourderie et qui passe du blanc au noir sur lui-même, comme sur les autres, avec une égale facilité. Qu'on en juge par le passage suivant d'un de ses derniers feuilletons. Il a refait *Clarisse;* or, voici comment il traite ceux qui refont et arrangent et modernisent les œuvres des vieux maîtres (c'est à propos du *Venceslas* de Rotrou) :

« Ce chef-d'œuvre du théâtre d'autrefois, ce roman que composait le grand poète Rotrou, à la façon de ces tragédies imaginaires qui plaisaient si fort à S. Em. le cardinal de Richelieu, ce vieux langage à la fois espagnol et gaulois, si ferme et si vif, héroïque et galant tout ensemble, eh bien! (tant il est difficile de venir à bout des belles choses!) tout cela vit encore d'une vie si vraie, qu'une seule inquiétude nous tourmente en l'écoutant, c'est qu'une main malhabile ait osé toucher à ces saintes reliques, sous le vain prétexte de les dégager de la noble poussière qui leur sert de linceul. Vous prêtez une oreille attentive aux beaux vers de *Venceslas,* vous admirez de toutes vos forces cet admirable premier acte, et ce quatrième acte, tout à fait digne de Corneille, ce sublime enfant que s'était fait Rotrou; vous frémissez d'aise et de joie à certains passages d'une énergie vigoureuse et charmante, quand soudain, au plus fort de cette joie toute littéraire, vous venez à vous rappeler que Marmontel (Marmontel!) a retouché, a revu, a corrigé, a diminué la tragédie de *Venceslas!* Alors vous voilà fort en peine de savoir si vous applaudissez en effet Rotrou ou Marmontel; et comme, en fin de compte, rien n'est plus honteux que d'être la dupe de sa propre admiration, il arrive que vous n'osez plus guère vous prononcer, que vous n'osez plus guère applaudir, ne fût-ce que pour conserver l'estime de M. Guyon ou de M. Ligier. Donc il faudrait nous rendre purement et simplement le *Venceslas* tout chargé de sa rouille native, et laisser là le Rotrou *marmontelisé.* »

Et Richardson *janinisé!* Voilà donc Jules Janin qui s'est mit fort en colère contre lui-même sans s'en douter. Tout cela n'empêche pas qu'il n'ait des mots, des pages charmantes, quoiqu'il semble trop souvent les gâter à plaisir. Pour moi, je lui pardonne toutes ses palinodies (ses palinodies seulement), si c'est bien en lui, dans son esprit, dans son âme, et non quelque part ailleurs, qu'il a trouvé ce mot si

[1] Voir notre *Chronique* de 1844, *Revue Suisse*, t. VII, p. 63, 125, 508 et suivantes.

jeune et si doux, ce mot vraiment délicieux : .... « La chanson que » vous chantait la première femme que vous ayez aimée, *en vous re-* » *gardant dans les yeux pour chercher à y découvrir une âme heu-* » *reuse.* » Ce mot de la passion candide, heureuse et pourtant naïvement inquiète comme tout ce qui est du cœur, je l'aime presque autant que celui-ci, plus pénétrant, plus malicieux, d'une des chansons grecques recueillies par Fauriel. « Oh! un seul de tes cheveux, que » je m'en couse les yeux, et je te promets de ne plus regarder d'autre » femme! »

— Pendant que s'achève son théâtre, qui au reste ne lui appartient déjà plus, car il en a aussitôt vendu, aliéné et dissipé le privilége, donné pourtant en son nom, Alexandre Dumas poursuit ses pérégrinations en Espagne, où il se *fait* des *impressions de voyage*, ne se contentant plus d'en inventer. Il a des aventures de brigands; on lui lance à la tête, ou à celle de son fils, une pierre sans doute de dimensions homériques; il improvise des vers, il distribue des croix : tout cela plus ou moins spirituellement renouvelé des Grecs, c'est-à-dire de la *queue du chien d'Alcibiade*; tout cela, en d'autres termes pour faire parler de lui et être, quoiqu'absent, toujours présent à Paris. Quand on a cent mille amis, comme il aime à le dire lui-même — « *M. un tel, l'un de mes cent mille amis* » — il faut bien se rappeler de temps en temps à leur souvenir, car cent mille amis ne peuvent guère être des amis bien intimes. Ce mot qu'on nous cite de lui, nous en rappelle un autre qui vaut encore mieux, parce qu'il n'est pas seulement en paroles, mais en action et d'une façon tout involontaire, toute naïve et naturelle. On ne le dit pas moins vrai; mais s'il ne l'est pas, c'est tout comme, il a l'air et il mérite de l'être. Un jour, il y a quelques années, Alexandre Dumas était de garde aux Tuileries, avec son costume de grenadier de la garde nationale, c'est-à-dire, entre autres, le bonnet à poil. Attention au bonnet à poil! c'est là que se trouve le ressort du drame. Dans l'intervalle d'une faction, il va déjeûner avec un sien ami (non pas l'un des cent mille). Déjeûner fin et même copieux. Il revient, la tête un peu montée. Tout le monde qu'il rencontre, s'arrête, le regarde, le suit des yeux quand il passe, et se retourne pour le bien contempler. Son ami le pousse, lui fait signe.— « Eh bien oui, s'écrie à la fin le héros de l'histoire, comme obsédé et fier à la fois de la curiosité qu'il inspire, eh bien oui c'est moi, moi Alexandre Dumas, c'est lui que vous voyez! — « Mais non, tu n'y es pas, lui dit son ami à l'oreille : on va te prendre pour un fou; si tous ces gens-là te regardent, c'est parce que tu as mis ton bonnet à poil sens devant derrière, la plaque n'est pas du bon côté. » A quoi tient la gloire! ou plutôt que de gloires qui ne tiennent qu'à un bonnet à poil mis de travers! Vienne un vent, un bon vent peut-être, qui le

remette à sa place, et vous ne faites plus sensation, vous êtes comme tout le monde, perdu dans la foule, inconnu, oublié.

Nous venons de voir une statuette d'Alexandre Dumas qui le représente dans un costume beaucoup plus léger : le col nu ; les joues naturellement gonflées ; petite jaquette à boutons, mais flottant sur la taille; chemise négligemment bouffante sur un ventre légèrement bouffant aussi ; pantalon du matin aux goussets et aux coutures brodées ; la hanche et le jarret pleins, dégagés et tendus. Il ne se peut rien, comme on voit, de plus *désinvolte*. Aussi, malgré une certaine force, une certaine corpulence dans le tronc, la tête et les membres, quand on a considéré un moment cette statuette qui ne vous fait pas tout d'abord cet effet, involontairement à la fin on s'écrie : Eh ! farceur ! et il semble qu'elle doive se mettre à sauter, à danser devant vous.

On sait que le général Dumas, le père du grand romancier, appartenait plus à la race noire qu'à la race blanche. Le fils l'a fait peindre en couleur adoucie. Il avait placé ce portrait en son château de Saint-Germain, où il donnait des fêtes splendides [1]. Un jour il y traita si bien les acteurs d'un des théâtres du boulevart, que plusieurs des convives disparurent sous la table avant la fin du souper. Maintenant, dit-on, le château et les meubles — meubles rares, colifichets de prix — ont eu le sort commun à la plupart de ces magnificences improvisées par des écrivains en renom, qui cultivent aussi le grand art de faire des dettes et trouvent toujours des usuriers pour comprendre et escompter leur génie : le château et les meubles sont saisis. Une très belle allemande présidait à ces fêtes, pendant que Mme Dumas (car il y a une Mme Dumas) est en Italie où, à ce qu'on nous raconte, son mari lui paie une très forte pension pour l'y faire rester. Quant à la pauvre allemande, elle aimerait le volage d'une affection vraie. Il la laisse là pour une modiste madrilène, avec laquelle il parcourt l'Espagne en attendant d'en rapporter, suivant ses calculs, pour trois cent mille francs de copie. Alexandre Dumas ne passe pourtant point pour un mauvais cœur ; mais il prend la vie comme une ronde où l'on tourne un moment ensemble, puis où l'on se quitte, en chantant suivant notre vieux refrain :

Légère...
Légère...
Légère...
Légèrement.

Malheureusement cela se termine toujours par un faux pas où chaque danseur, quittant la ronde à son tour, est obligé de se coucher par terre tout de son long.

[1] Voir notre *Chronique* d'octobre, page 770 de ce volume.

— Balzac, quoique fort mal aussi dans ses affaires, ne vit pas avec autant d'éclat ni de bruit. On lui croit pourtant un attachement qui, pour être plus secret et même plus fidèle, ne lui coûterait pas moins cher. Sa figure est surtout remarquable par des yeux d'un éclat particulier, d'un brillant extraordinaire. — Quand je rencontre ces yeux, nous disait quelqu'un, ces yeux, qui se sont portés sur tant de choses qu'il devrait presque être défendu de regarder, il me semble toujours que je vois s'ouvrir deux petites fenêtres de l'enfer. — Ils luisent dans l'obscurité comme ceux de certains oiseaux nocturnes. Des promeneurs reconnurent de loin, un soir, rien qu'à ces yeux, l'auteur d'*Eugénie Grandet*; on ajoutera peut-être désormais: et des *Parens pauvres*. Avec des tableaux repoussans, ce dernier ouvrage en contient d'autres, en effet, qui ne sont que trop vrais, d'une affreuse, mais forte vérité; le caractère, surtout, du baron Hulot, du libertin, époux et père, en qui le vice a tué toute vie morale et que reprend toujours « la main *griffue* de la *Volupté*. »

Ce roman, publié par le *Constitutionnel*, a relevé l'auteur sur le terrain du feuilleton. Il est maintenant terminé et est remplacé par la suite des *Mémoires de Martin* ou l'*Enfant trouvé*, qui viennent de reprendre leurs cours, long-temps interrompu.

— J'ai toujours fort admiré ce mot si profondément, si naïvement égoïste de Ninon de l'Enclos qui disait ou écrivait à Saint-Evremont sur son lit de mort, pour s'aider à prendre son parti du départ: « Mon ami, je ne laisse au monde que des mourans. » Ce mot m'en rappelle un autre d'une Ninon de ce siècle qui ne viendra pas mal après tout ceci. Elle était au dernier période de la maladie dont elle vient de mourir. Ses adorateurs l'entouraient de soins attentifs à ses derniers momens. L'un deux, la voyant rêveuse: — « A quoi pensez-vous? » lui dit-il. — « Je me regrette. » Le mot n'est pas aussi attique que le premier, mais il est plus catégorique et plus bref.

— On a des bonnes nouvelles de notre ami Agassiz qui, à peine arrivé en Amérique, s'est mis à l'œuvre avec son ardeur accoutumée. « Je viens, écrit-il à son collaborateur M. Desor qui a visité récemment les Alpes scandinaves et s'apprête à le rejoindre, je viens de parcourir une bonne partie des Etat-Unis, jusqu'à Washington; j'ai également poussé jusqu'à Albany et visité tout ce qui est dans ces deux directions. Comme vous en Norwège, je suis arrivé à la conviction qu'ici aussi on ne peut présenter que de mauvais plaidoyers et non pas de bons argumens en faveur des courans diluviens comme cause du transport des masses erratiques qui *couvrent* ce pays. » M. Agassiz ajoute ce détail curieux sur l'impression qu'a faite en Amérique la découverte de M. Leverrier. « Je crois, dit-il, que rien ne vous frapperait davantage que l'intérêt universel qu'excite ici la

découverte de la planète de Leverrier. Tout le monde veut savoir qui il est, comment il est parvenu à ce brillant résultat; on en parle partout, dans les réunions publiques, même à l'église. Hier, j'ai entendu un *sermon*, plein d'éloquence, de bon sens et de bons sentimens, qui a roulé *uniquement* sur ce sujet, et dans lequel le nom de Leverrier, souvent répété, était associé d'une manière très-convenable, mais bien extraordinaire pour un Européen, dans l'église, aux noms de Keppler, de Newton, de Laplace. J'aurais voulu voir l'Académie entière assister à ce service. On entend souvent dans ses séances des mémoires moins *édifians.* »

La théorie des glaciers vient de faire, et d'une manière brillante, son entrée en Sorbonne; elle y est professée publiquement, avec beaucoup de distinction et de succès par M. Martens qui a poursuivi, cet été, au glacier de l'Aar, les expériences de M. Agassiz et de ses compagnons. M. Martens adhère complètement à la nouvelle théorie, que de toute manière la Suisse peut revendiquer. Il y a foule à son cours, tandis que quelques auditeurs égrenés restent seuls fidèles à M. Elie de Beaumont, qui tient toujours pour les courans diluviens.

M. Desor rend compte, dans un des derniers numéros du journal l'*Institut*, de son exploration scientifique de cet été en Suède et en Norwège. Il y a trouvé de nombreuses confirmations de la théorie des glaciers: entre autres, des roches polies par le frottement, comme celles que tout le monde peut remarquer en montant au Grimsel, car on marche dessus; ces dalles unies qui viennent surprendre si agréablement le pied du voyageur après un chemin raboteux, sont l'ouvrage des glaciers. Eh bien, ce fait géologique est fréquent dans les Alpes scandinaves, d'un développement d'ailleurs beaucoup moins grandiose et d'un aspect moins imposant, moins pittoresque que les nôtres, malgré les *fiords*, ou les lacs et les bras de mer qui sont leur trait distinctif et leur plus grande beauté. Espérons que M. Desor nous donnera de cette excursion un récit, où, comme dans ceux qu'il a publiés de ses courses alpestres, nous retrouverons le double intérêt de la science et des aventures, que sa plume animée et fidèle sait si bien entremêler pour toutes les classes de lecteurs.

— L'opinion s'est prononcée hautement sur le caractère moral de la supression de la république de Cracovie. Quelle iniquité dans l'acte et, dans sa justification, quelle hypocrisie! Tout est dit là-dessus. Les révélations qui viendront ensuite ne pourront rien changer à l'impression générale, et quant à la portée politique de l'évènement, malgré les déclamations qu'il a suscitées, c'est une secousse dont l'Europe pourra longtemps se ressentir. Que ce soit une réponse aux mariages espagnols ou à la propagande révolutionnaire, ou à tous les deux, il n'y en a pas moins eu violation flagrante des traités sur lesquels repose le droit européen. La Suisse y a peut-être gagné d'être

sauvée d'une intervention. Il nous revient de bonne source, en effet, que l'Autriche pressait fort la France de faire une démonstration énergique; mais l'affaire de Cracovie a tout rompu. Dans tous les cas, la Suisse y aura du moins gagné (si elle veut) d'être avertie.

Nous n'avons pas eu de véritable événement littéraire à enregistrer cette année, mais les événemens politiques n'ont pas manqué. La révolution de Genève; celle de toute la Suisse, qui poursuit son cours; celle de Portugal; les mariages espagnols; la rupture de l'entente cordiale et de l'alliance des deux grands pays constitutionnels; l'anéantissement du dernier débris de la nationalité polonaise; la violation des traités de 1815, l'ébranlement donné par là à l'équilibre européen; le Nouveau-Monde ayant aussi sa question du Mexique, les Etats-Unis sortant de la voie des conquêtes pacifiques pour entrer dans celle des conquêtes guerrières; l'Ancien-Monde sourdement travaillé par de graves questions politiques, financières, sociales, religieuses; la science évoquant des astres invisibles et s'avançant de plus en plus triomphante dans le monde physique, mais aveugle dans le monde moral; enfin, des fléaux matériels qu'elle ne peut pas non plus conjurer, la famine, les inondations, la misère, l'hiver, le choléra qui, dit-on, recommence son terrible voyage vers l'Occident, voilà le sérieux héritage que l'année qui finit réserve à celle qui va s'ouvrir. Et qui sait ce que cette dernière amassera de son côté!

8 décembre.

SUISSE.

Situation.

La dernière diète s'était close sous de sombres auspices. La vivacité des débats avait manifesté le profond dissentiment qui sépare les deux partis extrêmes, l'imminence d'une rupture plus ou moins prochaine, le peu d'espoir qu'un tiers-parti réussit à faire accepter une médiation. Avons-nous fait dès lors quelques pas en avant? quelques-uns l'ont cru un moment. La révolution inattendue de Genève leur a semblé devoir hâter la solution de la crise politique. Ils voyaient déjà d'avance une nouvelle diète s'assembler, Bâle, effrayée des derniers événements, s'empresser de donner la douzième voix pour l'expulsion des jésuites et la dissolution de la ligue ultramontaine, une lutte vive et sanglante s'engager sur les bords du lac des Quatre cantons.... Tout cela ne devait être qu'un jeu d'imagination. Aucun état confédéré n'a demandé la convocation d'une diète extraordinaire, bien que la question en ait été sérieusement débattue dans certains cercles influents, dit-on. D'un autre côté, Bâle s'est remise de la première terreur que lui avait inspirée la victoire de Saint-Gervais, et la majorité de ses conseils, demeurée conservatrice, ne semble point encore prête à suivre une autre marche dans la politique fédérale.

Bien que la surface ait été agitée, le fond de la situation n'a donc pas changé et ne changera pas cette année du moins. Peut-être la nouvelle année nous amènera-t-elle bien de nouvelles choses. L'on espère ou l'on craint beaucoup du futur vorort. Zurich mettait obstacle à une trop brusque et trop violente rupture. Les conducteurs de sa politique ont adopté pour devise suprême la *légalité*. Le plus grand reproche qu'ils aient fait et avec raison, au parti conservateur, c'est d'avoir suivi pour les renverser en 1839 des voies inconstitutionnelles. C'est la légalité qui les a replacés au pouvoir en 1844. Ils auraient, assurément, mauvaise grâce d'abandonner leurs vertueux principes dans les affaires fédérales. Aussi peut-on les croire sincères quand ils les proclament si haut, vu le caractère de plusieurs d'entre eux, vu la modération relative de tous, vu leur position : comme membres d'un vorort, ils doivent tenir à professer et à pratiquer une politique spéciale, et à ne pas se mettre simplement à la remorque de Berne.

Ainsi donc, à Zurich, la légalité comme principe directeur, une légalité sans doute de la lettre plus que de l'esprit, un peu une légalité d'avocat, comme on l'a dit, trop soucieuse des formes, et pas assez préoccupée de certaines nécessités et de certaines situations. Cette légalité a pu paraître gênante à certains esprits passionnés de *progrès*, car si la marche légale est plus noble et plus juste, elle est moins expéditive. Ajoutons que la méticuleuse Zurich a pu paraître également peu propre à exécuter énergiquement les plans de campagne dont on menace les ultramontains.

Tous les grands projets ont été ajournés jusqu'au moment où le vorort passerait à Berne. Berne est le terrain favorable pour mener à bonne fin ses vastes entreprises. C'est Berne qui, en 1841, imprima le grand mouvement anti-catholique en inspirant ou tout au moins en rendant possible par ses baïonnettes la suppression des couvents d'Argovie; c'est Berne qui seul peut continuer ce mouvement hostile. A celui qui a commencé appartient la gloire de terminer. Les chefs sont d'ailleurs personnellement intéressés à venger les humiliations des corps-francs; l'affaire dite *nationale et libérale* est leur propre affaire. Pourraient-ils donc manquer de courage et de résolution?

En dépit de toutes ces raisons auxquelles on en pourrait ajouter d'autres, bien des gens persistent à croire à la durée du *statu quo*. Ils estiment que Berne aussi rencontrera divers obstacles majeurs à la réalisation de ses projets favoris. Le futur vorort a amplement de quoi occuper son activité dans le soin de ses affaires intérieures. Une foule de lois sont encore à faire et doivent être faites au plutôt. Il faut donner du pain et du travail aux nombreux pauvres dont l'indigence et le désœuvrement pourraient devenir funestes au pouvoir. Il faut comprimer, pour la sûreté de ce même pouvoir, les éléments anarchiques qui abondent; il faut tenir en échec le parti extrême dont les idées

démocratiques et progressives ne s'accommodent déjà plus de la *modération* des magistrats. Il est vrai d'un autre côté que ceux-ci pourraient bien, comme meilleur expédient, en venir à l'idée de diriger au dehors contre les *ennemis du libéralisme* les agitations qui compromettent la sûreté intérieure, ensorte que ce qui semblait devoir s'opposer à la réalisation de certains plans politiques de prédilection, viendrait à les favoriser.

On peut croire, d'un autre côté, que ces magistrats ont pesé les difficultés, et compris qu'ils joueraient ainsi un jeu dangereux. Les plus violents démagogues, parvenus au pouvoir, sont souvent le plus avides de s'y maintenir et le moins soucieux de se jeter dans des entreprises hasardeuses qui pourraient compromettre leur position. Nul doute qu'un échec essuyé dans la lutte contre les ultra-montains, ne produisit aussitôt une réaction vive dans les esprits contre les auteurs d'une si imprudente politique. Or un pareil échec a en sa faveur de plus nombreuses chances qu'on ne veut l'avouer. Bien des illusions dont on se plaisait à se bercer relativement aux dispositions des cantons primitifs se sont dissipées avec le temps, et quand on y a regardé de plus près. La guerre qui pourrait leur être faite, serait pour eux une guerre d'indépendance, rien de moins, et ils la soutiendraient avec l'opiniâtreté et l'intrépidité dont ils ont fait preuve dans toutes les occasions semblables.

Leur union ne saurait non plus être douteuse. — Il fut un temps où les gazettes radicales se faisaient écrire une foule de choses réjouissantes sur les symptômes d'opposition qui se manifestaient ici et là dans les cantons primitifs; des dissentiments d'une nature grave devaient avoir éclaté tantôt à Zug, tantôt à Schwyz, tantôt à Lucerne. On devient maintenant beaucoup plus bref sur ces matières. Tous les hommes impartiaux qui parcourent ces cantons témoignent que l'accord entre les gouvernements et les populations n'a jamais été aussi grand que dans le moment actuel. Et la raison de ces dispositions n'est pas difficile à trouver.

D'un autre côté ces cantons font des préparatifs de défense redoutables. Depuis une année, ils travaillent à mettre leur état militaire sur un pied imposant et quant au matériel et quant au personnel. Plusieurs officiers habiles ont été rappelés de Rome et de Naples; de grandes provisions de munitions sont rassemblées, les troupes sont fréquemment exercées, des *landsturm* partout organisées, les travaux de fortification sont dirigés avec intelligence et avec ensemble. Il n'est donc plus possible de se faire illusion : ce n'est pas par un coup de main qu'on réussira à soumettre ces résolus montagnards; il faudra entreprendre une guerre longue et meurtrière, dont l'issue est fort incertaine quel que soit le nombre des troupes qui seraient envoyées contre eux. On peut croire que toutes ces considérations n'ont pas été inaperçues.

Chose singulière! depuis que le changement de politique à Genève a montré dans un plus prochain avenir la levée de boucliers contre les ultramontains, les adversaires de ces derniers sont devenus moins belliqueux dans leurs journaux et dans leurs discours. Ils ne semblent plus si pressés d'obtenir les douze voix dans une diète, quelques-uns ont été jusqu'à exprimer qu'au cas où une telle majorité se formerait, les hostilités ne suivraient point nécessairement la décision légalement prise: que décréter n'est point encore exécuter.

Tout cela ne montrerait-il pas qu'on n'a jamais projeté sérieusement une lutte sanglante avec les petits cantons, que les menaces de guerre qui ont retenti jusque dans leurs montagnes, n'étaient qu'une démonstration destinée à les intimider? Ou bien plutôt cet amour actuel pour la paix montrerait-il qu'on est venu à récipiscence, qu'on a fait de sérieuses et intelligentes réflexions en voyant l'attitude ferme et les préparatifs des adversaires? Je ne déciderai pas, je me borne à exprimer l'espoir que nos déplorables différends, s'ils ne se terminent pas de sitôt, ne nous entraîneront pas non plus de sitôt à tirer l'épée et à trancher par la violence le nœud gordien.

Certaines gens ont vu aussi dans ces progrès que semblent faire les sentiments pacifiques, un indice de la peur qu'a inspirée l'intervention étrangère. Nous ne voulons point partager ce sentiment; que si cette supposition était fondée nous le regretterions fort; car nous estimons que toute influence pareille exercée sur nous du dehors serait un symptôme alarmant de démoralisation, une marque que le patriotisme helvétique a grandement déchu. Toujours est-il que depuis qu'un mouvement de troupes a eu lieu sur nos frontières, on s'est beaucoup entretenu des préoccupations des grandes puissances à notre endroit. Nous n'examinerons pas ici jusqu'à quel point une intervention de l'étranger dans nos affaires peut être probable et peut être prévue; aussi pensons-nous qu'on ne peut rien dire de certain sur cet objet, en dépit de tout ce qui a été écrit en divers lieux. Sans nier la gravité de ces questions, nous donnons plus d'attention aux impressions que font sur les esprits ces bruits sinistres qui nous viennent du dehors. La *Gazette d'Etat* de Lucerne écrivait il y a peu: « Les sept cantons ne veu-
» lent aucune intervention, car ils se sentent assez forts pour repous-
» ser toute agression. Mais, dans le cas où ils viendraient à succomber,
» la question se poserait sans doute de savoir s'ils préfèrent subir le
» joug radical plutôt que de réclamer la protection des puissances qui
» ont toujours respecté leurs droits. Puisse le moment ne jamais ve-
» nir, où cette question appellerait une réponse! Mais si une réponse
» devait être donnée, mais si les vaincus, succombant sous le poids
» de leur misère, étaient contraints à chercher un secours là où ils ne
» l'ont jamais cherché et ne l'ont jamais voulu chercher, qui pourrait
» alors jeter la pierre contre eux et leur dire: vous êtes traîtres à la

» patrie?... Les états comme les individus peuvent tout tenter pour » exister. »

Ces paroles ne montrent que trop clairement quelles sont les dernières espérances de ceux qui les écrivent. Il faut le dire, si telles étaient aussi les espérances de toute la Suisse primitive, celle-ci mériterait de perdre et perdrait bientôt les sympathies que sa position a éveillées chez tous les hommes modérés de la Suisse, et cela en dépit des fautes graves qu'elle s'est laissé entraîner à commettre, surtout en appuyant l'appel des jésuites. Heureusement que les organes plus authentiques des cantons primitifs, par exemple, les gazettes de Schwyz et de Zug n'ont jamais exprimé les arrière-pensées de la *Gazette d'état* de Lucerne, et que les rapports privés sont venus révéler que les imprudentes paroles de la feuille lucernoise avaient excité un grand mécontentement. M.

Lausanne, 10 décembre.— La mise à exécution de la nouvelle loi sur l'instruction publique a amené la réorganisation, peut-être faudrait-il dire la désorganisation de l'académie de Lausanne. — Les passions politiques, devant lesquelles tout s'efface malheureusement dans le canton de Vaud, ont ici régné sans limite ni ménagement, et on n'a pas craint de leur sacrifier l'intérêt manifeste de l'établissement. Partout ailleurs on aurait hésité à frapper, dans une position entièrement étrangère à la politique, des hommes auxquels on ne reproche que le rôle politique qu'ils ont joué avant, ou depuis la dernière révolution à Lausanne; ceux même qui étaient restés entièrement étrangers à la lutte des partis, des étrangers, des hommes absolument inoffensifs ont été compris dans la proscription. Tout a été balayé à la fois, ainsi que l'avait recommandé dans la discussion le fameux député Miliquet de Pully, l'un des principaux auteurs de la nouvelle loi; on dit même qu'il n'espérait pas autant. Cette académie dans laquelle, il y a peu de temps, MM. Vinet, Monnard, Porchat, Olivier, Melegari, etc., attiraient un concours relativement considérable d'étudians nationaux et étrangers, est remplie aujourd'hui provisoirement par des noms inconnus, et qui, à en juger par la belle adresse des étudians à leurs anciens professeurs, que publient en ce moment les journaux vaudois, inspireront aussi peu la confiance à la jeunesse vaudoise, qu'ils contribueront peu à relever au dehors le lustre de l'institution qu'ils sont chargés de diriger. Parmi les nouveaux élus, deux de ceux dont la capacité était du moins connue, ont même, dit-on, refusé leur nomination; et M. Varnery, ancien juge d'appel, l'un des seuls hommes honorables et indépendans auxquels le gouvernement vaudois ait montré quelque confiance, a donné sa démission de membre du Conseil de l'instruction publique, à la suite d'une mesure qu'il n'avait pas pu empêcher, et dont il a voulu rejeter par là hautement la responsabilité.

Ainsi maintenant, dans le canton de Vaud, l'Eglise nationale, et l'Instruction publique supérieure, n'auront plus rien à s'envier.

— Le canton de Vaud vient de perdre un homme dont le nom ne sera prononcé qu'avec respect, et dont l'image prendra place parmi celles des magistrats, honneur de son premier âge, qui ont été les représentants de la patrie et non d'un parti. *Daniel-Alexandre Chavannes* appartenait à une famille remarquable pour le grand nombre qu'elle compte d'hommes et de femmes distingués par un goût exquis dans la science, dans les lettres et dans les arts. Né à Vevey le 21 juillet 1765, il fut, à l'âge de dix ans, confié à son oncle, Alexandre-César Chavannes, professeur en théologie, versé dans toutes les sciences, et qui a laissé sur toutes des travaux, la plupart inédits, qui mériteraient encore d'être publiés. Il fit ses études académiques en vivant sous le toit de ce savant encyclopédique, à la Borde, délicieuse solitude à cent pas de Lausanne, et il y apprit à aimer, entr'autres études, celle des sciences naturelles, particulièrement de la zoologie. Après avoir été consacré au ministère chrétien, D.-A. Chavannes en remplit les fonctions pendant seize ans à Vevey. Son langage était pur; sa parole facile, lucide, entraînante; son débit captivant; il était orateur. On l'appela à prêcher en langue française dans l'église des Jésuites à Lucerne, pendant le court séjour que fit le gouvernement helvétique dans cette ville. Déjà Chavannes attirait sur lui l'attention, non-seulement comme homme d'église, mais comme doué de talents très-divers. Il avait pris une part active aux mouvemens qui amenèrent l'indépendance du canton de Vaud; il avait fait partie de la Diète cantonale, de l'assemblée des Notables et de la Commission de Constitution; il fut nommé au Grand Conseil, dont il n'a presque pas cessé de faire partie, et au secrétariat de cette assemblée, dont il a rempli les fonctions jusqu'en 1841, gratuitement pendant les treize premières années, et dès-lors avec un traitement peu considérable.

Son activité s'est montrée dans des carrières très-diverses, mais qui toutes se rattachent à l'utilité publique. De 1815 à 1845, il a rempli la tâche importante de vice-président de la Commission des établissemens de détention, puis de la Commission des hospices. Il a été membre du Conseil académique. Nommé professeur de zoologie, il s'est montré doué, à un degré peu commun, du don d'enseignement. Quelque temps il a été membre de la municipalité de Lausanne; il s'en est retiré lorsque ce corps a permis le spectacle le dimanche. Il n'est pas d'association philantropique, en Suisse et dans le canton de Vaud, dans laquelle il n'ait laissé des traces fécondes de son passage. On se souvient de quelle manière distinguée il présida en 1818 et 1828 la société des sciences naturelles, réunie à Lausanne.

Ce fut peu avant la première de ces réunions que le musée cantonal fut fondé et placé sous la direction de deux amis qui, par leurs connaissances, par leurs relations étendues, leurs soins vigilants et l'aménité de leurs formes, ont beaucoup contribué à son prompt accroissement, MM. Chavannes et Lardy. M. Chavannes avait formé une riche collection d'histoire naturelle, et particulièrement d'ornithologie. Sa belle-mère, Mme Chatelain, avait appris en Hollande l'art d'empailler les oiseaux et le lui avait enseigné. Il l'avait ensuite appliqué avec succès aux quadrupèdes. En 1833, une souscription nationale enrichit le musée de cette collection.

Pendant trente-deux ans, M. Chavannes a été rédacteur de la feuille qui, commencée en 1812, a pendant dix-neuf ans porté le titre de *Feuille d'agriculture*, et a pris en 1831 le nom de *Journal de la société d'utilité publique du canton de Vaud;* riche recueil de jugements, de faits, de morceaux la plupart originaux, dans lequel se réfléchit tout un côté de l'activité du canton pendant plus d'un quart de siècle, et qui probablement prendra fin avec l'année 1846.

Ces travaux firent connaître honorablement M. Chavannes, non-seulement dans sa patrie, mais à l'étranger, où plusieurs sociétés savantes se l'attachèrent par un diplôme.

Cet esprit si riche et si facile se distraisait du travail par le travail et d'une étude par une autre étude. On doit à M. Chavannes le choix et l'enrégistrement des livres de la *société de lecture*, bibliothèque choisie fondée en 1808 et dont la direction lui fut confiée en 1811. Il se fit un délassement de rédiger le catalogue de cette collection. Il en étiqueta tous les ouvrages de sa main. Mais les délassements que recherchait surtout cet homme riche en dons si divers, étaient la musique, que, comme plusieurs des membres de sa famille, il aimait avec passion; les voyages, dont la rapidité de son esprit et le plaisir qu'il prenait à admirer, multipliait pour lui les jouissances, et la société, dans laquelle il portait, avec un caractère d'une singulière bienveillance, tous les agrémens de l'homme du monde et d'un esprit très cultivé. Sa mémoire était richement ornée. Il lisait et récitait avec autant de grâce et de finesse que de dignité. Il aimait à saisir les occasions de remonter dans la chaire chrétienne, et s'est fait encore entendre dans la cathédrale de Lausanne en 1834. Mais c'était surtout dans son intérieur que se montrait l'homme bon, dévoué, égal à lui-même, toujours prêt à supporter les interruptions apportées, ou à ses repas, ou à ses jouissances scientifiques et littéraires, et dont l'ambition la plus chère était celle de se rendre utile. Il n'exigeait rien des autres, et on le trouvait toujours prêt à obliger chacun. Jamais de plainte, lors même qu'on le surchargeait de travail au point de l'obliger à y passer les heures de la nuit. Bien que son activité se soit répandue dans des voies très variées, sa vie n'en a pas moins été une, parce qu'il puisait ses inspirations dans son caractère, et que sa passion, pleine de calme et

de modération comme le sont les passions honnêtes, était celle du bien public.

La fin de la carrière de M. Chavannes a été semblable à ses commencements. Il est descendu lentement vers le tombeau, de degré en degré, repassant jusqu'à la fin dans son esprit les richesses littéraires, ornemens de sa mémoire, les vers de Racine surtout; trouvant ses consolations dans les Ecritures saintes, particulièrement dans les Psaumes, et entouré des soins les plus dévoués. Son dernier acte comme citoyen fut d'aller, en 1845, d'un pas affaibli, repousser par son vote une Constitution, qu'il ne croyait pas propre à faire le bonheur de son pays. Son dernier acte comme pasteur, fut de s'associer à la démission donnée, le 12 novembre par la grande majorité du clergé vaudois. Il ne le fit pas aussitôt après la scission opérée; comme il avait cessé depuis longtemps d'exercer le saint-ministère, il crut d'abord devoir se tenir à l'écart, mais quand il eût pris connaissance des circulaires adressées par le Conseil d'Etat aux pasteurs demeurés au service de l'église officielle, il n'hésita plus à demander sa radiation sur les rôles de cette église.

Entr'autres écrits qui nous restent de M. Chavannes, une *Exposition de la méthode de Pestalozzi*, le premier écrit qui ait fait connaître Pestalozzi à la France, et le *Compte-rendu de l'Administration du canton de Vaud*, de 1803 à 1830, nous paraissent mériter une mention spéciale. Il ne serait pas sans intérêt de publier le petit nombre de discours qu'il a tenus au Grand-Conseil. Occupé comme secrétaire, il a rarement pris la parole dans cette assemblée; cependant il l'a fait lorsqu'il s'agissait de questions importantes concernant les intérêts de la science ou la charité publique. Il obtint que, pendant dix ans, la route nouvelle qui fait le circuit de Lausanne, respectât la propriété du général de La Harpe, ou plutôt, ce fut la voix du président du grand-Conseil, M. Pidou, qui décida cette question de reconnaissance publique. La dernière fois que M. Chavannes prit la parole dans cette assemblée, il le fit pour défendre le budjet du Musée, et parla de manière à obtenir gain de cause. « Laissons-lui ses peaux, puisqu'il y tient tant, » dit un député de la campagne.

Lausanne, 14 novembre 1846.

A monsieur le directeur de la Revue Suisse.

Genève, 26 novembre 1846.

Monsieur,

Si votre *chronique* rendait un compte détaillé des productions qui s'impriment à Genève, vous auriez à enregistrer l'apparition de fréquentes brochures. C'est une manière de s'adresser au public qui est fort à la mode chez nous. Brochures académiques, mercantiles, religieuses, politiques, que sais-je? Il y en a, je crois, de tous les tons et

de toutes les couleurs; à ce point que notre bon patois campagnard sortit, l'autre jour, de sa rustique demeure et entra sans façon dans une imprimerie, appuyé sur le bras d'un citadin qui fredonnait des couplets satyriques. — A tort ou à droit, le beau sexe passe pour n'être pas entièrement étranger à toutes ces publications; plus d'une Dame a voulu écrire *sa* brochure. C'est une fantaisie très-pardonnable, l'amour-propre étant essentiellement cosmopolite de sa nature, et se logeant volontiers dans tous les cerveaux. Vos lecteurs désireraient-ils connaître *les vœux d'une Dame de Saint-Gervais,* je pourrais sans indiscrétion les satisfaire; les vœux de cette Dame, qui renferment de bonnes choses, sont en vente au prix de dix centimes. Des malins ont cependant osé prétendre que cette Dame n'est qu'un *monsieur* déguisé; apparemment il espérait que la critique le traiterait mieux sous ce costume. Il a dû rire sous cape en lisant dans notre innocente *feuille d'avis* les compliments que plusieurs Dames genevoises lui ont adressés. — Au demeurant, l'anonyme est loin d'être rare dans nos brochures, et le *pugnare dolose* de Lucile souvent mis en pratique. Les partis qui nous divisent n'ont rien à se reprocher à cet égard; débrouille tous ces fils qui pourra; c'est une besogne que je laisse à d'autres. Vous devinerez facilement, Monsieur, que notre dernière révolution a vu naître bon nombre de brochures qui, peu importantes en elles-mêmes, ne seront pas entièrement inutiles à ceux qui écriront notre histoire. Je n'ai pas à les examiner de plus près, je me borne à les signaler.

Le plus abondant et le plus fécond de nos écrivains du jour, est M. *Ph. Corsat*, auteur d'un volume de poésies intitulé *les Eglantines*. Cet écrivain, vaudois d'origine, ne manque point de verve. Son radicalisme n'est pas vide d'idées, et vous trouveriez, dans ses poésies, des mouvements fort heureux. Mais toute médaille a son revers. M. *Corsat* ne polit point suffisamment ses œuvres; il ne sait point *se hâter lentement*. Il oublie que c'est moins par le nombre de ses productions que par leur beauté réelle, qu'on juge du mérite d'un auteur. Qui ne préférerait, par exemple, le petit volume de Xavier de Maistre, à la touffue bibliothèque de la plupart des *condottieri* de la littérature moderne? Au point de vue de l'art, envisagé sérieusement, on éprouve un véritable regret à voir un homme gaspiller ainsi son talent et rester au-dessous de ce qu'il pourrait être. Le perruquier de Genève devrait imiter le coiffeur d'Agen, qui ne publie pas des strophes tous les huit jours; ce n'est pas sans efforts et sans travail que Jasmin est devenu grand poète. — Les remarques qui précèdent s'appliquent très-bien à l'*Aigle délivré*, de M. *Corsat*, poème de circonstance, dont le côté politique n'a rien à faire ici, et où se retrouvent les qualités et surtout les défauts que je viens de rappeler[1].

[1] Depuis que cette lettre nous est parvenue, un nouveau journal a débuté

Dans le domaine de la peinture, un tableau plein d'originalité, de M. *Hornung*, mérite d'être signalé avec éloges. La scène est fort simple. Un futur écolier, un pâtre des environs d'Annecy, achète à son départ une paire de souliers chez un cordonnier de Genève; celui-ci voyant que la bourse du voyageur n'est pas bien garnie, lui dit : *tu me paieras quand tu seras cardinal.* Ce jeune pâtre devint en effet plus tard cardinal *(le cardinal de Brogny)*, et se souvint, dans sa haute position, de son généreux bienfaiteur. C'est lui qui fit construire la chapelle des *Macchabées*, attenante à Saint-Pierre, à-peu-près le seul monument gothique que renferme Genève. — Le tableau de M. *Hornung* rend fort bien cette scène de notre ancienne histoire; les sentiments divers qui se reflètent dans ces deux têtes du cordonnier et du jeune pâtre, sont exprimés avec bonheur, avec beaucoup de naturel, et ressortent d'autant mieux par le contraste. Le fini des détails ajoute au mérite de ce tableau, dans lequel on remarque un jeu de lumière des plus habiles, et qui dénote une haute intelligence de l'art.

M. *Pierre Odier*, professeur à la faculté de droit, vient de publier trois volumes sur *le contrat de mariage*. C'est le commentaire d'un des titres du Code civil français, qui est encore en vigueur dans notre canton. M. *Odier* est un disciple distingué de *Bellot*, savant jurisconsulte qu'a perdu Genève, il y a dix ans, et qui après une vie modeste, utile et laborieuse, a laissé, dans la science, un nom qui n'est point oublié. — M. *Odier* s'occupe successivement, dans son ouvrage, des deux formes principales, des deux *régimes* sous lesquels contractent les époux : *le régime de la communauté*, qui a son origine dans le droit germanique, et qui tend à confondre plus ou moins les biens et l'avoir des époux, *le régime dotal* qui a sa source dans le droit romain, et qui rend la fortune de la femme plus ou moins indépendante de celle du mari. Ces deux *régimes*, dont l'un tend à constituer sur une base solide l'unité et l'union de la famille, au point de vue pécuniaire, et paraît ainsi plus approprié à l'esprit chrétien, tandis que l'autre semble l'être davantage aux idées payennes, sont étudiés avec talent par le docte professeur. Peut-être un coup d'œil plus philosophique ne nuirait pas à cet ouvrage qui indique un travail persévérant et une véritable érudition. Vous parlerai-je des articles intéressants qu'a publiés la *Bibliothèque universelle* sur M. *Naville*, de Vernier, l'auteur de la *charité légale* et l'intime ami du Père Girard? Le même recueil a publié également de belles pages de M. *Vinet* sur *l'éloquence naturelle*. — Le portrait de *R. Töppfer* vient de paraître; c'est une lithographie de Léon Noël, à Paris, d'après Lugardon; il est admirable

dans l'arène de la politique; c'est la *Chronique Suisse*, paraissant trois fois par mois, par livraisons de deux feuilles in-8°. Les rédacteurs de cette *Chronique* ont pris en mains, semble-t-il, la défense du vrai libéralisme genevois. *(Note de la Revue Suisse).*

de dessin et de ressemblance. La touchante *Nouvelle*, récemment imprimée *(Rosa et Gertrude)*, accroîtra encore les regrets qu'a fait naître la fin prématurée de celui qui marcha sur les traces de de Maistre, et qui, littérateur distingué, peintre habile, ne fut pourtant qu'un médiocre professeur. Töppfer enseignait la rhéthorique. Il était profondément attaché à l'ancienne nationalité genevoise, nos déchirements politiques l'avaient aigri. C'était un homme franc et loyal. Il laisse un nom honoré, un nom justement célèbre. En lui, Genève a perdu une de ses gloires.

Passer de Töppfer à Rousseau, c'est rappeler des souvenirs bien différents. Peut-être les lignes suivantes que je relis dans un des ouvrages de l'auteur d'*Emile* ont-elles de l'à-propos au moment où la Pologne vient de perdre le dernier simulacre d'indépendance qui lui restait encore : « Il est étonnant, il est prodigieux que la vaste étendue » de la Pologne n'ait pas déjà cent fois opéré la conversion du gouver- » nement en despotisme, abâtardi les âmes des Polonais et corrompu » la masse de la nation. C'est un exemple unique dans l'histoire qu'à- » près des siècles un pareil Etat n'en soit encore qu'à l'anarchie..... » La première réforme dont vous auriez besoin serait celle de votre » étendue..... *Commencez par resserrer vos limites si vous voulez » réformer votre gouvernement. Peut-être vos voisins songent-ils à » vous rendre ce service.* » — Et ailleurs. « En ce moment, on est plus » frappé des abus que des avantages. *Le temps viendra, je le crains, » qu'on sentira mieux ces avantages, et malheureusement ce sera » quand on les aura perdus.* »

Tout cela était écrit avant le premier partage de la Pologne.

Reçevez, Monsieur, etc. * * *

En attendant que nous puissions entretenir nos lecteurs avec quelque détail du charmant volume que M. Juste Olivier vient d'adresser, comme un message de souvenir et d'amour, à la patrie dont il s'est exilé, nous en transcrivons quelques pages qu'aimeront à rencontrer dans la *Revue Suisse* tous les amis de ce poète à l'inspiration si vraie, et dont le talent depuis ses premiers débuts n'a cessé de s'épurer et de grandir. Qu'on ne juge point toutefois, par ces quelques fleurs détachées d'un frais bouquet poétique, de son parfum et de l'éclat de ses couleurs. Les *Chansons lointaines*[1] sont l'envoi d'un ami absent : qui de nous ne voudrait l'accueillir tout entier?

Un bon conservateur.

Je ne suis pas de ceux qui ne respirent
Qu'orage, trouble et révolution.
De lutte en lutte ainsi nos maux empirent.
J'aime la paix, je hais l'ambition.

[1] En vente chez les principaux libraires de la Suisse française, et à Paris chez Allouard, 10, rue de Seine.

Pourquoi ce bruit qui toujours me réveille?
Mon lit est fait! Dans un songe flatteur
J'y dors si bien sur l'une et l'autre oreille.
Conservez-moi! je suis conservateur.

Mon lit est fait! et ce n'est pas sans peine!
Comme l'oiseau j'ai tressé brin à brin
Plume, duvet, fil de soie et de laine,
Et le voilà! je m'y repose enfin.
Vents, bercez-moi d'une aile fraîche et pure
Avec l'ombrage, avec le flot chanteur!
Terre, et vous, cieux, et toute la nature,
Conservez-moi! je suis conservateur.

Mon lit est fait! je n'empêche personne
De faire aussi le sien comme il l'entend.
Tel n'en a pas, du moins je le soupçonne,
Mais j'ai le mien, c'est le point important.
Qu'on le dédouble, on en fera peut-être
Trois, tout au plus, de moyenne hauteur;
Mais ce serait un acte bas et traître.
Conservez-moi! je suis conservateur.

Tel qui descend, le matin, dans la rue
Ne sait où prendre, hélas! son pain du soir.
La faim le presse, il cherche, il s'évertue:
Presque toujours il finit par l'avoir.
Oh! l'appétit est un bon chien de chasse!
Moi, je n'ai plus celui d'un sénateur;
Pourtant je dîne et prends ma demi-tasse.
Conservez-moi! je suis conservateur.

Mais quoi! j'entends comme un flot qui se lève,
Comme une voix qui retentit dans l'air!
N'ai-je pas vu se mêler sur la grève
La pâle écume avec le pâle éclair?
Suis-je un rêveur, un rimeur, un poète?
Non, non; c'est bien, terrible en sa lenteur,
De flots humains c'est bien une tempête!
Conservez-moi! je suis conservateur.

Nos chefs, hélas! nos chefs n'ont rien su faire
Que se voiler le front de leur manteau.
Contre l'orage et le flot populaire
Ils étaient seuls: rôle d'autant plus beau!

S'ils avaient su mourir pour notre gloire,
Ils auraient eu mon vote approbateur,
Et j'aurais, moi! conservé leur mémoire.
Conservez-moi! je suis conservateur.

Eh! citoyens, écoutez-moi de grâce!
Un petit mot, bien sage, par ma foi!
Mais, en riant, l'un après l'autre passe;
Je crois, parbleu! qu'ils se moquent de moi.
Bons citoyens, calmez votre furie;
Rentre en ton lit, torrent dévastateur!
Je cours à vous pour sauver la patrie,
Conservez-moi! je suis conservateur.

Sonnet.

Gémir, crier, pleurer comme on pleure au bel âge,
Comme un ciel de printemps verse l'ondée en fleur;
Debout, cheveux au vent, affronter sur la plage
La vague qui répond aux flots grondans du cœur;

Défier les torrens; dire : « Viens! » à l'orage;
Accueillir de l'éclair la sinistre pâleur,
Et sonder du regard, avec un ris sauvage,
L'abîme où le Néant dort dans la profondeur :

Tout cela, ce n'est rien; ce n'est que la jeunesse,
Ghimère, fantaisie, idéal, volupté!
Mais voir autour de soi que l'horison s'abaisse,

Que froidement il clôt son cercle redouté :
Voilà l'heure fatale et l'amère tristesse!
On sent que le ciel tombe, et l'on n'est pas monté.

La reine du bal.

Du bal dis-nous quelle est la reine,
O toi le plus fin connaisseur,
Toi dont le regard se promène
Au bal sans y laisser ton cœur!

Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

Est-ce, là-bas?.... Vois cette blonde,
Ces bras si beaux, ce teint charmant;
Un air d'enfant et du grand monde :
C'est bien la rose à son moment.
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

Ou, là, cette autre, plus légère,
Plus sémillante qu'un oiseau;
Un air de fée et de bergère :
Ou bien ce lys au bord de l'eau?
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

Ce lys penché, rêveur et tendre,
Aussi pur que le pur matin,
Mais qui demande et croit entendre
Un chant d'amour toujours lointain?
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

Ou bien encor cette autre belle
A l'œil de feu, prompt et jaloux?
Ou bien, sous l'étoile immortelle,
Ce front qui brille pur et doux?
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour?

Dis-tu peut-être : — « La plus belle,
» Vous n'avez su la deviner,
» Mais qui mieux aime, voilà celle
» Que nous devons tous couronner? »
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

Non, toujours non? alors de grâce?...
— Amis, voyez là-bas, au fond,
Seule, immobile et, de sa place,
Sur nous jetant les yeux en rond...
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

Voyez cette figure b me,
Ce regard terne et qui fait mal :
A celle-là le diadème!
Voilà notre reine du bal!
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

— Où donc? comment se nomme-t-elle!
Le jour blanchit, ton œil s'endort.
— Reine du bal!... mais cette belle
Est invisible, et c'est la Mort.
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

— Triste plaisant! moqueur sinistre!
Adieu, le plus fin connaisseur!
Et vous hauts-bois, flûtes et sistre,
Un dernier signal au danseur!
Etre reine
Un jour,
Souveraine
D'amour!

Coup-d'œil sur les publications de la Société d'histoire de la Suisse romande, suivi des noms des sociétaires et du règlement de la Société. — Brochure in-8°, de 38 pages. Lausanne, chez Gerges Bridel.

Ils semblent devenir de plus en plus rares, dans ces jours de précipitation hâtive et de course ardente vers l'avenir, ces hommes d'une sagesse assez grande et d'une âme assez forte pour résister au torrent

qui entraîne la multitude, et se tourner vers le passé pour l'interroger ou lui demander parfois le mot qui résout les énigmes de présent. C'est qu'il faut, chez ces hommes, la réunion de qualités peu communes, d'une persévérance et d'une patience à l'épreuve, pour s'avancer dans le champ toujours plus vaste de l'histoire, et y découvrir quelque sentier inexploré. Pour la plupart d'entre nous, hommes du dix-neuvième siècle, il est plus facile, sans doute, de rejeter l'autorité des traditions, croyant peut-être que notre siècle n'a rien à apprendre de ceux qui l'ont précédé. Puis, il faut le dire, tant de questions nouvelles surgissent journellement dans les esprits, tant de luttes récentes s'emparent de notre être tout entier, que nous risquons fort, trop souvent, de fermer involontairement l'oreille à cette voix du passé, dont quelques hommes sont encore l'organe, et qui se perd, faible et timide, au milieu de toutes les voix du moment.

Elle est belle, pourtant, la tâche que se sont imposée ces esprits généreux et patients, qui cherchent à soulever le voile qui nous cache les siècles écoulés. Ce n'est point assez, pour eux, de faire revivre le passé en découvrant, en étudiant les écrits poudreux et mutilés, restes précieux que le temps n'a respectés qu'à demi; il leur faut encore, quand les sources manuscrites échappent à leurs investigations, interroger les monuments, les inscriptions, les tombeaux, les médailles, et mettre à profit toutes les ressources d'une érudition féconde et sagace, pour reconstruire avec amour l'histoire des temps antiques.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions générales, hâtons-nous de dire qu'elles nous sont suggérées par la lecture du rapport de M. Vulliemin, sur la fondation, les études et les publications de la *Société d'histoire de la Suisse romande*. Dans ces quelques pages d'une concision dépourvue de toute sécheresse et où l'auteur rend à chacun pleine justice, M. Vulliemin raconte l'origine modeste et récente encore de la société. Fondée en 1837, elle ne tarda pas à déterminer nettement le but qu'elle voulait se proposer et à y marcher avec ardeur. Les ressources pécuniaires, faibles au commencement, s'augmentèrent avec le nombre des sociétaires et grâce à quelques dons; et bientôt la Société put songer à commencer l'impression d'une série de volumes portant le titre général de *Mémoires et Documents*. C'est dans ce recueil que sont renfermées les principales études des sociétaires, telles entr'autres que le *Mireour du Monde*, dont la *Revue Suisse* a déjà rendu compte. D'autres mémoires de moindre étendue et en plus grand nombre, ont paru dans diverses publications historiques, et nous sommes heureux de rappeler ici que notre *Revue* a souvent été dépositaire de travaux importants, lus dans les séances e la Société.

Chacun lira avec un vif intérêt l'exposé rapide de tous les écrits, de toutes les recherches, de toutes les découvertes, importantes par-

fois, intéressantes toujours, que la société a provoqués ou mis en lumière; nous renvoyons pour les détails à la brochure de M. Vulliemin; qu'on nous permette de citer, en terminant, les belles paroles que ce savant adresse à l'assemblée, au moment où il termine la tâche qu'il s'était imposée en qualité de président de la Société :

« J'ai dit, messieurs. J'ai donné la rapide esquisse de vos travaux, de vos relations, des secours que vous avez reçus. Vous avez fait assez pour que l'on puisse affirmer que, dans ces neuf dernières années, l'histoire de notre patrie romande, et spécialement celle de la patrie de Vaud, a fait plus de progrès qu'elle n'en avait fait depuis la publication de la *Chronique du Pays de Vaud* jusqu'aux temps les plus rapprochés de nous. Et cependant, messieurs, vous avez fait peu auprès de ce qu'il vous reste à faire encore. Vous n'en êtes plus à ignorer la nature ni l'étendue de votre tâche. L'écrivain qui veut marcher sûrement à travers le passé, doit s'avancer à la lumière des monuments originaux, mis en regard des chroniqueurs et des annalistes. Il en est de lui comme de ces colons laborieux qui ont défriché le sol de nos monts; ils n'ont pénétré que la hache à la main, et chaque conquête a été l'œuvre de la hardiesse et de la patience. Déjà, messieurs, vous avez mis à nu des parties de notre sol historique. Vous continuerez cette œuvre de défrichement. Puissiez-vous, dans vos recherches, éprouver les consolations de l'étude, et puissent, du milieu de vos travaux, jaillir de bienfaisantes lumières, qui se répandent sur le présent. »

Bluettes et Boutades.

— Le bœuf qu'on nous donne nous semble moins gros que l'œuf qu'on nous refuse.

— La prière est une barrière qui arrête les mauvaises pensées.

— Bien des hommes d'état n'ont du courage que jusqu'au moment où il faut en montrer.

— La conscience parle, mais l'intérêt crie.

— On trouve un jour pour faire ce qui plait, on cherche une heure pour faire ce qu'on doit.

— Toutes les passions entrent dans le cœur, mais l'égoïsme n'en sort jamais.

— On supporte mieux un chagrin qu'une offense, parce que l'orgueil est plus sensible que le cœur.

— On se lasse plus vite des plaisirs qu'on prend que de ceux qu'on donne.

J. Petitsenn.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE DE NEUCHATEL ET VALANGIN, depuis l'avénement de la maison de Prusse, jusqu'en 1806, par Ch.-G. de Tribolet, conseiller d'état et chancelier. Neuchâtel 1846. Chez tous les libraires.

L'histoire de la Suisse au dix-huitième siècle est pauvre en grands événements et riche en faits d'une importance secondaire: des troubles et pas de guerres, des révolutions locales et point d'entreprise commune; beaucoup d'agitation et peu de progrès. L'intérêt historique se concentre en quelque sorte sur des scènes de familles; mais les *tableaux de genre* ont leur prix. Celui qu'un ancien chancelier de Neuchâtel nous trace de son pays a pour premier mérite, une parfaite fidélité. On reconnaît à chaque page le conseiller d'état qui a eu à sa disposition les registres mêmes, ou qui a été témoin et acteur des faits qu'il raconte. Il les raconte avec simplicité et impartialité, ajoutant de loin en loin de courtes et sages réflexions, ne se passionnant point, et nous intéressant vivement à ce petit peuple neuchâtelois qu'en 1707 chacun convoitait, que Berne voulait tenir sous sa haute tutelle, et que la révolution française a presque fait sombrer. C'est un vrai plaisir que de voir ces *têtes mousseuses* du Jura, comme les appellait, je crois, J.-J. Rousseau, remuer ciel et terre au sujet d'un ancien prétendant français qui reparaît, des anabaptistes que le gouvernement ne veut pas chasser du pays, d'un pasteur que le clergé a destitué pour hérésie et désobéissance, des redevances à mettre en ferme ou en régie, de droits de police que réclament les bourgeoisies. On fait des *remontrances* que le gouverneur prussien ne prend pas toujours en bonne part; on assemble dans les cas où les libertés semblent gravement compromises tous les *corps et communautés*; les *mémoires*, les pamphlets, parfois aussi spirituels que malins, abondent de toutes parts; on crie, même on s'ameute; un jour même on égorge dans sa maison un lieutenant-gouverneur; pendant la révolution française les habitants des Montagnes se divisent en deux camps ennemis. Vous croiriez que l'état va être déchiré, bouleversé, anéanti. Point du tout. Il a de trop profondes racines pour être si aisément arraché de terre. Il sait d'ailleurs, quand il le faut se faire roseau, plier, plier encore et laisser passer l'orage. Et surtout les luttes intestines font sa santé: quand les bourgeoisies ne guerroient pas contre le gouvernement, c'est que le corps social est gravement malade; et tous ces partis, bien exaspérés, bien furieux, se réconcilient, (comme en 1794 à la Chaux-de-Fonds) le lendemain d'un incendie. Mais voulez-vous savoir pourquoi tant de troubles n'amènent point de désordres graves! J'ose à peine vous le dire; ou je vous le dirai si bas que nos voisins ne l'entendront pas. C'est qu'il est au-dessus de toutes ces corporations si puissantes et si libres, une souveraineté plus puissante encore qui dirige et pondère tout. La monarchie est après tout le meilleur garant de la liberté; mais j'entends la vieille, la bonne monarchie et non celle qui se forme sous nos yeux dans certains cantons suisses et qui s'appellait en grec *tyrannie*.

LE NOUVEAU TESTAMENT DE N. S. Jésus-Christ, renfermant les quatre Evangiles et les Actes des apôtres avec des notes explicatives, et des introductions à chaque livre d'après M. O. de Gerlach, par L. Bonnet et Ch. Baup. — Tome I. — Paris, librairie Delay, 1846. — Lausanne, chez G. Bridel. — Neuchâtel, chez Michaud et Gerster. Prix: 12 francs.

Les traducteurs de M. de Gerlach ou plutôt les interprètes de sa pensée, de sa science et de sa foi, expriment dans la préface du volume que nous avons sous les yeux, le désir que l'on veuille bien suspendre un jugement

définitif sur leur travail, jusqu'à ce que d'autres parties en aient paru. Nous comprenons facilement cette espèce de concession, demandée à la critique, par MM. Bonnet et Baup. L'œuvre immense qu'ils entreprennent avec courage et avec espérance, et dont ils posent aujourd'hui la première pierre devant le public, a besoin pour être dignement appréciée d'être considérée dans son ensemble ou du moins dans ses portions les plus difficiles. Cinq autres volumes doivent suivre celui que nous annonçons, et tout le monde comprendra que devant, dans leurs travaux futurs, éclaircir et commenter les Epîtres, l'Apocalypse et l'Ancien Testament, nos auteurs envisagent la carrière qu'ils ont à parcourir encore, comme le véritable champ de leur vaste travail. Quant à nous, appelés à faire connaître au public de la *Revue* l'ouvrage en question, nous déclarons que le *spécimen* que l'on met dans ce moment sous nos yeux, nous paraît mériter la plus sérieuse attention de tout lecteur instruit et des amis des bonnes études bibliques. Sans doute, il serait facile, lorsqu'il s'agit d'un volume aussi substantiel et d'un ouvrage aussi long, de noter des points particuliers où l'imperfection est sensible, de signaler des détails inexacts et des explications insuffisantes. Mais si nous nous arrêtons aux idées générales de nos auteurs, si nous nous enquérons des motifs qui les ont dirigés et du plan qu'ils ont suivi, si nous étudions leur méthode d'interprétation et les formes variées qu'ils ont su donner à leurs notes explicatives, si enfin nous embrassons le livre dans toute son étendue et considérons les résultats probables de sa publication, nous ne pouvons qu'applaudir, et féliciter le public religieux de langue française de l'importante et excellente communication qui lui est faite. — Ce n'est pas ici la simple reproduction dans notre langue de l'ouvrage de M. de Gerlach, si populaire et si estimé en Allemagne; c'est son œuvre remaniée, retouchée, scrutée par deux hommes distingués, que leurs fortes études et leurs beaux talents ont mis en mesure de se passer du patronage d'un auteur éminent, mais qui d'accord avec lui choisissent modestement le rôle d'interprètes, tout en gardant la précieuse liberté d'exposer leurs sentiments personnels, de s'appuyer de l'autorité d'autres écrivains, et d'approprier leur travail aux exigences du public qu'ils ont en vue. A ce dernier égard, nous avons entendu quelques personnes s'étonner et regretter que MM. Bonnet et Baup, préoccupés trop exclusivement des besoins des lecteurs français, aient sacrifié parfois dans cette intention ce qui donne au livre de M. de Gerlach, une couleur particulière et ce qui, aux yeux de l'Allemagne, en fait peut-être la principale originalité. Nous ne partageons pas cette manière de voir : il faut à notre public religieux des ouvrages dans lesquels la science moderne lui expose les meilleurs résultats de ses laborieuses investigations, et qui parlent un langage accessible à tous, en s'adressant au sentiment religieux dans ce qu'il a à la fois, de plus profond et de plus universel. Les idées particulières, les points de vue trop exclusifs, les sentiments subtils et raffinés, les détails d'érudition excessive; la *couleur locale* trop prononcée, ce n'est pas là ce que nous demandons aux écrivains de notre langue, qui, soucieux de notre développement littéraire, moral et religieux, entreprennent de nous faire profiter des travaux remarquables d'Outre-Rhin. Sans doute, MM, Bonnet et Baup n'ont pas choisi, comme point de départ de leur propre travail, un livre dont les *excentricités* fussent nombreuses et par trop évidentes; mais même, en accordant la préférence, pour le but qu'ils se proposaient, à l'excellent ouvrage de M. de Gerlach, ils ont bien fait de nous donner autre chose qu'une simple traduction et de ne jamais oublier les intérêts véritables et l'état intellectuel et religieux de leur public à eux. Nous saluons donc avec reconnaissance et un vif intérêt cette importa nt

publication, car nous avons rarement l'occasion d'annoncer des ouvrages aussi considérables que celui-ci. Notre public religieux, trop souvent distrait des recherches approfondies, par la rapide lecture des journaux, des brochures et des écrits de circonstance, ou par celle de productions médiocres, a besoin d'être convié à des travaux plus sérieux et à des études plus fortes. Nous nous trompons peut-être, mais il nous semble que, pour bien des personnes, il y a un danger réel à être sans cesse et presque uniquement en contact avec des écrits d'une valeur contestable. La vie intellectuelle ne peut naître et se développer sous l'influence de rayons aussi pâles et souvent sans chaleur : et la vie spirituelle ou chrétienne exige, pour se maintenir et s'agrandir, une habituelle concentration de toutes les forces vives de l'âme; et une vigoureuse discipline. Ce sera là pour plusieurs, nous n'en doutons pas, l'un des salutaires résultats de la grande et belle entreprise de nos auteurs.

COMBATS ET VICTOIRE, ou confessions d'un officier. — Strasbourg chez Krœuter, libraire. — Paris, chez Delay. — Brochure in-8°.

Nous ne croyons pouvoir mieux recommander l'opuscule dont nous venons de transcrire le titre trop peu explicite, qu'en empruntant à la *Réformation au 19me siècle* une partie de l'article qu'elle a consacré à cet ouvrage : « *Combats et Victoire* est l'histoire d'un jeune chrétien qui montre par le récit de ses jeunes années l'état de son cœur naturel, et plus tard, les voies par lesquelles un Dieu miséricordieux l'a conduit à la foi et à la paix de sa grâce.... Il est rare de rencontrer une démonstration aussi vive de la compassion et de la patience de Dieu, qui conserve ses enfants au milieu de leur folie mondaine jusqu'au jour où leurs yeux doivent s'ouvrir à la lumière. — Les pages où l'auteur raconte incidemment ce qu'il a vu de l'état du catholicisme en Espagne et de la dégradation morale qu'il a engendrée et qu'il perpétue, et celles où il parle de l'esclavage à la Guadeloupe, sont des plus frappantes. »

RÉCITS D'UNE GRAND'MÈRE à ses petits enfants. 2me édition revue et augmentée. 1846. Genève, chez Mme veuve Beroud et Guers. Paris : Delay. — Lausanne, chez G. Bridel. — Prix, 5 batz et demi.

Voici quelques petites histoires où l'on reconnaît aisément la plume délicate d'une aimable *Vieille femme* à laquelle nous devons déjà *Deux nouvelles*, plusieurs autres ouvrages pour les enfants, et les *Réalités de la vie domestique*. Le titre de ce dernier livre, qui rappelle un si beau succès, pourrait ce nous semble convenir à tous les ouvrages du même auteur. Ce qui le caractérise en effet, ce qui lui fait une place à part parmi ceux qui ont traité des sujets analogues, c'est une connaissance intime et profonde de la vie domestique dans sa *réalité*, une reproduction exacte et fidèle des scènes de famille et de la vie d'intérieur. On aime à se réconcilier avec cette vie de tous les jours, en la voyant reproduite d'une main animée sans être romanesque, spirituelle sans raillerie, et toujours simple et intéressante. Les enfants, nous en sommes sûrs, apprécieront ces qualités dans l'ouvrage que nous annonçons; ils prendront du plaisir aux récits de cette bonne grand'mère qui, faisant passer sous leurs yeux leur propre image, sait leur plaire sans les flatter. Les parents pieux seront heureux d'avoir un bon livre de plus à mettre entre les mains de leurs enfants, un livre animé du véritable esprit du christianisme. Disons plus, tous les amis de la littérature vraie, de l'observation fine, profonde, lors même qu'ils ne rentreraient ni dans la classe des parents, ni dans celle des enfants, liront ce livre avec intérêt, et remercieront l'auteur. A une grand'mère qui fait de si aimables récits, nous pouvons promettre beaucoup de petits enfants. B. F.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME IX.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Le Val d'Illié, par Charles Autigny. pages
— I. Le rayon de miel 5
— II. Les œufs durs 79
Pensées extraites des ouvrages de Jean de Muller 153
Espérances. — Simple nouvelle, traduite de Frédérika Bremer. 325
Au-delà du lac. — Aquarelle, par Paul Darcy 421
Un autographe de Napoléon, par J. Petitsenn. 601
Le château de Pounié, épisode de l'histoire de Lithuanie, par F. DB. 672
La réclame, le puff et l'annonce, par J. Petitsenn. 904

POÉSIE.

Petit oiseau, par Fx. C. 33
L'abeille, apologue, par Petitsenn. 64
Dormez-vous, fleurs de la colline, par O. 85
Le voile de neige, par O. 89
Lieder, par Fréd. C. 104
Jeanne d'Arc, citation du drame de M. Haldy. 145
Pourquoi, jadis puissante, heureuse, respectée. 223
Avril et Mai, stances, par J. Petitsenn. 280
A Stella. — Vers écrits sur l'album de Mlle ***, par Z. . . . 281
La lyre du pauvre, par L. L. 359
Le printemps, ballade, par Aimé Humbert. 362
Les chansons lointaines, par J. Olivier. 404
L'adieu des Suisses. — La voix lointaine, par Jules Vuy. . . 438
Jeanne d'Arc, prologue traduit de Schiller, par Théodore Braun. 498
Conseil à une marguerite, par H. Wolfrath. 527
Le déluge. — L'arc-en-ciel, par Porchat. 566
Le poète, par O. H. 607
La main d'une mère, imitation de l'anglais, par J. Petitsenn. 684
Souvenir des montagnes. — Le jour de Dieu, par Jules Vuy. 688
Et in Arcadiâ.... — A mes amis de la montagne, par J. O. . 705
Berthe, chanson, par Fx. C. 708
Le son du cor. *Nocturne*, par Fx. C. 758
Genève, par Louis Dussaud. 826

Le dimanche matin. — Janvier. — La noce. — (Traduction de Hebel, par MAX. BUCHON). 850
Le tilleul des Confédérés, par JULES VUY. 913
Un bon conservateur. — Sonnet. — La reine du bal, par JUSTE OLIVIER. 941

VOYAGES

Souvenirs du Rhin, fragmens d'un journal de voyage, par AIMÉ HUMBERT. 249
Bâle et Strasbourg, fragmens d'un journal de voyage, par *** 577
Explorations dans le nord, pour l'étude des dépôts tourbeux, par LÉO LESQUEREUX. — Premier article. 653
— Deuxième article. 717
— Troisième article. 809
— Quatrième article. 865

CRITIQUE, HISTOIRE ET BIOGRAPHIES.

Quelques mots sur M. Auguste Jaquet, par A. VINET. . . . 21
De quelques historiens suisses contemporains, par CH. B. . 26
Abélard, à propos de l'ouvrage de M. Rémusat, par CHARLES CLÉMENT. 65
Anniversaire de Pestalozzi, par B. A. 100
La crise ecclésiastique, dans le canton de Vaud, par FRÉD. C. 162
Promenade au Louvre en 1846. Critique des principaux tableaux. 306
Allemagne. — Les six derniers mois de 1845, par G. AUDEMARS. 343
Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par ALEXANDRE DAGUET. — Premier article : *Introduction*. 409
— Deuxième article : *Culture helvéto-romaine*. 481
Coup d'œil sur l'exposition de peinture à Neuchâtel, par CH. BETHOUD, (juillet 1846). 512
Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse, par ALEX. DAGUET. — Troisième article : *Commencement de la littérature chrétienne dans l'Helvétie, au Ve siècle*. 741
L'exposition de Berne. — *Lettre au Directeur de la Revue*, par Ch. B. 752
Essai sur l'histoire de la versification française, au 16e siècle, par FRÉD. C... — Premier article. — 793
Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse, par ALEX. DAGUET. — Quatrième article : *Gondebaud, civilisateur*. . . 882

SCIENCES. — QUESTIONS SOCIALES. — INTÉRÊTS PUBLICS.

Etude sur l'homme. — Résumé d'un cours d'anthropologie, par H. HOLLARD. 239
Sciences naturelles. — L'araignée, par A. GUILLEBERT. . . 268
De l'influence morale de la presse sur la société, par CH. BERTHOUD. 312
Des émigrations dans l'Amérique du Nord, par J. PETITSENN. 426

CHRONIQUE.

Janvier. — Le nouvel an à Paris. Le manque d'argent, 35. — Les affaires de Bourse; scène à l'hôtel du ministère, 36. — Du peu d'ouvrages marquantes et manque de nouveautés littéraires, 37. — Mlle Rachel dans le rôle d'*Electre*. Comment a été reçue la tragédie de Voltaire. Comment Voltaire entendait la déclamation théâtrale; et comment on l'entend aujourd'hui, 37 à 41. — Combien il a été représenté de pièces nouvelles dans le courant de l'année 1845, 41. — Les acteurs souvent supérieurs à l'auteur dans ces pièces, 41. — Envahissement des spectacles matériels, 42. — La révolution romantique : son genre de victoire, 43. — Un roman-feuilleton, par Victor Hugo, 43. — Une nouvelle histoire de la révolution française, par M. Guizot, 44. — Le Conseil de l'Université, 44. — M. de Salvandy, et M. Cousin, 45. — Burke, son caractère, sa position et son rôle d'après sa correspondance inédite; détails sur sa vie; ses trois grandes luttes, 45 à 50. — Portraits historiques de ses contemporains, Pitt, Fox, Sheridan, Crabbe, 50 à 54. — Nouvelles lettres de Chesterfield, 54. — Son caractère et ses portraits de Bolingbroke et de Walpole, 55 à 58.

Suisse. — *Bluettes et Boutades*, par J. Petitsenn, 59. — Brochure de M. Vinet adressée aux ministres démissionnaires du canton de Vaud. 61. — De l'incrédulité dans les masses, 62.

Février. — Situation politique et morale de la France, 107. — Affaire du Conseil royal de l'Université, 109. — Discours de M. Thiers et de M. Guizot. Leurs divers genres d'éloquence, 110 à 119. — Le gouvernement du P. Roothan, 120. — Comment faisait *l'autre?* 121. — M. Guizot rendant hommage à M. Royer-Collard, 121. — La popularité perdue de Timon, 121. — Lettres confidentielles de M. de Cormenin, 122 à 126. — Le Tournoi littéraire à l'académie, 125. — Réception de M. de Vigny, 126. — Discours de M. Molé. M. Etienne, 127 à 128. — Richelieu, 129. — Chatterton, 131. — Comment on est original, 131. — Les ambassadeurs de Maroc; répartie d'une dame à leur sujet, 132. — Idée de l'un d'eux sur une fête musicale, 133. — Une plaisanterie des dames de Constantinople, 134. — Le *Diogène* de Félix Pyat, 135. — *Agnès de Méranie*. Boccage, directeur de l'Odéon, 136. — *Le peuple*, par Michelet, 136. — Mort de l'auteur d'*Obermann*, 137. — Aïssé et Mme Calandrini de Genève, 138. — Lettres de J.-B. Rousseau retrouvées, 139. — George Sand jugée par un critique allemand, 139. — Les trois époques de sa carrère littéraire. Ses tendances actuelles, 140 à 142. — *Rosette*, par Mme Marie de l'Epinay, 143.

Suisse. — La *Jeanne d'Arc* de M. Haldy. Deux scènes de ce drame, 145. — Une médaille romaine trouvée à Genève, 148.

Mars. — Le Carnaval à Paris, le bal de l'Opéra, 226. — L'*Epoque* aux prises avec le *Charivari*, 227. — Le sentiment national en France opposé aux Jésuites, 228. — Discours de M. Gasparin sur la corruption électorale, 229. — Mœurs de la haute société au 17e siècle. 231. — Mme de Sévigné aux *Rochers*, 232. — Mlle de Sévigné et Bussy, 234. — La duchesse du Maine et son père, le fils du grand Condé, 235. — Mme de Staal-Delaunay, 236. — Le magnétisme au 18e siècle et dans notre époque, 237. — Le jardin de

Mesmer, 238. — La *Chasse aux fripons*, comédie, 240. — Décadence du Théâtre-français, 240. — Mlle Rachel dans *Jeanne d'Arc*, 241. — Duprez dans *Lucia de Lammermoor*, 241. — Article de M. Vinet sur Béranger; le style lapidaire, 242. — Le ministère dans les prochaines élections, 243. — Les romanciers parisiens jugés par un critique allemand, 244. — Eugène Sue, Balzac, Alexandre Dumas, 244 à 247.

Avril. — L'insurrection de Cracovie, 283. — Attitude des paysans dans l'insurrection, 284. L'ancienne Pologne, une démocratie de nobles, 285. — La souveraineté populaire a tué cette démocratie, 287. — Tentative de la Pologne pour ressaisir son indépendance, 288. — Une Pologne nouvelle, 289. — Les paysans de la Gallicie et du grand-duché de Posen, 290. — Le procès relatif au duel Dujarrier, 291. — Révélations sur la presse, 292. — Indignation du grand monde, 292. — Le *National* et M. Granier de Cassagnac, 293. — M. Granier poursuivi par les huissiers, 293. — Le marquis de la Pailleterie, 295. — La *Presse* et la *Démocratie pacifique*, 296. — La rhétorique de Jules Janin sur l'improvisation, 297. — Réception de M. Vitet, 298. — Le nord et le midi de la France dans l'histoire littéraire, 299. — M. Soumet, ses travaux épiques, 300 à 303. — De l'alliance des dons de l'esprit et du cœur, d'après M. Molé, 304. — Le Salon. Tableaux de Scheffer, 305. — Promenade au Louvre. Les exposants. Analyse des principaux tableaux, 306 à 312. — Considérations sur l'influence morale de la presse française, 312 à 317, par Ch. B. — Sur le cours d'anthropologie de M. Hollard, 317. — Histoire de la Confédération Suisse, par M. Monnard, 318.

Mai. — L'attentat de Fontainebleau, 363. — Nouvel ouvrage de Thomas Carlyle sur Olivier Cromwell, 364. — Caractères de cet écrivain, 365. — Comment il parle de Cromwell, 365. — Recherches de Carlyle, 366. — Travail de M. Philarète Chasles sur l'auteur anglais, 368 à 369. — Les illustrations protestantes. Les puritains, 370. — Jeunesse de Cromwell. Cromwell dans son manoir, 371 à 373. — Il prend en mains les droits du peuple, 374. Cromwell dans la révolution et dans la guerre civile, 377 à 384. — Cromwell au pouvoir, 384 à 388. — Ses convictions. Son caractère et sa foi puritaine, 388 à 391. — Cromwell peint par Walter Scott, 391 à 392. — Cromwell peint par lui-même, 393 à 399. — Les nouveautés du passé et celles du présent, 399. — Exposition du Louvre. Principales toiles; 400 à 401. — Portraits, statues, aquarelles, etc. 401 à 403.

Les chansons lointaines, recueil par M. Olivier, 403 à 405.

Juin. — Situation de la France, présages d'une époque nouvelle, 440 à 441. — Influence du pouvoir en France, 442. — Une loi de notre nature, son action sur les états, 442 à 443. — Sentiment général que l'époque est à bout, 443. — Victor Hugo et les ouvriers, 444. — La vieille Opposition impuissante et dépopularisée, 445. — Nouveau pamphlet de Constant Hilbey; portée de sa polémique, 445 à 446. — La réponse à la *Réforme*. Dialogues de ses lecteurs, ses affiches et celles de l'*Epoque*, ses relations avec la *Démocratie pacifique*, son procès, sa réponse à la *Semaine*, de 446 à 459. — La jeune génération littéraire, 459. — Maximum et minimum métriques, 460. — *Portraits contemporains* de M. Sainte-Beuve. Les *éruptions* de Victor Hugo, 460 à 461. — *Agnès de Méranie*, son épitaphe, 461. — Les fragmens des ruines de Ninive attendus impatiemment, 462. — Querelles entre M. Arago

et M. Libri, 462. — Mœurs des poissons. Les nids qu'ils construisent. Supériorité de l'un des sexes sur l'autre chez ces animaux, 462 à 464. — M. Agassiz à Paris. Ses ouvrages couronnés à l'Institut, 464. — Les littérateurs de la Suisse française à Paris: M. Porchat, M. Petitsenn, 465 à 466.— Le chevalier français et son pavillon, 466 à 468. —

Coup-d'œil sur l'exposition du Louvre. Situation de l'école française de peinture, 468 à 471. par B. - De la tyrannie humaine à propos de chevaux; steeple chase parisien. De l'imitation anglaise et du goût pour les chevaux et les spectacles équestres, 471 à 475. — Mort de M. Töpfer; son talent comme écrivain et comme peintre, 475.

Juillet. — Inauguration du chemin de fer du Nord. J. Janin, 530 à 531. — La richesse et la foi. Les deux rois, 531 à 532. — Sa Majesté Rothschild I, Turcaret, 533 à 534. La curée électorale. Ce temps-ci et la Restauration, 535. — L'ère de la publicité, 637. — Les procès en réparation de critique littéraire; la critique à la frontière, 537. — Les romans-feuilletons. Ceux d'Alexandre Dumas et d'Eugène Sue, 538. — Le roman doit-il retourner du journal au volume? 539. — *Clarisse Harlowe*, par Jules Janin. Epigramme, 539 à 540. — *Nélida*, par Daniel Stern. Guermann et Nélida. Franz et Arabelle, 540 à 545. — Un poète aveugle, 545. — Victor Hugo et l'Océan à la Chambre des pairs, 545. — *Cosmos*, par Humboldt, 546 à 547. — Raspail. Son procès, 547. — Ses titres. Son éloquence de tribun, 547 à 549. — Claude Tillier, le pamphlétaire, 550. — Les prosateurs artistes, 550 à 551. — L'enfant et le chocolat, 552. — La vie des pauvres, 553. — Indépendance de Tillier, 555. — La vie de Claude Tillier. — Le pamphlétaire devant la nature, devant la mort, 557 à 560. — La question suisse à Paris, 561. —

— *Histoire de la Confédération Suisse*, par M. Monnard, 561. — Réunion de la Société d'histoire de la Suisse Romande, 563. — Lettre au *Rédacteur de la Revue Suisse*, 564. — Les littérateurs suisses à Paris. MM. Porchat et Töpfer, 565 à 571. — *Le Mireour du Monde*, manuscrit du 14e siècle, par Ch. B. 571.

Août. — Les événemens politiques de l'année, 615. — Attentat de Joseph Henry. Le roi Louis-Philippe, son portrait, 616 à 618. — Les élections, les conservateurs et l'opposition, 619 à 620. — La France peut-elle avoir un Robert Peel? 621. — Polémique de M. de Lamartine et de M. Emile de Girardin sur ce sujet, 621 à 625. — Lamartine poète et orateur, 626.— Discours de M. Guizot à ses électeurs, 627. — Les *Pritchardistes*, 628. — M. de Gasparin non réélu, 628. — L'accident du chemin de fer du Nord, 629. — Le père des Rothschild antiquaire avant d'être banquier, 629. — Un couplet de Béranger sur Fourier, 630. — Pierre Leroux à Boussac, 630. — L'histoire en romans, le roi Candaule et Sardanapale, 631. — Le Temps, le Roman et l'Histoire, 631 à 632. — L'histoire du passé mieux connue que jamais, celle du présent toujours plus difficile, 632 à 633. — L'Espagne et le grand rôle qu'elle a eu, 633. — *Antonio Perez*, de Mignet, 634. — Philippe II et ses rivaux en amour, sa justice secrète, Florent de Montigny, 634 à 639. — Journal autographe de Napoléon dans sa jeunesse, 639. — Les romans-feuilletons, leurs défauts et leurs qualités, 640 à 641. -- La *Clarisse Harlowe* de Jules Janin, 642. — La Charlotte de *Werther*, en drame, 643. — M. Porchat dans une soirée littéraire, 643. — Lecture d'un mémoire de M. Agassiz à l'Institut, 643 à 644. —

Suisse. — Le canton Vorort et la diète, 644. — L'exposition de peinture à Berne, 646. — Sur le tableau de M. van Muyden, 647. Bluettes et boutades, par *Petitsenn*, 647.

Septembre. — Rien. Paris disparu. Paris à la campagne, 689. — La Chambre des paire faisant partie du beau monde, 690. — Joseph Henry et ses lingots, 691. — M. Guizot et l'unité pour les hommes politiques, 692. — La liberté commerciale. Les libres échangistes et ce que dit le pouvoir, 692 à 694. — Maigreur des journaux, 694. — Vente du *Constitutionnel*, M. Thiers presque réduit à abdiquer, 695. — Les annonces, M. Duveyrier, 697. — Conspirations des financiers contre la presse, suivant le *National*, 698. — La Bourse, les chemins de fer, 699. — L'Académie française et M. de Cormenin, 699. — L'Académie des sciences. Nouveau système de forage pour les puits artésiens, 700. — Nouvelle planète, 701. — Etat barbare de la nomenclature zoologique, suivant M. Agassiz, 702. — La dame au bleu visage, 703. —

Echo des affaires suisses, à Paris, 703. — Articles de la *Presse* sur les chances d'avenir du parti conservateur, 704.

Suisse. — *A mes amis sur la montagne*, par J. O. 705. — Réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Yverdon, 707. — *Berthe*, par F. X. — Homélies découvertes au couvent d'Hauterive, 710. — Vers aux sœurs Milanollo, par John Ruegger, 711.

Octobre. — Les mariages espagnols, 760 à 763. — Drame anglais et politique italienne, 764 à 765. — Histoire secrète du journalisme, 766. — Les places vacantes dans une maison-journal, 766 à 767. — Les candidats à l'Académie. M. Leclerc, 768. — Les livres de science et d'érudition; les exigences de l'improvisation dans les journaux, 769 à 770. — Interruption des *Mémoires d'un Médecin* dans la *Presse*, 770. — Alexandre Dumas à Saint-Germain, 771. — *Il travaille comme un nègre*, 771. — Don Juan mort, 771. — Travaux et déboires du métier de séducteur d'après J. Janin, 772. — Epuisement du Théâtre, 773. — Les Funambules, et Arlequin dévoré par les papillons, 773 à 774. — Les Revues. M. Philarète Chasles, 774. — Publication de morceaux inédits de Töpfer, 775. — M. Libri et le chanoine de Lyon, 775. — Article du *Constitutionnel* sur le *Cosmos* de M. de Humboldt, 775 à 780. — La planète Leverrier, 780 à 781. — M. Considerant à Lausanne, 781. — Les nouvelles de Genève, 782. —

— Cours de M. Victor Considerant à Lausanne. Effet de ses leçons sur les auditeurs, 782 à 783. — Poésies allemandes de Hebel, traduites par Max. Buchon, par Ch. B. 784 à 787.

Novembre. — Le démissionnaire à quarante mille francs de rente. Le littérateur et le marchand d'habits, 830 à 831. — Béranger et le maréchal Sébastiani. Béranger et ses amis. Ses mémoires secrets, 831 à 832. — *L'Epoque* consolidée. Vente de ce journal, 833. — *Martin* ou *l'Enfant trouvé*, d'Eugène Sue. Portée sociale de ce roman, 834. — Les travailleurs sans travail, 835 à 839. — Opinion d'un critique, 839 à 842. — Balzac. Ses *Parens pauvres*. Caractère slave, d'après Balzac, 844 à 845. — Le feuilleton dans les *Débats*. 845. — Alexandre Dumas en Espagne, 846. — L'album de la duchesse Montpensier, 847. — *La sainteté de Jésus*, sermon de M. Adolphe

Monod, 847. — Les Anglais et la découverte Leverrier, 848. — Les mariages espagnols. Les affaires de Genève. Le nouvel ambassadeur en Suisse, 848 à 849.

Neuchatel. — Ouverture des cours de l'Académie, 849. — Poésies de Hebel, traduites par Max. Buchon, 850. — *Observations critiques et littéraires sur les épitres et les satires d'Horace*, d'après C. M. Wieland, par M. L. de Meuron, par Ch. B. 854.

Bluettes et boutades, par J. Petitsenn, 862.

Décembre. — La littérature dramatique, 917. — Les théâtres du boulevart, 918. — Les *Tableaux vivants*, 919. — De l'abâtardissement physique de notre race, 919. — Procès au sujet d'*Agnès de Méranie*, 920. — Mlle Rachel et la tragédie, 921. — Le bey de Tunis, 922. — Conversion supposée de Mlle Rachel au catholicisme, 923. — Incrédulité de Jules Janin sur ce point, 923. — J. Janin fort en colère, 926. — Alexandre Dumas et ses cent mille amis. Son bonnet à poil, 927. — La fin de la ronde, 928. — Balzac. Les *Parents pauvres*, 929. — Le dernier mot de Ninon de l'Enclos et d'une autre Ninon, 929. — Nouvelles de M. Agassiz, 929. — Impression que la découverte de M. Leverrier a faite en Amérique, 930. — La théorie suisse des glaciers professée à la Sorbonne, 930. — Cracovie. L'héritage de l'année qui finit, 930.

Suisse. — Situation. Le vorort et les partis en Suisse, 931 à 935. — Notice biographique sur M. Alexandre Chavannes, 936 à 938. — Nouvelles littéraires et artistiques à Genève, 938 à 941. — *Chansons lointaines*, par J. Olivier, 941 à 945. — Travaux de la Société d'histoire de la Suisse romande, 945. — Bluettes et boutades, 947.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Ulrich von Hutten, poème en dix-sept chants, par A. Fröhlich, 62. — Les perce-neige, poésies par J. Petitsenn, 63. — Cours d'algèbre élémentaire, par Fréd. Chavannes, 150. — La démission du clergé vaudois, par Henri Martin, 150. — La question ecclésiastique du canton de Vaud, par H. Berthoud, 151. — L'homme riche et le pauvre Lazare, par G. Nieritz, 151. — Histoire de la famille Fairchild, 152. — Le porteur de chaises, anecdote écossaise, 152. — Chansons et lais en langue romane, d'après deux manuscrits de Berne et Neuchâtel, par W. Wackernagel, 247. — La Bessarabie ancienne et moderne, 248. — Un livre pour les femmes mariées, par Mme de Gasparin, 318. — Nouvelles soirées du village, par S. Descombaz, 319. — Conversation amicale sur le jésuitisme et le protestantisme, par A. Bost, 319. — Elisabeth Fry, notice biographique 320. — Explication de l'oraison dominicale, par Ph. Bridel, 320. — Méditations chrétiennes sur la vie de Jacob, par H. Blunt, 320. — Biographie d'Albert de Haller, 321. — Petites fleurs des bois, par F. Oyex, 322. — Jeanne d'Arc, drame par J. Haldy, 323. — Lettre au pape Grégoire XVI, par Maurette, 323. — Lucile, ou la lecture de la Bible, par A. Monod, 324. — Observations critiques et littéraires sur les épitres d'Horace, d'après Wieland, par M. de Meuron, 324. — Le pasteur de campagne, poème en 4 chants, par Fréd. Chavannes, 406. — Examen des vues darbystes sur le saint ministère, 407. — Trois sermons pour le temps présent, 408. — Lettres de Jean Hus, publiées par Emile de

Bonnechose, 476. — Das Malfattische Problem, par C. Adams, 477. — Méditations sur le second livre des chroniques, par A. Rochat, 478. — Le véritable ami des enfans et des jeunes gens, par C. Malan, 479. — L'existence du mal et du péché originel, prouvée par la nature, l'histoire et le langage, par J. P. Lange, 480. — Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, et la reine Louise; 573. — Les derniers événemens de la Romagne, par Messimo d'Azeglio, 574. — Lettre adressée à M. Fazy-Pasteur, par L. Vuilliemin, 575. — Histoire générale de la Réformation, par John Morison, 575. — Quelques notions élémentaires d'économie politique, 648. — Syntaxe latine, par G. Meylan, 649. — Le brin de paille et le trésor, 652. — Catalogue de la librairie Bridel, 652. — Il y a des pauvres à Paris, 711. — Etudes révolutionnaires. Philippe d'Orléans-Egalité, par Auguste Ducoin, 713. — Papisme, ou recueil d'anecdotes et de traits relatifs à l'Eglise romaine, 714. — La vie de Jésus, par Lange, 715. — Modèles d'ouvrages au crochet, 716. — Expiation ou Esquisse d'une vie de femme, 788. — Bouclier de la foi, par Dumoulin, 789. — Deux nouvelles par une vieille femme, 790. — Recueil de renseignemens relatifs aux beaux-arts à Genève, 790.— Vie de Henri Martyn, 791. — Exercices d'ortographe française, 792.— Aide-mémoire français, 792. — Leila ou l'île déserte, par Mme Tytler, 862. — L'Anatomie du papisme, 863. — Le lit de mort d'un enfant, etc. 864. — Histoire de Neuchâtel, de 1707 à 1806, 948.—Le Nouveau Testament, par MM. Bonnet et Baup, 948. — Combats et victoire, 950. — Récits d'une grand'mère à ses petits enfants, 950.

ERRATA.

Page 76, ligne dernière : main, *lisez :* maint
» 77, » 7 : avez, *lisez :* assez
» 104, rétablissez l'épigraphe comme suit : ὡς ἄνθος χόρτου.
» 108, » dernière : dissout, *lisez :* dissous
» 122, » 4 : trainés, *lisez* : traîner
» 132, » 2 de la note : M. de Molé, *lisez :* M. Molé.
» 134, » 44 : mal mené, *lisez :* malmené.
» 173, » 18 : connu ci-dessus, *lisez* : comme ci-dessus.
» 226, » 34 : et ne se terminant, *lisez :* pour ne se terminer.
» 228, » 2 : être prouvée, *lisez :* être matériellement prouvée
» 242, » 19 : *compana* lisez : *campana.*
» 371, » 27, faute de ponctuation : Sa jeunesse d'abord, sur la foi, *lisez* : sa jeunesse d'abord. Sur la foi
» id. » 40 : même faute : du monde; on avait cru *lizez :* du monde, on avait cru
» 410, » 5 de la note : au XIVe siècle, *lisez :* du XIIe au XIVe siècle,
» 442. » 2 en remontant : ou s'éteint, ou se lasse, *lisez* : on s'éteint, on se lasse
» 450, ligne première, j'ais, *lisez :* j'avais
» 500, vers 13e : pauvre garçon, *lisez :* brave garçon
» 526, » 10 : proportions, *lisez* : portions
» 536, » dernière : sont sensés, *lisez* : sont censés
» 539, » 36 : dans un journal, *lisez :* sous la forme de journal ou par livraisons,

» 573, » 3 : entrent, *lisez* : entre
» 594, » 5 : c'est l'homme *lisez :* c'est l'hommage
» 595, » 5 : 1756, *lisez :* 1576.
» 611, dernier vers, en fait *lisez :* a fait
» 617, » 8 : étendait *lisez* : étendit
» id. » 19 : *effacez la virgule après :* le premier,
» 630, » 14 : d'attraction *lisez* : d'attractions
» 632, » 5 : l'antiquité du moyen âge et le nôtre, *lisez :* l'antiquité, le moyen âge et le nôtre.
» 643, avant-dernière ligne : échynides, *lisez* : échinides.
» 691, » 10 : est appeler *lisez :* est appelé
» 711, » 25 : de saintes-Céciles. *lisez* : des Saintes-Céciles.
» 721, » 34 : de l'histoires, *lisez* : d'histoires
» 763, » 43 : par toute la ligne, *lisez :* sur toute la ligne.
» 767, » 3 : *mettez deux points (:) après* morale :
» 769, » 2 : préroraison *lisez :* péroraison
» 770, » 3 (en remontant) : règne aussi, *lisez* : règne ainsi
» 826. 7me vers : Dans un pli, *lisez :* Dans un coin
» 827, 6me vers : du géant Philistin, *lisez :* du Goliath surhumain.
» 829, 20me vers : les vivants, *lisez :* aux vivants,
» 843, » 14 : *du* collége, lisez : *de* collége
» id. » 45 : *Amédié*, lisez : *Amédée*
» 856, » 16 : auquelles *lisez :* auxquelles
» id. » 34 : exerce *lisez :* exerça
» 860, » 24 : l'iironie, *lisez :* l'ironie
» 860, » 14 en remontant : dont Horace a dit quelque part, comme s'il eût parlé de lui-même ; *lisez :* dont Perse a dit quelque part en parlant d'Horace.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

p. 673, » 13 : contient, lisez : entre.
p. 694, » 8 : c'est l'homme lisez : c'est l'hommage
p. 695, » 5 : lisez : 1756.
p. 714, » dernier vers, on fait lisez : a fait
p. 717, » 3 : étendait lisez : étendit
id. » 19 : grâcee de virgule après : le prélatier.
p. 730, » 14 : d'attraction lisez : d'attraction.
p. 736, » 5 : l'antiquité du moyen âge et le notre, lisez : l'antiquité, le moyen âge et le notre.
p. 743, » avant-dernière ligne : coh'vaides, lisez : cohinides.
p. 791, » 10 : est appeler lisez : est appelé
p. 811, » 25 : de saintes-Octaïs, lisez : des Saintes-Octaïs.
p. 721, » 24 : de l'hi-toire, lisez : de l'histoire.
p. 783, » 13 : par toute la ligne, lisez : sur toute la ligne.
p. 797, » 3 : mettez deux points : après morale.
p. 799, » 2 : prononcion lisez : prononciation
p. 770, » 3 (en remontant) : rogne aussi, lisez : rogne ainsi.
p. 824, » 2ᵉ vers : Dans un pli, lisez : Dans un coin.
p. 827, » 6ᵉ vers : du gouit Philistin, lisez : du goût Philistin.
p. 830, » 20ᵉ vers : les vivants, lisez : aux vivants.
p. 832, » 11 : de collège, lisez : de collége.
» id. » 13 : dmodé, lisez : démodé.
p. 836, » 16 : auquelles lisez : auxquelles
» id. » 24 : exerce lisez : exercé.
p. 860, » 24 : l'ironie, lisez : l'ironie
p. 860, » 14 en remontant : dont Horace a dit quelque part, comme s'il eût parlé de lui-même ; lisez : dont Horace a dit quelque part en parlant d'Horace.